René DesRosiers

CHEMINS DE FOI

Notes historiques

Archidiocèse de Rimouski, 2026

Archidiocèse Saint-Germain de Rimouski

Prière à saint Germain

Ô saint Germain, bienheureux évêque de Paris, notre saint patron, nous implorons le secours de ta protection. Tu as toujours été si bon pour les pécheurs, si tendre pour tous les malheureux, si miséricordieux pour tous les pauvres. Ô toi, le plus charitable des pères, prie Dieu qu'il nous délivre de l'esclavage de nos péchés et de la chaîne si pesante de nos infidélités!

Le Seigneur avait mis sa puissance entre tes mains pendant cette vie ; déploie donc en notre faveur ce grand crédit dont tu bénéficiais alors, et qui n'a pu que s'accroître par ton entrée dans la gloire. Fais-nous voir clairement ce que nous devons faire pour être fidèles au Seigneur. Souvent, nous sommes sourds à la voix de notre conscience : ouvre notre coeur pour que nous entendions et suivions les inspirations de la grâce. Toi qui as ressuscité tant de morts, délivré tant de prisonniers, guéri tant de malades, tire-nous de la tiédeur et de l'indifférence dont nous sommes souvent prisonniers; redonne-nous la vigueur qui nous est nécessaire pour marcher constamment dans la voie des commandements et arriver ainsi à partager avec toi les joies du ciel. Amen.

(Adaptation de la prière de la *Neuvaine à saint Germain* approuvée par Mgr Jean Langevin le 1er avril 1875).

TABLE DES MATIÈRES

Page

Note préliminaire 1
Introduction ..... (Billets 001-006) / 3
Chapitre 1 : Mgr Jean Langevin — 1867-1891 ..... (Billets 007-037) / 5
Chapitre 2 : Mgr André-Albert Blais — 1891-1919 ..... (Billets 038-078) / 15
Chapitre 3 : Mgr Joseph-Romuald Léonard — 1919-1926 ..... (Billets 079-109) / 29
Chapitre 4 : Mgr Georges Courchesne — 1928-1950 ..... (Billets 110-184) / 47
Chapitre 5 : Mgr Charles-Eugène Parent — 1951-1967 ..... (Billets 217-273) / 97
Chapitre 6 : Mgr Louis Levesque — 1967-1973 ..... (Billets 274-310) / 127
Chapitre 7 : Mgr Gilles Ouellet, p.m.é. — 1973-1992 ..... (Billets 311-367) / 146
Chapitre 8 : Mgr Bertrand Blanchet — 1993-2008 ..... (Billets 368-431) / 171
Chapitre 9 : Mgr Pierre-André Fournier — 2008-2015 ..... (Billets 432-518) / 207
Chapitre 10 : Mgr Denis Grondin — 2015ss ..... (Billets 519-9...) / 269
Annexes ..... / A-01
Table des principaux sujets et noms propres ..... / A-62
Table des billets ..... / A-76

SIGLES ET ACRONYMES

- **AAR** : Archives diocésaines : Fonds de l'archidiocèse de Rimouski.
- **AARP** : Archives diocésaines : Fonds Jean-Yves Pouliot
  - Les autres fonds spécifiques des archives diocésaines sont identifiés à la suite du sigle AAR.
- **AECQ** : Assemblée des évêques catholiques du Québec
- **AOSU** : Archives de la Congrégation des Sœurs Ursulines de l'Union canadienne
- **ARSR** : Archives de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire
- **ASN** : Archives du Séminaire de Nicolet
- **ASRC** : Archives des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé
- **BAC** : Bibliothèque et Archives Canada
- **BAnQ** : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- **CECC** : Conférence des évêques catholiques du Canada
- **CEDAD** : Centre d'Archives et de documentation du Séminaire de Rimouski
- **MLPC** : Mandements, Lettres pastorales, Circulaires et autres documents (Mgr Charles-Eugène Parent)
  - Volume I : Novembre 1950 à décembre 1955
  - Volume II : Décembre 1955 à novembre 1958
  - Volume III : Janvier 1959 à février 1967
- **RHBSL** : Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent
- **RSR** : Religieuses du Saint-Rosaire (Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire)
- **UQAR** : Université de Québec à Rimouski

Auteur : René DesRosiers, desro7@globetrotter.net
Mise en page : René DesRosiers / Yves-Marie Mélançon, ymelan@yahoo.ca

Tous les numéros de la revue ***En Chantier*** auxquels nous faisons référence dans cette publication sont disponibles sur le Web à l'adresse : https://dioceserimouski-archives.org/sd/enchantier/. Il en va de même de la publication ***Le Relais*** disponible aussi sur le Web à l'adresse : https://dioceserimouski-archives.org /sd/relais/.

© 2016-2026, Archidiocèse de Rimouski.
Tous droits réservés. Image de la couverture : Gilles Beaulieu.

Sites : https://www.librairiepastorale.com ou https://dioceserimouski-archives.org /sd/150/

NDLR : cette publication, en format PDF, est principalement destinée à être consultée en ligne, sur ordinateur, tablette ou téléphone mobile, ou hors ligne après téléchargement. Elle peut aussi être imprimée recto-verso sur papier format lettre 8,5 x 11 po (215,9 x 279,4 mm). La version numérique comporte plusieurs liens à des pages Web qui ne sont accessibles qu'en ligne et qui sont valides au moment de la rédaction, mais qui peuvent avoir été changés ou avoir été retirés au fil du temps. Ceci est évidemment hors de notre contrôle. Ces liens sont de couleur bleue, rédigés en clair ou sous-entendus par le texte.

Dépôt légal : ouvrage en processus de rédaction; dépôt à venir...
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 202x...
Bibliothèque et Archives Canada, 202x…

NOTES PRÉLIMINAIRES

L'année 2017 a marqué une étape importante dans la vie de notre diocèse. Le 15 janvier, celui-ci fêtait ses 150 ans. C'est là un anniversaire qui a été célébré tout au long de cette année.

* * *

À cet effet, et depuis septembre 2016, la revue diocésaine *En Chantier* a publié à chaque mois quelques brèves notes historiques sur des faits et gestes qui ont marqué la vie de notre Église à ses débuts. Nous les reproduisons ici (Billets #1 à 49) en y insérant quelques inédits (les Billets #10, 19, 31, 34, 37, 40 et 43) et nous y ajoutons, par la suite, plusieurs centaines d'autres inédits.

Cela aura été le fruit de mes recherches en confinement pendant la pandémie de la COVID-19 (2020-2021). Et cela est devenu, au fil du temps, notre attention au quotidien.

René DesRosiers
21 août 2023

* * *

Changement de garde

L'abbé René DesRosiers s'est retiré progressivement de la rédaction des *Chemins de foi* pendant l'année 2025. Vous trouverez son billet final à la toute dernière page de ce document. J'ai donc commencé à assurer davantage la rédaction de ce document, principalement à compter du billet #944 et je continue, seul maintenant, à relever l'actualité diocésaine de Rimouski, comme celle du Québec ou de l'Église universelle quand elle a des incidences sur notre Église locale.

Vous verrez probablement que mon style d'écriture et mes champs d'intérêts peuvent parfois différer quelque peu de ceux de l'abbé DesRosiers. Mais je m'efforce néanmoins d'être très fidèle à l'esprit et à la présentation de cette publication.

En ce qui me concerne, j'ai pris ma retraite du ministère en paroisse, que j'ai exercé de 1974 à 2017, ainsi que de la Chancellerie de Rimouski, où j'ai œuvré en parallèle de 1994 à 2025 (voir le Billet #978). La publication numérique *Chemins de foi,* à laquelle je participe activement depuis 2017, constitue pour moi un projet qui vaut la peine d'être maintenu et qui va retenir mon attention au quotidien tout en meublant ma retraite.

Bonne lecture !

Yves-Marie Mélançon
23 mars 2026

ARMOIRIES DU DIOCÈSE ET DE L'ARCHIDIOCÈSE DE SAINT-GERMAIN DE RIMOUSKI

Historique des armoiries

1867-1896. Les armoiries originales du diocèse, depuis sa fondation en 1867 (Mgr Jean Langevin) jusque vers 1896 (Mgr André-Albert Blais). À remarquer : la présence inhabituelle de quatre rangées de glands, normalement réservées pour un archidiocèse, ce qui ne correspond pas au statut du diocèse de Rimouski à cette époque.

1896-1920. Les armoiries du diocèse, depuis 1896 environ jusqu'à 1920. On note la présence d'une couronne comtale, Mgr André-Albert Blais étant comte romain (titre honorifique) comme l'était Mgr Jean Langevin. Les rangées de glands ont été ramenés à trois. Un listel (ruban) a été ajouté.

1920-1946. Les armoiries du diocèse, depuis l'avènement de Mgr Joseph-Romuald Léonard, en 1920, jusqu'en 1946. La couronne comtale a été enlevée.

* * *

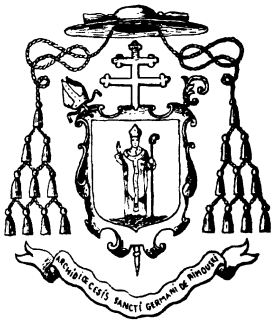

1946... (noir et blanc) Les armoiries du diocèse, depuis son érection en archidiocèse, en 1946 (Mgr Georges Courchesne), jusqu'à nos jours. La double croix (croix de Lorraine) et une rangée supplémentaire de glands marquent le fait qu'il s'agit maintenant d'un archidiocèse.

2000... (couleur) Le dessin des armoiries n'avait pas été retouché depuis 1946. Au cours des ans, étaient donc apparues quelques versions comportant des différences graphiques mineures et une certaine variété dans les couleurs. À l'occasion du Grand Jubilé de l'an 2000 et pour l'ouverture du site Internet du Diocèse de Rimouski, la Chancellerie s'est donc chargée de faire redessiner les armoiries selon les couleurs héraldiques officielles et dans un format net et mieux défini qui convienne à l'usage informatique. Le travail a été confié à Sr Julienne Parent, de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire de Rimouski; la numérisation a été effectuée par l'abbé Yves-Marie Mélançon. L'abbé Yves-Marie Dionne a dirigé l'ensemble du travail et a procédé à la description héraldique des armoiries.

ARMES : D'azur, à la figure de saint Germain de Paris bénissant de carnation, habillé d'une aube d'argent et d'une chasuble de sinople chargée d'un pallium d'argent surchargé de huit croix de Malte de sable, posées 6 en pal et 2 sur l'anneau, crossé et mitré d'or sur une terrasse de sable;

TIMBRE : L'écu entouré d'un cartouche d'or, timbré d'un chapeau d'archevêque aux cordons entrelacés à quatre rangs de houppes de chaque côté, posées 1,2,3,4, le tout de sinople, d'une croix patriarcale posée sous le chapeau en pal derrière l'écu et accostée d'une mitre à l'angle dextre et d'une volute de crosse à l'angle senestre, le tout d'or; avec la "devise" : ARCHIDIOECESIS SANCTI GERMANI DE RIMOUSKI.

CHEMINS DE FOI

Introduction

1. Le choix de Rimouski comme siège épiscopal

Le diocèse de Rimouski a été érigé par le Pape **Pie IX** le 15 janvier 1867. Il était le 5e à être formé au Québec, les premiers ayant été ceux de Québec, de Montréal, de Trois-Rivières et de Saint-Hyacinthe.

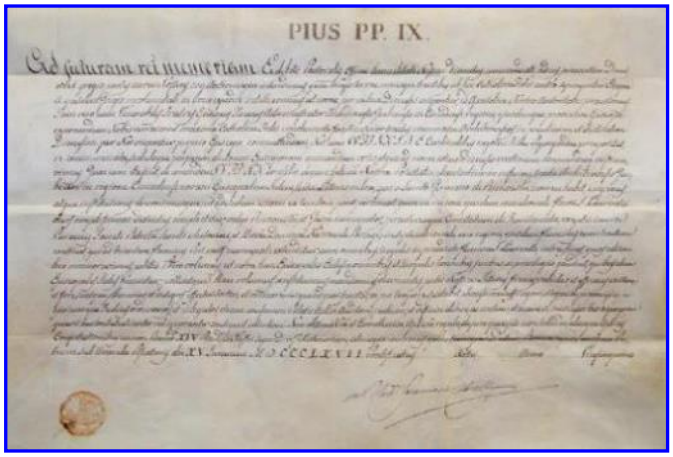

Archives diocésaines. Cliquez l'image pour lire le texte : lien à https://dioceserimouski-archives.org/sd/150/decret1867.pdf

Vers 1865, on admettait déjà qu'un nouveau diocèse était sur le point d'être constitué dans l'est de la province, mais on spéculait, surtout dans les rangs du clergé, sur le choix de son siège. Deux paroisses aspiraient plus spécialement à cet honneur : Rimouski et Bonaventure.

Il s'était en effet trouvé, dans ces deux paroisses un curé entreprenant qui avait agi comme s'il avait eu la claire vision de ce qui devait se produire. À Rimouski, c'était M. **Cyprien Tanguay** avec l'établissement d'une communauté de sœurs enseignantes, la fondation d'un collège et la construction d'une vaste église de pierre. À Bonaventure, c'était M. **Jean-Louis Alain** avec aussi la construction d'une grande église, en bois cependant, et le projet d'ouvrir un collège classique. On était donc d'avis que le nouvel évêché serait situé à l'un ou l'autre de ces endroits.

L'affaire s'est réglée le 29 juillet 1866 quand les évêques du Québec, réunis à Saint-Jean d'Iberville pour l'ordination de Mgr **Charles Larocque**, le 3e évêque de Saint-Hyacinthe, se sont entendus pour diviser le diocèse de Québec et faire de Rimouski le siège de cette nouvelle entité. On se disait que plus tard la Gaspésie aurait à former à elle seule un diocèse, mais cela ne se produira que le 5 mai 1922.

2. Étendue géographique du diocèse

Le diocèse de Rimouski qu'on avait détaché du diocèse de Québec en 1867 s'étendait comme lui sur les deux rives du Saint-Laurent, à partir de Rivière-du-Loup jusqu'à Gaspé, sur la rive sud et de la rivière Portneuf à l'anse de Blanc-Sablon sur la rive nord.

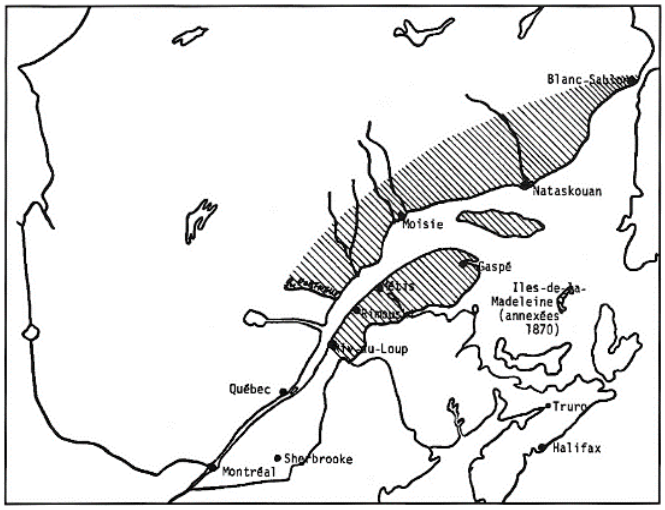

Carte tirée de Gérald Garon, *La pensée économique de Mgr Jean Langevin*, p. 26. NDLR : Les Îles-de-la-Madeleine n'ont jamais été annexées au diocèse de Rimouski.

C’est là un vaste territoire qu’on évalue approximativement à 150 000 milles carrés. On y retrouve quelque 60 000 personnes dont 45 000 catholiques. Les trois quarts de cette population étaient des canadiens d'origine française; on disait à l'époque des Canadiens-français. Les autres, qui habitaient surtout la Gaspésie et la Côte-Nord étaient d'origines diverses mais principalement des Anglo-Saxons, des Amérindiens et des Acadiens.

Il y avait déjà dans les limites de ce nouveau territoire 32 paroisses et une quinzaine de dessertes. Pour y assurer le service pastoral, le premier évêque, M^gr^ **Jean Langevin** ne disposaient que de 46 prêtres, séculiers pour la plupart.

Les écoles primaires étaient par ailleurs assez nombreuses; on en comptait déjà 175 réparties sur l'ensemble du territoire. S'y trouvaient aussi trois couvents de religieuses et, à Rimouski, un collège classique que soutenait la paroisse et où enseignaient quelques prêtres.

3. Les trente-deux paroisses d’origine

Au moment où il a été créé en 1867, le diocèse comptait 32 paroisses. Mais on n'en retrouvait que 16 dans ses limites actuelles.

Les premières paroisses à être érigées se trouvaient toutes situées en bordure du fleuve, première voie de communication. Il y eut d'abord **Cacouna** en 1825, puis **Trois-Pistoles** en 1827. Trois paroisses apparurent ensuite la même année, en 1828 : **L'Isle-Verte**, **Saint-Simon** et **Saint-Fabien**. Trois autres furent érigées l'année suivante, en 1829 : **Rimouski** (Saint-Germain), **Sainte-Luce** et **Sainte-Flavie**. **Bic** est apparu en 1830. Enfin, la dernière paroisse à être créée le long du fleuve avant l'arrivée de M^gr^ Langevin sera celle de **Matane** (Saint-Jérôme), en 1861.

Entre 1846 et 1858, d'autres paroisses s'étaient formées d'ouest en est, mais à la hauteur du deuxième rang. La première à être ainsi constituée fut celle de **Saint-Arsène** en 1846. Vinrent ensuite **Saint-Éloi** en 1848, **Saint-Octave-de-Métis** en 1855, **Saint-Modeste** en 1856, **Saint-Mathieu** et **Saint-Anaclet** en 1858.

Les 16 autres paroisses d'origine étaient toutes situées dans les limites actuelles du diocèse de Gaspé. Quatorze avaient été érigées la même année, en 1860.

4. Rimouski avant 1867

Avant d'exister comme diocèse, Rimouski existait déjà comme paroisse depuis 1829. Mais avant d'exister comme paroisse, Rimouski existait déjà comme mission depuis 1701.

Les deux premières familles à venir s'y établir furent celles du seigneur **René Lepage** et de son censitaire, **Pierre Laurent** dit **Saint-Laurent**. Ces deux familles sont venues de l'Île d'Orléans en 1696; la première était originaire de Sainte-Famille, l'autre de Saint-François.

Il semble bien que ces colonisateurs aient occupé dans les débuts, sans contestation venue de nulle part, le territoire que constituera plus tard la seigneurie de Saint-Barnabé, située entre la rivière Rimouski et la seigneurie de Lessard (ou de la Mollaie), plus à l'est. Le seigneur Lepage et son censitaire avaient sans doute constaté dès leur arrivée que le sol y paraissait plus aisé à défricher que celui de la seigneurie de Rimouski, à l'ouest de la rivière. Cette occupation, consentie ou non par les autorités du pays, sera régularisée en bonne et due forme le 11 mars 1751 par une concession en fief accordée à **Pierre Lepage**, le fils aîné du seigneur **René Lepage**.

Le mouvement de colonisation dans tout le Bas Saint-Laurent aura été bien lent. En 1758, soixante-deux ans après l'arrivée des familles Lepage et Laurent dit Saint-Laurent, on ne comptait encore à Rimouski que 72 personnes réparties entre 15 familles.

5. Les quinze premières familles

En 1718, lorsque mourut le seigneur **René Lepage**, il n'y avait encore à Rimouski que quatre familles: la sienne et celle de son censitaire **Pierre Laurent** dit **Saint-Laurent** établies en 1696, celle de **Pierre Gosselin**, qui était arrivé en 1701 et qui s'était marié la même année, et celle de **Michel Desrosiers** dit **Dutremble**, qui était arrivé probablement entre 1705 et 1710 et qui s'était marié en 1716.

Dans les années qui suivront, douze autres familles viendront s'y établir : les Gasse en 1724, les Pineau et Côté en 1730, les Gagné et Lévêque en 1733, les Ruest en 1734, les Bouillon en 1738, les Canuel, Rahel et Proulx en 1751, les Banville en 1757 et les Brisson en 1758.

En 1758, un peu plus d'un siècle avant qu'il ne devienne le siège d'un évêché, Rimouski ne comptait encore que ces 15 familles, celle de **Pierre Gosselin** s'étant éteinte en 1733.

6. La signification du mot *Rimouski*

Rimouski est un mot qui voudrait dire « terre de l'orignal »: *Mousakki* en Algonquin, *Mousaski* dans la langue des Cris. On sait à quel point les forêts qui entourent Rimouski étaient autrefois giboyeuses. Après quelques heures seulement de courses à travers les bois, tout bon chasseur pouvait revenir chez lui chargé des dépouilles d'un orignal. D'où l'expression : Rimouski, terre de l'orignal ou terre à l'orignal.

Mais Rimouski pourrait vouloir dire aussi demeure du chien ou encore rivière de chien. Mgr Laflèche disait que le mot Rimouski résultait d'une contraction des mots « animousk » (chien) et « ki » ou « gi » (demeure ou maison). En changeant n en r, on aurait donc Arimouski (demeure du chien). Les premiers habitants du pays avaient sans doute découvert dans les bois plusieurs tanières habitées par des animaux sauvages ressemblant beaucoup à nos chiens d'aujourd'hui. D'où peut-être l'expression : Rimouski, demeure du chien.

Le village de Rimouski en 1867. Encre et aquarelle de Georges Bouillon, mars 1867. Collection de l'Archevêché de Rimouski. Voir Billet #89.

Les premiers habitants du pays avaient par ailleurs l'habitude de nommer les endroits de leurs passages ou de leurs séjours d'après les difficultés qu'ils rencontraient. Quiconque habite Rimouski sait que la partie du fleuve située entre la terre ferme et l'île St-Barnabé n'est pas navigable à marée basse. On comprend la mauvaise humeur des premiers habitants qui devaient attendre la marée montante pour gagner la côte. D'où peut-être aussi l'expression : Rimouski, rivière de chien.

Chapitre 1
Mgr Jean Langevin
1867-1891

7. Mgr Jean Langevin, le premier évêque

En érigeant le diocèse de Rimouski en 1867, le Pape **Pie IX** désigne comme 1er évêque **Jean Langevin**, qui était un prêtre du diocèse de Québec et qui n'avait que 46 ans. Né à Québec le 22 septembre 1821, il est le fils de **Sophie Laforce** et de **Jean Langevin**, écuyer. Très jeune, il entre au Séminaire de Québec où il révèle des goûts marqués pour les sciences, l'histoire, les arts, l'archéologie et la philosophie.

Mgr Jean Langevin. AAR.

En 1837, l'année du soulèvement des patriotes à Saint-Eustache, il entre au Grand Séminaire de Québec. Il est encore très jeune; il n'a que 16 ans. Peu après son ordination sacerdotale, le 12 septembre 1844, il devient professeur et enseigne surtout les mathématiques. En 1849, il est nommé vicaire à Beauport. Il passe l'année suivante à Sainte-Claire, puis revient à Beauport où il exerce son ministère encore plusieurs années.

Le 23 avril 1858, il devient Principal de l'École normale Laval de Québec. Et il le demeure jusqu'à sa nomination comme évêque de Rimouski. Sacré en la cathédrale de Québec le 1er mai 1867, il est accueilli à Rimouski le 17 mai, après trois jours de navigation difficile où, selon les journaux de l'époque, les passagers sont *poussés, bousculés sans pitié de tribord à bâbord, cherchant les uns, un endroit du pont où l'on pût se mettre à l'épreuve du mal de mer, les autres, un petit coin à l'abri de la froidure, de la pluie et du vent.* Le voyage permet à l'évêque de prendre conscience de l'éloignement et de l'isolement de son nouveau poste. Le chemin de fer, l'Intercolonial, ne rejoint Rimouski qu'en 1873.

Accueil fait à Mgr Langevin, 17 mai 1867. AAR.

8. Mgr Edmond Langevin, le premier vicaire général

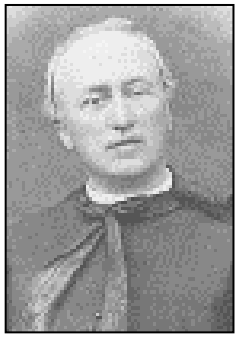

Mgr Edmond Langevin. AAR.

Mgr Jean Langevin avait deux frères : Hector-Louis et **Edmond.** Le premier était avocat. C'est un des pères de la Confédération canadienne. Après 1873, il deviendra le chef de l'aile québécoise du parti conservateur. Le second est prêtre. Il deviendra en 1867 le premier vicaire général du diocèse. Pendant ses études de théologie entre 1842 et 1847, **Edmond Langevin** est sous-secrétaire de Mgr **Joseph Signay**, l'archevêque de Québec. Après son ordination en 1847, il continue de demeurer à l'archevêché; il deviendra assistant-

secrétaire de Mgr Signay le 28 septembre 1849. Un nouvel archevêque, Mgr **Pierre-Flavien Turgeon**, en fait son secrétaire le 10 octobre 1850. Il exercera cette fonction jusqu'à ce qu'un autre archevêque de Québec, Mgr **Charles-François Baillargeon**, le choisisse comme vicaire général, le 30 avril 1867.

Dès le lendemain cependant, Mgr Langevin, qui vient tout juste d'être sacré évêque, veut bien lui confier les mêmes fonctions. Il décide alors de l'amener avec lui à Rimouski. Dans le diocèse, Mgr **Edmond Langevin** v.g. va jouer un rôle important. Rien ne lui sera étranger: la religion, l'éducation, l'agriculture, la colonisation, l'industrie… Bien qu'autoritaire comme ses deux frères, Edmond est de caractère plus conciliant, plus nuancé…

9. Les premiers collaborateurs

En 1867, il ne pouvait être question encore d'instituer un chapitre cathédral, mais Mgr Langevin se devait d'avoir des conseillers pour l'aider dans l'administration du diocèse. Il choisit donc d'abord son frère Edmond qu'il avait nommé vicaire général le jour de son ordination épiscopale. Il choisit également le curé de Carleton, M. **Nicolas Audet**. Celui-ci détenait, depuis deux ans déjà, le titre de vicaire forain pour le district de Gaspé. Mgr Langevin en fait son second vicaire général. Celui-ci le demeurera jusqu'à ce qu'il décède le 2 avril 1870 à 46 ans. Il ne sera pas remplacé.

L'évêque désigne enfin à ce premier conseil le curé de la cathédrale, M. **Jean-Baptiste Blouin**, le curé du Bic, M. **Louis Roy** dit **Desjardins**, le 1er curé de Saint-Simon, M. **Germain-Siméon Marceau**, le directeur du Collège industriel, M. **Ferdinand Laliberté** dit **Roireau**, et un professeur d'anglais au collège, M. **John Patrick Colfer**.

Le 25 septembre, Mgr Langevin complète enfin les cadres de sa curie. Il fait du curé de la cathédrale, M. **Jean-Baptiste Blouin**, son chancelier, et du directeur du grand séminaire, M. **Damase Morisset**, le défenseur du lien matrimonial. Quant aux fonctions de secrétaire, il les confie à des séminaristes, l'abbé **Charles Rouleau** tout d'abord, l'abbé **Ferdinand-Elzéar Couture** par la suite.

10. Qu'est-ce qu'un diocèse?

Dans un premier mandement adressé à ses diocésains le 17 mai 1867, Mgr **Jean Langevin** utilise trois images pour décrire ce que représente à ses yeux un diocèse. Il écrit :

Qu'est-ce en effet qu'un diocèse? Une grande famille, ayant ses rapports, ses affections, ses intérêts particuliers, dont l'Évêque est le Père spirituel, qu'il doit aimer surveiller, et reprendre comme un père doit le faire à l'égard de ses enfants. Qu'est-ce qu'un diocèse? Un nombreux troupeau dont le soin est confié à un premier Pasteur, qui doit le paître, le conduire et le protéger au besoin. Qu'est-ce enfin qu'un diocèse? Sinon une armée guidée par un Chef qui puisse le mener au combat.

En faisant appel à ces trois images, Mgr Langevin s'appuie sur une ecclésiologie qui est bien de son temps. Mais on se souviendra qu'en lançant en 1992 le programme des Fêtes du 125e anniversaire du diocèse, Mgr **Gilles Ouellet**, notre 7e évêque et 4e archevêque, avait tenu à réactualiser la pensée de son prédécesseur.

En se référant au concile Vatican II, il a parlé du diocèse comme d'une « portion du peuple de Dieu confiée à l'évêque pour qu'avec l'aide de son presbyterium il en soit le pasteur » (*Christus Dominus*, 11).

11. Le saint patron du diocèse

Au moment où il est créé en 1867, le diocèse est placé sous le patronage de saint Germain, évêque de Paris. C'est ce patron qui avait été donné aussi à la première paroisse de Rimouski quand elle fut érigée en 1829.

Photo: Y.-M. Mélançon

Le choix de saint Germain tenait au fait que le père de **René Lepage**, le premier seigneur des lieux, se prénommait Germain. Il était né en France, à Notre-Dame d'Ouenne, dans le diocèse d'Auxerre. Aussi, les premiers habitants de Rimouski avaient-ils toujours souhaité que le saint patron qui serait un jour choisi pour leur paroisse fut saint Germain d'Auxerre. Mais Mgr **Bernard-Claude Panet**, l'évêque de Québec, en aura décidé autrement. Il leur proposera plutôt **saint Germain de Paris.**

Sans doute, avait-il estimé que Germain de Paris (496-576), de modeste origine, bon, pieux, zélé et charitable, convenait mieux aux paroissiens de Rimouski que Germain d'Auxerre (378-448), qui était d'origine plus illustre, juriste et haut fonctionnaire.

12. La toile de saint Germain d'Auxerre

Le fait que les premiers habitants de Rimouski aient tout d'abord souhaité avoir pour patron saint Germain d'Auxerre plutôt que saint **Germain de Paris** explique aujourd'hui la présence dans la nef de la cathédrale, juste au-dessus du tabernacle, d'un tableau où figure justement saint **Germain d'Auxerre.**

La toile le représente recevant en l'an 451 le vœu de virginité de sainte Geneviève, une bergère d'une vingtaine d'années. Un jour où elle est de passage à Nanterre, sa ville natale, l'évêque lui remet une médaille d'airain timbrée d'une croix, gage de sa consécration à Dieu. Ce tableau, d'un peintre inconnu, a été acheté par les rimouskois en 1738. Pour cela, ils disposaient d'un don de 200 écus d'Espagne reçu deux ans plus tôt du Sieur **Nicolas Lepage de Lafossès**, fils de feu le seigneur **René Lepage**. Pendant la guerre de Sept-Ans (1756-1763), le tableau avait été retiré de la 1re église de Rimouski (1711 à 1790) et caché dans les bois où il subit quelques dommages. On le restaura en 1790 et on le replaça dans la deuxième église (1790-1824). On le transféra ensuite dans la 3e église (1824 à 1862), aujourd'hui le Musée régional de Rimouski, et enfin dans la 4e église (1862), la cathédrale, de 1867 à 1967, où il était suspendu au mur de la sacristie de l'évêque. Pendant la durée des travaux de restauration de 1967, le tableau a été exposé au Musée régional. Puis il a été installé dans le bas-chœur de la cathédrale, derrière le tabernacle. À nouveau rénové en 2024, il sera replacé au même endroit dans la cathédrale.

Photo: Yves-Marie Mélançon

13. Saint Germain de Paris

Saint **Germain de Paris**, l'illustre patron du diocèse, est né près d'Autun, en France mérovingienne, vers l'an 496.

Il aurait fait des études à Avallon auprès de son oncle prêtre qui le forma à l'étude, à la prière et à l'ascèse. De retour à Autun en 524, il entre au monastère de Saint-Symphorien où l'on pratiquait les Règles de saint Antoine et de saint Basile. En 530, à l'âge de 34 ans, il est ordonné prêtre. Vers 549, il devient abbé de son monastère. Quelques années plus tard, mais avant 558, on le retrouve évêque de Paris.

Au cours de son épiscopat, il se montre particulièrement attentif aux pauvres. Il devient bientôt célèbre, recherché pour son don des miracles: il guérit les malades et les infirmes, délivre les possédés, prophétise. On retient de lui qu'il fut un pasteur d'une charité souveraine, d'une abstinence vraiment héroïque, d'une libéralité extraordinaire envers les mendiants et les voyageurs, d'une tendre compassion pour les prisonniers et les esclaves, d'un zèle sans relâche pour sa propre perfection et pour celles de tous les membres de sa communauté. **Germain de Paris** n'aurait eu, semble-t-il, qu'un défaut qu'il aurait gardé jusqu'á sa mort survenue en 576: très austère pour lui-même, il exigeait que les autres le soient tout autant pour eux-mêmes. (Voir le Billet #614).

Photo: Y.-M. Mélançon

14. La Confédération canadienne

L'une des premières interventions publiques de Mgr **Jean Langevin**, quand il arrive à Rimouski en 1867, a trait à la Confédération canadienne. Le 13 juin, dans un mandement, celui-ci affirme croire sincèrement que la nouvelle Constitution qui doit être proclamée le 1er juillet a été amenée providentiellement par une suite de circonstances exceptionnelles.

Les rouages de la machine gouvernementale, écrit-il, *ne pouvaient plus fonctionner; mille rivalités de races, de croyances religieuses, d'intérêts politiques* [...], *nous menaçaient d'une anarchie complète, lorsque plusieurs de nos hommes d'État les plus éminents ont formé le projet, pour mettre fin à ces difficultés interminables et toujours renaissantes, d'agrandir leur sphère d'action, et d'unir en un puissant État des Provinces qui, dans leur isolement, n'avaient que bien peu de moyens de développer leurs ressources.*

Dans ce mandement, l'évêque insiste encore pour que son clergé et tous les fidèles respectent cette Constitution, qu'ils la voient « comme l'expression de la volonté suprême du Législateur, de l'Autorité légitime, et par conséquent de celle de Dieu même. » Enfin, on comprend que, cette année-là, il ait ordonné que dans toutes les paroisses et missions du diocèse, le jour de la proclamation, le 1er juillet, une grand'messe solennelle soit chantée.

15. Les élections générales de 1867

Au Canada, la proclamation de la nouvelle Constitution le 1er juillet 1867 allait être suivie bientôt par des élections générales.

Étant le frère du député-ministre conservateur **Hector-Louis Langevin**, de surcroît l'un des pères de la Confédération canadienne, Mgr **Jean Langevin** eût-il pu s'empêcher d'intervenir à la veille de ces élections?

Dans son mandement du 13 juin 1867, l'évêque fait donc à son clergé et à tous ses fidèles diocésains une obligation de conscience de choisir avec soin ceux qui doivent les représenter. Il leur fait surtout cette recommandation :

Vous vous défierez, s'il s'en rencontrait parmi vous, de ces esprits mécontents qui rêvent pour le Canada le bonheur et la prospérité dans l'annexion à un pays voisin. S'ils réussissaient dans leurs sinistres projets, ce qu'à Dieu ne plaise, ce serait, à moins d'un miracle de la Providence, la ruine de notre peuple, la perte de nos mœurs, de nos coutumes, de notre langue, l'anéantissement de notre nationalité. Vous exigerez donc des Candidats une déclaration explicite et formelle de principes, l'engagement positif de soutenir la nouvelle Constitution.

Cette année-là, ce sont les conservateurs qui ont remporté les élections. L'élu du comté fut aussi un conservateur. La victoire fut sans doute célébrée chaudement chez les Langevin. On ose croire qu'il y eut ce soir-là petit bal à l'huile dans les salons de l'évêché, rue Saint-Germain!

16. Le collège industriel de Rimouski

Quand il arrive à Rimouski en 1867, M^gr^ **Jean Langevin** y trouve le collège industriel fondé en 1855 par le curé de la paroisse Saint-Germain, l'abbé **Cyprien Tanguay**.

C'est un collège « où l'on instruisait les jeunes gens qui se destinent au commerce, à l'agriculture, aux arts mécaniques et à la navigation ». Pendant longtemps, ce collège ne fut qu'une simple école de village, « une bonne école modèle ordinaire », écrit en 1859 l'inspecteur **Georges Tanguay**.

Mais en 1863, à l'instigation de l'abbé **Georges Potvin**, malgré les objections du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le collège industriel va se transformer en un collège classique. On commence en effet cette année-là d'y enseigner le latin.

Dans son mandement d'entrée du 17 mai 1867, M^gr^ Langevin n'aura eu que de bons mots pour ce collège :

C'est avec une joie bien vive que Nous savons cette maison d'éducation dans un état déjà prospère [...], et dirigée par des prêtres pleins de lumières et de dévouement. Voyant dans cette Institution les plus chères espérances du nouveau Diocèse, Nous osons lui promettre notre protection constante et notre intérêt sincère.

17. Quête annuelle pour le collège

En 1867, le collège de Rimouski compte déjà 122 élèves : 22 au cours classique, 53 au cours commercial, industriel et agricole, et 47 à l'école préparatoire. Dans sa première lettre pastorale du 13 juin 1867, M^gr^ **Jean Langevin** le reconnaît :

Ce ne sont là que de faibles commencements, ce n'est qu'au moyen de privations réelles, d'une gêne incroyable que le procureur a pu jusqu'à présent soutenir l'établissement: encore est-il endetté. Les pensions sont extrêmement modiques, elles se paient en grande partie en effets, et assez mal; la maison n'est point terminée, elle est bien froide, et elle est déjà trop étroite pour les besoins.

M^gr^ Langevin fait ensuite à tous ses diocésains plus fortunés cette recommandation:

Empressez-vous de contribuer à cette œuvre si excellente, soit en aidant quelque jeune homme à payer sa pension, soit en lui fournissant des livres, soit même en fondant une bourse ou une partie de bourse, ou en faisant un legs en faveur de cette œuvre.

Enfin, pour soutenir son collège, l'évêque demande que dans toutes les églises du diocèse une quête spéciale soit faite chaque année au mois de juillet.

18. Une œuvre d'envergure régionale

Très rapidement, M^gr^ Langevin veut faire du collège de Rimouski un petit séminaire; il voudra y joindre bientôt un grand séminaire. Son projet est de faire de cet ensemble « une œuvre commune régionale ». On s'en convainc à la lecture de sa première lettre pastorale du 13 juin 1867. L'évêque écrit:

Que chaque paroisse du Diocèse, même la plus pauvre, tienne honneur de maintenir à notre Collège au moins un élève; que les paroisses les plus riches lui en envoient plusieurs; que les hommes influents des divers comtés de Témiscouata, Rimouski, Bonaventure et Gaspé, surtout messieurs les curés, s'intéressent à cette œuvre capitale, essentielle; que les plus grands efforts soient dirigés vers ce but: et notre Collège de St-Germain de Rimouski prospérera; il sera fréquenté par une jeunesse nombreuse, appliquée, docile et pieuse.

Le 27 décembre 1868, M^gr^ Langevin pense encore à son séminaire. Il exige maintenant, en plus d'une quête chaque année en juillet, une contribution de quinze sous par communiant, en argent ou en nature. Plusieurs fois par la suite, il reviendra à la charge. Chaque année, il publie un « tableau d'honneur » des paroisses les plus méritantes. « Ce sera, écrit-il, un encouragement pour votre paroisse ». Quant aux paroisses les moins généreuses, elles sont aussi bien identifiées, pour qu'elles y trouvent, croit-il, « un motif d'être plus généreuses et plus charitables à l'avenir ».

19. La première tournée pastorale de Mgr Jean Langevin

À sa création en 1867, le diocèse compte déjà quatre couvents de religieuses tenus par les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame (à **Rimouski**), les sœurs de la Charité (à **Cacouna** et à **Carleton**) et les sœurs de Jésus-Marie (à **Trois-Pistoles**). On y dénombre cependant bien peu « d'écoles modèles »; celles qui existent se retrouvent dans les plus anciennes paroisses. Ailleurs, les « écoles élémentaires » sont aussi peu nombreuses et pourvues le plus souvent d'un personnel enseignant bien peu qualifié.

Dans une première tournée pastorale effectuée dès 1867, Mgr Langevin, qui fut lui-même un éducateur, qui a organisé sur des bases solides l'École normale Laval de Québec et qui a publié le premier manuel de pédagogie au Canada français, est tout d'abord frappé par l'ignorance des gens du milieu, surtout en matière religieuse. Or, qu'est-ce qu'il va faire? Dans un ouvrage sur l'histoire du diocèse publié en 1994, consacré au diocèse de Rimouski et produit en 1994, l'auteur **Nive Voisine** écrit :

Expert en éducation et bon connaisseur de la situation provinciale – il est membre du Conseil de l'Instruction publique, du Comité catholique et de plusieurs sous-comités – l'évêque Langevin pousse d'abord son clergé à consolider le réseau des institutions d'enseignement; lui-même profite de la visite pastorale dans les paroisses pour inspecter les écoles et faire ses commentaires sur leur valeur. Par l'intermédiaire des curés qui jouent un rôle important dans leur communauté, il incite les commissions scolaires à engager autant que possible des institutrices diplômées, mais il se rend vite compte que les jeunes filles des villes et des autres régions sont peu attirées par les petites écoles de campagne et qu'il faudrait former des institutrices issues du milieu. (Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 78-79).

Dans ce contexte bien particulier, Mgr Langevin se donne alors comme priorité de créer une institution chargée du recrutement et de la formation d'institutrices laïques. Et c'est dans la poursuite de cet objectif qu'il se souvient d'une élève qu'il avait connue à l'École normale Laval de Québec, **Élisabeth Turgeon**, une institutrice originaire de Saint-Étienne de Beaumont, près de Québec. Il ne va pas tarder et dès 1871 il l'interpelle une première fois, lui offrant de prendre la direction de « l'école modèle » qu'il souhaite voir implanter à Rimouski. Il en reçoit une réponse négative motivée par un mauvais état de santé. Mgr Langevin comptait bien un jour revenir à la charge.

20. Le Séminaire de Saint-Germain de Rimouski

Le 4 novembre 1870, Mgr **Jean Langevin** institue canoniquement le Collège de Rimouski en Petit séminaire diocésain.

Le deuxième séminaire, [vers 1876]. Photographe : F. X. Labelle. BAnQ, Centre d'archives de Québec, Collection initiale, P600,S6,D5,P570.

Il lui donne le nom de Séminaire de Saint-Germain de Rimouski, lui assigne pour patrons saint Antoine de Padoue et les saints anges gardiens. D'un trait net, il en dessine aussi la fin: « Il aura pour but principal et essentiel de préparer les jeunes gens à l'état ecclésiastique, aussi bien que les clercs aux fonctions du saint ministère ». Quant au programme pour atteindre ce but, le Père **Raymond-Marie Rouleau**, o.p., futur cardinal, en a fait la description dans une homélie prononcée en juin 1920 lors des fêtes marquant le 50e anniversaire du Séminaire.

Son programme, disait-il, *c'est le vieux programme classique, qui applique l'élève à l'étude des grandes littératures grecque et latine, française et moderne; qui couronne les années de langues et de lettres par l'étude d'une saine philosophie et des sciences naturelles et des mathématiques. Sa méthode assure le développement harmonieux de l'homme par la culture raisonnée de ses facultés; de l'intelligence et de la volonté, d'abord; de la mémoire et de l'imagination, ensuite; des forces physiques, enfin.*

Ce programme devait d'abord former des prêtres, mais les circonstances ont voulu qu'il fût offert à tous les jeunes garçons qui voulaient se préparer à des professions libérales.

21. Premières communautés religieuses

Quand Mgr **Jean Langevin** débarque à Rimouski en 1867, au moins trois communautés religieuses œuvrent déjà dans le diocèse. Ce sont les *religieuses de Jésus-Marie*, les *sœurs de la Charité de Québec* et les *sœurs de la Congrégation de Notre-Dame*.

● Ces dernières qui s'occupaient déjà de l'éducation des jeunes filles, étaient arrivées en 1855, invitées par le curé de Saint-Germain, l'abbé **Cyprien Tanguay**. En 1875, croyant être appelées à diriger l'École normale que réclamait Mgr Langevin, elles construiront à grands frais un couvent qu'elles seront par la suite incapables de rentabiliser. En 1882, elles céderont leur couvent à la Corporation du Séminaire et quitteront définitivement Rimouski au mois de juillet.

● Les *sœurs de la Charité de Québec* étaient à Cacouna depuis 1857. Elles y avaient fondé un couvent avec pensionnat. Dix ans plus tard, le 29 août 1867, elles viendront s'établir à Carleton. Là, comme ailleurs à cette époque, l'absence de bonnes maisons d'enseignement se faisait cruellement sentir.

● Quant aux *religieuses de Jésus-Marie*, elles étaient venues à Trois-Pistoles en 1863, Mgr Baillargeon ayant obtenu pour elles le couvent des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame*. En septembre, elles ouvraient leurs premières classes.

22. Les sœurs de la Charité à Rimouski

Au mois de mars 1871, une épidémie de fièvre typhoïde se déclare au séminaire. On décide de fermer la maison et de mettre les malades en quarantaine à l'évêché. Les quelques séminaristes qui se dévouent auprès d'eux sont à demi épuisés et ne peuvent suffire à la tâche. Mgr Langevin décide alors de faire appel aux *sœurs de la Charité de Québec*. Déjà en 1867, il avait pensé leur confier la direction d'un petit hôpital, mais le manque de ressources ne lui avait pas permis de concrétiser ce projet.

En 1871, les sœurs acceptent donc l'invitation de Mgr Langevin. Deux des leurs s'amènent à Rimouski au début d'avril, munies d'une bonne provision de médicaments. Mais après cinq ou six semaines, alors que l'épidémie semble conjurée, ces deux sœurs manifestent le désir de retourner à Québec. Mais Mgr Langevin s'y oppose. La supérieure générale en a cependant décidé autrement: elle enjoint ses deux sœurs de se rendre d'abord au couvent de Carleton, puis de là revenir à Québec par bateau.

Déjoué, Mgr Langevin ne se compte pas pour battu. Le 27 juin, il achète une maison et, à la fin de juillet, il obtient que quatre religieuses viennent l'habiter. Elles arrivent le 22 septembre. Les sœurs se verront d'abord confier l'école des filles de la paroisse. Plus tard, elles accepteront de nouvelles responsabilités: un orphelinat et un hospice pour dames en 1876, un jardin d'enfance en 1880, un pensionnat en 1882. Ce n'est que beaucoup plus tard, en 1923, qu'elles fonderont un hôpital et, en 1944, une école pour infirmières.

23. Les petites écoles paroissiales

Dans les premières années de son épiscopat, Mgr **Jean Langevin** s'est beaucoup intéressé à l'éducation et au développement de l'enseignement dans toutes les paroisses et missions du diocèse. Dès 1871, il écrit à ses curés:

Veuillez donc suivre les écoles de bien près, afin que les enfants en profitent réellement et sachent tous bien au moins lire, écrire et compter. […] Ce serait un mauvais service à rendre au pays que de faire apprendre aux enfants des écoles des choses de pure curiosité, au-dessus de leur état, et qui ne leur serait d'aucune utilité pour la suite. Par-là, ils perdraient leur temps, et se trouveraient plus tard malheureux dans la condition de leurs parents.

Cet avertissement, qui vise particulièrement les filles, pousse Mgr Langevin à se préoccuper davantage des petites écoles, à trouver des institutrices laïques mieux formées et à restreindre la fondation des couvents et des collèges: « Aucun curé, écrit-il, ne cherchera à établir un Couvent, encore moins un Collège ou une Académie, dans sa paroisse, avant d'avoir notre avis, qu'il se fera une obligation de suivre à la lettre sur ce point important ». Concrètement, il multiplie les efforts pour ouvrir des écoles primaires partout où le nombre des enfants l'exige, et cela malgré parfois la mesquinerie de certains commissaires d'écoles.

24. Le projet d'une École normale

En 1873, pour pallier au manque de bonnes institutrices dans les écoles du diocèse, Mgr **Jean Langevin** projette l'établissement à Rimouski d'une École normale: « La pénurie d'institutrices surtout, qui s'y fait beaucoup sentir, écrit-il le 15 novembre au ministre de l'Instruction publique, M. **Gédéon Ouimet**, me paraît rendre cette mesure d'une véritable urgence ».

L'évêque a déjà entrepris une démarche auprès de la Congrégation de Notre-Dame établie à Rimouski depuis 1855. Les religieuses accepteraient de « prendre des pensionnaires »; elles s'engageraient « à tenir les classes et à suivre le programme en vigueur à Québec ». Elles veulent bien aussi « s'occuper de l'école annexe des jeunes écolières pour l'enseignement pratique ». Enfin, si le Gouvernement optait pour un département d'élèves-instituteurs en plus d'un département pour élèves-institutrices, les sœurs accepteraient de recevoir en leur maison des professeurs laïques, ce qu'elles avaient refusé de faire à Montréal, quelques années plus tôt. Mgr Langevin entend

superviser lui-même toute l'opération. L'École normale de Rimouski serait donc « pour tout ce qui regarde la foi et les mœurs, et particulièrement pour le choix des livres, sous le contrôle direct et immédiat de l'autorité épiscopale ». Elle « serait dirigée par un Principal, qui devrait toujours être approuvé d'elle ».

Le projet arrive malheureusement à un bien mauvais moment: l'État provincial est pauvre. Le monde traverse alors la pire crise économique. Malgré les pressions exercées par le vicaire général **Edmond Langevin** sur son frère, le député Hector-Louis, l'*École normale de Rimouski* sombre vite dans l'oubli.

25. Les sœurs des Petites Écoles

Un an plus tard, en 1874, **Louise Turgeon**, la sœur d'Élisabeth, vient offrir à M^gr^ **Jean Langevin** ses propres services. En sa longue lettre du 9 février, elle exprime son intention de fonder à Rimouski une congrégation à laquelle ses sœurs, dont Élisabeth, pourraient se joindre un jour. Dans cette congrégation, un des trois groupes de personnes impliqués serait des « sœurs institutrices colonisatrices pour instruire les enfants », des garçons et des filles, Cette seule insertion dans la lettre de Louise aurait suffi, semble-t-il, pour que l'évêque autorise le projet et invite d'autres personnes pour la seconder. Ce serait là, pour M^gr^ Jean Langevin, ouvrir une voie à la venue d'Élisabeth à Rimouski.

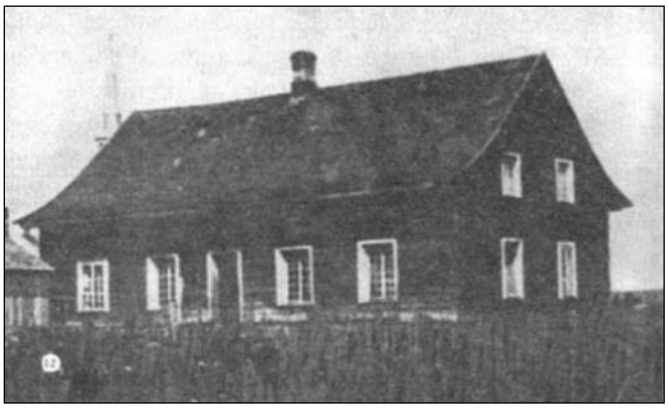

Maison de M^gr^ Jean Langevin qu'occupa Louise Turgeon et ses compagnes de septembre 1874 à janvier 1875, reprise par M^gr^ Langevin en janvier 1875 pour y loger sa sœur Marie-Antoinette et ses compagnes carmélites. Cette maison se trouvait située au fond du stationnement voisin de l'édifice Jules-A. Brillant sur la rue Jules-A. Brillant (autrefois rue Saint-Jean). Photographe inconnu. Archives des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire (ARSR).

À l'automne de cette année 1874, quatre femmes sont déjà rassemblées. L'évêque les rencontre le 22 novembre. Il procède alors aux nominations officielles, il exprime son intention de donner à la communauté le nom de « sœurs des Petites-Écoles », mais il ne partage pas vraiment les idées de Louise, qu'il vient pourtant de nommer supérieure. Il confie le groupe à la direction spirituelle de son Grand Vicaire, **Edmond Langevin**. Mais il conserve toujours l'espoir d'obtenir une réponse positive de son ancienne normalienne, Élisabeth.

L'année suivante, M^gr^ Langevin s'expliquait sur cette fondation : *Il y a un an, quelques pieuses filles se sont réunies avec mon approbation pour fonder un Institut destiné à former de bonnes institutrices pour les écoles ordinaires. Les curés se plaignent depuis longtemps qu'ils ne peuvent trouver assez de maîtresses d'école; que plusieurs d'entre elles n'ont aucune idée de la manière d'enseigner ni de conduire les enfants; qu'elles introduisent trop souvent dans les paroisses l'amour de la vanité et du luxe; qu'elles ne font l'école que provisoirement, sans goût, sans vocation, et abandonnent cet état à la première occasion qu'elles trouvent de se marier. J'ai donc cru qu'il serait très utile d'avoir un Institut qui préparerait des maîtresses dévouées, n'ayant aucune arrière-pensée, portant un costume simple et modeste, et retournant, chaque année à l'époque des vacances, à la communauté pour s'y retremper et s'y reposer.*

Dans cette lettre du 3 septembre 1875, M^gr^ Langevin demande aussi à ses prêtres d'*encourager cette maison naissante, en y envoyant de bons sujets, particulièrement des institutrices ayant déjà quelque expérience.*

26. Élisabeth Turgeon (1840-1881)

Au tout début de 1875, M^gr^ **Jean Langevin** reprend possession de la maison qu'en septembre 1874 il avait louée à **Louise Turgeon**. C'est que, de fait, il la destine à sa sœur **Marie-Antoinette** qui dans quelques jours viendra de Baltimore aux États-Unis s'y établir en compagnie de trois religieuses carmélites. Le 15 janvier, en plein hiver, Louise et ses compagnes doivent donc descendre la côte et emménager sur la rue St-Germain Est.

Maison Martin dite « Maison de la première communion » (15 janvier 1875 au 12 octobre 1875). Elle se trouvait située sur le stationnement qui est à l'est du 35 rue Saint-Germain Est (restaurant La Maison du Spaghetti). C'est là qu'Élisabeth fut accueillie le 3 avril 1875. Photographe inconnu. ARSR.

Mgr Langevin n'a jamais désespéré de voir s'établir un jour dans son diocèse **Élisabeth Turgeon**, cette institutrice originaire de Saint-Étienne de Beaumont, qu'il avait bien connue au temps où il fut Principal de l'*École normale Laval* de Québec. Aujourd'hui encore, il se souvient de la talentueuse normalienne qu'elle a été et de l'excellente éducatrice qu'elle est devenue. C'est pourquoi il veut lui confier la charge de former pour les besoins de son vaste diocèse de bonnes institutrices. En 1875, à une invitation pressante de sa part, Élisabeth se rend. Elle débarque à Rimouski le 3 avril, bien accueillie à sa descente du train, l'*Intercolonial*.

Élisabeth Turgeon. ARSR.

En 1875, **Élisabeth Turgeon** a 35 ans. Elle est enseignante, diplômée de l'*École normale Laval* où elle a obtenu en 1862 un diplôme d'enseignement pour école modèle. En 1863, elle débute sa carrière d'institutrice à Saint-Romuald, qu'elle poursuivra à Saint-Roch de Québec, puis à Sainte-Anne-de-Beaupré. À Rimouski, elle s'intègre donc à la petite communauté des *sœurs des Petites Écoles*. Elle en devient la « première supérieure » le 12 septembre 1879, jour d'une première profession religieuse célébrée dans l'Institut.

Communauté religieuse depuis 1879, les *sœurs des Petites Écoles* sont connues depuis 1891 sous le nom de *sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire*.

27. Un Carmel s'implante à Rimouski

Répondant surtout au désir de sa sœur Marie-Antoinette qui voulait se consacrer à la vie contemplative, Mgr **Jean Langevin** fait venir à Rimouski les Carmélites de Baltimore, aux États-Unis. Elles arriveront trois le 20 janvier 1875: la prieure, Sr **Joseph du Sacré-Cœur**, la sous-prieure, Sr **Michel de Jésus-Marie-Joseph**, et une novice de chœur, Sr **Marie de l'Incarnation**. Accueillies d'abord à l'évêché, elles s'installeront ensuite dans une maison que l'évêque avait achetée en 1871 pour loger les *sœurs de la Charité,* mais qu'occupaient depuis 1874 les *sœurs des Petites Écoles*.

Les débuts du Carmel rimouskois sont assez prometteurs; six jeunes filles vont joindre l'Ordre dont **Adèle Lemieux**, **Joséphine Parent**, **Marie Rouleau** et **Marie-Antoinette Langevin**. Bientôt découragées, tant par l'austérité des Règles du Carmel incompatibles avec les rigueurs du climat que par l'incurie dont faisait preuve la prieure et l'aversion qu'elle nourrissait à l'endroit des canadiens français, les six recrues québécoises vont se retirer l'une après l'autre. Plus personne ne viendra par la suite se joindre aux américaines.

Finalement, devant l'impossibilité d'assoir solidement l'œuvre, les fondatrices de Baltimore vont demander à l'évêque la permission de se retirer. Elles quitteront définitivement Rimouski le 27 juillet 1877.

28. La vocation de Marie Langevin

Marie-Antoinette, la sœur de Mgr **Jean Langevin**, est entrée au Carmel de Rimouski le 19 mars 1875, comme 2e novice de chœur, sous le nom de Sr **Thérèse-de-Jésus**. Très tôt cependant, Sr Thérèse commence d'avoir de sérieux doutes sur sa vocation. Voici ce que lui écrit son frère évêque le 2 août 1875:

Ma chère Sœur, je crois devoir te dire toute ma pensée sur ton état présent, et par écrit, afin que tu puisses y réfléchir sérieusement. […] D'abord, je suis persuadé de ta vocation à la vie de Carmélite […] tu ne dois prendre un parti si sérieux qu'après une épreuve suffisante, et lorsque ton état de trouble sera passé. Si c'est pour ne pas renoncer à ta propre volonté, je te le dis, je te le répète, c'est une ruse, un piège du démon: je ne sais ce qu'en adviendra! Je tremble pour toi, pour ton salut.

Cinq mois plus tard, la situation n'a pas changé. Son frère lui écrit le 3 janvier 1876:

Ma chère Sœur, voici mon dernier mot. Je n'ai point changé de conviction : je suis intimement persuadé que Dieu voulait la fondation de cette maison par toi. C'était un sacrifice héroïque qu'il te demandait, et tu l'avais fait courageusement. […] Encore une fois, tu es libre; sors quand tu voudras. Mais tu ne peux nous forcer à te dire ce que nous ne pensons pas, ni à trouver bonnes des raisons que nous considérons comme futiles. […] Sans doute tu auras à rendre compte de ta sortie au jugement de Dieu, comme de toutes les autres actions importantes de ta vie; […]. Mais si tu crois devoir quitter pour des motifs purs et surnaturels, c'est ton affaire.

Peu après, **Marie-Antoinette Langevin** quitte le Carmel.

29. Les élections provinciales de 1875

Dans le comté de Bonaventure, aux élections provinciales de 1875, la lutte se préparait entre le conservateur **Pierre-Clovis Beauchesne** et le libéral **John Robinson Hamilton**. Cette année-là, Mgr Langevin crut bon écrire à ses prêtres:

J'apprends qu'un certain marchand protestant pose sa candidature à la Chambre locale pour le comté de Bonaventure. Il me semble que nos intérêts religieux surtout seraient mal placés entre ses mains. Je désire donc que le clergé use de son influence prudemment mais activement, pour engager nos catholiques à ne pas le supporter.

Le clergé participa donc ouvertement à cette campagne électorale, de sorte que les journaux libéraux s'en plaignirent. Beauchesne l'emporta par une majorité de 70 voix, mais Hamilton et ses amis décidèrent de contester le résultat de l'élection devant les tribunaux en invoquant « l'abus d'influence du clergé ». En rendant son jugement le 19 décembre 1876, le juge **Louis-Napoléon Casault**, professeur de droit à l'université Laval, déclare les deux candidats inaptes à siéger pendant sept ans : Hamilton parce qu'il avait payé à boire le jour de l'élection et Beauchesne pour défaut de satisfaire aux conditions de propriété requises et abus d'influence de la part du clergé.

Vive réaction sans doute à l'évêché, chez les Langevin !

30. L'affaire Casault-Langevin

L'affaire Casault-Langevin consiste en une longue suite de tractations entreprises par M^gr^ **Jean Langevin** auprès de M^gr^ **Elzéar-Alexandre Taschereau**, de ses autres collègues dans l'épiscopat, auprès de Rome même, en réaction contre le jugement Casault qui blâmait le clergé rimouskois pour son influence indue dans l'élection du conservateur **Pierre-Clovis Beauchesne** en 1875.

M^gr^ Langevin voulait d'abord que le juge soit privé de sa chaire d'enseignement à l'université Laval « dans l'intérêt de la jeunesse et pour l'honneur de l'Université ». Ensuite, dans un mandement publié le 15 janvier 1877, il condamnait cinq propositions contenues dans le jugement Casault et déclarait « indignes des sacrements ceux qui soutiendraient ces propositions ou aucune d'elles, jusqu'à ce qu'ils les aient désavouées ». Il aurait bien souhaité recevoir l'adhésion de tous ses collègues dans l'épiscopat, mais ceux-ci se montrèrent plutôt tièdes et réticents devant le document. Leur attitude fit naître de la déception, voire les soupçons les plus noirs, dans l'esprit de M^gr^ Langevin, en particulier à l'endroit d'un ancien sympathisant, l'évêque de Sherbrooke, M^gr^ **Antoine Racine**.

Dans toute cette affaire, la solitude et la déception attendaient M^gr^ Langevin. Rome envoya un délégué, M^gr^ **George Conroy**, qui, le 13 octobre 1877, se fit le porte-parole de la Propagande: le juge Casault pouvait conserver sa chaire de droit à l'université. M^gr^ Conroy est lui-même à l'origine de la lettre pastorale des évêques du Québec en date du 11 octobre 1877, dans laquelle tout le clergé recevait des instructions précises sur la façon de se comporter en temps d'élections.

31. Le Chapitre des chanoines

Dix ans après la fondation du diocèse, M^gr^ **Jean Langevin** érige dans son église cathédrale un premier Chapitre de chanoines.

En en faisant l'annonce le 8 décembre 1877, il se dit heureux de pouvoir imiter en cette mesure le premier évêque de Québec, M^gr^ **François de Montmorency-Laval**. Celui-ci, nommé évêque en 1674 après avoir été vicaire apostolique pendant près de seize ans, avait attendu aussi dix ans avant d'ériger son Chapitre cathédral, le 6 novembre 1684.

Un Chapitre de chanoines est un collège de prêtres auquel il revient de rehausser l'éclat de certaines fonctions pontificales exercées par l'évêque dans sa cathédrale. Il lui revient aussi d'assister l'évêque dans la direction de son diocèse, de lui suppléer advenant son décès. *Quant à nous*, tient à préciser M^gr^ Langevin, *nous voyons dans l'établissement de notre Chapitre, un nouveau moyen de témoigner notre estime et notre confiance dans quelques-uns de nos prêtres les plus méritants, dont nous pourrons ainsi Nous assurer davantage les conseils et l'expérience*.

Le Chapitre de Saint-Germain de Rimouski est à l'origine constitué de onze prêtres dont un est revêtu d'une Dignité. On le nomme Prévôt du Chapitre. Parmi les dix autres, deux ont des offices particuliers; l'un est nommé chanoine théologal, l'autre chanoine pénitencier.

L'installation de ce Chapitre se fait donc solennellement à la cathédrale le mardi 15 janvier 1878. M^gr^ Langevin convie à cette « intéressante cérémonie » tous les membres du clergé qui peuvent s'y rendre.

32. Incendie du deuxième Séminaire

Construit de 1871 à 1876, l'édifice de pierre qui abritait le 2^e^ Séminaire avait été inauguré le 31 mai 1876 par de grandes réjouissances auxquelles tout l'épiscopat du Québec avait été convié. Cinq ans plus tard, le 5 avril 1881, tôt le matin, coup de foudre! Le toit du Séminaire près du dôme est en feu. L'alarme est sonnée et, dans la plus grande confusion, prêtres et collégiens s'affairent à sauver tout ce qu'ils peuvent: *tout est jeté pêle-mêle sur la neige, le vent d'ouest froid et glacé vient ajouter à la tristesse de la scène*, note un chroniqueur de l'époque. Quelques objets sont transportés provisoirement au couvent des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame qui accueillent les sinistrés avec grande générosité.

Incendie du 2e séminaire de Rimouski, le 5 avril 1881. *L'opinion publique*, Vol. 12, nº 18, 5 mai 1881, p. 207. (Voir aussi le Billet #558.) Source : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2069904?docsearchtext=incendie%20du%20s%C3%A9minaire

Les ruines du deuxième séminaire, 1881. Photographe : F.X. Labelle. BAnQ, Centre d'archives de Québec, Collection initiale, P600,S6,D5,P571.

Quelle décision prendre en pareille calamité? Réuni à l'évêché, le Conseil du Séminaire décide de renvoyer dans leurs familles les élèves dont les parents habitent les environs. Quant aux autres, ils seront logés dans des familles de Rimouski. Les prêtres et tous les grands séminaristes trouveront refuge à l'évêché.

Dès le 20 avril, les collégiens sont de retour dans la vieille église, le premier Séminaire qu'ils avaient quitté cinq ans auparavant. Ils ne s'y installent que pour quelques mois. En septembre 1882, on déménagera dans le couvent des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame (qui devient alors le 3e Séminaire) qu'elles avaient fait construire de 1873 à 1875 en prévision d'une École normale, projet qui, pour elles, ne s'est jamais concrétisé.

33. Premier bilan de Mgr Langevin

Le 15 janvier 1882, après quinze ans d'épiscopat**,** Mgr **Jean Langevin** fait un premier bilan. Il reconnaît qu'un siège épiscopal à Rimouski « a imprimé une très grande impulsion à cette partie du pays » et que « pour les deux comtés de Rimouski et de Témiscouata, cette impulsion a été singulièrement favorisée par la construction du Chemin de fer Intercolonial ».

Sous son impulsion, la colonisation a aussi fait des progrès remarquables. Il a pratiquement enrayé le fléau de l'émigration qui était apparu dans le diocèse vers les années 1870, beaucoup plus tard qu'ailleurs au pays. Plusieurs nouvelles paroisses ont été ouvertes, 30 au total. On compte alors 62 paroisses dans le diocèse.

De 1867 à 1882, la population est passée de 60 000 catholiques à 95 000, les communiants de 38 000 à 54 000. Quant au nombre de prêtres, il est passé de 44 à 94 (61 ont été ordonnés pour le diocèse dont 53 par Mgr Langevin). Enfin, durant cette période, le nombre des écoles a presque doublé, passant de 180 à 330.

34. Le Séminaire au bilan de 1882

On devine facilement la première œuvre mentionnée par Mgr **Jean Langevin** dans le bilan de ses quinze premières années à la tête du diocèse de Rimouski : «Commençons par le Séminaire», écrivait-il.

C'était, à mon arrivée, un simple collège industriel, qui avait 75 élèves. Après en avoir fait un collège classique et l'avoir fait reconnaître comme tel par le Département de l'Instruction publique, je l'ai érigé en Séminaire diocésain le 4 novembre 1870, et l'ai fait incorporer civilement, le 24 décembre suivant, par la Législature provinciale. Cependant, dès le 13 octobre 1867, j'y établissais canoniquement une Congrégation de la Sainte Vierge, qui était affiliée à celle du Collège romain le 17 janvier 1870. Le Grand Séminaire était affilié à l'Université Laval le 14 janvier 1869 et le Petit Séminaire le 17 avril 1872.

L'évêque n'est pas moins fier de rappeler que depuis 1867 le prix du Prince de Galles a été remporté trois fois dans les sciences par des élèves de cette institution.

35. Premier démembrement en 1882

En 150 ans, le diocèse a connu deux démembrements, le premier étant survenu quinze ans seulement après sa création.

Le **15 juin 1882**, le diocèse a vu non seulement tout le territoire situé sur la côte nord du fleuve depuis la Rivière Portneuf jusqu'à Blanc-Sablon, mais encore « le vaste pays qui s'étend de la hauteur des terres au nord du dit territoire jusqu'au détroit d'Hudson » se détacher pour former la Préfecture apostolique du Golfe Saint-Laurent.

Du coup, le diocèse perdait 4600 âmes, dont 4200 catholiques parmi lesquels se trouvaient environ 1000 Amérindiens. Le premier Préfet nommé allait être un prêtre du diocèse, M. **François-Xavier Bossé**, curé de Saint-Patrice de Douglastown.

Le **12 septembre 1905**, cette Préfecture apostolique est devenue le vicariat apostolique du Golfe Saint-Laurent, puis, le **24 novembre 1945**, le diocèse du Golfe Saint-Laurent. En 1960, ce diocèse change de nom pour devenir le diocèse de Hauterive. Enfin, avec la fusion des villes de Baie-Comeau et de Hauterive survenue en 1982, le diocèse de Hauterive est devenu celui de Baie-Comeau.

36. La ville de Rimouski après 1882

Siège d'un évêché depuis 1867, Rimouski qu'on dit encore « village » avait en 1871 une population de 1186 habitants.

En 1873, le chemin de fer - l'Intercolonial - atteint la région du Bas-Saint-Laurent. Mais on se rend vite compte que sans industrie la venue du chemin de fer ne peut suffire à stimuler le développement d'une région et la croissance d'une population. Rimouski compte 1417 habitants en 1881; sa population n'augmente que de 12 personnes entre 1881 et 1891. Comme la région qu'elle dessert et dont elle est le centre, Rimouski reste stagnante durant une très longue période.

Malgré plusieurs tentatives de la part des autorités locales, l'industrie ne s'y développe guère. Parmi les démarches restées infructueuses, mentionnons les représentations faites par le Conseil municipal en 1875 pour obtenir que les ateliers de réparation de l'Intercolonial soient établis à Rimouski plutôt qu'à Sainte-Flavie, puis celles faites en 1879 pour proposer le transfert à Rimouski des ateliers de Rivière-du-Loup et de Sainte-Flavie. Il n'y a donc pas qu'aujourd'hui qu'on cherche à déshabiller Pierre pour habiller Paul!

37. Les Sœurs du Bon-Pasteur à Matane

Les servantes du Cœur-Immaculé de Marie, communément appelées sœurs du Bon-Pasteur de Québec, sont venues dans le diocèse en 1883 et se sont établies à Matane.

Elles venaient tout juste d'hériter d'un riche marchand de l'endroit, écuyer et juge de paix, M. **Laurent-Nazaire Blais** (1826-1882). Celui-ci leur léguait sa fortune et sa propriété à la condition qu'elles s'établissent à Matane, Qu'elles y fondent « un couvent pour l'éducation des jeunes filles » et offrent « des bourses en faveur des jeunes filles pauvres ».

Une sœur de M. **Laurent-Nazaire Blais**, Marie-Zoé, de cinq ans son aînée, était du groupe des fondatrices. Elle avait prononcé ses vœux sous le nom de Mère St-Joseph, le 2 février 1856, en même temps que la fondatrice, M^me^ **François-Xavier Roy**, née **Marie-Geneviève Fitzbach** (1806-1885), et cinq autres compagnes.

Quelques années plus tard, un autre marchand important de Matane, **Édouard Lacroix**, alors retraité à Québec, suivit l'exemple de son compétiteur, M. **Laurent-Nazaire Blais**. Le 16 avril 1892, il céda par contrat à la communauté son ancienne résidence et une terre située au centre du village « à charge d'y faire construire, d'ici cinq ans au plus tard, une bâtisse de dimensions suffisantes et devant servir à l'éducation des jeunes filles de la paroisse Saint-Jérôme de Matane ».

Un nouveau couvent fut en effet construit près de l'église paroissiale. On procéda à sa bénédiction le 7 octobre 1896.

Chapitre 2
M^gr^ André-Albert Blais
1891-1919

38. M^gr^ André-Albert Blais, coadjuteur

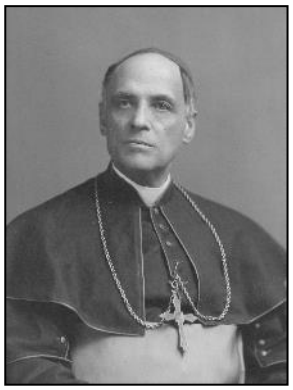

M^gr^ André-Albert Blais. AAR.

En 1889, épuisé après 22 ans d'épiscopat, M^gr^ **Jean Langevin** demande à Rome qu'on lui assigne un coadjuteur. Rome acquiesce et nomme **M^gr^ André-Albert Blais**.

Né à Saint-Vallier de Bellechasse le 26 août 1842, celui-ci avait fait ses premières études à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, à Québec et à Lévis. Il avait étudié la théologie au Grand Séminaire de Québec où il fut ordonné prêtre le 6 juin 1868. Après son ordination, il est d'abord vicaire à Sillery (1868), ensuite professeur au Collège de Lévis (1868-1869), puis au Séminaire de Québec (1869-1873).

En 1874, il partait pour Rome d'où il devait revenir en 1877 avec le grade de docteur en droit canonique. Il entre à l'université Laval. On dit que sa première leçon de droit canonique fut un événement dans le monde québécois de l'automne 1877: tout le corps universitaire voulut y assister de même que toute la haute société de Québec. En 1881, l'abbé Blais quitte sa chaire de droit canonique et effectue un autre séjour d'un an en Europe.

À partir de 1882 et jusqu'à ce qu'il soit nommé coadjuteur de Mgr Langevin le 28 décembre 1889, Mgr Blais est aumônier chez les *sœurs du Bon-Pasteu*r à Québec. Le 18 mai 1890, il est ordonné évêque dans la cathédrale de Québec par le cardinal **Elzéar-Alexandre Taschereau**.

39. Démission du premier évêque

Mgr **Jean Langevin** vécut ses trois dernières années dans l'affliction. Avec la mort de son frère Edmond le 2 juin 1889, il perdit son vicaire général, mais peut-être plus encore cet indispensable appui qui lui avait permis de traverser un règne souvent tumultueux, toujours difficile. À partir de ce moment, son mauvais état de santé physique et moral ne lui permit pas de faire face avec force et lucidité à la montagne de problèmes qui s'étaient accumulés tout au long de son administration. Selon les mots mêmes de son coadjuteur Mgr **André-Albert Blais**, c'est dans un « état de souffrance générale » que se trouvait alors le diocèse de Rimouski. Mis au courant de la situation, le préfet de la Propagande à Rome pria le cardinal **Elzéar-Alexandre Taschereau** de conseiller à Mgr Langevin l'abandon de ses fonctions épiscopales.

Le 12 décembre 1890, Mgr Langevin écrit donc au cardinal:

Si le Saint-Père désire me voir donner ma démission de ma charge pastorale entre ses mains, je suis prêt à me conformer à ses intentions sans aucunement hésiter, moyennant une pension convenable. La volonté du Pape me sera toujours sacrée et je serai heureux de pouvoir déposer ce lourd fardeau à ses pieds, après vingt-quatre années d'administration diocésaine.

Le 6 février 1891, par la démission de Mgr Langevin, le coadjuteur, Mgr **André-Albert Blais**, devient donc le deuxième évêque de Rimouski.

40. Mgr Louis-Jacques Langis, le troisième vicaire général

Sans préjudice à ses fonctions, comme on dit encore très souvent de nos jours, l'abbé **Louis-Jacques Langis** est nommé vicaire général de Mgr **André-Albert Blais** le 8 avril 1891.

Il était depuis 1883 curé de l'Isle-Verte, l'une des plus grosses paroisses du diocèse. Il le demeurera jusqu'en 1895, année où on ajoutera à sa tâche celle de procureur avec résidence à l'évêché. En 1899, sans préjudice à ses fonctions de vicaire général, on le nomme curé de Saint-Octave de Métis. Il y demeurera jusqu'au moment de sa retraite en 1913.

Mgr Louis-J. Langis. AAR.

Né dans la paroisse du Bic le 26 février 1843, **Louis-Jacques Langis** avait fait ses études classiques au Séminaire de Québec; il y obtint le prix tant convoité du Prince de Galles. C'est à Québec qu'il est ordonné prêtre le 6 juin 1868 et c'est dans le diocèse de Québec qu'il exercera d'abord son ministère, comme professeur au Séminaire, comme directeur du Collège de Lévis ou comme directeur du pensionnat de l'université Laval. En 1878, il revient à Rimouski où, sur une période de six ans, il occupe différentes fonctions: directeur des élèves, assistant-supérieur et supérieur au Petit Séminaire, professeur de théologie morale et directeur des séminaristes au Grand Séminaire.

Décédé le 8 mai 1916 à l'Hospice des sœurs de la Charité de Rimouski, Mgr **Louis-Jacques Langis** est inhumé sous le chœur de la cathédrale. Le 18 juillet 1867, avant que les bulldozers entrent dans l'église pour y commencer des rénovations, ses restes sont transférés dans le cimetière de Rimouski.

41. Mgr Blais et le troisième Séminaire

Quand il quitte ses fonctions épiscopales en 1891, Mgr **Jean Langevin** laisse son Séminaire dans un état pitoyable. Les années qui ont suivi l'incendie de 1881 ont été des plus pénibles. Relogé pourtant dans un nouvel immeuble, l'ancien couvent des *sœurs de la Congrégation de Notre-Dame*, le Séminaire reste encore criblé de dettes. Après dix ans, la maison était devenue si pauvre que les élèves avaient fini par s'en éloigner. Il fut même une année où on ne compta plus qu'une cinquantaine de pensionnaires. Pendant toutes ces années, le personnel s'en était aussi réduit…

Couvent des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, (1875 à 1882). Photographe inconnu. UQAR, Archives régionales. Collection de la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, Collection régionale de photographies.

Sous la direction du nouvel évêque, Mgr **André-Albert Blais**, un redressement va donc commencer de s'opérer. Celui-ci multiplie les efforts pour corriger d'abord la situation financière. C'est ainsi qu'il va céder au Séminaire la part diocésaine des indemnités versées par le gouvernement provincial à la suite du règlement de la « Question des Biens des Jésuites » en 1889. C'est une somme de 10 000 $. En plus de dons personnels, il va lui remettre aussi une contribution dite « Le Percentage des Fabriques ». Il encourage ensuite des levées de fonds; il favorise la mise sur pied de fondations. En 1891, il approuve la collecte dont le chanoine **J.-Omer Normandin** avait pris l'initiative. C'est même lui qui ouvre cette année-là la liste des souscripteurs avec un autre don personnel qu'on qualifie de « magnifique ».

42. Mort de Mgr Jean Langevin

Après l'abandon de ses fonctions épiscopales, Mgr Langevin se retire à Rimouski où il décède le 26 janvier 1892, âgé de 70 ans et 4 mois. Conservé dans un caveau sous la cathédrale, son corps sera inhumé dans le cimetière de Rimouski le 18 juillet 1967. C'est son vicaire général, Mgr **Louis-Jacques Langis**, successeur de son frère Edmond à ce poste qui, dans une lettre adressée à Mgr Blais en 1891, a le mieux fixé les traits caractéristiques de la personnalité de Mgr Langevin :

Tout est calme maintenant dans ces cellules habitées par le Dieu du tonnerre! Il n'y a que le carillon du téléphone qui puisse de temps à autre faire du tapage; mais cette voix criarde n'a rien qui puisse exciter les nerfs. C'est une poitrine dans un corps qui n'a pas ces yeux étincelants, avec des tourbillons étranges, qui foudroyaient les récalcitrants à la rubrique.

Malgré son ton humoristique, le texte campe bien ce personnage sévère et autoritaire qu'a été Mgr **Jean Langevin**, le premier évêque du diocèse.

43. Création de 29 nouvelles paroisses

Au moment où Mgr **André-Albert Blais** devient le 2e évêque de Rimouski, le diocèse compte déjà 69 paroisses. Il y en a 24 sur cette partie du territoire qu'occupe aujourd'hui le diocèse de Gaspé et 45 dans les limites actuelles du diocèse de Rimouski.

Les dernières paroisses à avoir été érigées par Mgr Langevin entre 1882 et 1891 furent celles de **Pointe-au-Père** en 1882, de **Saint-Damase** en 1884, de **Saint-Hubert**, **Saint-Valérien** et **Ville-Dégelis** en 1885, de **Saint-Cyprien** en 1886, d'**Amqui** et de **Val-Brillant** en 1889.

Sous l'épiscopat de Mgr Blais, de 1891 à 1919, 29 nouvelles paroisses ont été créées dont 20 sur le territoire actuel du diocèse de Rimouski. Il y eut **Sayabec** en 1894, **Causapscal** en 1896, Saint-Laurent de **Matapédia** et **Saint-Luc** de Matane en 1903, **Mont-Joli** en 1905, **Cabano**, **Saint-Eusèbe** et **Rivière-Trois-Pistoles** en 1906, **Lac-au-Saumon** et **Saint-Léon-le-Grand** en 1907, **Saint-André-de-Restigouche** en 1909, **Sainte-Florence** en 1910, **Les Méchins** et **Saint-Léandre** en 1911, Saint-Antoine-de-**Padoue** en 1912, **Rivière-Bleue** en 1914, **Price** (Saint-Rémi-de-Métis) en 1916, **Les Hauteurs** (Saint-François-Xavier) et **Sully** (Saint-David) en 1918, **Lac-Humqui** (Saint-Zénon) en 1919.

De 1891 à 1919, sur le territoire qu'occupe aujourd'hui le diocèse de Gaspé furent aussi créées les paroisses d'Anse-aux-Gascons, de Chandler, de Cloridorme, de Saint-Alphonse-de-Caplan, de Saint-Joachim-de-Tourelle, de Saint-Jules-de-Cascapédia, de Saint-Majorique, de Saint-Omer et de Saint-Siméon.

44. Un bon cheval pour l'Évêché

Une lettre du vicaire général à Mgr Blais témoigne du soin qu'il apporta en 1893 au choix d'un cheval pour l'Évêché. Celui-ci rencontre un jour le curé de Saint-Vallier qui lui offre la bête qui pourrait peut-être convenir. Voici ce qu'il écrit à Mgr Blais le 22 août:

J'ai rencontré sur les chars votre ami M. Rainville [...]. *Je lui ai parlé de mon désir d'acheter un bon cheval pour Mgr l'Évêque de Rimouski. Il m'a dit qu'il avait un très bon cheval de 6 ans, rouge, crin noir, pesant 1500 livres, très bon, pas peureux, pas très vaillant, mais assez, pense-t-il, pour un évêché... C'est un beau cheval élancé. Il le donnerait à Votre Grandeur pour $120.* [...]. *Je ne sais si vous vous rappelez avoir vu ledit cheval; c'est lui qui vous a descendu des chars la dernière fois que vous êtes arrêté à Saint-Vallier. Vous avez là un frère qui connaît bien le cheval et qui pourrait vous renseigner. Ne croyez-vous pas qu'il serait à propos que vous lui écriviez? Vous voudrez bien me dire un mot de ce que vous pensez sur la question. Je prends autant de renseignements que possible pour vous faire faire un bon achat.*

Que s'est-il passé ensuite? Les vieux livres de comptes accusent, cette année-là, une dépense de 130 $ pour l'achat d'un cheval et une autre de 7,50 $ pour son transport par l'Intercolonial.

45. Communautés religieuses féminines

Sous l'épiscopat de Mgr **André-Albert Blais**, les deux premières communautés religieuses féminines à venir s'établir dans le diocèse furent celle des *Petites Sœurs de la Sainte-Famille* en 1902 et celle des *Filles de Jésus* en 1903.

Érigée canoniquement en 1895, la congrégation des *Petites Sœurs de la Sainte-Famille* avait été fondée à Memramcook au Nouveau-Brunswick en 1860, puis transférée à Sherbrooke au Québec en 1895. En réponse à l'appel de Mgr Blais qui désire leur confier les services de cuisine et d'entretien de l'évêché, les premières sœurs arrivent à Rimouski le 5 décembre 1902. La communauté s'y est trouvée présente et active jusqu'en 1994. En 1904, elles acceptaient de remplir au Petit Séminaire les mêmes fonctions qu'à l'évêché. Elles y seront en service pendant soixante-deux ans.

Les *Filles de Jésus* appartiennent à une communauté française fondée en Bretagne en 1834. Chassées de France par les persécutions du début du siècle, elles arrivent au pays en 1902, offrant leurs services dans le domaine de l'éducation et de l'hospitalisation. Dans le diocèse, elles s'établissent à Notre-Dame-du-Lac dès 1903 et à Pointe-au-Père en 1904 où elles ouvrent un pensionnat. Deux couvents seront par la suite fondés, l'un à Sayabec en 1905, l'autre à Sainte-Blandine en 1910.

46. Construction d'un deuxième évêché

Le premier évêché avait été construit en 1870, trois ans après l'arrivée du premier évêque, Mgr **Jean Langevin**. C'était une maison en brique, haute de trois étages avec sous-sol, attenante au mur ouest du presbytère de la paroisse Saint-Germain. Dans les dernières années de son épiscopat, Mgr Langevin avait pensé agrandir sa résidence, mais son projet n'eut pas de suite.

L'ancien et premier évêché, [avant 1922]. (À droite de l'ancien presbytère, vous avez l'édicule qui servait de chapelle.) Photographe : L.O. Vallée. AAR.

C'est Mgr **André-Albert Blais** qui, au printemps de 1901, dix ans après qu'il eut succédé au premier évêque, prit la décision, non pas d'agrandir le vieil évêché, mais de le remplacer par un nouvel édifice. Il avait confié la préparation des plans à **Jos. J.B. Verret**, de Sherbrooke, qui était déjà à faire exécuter des travaux d'agrandissement à la cathédrale. Cet architecte travaillera en collaboration avec M. le chanoine **Georges Bouillon** d'Ottawa, un rimouskois d'origine.

La construction de l'actuel l'évêché, 1901. Photographe inconnu. Musée régional de Rimouski, Groupe de fonds Clément Claveau, N.A.C. : HR-13450

Le nouvel évêché, construit au coût de 42 000 $, s'élèvera sur le coteau Saint-Jean, loin de ce qui formait alors le cœur du vieux Rimouski. Les travaux s'étendront sur deux ans. Mgr Blais en prendra possession le 23 mars 1903. Sur l'archevêché, voir l'ANNEXE 8.

47. Communautés religieuses masculines

Sous l'épiscopat de Mgr **André-Albert Blais**, les premières communautés religieuses masculines à venir s'établir dans le diocèse furent celles des *Frères Mineurs Capucins*, des *Pères Eudistes* et des *Frères de la Croix de Jésus*.

Les premiers sont venus en 1894 et se sont installés à Sainte-Anne de Ristigouche, dans l'actuelle Gaspésie. Quant aux *Pères Eudistes*, qui étaient au pays depuis 1890, ils sont venus à Pointe-au-Père en 1903. Il y avait là déjà une petite chapelle que Mgr Langevin avait bénie en 1894, la dédiant à sainte Anne. On avait commencé d'y faire chaque année en juillet une neuvaine de prières et on y venait en pèlerinage de tous les coins du diocèse.

Les *Frères de la Croix de Jésus* sont arrivés aussi en 1903, chassés de France par des lois qui atteignirent toutes les communautés religieuses. Ils étaient une vingtaine, des profès et des novices. Mgr Blais les avait accueillis avec beaucoup de bienveillance. « Nous sentions déjà le pressant besoin pour le diocèse d'une communauté d'hommes vouée à l'instruction des jeunes gens », reconnaîtra-t-il le 30 octobre 1916. Une fois bien implantée à Rimouski, la communauté se verra confier en 1907 l'école des garçons.

48. Les Frères de la Croix de Jésus

Quand les *Frères de la Croix de Jésus* sont arrivés à Rimouski le 25 mai 1903, Mgr Blais leur avait donné pour résidence provisoire l'ancien évêché. Voir les Billets 46# (photo) et #81.

L'année suivante, il leur fait don d'un vaste terrain situé sur la propriété de l'évêché au sud du chemin de fer. Sur ce terrain, qu'occupe aujourd'hui le Grand Séminaire, les Frères construisent de leurs mains leur maison-mère et leur noviciat. Inauguré le 6 mai 1905, l'édifice sera détruit de fond en comble par un incendie le 18 octobre 1916. Dès l'année suivante, les Frères font transporter sur ces ruines une biscuiterie abandonnée; ils la transforment et en font leur résidence. En 1918, ils y ajoutent une chapelle et en font à nouveau leur noviciat et leur maison-mère.

Pendant toutes ces années, la communauté se recrute « discrètement mais sûrement », note Mgr Blais le 30 octobre 1916. Malheureusement, quatre ans plus tard, au mois de juillet 1920, cent ans après sa fondation à Lyon en France, la communauté doit quitter définitivement Rimouski. Les Frères abandonnent leur propriété à la Corporation épiscopale pour la somme de 14 522,33 $.

49. École chrétienne et catholique

Au début du siècle, les évêques du Québec veulent déjà maintenir partout l'*École chrétienne et catholique*. Mgr **André-Albert Blais** est celui qui l'a le mieux définie. Il écrit le 20 janvier 1904:

L'école chrétienne et catholique, c'est celle dont nous avons l'honneur et l'inestimable avantage de jouir dans toute l'étendue du territoire de notre province, par la grâce de Dieu et au nom de la loi; c'est donc l'école où règne Jésus-Christ, notre rédempteur, notre roi, notre maître, le Seigneur du ciel et de la terre, le roi de tous les siècles, le maître et le juge de tous les hommes, la lumière, la vie et le salut du monde qui croit en lui. […] C'est l'école où le maître a le droit, la liberté et le devoir de prier sans ombrage, de parler de Dieu sans embarras, d'instruire et de former dans le respect et l'amour de notre sainte religion des enfants chrétiens qui croient, qui pensent, qui parlent et qui prient comme lui.

Mgr Blais conclut ainsi son Mandement:

La seule vraie école qui nous convienne, c'est donc bien l'école chrétienne et catholique avec le crucifix qui la décore, la prière par laquelle on commence et on termine chaque classe, son programme d'étude et d'enseignement de matières qui élèvent l'esprit et développent les aptitudes sous l'égide de la foi sans alliage, et le catéchisme qui en est la principale leçon.

50. Le quatrième Séminaire de Rimouski

Pour le Séminaire de Rimouski, les années qui suivent l'incendie de 1881 ne sont pas des plus heureuses. De 1882 à 1892, le Séminaire connaît en effet ses pires épreuves: une désaffection de la part des élèves, un manque de ressources humaines et financières. Faute d'argent, les travaux d'aménagement de l'ancien couvent des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ne s'effectuent qu'au ralenti. En 1892, l'aile des classes de Lettres n'offre encore que des murs de crépi grossier.

Sous l'épiscopat de Mgr **André-Albert Blais**, dans ses premières années, grâce sans doute à des legs nombreux et généreux et à des fondations opportunes, les finances du Séminaire vont se rétablir. Les efforts faits pour attirer un plus grand nombre d'élèves vont aider aussi à augmenter les revenus. Les études surtout retrouvent leur valeur, à ce point qu'on se trouve forcé au début du XXe siècle de doubler l'espace disponible pour recevoir les aspirants. En 1905, une aile de quatre étages doit être en effet ajoutée au vieux couvent.

Le 4e séminaire, août 1918. Photographe inconnu. ARSR, 198.420,R-50.

Ce 4e Séminaire – l'ancien couvent acheté aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame en 1882, auquel a été adjointe l'aile D'Amours (à gauche) en 1905 – gardera sa physionomie jusqu'aux années qui suivront la première grande guerre. Il deviendra à ce moment-là urgent de procéder à un nouvel agrandissement.

51. Une École normale pour filles

C'est Mgr **André-Albert Blais** qui finalement réalise le rêve de son prédécesseur de voir s'implanter dans le diocèse une première École normale pour filles. Dans un mémoire présenté au secrétaire de la province le 15 novembre 1903, celui-ci reprend le projet formulé par Mgr Langevin trente ans plus tôt, le 15 novembre 1873. Comme lui, il fait valoir « la nécessité et l'urgence de la fondation d'une école normale de filles à Rimouski pour

le bien de la formation des jeunes filles qui se destineront à devenir institutrices dans les régions éloignées ». Il pense à la Gaspésie en particulier. Il manifeste aussi clairement son intention de faire appel aux Ursulines de Québec pour assumer la direction de l'établissement.

Au mois de mars 1904, lorsqu'il frappe à la porte du Monastère des Ursulines de Québec, M^gr **André-Albert Blais** n'arrive certes pas en étranger… Celui-ci en effet s'était acquis de profondes sympathies à l'époque où, jeune professeur au séminaire de Québec, il célébrait chaque dimanche la messe dans la chapelle de la communauté, à titre d'assistant-chapelain (1878-1880).

Cette même année, le 21 juin, en présence de M. **Amédée Robitaille**, secrétaire de la province de Québec, les Ursulines, représentées par sept membres de leur chapitre, s'engagent envers le gouvernement « à fonder, établir et maintenir en leur couvent, à Rimouski, une École normale de filles sous le nom de *l'École normale des filles de Rimouski* ».

52. Le terrain offert par M^gr Blais

Le 29 juillet 1904, M^gr **André-Albert Blais** passe contrat devant le notaire **Louis-de-Gonzague Belzile** de Rimouski et, avec procuration reçue des Ursulines, achète le terrain où seront bientôt construits le Monastère et l'École normale. M^gr Blais agit alors en leur nom et paie de ses deniers.

Le donateur décline alors ses intentions : *... pour exprimer le vif intérêt qu'il porte à la cause de la vie religieuse, de l'éducation chrétienne et de la vie intellectuelle dans la ville et le diocèse de Rimouski, à la condition que les Révérendes Sœurs ursulines y établissent et maintiennent à perpétuité pour les fins de sa destination, un monastère de leur Ordre, qui a fourni les premières institutrices et éducatrices de jeunes filles au Canada, depuis les premiers temps de la fondation de cette colonie.*

53. L'emplacement du Monastère-École

Le choix de l'emplacement pour le Monastère-École nécessite l'intervention des religieuses qui n'étaient pas encore venues à Rimouski. S'y présenteront à la fin d'août 1904 : la future supérieure, Mère *Marie-de-la-Présentation* (**Angéline Leclerc**), la supérieure du monastère de Québec, Mère *Sainte-Aurélie* (**Eugénie Roy**) et son assistante, Mère *Marie-de-l'Assomption* (**Georgiana Létourneau**). Voyageant avec leur aumônier, M. **Charles-Édouard Gagné**, elles monteront sur l'Intercolonial et feront en six heures le trajet Lévis-Rimouski. Le carrosse de l'évêque et son cocher les attendaient à la gare.

Le carrosse de M^gr Blais amenant M^gr Charles-Eugène Parent aux Fêtes soulignant le 50^e anniversaire du Monastère des Ursulines (1956). Photographe inconnu. Archives des Sœurs Ursulines de l'Union canadienne (AOSU).

À leur arrivée, les religieuses seront conduites chez les Sœurs de la Charité et l'abbé Gagné, leur guide, sera reçu à l'évêché. Le lendemain, M^gr Blais leur fera visiter le terrain où sera érigé le Monastère-École. C'est évidemment celui où se retrouve aujourd'hui l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) . On s'entendra à ce moment-là sur son emplacement.

54. Le Monastère-École enfin construit

Le *Progrès du Golfe* du 4 mai 1906 informe ses lecteurs de l'arrivée, le 1^er mai, des deux premières religieuses : *Marie-de-la-Présentation* (**Angéline Leclerc**) et *Marie-de-l'Assomption* (**Georgiana Létourneau**).

Neuf autres religieuses viendront plus tard, rejoignant leur supérieure pour former avec elle l'équipe de fondation : **Marie Thibault** (Saint-Cyrille, jusqu'en 1912), **Térésa D'Arcy-Duggan** (Marie-de-Jésus, jusqu'en 1914), **Amélie C.-Lislois** (Saint-Étienne, jusqu'en 1920), **Blanche Goulet** (Sainte-Catherine-de-Sienne, qui sera fondatrice de Gaspé), **Atala Ouellet** (Saint-Jean-Berchmans, jusqu'à son décès en 1946), **Laura de Châtigny** (Marie-du Bon-Conseil, jusqu'en 1911), **Eugénie Paradis** (Saint-Vincent-de-Paul, jusqu'en 1919), **Adéline Desrochers** (Sainte-Candide, jusqu'en 1908) et **Florida Beaupré**, (Saint-Siméon, jusqu'en 1912).

Le Monastère et l'École normale en 1906. Photographe inconnu. AOSU.

En mai 1906, la construction du Monastère-École n'était pas encore terminée; on en était à la finition intérieure. Du côté de l'École normale, tout sera prêt pour la rentrée du 14 septembre. On y accueillera alors 97 élèves, soit 66 pensionnaires et 31 externes. De 1906 à 1969, on y décernera 3585 brevets d'enseignement, tant élémentaires que complémentaires et supérieurs.

Quant au Monastère, il sera inauguré le 25 juillet, M^gr **André-Albert Blais** y présidant une messe solennelle. Un dîner communautaire sera ensuite servi chez les *sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire*, leurs voisines sur ce coteau qui domine Rimouski. Le 8 décembre, M^gr Blais signe enfin le décret d'érection canonique du cloître et du noviciat… Les religieuses enseignantes y vivront donc en perpétuelle clôture, sous la Règle de Saint-Augustin réformée. Des aspirantes à la vie religieuse pourront aussi y entrer et faire leur noviciat. L'une des premières à le faire sera d'ailleurs une Rimouskoise, **Catherine Lepage**, connue sous le nom de Mère *Marie du Sacré-Cœur*.

55. Premier Principal de l'École normale

Le premier Principal appelé par M^gr André-Albert Blais à diriger l'École normale de Rimouski fut l'abbé **François-Xavier Ross**, un prêtre du diocèse né à Grosses-Roches le 7 mars 1869. Il est alors âgé de 37 ans.

Cette nomination survient le 28 juillet 1906, alors que l'abbé Ross rentre de Rome où il vient de terminer à l'université Apollinaire (aujourd'hui l'université du Latran) des études de droit canonique, obtenant une licence en 1905, puis un doctorat le 19 juin 1906.

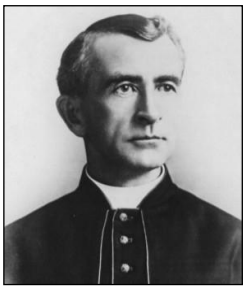

L'abbé F.-X. Ross. AAR.

En 1890, **François-Xavier Ross** entre au Grand Séminaire de Québec et amorce des études en théologie. Mais dès l'année suivante, M^gr Blais le ramenait à Rimouski et le nomme surveillant au Petit Séminaire et professeur d'arithmétique et d'algèbre. En 1892, alors que ses études sont à moitié terminées, M^gr Blais l'ordonne sous-diacre et en fait son secrétaire. Pendant quatre ans, celui-ci l'accompagne dans ses tournées de confirmation.

Dans cette première École normale, dira-t-il en 1906 : *on ne forme pas exclusivement des institutrices, mais premièrement des femmes chrétiennes selon toute la force que peuvent prendre ces deux mots si bien faits pour se compléter mutuellement : femme et chrétienne*. Un lettré d'expérience, M. **Maurice Lebel**, lui rendra plus tard ce témoignage : *L'École normale de Rimouski, sous l'habile direction de ce pédagogue de grande classe qu'était M^gr Ross, s'imposa d'emblée à l'attention des éducateurs de la province et ne tarda pas à servir de modèle aux autres institutions du même genre*. (Voir aussi le Billet #100).

56. Le coût des études en 1907

Le 15 mai 1907, M^gr **André-Albert Blais** fixe dans un règlement le prix de la pension et de quelques cours particuliers proposés aux jeunes filles dans les couvents de son diocèse. C'est ainsi qu'il en coûtera désormais 6 $ par mois pour vivre chez les sœurs de la Charité à Rimouski, et dans tous les autres pensionnats du diocèse. Pour l'enseignement de certaines spécialités, les prix suivants sont établis: 3 $ par mois pour l'enseignement de la peinture sur porcelaine, 2 $ pour le piano et la peinture à l'huile, 1 $ pour le dessin au crayon et à l'aquarelle, 0,50 $ pour la clavigraphie, la sténographie et le solfège.

En présentant ce règlement à ses prêtres, l'évêque pense bien pouvoir compter sur eux pour en défendre le contenu auprès des parents. Il leur fournit même un argument : *une pension de six piastres par mois ne représente qu'un déboursé de vingt sous par jour…* Il précise même:

Pour vingt sous par jour, chaque élève a droit à ses trois repas; elle occupe une partie de maison construite et entretenue à des frais de plus en plus considérables à tous égards, et cette même élève reçoit de plus son éducation et son instruction, en suivant le cours élémentaire ou modèle ou académique.

57. Le *couvent neuf* du Saint-Rosaire

Chaque année, le 18 novembre, les **Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire** à Rimouski prennent le repas du soir à la seule lueur des lampes à pétrole, avec sur leur table de la morue salée, des grillades de lard, des pommes de terre en robe des champs (avec la pelure), des oignons frits et de la tarte à la « bisse » (à la mélasse). Elles font ainsi mémoire du premier repas pris en 1907 par leurs devancières dans ce **couvent neuf** qu'elles-mêmes avaient fait construire sur le coteau.

Le « couvent neuf » des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire (1904-1907). La photo est de 1908. Photographe inconnu. ARSR.

Le terrain avait été acheté de M. **Herménégilde Sirois** dix ans plus tôt, soit le 20 avril 1897. Après qu'on eut signé le contrat le 10 juin 1904, les travaux de construction allaient donc pouvoir s'amorcer le 12 juillet. Deux mois plus tard, le 11 septembre, M^gr^ **André-Albert Blais** bénissait la pierre angulaire. En 1907, le bâtiment est complété, du moins à l'extérieur. Pour ce qui est de l'intérieur et pour les dépendances, on y viendra progressivement.

Le 18 novembre 1907, les sœurs vont donc quitter dans l'après-midi le **vieux couvent** - l'actuel Musée régional - où elles demeuraient depuis avril 1883, mais où elles avaient habité déjà, du 20 octobre 1876 au 13 avril 1881, cohabitant même pendant quelques semaines avec les sinistrés du Petit Séminaire. (Voir aussi le Billet #499).

M^gr^ **André-Albert Blais** les avait bien appuyées dans ce projet qu'on évaluait à l'époque à 34 000 $. Dans un mandement du 20 janvier 1904, il invitait tous les diocésains à les soutenir financièrement:

Le 12 septembre (...) marquera le vingt-cinquième anniversaire de la première profession religieuse dans l'institut. Cette date anniversaire (...) serait d'autant plus chère et plus mémorable pour toutes, que la richesse de vos offrandes unies à leurs modiques épargnes, leur permettrait de jeter alors, avec espérance, jubilation et actions de grâces, les fondations de leur nouveau couvent.

Enfin, ce **couvent neuf**, les **Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire** l'habitaient toujours au moment de la rédaction de ces lignes. Mais trois fois il sera agrandi : l'aile de l'est en 1939-1941, l'aile de l'ouest avec la chapelle en 1957-1959 et l'aile plus à l'ouest encore avec le centre de soins de santé en 2009-2011. (Voir aussi les Billets #499 et #699. 2/).

58. Une crise au Séminaire en 1907

Plus discrète que celle de son prédécesseur, la surveillance de M^gr^ **André-Albert Blais** sur le Séminaire diocésain n'engendre pas moins de tensions.

En 1907, elle aboutit à un véritable affrontement. Le conflit éclate à propos de la nomination d'un directeur au Grand Séminaire. Le conseil que présidait l'abbé **Pierre Banville** suggère à l'évêque deux noms de prêtre. M^gr^ Blais n'en retient aucun et nomme plutôt le chanoine **Joseph-Omer Normandin**, alors âgé de 72 ans. Outré, le conseil refuse cette nomination qu'il juge contraire aux intérêts des jeunes séminaristes et demande à M^gr^ Blais de mieux considérer les suggestions qui lui furent faites. L'évêque maintient sa décision et, jetant de l'huile sur le feu, nomme sans consulter le supérieur l'abbé **François-Xavier Ross** professeur au Grand Séminaire, sans préjudice à ses fonctions de Principal de l'École normale.

Puisqu'il ***est moralement impossible, spécialement dans les circonstances actuelles, de maintenir la paix et d'assurer le bon fonctionnement de la maison***, tous les membres du conseil présentent à l'évêque leur démission. M^gr^ Blais en profite pour faire le ménage; il accepte quelques démissions dont celle de l'abbé **Pierre Banville**, le président, et il en convainc d'autres de demeurer en poste. Informée de cette situation, la Délégation apostolique à Ottawa blâmera discrètement l'évêque.

59. Les premières Caisses populaires

Le Mouvement des Caisses populaires Desjardins voit le jour à Lévis le 6 décembre 1900 dans la maison d'**Alphonse** et de **Dorimène Desjardins**. La première Caisse à être créée dans le diocèse de Rimouski fut celle de la paroisse de **Saint-Germain** en 1908. Elle loge alors à la même adresse que la Banque Canadienne Nationale, soit au 44 de l'Avenue de la cathédrale.

En 1909, le 26 septembre, une deuxième Caisse allait être établie à **Saint-Ulric**. Là comme presque partout ailleurs l'initiative de la fondation revient au curé de la paroisse, M. **Pierre-Célestin Saindon**. *Le Progrès du Golfe* le reconnaît dans son édition du 8 octobre : ***N'écoutant que son zèle et son désir de faire le bien matériel même de ses paroissiens,*** [M. Saindon] ***a généreusement pris l'initiative de cette œuvre destinée à faire d'innombrables bienfaits tant au point de vue de l'épargne que du crédit agricole à toute la paroisse. (...) Comme il doit être fier et heureux de l'enthousiasme général avec lequel on a répondu à son appel***.

Le fondateur des Caisses, M. **Alphonse Desjardins**, avait lui-même pris une part active à cette fondation. ***Nous [lui] devons nos félicitations pour le bien qu'il fait dans nos campagnes***, écrivait-on déjà le 1^er^ octobre.

Enfin, les années passent, et d'autres caisses voient le jour. Le 29 juillet 1937, treize d'entre elles signent la déclaration de fondation de *l'Union Régionale des Caisses Populaires Desjardins du Diocèse de Rimouski*. Ce sont les caisses de Saint-Germain (1908), du Bic (1925), de Saint-Valérien (1927), de Mont-Joli (1928), de Saint-Éloi (1933), de Sainte-Félicité (1934), de Saint-Alexis de Matapédia (1934), de Sainte-Rita (1935), de Saint-Simon (1936), d'Amqui (1937), de Causapscal (1937) et de Saint-Mathieu (1937).

60. Un portrait de curé en 1913

En première page, dans son édition du 6 juin 1913, l'hebdomadaire *Le Progrès du Golfe* trace du curé ce portrait qu'il va reprendre tel quel, cinq ans plus tard, dans son édition du 24 mai 1918 :

Il est un homme dans chaque paroisse qui n'a point de famille, mais qui est de la famille de tout le monde: qu'on appelle comme témoin (...) ou comme agent dans tous les actes les plus solennels de la vie civile; sans lequel on ne peut naître ni mourir; qui prend l'homme au sein de sa mère et ne le laisse qu'à la tombe; qui bénit ou consacre le berceau, la couche conjugale, le lit de la mort et le cercueil; un homme que les petits enfants s'accoutument à aimer, à vénérer et à craindre; que les inconnus même appellent « mon père », aux pieds duquel les chrétiens vont répandre les aveux les plus intimes, leurs larmes les plus secrètes; un homme qui est le consolateur, par état, de toutes les misères de l'âme et du corps, l'intermédiaire obligé de la richesse et de l'indigence; qui voit le pauvre et le riche frapper tour à tour à sa porte, le riche pour y verser l'aumône secrète, le pauvre pour la recevoir sans rougir; qui n'étant d'aucun rang social tient également à toutes les classes; (...); un homme qui sait tout, qui a le droit de tout dire, et dont la parole tombe de haut sur les intelligences et sur les cœurs, avec l'autorité d'une mission et l'empire d'une foi toute faite!

Pourrait-on imaginer qu'une centaine d'années plus tard un hebdomadaire d'ici (ou d'ailleurs) puisse, à la une, esquisser un tel portrait ?

61. Mgr F.-X. Ross, 4e vicaire général

Le 1er juillet 1914, Mgr **André-Albert Blais**, le 2e évêque, choisit comme vicaire général le chanoine **François-Xavier Ross** qu'il avait nommé sept ans plus tôt professeur au Grand Séminaire, sans préjudice à ses fonctions de Principal de l'École normale.

Mgr Blais en effet ne tarit pas d'éloge envers cet homme. Voici ce qu'il écrit à ses prêtres le 28 juin 1914:

Vous savez tous comme moi la piété et la dignité, la fidélité au devoir, l'urbanité, le tact, la discrétion et la prudence, les qualités du cœur et les dons de l'esprit, la science, l'expérience et le dévouement de ce prêtre distingué, qui a d'abord rempli parfaitement l'office de Secrétaire de son Évêque durant plusieurs années, qui a subséquemment dirigé et administré avec succès de jeunes paroisses et s'est fait honneur à lui-même, ainsi qu'à l'institution importante et florissante de notre École Normale dont il est Principal depuis sa fondation, par la sagesse de sa direction, l'efficacité de son enseignement et l'activité de son zèle. Ainsi, tout en gardant dans vos cœurs reconnaissants, le souvenir de celui qui l'a précédé auprès de votre Évêque dans le gouvernement et l'administration du diocèse, je compte avec bonheur, qu'au même titre, vous vous plairez à prêter à son successeur le plein concours de votre confiance et de votre bon vouloir.

Mgr **François-Xavier Ross** succédait alors à Mgr **Louis-Jacques Langis**, « grand vicaire » du diocèse depuis 1891.

62. Le naufrage de l'*Empress of Ireland*

Les personnes les plus âgées parmi nous se souviennent d'avoir entendu parler de cette catastrophe, la plus tragique dans les annales de la navigation sur le Saint-Laurent. Elle fit plus d'un millier de victimes dont la mémoire est perpétuée à Pointe-au-Père par un monument dédié aux naufragés.

Le Séminaire de Rimouski, dans sa chronique de 1914, rapporte ainsi les faits:

29 mai. - Une catastrophe qui égale celle du « Titanic » vient de jeter la consternation dans la population. Ce matin, à 2 heures, au large de Rimouski, l'EMPRESS OF IRELAND, le splendide paquebot du Pacifique Canadien, est venu en collision avec le charbonnier norvégien, « le STORSTAD » et a sombré immédiatement, engloutissant au fond du fleuve plus de mille passagers. La scène du désastre est couverte de cadavres que ramassent les sauveteurs. Les blessés sont également très nombreux. Le deuil est général.

Le chroniqueur glisse ensuite cette réflexion: ***Hélas! que l'humanité est fragile!***

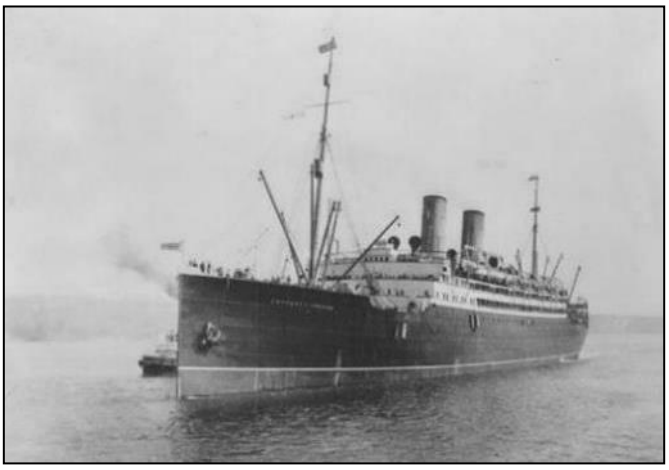

L'*Empress of Ireland* coulé au large de Pointe-au-Père. Bibliothèque et Archives Canada, PA-116389.

Le 13 juin suivant, les autorités du Séminaire et un bon nombre d'étudiants vont se rendre sur les lieux du naufrage afin de chanter un *Requiem* et un *Libera* à l'intention des victimes. Au cours du voyage, la fanfare des élèves joue plusieurs pièces funèbres. Le supérieur, M. **Romuald-Philippe Sylvain**, fait à cette occasion un éloquent discours que tous les jeunes écoutent religieusement. C'est par le chant de l'*Ave Maris Stella* qu'on termine cette impressionnante manifestation de sympathie à l'endroit des disparus.

63. Vingt-cinq ans d'épiscopat !

Les fêtes organisées en 1915 pour célébrer à Rimouski les noces d'argent épiscopales de Mgr **André-Albert Blais** ont été vraiment grandioses.

Préparées de longue main par le Chapitre de la cathédrale, suivi bientôt par tout le clergé rimouskois, ces manifestations se sont déroulées sur cinq jours, avec un sommet le mercredi et le jeudi, 5 et 6 mai. Ces deux jours avaient été proclamés jours de fête civique par le premier magistrat de Rimouski, M. **Jean-Charles Taché**.

Mais tout avait débuté le lundi avec l'arrivée en gare de Rimouski du cardinal-archevêque de Québec, Mgr **Napoléon-Alexandre Bégin**. Accueil sur le quai au son de la fanfare du Séminaire. Défilé de carrosses jusqu'à l'évêché, puis en direction de la cathédrale. Retour ensuite à l'évêché aux acclamations de la foule, et en passant tout près de la rivière, pour allonger le parcours. Au total, 13 évêques, 130 prêtres (sur les 150 que comptait le clergé diocésain) se sont empressés de venir présenter à Mgr Blais l'hommage de leurs félicitations et leurs bons souhaits.

Trois ans plus tard, on fera encore état de ces événements, alors qu'on publiera tous les textes des allocutions, sermons, etc. C'était en 1918, et on célébrait cette année-là les noces d'or sacerdotales de Mgr Blais.

64. La *Bourse Monseigneur-Blais*

Lors des fêtes organisées en 1915 pour célébrer les 25 ans d'épiscopat de Mgr **André-Albert Blais**, il convenait d'offrir au jubilaire un cadeau digne de la circonstance.

Quelques projets furent soumis. On crut d'abord avec raison que le cadeau qui lui fût le plus agréable serait une contribution qu'il pourrait utiliser pour faire une œuvre en faveur de son séminaire. Quelques-uns proposaient plutôt qu'une somme lui soit offerte sans but déterminé; lui-même déciderait à quelle fin il utiliserait cette offrande. D'autres enfin suggéraient la mise sur pied d'une fondation destinée à favoriser les études supérieures des jeunes prêtres qui enseignaient au séminaire. Jusque-là en effet, on s'était toujours préoccupé de l'existence et de l'organisation matérielle de cette maison. Les circonstances n'avaient pas encore permis de la pourvoir d'un corps professoral bien préparé, comme on l'avait fait dans d'autres diocèses. Or, c'est cette dernière opinion qui prévalut.

En effet, lorsque ces projets furent présentés au jubilaire, celui-ci ne voulut accepter du clergé, des fabriques et des communautés religieuses, d'autre marque de gratitude qu'une somme destinée à former pour le séminaire de jeunes professeurs dans les grandes écoles du pays et à l'étranger. On créa donc cette année-là, avec une mise de fonds de 12 000 $, une bourse qu'on désigna du nom de *Bourse Monseigneur Blais*.

65. Nouvelles communautés religieuses

Sous l'épiscopat de Mgr **André-Albert Blais**, de 1891 à 1919, trois autres communautés religieuses féminines viennent s'établir dans le diocèse. Ce sont d'abord les **Sœurs de la Providence** qui, en 1915, s'installent à Chandler, dans la Baie-des-Chaleurs, sur cette portion de territoire aujourd'hui détachée de Rimouski.

En 1915, les **Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception** avaient fait une tournée des paroisses afin d'y recruter des vocations. Trois ans plus tard, Mgr Blais les autorise à ouvrir à Rimouski un postulat ou une maison de recrutement. Un petit détachement de quatre religieuses vint donc commencer l'œuvre le 15 mai 1919. La communauté avait acquis à cette fin une maison qui appartenait au Séminaire et qui se trouvait sur le site de l'hôpital actuel. Après quelques mois, comme on avait besoin déjà de plus d'espace, la communauté acquiert une autre maison, voisine de celle qu'elle occupait et qui appartenait à un M. Côté.

En 1918, les **Sœurs Servantes de Jésus-Marie**, une congrégation de religieuses contemplatives dont le but est l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, s'implantent aussi à Rimouski. Les quatre premières religieuses arrivent le 26 juillet. Quelques mois plus tard, elles s'installent dans le monastère actuel de Nazareth construit sur un terrain acquis pour elles par Mgr **André-Albert Blais**.

La chapelle du monastère des Sœurs Servantes de Jésus-Marie vouée à l'adoration perpétuelle. Photo : J.-Gérard Lacombe, 6 octobre 1979. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), Centres d'archives de Rimouski et de Gaspé, P24,S5,SS3,D136, 01R_P24S5SS3D136_006.jpg

66. Action de grâce pour le cinquantième

Le 15 janvier 1917, l'Église de Rimouski a 50 ans. *L'événement que rappelle cet anniversaire est glorieux pour notre région*, note Mgr Blais dans un mandement émis quelques jours plus tôt.

Celui-ci rappelle qu'il y a cinquante ans *notre territoire est devenu le siège d'une organisation qui fait partie du plan divin pour propager le règne de Jésus-Christ dans le monde et lui faire atteindre sa plénitude*. Il reconnaît que *dans la période comprise entre ces cinquante années, l'église (sic) de Rimouski a apporté sa modeste contribution à ce grand œuvre (sic) de l'édification du corps de Jésus-Christ pour conduire les hommes à cette plénitude suivant laquelle Jésus-Christ doit être formé en nous (Eph 4,12-13).*

C'est donc, en même temps que le sujet d'une glorieuse réjouissance, l'occasion de nous remémorer les dons que Dieu nous a faits et les bienfaits qu'il a répandus sur notre territoire par l'action de notre église (sic), afin de lui en reporter toute la gloire et de lui en rendre grâce par un acte public et un chant de reconnaissance auquel chacune de vos églises sera appelée à mêler sa voix.

Mgr Blais demande alors qu'un *Te Deum* solennel soit chanté le dimanche 21 janvier dans toutes les églises et chapelles de son diocèse.

67. Une sorte de bilan pour Mgr Blais

Le mandement qu'a émis Mgr **André-Albert Blais** le 6 janvier 1917 pour marquer le 50e anniversaire du diocèse apparaît comme une sorte de bilan.

En 1867, écrit-il, *trente-deux paroisses, administrées par quarante prêtres, contenaient 48 000 catholiques. Sur ce même territoire, diminué du Vicariat apostolique du Golfe Saint-Laurent, se dressent aujourd'hui les clochers de 131 églises ou chapelles, remplies par environ 140 000 catholiques aimant leur foi et pratiquant la religion. Ces circonscriptions comprennent 93 paroisses canoniquement érigées, 8 dessertes avec prêtres résidents, et trente missions desservies par des prêtres qui n'y résident pas. Les trois maisons religieuses d'enseignement primaire et les 146 écoles paroissiales d'alors ont pris une extension qui atteste la diffusion de l'enseignement et de l'éducation dans le diocèse: on compte en effet aujourd'hui 14 pensionnats de jeunes filles et 660 écoles paroissiales qui donnent l'enseignement à environ 38 000 enfants.*

Mgr Blais rappelle aussi qu'en 1867 n'existaient dans toute la région que deux communautés religieuses féminines. Sans doute, pense-t-il aux **sœurs de la Congrégation de Notre-Dame** à Rimouski et aux **sœurs de la Charité de Québec** à Cacouna et à Trois-Pistoles, oubliant peut-être qu'à Trois-Pistoles les **sœurs de Jésus-Marie** avaient pris la relève des **sœurs de la Charité** en 1863. Aujourd'hui, se réjouit-il, ***onze communautés, dont huit de femmes et trois d'hommes, se répartissent sur tout le diocèse en 42 maisons qui collaborent, suivant leur destination, aux œuvres de l'Église par l'enseignement, l'exercice de la charité ou le ministère spirituel***.

68. Le séminaire au bilan de 1917

Dans un mandement émis à l'occasion du 50e anniversaire de fondation du diocèse, Mgr **André-Albert Blais** dresse, après vingt-sept ans d'épiscopat, une sorte de bilan sur le séminaire. Son prédécesseur, Mgr **Jean Langevin**, s'était livré au même exercice le 15 janvier 1882, après seulement quinze ans d'épiscopat. Sa première œuvre mentionnée avait été aussi celle du séminaire.

Dans ce mandement du 6 octobre 1917, Mgr **André-Albert Blais** accorde donc lui aussi beaucoup d'attention à l'œuvre du séminaire. Il reconnaît que, dans la forme où il existait en 1867, le séminaire ne constituait que les premiers éléments d'organisation de l'Église de Rimouski. Enfermé alors dans les limites étroites de la vieille église - aujourd'hui le Musée régional -, il se composait de 4 prêtres et de 4 séminaristes qui donnaient l'enseignement à 22 élèves répartis entre quelques classes du cours classique. Il se réjouit qu'en 1917, cette maison, refaite et agrandie, compte 252 élèves et 23 séminaristes, sous la direction de 13 prêtres.

Pendant cinquante ans, écrit-il, *le séminaire a fourni à l'Église des prêtres qui ont fait bénéficier le diocèse du fruit de leur sacerdoce, pour multiplier dans les églises paroissiales le nombre des enfants de Dieu, développer la vie surnaturelle dans les âmes par les sacrements, semer la parole divine par la prédication, et pénétrer tout le diocèse des bienfaits de la rédemption de Jésus-Christ. Ainsi se trouva assuré le fonctionnement d'un organisme indispensable au mouvement de la vie sacerdotale dans l'église (sic) diocésaine*.

69. Épidémie de grippe espagnole

Cette grippe qui secoua tout le Québec à l'automne de 1918 fut sans doute à tort qualifiée d'espagnole. Elle avait bien atteint l'Espagne au mois de mai 1918, mais on avait dès le mois d'avril ressenti ses effets en France et en Allemagne. L'épidémie originerait bien plutôt de Russie: des Allemands avaient en effet noté sa présence sur le front de l'est dès l'été de 1917.

À l'automne de 1918, c'est donc tout le Québec qui est atteint. Du mois de septembre au mois de juin, 11 597 décès sont enregistrés. Durant les 24 mois des années 1918-1919, on en inscrit 12 292 dont plus de 3000 à Montréal. Dans le seul comté de Rimouski, sur une population de 35 273 habitants, 2977 cas sont rapportés; on y dénombre 115 décès.

En 1918, dès le début d'octobre, tout est mis en œuvre à Rimouski pour combattre la maladie. Les **Sœurs de la Charité** prennent la direction d'un hôpital provisoire qui s'installe dans les locaux de leur école - le Musée régional actuel. Le docteur M. A. Drapeau est nommé médecin de la municipalité pour la durée de l'épidémie. Tous les édifices publics vont fermer leurs portes, y compris la cathédrale. Dès le début de novembre, l'épidémie régresse. Le 10 novembre, la veille de l'armistice, les églises sont rouvertes presque partout en province.

En quelques semaines, ce fléau aura été plus cruel que la guerre, touchant parfois plusieurs membres d'une même famille, au tout début les adultes âgés de 20 à 35 ans, par la suite les jeunes enfants, les adolescents et les vieillards.

70. Un portrait du deuxième évêque

En première page de l'hebdo rimouskois *Le Progrès du Golfe*, dans son édition du 31 janvier 1919, M. Cyprien Larue trace de M^gr^ **André-Albert Blais** le portrait suivant :

Avait-il à recevoir quelqu'un en audience, que ce fût un grand et puissant personnage ou un pauvre homme du peuple, un docteur en quelque chose ou un simple ignorant, un monsieur délicat ou un rustaud au langage grossier, l'accueil ne variait pas: même empressement, même bienveillance avenante, même réception large, chaleureuse, hospitalière toujours, quoique ce déploiement de politesse et de courtoisie débordante cachât parfois, bien probablement, des ennuis, des tracasseries et des embêtements que, grâce à sa maîtrise de lui-même, il savait divulguer sous des dehors affables et tout pleins de douceur bienveillante.

L'auteur n'hésite pas à conclure: *Monseigneur André-Albert Blais, par sa grande dignité, sa proverbiale gentilhommerie, sa piété virile et vraie, son exquise bienveillance, la rigide simplicité de sa vie, son esprit véritablement sacerdotal, son zèle éclairé pour la gloire de Dieu et de l'Église, les précieuses directions qu'il a su donner à ses ouailles et à son clergé pendant plus de trente ans, ses sentiments profondément chrétiens et canadiens, son énergie prodigieuse et son acharnement au travail, figurera dans l'histoire du Canada français et catholique au rang des plus grands évêques et des plus clairvoyants patriotes de notre temps*.

71. Décès de M^gr^ André-Albert Blais

Le 13 janvier 1919, M^gr^ **André-Albert Blais**, gravement malade, confie l'administration du diocèse à son vicaire général, M^gr^ **François-Xavier Ross**.

Vous Nous êtes témoins, écrit-il à tous ses fidèles diocésains, *que Nous n'avons jamais refusé le labeur et que Nous sommes allés jusqu'au bout de nos forces. Notre Administrateur sera comme un autre Nous-même auprès de vous, et c'est avec une entière confiance que Nous mettons sur ses épaules le fardeau que les nôtres ne peuvent plus porter*. Mais il ajoute: *Il est un devoir, cependant, que Nous ne chargerons personne de remplir à Notre place: c'est le devoir de vous aimer paternellement en Jésus-Christ, et de continuer à prier pour que pas un(e) ne soit perdue de toutes les âmes qui Nous ont été confiées*.

Ce même jour, dans une circulaire au clergé, M^gr^ F**rançois-Xavier Ross** demande que partout dans le diocèse des prières soient faites ***pour obtenir du Dieu tout-puissant qu'il adoucisse l'agonie de notre vénérable évêque et qu'il lui accorde la douceur de la mort des justes***.

Dix jours plus tard, le 23 janvier 1919, M^gr^ **André-Albert Blais** décède à l'évêché. Il est dans sa 77^e^ année. Exposé dans la chapelle de l'évêque, à l'évêché, ses funérailles sont célébrées à la cathédrale le vingt-huit janvier. D'abord inhumé dans le cimetière du monastère des Ursulines à Rimouski, son corps sera déposé le 4 octobre 1971 dans le cimetière de Rimouski.

72. Jugements sur M^gr^ André-Albert Blais

Dans sa contribution au livre *1867-1992: 125 ans de présence en éducation* (UQAR 1993), l'historien **Nive Voisine** relève ces jugements que porteront sur M^gr^ **André-Albert Blais** deux de ses successeurs, M^gr^ **Joseph-Romuald Léonard** et M^gr^ **Georges Courchesne**.

Son successeur immédiat, M^gr^ Léonard, dira de lui qu'il *mit au service de notre Église (...) les ressources d'une*

intelligence souple et cultivée, d'une habileté discrète qui savait attendre son heure, éviter les écueils et amener les événements aux buts qu'il se proposait.

On a vanté aussi partout l'affabilité du deuxième évêque de Rimouski, son aménité. On le disait par ailleurs doux, mais pouvant faire preuve d'énergie et de fermeté. On insistait sur sa discrétion. On vantait aussi beaucoup sa prudence que d'aucuns jugeaient excessive parfois.

Beaucoup plus tard, le quatrième évêque de Rimouski, Mgr **Georges Courchesne** fera mention de cette extrême prudence de Mgr **André-Albert Blais**. Il utilisera alors l'expression « habileté consommée ». Enfin, dans la *terna* (suggestion de 3 prêtres pouvant être évêques) qu'il enverra à Rome, Mgr Courchesne souligne que Mgr **André-Albert Blais** *s'est tenu à l'écart dans toutes les difficultés religieuses qui ont divisé (...) nos religieuses provinces (...) et s'est toujours tenu éloigné également de toutes les extrêmes, ce qui a maintenu intacte sa grande réputation d'homme intègre et de la plus haute prudence*.

73. Première sépulture de Mgr Blais

Des citoyens de Rimouski semblent s'être émus de ce que Mgr **André-Albert Blais** ait choisi comme lieu de sa sépulture le cimetière de la communauté des Ursulines. On le trouvait alors bien loin de ses ouailles. Mgr **François-Xavier Ross**, qui était vicaire capitulaire, dut donc réagir rapidement. Une « importante mise au point » paraît en première page du *Progrès du Golfe* le 7 février 1919 :

Ce serait faire injure à la mémoire de Mgr Blais, écrit-il, que d'essayer [de] faire croire qu'il a voulu être inhumé en dehors de la ville. Voici les faits. Monseigneur voulut avoir sa dernière demeure dans la chapelle extérieure des Ursulines. Les citoyens de Rimouski n'apprendront peut-être pas sans émotion qu'il manifesta très formellement et très souvent, à cette communauté, son désir de les voir construire une chapelle extérieure à l'usage du public de Rimouski.

Le corps de Mgr Blais reposerait donc dans le cimetière des Ursulines en attendant que cette chapelle publique soit construite, sa volonté étant que ses restes mortels y soient *transportés et inhumés définitivement dans le chœur, sous une pierre tombale dont l'inscription sera destinée à recommander le souvenir de (son) âme aux prières des fidèles*.

Pour Mgr Ross, tout est clair : *Monseigneur l'évêque, en demandant sa sépulture chez les Ursulines, s'en faisait comme un moyen d'obtenir une chapelle à l'usage du public*. Et ce qu'il voulait qu'on inscrive sur sa pierre tombale traduisait bien sa volonté de rester proche des siens.

74. Seconde sépulture de Mgr Blais

Pour Mgr **François-Xavier Ross**, les citoyens de Rimouski n'avaient aucunement raison de s'étonner du fait que Mgr **André-Albert Blais** ait choisi le cimetière des Ursulines comme lieu de sa sépulture.

Il s'exprime encore là-dessus très clairement le 7 février 1919 dans un texte paru dans *Le Progrès du Golfe* :

Qui pourrait faire un reproche à un évêque de choisir pour dernière demeure un cloître qu'il a fondé dans sa ville épiscopale, une institution qui est son œuvre, un entourage qui ne l'oubliera jamais, une société pieuse qui ne prononcera jamais son nom que pour le bénir!

Mais la sépulture de Mgr **André-Albert Blais** dans le cimetière des Ursulines ne serait que transitoire, affirme encore Mgr **François-Xavier Ross**. Le corps de l'évêque serait plus tard transféré dans cette chapelle que la communauté construirait dès qu'elle en aurait les moyens.

En attendant, convenait Mgr Ross, *ceux qui brûlent du désir de voir au plus tôt les restes de notre évêque rentrer dans notre ville peuvent hâter ce mouvement en s'intéressant au paiement des frais de la première pierre qui entrera dans la construction de la chapelle publique destinée à servir de monument à son tombeau.*

Cette chapelle des Ursulines ne sera jamais construite. Après la vente du monastère en 1969, le cimetière de la communauté sera transféré dans le grand cimetière de Rimouski, mieux connu aujourd'hui sous le nom de *Jardins commémoratifs Saint-Germain*. Quant aux restes de Mgr Blais, ils y seront inhumés le 4 octobre 1971 dans un lot réservé aux évêques défunts.

Dalle funéraire de Mgr Blais, entre celle de Mgr Pierre-André Fournier et celle de Mgr Jean Langevin, aux *Jardins commémoratifs Saint-Germain* de Rimouski. Photographe : René DesRosiers.

75. Succession de Mgr André-Albert Blais

Quelques jours seulement après que Mgr **André-Albert Blais** fut mis en terre, des journaux de Québec et de Montréal commencent de jongler avec les noms d'un

éventuel successeur. Or, leurs « élus » sont tous des prêtres de la « Ville », ce qui ne manque pas d'offusquer certains lecteurs rimouskois.

Si on y réfléchit, commente alors sévèrement l'un d'eux, *on comprend que leur souci procède de la pensée que le diocèse de Rimouski, comme la Division du Golfe, est une région d'exploitation pour Montréal et Québec. […] Que la Division du Golfe soit au point de vue politique un domaine fructueux d'exploitation, nous ne le savons que trop. Gaspé a ses Lemieux internationaux et Bonaventure son Marcil montréalais. Nous sommes depuis vingt ans et plus affligés d'un Anglais protestant, de Québec, comme conseiller législatif, et nous sommes représentés au Sénat par le cadavre politique de [David-Ovide] L'Espérance. Mais, Dieu merci!* conclut l'auteur. *Il n'y a pas de centre d'exploitation de cette sorte dans l'Église. Elle nomme celui qui lui semble le plus apte au gouvernement du diocèse, et ... généralement elle ne se confie pas aux journalistes... C'est pourquoi il nous semble que la plus élémentaire décence inspirerait aux journaux de la* Ville *de ménager leurs prophéties et de ne pas jouer même avec les noms éminemment respectables qui ont été jetés dans le public.*

Élémentaire décence, titrait alors *Le Progrès du Golfe* dans son édition du 7 février 1919.

76. Les leçons d'un référendum

Il y eut référendum à Rimouski le 10 avril 1919. La question était : *Êtes-vous d'opinion que la vente de bières, cidres et vins légers, tels que définis par la loi, devrait être permise?*

Dans *Le Progrès du Golfe* du 28 mars 1919, Michel Pinard s'étonnait *de rencontrer parmi les plus ardents adversaires du vin, de la bière et du cidre, les extrémistes des deux camps opposés: d'une part les prohibitionnistes outranciers qui veulent que leurs compatriotes n'aient à boire après le premier mai que de l'eau pure et des « pisserines » gazeuses ou sirupeuses, et d'autre part les consommateurs de scotch, de gin et de whisky, qui ne voient dans le vin, le cidre ou la bière que des petites liqueurs de société bonnes pour les femmes et les gosiers trop délicats des tempérants masculins*.

Tous ces gens voteraient donc NON le 10 avril, mais pour des raisons différentes.

Astucieux cependant, le camp du OUI utilise dans sa publicité ce texte que M^gr^ **André-Albert Blais** avait écrit deux ans plus tôt, mais dans un tout autre contexte :

L'usage judicieux d'un vin généreux est permis par les hygiénistes. Nous aimerions que les gouvernements s'efforçassent de diffuser l'usage des bons vins, chez le peuple, comme prophylaxie et antidote à l'alcoolisme. La substitution des liqueurs fermentées aux liqueurs distillées aurait une influence très heureuse sur la moralité et sur la santé publique.

77. Deux décorés de la *Croix Victoria*

Le 16 décembre 1918, le Gouverneur général du Canada, son Excellence le Duc de Devonshire, est à Rimouski pour remettre officiellement, à titre posthume, au père du lieutenant **Jean Brillant** du Bic et à la mère du caporal **Joseph Keable** de Causapscal la *Croix Victoria* que ces deux jeunes militaires se sont méritée sur les champs de bataille.

Le caporal Joseph Keable (1892-1918)

Le lieutenant Jean Brillant (1890-1918)

Les deux sont morts au combat le 8 juin 1918.

Vers 1918 **2017**

La Croix Victoria, créée le 5 février 1856 et fabriquée à l'origine avec du métal de canons pris aux Russes pendant la guerre de Crimée.

78. Un Monument aux Braves à Rimouski

En 1919, pour perpétuer le souvenir de tous ces braves soldats de 1914-1918 tombés au champ d'honneur, on décide d'une souscription en vue d'ériger à Rimouski un monument qui leur soit dédié. Le projet naît dans l'enthousiasme, mais se développe dans la controverse. Les journaux de l'époque regorgent de textes polémiques, de critiques acerbes, de lettres anonymes ou signées de pseudonymes. Les textes les plus percutants demeurent sans doute ceux du curé de Val-Brillant, l'abbé **Joseph-David Michaud**, publiés dans *Le Progrès du Golfe*.

En dépit de toute cette polémique, la souscription publique s'avère un succès. Le monument est l'œuvre du sculpteur français **Jean Bailleul** (1878-1949), professeur à l'École des Beaux-Arts de Québec. Il est d'abord placé sur la rue de la cathédrale tout près de l'actuel Palais de Justice. Il sera inauguré le 24 septembre 1920. Dans les années 1960, lorsqu'en face du Musée régional on créera la Place des Anciens Combattants, on l'y retrouvera. À l'été 2016, le monument sera restauré puis relocalisé à l'entrée ouest de la ville, à la jonction du boulevard René-Lepage et de la rue Saint-Germain.

Le Monument aux Braves de la guerre 1914-1918 déplacé en 2016 près du pont de la rivière Rimouski, à l'entrée ouest du centre-ville.

Chapitre 3
Mgr Joseph-Romuald Léonard
1919-1926

79. Mgr J.-Romuald Léonard, le 3e évêque

Après le décès de Mgr André-Albert Blais, son vicaire général, Mgr François-Xavier Ross, avait été nommé vicaire capitulaire. Déjà, on le désignait comme le futur évêque de Rimouski. Mais, à la surprise générale, le 18 décembre 1919, c'est le **chanoine Joseph-Romuald Léonard**, curé de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes de Mont-Joli, qui est nommé. Il est sacré évêque par son Éminence le cardinal Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, en la cathédrale de Rimouski le 25 février 1920.

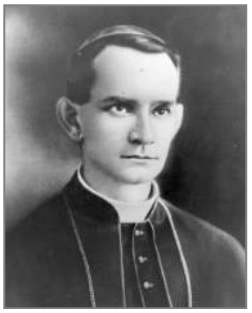

Mgr J.-Romuald Léonard. AAR.

Acadien d'origine, **Joseph-Romuald Léonard** est né à Saint-Joseph-de-Carleton le 19 août 1876. Il fait ses études classiques (1888-1894) et théologiques (1894-1899) au Séminaire de Rimouski. Après son ordination sacerdotale le 25 février 1899, Mgr André-Albert Blais le choisit comme secrétaire. (Voir Billet #107).

En 1905, Mgr Blais le nomme directeur du Grand Séminaire. Mais après quelques mois, la maladie l'oblige à démissionner. Il se retire pendant près de deux ans au presbytère de Saint-Fabien et à Carleton. Le 16 janvier 1907, il est nommé assistant-curé de Bonaventure; le 16 septembre suivant, il devient curé de Saint-Damase. Le 20 septembre 1912, il revient comme directeur au Grand Séminaire mais il ne peut terminer l'année. Il se retire pendant quelques mois au presbytère de Bic. Le 26 août 1913, Mgr **André-Albert Blais** le nomme curé de Saint-Octave-de-Métis. En 1915, on le retrouve curé de Mont-Joli. Il y demeure jusqu'à ce qu'il soit pressenti comme évêque de Rimouski.

80. Encore onze nouvelles paroisses

Au moment où Mgr **Joseph-Romuald Léonard** devient le 3e évêque de Rimouski, le diocèse compte déjà 98 paroisses. Il y en a 33 sur cette partie du territoire qu'occupe aujourd'hui le diocèse de Gaspé et 65 dans les limites actuelles du diocèse de Rimouski.

Les dernières paroisses à être érigées par Mgr **André-Albert Blais** ont été celles de **Sainte-Florence** en 1910, de **Les Méchins** et de **Saint-Léandre** en 1911, de Saint-Antoine-de-**Padoue** en 1912, de **Rivière-Bleue** en 1914, de **Price** (Saint-Rémi-de-Métis) en 1916, de **Les Hauteurs** (Saint-François-Xavier) et de **Sully** (Saint-David) en 1918, de **Lac-Humqui** (Saint-Zénon) en 1919.

Entre 1920 et 1926, sous l'épiscopat de Mgr Léonard, 11 nouvelles paroisses vont être créées, toutes situées sur le territoire actuel du diocèse de Rimouski. Il y eut **Albertville** (Saint-Raphaël) et **Sainte Jeanne-D'Arc** en 1920, **Saint-Cléophas**, **Saint-Marcellin** et **Saint-Narcisse** en 1921, **Packington** (Saint-Benoît-Abbé) et **Saint-Marc-du-Lac-Long** en 1922, **Saint-François-d'Assise** en

1923, **Saint-Vianney** en 1925, **Squatec** (Saint-Michel) et **Saint-Tharcisius** en 1926.

En 1921, sur le territoire qu'occupe aujourd'hui le diocèse de Gaspé furent aussi créées les paroisses de **Saint-Maurice-de-l'Échouerie** et de **Saint-Jean-Baptiste de Cap-aux-Os.**

81. Les Frères de la Croix de Jésus

Victimes des lois Combes et chassés de la France, les *Frères de la Croix de Jésus* sont reçus à Rimouski le 25 mai 1903 par Mgr **André-Albert Blais** qui les loge provisoirement dans l'ancien évêché. Ils sont 21 (11 profès et 10 novices) et ils s'amènent ici dans le but d'y ouvrir un noviciat et pour y offrir leurs services comme enseignants et exploitants agricoles. Ils vont construire eux-mêmes leur maison sur un terrain que la Corporation épiscopale leur aura cédé gratuitement le 15 septembre 1904. C'est sur ce terrain où se trouve aujourd'hui le Grand Séminaire. Tout ira très vite puisque le noviciat et la maison-mère seront inaugurés le 7 mai 1905. Plus tard, les Frères prendront la direction de quatre écoles : à Rimouski (1907-1913), à Mont-Joli (1909-1915), à Sayabec (1909-1915) et à Matane (1913-1920).

Le 18 octobre 1916, un incendie détruit de fond en comble leur noviciat et ce qui sera devenue leur maison-mère canadienne. Quelques mois plus tard, en 1917, les *Frères de la Croix de Jésus* transportent sur les ruines du bâtiment incendié une biscuiterie abandonnée qu'ils convertissent en résidence et à laquelle ils ajouteront une chapelle en 1918. Ce sera de nouveau leur noviciat et leur maison-mère canadienne.

Avec le temps et après toute une série de déboires, la communauté s'aliénera la sympathie du clergé, et particulièrement celle du vicaire général, Mgr **F.-Xavier Ross** et celle du futur évêque, Mgr **J.-Romuald Léonard**. On reproche à la communauté le manque de formation de ses sujets et des irrégularités canoniques rendant nuls les vœux prononcés par un grand nombre de frères. Bientôt, soit en juillet 1920, tous les frères devront quitter le diocèse. La même année, Rome leur demande, vu leur faible nombre, de fusionner avec les Clercs de Saint-Viateur. Résolus à leur sort, les Frères de la Croix de Jésus sont incorporés à cette communauté tant en France qu'au Canada. Ils disparaissent ainsi après plus de 100 ans d'existence.

En 1921, leur maison passera aux mains des sœurs *Missionnaires de l'Immaculée-Conception*; elle leur servira de juvénat, de postulat et d'école apostolique. L'année suivante, le bâtiment sera presque entièrement refait, puis il disparaîtra dans un incendie le 6 avril 1926.

82. Vers un nouveau Petit séminaire

Les 22 et 23 juin 1920, le Séminaire fête son 50e anniversaire. Et c'est grandiose! On y organise un conventum qui regroupe plus de 900 personnes, d'anciens professeurs et d'anciens élèves. Pendant deux jours, on festoie joyeusement mais on écoute aussi sérieusement plusieurs anciens vanter les mérites de leur *alma mater*…

Conventum des 22-23 juin 1920 : Après le banquet du 23 juin 1920. On y voit le chapiteau dressé pour l'occasion à l'est du séminaire. Photographe inconnu. ARSR, 198.420, R-52.

Une bonne somme d'argent [65 000 $] est alors amassée, ce qui va permettre la mise en œuvre de l'objectif qu'avait fixé au comité organisateur le 3e évêque de Rimouski (1919-1926), Mgr **Joseph-Romuald Léonard**.

L'objectif alors visé *est l'agrandissement des édifices, de manière à permettre de loger une 60ne d'étudiants en théologie, dans l'aile de l'est, - de disposer des appartements convenables pour les prêtres du personnel, des chambres d'hôtes et les grandes salles nécessaires, dans la partie centrale et l'aile ouest actuelles, - d'élever enfin dans la direction sud-ouest les bâtiments voulus pour accommoder 300 élèves du Petit Séminaire* (Mgr J.-R. Léonard à l'abbé Elzéar Roy le 27 mars 1920. Cf. Nive Voisine, « Les difficiles progrès (1882-1925) » dans En collaboration, *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres,* Corporation du Séminaire de Rimouski, 2013, p. 72).

C'est donc avec une oreille attentive que, le 21 décembre 1920, l'évêque reçoit du supérieur du Séminaire la demande officielle pour la construction d'un édifice à l'épreuve du feu pouvant recevoir plus ou moins 450 pensionnaires…

83. Les Frères Maristes dans la Vallée

Comme un bon nombre d'autres communautés religieuses, celle des *Frères Maristes* aura été dans la première moitié du XXe siècle un élément actif de la vie scolaire et culturelle du Québec.

Leur Institut a été fondé en France dans la paroisse de La Valla-en-Gier par **Marcellin Champagnat** qui venait tout juste d'être ordonné prêtre et d'y être nommé vicaire. C'est en constatant la misère des enfants de ce coin de pays qu'il a conçu le projet de leur venir en aide en imaginant une nouvelle congrégation de religieux qui seraient voués à l'enseignement dans les zones les plus défavorisées de son pays. Il achète alors une maison proche du presbytère où il habitait et le 2 janvier 1817 il accueille les deux premiers frères.

C'est en 1911 que la province mariste d'Amérique du Nord est créée. Elle se divise en deux missions distinctes, une canadienne et une américaine. Il faut y voir une conséquence directe d'une croissance rapide des effectifs de la communauté. Celle-ci rassemble encore aujourd'hui quelque 3 500 frères, dispersés dans 79 pays à l'œuvre sur cinq continents. Ils partagent leur tâche avec plus de 40 000 partenaires laïques et ensemble ils s'occupent de quelque 500 000 enfants et adolescents.

C'est sous l'épiscopat de M^gr^ **Joseph-Romuald Léonard** que trois religieux de cette communauté vont être désignés pour une fondation à Val-Brillant dans la Vallée de la Matapédia. Ils entrent en fonction le 11 septembre 1920 et le demeureront jusqu'en 1967. Mais ils reprendront du service de 1982 à 1993. L'implication des *Frères Maristes* va dépasser largement le cadre pédagogique; ils seront à l'origine de plusieurs activités dites parascolaires.

La communauté des Frères Maristes œuvrant à Sayabec en 1927.

En 1927, l'action des *Frères Maristes* s'étend à la paroisse voisine de Sayabec; on y enseignera jusqu'en 1939, mais on y reprendra aussi du service de 1965 à 1992. Les deux derniers frères à quitter la Vallée seront le Fr. **Charles-Henri Guay** et le F. **Rosaire Morin.**

84. Une souscription pour le Séminaire

Le 2 avril 1921, M^gr^ **Joseph-Romuald Léonard** donne donc son approbation au projet de « reconstruction du séminaire diocésain », ce qui comprend à la fois le réaménagement du **Grand Séminaire** et, pour le **Petit Séminaire**, un édifice pour 400 à 500 pensionnaires. Par la même occasion, il demande à ses diocésains de verser 5$ par famille pendant cinq ans. Les résultats seront convaincants et à la hauteur des efforts déployés. Entre 1921 et 1927, les paroisses auront versé 212 838 $ dont 56 120 $ la première année.

Voici ce qu'on peut lire cette année-là, le 10 juillet, dans les *Chroniques du Séminaire* :

[…] les prêtres de la maison, aidés de quelques confrères ou amis, des séminaristes et des écoliers, vont à l'assaut de chaque paroisse, de chaque village, de chaque rang, de chaque maison, de chaque famille, de chaque individu, possédant une bourse, afin que chacun fasse sa part, ainsi qu'on disait pendant la Grande Guerre. Le soleil est brûlant, le ciel torride, les chemins sont arides et poudreux, la nature entière halète et pèse comme un manteau de plomb sur les épaules des pauvres mendiants volontaires : ils n'en ont cure. À certains endroits, ils encaissent des injures au lieu et place de dollars : ils n'en ont cure. Une seule chose pour eux compte : il faut rebâtir le Séminaire, et, à cette fin, il faut de l'argent. Le soir, ils rentrent harassés naturellement, écœurés, broyant du noir, n'osant songer qu'ils recommenceront le lendemain, ce métier de chien – puisqu'il faut l'appeler par son nom – et puis le lendemain encore, et toutes les vacances…

85. Les Frères de Notre-Dame-des-Champs

Le 2 janvier 1921, dans une circulaire à son clergé, M^gr^ **Joseph-Romuald Léonard** annonce que l'Institut des *Frères de Notre-Dame-des-Champs* est sur le point de s'établir dans le diocèse.

Ce sera dans la région du Témiscouata et plus précisément dans la paroisse de Saint-Michel de Squatec. *Ces religieux,* écrit-il, *ont en effet l'intention d'y préparer activement la fondation d'un orphelinat agricole.* L'Évêque exhorte alors ses prêtres *à favoriser les vocations pour cette méritante congrégation, en la faisant connaître dans les écoles, au catéchisme.*

Institut des Frères de Notre-Dame-des-Champs à Sully.
Source : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/6752

Les *Frères de Notre-Dame-des-Champs* sont cependant demeurés très peu longtemps dans le diocèse. Mais celles et ceux auprès de qui ils ont œuvré ont gardé d'eux un excellent souvenir. En 1976, dans une monographie préparée à l'occasion des fêtes du 50e anniversaire de la paroisse de Squatec, des citoyens du Lac-Sauvage ont tenu à témoigner de leur reconnaissance. Ils y ont fait imprimer cet hommage bien particulier, y relatant qu'ils ont fait de la culture au Lac-Sauvage, de 1922 à 1929***. Ils ont défriché***, rapportent-ils, ***6 lots de 100 acres chacun et nous ont inspiré l'amour du sol et de la religion***.

86. Les orgues de l'église-cathédrale

Tout ce qu'on sait du **premier orgue** de la cathédrale de Rimouski, c'est qu'il a été fabriqué à Montréal par M. Samuel-Russell Warren, un américain formé à Boston. Celui-ci est le premier facteur d'orgues professionnel à s'établir au Canada. Il est arrivé en 1836.

Ce premier orgue Warren a été installé au-dessus de l'entrée principale de l'église dans un jubé construit en 1875, soit huit ans après que l'église fut désignée comme cathédrale du diocèse.

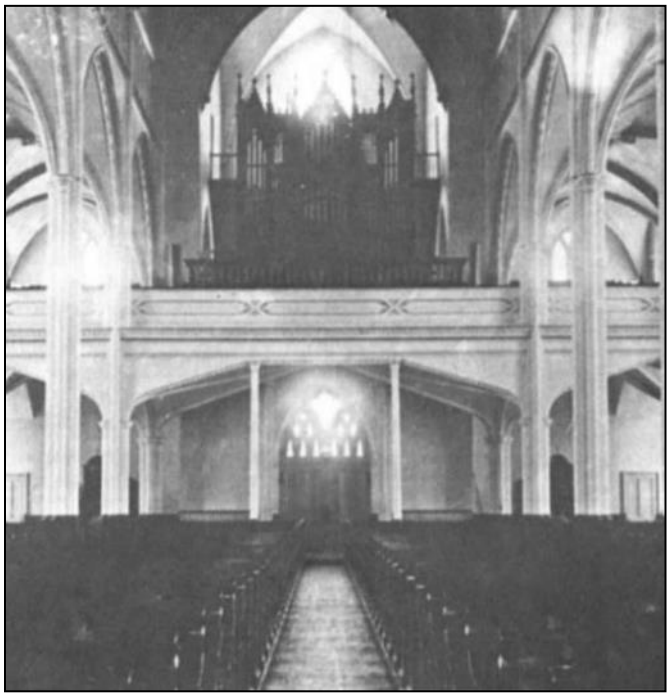

Le premier orgue a été installé au jubé-arrière. Les galeries latérales n'apparaîtront qu'en 1920. Photographe inconnu. AAR.

On sait par ailleurs peu de choses sur cet instrument ; on ne possède aucun détail sur sa composition sonore. On sait seulement qu'il a coûté 2 500 $ (soit environ 70 000 $ de nos dollars d'aujourd'hui) et qu'il a été béni le 17 novembre 1875 par Mgr **Jean Langevin**. Il a sûrement été beaucoup utilisé, puisqu'au cours de la première année la Fabrique a voté l'engagement « d'un homme pour souffler le soufflet de l'orgue ».

(Voir dans le collectif *La cathédrale de Rimouski. Parcours, mémoires, récits,* paru en 2017 aux Éditions de l'Estuaire, le chapitre 7 de M. Gérard Mercure intitulé *L'orgue de la cathédrale : un vibrant témoin de la vie religieuse et culturelle de Rimouski*, p. 181-198.)

* * *

Le **deuxième orgue** de la cathédrale – l'orgue actuel – a été acquis en 1921 de la maison *Casavant Frères* pour la somme de 25 000 $.

Installé tout d'abord dans le jubé où se trouvait déjà l'orgue Warren dont on ne sait par ailleurs ce qu'il en adviendra, l'orgue Casavant sera un jour de 1967 démonté, puis réinstallé au fond du chœur, lors de travaux majeurs qui transformeront tout l'intérieur de l'église. L'orgue sera à ce moment-là dépouillé de tous les éléments décoratifs qui s'étaient ajoutés au fil des ans depuis 1921.

Le 2e orgue du jubé de 1921 à 1967. Photographe inconnu. CEDAD, Fonds Alphonse Fortin, 27-B2, no 23.

Dans le collectif *La cathédrale de Rimouski. Parcours, mémoires, récits* (Les Éditions de l'Estuaire, 2017), un des auteurs, M. Gérard Mercure, cite un ancien élève du Séminaire qui évoque un souvenir de sa vie de collège. On est en 1922 :

La chorale du Séminaire, avec l'abbé [Alphonse]Fortin à l'orgue, exécutait le chant. Les autres élèves prenaient place dans les galeries autour du chœur […]. Ceux qui étaient au jubé de l'orgue ne peuvent oublier le magnifique spectacle du chœur, les jours de fête, alors que le baldaquin monumental du maître-autel s'illuminait et que la chorale et l'orgue célébraient la gloire de l'Eucharistie (André Gauvin, *Le passé retrouvée, s.l.n.d., p. 45-46*).

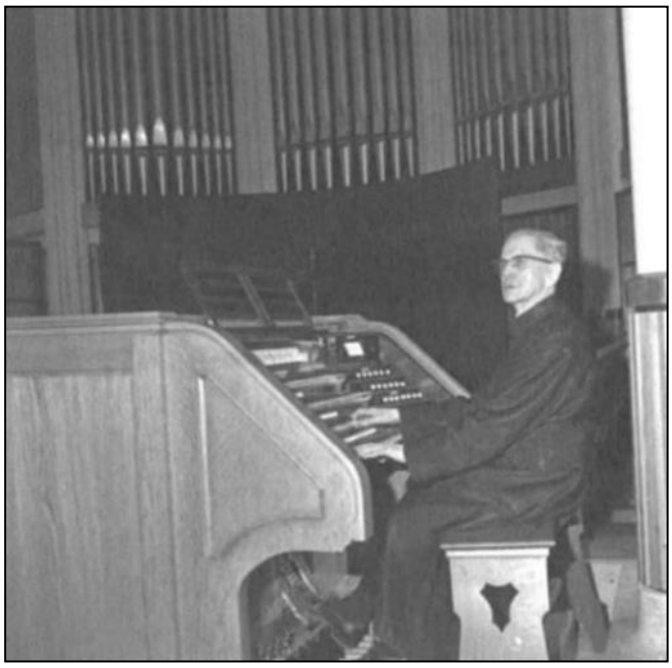

Le chanoine Alphonse Fortin (1889-1974) à la console de l'orgue Casavant, peu de temps après son déménagement après 1967 dans le chœur de la cathédrale. Photographie : Rita Chevron. Collection Richard Saindon, Fonds Rita Chevron.

87. La venue des Oblats à Mont-Joli

Les *Oblats de Marie-Immaculée* ont été présents sur la Côte-Nord dès 1844 ; ils y étaient donc déjà lors de la fondation du diocèse de Rimouski en 1867. Ce n'est qu'en octobre 1921 qu'ils se sont installés à Mont-Joli, moins de deux ans avant que le curé de la paroisse, l'abbé **Joseph- Romuald Léonard**, soit nommé évêque de Rimouski.

Le 17 avril 1921, M^gr^ **J.-Romuald Léonard** proposait donc au Provincial de la communauté, le P. **G.-E. Villeneuve**, de venir dans son diocèse pour y fonder une maison oblate et pour desservir la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes. Sa demande la plus officielle est du 23 avril 1921. La réponse ne va pas tarder puisque le 3 mai le Conseil provincial des Oblats signifie à l'évêque qu'il accepte sa proposition.

Le 31 juillet, la corporation des marguilliers de la paroisse accepte donc de céder et de vendre aux Oblats les terrains, le presbytère et les dépendances ainsi que tout le mobilier. On veut bien assurer à cette communauté la possibilité de tenir une maison pour ses œuvres en même temps que pour le besoin du ministère paroissial. En retour, les Oblats s'engagent à pourvoir à la construction, à l'entretien et aux réparations des dits presbytère et dépendances, tant et aussi longtemps qu'ils auront charge de la cure.

Les premiers Pères, **Oscar Sylvain** et **Adolphe Michaud**, arrivent donc à Mont-Joli le 17 octobre 1921. Le Frère **Edmond Verret** et le postulant **Conrad Samson** les y rejoignent le 28 octobre.

Maison des retraites fermées de Mont-Joli [après 1924]. Photographe inconnu. AAR.

L'été suivant, les Pères vont lancer l'*Oeuvre des retraites fermées* qui accueillera des milliers de retraitantes et de retraitants jusqu'en 1970. Les retraites fermées ont été en effet très populaires durant ces années.

En juillet 1939, les *Oblats* vont accepter l'aumônerie du sanatorium Saint-Georges de Mont-Joli, Ils y vivront les nombreux changements de vocations de cet établissement jusqu'en août 2008. Des religieux *Oblats* se retrouveront aussi aumôniers à l'Hôpital de Rimouski de 1968 à 1983.

88. Le 50^e^ des *Sœurs de la Charité*

Les *Sœurs de la Charité de Québec*, une congrégation fondée en 1849 par **Marie-Anne Marcelle Mallet**, étaient déjà présentes et actives dans le futur diocèse de Rimouski puisqu'elles œuvraient à Cacouna en 1857, soit dix ans avant que le diocèse ne soit fondé. Et elles s'étaient installées à Carleton en 1867, l'année même où le diocèse a été érigé.

* * *

Mais en 1921, aux premiers jours de juillet, les *Sœurs de la Charité* célébraient le 50^e^ anniversaire de leur arrivée dans la ville épiscopale. En effet, deux sœurs y étaient venues en mars 1871 à l'invitation du vicaire général, M^gr^ **Edmond Langevin**, et essentiellement pour y dispenser des soins infirmiers aux séminaristes pendant une épidémie de fièvres typhoïdes. Mais une fois l'épidémie contrôlée, elles étaient retournées à Québec.

Mais l'évêque, M^gr^ **Jean Langevin**, avait en tête un tout autre projet qu'il vient peu de temps après soumettre à la supérieure générale de la congrégation, soit celui de fonder un couvent à Rimouski. Le projet est accepté et les quatre religieuses fondatrices arrivent à Rimouski le 22 septembre 1871 (revoir le Billet #22).

Les *Sœurs de la Charité* vont d'abord habiter la maison de M. **Jacques Lepage** (dite « Maison Déry » en 1926). C'est là une maison qui aurait appartenu déjà à Mgr **Jean Langevin**. Celui-ci, entre septembre 1874 et janvier 1875, l'aurait louée à Louise Turgeon, sœur de la bienheureuse **Élisabeth Turgeon**. L'évêque l'aurait reprise en janvier 1875 pour y loger sa sœur Marie-Antoinette et ses compagnes carmélites (revoir le Billet #25).

Maison de M. Jacques Lepage, alors située au fond du stationnement voisin aujourd'hui de l'édifice Jules-A. Brillant sur l'actuelle rue Saint-Jean. Photo tirée de l'*Album-Souvenir du Centenaire de Rimouski 1829-1929*, p. 12.

Le 23 septembre 1871, au lendemain de leur arrivée, les quatre *Sœurs de la Charité* accueillent déjà un premier malade et, le 26 septembre, elles commencent les visites à domicile. La population de Rimouski est alors de 2 843 habitants. Ce jour-là, une des religieuses écrit dans son journal : ***Notre œuvre principale [est] élaborée : le soulagement des pauvres et des malades.***

En 1873, les *Sœurs de la Charité* s'installent dans une autre maison (dite « Maison Talbot » en 1926), une maison construite par M. **S. Chalifour**, peut-on lire dans l'*Album-Souvenir du Centenaire de Rimouski 1829-1929*, p. 44.

À gauche : *Maison Talbot*, rue de la Cathédrale, appelée autrefois rue des Avocats. Photo tirée de l'*Album-Souvenir du Centenaire de Rimouski 1829-1929*, p. 44.

Cette année-là, 1873, Mgr **Jean Langevin**, désireux de les enraciner dans sa patrie d'adoption, leur offre un noviciat puis, l'année suivante, une maison-mère. Malheureusement, une vingtaine d'années plus tard, en 1892, le recrutement dans le milieu se révélant difficile, les *Sœurs* devront faire marche arrière et s'annexer à leur communauté d'origine.

* * *

L'œuvre d'éducation va néanmoins continuer de croître puisqu'en 1876 les *Sœurs de la Charité* vont inaugurer dans l'ancien couvent des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* un *orphelinat* pour jeunes filles. En 1880 s'ajoutera un *jardin d'enfants* et deux ans plus tard, soit un peu avant que les *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* ne quittent Rimouski, un *pensionnat*.

89. Un croquis de l'abbé Georges Bouillon

L'abbé **Georges Bouillon** est né à Rimouski le 10 février 1841; il décède à Ottawa le 6 avril 1932. En 1866, il a 25; on le retrouve étudiant au collège de Rimouski. Mais l'année suivante, c'est au collège d'Ottawa qu'on le retrouve et où il poursuit ses études classiques. Plus tard, en 1874, il entre au Grand séminaire de Montréal pour y compléter sa formation sacerdotale. Le 25 janvier 1874, il est ordonné prêtre pour le diocèse d'Ottawa; et c'est là que par la suite il exercera différents ministères.

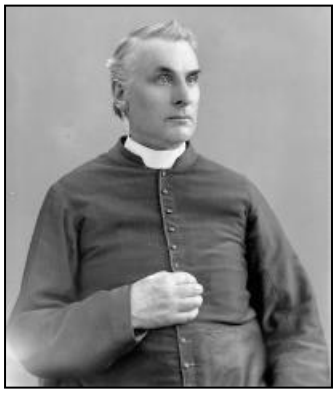

L'abbé Georges Bouillon. AAR.

Lui qui n'a pas de véritable formation en architecture, il devient avec le temps architecte… Et afin de parfaire ses connaissances en architecture, il effectue entre 1883 et 1885 un long voyage en Angleterre, en France, en Espagne, en Italie, au Maroc, en Algérie, en Palestine et en Turquie. Tout en assumant ses fonctions ecclésiastiques, il conçoit les plans de plusieurs églises, chapelles, presbytères et couvents. Dans notre diocèse, on lui doit, entre autres plans, ceux de l'église de Saint Moise (1914).

C'est de lui qu'on tient le croquis (à la page suivante) représentant Rimouski en 1867. Il nous permet de situer dans l'espace quelques-uns des bâtiments dont nous avons reproduit jusqu'ici les photos :

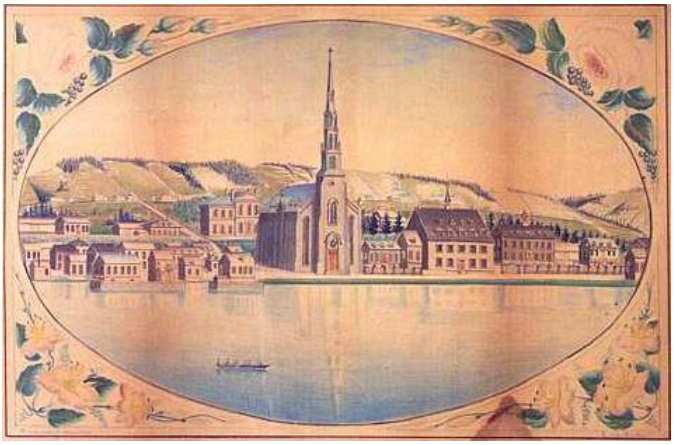

Dessin à l'encre et aquarelle de l'abbé Georges Bouillon, 1867. Collection : Archevêché de Rimouski.

On reconnaît donc bien au centre la cathédrale et son clocher d'origine. À gauche, l'emprise de la rue des avocats, l'actuelle rue de la cathédrale. Au premier plateau, à droite : le Palais de justice. En face, mais un peu plus haut sur la rue des avocats : la maison de M. **S. Chalifour** (voir Billet #88). Au même niveau, mais à l'extrême gauche : la maison de M. **J. Lepage** (voir Billet #88). À droite de la cathédrale, dans l'ordre : le presbytère, le premier séminaire (ancienne 3e église de Rimouski, 1824-1862, qui est le Musée régional actuel), et le premier couvent des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame arrivées à Rimouski en 1855 (voir Billets #20 et #21).

1890 : à l'arrière-plan, de gauche à droite : le Séminaire (ex-couvent-école des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame*, l'hospice-orphelinat des Sœurs de la Charité, (le couvent des sœurs des Petites Écoles), l'évêché, le presbytère et la cathédrale. Photo : Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, 1993, p. 206.

90. Les *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* (1855-1882)

En 1851, le curé de Rimouski, l'abbé **Cyprien Tanguay** avait fait des démarches auprès de la communauté des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* pour qu'elles viennent s'établir dans sa paroisse afin d'y ouvrir une maison d'éducation pour jeunes filles. La congrégation n'a pas pu cette année-là donner suite à sa demande. La réponse ne viendra que quatre ans plus tard, en 1855.

Mais déjà en 1845 on avait construit une maison qu'on appelait « Maison de la Fabrique » et qui allait servir de salle publique et éventuellement d'école. Cette maison, située à l'ouest de la 3e église de Rimouski – aujourd'hui le Musée régional – pourrait être celle qu'on aperçoit sur ce croquis réalisé en 1846 par le député de Rimouski, M. **Joseph-Charles Taché** et qu'on retrouve dans le collectif *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, (1993, p. 311).

Croquis de l'église et de l'école réalisé par M. Joseph-Charles Taché en 1846. AAR.

En septembre 1855, les *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* vont y emménager et c'est sans tarder qu'elles y tiendront leurs classes. Et pour cette première année, elles vont accueillir 47 jeunes filles, des pensionnaires et des externes. L'année suivante, on ajoute au bâtiment un second étage, ce qui va permettre l'aménagement d'une chapelle. Les travaux iront bon train, puisque déjà une première messe y sera célébrée le 2 janvier 1858. Les travaux ne sont pourtant pas terminés ; ils ne le seront qu'en 1866.

Le « couvent-école » des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* vers 1875. Photographe : L.O. Vallée. Archives de la Congrégation.

Ce serait, peut-on penser, ce nouveau « couvent-école » des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* – complètement achevé – qu'on aperçoit sur cette photo tirée de l'*Album-Souvenir du Centenaire de Rimouski 1829-1929*, p. 6. On l'identifie : *Couvent de la Congrégation*, puisqu'on ajoute : *(démoli)*. Ce serait ce qui s'est produit en 1883. Enfin, c'est ce « couvent-école » qui, en 1875, sera cédé aux *Sœurs de la Charité* de Québec.

Mais les années passent… Et les *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* commencent à se sentir à l'étroit dans ce couvent-école. En 1871, elles décident donc de la construction d'un nouveau bâtiment, celui-là beaucoup plus spacieux. Elles commencent par échanger une partie du terrain qui étaient le leur, et où elles se trouvaient, contre 4 arpents de terrain qui appartenaient à la Fabrique. Au printemps de 1873, les travaux vont donc pouvoir commencer. La bénédiction de la première pierre a lieu le 31 mai 1873.

Enfin, bien que les travaux ne soient pas complètement terminés, l'édifice de trois étages, en pierres et en briques, pourra accueillir sa première cohorte d'élèves en 1875, au début de l'année scolaire.

Le couvent-école des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* (1875 à 1882). Photographe inconnu. UQAR, Archives régionales. Collection de la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, Collection régionale de photographies.

NOTE : L'historien Nive Voisine, dans l'ouvrage collectif de 2013 sur l'histoire du Séminaire, *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, p. 42, fait remarquer qu'il s'agit probablement ici du premier édifice institutionnel de la ville de Rimouski à tourner le dos au fleuve.

Quelques années passent encore… Avec le temps les *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* se rendent compte que les coûts reliés à la construction de leur plus récent couvent ont été sous-évalués. Le pensionnat accueille en effet de moins en moins d'élèves puisque la région subit une récession. Elles sont donc dans une impasse et pour en sortir elles demandent au Département de l'Instruction publique l'autorisation d'ouvrir une école normale, ce qui leur est refusé.

En 1879, elles vont demander à Rome la permission de vendre leur établissement. Elles presseront l'évêque, M^{gr} Jean Langevin d'intervenir en trouvant une congrégation religieuse qui pourrait leur succéder ou encore en achetant lui-même l'immeuble. Mais aucune communauté religieuse capable d'intervenir n'est en vue.

En 1881, - la nature fait bien les choses ! - un incendie détruit le 2^{e} Séminaire. La corporation du Séminaire va donc acheter le couvent des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* (3^{e} Séminaire, voir Billet #41). En 1882, la communauté des *Sœurs de la Congrégation* va quitter définitivement Rimouski.

91. L'œuvre *éducative* des *Sœurs de la Charité de Québec*

Au printemps de 1875, les *Sœurs de la Charité de Québec* vont donc aménager dans l'ancien « couvent-école » des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame*. (Revoir le Billet #90). Mais pour elles aussi, ces lieux trop exigus deviendront vite inadéquats. Le bâtiment qui avait été construit entre 1845 et 1856 sera alors démoli en 1883 et remplacé par un autre beaucoup plus spacieux, mais qui devra néanmoins être agrandie en 1902 ; on y ajoutera alors une aile vers l'ouest.

Photo prise, dit-on, lors de l'inauguration de l'Hospice-Orphelinat des *Sœurs de la Charité de Québec* le 18 juin 1890… mais ne voit-on pas, à droite du corps principal, l'agrandissement de 1902 ? Photographe : (Ph. ?) E. Mercier. BanQ, Collection initiale, P600, S6, D5, P567.

Inauguré en 1890, l'Hospice-Orphelinat des *Sœurs de la Charité* accueillera des personnes âgées, des prêtres retraités et des orphelins, pensionnaires ou externes.

* * *

Oh malheur ! Cet immeuble sera la proie des flammes le 30 décembre 1907. Après cet incendie et pendant quatre ans (1908-1911), l'ancienne 3^{e} église paroissiale (aujourd'hui le Musée régional) sera mise à la disposition des sœurs. C'est avec des efforts concertés des uns et des autres qu'on se relèvera de cet incendie, si bien qu'en 1911, l'Hospice-Orphelinat sera reconstruit, les sœurs y déménageront et il pourra de nouveau remplir sa mission. L'ancienne 3^{e} église sera alors réaménagée et les sœurs y recevront leurs élèves de 1911 à 1969, des filles de niveau primaire, secondaire et commercial. On lui donnera le nom de « *Couvent* ou *Externat* ou *Académie Saint-Joseph* », mais on verra l'édifice le plus souvent désigné sous le nom de « *Couvent gris* ».

L'Hospice-Orphelinat des *Sœurs de la Charité* de Québec. Photographe inconnu. Source : *Album-Souvenir du Centenaire de Rimouski 1829-1929*, p. 57.

* * *

Anticipons enfin… Le 6 mai 1950, lors de la « nuit rouge » à Rimouski, l'Hospice-Orphelinat des *Sœurs de la Charité* disparaît… Mais rapidement la communauté décide de poursuivre à Rimouski son œuvre et de reconstruire. Le nouvel édifice portera le nom d'*Institut Monseigneur-Courchesne.* On y accueillera désormais « l'enfance orpheline ou malheureuse et des enfants inadaptés aux plans physique et intellectuel ».

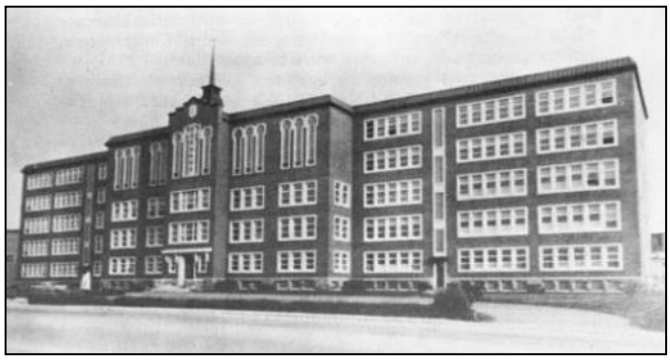

L'Institut Monseigneur-Courchesne. Photographe inconnu**.** Archives des Sœurs de la Charité de Québec.

En 1974, l'*Institut Monseigneur-Courchesne* passera en d'autres mains; il sera vendu à l'*Institut maritime du Québec*, une école rattachée au Cégep de Rimouski.

Quant aux religieuses qui œuvraient dans le secteur de l'éducation, établies en résidence, elles vont poursuivre encore quelques années leur apostolat. La dernière à quitter Rimouski le fera en 1996.

92. Sous le *Couvent gris*, la 3e église!

La photo suivante permet de bien situer dans l'espace ces deux édifices que sont à l'ouest de la cathédrale le *Couvent gris* et l'*Hospice-Orphelinat* des *Sœurs de la Charité*.

Rimouski vu du large. Photographe inconnu. Source : *Album-Souvenir du Centenaire de Rimouski 1829-1929*, p. 26.

Or voici une autre photo du « couvent gris » :

Le « couvent gris ». Photographe inconnu. Bibliothèque et Archives Canada (BAC), collection Jules-Ernest Livernois / MIKAN 3331025.

En observant bien cette photo et la suivante, on découvre qu'au cours des ans le « bâtiment-église » a subi des transformations majeures. Qui en effet peut imaginer que là-dessous se trouvait la 3e église de Rimouski et le *Musée régional* actuel ?

La 3e église de Rimouski (entre 1868 et 1872). Photographe inconnu. CEDAD, Fonds du Séminaire de Saint-Germain de Rimouski, 55B4, no 9b.

Un rappel : La construction de la 3e église s'est faite entre 1824-1826, mais elle fut ouverte au culte dès le 12 décembre 1824. Elle est abandonnée comme lieu de culte en 1862, la future cathédrale ayant été construite entre 1854 et 1862. La 3e église a dès lors changé de vocation : le *Collège industriel* qui se préparait à enseigner le commerce, l'agriculture, les arts mécaniques et la navigation s'installe alors dans la sacristie en 1862.

Plus tard, en 1862, la nef de l'église, dépouillée de son ornementation, est transformée, comme on peut le voir sur la photo précédente, en un édifice de trois étages. Dès 1863, on trouve là un collège classique et à partir de 1864 on y enseigne la théologie, l'édifice devenant un collège-séminaire, le premier *Séminaire de Rimouski*. En 1882, le collège-séminaire quitte définitivement l'église et aménage dans de nouveaux locaux.

Entre 1883 et 1907, les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire feront de l'ancienne église leur maison-mère (voir le Billet #57). À compter de 1908, le bâtiment servira de résidence, puis d'école (1911-1969, le « Couvent gris ») qu'occuperont les *Sœurs de la Charité de Québec*. Enfin, le 24 juin 1972, la 3e église de Rimouski accueillera le Musée régional de Rimouski et c'est l'abbé **Jean-Yves Leblond** qui en sera le premier directeur.

Le Musée régional de Rimouski tel qu'il apparaît aujourd'hui. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

93. Les Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception (1919)

C'est le 15 mai 1919, en réponse à une demande que la fondatrice **Délia Tétreault** avait faite à Mgr **André-Albert Blais**, que les *Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception* s'établissent à Rimouski avec la mission d'y promouvoir l'*Oeuvre de la Sainte-Enfance* et pour y assurer une animation missionnaire en milieu scolaire et paroissial. Elles occupent alors un petit logement dans une résidence de la rue Sainte-Marie.

En 1921, la communauté acquiert de la Corporation épiscopale l'immeuble de la rue St-Jean-Baptiste que les *Frères de la Croix de Jésus* avaient cédé à la Corporation épiscopale au moment où ils ont quitté définitivement Rimouski en juillet 1920 (revoir les Billets #48 et #81).

Si les sœurs sont devenues propriétaires de cet immeuble qu'elles ont pratiquement refait l'année suivante, c'était pour y accueillir une quinzaine de jeunes filles qui se préparaient à obtenir un brevet élémentaire ou supérieur d'enseignement. Durant la période des vacances, elles y accueilleraient des femmes qui souhaiteraient y faire une retraite spirituelle.

Par malheur, cet immeuble disparaîtra dans un incendie en 1926. Et plutôt que de reconstruire tout de suite une maison sur ce terrain, les sœurs choisissent d'en acheter une qu'elles peuvent habiter sans délai sur la rue St-Germain Ouest. Elles acquièrent donc la maison du sénateur **J.-B.-R. Fiset**, le père de **Sir Eugène Fiset**.

Résidence des Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception (1926-1950). Photographe inconnu. AAR.

NOTE : La photo laisse voir derrière un agrandissement… Mais tout cet ensemble disparaîtra dans le grand feu de 1950.

94. L'institut des Frères du Sacré-Cœur

En 1921, Mgr **Joseph-Romuald Léonard** invite les *Frères du Sacré-Cœur*, une communauté d'origine française, centenaire cette année-là puisque fondée à Lyon en 1821 par le Père **André Coindre**, à venir ouvrir à Rimouski un Juvénat dans le but d'y recruter des jeunes de 14 à 15 ans et de les former à devenir un jour des religieux enseignants.

Lorsqu'il fut curé de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes à Mont-Joli, le futur évêque avait pu apprécier le travail de ces religieux. Il le reconnaît dans une lettre du 3 juin 1921 :

Depuis quatre ans ces dignes religieux travaillent dans notre diocèse. Je les ai vus à l'oeuvre et je puis rendre témoignage de l'excellent esprit qui les anime, et de leur habilité dans le travail délicat de la discipline intellectuelle et morale auquel il faut soumettre les enfants.

C'est donc lui qui les avait fait venir dans sa paroisse en 1917 pour remplacer, à la direction de l'Académie Saint-Joseph, les *Frères de la Croix de Jésus*. Cette année-là,

l'école avait donc pu ouvrir ses portes le 1er octobre et les Frères venus d'Arthabaska - Calixte, Odilon, Rémi, Alphérie et Grégorius - y accueillir dans quatre classes leurs 134 élèves.

Quand, en 1921, il invite la communauté à venir s'établir à Rimouski, Mgr Léonard met à leur disposition une maison qu'il possédait sur la rue Tessier, près de la rivière. L'année suivante, les religieux vont construire sur la rue Saint-Jean-Baptiste le *Juvénat Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Le bâtiment qui devait être livré en octobre 1922 ne le sera cependant que l'année suivante. Son inauguration et sa bénédiction par Mgr Léonard auront lieu le 10 juillet 1923.

Juvénat des Frères du Sacré-Cœur [entre 1926 et 1937] au 325 de la rue Saint-Jean-Baptiste Est. Photographe : Jules-Ernest Livernois. BAC, *Collection J.-E. Livernois*, PA-023704.

En 1924, la Commission scolaire accepte de confier à la communauté des *Frères du Sacré-Cœur* les classes de garçons. Le 1er septembre, 7 Frères, venus d'Arthabaska, allaient dispenser leur enseignement à 215 élèves répartis en cinq classes dans une bien modeste école qui se trouvait alors sur le quai en face de l'Hospice des *Sœurs de la Charité*. Construite en 1898, cette école avait tour à tour été dirigée par les *Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire,* les *Frères de la Croix de Jésus*, puis par des institutrices laïques. C'était avant d'entrer dans une toute nouvelle école – l'École Sacré-Cœur – située à l'angle des rues de l'Évêché et Saint-Louis.

Déjà, en 1929, on avait dû procéder à un agrandissement du collège, portant le nombre de classes de huit à douze. Cette année-là, à l'ouverture des classes en septembre, l'école comptait 13 religieux éducateurs et 320 élèves. Le programme des études allait être progressivement poussé jusqu'à la 12e année des études primaires supérieures. Les archives du collège conservent les noms de 129 religieux qui ont œuvré à cette école.

Le *Juvénat des Frères du Sacré-Cœur* qu'on avait inauguré en 1923 sera démoli en 1967 pour faire place à une Maison dite « provinciale » qui sera construite en 1968-1969. Les Frères y aménageront le 28 novembre 1969.

Maison provinciale des Frères du Sacré-Cœur (1969 s) située au 325, rue Saint-Jean-Baptiste Est. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

95. Les Sœurs de la Charité de Québec (1921)

En 1921, l'édifice que les *Sœurs de la Charité* occupent sur le site actuel de l'*Institut maritime* sert toujours d'hospice pour les vieillards et de pensionnat pour les jeunes filles.

École des *Sœurs de la Charité* (Cours primaire, élémentaire et supérieure. Cours commercial. Hospice, Orphelinat). Photographe inconnu. Source : Album *Mon clocher,* d'Aurèle Laplante, p. 7.

Dans l'ancienne église – le « couvent gris » - située à proximité, restaurée après la cession que leur en avait faite Mgr **André-Albert Blais**, les *Sœurs* tiennent aussi sous le nom d'*Académie Saint-Joseph* l'école des filles de la ville, avec une salle dite « d'accueil pour l'enfance ».

Depuis son établissement, cette maison des *Sœurs de la Charité* a abrité près de 1000 femmes âgées ou infirmes et au-delà de 2000 orphelines. Au total, plus de 7000 enfants y ont reçu une éducation et une instruction chrétienne.

96. Un nouveau diocèse en Gaspésie

La période de 1850 à 1920 en est une de consolidation, tant pour les Églises catholiques que pour les Églises protestantes en Gaspésie.

En 1882, tout le territoire situé au nord du fleuve et du golfe du Saint-Laurent est détaché de Rimouski et devient la Préfecture apostolique du Golfe du Saint-Laurent. Le préfet nommé est Mgr **François-Xavier Bossé**, alors curé de Douglastown. Durant les trente années qui vont suivre, on parlera encore d'un diocèse en Gaspésie, mais il n'y a pas de démarches sérieuses qui seront entreprises.

Le 16 février 1920, Mgr **Joseph-Romuald Léonard** succède à Mgr **André-Albert Blais** au siège épiscopal de Rimouski. C'est un acadien d'origine, un gaspésien né à Carleton. À partir de l'été 1920, la question se repose, et elle sera débattue en différents milieux. En octobre 1921, un Mémoire est préparé ; on demande à Rome la création d'un diocèse en Gaspésie, qui comprendrait les deux comtés civils de Bonaventure et de Gaspé, avec un siège épiscopal à Gaspé même.

À l'automne de 1921, Mgr Léonard part pour Rome en visite *ad limina* ; il en profite pour présenter lui-même la requête au Pape **Benoît XV**. Il est reçu en audience privée le 11 novembre 1921. Or, le pape décède le 22 janvier 1922. **Pie XI** lui succède dès le 6 février. Un mois plus tard, le 22 février, Mgr Léonard, qui se trouvait toujours à Rome, est reçu en audience privée par le pape **Pie XI**. Un rapide coup d'œil sur la carte du diocèse de Rimouski le convainc de l'utilité de diviser un si vaste territoire ; il promet donc à Mgr Léonard de s'en occuper personnellement. À la mi-mars, Mgr Léonard est de retour à Rimouski.

Ses interventions ont été si efficaces que dès le 5 mai 1922 la bulle érigeant le diocèse de Gaspé est signée à Rome. Mgr Léonard en est informé le 11 mai et la bulle apostolique promulguée le 20 août à la cathédrale de Rimouski. Le vicaire général de Mgr Léonard, Mgr **François-Xavier Ross**, est nommé premier évêque de Gaspé le 11 décembre suivant.

97. Un premier hôpital à Rimouski

En 1918, lors de l'épidémie de grippe dite « espagnole », un hôpital temporaire avait été installé dans les locaux de l'école des filles que tenaient les *Sœurs de la Charité de Québec* (revoir le Billet #69). On peut aujourd'hui avancer que ce sont ces événements qui ont amené la fondation à Rimouski d'un premier hôpital.

Mgr **André-Albert Blais**, qui est décédé en 1919, avait depuis longtemps souhaité qu'il y eut un hôpital à Rimouski, voire un hôpital « régional ». Mais c'était là un projet audacieux et difficile à concrétiser. De fait, ce ne sera que le 10 juillet 1923 que son successeur, Mgr **Joseph-Romuald Léonard**, afin de répondre aux besoins non seulement de Rimouski mais de tout le diocèse, autorisera la fondation dans sa ville épiscopale d'un hôpital qu'on dira « régional ».

Et c'est grâce à l'abbé **Jean-Charles-Godefroy Gaudin** qui est décédé à l'évêché en 1901 et à son legs testamentaire de 8 500 $ qui aura donc fructifié pendant 23 ans, grâce aussi à de généreuses contributions de citoyens dont un don de 5 000 $ de la Ville de Rimouski, que Mgr Léonard put ainsi décider d'aménager en hôpital les deux maisons qu'il avait obtenues des *Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception* dans un échange réalisé deux ans plus tôt, en 1921. Ces deux maisons étaient voisines l'une de l'autre, l'une ayant appartenu à un M. **Asselin**, l'autre à Me **J.-Elzéar Pouliot**. Vraisemblablement, ces deux maisons se trouvaient situées sur la rue des Avocats (l'actuelle rue de la Cathédrale). C'est dans cette dernière, la plus spacieuse, que sont demeurés successivement les *Frères de la Croix de Jésus* en 1917 et les *Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception* par la suite.

Reliées entre elles, ces deux maisons vont donc constituer le premier hôpital de Rimouski, un petit hôpital de 25 lits. Et ce sont les *Sœurs de la Charité* qui en auront la direction ; elles vont y accueillir leur premier malade le 1er novembre 1923.

98. L'École moyenne d'agriculture

Les trois évêques qui se sont succédés à la tête du diocèse depuis sa constitution en 1867 ont toujours manifesté un profond attachement à la classe agricole.

L'implantation d'une *École moyenne d'agriculture* à Rimouski est le fruit de longues tractations qui, à partir de 1922 et sous l'épiscopat de Mgr **Joseph-Romuald Léonard**, ont lieu entre le Séminaire de Rimouski et le ministère de l'Agriculture du Québec. Ce sont M. le chanoine **Joseph-Alphonse Moreault**, alors procureur du Séminaire, et son frère, le Dr **Louis-Joseph Moreault**, maire de Rimouski et député provincial à partir de 1923, qui arrivent à convaincre les autorités gouvernementales de bien vouloir octroyer au Séminaire la gestion de cette future école.

Le 22 septembre 1923, un premier contrat d'une durée de 25 ans est d'abord approuvé par le Conseil du Séminaire, puis signé par les deux parties le 26 octobre.

L'*École moyenne d'agriculture* située sur la rue St-Jean-Baptiste Ouest, à l'angle des rues St-Jean-Baptiste et St-Louis. (À cette époque, la rue St-Louis n'avait pas encore été prolongée vers le sud). Photographe inconnu. Source : Album *Mon clocher* d'Aurèle Laplante, p. 7.

L'*École moyenne d'agriculture* de Rimouski ouvre donc ses portes le 16 septembre 1926 et s'intègre aux activités du Séminaire. La rentrée des classes se fait généralement après les récoltes et les grandes vacances arrivent tout juste avant les semences. Les cours offerts sont d'une durée de deux ans et s'adresse donc en tout premier lieu aux fils de cultivateurs. Contrairement aux écoles supérieures d'agriculture, la formation qu'elle propose est d'abord pratique; il ne s'agit pas d'un cours scientifique et ses diplômés ne peuvent pas devenir professeurs. L'École vise à former des cultivateurs compétents. Sa fondation s'intègre alors dans l'important courant de mise en place d'« écoles de métiers » qui marque le domaine éducationnel québécois des années 1920. Enfin, un autre rôle fondamental lui est attribué, et c'est celui d'empêcher le déracinement de la jeunesse du milieu agricole.

L'*École moyenne d'agriculture* de Rimouski fermera ses portes en 1969. En 1938, on écrivait : *L'urgence de cette formation apparaît clairement si on remarque que cette école… reçoit régulièrement 60 élèves*. En 43 ans, de 1926 à 1969, l'École aura reçu 1 529 élèves et décerné un *Diplôme de connaissances agricoles* à 708 d'entre eux.

L'immeuble connaîtra à ce moment-là une autre vocation. On lui donnera le nom de « Résidence Lionel-Roy » et on y accueillera jusqu'en 2014 des prêtres âgés et retraités.

Une grange-étable en forme de T, située derrière l'École à 500 pieds de la rue St-Jean-Baptiste, aurait été construite en 1920. Elle fut entièrement détruite dans un incendie le 16 janvier 1954. Elle sera remplacée par une nouvelle grange-étable qui, elle, sera démolie en 1969. C'est cette année-là que l'*École moyenne d'agriculture* de Rimouski a fermé ses portes.

Grange-étable de l'*École moyenne d'agriculture*, [vers 1930]. Photographe : Batten Ltd. CEDAD, Fonds du Séminaire de Saint-Germain de Rimouski, 55A6, nº 198.

99. Mgr C.-A. Carbonneau, 5e vicaire général

Mgr C.-A. Carbonneau, AAR.

Mgr **Charles-Alphonse Carbonneau** a déjà 76 ans lorsque, le 21 février 1923, Mgr **J.-Romuald Léonard** le choisit comme vicaire général pour succéder à Mgr **François-Xavier Ross** nommé premier évêque de Gaspé le 11 décembre 1922.

Né à Berthier-en-Bas le 8 février 1847, **Charles-Alphonse Carbonneau** a fait ses études au Collège de Saint-Michel de Bellechasse. Il a par la suite étudié le droit et il a été admis au Barreau de Québec le 15 juillet 1871. Pendant deux ans, il exerce sa profession d'avocat. Il aura, durant cette courte période, le temps de s'engager en politique, aux côtés de **Sir Wilfrid Laurier**.

Le 2 septembre 1873, **Charles-Alphonse Carbonneau** entre au Grand Séminaire de Rimouski… Incardiné au diocèse le 3 octobre, Mgr **Jean Langevin** l'ordonne prêtre le 17 mars 1877; et il le fait chanoine neuf mois plus tard. Mgr Carbonneau va consacrer une partie de sa vie et sûrement tous ses loisirs à dresser un « Tableau généalogique des mariages célébrés dans les paroisses du diocèse de Rimouski ». Ce sont cinq volumes que le Séminaire éditera en 1936 et que tous les généalogistes apprécieront.

Mgr **Charles-Alphonse Carbonneau**, décède à l'Hôtel-Dieu de Québec le 26 novembre 1936. Ses funérailles seront célébrées à la cathédrale et il sera inhumé une première fois dans le cimetière des prêtres du Séminaire qui se trouvait alors dans le Bocage, derrière l'École moyenne d'agriculture et le Grand Séminaire. Il repose aujourd'hui aux *Jardins commémoratifs de Rimouski*.

100. Ordination épiscopale de Mgr François-Xavier Ross

Mgr Fr.-X. Ross. Archives du diocèse de Gaspé.

Le premier évêque de Gaspé, Mgr **François-Xavier Ross**, fut ordonné évêque à la cathédrale de Rimouski le 1er mai 1923 par S.E. Mgr **Pietro di Maria**, qui était alors délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve.

Mgr **Joseph-Romuald Léonard**, l'évêque de Rimouski, ne manqua pas d'en exprimer sa joie ; dans sa circulaire du 10 mai 1923, il écrit :

… Nous venons de vivre des jours d'honneur et de joie. Sous les voûtes de la cathédrale se sont déroulées les augustes cérémonies de la réception liturgique de S.E. le Délégué apostolique du Canada et de Terre-Neuve et de la consécration de Sa Grandeur Mgr le premier évêque de Gaspé. Au Séminaire, dans les communautés religieuses, des hommages ont été présentés au représentant de Notre Saint-Père et à celui que le Siège apostolique place sur le trône épiscopal dressé sur la péninsule gaspésienne…

En 1923, le diocèse regroupait quelque 48 500 catholiques dont 5000 de langue autre que le français, des anglais pour la plupart. On y comptait 45 prêtres dont 40 étaient curés de paroisse. Cinq d'entre eux étaient vicaires ou assistants. On y dénombrait 7 religieux et 92 religieuses. Parmi les religieux se trouvaient 5 pères capucins ; ils vivaient dans leur monastère de Ristigouche et ils exerçaient leur ministère auprès des blancs et des indiens micmacs. Deux pères eudistes étaient responsables de la paroisse de Chandler. Les religieuses étaient plus nombreuses ; elles étaient 92 et elles étaient responsables d'un hôpital, de 2 pensionnats pour jeunes filles et de 12 écoles qu'ont fréquentés 1966 enfants pendant l'année scolaire de 1922-1923.

Les *Sœurs de la Providence* de Montréal établies à Chandler y dirigeaient depuis 1915 l'hôpital-hospice et depuis 1917 un pensionnat pour jeunes filles. Les *Sœurs de la Charité* de Québec avaient fondé en 1867 et dirigeaient toujours, à Carleton, un pensionnat pour jeunes filles.

101. Expansion de l'hôpital dit « régional »

En 1923, le premier hôpital qu'on disait « régional » ne pouvait accueillir que 25 malades (revoir le Billet #97). On comprend que trois ans plus tard, en 1926, l'établissement ne répondait déjà plus aux besoins de la population.

Cette année-là, grâce à un octroi de 160 000 $ obtenu du Gouvernement provincial par l'entremise du député, le Dr **L.-J. Moreault**, un tout nouvel édifice peut être construit. La préparation des plans sera confiée à M. **Pierre Lévesque**, un architecte de Québec. C'est à lui qu'on confiera plus tard les plans de l'École Sacré-Cœur située à l'angle des rues Saint-Louis et de l'Évêché. Pour l'hôpital qui sera construit à l'angle des rues Sainte-Marie et Rouleau, la direction des travaux sera confiée à M. **Alphonse Sirois**, un prêtre du séminaire, mais celui-ci les confiera à M. **Georges Dubé**, un entrepreneur-général de Rimouski. Les travaux débuteront en avril 1926 et seront complétés en septembre 1927.

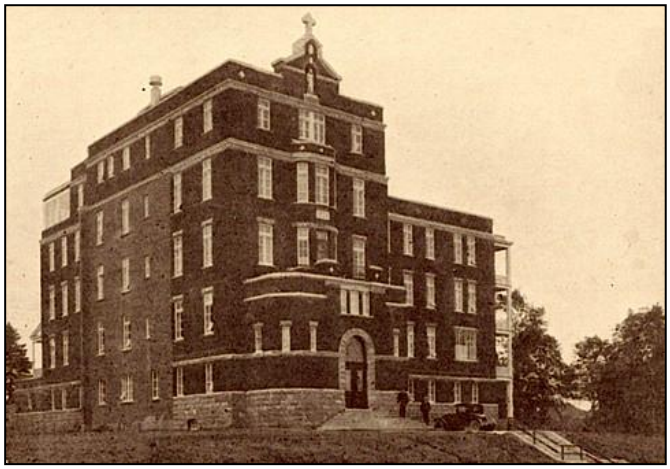

L'Hôpital « régional » de Rimouski dit *Hôpital Saint-Joseph* tel qu'il apparaissait en 1927. Le bâtiment central est aujourd'hui encore bien visible ; son aile droite se profile vers l'ouest. Photographe inconnu. Source : *Album-Souvenir du Centenaire de Rimouski 1829-1929*, p. 59.

On a d'abord érigé la partie centrale de l'établissement et l'aile droite, du côté ouest. Dès septembre 1927, le nouvel hôpital peut donc accueillir 75 malades.

102. Le 50e des Sœurs du Saint-Rosaire

Le 26 juillet 1924, Mgr **Joseph-Romuald Léonard** tient à souligner par une lettre pastorale le 50e anniversaire de fondation de la congrégation des *Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire*. Il écrit :

« C'est donc avec un bonheur particulier et une légitime fierté que Nous venons aujourd'hui signaler à votre estime et à votre reconnaissance la bien méritante communauté des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, qui a vu le jour dans Notre diocèse, dans Notre ville épiscopale, il y aura cinquante ans le 8 septembre prochain ». L'évêque demande que, la veille, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le Magnificat soit chanté solennellement « *en hommage de reconnaissance envers le Dieu très bon et l'auguste Reine du Très Saint-Rosaire* ».

Dans cette lettre, l'Évêque trace aussi ce portrait :

Aujourd'hui, après cinquante ans d'existence et quarante-quatre ans d'enseignement fructueux et d'édification, nos Sœurs du Saint-Rosaire, dont les tombes au cimetière - quarante-sept – égalent déjà ou presque le nombre de leurs années, comptent dans leur communauté deux cent vingt-quatre religieuses professes, vingt novices et quatre postulantes. Cent soixante de leurs religieuses institutrices, justement estimées partout où elles dirigent et enseignent les enfants, sont réparties dans vingt-six écoles paroissiales, dont quatorze dans notre diocèse, neuf dans le diocèse de Gaspé, et une dans chacun des diocèses de Québec, Chicoutimi et Portland, Maine.

103. L'École Sacré-Cœur (1924-1980)

Alors qu'en 1921 ils s'établissent à Rimouski, les Frères du Sacré-Cœur sont invités par Mgr **Joseph-Romuald Léonard** à prendre la direction d'une école primaire pour garçons.

Dès le 1er septembre, sept religieux venus d'Arthabaska, commencent donc leur enseignement dans un vieux bâtiment dont la construction remonte à 1898. Cette vieille école avait été tour à tour dirigée par les *Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire*, par les *Frères de la Croix de Jésus* et par des institutrices laïques.

Au mois de décembre 1924, on inaugure donc à l'angle des rues de l'Évêché et Saint-Louis une toute nouvelle école, l'*École Sacré-Cœur*, construite au coût de 45 000 $ sur un terrain que Mgr Léonard avait cédé à la Commission scolaire et selon les plans de l'architecte **Pierre Lévesque** de Québec, celui qui avait conçu ceux du premier hôpital « régional » (revoir le Billet #101).

Collège des Frères du Sacré-Cœur. Photo : J.-Gérard Lacombe, 27 mai 1950. Fonds J.-Gérard Lacombe, BAnQ Rimouski, P24,S3,SS3,D35.

Pour les dernières années du primaire, l'enseignement aux garçons se voit alors confié à la communauté des *Frères du Sacré-Cœur*.

En 1926, le bâtiment sera agrandi du côté nord afin de pouvoir y ajouter un logement pour les *Frères* et quelques classes pour qu'on puisse à la rentrée de septembre y accueillir quelque 320 élèves.

À l'automne de 1956, on amorcera dans ce collège le cours scientifique qui conduit à l'université. On y ajoute alors la 10e et la 11e années… La 12e se donnait à l'*École secondaire Langevin* sur la rue Saint-Jean-Baptiste. C'est là que la première promotion graduera deux ans plus tard, en 1958.

En 1963, après une quarantaine d'années de service dans cette école, la communauté des *Frères* se retire pour laisser place jusqu'en 1980 à des institutrices et instituteurs laïques. Dans les archives de ce collège sont conservés encore aujourd'hui les noms des 129 religieux qui y ont œuvré de 1924 à 1964.

* * *

Anticipons…

En 1980, la Ville de Rimouski acquiert l'*École Sacré-Cœur* qui appartenait à la Commission scolaire des Phares et lui donne le nom d'*Ateliers Saint-Louis.* La Ville l'utilisera comme *Centre communautaire*. Ces dernières années, le bâtiment fut occupé tour à tour par différents organismes socio-culturels à but non lucratif, par le diffuseur local *Spect'Art Rimouski* et par le *Conservatoire de musique de Rimouski* notamment. Ce dernier a été le seul utilisateur de l'édifice pendant un an, entre 2006 et 2007, alors que des travaux majeurs de rénovation avaient lieu au Centre civique, qui est devenu, depuis, le *Centre culturel de Rimouski*.

Selon M. Pascal Gagnon, de la *Société rimouskoise du patrimoine*, l'édifice est intéressant, mais il n'a rien d'un bâtiment qui pourrait être classé historique, même s'il est cité d'intérêt patrimonial depuis 1997. *Il a,* reconnaissait-il, *une valeur sentimentale parce que cette école a formé plusieurs générations d'hommes rimouskois.* Enfin, s'il fallait aujourd'hui le remettre dans un état répondant aux normes de la Régie du bâtiment, il en coûterait plus de 200 000 $. Entre 2007 et 2013, c'est le *Centre de santé et de services sociaux* qui assumait les coûts d'entretien en vertu d'une entente de location conclue avec la Ville de Rimouski, pour des fins d'entreposage.

104. Vers le 5e Séminaire de Rimouski

Les travaux d'agrandissement de ce qui deviendra le 5e Séminaire de Rimouski, amorcés en 1922, se sont poursuivis jusqu'en 1925. Les travaux terminés, le Petit Séminaire pourra accueillir quelque 500 pensionnaires.

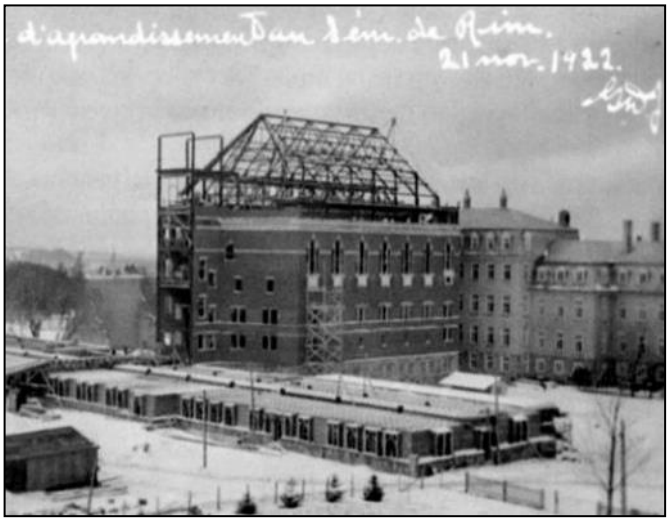

Travaux d'agrandissement du 4e Séminaire réalisés entre 1922 et 1925. Photographe inconnu. Source : ARSR, 198.420, R-56.

De 1922 à 1925, on avait donc construit devant les bâtiments existants, à savoir le « couvent-école » des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* où on s'était installé en 1882 (revoir le Billet #90) et l'aile nouvelle qu'on avait ajoutée en 1905, l'édifice actuel qu'on retrouve sur la rue de l'Évêché au bout de l'avenue du Séminaire.

Vu du fleuve : avec au premier plan le couvent-école des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, soit le 4e Séminaire. En arrière-plan : l'aile-est et la toiture de la chapelle du 5e séminaire. Au second plan, à l'extrême droite, le 2e couvent des religieuses, construit en 1915, suivi de la buanderie, à gauche. Photographe inconnu. CEDAD, Fonds André-Albert Dechamplain, 14B4, no 538-7.

Le 5e Séminaire de Rimouski est un édifice qui emprunte à plusieurs styles. Il est surmonté de trois clochers – celui du centre étant équipé d'un carillon -, et il est rehaussé d'une ornementation de pierre qui met en valeur la façade et les contours des ouvertures. Une statue de Saint-Antoine de Padoue, le patron du Séminaire, blottie dans une niche très décorée, ajoute au relief de l'ensemble.

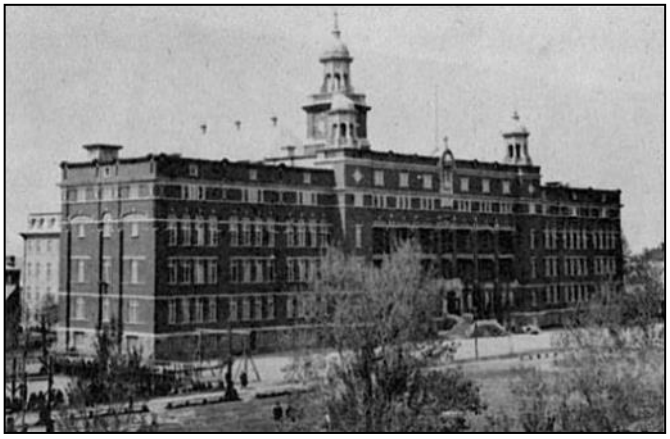

Le 5e Petit Séminaire de Rimouski. Photographe inconnu. Source : Armand Lamontagne, *Le Livre de Raison du Séminaire de Rimouski (1863-1963)*, **I**, 21.

Le 4 novembre 1925, le 5e Petit Séminaire est inauguré en grandes pompes. La rentrée s'était faite en septembre. On avait pu y accueillir quelque 500 pensionnaires.

* * *

L'incendie de Rimouski en 1950 aura détruit les plus vieilles sections du Séminaire, mais on aura tout reconstruit l'année suivante.

105. La Croix du Mont Saint-Louis au Bic

Le 16 août 1925, devant quelque 2000 personnes, Mgr **Joseph-Romuald Léonard** bénit solennellement une nouvelle croix érigée sur le Mont Saint-Louis, dans le village du Bic.

Il s'agit d'une immense croix de structure métallique, une réplique de celle *qu'on* venait d'ériger à Montréal, sur le mont Royal. D'une longueur de 30 pieds, pesant 3 278 livres, la croix repose sur une base de granit qui l'élève à 45 pieds au-dessus du rocher. Le Christ qui orne sa face est attaché à une croix de bois de 23 pieds de hauteur, avec un croisillon de 13 pieds.

La croix du souvenir élevée sur la montagne du Bic. Photographie : Novelty Mfg. Co. BanQ, Collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D39, P14R.

Sur les pans de sa base, on a eu soin d'inscrire avec leur date les principaux faits de l'histoire du Bic : d'abord **Jacques Cartier** qui y débarque le 29 août 1535 et qui la nomme *Hâvre-aux-Îlots-Saint-Jean*, puis **Samuel de Champlain** qui, le 22 mai 1603, vient y reconnaître « Le Pic », enfin Louis de Buade, conte de **Frontenac** qui fait concession de la seigneurie à **Charles Denys de Vitré** le 6 mai 1675, et Mgr **Bernard-Claude Panet** de Québec qui érige la paroisse sous le titre de Sainte-Cécile le 18 février 1830, bien avant que Rimouski soit érigé en diocèse.

Cette croix remplace une vieille croix de bois qui avait été érigée à cet endroit en 1877 pour commémorer le triste souvenir d'un accident survenu le 14 juin 1877, alors qu'un jeune homme de 19 ans fut tué par la charge d'un canon dont les salves annonçaient l'arrivée de Mgr **Jean Langevin** qui s'amenait dans la paroisse pour sa visite pastorale annuelle. Ce monument avait été béni le 2 août 1877 par le curé de la paroisse, l'abbé **Louis Desjardins**.

106. L'œuvre *éducative et missionnaire* des Sœurs de l'Immaculée-Conception

En 1926, l'année où elles ont perdu dans un incendie leur maison de la rue Saint-Jean-Baptiste sur le site actuel du Grand Séminaire, les *Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception*, avec l'approbation de Mgr **Joseph-Romuald Léonard**, ajoutent à leurs œuvres le bureau diocésain de la Propagation de la Foi.

Ce n'est que cinq ans plus tard, en 1931, que les *Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception* rebâtiront sur leur terrain de la rue Saint-Jean-Baptiste Ouest une autre maison qu'elles appelleront *Maison Sainte-Thérèse* (voir les Billets #142 et #173). En 1926, elles ont acheté cette maison qui appartenait au sénateur **J.-B.-R. Fiset**, le père de **Sir Eugène Fiset** (revoir ici le Billet #93).

Résidence et École apostolique dirigée par les Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception (1926-1950). Photographe inconnu. Source : *Album Mon clocher* d'Aurèle Laplante, p. 7.

C'est dans cette maison sur la rue St-Germain Ouest qu'à compter de 1933 et jusqu'en 1950, l'année du « grand feu », que les religieuses tiendront un « jardin d'enfance », une École privée mixte de niveau primaire et une École apostolique de niveau secondaire offrant ainsi à de jeunes filles un milieu propice à l'étude de la vie religieuse et de la vie missionnaire, tout en les y préparant par une formation humaine, académique et spirituelle.

* * *

Anticipons…

Le 6 mai 1950, lors du « grand feu », cet immeuble sera la proie des flammes… Mais la communauté vite se relèvera et on reconstruira au même endroit.

Résidence des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception (Année 1950 et suivantes). Source : https://www.waymarking.com

Ainsi donc, jusqu'en 1967, les religieuses poursuivront avec le même zèle leur œuvre d'éducation : un enseignement dans une école élémentaire mixte et privée et dans une école dite « apostolique ». Et encore, jusqu'en 1967, on y assurera une animation missionnaire en milieu scolaire et paroissial.

De 1967 à 1972, la communauté offrira un service de « chambres et pension » aux jeunes filles de la Côte-Nord désireuses de poursuivre à Rimouski leurs études secondaires. Puis, de 1972 à 1993, la maison deviendra une résidence pour les religieuses plus âgées; ce sera pour elles un lieu de prière et d'apostolat.

Finalement, en 1993, cette maison sera mise en vente… L'acquéreur en fera une maison d'accueil pour personnes âgées autonomes. D'où son nom aujourd'hui de *Résidence de l'Immaculée*.

107. Démission de Mgr J.-Romuald Léonard

Mgr J.-R. Léonard. Ville de Montréal, Section des archives, Fonds Aegidius Fauteux, [17] 1941, CA M001 BM001-05-P1228.

On dit de Mgr **Joseph-Romuald Léonard** qu'il est le premier évêque à être né dans le diocèse, puisqu'il est né à Carleton le 19 août 1876. À ce moment-là, la paroisse de Carleton faisait en effet partie du diocèse de Rimouski. On le dépeint comme un « homme effacé », plutôt timide, « malade et régulièrement mis au repos ». Il avait fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski de 1888 à 1894 et ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski de 1894 à 1899.

À sa première année de Grand Séminaire, il avait commencé son ministère comme professeur au Petit Séminaire (1894-1895). À sa deuxième année de Grand Séminaire (1895), il entre à l'Évêché comme secrétaire et le demeurera jusqu'en 1904. En 1902, on aura ajouté à sa tâche celle de vice-chancelier; il le demeurera jusqu'en 1904. C'est durant cette période où il œuvre à l'Évêché qu'il est ordonné prêtre le 25 février 1899 à Carleton, sa paroisse natale. Une fois ordonné, il essayera par deux fois de diriger le Grand Séminaire, soit d'août à novembre 1905 et durant toute l'année 1912-1913, mais la maladie l'en éloignera chaque fois. À partir de 1907 on le retrouve curé de trois paroisses, soit successivement de Saint-Damase (1907-1912), de Saint-Octave-de-Métis (1913-1915) et de Mont-Joli (1915-1919).

Élu évêque de Rimouski le 18 décembre 1919, il sera ordonné évêque le 25 février 1920, mais c'est la maladie qui encore une fois l'oblige à démissionner le 9 novembre 1926. Il va demeurer cependant administrateur apostolique jusqu'à l'arrivée de son successeur le 25 mars 1928. Il aura été déjà l'administrateur du nouveau diocèse de Gaspé du 5 mai 1922 au 25 février 1923, soit jusqu'à la prise de possession de ce diocèse par son premier évêque, Mgr **François-Xavier Ross**.

* * *

Une fois retraité, on retrouve Mgr **J.-Romuald Léonard** d'abord au Juvénat des Frères du Sacré-Cœur à Rimouski, puis à l'Hospice des Sœurs de la Providence à Chandler, en Gaspésie. C'est là qu'il décède le 7 février 1931.

108. Au bilan de Mgr J.-Romuald Léonard

Sous l'administration de Mgr **Joseph-Romuald Léonard**, le diocèse de Rimouski a progressé remarquablement.

Le nombre des fidèles est passé de 90 000 à 142 000; celui des prêtres a presque doublé, passant de 88 à 170. Les 69 paroisses et dessertes de 1891 avaient fait place en 1919 à 96 paroisses et à 34 dessertes et missions. En 1890, la vallée de la Matapédia n'était desservie que par trois prêtres; en 1919, on y comptait 15 paroisses – et le développement de la région, activée par une société locale de colonisation mise sur pied par l'Évêché, promettait pour bientôt des résultats brillants.

C'est sous son administration, faut-il rappeler, que fut érigé en 1922 le diocèse de Gaspé, que fut fondé en 1923 l'Hôpital Saint-Joseph de Rimouski, que fut agrandi en 1925 le Séminaire de Rimouski, que fut fondé en 1926 l'École moyenne d'agriculture.

109. Funérailles de Mgr J.-Romuald Léonard

Les funérailles de **Mgr J.-Romuald Léonard** ont été célébrées à Carleton, sa paroisse natale, présidées par Mgr **François-Xavier Ross**, le premier évêque de Gaspé.

Celui-ci l'avait bien connu, d'abord comme élève au Petit séminaire de Rimouski, puis à l'Évêché comme secrétaire et comme vice-chancelier. Il en était devenu le confrère, puis le vicaire général et enfin le collègue comme évêque de Gaspé. Voyons ce qu'il en dit au moment de ses funérailles célébrées à Carleton le 11 février 1931 :

… Si nous voulons marquer les caractéristiques de la vie de Mgr Léonard, tous, je crois, conviendront qu'on y trouve une humilité qui va jusqu'au besoin de l'effacement; une bonté de cœur qui fut la source principale de ses plus grandes douleurs; et une piété angélique qui en fit un apôtre auprès des fidèles et un modèle pour ses confrères…

Stèle funéraire de Mgr J.-Romuald Léonard dans le cimetière de Carleton. Photographe inconnu. AAR.

… Nous avons un motif spécial de reconnaissance envers Mgr Léonard qui donna au diocèse son existence autonome. Je puis vous dire que cet acte de son administration fut une des consolations de ces derniers moments et qu'il me fit cet aveu émouvant : « Je bénis Dieu de m'avoir fait Évêque pour me fournir l'occasion des faire ériger le diocèse de Gaspé ».

Plus tard, M^gr **Georges Courchesne**, le successeur de M^gr Léonard, lui rendra ce témoignage :

Un juste hommage (a été) rendu à l'humilité, à la bonté de cœur et à la piété de M^gr Léonard. (…) bien des signes de prédestination entourent la vie et la mort de cet homme de Dieu. Notre peuple le vénère. Nous lui garderons reconnaissance et piété filiale.

Chapitre 4
M^gr Georges Courchesne
1928-1950

110. Les années d'enfance et de formation

L'abbé G. Courchesne vers 1923. Photographe inconnu. ASN. Fonds Séminaire de Nicolet, F085/P1506.

Né le 13 septembre 1880 sur les bords du Chenal-Tardif à Saint-Thomas-de-Pierreville (aujourd'hui Notre-Dame-de-Pierreville), dans le diocèse de Nicolet et le comté de Yamaska (région Centre-du-Québec), **Georges Courchesne** est le fils de **Célina Bazin** et **d'Alexandre Courchesne**, agriculteur. Le jeune Georges n'aura pas connu sa mère puisqu'elle est décédée le 10 octobre 1882. Elle n'avait que quarante ans. Une sœur de sa mère, qui est demeurée célibataire, assumera la responsabilité de la famille formée d'une fille, Catherine, et de quatre garçons : Gédéon qu'on retrouvera plus tard religieux chez les Clercs de Saint-Viateur, Conrad, Charles-Édouard et Georges. À 12 ans, ce dernier quitte le domicile familial pour entreprendre au Petit et au Grand Séminaire de Nicolet des études classiques (1892-1900), puis théologiques (1900-1904) qui le conduiront à la prêtrise.

Le Séminaire de Nicolet (1831) vers 1903. Photographe : Pierre-Alfred Papillon. Archives du Séminaire de Nicolet (ASN). Fonds Séminaire de Nicolet (F085/P8783).

Le 10 juillet 1904, à 24 ans, il sera ordonné prêtre pour le diocèse de Nicolet par l'évêque, M^gr **Joseph-Simon-Hermann Brunault**. Le lendemain, il célébrera une première messe à l'église de Drummondville. Quelques semaines plus tard, le jeune ordonné se retrouve professeur au séminaire de Nicolet, responsable de la classe de rhétorique.

Entre 1908 et 1911, l'abbé Courchesne se rend à Rome et à Fribourg en Suisse afin d'y parfaire sa formation; il fréquente pendant deux ans l'*Angelicum* de Rome où il obtient un doctorat en théologie, puis pendant un an l'université francophone de Fribourg où il poursuit des études en pédagogie et en sociologie.

De retour au pays en 1911, il retrouve au Petit Séminaire de Nicolet sa classe de rhétorique où il avait enseigné pendant ses études au Grand Séminaire (1900-1904). On l'y retrouvera de 1904 à 1908 et de 1911 à 1917. Respecté comme pédagogue, l'abbé Courchesne sera, ces années-là, très mêlé au milieu nationaliste de Montréal… Il participe par ailleurs à la vie diocésaine de son diocèse comme chanoine, chancelier et notaire.

111. Parmi ses amis, l'abbé Lionel Groulx

L'abbé Lionel Groulx. Photographe : Larose. Université de Montréal, Service de la gestion des documents et des archives, 1Fp,03352.

L'abbé **Georges Courchesne** (1880-1950), qui est jeune professeur de Rhétorique au Séminaire de Nicolet, se lie bientôt d'amitié avec l'abbé **Lionel Groulx** (1878-1967), qui est jeune professeur de Rhétorique au Séminaire de Valleyfield.

Tous les deux effectueront un séjour d'études en Europe dans les mêmes années ou à peu près, l'abbé **Georges Courchesne** entre 1908 et 1911, l'abbé **Lionel Groulx** de 1906 à 1909. Ce dernier quittera Valleyfield le 11 octobre 1906 pour Rome d'abord, Fribourg ensuite.

Celui-ci cherche alors à acquérir, comme il l'avouera lui-même, *plus de philosophie, plus de théologie, plus de culture littéraire, plus de culture tout court*.

Dans le livre qu'il consacre *à M^gr Georges Courchesne*, l'historien **Noël Bélanger** écrit :

En consultant la liste des cours suivis par les deux jeunes prêtres, on est frappé par une concordance presque totale. C'est dire que les influences intellectuelles subies pendant le séjour en Suisse sont sensiblement les mêmes.

L'abbé Courchesne a explicité lui-même le contenu de ses études fribourgeoises : « C'est en littérature latine, en pédagogie et en économie sociale que je vois le plus de nouveau. Une année sera courte toutefois. Je ne pourrai qu'effleurer quelques questions. Mais mes notes me guideront pour l'étude personnelle de ces matières » (Noël Bélanger, *M^gr Georges Courchesne (1880-1950), Archevêché de Rimouski*, 2000, p. 15).

De retour au pays, les deux abbés se croiseront de nouveau, partageant une même volonté, celle de réformer le cours classique. Tous les deux militeront au sein du mouvement d'opposition à la participation des Canadiens-français à la Première Guerre mondiale (1914-1918), en compagnie d'autres intellectuels comme **Omer Héroux**, **Georges Pelletier**, **Olivar Asselin**, **Édouard Montpetit** et **Jules Fournier**.

112. Le Canada et la Guerre de 1914-1918

En Europe à la fin de l'été de 1914 les événements se précipitent… Le 28 juin, **François-Ferdinand**, le prince héritier de l'Empire austro-hongrois, est assassiné par un nationaliste serbe. Aussitôt l'Allemagne, allié de l'Autriche-Hongrie, se dresse contre la Serbie, ce qui déplaît à la Russie, puis à la France et à l'Angleterre. L'assassinat de cet aristocrate, considéré comme un fait divers dans les journaux du Canada français, va raviver les tensions nationalistes en Europe. C'est là l'élément déclencheur qui va mener à une guerre sans précédent.

Le 1er août 1914, l'Allemagne déclare donc la guerre à la Russie, le 3 août à la France, le 4 août à la Belgique. Se voyant menacée, la Grande-Bretagne déclare à son tour la guerre à l'Allemagne. Le Canada, puisqu'il fait partie de l'Empire britannique, se joint aux troupes de la Triple-Entente (Russie-France-Grande-Bretagne), eux trois que l'histoire désigne aujourd'hui comme les « Alliés ». Le 22 août, le gouvernement du Canada adopte la Loi sur les mesures de guerre qui stipule que n'importe quel citoyen peut être arrêté sans mandat et que l'État peut réquisitionner tout bien ou toute propriété s'il le juge utile à l'effort de guerre. Cette année-là, comme la base de Valcartier est trop petite pour accueillir les 30 000 soldats à entraîner, le ministre de la Défense use alors de son droit d'exproprier 125 cultivateurs.

Dans ce contexte, on ne sera pas surpris de retrouver l'abbé **Georges Courchesne** militer au sein d'un mouvement nationaliste né au cours de ce premier conflit mondial.

Un problème crucial se posait alors : fallait-il participer aux guerres de l'Empire britannique? Le Québec devrait-il se laisser entraîner fatalement par le Canada anglais? Un courant d'opposition bien structuré se mit en place; l'abbé Lionel Groulx en devint l'âme dirigeante, entouré d'une pléiade de gens parmi lesquels on retrouvait le futur évêque de Rimouski, Omer Héroux, Georges Pelletier, Olivar Asselin, Édouard Montpetit, Jules Fournier, etc. Ce mouvement s'appuyait sur le renouveau des études en histoire du Canada, discipline plutôt mal nantie depuis l'époque de l'abbé Ferland, malgré l'œuvre de l'anglophile Thomas Chapais. On peut y voir une réaction assez directe contre la génération précédente, c'est-à-dire celle des politiciens plus préoccupés de leur propre siège électoral que des intérêts de la nation et qu'Edmond de Nevers a stigmatisés dans « l'Avenir du peuple canadien-français » (Noël Bélanger, *M^gr Georges Courchesne (1880-1950)*, p. 26).

Affiche de recrutement avec un fantassin canadien et un soldat français.
https://www.museedelaguerre.ca/premiereguerremondiale/objets-et-photos/propagande/affiches-de-recrutement/

113. Un long séjour aux États-Unis

Le professeur **Georges Courchesne** du Petit Séminaire de Nicolet souscrit entièrement aux principes énoncés par l'abbé **Lionel Groulx** avec qui il avait établi déjà une amitié durable. Dans les moments de loisir que lui laissent ses tâches habituelles, il collabore à l'**Action**

Française et à l'**Action Nationale**, souvent sous le pseudonyme de **François Hertel**. Il encourage de différentes façons des journaux comme ***Le Droit*** d'Ottawa, ***Le Devoir*** de Montréal, **Le Travailleur** de Worcester aux États-Unis. Ces activités, qui furent nombreuses et fort diversifiées, le poussent finalement au surmenage et à la dépression.

En 1916, il doit donc quitter Nicolet pour un séjour de trois ans aux États-Unis, où il observe les communautés franco-américaines de Bourbonnais dans l'Illinois, puis de Manchester au New Hampshire. Il participe à la vie religieuse et sociale de ces communautés et il encourage le développement du regroupement de la diaspora canadienne-française.

En somme, l'abbé Courchesne profit[e] de son séjour aux États-Unis pour livrer à ses frères franco-américains un message de patriotisme inspiré par une pensée catholique invariable : les relations entre les nationalités doivent reposer sur la loi de la charité. Or, celle-ci se vit selon un ordre : on doit préférer aux autres les hommes de sa foi. Ensuite, parmi les catholiques, il faut d'abord aller vers ceux qui sont près de nous par le sang, l'origine et les aspirations ethniques. Enfin, il faut aimer sa patrie plus que les autres pays pour répondre aux exigences de la foi et de la vie surnaturelle. Voilà les bases d'un patriotisme éclairé et les vrais motifs de la solidarité ethnique. Tout au long de sa vie, Georges Courchesne asura bien souvent l'occasion de recourir à ces principes pour défendre les droits des minorités francophones américaines et canadiennes, menacés dans les écoles, les églises et même dans certains évêchés (Noël Bélanger, *M^gr Georges Courchesne (1880-1950)*, p. 28).

Ce long intermède dans la vie et la carrière du professeur Courchesne devait être à l'origine d'une affection durable entre les Franco-Américains et lui. Il ne cessera plus de s'intéresser à leurs problèmes et de chercher à les aider de mille manières : dons en argent, visites, conférences, lettres d'encouragement, textes de discours, etc.

114. De retour en terre québécoise

En 1919, l'abbé **Georges Courchesne** rentre chez lui à Nicolet et se met à la disposition de son évêque. Celui-ci le nomme principal et professeur à l'École Normale de la ville, une institution qu'administrait déjà les *Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge*. Il y demeurera jusqu'à sa nomination comme évêque en 1928.

École normale de Nicolet (1918), avant le 20 mars 1920. Photographe inconnu. ASN, Collection *Famille Smith* (C007.G3.2.24).

À cette École Normale, environ une centaine d'étudiantes se préparaient déjà à une carrière dans l'enseignement. L'abbé **Georges Courchesne** reprenait donc là son rôle d'éducateur et de pédagogue. Mais le 20 mars 1920, un incendie ravage cette École Normale…

Cette année-là, l'abbé Courchesne devient responsable des cours de pédagogie à la nouvelle *École normale supérieure* de l'Université Laval, un poste qu'il occupera jusqu'en 1927, pratiquement jusqu'à sa nomination comme évêque de Rimouski.

Pavillon central de l'Université Laval (1854), avant 1903. Photographe inconnu. Tiré de *l'Université Laval : 1852-1902*, [1902 ?]. p. [9].

En 1923, on le fait chanoine honoraire du Chapitre de Nicolet. Le 30 juin 1924, l'abbé Courchesne écrit qu'une « épreuve [l'a] arraché à [ses] travaux depuis la fin de mars ». À ce sujet, d'autres sources nous apprendront qu'il a été « assez gravement malade », et que « la convalescence va être longue ».

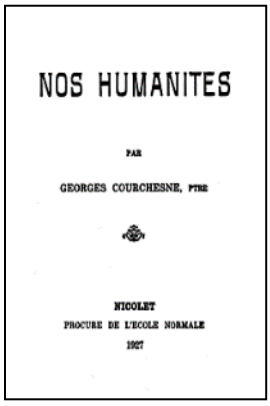
NOS HUMANITES

PAR

GEORGES COURCHESNE, PTRE

NICOLET
PROCURE DE L'ECOLE NORMALE
1927

C'est durant cette période que l'abbé **Georges Courchesne** livre sur papier sa conception de l'enseignement. L'ouvrage sera publié en 1927 par la Procure de l'École normale de Nicolet sous le titre *Nos Humanités*; c'est là le fruit d'une quinzaine d'années de réflexion sur la rénovation tant souhaitée du cours classique.

115. Un 4e *évêque-désigné* pour Rimouski

Le 25 janvier 1928, l'évêque de Nicolet, Mgr **Joseph-Simon-Hermann Brunault** faisait parvenir au bureau du chanoine **Georges Courchesne** un message frappé du secret le plus absolu : *J'ai besoin de vous voir aujourd'hui,* écrit-il*, et sans faute, pour une affaire de la plus haute importance. […] Quand vous rentrerez de Drummondville à Nicolet ce soir arrêtez me voir.*

Le 27 janvier, vers dix heures du soir, l'abbé Courchesne, retenu depuis trois jours à Drummondville par une forte tempête de neige, s'arrête à l'évêché de Nicolet. L'évêque le reçoit, lui remet une lettre de la nonciature apostolique lui annonçant sa nomination comme évêque de Rimouski. On imagine la scène. Mgr Brunault raconte :

Pour le jeune prêtre qui n'a connu jusque-là que les douceurs du saint ministère, de la prédication et de l'enseignement, c'est un moment d'indicible émotion que celui où il s'entend appelé à la lourde et redoutable charge de l'épiscopat. J'attendis un instant. Monsieur le Chanoine parut se recueillir. Je vis deux larmes froides lui couler des yeux. « Mon Dieu – un sanglot lui étreignant la voix -, que me demandez-vous là ! » Et c'était tout. Il tomba à genoux et prononçait le fiat de la résignation. « Monseigneur, me dit-il, je ne mérite pas cette dignité, mais je comprends qu'il appartient au Pape de choisir les évêques et qu'il ne m'appartient pas de me soustraire à sa volonté, de fixer moi-même ma vocation, lorsque Sa sainteté a parlé; j'accepte, et priez pour moi » (*L'Action catholique*, 25 mai 1928).

Par la suite, les événements vont s'enchaîner. Le 1er février 1928, le chanoine Courchesne devient l'évêque-désigné pour le diocèse de Rimouski. L'investiture se fera le 25 mars, l'ordination épiscopale le 24 mai.

116. Réaction de l'*évêque-désigné*

De son élection comme évêque de Saint-Germain de Rimouski, l'abbé **Georges Courchesne** est à la fois **heureux** et **angoissé**.

Heureux! Il écrit : *C'est le diocèse le plus catholique qui soit; je n'hésite pas à le considérer comme l'une des parties les plus saines de notre province.*

Angoissé! Il déplore : C'est un diocèse « qui est au bout du monde », bien loin de Montréal, bien loin des cercles *intellectuels nationalistes qu'il aimait fréquenter. Cet* éloignement, à la longue, finira par lui peser, même s'il reconnaît que le travail ne va pas manquer.

À son arrivée à Rimouski, le diocèse compte déjà 112 500 catholiques et un millier de protestants. En douze ans, soit de 1928 à 1940, le nombre de fidèles déclarés est passé de 112 500 à 139 000, celui des prêtres de 184 à 245 ; celui des paroisses de 73 à 81 ; celui des dessertes et missions de 24 à 30. On y retrouvait enfin 6 instituts religieux masculins et 9 instituts religieux féminins, ce qui regroupaient quelque 500 religieux et religieuses. On y trouvait déjà un hôpital et on y comptait deux orphelinats. Le diocèse est à ce moment-là essentiellement rural mais très pauvre. Une dizaine de centres nouveaux avaient par ailleurs été ouverts à la colonisation, ce qui se vérifie surtout dans la région du Témiscouata (source : *Album des Anciens du Séminaire de Rimouski*, 1940, p. 13).

On notera par ailleurs que le taux élevé d'accroissement de la population entraînait un surplus moyen qu'on évaluait à quelque 1 300 personnes. Dans ce contexte, il devient évident que, chaque année, des individus, voire des familles entières, devaient quitter la région et, pour un certain nombre, gagner l'est des États-Unis.

117. Autres réactions du milieu

Dans les jours et les semaines qui ont suivi l'annonce officielle de sa nomination au siège épiscopal de Rimouski, la vie de l'abbé Courchesne, jusqu'alors mouvementée, prit une allure encore plus trépidante.

Le biographe **Noël Bélanger** écrit :

Chacun voulait le féliciter, le recevoir. Les organismes ou les associations, qui avaient bénéficié de son attention ou de son influence, rivalisaient d'enthousiasme et de satisfaction. Les individus, aussi bien que les corps publics, les journaux (Le Droit et L'Action catholique en particulier), les gouvernements de tous niveaux, les communautés religieuses, tous s'entendaient pour voir en lui l'homme de la situation, le meilleur serviteur des intérêts de la religion et de la province.

Ainsi s'exprimait M^gr Louis-Adolphe Pâquet : « L'Église canadienne a besoin plus que jamais de pasteurs éclairés, courageux et vigilants. Vos talents supérieurs vous appellent à jouer parmi nos évêques un rôle de premier ordre ».

Avec une note de simplicité, d'affection et de lucidité, le témoignage d'Olivar Asselin résume bien les sentiments de ses proches : Mais de la gloire qu'elle [votre élévation à l'épiscopat] apportera à l'Église et au peuple canadiens, je suis plus heureux que je ne le saurais dire. Et je me réjouis, particulièrement que les titulaires des deux évêchés dont la dignité me tient le plus au cœur, Gaspé et Rimouski, allient à un si haut degré la valeur intellectuelle et le courage moral.

Si on fut généreux dans la louange à l'endroit de l'évêque-élu, note encore M. Bélanger, *on ne le fut pas moins dans le geste, qui fut large et prodigue. Les dons affluèrent de multiples sources, en commençant par celui de ses pairs, les membres du chapitre canonial de l'église cathédrale de Nicolet, qui présentèrent un chèque de 1 230 $ en témoignage d'estime et de considération, et comme une « faible expression de la joie » que leur causait l'élévation de leur collègue à la dignité épiscopale* (Noël Bélanger, *M^gr Georges Courchesne (1880-1950)*, p. 61).

118. La consécration épiscopale

À l'occasion du sacre de M^gr **Georges Courchesne**, des fêtes se sont échelonnées du lundi 21 mai 1928 avec l'arrivée canoniale du nouvel évêque au dimanche 27 mai, jour de sa consécration par le cardinal **Raymond-Marie Rouleau**, archevêque de Québec.

Avant la cérémonie du sacre, sur le parvis de la cathédrale de Rimouski le 24 mai 1928. (Au centre, l'archevêque de Québec, le cardinal Raymond-Marie Rouleau, o.p. (1866-1931), avec à sa droite M^gr Georges Courchesne. Photographe inconnu. AAR.

Le jeudi 24 mai en matinée, les fidèles ont pu assister nombreux à la cérémonie de consécration du nouvel évêque. Celle-ci s'est déroulée en présence de 14 évêques et archevêques, en présence aussi d'un grand nombre de prélats, de chanoines, de prêtres et de religieux. *Tous furent impressionnés par la splendeur des rites du pontifical et par la magnificence de la cathédrale,* pouvait-on lire le jour même dans *L'Action catholique*. *La cathédrale était toute parée de tentures artistiques et aux couleurs joyeuses de fleurs et de lumières toujours belle et impressionnante dans la pureté de ses lignes ogivales, dans l'ampleur et l'élégance de son chœur que borde la ceinture gracieuse de la clôture si légèrement ouvragée, déployant ses splendeurs en l'honneur du nouvel évêque.*

Un moment de la consécration épiscopale de M^gr Georges Courchesne le 24 mai 1928. Photographe inconnu. AAR.

Le dimanche 27 mai, clôture des festivités. Une messe pontificale est célébrée à la cathédrale, suivie de la présentation des hommages par le maire de Rimouski, le Dr **Louis-Joseph Moreault**. Celui-ci, rappelant « la renommée brillante et méritée » qui avait précédé le nouvel évêque, il concluait que ses fonctions antérieures l'avaient placé « au premier rang des défenseurs de la Cité ». « *Defensor civitatis* : ainsi appelait-on autrefois les évêques dont vous continuerez la noble lignée ».

Après la célébration, le Séminaire se fit l'hôte de plus de 500 personnes. Les autorités civiles étaient largement représentées. Le premier ministre du Québec, l'honorable **Louis-Alexandre Taschereau** se fit leur porte-parole.

119. Règlement de *l'Affaire Tétreau*

Qu'était donc cette « affaire Tétreau » ? Dans sa biographie du 4^e évêque de Rimouski (*M^gr Georges Courchesne (1880-1950)*, p. 62), **Noël Bélanger** répond :

[L'affaire] *doit son nom à l'abbé Frédéric Tétreau, qui fut curé de Drummondville de 1902 à 1920. Pendant l'exercice de son ministère, il se rendit coupable d'un* « *désastre financier* »*, totalisant 360 000 $, au détriment de la fabrique et de plusieurs personnes trompées dans leur confiance. Les évêques du Québec se partagèrent*

cette dette en solidarité avec leur collègue de Nicolet. Lors de son élection au siège épiscopal de Rimouski, Georges Courchesne s'engagea personnellement à libérer son diocèse d'adoption de l'engagement financier pris par son prédécesseur, en réglant d'un seul coup une somme de quelque 12 000 $. Pourquoi pose-t-il un tel geste ? « Il me semble, écrit-il, que c'est assez pour les Rimouskois de recevoir un étranger. Si du moins cet étranger les débarrassait du fardeau que leur a imposé son diocèse d'origine, alors qu'ils ont d'énormes obligations à rencontrer chez eux, ce serait toujours une raison de le subir sans trop de récriminations » (lettre de M^gr^ Georges Courchesne à l'abbé Roch Joyal, curé de Saint-Thomas-de-Pierreville, 25 mars 1928).

Noël Bélanger note encore ici que *des dons reçus, Georges Courchesne ne réserve rien pour lui-même et, comme il l'a fait de son salaire de principal, il les verse à des « œuvres de bien général » au diocèse de Nicolet : « Que ceci soit un modeste indice de tout le bien que je veux à Votre Grandeur et serve à me faire pardonner les imperfections de ma vie et de mes pauvres travaux au service de l'Église »* (lettre de Georges Courchesne à M^gr^ J.-Simon-Hermann Brunault, 31 mars 1928)

120. Le diocèse de Rimouski en 1928

Au moment où M^gr^ Courchesne prend la direction du diocèse, celui-ci est très étendu ; il s'étire d'ouest en est sur quelque 320 km de côte le long du Saint-Laurent, entre Cacouna et Capucins, rejoignant alors les diocèses de Québec vers l'ouest et de Gaspé vers l'est. Au sud-ouest, il jouxte l'état américain du Maine et au sud-est il s'étend jusqu'au Nouveau Brunswick.

Sur le plan politique, il recouvre les comtés de Rimouski, de Matane et de Matapédia, une partie des comtés de Rivière-du-Loup et de Témiscouata, enfin six paroisses du comté de Bonaventure : Saint-Fidèle-de-Ristigouche, Saint-François-d'Assise, Saint-André-de-Ristigouche, Saint-Alexis, Saint-Laurent-de-Matapédia et L'Ascension-de-Patapédia.

En 1928, sur ce vaste territoire on compte 73 paroisses et 24 dessertes et missions. La population est de 112 534 catholiques (Le *Canada ecclésiastique*, 1929, p. 124). Ce qui la caractérise, c'est d'une part son taux élevé de natalité, d'autre part un taux de mortalité généralement inférieur à la moyenne provinciale.

Le tableau suivant donne pour quatre villes du diocèse un aperçu de la croissance de leur population sur vingt ans, ce qui correspond approximativement aux années d'épiscopat de M^gr^ Courchesne (1928-1950).

Villes de plus de 1000 habitants (1931-1951)

	1931	1941	1951
Rimouski	5589	7009	11565
Matane	4757	4633	6345
Mont-Joli	3143	3533	4938
Trois-Pistoles	1837	2176	3537

Source : J.-C. Fortin et A. Lechasseur, *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 363.

121. Éducateur et homme d'action

M^gr^ **Georges Courchesne** aura été sa vie durant un penseur et un éducateur qui s'était donné pour mission d'instruire son peuple et de le guider.

Sorti du milieu de l'enseignement, M^gr^ Courchesne continue à Rimouski son œuvre d'éducation non pas tellement parce qu'il demeure longtemps [jusqu'en 1948] *principal et professeur à l'École normale de Rimouski, mais parce qu'il conserve toujours la mentalité et le style du pédagogue. C'est un intellectuel, curieux de tout, qui parle toujours pour dire quelque chose et qui livre aux autres le fruit de ses lectures et de ses réflexions. Esprit habitué à digérer les idées pour les transmettre à autrui, les faire comprendre et les faire assimiler, il conserve toute sa vie, spontanément, la méthode professorale ; il analyse les faits et les idées, puis les synthétise immédiatement pour les offrir à ses interlocuteurs sous une forme digestible et doctorale* (Noël Bélanger et Nive Voisine, *Portrait d'un homme libre : M^gr^ Georges Courchesne (1880-1950)*, dans la *Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent*, Vol. II, nos 3-4, Décembre 1975, p. 34).

Monastère des Ursulines (entre 1926 et 1937), siège de l'École normale où enseignera M^gr^ Courchesne de 1929 à 1948. Photographe : Jules-Ernest Livernois. BAC, *Collection J.-E. Livernois*, PA-023702.

122. Mgr Samuel Langis, 6e vicaire général

Mgr **Samuel Langis** n'a que 47 ans lorsque, le 25 mars 1928, Mgr **Georges Courchesne** le choisit comme vicaire général et administrateur du diocèse jusqu'au jour de sa consécration épiscopale le 24 mai 1928. Il succède à Mgr **Charles-Alphonse Carbonneau,** nommé ce jour-là vicaire général honoraire.

Mgr Samuel Langis. AAR.

Né au Bic le 1er février 1881, **Samuel Langis** a fait ses études de Lettres (1899-1903) au Séminaire de Rimouski, sa philosophie et sa théologie à Rome. Docteur en philosophie et en théologie, il est ordonné prêtre à Rome le 5 juin 1909.

Trois semaines plus tard, de retour au Canada, il est nommé professeur de théologie au Séminaire de Rimouski (1909-1919) ; on l'y retrouvera durant deux autres périodes, soit de 1922 à 1931 et de 1933 à 1936. Mgr Langis accepte ensuite deux autres nominations, soit celle d'assistant-directeur au Petit Séminaire de 1910 à 1911, et celle de directeur du Grand Séminaire en 1911-1912 et de 1913 à 1916.

Lors de la prise de possession de son diocèse le 25 mars 1928, Mgr Courchesne le nommera vicaire général et administrateur du diocèse jusqu'au 24 mai 1928, jour de sa consécration épiscopale. Professeur de théologie au Grand Séminaire et Vicaire général avec résidence à l'Archevêché, il le demeurera jusqu'à son décès survenu le 4 février 1936. À la suite de funérailles célébrées à la cathédrale, il sera inhumé dans le bocage du Séminaire là où se trouvait le cimetière des prêtres. Aujourd'hui et depuis octobre 1985, il repose aux *Jardins commémoratifs de Rimouski.*

123. Appel à de nouvelles communautés

Pour l'éducation comme pour les œuvres sociales et paroissiales, Mgr **Georges Courchesne** fait appel à de nouvelles communautés de religieux et de religieuses.

Sous son épiscopat, les communautés masculines vont doubler, passant de cinq à dix. En 1929, les *Rédemptoristes* s'établissent à Estcourt (voir plus loin le Billet #127); en 1930, les *Clercs de Saint-Viateur* s'établissent à Sully (Billet #128); en 1941, les *Spiritains* (*Congrégation du Saint-Esprit*) s'établissent à Lac-au-Saumon; ils vont y demeurer jusqu'en 1990 (Billet #152). En 1942, les *Frères Mineurs Capucins,* effectuant un retour dans le diocèse (Billet #155), s'installent à Cacouna. En 1945, les *Frères de l'Instruction chrétienne* s'établissent à Sayabec (Billet #148) et vont y demeurer jusqu'en 1986.

Quant aux communautés religieuses féminines, sous l'épiscopat de Mgr Courchesne elles passeront de neuf à quinze.

En 1929, la communauté diocésaine des *Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé* sera fondée et s'établira à Lac-au-Saumon (voir plus loin les Billets #126 et #127). Mais la venue d'autres communautés religieuses féminines est aussi à signaler : les *Dominicaines de l'Enfant-Jésus* arrivent à Matane en 1935 (Billet #138), les *Filles de la Sagesse* s'établissent à Mont-Joli en 1939 (Billet #138), les *Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier* arrivent à Estcourt en 1940; elles y demeureront jusqu'en 1985 (Billet #151). La *Société des Filles du cœur de Marie* vient à Rimouski en 1942 où elle œuvrera jusqu'en 1959 (Billet #154). Enfin, les *Sœurs de l'Enfant-Jésus* s'établissent à Saint-Éloi en 1948 (Billet #160).

En 1939, deux de ces communautés religieuses vont contribuer activement à l'ouverture d'un hôpital à Matane et d'un sanatorium à Mont-Joli. Les *Dominicaines de l'Enfant-Jésus* vont œuvrer à Matane (Billet #138) et les *Filles de la Sagesse* iront à Mont-Joli (Billet #142).

124. Relèvement de la classe agricole

Ruraliste convaincu, Mgr **Georges Courchesne** se porte à la défense et au relèvement de la classe agricole par son appui indéfectible à l'*Union catholique des cultivateurs* (UCC) et à *l'Union catholique des fermières* (UCF), mais aussi par ses interventions auprès des hommes politiques, la dénonciation des abus – des compagnies forestières, par exemple -, et la promotion de la colonisation.

Dans ce but, il préside un congrès de colonisation à Rimouski en 1929, réveille la Société diocésaine de colonisation à Rimouski en 1919, accueille à deux reprises les Semaines sociales du Canada à Rimouski pour débattre du problème de la terre (1933) et de la vie rurale (1947), tout en contribuant à l'ouverture de plusieurs colonies. Il se fait aussi, partout dans le diocèse le promoteur des caisses populaires et de la coopération qu'il veut essentiellement confessionnelles.

Humaniste reconnu, Mgr Courchesne côtoie les intellectuels sans sacrifier son indépendance d'esprit et sa liberté

de langage, et il s'intéresse aux artistes et aux artisans qu'il secourt de multiples façons.

* * *

Sur le plan des oeuvre sociales, anticipons enfin l'appui de Mgr Courchesne à la mise en place du *Secrétariat social de l'Enfance* de Rimouski en 1950.

125. Associés dans une même fondation

La congrégation des *Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé* est une communauté religieuse apostolique diocésaine. Le fondateur, l'abbé **Alexandre Bouillon** et la fondatrice, **Marie-Anne Ouellet** sont tous les deux nés à Saint-Anaclet, près de Rimouski.

Les co-fondateurs, Soeur Marie-Anne Ouellet et l'abbé Alexandre Bouillon, devant le Cénacle, berceau de l'Institut (vers 1938). ASRC.

L'abbé **Alexandre Bouillon** est né le 16 septembre 1873. Il a fait ses études classiques (1888-1895) et ses études théologiques (1895-1899) au Séminaire de Rimouski où il fut ordonné prêtre le 27 mai 1899 par Mgr **André-Albert Blais**. En 1906, à 33 ans, il est nommé « missionnaire » à Saint-Edmond-du-Lac-au-Saumon; il en devient l'année suivante le curé-fondateur.

Cette année-là, il construit l'église (incendiée le 6 mai 1932), puis le presbytère en 1910 et une chapelle dédiée à Saint-Joseph qui deviendra un lieu de pèlerinage. C'est lui aussi qui a érigé le cimetière paroissial et fondé en 1917 le couvent-école en confiant la direction aux *Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire.*

Marie-Anne Ouellet est née le 30 octobre 1871. Dans ses jeunes années, elle enseigne dans différentes écoles de rang dont celle de Saint-Anaclet. Elle sera aussi, pendant un certain temps, ménagère au presbytère de son frère Albert (1889-1942). Enfin, lorsqu'un autre de ses frères devient veuf, elle s'engage à élever ses dix enfants, tout en prenant soin de ses parents vieillissants et malades.

En 1929, alors qu'elle est âgée de 58 ans, le curé **Alexandre Bouillon**, qui perçoit le besoin des prêtres d'être entouré d'une présence de prière et de dévouement en soutien à leur ministère et à leur vie de prêtre, l'interpelle. Auprès d'elle, l'évêque, Mgr **Georges Courchesne**, se montre insistant, si bien que **Marie-Anne Ouellet** finit par acquiescer à la demande du curé Bouillon. Tous les deux seront donc associés dans la fondation des sœurs *Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé*.

126. Les *Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé*

Le 8 décembre 1929, fête de l'Immaculée-Conception, **Marie-Anne Ouellet** arrive à Lac-au-Saumon avec quatre autres jeunes femmes aspirantes. Elles vont ce jour-là dans l'église paroissiale se consacrer à la Vierge, la fondatrice s'engageant alors à former toutes celles qui se confieront à sa direction.

Ce jour-là, elles aménageront dans la salle paroissiale qu'on rebaptisera pour l'occasion « Cénacle ». Elles y traverseront sans fléchir les moments décisifs de la fondation.

Le Cénacle, première résidence des Sœurs de Notre-Dame, Reine du Clergé à Lac-au-Saumon en 1929. Photographe inconnu. AAR.

En 1932, elles se verront offrir le soin du presbytère de Mont-Joli. Cette mission allait être la première d'une longue liste d'établissements confiés à la sollicitude de cette *association* pour laquelle, le 14 janvier 1936, Mgr **Georges Courchesne** obtint de Rome qu'elle devienne une *congrégation* diocésaine.

Enfin, les sœurs *Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé* auront été en service dans plusieurs diocèses du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et des États-Unis (à Providence, à Manchester, à Fall River…), essayant partout et toujours d'offrir un soutien matériel et spirituel de qualité aux différents prêtres.

En 1942, leur résidence, devenue trop exiguë, est remplacée par l'actuelle Maison mère :

Maison mère actuelle des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, 27 août 2014. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

127. La venue des Rédemptoristes à Estcourt

C'est à la suggestion de l'archevêque de Québec, M. le cardinal **Raymond-Marie Rouleau** et à la demande expresse de M^gr^ **Georges Courchesne** que les Pères Rédemptoristes de Sainte-Anne-de-Beaupré ont accepté le 21 décembre 1928 de venir s'établir à Estcourt, d'y ouvrir une nouvelle paroisse sous le patronage de Marie-Médiatrice et d'y fonder pour leur communauté une « Maison de missionnaires ».

Le P. **David Levack** est le curé-fondateur de cette paroisse et le premier supérieur de la communauté locale. Il est arrivé à Estcourt le 3 mai 1929. Le 26 septembre, l'évêque lui rendait visite, fixant avec lui les derniers détails touchant l'administration de la nouvelle paroisse. Il nous faut reconnaître que les conditions étaient on ne peut plus avantageuses pour les paroissiens et paroissiennes puisque les Rédemptoristes prenaient sur eux la construction et l'entretien des édifices à construire aux fins de servir au culte et de résidence pour les religieux.

Jusqu'en 1990, les Pères ont assuré pleinement et entièrement la responsabilité financière de la paroisse. Cette année-là, ils remirent donc toute l'administration à un Conseil de fabrique. Dans les années qui suivirent, ils consacrèrent encore du temps à l'animation pastorale de la paroisse.

128. Les Clercs de Saint-Viateur à Sully

En 1930, à l'invitation du curé de Squatec-Lac-Sauvage, deux clercs de Saint-Viateur viennent enseigner au monastère des Frères de Notre-Dame des Champs et les aider dans leur fondation (revoir le Billet #85) .

En 1931, cette communauté, fondée par l'abbé **Joseph-Onésime Brousseau** à Saint-Damien-de-Buckland pour venir en aide aux orphelins et aux fils des agriculteurs, a été fusionné à la communauté des *Clercs de Saint-Viateur* à la demande des autorités diocésaines. Ce fut l'origine de la Maison Notre-Dame-des-Champs (1931-1974) une maison qui sera vendue à la Commission scolaire locale en 1978.

Personnel de la Maison Notre-Dame-des-Champs à Sully en juin 1939. Photographe inconnu. AAR.

De Sully, les *Clercs de Saint-Viateur* ont rayonné dans toutes les régions du diocèse. Et ils l'ont fait dans l'esprit de leur fondateur, le jeune prêtre français **Louis Querbes** qui, au lendemain de la Révolution française, s'est retrouvé curé de paroisse. Préoccupé par l'éducation des jeunes, il avait bien trouvé une communauté féminine pour la formation des jeunes filles mais pas de communauté masculine pour l'éducation des garçons. L'idée de fonder une association de laïcs qui pourrait être envoyé un par un dans les petites paroisses auprès des curés a germé en lui. Cette idée a évolué vers la fondation d'une communauté religieuse en 1831. Approuvée par l'archevêque de Lyon, la jeune communauté, « formée pour l'enseignement de la doctrine chrétienne et le service des saints autels », a reçu son approbation pontificale dès 1838.

C'est dans cet esprit et avec cet objectif qu'en 1930, les Clercs de Saint-Viateur ont accepté la direction et l'enseignement dans de nombreuses écoles du diocèse, et de collaborer avec les curés des paroisses pour le service liturgique. Enfin, leur apostolat s'est développé non seulement dans de petites écoles mais aussi dans des mouvements de jeunes comme celui de l'ACLÉ (Association des Comités de Liturgie Étudiants).

129. La crise économique des années 1930

M^gr^ **Philippe Saintonge** (1913-1983), qui fut ordonné prêtre à Rome en la basilique du Latran le 8 avril 1939, a servi comme vicaire général durant le ministère épiscopal de M^gr^ **Charles-Eugène Parent** de 1959 à 1967, puis sous celui de M^gr^ **Louis Levesque** de 1967 à 1973.

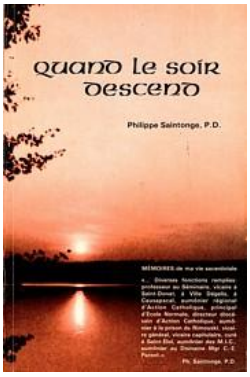

Retraité en 1973, M^gr^ Saintonge rédigera ses *Mémoires* qu'il publiera en 1982 sous le titre : *Quand le soir descend*.

Celui-ci avait 15-16 ans quand, à Val-Brillant ou il est né, il a vécu la crise économique des années 1930 et suivantes.

Voici donc ce qu'il notait à propos de cette crise des années trente :

[…] en 1928, il y eut un premier « krach » de la Bourse, mais l'économie s'était apparemment relevée. En 1929, […] ce fut plus grave, des fortunes fondirent du soir au matin. C'était vraiment une dépression économique d'importance : le travail cessa, les usines fermant leurs portes. Pour ceux qui pouvaient encore trouver quelque ouvrage, les salaires étaient tellement bas ! Puisqu'ils avaient dégringolé jusqu'à $0.50 pour une journée de 10 heures de travail. Le salaire des institutrices baissa jusqu'à $75.00 par année, nettement insuffisant quand on songe que ces filles devaient payer leurs voyages, leur nourriture et voir au reste. Le prix des produits agricoles tomba en chute aux également, les patates se vendant jusqu'à $0.10 le minot, soit une pesanteur de 60 livres, et les œufs à $0.12 la douzaine (Philippe Saintonge, *Quand le soir descend*, 1982, p. 115).

130. Période de grands bouleversements

Un des auteurs de *Rimouski depuis ses origines* édité par le GRIDEQ en 2006, **Jeannot Bourdages,** décrit bien cette crise des années trente et suivantes :

Le ralentissement des activités dans l'industrie de la transformation du bois, la principale industrie de la ville, a des effets importants sur l'ensemble de l'économie rimouskoise. De nombreux chefs de famille souffrent du chômage ou d'une baisse de leurs revenus. En août 1931, à la suite de sa visite paroissiale, le curé Lionel Roy rapporte que « les neuf-dixièmes de la population m'ont affirmé que leur pénurie ou leur état de gêne sont extrêmes » […] Certains sont réduits à la mendicité. On voit même des enfants demander l'aumône dans la rue ou à la porte des maisons.

Celui-ci note encore :

De nombreux chômeurs originaires de l'extérieur de la ville affluent vers Rimouski. Ils espèrent y trouver de l'emploi. Souvent, ils arrivent par train et, dans la ville, ils se rassemblent ans le secteur de la gare. La Commission des chemins de fer se plaint d'ailleurs du désordre et de la malpropreté qu'ils génèrent. Durant le jour, on les voit demander la charité aux résidents de la ville. La nuit, ils dorment dans les wagons, à la belle étoile ou… au poste de police. Au cours de l'année 1931, un total de 290 miséreux étrangers sont hébergés par la police municipale. Déjà fort occupés à résoudre les problèmes vécus par leurs résidents, les élus municipaux tentent, sans grand succès, d'empêcher ces chômeurs étrangers de venir à Rimouski. On adopte, par exemple, un règlement municipal interdisant de mendier sans un permis signé par le curé, le maire ou le chef de police (Jeannot Bourdages et al., *Rimouski depuis ses origines*, 2006, p. 223-224).

131. Les armoiries du nouvel évêque

M^gr^ **Georges Courchesne** est le premier de nos évêques après M^gr^ **Jean Langevin** à se doter d'armoiries.

Armoiries de M^gr^ Georges Courchesne. Auteur inconnu. AAR.

Parti, au 1, de sinople, à une herse d'or, accompagnée, en pointe, de trois feuilles d'érable tigées du même; au 2, d'or, à un chêne de sinople fruité de dix glands d'or, sur un tertre de sable. Au chef sur le out, d'azur, au monogramme de Marie, d'argent, surmonté d'une étoile et accosté de deux fleurs de lys du même. (La herse d'or rappelle celle des Hertel, les ancêtres maternels de l'évêque, et le chêne sur tertre de sable exprime le nom de ses pères Court-Chêne.) (*Armorial des Évêques du Canada*, Montréal, Mercury Publishing, 1940, p. 117.)

132. Une figure quelque peu austère

On a parfois présenté M^gr^ Courchesne comme *une des figures les plus austères de l'épiscopat du Québec*. Il faudrait nuancer certes, mais il y a là du vrai :

Il a beaucoup parlé de renoncement, de détachement, d'abnégation, de modération des désirs. C'était réaction d'une âme simple devant le « luxe », les facilités de la vie, « l'américanisation des mœurs »; c'était surtout horreur du médiocre et haine de la sottise. Cette austérité de vie, lui-même se l'impose et il la demande à son clergé dès les premières années de l'épiscopat pour régler le problème financier du diocèse. Et dès 1932, il rend ce témoignage à ses prêtres qui se privent d'automobile et même… de tabac : « Quand je songe que j'ai une trentaine de petits curés sur 77 qui sont dans des paroisses vraiment débutantes et pauvres, et que non seulement aucun ne me demande de secours et se débrouille, mais tous versent leurs contributions sans se plaindre, je vous avoue que j'en viens à me demander si l'on fait mieux que ça quelque part » (Lettre à M^gr^ Arthur Béliveau, 22 mars 1932).

(Noël Bélanger et Nive Voisine, *Portrait d'un homme libre : M^gr^ Georges Courchesne (1880-1950)*, dans la *Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent*, Vol. II, nos 3-4, décembre 1975, p. 37)

133. Le *Congrès de colonisation* de 1929

C'est avec enthousiasme que M^gr^ **Courchesne** a accepté que soit tenu à Rimouski un congrès où on a fait le point sur l'avenir de la colonisation dans le diocèse.

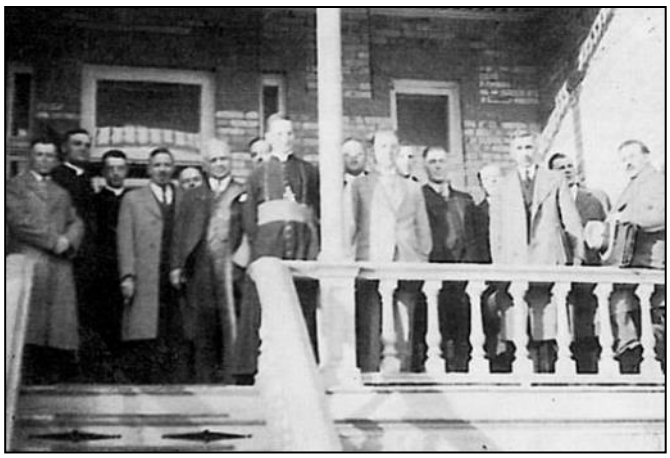

Des invités au *Congrès de colonisation* tenu à Rimouski les 4 et 5 juin 1929. Photographe inconnu. AAR.

« Les conclusions de ces journées furent considérées comme *encourageantes*, en ce sens que les exposés dégagèrent la perspective que *la meilleure partie du territoire du diocèse reste à ouvrir à la colonisation* et que la population rurale de la région pouvait espérer doubler ses effectifs » (cf. Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 118-119).

Pour réaliser ces visions d'avenir, on a poursuivi jusqu'en 1934 toute une série d'études qu'on avait amorcée dès 1928. Pas moins de cinq rapports ont été élaborés par une commission dite de *classification des terres*. Quelles furent les retombées concrètes de toutes ces études ? Dès le début de la décennie de 1930, le mouvement d'établissement en territoire de colonisation se met en marche…

134. De nouveaux *centres de peuplement*

De 1932 à 1936, années considérées à juste titre comme critiques sur le plan économique, vingt nouveaux *centres de peuplement* vinrent s'ajouter à ceux que M^gr^ Courchesne avait dénombrés à son arrivée.

Voici ce que M^gr^ **Georges Courchesne** écrivait à son clergé, le 31 décembre 1936, pour décrire ce qu'il appelait des « développements merveilleux » :

Songez que depuis huit ans vingt postes de plus ont la faveur d'un prêtre qui réside au milieu de nouveaux ou d'anciens groupements. Suivez sur la carte : Les Capucins, les Grosses-Roches, Saint-Adelme, Saint René-Goupil, le long de la côte et à l'intérieur de la région de Matane. Sainte-Marguerite-Marie, Saint-Fidèle, Sainte-Irène, la Rédemption, dans la vallée de la Matapédia. Saint-Marcellin, Saint-Charles-Garnier, Saint-Isidore-des-Aigles, la Nativité de Biencourt, Saint-Guy, Saint-Médard, dans le comté de Rimouski. Sainte-Rite (sic), Saint-Émile d'Auclair, Saint-Godard, à l'est du lac Témiscouata. Saint-Jean-de-la-Lande, Marie-Médiatrice d'Estcourt, Saint-Elzéar, dans l'autre partie du comté de Témiscouata. Cela fait vingt nouvelles paroisses en voie d'organisation et de développement, vingt foyers de vie catholique où se dépensent avec un courage qui ne cesse de m'émouvoir, vingt de vos jeunes confrères.

Un camp-chapelle comme il y en aura bientôt dans chaque nouveau « centre de peuplement ». Sur cette photo celui de Biencourt en 1931. Photographe inconnu. AAR.

Trois ans plus tard, en 1939, s'ajouteront cinq nouveaux *centres de colonisation* ou de *peuplement*, soit autant de nouvelles paroisses : L'Esprit-Saint, la Trinité-des-Monts, Sainte-Paule, l'Ascension-de-Patapédia et Saint-Jean-de Cherbourg. *M^gr^ Courchesne avait donc ouvert 25 colonies depuis son arrivée, sans mentionner les trois dessertes*

crées dans la banlieue de Rimouski pour accueillir une migration de l'intérieur à la recherche d'un emploi dans l'industrie du bois. La population du diocèse, par son seul accroissement naturel, de 112 000 âmes en 1928, passait à 133 300 à la fin de 1936, et dépassait à la fin de décembre 1939 le chiffre de 142 000 (cf. Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 119-120).

135. Deux axes d'une même action pastorale

Dans un diaporama préparé par MM. **Jacques Tremblay** et **Nive Voisine** dans le cadre du 150e anniversaire du diocèse [1] on reconnaît que Mgr **Georges Courchesne** *est une personnalité complexe où se côtoient un humaniste de haute voltige très à l'aise avec les grands de ce monde et un évêque ami du « petit peuple » qui défend bec et ongles la vie rurale et ses valeurs. Dans un contexte difficile,* […] *il crée dans son diocèse une nouvelle dynamique autour de deux axes principaux* : l'éducation et l'économie sociale.

A) L'axe *éducation*

Cet éducateur chevronné, se propose d'abord et avant tout d'assurer par l'instruction les progrès religieux et socio-économiques de ses diocésains. Il le fait en appuyant les œuvres anciennes et en faisant appel à des ressources nouvelles. Le meilleur exemple est son Séminaire qu'il consolide en contribuant personnellement à diminuer sa dette, en relogeant le Grand Séminaire dans un nouvel édifice plus grand [1943] et en permettant de rattacher à l'institution diocésaine des œuvres d'éducation nouvelles : l'École des arts et métiers (1936), l'École de marine (1944), l'École de commerce (1945). On parlera désormais du Séminaire et de ses Écoles.

B) L'axe *économie sociale*

Pour Mgr Courchesne, *l'Église a la garde à la fois de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel; l'évêque a le devoir de veiller au bien-être matériel de ses diocésains tout autant que de leur vie religieuse : en d'autres termes, il lui faut aider les gens à résoudre leurs problèmes économiques ET à garder leurs vertus de croyants. Dans cette ligne, lui-même a été, a-t-on dit, un évêque social et il tient ce titre d'abord par ses écrits sur les questions économiques et sociales, mais plus encore par son action dans son milieu. On ne peut en donner que quelques exemples. Mais il faut retenir que le fer de lance de toutes ces activités est l'Union catholique des cultivateurs* [U.C.C.] *qui répand la doctrine dans ses cercles d'étude et forme des leaders de grande envergure.*

[1] Source : https://dioceserimouski-archives.org/.../eveques.pdf p. 35-42.

136. Le Séminaire, une œuvre de prédilection

En assumant la succession de Mgr **Joseph-Romuald Léonard,** Mgr **Georges Courchesne** voulut faire du Séminaire diocésain son œuvre de prédilection.

Afin d'en assurer la solidité financière, il conserva le plan adopté par son prédécesseur, en vue de libérer graduellement le Séminaire de sa dette : « je crois devoir prescrire que les fabriques se portent garantes de la somme de deux piastres par famille qui a été proposé comme l'objectif de la souscription annuelle en cours ». Il s'efforça en outre d'unir dans un même effort les diocésains et tout le clergé, c'est-à-dire les curés de paroisses et les prêtres professeurs. À ces derniers, il demanda de donner l'exemple en souscrivant chacun une moyenne de 500 $, payable en cinq ans. Cette requête leur fut présentée le 8 mai 1929, au cours d'une lecture spirituelle. Le 20 mai suivant, la souscription des prêtres du séminaire eut lieu. Les 30 prêtres de l'institution s'engagèrent pour la somme de 20 500 $, « dépassant ainsi de cinq mille environ les espoirs les plus optimistes », selon les mots mêmes du supérieur Fortunat Charron. Devant un effort aussi impressionnant, les prêtres des paroisses, bien que déjà chargés d'un impôt du dixième en faveur de l'évêché, ont aussi versé cette année-là un égal pourcentage en faveur du séminaire (En collaboration, *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 81).

137. Des finances mieux équilibrées

En 1919-1920, les revenus du Séminaire font un bond considérable. Ils sont cette année-là de 64 283 $ alors que vingt-cinq ans plus tôt ils étaient de 10 089 $. Cette hausse provient en grande partie de l'augmentation du nombre d'élèves et de ce que chacun doit défrayer comme élève, externe ou pensionnaire. En vingt-cinq ans, de 1900 à 1925, les pensionnaires auront vu leurs frais de pension passer de 90 $ à 235 $ et les externes de 15 $ à 40 $.

Durant cette période, les allocations du gouvernement provincial ont longtemps diminué : 1 600 $ en 1895-1896, 813 $ en 1911-1912. Après un léger regain atteignant les 1 000 $ pendant quelques années, ces allocations se sont fixées à 10 000 $ par année en 1922. C'est à la suite de l'intervention d'une délégation de supérieurs de collèges auprès du gouvernement.

Enfin, le Séminaire compte encore beaucoup sur les recettes extraordinaires. En premier lieu se trouvent le produit des souscriptions. Celle du conventum de 1920 atteint cependant un sommet (revoir le Billet #84). Les prêts à fonds perdus sont aussi plus nombreux et d'un

montant plus élevé, atteignant parfois 10 000 $, voire 15 000 $. Il en va de même avec les produits de legs testamentaires et de diverses fondations.

Les procureurs s'efforcent de contenir autant que possible les dépenses, mais ils ne peuvent rien contre les incontournables. Le salaire des prêtres n'augmente guère (à partir de 1912 : 1 à 5 années d'enseignement, 100 $; 5 à 10, 125 $; 10 à 15, 150 $; 15 ans et plus, 200 $), mais le nombre plus grand de prêtres et autres ecclésiastiques influe sur la facture. Il en est de même pour les religieuses et les employés (En collaboration, *Le séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 90-91).

138. Les Petites Sœurs de la Sainte-Famille

En 1895, Sœur **Marie-Léonie Paradis**, la fondatrice de la communauté des *Petites Sœurs de la Sainte-Famille*, avait offert les services de sa communauté à M^gr^ **Jean Langevin** pour l'évêché et pour le Séminaire, mais la proposition n'eut pas de suite.

C'est sous l'épiscopat de M^gr^ **André-Albert Blais** que, le 1^er^ décembre 1903, un premier contrat avec les religieuses allait être signé. On leur confiait alors la desserte matérielle de la maison, avec la responsabilité de la cuisine et des réfectoires, celui des prêtres et des élèves, avec aussi l'entretien de la lingerie… Le Séminaire s'engage à leur fournir un logement convenable et à leur payer 15 $ par trimestre (soit 5 $ par mois) et par religieuse.

Quelques religieuses autour du poêle. Photographe inconnu. Source : A. Lamontagne, *Le Livre de Raison du Séminaire de Rimouski (1863-1963)*, **II**, a, 5.

Les quatre premières religieuses arrivent donc à Rimouski le 7 janvier 1904. Leur nombre variera avec l'expansion du Séminaire, si bien que finalement on accueillera une vingtaine de religieuses; elles seront aidées dans leurs tâches par du personnel laïque. Leur salaire, avec le temps augmentera, mais il n'atteindra que 20 $ par mois, et cela en 1958. Leur tâche est considérable, dont celle de servir à un moment donné 3000 repas par jour. Dans l'ouvrage qu'ils ont en 2013 consacré au Séminaire, à ses écoles et à ses œuvres, les auteurs ont salué la somme de services rendus par Sr **Saint-Stanislas**, qui fut pendant 22 ans responsable des cuisines et Sr **Sainte-Pauline**, qui fut pendant 57 ans, soit de 1905 à 1962, la « providence des prêtres ».

139. *Le Séminaire et ses écoles*

Le Séminaire admettait comme élèves, non seulement de jeunes aspirants à la prêtrise, mais aussi de futurs professionnels qui se dirigeaient vers l'université, et d'autres jeunes encore qui voulaient suivre un cours commercial de niveau secondaire.

Or, voilà qui logiquement répondait à l'analyse sociologique que le nouvel évêque avait faite peu de temps avant son arrivée à Rimouski. Selon lui, Rimouski était « le diocèse le plus entièrement rural et agricole du Canada ». Aussi « pour l'épanouissement matériel et moral de son peuple », [fallait-il] l'éduquer sur ces deux plans en conformité avec la pensée des sociologues catholiques. Cette approche était aussi partagée par les directeurs du séminaire » (cf. En collaboration, *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 83).

Enfin, c'est aussi ce qui explique la présence du Séminaire non seulement dans l'organisation mais encore dans le fonctionnement d'institutions d'enseignement couvrant les domaines suivants : l'agriculture (1922-1926 : revoir Billet #98), le commerce (1926 : Billet #140), les arts et métiers (1936 : Billet #145), la marine (1942-1943 : Billet #166) et la pédagogie.

140. L'École de commerce

C'est à partir de 1926, en réponse aux aspirations du milieu, que le Séminaire offre un nouveau cours commercial s'adressant d'abord à deux, puis à quatre classes d'affaires…

Mais c'est en 1944 qu'on se mobilisera pour pouvoir offrir davantage, une véritable École de commerce. On va donc créer cette année-là l'*Oeuvre de l'École de commerce du diocèse de Rimouski* dont les présidents d'honneur seront M^gr^ **Charles-Eugène Parent**, évêque auxiliaire, et l'homme d'affaires rimouskois, M. **Jules-A. Brillant**. Une souscription est alors lancée qui rapporte 50 000 $, soit la moitié de la somme espérée. Mais ces fonds, auxquels viendront s'ajouter les subventions de 275 000 $ des gouvernements fédéral et provincial, permettront néanmoins de construire à partir de 1946 un édifice qui aura façade sur la rue Saint-Louis, et dont le côté nord s'arrimera avec l'*École d'arts et métiers.*

À l'extrême droite, la partie haute, depuis le campanile, correspond à l'École de commerce, construite en 1946-1947, qui partage ses locaux avec l'École normale Tanguay à partir de 1958. À l'extrême gauche, la partie visible de l'École d'arts et métiers, construite en 1941 et agrandie en 1944. Photographe inconnu. UQAR, Archives régionales, Fonds Huberte Garon.

141. Deux doctorats *honoris causa*

Maître à penser, Mgr **Georges Courchesne** en reçut la reconnaissance publique de la part de l'université Laval, qui lui décerna un doctorat honorifique en lettres le 23 mai 1949. Est-il besoin ici de rappeler que Mgr Courchesne avait accepté cet honneur à deux conditions : que les autorités de l'université Laval se déplacent et viennent à Rimouski le lui remettre, l'autre condition étant que les chefs de famille qui ont envoyé au moins trois fils à leur université reçoivent simultanément un diplôme d'honneur. Et tout cela à Rimouski !

Au Petit Séminaire, réception à l'occasion de la remise par l'Université Laval d'un doctorat *honoris causa ès lettres* à Mgr Georges Courchesne (il est au 1er rang, 5e à partir de la gauche). Photographe inconnu. AAR.

L'université Laval avait aussi déjà offert à Mgr Courchesne le titre de professeur émérite à sa Faculté de théologie, soit le 6 juin 1928, l'année de son arrivée à Rimouski. Le 16 octobre 1930, l'Université de Montréal lui avait décerné un doctorat *honoris causa* en pédagogie.

142. La *Maison Sainte-Thérèse* (1931)

En 1931, soit cinq ans après que leur maison de la rue Saint-Jean-Baptiste eut été incendiée (revoir le Billet #93), les *Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception* décident de construire sur ce terrain une autre maison qu'elles appelleront « Maison Sainte-Thérèse ».

La « Maison Sainte-Thérèse » des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception construite en 1931. Photographe inconnu. Source : *Centre Saint-Germain*, juillet-août 1945, p. 58.

Pendant une douzaine d'années, soit jusqu'en 1943, cette maison répondra aux besoins d'une *Maison de retraite fermées pour dames* à Rimouski.

143. *Bons mots* et *Petites méchancetés*

On retrouve dans la correspondance de Mgr **Georges Courchesne** un florilège d'expressions savoureuses, de jugements pittoresques, de sentences lapidaires, de « bons mots », mais aussi de « petites méchancetés ». Dans le livre qu'il lui consacre, l'historien **Noël Bélanger** en a relevé un bon nombre… Ce sont, écrit-il, *des caricatures satiriques révélatrices d'un esprit vivace et d'un humour souvent caustique*. Le mot le plus célèbre est sans doute celui adressé un jour à ses cultivateurs : *Mêlez-vous de vos affaires, mais mêlez-vous-en!*

Or, il y en a beaucoup d'autres… Voici :

- D'un chanoine qui exhibait volontiers ses ornements et décorations : *Il a l'air d'un âne chargée de reliques*.
- De l'abbé **Ernest Lepage** [1905-1981] : *Il est doucement têtu*.
- D'un collègue dont il n'aimait pas les idées : *Il a les pieds partout, et la tête nulle part.*
- À un curé qui lui demandait la permission de s'absenter de sa paroisse, pour subir une intervention chirurgicale aux hémorroïdes, il répond : *Tu fais bien, ça te déguise!*
- D'un prêtre de stature imposante, dont la démarche ne passait pas inaperçue : *Il déambule avec la majesté d'un paquebot.*
- D'un quidam : *Quand on n'a pas de jugement, il arrive qu'on en manque.*
- Du cardinal **Giuseppe Pizzardo** qui fut de 1939 à 1968 préfet de la Congrégation pour l'éducation catholique : *Il marche comme une hirondelle sur la glace.*

● D'un fonctionnaire opposé à l'UCC : *Bien qu'il soit gros, il n'a pas les fesses assez grandes pour asseoir solidement une bonne idée.*
● Enfin, sur l'origine du féminisme : *Le féminisme est le résultat de trois siècles d'exaspération chez les vieilles vierges anglaises asséchées par le protestantisme de leur pays*.
(Cf. Noël Bélanger, *M^gr Georges Courchesne (1880-1950)*, p. 199.)

144. Première troupe scoute au diocèse

C'est avec l'approbation et l'encouragement de M^gr **Georges Courchesne** que le 26 juillet 1933 se tenait au Petit Séminaire une toute première réunion en vue de s'initier au scoutisme. Elle regroupait autour du professeur et abbé **André-Albert Dechamplain** trois jeunes aspirants, **Viateur Langlois**, **Bernard Vallée**, **Lucien Lacasse** et un jeune instructeur scout délégué, **Paul-Aimé Girard** (16 ans) originaire de Saint-Octave-de-Métis.

Dessin d'un scout belge, vers 1936. Collection de l'abbé A.-A. Dechamplain.

La toute première cérémonie de promesses de ces trois jeunes aspirants eut lieu quelques semaines plus tard, le 5 septembre 1933, après une veillée d'armes à la chapelle du Séminaire. La troupe comptait déjà sept jeunes, dont le jeune **Louis-Georges Lamontagne**, qui fit sa promesse le 14 septembre 1933 (voir plus loin le Billet #194). Le premier camp d'été a eu lieu au Bic, à l'Île-aux-Amours, du 23 au 31 juillet 1934. La troupe du Séminaire se composait alors de quatorze jeunes, en plus de l'abbé Dechamplain.

Première troupe scoute du Séminaire rassemblée dans le bocage derrière *l'École moyenne d'agriculture* le 24 mai 1935 pour la cérémonie de promesse des nouveaux scouts et de l'investiture des chefs. On aperçoit au premier rang l'aumônier de la troupe, l'abbé André-Albert Dechamplain. Photographe inconnu. CEDAD, Fonds André-Albert Dechamplain, 14B5, n° 83.

C'est neuf ans après la fondation de la *Troupe du Séminaire* (pour les élèves externes) que le scoutisme commence à voir le jour dans d'autres paroisses du diocèse : à Mont-Joli en 1942, à Matane en 1944, à Cabano en 1945, à Amqui en 1949 et à Causapscal en 1950. En 1947, le *Clan St-Germain* est fondé au Séminaire (pour les élèves pensionnaires).

NOTE : Sur l'histoire de cette première troupe scoute du Séminaire de Rimouski (1933-1950) et sur toutes celles qui sont nées par la suite :
https://dioceserimouski-archives.org/scouts/histoire.html

145. L'abbé André-Albert Dechamplain

Né à Sainte-Luce le 6 janvier 1900, l'abbé **André-Albert Dechamplain** a été ordonné prêtre le 6 juin 1925 et aussitôt nommé professeur au Séminaire le 18 juin 1925. Il est décédé le 20 novembre 1986.

L'Abbé André-Albert Dechamplain. Photo : CEDAD.

Licencié-ès-Sciences en 1933 de la faculté des Sciences de l'Université Laval, il y enseigne à des générations d'étudiants les sciences naturelles (chimie, botanique, géologie, biologie, zoologie, astronomie, etc.), et ce jusqu'en 1965.

Grand amateur de sciences naturelles, collectionneur invétéré (spécimens de botanique, coquillages, insectes, fossiles, minerais, etc.), philatéliste, numismate et photographe, il a contribué grandement à enrichir les collections du Musée et des Archives du Séminaire de Rimouski. Écologiste avant l'heure, il a assuré pendant de nombreuses années l'entretien du « bocage », un espace boisé appartenant au Séminaire, autrefois situé derrière l'École moyenne d'agriculture. Collaborateur du frère Marie Victorin, avec qui il a fait le relevé botanique du mont Albert en Gaspésie, il a aussi été l'initiateur de l'abbé Ernest Lepage à la science botanique. Au cours de ses excursions et randonnées au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, il a amassé quantité d'échantillons et de spécimens botaniques. En 1970, il a fait don de son herbier (comptant plus de 2000 spécimens) au Centre d'études universitaires de Rimouski, un don qui comprenait également plusieurs spécimens de coquillages et de mollusques. Passionné de généalogie, il a participé à la fondation de la Société généalogique de l'Est du Québec en 1979 (En collaboration, *Le clergé de l'Archidiocèse de Rimouski*, 2004, p. 341-342).

146. Les *Dominicaines de l'Enfant-Jésus* à Matane

En 1935, au printemps, en réponse à une invitation de Mgr **Georges Courchesne** et au souhait longtemps exprimé par de nombreuses familles de la région matanaise, huit sœurs de la congrégation des *Dominicaines de l'Enfant-Jésus* arrivent enfin à Matane… Elles y viennent pour y fonder et administrer un hôpital.

Le premier hôpital de Matane alors situé à l'entrée ouest de la ville. Photographe inconnu. BanQ, Centre d'archives de Québec, Collection Magella Bureau, P547, S1, SSS1, D282, P66R.

C'est donc toute la Matanie qui s'était préparée à les recevoir et à leur témoigner reconnaissance et appui. Les sœurs arriveront le 6 mai et s'installeront d'abord à l'entrée ouest de la ville dans ce qui fut autrefois l*'Hôtel Belle-Plage*.

Enfin, dans ce projet, les Sœurs Dominicaines seront soutenues par une équipe médicale aguerrie où on retrouvera le Dr **Maurice Piuze**.

Au bilan des activités d'une première année d'activités on inscrira que 846 patients ont été soignés. On peut y lire aussi qu'une rétribution gouvernementale a été versée et qu'elle correspondait à un dollar par jour pour chacun des patients hospitalisés.

147. Le style « professoral » de l'évêque

Mgr **Georges Courchesne** est arrivé à Rimouski en 1928 avec la réputation d'un homme formé dans les meilleures écoles, celle d'un pédagogue chevronné, d'un professeur de Rhétorique, d'École normale et d'Université. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à parcourir son œuvre maîtresse, *Nos Humanités*, un fort volume (720 pages), la somme de sa vie d'intellectuel (revoir le Billet #114). Mgr Courchesne était professeur quand il devint évêque et il l'est demeuré toute sa vie.

Gérard Morisset. Photo : Wikipédia

Voici en quels termes M. **Gérard Morisset** (1898-1970), qui fut pendant près d'un demi-siècle l'une des plus grandes figures du domaine culturel québécois s'est exprimé sur le style « professoral » de l'évêque :

Naturellement, par la force de l'habitude acquise, Mgr Courchesne est demeuré dans tout ce qu'il pense et tout ce qu'il fait un professeur qui parle du haut d'une tribune, qui dit : « Voilà ce qu'il faut penser, voilà ce qu'il faut faire », qui n'entend pas qu'on le réfute ou du moins qu'on doute qu'il a raison! Professeur de rhétorique au sens non péjoratif du mot, si l'on veut, mais professeur, c'est-à-dire l'autorité qui se prononce, qui tranche, qui impose par la force des choses son opinion comme étant la norme, la règle, le canon; bref le magister dixit (Archives de l'Archevêché de Rimouski, École des Beaux-Arts de Québec, « Conversation Morisset-Lavoie : Voyage à Rimouski », 21 février 1935).

À ce portrait qui risque de présenter l'évêque comme un intellectuel désincarné, l'historien **Noël Bélanger** a voulu *« ajouter quelques autres traits qui vont contribuer à expliquer les projets d'éducation dont rêve Mgr Courchesne pour son diocèse. Il était fils de cultivateur et il a toujours éprouvé une vive affection envers la classe agricole. C'était chez lui plus qu'une simple question affective. Pour lui, la vie rurale était celle où la famille avait le plus de chance de s'épanouir dans un climat d'entraide, de souci de perfectionnement. C'était dans ce milieu que les valeurs chrétiennes – bref, le bien commun -, pouvaient mûrir sans contrainte* » (En coll., *1867-1992. 125 ans de présence en éducation*. Département de sciences religieuses et d'éthique, Module des sciences religieuses, UQAR, 1993, p. 30).

148. Un plan d'éducation postscolaire

En 1928, à son arrivée dans le diocèse, Mgr **Georges Courchesne** fait le constat suivant : Rimouski est *le diocèse le plus entièrement rural et agricole du Canada*. Il retient que pour l'épanouissement « matériel et moral » d'un peuple rural, il faut l'éduquer sur ces deux plans. Or, voilà un idéal qui devrait se concrétiser par la « formule rationnelle » suivante : *celle qui ferait la promotion du métier d'agriculteur, qui démontrerait l'importance de la petite et de la moyenne propriété, qui consoliderait la famille rurale, bref qui contribuerait à stabiliser les assises rurales du diocèse* (UQAR, op. cit., p. 32).

C'est dans cette perspective que l'U.C.C. (*Union catholique des cultivateurs*) devint dans le diocèse l'organisme chargé d'assumer le travail d'éducation postscolaire sous la direction de Mgr **Alphonse Verreau**, puis, quatre ans plus tard, de l'abbé **Alphonse Belzile**. Faut-il ici rappeler que les cercles de l'U.C.C. reposaient sur une base paroissiale : *c'est le cadre qui nous a toujours paru davantage s'accommoder des principes de la sociologie catholique mis de l'avant par l'Union catholique des Cultivateurs* (*Circulaire au clergé*, le 16 juillet 1929, Vol. 1, p. 68).

Ce plan d'éducation morale, mis en place au tout début de l'épiscopat de Mgr Courchesne, se poursuivra tel quel jusqu'au début de 1936, alors que les mouvements spécialisés d'Action catholique viendront appuyer les structures déjà mises en place. Mais, en fin de compte, toute cette expérience de l'Action catholique ne devait pas se prolonger au-delà de 1942.

Il nous faut ici souligner que d'excellents résultats furent obtenus, en particulier par la JEC, grâce à la responsabilité et au zèle d'un aumônier qui a laissé un souvenir durable dans notre diocèse, soit celui de l'abbé **François Rioux** (1898-1986).

L'abbé François Rioux. AAR.

En raison d'un changement radical d'orientation apporté par Mgr Courchesne à l'Action catholique de Rimouski, l'abbé Rioux est dirigé vers le ministère paroissial, d'abord comme curé de Saint-Joseph-de-Lepage, (1942-1945), puis de Saint-Donat (1945-1956) et enfin de Sainte-Odile de Rimouski (1956-1972).

149. L'École d'arts et métiers

Déjà en embryon dans le «Collège industriel» dont avait rêvé l'abbé **Cyprien Tanguay** (revoir le Billet #16), l'*École d'arts et métiers* est fondée en 1936 par le Séminaire et le financier rimouskois **Jules-A. Brillant**, qui est à ce moment-là conseiller législatif. Tout prend forme à l'été de 1935 avec un projet de « cours complet de menuiserie ».

Le séminaire se déclarant incapable d'assumer le coût initial du projet (8 000$) et les frais afférents, Jules-A. Brillant propose de construire lui-même, d'aménager et d'outiller cet atelier de menuiserie ; il s'engage aussi à payer l'instruction des élèves et les matériaux qu'ils utiliseront, pendant une période non déterminée. En janvier 1936, il cède l'édifice à la corporation de l'École d'arts et métiers de Rimouski. […] L'école reçoit ses premiers élèves en septembre 1936, une modeste cohorte de huit jeunes inscrits au cours de menuiserie. Dès 1937, elle élargit son programme d'enseignement aux domaines de la forge, de l'ajustage, de la mécanique et de l'électricité. Suivra dans les années 1940 une série de nouveaux cours adaptés aux besoins de la région (En collaboration, *Le séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 90-91).

École d'arts et métiers, en 1943; renommée École technique en 1948. Photographe inconnu. CEDAD, Fonds André-Albert Dechamplain, 15B4, nº 13.

C'est donc avec la construction d'un premier atelier de menuiserie que l'École prend forme en 1936. Trois autres ateliers seront ajoutés en 1937, en 1940 et en 1941. Ce qu'on aperçoit sur la photo constitue la 5e construction. Réalisée de juin à décembre 1941, elle comprend le corps principal de l'École : bureau, amphithéâtre, bibliothèque, salle d'étude, salles de classe, oratoire…

150. On agrandit encore l'hôpital St-Joseph

En septembre 1927, l'hôpital de Rimouski qu'on venait tout juste d'agrandir pouvait accueillir 75 malades (revoir le Billet #101).

Mais sept ans plus tard, en 1934, Mgr **Georges Courchesne** exprime à son tour le désir d'agrandir l'hôpital régional de Rimouski. Malheureusement, il faudra attendre jusqu'en 1936 pour que son rêve devienne réalité. On y ajoutera alors l'aile gauche, du côté est.

Les séjours à l'hôpital sont cependant si nombreux que les travaux ne seront pas encore terminés que déjà on songera sérieusement à agrandir de nouveau l'établissement. Les travaux reprendront donc en 1938. On y construira alors une nouvelle aile du côté ouest, orientée celle-là vers le sud.

De 1936 à 1939, et avec deux nouveaux pavillons - Saint-Joseph et D'Youville - on aura donc porté la capacité d'accueil de l'hôpital à 275 lits.

Hôpital Saint-Joseph, 1937. Photographe inconnu. Album-souvenir : Hôpital St-Joseph - Rimouski, 1923-1937, 74 p.

L'œuvre hospitalière des *Sœurs de la Charité de Québec* progresse aussi rapidement. En 1944, on aura procédé à l'ouverture d'une *École d'infirmières.*

* * *

Anticipons…

En 1950, l'incendie de toute cette partie de la ville touchera évidemment une grande partie de l'hôpital qu'on devra dans la nuit évacuer. On y perdra gros, mais le feu épargnera l'aile originale construite en 1926.

En moins de trois ans, le centre hospitalier de Rimouski sera reconstruit. On élèvera alors sa capacité d'accueil à 300 lits et on donnera à ce premier bloc le nom de *Pavillon Sainte-Marie.* Plus tard, on ajoutera le *Pavillon Notre-Dame*. Il va sans dire que depuis ces années l'hôpital a subi de multiples transformations, que ce soit par des agrandissements ou du réaménagement intérieur.

En 1975, l'hôpital est vendu au ministère des Affaires sociales du Québec. Les *Sœurs de la Charité* déménagent dans une résidence, mais continuent leur service auprès des malades jusqu'en 1997. L'hôpital prend alors le nom de *Centre hospitalier régional de Rimouski* (depuis, il aura changé plusieurs fois de nom). Une seule religieuse va demeurer à Rimouski, Sr **Noëlla Gosselin**. Elle poursuivra la mission de sa communauté et demeurera ainsi en service jusqu'en 2007.

L'établissement de Rimouski tient le record des maisons de l'Institut quant à l'étendue et (quant) à la variété de l'œuvre, reconnaît l'historienne de la communauté. La congrégation des *Sœurs de la Charité de Québec* aura donc été présente dans notre diocèse pendant 136 ans, soit de 1871 à 2007, y œuvrant plus particulièrement dans les écoles et les hôpitaux.

151. Incendie du Monastère des Ursulines

Dans la nuit du 13 au 14 janvier 1937, un incendie détruit le monastère des Ursulines.

Le monastère en flamme dans la nuit du 12 au 13 janvier 1937. Photographe inconnu. AOSU.

Cette nuit-là, une jeune élève s'éveille alors brusquement et découvre qu'il y a du feu. Quelques années plus tard, elle écrit ceci :

Éveillée vers minuit, j'ai entendu, dans le grand dortoir silencieux, un bruit insolite, comme un pétillement étouffé. L'odeur de la fumée et, surtout, la première flamme aperçue au plafond, alors que je faisais ma petite enquête, m'ont convaincue qu'il y avait du feu au-dessus de nos têtes. Je bénis le Seigneur qui m'a dicté, à moi qui n'avais alors que quatorze ans, les choses qu'il fallait faire : frapper à la cellule de la religieuse qui partageait notre dortoir et éveiller discrètement la règlementaire des élèves, Bernadette Bérubé. Le coup de cloche qui a éveillé les deux cent dix élèves endormies leur a semblé être celui de la messe matinale. Toutes se sont empressées de faire les gestes habituels : s'habiller et se diriger vers la chapelle illuminée, dans l'aile à l'épreuve du feu. Aucune panique, aucune scène de frayeur (C. Gauthier-Pineau, *Avant et après la flambée*, RHBSL, VII, 2 (mai-août 1981), p. 42, cité dans C. Tanguay, *À Rimouski, il était un monastère*, p. 151).

Dans les jours qui vont suivre, M^gr^ **Georges Courchesne** adresse une lettre à son clergé. Sous le titre *L'incendie du monastère des Ursulines,* il écrit :

[…] je ne puis vous taire que la gêne de nos Ursulines est grande. Elles achevaient de payer la dette de la première construction. En joignant ce reste à la dette créée par la construction du bâtiment où elles se réfugient en ce moment, l'on atteint le chiffre de $ 85 000. Les assurances perçues, elles auront $ 60 000 à rencontrer. Or la construction s'impose. Plus que jamais il faut tenir en activité l'institution créée par M^gr^ Blais, et longtemps dirigée par

Mgr Ross, la première École normale féminine ouverte dans la province en dehors de Montréal et de Québec (*Circulaire au clergé*, le 18 janvier 1937, dans *Mandements et Circulaires*, Vol. II, p. 71-72).

Ce qui reste du monastère au matin du 13 janvier 1937. Photographe inconnu. AOSU.

Un nouvel édifice est donc reconstruit en 1937 et peut ouvrir ses portes dès l'année suivante. Tout comme le premier monastère, celui-ci reflète bien l'architecture typique aux institutions religieuses de l'époque avec son toit Mansard et son campanile couronnant le corps central du bâtiment.

La nouvelle sera confirmée le 1er août 1969 : un Centre d'études universitaires ouvrira ses portes à Rimouski le 2 septembre, soit à la date prévue d'ouverture pour tous les centres de l'Université du Québec. Voici ce qu'on pouvait lire dans *Le Progrès du Golfe*, édition du 1er août 1969 :

C'est à l'occasion d'une conférence de presse qu'il accordait aux journalistes de Rimouski, que le président Alphonse Riverain a présenté les administrateurs du nouveau Centre : le Dr Charles Beaulieu, directeur du Département de métallurgie de l'Université Laval de Québec, qui sera à Rimouski à mi-temps, le Dr Alcide Horth son adjoint, docteur en Chimie-Physique […] et le Dr Pascal Parent, secrétaire-général et grand promoteur de la création à Rimouski du nouveau Centre, à qui le président Riverain a rendu un vibrant hommage, devant les journalistes, les assurant que sans lui Rimouski eût probablement attendu jusqu'en 1972 l'instauration d'un niveau d'études supérieures.

* * *

Le monastère des Ursulines devient dans les jours suivants le siège du *Centre d'études universitaires* de Rimouski (CEUR). Quelques années plus tard on le reconnaîtra comme une des constituantes de l'Université du Québec (UQAR).

Le pavillon… des Ursulines, qui est aujourd'hui le siège de l'Université du Québec à Rimouski. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

152. Mgr Alphonse D'Amours, 7e vicaire général

Mgr **Alphonse d'Amours** a 53 ans lorsque, le 25 mars 1937, Mgr **Georges Courchesne** le choisit comme Vicaire Général et comme Procureur à l'Évêché.

Mgr Alphonse D'Amours. AAR.

Né à Trois-Pistoles le 13 juillet 1884, **Alphonse D'Amours** a fait au Séminaire de Rimouski ses études classiques (1900-1906) et théologiques (1906-1910). Il est ordonné prêtre à la cathédrale de Rimouski le 21 mai 1910 par Mgr **André-Albert Blais**.

L'abbé **Alphonse D'Amours** avait d'abord été nommé vicaire à Sainte-Félicité le 22 septembre 1910, puis à Grande-Rivière le 15 août 1911. Le 5 septembre 1913, il est nommé desservant à Saint-Maurice-de-l'Échourie où il construit les édifices religieux. Le 14 août 1917, de retour à Sainte-Félicité comme curé, il fait construire le presbytère. Le 1er août 1933, il devient curé de Saint-Jean-de-Dieu.

C'est le 25 mars 1937 qu'il est nommé vicaire général, auquel vient s'ajouter la fonction de procureur à l'Évêché. Le 26 mai 1939, il est fait Prélat domestique de la Maison de Sa Sainteté et le 1er mai 1940 Protonotaire Apostolique.

Il a 63 ans lorsqu'il décède à l'Hôpital de Rimouski le 21 juin 1947 ; il est inhumé à Rimouski dans le cimetière paroissial.

153. La Croix de Saint-Germain

*À l'occasion d'un banquet offert aux Trois-Pistoles à M. le docteur **Joseph Langlais**, le 14 juillet 1937, pour célébrer le jubilé d'or de sa profession médicale aux Trois-Pistoles, banquet auquel assistaient une quarantaine de médecins du Témiscouata, du Kamouraska et du Madawaska, M^gr^ l'évêque de Rimouski présent avec M. le chanoine **Louis Côté**, curé de Notre-Dame-des-Neiges des Trois-Pistoles, a adressé la parole aux médecins pour rendre hommage au vénérable jubilaire et souligner la leçon de spiritualisme chrétien qu'a donnée pendant cinquante ans ce médecin de famille, savant, discret, charitable, profondément religieux, le plus bienveillant des confrères. Au terme de son allocution, il a institué, séance tenante,*

la Croix de Saint-Germain

destinée à reconnaître le mérite diocésain d'un catholique qui aura donné l'exemple de vertus éminentes, honoré sa profession et pris part avec dévouement aux oeuvre d'action sociale et d'action catholique.

*Il a ajouté que l'insigne marquant cette décoration serait plus tard remis au premier décoré de la Croix de Saint-Germain, du mérite diocésain de Rimouski, et que le document personnel fixant par écrit cet honneur conféré à M. le docteur **Joseph Langlais**, lui serait remis par l'évêque ou son délégué* (M^gr^ Georges Courchesne, *Institution de la Croix de Saint-Germain du Mérite diocésain*, 14 juillet 1937 : https://dioceserimouski-archives.org/ch/merit/langlais.pdf).

154. Le Synode diocésain de 1938

Il s'est tenu deux synodes diocésains sous l'épiscopat de M^gr^ **Georges Courchesne**. Le premier eut lieu à Rimouski les 19 et 20 octobre 1938, le second dix ans plus tard en 1948.

Nous avons un écho du premier Synode dans le Journal des *Clercs de Saint-Viateur* de la *Maison Notre-Dame-des-Champs* de Sully (revoir ici le Billet #128). Le clerc, supérieur de la Maison, écrit qu'il participait à ce Synode comme représentant de la communauté. Il se réjouit alors qu'on y ait amendé un article de la *Discipline diocésaine* (du diocèse de Québec, édition de 1937), un article qui statuait sur la tenue de pèlerinages « dignes de mentions, parce que nationaux » : ceux de Sainte-Anne-de-Beaupré, de Notre-Dame-du-Cap et de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal (Article 1042, p. 448). Le Père se réjouit du fait que cet article ait été amendé pour que soient aussi « reconnus et recommandés » les pèlerinages à Ste-Anne-de- la-Pointe-au-Père, à Notre-Dame des Champs de Sully et à Marie-Médiatrice d'Estcourt. Enfin, il tient à préciser que le 30 octobre 1938, en la fête du Christ-Roi, un document épiscopal est venu « approuvé et sanctionné » cette proposition du Synode diocésain.

À l'été de 1939, tous les samedis en soirée, c'est toute la communauté, maîtres et élèves, qui gravissait la colline pour y faire son pèlerinage à la Vierge où une statue, nous dit-on, avait été installée dans une jolie petite niche. Bientôt on y viendra de partout : de Sully, de Saint-Éleuthère, d'Estcourt, de Rivière-Bleue, de Saint-Eusèbe, de Notre-Dame-du-Lac, de partout…

155. Les Filles de la Sagesse à Mont-Joli

C'est en 1703 que saint **Louis-Marie Grignon de Montfort** et la bienheureuse **Marie-Louise Trichet** fondent à Poitiers, en France, la congrégation des *Filles de la Sagesse*, une institution vouée à des activités missionnaires et à des œuvres charitables. Cette communauté vient en aide aux personnes malades en plus d'étendre ses activités à l'enseignement des populations défavorisées de l'ouest de la France.

Au tournant du XIX^e^ et XX^e^ siècle, plus de 200 de ces *Filles de la Sagesse* traversent l'Atlantique pour s'établir dans la province de Québec, dans l'ouest du Canada et aux États-Unis.

En mai 1939, la communauté accepte de s'établir à Mont-Joli et de prendre la direction du tout nouveau *Sanatorium Saint-Georges*, une institution spécialisée dans le traitement de la tuberculose. Les religieuses vont s'occuper du soin des malades certes, mais encore de la direction du personnel, des services alimentaires, de la buanderie, de la lingerie et de l'entretien de la sacristie.

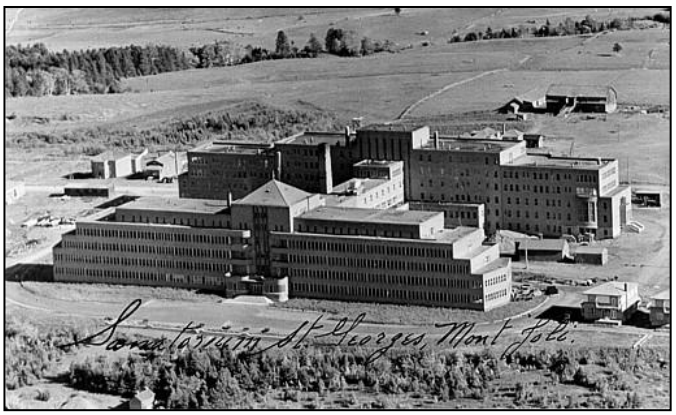

Le Sanatorium de Mont-Joli en 1950, au temps où il était bondé de malades tuberculeux. Photo : Hudon-Mont-Joli, Roma Bernatchez.

Au départ, ce sont huit religieuses qui ont été désignées pour la fondation; elles arrivèrent à Mont-Joli au matin du 4 juillet 1939. Et elles n'ont pas perdu de temps puisqu'elles ont accueilli leurs premiers patients le 12 juillet.

156. Mgr Courchesne et les familles rurales

Pour Mgr Courchesne, le monde rural constituait le milieu le plus normal pour l'épanouissement des familles chrétiennes. Voici encore ce qu'il écrivait en 1939 dans une *lettre circulaire* adressée à ses prêtres :

Nous croyons rendre service à notre pays en maintenant nos gens dans les cadres d'une existence après tout plus normale pour la vie des familles, si l'on tient compte des protections morales qu'assure la vie des champs franchement acceptée, avec ses sacrifices, mais aussi avec son humble et saine félicité acquise à moins de frais, sous les bras de la croix de nos clochers (*Circulaire au clergé* nº 71, le 15 décembre 1939, dans *Mandements et Circulaires*, Vol. II, p. 283).

Deux ans plus tard, le 11 mars 1941, dans une lettre pastorale collective sur la restauration de l'ordre social, Mgr Courchesne reconnaîtra que tous les efforts des gouvernements doivent viser à favoriser la famille, autour de laquelle devrait être ramenée « toute notre politique fiscale, routière, ferroviaire, hydroélectrique » sous peine de voir se rompre un équilibre nécessaire entre la population rurale et la population urbaine (cf. *Mandements et Circulaires*, Vol. III, appendice 4, par. 70).

(Sur ce thème, voir : Noël Bélanger, *Mgr Courchesne et la vie rurale*, dans *La Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 1, nº 1, octobre 1973, p. 14-17.)

157. La Seconde Guerre mondiale (1939-1945)

Le 3 septembre 1939, le Canada entre en guerre contre l'Allemagne. Rappelons que la Pologne et que la Tchécoslovaquie sont tombées cette année-là, que la France, la Hollande et la Belgique tomberont l'année suivante, de même que Hong-Kong.

Les libéraux fédéraux ayant promis de ne pas imposer la conscription, la participation des Canadiens s'effectue d'abord sur une base volontaire. En juin 1940, le gouvernement fédéral adopte néanmoins la Loi de mobilisation des ressources nationales. Les jeunes hommes valides sont forcés d'effectuer un entraînement militaire de base. Pour les former, l'armée met sur pied une série de camps militaires régionaux. Un de ces camps est établi à Rimouski au cours de l'été 1940. On le désigne familièrement sous le nom de « camp 55 » (Jeannot Bourdages, *Rimouski depuis ses origines*, 2006, p. 225).

Devant le Séminaire, un « NON » à la conscription pour le service militaire outre-mer. Photo : collection Philippe Michaud.

Rimouski ayant toujours été un centre de milice avec le quartier général du Régiment « Les Fusiliers du St-Laurent », se voit donc confier la tâche d'organiser un centre régional d'entraînement militaire de base, le *Camp 55* (C.A.B.T. C-55). Ce *Camp* se trouvait situé dans la partie sud du Rimouski de l'époque : l'actuel quartier Saint-Pie-X. On le retrouvait plus précisément à l'est de la rue de la cathédrale, soit entre l'actuelle rue Trépanier et la 7e rue.

Tout s'était donc concrétisé au début de l'été de 1940. On trouvait là tous les services essentiels: dortoirs, cuisines, chapelle, magasins, garages, salles d'entraînement, salles de séjour, salles d'amusements, ateliers, bureaux et même un petit hôpital.

Les premières recrues ne tarderont pas à se présenter; elles arriveront des régions du Bas-Saint-Laurent : Rivière-du-Loup, Témiscouata, Matapédia, Gaspé, Côte-Nord, et même d'aussi loin que les Îles-de-la-Madeleine. Ces recrues qu'on appelle les « Verts », par groupe de 150, fréquenteront *l'École d'arts et métiers* pour suivre des cours accélérés de douze semaines en vue de devenir des mécaniciens de véhicules de combats, des soudeurs,

des menuisiers, des plombiers, des électriciens, etc. Ce sont là tous des hommes de métiers bien nécessaires à l'armée.

* * *

Anticipons…

Après la guerre, le *Camp 55* sera dissous et se transformera peu à peu en un quartier résidentiel. Les casernes seront achetées par des particuliers qui les transformeront en résidences privées.

Après le Grand feu de 1950, 300 familles réunissant quelque 1500 personnes habiteront ce nouveau quartier de Rimouski. Une quarantaine de maisons seront construites pour y loger les familles nombreuses et celles touchées par l'incendie. On y ouvrira en 1959 une nouvelle paroisse, Saint-Pie-X. Une école et une église y seront construites en 1964 et 1965. Dans les années qui suivront, le quartier continuera de se développer. En 1968, on y dénombrait 3 225 personnes.

158. Le Séminaire et le *Camp 55*

« Puis vint la guerre de 1939 », écrit l'abbé **Armand Lamontagn**e dans son *Livre de raison du Séminaire de Rimouski (1863-1963)* :

Le truc des soutanes de guerre était éventé et une grande menace pesait sur les élèves qui avaient l'âge du service. Les relations militaires de M. [Raoul] Thibault, alors directeur, en ont sauvé plusieurs. Mais il fallut accepter un moyen terme. Deux après-midis par semaine, les élèves qui devaient être sous les drapeaux faisaient l'exercice, beau temps mauvais temps, hiver comme été. Sous la discipline sévère du sergent Tremblay, on vit se gonfler les poitrines et se raidir les jambes. On se rendit compte rapidement que la règle militaire était loin de nuire aux études. Les élèves qui y étaient soumis étaient resplendissants de santé, ce qui aidait ostensiblement à l'éveil de l'esprit.

De toute cette activité paramilitaire sont sorties plusieurs belles carrières d'officiers. […] *Je ne puis résister à l'envie de nommer Yvan Dubé, dont les exploits en Italie pendant la seconde guerre valurent bien ceux du Lieutenant [Jean] Brillant en France, durant la première (*revoir le Billet #77). Alors *qu'il avait risqué sa vie cent fois au combat, il eut la malchance d'aller finir ses jours en Corée, dans un banal accident. Mais le souvenir de sa bravoure est resté immortel chez tous ses compagnons d'armes. Sic transit gloria mundi* [Ainsi passe la gloire du monde] (A. Lamontagne, op. cit., p. II, C. 18).

Une fois le *Camp 55* établi, s'est amorcé avec le Séminaire une collaboration étroite sur le plan des exercices militaires. Cette mobilisation se poursuivra jusqu'en 1945. Au départ, le groupe de jeunes visés avait entre 21 et 24 ans, mais très tôt on commencera de recruter des jeunes qui auront entre 18 et 21 ans.

À l'époque où les cadets du Séminaire portaient le « steel helmet » [casque d'acier]. Photographe inconnu. Source : Armand Lamontagne, *Le Livre de raison du Séminaire de Rimouski (1863-1963)*, **II**, c, 18.

L'abbé **Gabriel Langlois** (1921-2018), oncle de M^gr^ **Denis Grondin**, était étudiant au Petit Séminaire de 1933 à 1943. Il avait donc 20 ans en 1941.

Les confrères de classe (Philo II) de M. Gabriel Langlois au *Camp 5*5 en 1943. Celui-ci apparaît en 1ère rangée, à l'extrême droite. Photographe inconnu. *L'Estuaire*, Vol. XXV, N° 2 (61), juin 2002, p. 3.

Étudiant en philosophie, l'abbé Langlois se trouvait donc parmi les recrues. Voici ce qu'il écrivait en 2002 sur leur entraînement :

Au fil des ans, aux jours de congé, le costume et les bottes militaires devinrent aussi réglementaires que la traditionnelle redingote et les souliers sans fers… Le paletot kaki remplaça nos autres paletots moins chauds et un képi bien posé faisait la fierté de plusieurs. Ainsi deux après-midis par semaine, de trois heures à six heures, les mardi et jeudi, les élèves qui devaient être sous les drapeaux faisaient leur entraînement, beau temps mauvais temps, hiver comme été, dans une salle du Séminaire ou

sur le terrain, sans oublier les visites au Camp 55 pour les exercices de tir, le maniement des armes, la culture physique et les premiers soins (Gabriel Langlois, *Le Séminaire de Rimouski et la guerre 1939-1945*, dans *L'Estuaire*, Vol. XXV, nº 2 (61), juin 2002, p. 4).

159. Les aumôniers militaires

Les prêtres qui étaient professeurs ou maîtres de salle au Séminaire et que la fonction d'aumônier militaire pouvait intéresser avaient la possibilité d'aller suivre durant les vacances des cours qui les initieraient à la vie militaire et pour lesquels ils obtiendraient un brevet ou un grade, « ce qui ajoutait à leur autorité sacerdotale », note au passage l'abbé Langlois qui en identifie quelques-uns.

(Cf. *Le Séminaire de Rimouski et la guerre 1939-1945*, dans *L'Estuaire*, Vol. XXV, Nº 2 (61), juin 2002, p. 7. Nous complétons ici son information : cf. En collaboration, *Le clergé de l'archidiocèse de Rimouski*, 2004).

● L'abbé **Philippe Roy** est nommé dès 1943 aumônier de réserve au *Camp 55*. Cette année-là, le 14 mai, il s'enrôle dans l'armée active du Canada avec le grade de capitaine honoraire à partir du 7 juin suivant. Durant la Seconde Guerre mondiale, il sert dans le corps des aumôniers canadiens, dans les régiments de Montmagny et de Hull et au service de santé de l'armée royale canadienne. Il est ainsi appelé à se déplacer au Canada, en Grande-Bretagne, et dans le nord-ouest de l'Europe. Libéré de l'armée active le 18 juin 1946, il revient à Rimouski remplacer un confrère, professeur à *l'École d'arts et métiers*.

● L'abbé **Émile Dubé**, professeur de mathématique à l'*École moyenne d'agriculture* (1936-1942), s'est enrôlé le 27 septembre 1943 dans l'armée active du Canada; il a fait partie du corps des aumôniers canadiens durant la Seconde Guerre mondiale. Avec le grade de capitaine-honoraire, il a servi au Canada et à Terre-Neuve. Rendu à la vie civile le 20 février 1946, il est nommé vicaire à Saint-Clément…

● En 1943, l'abbé **Antoine Gagnon**, directeur de l'*École des arts et métiers* (1913-1914, 1922-1925), est honoré pour services exceptionnels rendus à l'État et à l'armée canadienne durant la Seconde Guerre mondiale. Le roi Georges VI le fera officier de l'ordre de l'Empire britannique (O.B.E.).

● L'abbé **Charles Morin**, qui avait assumé à deux reprises (1929-1932 et 1938-1968) la direction de la fanfare (Harmonie Sainte-Cécile), se retrouve en 1943-1944 sous-lieutenant et en 1944-1946 lieutenant au service des cadets…

Défilé militaire sur l'avenue de la Cathédrale précédé d'une fanfare que dirigeait vraisemblablement l'abbé Charles Morin. Photographe inconnu. Collection Mario Mimeault.

● L'abbé **Gérard Couturier** (futur évêque de Baie-Comeau) est vicaire à Causapscal lorsqu'en juillet-août 1942 il s'enrôle comme aumônier militaire dans l'armée active du Canada. Avec le grade de capitaine honoraire, il fait partie du corps des aumôniers canadiens et des *Fusiliers du St-Laurent.* Durant la Seconde Guerre mondiale, il sert au Canada, en Grande-Bretagne et dans le Nord-Ouest de l'Europe. Dès janvier 1943, il est rappelé à Rimouski pour être aumônier adjoint au *Camp 55.* En reconnaissance de services rendus au Canada et à l'étranger, il est décoré de la médaille de la Défense, de la Médaille canadienne du volontaire avec agrafe et de la médaille de la Guerre de 1939-1945.

160. Le Major-Abbé Wilfrid Huard

L'abbé **Wilfrid Huard** est né à Saint-Anaclet-de-Lessard le 21 septembre 1905. Il a fait ses études classiques au Juniorat des Rédemptoristes à Ste-Anne-de-Beaupré (1920-1923) et au Petit Séminaire de Rimouski (1923-1927), ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1927-1931). Pendant ses études théologiques, il est, comme plusieurs autres étudiants, maître de salle et professeur au Séminaire, y enseignant en Syntaxe latine et française et en Éléments latins. Devenu prêtre, il est successivement vicaire à Sainte-Félicité (1931-1933), à L'Isle-Verte (1933-1934), à St-Jérôme de Matane (1934-1935), à Lac-au-Saumon (1935-1938) et à Causapscal (1938-1942).

Le 13 avril 1942, il s'enrôle dans l'armée active du Canada pour servir dans le corps des aumôniers canadiens et la *8th Canadian Infantry Brigade* avec le grade de capitaine, puis de capitaine honoraire le 26 mai 1942.

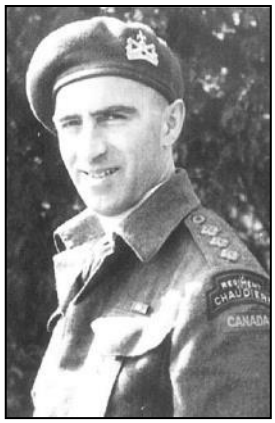

L'abbé Wilfrid Huard. AAR.

Durant la Seconde Guerre mondiale, il sert au Canada, en Grande-Bretagne et dans le Nord-Ouest de l'Europe. Avec le Régiment de la Chaudière, il participe au débarquement de Normandie le 6 juin 1944. Rentré au Canada, il reçoit sa libération le 25 octobre 1945. Le 31 octobre, il est nommé desservant d'Esprit-Saint; il le demeure jusqu'en 1948.

En 1947, le 2 janvier, il s'engage dans l'armée de réserve du Canada pour servir avec les *Fusiliers du Saint-Laurent* et le *Royal 22e Régiment*. Reçu avec le grade de capitaine honoraire, il est promu au rang de major le 1er décembre 1952. Il demeure en service jusqu'à sa libération le 1er septembre 1961. Entre-temps, il aura été aumônier des *Fusiliers du Saint-Laurent* de 1946 à 1955.

Enfin, parallèlement à ses activités militaires, l'abbé Huard poursuit son ministère en paroisse. Il est curé de Saint-Paul-de-la-Croix (1948-1957), desservant-fondateur (1957-1958) et curé (1958-1966) de Sainte-Bernadette-Soubirous à Mont-Joli… Retraité en 1969, il se retire à son domicile de Rimouski où il demeure depuis 1966. Il décède le 15 décembre 1987.

* * *

Padre **Wilfrid Huard** s'est mérité la Croix militaire (un hommage exceptionnel pour un non-combattant), l'étoile France-Allemagne, la médaille de la Défense, la Médaille canadienne du volontaire avec agrafe et la médaille de la Guerre de 1939-1945. La Ville de Rimouski a voulu honorer sa mémoire en nommant l'une de ses rues *Major-Abbé-Huard* en 1993.

161. Les Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier

La congrégation des *Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier* est issue des *Sœurs de Saint-Joseph de Vienne* dans le département de l'Isère en France; c'est une première branche de la congrégation *des Sœurs de Saint-Joseph* fondée en 1650. Si on a ajouté à son nom celui de *Saint-Vallier*, c'est que le compte de Saint-Vallier, l'abbé **Jean-Baptiste de la Croix Chevrière**, (celui-là même qui à Québec en 1688 succédera à Mgr de Laval) , a demandé à l'évêque de Vienne de prendre la responsabilité d'un petit hôpital qu'il venait de fonder à Saint-Vallier. Ce qu'il lui demandait surtout, c'était d'y assigner deux des *Sœurs de Saint-Joseph* de son diocèse.

En 1683, une fois à Saint-Vallier, les Sœurs ont pris charge d'un hospice. Dès que ce fut possible, elles ont aussi ouvert une petite école pour y accueillir des jeunes filles sans famille. En 1829, les *Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier* seront reconnues par l'Église comme des enseignantes et des hospitalières.

Au tournant du siècle, les lois Combes en France forcent la fermeture des écoles de la congrégation et enlèvent aux sœurs le droit d'enseigner. Sr Thérèse de Jésus (**Cécile Drolet**), d'origine québécoise, suggère alors à la supérieure générale de sa communauté de venir au Canada. En avril 1903, elle est donc envoyée à Québec demander asile auprès de Mgr **Louis-Nazaire Bégin**. Le 17 août suivant, douze religieuses sont reçues chaleureusement par la population de Saint-Jean-Port-Joli, où elles prennent la direction de l'école. Le recrutement ne se fait pas attendre. Dès 1905, elles ouvrent un noviciat à Québec et en 1911 elles font l'acquisition de la maison-mère actuelle, qui se trouve à Québec sur le chemin Sainte-Foy.

Quelques religieuses de la communauté en costume d'époque, devant leur couvent à Saint-Jean-Port-Joli. Photographe inconnu. Archives de la communauté. Source : http://www.ipir.ulaval.ca/fiche.php?id=545

En arrivant au Canada, les *Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier* se consacrent tout d'abord à l'éducation, une œuvre que leur avait confiée l'évêque de Québec. Jusqu'en 1948, elles vont enseigner uniquement dans les

écoles primaires et secondaires; après cette date, elles vont y joindre le soin des malades. Lors de la « révolution tranquille » au Québec, l'État va prendre en charge l'éducation, la santé, les affaires sociales et les sœurs vont s'y intégrer.

Dans notre diocèse, les *Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier* ont œuvré de 1940 à 1985. Elles ont été présentes au Foyer Saint-Joseph d'Estcourt et dans les environs, soit à Saint-Elzéar et à Saint-Marc-du-Lac-Long.

162. Le corps professoral du Séminaire

La pauvreté des ressources financières et humaines a « fait en sorte que le Séminaire de Rimouski n'a pu répondre que de façon graduelle et modeste aux exigences romaines de confier la formation des petits séminaristes à des prêtres enseignants » (En collaboration, *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 93).

En 1924, M^gr^ **Joseph-Romuald Léonard** avait été interrogé à ce sujet par le Délégué apostolique. Mais où en était-on à ce moment-là? Comment donc la situation a-t-elle évolué par la suite? Où en sommes-nous en 1940? Voici :

1925 20 prêtres professeurs dont 1 à l'École d'agriculture
22 professeurs étudiants du Grand Séminaire
0 professeur laïque

1930 22 prêtres dont 6 dans les écoles affiliées
16 professeurs étudiants du Grand Séminaire
1 professeur laïque

1940 54 prêtres dont 5 dans les écoles affiliées
1 professeur étudiant du Grand Séminaire
6 professeurs laïques

1950 57 prêtres dont 15 dans les écoles affiliées
0 professeur étudiant du Grand Séminaire
7 professeurs laïques

Les professeurs sont plus nombreux et mieux formés. Ceux qui possèdent un diplôme universitaire sont au nombre de 5 en 1925, de 11 en 1930, de 16 en 1940 et de 23 en 1950. Grâce à l'aide financière que leur procure la bourse Blais, ils ont pu aller conquérir leurs diplômes dans les universités européennes ou dans les écoles supérieures du Québec, nommément celle de l'Université Laval qui comprenait une section de lettres et une de sciences (loc. cit.).

163. Les fêtes annuelles du Séminaire

Dans son *Livre de raison* l'abbé **Armand Lamontagne** (1912-1983) a passé en revue les nombreuses fêtes dont profitaient les étudiants séminaristes. Certaines étaient célébrées à date fixe et donnaient droit à des congés d'une journée ou d'une demi-journée que l'on appelait « grand congé » ou « petit congé ». C'était « grand congé » pour la Saint-Thomas (d'Aquin) célébrée en ce temps-là le 7 mars, pour la Sainte-Cécile, fête des musiciens célébrée le 22 novembre, pour la Sainte-Catherine, fête des philosophes célébrée le 25 novembre…

Ici rassemblés pour la Sainte-Catherine : les élèves de Philo I, en présence du supérieur et de leurs professeurs. Photo : CEDAD, Fonds André-Albert Dechamplain, 15A2, nº 31.

Pour l'ensemble de la communauté, le premier règlement des élèves prévoyait déjà plusieurs congés qu'on disait « extraordinaires », au sens où ces jours-là aucun temps d'études n'était prévu. C'était le cas de l'anniversaire de la consécration de l'évêque, de sa fête patronale, de l'anniversaire aussi du supérieur. À ces fêtes s'ajoute celle du saint patron du Séminaire, Saint-Antoine-de-Padoue, qui est célébrée le 13 juin.

Cette dernière fête ne variera donc pas avec les années, mais on en viendra graduellement à fêter par un grand congé le supérieur à l'automne et l'évêque au printemps. Après le conventum de 1920 (revoir le Billet #82), les anciens se donnèrent une fête patronale : la Saint-Charles célébrée le 4 novembre (op. cit, p. 103).

164. Monseigneur Joseph Charbonneau

Né à Lefaivre dans l'est ontarien, **Joseph Charbonneau** est le troisième des dix enfants de **Caroline Viel** et de **Daniel Charbonneau**, cultivateur.

Formé au juniorat montfortin d'Huberdeau, au séminaire de Sainte-Thérèse et au Grand Séminaire de Montréal, il est ordonné prêtre à Ottawa le 24 juin 1916. Plus tard, il étudie la sociologie dans une université catholique de Washington. Puis, après des études à Rome de 1923 à 1925, il obtient deux doctorats, l'un en philosophie et l'autre en droit canonique.

Le 22 juin 1939, il est nommé évêque de Hearst. Bien que son séjour à Hearst eût été bref, celui-ci l'aura sensibilisé à différents problèmes dont ceux de l'éducation et de l'agriculture.

Mgr Joseph Charbonneau Vers 1940. Dupras & Colas. Bibliothèque et archives nationales du Québec (Qc), P428, S3, SS1, D44, P402.

Le 31 août 1940, Mgr **Joseph Charbonneau** est nommé archevêque de Montréal. Il a à son crédit la mise sur pied en 1941 d'une École normale à la formation classique. En 1943, il établit l'Œuvre des vocations sacerdotales et en 1944-45, il poursuit une action éducative sur le mariage et la famille chrétienne et il dresse un bilan de l'action sociale auprès des jeunes garçons et filles de la *Jeunesse Ouvrière Catholique* (J.O.C.).

* * *

Anticipons…

En 1949, avec beaucoup d'autres québécois dont M. **Pierre-Elliot Trudeau** et le P. **Georges-Henri Lévesque** o.p., il intervient en faveur des grévistes d'Asbestos, ce qui lui vaudra la méfiance du premier ministre **Maurice Duplessis** et ce qui ne laissera personne indifférent, notamment dans l'épiscopat québécois, et d'une façon particulière avec Mgr **Georges Courchesne**. L'expérience de Mgr Charbonneau dans des communautés de l'Est-Ontario aura fait de lui un homme décidément prosyndical.

En janvier 1950, à cause de pressions provenant d'éléments plus conservateurs de la société québécoise, l'Église force Mgr Charbonneau à démissionner. On l'exile à Victoria en Colombie-Britannique. Le 14 mars 1950, il écrit à une nièce de La Tuque : … *mon état de santé n'a pas été la vraie raison de mon brusque départ de Montréal. J'ai dû m'éloigner à la suite d'attaques violentes et sournoises de quelques esprits étroits et vindicatifs* (voir les Billets 198 et suivants).

165. Les Spiritains au Lac-au-Saumon

rrivés de France en 1905, à la suite de la rupture du Concordat de 1802, les *Pères du Saint-Esprit* se sont tout d'abord établis à Saint-Alexandre, près d'Ottawa.

Mais comment se sont-ils retrouvés un jour dans la vallée de la Matapédia? On dit qu'ils auraient cherché longtemps un endroit pour y implanter un noviciat, mais encore fallait-il qu'ils se soient trouvés un diocèse qui accepte de les recevoir. Dans un ouvrage qu'il a publié à l'occasion du centenaire de la paroisse Saint-Edmond du Lac-au-Saumon, **Bertrand Leblanc** écrit :

*Le supérieur, **Louis Taché**, allait se décourager devant les refus multiples qu'il avait essuyés, quand le hasard lui fit rencontrer Mgr Courchesne dans le train qui l'amenait à Ottawa. Il lui raconte ses déboires et Mgr Courchesne, qui n'avait pas la réputation de niaiser avec le « puck », lui dit : « Mais venez chez nous ». Et il l'informe que le curé Bouillon se fait vieux, que la communauté qu'il vient de fonder aurait bien besoin d'un aumônier, et lui-même d'un auxiliaire pour le délester un peu de ses travaux* (B. Leblanc, *Cent ans et des poussières*, p. 15).

Peu après donc, - nous sommes en 1940 – le Père **Joseph Mamie** devient aumônier des Sœurs *Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé*, mais avec la mission de trouver un site pour leur futur noviciat. Était-ce à cause de ses origines suisses et de la nostalgie de ses belles montagnes, le Père choisit pour leur noviciat le piémont du mont Climont.

Le noviciat des pères du Saint-Esprit au pied du mont Climont. Photographe inconnu.

Quelques semaines plus tard, le Père Joseph Roy arrive à son tour et frappe à la porte de monsieur Bouillon qui le reçoit plutôt froidement. Depuis quand envahit-on sans

prévenir le domaine d'un curé qui se trouve très bien seul et qui n'a surtout pas besoin d'aide, malgré le respect dû à un évêque pas mieux élevé qui se permet de lui envoyer un étranger qu'il n'a pas choisi, ni demandé. Heureusement, le Père Roy était un fin diplomate. Assez en tout cas pour ne pas devoir se chercher une chambre à l'hôtel, assez encore pour succéder à monsieur Bouillon qui décédera trois ans plus tard, après avoir vu les Pères bâtir leur noviciat et y accueillir leurs premiers novices (B. Leblanc, *Cent ans et des poussières,* p. 16).

166. Un Institut familial à Rimouski

En 1923, le Département de l'Instruction publique, dans une réforme de ses programmes d'études, avait ajouté une section « ménagère » au cours complémentaire public. Bientôt on trouvera un peu partout pour les filles des « écoles ménagères » qu'on dira « primaires ou moyennes » (avec 9 ans de scolarité), ou « supérieures » (avec 11, 12 ou 13 ans de scolarité). À partir de 1942, « l'enseignement ménager » mènera à l'obtention d'un diplôme universitaire en Arts domestiques ou en Pédagogie familiale.

Ces années-là, à l'instar de plusieurs autres communautés religieuses féminines, la congrégation des *Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire* ouvre à Rimouski un *Institut familial,* l'objectif étant d'assurer la formation des jeunes filles dans leur rôle de mère de famille. À partir de 1941, l'année de fondation, les enseignements seront dispensés dans les locaux de la Maison mère. Et c'est en 1952 que l'on procédera à la construction d'un immeuble destiné aux seules fins de cet enseignement.

L'Institut familial de la rue Belzile à Rimouski, aujourd'hui transformé et agrandi pour y accueillir des retraités autonomes. Photographe inconnu. SADC de Rimouski-Neigette.

* * *

Anticipons…

En 1979, *l'Institut familial* n'existant plus, l'immeuble changera de vocation et sera vendu. Il devient d'abord une résidence pour personnes âgées autonomes. On lui donne le nom de *Toussaint-Cartier*, en référence à l'ermite de l'Île Saint-Barnabé, né en France en 1707, arrivé à Rimouski à 21 ans, décédé le 30 janvier 1767 et inhumé le lendemain sous l'église paroissiale.

En 1982, il y aura encore un changement de propriétaire et l'immeuble prendra le nom de *Manoir de Caroline.* Dans les années qui vont suivre, il y aura encore un changement de propriétaire avec changement de nom pour l'établissement. Agrandi deux fois, l'immeuble, connu alors sous le nom de « Le Manoir les Générations », va demeurer une résidence privée pour personnes aînées autonomes ou en légères pertes d'autonomie.

167. Société des Filles du Cœur de Marie

Comme on peut le lire dans le collectif *Mosaïque rimouskoise*. *Une histoire de Rimouski* (1979, p. 184 s), la Société des *Filles du Cœur de Marie* a été fondée à Paris en 1790, en pleine Révolution française. Sans costume religieux et sans aucun signe distinctif, cette communauté de vie religieuse intégrale a choisi de vivre en plein monde, animée d'une spiritualité d'inspiration ignatienne, essentiellement christologique, mariale et ecclésiale.

Les *Filles du Cœur de Marie* arrivent à Rimouski en juin 1942, appelées par M^gr^ **Georges Courchesne**. À sa demande, elles vont d'abord ouvrir un Foyer pour jeunes filles dans la *Maison-Belzile* située sur la rue de l'Évêché Est.

La Maison Louis-de-Gonzague Belzile autrefois située à l'angle des rues Belzile et de l'Évêché Est, là où se trouve aujourd'hui la *Bibliothèque Lisette-Morin.* Photographe inconnu. Source : https://srdp.ca/maison-louis-de-gonzague-belzile

Peu après, sous le nom d'*Institut Notre-Dame,* elles ouvrent une école privée mixte offrant le cours élémentaire et des éléments du cours classique. En juillet 1959, 120 élèves sont déjà inscrits pour la rentrée de septembre. Mais elles quitteront Rimouski cette année-là, rejoignant alors leurs sœurs qui enseignaient à l'École Saint-Joseph de Montréal. Pourquoi alors quittent-elles Rimouski?

Parce que les Pères Jésuites ne pouvaient trouver de maison assez grande pour en faire une résidence et y établir un lieu d'apostolat. Depuis quelques mois, ils priaient les *Filles du Cœur de Marie* de leur vendre l'*Institut Notre-Dame*. Celles-ci voyant un plus grand service de Dieu et de l'Église dans l'apostolat de la Compagnie de Jésus, ont accepté pour répondre à un point généreux de leurs Constitutions : … dans les cas où le plus grand service de Dieu pourrait le demander, que les *Filles du Cœur de Marie* soient prêtes à préférer l'intérêt des personnes qui ne seraient pas de leur Société, à ce qu'elles croiraient être plus avantageux, soit à elles-mêmes, soit à la Société des *Filles du Cœur de Marie* en général (En coll. *Mosaïque rimouskoise*. *Une histoire de Rimouski*, 1979, p. 184-186).

168. L'*Oeuvre de vacances* du Séminaire

Dans son *Livre de raison*, l'abbé **Armand Lamontagne** (1912-1983) raconte que vers 1920 quelques prêtres du Séminaire et de l'Évêché firent l'acquisition d'une maison située à peu près au centre de la baie à Sacré-Cœur… Cette maison devint peu après la propriété du Séminaire et la première maison d'été de ses prêtres-professeurs. Elle présentait l'avantage d'être située près de la gare, car il y avait en ce temps-là une gare au pied de l'actuelle rue de la gare. On pouvait donc s'y rendre par train… Mais avec le temps, la baie magnifique de Sacré-Cœur attira les touristes… Et bientôt les chalets s'entassèrent en rangs aussi serrés que les maisons de la rue Saint-Germain.

On comprend que les prêtres en vinrent à préférer l'isolement de la cour du Séminaire à l'affluence de cette plage publique. *C'est alors,* note encore l'abbé Lamontagne, *qu'un homme providentiel apparut. Lui qui avait fait à peu près n'importe quoi dans sa vie […] voulait consacrer sa vieillesse à des opérations plus tranquilles. Celui-ci parlait de fonder une œuvre de vacances à la Pointe-à-Batoche; c'était en 1937 et cet homme s'appelait M. l'abbé Eustache Santerre* [1879-1955].

En 1937 donc, dès le mois d'avril, M. **Eugène Morissette**, l'homme de confiance du bon curé, était installé là comme « plénipotentiaire » de la Pointe. Il entreprit la construction d'une maison confortable. Au mois de juillet, il convolait en justes noces et au mois d'octobre il établissait sa future nichée dans un habitat convenable. Le Séminaire pouvait alors entrer en possession de la vieille maison, plus que centenaire, qui s'y trouvait (*Livre de raison* du *Séminaire de Rimouski 1863-1963*, II, c, 30).

La Pointe-à-Santerre de la Rivière-Hâtée. À gauche, la vieille maison plus que centenaire; au fond à droite, « l'hôtellerie » construite en 1961. Photographe inconnu. *Le Livre de raison du Séminaire de Rimouski (1863-1963)*, II, c, 30.

* * *

Anticipons…

En 1967, le Gouvernement du Québec venait de créer le réseau des cégeps. Et c'est pour donner naissance à un premier établissement qu'il souhaite acquérir le Petit Séminaire. La Corporation qui en est propriétaire accepte de le céder… La vente se fait donc assez rapidement. C'est dans ce contexte que fut créée une nouvelle corporation qui, sous le nom d'*Oeuvre Langevin*, sera responsable de la gestion de tous les biens, meubles et immeubles, de la Corporation du Séminaire.

L'*Oeuvre Langevin* allait donc se retrouver propriétaire, entre autres biens, du terrain et des bâtiments qu'on retrouve sur cette presqu'île située à l'embouchure de la Rivière-Hâtée, mais mieux connue sous le nom de *Pointe-à-Santerre*. En 2012, un promoteur rimouskois s'est donc présenté; il fait à l'*Oeuvre Langevin* une offre que ses administrateurs ne purent refuser. Le site et les immeubles ont donc été cédés, à l'exception de la maison dite *Maison-la-Neuve*. Depuis quelques années, l'endroit est mieux connu sous le nom de *Domaine Floravie*. L'été on y reçoit de plus en plus de touristes. L'endroit est unique et ses propriétaires, bien inspirés, visent à le protéger pour en faire bénéficier les générations futures.

169. *Pour des vacances* dites *sacerdotales*

En 1939, à l'approche de l'été, M^gr^ **Georges Courchesne** demande à ses prêtres de se montrer très prudents dans le choix du lieu de leurs vacances et dans le choix du mode de leurs délassements. Il leur écrit :

Abstenez-vous des randonnées dans la forêt en compagnie de laïques, surtout en compagnie de personnes du sexe. Même si tout se passait très bien, il n'est pas sûr

que tout le monde le penserait. […] *La même recommandation s'impose en ce qui concerne les sorties en automobile. Évitez toute promiscuité, dans ces réduits roulants, avec des jeunes personnes de l'un ou de l'autre sexe.* […]

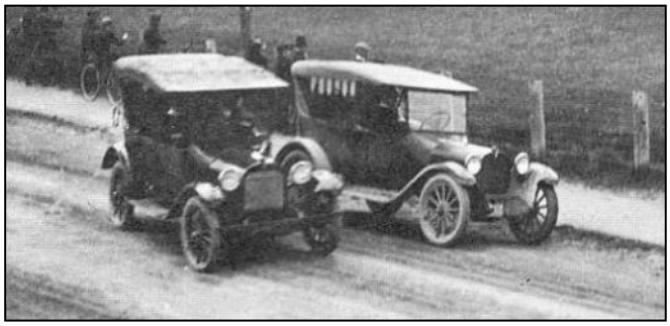

Pour mémoire, voici deux de ces « réduits roulants » de l'époque. Photographe inconnu. Armand Lamontagne, *Le Livre de Raison du Séminaire de Rimouski (1863-1963),* **II**, c, 3.

Défiez-vous des politesses qui consistent à vous offrir de l'alcool ou de la bière. Ceux qui font ces politesses ne pensent pas tendre des pièges, mais il se trouve toujours des témoins portés à remarquer qu'un ecclésiastique qui lève facilement le coude, ainsi qu'une fille émancipée, déshonore son état.

Enfin, j'insiste pour que l'on ne puisse pas prendre des mines consternées pour se plaindre de la présence d'ecclésiastiques aux plages où l'hygiène morale perd tout ce que prétend gagner l'autre. Mieux vaut se laver dans sa baignoire – c'est tellement plus simple – que de s'exposer à faire penser que l'on prend goût à des exhibitions de formes qui entrent dans les manies mondaines de ce temps (*Circulaire au clergé* nº 68, le 10 avril 1939, dans *Mandements et Circulaires*, Vol. II, p. 245 s.).

170. Années de *crise*, croissance et désertion

La population du territoire qu'on identifie alors comme le « grand Rimouski » passe de 4 090 habitants en 1901 à 12 020 en 1941. L'agglomération a franchi l'étape décisive qui en fait une ville d'importance moyenne.

À noter que la paroisse de Ste-Odile a été érigée en 1940, mais que celles de St-Yves, de St-Robert et de Nazareth ne le seront respectivement qu'en 1941, 1945 et 1946. À elle seule, la ville de Rimouski qui avait 1 804 habitants en 1901 se retrouve avec une population de 7 009 habitants en 1941, alors que durant la même période la municipalité de Saint-Germain (tout autour de la cathédrale) décroît, passant de 1 295 à 585 habitants. Mais que s'est-il donc passé?

Durant la crise des années 1930 (revoir le Billet #129), un bon nombre de travailleurs s'est retrouvé sans emploi, ce qui en a contraint plusieurs à quitter…

Un document intitulé *Enquête diocésaine de 1932* et conservé à l'Archevêché fait mention justement du départ de quelques familles durant cette période. Ainsi donc, des 36 familles qui ont quitté Rimouski à cette époque, 7 se seraient dirigées vers Québec, 1 vers Rivière-du-Loup, 2 vers les États-Unis, 1 vers St-Valérien, 1 vers Pointe-au-Père, 2 vers St-Fabien, 9 vers St-Narcisse, 1 vers Packington (St-Benoît-Abbé), 1 vers Montréal, 1 vers Le Bic, 2 vers Ste-Blandine, 4 vers la Côte-Nord, 1 vers Sacré-Cœur, 1 vers St-Tharsicius et 2 vers St-Marcellin. Ce sont donc 14 de ces 36 familles qui ont quitté Rimouski durant ces années de crise (cf. Raoul Blanchard, *L'Est du Canada français*, p. 179).

Le secteur économique dominant à ce moment-là était celui des journaliers, soit la main-d'œuvre des scieries et des chantiers, ce qui représente 34,3% de la population active. Le nombre de journaliers était aussi très élevé dans les paroisses autour de la ville puisqu'il regroupe 32,6% de tous les travailleurs, mais il vient en second lieu, la catégorie des agriculteurs arrivant en première place avec 43,2% de la population active (cf. *Mosaïque rimouskoise. Une histoire de Rimouski*, p. 316-317).

171. Les Pères Capucins à Cacouna

C'est en 1942 que les Pères Capucins du Québec ouvrent leur noviciat à Cacouna. Ils s'étaient d'abord établis à Ste-Anne-de-Ristigouche en 1894, alors que cette mission amérindienne, située en Gaspésie, relevait de notre diocèse. Plusieurs vocations seraient d'ailleurs issues du Bas-Saint-Laurent, de l'Est du Québec et des provinces maritimes.

Quelques Pères Capucins et leurs novices lors de la fondation à Cacouna en 1942. Photographe inconnu. AAR.

* * *

Anticipons…

La crise des vocations que traversera l'Église du Québec dans les années 70 va obliger la communauté à opérer un changement de vocation pour cette maison. Elle deviendra graduellement une maison de prière, un centre de ressourcement.

Le Cénacle des Pères Capucins à Cacouna, aujourd'hui Maison de prière et centre de ressourcement. Photographe inconnu. AAR.

Fin des années 80 et début des années 90, la maison sera vendue à la corporation de l'œuvre du Cénacle. Les Pères Capucins continueront d'y habiter en petite communauté pendant un certain temps. Le dernier à quitter le diocèse le fera le 1er septembre 2017. Il était curé des paroisses du *secteur de la Terre à la Mer* depuis 2006.

172. Mais encore : *Le Caribou* en toute saison

En 1943, écrit encore l'abbé **Armand Lamontagne** dans son *Livre de raison* (**II**, c, 32-33), quelques prêtres, plus attirés vers la grande nature, trouvèrent l'occasion unique de satisfaire leur désir. M. **[Robert Wilson] Reford** avait acquis les droits sur un terrain de chasse et de pêche situé en bordure des limites de la Compagnie Price, à une quinzaine de milles de Rimouski.

R.W. Reford (1867-1951)
Source : Wikipédia

M. **[Robert Wilson] Reford** caressait en effet cette idée de transmettre les droits sur son club à une organisation stable.

Assurément, des prêtres du Séminaire intéressés firent des plaidoyers convaincants car les pourparlers ne furent pas de longue durée.

Le Caribou - c'est le nom donné à ce territoire - *mesure seize milles carrés et compte cinq lacs, tous poissonneux. Sans être le pays de prédilection du chevreuil, la région est enrichie de quelques spécimens si gros qu'un chasseur, un jour qu'il avait manqué sa bête, retourna sur les lieux le lendemain matin avec des amis et y constata, bien marqués dans le sol, des pistes de… tracteur. Le trophée du meilleur pêcheur est une truite de six livres et quart, pesée et dessinée, Tous n'ont pas pareil scrupule* **(II**, c, 30).

On comprend qu'avec le temps, quelques chasseurs d'ici et d'ailleurs se sont dits souvent professeurs au Séminaire, ce qui leur permettait d'accéder à cette portion de paradis.

Quant aux jeunes prêtres, trappeurs les mercredis de congé, ils se réclamaient qui d'un tel qui de tel autre…

Page frontispice du registre des visiteurs au Club Caribou des prêtres du Séminaire fondé le 4 février 1943. Dessin : Gustave Saint-Pierre. AAR.

L'abbé **Armand Lamontagne** raconte enfin qu'au début des années 1960, quelques prêtres-professeurs ont inauguré là un club de plongée et de ski nautique. Il ajoute qu'en hiver, le bruit des traîneaux mobiles éclatait dans le froid sec de février.

173. Le tout nouveau Grand Séminaire

C'est en 1943 que Mgr **Georges Courchesne** projette de doter le Grand Séminaire de sa propre maison sur son propre terrain. Mais faut-il d'abord rappeler ceci :

Jusqu'en 1925, à cause de circonstances incontrôlables, le Grand Séminaire n'est pas conforme aux règles générales de l'Église puisque les futurs prêtres vivent sous le même toit que les petits séminaristes en étant professeurs et maîtres de salle. La nouvelle construction de 1922-1925 permet d'avoir des locaux pour les ecclésiastiques et de rapatrier les étudiants en théologie dispersés dans d'autres grands séminaires. Rassemblés désormais dans des quartiers réaménagés pour eux dans la « vieille maison », plusieurs d'entre eux, à cause d'une pénurie de prêtres professeurs, continuent à assumer des tâches d'enseignant ou de surveillant auprès des jeunes élèves du cours classique (Nive Voisine, « Les difficiles progrès (1882-1925) », dans *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres,* 2013, p. 88).

En 1943, Mgr Courchesne achète des *Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception* ladite *Maison Sainte-Thérèse* qu'elles avaient fait construire en 1931 suite à

l'incendie de 1926 (revoir les Billets #106 et #142). Il verse alors 40 000 $.

Le nouveau Grand Séminaire établi dans la Maison Sainte-Thérèse à l'automne de 1943. C'était avant la construction d'une nouvelle aile en façade entre 1945 à 1947. Photographe inconnu. Source : *Le Centre Saint-Germain*, juin 1945, p. 30.

En 1943, on était en juillet et les religieuses devaient libérer la maison pour le mois de septembre. Il faudra vite convertir cette *Maison* en un *Grand Séminaire*, puisque cette année-là on doit y accueillir 27 séminaristes.

L'année suivante, on ajoute donc à la *Maison Sainte-Thérèse* un étage de chambres pour étudiants séminaristes. Enfin, la capacité d'accueil de ces séminaristes se révélera bientôt insuffisante pour répondre aux besoins non seulement de notre diocèse mais encore du Golfe Saint-Laurent, de diocèses du Nouveau-Brunswick (Bathurst, Moncton, Edmunston), ou même aussi de Hearst en Ontario.

Le Grand Séminaire tel qu'il apparaît de nos jours, et ce, depuis 1945-1947. Photo : Yves-Marie Mélançon, 2002.

C'est dans ce contexte que de 1945 à 1947 une nouvelle aile sera construite en façade de la *Maison Sainte-Thérèse*. Le Grand Séminaire a donc sa forme et ses dimensions actuelles depuis cette date…

* * *

Anticipons…

Au grand feu de Rimouski en 1950, le *Petit Séminaire* n'est pas épargné, mais heureusement le *Grand Séminaire* ne sera pas touché.

En 1952, le Grand Séminaire compte alors sept professeurs à temps complet et sept autres à temps partiel. La hausse du niveau des études conduit à l'affiliation du Grand Séminaire à la Faculté de théologie de l'Université Laval. Quatre ans plus tard, les séminaristes peuvent se présenter aux examens universitaires de l'Université Laval et obtenir après quatre ans un Baccalauréat en théologie.

En 19 mai 1964, le Grand Séminaire, en se détachant du Petit Séminaire, est érigé en corporation sous le régime de la loi de la province de Québec, 14, Geo. VI, c.76), dite « Loi des évêques catholiques romains ». L'institution obtient alors une complète autonomie, tant du point de vue civil que canonique.

En 1969, le programme de Baccalauréat en théologie du *Grand Séminaire* et tous les cours qui lui sont rattachés sont transférés au *Centre d'études universitaires de Rimouski* (CEUR) qui vient d'être créé. Neuf de ses professeurs vont aussi s'y retrouver pour y constituer le *Département des sciences religieuses*.

Les candidats au sacerdoce y poursuivront leurs études théologiques. Quant à leur formation spirituelle et pastorale, elle demeurera sous la responsabilité du *Grand Séminaire* qui proposera alors une formule nouvelle dans un lieu appelé la « Maison blanche », l'ancien secrétariat de l'Action catholique situé au 37, rue de l'Évêché Ouest. La maison existe toujours; on y trouve aujourd'hui l'*Auberge de l'Évêché.*

Enfin, en 1972, la formation des prêtres ne sera plus assurée par le *Grand Séminaire* de Rimouski mais par celui de Québec et la *Faculté de théologie* de l'Université Laval. Mais l'enseignement de la théologie et des sciences religieuses continue néanmoins d'être dispensé au Centre d'études universitaires de Rimouski (CEUR) qui deviendra plus tard une constituante de l'Université du Québec. Il en sera ainsi jusqu'à la fermeture du Département et du Module en 2003.

174. Familles nombreuses à l'honneur

La revue diocésaine *Le Centre Saint-Germai*n dans son édition d'octobre 1946 publie un bref rapport statistique sur les familles des étudiants en théologie qui fréquentaient le Grand Séminaire en cette année 1945-46. On comptait alors 42 séminaristes.

Une famille nombreuse de l'époque. Source : https://www.nosorigines.qc.ca

Des 42 séminaristes de 1945-46, 1 provenait d'une famille de 22 enfants, 2 d'une famille de 18 enfants, 1 d'une famille de 17 enfants, 1 d'une famille de 16 enfants, 5 d'une famille de 15 enfants, 3 d'une famille de 14 enfants, 6 d'une famille de 13 enfants, 4 d'une famille de 13 enfants, 4 d'une famille de 12 enfants, 4 d'une famille de 11 enfants, 3 d'une famille de 10 enfants et 2 d'une famille de 9 enfants.

À la rentrée de septembre 1946, on avait accueilli 14 nouveaux étudiants : 1 provenait d'une famille de 22 enfants, 1 d'une famille de 17 enfants, 1 d'une famille de 16 enfants, 1 d'une famille de 14 enfants, 1 d'une famille de 13 enfants, 1 d'une famille de 12 enfants, 2 d'une famille de 11 enfants, 1 d'une famille de 10 enfants, 1 d'une famille de 8 enfants, 2 d'une famille de 7 enfants, 1 d'une famille de 6 enfants et 1 d'une famille de 4 enfants.

Plusieurs de ces séminaristes sont les cadets de familles nombreuses : un 10e de 10 enfants ; un 12e de 12 ; un 13e de 13 ; un 14e de 14 ; un 15e de 15 et un 16e de 16 enfants.

Enfin, des 56 séminaristes des années 1945-47, 30 sont fils de cultivateurs, 12 d'ouvriers, 5 de marchands, 1 de marin, 1 de forgeron, 1 d'inspecteur, 1 de policier, 1 d'entrepreneur, 1 de chef de gare, 1 de gérant, 1 de maître de poste et 1 de contremaître en construction.

175. Les Frères de l'Instruction chrétienne

La congrégation des *Frères de l'Instruction chrétienne* a été fondée en 1819 à Ploërmel, en Bretagne (France) avec pour objectifs la formation de maîtres chrétiens et l'ouverture d`écoles pour les enfants des classes populaires. En 1878, la communauté fait une première tentative d'implantation au Canada. L'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr **Zéphirin Moreau**, avait fait appel à leur service pour diriger trois écoles de son diocèse, mais les négociations se sont soldées par un échec. Il faudra donc attendre jusqu'en 1886 pour que la communauté s'installe définitivement au Canada.

Les *Frères de l'Instruction chrétienne* s'implanteront progressivement, d'abord dans la région de Montréal puis dans le reste du Québec. En 1890, ils construiront un noviciat et leur maison-mère à La Prairie, en Montérégie. Ils poursuivront ensuite leur expansion. En 1905, les lois françaises interdisant l'enseignement aux congrégations religieuses pousseront quelque 150 frères à gagner le Québec, si bien qu'entre 1905 et 1914, les fondations d'écoles dirigées par les *Frères de l'Instruction chrétienne* se multiplieront.

Dans notre diocèse, c'est suite à une demande pressante du curé de Sayabec, M. **André-Albert Desrosiers**, qui fut curé de cette paroisse du 29 août 1941 au 23 juin 1943, que le provincial des *Frères de l'Instruction chrétienne* lui envoie trois frères qui prendront la charge de l'école des garçons désigné à ce moment-là sous le nom *d'Académie Saindon*.

En 1944-1945, le collège prend le nom *d'École Supérieure Ste-Marie*; le personnel religieux aura alors doublé.

176. L'École de marine (1944)

L'idée n'est pas nouvelle. En effet, c'est en 1853 que pour la première fois on avança à Rimouski l'idée d'y implanter un enseignement maritime… Le curé de Saint-Germain, l'abbé **Cyprien Tanguay**, écrivait alors à l'archevêque de Québec, Mgr **Pierre-Flavien Turgeon**, pour lui demander l'autorisation d'établir dans sa paroisse un collège industriel où l'on instruirait les jeunes qui se destineraient au commerce, à l'agriculture, aux arts mécaniques **et à la navigation** (revoir le Billet #16).

Le 7 février 1854, Mgr Turgeon accède donc à la demande du curé Tanguay, si bien qu'au printemps de 1855 le *Collège industriel* ouvre ses portes. Mais une quinzaine d'années plus tard, à cause de ressources financières insuffi-

santes, l'orientation du Collège est graduellement modifiée, si bien que le 24 décembre 1870, on le transforme en un Séminaire diocésain (revoir le Billet #20).

On doit donc reporter à plus tard le projet d'avoir une *École de marine* à Rimouski.

Jules-André Brillant
RHBSL, septembre 1977, p. 15

Le temps passe et c'est en 1937 que l'homme d'affaire **Jules-A. Brillant** relance publiquement l'idée d'implanter à Rimouski une *École de marine*. L'idée cependant ne plaît pas à tout le monde. Les marins n'avaient pas une très bonne réputation et l'on tenait à sauvegarder les bonnes mœurs de la population… L'Église appuya toutefois le projet, mais la lutte fut fort ardue.

En 1942-1943, [M. Jules-A. Brillant] mène un combat épique pour convaincre le gouvernement provincial – ce qui est facile auprès de ses amis libéraux – et pour vaincre les réticences, sinon l'hostilité, de certains intérêts financiers, dont la Çlarke Steamship Company, et de certains fonctionnaires d'Ottawa dont Brillant se plaint : « C'est extraordinaire comme les Anglais sont opposés au développement maritime dans la Province de Québec », écrit-il à Ludger Simard. Il remporte la victoire grâce à la connivence de Joseph-Énoil Michaud, ministre fédéral des Transports, à qui il fait miroiter des conséquences politiques : « L'établissement d'une école de ce genre à Montréal ou à Québec ne serait peut-être pas très efficace au point de vue réclame politique, mais ici, il contribuera largement à alléger les difficultés de la crise que nous traversons dans ces temps difficiles. » (Note 216 de l'auteur : *La crise dont parle M. Brillant est la division au sein du groupe libéral rimouskois à la suite de la position du député Emmanuel D'Anjou sur le plébiscite et la conscription*. Cf. En collaboration, *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres,* 2013, p. 92-93.)

Le 28 septembre 1943, le ministre fédéral des Transports, M. **Joseph-Énoil Michaud**, annonce « qu'un arrêté en conseil pourvoit à l'établissement d'une école élémentaire de génie maritime à Rimouski ». Par la même occasion, il autorise une dépense jusqu'à concurrence de 50 000 $ pour l'achat de machineries et des équipements nécessaires. La première rentrée scolaire se fit en septembre 1944.

L'Institut maritime du Québec, situé à l'angle des rues Saint-Louis et Sainte-Marie. Sous la rue Saint-Louis, un tunnel permettait d'accéder au Petit Séminaire pour tout un ensemble de services. Photographe inconnu. https://seminaireetecoles.wordpress.com/linstitut-maritime/247-2/.

On a pu écrire que c'est « grâce à l'excellente réputation de *l'École d'arts et métiers* [que] le gouvernement fédéral lui confie la direction de la seule école de marine de langue française au pays.

La formule d'éducation des écoles affiliées au Séminaire de Rimouski a permis à la jeunesse de bénéficier, non seulement d'études professionnelles de haut niveau, mais aussi d'une formation générale très appréciée. Tout cela faisait partie de la tâche des prêtres du Séminaire qui participaient à la vie quotidienne des élèves en tant que maîtres de salle ou régents, c'est-à-dire comme des animateurs de la vie quotidienne dans un pensionnat (En collaboration, *Le séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 93).

* * *

Anticipons…

Entre 1961 et 1974, la région rimouskoise s'est vivement inquiétée de l'avenir de son École de marine. Longtemps on a cru probable son déménagement dans le port de Québec la rattachant au cégep François-Xavier-Garneau. Mais en 1974, suite à de fortes pressions du milieu, l'École de marine s'est retrouvée bien ancrée à Rimouski. Sous l'autorité du Cégep, elle prit alors le nom d'*Institut maritime du Québec.*

Enfin en 1980, l'achat par le Cégep de l'Institut et la transformation de l'*Institut Monseigneur Courchesne* sur la rue Saint-Germain aura établi d'une façon définitive le port d'attache de cette institution. Sa relocalisation aura permis l'installation de laboratoires et ateliers dotés d'équipements à la fine pointe de la technologie.

L'Institut maritime du Québec, aujourd'hui et depuis 1980, situé là où se trouvait l'Institut Monseigneur Courchesne. Photo : Yves-Marie Mélançon, 2002.

Quant à l'édifice de la rue Saint-Louis, il sera démoli en 1994 pour faire place à l'*Hôtellerie Omer-Brazeau*.

177. Le navire-école : le *Saint-Barnabé*

Les plus anciens à Rimouski ont le souvenir d'avoir vu dans le port de Rimouski-Est l'un ou l'autre des deux navires-écoles baptisés sous les noms de ***Le Saint-Barnabé***.

● ***Le Saint-Barnabé I*** avait été acheté en 1947. Il avait été construit pour la Marine royale canadienne et il avait été converti en navire-école dans un chantier de l'Île-d'Orléans.

Une fois transformé et muni d'appareils les plus modernes (radar, sondeur, gyrocompas, radiotéléphone), il put accommoder 36 élèves et officiers. En plus de faciliter une formation pratique aux élèves de l'Institut, il offrait des croisières ; c'était une façon de faire connaître l'Institut et d'en faire la promotion.

Le Saint-Barnabé I. Source : https://seminaireetecoles.wordpress.com/linstitut-maritime/247-2/

Baptisé le 28 octobre 1948, le navire est demeuré en service jusqu'en décembre 1958.

● ***Le Saint-Barnabé II*** avait été construit en 1945 à Port Glasgow en Angleterre pour le compte de l'Amirauté britannique et pour servir en Birmanie. On en prit possession en novembre 1958. Le navire est arrivé à Halifax en janvier 1959 ; au printemps, il est amené à Québec pour y être transformé et subir des réparations majeures. Rebaptisé *Le Saint-Barnabé II*, le navire ne servira que quelques années, puisqu'il sera mis au rancart en 1963.

178. Une École d'infirmières à Rimouski

C'est en octobre 1923 que fut érigé sous le vocable de Saint-Joseph l'hôpital de Rimouski, un nom qui l'identifiera jusqu'en 1983 (revoir le Billet #97). On y aura par la suite ajouté deux pavillons, le pavillon Saint-Joseph en 1936 et le pavillon d 'Youville en 1939.

Les effectifs infirmiers de cet hôpital, qui sont surtout composés de religieuses de la congrégation des Sœurs de la Charité de Québec, s'accroissent tout au long de cette période qui précède, faut-il ici rappeler, la Deuxième Guerre mondiale. Mais en dépit de cela, ces effectifs infirmiers sont insuffisants... Et on ne peut compter sur les infirmières laïques qui commencent de s'enrôler dans les Forces armées canadiennes. C'est dans ce contexte qu'en 1944 les Sœurs de la Charité vont ouvrir dans leurs locaux une École d'infirmières affiliée à l'université Laval. Jusqu'à sa fermeture en 1971, l'École d'infirmières des Sœurs de la Charité se sera chargée de la formation à Rimouski de 747 professionnelles.

179. De nouvelles institutions d'enseignement

Sous l'épiscopat de M^gr^ **Georges Courchesne**, c'est d'abord aux filles qu'est offert le plus grand nombre de nouvelles institutions d'enseignement :

● Pour elles, celui-ci favorise la création de **quatre Écoles normales** : à Ste-Rose-du-Dégelé en 1940, à Mont-Joli en 1942, à Amqui et à Matane en 1948. Il favorise aussi la création de **quatre Écoles ménagères régionales** : à Mont-Joli en 1930 (mais qui déménagera à Rimouski en 1941 ; (revoir le Billet #166), à Estcourt en 1941, à Trois-Pistoles en 1945 et à Matane en 1950. Enfin, il favorise la création à Rimouski d'**une École d'infirmières** en 1944 (revoir ci-dessus le Billet #178).

● Quant aux garçons, en plus de tous les cours déjà offerts à Rimouski, ils pourront compter sur **une École moyenne d'agriculture et artisanale** à Sully en 1929 et sur **deux Centres d'initiation artisanale**, l'un à Cabano et l'autre à Matane. Enfin, les jeunes garçons pourront compter sur les services de deux communautés religieuses masculines : les *Clercs de Saint-Viateur* en 1930 (revoir le Billet #128) et les *Frères de l'Instruction chrétienne* en 1943 (revoir le Billet #175).

Ce réseau d'institutions anciennes et nouvelles participe à un vaste plan d'éducation visant à assurer l'instruction religieuse et profane de tous les diocésains et diocésaines. Pour le réaliser, M^gr Courchesne compte beaucoup sur les mouvements d'Action catholique générale d'abord [1928-1935], *puis spécialisée* [1936-1942] *et enfin diocésaine* [1942-1950] (voir : Jacques Tremblay et Nive Voisine, *Diaporama de M^gr Langevin à M^gr Grondin* réalisé dans le cadre des Fêtes du 150e anniversaire du diocèse en 2017 : M^gr Georges Courchesne, texte complémentaire, p. 2).

180. Action catholique *générale* [1928-1935]

Aux premières années d'épiscopat de M^gr Courchesne, l'Action catholique **générale** est prépondérante.

Elle est un appel aux laïcs à partager le travail d'apostolat du clergé. Le « catholique d'action » œuvre « depuis le cercle de sa famille jusqu'à la périphérie de sa vie en société ». Plusieurs organismes l'encadrent dans sa démarche. M^gr Courchesne appuie avec passion l'Union catholique des cultivateurs (UCC) pour, dans son diocèse rural, venir en aide à la classe agricole sur le plan professionnel et contribuer à son développement intellectuel et religieux. Son pendant féminin est l'Union catholique des fermières (UCF). D'autre part, la Ligue catholique féminine (LCF) regroupe les dames et jeunes filles pour qu'elles jouent leur rôle dans la Cité et l'Église. Enfin, l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC) soutient l'engagement des jeunes. Ces trois organismes, appelés œuvres auxiliaires d'Action catholique, sont appuyés par des organisations essentiellement religieuses comme les Ligues du Sacré-Cœur, la Confrérie des dames de Sainte-Anne, etc. Un comité paroissial stimule tout le travail de l'action catholique sur le plan local (*Diaporama...* réalisé en 2017 dans le cadre des Fêtes du 150e du diocèse).

181. Action catholique *spécialisée* [1936-1942]

En 1936, c'est dans l'enthousiasme et sans abolir les organismes déjà en place que M^gr **Georges Courchesne** lance l'Action catholique **spécialisée**.

L'Action catholique spécialisée mobilise leurs membres dans leur milieu de vie et anime des cercles selon la méthode Voir-Juger-Agir. Naissent alors : la Jeunesse agricole catholique (JAC) et la Jeunesse agricole catholique féminine (JACF), la Jeunesse étudiante catholique (JÉC) et la Jeunesse étudiante catholique féminine (JÉCF), la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) et la Jeunesse ouvrière catholique féminine (JOCF). Grâce au travail enthousiaste des aumôniers diocésains comme les abbés Eugène Brière [1890-1950], *Édouard Lepage* [1899-1969], *et surtout François Rioux* [1898-1986] *qui est le maître d'œuvre, l'Action catholique connaît un essor jamais égalé et forme des laïcs éclairés qui joueront un grand rôle dans leur milieu. Mais la coexistence entre les mouvements traditionnels d'Action catholique et les mouvements spécialisés cause des problèmes sérieux qui, liés à l'influence jugée pernicieuse par M^gr Courchesne des aumôniers nationaux, pousse l'évêque à revenir à une Action catholique totalement diocésaine* (*Diaporama...* réalisé en 2017 dans le cadre des Fêtes du 150e du diocèse).

182. Action catholique *diocésaine* [1942-1950]

En 1942, dans une lettre que, le 15 août, il adresse à ses prêtres, M^gr Courchesne impose une réforme complète de l'Action catholique.

Axée sur la paroisse avec le comté paroissial d'Action catholique et la famille réunie en cercle d'étude, elle s'appuie sur un instrument de travail, Le Centre Saint-Germain, qui diffuse chaque mois des documents à étudier. Le curé de paroisse doit en faire une première présentation en chaire lors d'une homélie dominicale, un comité paroissial veille à la transmission de la doctrine et suggère des moyens d'action, chaque famille doit se réunir pour prier et échanger sur le contenu des documents. Une fois par mois, une assemblée rassemble les cercles familiaux compris dans un arrondissement scolaire pour réviser les études faites dans les réunions plus modestes. Une journée paroissiale d'Action catholique couronne toutes ces activités. Désormais, jusqu'à la fin de l'épiscopat de M^gr Courchesne, la nouvelle formule d'action catholique tiendra davantage de l'enseignement que de l'action (*Diaporama...* réalisé en 2017 dans le cadre des Fêtes du 150e du diocèse).

183. Éducation priorisée *:* le *postscolaire*

Dans sa réforme de l'*Action catholique spécialisée*, M^gr Courchesne n'a rien négligé pour assurer le succès de son projet *d'éducation postscolaire*.

C'est dans cette perspective qu'il s'est fait à deux reprises l'hôte enthousiaste des *Semaines sociales du Canada*. Il en était en 1933, ces assises ayant pour thème : *Le problème de la terre*. Et il en sera en 1947; ces assises ayant pour thème : *la vie rurale.*

Réunion des Semaines sociales du Canada, à Rimouski, en août 1933. AAR.

*La tâche d'éduquer un peuple restera toujours une entreprise ardue. Personne plus que M^gr Courchesne ne l'a réalisé avec autant de lucidité. Il a certes pris conscience de la complexité et de la fragilité de la formule d'éducation qu'il a proposée à ses diocésains, des obstacles matériels et de l'inertie humaine qui se présentent sur la route de l'idéal du progrès. Faut-il souscrire à l'évaluation de ce témoin qui, devant le pessimisme manifesté par l'évêque, particulièrement au cours des dernières années de sa vie, attribue cette attitude à la conscience qu'il aurait eue « d'avoir manqué son coup en Action catholique »? (*M^gr Philippe Saintonge en entrevue réalisée le 8 juin 1976 et cité dans Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 142-143).

Pour sa part, l'historien **Noël Bélanger** propose une évaluation quelque peu différente. Il écrit :

La doctrine chrétienne n'a peut-être pas pénétré les intelligences et les cœurs avec autant de conviction et de profondeur que l'évêque l'eût souhaité. Nous avons cependant la ferme conviction que les cercles d'étude ont donné à l'ensemble d'une population l'habitude d'une réflexion commune, qu'ils ont suscité le rassemblement des forces, qu'ils ont stimulé la pensée et permis de l'exprimer, qu'ils ont favorisé une approche des problèmes vitaux. Bref, la formule de ces forums sera, nous semble-t-il, un acquis infiniment précieux quand viendra le temps de prendre des décisions cruciales concernant l'avenir de certaines paroisses, d'exprimer une volonté déterminer de continuer à vivre avec dignité dans le Bas-Saint-Laurent (Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 143).

Pour M. Bélanger, l'ombre de M^gr Courchesne se profile encore derrière tout projet qui fait appel à l'animation populaire comme les *Opérations-Dignité* que nous connaîtrons dans les années 1970 et les *Gerbes de vie* des années 1980.

184. La revue *Le Centre Saint-Germain*

C'est au mois de mai 1882 que fut imprimé le premier numéro du *Bulletin de Sainte Anne de la Pointe-au-Père*, qui deviendra un an plus tard le *Messager de Sainte Anne*, tout cela à l'initiative de l'abbé **Majorique Bolduc** (1842-1926), curé de cette paroisse de 1882 à 1888. Un mois avant le lancement, M^gr **Jean Langevin,** le premier évêque (1867-1891), lui adressait ces mots d'encouragement :

J'apprends avec un grand plaisir votre pieux dessein de publier mensuellement un Bulletin […] pour la glorification de cette bonne Sainte et l'édification des fidèles. C'est du fond de mon cœur que je bénis votre entreprise et l'œuvre du pèlerinage qui se développe chaque jour et à laquelle vous vous dévouez avec tant de zèle. En publiant son numéro de mai 1940, le *Messager de Sainte Anne* allait donc entrer dans sa 59^e année.

Mais cette année-là, dans l'édition du mois de janvier, on pouvait annoncer qu'une nouvelle revue mensuelle venait de naître et qu'on lui donnerait le nom de *Le Centre Saint-Germain*. Dans sa C*irculaire au clergé* n^o 71, le 15 décembre 1939, M^gr Courchesne reconnaît que « l'organisation de notre Centre catholique s'annonce à petit bruit ».

À la suite des Journées pédagogiques d'Action catholique, en mai 1936, j'ai prié quelques prêtres du séminaire et de la ville de Rimouski de se constituer en commission d'études pour l'examen des méthodes d'Action catholique et des instruments de travail qui s'imposent. […] Le temps est venu de créer un Centre. Je commence par un secrétariat et je désigne à la fonction de secrétaire, M. l'abbé Louis Lévesque. […] Sa première tâche va consister à prendre la rédaction d'un bulletin diocésain (M^gr Georges Courchesne, *Circulaire au clergé* n^o 71, le 15 décembre 1939, p. 304-306).

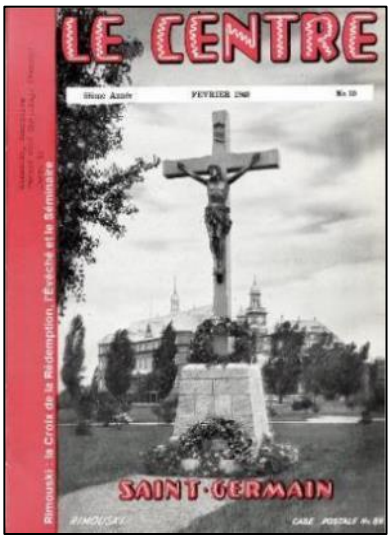

Ainsi devait naître *Le Centre Saint-Germain*, un bulletin qui allait être un instrument « au service des aumôniers, des dirigeants des œuvres, des cercles d'études et des différents mouvements spécialisés d'Action catholique ». Chaque mois, tous les militants y trouveront les articles de fonds et les sujets d'études pour les

réunions de chacun des mouvements. Ce Bulletin est destiné à être le seul organe autorisé de tous les mouvements d'Action catholique à l'œuvre dans notre diocèse. Lancé en janvier 1940, il comptera dix ans plus tard 15 000 abonnés. Un supplément pour les jeunes sera aussi tiré à 5000 exemplaires.

[Note : L'abbé **Louis Levesque** (1908-1998) est celui qui deviendra en 1967 le 6e évêque et 3e archevêque de Rimouski… Il aura été secrétaire de rédaction de la revue *Le Centre Saint-Germain* de 1940 à 1951, puis directeur de cette publication en 1951-1952, soit jusqu'à sa nomination comme 4e évêque de Hearst, en Ontario, le 9 juin 1952.]

185. Nomination d'un évêque auxiliaire

L'abbé **Charles-Eugène Parent** a 42 ans lorsque le 11 mars 1944 il est élu évêque titulaire de Diana (un diocèse africain qui a existé, mais qui n'existe plus depuis fort longtemps). Il sera donc jusqu'en 1950 évêque auxiliaire et vicaire général de Mgr **Georges Courchesne**.

L'abbé Charles-Eugène Parent en 1944. Photo : G. Masson/Le Progrès du Golfe. Source : *Le Centre Saint-Germain*, mai 1944, p. 2.

Né le 22 avril 1902 à Trois-Pistoles, Mgr C.-Eugène Parent y vécut jusqu'à l'âge de neuf ans. Ses parents sont alors déménagés à Saint-Mathieu. Il a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1914-1920), puis sa théologie aux Grands Séminaires de Québec (1920-1922) et de Rimouski (1922-1924).

En 1924-1925, l'année qui suit ses études au Grand Séminaire de Rimouski, soit celle où il sera ordonné prêtre, l'abbé Parent est assistant en classe de rhétorique au Petit Séminaire et professeur de théologie au Grand Séminaire. Ordonné prêtre le 7 mars 1925 dans la chapelle du Petit Séminaire par Mgr **Joseph-Romuald Léonard**, l'abbé **Charles-Eugène Parent** est sitôt nommé vicaire à Price (1925-1928), puis cérémoniaire et assistant-secrétaire de Mgr **Georges Courchesne** avec résidence à l'évêché (1928-1929).

En 1929, il effectue un retour aux études et fréquente l'*Université Angélique* de Rome où il obtient en 1931 une licence en philosophie et un doctorat en théologie. À son retour au pays, Mgr Courchesne le nomme professeur de théologie dogmatique et morale au Grand Séminaire et aumônier à l'Hôpital Saint-Joseph. Il occupera ces deux fonctions pendant dix ans, soit jusqu'en 1941. Cette année-là, on le retrouve curé de la cathédrale ; il le sera jusqu'en 1945, soit un an après qu'il fut élu évêque auxiliaire et vicaire général du diocèse avec un mandat spécial, celui d'organiser l'Action catholique diocésaine. Pendant toutes ces années, soit de 1944 à 1964, Mgr Parent est demeuré professeur de théologie pastorale au Grand Séminaire.

186. Sacre de Mgr Charles-Eugène Parent

C'est en demeurant curé de la cathédrale et tout en devenant le 8e vicaire général du diocèse que Mgr **Charles-Eugène Parent** est sacré évêque le 1er mai 1944 dans la cathédrale de Rimouski. L'évêque consécrateur de Mgr Charles-Eugène Parent est Mgr Georges Courchesne; il est assisté des évêques de Gaspé, Mgr Francois-Xavier Ross, et de Bathurst, Mgr Camille Leblanc. C'est Mgr Georges-Léon Pelletier, auxiliaire de Québec, qui a prononcé le sermon.

Mgr Courchesne, précédé de l'abbé Charles-Eugène Parent, se rend en grande procession du presbytère à la cathédrale où il sera consacré évêque. Photographe inconnu. *Le Centre Saint-Germain*, juin 1944, p. 30.

Intérieur de la cathédrale, tel qu'il apparaît après 1909, avant qu'il ne passe sous le pic des démolisseurs en 1967. Photographe inconnu, ARSR.

Ce jour-là, Mgr Courchesne a tenu à souligner le 16e anniversaire du jour où le M. le cardinal **Raymond-Marie Rouleau** l'avait dans cette même cathédrale consacré évêque de Rimouski. Mgr Rouleau est originaire de l'Isle-Verte (Notre-Dame-des-Sept-Douleurs) où il est né le 6 avril 1866. Il fut archevêque de Québec de 1926 à 1931 et fait cardinal le 19 décembre 1927, soit un an avant que Mgr Courchesne ne soit choisi pour être évêque de Rimouski.

* * *

Anticipons…

En 1962, Mgr **Charles-Eugène Parent** participe à la première session du Concile Vatican II, mais son état de santé l'empêche de continuer en 1963. Malade, il obtient un coadjuteur le 13 avril 1964 en la personne de Mgr **Louis Levesque**, évêque de Hearst en Ontario. Démissionnaire le 15 janvier 1967, on lui confirme l'acceptation de sa résignation le 18 février. Il remet sa charge épiscopale à son successeur le 25 février 1967 et se retire à l'archevêché. Enfin, il est le même jour élu archevêque titulaire de Vassinassa (ancien siège épiscopal situé dans la province romaine de Bizacena en Tunisie). Le 26 novembre 1970, ayant renoncé à son siège titulaire de Vassinassa, Mgr Parent devient « archevêque émérite » de Rimouski.

187. Le *pallium* pour Mgr Georges Courchesne

C'est sous l'épiscopat de Mgr **Georges Courchesne** que le 9 février 1946 le diocèse de Rimouski est élevé au rang et à la dignité d'Église métropolitaine.

Les diocèses de Gaspé, du Golfe Saint-Laurent et le vicariat apostolique du Labrador devenaient alors suffragants du nouvel archidiocèse métropolitain de Saint-Germain de Rimouski.

L'insigne de cette dignité – le « pallium » – sera remis à Mgr Courchesne quelques semaines plus tard, soit le 28 avril, par le cardinal **Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve**, archevêque de Québec, qui déclarait aux fidèles assemblés dans la cathédrale : *Je viens, au nom du pape, imposer le pallium sacré sur les épaules de votre pontife devenu archevêque. Il y a tout lieu de se réjouir de cette solennité religieuse qui ajoute aux joies des fêtes pascales* (L'Écho du Bas Saint-Laurent, 2 mai 1946).

Remise du pallium à la cathédrale. Intervention du cardinal Villeneuve (debout à gauche); Mgr Courchesne (assis à droite). Photographe inconnu. AAR, Fonds Raoul Thibault.

188. Mais qu'est-ce donc qu'un *pallium*?

Le « pallium » désignait à l'origine un manteau que portaient les dignitaires romains.

De nos jours, il n'est plus qu'une mince bande de laine blanche orné de six croix de soie noire, qui entoure le cou, dont une des extrémités pend sur la poitrine, l'autre, dans le dos. Lors d'une célébration, y sont brochées trois épinglettes en or ornées de pierres précieuses.

Vers le Ve siècle, le pape le concédait en signe d'honneur à certains évêques. Mais de nos jours, il n'est plus que l'insigne distinctif des archevêques. On le leur confère dans leur diocèse respectif l'année de leur nomination. Enfin, c'est là un signe personnel. À la mort de l'archevêque, on le place sous sa tête, dans son cercueil.

189. Message aux cultivateurs de l'UCC

En 1947, Mgr **Georges Dionne,** p.d., alors supérieur du Petit Séminaire (1941-1948), est invité à prononcer à la radio une causerie dans laquelle il exprime aux cultivateurs, membres de *l'Union Catholique des Cultivateurs*, les sentiments du Séminaire à leur égard.

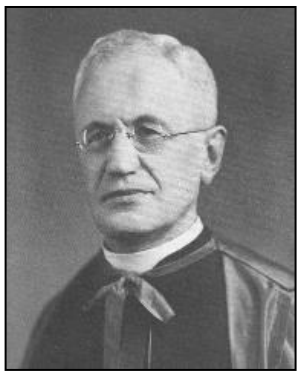

Mgr Georges Dionne. AAR.

Lui-même fils de cultivateur, Mgr **Georges Dionne** fit ses études classiques (1905-1912) et théologiques (1905-1916) à Rimouski où il fut ordonné prêtre le 1er juin 1916. Il fut tout de suite nommé professeur au Séminaire où il passa sa vie, si on excepte deux ans d'études à Paris de 1919 à 1921.

Voici un bref extrait de cette causerie prononcée à la radio de Rimouski (CJBR) au temps où il fut supérieur du Petit Séminaire :

[…] *C'est le petit séminaire qui reçoit le plus grand nombre de vos fils. Ils constituent actuellement plus du tiers de notre communauté. Et la proportion est plus grande encore au Grand Séminaire.*

Comment ne pas dire ici la reconnaissance qui est due à la classe agricole pour sa contribution, toujours si importante, au recrutement du clergé diocésain ; comment aussi ne pas souhaiter que les traditions familiales, les principes chrétiens d'éducation, l'autorité des parents exercée et acceptée dans la famille, qui ont produit dans le passé des fruits si heureux, sachent résister à toutes les influences adverses.

Vous aurez du mérite, chers cultivateurs, à y résister. Car elles se présentent, ces influences, de bien des manières ; elles sont insinuantes, enjôleuses, d'autant plus dangereuses qu'elles se donnent parfois le nom d'exigences modernes, de progrès. Votre prudence et votre esprit chrétien vous feront distinguer entre ce qui est progrès véritable, confort de bon aloi, amélioration heureuse de vos conditions de vie et une manière nouvelle de penser et d'agir qui, en brisant avec le passé, suggérerait toutes les inquiétudes pour l'avenir. La récompense de votre fidélité sera, pour une part, les fils nombreux que vous continuerez à donner à l'Église, au clergé diocésain et aux missions lointaines.

Pour ma part, je souhaite au Séminaire de Rimouski qu'il ait toujours parmi ses élèves une forte proportion de fils de cultivateurs, que ses enfants lui arrivent assez jeunes, à 12 ou 13 ans, bien préparés cependant pour entrer au cours latin, parce qu'on leur aura appris dès l'école primaire le prix du temps, qu'on aura stimulé leur ardeur au travail en leur parlant longtemps d'avance du Séminaire; je souhaite qu'ils y viennent non seulement de par la volonté de leurs parents mais par un acte de volonté personnelle, pour réaliser un rêve depuis longtemps caressé, […]; je souhaite enfin que dans le choix de celui ou ceux de vos fils que vous destinez à des études classiques vous observiez attentivement, par vous-mêmes et par vos conseillers naturels en cette matière, s'ils ont le genre d'aptitudes intellectuelles garantissant le succès de ces études. Car il en faut de spéciales. Et il importe de prévenir le plus possible le sérieux ennui d'un insuccès qui, sans parler du temps en partie perdu, rend parfois pénible à une âme déçue une orientation nouvelle dans la vie. (*Le Centre Saint-Germain*, avril 1947, p. 299 s).

190. Une véritable *École de commerce*

C'est en réponse aux aspirations du milieu qu'à partir de 1926 le Séminaire offre un cours commercial, mais c'est à partir de 1944 qu'on se mobilise pour offrir davantage, soit une véritable *École de commerce* (revoir le Billet #140).

En témoigne une résolution adoptée par le conseil du Séminaire le 16 juillet 1932. Dans le but de revoir le programme du cours commercial et tout l'enseignement de sa Classe d'Affaires, il est en effet résolu que, *dès que ce sera possible*, on envoie à Montréal un professeur pour y entreprendre des études à l'*École des hautes études commerciales* (cf. CEDAD, S1, *Délibérations du conseil*, reg. C (1908-1954), p. 281). On ne pouvait pas ne pas avoir en tête à ce moment-là le nom de ce professeur désigné : l'abbé **Adrien Page**.

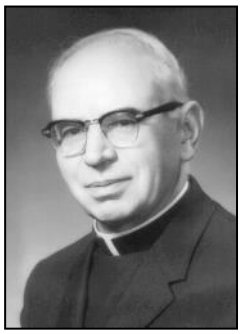

Chanoine Adrien Page. AAR.

Celui-ci avait complété à Rimouski ses études classiques au Petit Séminaire (1923-1930) et ses études théologiques au Grand Séminaire (1930-1934). Ordonné prêtre à Matane le 29 juin 1934, il devait à l'automne reprendre du service comme maître de salle au Séminaire, ce qu'il avait fait durant toutes ses années de formation.

Mais l'automne venu, celui-ci s'inscrit donc à l'*École des hautes études commerciales*.

En 1937, on le retrouve professeur et responsable du cours commercial, embryon de *l'École de commerce*, fondée en 1948 dans la foulée d'une expansion remarquable du Séminaire et de ses Écoles. Il en sera le directeur jusqu'en 1966. L'année suivante, l'*École de commerce* sera intégrée au nouveau Cégep.

En 1959, le Saint-Siège lui accorde la médaille *Pro Ecclesia et Pontifice*. Il est nommé chanoine honoraire du chapitre cathédral de Rimouski en 1962. La Ville de Rimouski a voulu honorer sa mémoire en nommant l'une de ses rues **Chanoine-Page**.

Selon le chanoine **Léo Bérubé**, archiviste du diocèse (1956-1990), l'abbé Page avait une mentalité d'homme d'affaires, ce qui n'enlevait rien à ses qualités d'éducateur mais il avoue que « son culte de la discipline pouvait parfois sentir l'autoritarisme » (Bérubé L., « Décès de M. le chanoine Adrien Page » dans *D'une semaine à l'autre*, nº 480, 22 mai 1979).

191. Les Sœurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles

Tout comme son nom l'indique, cette communauté religieuse est née en France à Chauffailles, une commune du département de Saône-et-Loire, en 1859.

Au Québec, leur maison provinciale est située à Rivière-du-Loup. Elles y sont depuis 1917 et dans notre diocèse depuis 1948. Partout où elles exercent leur mission, elles essaient de vivre leur charisme qui s'énonce ainsi : *À la suite de leur fondatrice [**Reine Antier**], les Sœurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles sont appelées par le Père à manifester le mystère d'amour d'un Dieu qui se fait enfant de Marie. Elles se consacrent à l'éducation chrétienne spécialement auprès des jeunes, des malades et des pauvres, de préférence en milieu moins favorisés.*

Leur première mission dans notre diocèse fut celle de Saint-Éloi; elles l'ont exercé de 1948 à 1976. La paroisse où elles sont demeurées le plus longtemps (si on excepte Cacouna où elles œuvrent encore) est celle de Saint-Modeste où elles furent présentes à deux reprises, de 1958 à 1976 et de 1985 à 2016. Les autres paroisses où elles ont évolué sont celles de Saint-Cyprien (1949-1985), Saint-Médard (1950-1972), Saint-Jean-de-Cherbourg (1953-1965), Saint-Guy (1959-1977), Saint-Ulric (1994-2002) et Saint-Léandre (1996-1998).

Enfin, elles sont demeurées à Rimouski de 1973 à 1986 où elles ont tenu leur noviciat, quelques-unes de leurs sœurs fréquentant l'UQAR au Département et dans le Module de sciences religieuses.

192. Hôpital du Très-Saint-Rédempteur de Matane

En juin 1948, treize ans après être venues à Matane et avoir fait de l'ancien *Hôtel Belle-Plage* un premier hôpital (revoir le Billet #144), les Sœurs *Dominicaines de l'Enfant-Jésus* font l'acquisition d'un terrain situé sur la côte St-Luc, ce qui marque le début des travaux de construction d'un tout nouveau centre hospitalier.

Hôpital du Très-Saint-Rédempteur de Matane [après 1950]. Photographe : UNIC. AAR, Fonds Hôpital du Très-Saint-Rédempteur.

* * *

Anticipons.

En 1964, les *Dominicaines de l'Enfant-Jésus* s'unissent aux sœurs *Dominicaines du Rosaire* de Trois-Rivières; trois ans plus tard, les deux communautés fusionnées se font connaître sous le nom de sœurs *Dominicaines de la Trinité*. Elles ouvrent alors une école d'infirmières-auxiliaires qui sera plus tard remplacé par un cours d'enseignement-infirmier de niveau collégial.

En 1974, les religieuses remettront la direction de l'hôpital entre les mains d'un personnel laïc. Dans les années qui vont suivre, les sœurs *Dominicaines de la Trinité* vont continuer d'assurer le soin des malades, et ce jusqu'en 1995. Cette année-là, elles quitteront définitivement le diocèse. Les sœurs *Dominicaines de la Trinité* ne se retrouvent plus maintenant que dans les diocèses de Québec et de Trois-Rivières.

193. La colonie de vacances du Cap-à-l'Orignal

Au début de son ministère en 1942, l'abbé **Louis-Georges Lamontagne** est nommé professeur au Séminaire où il demeure en service jusqu'en 1968.

Mais ce qui a surtout marqué sa carrière, c'est son engagement envers la jeunesse. Aussi, en 1948, à l'invitation de Mgr **Georges Courchesne**, il fonde la colonie de vacances du Cap-à-l'Orignal, dont il devait assumer la direction durant plus de 30 ans (voir les Billets #459-460). Par ailleurs, il aura été l'aumônier diocésain des scouts de 1950 à 1966. Son implication auprès des jeunes lui valut l'honneur d'être nommé membre de l'Ordre du Canada en 1987. Au cours de la même année, on devait également lui rendre hommage en donnant son nom au camp de vacances qu'il avait fondé. Malade, il avait dû mettre un terme à ses activités à la direction de ce camp en 1988.

Retiré d'abord au Grand Séminaire puis à l'Archevêché de Rimouski, il n'oubliait surtout pas son « beau coin de nature » qu'il aimait tant retrouver l'été venu.

(En collaboration, *Le clergé de l'Archidiocèse de Rimouski*, 2004, p. 402-403; cf. *D'une semaine... à l'autre*, vol. 31, nº 13, 13 novembre 1995, annexe.)

194. L'abbé Louis-Georges Lamontagne

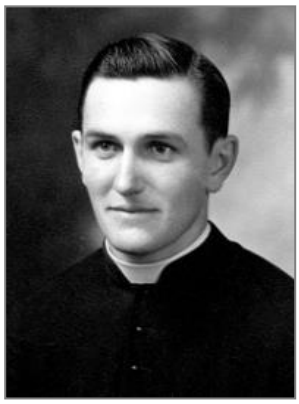
L'abbé L.-Georges Lamontagne. AAR.

Né à Rimouski le 12 avril 1918, l'abbé **Louis-Georges Lamontagne** a été ordonné prêtre le 29 juin 1942 et aussitôt nommé par Mgr **Georges Courchesne** professeur au Séminaire. Il y fait carrière de 1942 à 1968, en y enseignant les sciences, le grec et la religion. En 1971, au retour d'une année d'étude à l'Institut catholique de Paris, il entre au service de l'UQAR où il sera professeur auxiliaire jusqu'en 1974, puis agent de recherche jusqu'en 1980. Prêtre, éducateur et pionnier dans son milieu, l'abbé **Louis-Georges Lamontagne** aura marqué, par son esprit curieux et inventif, des générations de jeunes de tous les milieux qu'il aura initiées « à l'environnement, au respect d'autrui, [et] à l'apprentissage de la vie sociale » (*Le Soleil*, 29 avril 1987, p. B-7). Il décède le 18 octobre 1995.

195. Un portrait *plaisant* de Mgr Courchesne

La famille du 4e évêque de Rimouski comptait parmi ses ancêtres quelques personnes « nobles », soit de la lignée des Hertel et des Le Neuf (du Hérisson?), et d'une lignée qui inclut les Gill, une famille américaine dont l'ancêtre Samuel fut enlevé et élevé par les Abénakis de Saint-François.

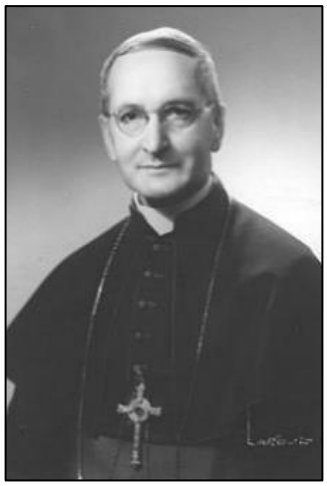
Mgr Georges Courchesne.
Photographe : Larose. AAR.

Une descendante de cette « noblesse » sans doute, **Yvonne Lemaître**, vivait aux États-Unis… Un jour, Mgr Courchesne avait envoyé à cette cousine une photo de sa personne. Or cette photo lui avait inspiré cette réflexion :

Vous êtes un bien bel archevêque, y a pas à dire!, malgré le grand nez des Gill qui vous eût fait happer par la Gestapo sous Hitler. Ce nez familial, qui prit déplorable forme chez Marie Gill et chez moi, mais parfois s'amende en beauté comme chez vous et chez Charles Gill peintre-poète, est d'une ténacité! Rien ne l'écrase, rien ne le raccourcit!

Et vous le retrouvez encore en Nouvelle-Angleterre, d'où il émigra avec Samuel Gill en 1700 sans doute, en la troisième génération rentrée du Québec en leur terre ancienne nombreuse ici. Parfois, quand ces nez me parlent, je n'écoute plus ce qu'ils disent, perdue en une contemplation philosophique de cet étonnant symbole de constance généalogique (Yvonne Lemaître à Mgr Courchesne, 21 janvier 1947. AAR).

« Le portrait est plaisant et conforme au personnage », nous assure l'abbé **Nive Voisine** dans *Portrait d'un homme libre : Mgr Georges Courchesne (1880-1950)* paru en décembre 1975 dans la RHBSL (Vol. II, Nos 3-4, p. 20-38).

196. Mgr Courchesne et la vie rurale

Pour Mgr **Georges Courchesne**, le monde rural constituait le milieu le plus normal pour l'épanouissement de la famille. Voici ce qu'en 1949 il écrivait dans une lettre circulaire adressée à ses prêtres :

La force historique de notre paroisse doit durer et reprendre sa tâche à la campagne, si nous voulons garder un certain équilibre dans la vie de notre peuple, sans bouder l'industrialisation puisque nous sommes en présence d'un fait accompli, mais sans la laisser achever de comprimer dans nos grands centres toute notre population menacée de devenir l'une des plus prolétarisées de l'univers (*Circulaire au clergé* nº 128, le 24 février 1949, dans *Mandements et Circulaires*, Vol. V, p. 221).

Mgr Courchesne rappelle qu'au début de son épiscopat, il avait entendu de nombreux pères de familles se plaindre d'un problème de succession sur la terre paternelle, à cause de la désertion des fils (*Circulaire au clergé* nº 4, le 24 décembre 1928, dans *Mandements et Circulaires*, Vol. I, p. 32). Le phénomène s'était cependant résorbé par suite des dures leçons de la crise économique. Cependant, avec le second conflit mondial et l'accélération du processus d'industrialisation qui l'accompagnait, l'attrait des villes s'exerça sur de nombreux jeunes gens qui s'en allèrent grossir le nombre des journaliers locataires. L'Évêque y voyait une situation dramatique, car il rappelle que le **socialisme,** l'un des maux à combattre avec la plus grande vigueur, s'infiltre plus facilement dans un monde de journaliers et de non-propriétaires…

(Sur ce thème, voir Noël Bélanger. *Mgr Courchesne et la vie rurale*, dans *La Revue d'histoire du Bas St-Laurent*, Vol. 1, nº 1, octobre 1973, p. 14-17).

197. Les relations avec ses homologues

On hésite à reconnaître à Mgr **Georges Courchesne** de véritables amis parmi les membres de l'épiscopat. Dans l'ouvrage qu'il lui consacre, l'historien **Noël Bélanger** relève le fait, en soulignant que ses rapports les plus cordiaux sont ceux qu'il entretenait avec ses suffragants : Mgr **Napoléon-Alexandre Labrie**, évêque du Golfe Saint-Laurent, Mgr **Francois-Xavier Ross**, évêque de Gaspé, et avec l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr **Arthur Douville**.

Il relève en particulier ce fait qu'aux spéculations qui suivirent en 1950 le départ de Mgr **Joseph Charbonneau** et l'arrivée de son successeur Mgr **Paul-Émile Léger** à la tête de l'archidiocèse de Montréal, Mgr Courchesne ajouta ses propres conjectures basées sur son évaluation de l'ensemble du corps épiscopal québécois. Voici ce qu'il écrivait à son bon ami, le chanoine **Lionel Groulx,** le 12 février 1950 :

Non, je ne crois pas que l'on ait l'intention de transférer à Montréal le bon petit garçon dont vous parlez. D'après ce que j'ai saisi là-bas [NDLR : à Rome en 1949], *on sait les carences des deux sièges. Si l'on a vidé l'un, ce doit être pour y mettre quelqu'un qui n'est pas évêque en ce moment, car il faut avouer qu'il n'y a pas un choix mirifique à faire dans le tas des hommes en place.*

L'auteur, **Noël Bélanger**, avance ici que *cet évêque, désigné avec condescendance comme « le bon petit garçon », pourrait bien être Mgr* ***Maurice Roy****, archevêque de Québec...* (Mgr *Georges Courchesne (1880-1950),* p. 187).

198. Les relations avec son auxiliaire

Dans sa biographie de Mgr Courchesne, l'historien **Noël Bélanger** a tout un chapitre intitulé *L'ami des humbles et le conseiller des puissants* où il traite, entre autres, des relations de l'Évêque avec ses collègues de l'épiscopat. Sur ses relations avec son auxiliaire, Mgr **Charles-Eugène Parent**, il écrit ceci :

Désigné à ce poste d'auxiliaire en 1944, [Mgr Parent] *fut bien accueilli par l'ensemble de la population et des membres du clergé, surtout les plus anciens. Au bout de quelques temps, cependant, les relations entre ces deux personnalités si opposées se refroidirent au point qu'un mur de silence finit par s'élever entre elles. L'évêque en titre, qui avait remis à son collaborateur la responsabilité d'animer l'Action catholique dans sa formule « essentiellement diocésaine », fut déçu des résultats obtenus* [revoir ici le Billet #182].

D'ailleurs, la simple cohabitation devenait de plus en plus lourde entre l'homme des vastes fresques sur l'Église et le monde, dont la tête bouillonnait d'idées et de projets, et le second, homme réservé, préoccupé souvent par des détails, parfois jusqu'à la minutie, facilement contrarié par tout ce qui venait déranger le cours habituel des choses (Noël Bélanger, *Mgr Georges Courchesne (1880-1950),* p. 187).

199. Les relations avec Mgr Charbonneau

La question aussi se pose à propos des relations entretenues entre Mgr **Georges Courchesne** et Mgr **Joseph Charbonneau**, l'archevêque de Montréal. Il semble bien que ces deux hommes ne soient pas faits pour s'entendre, note encore ici **Noël Bélanger**.

Chez les hommes d'Église, rappelle-t-il, *la tendance conservatrice, fortement enracinée dans le monde rural, avec ses valeurs traditionnelles et appuyée sur l'autorité hiérarchique, était représentée par Mgr Courchesne. Le courant démocratique et libéral, plus hospitalier aux formes nouvelles issues des milieux pluralistes du monde industrialisé et urbanisé, était incarné par Mgr Charbonneau* (Noël Bélanger, op. cit., p. 188).

Mais qui était donc Mgr **Joseph Charbonneau**? (Revoir ici le Billet #164). À la question posée, M. Bélanger répond que pour certains, *c'était un personnage quelque peu suspect de par ses origines ontariennes et son ascendance irlandaise. Son éducation et sa mentalité le situaient davantage dans l'univers anglo-saxon, alors que ses collègues partageaient davantage un univers nationaliste ruraliste québécois* (N. Bélanger, op. cit., p. 188).

D'autre part, ajoute prudemment **Noël Bélanger**, citant **Nive Voisine** et **Conrad Black** : ce « fils de défricheur, généreux et sensible à la misère humaine » (N.V.), était aussi un solitaire, porté à l'introversion, désorganisé *:* « il n'avait pas le tempérament qui convenait à ses fonctions » (Conrad Black dans *Duplessis, Le pouvoir,* Montréal, Éditions de l'Homme, p. 364)

La mésentente entre les deux hommes prendra de l'ampleur lorsque, lors de la grève d'Asbestos en 1949, Mgr **Joseph Charbonneau** se portera à la défense des mineurs, en accusant le premier ministre **Maurice Duplessis** de faire partie d'un complot pour détruire la classe ouvrière…

200. Asbestos : la grève de l'amiante

Le 13 février 1949, les ouvriers syndiqués de l'amiante à l'emploi de la Canadian Johns-Manville à Asbestos déclenchent une grève qui, selon ce qu'écrira un jour **Pierre-Elliot Trudeau**, *allait marquer une étape dans toute l'histoire religieuse, politique, sociale et économique de la province de Québec* (P.-E. Trudeau, *La grève de l'amiante*, Montréal, Cité libre, 1956, 430 p.).

Le lendemain, ce sont les employés syndiqués de Thetford Mines qui se prononcent pour la grève. Au total, ils seront près de 5000 grévistes qui, pendant presque six mois, tiendront tête aux trois ou quatre principales compagnies du secteur de l'amiante.

Des grévistes de l'amiante à Asbestos en 1949. Photographe inconnu. *Courrier Frontenac,* 13 février 2019, p. 6-7.

Cette grève sera vite déclarée illégale par les patrons de la Johns-Manville et le premier ministre de l'époque, M. **Maurice Duplessis**, ce dernier allant même jusqu'à retirer l'accréditation syndicale au *Conseil des travailleurs catholiques canadiens* (CTCC), [qu'on connaîtra plus tard sous le nom de *Confédération des syndicats nationaux* (CSN)].

Enfin, comme les ouvriers syndiqués n'ont pas de fonds de grève, ils ne vont pas tarder à crier famine… C'est alors qu'un peu partout en province, des collectes sont organisées, notamment par une grande partie du clergé qui, lui, soutient ouvertement les grévistes, au grand dam du premier ministre Duplessis.

L'archevêque de Montréal, M^gr^ **Joseph Charbonneau**, se range aussi du côté des grévistes et il organise des quêtes dans les églises de Montréal. Le 1^er^ mai 1949 à l'église Notre-Dame, il aurait déclaré : *La classe ouvrière est victime d'une conspiration qui veut son écrasement, et quand il y a conspiration pour écraser la classe ouvrière, c'est le devoir de l'Église d'intervenir*. Il proposa ensuite dans son diocèse une souscription en faveur des familles des grévistes.

M^gr^ Joseph Charbonneau et M. Maurice Duplessis lors d'une cérémonie officielle… Les relations entre les deux hommes qui semblent ici cordiales devaient par la suite se détériorer. Photographe inconnu. Source : https://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/photos/561.html.

La hantise de M^gr^ **Georges Courchesne** de tout ce qui n'est pas catholique le pousse lui aussi à intervenir. Il aurait intercédé auprès du premier ministre Duplessis dans le but d'obtenir un peu plus d'argent pour les ouvriers, soit deux cents de plus de l'heure, parce qu'il craint de voir les travailleurs passer au sein d'un syndicat laïque. Il lui aurait dès lors écrit : *Vraiment, est-ce qu'on ne trouvera pas qu'il vaut la peine de céder cette différence qui permettrait aux ouvriers de sauver la face et aux syndicats catholiques de garder leurs membres, qu'on dit menacés d'être ramassés par les C.I.O. ?* (Conrad Black, op. cit., p. 337).

Ce ne sera que plus tard, le 1^er^ juillet 1949, que les ouvriers reprendront le travail. Et leurs gains? À peine l'équivalent de ce que la Johns-Manville leur avait offert cinq mois plus tôt.

201. Une affaire qui éclate et s'enflamme

Selon l'historien **Conrad Black**, l'évêque de Rimouski, M^gr^ **Georges Courchesne,** et l'évêque de Sherbrooke, M^gr^ **Philippe Desranleau** auraient été « en tête d'un mouvement pour enlever à M^gr^ Charbonneau son archevêché de Montréal » (Conrad Black, op. cit., p. 350).

Pour l'historienne **Micheline Lachance**, M^gr^ Courchesne ne se serait pas caché pour dire qu'il veut la tête de M^gr^ Charbonneau puisqu'il aurait écrit, soutient-elle, à son

bon ami le chanoine **Lionel Groulx** ceci *: Il n'y aura qu'un moyen peut-être d'empêcher ton archevêque de nous faire tout le mal qu'il est en train de nous faire, et ce sera d'obtenir sa déposition.* Ce mal, pour **Micheline Lachance**, ce serait les idées de gauche de Mgr Charbonneau. (*Paul-Émile Léger, Tome 1 : Le Prince de l'Église (1904-1967), Éditions de l'homme, 2000, p. 238*).

L'auteur **Richard Saindon**, dans son *Histoire de Rimouski par le nom de ses rues*, s'est exprimé déjà sur cette « affaire Charbonneau ». Il écrit :

En fait toute cette affaire prend de l'ampleur […] lors de la grève d'Asbestos quand Mgr Charbonneau se porte à la défense des mineurs en accusant Duplessis de faire partie d'un complot pour détruire la classe ouvrière. Un comité secret dirigé par le chanoine Cyrille Labrecque et dont l'un des conseillers était Mgr Courchesne, avait pour tâche de trouver des appuis à Rome pour obtenir le départ de Mgr Charbonneau. Il faut dire que l'archevêque de Montréal avait de sérieux problèmes avec l'ensemble de l'épiscopat, dont il injuriait parfois les membres au cours des réunions. Plusieurs évêques lui reprochent d'avoir nommé un évêque auxiliaire anglophone à Montréal en plus d'appuyer les projets de coopératives non-confessionnelles mis de l'avant par le Père Georges-Henri Lévesque, doyen de la faculté des sciences sociales de l'université Laval (Richard Saindon, *Histoire de Rimouski par le nom de ses rues*, édition 1995, p. 353 ou 2e édition 2020, p. 243).

202. La visite *ad limina* de décembre 1949

L'essentiel de cette controverse la plus largement débattue au pays et au sein de l'épiscopat est contenu dans deux documents que Mgr **Georges Courchesne** apporta à Rome lors de sa visite *ad limina* de 1949.

Le premier de ces documents – un manuscrit de 6 pages – a été remis au pape **Pie XII** à la suite d'une audience obtenue le 1er décembre 1949. En voici le plan : 1. Clubs neutres et œuvres économico-sociales et non-confessionnelles ; 2. *Les incidents de la grève des ouvriers de l'amiante à Asbestos.* Interprétation. 3. Conclusion.

Aucune copie de ce manuscrit n'est conservée aux archives diocésaines de Rimouski.

Mais un espoir naît cependant puisque, le 5 mars 2019, le pape **François** annonçait l'ouverture pour l'an prochain, soit le 2 mars 2020, des archives vaticanes sur le pontificat de **Pie XII** (1939-1958). Peut-on espérer qu'une historienne ou qu'un historien d'ici se pointe là-bas pour nous éclairer enfin sur toute cette épineuse question?

Visite *ad limina* à Rome en décembre 1949. Mgr G. Courchesne est 5e à partir de la gauche au 1er rang. À sa gauche, Mgr Douville. Photographe inconnu. AAR.

D'ici là, sans doute pouvons-nous retenir la conclusion de **Noël Bélanger**. *Nos recherches*, écrit-il, *nous permettent d'affirmer que Mgr Courchesne n'a pas été l'instigateur du jugement romain sur Mgr Charbonneau*. (Mgr *Georges Courchesne (1880-1950)*, p. 190).

En outre, ajoute-t-il, Mgr Courchesne fut le premier surpris « qu'on procédât si rapidement », lui qui s'expliquait là-dessus dans une lettre adressée à son ami l'abbé **Lionel Groulx** : *Il semble qu'une enquête discrète se fasse là-bas* [NDLR : à Rome] *et que des documents se rendent par avion chaque semaine. […] On semble savoir que si des mesures énergiques ne se prennent, nous courrions à un naufrage total dans l'insignifiance par la vertu des chefs*. (Mgr Courchesne à Lionel Groulx, 12 février 1950).

Par ailleurs, dans ses Mémoires, le chanoine **Lionel Groulx** raconte que Mgr **Arthur Douville**, évêque de St-Hyacinthe, avait un jour posé au Délégué apostolique, Mgr **Ildebrando Antoniutti** la question :

Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe.
Source : https://www.ecdsh.org/anciens-eveques/mgr-arthur-douville/

Ne croyez-vous point, Excellence, que le clergé et le peuple de la province de Québec auraient quelque raison de nous soupçonner, nous les évêques, d'être au fond les responsables de la déposition de l'Archevêque de Montréal, étant donné que nous sommes tous passés à Rome dans l'année précédente, pour notre voyage ad limina?

Le Délégué apostolique lui aurait répondu :

Tenez-vous bien en paix, Excellence, lorsque M^gr Charbonneau a quitté Montréal, il y avait quatre ans qu'à Rome son sort était scellé (Lionel Groulx, *Mes Mémoires*, t. IV, p. 273).

* * *

Anticipons…

(Revoir d'abord le Billet #164).

En janvier 1950, M^gr **Joseph Charbonneau** est forcé de démissionner. On l'exile alors à Victoria en Colombie Britannique. Il y mènera une existence paisible comme aumônier chez les *Sœurs de Sainte-Anne*. Il décède à 67 ans le 19 novembre 1959. Des funérailles sont célébrées là-bas, puis à la cathédrale de Montréal où son corps repose depuis dans la crypte des évêques.

Dans son oraison funèbre, le délégué apostolique, M^gr **Sebastiano Baggio**, réaffirme la déclaration formelle de son prédécesseur M^gr **Ildebrando Antoniutti** : *Le Vatican a toujours approuvé la très charitable attitude de M^gr Charbonneau à l'égard des victimes de la guerre, des grèves et de l'injustice sociale…*

203. Un Congrès eucharistique projeté

En 1949, à la fin de décembre, une *Année Sainte* allait s'ouvrir à Rome. Une Année sainte est « une année de grand pardon », rappelle ici M^gr **Georges Courchesne**. Cette Année sainte est généralement suivie d'une autre année où les fidèles du monde entier peuvent encore bénéficier des indulgences qui s'y rattachent. M^gr Courchesne dit espérer pouvoir se rendre à Rome vers la fin de novembre pour en revenir au début de janvier.

À son retour, M^gr Courchesne écrit donc à ses prêtres : *J'ai pensé que la meilleure préparation à cette année serait, pendant même que se dérouleront les exercices du jubilé à Rome, d'employer une grande partie de cette année 1950* [à la préparation d'un grand Congrès eucharistique qui se tiendrait à Rimouski au mois d'août]. Il conclut : *De fortes habitudes s'y prendront, qui pourront attacher encore plus solidement notre peuple au Prince de la paix, au Rédempteur du monde. Je puis invoquer comme justification de cet espoir les effets bienfaisants des congrès régionaux qui se sont tenus dans notre diocèse, espacés le long des vingt dernières années* (*Circulaire au clergé* no 130, le 6 août 1949, dans *Mandements et Circulaires*, Vol. V-VI, p. 262).

* * *

Anticipons…

Ce grand Congrès eucharistique projeté pour la semaine du 3 au 10 août 1950 ne pourra évidemment se tenir comme prévu. Annulé suite à l'incendie de tout l'ouest de Rimouski survenu le 6 mai, celui-ci sera reporté au 30 juin 1955 et les trois jours suivants (voir Billet #205).

204. Congrès eucharistiques régionaux

M^gr **Georges Courchesne** rentre donc de Rome le 10 janvier 1950. Il va dès lors s'employer à faire rayonner dans le diocèse la dévotion qu'il a pour le pape **Pie XII** et à préparer pour cette année le grand Jubilé qui doit être celui du « grand retour et du grand pardon » (*Circulaire au clergé* no 132, le 11 février 1950, dans op. cit., p. 367).

C'est dans ce contexte qu'il nous faut inscrire le 5^e Congrès eucharistique régional projeté pour le mois d'août 1950 à Rimouski. Dans la lettre à ses prêtres du 6 août 1949, l'évêque rappelle que « les fêtes mariales de 1929 ont été comme le prélude des fêtes eucharistiques qui s'espacèrent ensuite sous la forme de congrès régionaux » (*Circulaire au clergé* no 130, dans op. cit., p. 263).

Il précise alors que le futur congrès de 1950 *constitue le point d'orgue d'une initiative, lancée à la fin de la retraite sacerdotale de 1932 « pour donner à l'Eucharistie une belle journée de culte et d'étude », qui prend forme avec le congrès régional de Notre-Dame-du-Lac en 1933 et se continue à Cacouna en 1937, à Causapscal en 1939 et à Matane en 1945. […] La visite pastorale qu'il entreprend le 6 mai, dans la partie sud du comté de Témiscouata (Notre-Dame-du-Lac, Cabano, etc.) et une partie du comté de Rimouski (Biencourt, Sainte-Blandine, etc.) lui offrirait l'occasion d'expliquer davantage le sens de la grande manifestation prévue. Mais cette visite doit s'arrêter brusquement, le dimanche 7 mai 1950* [à cause du feu de Rimouski : voir Billet #205]. (Noël Bélanger, *M^gr Georges Courchesne (1880-1950)*, p. 210.)

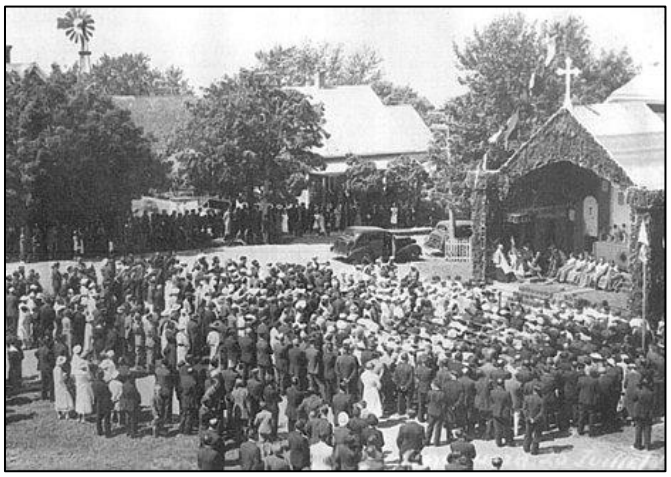

Autour du reposoir, lors du Congrès eucharistique qui s'est tenu à Cacouna du 23 au 25 juillet 1937. Photographe inconnu. AAR.

Au mois d'août 1933 se tint donc le premier de ces congrès, à **Notre-Dame-du-Lac**. *Le peuple y vint de tout le Témiscouata et des deux régions du Madawaska, la canadienne et l'américaine*, note alors Mgr Courchesne. Au mois de juillet 1937, ce fut au tour de **Cacouna**. *Sauf de rares exceptions*, note toujours Mgr Courchesne, *les touristes non-catholiques se montrèrent édifiés de l'admirable piété des fidèles*. Au mois d'août 1939, le 3e de ces congrès se tint à **Causapscal**. *À plusieurs reprises*, note encore ici Mgr Courchesne, *on m'a loué les traces profondes laissées dans la piété des fidèles par cet événement*. Enfin, le dernier de ces congrès régionaux se tint à **Matane** en 1945. *Ces quatre grandes manifestations de notre foi diocésaine envers l'Eucharistie doivent nous paraître comme quatre splendides moments de l'histoire de notre diocèse* (*Circulaire au clergé* no 130, le 6 août 1949, dans op. cit., p. 263-264).

Le reposoir du Congrès eucharistique de Matane en août 1945. Photographe : Victor Sirois. AAR.

205. La « nuit rouge » du 6 mai 1950

Vers 18 heures le samedi 6 mai, la ville de Rimouski s'enflamme… L'incendie, qui trouve son origine dans la cour à bois de la scierie « Price Brothers » située à l'ouest de la rivière Rimouski s'est rapidement répandu à toute cette partie de la ville, ravageant l'hôpital, deux couvents - celui des *Sœurs de l'Immaculée-Conception* près de la rivière et celui des *Sœurs de la Charité* près de la vieille église -, le palais de justice, la prison et plus de 350 maisons, laissant ainsi quelque 2000 personnes sans abri.

Dans la lettre circulaire qu'il adressait à ses prêtres le 10 mai 1950, Mgr **Georges Courchesne** écrivait que dans la soirée du samedi 6 mai il reçut à Notre-Dame-du-Lac la visite de l'abbé **Lazare Lebel**, curé de Saint-Elzéar-de-Témiscouata (1950-1951). Celui-ci venait lui annoncer l'incendie de son église et de son presbytère, lui apprenant toutefois « qu'il avait pu prévoir le sinistre à cause du vent qui soulevait dans la journée le feu des abattis de ses colons ».

On le laissa néanmoins ignorer les nouvelles en provenance de Rimouski… qui était en feu depuis 18 h.

J'appris tout, écrira plus tard Mgr Courchesne, *et davantage, le lendemain après la prédication qui suivait la messe de communion générale. Davantage, car en ce moment les nouvelles ne venaient pas du poste de CJBR, réduit au silence, mais arrivaient par fragments de Rivière-du-Loup et de Matane. En ce moment, on parlait de tout le petit Séminaire, de la cathédrale et de l'archevêché comme probablement ravagés et sans espoir* (*Circulaire au clergé* no 134, le 10 mai 1950, dans op. cit., p. 517).

[…] *Et comme chacun sait que le plafond de la bibliothèque est accessible au feu par le toit du reste de l'archevêché, nos séminaristes et le personnel avaient transporté au Grand Séminaire les archives et à peu près toute la bibliothèque de la maison et ce qui a été la mienne,* […], *et les toiles de valeur du salon de l'archevêché. Nos chers séminaristes se sont encore relevés toute la nuit du samedi et toute celle du dimanche, de même que les scouts, pour éteindre les feux qui tombaient en pluie dans toute la pelouse et sur le hangar de l'arrière.* […] *Je tiens à leur exprimer ici le témoignage durable de ma reconnaissance. Visiblement ils n'eussent pas mis plus d'amour à se dévouer à la conservation des biens de leurs proches parents. Tant de piété filiale les honore et ne cesse pas de m'émouvoir profondément* (*Circulaire au clergé* no 134, le 10 mai 1950, dans op. cit., p. 518).

Ruines du Séminaire, après le 6 mai 1950. Photographe : Photo Lavoie. AAR.

NOTE : Dans le livre *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres* (édition 2013, p. 113), on commente cette première photo en identifiant ce qui est disparu : le vieux séminaire de 1875, l'aile de 1905, toutes les dépendances, y compris le couvent des religieuses (1915) et l'atelier de mécanique de marine (1944). On précise que le corps de logis de 1922 n'a pas été épargné : la chapelle

et la salle académique ont subi des dommages appréciables, sans compter les deux petits campaniles de façade qu'on aura reconstruits quelques années plus tard.

Le Petit Séminaire vu de la rue Saint-Louis, après le feu. Photographe inconnu. Source : https://souvenirsderimouski.weebly.com/le-grand-feu-de-1950.html

206. Incendie de Cabano au Témiscouata

Trois jours plus tard, soit le mardi 9 mai, c'est au tour de Cabano au Témiscouata d'être en partie détruite par un incendie d'envergure…

Incendie de Cabano le 9 mai 1950. Photographe inconnu. Archives du Fort Ingall. https://www.youtube.com/watch?v=g3dsYJhxwsE.

Le feu qui, comme à Rimouski, débute dans la cour à bois d'un moulin à scie, détruit plus d'une centaine d'édifices et réduit en cendres 80% des établissements commerciaux et industriels. C'est plus de la moitié de la ville qui alors disparaît en l'espace de quelques heures.

Le dimanche 7 mai, M^gr^ Courchesne avait dû abréger sa visite pastorale dans la région. Il était rentré à Rimouski ce dimanche après une séance de confirmations à Cabano. Quelques jours plus tard, dans une lettre à ses prêtres, M^gr^ Courchesne reconnaît qu'il avait dû avouer aux fidèles de Cabano qu'il ne se sentait pas la force de leur parler et qu'il réservait au curé le soin de le faire pour lui le dimanche suivant. *Je ne pus que leur dire : « Le bon Dieu ne cesse pas d'être bon, même quand sa main s'appesantit sur nous*. » *Je ne pensais pas qu'à quelques heures de là, cette certitude aurait besoin de s'exprimer dans leur âme au sein de l'épreuve identique à la nôtre*. (*Circulaire au clergé* no 134, le 10 mai 1950, dans op. cit., p. 524).

207. Les derniers jours de M^gr^ Courchesne

Au début d'octobre 1950, M^gr^ Courchesne assume seul la direction de l'archidiocèse, son auxiliaire, M^gr^ Parent, devant être à Rome jusqu'à la fin de décembre.

Pour M^gr^ Courchesne, la tâche devient lourde et les épreuves s'accumulent… Au matin du dimanche 12 novembre, il ressent un malaise au cœur. Le médecin appelé à son chevet constate la gravité de l'attaque. On le conduit à l'hôpital où il reçoit en soirée les derniers sacrements. Il refuse les calmants qu'on a bien voulu lui prescrire. L'hebdomadaire *L'Écho du Bas St-Laurent* rapporte de lui ces quelques paroles : *Je remets mon âme entre les mains de Dieu; quant à vous je vous ai tout donné*.

Le lundi matin, une légère amélioration permet à son ami M^gr^ **Napoléon-Alexandre Labrie,** évêque de Baie-Comeau, de célébrer la messe dans sa chambre. Les crises reprennent peu après et il entre en agonie vers 17 heures. Le mardi 14 novembre, vers 23 h 30, il s'éteint doucement…

208. Chapelle ardente et funérailles

Dès le lendemain, la dépouille mortelle de M^gr^ **Georges Courchesne** repose en chapelle ardente dans le grand salon de l'archevêché. Pendant quelques jours, des milliers de personnes viendront de toutes les paroisses du diocèse rendre un dernier hommage à celui qu'elles ont aimé.

En chapelle ardente au grand salon de l'Archevêché. Photographe inconnu. CÉDAD, Fonds André-Albert Dechamplain.

Les funérailles de Mgr **Georges Courchesne** sont célébrées à la cathédrale le mardi 21 novembre en matinée. Elles sont présidées par le cardinal-archevêque de Toronto, Mgr **James McGuigan**. Celui-ci était rentré précipitamment de Rome avec Mgr **Charles-Eugène Parent**.

Funérailles de Mgr Georges Courchesne à la cathédrale, présidées par Mgr le cardinal James McGuigan, archevêque de Toronto. Photographe inconnu. CÉDAD – Fonds André-Albert Dechamplain.

La cérémonie se termine par cinq absoutes que président cinq évêques différents. Mgr Courchesne ayant demandé qu'il n'y ait pas d'éloge funèbre, le cardinal **James McGuigan** ne prononce alors que quelques mots… Il rappelle la grande amitié qui le liait au disparu et les grandes qualités qu'on lui reconnaissait.

209. Au bilan de Mgr Courchesne

Une excellente synthèse du travail accompli par Mgr **Georges Courchesne** au cours de ses vingt-deux ans d'épiscopat a été rédigée par Mgr **Charles-Eugène Parent** qui aura été son auxiliaire pendant six ans. Nous transcrivons :

Nous avons tous été témoins de l'orientation bien personnelle, de l'élan vigoureux qu'il a su donner à toutes les œuvres de bien commun, des plus hautes sphères de l'éducation au dernier cercle d'études des plus humbles de ses diocésains. Nous n'en finirons plus d'énumérer tous les fruits qu'a portés ce grand effort d'élévation intellectuelle, de fierté patriotique et de libération économique. Le Séminaire et ses Écoles, le Grand Séminaire rénové, quatre nouvelles Écoles normales et trois d'Enseignement ménager, disséminées à travers le diocèse, l'U.C.C. et l'U.C.F. qui lui doivent tant, les syndicats ouvriers, l'Action catholique sagement greffée sur les institutions de base que sont la famille et la Paroisse, les Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc, la Saint-Jean-Baptiste diocésaine, les Cercles pédagogiques et cent autres réalisations sont là sous nos [yeux] *comme autant de témoins éloquents d'une intuition et d'une puissance de travail qui par plus d'un côté tenaient du phénomène. Les champs innombrables qu'il a labourés, retournés avec vigueur et ensemencés rediront aux générations futures de quelle taille était le grand archevêque si soudainement ravi à la reconnaissance de tout un peuple* (*Lettre pastorale* no 1, le 1er mai 1951, dans MLPC Vol. 1, p. 92. Aussi : En coll., *1867-1992. 125 ans de présence en éducation*, Département de sciences religieuses et d'éthique, Module des sciences religieuses, UQAR, 1993, p. 31-32).

210. Vingt-cinq paroisses créées en 20 ans

Sous l'épiscopat de Mgr **Georges Courchesne**, en vingt ans, soit entre 1929 et 1949, ce sont vingt-cinq nouvelles paroisses qui ont été créées,

Les premières l'ont été en milieu rural. Ce sont dans l'est du diocèse celles de **Saint-Adelme** et de **Sainte-Marguerite** en 1931. Suivirent celles d'**Estcourt** en 1929 et de **Saint-Médard** en 1932 dans l'ouest du diocèse.

Les quatre suivantes l'ont été afin que soit mieux répartie la population de la paroisse-cathédrale… En 1940 est d'abord apparue **Sainte-Odile**, suivie de **Saint-Yves** en 1941, de **Saint-Robert** en 1945 et de **Nazareth** en 1946.

Après la guerre de 1939-1945, plusieurs paroisses seront aussi créées. C'est là que sont apparues en 1946 les paroisses d'**Auclair**, de **Saint-Fidèle**, du **Lac-des-Aigles** et de **Saint-Thomas-de-Cherbourg**, en 1947 celles de **Saint-Jean-de-Cherbourg** et de **Saint-Paulin**, en 1948 celles de **La Rédemption**, de **Saint-François-Xavier** (de Viger), des **Capucins**, de **Petite-Matane**, de **Sainte-Irène**, de **Sainte-Paule** et du **Très-Saint-Rédempteur** de Matane, enfin celles de **L'Ascension**, de **Les Boules** et de **Luceville** en 1949.

211. Témoignages de reconnaissance

C'est sous diverses formes que tout au long de son ministère – et même après - on a voulu témoigner de sa reconnaissance à Mgr **Georges Courchesne**.

Quand, en 1928, il a quitté l'Université Laval, on le gratifia comme c'était la coutume, du titre de « professeur émérite ». En 1930, l'Université de Montréal lui décernait un doctorat *honoris causa* en pédagogie. En 1948, il obtint de l'Université Laval un doctorat honorifique en lettres (revoir ici le Billet #141).

Dès 1930, on le fit membre d'honneur de la province de Québec et membre de l'Ordre équestre du Saint-Sépulcre. En 1947, c'est à titre de « très méritant » qu'on le fit membre de l'Ordre du mérite scolaire du Québec et que, cette même année, on le fit commandeur de l'Ordre du mérite agricole du Québec. En 1948, on le reçut officier de l'Ordre de la fidélité française.

Il faut ici rappeler que sur la Côte nord, dans l'archidiocèse, le « canton Courchesne » a été nommé en son honneur en 1965. Ailleurs au Québec, dans son diocèse d'origine, des rues « Monseigneur Courchesne » existent, à Nicolet et à Saint-Thomas-de-Pierreville, son lieu de naissance. Enfin, à Rimouski, dans le quartier Terrasses-Arthur-Buies, une rue porte aussi son nom depuis le 17 juin 1963. **Richard Saindon** dans son *Histoire de Rimouski par le nom de ses rues,* édition 1995, p. 354 ou 2e édition 2020, p. 244, écrit :

On dit de lui qu'il éprouvait beaucoup d'amour pour ses diocésains et particulièrement pour ses chers colons. Il faut reconnaître que Mgr Courchesne défendait ses idées avec conviction et qu'il ne craignait personne. Il poursuivait un rêve, celui de voir se développer dans son diocèse de nombreuses et prospères communautés agricoles, empêchant ainsi les gens d'aller chômer dans les grands centres.

212. Un portrait que trace Conrad Black

Conrad Black est l'auteur d'une biographie sur **Maurice Duplessis** (1890-1959), le premier ministre du Québec (Maurice Duplessis, Tome I : L'Ascension, Les Éditions de l'homme, 1977, 487 p. Tome II : Le pouvoir. Les Éditions de l'homme, 1977, 623 p.). Celui-ci y trace ce portrait de Mgr **Georges Courchesne** :

Il était l'adversaire le plus irréductible de tout ce qui tendait vers la sécularisation ; de l'intrusion des laïcs dans les cadres de l'enseignement et des fonctions paramédicales. Le catholicisme devait primer sur tout et la vocation religieuse devait être le passeport indispensable qui permettait l'accès aux carrières importantes ou aux fonctions d'élite sauf dans le cas des autres professions libérales et de la haute finance. Courchesne exigeait que le soin des orphelins, des vieillards dans les hospices, des prisonniers, des malades mentaux, des filles-mères, bref tout le domaine du travail social, soit confié aux congrégations religieuses (Black, C., *Maurice Duplessis,* Tome 2, p. 315).

213. Le choix d'un vicaire capitulaire

Avec le décès de Mgr **Georges Courchesne** le 14 novembre 1950 s'ouvrait la vacance du siège métropolitain de Rimouski. Trois jours plus tard, le 17 novembre, les prêtres-chanoines se sont réunis afin de procéder à l'élection d'un « vicaire capitulaire ». Quelques jours plus tard, soit le 22 novembre, dans une lettre adressée au clergé, l'élu, Mgr **Charles-Eugène Parent** s'exprimait en ces termes :

J'ai le devoir de vous informer officiellement que ce redoutable honneur a tombé sur mes épaules. J'estimerais inconvenant de récriminer ou de trop protester de mes incapacités ou de mon indignité : on pourrait y voir de la fausse humilité. Comme en bien d'autres circonstances, Dieu m'invite à servir. J'y mettrai toute ma bonne volonté, ne me confiant qu'en Lui […].

Puis, Mgr Parent enchaîne avec cette prescription du Droit canonique : *« Sede vacante nihil innovetur »*. [Traduction libre : « Le siège étant vacant, surtout ne rien changer »].

Il me faudra donc, poursuivait-il, *rendre à l'élu du Seigneur, lorsqu'il sera connu, le diocèse tel que je le reçois : avec son bon esprit, sa piété, sa discipline, ses œuvres religieuses, professionnelles, sociales et économico-sociales. Ce serait « innover » que de laisser le relâchement ou l'indiscipline s'y introduire. Vous aurez tous à cœur, j'en suis assuré, vous vous ferez une gloire de pouvoir témoigner, à la fin de notre deuil, que rien n'a été changé, surtout que rien n'a périclité pendant la vacance du siège* (*Circulaire au clergé* no I, 22 novembre 1950, dans MLPC Vol. 1, p. 12).

214. Reconstruction du Petit Séminaire

Au plus fort du sinistre du 6 mai 1950 – revoir ici le Billet #205 –, les élèves du Petit Séminaire se rendent prêter main forte aux sinistrés en danger.

Les flammes approchant dangereusement de l'hôpital, l'ordre d'évacuation est donné. Des séminaristes font sortir les malades, les enfants et leurs mères que l'on mène en sécurité, à l'École moyenne d'agriculture. D'autres patients prennent le chemin du couvent des Sœurs du Saint-Rosaire ou du monastère des Ursulines. Le vent souffle toujours, transportant les brandons dans un tumulte grandissant vers le séminaire qui s'enflamme à son tour. Aussi longtemps qu'ils le peuvent, enseignants et élèves défendent leur maison, éteignent les débris incandescents qui l'atteignent, sauvant tout ce qu'il est possible de sauver. En vain. Vers 2 h de la nuit, le vieux séminaire s'embrase. Au petit matin, à la lueur de l'aube, « le campanile bascule, s'engouffre dans l'édifice, dans un fracas de fumée et d'étincelles!... » Quelques heures plus tard, la partie neuve de l'édifice tient toujours le coup. Alors que plusieurs tentent de sauver leurs biens personnels, le feu atteint la toiture. Il faut évacuer… (En collaboration, *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 112.)

Aux jours qui ont suivi le sinistre de mai 1950, seules les cheminées émergent des décombres. Photographe inconnu. ARSR.

Au matin du 7 mai, donc, l'ancien couvent des Dames de la Congrégation, l'aile de 1905 comme on l'appelait, le couvent des religieuses, la résidence des auxiliaires tout récemment construite, la buanderie, les ateliers de réparation, la menuiserie, la boulangerie et leur contenu, tout cela était réduit en cendres (Louis Martin, « Mai 1950… mai 1952 », *Le Centre Saint-Germain*, vol. XIII, No 140 (juin 1952), p. 172).

Mais tout cela sera reconstruit, et rapidement…

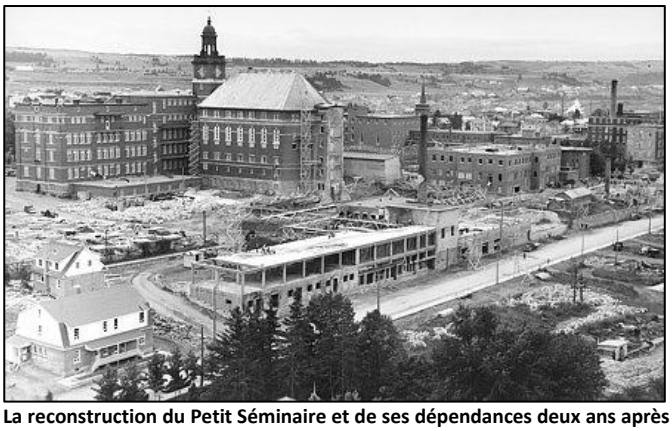

La reconstruction du Petit Séminaire et de ses dépendances deux ans après la *nuit rouge*. Photographe inconnu. CEDAD, Fonds du Séminaire de Saint-Germain de Rimouski, 55B4, nº 25.

NOTE : Pour bien se situer devant cette photo, signalons que le nord est en bas, que le sud est en haut, que l'est est à gauche et que l'ouest est à droite. C'est la rue Sainte-Marie qu'on aperçoit en bas devant les dépendances du séminaire en reconstruction. (*Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres,* 2013, p. 113).

215. Souscriptions en faveur du Séminaire

Sous l'épiscopat de Mgr **Joseph-Romuald Léonard**, les familles ont été nombreuses à soutenir financièrement le Séminaire diocésain. Rappelons ici le résultat de la collecte de 1920 dans le cadre des Fêtes du 150e (revoir le Billet #82). Rappelons aussi la souscription de 5 $ par famille décrétée en 1921, et pour cinq ans (revoir le Billet #84).

Succédant à Mgr Léonard, Mgr **Georges Courchesne** avait voulu faire du Séminaire son œuvre de prédilection (revoir ici les Billets #136 et #137). Aussi, année après année, le rappelait-il : *toutes les familles se doivent de souscrire 2 $ pour le Séminaire diocésain…* Son vicaire capitulaire, Mgr **Charles-Eugène Parent**, dans sa lettre circulaire du 26 décembre 1950, n'a pas manqué non plus de le rappeler. À ses prêtres, curés de paroisses, il écrit :

Le Séminaire est l'œuvre la plus utile et la plus nécessaire pour un diocèse, l'œuvre première entre toutes les œuvres, qui intéresse d'abord les prêtres, mais qui ne doit pas rester étrangère aux préoccupations du peuple chrétien. N'est-ce pas à lui que nous demandons les enfants qui y sont reçus, les ressources qui le font subsister? Est-il besoin de rappeler ici que l'incendie de mai dernier a mis cette institution dans une situation qui exige le concours de toutes les bonnes volontés? Je me garderai d'insister davantage, car on en déduirait peut-être que je crains un certain fléchissement dans la générosité de nos gens. Loin de moi cette appréhension, mais il ne me paraît pas superflu de rappeler que l'Ordonnance [de Mgr Courchesne] *du 6 août 1928, en vertu de laquelle les paroisses doivent verser annuellement à l'Oeuvre du Séminaire la somme de deux piastres par famille, demeure toujours en vigueur* (*Circulaire au clergé*, no III, le 26 décembre 1950, dans MLPC Vol. 1, p. 53).

Mgr Parent y reviendra *avec plus d'insistance encore* dans sa circulaire no 6 du 27 décembre 1951. Il écrit :

Ai-je besoin de vous rappeler [que cette souscription] *doit correspondre exactement à ce qui est exigé par l'Ordonnance de mon prédécesseur : 2,00 $ par famille et dans* chacune *de nos paroisses. Si certaines dispenses ont été données, par écrit ou oralement, les années passées, je vous prie de les considérer comme abrogées par la présente* (MLPC Vol. 1, p. 233).

216. Le *chapelet en famille* à la radio

Au Québec, la mise en ondes de l'émission de radio *Le Chapelet en famille* s'est faite pour la première fois à Montréal, à la station CKAC. L'initiative de ce projet reviendrait, semble-t-il, à l'archevêque de Rimouski, Mgr **Georges Courchesne** qui aurait suggéré à son collègue, l'archevêque de Montréal, Mgr **Paul-Émile Léger**, de se faire connaître des fidèles de son diocèse en obtenant un quart d'heure par semaine de temps d'antenne à la radio. Rencontré à ce sujet, le directeur des programmes de la station CKAC, M. **Ferdinand Biondi**, lui accorde un mois d'essai. Et c'est là que la grande aventure du *Chapelet en famille* à la radio commence…

À Rimouski, faut-il ici le rappeler, la radio est apparue en 1937. Les lettres d'appel de la station correspondent aux initiales de son propriétaire : **C**anada **J**ules **B**rillant **R**imouski (**CJBR**). Or, il semble que le lien radio entre l'archevêché et la station ait été établi dès 1937. En effet, tous les jours, très tôt en matinée, l'abbé **Louis Levesque** y animait *La prière du matin.* Celui-ci était à ce moment-là professeur de philosophie et de dissertation au Petit Séminaire et professeur d'Écriture sainte et de prédication au Grand Séminaire. Ce n'est cependant qu'en 1950 que l'émission *Le chapelet en famille* est produite à partir de l'archevêché.

M^gr Charles-Eugène Parent dans la *salle du chapelet* à l'Archevêché, en avril 1955. Photographe inconnu. AAR, Fonds Léo Bérubé.

Tous les soirs à 19 h, le chapelet était récité par l'évêque, par un prêtre de l'archevêché ou par un séminariste, auquel s'associait un petit groupe de fidèles, laïques et religieux. Mise en ondes cette année-là, l'émission allait garder l'antenne pendant plus de vingt ans.

Chapitre 5 :
M^gr Charles-Eugène Parent
1951-1967

217. Un nouvel archevêque pour Rimouski

Le 2 mars 1951, M^gr **Charles-Eugène Parent** devient le 2^e archevêque de Rimouski; il prend possession du siège métropolitain le 1^er mai 1951 à l'archevêché de Rimouski. M^gr Parent, faut-il rappeler, avait été sacré évêque de Diana et nommé auxiliaire de M^gr **Georges Courchesne** le 1^er mai 1944 (revoir les Billets #185 et #186).

Dans les pas de son illustre prédécesseur, il place son épiscopat sous le signe de la pratique de la tempérance, du recrutement sacerdotal, de la préservation de la famille et du monde rural (En collaboration, Le clergé de l'Archidiocèse de Rimouski, 2004, p. 35).

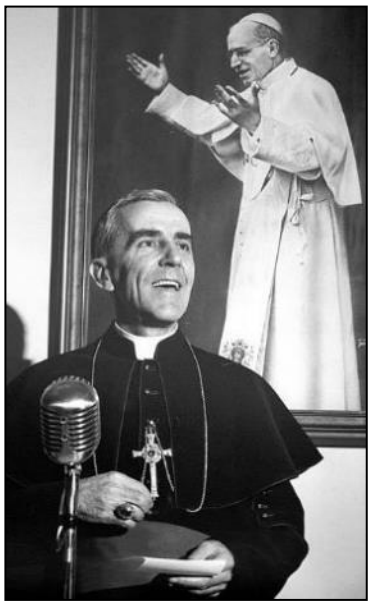

M^gr Charles-Eugène Parent. Photographe inconnu. AAR, Fonds Léo Bérubé.

M^gr Parent vouait à Pie XII une admiration proche d'un culte. Il considérait les discours du pontife comme « une somme complète des droits et devoirs de l'homme moderne ». On découvrait volontiers chez l'évêque ce qu'il est convenu d'appeler « l'esprit romain », expression dont la signification se retrouve dans une allocution prononcée lors de la cérémonie d'intronisation de M^gr Paul Bernier comme archevêque-évêque de Gaspé, le 3 décembre 1957 : Chère Excellence, Rome vous a appris la force de la tradition et le sens de la continuité, la valeur de l'effort et le respect du temps, sans quoi rien de grand ne se fait. Vous avez acquis du coup cette conviction profonde que toute activité surnaturelle qui existe dans l'Église prend sa source dans le Pape qui est l'interprète authentique de la volonté de Dieu et le fondement du sacerdoce catholique : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église » (Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 186).

218. Œuvres reconnues d'un prédécesseur

Dans une lettre pastorale datée du 1^er mai 1951 et adressée au clergé séculier et religieux, aux différentes communautés religieuses et à tous les fidèles croyants de l'archidiocèse, M^gr **Charles-Eugène Parent** se fait un devoir de rendre grâces pour tous les bienfaits accordés à l'Église de Rimouski sous le pontificat de ses quatre prédécesseurs. Nous relevons ici ce qu'il retient de M^gr Georges Courchesne, son prédécesseur immédiat :

Nous avons tous été témoins de l'orientation bien personnelle, de l'élan vigoureux qu'il a su donner à toutes les œuvres de bien commun, des plus hautes sphères de l'éducation au dernier cercle d'études des plus humbles de ses diocésains. Nous n'en finirions plus d'énumérer tous les fruits qu'a portés ce grand effort d'élévation intellectuelle, de fierté patriotique et de libération économique. Le Séminaire et ses Écoles, le Grand Séminaire rénové, quatre nouvelles Écoles normales et trois d'Enseignement ménager, disséminées à travers le diocèse, l'U.C.C. et l'U.C.F. qui lui doivent tant, les Syndicats ouvriers, l'Action catholique sagement greffé sur les institutions de base que sont la famille et la paroisse, les Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc, la Saint-Jean-Baptiste diocésaine, les cercles pédagogiques et cent autres réalisations sont là sous nos yeux comme autant de témoins éloquents d'une intuition et d'une puissance de travail qui par plus d'un côté tenaient du phénomène. Les champs innombrables qu'il a labourés, retournés avec vigueur et ensemencés rediront aux générations futures de quelle taille était le grand archevêque si soudainement ravi à la reconnaissance de tout un peuple (Lettre pastorale et mandement no 1, le 1er mai 1951, dans MLPC Vol. 1, p. 92).

219. Le *pallium* pour Mgr Ch.-Eugène Parent

Le 21 septembre 1951, Mgr **Ildebrando Antoniutti**, délégué apostolique au Canada, vient à Rimouski remettre à Mgr **Charles-Eugène Parent** le *pallium*, insigne distinctif des archevêques. (Revoir le Billet #188).

Au cœur de cette célébration à la cathédrale, le délégué apostolique a voulu retracer - brièvement dit-il - l'histoire du *pallium* et en expliquer le symbolisme.

[…] Tous les ans, en la fête de sainte Agnès, le 21 janvier, on apporte dans l'ancienne basilique de Sainte-Agnès à Rome, deux agnelets couchés dans un panier, les pattes attachées […]. Après la messe, ces agneaux, à qui le Seigneur, lui-même Agneau de Dieu, a voulu être comparé, sont placés sur l'autel […]. Ils sont bénis, puis remis au pape. Ce sont les Sœurs de Sainte-Cécile qui les nourriront et qui en prendront soin jusqu'à la Pâque prochaine, alors qu'elles les tondront. La laine blanche et pure servira à la confection des « palliums » (*Circulaire au Clergé* no 3, le 25 octobre 1951, Annexe III, dans MLPC Vol. 1, p. 139-140).

Le délégué apostolique, Mgr Ildebrando Antoniutti, après l'imposition du pallium à Mgr Charles-Eugène Parent le 21 septembre 1951. Photo : J.-Gérard Lacombe. AAR.

Se tournant enfin vers l'assemblée, mais s'adressant plus directement au nouvel archevêque, le cardinal conclut :

Excellence, voici vos brebis, réunies autour de vous, le troupeau que vous devez enseigner, sanctifier et gouverner à l'exemple du Bon Pasteur lui-même. « Qu'il soit l'imitateur de ce bon et suprême Pasteur qui plaça sur ses épaules la brebis perdue et la ramena à ce bercail pour qui il donna sa vie » … « À son imitation qu'il soit tout entier au troupeau confié à ses soins, qu'il prenne garde qu'aucune brebis ne devienne la proie des loups dévorants ». C'est en ces termes que le Souverain Pontife pria pour vous lorsqu'il bénit ce pallium que je vais vous remettre en son nom (MLPC, op. cit., p. 146).

220. Mgr Louis Levesque, 9e vicaire général

Sous l'épiscopat de Mgr **Georges Courchesne**, ce fut Mgr **Charles-Eugène Parent**, son auxiliaire, qui exerça de 1944 à 1950 la fonction de vicaire général; il en fut le 8e, succédant ainsi à Mgr **Alphonse D'Amours** qui avait été en service depuis 1937. (Revoir le Billet #152). Et c'est Mgr **Louis Levesque** qui, en 1951, succédera à Mgr Parent comme 9e vicaire général. Il n'exercera cependant cette fonction que pendant cette année 1951-1952.

Né à Amqui le 27 mai 1908, **Louis Levesque** a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski de 1921 à 1928 et ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1928-1929) et au Grand Séminaire de Québec (1929-1932) où il obtient une licence en philosophie et un doctorat en théologie.

L'abbé Louis Levesque

L'abbé **Louis Levesque** avait été ordonné prêtre à la cathédrale de Rimouski le 26 juin 1932 par Mgr **Georges Courchesne**. L'automne venu, il poursuivait à Rome des études bibliques à l'Institut biblique pontifical (1932-1935) où il obtenait une licence dans cette discipline. Il effectue par la suite un stage d'études à l'Institut biblique pontifical de Jérusalem (mars-juin 1935), puis des études spécialisées à la Sorbonne et à l'Institut catholique de Paris (1935-1936) où il obtient un certificat en psychologie pédagogique. De retour à Rimouski, l'abbé **Louis Levesque** est professeur de philosophie et de dissertation au Petit Séminaire et professeur d'Écriture sainte et de prédication au Grand Séminaire de 1936 à 1951. Enfin, de 1942 à 1951, il assume la direction du Grand Séminaire, et à ce titre il dirige les travaux d'agrandissement et de rénovation de l'ancienne maison des retraites fermées convertie en grand séminaire en 1943. (Revoir Billet #173).

Sans préjudice à ses autres fonctions, en 1939 il est nommé secrétaire de rédaction de la revue diocésaine *Le Centre Saint-Germain*. Il le sera jusqu'en 1951, date de sa nomination comme vicaire général de l'archidiocèse. (Revoir le Billet #184). Durant d'assez longues périodes, il est aussi censeur de livres (1938-1952), examinateur des jeunes prêtres (1938-1948) et directeur des prêtres adorateurs (1942-1951).

En témoignage de reconnaissance pour son apostolat, il reçoit en 1950 la décoration pontificale *Pro Ecclesia et Pontifice*. En début de service comme Vicaire général, il est nommé en 1951 prélat de la Maison de sa Sainteté.

(En collaboration, *Le clergé de l'Archidiocèse de Rimouski*, 2004, p. 38-40).

221. Un tout nouveau catéchisme au Québec

Dans une *Circulaire au clergé*, du 30 novembre 1951, Mgr **Charles-Eugène Parent** se réjouit de la parution d'un tout nouveau catéchisme catholique.

C'est un événement religieux de grande importance, reconnaît Mgr Parent :

Des milliers de catholiques, écrit-il, apprendront leur religion, d'ici quelques générations, dans un manuel perfectionné, adapté aux principes pédagogiques et imprégné d'un profond esprit positif et surnaturel.

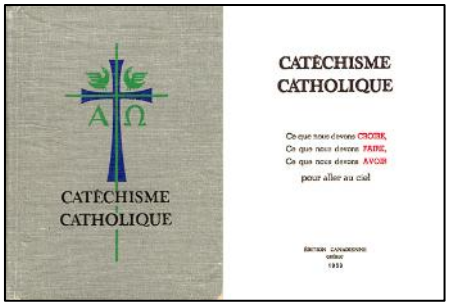

Ce que nous devons CROIRE, FAIRE et AVOIR pour aller au ciel. Édition canadienne, Québec, 1959.

Le nouveau texte marque un grand progrès sur l'ancien : il est tout centré sur la vie surnaturelle, la vie divine en nous. On y trouve longuement l'élévation de l'homme à l'ordre surnaturel dès la création et les influences profondes du péché originel. Comme cette vie surnaturelle ne consiste pas seulement à éviter le péché, à fuir la mort et à se garer de l'enfer, mais à aimer de toutes ses forces un Dieu infiniment aimable, une grande place a été donnée au grand commandement de l'Amour : toute une leçon lui est réservée. Il est rappelé à chaque commandement particulier et on y fait voir comment celui-ci aide à faire observer celui de l'Amour qui résume tous les autres. […] *Le texte entier comporte 992 questions-réponses. Chacune ne porte rigoureusement que sur une idée à la fois, afin de faciliter l'intelligence de la doctrine et la pratique* (*Circulaire au clergé* no 5, 30 novembre 1951, dans MLPC Vol. 1, p. 168).

222. Honoraires des prêtres du diocèse

Au cas où vous aimeriez savoir ce que gagnait en 1951 les prêtres du Séminaire et tous ceux-là qui œuvraient comme vicaires en paroisses, voici :

MLPC, Volume 1, 1950-1955

Cette année-là, tous les prêtres recevaient des honoraires de 250 $ par année. Mais ils étaient logés et nourris, bien sûr. Désormais, tous les prêtres qui ont moins de 5 ans de service *révolus* recevront 275 $ par année; ceux qui ont plus de 5 ans de service recevront 300 $ par année.

Comme l'avaient déjà déterminé les prédécesseurs de Mgr **Charles-Eugène Parent**, les honoraires des prêtres vicaires doivent être payé moitié par la Fabrique, moitié par M. le curé *personnellement*. Et cela devra se faire par versements mensuels. (*Circulaire au clergé* no 6, le 27 décembre 1951, dans MLPC Vol. 1, p. 235).

223. Mgr J.-Eudore Desbiens, 10e vicaire général

Mgr **J.-Eudore Desbiens** a 63 ans lorsqu'en 1952 Mgr **Charles-Eugène Parent** le choisit comme Vicaire général.

Mgr J.-Eudore Desbiens

Né à La Malbaie le 25 janvier 1889, **Joseph-Alfred-Eudore Desbiens** a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1901-1910) et ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1910-1914). Il fut ordonné prêtre à la cathédrale de Rimouski le 7 juin 1914 par Mgr **André-Albert Blais.**

Durant ses études théologiques, il est maître de salle et professeur au Petit Séminaire. Il y enseigne au cours commercial (les mathématiques) en Éléments latins, en Humanités et en Quatrième (l'instruction religieuse).

Après son ordination, en juin 1914, il est nommé vicaire à Carleton, puis desservant temporaire au même endroit en décembre 1914. L'année suivante, il revient à Rimouski comme prêtre auxiliaire à l'évêché (1915-1917). À ce titre, il est assistant du procureur et secrétaire suppléant de l'évêque. Il retourne en Gaspésie comme curé de Saint-Majorique et desservant de Cap-aux-Os (1917-1918). Puis, il se dirige au Témiscouata, où il est curé de Saint-Eusèbe (1918-1920) et de Ste-Rose-du-Dégelé (1920-1944).

Par la suite on le retrouve curé de Causapscal et vicaire forain du district nº 8 (1944-1951), curé du Bic, vicaire forain du district nº 4 et curé consulteur pour le diocèse (1951-1952) et, finalement, vicaire général du diocèse (1952-1963). Retraité en 1963, Mgr **J.-Eudore Desbiens** décède à l'Hôpital de Mont-Joli le 17 janvier 1981. Ses funérailles sont célébrées à la cathédrale de Rimouski le 20 janvier; il est le même jour inhumé au cimetière d'Amqui.

Une école ouverte en 1962 à Ste-Rose-du-Dégelé a été nommée *École Monseigneur Desbiens* en son honneur. En 1992, la Ville de Rimouski a voulu aussi perpétuer sa mémoire en appelant *Monseigneur-Desbiens* une rue du quartier Terrasse-Arthur-Buies.

(Source : En collaboration, *Le clergé de l'Archidiocèse de Rimouski*, 2004, p. 343-344).

224. En suspicion: les clubs *Rotary*

Dans sa lettre circulaire du 27 janvier 1951, Mgr **Charles-Eugène Parent** fait écho à un décret de la Sacrée Congrégation du Saint-Office.

Dans ce décret, Rome met en garde le monde catholique, prêtres et fidèles, contre les clubs neutres et le club « Rotary » en particulier. Or, celui-ci est bien implanté à Rimouski. Rome défend aux membres du clergé d'appartenir à ces clubs ou même d'assister à leurs réunions. Par ailleurs, Il avertit les laïcs catholiques de se conformer à l'article 684 du Code de droit canonique, un article qui demande aux catholiques de ne pas « appartenir aux associations secrètes, condamnées, séditieuses, suspectes, ou à celles qui cherchent à se soustraire à la vigilance légitime de l'Église ».

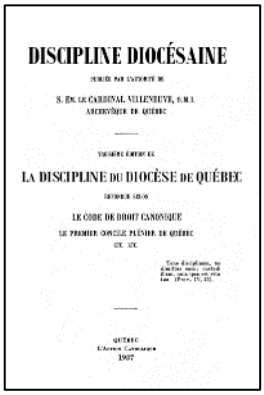
DISCIPLINE DIOCÉSAINE

LA DISCIPLINE DU DIOCÈSE DE QUÉBEC

Dans sa lettre, Mgr Parent ne manque pas d'attirer l'attention sur le fait que le décret de Rome précise singulièrement ce que reflétait déjà les articles 1225 et 1226 de notre *Discipline diocésaine*, un ouvrage publié en 1937 sous l'autorité du cardinal-archevêque de Québec, Mgr J.-M. **Rodrigue Villeneuve**, O.M.I.

(*Circulaire au clergé* no IV, le 27 janvier 1951 dans MLPC Vol. 1, p. 64-65. Voir aussi : *Circulaire au clergé* no 41, le 18 janvier 1958, dans MLPC Vol. II, p. 331-332; *Circulaire au clergé* no 58, le 7 avril 1961, dans MLPC Vol. III, p. 316).

225. Un nouvel évêque pour Hearst

Le 18 juin 1952, la radio et les journaux ont rapidement répandu la nouvelle : Mgr **Louis Levesque**, vicaire général de Mgr **Charles-Eugène Parent**, est choisi pour être évêque de Hearst en Ontario.

Pour Mgr Parent, c'était à coup sûr un bon choix du Souverain Pontife. Et il n'a pas manqué de s'exprimer là-dessus dans sa *Circulaire au clergé* du 1er juillet 1952 : [Le pape Pie XII] vient donc de désigner, *pour gouverner la jeune chrétienté de Hearst, dont l'avenir est si riche d'espoirs au point de vue catholique par la multiplication possible de paroisses agricoles grâce à l'Œuvre de l'Établissement rural, un prêtre très instruit et au zèle ardent qui, tout en demeurant attaché par toutes les fibres de son âme à ses origines rurales, a passé une bonne partie de sa vie au service de nos aspirants au sacerdoce. Il en a été le professeur estimé, le guide sûr et le père aimé.* (*Circulaire au clergé* no 10, le 1er juillet 1952, dans MLPC, Vol. 1, p. 285-288).

Puis, Mgr Parent ajoute qu'appelé le 24 mai 1951 à devenir son vicaire général Mgr **Louis Levesque** lui fut en toutes circonstances *un lieutenant fidèle, un conseiller discret, un appui solide et un aide infatigable.*

Aussi, la joie que nous éprouvons tous à le voir promu à la plus haute dignité de l'épiscopat est-elle assombrie par la peine que nous ressentons à perdre un prélat qui, par ses éminentes qualités intellectuelles et morales, avait déjà conquis tous les cœurs et était encore en mesure de nous rendre à tous d'immenses services. Le bon Dieu nous demande un grand sacrifice. Ayons confiance qu'en l'acceptant généreusement nous mériterons au diocèse de Hearst, dont S. E. Mgr Levesque assumera sous peu la direction, un regain de vie et un développement proportionné aux vastes espaces qu'il couvre. Aspect consolant du dogme de la réversibilité des mérites.

Ordination épiscopale de Mgr Louis Levesque à la cathédrale de Rimouski le 15 août 1952. Photographe : Studio Hélène Saucier-Lavoie. AAR.

L'ordination épiscopale de Mgr **Louis Levesque** eut lieu à la cathédrale de Rimouski le 15 août 1952, en la fête de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, patronne de l'église cathédrale de Hearst. Elle fut présidée par Mgr **Ildebrando Antoniutti**, délégué apostolique, Mgr **Alexandre Vachon**, archevêque d'Ottawa et Mgr **Charles-Eugène Parent**. La prédication fut assurée par Mgr **Maurice Roy**, archevêque de Québec.

226. Du bon usage de l'automobile

Nous sommes au 25 mars 1952. Mgr l'Archevêque écrit à ses prêtres sur un sujet bien particulier : l'automobile et l'usage qu'on doit en faire… Il y revient parce qu'à la retraite du mois d'août précédent il en avait été question.

Je crois répondre à votre attente, déclare-t-il, *en mettant en vigueur dans le diocèse ce règlement [du 14 septembre 1936] adopté pour le sien par l'Ordinaire de Québec, [le cardinal J.-M. Rodrigue Villeneuve]. Il complète celui qui avait été promulgué ici par mon vénéré prédécesseur et y ajoute des précisions dont on voudra bien tenir compte, sans oublier les sanctions. Toute permission contraire à ce précepte est par là même retirée et révoquée.*

Et pour qu'on interprète bien ici le texte du cardinal, Mgr l'Archevêque ajoute :

Nous prescrivons qu'avant de demander à l'autorité civile son permis de conduire, chaque prêtre non propriétaire d'une automobile, et chaque élève du grand séminaire (du diocèse de Rimouski) devra au préalable exposer par écrit à l'Ordinaire, et cela chaque année, son intention de demander un permis de conduire, en exposant les raisons qui motivent sa demande. Et ce n'est qu'après en avoir eu la permission écrite de l'Ordinaire qu'on pourra demander son permis de conduire.

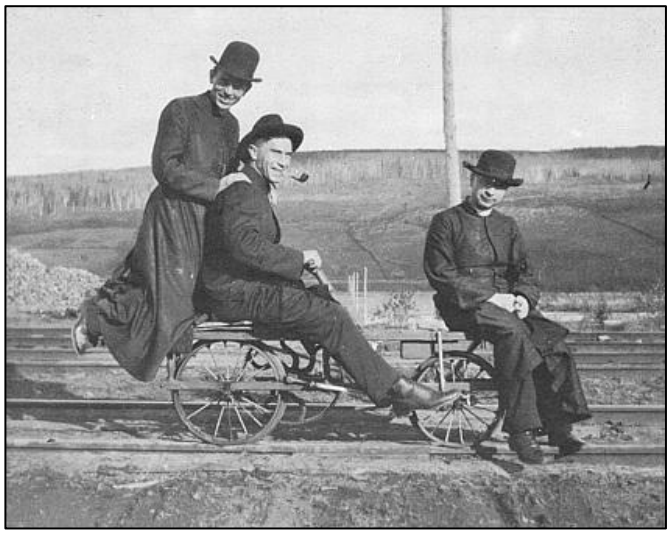

Sur la voie ferrée en toute liberté… Mgr Jean-Philippe Cyr (1882-1974) serait à la barre, au temps où il n'était pas dangereux que les prêtres soient accusés d'embourgeoisement. Photographe inconnu. Source : Armand Lamontagne, *Le Livre de Raison du Séminaire de Rimouski (1863-1963)*, **VI**, 6.

Et enfin, un dernier point *: L'acquisition, la possession et l'usage de la motocyclette sont défendues aux clercs (prêtres ou séminaristes) de notre diocèse* (*Circulaire au clergé* no 8, le 25 mars 1952, dans MLPC, Vol. 1, p. 263-264).

227. Les Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours

Au mois d'août 1952, Mgr **Charles-Eugène Parent** accueille à **Trois-Pistoles** une première communauté de religieuses, celle des *Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours*. C'est là un institut de vie apostolique fondé en 1892 à Saint-Damien-de-Buckland, au Québec.

À la suite de leurs fondateurs, **Joseph-Onésime Brousseau** et **Virginie Fournier**, leur présence au monde se vit en toute simplicité, compassion et tendresse, dans la confiance à la Providence et sous le regard de Marie, perpétuel secours. La congrégation est aujourd'hui, multiculturelle et répandue dans neuf pays. Elle forme une famille spirituelle composée de religieuses et de laïques associées en provenance de sept pays. Leur mission les conduit vers les pauvres et toute personne dans le besoin; et elle s'adapte selon les époques, les cultures et les lieux.

* * *

Anticipons…

Le 31 août 1965, Le *Foyer Notre-Dame-des-Anges* de Trois-Pistoles ouvre officiellement ses portes, régi par une corporation publique, sous la supervision des religieuses de la congrégation des *Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours*.

Maison Notre-Dame-des-Neiges sur la rue Notre-Dame à Trois-Pistoles. Photographe inconnu. Source : Société d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles.

Trente pensionnaires sont alors transférés de l'ancien au nouveau Foyer. Seize religieuses et une dizaine d'autres personnes y occupent un emploi.

228. La revue presbytérale *In Corde*

C'est le Vicaire général, M^gr^ **Louis Levesque**, qui sera responsable de cette publication. Le Bulletin s'adressera plus particulièrement aux prêtres du diocèse. Et c'est à eux que M^gr^ l'Archevêque s'adresse dans ses premières pages de présentation. Il écrit :

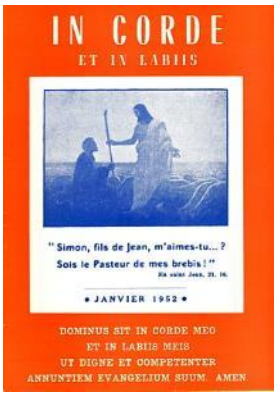

Vous trouverez donc dans ce bulletin, chaque mois, quelques suggestions et bons conseils qui veulent tout d'abord vous aider dans la poursuite de votre sanctification personnelle. Il serait bien difficile d'en tracer le programme dès le premier numéro. Tous ensemble, nous tâcherons de l'adapter et de l'améliorer… Chaque livraison reflétera, au point de vue sacerdotal, les enseignements du Centre Saint-Germain*, s'efforçant de vous servir un peu de guide dans vos lectures, méditations, examens, et récollections mensuelles…*

Pour sa part, le Vicaire général, dans ses notes de présentation, nous semble marcher sur des œufs. Il rappelle qu'aux journées sacerdotales d'octobre, on avait promis aux prêtres d'ajouter au *Centre Saint-Germain* un bulletin sacerdotal. « Il n'a pas été facile de tenir promesse » reconnaît-il. « Et même, je me demande encore si une telle naissance n'est pas prématurée ». Il prévient aussi son lecteur : « À part la belle présentation de Son Excellence M^gr^ notre Archevêque, vous trouverez bien peu de neuf dans les pages que nous vous offrons aujourd'hui. Et puis, il est à prévoir que les livraisons subséquentes contiendront aussi passablement de réchauffé. Mieux vaut vous y attendre ».

Enfin, on est si peu près à lancer un mensuel qu'on nous indique que le prix de l'abonnement ne pourra être fixé avant deux mois. « Nous vous avertirons », peut-on y lire.

* * *

Anticipons…

Qui l'eut cru au moment de son lancement en 1952? *In Corde et in Labiis* aura vécu jusqu'en décembre 1964. À compter de novembre 1952, il passe sous la responsabilité de l'abbé **Philippe Saintonge**. En 1958, celui-ci s'adjoint un comité de rédaction composé des abbés **François Rioux**, **Marcel Morin**, **Jean Drapeau** et **Léopold Boulanger** (secrétaire de rédaction). Un peu plus tard et jusqu'en 1964, M. Drapeau sera secrétaire de rédaction.

229. Consécration de la cathédrale

C'est le 28 mai 1953, fête de Saint-Germain le patron du diocèse, que M^gr^ **Charles-Eugène Parent** préside la cérémonie de consécration de l'église cathédrale. Celui-ci dit réaliser un projet qui fut très cher à ses prédécesseurs.

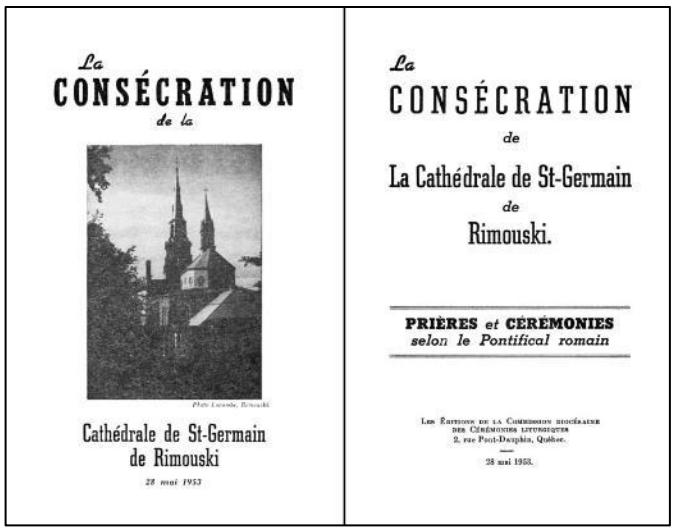

La
CONSÉCRATION
de la

Cathédrale de St-Germain
de Rimouski
28 mai 1953

La
CONSÉCRATION
de
La Cathédrale de St-Germain
de
Rimouski.

PRIÈRES et CÉRÉMONIES
selon le Pontifical romain

Les Éditions de la Commission diocésaine
des Cérémonies liturgiques
2, rue Pont-Dauphin, Québec.

28 mai 1953.

La cathédrale au jour de sa consécration.
Photographe inconnu. AAR.

Il reconnaît cependant que la Fabrique a dû porter jusqu'en ces dernières années des charges financières parfois assez lourdes, et que, d'autre part, elle est sur le point de contracter un emprunt considérable, nécessité par la construction d'un centre paroissial… Enfin, il avoue ne pas avoir voulu prendre le risque d'attendre davantage, heureux qu'il est de profiter de ce moment où la Fabrique se trouve libérée de toute dette, et même en possession d'une encaisse rondelette, pour consacrer solennellement au Seigneur ce temple vénérable.

Mémoire chronologique…

1854 Année où débute la construction de la cathédrale, 4e église paroissiale de Rimouski.

1862 Bénédiction de la nouvelle église (qui ne comprenait pas les deux dernières travées du chœur ni la sacristie.

1874 Une assemblée de marguilliers demande la construction d'un jubé pour la cathédrale. Le plan soumis est rejeté.

1875 Les marguilliers reviennent à la charge et redemande la construction d'un jubé. Les plans, sont acceptés.

1877 Dès 1870, il est question de travaux de réfection, mais l'affaire n'aboutira qu'en 1877.

1879 Mgr Langevin bénit les trois cloches de la fonderie Mears and Stainbank de Londres. Elles sont toujours là…

1891 D'autres réparations sont effectuées : clocher consolidé et bardeaux de couverture remplacés par du métal.

1901 Mgr Blais autorise la construction de l'abside et de la sacristie. Les travaux seront exécutés l'année suivante.

1907 Les marguilliers demandent à compléter l'aménagement du chœur et à éclairer la cathédrale à l'électricité. Le projet n'aboutit qu'en 1909. On y construit alors la clôture du chœur, le baldaquin; on change le maître-autel.

1920-21 On y construit les galeries latérales de la nef et du chœur; on transforme le jubé pour y installer un nouvel orgue. (Revoir le Billet #86).

1940 En hommage au paroissien Sir **Eugène Fiset** devenu en 1939 lieutenant-gouverneur du Québec, la Fabrique transforme son banc en « banc d'honneur » : le prie-Dieu et la banquette sont recouverts de velours cramoisi, ornés d'appliques décoratives en cuivre poli.

1947 Les derniers travaux effectués consistent en une décoration intérieure exécutée par l'entrepreneur rimouskois **F.-X. Saint-Laurent**.

1949 Installation d'un système de gicleurs pour protéger l'édifice contre les incendies.

(*Circulaire au clergé* no 15, le 1er mai 1953, dans MLPC, Vol. 1, p. 391-398).

230. Préoccupation sociale de l'Archevêque

Dans les années d'après-guerre (1945 s), et plus encore dans les années qui ont suivi le grand feu de Rimouski (1950 s), trois des plus grands propriétaires fonciers de la ville – la corporation épiscopale, les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire et les Ursulines – ont beaucoup été sollicités. Pour une part, la terre de l'évêché située au sud de la voie ferrée à la hauteur de la 2e Rue, fut l'objet de toutes les convoitises.

Mgr Courchesne aura sans doute résisté en son temps. Mgr Charles-Eugène Parent lui aussi, du moins au temps où il fut évêque auxiliaire, mais on comprend qu'une fois devenu archevêque il dut se résigner. Le 19 novembre 1954, il s'en explique dans une lettre adressée au délégué apostolique, Mgr **Giovani Panico** :

Le temps semble venu de mettre fin à ce qui commence de scandaliser nos gens, à savoir que l'Archevêché cultive en plein cœur de la Ville des carottes et des pommes de terre, alors que nos gens manquent d'espace vital pour se construire. Il me semble que la propriété privée doit s'harmoniser avec les exigences du social. C'est pourquoi, le projet a été si bien accueilli par le Chapitre Métropolitain, ainsi que par le Conseil d'administration, au surplus, le Conseil de Ville fait des instances pour que nous disposions de ces terrains pour loger du monde.

Nous avons résisté pendant de nombreuses années. En toute décence, il est devenu impossible de [ne] pas céder à cette pression, fort légitime d'ailleurs (AAR, A-7).

Dans son ouvrage sur *L'Archevêché de Rimouski, Héritage du passé, présent pour l'avenir* (Éd. de l'Archevêché, 2009, p. 71) Sylvain Gosselin écrit « qu'en réponse à une supplique datée du 11 octobre précédent, la Sacrée Congrégation consistoriale autorise la vente de la ferme de l'archevêché le 3 décembre 1954 ».

231. Les Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux

En octobre 1954, M^gr^ **Charles-Eugène Parent** accueille à Amqui une deuxième communauté religieuse : les *Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux*, autrefois appelées *Sœurs de l'Espérance*.

Comme son nom l'indique, cette communauté de religieuses hospitalières a été fondée à Bordeaux en France en 1820 par un prêtre, l'abbé **Pierre Bienvenu Noailles** (1793-1861). Celui-ci, après une adolescence marquée au coin de l'inconstance et de la légèreté, revint peu à peu sur le droit chemin vers l'âge de 17 ans. À 20 ans, il communie pour la première fois et trois ans plus tard, il entre au séminaire Saint-Sulpice à Paris. Ordonné prêtre le 5 juin 1819, il est nommé vicaire à la paroisse Sainte-Eulalie. Tout en remplissant avec zèle les fonctions ordinaires d'un vicaire, il fonde une association de prêtres, de religieuses et de laïcs qui, sous le patronage de la Sainte-Famille, s'adonne à diverses œuvres de miséricorde. Ce fut l'œuvre de sa vie.

À sa mort en 1861, l'Institut qu'il avait fondé rassemblait plus de 1 500 religieuses, réparties en 223 maisons en France, en Espagne, en Italie et en Algérie. Quelque 20 000 laïcs leur étaient associés. En 1901, comme beaucoup d'autres communautés religieuses, les *Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux* se sont, pour une part, orientées vers d'autres pays, en Afrique et au Canada.

En novembre 1954, les religieuses ont été accueillies dans un immeuble en location situé sur la rue du Pont à Amqui. Il y avait là leur appartement et du côté de la « Petite Maternité » huit lits. De 1954 à 1962, l'équipe formée de religieuses et de laïques dût faire face à une lourde charge de travail. Au bilan de ces quatre ans, il apparaît qu'on avait procédé à 395 accouchements; et c'était sans compter les naissances nombreuses qui se faisaient encore à domicile.

* * *

Anticipons…

Le 20 septembre 1962, l'Hôpital *Notre-Dame-de-l'Espérance* d'Amqui, d'une capacité de 111 lits, ouvrait officiellement ses portes. Il n'y avait alors que les départements d'obstétrique et de pouponnière qui étaient en opération. Les autres services ne seront accessibles que progressivement : l'urgence en août 1963, la pédiatrie en septembre 1963 et l'unité de médecine en février 1964. En 1966, le nom de la Corporation de l'Hôpital *Notre-Dame-de-l'Espérance* d'Amqui sera changé pour celui de Corporation de l'Hôpital d'Amqui.

L'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance d'Amqui inauguré en 1962. Photographe inconnu. Source : *Album souvenir 1962-2012* de l'hôpital d'Amqui, p. 30.

Avec les années, l'évolution a changé la nature et l'ampleur des besoins autant dans le domaine hospitalier que dans celui de l'enseignement. En 1988, les Sœurs vont quitter Amqui pour se ressourcer, puis s'orienter vers d'autres champs d'apostolat.

232. Du bon usage de la télévision

La télévision est apparue à Rimouski à l'automne de 1954. Le dimanche 5 décembre, M^gr^ l'Archevêque a été invité à bénir l'équipement et les studios de la station. Il a prononcé à ce moment-là une allocution que nous dirions de circonstance. Le texte se retrouve dans une de ses lettres circulaires adressée à ses prêtres trois mois plus tard, le 19 mars 1955 (*Allocution de L'archevêque de Rimouski à la bénédiction de CJBR-TV,* dans MLPC, Vol. 1, p. 673-675).

Mais c'est sur un tout autre ton que trois mois plus tard, le 19 mars 1955, M^gr^ Parent s'adresse à ses prêtres :

Comme l'automobile, comme la radio, la télévision peut être l'instrument du bien ou du mal. Malheureusement il semble que jusqu'à présent elle se prête plus souvent à véhiculer des images insignifiantes, vulgaires, voire malsaines, que des spectacles vraiment éducatifs et profondément sains. D'où la nécessité de faire un triage judicieux des programmes offerts, et d'insister auprès des autorités concernées pour qu'elles ne présentent rien qui blesse le bon goût et le sens moral.

Cette vigilance s'impose surtout dans les familles qui ont des enfants d'âge scolaire. Avec l'entrée de l'écran de TV dans nos foyers – dans un trop grand nombre de foyers incapables de s'accorder ce luxe, au détriment des dettes à payer ou d'acquisition de choses beaucoup plus utiles –, on pourra voir, jusque dans les coins les plus reculés de nos campagnes, les films de toute inspiration venant de Paris, d'Hollywood, de partout. Par la télévision, en une heure et demie, se déroule en images, avec les gestes, la mimique et les paroles, tout un roman qui, au lieu d'être d'inspiration chrétienne et hautement moralisateur, est trop souvent déprimant et démoralisant. Le principal danger, c'est le risque continuel que pénètrent dans l'âme des petits des images destinées aux adultes, images qui les suivront pendant des jours, des semaines, et qui sont susceptibles de déséquilibrer gravement leur vie psychologique naissante. Il ne faut jamais oublier que traiter un enfant en adulte, c'est enlever et peut-être abolir en lui la possibilité de devenir un adulte normal. Pour lumineux qu'il soit, l'écran peut assombrir bien des imaginations d'enfants (*Circulaire au clergé* no 24, le 19 mars 1955, dans MLPC, Vol. 1, p. 637).

Photo : Radio-Canada. M^gr^ l'Archevêque y va d'une suggestion : *On rendrait grand service en présentant le soir à 8h30 une émission sérieuse au cours de laquelle les adolescents pourraient se retirer sans trop de douleur. Comment voulez-vous les arracher à la Famille Plouffe par exemple? Et s'ils restent jusqu'à 9h, pourquoi pas jusqu'à 9h30. Et quand leurs nerfs seront-ils calmés ? Quand jouiront-ils du vrai repos dont ils ont besoin ?* (MLPC, op. cit., p. 638 s).

233. La *Grande Maison* de Sainte-Luce

Les *Clercs de Saint-Viateur* œuvrent dans le diocèse depuis 1930. (Revoir le Billet #128). En 1950, ils construisent à Sainte-Luce-sur-Mer le *Juvénat Notre-Dame-de-Grâces*, un édifice de style normand réalisé selon les plans de l'architecte **Jean-Marie Lafleur** de Valleyfield. Cette maison a été inaugurée par sa bénédiction, le 21 octobre 1955, présidée par M^gr^ **Charles-Eugène Parent**. Il était accompagné du P. **Lucien Pagé**, supérieur général des Clercs de Saint-Viateur, et du P. **Raymond Valois**, vice-provincial, en présence d'une foule de quelque 700 personnes.

Le Juvénat *Notre-Dame-de-Grâces* des Clercs de Saint-Viateur érigé à Sainte-Luce-sur-Mer en 1950. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

* * *

Anticipons…

Au milieu des années 1970, cette institution allait changer de nom et de vocation. Désormais, elle allait s'appeler *La Grande Maison.* Toujours dirigée par les Clercs de Saint-Viateur, elle serait ouverte à différents organismes qui souhaiteraient y tenir des cours, des sessions, des retraites, ou y animer des rencontres à caractère spirituel.

En 2012, désaffectée, la chapelle – qui était magnifique – est désacralisée.

La chapelle de *La Grande Maison* des c.s.v. à Sainte-Luce-sur-Mer. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

On se souviendra… Les trois sculptures du chœur en bois de chêne teint sont des œuvres du P. **Maximilien Boucher**, c.s.v. (1908-1975). Elles furent exécutées à l'origine pour le Collège de Matane. Le Christ en croix, d'une hauteur de neuf mètres, avait été réalisé en 1960. On l'a offert au Musée national des beaux-arts du Québec.

L'Ange et le Saint-Viateur dataient de 1968. Ils se retrouvent maintenant dans la chapelle de la résidence Saint-Viateur de Joliette. Enfin, le mobilier du chœur, œuvre du P. **Jacques Houle** c.s.v. et du F. **Maurice Poirier** c.s.v., réalisée en 1993, a été transféré à l'oratoire de *La Source*.

Photographe : Yves-Marie Mélançon.

Fermée en 2004, la *Grande Maison* de Sainte-Luce-sur-Mer est donc mise en vente, mais elle ne trouvera preneur qu'en 2012. Des modifications sont apportées au bâtiment qui, en 2013, ouvrira ses portes sous le nom de *Résidence La Grande Maison de Sainte-Luce*. Il s'agit d'une résidence privée spécialisée pour personnes aînées présentant des problèmes cognitifs, de type alzheimer (voir Billet #467).

234. La venue des Jésuites à Rimouski

M^gr **Georges Courchesne** avait en son temps projeté d'accueillir à Rimouski une communauté de Pères Jésuites. Ces derniers avaient été pendant longtemps en recherche d'une maison assez grande pour en faire une Résidence et y établir un lieu d'apostolat. Ils avaient même trouvé… C'est cette maison de la rue de l'Évêché où logeait la *Société des Filles du Cœur de Marie* et leur *Institut Notre-Dame*. (Revoir ici le Billet #167).

La Maison Louis-de-Gonzague Belzile autrefois située à l'angle des rues Belzile et de l'Évêché Est, là où se trouve aujourd'hui la *Bibliothèque Lisette-Morin.* Photographe inconnu.

Source : https://srdp.ca/maison-louis-de-gonzague-belzile

Faut-il ici rappeler que le 13 octobre 1945, au moment d'ériger la paroisse de St-Robert-Bellarmin, M^gr Courchesne l'avait placée sous le patronage d'un saint de la Compagnie de Jésus. Faut-il voir là un signe que cette paroisse pourrait être un jour desservie par la compagnie de Jésus? Vraisemblablement…

Mais le temps passe… Et ce ne sera qu'en 1955 que son successeur, M^gr **Charles-Eugène Parent**, vient informer ses prêtres que ce projet de la compagnie de Jésus de venir s'établir à Rimouski prend forme. Cette année-là, le 27 décembre, il leur écrit :

Le Père Paul-Émile Ranger a reçu de ses supérieurs la mission d'organiser cette Résidence. Se rendant à mon invitation, il est déjà sur place, depuis le 11 décembre, avec logement au presbytère de la Cathédrale. Nous lui disons la plus cordiale bienvenue, ainsi qu'aux autres Pères qui le rejoindront dès que des locaux appropriés auront été préparés. Je suis convaincu que tout le clergé et les fidèles de Rimouski verront d'un très bon œil une maison des jésuites au centre du diocèse (*Circulaire au clergé* no 28, le 27 décembre 1955, dans MLPC, Vol. I, p. 760).

Le temps passe… Et dans une autre lettre adressée à ses prêtres, celle du 1^er avril 1960, M^gr l'Archevêque leur apprend que le P. **Léo Hudon** est de fait déjà établi à Rimouski depuis deux ans, soit depuis le 31 mai 1958, et qu'il est depuis ce temps installé dans une Résidence provisoire, soit la maison où habituellement réside l'aumônier des Frères du Sacré-Cœur. (*Circulaire au clergé* no 53, le 1^er avril 1960, dans MLPC Vol. III, p. 224-225).

Ce n'est finalement que le 15 août 1959, que les Jésuites acquièrent la maison et les terrains qui appartenaient depuis 1942 aux *Filles du Cœur de Marie.* Des transformations devront être apportées à la maison, si bien qu'elle ne pourra être habitée et inaugurée que le 25 mars 1960.

* * *

Anticipons…

Le 24 avril 1984, les terrains et la Maison des Jésuites sont vendus à la Ville de Rimouski… Elle sera bientôt démolie pour faire place à la *Bibliothèque Lisette-Morin.*

235. Le grand Congrès eucharistique

Le congrès eucharistique diocésain qui devait se tenir à Rimouski en 1950 sous M^gr **Georges Courchesne** se sera tenu cinq ans plus tard sous M^gr **Charles-Eugène Parent**. (Revoir le Billet #203).

Le but de ce congrès était de « rendre hommage à Jésus-Hostie et d'intensifier la vie eucharistique dans les âmes ». Il avait pour thème : *La famille, sanctifiée par l'eucharistie, devient jardin de vocations*. La célébration d'ouverture est présidée par M^gr **Charles-Eugène Parent,** M^gr **Giovanni Panico**, délégué apostolique au Canada et président prévu, étant absent en raison de problèmes de santé. Le lendemain, quelque 20 000 enfants

sont venus rendre un hommage collectif au Dieu de l'eucharistie. Ce même jour, on a fait plus que bon accueil au cardinal **Paul-Émile Léger** qui, le lendemain, allait bénir le mariage de dix-sept couples du diocèse. Ce même jour, dans l'après-midi, une heure sainte spéciale a permis le rassemblement de centaines de personnes malades. Enfin, le dimanche fut vraiment une journée d'apothéose. En avant-midi, devant une foule estimée à plus de 25 000 personnes, M^gr^ **Charles-Eugène Parent** ordonnait prêtres sept diacres. En soirée, quelque 50 000 personnes ont participé à la clôture du congrès au terme d'une majestueuse procession aux flambeaux dans les rues de Rimouski. Des milliers d'autres faisaient une haie d'honneur le long du parcours de quelque trois kilomètres.

Le congrès eucharistique de Rimouski, tenu du 30 juin au 3 juillet 1955. BAnQ, Centre d'archives de Rimouski, Fonds J.-Gérard Lacombe, P24.3R-384A).

Les retombées concrètes de ce congrès se sont exprimées dans une série de vœux et de résolutions qui furent proposés à l'ensemble des diocésains et diocésaines. L'historien **Noël Bélanger** en a retenu deux qui lui semblent à la fois refléter les préoccupations pastorales de M^gr^ **Charles-Eugène Parent** et illustrer le climat pastoral de l'époque.

Le congrès émit d'abord le vœu que l'Agrégation du Très Saint-Sacrement soit établie dans chaque paroisse et institution religieuse, de manière à faire de tout le diocèse « une grande famille eucharistique qui veut le règne universel de Notre-Seigneur et qui, pour cela, travaille de différentes façons à glorifier son adorable personne au très Saint-Sacrement. » En outre, le congrès souhaitait que chaque famille se considère comme directement engagée dans la vie de l'Église et qu'elle se rende digne, par la prière et le sacrifice, de fournir des vocations. Toutes les familles étaient invitées à offrir, chaque jour, la dernière dizaine de chapelet à cette intention (Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 189).

Pour M^gr^ **Charles-Eugène Parent**, ce congrès eucharistique connut un véritable succès ; il aura marqué certes le sommet de son épiscopat. Enfin, sur les vœux de ce congrès, celui-ci s'est lui-même exprimé dans une longue lettre pastorale (no 27) du 6 août 1955. On la retrouvera dans ses *Mandements, Lettres Pastorales, Circulaires et autres Documents*, Vol. 1, p. 693-701.

236. Le Conseil des Œuvres du diocèse

Le 21 septembre 1955, le *Conseil des Œuvres du diocèse de Rimouski* est incorporé dans le but de :

- *Grouper, orienter, aider et soutenir des Œuvres charitables, les Sociétés d'apostolat ou les Sociétés de bienfaisance du diocèse de Rimouski;*
- *Coordonner leurs efforts dans un plan d'ensemble en vue du bien-être général et stimuler leur mutuelle coopération;*
- *Favoriser les meilleures méthodes de rendement des Œuvres et prévenir la multiplication des Œuvres dans un même champ d'activité sociale;*
- *Rechercher et analyser les problèmes sociaux;*
- *Mettre à la disposition des Œuvres des services techniques de consultations et de renseignements;*
- *Prélever, recevoir, administrer, distribuer les fonds provenant des sources privées et publiques dans le meilleur intérêt de la Corporation, des Œuvres et de la population qui bénéficie de leurs services.*

Le Conseil des Œuvres au lancement de la Campagne des Œuvres de 1956. De gauche à droite: l'abbé Marius Côté, M. Rosaire Michaud, M^gr^ J.-Eudore Desbiens, M. J.-C. Lebel, Dr Marc Blanchet, M. Wilfrid Mercier, M^gr^ C.-E. Parent, MM. Benoît Ste-Marie, Gérard Légaré, Marcel Dion, Lucien Roy et Réal Bernier. Photographe inconnu. Source : AAR, Fonds Chanoine Léo Bérubé.

La première campagne de souscription, qui sera annuelle, s'est tenue en 1955; elle aura permis d'amasser plus de 50 000 $. Tous les montants recueillis sont destinés aux personnes démunis. Une douzaine d'années plus tard, le *Conseil des Œuvres* va suspendre ses activités à cause du déclin des sommes recueillies.

On doit sans doute attribuer cette apparente diminution de la solidarité à l'engagement de l'État, qui prend en charge l'assistance et se substitue à la charité privée. D'ailleurs, si le service social diocésain administre des sommes de plus en plus importantes au début des années 1960, la presque totalité de son budget provient du ministère de la Famille et du Bien-être social. Avec l'éducation et la santé, l'Église se voit privée de l'essentiel de sa mission sociale au cours des années 1960 : le long calvaire de l'Église bas-laurentienne ne fait que commencer (J.-C. Fortin et A. Lechasseur, *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Région 5, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 691).

237. Les quinze Œuvres fondatrices

Actuellement, peut-on lire dans *Le Centre Saint-Germain* (édition de juillet-août 1956), 15 œuvres font partie du *Conseil des Œuvres du diocèse de Rimouski.* Chacune de ces œuvres a délégué deux personnes pour la représenter à l'Assemblée générale de la corporation. Ces œuvres sont ainsi regroupées :

Secteur ENFANCE (4):
● Institut M^gr^ Courchesne de Rimouski (fondé en 1952) . Direction : les *Sœurs de la Charité* de Québec.
● Maison Notre-Dame-des-Champs de Sully (fondé en 1929). Direction; les *Clercs de Saint-Viateur*.
● Le Foyer Saint-Joseph d'Estcourt (reconnu en 1949. Direction : les *Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier*.
● Le Prêt d'Honneur du diocèse de Rimouski (fondé en 1950). Objectif : soutenir pendant leurs études universitaires des étudiants peu fortunés, de bonnes mœurs et de capacité intellectuelle reconnue.

Secteur LOISIRS (2)
● Comité directeur diocésain des scouts (fondé en 1955).
● La Fédération diocésaine des terrains de jeux.

Secteur SERVICE SOCIAL (1)
● Secrétariat de l'Enfance et Service social de Rimouski (fondé en 1950).

Secteur HÔPITAUX (5)
● Sanatorium Saint-Georges de Mont-Joli (incorporé en 1938). Communauté religieuse : *Filles de la sag*esse.
● Hôpital Notre-Dame de l'Espérance d'Amqui (fondé en 1954). Communauté religieuse : *Les Sœurs de l'Espérance.*
● Hôpital Saint-Joseph de Rimouski (incorporé en 1926). Direction : *Sœurs de la charité de Québec*.
● Hôpital Saint-Rédempteur de Matane (fondé en 1935). Direction : *Les Sœurs dominicaines de l'Enfant-Jésus*.
● Hôpital Notre-Dame-du-Détour de Notre-Dame-du-Lac (fondé en 1941). Direction : *Les Filles de Jésus.*

Secteur HOSPICES (3)
● Hospice Marie-Reine-du-Clergé (Lac-au-Saumon, 1934). Direction : *Servantes de Notre-Dame-Reine-du-Clergé*.
● Maison de la Providence (Matane, 1951). Direction : *Sœurs de la Charité de Québec*.
● Foyer Notre-Dame des-Anges (Trois-Pistoles, 1952). Direction : *Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours*.

238. Les fréquentations à l'adolescence

Le 1^er^ mai 1956, M^gr^ l'Archevêque demande à ses prêtres qu'au « tribunal de la Pénitence » on apporte un grand zèle à rappeler aux pères et mères de famille leurs graves devoirs de surveillance des fréquentations de leurs enfants. Il reprend ici les enseignements du P. **Francis Jeremiah Connell** C.Ss.R. (1888-1967). Voici :

Les fréquentations assidues entre garçons et filles, à l'âge de l'adolescence, sont permises, si ceux-ci ont l'intention de se marier dans un avenir prochain.

C'est traiter le problème à la légère que d'enseigner que, maintenues dans de justes limites, ces fréquentations restent permises aussi longtemps qu'on n'y commet pas de péché.

A) Doivent être regardées comme des fréquentations assidues, celles qui sont : 1. habituelles ou souvent réitérées, 2. exclusives, 3. motivées par un certain degré d'amour.

Si ces trois conditions se réalisent et qu'il n'y ait pas possibilité d'un mariage prochain, les deux jeunes gens, c'est commodément admis, se mettent dans une occasion prochaine de péché et font mal de continuer à se fréquenter. […]

B) Sans remplir les trois conditions des fréquentations assidues, une liaison peut constituer une occasion prochaine de péché. Si un jeune homme et une jeune fille, par exemple, sortent ensemble une fois ou deux seulement par mois, mais commettent le péché au cours de ces rencontres, ils doivent les discontinuer.

Même dans le cas de ces fréquentations que l'on croit parfaitement chastes, s'il y a peu de chance de prévoir un mariage prochain, le couple se rend coupable d'un péché véniel, parce qu'il se met dans une occasion éloignée de péché grave (*Circulaire au clergé* no 31, le 1er mai 1956, dans MLPC Vol. II, p. 63-65).

239. La modestie dans le vêtement

Le 1er mai 1956 dans une lettre à ses prêtres, Mgr Parent cite un communiqué de l'Épiscopat du Québec qui fait écho à un document romain du 15 août 1954 où le pape **Pie XII** aborde ce grave sujet : l'*immodestie du vêtement*.

Ainsi que chacun peut facilement le constater, par suite de la façon dont s'habillent surtout les femmes et les jeunes filles, « la modestie est gravement offensée ». Personne n'osera prétendre qu'ils sauvegardent la dignité chrétienne et la pudeur, les raccourcis indécents, robes et shorts, les décolletés audacieux, la nudité complète des bras et des jambes, les transparents et les « vêtements si serrés qu'ils semblent plutôt faits pour mettre davantage à la vue ce qu'ils devraient voiler » (Pie XII, 22 mai 1941).

Les hommes ne sont pas oubliés, puisque Mgr l'Archevêque ajoute : *Qui justifiera encore chez les hommes et les jeunes garçons, la pratique qui tend à se populariser d'aller le torse nu en public ou de porter un maillot collant et trop court? Infraction à la modestie qui peut aller jusqu'au scandale.* (*Circulaire au clergé* no 31, le 1er mai 1956, dans MLPC Vol. II, p. 63-65; *Circulaire au clergé* no 61, le 4 avril 1962, dans MLPC Vol. III, p. 371-376; *Circulaire au clergé* no 73, le 6 juin 1965, dans MLPC Vol. III, p. 591-592).

240. Les publications obscènes

En 1957, presque coup sur coup, le cardinal-archevêque de Montréal, l'archevêque de Québec et l'évêque de Saint-Hyacinthe sont intervenus sur un même thème : *la littérature obscène*. Le 18 janvier 1958, Mgr **Charles-Eugène Parent** décide à son tour d'intervenir.

Et à ses prêtres il écrit : […] *s'il est urgent de construire une digue contre cette littérature pourrie et empoisonnée « qui charrie à pleines pages le sang, la boue et la volupté », il est non moins nécessaire de mettre toutes les consciences bien en face de leurs graves responsabilités dans ce domaine. Il faut que nos catholiques se décident à prendre parti pour le bien, à se fabriquer eux-mêmes des convictions personnelles. Jadis, leur foi était à l'abri de ces tornades; aujourd'hui, elle l'est de moins en moins. Chacun doit faire l'option qui s'impose : mettre son catholicisme avant ou après la littérature obscène,*

avant ou après son amusement, avant ou après la déviation de ses instincts, avant ou après la société qu'il habite. Nos catholiques croient-ils en Dieu, oui ou non? Si leur foi demeure, elle comporte aussi des impératifs et ils ne peuvent nier ceux-ci s'ils conservent celle-là, autrement ils s'engagent dans des illogismes que tous saisissent.

Mgr l'Archevêque conclut : […] *Que dans chaque paroisse un comité de moralité monte la garde. Il semble bien qu'il reviendrait à la ligue du Sacré-Cœur d'organiser et de garder bien vigilant un comité de ce genre. Vraiment, elle semble de plus grande actualité que jamais cette forte parole de Louis Veuillot : « L'arme la plus dangereuse, c'est une plume dans des mains sales »* (*Circulaire au clergé* no 41, le 18 janvier 1958, dans MLPC, Vol. II, p. 329-330).

Sur la nécessité qu'il y a pour Mgr l'Archevêque d'organiser une lutte vigoureuse contre la littérature obscène, voir aussi son allocution prononcée lors de la bénédiction du nouveau local de la librairie Fides à Rimouski le 9 décembre 1959 : *Circulaire au clergé* no 51, le 2 février 1960, dans MLPC Vol. III, p. 173-175.

241. Le chanoine Gérard Couturier élu évêque

Le chanoine **Gérard Couturier** a 43 ans lorsque le 29 décembre 1956 il est appelé par le pape **Pie XII** à devenir évêque du diocèse du Golfe Saint-Laurent (qui deviendra Hauterive en 1960 et Baie-Comeau en 1986). Il était à ce moment-là et depuis 1953 curé de la cathédrale.

Mgr Gérard Couturier

Né le 12 janvier 1913 à Saint-Louis-du-Ha! Ha! dans le Témiscouata, l'abbé Couturier a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1927-1932) et au Séminaire de philosophie de Montréal (1932-1934). Il a fait ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal (1934-1936) et au Grand Séminaire de Rimouski (1936-1938).

Le 25 mars 1938, après son ordination presbytérale, l'abbé Couturier se retrouve vicaire à Cacouna (1938-

1939), par la suite à Cabano (1939-1940), à Saint-Anaclet (mai-août 1940) et à Saint-Jérôme de Matane (1940-1941).

Intéressé par la vie militaire, il avait fait un premier stage à Valcartier en août 1941, en qualité d'aumônier temporaire. Vicaire à Causapscal en juillet-août 1941, il s'enrôle comme aumônier militaire le 15 octobre 1942 dans l'armée active du Canada. Avec le grade de capitaine-honoraire, il fait partie du corps des aumôniers canadiens et des Fusiliers du St-Laurent. Durant la Seconde Guerre mondiale, il sert au Canada, en Grande-Bretagne et dans le Nord-Ouest de l'Europe. C'est ainsi qu'il est appelé à Rimouski où il est employé comme aumônier adjoint au Camp 55 dès janvier 1943. (Revoir ici le Billet #158). *En reconnaissance de ses exercices au Canada et à l'étranger, il est décoré de la médaille de la Défense, de la Médaille canadienne du volontaire avec agrafe et de la médaille de la Guerre de 1939-1945* (En collaboration, *Le Clergé de l'archidiocèse de Rimouski*, 2004, p. 329-331).

Libéré le 12 mars 1946, il retourne aux études, fréquente la Faculté de psychologie appliquée de l'Université de Louvain où il obtient une licence en psychologie. Il suit aussi des sessions de perfectionnement à la *Catholic University of America* de Washington, D.C., à l'Institut catholique de Paris, en Angleterre et à Saint-Gall en Suisse (1946-1948). Il est de retour à Rimouski en 1948. On le retrouve alors au Grand Séminaire (1948-1952) où il est directeur spirituel, professeur de pédagogie catéchétique et de spiritualité ainsi qu'aumônier des Servantes de Notre-Dame, Reine du clergé. À ses fonctions s'ajoutera bientôt l'aumônerie de l'École de marine de Rimouski et du navire-école *Le Saint-Barnabé* (1951-1952). (Revoir les Billets #176 et #177).

Ordination épiscopale de M^gr^ Gérard Couturier à la cathédrale de Rimouski le 28 février 1958. Photographe inconnu. AAR.

C'est à la cathédrale de Rimouski, le 28 février 1957 que le chanoine Couturier est ordonné évêque par M^gr^ **Charles-Eugène Parent**, assisté de M^gr^ **Albini Leblanc**, évêque de Gaspé, et de M^gr^ **Marius Paré**, évêque auxiliaire de Chicoutimi. Il prend possession de son siège à l'évêché de Hauterive le 11 mars 1957 et il est intronisé le lendemain dans la cathédrale de Baie-Comeau.

On doit au chanoine **Gérard Couturier** la construction du *Centre des loisirs Saint-Germain* (1954). Aujourd'hui, l'édifice appartient à la Ville de Rimouski. On y retrouve, entre autres institutions, l'*École de musique du Bas-Saint-Laurent* et le *Conservatoire de musique de Rimouski*. C'est lui encore qui en 1957 a fondé le *Camp Monseigneur Couturier*, un camp d'éducation et de formation chrétienne situé à Notre-Dame-du-Sacré-Cœur. C'est lui qui a conçu le projet et qui en a assumé les premiers frais. (*Circulaire au clergé* no 35, le 2 février 1957, dans MLPC Vol. II, p. 201-203).

242. Huit congrès eucharistiques régionaux

Dans l'esprit des responsables du Congrès eucharistique de 1955 (revoir le Billet #235), il ne faisait pas de doute que celui-ci devait connaître des suites, et se répéter de quelque façon. Et rapidement ils ont trouvé…

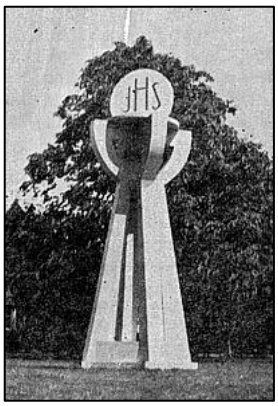

Photographe inconnu.
Source : *Le Centre Saint-Germain*, juillet-août 1956, p. 223

Tous les ans, à compter de 1957, des Congrès eucharistiques se tiendraient dans les régions. On garderait le même thème : *La famille, sanctifiée par l'eucharistie, devient jardin de vocations.*

Et on terminerait avec un autre grand Congrès diocésain en 1967, l'année prévue pour une Fête du centenaire diocésain.

Les paroisses retenues pour organiser ces manifestations sont Rivière-Bleue (1957), Les Méchins (1958), Squatec (1959), Saint-Alexis (1960), Trois-Pistoles (1961), Amqui (1962) Cabano (1964) et Mont-Joli (1965).

* * *

Anticipons…

Le souhait maintes fois exprimé d'un grand congrès diocésain en 1967 ne put être réalisé. Bien des raisons peuvent être apportées : la maladie de M^gr^ Parent, les tra-

vaux entourant l'enquête sur la foi et le projet d'un synode diocésain. Mais il serait sans doute plus juste d'évoquer le nouvel esprit jailli du Concile lui-même; les congrès eucharistiques, tels qu'on les avait vécus, même préparés avec piété et conviction, pouvaient-ils encore être considérés comme une « anticipation de l'Église de demain », comme le souhaitait M^gr Parent? (Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 190.)

243. Le collège classique de Matane

Les *Clercs de Saint-Viateur* œuvrent dans notre diocèse depuis 1920. Cette année-là, à la demande de Rome, ils avaient accepté de recevoir les *Frères de la Croix de Jésus* en les absorbant lors d'une fusion des deux congrégations. (Revoir le Billet #81).

Dix ans plus tard, deux des *Clercs* sont venus enseigner au monastère des *Frères de Notre-Dame-des-Champs* et les aider dans leur fondation. (Revoir le Billet #128).

Mais à compter de 1930, ils acceptent l'enseignement et la direction de nombreuses écoles du diocèse, acceptent aussi de collaborer avec les curés de paroisse pour le service liturgique. Ils ont ainsi œuvré à Rimouski et aux environs, dans des paroisses du Témiscouata et de la Matapédia… Dans la région de Matane, ils ont œuvré pendant de nombreuses années à l'école D'Amours (1953-1963) et à l'école Victor-Côté (1963-1969). Mais c'est dans la paroisse du Très-Saint-Rédempteur de Matane qu'en 1957-1958 ils ont fait construire un Collège classique pour garçons. Inauguré en 1958, le collège sera en opération jusqu'en 1970.

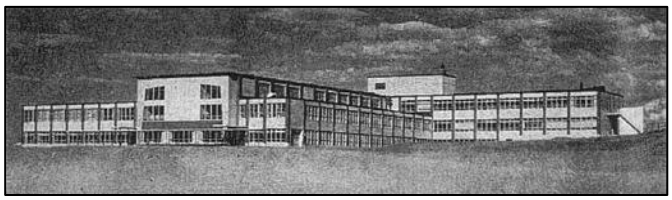

Le Collège classique de Matane (1958), avant qu'il ne soit Cegep en 1970. Source : *Viateurs Canada*, no 130 (octobre 2011) p. 11.

M^gr **Charles-Eugène Parent** trouvait bien normal que les fidèles de cette région aident la communauté à payer la dette contractée. Aussi demande-t-il « que dans les paroisses des vicariats forains de Matane et des Méchins et dans la paroisse des Boules, la contribution annuelle de deux piastres par famille, fixée par une Ordonnance [de M^gr **Georges Courchesne**] en date du 6 août 1928, soit versée désormais au Collège classique de Matane, au même titre et avec la même obligation qu'elle a été donnée jusqu'ici au Séminaire diocésain » (*Circulaire au clergé* no 46A, le 16 novembre 1958, dans MLPC Vol. II, p. 429-430).

244. Une École normale pour garçons

Le *Comité catholique* du *Conseil de l'Instruction publique* venait en février 1958 de recommander qu'une École normale pour garçons soit établie à Rimouski. Le 16 juin, dans sa lettre circulaire au clergé, M^gr **Charles-Eugène Parent** s'en réjouit :

Il ne me paraît pas nécessaire de vous montrer tous les avantages que cette École normale apportera à notre région, Une pénurie croissante de Frères enseignants fait que des écoles qu'ils dirigeaient jusqu'ici doivent être confiées à des instituteurs laïques. Par ailleurs, il devient de plus en plus nécessaire que nos instituteurs se qualifient en vue d'enseigner aux jeunes ruraux qui fréquentent l'école centrale située au village, le magnifique programme à teinte rurale, destiné aux élèves de 8^e et de 9^e années. On admettra, reconnaît-il, *qu'il y a plus de chance d'y réussir avec des jeunes issus de notre milieu* (*Circulaire au clergé* no 43, le 16 juin 1958, dans MLPC Vol. II, p. 376-377).

245. L'École normale Tanguay

C'est le 24 avril 1958 que fut fondée par un arrêté en conseil du gouvernement du Québec *l'École normale Tanguay* de Rimouski, ainsi nommé en mémoire de M^gr **Cyprien Tanguay** (1819-1902), ancien curé de Rimouski (1850-1859) où il a reconstruit l'église et fondé le Collège industriel (1855). (Revoir ici le Billet #16).

Cette école professionnelle a fonctionné sous l'autorité du département de l'Instruction publique, qui en a confié l'administration à l'*École de commerce* de Rimouski. (Revoir le Billet #140). Elle partageait avec *l'École de commerce* les locaux de l'édifice adjacent au Petit Séminaire sur la rue Saint-Louis. L'abbé **Adrien Page**, qui est devenu chanoine en 1962, en aura été le premier et le seul directeur. (Revoir le Billet #190).

Sur la rue Saint-Louis en direction nord : à droite, l'École normale Tanguay intégrée à l'École de commerce. Photographe inconnu.

* * *

Anticipons…

Le 8 septembre 1965, les directions des deux écoles normales de filles de la ville – celle des Ursulines et des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire – et la direction de l'École normale Tanguay formèrent ce que l'on a appelé le Consortium des écoles normales de Rimouski. C'était une mise en commun des ressources humaines et matérielles permettant d'offrir à l'ensemble des élèves un éventail élargi de spécialisations et de tendre à une meilleure formation. Ce sont d'ailleurs les élèves de ces trois écoles qui, en 1969, avec les grands séminaristes, ont contribué à former les premiers effectifs étudiants du Centre d'études universitaires de Rimouski (En coll., *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 86).

246. Le sanctuaire de Pointe-au-Père

Les lieux d'abord sont ainsi nommés en mémoire du « Père » **Henri Nouvel**, un jésuite qui aurait célébré une messe à cet endroit le 8 décembre 1663. Celui-ci aurait été à ce moment-là en compagnie d'un groupe d'amérindiens de la Côte-Nord qui serait venu en expédition sur la Côte-Sud afin d'y chasser l'orignal. La messe aurait été célébrée sur une « pointe » de terre qui, vers l'ouest, s'avancerait vers le fleuve…

Le 8 février 1873, M^gr^ **Jean Langevin**, le premier évêque, suite à la requête de 162 paroissiens, émet un décret autorisant la construction d'une chapelle en bois, qui serait dédiée à sainte Anne, la patronne des marins. Les travaux commencèrent donc au printemps de 1873 et la chapelle fut inaugurée le 26 juillet 1874. Dès lors, la longue tradition des pèlerinages à « Ste-Anne-de-la-Pointe-au-Père » se trouvait établie.

La vieille église de Pointe-au-Père vers 1940 (démolie en 1958). Photographe inconnu. AAR. (Voir le Billet #496.)

La paroisse sera érigée canoniquement le 30 mars 1882 et confiée à un premier curé, l'abbé **Majorique Bolduc** (1842-1926). La chapelle est alors recouverte de briques et devient l'église paroissiale.

En 1903, M^gr^ **André-Albert Blais**, le deuxième évêque, écrit au Père eudiste, **Gustave Blanche**, du Séminaire du Saint-Cœur-de-Marie à Halifax, et lui fait part de son désir de confier à des religieux de sa communauté la desserte de la paroisse de Ste-Anne-de-la-Pointe-au-Père qui ne comptait à ce moment-là que 250 paroissiens.

Le 3 septembre 1904, une première convention allait être signée entre l'évêque et le supérieur général des Eudistes stipulant que ces derniers acceptaient la direction de la paroisse et des pèlerinages. Le P. **Joseph Dréan** en devient le premier curé; il le demeurera jusqu'en 1908. Lui succéderont les Pères **Aimé Morin** (1908-1929), **Joseph Courtois** (1929-1950), **Lucien Bourque** (1950-1957) et **Paul-Émile Ferland** (1957-1967). C'est sous la direction du Père Ferland que l'église actuelle fut construite.

L'église de Pointe-au-Père. Photographe : Jean-François Mélançon, 2002. https://dioceserimouski-archives.org/egl/pointe-au-pere.html

Le 11 juin 1952, une nouvelle convention est signée par M^gr^ **Charles-Eugène Parent**, le cinquième évêque, par laquelle le diocèse concédait *in perpetuum* aux Eudistes la propriété de tous les biens meubles et immeubles appartenant à l'Archevêché et se trouvant à Pointe-au-Père. Six ans plus tard, en 1958, une troisième convention est signée concernant le service pastoral; elle précise que désormais l'engagement à cet effet sera renouvelé le 1^er^ janvier de chaque année.

* * *

Anticipons…

Finalement, le 12 avril 1967, Mgr **Louis Levesque**, le sixième évêque, résilie le contrat du 15 mars 1958 et la cure devient vacante. Le P. **Paul-Émile Ferland**, curé de 1957 à 1967, est remplacé par un prêtre diocésain, l'abbé **Pierre-Noël Hallé**.

247. La *Maison de la Charité* à Rimouski

La communauté des *Filles de Jésus* d'origine française mais chassée de France par des lois antireligieuses est établie à Trois-Rivières depuis 1903. Cette même année, elles répondent à une invitation de Mgr **André-Albert Blais** et s'établissent à Notre-Dame-du-Lac. L'année suivante, on les retrouve à Pointe-au-Père où elles répondent à un appel des Pères eudistes à venir y ouvrir un pensionnat pour garçons. (Revoir le Billet #45). Cette même année 1904, on les retrouve à Cap-Chat et à Ste-Adélaïde de Pabos, deux paroisses rattachées au diocèse de Rimouski jusqu'en 1922.

Comme beaucoup de communautés religieuses féminines, celle des *Filles de Jésus* a commencé sa mission dans le vaste champ de l'éducation et de la santé. Avant 1958, elles s'étaient établies dans plusieurs paroisses du diocèse : à Sayabec (1905-2013), à Ste-Blandine (1910-1919), à Notre-Dame-du-Lac (hôpital : 1941-1982), à Ste-Luce (1945-1972), à Packington (1948-1972), à Biencourt (1948-1994, à Squatec (1950-1979), à St-Eusèbe (1954-1972), à Auclair (1956-) et à St-Cléophas (1958-1992).

En 1958, en réponse à un appel de Mgr **Charles-Eugène Parent**, qui souhaitait pour Rimouski un Foyer pour personnes âgées, et en réponse aux besoins de la communauté des *Filles de Jésus* qui souhaitait avoir bien à elles une « Maison provinciale », un projet vite prend forme : celui de construire une *Maison dite de la Charité* où on retrouverait sous le même toit un hospice et le provincialat des *Filles de Jésus*. La communauté accepte alors d'assumer l'entière responsabilité de la construction de ce Foyer. À Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, un terrain boisé leur est cédé par les *Sœurs de la Charité.*

C'est ainsi que prend forme l'établissement connu sous le nom de *Maison de la Charité Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Les trois premiers étages et ses 150 lits seront réservés aux personnes âgées; le quatrième étage abritera la communauté, soit sa Maison vice-provinciale de 1958 à 1967 et sa Maison provinciale de 1967 à 1970.

À la *Maison de la Charité Notre-Dame du Sacré-Cœur*, les trois premiers pensionnaires sont accueillis en novembre 1958. Mais avec le temps, les besoins en hébergement pour personnes âgées ne cesseront d'augmenter…

« Maison de la Charité (hospice) », novembre 1961. Photographe : J.-Gérard Lacombe. BanQ, Centre d'archives de Rimouski, Fonds J.-Gérard Lacombe, P24,S3,SS3,D71.

* * *

Anticipons…

Après 1958, les *Filles de Jésus* se sont implantées un peu partout dans le diocèse : à Saint-Jean-de-la-Lande (1960-1973), à Sainte-Paule (1962-1996), à Saint-François-Xavier-de-Viger (1962-2001), à Saint-Pierre-de-Lamy (1963-2010), à Saint-Noël (1965-2016), à Cacouna (1968-1971), à Saint-Louis-du-Ha! Ha! (1972-1975), à Matane (1972-1977) à Amqui (1977-1994), à Capucins (1982-2003) et à Saint-Elzéar (1994-2000).

En 1970, les *Filles de Jésus* vont accepter de quitter le 4e étage de la « Maison de la Charité » et de vendre l'immeuble. Celui-ci sera connu désormais sous le nom de « Foyer de Rimouski ». Son administration est alors confiée à un personnel laïque.

Mais qu'adviendra-t-il des *Filles de Jésus*? Elles vont demeurer dans la paroisse de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et s'y faire construire un couvent où on retrouvera leur Maison provinciale (1970-2005), puis leur Maison vice-provinciale (depuis 2005).

Maison vice-provinciale des Filles de Jésus à Rimouski (secteur de Sacré-Cœur) depuis 1970. Photographe inconnu.

248. Mgr Philippe Saintonge, 11e vicaire général

Mgr **Louis-Philippe Saintonge** est âgé de 46 ans lorsqu'il est choisi en 1959 pour être Vicaire général de Mgr **Charles-Eugène Parent**.

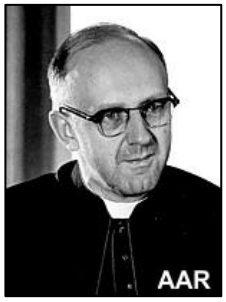

Mgr Philippe Saintonge

Né à Val-Brillant le 2 août 1913, **Philippe Saintonge** a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1928-1935), ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1935-1938) et à l'Université *Angelicum* de Rome (1938-1939) où il obtient un baccalauréat en théologie.

C'est à Rome en la basilique du Latran qu'il est ordonné prêtre le 8 avril 1939 par Mgr **Luigi Traglia**, évêque auxiliaire à Rome.

Pendant ses études théologiques, **Philippe Saintonge** enseigne le français en Éléments latins (1935-1936) et le latin en Méthode (1936-1937) au Petit Séminaire de Rimouski; il est aussi assistant du préfet des études, œuvrant à ce titre comme professeur suppléant (1937-1938). Après un séjour d'études écourté par le début des hostilités en Europe, il est de retour au diocèse où il devient professeur d'anglais en 3e année du cours commercial au Petit Séminaire (1939-1940).

En 1940, l'abbé Saintonge est nommé vicaire à Saint-Donat, puis en 1941 il est envoyé à l'École normale de Ste-Rose-du-Dégelé pour servir en qualité d'aumônier régional de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC) et des mouvements d'Action catholique spécialisée (JAC, JOC, JÉC). On le retrouve l'année suivante (1942-1944) vicaire à Ste-Rose-du-Dégelé et professeur à l'École normale. Entre 1944 et 1948, il est envoyé à Causapscal où il sera vicaire. De 1948 à 1952, on le retrouve de nouveau à Ste-Rose-du-Dégelé principal à l'École normale.

En 1952, l'abbé Saintonge est appelé à l'Archevêché par Mgr **Charles-Eugène Parent** qui lui demande d'œuvrer comme directeur diocésain de l'Action catholique; sa tâche comprendra aussi la direction et l'administration de la revue diocésaine Le *Centre Saint-Germain* (1952-1966) et de la revue sacerdotale *In corde et in labiis* (1952-1964). En vertu de sa nomination, il doit également assumer entre autres choses la responsabilité de l'association de la jeunesse canadienne (AJC).

Enfin, c'est le 2 juin 1959 que Mgr **Charles-Eugène Parent** le choisit comme Vicaire général du diocèse. À ce titre, il servira sous l'épiscopat de trois évêques : 8 ans sous Mgr Parent, 6 ans sous Mgr Levesque et quelques mois sous Mgr Ouellet. Retraité en 1973, Mgr **Philippe Saintonge** décède au Centre hospitalier régional de Rimouski le 22 octobre 1983. Ses funérailles sont célébrées à la cathédrale de Rimouski le 24 octobre et il est le même jour inhumé au cimetière de Rimouski.

En 1985, la Ville de Rimouski a voulu l'honorer en nommant l'une de ses rues *Monseigneur-Saintonge*. (En collaboration, *Le clergé de l'Archidiocèse de Rimouski*, 2004, p. 499-500).

249. L'Institut familial, une *École de bonheur*

Avant qu'elles ne deviennent des *Instituts familiaux* aux années 1938 et suivantes, les *Écoles ménagères* des années 1923 et suivantes se développaient avec pour objectif de préparer les jeunes filles à devenir d'excellentes épouses, mères de famille et maîtresses de maison, de jeunes femmes capables d'assurer le bonheur de leur foyer et l'éducation chrétienne de leurs enfants. Pendant plusieurs années, ces jeunes filles ont vu leurs études couronnées par des diplômes officiels du Département de l'Instruction publique qui alors leur conféraient le droit d'enseigner les « matières ménagères », scolaires et post-scolaires. « C'est pour ce deuxième volet que l'on donnait le nom de « conférencières » aux diplômées de ces *Écoles ménagères* », précise Sr **Béatrice Gaudreau**, r.s.r. dans un collectif du Département et du Module des sciences religieuses de l'UQAR publié en 1993 sous le titre *1867-1992 : 125 ans de présence en éducation* (p. 119-120).

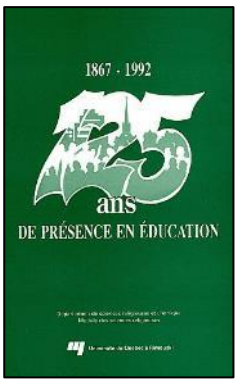

Apparaîtront plus tard, dans les années 1950, les *Instituts familiaux* qui seront de plus haut niveau. On en comptera trois dans le diocèse : à Rimouski chez les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire (1941-1973) (revoir ici le Billet #166), à Matane chez les Sœurs du Bon-Pasteur (1951-1964) et à Trois-Pistoles chez les Sœurs de Jésus-Marie.

Ces *Instituts familiaux* avaient pour objectif de former certes une femme au foyer, une maîtresse de maison, mais en l'ouvrant sur le monde avec un esprit ouvert et une bonne culture générale. Les cours d'art ménager côtoyaient d'autres matières comme la psychologie, la littérature et l'histoire.

Dans une lettre adressée à ses prêtres le 2 février 1960, Mgr **Charles-Eugène Parent** ne tarit pas d'éloges sur une

publication du Département de l'Instruction publique. Il écrit :

Les Instituts familiaux pourraient n'être que des écoles ménagères où la future épouse apprendrait les secrets de l'art culinaire et de la couture; sous l'impulsion d'une vaillante équipe religieuse et laïque, ils sont devenus des centres de préparation totale à la vie. Cette œuvre se situe providentiellement dans la perspective du renouveau spirituel auquel tendent aujourd'hui de nombreux foyers. Certes, nous ne devons pas en avoir contre la promotion culturelle de la femme, mais nous en voudrions aisément à la culture si elle nous fabriquait en série des femmes genre « bas-bleu », capable de disserter à perte d'haleine sur les plus récents potins, mais qui se révéleraient inadaptées à leur rôle plénier de femme. Ce renouveau spirituel auquel je viens de faire allusion se présente comme la contrepartie de la crise chrétienne actuelle qui est, en partie, une crise de famille.

On ne dira jamais assez l'influence irremplaçable de la femme dans la préparation de l'avenir de nos foyers. Il est bien sûr que prenant davantage conscience de ses responsabilités et de sa vocation essentielle de se faire « donneuse de Dieu » elle contribuera, pour une large part, à rendre notre monde meilleur. Nous devons donc admirer l'œuvre des Instituts familiaux que l'on appelle aussi, à juste titre, Écoles de bonheur.

NDLR : L'expression **bas-bleu** dans le texte de Mgr Parent apparaît au XIXe siècle pour désigner une femme de lettres. Le terme a rapidement pris une connotation péjorative, comme celui de *femmes savantes* chez Molière. Par ailleurs, l'expression est toujours au masculin; ainsi, dira-t-on d'une femme : « c'est **un** bas-bleu ».

Mgr l'Archevêque conclut en souhaitant que cette excellente brochure *Les Instituts familiaux du Québec* puisse connaître la plus large diffusion. (*Circulaire au clergé* no 51, le 2 février 1960, dans MLPC Vol. III, p. 172-173).

250. Un 10e anniversaire : le *Service social*

Le 14 mai 1960, le *Service social du diocèse de Rimouski* célèbre un 10e anniversaire de fondation. Créé le 1er mars 1950, l'organisme est constitué en corporation le 26 avril sous le nom de *Secrétariat Social de l'Enfance de Rimouski.* Deux mois plus tard, il allait être reconnu institution d'assistance publique.

L'abbé **Marius Côté** (1909-1967), qui est depuis 1947 curé de Saint-Marc-du-Lac-Long, en sera le premier directeur; il le demeurera jusqu'en 1962 alors qu'on le retrouvera curé de Cabano. Natif de Val-Brillant, l'abbé Côté a fait ses études classiques au Collège Sainte-Marie de Montréal (1922-1926) et ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1931-1935). Il a été ordonné prêtre par Mgr **Georges Courchesne** le 24 juin 1935.

En 1957, l'abbé **Marcel Rioux** (1924-2000) est nommé assistant-directeur au *Secrétariat Social de l'Enfance de Rimouski*. Natif de Trois-Pistoles, il a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1939-1946), ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1947-1951) et il a été ordonné prêtre par Mgr **Charles-Eugène Parent** le 19 mai 1951. Il poursuivra plus tard des études à l'École de service social de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval (1955-1957); il obtient alors un baccalauréat en sciences sociales et une maîtrise en service social.

L'abbé Marius Côté (assis à droite), directeur général du *Service social du diocèse de Rimouski* et l'abbé Marcel Rioux (debout à gauche), assistant-directeur. Photographe inconnu. Source : *Le Service social du diocèse de Rimouski, 10e anniversaire, 1950-1960*, p. 3.

Le 17 mars 1958, l'institution deviendra *Le Service social du diocèse de Rimouski.*

Au départ, le *Secrétariat Social de l'Enfance de Rimouski* avait établi ses bureaux sur la rue Sainte-Marie, mais plus tard on le retrouvera dans cet immeuble de la rue de l'Évêché. Photographe inconnu.

NOTE : *En 1965, les abbés Marius Côté et Marcel Rioux avaient tous les deux renoncé à une partie de leur salaire non encaissé durant leur passage au Service social du diocèse de Rimouski, destinant cette somme à la création d'une fondation dont les revenus seraient employés pour le perfectionnement du personnel et l'amélioration du Service social. En 1979 (après l'intégration du Service social au Centre des services sociaux du Bas-du-Fleuve), ce fonds fut transféré à la fondation Côté-Rioux. Établi en 1973, cet organisme de charité avait été désigné ainsi en souvenir des deux donateurs. Ayant cessé ses activités en 1982, la Fondation laissa ses avoir à l'Archevêché de Rimouski. Quelques années plus tôt, les administrateurs du Conseil des œuvres du diocèse de Rimouski avaient eux aussi honoré son souvenir. Et c'est ainsi que le Conseil des œuvres devint la Fondation Marius-Côté. Le nouvel organisme fut en opération de 1975 à 1979, laissant ses actifs à l'Archevêché de Rimouski au moment de sa dissolution* (En coll., *Le Clergé de l'archidiocèse de Rimouski*, 2004, p. 327-328).

* * *

Anticipons…

Avec le temps, et pour un meilleur service, des bureaux ont été ouverts dans les différentes régions, à Matane d'abord en mai 1954, à Cabano ensuite en mars 1959. Dans les années qui vont suivre d'autres bureaux seront ouverts à Amqui, à Mont-Joli et à Trois-Pistoles.

Mais pendant combien de temps, ce Service social bien particulier a-t-il été offert dans le diocèse? *Pendant près de vingt ans*, répondent les auteurs N. Bélanger et N. Voisine, *cette institution a animé, encadré et supporté d'innombrables initiatives d'entraide et d'assistance sociale, veillant aussi à l'organisation de loisirs par le truchement des Œuvres des terrains de jeu (OTJ)* (*Le diocèse de Rimouski (1867-1992*), p. 256).

Enfin, pendant toutes ces années, ce Centre de services sociaux qui, au départ, s'était donné la mission de « secourir les enfants naturels et d'établir des organismes, centres et permanences appropriés », s'est fait connaître avec la même mission mais sous différentes appellations :

Secrétariat Social de l'Enfance de Rimouski	1950
Secrétariat de l'Enfance et Service Social de Rimouski	1951
Le Service Social du diocèse de Rimouski	1958
Le Centre de Consultation Sociale (Rimouski) inc.	1970
Centre de Services Sociaux de la Frégate	1973
Centre de Services Sociaux du Bas du Fleuve	1974

251. Mgr Charles-Eugène Parent au Concile

Le concile Vatican II, convoqué par le pape **Jean XXIII**, s'est ouvert à Rome le 11 octobre 1962. Mgr **Charles-Eugène Parent** s'y est rendu, mais, pour des raisons de santé, il n'a pu participer aux travaux de la seconde session qui s'est ouverte en septembre 1963.

On considère généralement ce concile œcuménique comme l'événement le plus marquant de l'histoire de l'Église catholique au XXe siècle, symbolisant son ouverture au monde moderne et à la culture contemporaine… Ce concile, on se rappellera, connut un déroulement inattendu : le programme préétabli par de sages cardinaux de la curie romaine avec des textes quasi prêts à être votés, est dès les premiers jours rejeté. Les Pères conciliaires prendront alors leur ordre du jour en main. Il devient dès lors évident qu'il faudra y mettre du temps...

De fait, le concile se déroulera en quatre sessions : **1)** du 11 octobre au 8 décembre 1962; **2)** du 29 septembre au 4 décembre 1963; **3)** du 14 septembre au 21 novembre 1964 et **4)** du 14 septembre au 8 décembre 1965.

Vatican II : Assemblée conciliaire dans la nef de la Basilique Saint-Pierre à Rome. CNS/CPP/CIRIC.

Au début de la première session, tout ne s'est certes pas déroulé comme Mgr l'Archevêque avait pu l'imaginer. Ses proches se souviendront qu'il était parti pour Rome, en pensant qu'il serait bientôt de retour, que tout serait vite réglé, que les bons Pères, cardinaux de curie, avaient bien travaillé…

252. Les Sœurs du Bon-Pasteur à Saint-Léandre

Les *Sœurs du Bon-Pasteur de Québec* sont déjà présentes à Matane depuis fort longtemps. (Revoir ici le Billet #37). Elles y sont en réalité depuis 1883.

Quelques-unes d'entre elles, entre 1962 et 1965, ont cependant prodigué leur enseignement dans les écoles primaires et secondaires de la paroisse de Saint-Léandre, à quelques kilomètres de Matane.

Dans une monographie de la paroisse, on a pu relever que des paroissiens et paroissiennes ont encore bien en mémoire les noms de six religieuses de cette congrégation qui ont œuvré chez eux entre 1962 et 1966 : Sr Sainte-Adélaïde (1962-1965), Sr Saint-Hégésippe (1962-1965),

Sr Marie-Gracia (1963-1965), Sr Sainte-Béatrice-du-Bon-Pasteur (1963-1965), Sr Marie-Joséphine (1962) et Sr Sainte-Colette-de-la-Croix (1962).

253. La Librairie Le Centre de Pastorale

La Librairie Le Centre de Pastorale existe depuis 1964, fondée à l'initiative de Mgr **Philippe Saintonge**, vicaire général du diocèse depuis 1959. Celui-ci l'avait d'abord établie dans un immeuble qu'il avait acquis en 1962 et qui se trouvait situé tout juste en face de l'évêché. Cet immeuble abrite aujourd'hui une auberge, l'*Auberge de l'Évêché*. Il y avait longtemps déjà que Mgr **Philippe Saintonge** songeait à doter Rimouski d'une librairie spécialisée dans le livre religieux. (Voir aussi le Billet #503).

En 1964, écrit-il dans ses *Mémoires, une occasion surgit. Nous songions à engager une permanente pour la JOCF (Jeunesse Ouvrière Catholique Féminine). Cette jeune fille aurait du travail à l'extérieur pour ce mouvement mais aussi du temps libre. Je suis allé voir un grossiste à Montréal, spécialisé dans le livre religieux. Quelques jours plus tard, la Librairie ouvrait ses portes. Même en vendant nos volumes 10% de moins que les librairies semblables à Québec et à Montréal, nous fîmes finalement nos frais. Une couple d'années plus tard, nous engagions même une libraire suppléante pour assurer plus de service à notre petite clientèle* (*Quand le soir descend*, 1982, p. 214).

C'est à ce moment-là, vers 1966-1967 que la librairie s'installe dans l'édifice du Grand Séminaire, d'abord au sous-sol, là où se trouvait jusqu'au 30 juin 2019 la salle de documentation des services diocésains. Mais en 1973, la librairie a déménagé au premier étage, là où était autrefois le parloir des séminaristes. Elle s'y trouvait jusqu'à ce que, en 2011, on l'installe au rez-de-chaussée du 35 rue Saint-Jean Baptiste Ouest, dans une maison qui appartenait aux Ursulines et qui fut acquise par le Grand Séminaire, en grande partie grâce à du mécénat, et qui porte désormais le nom de « Maison Saintonge ».

La Librairie Le Centre de pastorale située depuis 2011 dans la « Maison Saintonge ». Photographe : Yves-Marie Mélançon.

* * *

Anticipons…

C'est lorsqu'il quitte Rimouski en 1973 pour devenir curé de Saint-Éloi que Mgr **Philippe Saintonge** fait don de sa librairie à la corporation du Grand Séminaire qui l'administre depuis ce temps. Il est intéressant que neuf ans plus tard, en 1982, celui-ci, encore dans ses *Mémoires*, se réjouit de voir que la librairie existe toujours. Elle a 18 ans. Il écrit : *Cette librairie est une œuvre qui continue de remplir la mission à laquelle elle était assignée*. Cinquante ans plus tard, on s'en réjouit encore…

254. Un coadjuteur pour Mgr C.-E. Parent

Le Délégué apostolique annonçait le 18 avril 1964 une nouvelle qui a été pour Mgr l'archevêque la source d'une grande joie : son Vicaire général des années 1951-1952, Mgr **Louis Levesque**, alors évêque de Hearst en Ontario, est nommé archevêque titulaire d'Egnazia mais surtout son coadjuteur. (Revoir le Billet #220).

Le 1er mai 1964, il écrit à ses prêtres :

[…] *Les échos venus des quatre coins du diocèse nous font voir que cette joie est partagée par le clergé et les diocésains. Nous devons, tous ensemble, rendre grâces à Dieu pour cet insigne faveur accordée à notre Église diocésaine; C'est de tout cœur que, le lendemain de cette nomination, dans l'homélie de la messe paroissiale, à la cathédrale, nous nous sommes appliqués à nous et à vous tous cette parole de l'Évangile : « Vous serez dans la peine, mais votre peine se changera en joie » (Évangile du 3e dimanche après Pâques). Il nous tardait en effet d'obtenir du Saint-Siège l'aide devenue nécessaire à cause de l'épreuve de santé que Dieu nous a envoyée, dans un diocèse où les problèmes urgents de tout ordre et le renouveau suscité par le Concile multiplient les besoins pastoraux. Cette aide, non seulement elle nous est donnée, mais elle vient à nous dans une figure dont l'amitié nous est bien chère et dont nous connaissons déjà par expérience les hautes vertus et les qualités sacerdotales* (*Circulaire au clergé* no 69, le 1er mai 1964, dans MLPC Vol. III, p. 511-514).

Archevêque-coadjuteur, Mgr **Louis Levesque** cumulera de 1964 à 1967 les fonctions de Vicaire général du diocèse et de professeur de théologie pastorale au Grand Séminaire.

255. Mgr Louis Levesque au Concile

Au retour de ses études en Europe et au Moyen-Orient, licencié en Écriture Sainte et détenteur d'un certificat de psychologie pédagogique, l'abbé **Louis Levesque** est nommé au Petit et au Grand séminaire (1936-1951), dont il sera le maître d'œuvre en 1942 et les années

suivantes. Le 22 mai 1951, celui-ci est nommé vicaire général de Mgr **Charles-Eugène Parent** (revoir le Billet #220), et le 18 juin 1952, évêque de Hearst (revoir le Billet #225).

En 1964, Mgr **Louis Levesque** revient donc à Rimouski comme archevêque-coadjuteur de Mgr Parent.

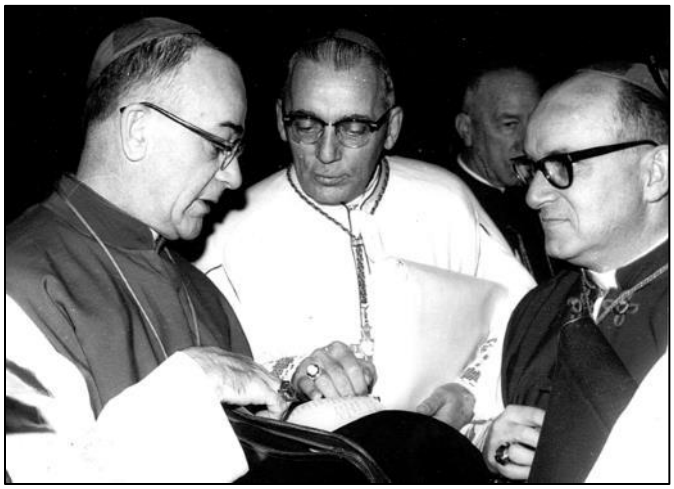

Mgr Louis Levesque au concile Vatican II en 1965. Photographe inconnu. AAR, Fonds du Service des communications sociales du diocèse de Rimouski.

On est à ce moment-là en pleine période conciliaire… Lui-même est profondément engagé dans Vatican II. Comme évêque de Hearst, il a participé aux trois années de préparation et aux deux premières sessions, en 1962 et en 1963.

256. La réforme en éducation au Québec

La *Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, mieux connue sous le nom de *Commission Parent,* du nom de son président Mgr **Alphonse-Marie Parent**, vice-recteur de l'Université Laval, est formée le 21 avril 1961 par le gouvernement libéral de **Jean Lesage,** nouvellement élu. Les travaux vont s'étendre sur quelques années, mais dès 1963 les premières recommandations sont publiées. On y suggère alors diverses réformes du système d'éducation, y proposant notamment :

- la disparition du ministère de la Jeunesse et du département de l'Instruction publique
- la création d'un ministère de l'Éducation,
- la scolarisation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans,
- la création de collèges d'enseignement général et professionnel (cégep) qui viendront remplacer les collèges ou séminaires de l'époque dirigés pour la plupart par des prêtres diocésains ou différentes communautés religieuses,
- la formation poussée des enseignants(es),
- l'accès facilité aux universités en dehors de toute appartenance sociale.

Le *Rapport* de la *Commission Parent* (3 tomes répartis sur 5 volumes et publié en 1963, 1964, 1966) conduit à la création en 1964 du ministère de l'Éducation que dirigera M. **Paul-Gérin Lajoie**. Il conduit aussi la même année à la création du Conseil supérieur de l'éducation, et en 1967 à celle des Polyvalentes et des Cégeps.

* * *

En 1964, aux premiers jours de mai, le Petit Séminaire célèbre son centenaire et parmi les invités on retrouve M. **Paul-Gérin Lajoie**, ministre de l'Éducation, qu'on aperçoit ici en compagnie de Mgr **Charles-Eugène Parent** et de Mgr **Antoine Gagnon**, p.d., supérieur du Séminaire.

Invités au centenaire du Séminaire les 8 ou 9 mai 1964. Photographe inconnu. CEDAD, Fonds du Séminaire de Rimouski, 56A2, nº 24.

On souhaiterait bien leur poser la question de Jésus : « De quoi discutiez-vous en chemin ? » (Mc 9,33). Mais il est facile d'imaginer ici une réponse.

Dès l'automne de 1964, après la parution du tome II du *Rapport Parent,* la direction du Séminaire crée le *Comité Institut,* un comité qui rapidement deviendra le *Comité pour l'implantation d'un collège d'enseignement général et professionnel dans la région de Rimouski*. (À noter que dans le *Rapport Parent,* ce que l'on appelle aujourd'hui un *collège d'enseignement général et professionnel* était nommé tout simplement « institut »).

Enfin, parmi tous les sujets discutés à ce comité durant les prochains mois figure celui du nom à donner au nouveau collège. Et parmi les noms proposés figurent ceux de Collège Arthur-Buies, Collège de l'Estuaire, Collège Cartier, Collège *Gaudium et Spes,* Collège Georges-Potvin.

Le Comité ne parvient pas à un consensus; on opte donc pour « Cégep de Rimouski » (cf. En coll., *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres,* 2013, p. 138).

257. L'École *polyvalente* Paul-Hubert

La plus grande école secondaire de l'est du Québec est située à Rimouski; elle a ouvert ses portes en septembre 1964, y accueillant cette année-là 795 garçons et une quarantaine de filles. On a donné à cette école le nom de **Paul Hubert** (1893-1958), en mémoire de celui qui fut en 1930 choisi par le Surintendant de l'instruction publique, l'honorable **Cyrille-F. Delâge**, pour remplir la charge d'inspecteur régional des écoles, un poste nouvellement créé. La « région » alors desservie s'étendait de Rivière-du-Loup à Gaspé.

L'École Paul-Hubert de Rimouski située sur le Boulevard Arthur-Buies, près de la rue Sirois. Photographe inconnu. Source : https://www.tvanouvelles.ca

Construit selon les plans de l'architecte **Edgar Courchesne**, l'édifice original couvrait 8 645 mètres carrés (Bloc D). On y avait intégré une résidence pour les enseignants membres de la congrégation des Frères du Sacré-Cœur.

Dès son ouverture, l'école offrait les cours « général, scientifique et commercial », de même que le cours préparatoire aux études supérieures. En 1968, le bâtiment a été agrandi; on y ajoutait les blocs A, B et C couvrant, au total, plus de 28 000 mètres carrés. Les programmes de formation professionnelle ont alors été intégrés. Des ateliers ont été aménagés ainsi que des laboratoires, des gymnases et des locaux de classe.

* * *

Anticipons…

En 1970, l'École Paul-Hubert a été officiellement identifiée comme une « polyvalente » par le ministre de l'éducation de l'époque, M. **Guy Saint-Pierre**. L'élève pourrait désormais s'inscrire à des cours optionnels s'ajoutant à ses cours de base. On assiste à une croissance importante de la clientèle qui atteint son apogée en 1974-75 (près de 4000 élèves). La proportion des filles-garçons est devenue à peu près égale.

En 1975, une nouvelle aile est construite de même qu'une piscine semi-olympique, en prévision des Jeux du Québec. Deux incendies importants ont également marqué l'histoire de l'école, en 1976 (dommages de 500 000 $ dans une partie de l'aile B) et en 1980 (dommages majeurs à l'intérieur des ailes A et B). L'École dispose par ailleurs d'infrastructures imposantes, dont sept gymnases et une salle de spectacles de 634 sièges…

258. *Vers une nouvelle Église* (1964-1992)

Ce titre est emprunté à l'ouvrage que **Noël Bélanger** et **Nive Voisine** ont consacré à l'histoire de notre diocèse pour la période 1867-1992. Il coiffe plus précisément cette section où sont scrutés les épiscopats de M^{gr} **Louis Levesque** (1964-1967; 1967-1972) et de M^{gr} **Gilles Ouellet** (1973-1992). (*Le Diocèse de Rimouski (1867-1992*), p. 201-300).

Voici comment ils introduisent cette section :

Dès la Seconde Guerre mondiale (même avant, selon certains auteurs) et à l'insu parfois de la plupart des contemporains, commence l'ébranlement du Québec traditionnel, ébranlement qui prend toute son ampleur avec la Révolution tranquille des années soixante et qui se poursuivra, de différentes façons, dans les décennies suivantes. D'autre part, Jean XXIII [1958-1963] lance l'Église catholique dans un aggiornamento qui culminera avec le concile Vatican II et le pontificat de Paul VI [1963-1978]. En conséquence de ces bouleversements profonds, l'Église canadienne et nommément le diocèse de Rimouski entrent dans une période de turbulence qui dérange certaines certitudes et conduit les deux archevêques – M^{grs} Louis Levesque et Gilles Ouellet – à orienter peuple et clergé « vers une nouvelle Église » (N. Bélanger et N. Voisine, op. cit., p. 201).

259. Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal

La fondatrice de l'*Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal*, **Marie Gérin-Lajoie** (1890-1971) est issue d'une famille de la bourgeoisie canadienne-française, très engagée dans son milieu, intellectuellement, socialement et politiquement.

Son père, **Henri Gérin-Lajoie**, est un avocat montréalais. Sa mère, **Marie Lacoste** (aussi appelée **Marie Gérin-Lajoie**) est une pionnière de la défense des droits des femmes au Québec; elle est co-fondatrice en 1907 de la *Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste* qui rassemble

des femmes francophones d'organismes professionnels et de bienfaisance. Ses tantes, **Justine** et **Thaïs Lacoste**, sont aussi d'actives réformatrices sociales. Ainsi, **Justine Lacoste-Beaubien** fonde aux côtés d'**Irma Levasseur**, première femme médecin canadienne-française, l'Hôpital Sainte-Justine pour enfants de Montréal. Journaliste, **Thaïs Lacoste-Frémont** est très engagée aussi dans le combat pour le droit de vote des femmes.

Marie Gérin-Lajoie est la première canadienne-française à décrocher au Québec un Baccalauréat ès Arts; c'était en 1911. Elle se classe même première à l'échelle provinciale devant ses collègues masculins. En 1918, elle s'exile aux États-Unis pour y poursuivre des études universitaires; elle s'inscrit à l'Université Columbia de New York en service social. De retour au pays, elle travaille auprès des familles défavorisées de Montréal et crée un département de service social au sein de l'Hôpital Sainte-Justine.

Sr. Marie Gérin-Lajoie. Archives de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal.

Dans la continuité de l'œuvre entreprise par sa mère et ses tantes, **Marie Gérin-Lajoie** souhaite améliorer les conditions de vie des femmes et des familles. C'est en 1923 qu'elle prend le voile et fonde l'*Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal*.

Axée sur l'action communautaire, le service social et la formation familiale et sociale, cette communauté religieuse s'engage à lutter contre les inégalités sociales et économiques. Au fil des ans, la communauté met sur pied de nombreux centres sociaux, terrains de jeux et maisons d'hébergement dans les paroisses défavorisées de Montréal.

Les auteurs de *Mosaïque rimouskoise, une Histoire de Rimouski*, paru en 1979 ont relevé ce fait : *Quatre religieuses de cette communauté ont travaillé à Rimouski. La première, Sœur Blanche Bellavance était originaire de notre région puisque native de Saint-Fabien. Elle a œuvré au Service social du 9 novembre 1964 au 1er décembre 1971. Une consœur, Ghislaine Lavoie, est venue partager la besogne en 1968. Les sœurs Grimard et Paradis ont également donné une collaboration généreuse au Service social de Rimouski qu'elles ont laissé le 30 juin 1976* (N. Bélanger et N. Voisine, op. cit., p. 196).

260. La Corporation du Grand Séminaire

Est-il besoin de rappeler que c'est en 1867 que des « cours de théologie » commencent à être dispensés au *Petit Séminaire*? Ne faut-il pas voir là une ébauche de ce qui deviendra en ces lieux le *Grand Séminaire*? Faut-il aussi rappeler que c'est à compter de 1867 que le *Petit Séminaire* est administré non plus par la Fabrique de la paroisse Saint-Germain, mais par la Corporation épiscopale de Saint-Germain de Rimouski?

Enfin, ce n'est que le 4 novembre 1870 que le Séminaire est érigé canoniquement. (Revoir le Billet #20). Ce jour-là, Mgr **Jean Langevin**, crée « une institution à double composante : le *Petit Séminaire* voué à la formation de la jeunesse par les études classiques et le *Grand Séminaire* destiné à la formation des futurs prêtres par les études en théologie et en pastorale » (cf. Noël Bélanger, « Le plein épanouissement (1925-1950) » dans *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 87). On retiendra que les deux institutions ont été jumelées pendant quelque 70 ans, et qu'on les retrouvait dans les mêmes bâtiments, et ce jusqu'en 1943.

Ce n'est qu'en 1964 cependant que le *Grand Séminaire*, détaché du *Petit Séminaire*, est érigé en corporation « sous le régime de la loi de la province de Québec, 14, Geo. VI, c.76), dite Loi des évêques catholiques romains ». Les lettres patentes sont émises le 19 mai, l'institution obtenant dès lors une pleine autonomie, tant du point de vue civil que canonique. (Revoir le Billet #173).

261. La lutte contre l'alcoolisme

Dans notre diocèse, l'apostolat exercé par les cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc a 21 ans, l'âge où l'on est considéré comme adulte, note Mgr **Charles-Eugène Parent** dans la lettre qu'il adresse à ses prêtres le 19 mars 1965. Mais d'emblée il ajoute que chez nous le mouvement a plus que jamais besoin de travailler avec des forces adultes. Après avoir relevé le fait que de 1944 à 1955 le nombre de membres a monté en flèche, il relève cet autre fait qu'après avoir connu une certaine stabilité, le nombre de membres est depuis 1960 passé de 13 000 à 10 000, une diminution de 30%. Il reconnaît que pour suivre un taux d'accroissement normal, il devrait y avoir dans l'Association 40 000 membres, ceci pour que soit reconnu dans le diocèse un véritable climat de sobriété.

Un rappel : les Cercles *Lacordaire* et *Sainte-Jeanne d'Arc* sont apparus en 1911 à Falls River (Massachusetts, États-Unis). Ils regroupent des hommes et des femmes qui s'engagent à être abstinents vis-à-vis la consommation d'alcool ou encore pour aider d'autres personnes en

ce sens. En 1915, c'est à Saint-Ours-sur-Richelieu au Québec que le premier Cercle est fondé. C'est par des canadiens-français émigrés aux États-Unis, mais qui comptaient encore des membres de leur famille au pays, que les cercles ont traversé la frontière. En 1966, les deux conseils, masculin et féminin, sont alors fusionnés; l'organisme prend le nom d'*Association Lacordaire du Canada*.

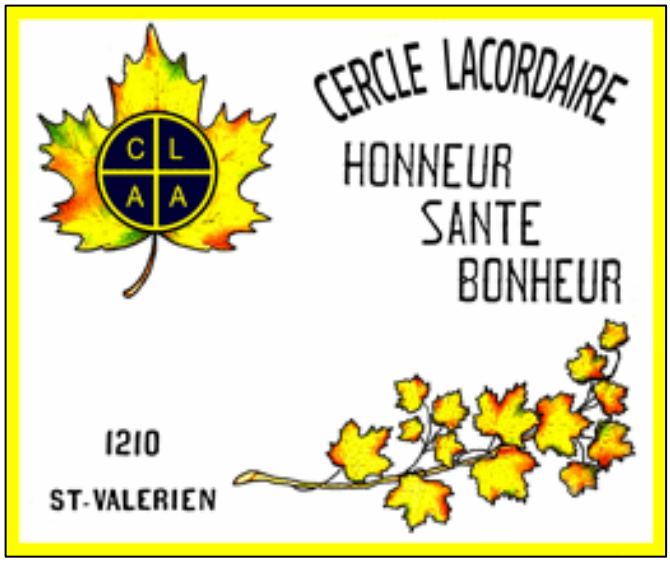

Le drapeau des Cercles *Lacordaire* et *Sainte-Jeanne d'Arc* de la paroisse de Saint-Valérien. Photographe inconnu.

M^gr^ l'Archevêque termine sa lettre circulaire avec un mot d'encouragement à ses prêtres, aumôniers de cercle. Il écrit : *Les 110 cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc de notre diocèse sont entre les mains de laïcs de très bonne volonté. Ils ne peuvent ni ne veulent se passer de l'influence du prêtre, aumônier ou curé. Voilà au moins un domaine dans lequel on a encore, et sincèrement, soif de la présence du prêtre. Ils désirent qu'on leur montre, à ces responsables, comment faire leurs travaux d'étude, nécessaires à leur compréhension de leur apostolat, qu'on leur dispense l'encouragement qui les stimulera dans leur apostolat. Tant sur le plan diocésain que sur le plan local, les prêtres doivent favoriser le travail apostolique de ce groupe actif, appelé à se dévouer pour le succès de cette noble cause* (*Circulaire au clergé* no 71, le 19 mars 1965, dans MLPC Vol. III, p. 552).

262. Le CDP, ses Commissions et Comités

Le 6 avril 1965, donc entre les sessions 3 et 4 du concile, M^gr^ **Charles-Eugène Parent** écrit à ses prêtres pour les informer de ce que le concile lui demande, à lui comme à tous les autres évêques, soit d'établir dans son diocèse un Conseil de pastorale (*Circulaire au clergé* no 72, le 6 avril 1965, dans MLPC Vol. III, p. 569-573). Et pour expliquer en quoi consiste ce Conseil diocésain de pastorale (CDP), M^gr^ l'Archevêque cite ce passage de la *Semaine religieuse de Montréal*, édition du 29 décembre 1964 :

Réunissant régulièrement les responsables… (des principaux champs d'activités) le Conseil de Pastorale permettra à chacun d'eux de mieux connaître la responsabilité propre des autres, leurs soucis, leurs difficultés, leurs projets. Il permettra également de définir et d'établir des relations plus précises entre les services dont les activités se compénètrent (MLPC, op. cit., p. 570).

Il est dès lors établi que dans notre diocèse des organismes déjà existants seront transformés en Offices diocésains.

Il y en aura six (6) qui viendront s'ajouter à la Chancellerie où on retrouve l'abbé **Léonard LeBel**, à la Procure où on retrouve l'abbé **René Roy** et au Secrétariat où on retrouve l'abbé **Marcel Rioux** pour former, dans l'esprit de M^gr^ l'Archevêque la première tranche d'un Conseil diocésain de Pastorale, inspiré du Concile.

À l'Office du clergé on retrouvera M^gr^ **Philippe Saintonge**, à l'Office de liturgie l'abbé **François Rioux**, à l'Office d'éducation chrétienne l'abbé **Robert Lebel**, à l'Office des religieux et religieuses l'abbé **Roger Lebel**, à l'Office du laïcat chrétien l'abbé **Léopold Boulanger** et à l'Office de la catéchèse, l'abbé **Jean-Paul Bérubé**.

M^gr^ Parent ajoute que d'ici peu de mois chacun de ces responsables d'Office se verra entouré d'une Commission diocésaine représentative, composée selon le cas de prêtres, de religieux et de religieuses, de laïcs, hommes et femmes.

Mais d'ici là, en ce début de 1965, on ne va pas chômer…

Voici ce que note enfin M^gr^ l'Archevêque : *Depuis trois mois, notre Conseil de Pastorale s'est réuni neuf fois : chaque semaine, sauf la dernière semaine complète du mois au cours de laquelle quelques membres de ce Conseil vont à la rencontre de six groupes de prêtres, dans les cinq régions de notre diocèse, celle de Rimouski comprenant deux groupes, l'un pour les prêtres du ministère paroissial et l'autre pour ceux des institutions non paroissiales* (*Circulaire au clergé* 72, le 6 avril 1965, dans MLPC Vol. III, p. 571).

Certes, on doit comprendre qu'on est ici « en rodage », mais on peut aussi avec raison se demander si tous (et toutes) tiendront le coup. Pour sa part, en son âme et conscience, M^gr^ **Charles-Eugène Parent** a l'air de se dire : « Mission accomplie », reconnaissant « qu'au sein de ces

neuf champs d'activités se rencontrent en interdépendance les trois principaux devoirs d'un évêque : enseigner, sanctifier, gouverner » (op. cit, p. 572).

Après son rétablissement par le concile Vatican II, première concélébration eucharistique à la cathédrale en présence de Mgr Charles-Eugène Parent et des membres du Conseil diocésain de pastorale.

Photographes inconnus. AAR.

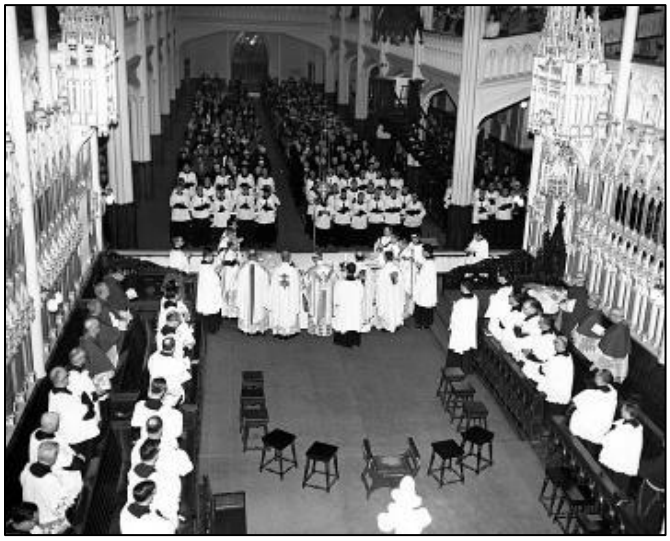

263. Des prêtres au *salaire minimum*

Dans une lettre à ses prêtres datée du 16 octobre 1965, Mgr **Charles-Eugène Parent** les informe qu'il abroge le dernier règlement relatif aux traitements des prêtres; celui-ci avait été adopté il y a 5 ans. (Revoir le Billet #222).

Il indique que rétroactivement au 1er septembre 1965, *vu l'augmentation du coût de la vie et la multiplication des œuvres auxquelles la charité du prêtre doit répondre*, il a décidé que tous les prêtres salariés d'une fabrique ou d'une institution ecclésiastique recevront un salaire annuel minimum de neuf cents dollars ($ 900), pour un travail à plein temps, et cela sans gradation ascendante avec le nombre d'années de prêtrise. (*Circulaire au clergé* no 74, le 16 octobre 1965, dans MLPC Vol. III, p. 615).

264. Cession de biens à l'Archevêché

Le 6 juin 1966, en prévision sans doute d'une éventuelle cession du Séminaire et de ses Écoles au ministère de l'Éducation du Québec, le Conseil d'administration du Séminaire cède à l'Archevêché pour la somme nominale d'un dollar tous ses biens qui ne sont pas directement reliés à l'enseignement dispensé au Séminaire.

Ces biens comprenaient des terrains qui n'étaient pas réservés à l'éducation, la meunerie et la boulangerie, la ferme de la rivière Hâtée, l'École moyenne d'agriculture et la caisse d'économie. L'Archevêché devait réserver ces propriétés à l'établissement de la Fondation Langevin, qui devint une corporation autonome, appelée L'Oeuvre Langevin, le 10 juin 1968. Le 30 décembre suivant, ces biens, ainsi que tous les autres réservés pour la Fondation Langevin, furent transférées par l'Archevêché de Rimouski à L'Oeuvre Langevin pour la somme d'un dollar (En coll., *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 172, note 308).

265. Une mission diocésaine au Brésil

En 1964, à l'avant-dernière session du Concile, Mgr **Louis Levesque**, alors évêque-coadjuteur, rencontre à Rome Mgr **Almeida Newton**, archevêque de Brasilia, la nouvelle capitale du Brésil entièrement construite à partir de 1957… De cette rencontre est né le projet d'une prise en charge par notre diocèse d'une paroisse de ce diocèse brésilien. Le contexte est celui d'une prise de conscience, lors du concile, que c'est toute la communauté paroissiale et surtout diocésaine qui doit être « missionnaire ».

Deux prêtres d'abord vont répondre à une invitation de Mgr **Louis Levesque** : l'abbé **Léopold D'Astous**, professeur au collège de Matane, et l'abbé **André Caron**, vicaire à Sainte-Angèle. Ils feront d'abord un stage d'apprentissage de la langue portugaise à Petrópolis durant l'été et à l'automne de 1965. Après des démarches longues et difficiles, les deux prêtres missionnaires partent pour Brasilia le 28 décembre 1965. Mais ils ne seront officiellement installés curé et collaborateur à la paroisse São José (Saint-Joseph) que le 26 juin 1966.

Entretemps, et dans le but de se refaire une santé, l'abbé **Philippe Roy** les y rejoint à Brasilia au début de 1966. Il séjourne d'abord quelques temps à Petrópolis afin de se familiariser avec la langue portugaise. Le 26 juin, il est accueilli dans la paroisse São José en même temps que ses deux confrères. Il ne les accompagnera cependant que pendant quelques mois dans leur ministère. À l'été de

1967, les abbés D'Astous et Caron reviendront dans le diocèse pendant quelques semaines respirer l'air du pays (voir *Le Centre Saint-Germain,* édition de septembre-octobre 1967, p. 184-185).

* * *

Anticipons…

Deux ans plus tard, le 20 mai 1968, après un stage d'apprentissage de la langue à Petrópolis, l'abbé **Hervé Bossé**, qui était à ce moment-là vicaire à la cathédrale, gagne la paroisse São José où il rejoint ses confrères D'Astous et Caron. Il va y demeurer jusqu'en 1973, une année qu'il passera à Ottawa, poursuivant à l'Université Saint-Paul des études en pastorale familiale. L'abbé Bossé sera de retour au Brésil en 1974, et pour une dernière année.

266. Notre Église dans la tourmente

Il nous faut reconnaître que jusqu'au milieu des années soixante, l'Église du Québec a maintenu sa position de proue dans les secteurs de l'éducation et de la santé grâce à une tradition solidement établie et à la présence active de son clergé et des communautés religieuses.

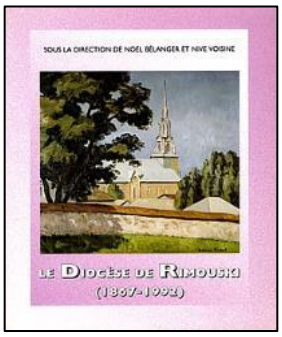

Mais à partir de là, notent encore les historiens **Noël Bélanger** et **Nive Voisine**, elle se retrouve subitement dans une tourmente sans précédent (*Le diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 245).

Les effets conjugués du **Rapport Parent** [1961-1966], de la **Révolution tranquille** [1960-1966] et du concile **Vatican II** [1962-1965] la secouent tant dans sa cohésion et ses services *ad intra* que dans ses initiatives et ses missions *ad extra.*

À l'égal de toutes les Églises du Québec, l'Église rimouskoise subit le ressac de ce déferlement inédit : c'est une Église où se heurtent l'ancien et le nouveau, les sécurités traditionnelles et les efforts d'adaptations, le conventionnel ecclésiastique et l'initiative impatiente. Il lui faut préparer d'urgence une réplique appropriée à cette crise d'identité; elle doit en même temps harmoniser sa vie et son discours aux mutations culturelles qui remodèlent la société sans pour autant dénaturer le message évangélique et faire table rase de son patrimoine spirituel. Plusieurs chefs de file se regroupent alors autour de M^gr^ Louis Levesque qui a le bonheur de nous arriver d'une contrée davantage pluraliste que la nôtre (loc. cit.).

267. Le *Rapport Parent* (1961-1966)

En mars 1966, la « Commission royale d'enquête sur l'enseignement », dite Commission Parent, du nom de son président, M^gr^ **Alphonse-Marie Parent**, vice-recteur de l'Université Laval, remettait la troisième et dernière partie de son Rapport… (La 1^ère^ partie avait été présentée en avril 1963, la seconde en novembre 1964).

Rarement, sinon jamais, un rapport n'avait été aussi bien accueilli par un gouvernement, notera dix ans plus tard le P. **Richard Arès,** s.j. :

En peu de temps, nous avons assisté à la création d'un ministère et d'un Conseil supérieur de l'Éducation, avec tous les organismes nécessaires à leur fonctionnement efficace. Puis, ce fut au tour du système scolaire lui-même de recevoir, tant dans ses structures que dans son inspiration, l'impact des recommandations du Rapport Parent : les polyvalentes [revoir le Billet #257] *et les collèges d'enseignement général et professionnel* [voir plus loin le Billet #275] *firent leur apparition , les commissions scolaires se restructurèrent, les maîtres et les professeurs délaissèrent les écoles normales pour aller se former dans les universités et, à tous les niveaux, on s'efforça d'atteindre l'un des grands objectifs fixés par la Commission Parent, c'est-à-dire la démocratisation de l'enseignement* (*Le Rapport Parent, 10 ans après*, Édition Bellarmin, 1975, p. 8).

* * *

Anticipons…

En juin et en octobre 1974 se tenait à Toronto et à Montréal un important colloque sur le thème : « Le Rapport Parent, dix ans après ».

Six des auteurs des huit communications entendues à ce colloque se rattachent de très près à l'œuvre même du Rapport Parent. Tous les auteurs devaient répondre à une triple question concernant le sujet à traiter :

1) Qu'a recommandé le Rapport Parent? 2) Qu'est-ce qui s'est fait en la matière au cours des dix années écoulées? 3) Qu'est-ce qui reste à faire pour demain, soit dans le sens du Rapport, soit dans un autre sens, pour rendre plus efficace et surtout plus humain notre système scolaire? Ce volume contient leurs réponses.

268. Les Sœurs de la Charité de Saint-Louis de France

La congrégation des *Sœurs de la charité de Saint-Louis de France* a été fondée en 1803 à Vannes, une commune française située sur la côte sud de la Bretagne. La fondatrice, **Louise-Élisabeth de Lamoignon** (en religion : Mère Saint-Louis) avait mis sa congrégation sous le patronage du saint roi capétien, **Louis IX** (1214-1270), qui considérait la dignité de fils de Dieu plus élevée que la dignité royale.

Comme beaucoup de communautés religieuses françaises, les *Sœurs de la charité de Saint-Louis de France* ont dû quitter leur pays en 1902 pour échapper aux lois antireligieuses qui y sévissaient. Cette année-là, à Ste-Adélaïde de Pabos, une paroisse du diocèse de Rimouski à l'époque, le curé, M^gr^ **François-Xavier Bossé** (1838-1912), cherchait pour son école des religieuses enseignantes. Il rencontre donc un jour une religieuse de cette communauté, Sœur **Candide-de-Jésus** qui, lors d'un voyage en France, réussit à convaincre sa supérieure, Mère **Marie-Fidèle**, d'envoyer de ses sœurs au Canada. La réponse ne tarde pas, puisque dès l'automne de 1902, les Sœurs **Sainte-Eugénie** et **Marie des Anges** vont se retrouver à Ste-Adélaïde de Pabos. Le mois suivant, Mère **Marie-Fidèle**, ignorant les réticences de l'évêque du diocèse, M^gr^ **André-Albert Blais**, leur envoie de l'aide… Enfin, malgré leurs succès scolaires, les sœurs durent quitter la paroisse de Pabos à la fin de l'année scolaire 2002-2003.

Mais elles reviendront dans notre diocèse en 1966. La paroisse de Saint-Léandre a en effet bénéficié pendant une trentaine d'année de services multiples rendus par ces *Sœurs de la Charité de Saint-Louis de France*, soit de 1966 à 1996. Le curé de cette paroisse, l'abbé **Roland Lebel** (1919-1985) les avait recrutées et elles avaient accepté de prendre la direction de l'école paroissiale. En juillet 1966, un trio de religieuses est alors désigné pour servir à Saint-Léandre. Après trois ans de dévouement, un renfort de trois nouvelles religieuses rejoint le groupe. Le premier était constitué des Sœurs **Marie-Jeanne Boutet, Marie-Blanche Roy** et **Yvonne Mercier**; le second des Sœurs **Monique Paradis, Thérèse du St-Sacrement** et *Françoise Fortin*. Jusqu'en 1975, ces six religieuses font la joie des paroissiens et paroissiennes; elles-mêmes seront heureuses de ce qu'elles en reçoivent. Mais les années passent…

* * *

Anticipons…

De 1975 à 1983, le groupe de religieuses en service à Saint-Léandre se voit restreint, passant de six à trois : Sr **Monique Paradis** à Saint-Ulric, la paroisse voisine, Sr **Mariette Beaumont** qui enseigne à Saint-Léandre en 5^e^ et 6^e^ années du secondaire et Sr **Rolande Raby** qui assure le service domestique dans l'ancien presbytère où elles habitent.

En 1983, les Sœurs Paradis et Raby seront appelées à servir sous d'autres cieux. Sr Beaumont va demeurer seule enseignante jusqu'en 1989. Mais en 1985 Sr **Hermance Pelchat** viendra la seconder, œuvrant pendant sept ans, soit jusqu'en 1992, en pastorale auprès du curé **Elzéar Jalbert**. De 1992 à 1995, Sr **Jacqueline Paré** lui succédera.

Sr Mariette Beaumont. Archives de la congrégation.

Enfin, pour Sr **Mariette Beaumont**, l'heure de la retraite va bientôt sonner. Ce sera « Fête au village » le 4 août 1996. On ne manquera pas d'y souligner les 34 ans de service de la communauté et la vingtaine d'années de dévouement de Sr Mariette.

Les deux dernières sœurs en service quitteront le village de Saint-Léandre le 16 août 1996.

269. M^gr^ Levesque à *Chemin faisant*

En 1966, après avoir fait d'un nouvel ordonné, l'abbé **André Daris**, son secrétaire et « maître de cérémonies » avec résidence à l'archevêché, M^gr^ **Louis Levesque** lui demande de continuer de s'intéresser à ce qu'on appelait à l'époque les « techniques de diffusion ». L'abbé Daris reconnaîtra plus tard qu'il fut dès lors rassuré… Très tôt, M^gr^ l'Archevêque demandera à son secrétaire de prendre en responsabilité la préparation d'une nouvelle émission de télévision qui aurait comme titre *Chemin faisant*, ce titre faisant référence à ce passage de Lc 24,17 et à cette question de Jésus ressuscité aux disciples d'Emmaüs : *Quels sont ces propos que vous échangiez, chemin faisant?*

Le concile Vatican II venait de se terminer et M^gr^ Levesque voulait par une présence hebdomadaire au petit écran redire à tout le peuple diocésain ce que fut ce grand Concile.

Ce temps d'après-concile, écrira plus tard l'abbé André Daris, *c'est un de mes grands souvenirs; ce fut une période fabuleuse. On sentait le souffle de l'Esprit et une merveilleuse ferveur chez les laïques qui avaient hâte d'enfin s'engager. Des équipes ont été formées. Elles devaient préparer, semaine après semaine, une émission qui prendrait toutes sortes de formes, une émission où il y aurait beaucoup d'invention, de créativité. La station*

matanaise acceptait de la diffuser et le diocèse de Baie-Comeau y prit part à certaines occasions (*Une histoire racontée… Un avenir à construire,* dans *Écho Dimanche*, un encart de *l'Écho du Bas-Saint-Laurent,* 17 janvier 1993, p. 9).

M^gr l'Archevêque à la station CJBR-TV qui diffuse *Chemin faisant*. AAR, Fonds du Service des communications sociales du diocèse.

Mais ce que l'on ne savait pas au début de la production de l'émission *Chemin faisant*, c'est qu'elle allait en quelque sorte donner naissance, à compter de 1968, à ce que sera l'*Office des communications sociale*s. (Voir plus loin le Billet #283).

270. M^gr le coadjuteur en visite à Brasilia

Les circonstances lui paraissant favorables en cette fin d'année 1966, M^gr **Louis Levesque** est donc allé passer les Fêtes de Noël et de l'Épiphanie à la mission diocésaine de Brasilia. (Revoir ici le Billet #265). Au retour, celui-ci s'est exprimé en ces termes :

Il devrait être possible à notre famille diocésaine avec les années, d'étendre à deux ou trois paroisses de Brasilia les avantages du secours que nous avons commencé d'apporter, si nous savons nous limiter à ce qui nous est possible. Une autre paroisse nous attend […].

Parmi les contributions possibles à la générosité de tous et de chacun, dans notre diocèse, je continue de croire qu'on peut trouver : a) des prêtres généreux qui voudront consacrer quelques années de leur ministère à cette mission hautement sacerdotale, loin du pays, en un secteur particulier de la terre des hommes que plusieurs circonstances providentielles recommandent à notre charité fraternelle; b) trouver aussi les montants qu'il faudra pour permettre à nos prêtres de s'y rendre, de faire le stage d'études de quatre mois en langue et coutumes brésiliennes, de percevoir le salaire qu'ils percevraient s'ils étaient ici, et de revenir parmi nous leur mission terminée. Une quête annuelle dans tout le diocèse, augmentée de quelques dons particuliers, devrait permettre à tous de prendre part à notre effort collectif, et suffire à cette fin (*Le Centre Saint-Germain*, février 1967, p. 35).

* * *

Anticipons…

L'abbé **Léopold D'Astous** est resté seul à São José après le départ de ses deux confrères, **Hervé Bossé** en 1974 et **André Caron** en 1979. L'abbé D'Astous aura été curé de la paroisse de São José de 1966 à 1997, et en semi-retraite les années suivantes.

En 1994, les auteurs **Noël Bélanger** et **Nive Voisine** se rappelleront qu'il y aura bientôt 30 ans, prenait naissance ce projet missionnaire important de l'Église de Rimouski. Ils écriront :

*Comme tout rêve, celui de M^gr **Louis Levesque** s'est réalisé, mais en partie seulement. « Si, chaque année, écrivait-il en octobre 1964, pendant quatre ou cinq ans, deux prêtres de Rimouski pouvaient aller prendre charge d'une paroisse de sept à huit mille âmes, une équipe d'une dizaine de prêtres, se remplaçant si nécessaire tous les trois ans, pourrait apporter un secours inappréciable au presbyterium naissant de Brasilia ». São José reste un témoin vivant de la prise de conscience d'une nécessaire solidarité entre les Églises »* (*Le Diocèse de Rimouski (1867-1992*), p. 270).

271. Paroisses érigées sous M^gr C.-E. Parent

En seize ans, soit entre 1951 et 1967, sous l'épiscopat de M^gr **Charles-Eugène Parent**, dix-sept nouvelles paroisses ont été créées. À trois exceptions près - **Ste-Agnès** (Rimouski 1956), **Ste-Bernadette-Soubiroux** (Mont-Joli 1958) et **St-Pie X** (Rimouski 1959) -, elles ont toutes été érigées en milieu rural. Ce sont :

Saint-Noël (1951**)**
Saint-Charles-Garnier (1954)
Saint-Guy (1957)
Saint-Eugène-de-Ladrière (1962)
Sainte-Rita (1962)
Grosses-Roches (1963)
Trinité-des-Monts (1963)
Esprit-Saint (1964)
Saint-Pierre-de-Lamy (1964)
Saint-Jean-de-la-Lande (1964)
Saint-Alexandre-des-Lacs (1965)

Pour animer pastoralement ces nouvelles paroisses, M^gr l'Archevêque a pu compter sur un bon nombre de prêtres puisqu'en seize ans d'épiscopat il aura présidé à 114 ordinations presbytérales.

272. Notre Église diocésaine centenaire

Le dimanche 15 janvier 1867, un décret du pape **Pie IX** détachait de Québec le territoire que se partageaient les trois diocèses de l'est et le vicariat apostolique du Labrador. Évidemment, il convenait de ne pas laisser passer inaperçu cet anniversaire.

Ce dimanche de janvier 1967, une messe fut donc célébrée par M^gr^ **Louis Levesque**, le coadjuteur, dans l'amphithéâtre du Centre civique puisque la cathédrale n'était pas disponible. Elle subissait alors sa cure de rajeunissement.

En 1967, le chœur de la cathédrale durant sa cure de rajeunissement. C'était après le démontage des planchers et avant le coulage d'une dalle de béton. Photo : Philippe Michaud, collection privée.

M^gr^ Levesque y prononça une homélie de circonstance et la célébration fut suivie d'un bref récital de chants folkloriques exécutés par une chorale constituée de chantres venus des paroisses environnantes et dirigée par l'abbé **Jean-Marc Gendron**.

La ville de Rimouski invitait ensuite les marguilliers d'hier et d'aujourd'hui, tous les anciens curés et vicaires, les responsables de nombreux mouvements paroissiaux à une réception tenue à l'Hôtel Saint-Louis. Ces agapes furent l'occasion de rendre hommage aux pionniers du diocèse et de la paroisse Saint-Germain. Et c'est à M^gr^ **Alphonse Fortin**, historien et professeur au Séminaire, qu'on avait demandé de clore cette fête avec une conférence sur l'histoire du diocèse.

Des 260 ans de vie de Rimouski, rappelait-t-il, *125 furent une suite d'échecs… René Lepage arrive à Rimouski en 1696 à peu près vers le même temps où s'installent Jean Côté à l'Isle-Verte et Jean Rioux à Trois-Pistoles. Mais on peuple d'abord la région entre Québec et Montréal de sorte que, après 74 ans de colonisation, Rimouski ne compte alors que 15 familles et 72 personnes. On vient dans la région mais on en repart. La vie est difficile, l'isolement pénible. De 1780 à 1800, on est témoin d'un mouvement d'immigration extraordinaire de Rivière-du-Loup en descendant. La première route qui réunit Rimouski à Trois-Pistoles est construite entre 1800 et 1810.* (*Le Centre Saint-Germain,* février 1967, p. 30-31).

273. Démission acceptée de M^gr^ C.-E. Parent

Dans une lettre adressée au pape **Paul VI** le 15 janvier 1967, M^gr^ l'Archevêque lui demande d'accepter sa démission comme archevêque de Rimouski. En voici de larges extraits :

[…] *Terrassé par la maladie en décembre 1962, je me suis efforcé de suivre exactement toutes les indications de mes médecins en vue de recouvrer assez de forces pour continuer de remplir mes fonctions d'une façon satisfaisante, même avec la collaboration éclairée et compétente d'un Coadjuteur que Vous aviez la bonté de me donner, en avril 1964, dans la personne très chère de S.E. Monseigneur Louis Levesque.* Mais je dois Vous avouer que cet allègement ne me permet pas quand même de continuer à porter les premières responsabilités, plus grandes encore après le Concile *Vatican II, dont je n'ai pu suivre les Sessions de 1963, 64 et 65. Comme l'archevêque en titre a dans la mise en place et le fonctionnement des divers organismes post-conciliaires, des responsabilités que je ne me sens plus en état d'assumer, je serais donc très reconnaissant envers Votre Sainteté si Elle daignait m'en relever.*

Au reste, poursuit-il*, j'aurai bientôt soixante-cinq ans. C'est le seuil de la vieillesse, ordinairement dans nos régions nordiques.* […]*. Pour avoir été comblé jusqu'ici de bonté et d'égards par le Saint-Siège j'ose espérer que la même bonté me vaudra d'être exaucé quand, pour le bien du diocèse de Rimouski, je sollicite de Votre Sainteté la faveur d'accepter la présente démission. J'ai bien le sentiment que cette solution servira mieux la gloire de Dieu et le bien des âmes que tout effort de ma part pour lutter contre l'impossible* […] (Lettre au Pape Paul VI, le 15 janvier 1967, dans MLPC Vol. III, p. 673-674).

La réponse à cette requête ne va pas tarder. Elle viendra un mois plus tard, soit le 18 février 1967, dans une lettre de la S. Congrégation consistoriale (MLPC, op. cit., p. 675-676). Élu alors archevêque titulaire de Vassinassa, un ancien siège épiscopal à situer quelque part en Tunisie, M^gr^ l'Archevêque va donc se retirer tout en choisissant de demeurer en résidence à l'archevêché.

* * *

Anticipons…

Plus tard, soit le 26 novembre 1970, ayant renoncé à son siège titulaire de Vassinassa, Mgr Parent sera reconnu archevêque émérite de Rimouski. Il le demeurera jusqu'à son décès survenu le 2 juin 1982.

Chapitre 6 : Mgr Louis Levesque 1967-1973

274. Mgr Louis Levesque, archevêque en titre

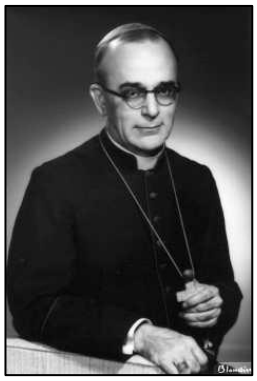

Mgr Louis Levesque. Photo : Blondin Lagacé. AAR.

Les biographes de Mgr **Louis Levesque** s'accordent pour dire que celui-ci est devenu archevêque de Rimouski le 25 février 1967. Cette date correspond à l'annonce publique qu'avait faite dans une lettre à son clergé Mgr **Charles-Eugène Parent**. La nouvelle que sa démission avait été acceptée commençait à circuler.

Aujourd'hui même, peut-on lire, *vous avez appris, vous tous qui avez été mes collaborateurs depuis seize ans, que Sa Sainteté le Pape Paul VI a daigné exaucer mes humbles prières, en enlevant de mes épaules trop faibles le fardeau que Pie XII, de vénérée mémoire, y avait placé le 2 mars 1951. Une grave maladie survenue en 1962 et dont je ne me suis pas remis, tout en m'efforçant d'en arrêter le cours par un repos quasi absolu, a fait se manifester prématurément les défaillances de l'âge et m'a mis dans l'obligation de faire cette démarche que ma conscience me disait nécessaire* (*Circulaire au clergé* no 76, le 25 février 1967, dans MLPC Vol. III, p. 671).

Mgr Parent exprimait alors sa gratitude à ses plus proches collaborateurs, les remerciant pour l'aide qu'ils lui ont apportée *avec une charité qui ne s'est jamais démentie*, reconnaissait-il. *Nous avons ensemble travaillé, dans la mesure de nos forces et de nos talents, à l'œuvre commune du bien spirituel et de la prospérité de nos ouailles* (MLPC, op. cit., p. 672).

Enfin, dans ce qui suit, Mgr **Charles-Eugène Parent** confirme que son coadjuteur sera son successeur :

Vous vous livrerez désormais à cette tâche apostolique sous la direction de votre nouvel archevêque, S.E. Mgr Louis Levesque. Comment pourrais-je mieux lui exprimer toute ma reconnaissance pour les insignes services qu'il m'a rendus, ainsi qu'à tout le diocèse, à titre de Coadjuteur, depuis le 8 mai 1964, qu'en le priant d'agréer […] mes vœux ardents d'un fructueux pastorat, d'abondantes consolations au service de la grande famille spirituelle dont le Saint-Père vient de lui confier la garde (MLPC, op. cit., p. 672).

275. Le choix d'un vicaire général

Dans son autobiographie rédigée au moment de sa retraite, Mgr **Philippe Saintonge** revient sur la manière dont il s'est acquitté du service rendu à Mgr **Charles-Eugène Parent** comme vicaire général de 1959 à 1967. Il écrit :

Mon immense bonne volonté de faire exactement ce qu'il désirait demeurait difficile! Nous voulions tous les deux la plus grande gloire de Dieu : lui, en se retournant vers le passé qu'il voulait conserver ; et moi, tourné vers un monde nouveau en perpétuel changement, nouvelle société que je voyais monter à l'horizon! (*Quand le soir descend*, p. 248.)

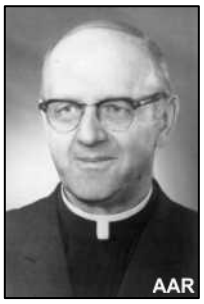

Mgr Philippe Saintonge

En 1967, Mgr **Philippe Saintonge** accepte l'invitation que lui fait Mgr **Louis Levesque** de servir encore quelques années comme vicaire général. Mgr Saintonge le demeurera jusqu'à la retraite de Mgr Levesque en 1973. Il acceptera de poursuivre encore quelques mois sous Mgr **Gilles Ouellet**.

276. Un quatrième Cégep au Québec

Au Québec, le 14 juillet 1967, un quatrième *Collège d'enseignement général et professionnel* est né. (Revoir le Billet #256). Et c'est celui de Rimouski, après ceux de Chicoutimi, de Jonquière et de Hull. Le 23 juillet, le Conseil d'administration du nouveau cégep se réunissait une première fois avec les membres du Comité qui, depuis trois ans, est chargé d'implanter au Québec les nouveaux cégeps. On est en plein milieu de l'été et le temps presse…

Rapidement, il nous faut trouver un directeur général. Une offre d'emploi paraît dans les journaux; elle se révèle succincte quant aux critères de sélection : « études de niveau universitaire, personne cultivée, dynamique, possédant une grande ouverture d'esprit, expérience dans l'administration, de préférence dans le domaine scolaire ». Les candidats répondent en grand nombre, mais c'est finalement l'abbé **Jean-Guy Nadeau** qui obtient le poste.

* * *

Un prêtre à la tête d'un cégep! Dans un contexte de laïcisation, en ce temps-là (comme en ces temps-ci), la situation peut sembler bizarre, mais pas pour **Jean-Guy Nadeau**. À la question que lui posait **Pascal Gagnon** le 30 janvier 2008, voici sa réponse :

Pour ma génération, la laïcisation, on la provoquait. Je n'étais pas un de ceux que ça pouvait affecter. Au contraire, c'est nous qui l'exigions. C'est bien différent de ce qui circule. Plusieurs grands noms de la Révolution tranquille sont des religieux : le frère Untel, M^gr [Alphonse-Marie] Parent, le P. [Georges-Henri] Lévesque, qui a créé la faculté des sciences sociales de l'Université Laval, d'où sont sortis les plus grands révolutionnaires… Le souvenir que je garde de cette époque-là n'en est pas un de résistance. C'était plutôt comme une sorte de Renaissance. Je ne me souviens pas avoir fait un sacrifice pour participer à ça. Le départ de [Maurice] Duplessis a été comme une libération. Quand Paul Sauvé, son successeur, est arrivé, tout le monde disait « Désormais ». C'est pour ça qu'on parle d'une révolution tranquille. L'opposition à ça était vraiment très marginale. On était fiers d'être Québécois. Cela stimulait tout l'investissement en éducation, en santé, dans le monde industriel, la nationalisation de l'électricité… Tout ça c'était dans le même courant. Tout arrivait en même temps. Ceux de ma génération, qui étaient au début de la trentaine, on se sentait partie prenante de cet éveil-là (En coll., *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 141).

* * *

Anticipons…

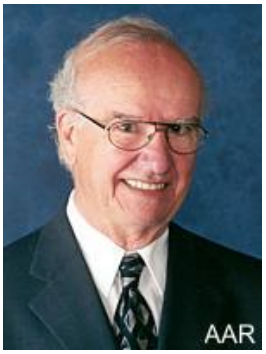

L'abbé Jean-Guy Nadeau

L'abbé **Jean-Guy Nadeau** (1931-2016), avant d'être le premier directeur général du Cégep de Rimouski de 1967 à 1970, avait été le premier directeur général de la Commission scolaire régional du Bas-Saint-Laurent de 1965 à 1967. Il est alors membre du conseil général et du conseil exécutif de la Fédération des cégeps du Québec (1968-1970).

Professeur au Centre d'études universitaires (1970-1973), puis de l'Université du Québec à Rimouski (1973-1983), il y est directeur du module des lettres (1970-1972), membre du conseil des études de l'Université du Québec (1971-1974), membre du Conseil supérieur de l'éducation du Québec (1971-1979), membre de la commission des études du Centre d'études universitaires du Nord-Ouest québécois (1972-1976), président du Comité d'études sur l'enseignement collégial au Québec (1972-1976) qui produit le Rapport Nadeau*; directeur du département des lettres et sciences humaines (1974-1975); président de la Commission de l'éducation des adultes du Conseil supérieur de l'éducation du Québec (1977-1978), directeur du programme de maîtrise en études littéraires (1982-1983)* (En collaboration, *Le clergé de l'Archidiocèse de Rimouski*, 2004, p. 139).

Pendant toutes ces années, l'abbé **Jean-Guy Nadeau** est vicaire dominical à la cathédrale de Rimouski (1973-1983).

277. Le *pallium* remis à M^gr Louis Levesque

Deux semaines avant la clôture des Fêtes du centenaire, soit le 4 décembre 1967, le Délégué apostolique M^gr **Emmanuele Clarizio** était venu à Rimouski imposer le *pallium* à M^gr **Louis Levesque**, notre archevêque.

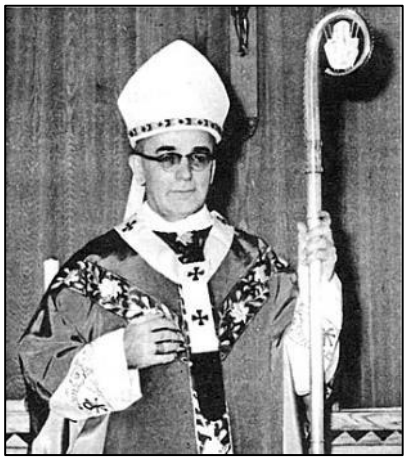
M^gr Louis Levesque.
Photographe inconnu. Source : *Le Centre Saint-Germain*, janvier 1968, p. 5.

Sur ce que signifie le *pallium*, remis de nos jours encore à tous les archevêques, voir le Billet #188.
Sur sa remise à M^gr **Courchesne**, revoir le Billet #187 et sur sa remise à M^gr **Parent,** revoir le Billet #219.

278. La cathédrale rénovée est inaugurée

On a célébré la réouverture de la cathédrale les 16 et 17 décembre 1967. Pour la revue diocésaine *Le Centre Saint-Germain*, la journaliste **Andrée Gauthier** a recueilli ici et là quelques commentaires, ceux d'abord du cardinal-archevêque de Québec et des évêques de Hauterive, de Gaspé et du Golfe Saint-Laurent. Mais d'autres aussi…

● *C'est beau, c'est sobre, c'est priant, c'est merveilleux. La cathédrale ainsi rénovée favorise le recueillement, la prière. On se sent attiré vers le Haut.* (M. le cardinal **Maurice Roy**, archevêque de Québec).

● *Les diocésains de Rimouski ont fait un acte de charité qui a créé une beauté incomparable dans la simplicité et le bon goût* (M^gr **Napoléon-Alexandre Labrie**, ex-évêque de Baie-Comeau.

● *On ne pouvait faire mieux pour marquer le centenaire du diocèse que cette restauration de la cathédrale. On ne pouvait faire mieux pour réussir une telle entreprise* (M^gr **Gérard Couturier**, évêque de Hauterive).

● *Rimouski a restauré sa cathédrale et c'est un succès. Le secret de cette réussite tient, ce me semble, en ceci : le génie architectonique moderne a su garder le cachet de l'ancien tout en servant le goût de nos contemporains pour la vérité et la simplicité* (M^gr **Jean-Marie Fortier**, évêque de Gaspé).

Le chœur de la cathédrale tel qu'il apparaissait à sa réouverture les 16 et 17 décembre 1967. Photographe inconnu. Source : *Le Centre Saint-Germain*, vol. 30, no 1, janvier 1968, page couverture.

Par ailleurs, ici et là, que de bons commentaires :

On a le souffle coupé! – On n'est plus les mêmes rendus là. – On se sent différent en mieux. – On a envie de se taire, d'adorer.

Sacré diable, ont dit deux adolescents : on va se reprendre à aller à la messe. – Qu'on ne parle plus de retourner à la sacristie d'hier. Le dépaysement est trop fort. – L'atmosphère invite à la prière, à la méditation ou tout simplement à être là. – Les lignes élégantes, maintenant dégagées, se détachent dans toute leur pureté gothique. – La voûte lumineuse nous tire vers le haut. – Comment a-t-on pu supporter si longtemps le vieillissement de la centenaire sans agir.

Me voilà pris à retourner à la messe et à aimer ça! – J'étais contre et me voilà pour à 100%. – La cathédrale est belle comme la plus belle des mariées! (*Le Centre Saint-Germain*, vol. 30, no 1, janvier 1968, p. 2).

On peut néanmoins douter que l'Office de liturgie et que le Comité d'art sacré de l'époque aient été consultés ou encore, s'ils l'ont été, que leurs conseils aient été suivis…

* * *

Anticipons…

Dans les années qui vont suivre, mais avant l'an 2000, de nettes améliorations vont être apportées à l'ensemble du chœur de la cathédrale. Comparons simplement cette photo avec la précédente.

Le chœur de la cathédrale tel qu'il apparaissait au tournant de l'an 2000, après les rénovations de l'orgue en 1979, l'ajout des vitraux du chœur en 1991, de la cathèdre, de la croix et du siège de la présidence en 2000. Photographe : Yves-Marie Mélançon, 2001.

L'autel et deux ambons de pierre noire ont vite remplacé le matériel d'appoint (1968). Plus tard, l'ambon de droite sera déplacé vers le baptistère qu'on entrevoit sur la photo en bas à gauche. Le lieu de présidence est alors passé de la gauche, derrière l'ambon, à droite où il est de toute évidence plus visible de l'assemblée. Au fond et au centre, le muret a été retiré et un espace a été aménagé pour y recevoir la chorale.

Comme on le voit en agrandissement sur la photo de la page suivante, une cathèdre (siège de l'évêque) digne de ce nom a pris place sur la gauche, adossée à la deuxième colonne du chœur. Elle est surmontée d'une sculpture représentant saint Germain, le patron du diocèse (voir le Billet #13). Enfin, pour compléter l'ensemble, la console de l'orgue, à droite, a été repoussée vers l'arrière et glissée quelque peu entre les colonnes et on a placé, également sur la deuxième colonne, la sculpture d'un Christ en croix au-dessus du siège de la présidence.

La cathèdre | Le siège du président. Photos : J.-Y. Pouliot et Y.-M. Mélançon.

279. Clôture des Fêtes du centenaire

Le 17 décembre 1967, une concélébration solennelle, présidée par le cardinal **Maurice Roy**, archevêque de Québec, clôturait les fêtes du centenaire du diocèse. Et tout cela s'est fait dans la cathédrale rénovée.

Selon une heureuse comparaison du Cardinal lui-même, nous sommes, nous, citoyens de cette vaste région du Bas du Fleuve, un peu comme les Juifs au moment de la venue du Christ, au carrefour de deux périodes importantes. Pour les Israélites, l'avènement du Seigneur marquait le passage de l'Ancien au Nouveau Testament. Pour nous, les Fêtes du centenaire nous situent à la croisée de deux siècles d'histoire. Dans les deux cas, l'événement en cause est une invitation à un regard d'espérance sur l'avenir. Et les motifs d'espoir, aujourd'hui, ne sont pas moindres… L'avenir, humainement, tout en s'appuyant sur l'acquis des dernières décennies, profitera de tout un bagage de connaissances nouvelles et d'un dynamisme tout à fait neuf. À nous d'entrer pleinement dans le jeu pour que ce siècle nouveau ne ralentisse pas la construction du Royaume en nous et autour de nous… et s'inspire de plus en plus du message d'amour et de paix que le Seigneur est venu apporter au monde. Notre engagement concret dans ce sens peut vraiment donner le ton pour les cent prochaines années (Gilles Roy, *Le Centre Saint-Germain*, janvier 1968, au verso de la page couverture).

Au seuil de son deuxième siècle, le diocèse comptait déjà 120 paroisses, totalisant 176,000 catholiques. Il en comptera un peu moins 50 ans plus tard.

280. Une *Année de la Foi* célébrée

C'est pour célébrer le XIX^e^ centenaire du martyre des SS. Apôtres Pierre et Paul que le pape **Paul VI**, le 22 février 1967, décrète une « Année de la Foi », une année qui débutera le 29 juin 1967 et qui se clôturera le 29 juin 1968 par une profession de foi solennelle – le *Credo du peuple de Dieu* – qu'il prononcera le lendemain sur la place Saint-Pierre.

Le texte de ce Credo s'inspirait de celui du Concile de Nicée que nous récitons à plusieurs de nos Eucharisties, mais avec des compléments et des développements importants. On apprendra plus tard que le texte est largement inspiré du philosophe français **Jacques Maritain** (1882-1973), ami du théologien et du cardinal suisse **Charles Journet** (1891-1975).

Pour la célébration de ce XIX^e^ centenaire du martyre des SS. Apôtres Pierre et Paul, chaque diocèse se devait de choisir l'événement qui allait le mieux cadrer avec l'objectif visé. Dans notre diocèse, on a décidé de proposer et d'organiser une vaste enquête sur la foi vécue et sur les attitudes chrétiennes des diocésains et diocésaines. L'opération sera menée par M^gr^ **Philippe Saintonge**, v.g. et réalisée avec la collaboration du P. **Gérard Jolicoeur**, s.j., sociologue.

Un questionnaire avait été préparé. On y posait 40 questions. Les 10 premières visaient à déterminer quelle était la pratique religieuse du sujet répondant, les 30 autres à établir quelle était l'essentiel de leur foi et sa qualité. Sur les 30 000 copies distribuées partout en paroisse, 19 000 sont revenues complétées. De ce nombre, 13 000 ont pu être retenus pour une compilation faite par ordinateur à l'Université Laval. D'immenses tableaux-synthèse nous sont revenus, un pour chaque paroisse. Ces tableaux, reconnaissait M^gr^ Saintonge, nous montraient clairement quelle était la pratique religieuse et l'état de la foi dans chaque paroisse du diocèse. Celui-ci n'avait qu'un regret, celui de ne pas avoir poursuivi plus loin l'analyse de tout ce matériel (M^gr^ Philippe Saintonge, *Quand le soir descend*, p. 283).

281. Le Séminaire, une œuvre à perpétuer

Le 12 juin 1967, au moment où se mettait en branle le projet d'établissement d'un cégep à Rimouski, le chanoine **Robert Lebel**, qui était supérieur du Séminaire depuis 1965 et président du Comité provisoire pour l'implantation d'un *Collège d'enseignement général et professionnel* à Rimouski depuis 1966, publiait sur l'avenir du Séminaire le communiqué suivant :

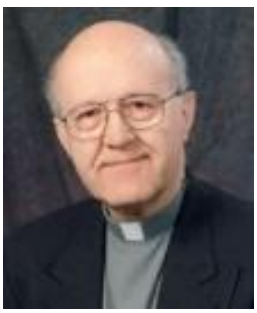

L'abbé Robert Lebel. Photographe inconnu. Archives du diocèse de Valleyfield.

Pour mettre en valeur l'enseignement des humanités classiques dans lequel il est spécialisé, le Séminaire croit devoir engager ses ressources, l'acquis de sa tradition, dans la réforme scolaire actuelle. Il doit le faire

dans les formes qui sont les plus profitables à la population, animé qu'il est par ce principe du meilleur service à donner à la région (En collaboration, *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres,* 2013, p. 145-146).

Quant à la corporation du Séminaire, voici ce que son conseil d'administration recommandait à l'archevêque :

1/ Que les biens de la corporation du Séminaire servent aux fins diocésaines d'éducation : […]
2/ Que ladite corporation soit reconnue comme une organisation subventionnant de ses revenus annuels les divers organismes diocésains d'éducation: […]
3/ Que les administrateurs plafonnent leurs dépenses aux revenus et qu'on ne touche pas aux biens du capital.
4/ Que soient reconnus les droits acquis des prêtres professeurs agrégés : […]
5/ Que les biens de la corporation soient administrés par un conseil composé [d'au moins sept membres].

(Note 310 : CEDAD, boîte 46A3, dossier Vente du Séminaire (1967-1968), Propositions présentées à Son Excellence Monseigneur l'Archevêque sur les responsabilités futures de La Corporation du Séminaire de Saint-Germain de Rimouski, [vers 1968].

282. La Compagnie de Sainte-Ursule

C'est en 1967, et avec l'accord de M^gr^ **Louis Levesque**, que la *Compagnie de Sainte-Ursule* s'est établie dans le diocèse, bien qu'aucune de ses membres n'y ait œuvré vraiment.

C'est du moins ce que rappelait l'une d'entre elles lors du *Rassemblement des communautés religieuses, des instituts séculiers et des associations de fidèles* qui s'est tenu à Rimouski le 27 mai 2017 dans le cadre des Fêtes soulignant le 150^e^ anniversaire du diocèse. Elle identifiait alors la fondatrice : une ursuline rimouskoise, Sr **Jacqueline Morin** dite Sr Jacqueline de l'Enfant-Jésus.

La Compagnie de Sainte-Ursule est un institut séculier fondé par sainte Angèle Mérici en 1535. Même si les femmes qu'elle regroupe ne vivent pas en communauté, elles œuvrent auprès des gens dans différents milieux (missions, hôpitaux, écoles, etc.). Sans apostolat spécifique, cette Compagnie privilégie surtout l'éducation de la foi et de la virginité, le soutien à la famille, la réconciliation et la paix dans le milieu de vie par le témoignage chrétien en paroles et en actes (*L'Église canadienne*, 19 novembre 1992, p. 443).

283. L'Office des communications sociales

En avril 1968, la ferveur des premiers artisans de l'émission de télévision *Chemin faisant* aura rendu possible la création de l'*Office des communications sociales*. (Revoir le Billet #269).

Voici en quels termes l'abbé **Jean-Guy Nadeau**, dans un éditorial d'*En 4 pages*, rappelait le rôle de cet Office :

Assurer une communication aller-retour depuis l'autorité diocésaine jusqu'à la « base », faire circuler l'information entre les organismes diocésains, régionaux et paroissiaux, maintenir une ligne ouverte entre l'Église de Rimouski et les autres Églises […] *Et pour bien s'acquitter de ce rôle,* poursuivait-il, *il faut pouvoir gagner la confiance des interlocuteurs à qui on sert d'intermédiaire, il faut savoir écouter et redire fidèlement, il faut être capable d'utiliser à fond les ressources multiples qu'offrent les techniques modernes de diffusion et les différents média d'information* (*En 4 pages*, février 1974, p. 2).

L'abbé **André Daris**, qui fut ordonné prêtre en 1966, en sera le directeur-fondateur. Il aura effectué, cette année-là, un stage en réalisation télévisuelle à Radio-Canada et, en 1969, un autre à l'Université de Montréal. Directeur de l'Office des communications sociales de 1968 à 1972, lui succéderont à la direction de cet office : M^me^ **Anne-Marie Dumais** (1973-1976), MM. **Richard Jacques** (1978-1980), **Jean-Yves Leblond** (1980-1984), **Jacques-Yvon Côté** (1985-1990), et M^me^ **Francine Cabana** (1991-2003). Se sont retrouvées tour à tour adjointes à la direction : M^mes^ **Jacqueline Tremblay-Lévesque**, **Micheline Pelletier**, Sr **Sara Bouchard** r.s.r. et M^me^ **Anne Lavoie**.

* * *

Anticipons…

En 1990, on procédera à une évaluation de ce service et à partir de là celui-ci sera connu sous le nom de *Service des communications sociales du diocèse de Rimouski*. Un document fait état des moyens qui seront dès lors privilégiés pour que les responsables puissent remplir leur mission : *communiqués de presse, messages radiophoniques ou télévisuels, bulletins de nouvelles, billets dans les journaux, conférences de presse, banque d'informations sur le diocèse, les paroisses et les institutions diocésaines, etc.*

284. Vente du Séminaire et de ses Écoles

Après avoir été un collège industriel, un collège classique et un séminaire, l'institution devient en 1968

un collège d'enseignement général et professionnel (cégep). Il s'agit là en quelque sorte d'une quatrième vie pour une école déjà plus que centenaire!

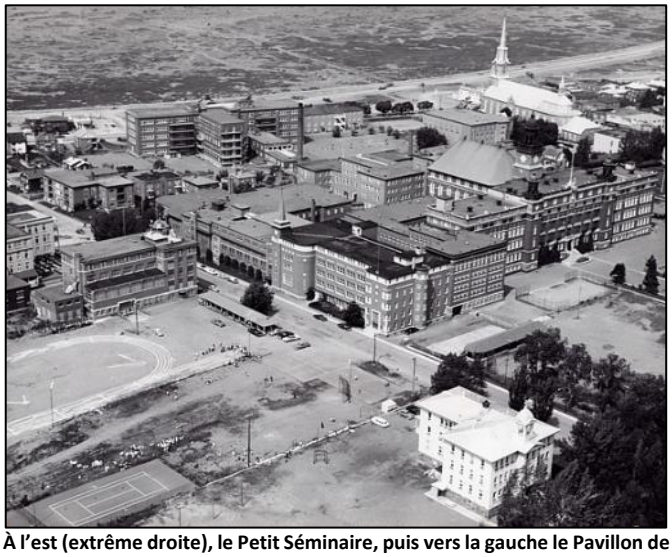

À l'est (extrême droite), le Petit Séminaire, puis vers la gauche le Pavillon de philosophie, érigé en 1958-1959, qui prend la forme d'un S, en s'appuyant du côté ouest sur l'École de commerce et du côté est sur la chapelle du Séminaire. Au centre de la photo : l'École de commerce et se profilant vers le nord : l'Institut de technologie. Photographe inconnu. AAR.

« Le 4 septembre 1968, dans les bureaux du ministère de l'Éducation à Québec, le Cégep de Rimouski se porte acquéreur du Séminaire, de l'École de commerce, de l'Institut de technologie, de leur ameublement et de tout l'équipement qui s'y trouve. La transaction, énorme pour l'époque, se chiffre à un grand total de 5 394 000 $ payables en deux modes. Tout d'abord, 800 000 $ sont payés comptant. Par la suite, « 4 594 000 $ [seront] payables au Séminaire au moyen d'une émission d'obligations Série B, souscrite par le Séminaire, [le] 1er septembre 1968, [et] portant intérêt à 5,5% » (En collaboration, *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 143).

Au cours d'une conférence de presse, tenue le 30 août, le chanoine **[Robert] Lebel** avait expliqué ce qui motivait la vente des immeubles du Séminaire. Et il l'avait fait en ces termes :

N'étant pas en présence d'un système public hostile à la foi, vivant dans une région où la population n'est pas assez dense pour maintenir deux institutions concurrentes de bonne qualité, alors que les effectifs de l'Église sont requis pour des tâches urgentes où ils sont irremplaçables, l'Église de Rimouski veut adapter sa mission d'éducation à la situation nouvelle (A.G. [Andrée Gauthier], « Le Séminaire devient aujourd'hui propriété de l'État québécois », *Le Progrès du Golfe*, 5 septembre 1968, p. 3).

À cette même conférence de presse du 30 août 1968, le chanoine Lebel n'a pas manqué de souligner l'apport des prêtres et des laïcs à la vie du Séminaire :

Par leur travail quasi bénévole et la diversité de leurs contributions, ils ont collaboré pendant plus de 100 ans à la vitalité et la renommée de l'institution. Il indiquait aussi que la corporation du Séminaire se devait d'assurer la sécurité des prêtres enseignants qui quittaient alors leur maison. À l'appui de cette absolue nécessité, il citait le cas du chanoine Alphonse Fortin qui, en 58 ans d'enseignement, n'avait touché que 13 000 $... (En collaboration, *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 143).

285. Un concile diocésain : *possible?*

Au mois de mai 1968, l'abbé **Gilles Roy**, qui était à ce moment-là professeur à l'École moyenne d'agriculture (1959-1968), aumônier diocésain de la Jeunesse rurale catholique (1962-1968) et directeur de la revue diocésaine Le *Centre Saint-Germain* (1964-1968), qui commentait dans l'édition de mai de la revue les conclusions de *l'Enquête sur la foi*, pose bien la question : *Un concile diocésain est-il possible?*

Est-il possible d'associer de quelque manière tous les membres responsables du peuple de Dieu à l'élaboration d'une pastorale renouvelée adaptée à la situation et aux exigences des chrétiens et du monde d'aujourd'hui? Est-il possible de passer d'une attitude trop exclusivement soucieuse d'attendre des consignes et des règlements à une expérience authentique de réflexion en commun, de dialogue vrai, de liberté et de responsabilité pleinement assumée, de recherche ensemble de la vérité? Accepterat-on l'épreuve de la remise en question de sa manière de penser, de sa manière d'agir à la lumière des orientations suggérées par le Concile et des besoins précisés par le Sondage d'opinion? (Éditorial, *Le Centre Saint-Germain,* mai 1968, verso de la page couverture.)

La réponse ne s'est pas faite attendre. À l'été de 1968, deux groupes de prêtres, le premier consacré surtout au ministère paroissial et le second consacré surtout à l'éducation, acceptent de vivre une session de quatre jours pour dégager, avec l'aide de deux sociologues, le P. **Gérard Jolicoeur**, s.j. et l'abbé **Norbert Lacoste** du diocèse de Montréal, les constantes et les orientations pastorales qui se dégagent des quelques 25 000 réponses fournies dans l'*Enquête sur la Foi*. (Revoir le Billet #280).

286. L'opération *Synode diocésain* (1969-1972)

Au premier de l'An 1969, dans la foulée de l'*Enquête sur la Foi* réalisée en 1967 (revoir le Billet #280), Mgr **Louis Levesque** dans son homélie lance pour tout le diocèse l'opération *Synode*. Il le fait en ces termes :

Nous entreprenons aujourd'hui même la vaste opération d'un synode diocésain, et nous commençons par lancer une pressante invitation à chaque personne, à chaque famille, aux paroisses, à nos cinq zones pastorales d'où partira le mouvement, à toutes les communautés religieuses, institutions et organisations : nous vous supplions d'abord de prier le Seigneur de nous inspirer, de nous guider.

Et puis nous allons nous préparer à faire généreusement notre part à cette fin que notre Église diocésaine, de plus en plus, soit le signe extérieur de Jésus-Christ, demeurant et agissant au milieu des hommes d'aujourd'hui.

C'est en nous éclairant les uns les autres que nous pouvons parvenir à une vision plus claire et plus dynamique de la mission de l'Église; et c'est seulement ensemble que nous pouvons découvrir comment, dans notre diocèse, on peut et on doit être fidèle à cette mission (En coll., *L'Église diocésaine de Rimouski en synode. Pistes de recherche*, Rimouski, Imprimerie Blais, 1971, p. 8-9).

Mgr l'archevêque énonçait là les deux principaux objectifs de cette opération Synode qui s'étendra sur trois ans. Nous les avons présentés en caractères gras.

287. Mais qu'est-ce donc qu'un Synode?

Le mot français « synode » vient de deux mots grecs : la préposition « sun » qui signifie : *avec, ensemble*, et le mot « odos » qui veut dire : *chemin, route*. Participer à un synode signifie donc « cheminer avec quelqu'un, faire route ensemble ».

Cette définition du mot « synode » a toutefois varié au cours des âges, mais en conservant toujours son sens premier. Dans l'antiquité, on appelait « synode » : *toute réunion de personnes à des fins culturelles, commerciales, religieuses.* Le Synode israélite était *un conseil composé de rabbins et de laïques pour délibérer sur des points déterminés, soit de doctrine, soit de pratique, relatifs au judaïsme*. Chez les protestants, le Synode désigne *l'assemblée des ministres et de conseillers laïques pour étudier les affaires de l'Église.* Ces synodes peuvent être nationaux ou provinciaux. Dans l'Église catholique, - et jusqu'au concile Vatican II -, le Synode désignait « l'assemblée dans laquelle un évêque entouré de son clergé, réglait les affaires de son diocèse ».

Le concile Vatican II a élargi la définition du pape **Jean XXIII** en associant à l'évêque et à ses prêtres tout le peuple chrétien. Par ailleurs, le Synode peut être désormais le fait d'un diocèse, de plusieurs diocèses réunis ou de tout un pays. C'est l'objectif assigné par ce pape et ce concile qu'a cherché à atteindre notre Synode diocésain.

288. Les six premiers Synodes diocésains

Un rappel : Au cours de son épiscopat (1867-1891), Mgr **Jean Langevin** a réuni trois fois en Synode l'Église diocésaine : en **1870**, en **1879** et en **1889**. Convoqué le 12 juillet 1870, le premier de ces Synodes s'est tenu dès le mois d'août, du 24 au 26. Les décisions prises ont été promulguées le 2 février suivant. Neuf ans plus tard, le 1er juillet 1879, un 2e Synode est convoqué pour le 26 août suivant. Les orientations de ce Synode sont promulguées le 30 novembre 1879. Enfin, un 3e Synode est convoqué pour le mois d'août 1889. Mais n'ayant pas eu la ratification épiscopale, les actes de ce Synode ne seront jamais promulgués.

Sous Mgr **Joseph Romuald Léonard**, le 3e évêque, un seul Synode s'est tenu, et c'est en **1926** ; sous Mgr **Georges Courchesne**, deux Synodes se sont tenus, un en **1938** et un, dix ans plus tard, en **1948**.

Enfin, c'est un 7e Synode qui, sous Mgr **Louis Levesque**, s'ouvre en **1969**. Nous serons dès lors en synode pendant trois ans, soit jusqu'en **1972**. Les orientations seront publiées l'année suivante.

289. Le *Synode* en sa première phase

Quelques semaines après l'annonce du Synode, tout le peuple chrétien est invité à s'exprimer sur l'application concrète du récent concile dans la vie de l'Église diocésaine.

La participation du plus grand nombre est dès lors sollicitée, celle de tous ceux et de toutes celles qui reconnaissent l'importance du témoignage personnel, familial, professionnel… C'est ainsi que pendant plus de trois mois, les individus, les familles, les paroisses, les œuvres et les mouvements ont bien voulu s'exprimer, dire ce qu'ils pensaient de l'Église et de son rôle dans le monde actuel, surtout de ce qu'elle devait faire pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain. C'était ce qu'on a appelé la première phase, celle de la *consultation.*

De cette première phase, le coordonnateur du Synode, Mgr **Philippe Saintonge** v.g. retiendra ceci :

Une 1ère phase du Synode vient de s'achever. Dans l'ensemble on a raison d'en être sortis fort. Son but était de découvrir les problèmes auxquels est confrontée l'Église d'aujourd'hui, de les cerner, de les définir. Nous aurons pu souhaiter voir encore plus de chrétiens de chez nous témoigner. Déjà cependant, tout fidèle qui a participé aux rencontres de consultation a contribué à éclairer les problèmes et il s'est engagé lui-même à l'égard de son Église (En collaboration, *L'Église diocésaine de Rimouski en synode. Pistes de recherche*, Rimouski, Imprimerie Blais, 1971, p. 45).

290. Un *trait d'union : En 4 pages*

Il y a à l'*Office des communications sociales* du diocèse depuis sa création en avril 1968 toute une équipe qui multiplie ses interventions à la radio et à la télévision afin de porter à un plus grand nombre de personnes possible une information qui soit aussi la plus complète possible sur la vie de notre Église diocésaine.

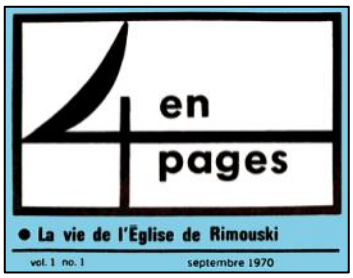

En septembre 1970, on assistait au lancement d'un petit journal qu'on avait baptisé *En 4 pages* et qui allait être distribué chaque mois, et gratuitement, dans toutes les paroisses du diocèse.

Voici en quels termes Mgr l'Archevêque le présentait :

Depuis les débuts de notre synode, on a fait ressortir cette faim et cette soif d'information. L'Église de Jésus-Christ, on l'aime et on veut l'aimer de plus en plus […]. Mais cette Église […], on veut aussi la mieux connaître […], savoir ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas : il se dit, il s'écrit, il se passe tant de choses inouïes ! Ce n'est pas une curiosité malsaine que de vouloir être au courant de ses espérances et de ses projets, de ses réussites et de ses échecs, de ses tentations aussi ; quand on les voir venir, on les reconnaît plus facilement et on a plus de chances de les surmonter. Un homme averti en vaut deux […].

Réjouissons-nous ensemble de sa naissance. Souhaitons-lui pleine réussite et longue vie !

+ Louis Levesque
Archevêque de Rimouski

* * *

Anticipons…

En septembre 1980, le journal change de format ; il passe de 4 à 8 pages, puis à 16 pages et il revient à 8 pages en 1981.

En janvier-février 1982, sans qu'on sache trop pourquoi, *En 4 pages* change de nom et devient *Dialogue diocésain. Mais* [la publication] *a du plomb dans l'aile,* reconnaissent **Noël Bélanger** et **Nive Voisine** (*Le diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 276-280). *Déjà, depuis plus d'un an, sa parution est irrégulière. Il paraîtra pour la dernière fois en novembre 1983.*

En septembre 1989, un nouveau journal diocésain voit le jour : *Au cœur de la vie* (voir aussi le Billet #353).

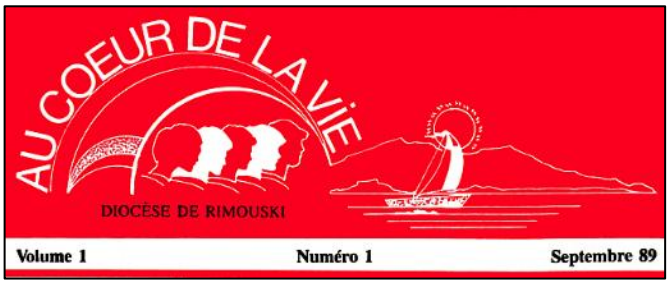

On revient alors au format d'*En 4 pages*, mais sur papier glacé. L'équipe de rédaction se situe dans la ligne des prédécesseurs, rédacteurs et rédactrices d'*En 4 pages* et de *Dialogue diocésain*… Le nouveau journal va paraître quatre fois par année. Et il ne sera plus gratuit ; il faudra s'y abonner. Son tirage tourne autour de 1 500 copies.

291. Un engagement au premier éditorial

En septembre 1970, le directeur d'*En 4 pages*, l'abbé **Jean-Guy Nadeau**, signe le premier éditorial.

Celui-ci rappelle tout d'abord *qu'un diocèse n'est pas une simple unité administrative au sein d'une vaste entreprise qui aurait son siège social à Rome. C'est d'abord un regroupement de chrétiens qui, sur leur petite portion de planète, vivent ensemble, selon les conditions du milieu, leurs misères et leurs grandeurs d'hommes, dans l'espérance apportée par Jésus-Christ. Notre Église locale a ses misères et ses grandeurs propres. Elle doit aussi avoir une réponse originale à l'appel du salut, une façon bien à elle de vivre concrètement l'Évangile*.

Puis, il énonce les principes qui orienteront la politique de cette nouvelle publication :

En 4 pages ne sera pas l'organe officiel de l'autorité diocésaine : d'autres média, plus appropriés, doivent continuer d'exister pour véhiculer les directives pastorales et administratives. En 4 pages ne sera pas, non plus, un recueil de thèses de théologie dogmatique et morale : nous

laisserons à des personnes plus autorisées et à des publications moins régionales le soin de propager les grandes vérités universelles.

Nous nous cantonnerons dans la réalité diocésaine, dans une réalité bien concrète. Notre préoccupation sera celle de l'honnête citoyen moyen qui se demande, comment il peut être chrétien, aujourd'hui, dans le diocèse de Rimouski. « Aimer Dieu et son prochain comme soi-même », ça veut dire quoi, par chez-nous, en 1970?

[…] *Comme un bon hôte, l'équipe de rédaction se charge de faire les présentations, mais elle n'entend pas faire à elle seule les frais de la conversation. Les invités ont la parole. Et les invités, ce sont tous les diocésains de Rimouski* (*En 4 pages*, septembre 1970, p. 2).

292. Le *Synode* : deuxième phase

Pendant tout l'été de 1969, quelques braves bénévoles ont préparé la 2e phase, celle dite de l'*approfondissement*. Tous les documents recueillis – il y en aurait eu 25 000 – ont été classés sous treize thèmes pour que, l'automne et l'année 1970 venus, ils puissent être remis pour analyse à autant de commissions à être constituées :

-Commission du clergé
-Commission des religieux
-Commission du laïcat
-Commission de la pastorale diocésaine
-Commission de l'organisation financière
-Commission de la pastorale des sacrements et liturgie
-Commission de l'éducation de la foi des adultes
-Commission de la pastorale des enfants et des adolescents
-Commission jeunesse
-Commission mariage et famille
-Commission responsabilité du chrétien dans le monde
-Commission des communications sociales
-Commission mission de Charité de l'Église

Dans les *Mémoires* qu'il rédigera en 1982, Mgr **Philippe Saintonge**, vicaire général et coordonnateur de ce Synode, glissera cette note : *On a pu constater que les chrétiens d'ici sont beaucoup plus préoccupés par la Liturgie et les Sacrements que par le rôle social et caritatif de l'Église et celui de sa présence missionnaire aux réalités humaines*. (*Quand le soir descend*, p. 284-285).

* * *

À l'été de 1969, Mgr **Philippe Saintonge** se rend en Europe où il retrouve les abbés **Gilles Roy** et **Jacques Tremblay** qui étaient en séjour d'études en France, le premier à Lille, le second à Paris. Ensemble, ils auront rencontré les responsables synodaux des diocèses de Rouen et de Saint-Brieuc, en Bretagne; puis Mgr Saintonge rendit visite au Secrétariat central du Synode de Hollande, s'informant sur leurs méthodes d'investigation. L'expérience de ces assemblées d'Église aura inspiré l'organisation de ces différentes commissions qui devront dans une troisième et dernière phase stimuler la réflexion sur différents aspects de la vie de l'Église.

293. Le Centre diocésain de pastorale

En 1970, une vaste consultation est menée sur l'avenir du Grand Séminaire. Un volumineux dossier existe et est conservé aux archives du Grand Séminaire.

Le Grand Séminaire, devenu un Centre de pastorale en 1970. Photographe : Yves-Marie Mélançon, 2002.

Nous y retenons le communiqué de presse émis le 1er mai 1970 par Mgr **Louis Levesque** :

Pendant l'année scolaire 1969-70, 21 étudiants en théologie habitaient un Grand séminaire construit en 1945 pour recevoir 80 pensionnaires. Pour l'an prochain, on prévoit une inscription de 11 étudiants seulement.

Responsables d'une maison trop vaste pour une administration saine et une ambiance favorable à la vie communautaire, les directeurs de l'institution entreprirent, au cours de l'hiver dernier, une campagne d'information et de consultation pour engager les fidèles à réfléchir sur l'avenir de leur Grand Séminaire et sur la formation des futurs prêtres.

Après étude des résultats de cette consultation générale et, en accord avec son conseil épiscopal, Mgr l'Archevêque a décidé que les locaux du Grand Séminaire actuel deviendront un Centre diocésain de pastorale. Les candidats au sacerdoce habiteront, à partir de septembre, la maison actuelle du Secrétariat diocésain d'Action Catholique.

294. Des séminaristes à la *Maison blanche*

Le programme de Baccalauréat en théologie du *Grand Séminaire* et tous les cours qui lui sont rattachés sont transférés au *Centre d'études universitaires de Rimouski* (CEUR) qui vient d'être créé.

Neuf (9) de ses professeurs vont donc s'y retrouver pour y constituer le *Département des sciences religieuses*. Les candidats au sacerdoce y poursuivront donc leurs études théologiques. Quant à leur formation spirituelle et pastorale, elle demeurera sous la responsabilité du *Grand Séminaire* qui proposera alors, de 1970 à 1978, une formule nouvelle dans un édifice appelé la « Maison blanche » (l'ancien secrétariat de l'Action catholique, situé au 37, rue de l'Évêché Ouest à Rimouski). La maison existe toujours; on y trouve aujourd'hui l'Auberge de l'Évêché.

La « Maison blanche », ancien secrétariat de l'Action catholique et où se trouvait aussi la librairie Le Centre de Pastorale jusqu'en 1970. Photographe inconnu. AAR, Fonds du Service des Communications sociales du diocèse.

295. L*'Assemblée synodale* (1971-1972)

La troisième et dernière phase – la plus longue puisqu'on y consacrera un peu plus de deux ans – est celle de l'*Assemblée synodale* proprement dite. Toutes les recommandations des 13 commissions allaient devoir être analysés, puis votés par les 130 membres de l'*Assemblée*.

Cette dernière phase fut « très bien organisée », note encore dans ses *Mémoires* M^gr^ Philippe Saintonge. *Elle était dirigée par une équipe nouvelle, en grande partie, qui comptait le R.P. Réal Lebel, s.j. comme secrétaire, et de jeunes prêtres talentueux. On avait tout ce qu'il fallait pour conduire le Synode à bonne fin* (*Quand le soir descend*, p. 286).

Mais dès la première séance, il s'avéra que les prêtres allaient être les grands ténors de cette assemblée… Certes, « rien de mal à cela », note encore M^gr^ Saintonge. Mais on s'est vite aperçu que quelques-uns, sinon plusieurs, connaissaient bien mal le contenu des milliers de témoignages reçus durant la première phase. On en tenait bien peu compte.

L'*Assemblée synodale* en pleine session de cette troisième phase chez les Sœurs de Notre-Dame du St-Rosaire. À la droite de Mgr Louis Levesque, on voit Mgr Gilles Ouellet, alors évêque de Gaspé, et de l'autre côté Mgr Gérard Couturier, évêque de Hauterive (Baie-Comeau), membres de la province ecclésiastique de Rimouski, présents pour cette dernière journée clôturant le synode diocésain. Photographe : Gérard Canuel.

De nouvelles questions apparurent, et voilà que le Synode diocésain allait prendre l'allure d'un concile. Un phénomène en effet se produisit : les prêtres du ministère paroissial ne reconnurent plus le Synode du début, les problèmes que se posaient alors la communauté chrétienne. Très tôt, ils quittèrent la salle du Synode sans qu'on les revoie jusqu'à la fin (M^gr^ P. Saintonge, op. cit., p. 287).

Pendant les deux premières années, du bon travail de consultation et de discussion. Tout allait bien. À la lumière de Vatican II, on travaillait à rajeunir et à mettre à point de nouvelles structures conformes à l'esprit de Vatican II. Durant la dernière étape, quelqu'un a soudainement découvert qu'il fallait aller plus loin que Vatican II ne l'avait fait. On aborda des discussions qui n'étaient pas de notre ressort. Je crois qu'on fit alors une erreur! (M^gr^ P. Saintonge, op. cit., p. 190).

Au bon jugement de M^gr^ Saintonge, *une autre des faiblesses du Synode fut sa durée. La troisième période, particulièrement celle des séances plénières, fut beaucoup trop longue. L'intérêt de la Communauté chrétienne n'y était plus! Sans jamais oublier que la crise d'agressivité contre l'Église était à son sommet à ce moment-là* (M^gr^ P. Saintonge, op. cit., p. 288).

* * *

Pendant ce synode, trois documents ont été publiés : *Le manuel des procédures de l'assemblée synodale* en mars 1971 (violet - 44 pages); un résumé des deux premières phases : *Pistes de recherche* en mars 1971 (vert - 448

pages) et pour faciliter la création des Conseils de pastorale : *Semences et Récoltes* en novembre 1972 (orange - 112 pages).

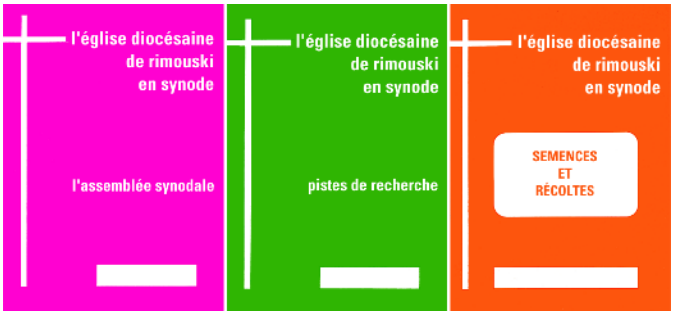

296. Le couronnement du Synode

L'objectif de la troisième et dernière phase du synode était d'envergure. Néanmoins, son point d'arrivée devrait néanmoins correspondre à cet espoir exprimé un jour par M^gr^ **Philippe Saintonge** :

(*L'Église diocésaine de Rimouski en synode*, III^e^ phase : L'Assemblée synodale, 1971, p. 6 : *À cause de Vatican II, l'Église universelle ne pourra plus être la même dans les siècles à venir; à cause de notre Synode diocésain, l'Église à Rimouski ne pourra pas non plus être la même dans les 25 années à venir : elle doit en sortir plus rayonnante et plus dynamique, c'est-à-dire plus missionnaire, plus engagée et plus sûre d'elle-même*).

* * *

Le samedi 30 septembre 1972, des délégués de toutes les paroisses du diocèse se sont retrouvés à la cathédrale pour une action de grâces qui allait marquer la fin et le couronnement de ce Synode.

Entrée à la cathédrale pour une Action de grâces de fin de Synode le 30 septembre 1972. Photographe : Gérard Canuel.

Pour M^gr^ **Louis Levesque**, ce Synode demeure sans contredit la pierre d'angle de son épiscopat. Il aura mobilisé presque toutes ses énergies entre 1969 et 1973.

Voici quelques images tirées de l'homélie prononcée ce jour-là:

Dans tous les champs de la vie diocésaine, chaque espèce d'arbre fruitier a été examinée; le lien des branches avec le tronc a été vérifié; la terre est mieux préparée; nous avons modernisé nos instruments de travail et un plus grand nombre de diocésains sait comment s'en servir, parce qu'ils ont mis tout le temps qu'il fallait, tout leur cœur et toute leur tête, au long apprentissage du travail en équipe.

L'heureuse naissance de nos conseils de pastorale, dans les paroisses et les institutions, ensuite dans les secteurs et pour l'ensemble du diocèse, en sera d'autant facilitée. De ces plus petits groupes de personnes engagées, au cœur des problèmes locaux, vont naître des initiatives concrètes, des réalisations qui feront vite tache d'huile, jusqu'aux centrales diocésaines.

Rien à craindre aussi longtemps que du tronc de l'arbre qui est le Seigneur aux branches les plus diverses que nous sommes, circulera librement la sève du même Esprit saint facteur d'unité (L'Église diocésaine de Rimouski en synode. Semences et Récoltes, Rimouski, Imprimerie Blais, 1972, p. 9).

297. Un beau Plan, mais dévastateur

En 1961, le Canada adopte une loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles (**ARDA** : **A**ménagement **R**ural et **D**éveloppement **A**gricole). Le projet vise essentiellement le Québec et ses régions.

Voulant bénéficier de cette loi fédérale, quelques jeunes leaders de la région de Rimouski, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine vont jeter les bases du **BAEQ** (**B**ureau d'**A**ménagement de l'**E**st du **Q**uébec). Celui-ci aura pour tâche d'examiner et de trouver des solutions aux problèmes d'aménagement du territoire dans le Bas-Saint-Laurent.

De 1963 à 1966, de jeunes chercheurs de toutes disciplines vont donc dresser un Plan de développement qui, en dix volumes, couvrira plusieurs secteurs de la vie économique : la forêt, l'agriculture, les pêcheries, le tourisme, l'industrie et les mines. Des objectifs spécifiques de croissance vont être assignés à chacun de ces secteurs.

C'est le 30 juin 1966 que le **BAEQ**, ayant complété son étude, dépose son Plan de développement. Il est dévastateur. On y recommande en effet de fermer au-delà de 80 villages ou paroisses, les jugeant non viables économiquement. On propose alors de relocaliser leurs habitants dans des villes souvent éloignées où ils trouveront, leur promet-on, du travail et un logement. L'offre est assortie d'une allocation couvrant le déménagement.

Le 26 mai 1968, après étude de ce Plan de développement et d'aménagement du territoire, les gouvernements, fédéral et provincial, signeront à Rimouski une Entente de coopération Canada-Québec : $ 258 millions doivent être versés de 1968 à 1976 pour revaloriser l'économie régionale. En 1971, une 2e Entente est signée où seront affectés $ 411 millions.

Enfin, en 1969, afin de voir à l'implantation et à la bonne marche des solutions préconisées par le **BAEQ**, on va créer l'**ODEQ** (**O**ffice de **D**éveloppement de l'**E**st du **Q**uébec). Et comme on tient à assurer la participation de la population tout au long du processus, on va créer le **CRD** (**C**onseil **R**égional de **D**éveloppement) qui agira comme l'organisme privilégié de consultation, de participation, d'animation et de représentation. (Source : Monique Dumais, o.s.u., *L'Église de Rimouski dans un contexte de développement régional (1963-1972)*. Thèse de doctorat. Collection Essais et recherches, Section Religion, Les Éditions Fides, 1978, p. 71-74).

298. Une menace pour plusieurs paroisses

Devant la stagnation et le déclin des secteurs de l'agriculture et de l'exploitation forestière, le gouvernement du Québec décide unilatéralement de procéder à la fermeture de près d'une centaine de petites localités et de regrouper les personnes déplacées dans les villes les plus proches. Or, ces petites localités sont toutes des paroisses ou municipalités des diocèses de Gaspé et de Rimouski.

Dans notre diocèse et pour la **région de Matane**, ce sont les paroisses de St-Jean-de-Cherbourg, Grosses Roches, St-Adelme, St-Léandre, Ste-Paule, St-René, St-Thomas-de-Cherbourg, St-Nil, St-Paulin Dalibaire et le Rang IV des Méchins. Dans **La Mitis**, ce sont les paroisses de Les-Hauteurs, de Padoue et de St-Charles-Garnier. Dans la région de **Rimouski-Neigette**, ce sont les paroisses de St-Narcisse, St-Valérien et St-Eugène-de-Ladrière. Au **Témiscouata**, ce sont les paroisses d'Auclair, d'Esprit-Saint, de Lac-des-Aigles, de la Trinité-des-Monts, de Lejeune, de Packington, de St-Elzéar, de St-Eusèbe, de St-François-Xavier-de-Viger, de St-Jean-de-la-Lande, de St-Pierre-de-Lamy, de St-Guy, de St-Médard et de St-Marcellin. Dans la région de **Trois-Pistoles**, ce sont les paroisses de Ste-Françoise, St-Paul-de-la-Croix et Ste-Rita. Dans la **Matapédia**, ce sont celles d'Albertville, de St-Alexandre-des-Lacs, de St-Cléophas, de St-Damase, de Ste-Irène, de Ste-Marguerite-Marie, de St-Noël et de St-Vianney.

Un des résultats les plus connus du Plan à l'extérieur de la région, la fermeture d'une dizaine de localités marginales est menée à bien en 1969-1971. Cette action, symbole des volontés aménagistes de l'État, allait provoquer la montée d'une résistance chez les relocalisés en puissance des paroisses marginales du plateau bas-laurentien. De fait, le Plan dans son ensemble reposait sur une tragique ambiguïté. Le réaménagement de l'espace et la rationalisation de l'agriculture impliquaient le déménagement de milliers de familles. De même, les dizaines de millions de dollars injectés dans la formation des adultes supposaient la mobilité de cette main-d'œuvre recyclée à grands frais. Ainsi le Plan, conçu à l'origine pour mettre un frein à l'exode des populations, proposait, en fait, comme mesure initiale d'assainissement structurel, d'accélérer cet exode. À compter de 1970, les aménagés se rebiffent (En collaboration, *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1979, p. 703-704).

299. Le manifeste des curés en colère

Le 27 septembre 1970, un groupe de dix-neuf prêtres du diocèse signent un manifeste rédigé par l'abbé **Ernest Simard** (1920-1999) qui était à ce moment-là curé de Saint-Octave-de-Métis (1970-1971). En réaction contre la fermeture des paroisses décrétée par le **BAEQ**, celui-ci établit alors clairement leur position devant la situation économique de leurs fidèles, paroissiens et paroissiennes.

L'abbé Ernest Simard, le rédacteur du manifeste de 1970. AAR, Fonds du Service des Communications sociales du diocèse de Rimouski.

Comme chrétiens, et à titre de pasteurs d'une population qui se sent brimée, de citoyens démunis, las d'être les enfants pauvres de l'économie québécoise, nous n'avons plus le loisir de ne pas appuyer leurs justes revendications : vivre l'Évangile aujourd'hui, et l'annoncer comme une force qui libère (n'est-ce pas là que se situe notre action?) nous amène aussi à chercher de nouveaux modes pour le livrer; et bien mal avisé celui qui pourrait présumer de ces nouveaux modes et condamner à la légère, sinon accuser de

démagogie, ceux qui épaulent une population, soucieuse de vivre dans la dignité et de combattre les injustices de la justice (Extrait du Manifeste de l'Opération Dignité).

Ce manifeste est certes le coup de barre donné à l'*Opération Dignité I*. Et dans les circonstances, l'appui de Mgr **Louis Levesque** à ses prêtres ne fait pas de doute. Il reconnaît là certes une fonction de suppléance, les paroissiennes et paroissiens laïques n'étant pas prêts à ce moment-là à assumer la présidence d'un mouvement. « C'est seulement lorsque les laïques ne sont pas entendus et qu'ils demandent à des prêtres de les appuyer que ceux-ci peuvent intervenir » (N. Bélanger, N. Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 206-207).

NDLR : Assurément, le manifeste du 27 septembre 1970 demeure un grand texte qu'il faudrait peut-être relire périodiquement.

300. Un second séjour à Brasilia

En 1966-1967, à l'occasion des Fêtes de fin d'année, Mgr l'archevêque avait rendu visite à nos missionnaires de Brasilia. (Revoir les Billets #265 et #269). En octobre 1971, il effectue une seconde visite avec départ de Rome le 9 et retour à Rome le 16. Il y rencontre nos trois curés-missionnaires : les abbés Léopold, André et Hervé.

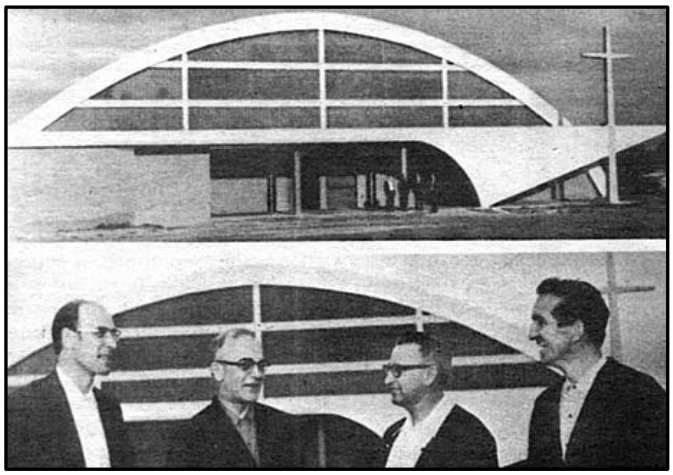

Devant l'église de Brasilia, apparaissent de gauche à droite : l'abbé Léopold D'Astous, Mgr Louis Levesque et les abbés André Caron et Hervé Bossé. Photo : *En 4 pages,* novembre 1971, p. 1.

Mgr l'Archevêque s'est exprimé longuement sur ce voyage dans l'édition de novembre 1971 d'*En 4 pages* :

J'ai retrouvé, écrit-il, *un petit centre paroissial passablement amélioré : église, presbytère, salle de réunion… L'église et le presbytère n'étant plus à claire-voie, leurs ouvertures ne laissent plus passer autant d'oiseaux ni de maringouins. L'apparence hangar d'avion de la structure d'ensemble (de l'église) a été corrigée par l'ajout d'un mur de façade aux lignes plus « ecclésiales ». Une salle de réunion un peu plus grande et deux petites ont été aménagées près du nouveau portique. Ces locaux polyvalents rendent d'innombrables services à une vie paroissiale très active.*

Tous les adultes et les adolescents sont nés ailleurs. La vie les a transplantés. […] On m'assure que la population de la ville est actuellement de 16 ans.

Le grand nombre des 10 000 paroissiens de nos prêtres est constitué d'employés subalternes au salaire plutôt faible. Jeunes ménages, modestes gens, bien disposés pour la plupart, qui s'efforcent de se créer un milieu social dans lequel il fera bon vivre avec sa famille et ses nouveaux amis. Pour que cet ensemble disparate au point de départ puisse se fondre en un tout quelque pu homogène et chrétien, l'animation de prêtres qui sachent comprendre la situation et s'y adapter joue un rôle considérable. On recommence tous ensemble les yeux tournés vers l'avenir. En pareille conjoncture, le ferment de l'Évangile, bien placé et soigneusement cultivé, prépare, Dieu aidant, le départ vers un monde nouveau, plus fraternel, dont on a conscience d'être les pionniers.

301. Les ex-paroissiens de Saint-Paulin

C'est à compter de 1970 que l'on commence à ressentir dans les diocèses de Gaspé et de Rimouski une vague de fermeture de paroisses. Personne n'aura oublié celle de Saint-Octave-de-l'Avenir dans le diocèse de Gaspé et celles de St-Paulin-Dalibaire et de St-Thomas-de-Cherbourg dans celui de Rimouski.

Les églises de St-Paulin-Dalibaire (photo : collection de Mme Louis Lévesque) **et de St-Thomas-de-Cherbourg** (photo : Société d'histoire et de généalogie de Matane).

* * *

L'abbé **Charles Parent** (1925-1977) est un des premiers prêtres du diocèse à qui on avait demandé d'animer deux paroisses jumelées. En 1970, il est depuis cinq ans curé de Capucins où il réside et de St-Paulin-Dalibaire qu'il dessert.

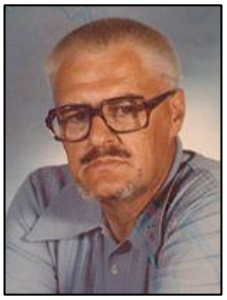

Il fallait bien, dira-t-il, *les jumeler ces paroisses, même si elles se prêtaient difficilement à une expérience du genre. C'était impossible. Les distances étaient trop grandes – une douzaine de kms –, et la topographie malaisée.*

L'abbé Charles Parent. AAR.

En 1970, interrogé à savoir combien il restait de familles à St-Paulin, l'abbé Parent répond : *il doit maintenant rester entre 30 ou 40 familles. On en vient à ne plus savoir. Il en part à toutes les semaines et sans prévenir. Ceux qui partent ont déjà un emploi et sont sûr d'un logement avant de quitter. Pour les autres, vaut mieux attendre, à cause de cette incertitude que leur offre l'avenir.*

Les paroisses de St-Paulin-Dalibaire et de St-Thomas-de-Cherbourg seront fermées et leurs fabriques dissoutes le 22 juillet 1971 (Proclamation civile : 5 février 1972. Cf. Gazette officielle de Québec, 1972, p. 1315 et 1316). En 1973, les deux églises seront démolies, les maisons auront été déménagées, démolies ou incendiées. On n'y retrouve plus aujourd'hui que les cimetières.

302. *Les Smattes* le long métrage

Le village de St-Paulin Dalibaire sera bientôt rayé de la carte, mais pas avant qu'un cinéaste ne s'y soit arrêté pour réaliser son premier film de fiction.

Une scène du film *Les Smattes* (1972). Source : www.imdb.com

Le titre *Les Smattes* que le cinéaste **Jean-Claude Labrecque** (1938-2019) a donné à son long métrage est une référence à ces « smattes » planificateurs économiques du gouvernement du Québec. Celui-ci aura fait appel à deux grandes vedettes masculines de l'époque, les frères **Danie**l et **Donald Pilon**. Et il aura embauché la comédienne **Louise Laparé**, pour qui ce sera un premier rôle à l'écran.

Enfin, pour mémoire, voici le synopsis du film :

Deux jeunes hommes habitent à St-Paulin Dalibaire, un petit village de Gaspésie que le gouvernement a décidé de fermer. Il y a Réjean Cardinal [Daniel Pilon], *forte tête qui refuse de partir avec les autres et qui, en s'entraînant au tir sur de vieilles canettes, blesse accidentellement monsieur Beaupré, un fonctionnaire du plan d'aménagement. Il s'enfuit, entraînant avec lui Ti-Pierre Drouin* [Donald Pilon] *son ami, dont il aime la sœur Ginette* [Louise Laparé]. *Ils trouvent refuge dans une maison isolée et vivent de petits larcins et de provisions fournies en cachette par Ginette. Un jour qu'ils ont rendez-vous avec elle la police les repère et les prend en chasse. Les garçons s'enfuient, et c'est Ginette qui tombe sous les balles des poursuivants. Hospitalisée d'urgence à Matane, Ginette décède. Tout le village va à l'enterrement; le curé* [Marcel Sabourin] *fait une oraison funèbre qui est aussi celle du village, et lance un appel à tous : « Faut pas lâcher ».*

NDLR : La première du film « Les Smattes » eut lieu à Rimouski, au cinéma Auditorium, à l'angle des rues Saint-Germain et Belzile.

* * *

Anticipons…

Une trentaine d'années plus tard, le cinéaste **Jean-Claude Labrecque** retourne sur les lieux du premier tournage et réalise pour la télévision un moyen métrage : *Le grand dérangement de Saint-Paulin Dalibaire*. Il retrace pour cela d'anciens habitants et les invite à témoigner… *Nettement moins poétique,* retiendra la critique.

303. Les trois *Opérations Dignité*

En 1970, après qu'on eut déclaré « marginales » une dizaine de paroisses, qu'on les eut complètement rasées, et qu'on eut relocalisée la population dans des centres semi-urbains, les gens commencent à se mobiliser. Car ce sont bien quatre-vingt-cinq autres paroisses qui sont toujours menacées de relocalisation. Un peu partout on s'indigne… On veut bien contrer ce projet d'aménagement et on cherche des alternatives.

En septembre, une première ***Opération Dignité*** prend naissance sur les hautes terres de Matane et dans la Matapédia. Un prêtre-curé, l'abbé **Charles Banville** (1925-1984), prend alors la tête du mouvement.

En juillet 1966, au retour d'un congé d'études, celui-ci est nommé aumônier d'école secondaire avec résidence à Sayabec. À cette tâche, s'est ajoutée la même année celle de vicaire économe à la paroisse de Ste-Paule. Il en devient curé en mars 1967.

L'abbé Charles-Borromée Banville. AAR.

Une première manifestation a donc lieu le 22 septembre 1970 dans l'église de Ste-Paule où se trouvent rassemblées quelque 3 000 personnes. Ils sont là bien évidemment pour dénoncer les plans du gouvernement de fermer certaines paroisses dites « marginales » dont la leur.

L'église au cœur du village de Sainte-Paule. Photographie : Archives de la municipalité de Sainte-Paule.

La rencontre est présidée par le curé **Charles Banville**, assisté de M. **Pierre de Bané**, député fédéral de Matapédia-Matane, et de M. **Léonard Otis**, ardent défenseur de la foresterie et de la sylviculture.

* * *

Le 15 août 1971, une seconde ***Opération Dignité*** prend naissance dans l'arrière-pays rimouskois et le Témiscouata. C'est un autre prêtre-curé qui prend la tête du mouvement, l'abbé **Jean-Marc Gendron** (1930-1995).

Curé d'Esprit-Saint (1969-1976), celui-ci lance donc en 1971 l'***Opération Dignité II***. À titre de président, il se fait le défenseur de la survie du milieu rural menacé par les orientations du BAEQ. Il y laissera malheureusement sa santé et il devra quitter sa paroisse en 1976.

L'abbé Jean-Marc Gendron. AAR.

La paroisse d'Esprit-Saint a été érigée canoniquement en 1964, mais elle existait comme mission ou desserte depuis 1937. L'agriculture et l'exploitation forestière occupaient une place de premier choix dans le développement économique de la municipalité. On note une augmentation de la population jusqu'en 1950. On y dénombrait alors 205 familles, 1300 habitants et 160 cultivateurs. Mais à partir de 1960, le déclin de la population se fait malheureusement ressentir. En 1970, on y dénombre 171 familles pour quelque 700 habitants. Le nombre de cultivateurs a par ailleurs aussi diminué; on n'en comptait plus qu'une cinquantaine.

Manifestation du 15 août 1971 dans la paroisse d'Esprit-Saint le 15 août 1971. Y convergent quelque 2 000 personnes. Photo : Archives du Centre des *Opérations Dignité*.

* * *

En 1972, la troisième ***Opération Dignité*** prend naissance dans l'extrême est du Bas-Saint-Laurent, aux Méchins, et s'étend jusqu'à Cap-Chat dans le diocèse de Gaspé. C'est aussi un prêtre-curé, l'abbé **Gilles Roy** (1928-2012), qui prend la tête du mouvement.

L'abbé Gilles Roy. Photo : *Le Centre Saint-Germain*, 1968, p. 145.

Celui-ci, au retour d'un congé d'études à Lille en France, est nommé aumônier des écoles secondaires de la Commission scolaire régionale des Monts pour Matane (1969-1971), puis curé de Les Méchins (1971-1972) où il lance **l'*Opération Dignité III***.

L'église au cœur du village de Les Méchins. Photographie : Archives de la municipalité de Ste-Paule.

On s'est étonné en certains milieux que l'archevêque appuie ses prêtres dans cette croisade. Il n'y a rien d'étonnant, de préciser M^gr^ Levesque. L'Église est une grande famille qui se veut solidaire. Les prêtres n'ont pas à attendre que leur évêque agisse pour eux et lorsque leur action sociale est de nature à concourir au bien général, l'évêque n'hésite pas à les approuver. […]

M^gr^ Levesque a tenu à rappeler que le message de 1970 des évêques du Québec était encore plus explosif que celui des prêtres de Matapédia-Matane et que celui de 1969 décrivait justement ces nouveaux pouvoirs appelés à se manifester sur le plan économique et social. « Comment blâmerais-je des prêtres qui agissent dans une ligne de pensée tracée par les évêques du Québec » (*En 4 pages*, décembre 1970, p. 4).

Les trois présidents des *Opérations-Dignité* (les abbés Charles Banville, Jean-Marc Gendron et Gilles Roy) dans l'ombre des trois ministres fédéraux (Pierre-Elliott Trudeau, Jean Marchand et Gérard Pelletier). Caricature de Christian Girard parue dans le *Progrès-Écho* de Rimouski le 3 mai 1972.

Ce vaste mouvement des ***Opérations Dignité*** aura permis de susciter une prise de conscience générale envers le développement des régions, la protection de la ruralité et le respect de l'autonomie locale. En 1974, suite à cette pression populaire, le gouvernement du Québec doit donc renoncer à son plan de développement et de relocalisation.

Le discours par ailleurs évolue. Dans les instances gouvernementales, on parle maintenant « d'aménagement du potentiel agroforestier de l'Est du Québec ».

* * *

Anticipons…

C'est en **2005** qu'émerge l'idée d'associer la réalisation d'un centre d'interprétation à la restauration du presbytère d'Esprit-Saint. Et c'est le 6 juillet **2009** que ce centre de mise en valeur des ***Opérations Dignité*** voit le jour. Les visiteurs peuvent y voir un spectacle multimédia et des témoignages de personnes impliquées dans ce mouvement social. Ce Centre d'interprétation sera par la suite rebaptisé *Maison de la Culture Jean-Marc Gendron*.

À Esprit-Saint, le Centre de mise en valeur des *Opérations Dignité*. Photographie : Archives du Centre des *Opérations Dignité*.

En **2016**, et à l'occasion du 50^e^ anniversaire du plan de développement régional, le professeur **Bruno Jean** de l'UQAR publiait un livre qui retrace l'histoire encore méconnue du *Bureau de l'aménagement de l'est du Québec.* Intitulé *Le BAEQ revisité*, l'ouvrage jette un nouveau regard sur la première expérience de développement régional au Québec. L'auteur nous ramène en 1966 et il explique pourquoi, selon lui, ce plan de développement demeure unique par son ampleur et ses résultats.

304. De nouvelles structures diocésaines

Suite au Synode (1969-1973), *l'Église diocésaine se donne de nouvelles structures*, écrit **Gilles Gagné**, journaliste de Matane et conseiller à la rédaction d'*En 4 pages*. « Les premiers résultats positifs du synode auront été de provoquer la formation de conseils de pastorale tant au niveau paroissial que régional et diocésain […] ».

« Le *Conseil de pastorale paroissial* (CPP) regroupera des laïcs et des religieux, des représentants d'organismes évoluant dans le milieu et des membres de l'administration municipale. Au *Conseil régional*, on retrouvera des

représentants de chacun des dix-huit vicariats forains. L'organisme aura à suppléer à l'absence de structures dans les paroisses moins bien organisées et à stimuler la vie au niveau des CPP. Le *Conseil régional* exercera sans doute une influence décisive dans la mise sur pied du *Conseil diocésain de pastorale* (CDP). Celui-ci verra à la bonne marche des activités aux autres niveaux; il en assurera la coordination. On devrait y retrouver comme membres, l'évêque et son vicaire général, un membre du conseil d'administration du diocèse, et des représentants des offices diocésains et de chacun des *Conseils régionaux* ».

Gilles Gagné conclut son article sur cette note qui en fera sourire plus d'un ou d'une. Il écrit qu'à la dernière session du synode quelqu'un a voulu savoir si le curé aurait une voix prépondérante lorsque dans une discussion au sein du CPP survient un désaccord. « Seul l'usage pourra fournir réponse à cette question, écrit-il. Il ne fait pas de doute pour plusieurs que cette situation se présentera. Elle ne paraît cependant pas effrayer qui que ce soit » (*En 4 pages*, octobre 1972).

305. Formation des prêtres de demain

En 1978, la formation des prêtres n'est désormais plus assurée par le *Grand Séminaire de Rimouski*; elle l'est par le *Grand Séminaire de Québec* et la *Faculté de théologie* de l'Université Laval. (Revoir ici les Billets #293 et #294).

Le Grand Séminaire de Québec aménageait cette année-là dans le couvent des Sœurs de la Sainte-Famille-de-Bordeaux situé au 2142 chemin Saint-Louis, dans le quartier Sillery. C'est la première fois dans sa longue histoire que le *Grand Séminaire de Québec* allait se trouver en location quelque part ; c'est aussi la première fois que les séminaristes n'ont pas leurs cours là où ils logent.

Le 6e Grand Séminaire de Québec dans le couvent des Sœurs de la Sainte-Famille-de-Bordeaux, de 1978 à 1997, devenu aujourd'hui le Domaine du Château de Bordeaux, une résidence pour personnes âgées. Source : https://www.ville.quebec.qc.ca/ctoyens/patrmoine/bati/fiche.aspx?fiche=2410

L'enseignement de la théologie et des sciences religieuses va continuer néanmoins d'être dispensé au *Centre d'études universitaires de Rimouski* qui deviendra quelques années plus tard une constituante de l'Université du Québec. Il en sera ainsi jusqu'à la fermeture du *Module des sciences religieuses* et du *Département des sciences religieuses et d'éthique* en 2003.

* * *

Anticipons…

En 1997, l'immeuble des Sœurs de la Sainte-Famille-de-Bordeaux sur le chemin Saint-Louis à Québec est vendu et le Grand Séminaire retourne dans le *Pavillon Jean-Olivier-Briand* du Séminaire de Québec situé sur la rue des Remparts, dans le Vieux-Québec, emplacement qu'il avait déjà occupé de 1880 à 1959.

Sous les galeries, l'entrée du Séminaire de Québec où se retrouvera le 7e Grand Séminaire interdiocésain de Québec (1997-2018). Photographie : Archives du Grand Séminaire de Québec.

En août 2018, le *Grand Séminaire de Québec* quitte le Vieux-Québec pour emménager dans la Résidence Notre-Dame-de-Recouvrance du 233, avenue Giguère, dans le secteur Vanier de Québec. Les Sœurs du Bon-Pasteur de Québec, qui en était les propriétaires, leur avait offert cette maison qu'elles avaient quittée deux mois plus tôt.

* * *

NDLR : La dernière ordination d'un prêtre dans notre diocèse remonte au 14 novembre 1999; celui-ci était âgé de 50 ans. En 2018, un séminariste d'origine haïtienne est en première année au *Grand Séminaire de Québec.* Il est toujours là en 2019.

306. Une carrière dans les communications

En 1972, l'abbé **André Daris** devait à regret quitter le diocèse pour une nouvelle expérience dans le monde de la communication.

Mais ce qui le rassurait, écrivait-il à l'époque*, c'était de constater qu'une trentaine de personnes s'activaient toujours à faire de l'Office des communications sociales de Rimouski, un des plus vivants au Québec* (*Une histoire racontée… Un avenir à construire,* dans *Écho Dimanche,* 17 janvier 1993, p. 9).

L'abbé André Daris. AAR.

En annonçant le départ d'André dans l'*En 4 pages* d'avril 1972, sous la rubrique *En 4 lignes*, on pouvait lire qu'il quittait « pour un an ». Mais il n'en reviendra que 33 ans plus tard…

Dans l'éditorial d'*En 4 pages* de février 1974, le directeur écrivait qu'en acceptant d'entrer au service des émissions religieuses de Radio-Canada en 1972, **André Daris** avait dû abandonner la direction de l'Office diocésain des communications sociales, un office qu'il avait lui-même mis sur pied en 1968 et dont il avait assuré le développement et le succès. (Revoir les Billets #269 et #283).

Nous savons que le choix a été difficile pour lui. Il s'éloigne non seulement d'une œuvre qui lui était chère, mais également de compagnons de travail dont il avait su se gagner l'amitié et la collaboration la plus enthousiaste. En lui disant notre admiration et notre gratitude pour ce qu'il a fait dans le diocèse, nous lui souhaitons une action aussi efficace dans l'immense territoire que dessert Radio-Canada (*En 4 pages,* op. cit., p. 2).

Dans ce même éditorial, l'abbé **Jean-Guy Nadeau** saluait avec bonheur « une femme et une laïque » qui succédait à André à la direction de l'Office diocésain. « Voilà probablement une double première dans l'Église canadienne », écrivait-il.

Les partisans de la promotion de la femme et du laïcat vont se réjouir et féliciter l'Archevêque de sa décision. Nous sommes de ceux-là. Mais nous nous réjouissons avant tout du fait que les aptitudes et l'expérience de M^me^ Annemarie [sic] *Dumais faisaient d'elle la meilleure personne, le meilleur « homme » à choisir pour garantir le développement d'un service ecclésial de première importance* (loc. cit.).

307. Le chapelet à la radio rimouskoise

L'émission *Le chapelet en famille* a été mise en ondes dans le diocèse de Montréal le 1er octobre 1950. L'initiative en reviendrait à notre archevêque, Mgr **Georges Courchesne**. C'est lui qui aurait suggéré au nouvel archevêque de Montréal, Mgr **Paul-Émile Léger**, d'obtenir un quart d'heure de temps d'antenne dans une radio locale afin de se faire connaître des fidèles de son diocèse. (Revoir le Billet #216).

Et c'est le chanoine **Albert Valois**, du diocèse de Montréal, qui lui aurait suggéré de meubler ce temps d'antenne par la récitation du chapelet. Au départ, l'émission ne devait durer qu'un mois et préparer les fidèles à la célébration du centenaire du dogme de l'Immaculée Conception.

La réponse de l'auditoire est alors inespérée. Chaque soir, des familles entières vont s'agenouiller devant leur appareil de radio pour réciter avec leur évêque le chapelet. Un mois plus tard, soit le 9 décembre 1950, le quotidien *Le Devoir* révèle que 154 487 familles de Montréal, (soit 65% de la population totale du diocèse), se sont engagées à réciter ensemble et quotidiennement le chapelet à la radio. En l'espace de deux mois, le diffuseur, la station CKAC, reçoit plus de 1000 lettres de félicitations, dont une centaine par semaine adressée à l'archevêque. Au premier anniversaire, ce sera plus de 10 000 personnes qui se rendront à la *Place d'Armes* pour assister en direct à la diffusion de l'émission.

Enfin, c'est jusqu'en 1967, année de son départ pour le Cameroun, que le cardinal **Paul-Émile Léger** animera ce *Chapelet en famille.* À Montréal, l'émission prendra fin trois ans plus tard, en 1970.

* * *

Sur ce point, notre diocèse ne sera pas en reste, puisqu'en 1950 – serait-ce avant ou après Montréal ? –, un prêtre de l'archevêché auquel s'associait un petit groupe de fidèles animait ce quart d'heure de prière diffusé tous les soirs à compter de 19 h. (Voir Sylvain Gosselin, *L'Archevêché de Rimouski. Héritage du passé, présent pour l'avenir*. 2009, p. 113). À Rimouski, l'émission prendra fin deux ans plus tard qu'à Montréal, soit en 1972.

Tenant compte du renouveau qui a caractérisé l'Église depuis Vatican II et de sa nouvelle adaptation face aux médias de communications et après maintes consultations, la direction des programmes de CJBR-Radio qui est également à renouveler sa conception de la radio, vient de prendre la décision de retirer de son horaire la période de 15 minutes consacrée à la récitation du chapelet ou à la diffusion de certaines autres émissions à caractère religieux et la diffusion de la messe dominicale (*D'une semaine à l'autre*, 24 février 1972, p. 2).

308. *Une Église d'hier à demain*

Préparé par un groupe de professeurs du Département des sciences religieuses de l'UQAR, l'ouvrage *Une Église d'hier à demain* est lancé le 15 mars 1973 au Musée régional de Rimouski. Ce lancement est présidé par M. **Alcide-C. Horth**, qui fut le premier recteur de cette constituante de l'Université du Québec. De sa présentation, nous retiendrons ces quelques mots :

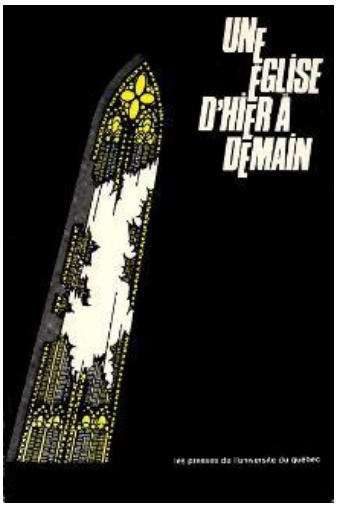

La famille des sciences religieuses nous a donné en 1970 nos premiers diplômés. En 1973, elle nous donne notre premier livre. […] L'équipe qui a produit cet ouvrage a été l'une des premières équipes de chercheurs à être subventionnée par l'Université du Québec… Je crois que c'est là une politique saine, qui commence à porter ses fruits. […] La lecture de ce livre m'a procuré quelques heures de réflexion et de joie.

Pour ce qui est de son contenu, on peut conclure qu'une Église qui accepte de se regarder et de se juger avec cette lucidité peut se permettre toutes les espérances. (*En 4 pages*, avril 1973, p. 1.)

309. Paroisses érigées sous M^gr^ Levesque

Dans les années 1970 et suivantes, M^gr^ **Louis Levesque** aura appuyé le *Manifeste des curés en colère* et les *Opérations Dignité* qui visaient à contrer la fermeture de plusieurs paroisses demandé par le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (**BAEQ**). (Revoir ici les Billets #297 et #299). En dépit de cela, il a été forcé de décréter la fermeture de deux paroisses dans la région de Matane, soit celles de Saint-Paulin Dalibaire et de Saint-Thomas-de-Cherbourg fermées toutes les deux le 22 juillet 1971.

Toutefois, ces pertes auront été comblées par la création de quatre autres paroisses. Il faut d'abord compter, dans la ville de Matane, la paroisse du *Bon-Pasteur* érigée en 1967. À noter que plus tard, en 2016, cette paroisse ira rejoindre la nouvelle paroisse du *Cœur-Immaculée-de-Marie*. Autre création de paroisse, toujours dans la région de Matane, celle de *Saint-René-Goupil* érigée en 1968. Mais cette paroisse avait déjà été mission ou desserte en 1935 ; des registres avaient été ouverts l'année suivante et un prêtre était venu y résider. Enfin, bien que la paroisse de *Saint-Godard-de-Lejeune* ait eu un premier prêtre desservant en 1931, et bien qu'en 1937 elle fut érigée canoniquement en mission et que cette année-là une première chapelle y ait été construite, ce n'est que le 17 juin 1968 qu'une Fabrique avec marguilliers y a été constituée.

Il nous faut aussi relever qu'en 1971, *Saint-Fabien-sur-mer* (Notre-Dame des murailles) a été érigée en desserte.

310. Démission de M^gr^ Louis Levesque

Au début de 1973 – ce devait être en janvier ou février – M^gr^ **Philippe Saintonge** allait remettre à M^gr^ **Louis Levesque** une lettre de démission comme vicaire général. Ils en causèrent le jour même, note M^gr^ Saintonge dans ses *Mémoires*, échangeant même sur le nom d'un éventuel successeur. Mais à la fin, M^gr^ l'Archevêque lui conseille d'attendre quelque temps… (*Quand le soit descend*, p. 293-294).

Mais pourquoi donc, se demande-t-on? C'est que deux mois plus tard, M^gr^ **Louis Levesque** allait lui-même présenter sa démission à Rome, escomptant qu'elle soit acceptée avant le 27 mai 1973, le jour où il aurait ses 65 ans. M^gr^ l'Archevêque n'est pas sans avoir noté que son prédécesseur avait lui-même obtenu de retraiter à 65 ans. (Revoir le Billet #273). De fait, le 14 mai, Rome acquiescera à sa demande.

En mai 1973, prématurément et aussi par lassitude (à la surprise d'un grand nombre de ses diocésains), M^gr^ Levesque annonce donc qu'il prend sa retraite. Avec *une habilité toute byzantine, il obtient que Rome accepte finalement sa démission. À soixante-cinq ans, il considère avoir donné le meilleur de lui-même et avoir accompli son service pastoral. Peut-être veut-il engendrer (sans trop de succès dans les faits) des gestes analogues chez des confrères évêques par trop ancrés dans la pérennité de leur fonction?* (Monique Dumais et Jean Drapeau dans Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 219).

* * *

Anticipons….

Après le départ de Mgr **Louis Levesque**, Mgr **Philippe Saintonge** sera nommé vicaire capitulaire. À l'arrivée du successeur, il acceptera de nouveau d'être vicaire général, mais pour peu de temps. De fait, il ne le sera que jusqu'au 1er septembre, bien heureux alors d'aller servir comme curé à la paroisse de Saint-Éloi (1973-1974).

Une fois retraité, Mgr **Louis Levesque**, se retire à Mont-Joli et à la Maison provinciale des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire avant, plus tard, de revenir à Rimouski et d'être accueilli à la Maison mère des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire pour par la suite gagner la *Résidence Lionel-Roy* où il décédera le 12 mars 1998.

Chapitre 7
Mgr Gilles Ouellet, p.m.é.
1973-1992

311. Élection de Mgr Gilles Ouellet, p.m.é.

Le 14 mai 1973, le jour même où la démission de Mgr **Louis Levesque** est annoncée, l'évêque de Gaspé, Mgr **Gilles Ouellet**, est nommé archevêque de Rimouski. Il avait 51 ans.

Mgr Gilles Ouellet, p.m.é. Photo Blondin Lagacé. AAR.

Mgr **Gilles Ouellet** n'est pas un fils du diocèse comme ses deux prédécesseurs. Il est né à Brompton-ville, en Estrie, le 14 août 1922. Il a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Sherbrooke (1934-1941) et ses études théologiques au Séminaire des Missions-Étrangères à Pont-Viau (1942-1947).

Admis à la Maison de probation des Missions-Étrangères à Québec le 25 août 1941, il prononçait le 9 mai 1945 à Pont-Viau son serment perpétuel d'affiliation à la Société des Missions-Étrangères. Le 30 juin 1946 à Brompton-ville, il est ordonné prêtre pour cet Institut par Mgr **Joseph-Henri Prudhomme**, ancien évêque de Prince-Albert. De l'Université Grégorienne de Rome, qu'il a fréquenté de 1942 à 1947, il obtient un doctorat en droit canonique. Enfin, en 1955, le *La Salle College* de Manille aux Philippines lui décerne un diplôme en administration ecclésiastique.

Il est donc élu le 5 octobre 1968 5e évêque de Gaspé. L'ordination épiscopale lui est conférée le 23 novembre et il prend possession de son siège épiscopal le même jour à Gaspé. Enfin, c'est le 27 avril 1973 qu'il devient archevêque de Rimouski. Il prend possession de son siège le 14 juin 1973 à l'archevêché de Rimouski et il est installé le même jour à la cathédrale par Mgr **Louis Levesque**. Un an plus tard, il sera décoré du pallium (revoir ici le Billet #188) par Mgr **Charles-Eugène Parent** en la cathédrale de Rimouski.

312. Un mandat très court à Gaspé

En 1993, année de sa première retraite, Mgr **Gilles Ouellet** choisit d'être pour ainsi dire « vicaire » à Trois-Pistoles et à Saint-Éloi. Cette année 1993 est aussi celle où il choisit non pas d'écrire ses *Mémoires*, mais de les enregistrer. Il se confie donc au micro de M. **Jean-Marc Cormier**.

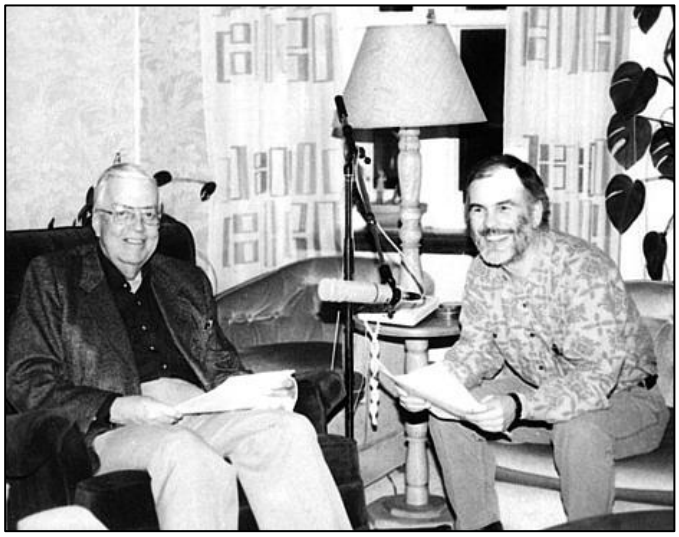

Mgr Gilles Ouellet dans une série d'entrevues menées par M. Jean-Marc Cormier en 1993. Photographe inconnu.

Question : « Votre mandat au diocèse de Gaspé a été très court. Les Gaspésiens ne devaient pas être très contents de voir passer si rapidement leurs évêques! »

Réponse : *Ce fut vraiment très court; à peine quatre ans et demi. Je pense que les Gaspésiens n'étaient pas contents, effectivement. Déjà, le nonce avait été très critiqué quand, après trois ans seulement, il avait demandé à Mgr [Jean-Marie] Fortier de quitter Gaspé pour devenir archevêque de Sherbrooke. Il avait alors reçu des lettres de protestations. Je me souviens avoir écrit au nonce apostolique à ce sujet, lui rappelant que son prédécesseur m'avait demandé d'insister sur le fait que je venais à Gaspé pour y demeurer : dans le langage du terroir, je leur avais dit que « J'accrochais mon chapeau! » Par ailleurs, je n'avais aucun motif valable pour refuser la nomination que le Saint-Père me proposait. Ma lettre a dû se perdre quelque part dans un bureau et ma nomination*

fut annoncée le 14 mai 1973 (Mgr Gilles Ouellet et Jean-Marc Cormier, *La lampe et la mesure. Entretiens*, Rimouski, SRC/Éditeq, 1994, p. 151).

(**NOTE** : Extrait d'entretiens qui ont fait l'objet d'une série d'émissions radiophoniques à la Société Radio-Canada Bas-Saint-Laurent (CJBR) du 8 janvier au 30 avril 1994. Rediffusion au réseau national du 26 juin au 21 août 1994.)

La lampe et la mesure. Entretiens.

313. Célébration d'accueil de Mgr Ouellet

Le nouvel archevêque, Mgr **Gilles Ouellet**, a été accueilli à la cathédrale de Rimouski le 14 juin 1973. Voici quelques passages de son homélie :

● *Le Bon Pasteur se décrit comme celui qui donne sa vie. Donner sa vie, dans la parabole, c'est poser le geste du service par amour. Je vous ai dit que je venais à vous comme celui qui sert*. […]

● *Le Pasteur doit être au milieu de vous comme celui qui rassemble et qui invite à l'unité dans la pensée, dans la prière et dans l'action. J'essaierai d'être celui qui démolit les barrières qui nous séparent, qui amenuise les conflits, qui perce des ouvertures à la coopération et à l'entraide. J'essaierai d'être celui qui vit en état de tension pour que cesse tout ce qui nous divise et grandisse tout ce qui nous rassemble. Dans un souci de traiter tous et chacun dans l'égalité où nous sommes radicalement comme frères et enfants de Dieu, je donnerai une part privilégiée de ma sollicitude aux pauvres, aux petits… Parce que pour être vraiment égaux, ceux-ci ont besoin d'un statut privilégié*.

● *J'essaierai d'incarner, malgré ma faiblesse, ces paroles de saint Pierre à ses disciples : « Paissez le troupeau de Dieu qui vous est confié, non pas en faisant les seigneurs à l'égard de ceux qui vous sont échus en partage, mais en devenant les modèles du troupeau »*. (1 Pierre 4-5).

314. Un Synode diocésain en héritage

Mgr **Gilles Ouellet** arrive à Rimouski après le concile Vatican II (11 octobre 1962 - 8 décembre 1965), mais surtout après que fut tenu à Rimouski un Synode diocésain (1969-1972). Interrogé à ce sujet, Mgr Ouellet répond que lorsqu'il a été pressenti pour devenir archevêque de Rimouski, il a tout de suite téléphoné à Mgr **Louis Levesque** et tous les deux se sont donnés rendez-vous. On lui a alors remis un certain nombre de documents, ceux concernant l'histoire du diocèse mais ceux surtout concernant le Synode diocésain. Mgr Ouellet reconnaît que ces documents lui ont montré la volonté de l'Église de Rimouski de se mettre à l'heure du Concile. *Le Synode diocésain*, dira-t-il, *a été pour moi le document de base de tout mon « agir » pastoral à Rimouski depuis 19 ans* (*La lampe et la mesure*. *Entretiens*, p. 157).

À la question « Quelles étaient les grandes lignes de ce Synode? », Mgr Ouellet répond : *Je pense qu'on peut résumer le Synode de Rimouski en quelques mots-clés. Il propose une Église qui se bâtit sur la responsabilité de tous ses membres, qui se veut davantage missionnaire et qui donne aux laïcs la place qui leur revient. Pour valoriser davantage les ministères confiés à des laïcs, le synode suggérait de ne pas procéder pour le moment à la mise sur pied du diaconat pourtant recommandé par le concile Vatican II* (Mgr G. Ouellet, op. cit., p. 158). Voir plus loin le Billet #347).

Le synode voulait également qu'on rénove la liturgie et que soit instaurée une pastorale très ouverte pour les jeunes, une pastorale insistant davantage sur l'insertion dans la vie courante et le milieu plutôt que sur l'accueil des sacrements et la pratique dominicale. Le rêve de l'Église de Rimouski en synode ne s'est pas entièrement réalisé, mais son élan anime encore notre Église. Pour tout résumer, ce fut un synode au goût de l'époque, un synode d'après-concile. On peut dire que le Synode de Rimouski est cette fleur qui pour notre Église diocésaine a poussé sur le tronc du Concile (loc. cit.).

315. Pourquoi deux vicaires généraux?

Dès son arrivée dans le diocèse, Mgr **Gilles Ouellet** procède à la nomination de deux vicaires généraux, un au clergé avec son bureau à l'évêché et un autre à la pastorale avec son bureau au Centre diocésain de pastorale (l'ancien Grand Séminaire; revoir Billet #293). Mais pourquoi? La question lui a été posée. Voici sa réponse :

Je suis arrivé à Rimouski à la fin du synode diocésain. Plusieurs prêtres s'étaient sentis laissés pour compte dans cette opération synodale. Il me paraissait bon de leur accorder une attention toute spéciale et les aider ainsi à cheminer. À cette fin, j'ai cru devoir nommer un vicaire général spécialement chargé du presbyterium, tandis qu'un autre vicaire général serait affecté à la

pastorale d'ensemble et à la direction des services diocésains. Grâce à une bonne concertation entre les deux, ça marche très bien (M^gr G. Ouellet, op. cit., p. 164).

316. Un 1er vicaire général au presbyterium

L'abbé **Marcel Morin** (1921-2003), natif de Saint-Fabien, a été ordonné prêtre à Saint-Cléophas par M^gr Charles-Eugène Parent le 8 juillet 1951.

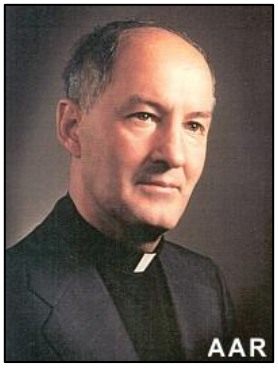

L'abbé Marcel Morin

Après son ordination, il est d'abord nommé au Petit Séminaire où il sera professeur de philosophie de 1951 à 1955, puis de 1957 à 1962. En 1962, on le retrouve au Grand Séminaire où il sera en service jusqu'en 1969. Il est cette année-là nommé curé de la cathédrale; il le demeurera jusqu'à ce qu'en 1969 il soit choisi comme **12e vicaire général** au service du presbyterium.

* * *

Anticipons…

M. Morin assumera cette responsabilité jusqu'en 1979 alors qu'il sera nommé curé de Sainte-Odile. Après une période de repos (1983-1985), on le retrouvera supérieur (1985-1992), puis économe (1991-1992) à la *Résidence Lionel-Roy*. Il prendra sa retraite en 1992 et décédera le 5 décembre 2003. Ses funérailles seront célébrées à la cathédrale et il sera inhumé dans le cimetière de Rimouski.

317. Un 1er vicaire général à la pastorale

L'abbé **Marius Raymond** est né en 1939 à Louis-du-Ha! Ha! Il a été ordonné prêtre le 13 juin 1965 par M^gr Charles-Eugène Parent.

L'abbé Marius Raymond

Après son ordination, il est nommé vicaire à Causapscal (été 1965), puis à Sayabec (1965-1966) et à Saint-Robert-Bellarmin (1966-1969). Il devient ensuite aumônier diocésain de le Jeunesse étudiante catholique (1969-1973), puis directeur diocésain de l'Action catholique (1971-1973). Il le demeurera jusqu'en 1973 où il sera choisi comme **13e vicaire général** à la pastorale.

Il assumera cette responsabilité jusqu'en 1979, année où il amorcera à l'Université Grégorienne de Rome des études en spiritualité (1979-1981).

* * *

Anticipons…

De retour au pays, il est d'abord nommé curé au Très-Saint-Rédempteur de Matane (1981-1991), animateur de pastorale à l'École primaire Zénon Soucy (1990-1991), répondant diocésain du Renouveau charismatique (1986-1989), puis président de la zone pastorale de Matane (1989-1991). On le retrouve ensuite curé à Saint-Anaclet (1991-1995), puis modérateur de l'équipe pastorale de Saint-Robert-Bellarmin et de Sainte-Odile (1995-1998). Enfin, il devient curé de ces deux paroisses de 1998 à 2006, tout en étant aumônier des Chevaliers de Colomb à compter de 2001.

318. Autour de la *pyramide inversée*

L'expression « pyramide inversée » [▼] fait ici référence à une illustration qui avait cours aux années d'avant-concile et qu'on ressortait à l'occasion pour illustrer ce que représentait l'Église. Vous souvient-il?

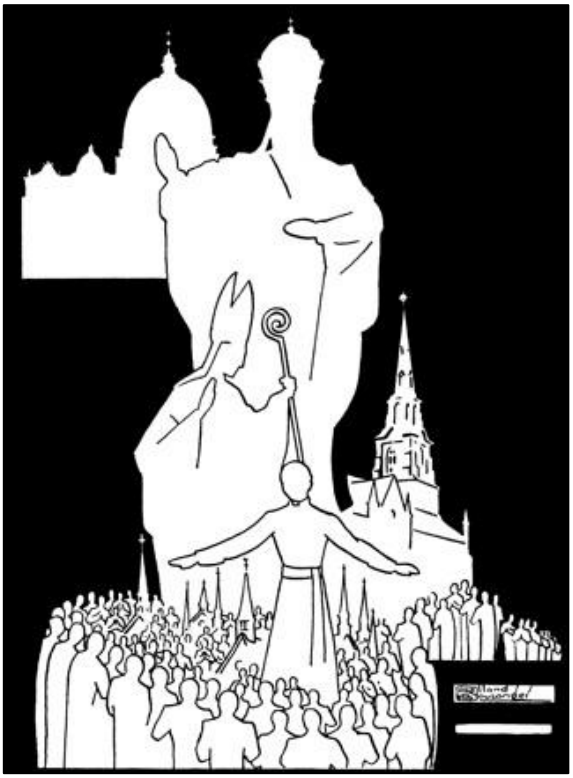
La hiérarchie dans l'Église, telle que vue par l'artiste Rolland Boulanger. Source : *Le Centre Saint-Germain*, février 1957, p. 42.

Tout en haut de la « pyramide (▲) » on reconnaît le dôme de la basilique Saint-Pierre à Rome, puis le pape coiffé de la tiare, et l'évêque coiffé de la mitre et tenant son bâton pastoral… Puis, sur sa gauche, figurait le clocher de

la cathédrale, puis plus bas un prêtre-curé en soutane, avec derrière plusieurs petits clochers d'église… Enfin, tout en bas de la « pyramide (▲) », une foule nombreuse de fidèles paroissiens et paroissiennes…

Dans la série d'entrevues accordées en 1993 au journaliste **Jean-Marc Cormier** et publiées l'année suivante sous le titre *La lampe et la mesure*, Mgr **Gilles Ouellet** est revenu sur cette image de l'Église avec le pape tout en haut et les fidèles laïques tout en bas. Il répondait à cette question : « Pourriez-vous expliquer davantage cette vision que vous avez de l'Église? »

Cette vision constitue la trame de fond du Concile. Le document le plus solennel du Concile fut sans doute la constitution sur l'Église […]. Ce document […] présente l'Église comme étant le peuple de Dieu. Au service du peuple de Dieu se situent les ministères, dont le principal est celui du rassemblement qu'exercent le pape et les évêques. L'Église n'a donc plus la forme d'une pyramide formée par couches descendantes : le pape, les évêques, les prêtres et les laïcs à la base. On a, au contraire, parlé de pyramide inversée, où la primauté est donnée au peuple de Dieu et à l'intérieur de laquelle se retrouvent aussi le pape, les évêques et les prêtres. Dans la pensée conciliaire, c'est toute l'Église qui est envoyée en mission dans le monde et qui doit annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus à toutes les nations.

Cette vision d'Église change toute la perspective dans la vie d'un diocèse : l'évêque est au service du peuple de Dieu et non l'inverse. J'essaie de vivre cette vision d'Église dans ma tâche d'évêque. Cela a supposé, en moi d'abord, un changement de mentalité. Même si j'étais heureux d'accueillir le Concile, j'ai réalisé combien il était difficile de changer de perspectives. Quand on est en service d'autorité, on aime bien décider seul on aime aller vite et voir les choses se tasser pour que ça marche.

Au contraire, quand on accepte que l'Église soit peuple de Dieu, il faut aussi accepter les lenteurs de la consultation, de la participation, de la prise de décision. Ce partage de responsabilités, j'ai essayé de le faire vivre dans les lieux qu'a identifié le Concile : le conseil diocésain de pastorale [1973], le conseil presbytéral [1980] et, pour ce qui concerne la gestion des biens du patrimoine diocésain, le conseil pour les affaires économiques [1985] et le [collège] des consulteurs [1984]. Dans les paroisses, ces lieux sont le conseil de pastorale et l'assemblée de fabrique ainsi que les autres comités qui en dépendent (Mgr Gilles Ouellet, op. cit. p. 160-161).

319. Mais encore quelques mots-clés

En entrevue, M. **Jean-Marc Cormier** enchaîne avec une observation : « Vous avez souligné trois niveaux : conseils de pastorale, conseil de zone et conseil diocésain. Mais qu'est-ce à dire? » Mgr Ouellet répond :

Le principe de la pyramide inversée (▼) s'applique là aussi. On peut parler de subsidiarité. Les conseils de pastorale en paroisse alimentent le conseil de zone en vue d'assurer une meilleure concertation ente les paroisses, peut-être même en vue de mettre certains services en commun. C'est pourquoi, les membres du conseil de zone sont les délégués de chacune des paroisses de la zone. De la même façon, le conseil diocésain de pastorale est un lieu de concertation et de décision pour les zones : c'est à partir des zones qu'est formé le conseil diocésain de pastorale.

Je pense que les mots-clés dans tous ces conseils sont la prise de responsabilité, d'une part, et la concertation, d'autre part, même s'il faut accepter les lenteurs dans le but de cheminer les uns et les autres et sauvegarder ainsi l'unité.

Les conseils de pastorale sont non seulement des lieux de concertation, mais aussi des lieux d'éducation, des lieux où se forment prêtres et laïcs à la prise en charge de la communauté et d milieu. Cette éducation me paraît essentielle. Comment peut-on confier une responsabilité sans assurer la formation et offrir les outils nécessaires à l'exercice de cette responsabilité? Comment demander à quelqu'un de devenir capitaine de bateau sans lui enseigner la navigation. J'ai donc beaucoup insisté pour que la formation continue des membres des conseils de pastorale soit toujours prise en considération. Il y a encore une longue route à parcourir, mais je pense que beaucoup a déjà été fait grâce au département des sciences religieuses de l'Université du Québec à Rimouski et grâce aussi à notre service diocésain d'éducation de la foi des adultes (Mgr Gilles Ouellet, op. cit. p. 162-163).

320. Création des Conseils de pastorale paroissiale (CPP)

Question de **J.-M. Cormier** : « On a dit que le diocèse de Rimouski serait un des plus avancés pour la place accordée aux laïcs dans le gouvernement de l'Église. Vous avez effectivement beaucoup favorisé la création des conseils de pastorale dans les paroisses. Y en avait-il avant votre venue? »

Réponse de Mgr Gilles Ouellet : *J'aurais mauvaise grâce de comparer notre diocèse aux autres. L'Esprit souffle où*

il veut. Quant à la création des conseils paroissiaux de pastorale, c'est le fruit de notre synode diocésain. À mon avis, le synode avait deux recommandations de base. Il proposait la création des conseils de pastorale pour chaque paroisse, pour chaque zone, et pour tout le diocèse. Il voulait qu'à l'intérieur de ces conseils s'articule la prise en charge des communautés chrétiennes par leurs propres membres en esprit de co-responsabilité avec l'évêque et les prêtres. Ce sont les deux recommandations que j'ai essayé d'appliquer en entrant à Rimouski (Mgr Gilles Ouellet, op. cit., p. 162).

321. Vingt églises incendiées en 50 ans

Le 31 janvier 1974, en soirée, un incendie allumé par la foudre détruisait l'église de Notre-Dame de l'Île Verte ; elle avait 97 ans. Comme l'écrivait le chanoine **Léo Bérubé** (1906-1998), archiviste du diocèse, cet incendie n'a pas seulement causé une perte matérielle ; il a meurtri l'âme d'une communauté paroissiale (*En 4 pages*, février 1974; voir aussi le Billet #1018).

L'église Notre-Dame de l'Île Verte incendiée le 31 janvier 1974. Photographe inconnu. AAR.

En 50 ans, ce sont vingt de nos églises qui ont été ainsi détruites dans un incendie :

- Saint-David (Sully) le 13 juin 1923
- Saint-Marc (Les Étroits) le 13 juin 1923
- Saint-Narcisse le 20 février 1926
- Saint-Nom-de-Marie (Sayabec) le 19 février 1929
- Saint-Edmond (Lac-au-Saumon) le 6 mai 1932
- Saint-Jérôme (Matane) le 6 décembre 1932
- Saint-Alexis le 20 mai 1937
- Assomption de N.-D. (Baie-des-Sables) le 2 nov. 1939
- Saint-Cléophas le 1er janvier 1944
- Saint Épiphane le 8 septembre 1946
- Sainte Félicité le 29 avril 1947
- Sainte Blandine le 25 janvier 1948
- Sainte-Flavie le 15 février 1948
- Saint-Elzéar le 6 mai 1950
- Saint-Cyprien le 24 janvier 1954
- Saint-Marc (Les Étroits) le 1er janvier 1956
- Saint-Jean-de-Dieu le 3 janvier 1959
- Saint-Victor le 26 février 1961
- Saint-Mathias (Cabano) le 21 mai 1972
- Notre-Dame de l'Île Verte le 31 janvier 1974.

322. Servantes du Très-Saint-Sacrement

En France, c'est à Paris que le 25 mai 1858 le P. **Pierre Julien Eymard** (1811-1868) et **Marguerite Guillot**, en religion Mère Marguerite du Saint-Sacrement (1815-1885), fondent la congrégation des Servantes du Très-Saint-Sacrement, une communauté d'adoratrices contemplatives. Mais en 1900, faut-il ici rappeler, la France adopte la Loi Combes qui alors dissout les communautés religieuses acculant ces dernières à la disparition ou à l'exil. Les religieuses de cette congrégation choisiront l'exil.

Le 20 juin 1903, **Louise-Charlotte Giboin** (Sr Marie Pauline) de la Maison d'Angers et **Mary Plante** (Sr Aimée de Jésus) de la Maison de Paris, toutes deux âgées de 29 ans, s'embarquent donc sur le navire *Savoie* à destination de l'Amérique du nord. Arrivées à New York, puis à Montréal que connaissait déjà Sr Aimée de Jésus puisqu'elle était allée dans la Maison de Paris pour y faire son noviciat. Après avoir cherché refuge dans plusieurs villes du Québec, elles sont finalement accueillies à Chicoutimi. L'évêque du lieu, Mgr **Michel-Thomas Labrecque**, les autorise donc à s'établir dans sa ville épiscopale. Les deux fondatrices y viendront par train le 22 juillet; elles seront reçues dans une autre communauté religieuse, celle des Sœurs de Notre-Dame du Bon Conseil. Elles y demeureront jusqu'au 9 avril 1904; ce jour-là, elles aménageront en leur première maison, celle de M. **Jean Dominique Guay**, sur la rue Racine, et ce jusqu'à ce que le couvent actuel soit bâti; elles s'y installeront en mars 1906.

À Matane. *En 4 Pages*, juin 1981, p. 6.

Dans les années qui vont suivre, la communauté essaimera, s'établissant au Québec : à Québec même en 1920, à Sherbrooke en 1925, à Saint-Jean-sur-Richelieu en 1955 et à **Matane** en 1974.

Au Nouveau-Brunswick, elles s'établiront à Edmundston en 1948 et à Bathurst en 1960. Aux États-Unis, on les retrouvera à Waterville dans le Maine en 1947 et à Pueblo dans le Colorado en 1956. Enfin, en 1950, on les retrouvera à Melbourne en Australie et en 1964 à Manille aux Philippines.

* * *

Anticipons…

En 1981, les « petites sœurs », comme on les appelait familièrement dans la Matanie, quitteront Matane et la maison qu'elle animait au 100 rue de la Fabrique. Elles assuraient depuis bientôt sept ans une présence au cœur de la ville.

Au cours de ces années, rappelait, dans le mensuel En 4 pages Sr Ghislaine Thivierge, [Sœur du Bon-Pasteur], *sept d'entre elles ont passé, laissant le témoignage d'une vie d'intimité avec le Christ dans l'Eucharistie, d'un dépouillement profond d'elles-mêmes, d'une fraternité spirituelle qui rendait transparents leurs contacts avec les personnes qui se présentaient à leur oasis de paix, de silence, de joie. Ce climat que nos « petites sœurs » avaient réussi à créer au fil des jours à Matane, ne disparaîtra pas avec leur départ physique, nous l'espérons.*

Nous louons le Seigneur, Le remercions de nous les avoir prêtées et nous Le prions de bénir leur futur apostolat (*En 4 pages*, juin 1981, p. 6).

323. Le JAL : Saint-Juste-Auclair-Lejeune

Sans doute pour lutter contre les forces de désintégration, trois paroisses à l'ouest du diocèse, Saint-**J**uste-du-Lac, **A**uclair et **L**ejeune, formant le **JAL** et auxquelles se joindront les Lots renversés, décident de se regrouper. Le regroupement s'inscrit dans la lignée des *Opération Dignité;* en ce sens, on veut empêcher la fermeture de paroisses dans cette région du Témiscouata.

En 1974, les habitants du **JAL** forment une coopérative qui initie toute une série de projets susceptibles de créer des emplois et de stabiliser la population.

Enfin, *les trois curés de ces paroisses, des clercs de Saint-Viateur, se sont ardemment impliqués dans ce projet pour l'intégrer dans une dimension de foi et stimuler la solidarité des gens* (Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 209).

324. Un 8e évêque originaire du diocèse

Le 12 mars 1974, nous apprenions que le pape **Paul VI** avait nommé le chanoine **Robert Lebel** au siège épiscopal d'Alinda en Turquie, pour être l'auxiliaire de Mgr **Gérard-Marie Coderre**, évêque de Saint-Jean-de-Québec. L'épiscopat lui sera conféré le 12 mai dans la cathédrale de Saint-Jean-de-Québec.

Sa nomination portait à huit le nombre d'évêques originaires de notre diocèse. Les sept autres, par ordre d'ordination épiscopale, sont les suivants :

- Mgr **Joseph-Romuald Léonard**, né à Carleton le 19 août 1876 et ordonné prêtre en 1899; choisi évêque à 43 ans.

- Mgr **Raymond-Marie Rouleau**, o.p., né à l'Isle-Verte le 6 avril 1866 et ordonné prêtre en 1892 dans l'Ordre de Saint-Dominique; choisi évêque à 57 ans.

- Mgr **Charles-Eugène Parent**, né à Trois-Pistoles le 22 avril 1902 et ordonné prêtre en 1925; choisi évêque à 42 ans.

- Mgr **Georges-Léon Pelletier**, né à Saint-Épiphane le 19 août 1904 et ordonné prêtre en 1931; choisi évêque à 39 ans.

- Mgr **Louis Levesque**, né à Amqui le 27 mai 1908 et ordonné prêtre en 1932 ; choisi évêque à 44 ans.

- Mgr **Gérard Couturier**, né à Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! le 12 janvier 1913 et ordonné prêtre en 1938 ; choisi évêque à 43 ans.

- Mgr **Raymond Dumais**, né à Amqui le 4 juin 1950 et ordonné prêtre en 1976 ; choisi évêque à 44 ans.

325. Biographie de Mgr Robert Lebel

Né le 8 novembre 1924 à Trois-Pistoles, l'abbé **Robert Lebel** a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1938-1946), ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1946-1947), au Séminaire Saint-Paul d'Ottawa (1947-1950) et à l'Université Angélique de Rome (1950-1951) pour un doctorat en théologie.

Mgr Robert Lebel en 2010. Photographe inconnu. Archives du diocèse de Valleyfield.

Il avait été ordonné prêtre à Trois-Pistoles par Mgr **Georges Courchesne** le 18 juin 1950. Le 11 mars 1974, à 50 ans, il est élu évêque titulaire d'Alinda en Turquie (« une des plus riches cités du royaume antique de Carie ») et auxiliaire de Mgr **Gérard-Marie Coderre** évêque de Saint-Jean-de-Québec, puis nommé vicaire général et responsable du secteur sud de ce diocèse.

L'abbé **Robert Lebel** a été professeur de théologie et de patrologie au Grand Séminaire de Rimouski de 1951 à 1965 et de sciences religieuses au Centre d'études universitaires de Rimouski et à l'Université du Québec à Rimouski de 1969 à 1974.

Il a été par ailleurs aussi président du comité provisoire pour l'implantation d'un collège d'enseignement général et professionnel (cégep) à Rimouski de 1966 à 1968 - revoir le Billet #281 -, membre du conseil d'administration de la Fédération des collèges classiques de 1966 à 1969 et président de la corporation du Grand Séminaire de 1968 à 1974.

À Valleyfield, Robert Lebel s'est donné comme objectif de bâtir une Église plus fervente et plus missionnaire et, dans ce but, multiplie les contacts avec ses diocésains par les journaux, les visites d'établissements, la tournée pastorale, le Synode diocésain, etc. Il favorise aussi une participation plus active des laïcs, surtout des femmes, à la vie de l'Église et s'efforce de garder un lien avec des groupes particuliers comme les divorcés-remariés et les autochtones. Il met également sur pied le diaconat permanent. (En collaboration, *Le clergé de l'Archidiocèse de Rimouski*, 2004, p. 218).

Mgr **Robert Lebel** est décédé à Salaberry-de-Valleyfield le 25 mars 2015. Il avait 91 ans.

326. Les Pères joséphites

La congrégation des *Pères joséphites* de Baltimore aux États-Unis (aussi appelé Société de Saint-Joseph du Sacré-Cœur) a été présente d'une certaine façon dans notre diocèse entre 1975 et 2012.

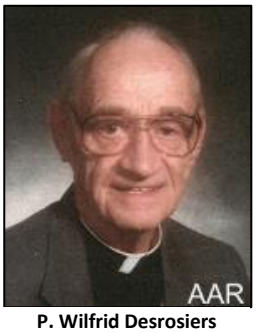

P. Wilfrid Desrosiers

Le Père **Wilfrid Desrosiers** (1916-2012), natif de Sainte-Luce, était en effet membre de cette congrégation. Et c'est après avoir exercé son ministère dans plusieurs États américains, qu'au moment de sa retraite il a choisi de revenir à Rimouski et de s'y établir.

Le P. Desrosiers partage d'abord sa vie entre la Floride où il demeure durant la saison froide et Luceville où il revient chaque été jusqu'en 1988. En 1992, on le retrouve au *Domaine Charles-Eugène Parent* de Rimouski. Il y demeure jusqu'en 2003, alors qu'il va s'installer à la Résidence Lionel-Roy.

À Rimouski, on se souviendra de son zèle pour la diffusion de la Médaille miraculeuse et son engagement pour la sauvegarde du parc Lepage. Depuis 2011, et jusqu'à son décès le 8 septembre 2012 il résidait au Manoir Les Générations de Rimouski.

(Source : Sylvain Gosselin, *Père Wilfrid Desrosiers, s.s.j. (1916-2012)* dans *En Chantier,* Nº 84, décembre 2012, p. 15.)

327. Éducation permanente de la foi

Dans les années qui ont suivi le Concile Vatican II (1962-1965), le personnel clérical a très tôt ressenti le besoin d'une mise à jour de sa formation. Au début des années soixante-dix. Mgr **Philippe Saintonge**, qui était alors vicaire général, s'est vite tourné vers le Département des sciences religieuses de l'UQAR… C'est là que fut élaboré un « projet d'éducation permanente au service des prêtres » du diocèse, voire de l'archidiocèse. Des sessions de deux semaines en automne et de deux semaines au printemps ont pu être offertes et tenues. Elles étaient axées sur l'expérience des participants et animées par des spécialistes en andragogie (**Jean-Louis Lévesque**, **Gabriel Bérubé** et **Denis Viel**). Les thèmes retenus reflètent les préoccupations pastorales du moment. Voici un aperçu :

SESSIONS DE PASTORALE
PREMIÈRE SÉRIE

A-71	Communication et Parole de Dieu dans l'homélie
P-72	Entrevue en pastorale et témoignage évangélique
A-72	Pastorale familiale I
P-73	Communication et animation pastorale
A-73	Pastorale familiale II
P-74	Communication et animation liturgique
A74	Communication et engagement social
P-75	L'enseignement religieux aujourd'hui
A-75	Évangélisation et communautés chrétiennes
P-76	Bible et activités pastorales

Pendant toutes ces années, Sr **Jeannette Ruest**, r.s.r., puis Sr **Bernadette Bélanger**, o.s.u., se sont avérées de précieuses collaboratrices pour l'organisation de ces sessions et pour le recrutement des participants.

D'abord exclusivement cléricale, la clientèle des sessions de pastorale s'est modifiée progressivement, illustrant la transformation du personnel pastoral. Au terme de la première série, à peine la moitié des participants sont des prêtres, de sorte qu'on parle désormais de sessions pour les agents de pastorale. Au cours des années 1980, les prêtres y deviennent minoritaires jusqu'à n'être plus que quelques-uns dans des groupes où le nombre de femmes

est largement dominant (Jean-Yves Thériault, « Notre curé s'en va » dans Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 242).

* * *

Anticipons…

En 1988, les sessions de pastorale proprement dites sont remplacées par deux types d'activités. D'une part, un certificat en animation pastorale visant surtout la formation des laïcs; d'autre part, des sessions portant sur un point précis de la pratique pastorale, réservées aux prêtres et agentes ou agents de pastorale mandatés (N. Bélanger et N. Voisine, op. cit, p. 241).

328. Conseil diocésain de pastorale (CDP)

En 1972, l'automne venu, M^gr^ **Louis Levesque** avait créé provisoirement un *Conseil diocésain de pastorale* (CDP) en lui donnant comme tâche principale d'assurer un suivi au Synode diocésain (revoir ici les Billets #286 et suivants : #289, #292, #296).

Ce CDP, qui sera dit provisoire, comptera 35 membres; on y retrouvera entre autres les 10 directeurs d'offices ou de services diocésains et un représentant de chacun des 18 vicariats forains du diocèse.

Première réunion du CDP provisoire tenue le 27 janvier 1973 : M^gr^ Philippe Saintonge, v.g., M^gr^ Louis Levesque, l'abbé Jean-Marc Gendron, le P. Fernand Dufour o.m.i., M^me^ Jacqueline Paquet et Sr Georgette Grand'Maison, r.s.r.
AAR, Fonds du Service des Communications sociales du diocèse de Rimouski.

En 1975, après 14 réunions du CDP « provisoire », le nouvel évêque, M^gr^ **Gilles Ouelle**t peut donc faire adopter les *Constitutions et Règlements du Conseil diocésain de pastorale* et leur donner un caractère permanent.

* * *

Anticipons…

En 1985, après dix ans d'opération, une constitution renouvelée sera adoptée : « elle clarifie le fait que le CDP conseille l'évêque sur toutes les actions pastorales à entreprendre dans le diocèse. »

« L'évêque fait appel au vicaire général à la pastorale pour coordonner le travail du CDP. Dans le diocèse, ce conseil a été l'instigateur des priorités pastorales diocésaines et il est à l'origine des assises diocésaines. Ces assises, tenues chaque année au début de septembre, sont liées aux priorités et elles veulent "rendre les diocésains plus conscients de leur mission comme baptisés et les mieux outiller pour la prise en charge réelle de l'animation chrétienne de leur communauté" » (Benoît Hins, v.g.) À partir de 1987, [ces assises] deviendront le carrefour annuel des Conseils paroissiaux de pastorale (CPP). Enfin, dans le but de clarifier la ligne de communication entre les divers conseils de pastorale qui se sont multipliés au cours des ans, une révision des constitutions du CDP en septembre 1989 donne le statut de membres d'office aux personnes qui assument la présidence et la vice-présidence des zones (N. Bélanger et N. Voisine, op. cit., p. 230-231).

329. La composition du CDP

Au départ, le *Conseil diocésain de pastorale* (CDP) était fort imposant. On y comptait 35 membres. Il y avait des *membres d'office*, des *délégués de zones* pastorales et des *membres cooptés* par les deux premiers groupes. Voici en détail :

Membres d'office

Évêque et vicaires généraux
Présidentes et présidents des zones de pastorales
Vice-présidentes et vice-présidents des zones pastorales

Délégués des zones pastorales

Chaque zone délègue 2 personnes pour compléter la représentation des catégories suivantes :
- Un religieux **ou** religieuse, membre du Conseil de zone;
- Un laïc **et** une laïque, membres du Conseil de zone.

Membres cooptés

Un certain nombre de personnes choisies par l'évêque et son conseil pour que soient représentés équitablement la communauté chrétienne et les différents secteurs de la vie diocésaine.

* * *

Anticipons…

Le 11 mai 1985, après 10 ans de fonctionnement, le CDP adopte une nouvelle *Constitution* et revoit ses *Règlements*. Il revoit en particulier sa composition, réduisant de beaucoup le nombre de ses membres. On y retrouve bien sûr les *membres d'office*, mais leur nombre est ramené à trois : l'évêque et les deux vicaires généraux. On

y retrouve aussi les *délégués des zones pastorales* : ce seront les neuf (9) prêtres qui sont vice-présidents de la zone. Une précision est apportée : un autre prêtre sera choisi si le vice-président est un laïc. Sera aussi délégué un religieux ou une religieuse qui participe à l'assemblée de zone et puis deux laïcs, une femme et un homme, qui participe aussi à l'assemblée de zone. Enfin, pour que soient représentés équitablement la communauté chrétienne et les différents secteurs de la vie diocésaine un certain nombre de personnes seront choisies par l'évêque et son Conseil.

330. La zone et le Conseil de zone

Dès 1965, Mgr **Louis Levesque** et son vicaire général, Mgr **Philippe Saintonge**, avaient voulu inculquer aux curés des paroisses l'habitude d'œuvrer ensemble dans les activités pastorales. C'est pourquoi on avait regroupé les vicariats forains en « cinq (5) zones presbytérales » qui allaient se rencontrer mensuellement. Mgr Saintonge allait donc une fois par mois parcourir tout le diocèse afin de présider et d'animer ces rencontres.

Cette formule sera modifiée en 1973-1974 par Mgr **Gilles Ouellet**. Celui-ci décide alors de créer « neuf (9) zones presbytérales », les suivantes, d'est en ouest :

- Causapscal/Saint-Alexis
- Amqui/Sayabec
- Matane
- Mitis
- Rimouski urbain
- Rimouski rural
- Trois-Pistoles
- Saint-Louis/Squatec/Cabano
- Notre-Dame/Rivière-Bleue/Dégelis

* * *

Anticipons…

À l'automne de 1981, Mgr [Gilles Ouellet] diffuse un document d'orientation sur la zone pastorale, précisant que la structure proposée est expérimentale et à implanter progressivement selon les possibilités des régions. L'expérience positive du CDP favorise la mise en place des conseils de zone qui admettent à leur réunion des religieux et des laïcs selon une proportion qui va toujours en s'accroissant. Leur fonctionnement prend cependant du temps à se stabiliser, car le rôle de ce niveau intermédiaire reste difficile à cerner (Jean-Yves Thériault, « Notre curé s'en va », dans Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 232).

En 1986, les *Constitutions* promulguées reconnaissent au Conseil de zone, au niveau d'un groupe de paroisses, un rôle équivalent à celui que le Conseil diocésain de pastorale (CDP) joue pour l'ensemble du diocèse. La **zone pastorale** y est définie comme « une portion territoriale du diocèse où les membres du Peuple de Dieu, chacun selon ses dons, travaillent solidairement à faire exister l'Église et à accomplir sa Mission ».

Beaucoup plus tard, en 2003, sous Mgr **Bertrand Blanchet**, on ne considérera plus « neuf (9) zones presbytérales »; l'ensemble des paroisses du diocèse sera redistribué pour constituer « six (6) régions pastorales » :

- Vallée de la Matapédia
- Matane
- La Mitis
- Rimouski-Neigette
- Trois-Pistoles
- Témiscouata

En date du 13 décembre 2004, la nouvelle *Constitution* et les nouveaux *Règlements* de ces six nouvelles *régions pastorales* n'avaient pas encore été produites. Et tout indique qu'elles ne l'ont pas été plus tard…

331. Le Conseil de pastorale paroissiale (CPP)

Qui ne se souvient pas de la priorité pastorale de l'année 1973-1974? Elle se présentait sous le thème *Notre curé s'en v*a et s'était développée sous la conduite du vicaire général à la pastorale d'ensemble, l'abbé **Marius Raymond**.

Cette priorité annonçait une profonde réflexion sur la prise en charge des communautés chrétiennes par l'ensemble de ses membres et elle enclenchait dans chacune des paroisses la formation d'un Conseil pastoral de pastorale (CPP).

Le premier CPP de la paroisse Saint-Robert-Bellarmin de Rimouski autour de son curé, l'abbé Benoît Hins. Archives de la paroisse Saint-Robert, 1991.

Selon les talents des paroissiens et au gré des curés en place, ce nouvel organisme pastoral trouve progressive-

ment sa place à côté de [l'assemblée] de fabrique qui assume davantage les tâches de gestion des biens et ressources (N. Bélanger et N. Voisine, op. cit., p. 232-233).

* * *

Anticipons…

Le 25 mars 1987, quand il promulgue les *Constitutions et Règlements* des Conseils de pastorale paroissiale (CPP), M^gr^ **Gilles Ouellet** montre qu'il est sensible aux difficultés de son implantation en paroisse. Il écrit :

Certes, il est parfois difficile de voir ce que l'avenir nous réserve. Mais j'ai la conviction que votre action pastorale est capitale pour l'Église de demain; car, celle-ci n'existera que si nous acceptons, aujourd'hui, de mettre nos talents et notre cœur au service d'une transition, d'un passage, d'une pâque vers une Église où tous les chrétiens se sentent responsables de la Mission et de l'espérance qui en est l'âme (N. Bélanger et N. Voisine, op. cit., p. 233).

Avec ce document, M^gr^ **Gilles Ouellet** « accorde une reconnaissance officielle à tous les conseils de pastorale paroissiale qui existent déjà dans le diocèse » et il « demande qu'ils soient constitués dans les paroisses où ils n'existent pas encore ». Désormais, de façon officielle, un groupe de personnes assume avec le curé « la responsabilité de penser, d'animer, de coordonner et d'évaluer l'action pastorale ».

En 1973, soit à la fin du mandat de M^gr^ Ouellet, la plupart des paroisses auront leur CPP, ce qui signifie qu'en moyenne une dizaine de personnes autour de leur curé collaborent à la mission pastorale de l'Église.

332. Relève aux Communications sociales

En février 1974, l'éditorialiste d'*En 4 pages*, l'abbé **Jean-Guy Nadeau**, avait eu l'occasion de préciser le rôle d'un *Office des communications sociales* dans un diocèse. (Revoir ici le Billet #283). En même temps, il n'avait surtout pas manqué d'humour en saluant M^me^ **Anne-Marie Dumais** appelée à succéder à l'abbé **André Daris**. (Revoir le Billet #306). *Ses aptitudes,* écrivait-il alors, *faisaient d'elle le meilleur « homme » à choisir pour garantir le développement d'un service ecclésial de première importance.* En octobre 1976, alors que M^me^ Dumais allait quitter le service, il écrira que *tous ceux qui ont eu l'occasion de travailler avec elle, vont regretter son départ et garder le souvenir, en particulier, de ses dons d'accueil, de créativité et d'organisation, grâce auxquels les réalisations de l'office se sont multipliées, diversifiées, et ont touché un nombre grandissant de paroisses, voire même de diocèses* (*En 4 pages*, octobre 1976, p. 2).

M^me^ Anne-Marie Dumais

M^me^ **Jacqueline Tremblay-Levesque**, qui cette année-là est appelée à lui succéder, n'est pas une nouvelle venue dans les communications. Elle fut de l'équipe de rédaction du *Centre St-Germain* et elle est une ouvrière de la première heure au secrétariat de l'*Office des communications sociales* et à la rédaction d'*En 4 pages*.

On se réjouira que par elle soient assurés la croissance et le rayonnement continus d'un service de plus en plus indispensable à la vie de l'Église diocésaine. C'est bien en effet d'un service indispensable qu'il s'agit, reconnaît ici l'abbé Nadeau. *On n'en est pas encore assez convaincu,* poursuit-il. *L'importance des communications est reconnue dans le monde de l'industrie, du commerce, de la politique. Elle n'est malheureusement pas encore complètement reconnue dans l'Église. Et pourtant, comme dans une famille, tout y est d'abord communication : entre le père et les enfants, les enfants et le père, et les enfants entre eux. Plus la famille est grande et dispersée, plus il devient impérieux de structurer solidement les relations et de mettre à profit les moyens de communication qu'a développés la technologie moderne. C'est précisément le rôle de l'Office des communications sociales au sein de la famille diocésaine. L'importance de cette fonction ecclésiale justifie les ressources qu'on y affecte.* (loc. cit.).

333. Pratique pénitentielle renouvelée

Dans ses rencontres avec M^gr^ **Gilles Ouellet** - ce qui nous donnera *La lampe et la mesure* -, **Jean-Marc Cormier** le fait s'exprimer sur la pratique pénitentielle, ce qu'il a réalisé à Gaspé et ce qu'il poursuivra à Rimouski. « Vous avez été, rappelle-t-il, un des premiers évêques à introduire dans la pratique de l'Église la dimension communautaire de la pénitence, l'absolution collective… »

Oui, d'enchaîner M^gr^ Ouellet, *ce fut pour moi un long et difficile itinéraire. À mon arrivée à Gaspé je pris bientôt conscience que la discipline pénitentielle traditionnelle était en chute libre…* […] *La démarche pénitentielle telle que je l'avais connue enfant, jeune homme et jeune prêtre, avait plafonné. Il fallait réinventer ou plutôt retrouver le sens profond de la démarche pénitentielle en tant qu'exercice fondamental et essentiel de vie chrétienne. En effet, si le chrétien ne se reconnaît pas pécheur, il n'a pas besoin de Sauveur et n'a donc aucune raison d'être disciple de Jésus. S'il se reconnaît pécheur,*

une démarche de rencontre avec Jésus, son Sauveur et son Maître, devient une nécessité. C'est ce que j'ai réalisé peu à peu en relisant [l'ouvrage du P. Th. Rey-Mermet, C.Ss.R., intitulé *Croire. Vivre la foi dans les sacrements*, Droguet et Ardant 1977, p. 331-380. La section 14 est intitulée *Célébrer la réconciliation*].

Le confessionnal de l'église Saint-Vincent de Challes-les-Eaux (France)

« *Il fallait donc retrouver le riche contenu de la démarche pénitentielle, c'est-à-dire revivre une rencontre joyeuse dans la foi avec Jésus au milieu d'une communauté chrétienne. J'ai pensé que la démarche communautaire, avec absolution collective en certaines circonstances, pouvait réaliser cet objectif. Puis j'ai lu attentivement tous les textes publiés par le pape Paul VI en la matière. J'ai consulté beaucoup, en particulier M^gr^ Louis Levesque, car je tenais à le faire en solidarité avec les autres évêques de la région. Enfin, j'ai publié un texte à ce sujet pour le temps de l'Avent 1972. Sauf erreur, je crois que le diocèse de Gaspé fut un des premiers diocèses du Québec à emprunter cette route* » (*La lampe et la mesure. Entretiens*, SRC/Éditeq, 1994, p. 146-147).

334. Priorités pastorales diocésaines

C'est dans le suivi au Synode diocésain des années 1970-1972 (revoir les Billets #286 et suivants) qu'on élabore des *priorités pastorales* pour l'ensemble du diocèse.

La première concernait le sacrement de la réconciliation. Elle faisait suite à la promulgation, le 16 juin 1972, des *Normes pastorales pour l'administration de l'absolution sacramentelle générale* par la Congrégation romaine pour la Doctrine de la Foi ; à la suite de M^gr^ **Gilles Ouellet**, alors évêque de Gaspé, M^gr^ **Louis Levesque** avait permis le recours à l'absolution sacramentelle générale à certaines conditions et à certains moments précis de l'année ; devenu archevêque de Rimouski en 1973, M^gr^ Ouellet avait maintenu l'orientation adoptée. (Revoir ci-dessus le Billet #332).

En 1975, « le mariage chrétien » devenait, à son tour, l'objet d'un projet diocésain de réflexion et d'animation. (Comme on le verra dans le tableau qui suit, ce thème sera repris en 1988-89 et en 1989-90).

Mais ce n'est qu'à partir de 1976-1977 qu'on peut parler vraiment de « priorités pastorales diocésaines » ayant pour but de stimuler et de soutenir la prise en charge d'une orientation pastorale par le plus grand nombre possible d'intervenants à tous les nouveaux de la vie chrétienne (Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 259).

Voici la liste des priorités pastorales établie pour les années 1976 à 1993 :

Les thèmes de 1976 à 1993

1976-78	(Axe **Fraternité**) : Vers la prise en charge des communautés chrétiennes par ses membres
1978-79	(Axe **Foi**) : Quelqu'un nommé Jésus
1979-80	(Axe **Engagement**) : Être chrétien, ça engage!
1980-81	(Axe **Célébration**) : Au cœur de nos jours, fêtons Jésus
1981-82	La famille
1982-83	Des familles vivantes en Jésus
1983-84	**Ensemble, ouvrons nos portes au Rédempteur**

Le lancement de la priorité pastorale diocésaine de 1983-1984 : Ensemble, ouvrons nos portes au Rédempteur. Photographe inconnu. AAR, Fonds du Service des Communications sociales du diocèse de Rimouski.

1984-85	Soyons témoins de Jésus
1985-86	Une place pour tout le monde
1986-87	De la parole aux actes
1987-88	Une Église au cœur de la vie
1988-89	Le mariage chrétien
1989-90	Le mariage chrétien (le suivi)
1990-91	Évangélisation (Gerbe de vie, Gerbe de prière)
1991-92	Évangélisation (Gerbe de vie, Gerbe de prière)
1992-93	Évangélisation (Gerbe de vie, Gerbe de prière)

335. Un huitième clocher à Rimouski !

C'est là le titre d'un article du journaliste **Claude Morin** paru en mars 1977 dans le mensuel *En 4 pages.* D'emblée, celui-ci rappelle qu'en 1976 tout un secteur de Rimouski était en plein développement. Il s'agit de ce quartier situé au sud du boulevard Arthur-Buies et à l'ouest de la rue Eudore-Couture qui touche à la fois aux paroisses de Saint-Pie-X et de Saint-Robert.

Tout un secteur du sud-ouest de Rimouski en développement : les Terrasses Arthur-Buies. Photographe inconnu. Source : *En 4 pages*, mars 1977, p. 1.

« Pour un administrateur, c'eût été l'endroit idéal pour songer d'abord à l'implantation d'un, deux ou trois magasins et pourquoi pas, à la construction d'un autre centre d'achat! » Mais non, il aura fallu qu'un jeune prêtre vienne un jour s'établir dans le quartier avec l'intention de l'animer pastoralement, pour qu'on assiste à la mise sur pied d'un authentique « comité de citoyens ».

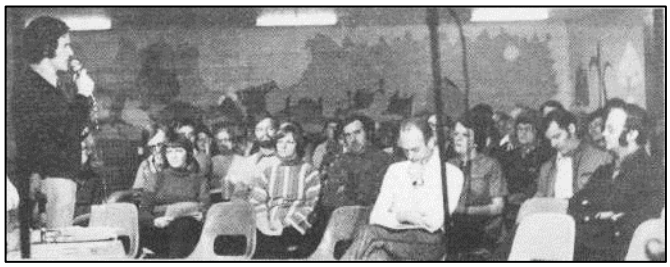

Aux années 1976-1977, une assemblée du *Comité de citoyens* des Terrasses Arthur-Buies. Photographe inconnu. Source : *En 4 pages*, mars 1977, p 1.

Dès lors, « on intensifiera les démarches auprès des autorités en vue d'être reconnu comme une entité bien définie, une paroisse, dans un territoire bien délimité, un quartier, en éliminant toutefois la possibilité de construire une église et un presbytère ».

L'église et le presbytère, note ici Claude Morin, *ne sont pas essentiels pour que naisse ne communauté chrétienne et pour qu'ensuite elle soit gardée bien vivante. On note qu'actuellement, deux objectifs sous-tendent l'action et la réflexion pastorale en ce milieu : celui d'abord de permettre à des gens venus de partout, transplantés en ce lieu, de se rencontrer, de se mieux connaître, d'arriver à partager une vie plus humaine, plus fraternelle, et partant peut-être aussi plus chrétienne; celui ensuite de travailler ensemble à discerner les besoins les plus immédiats du milieu en matière d'organisation, de loisirs, de services communs et à les combler. En réalité, la pastorale n'implique-t-elle pas tous ces éléments? Inséré dans un milieu où ces gens se regroupent pour partager des inquiétudes, des interrogations, pour accueillir des nouveaux venus, pour organiser des loisirs d'adultes ou de jeunes, pour célébrer l'eucharistie le dimanche, pour communiquer, le pasteur ne fait-il pas là œuvre de Jésus-Christ?* (*En 4 pages*, mars 1977, p. 1).

336. Un constat : une v*ision d'avenir…*

Dans le même numéro d'*En 4 pages* (mars 1977), l'abbé **Jean-Guy Nadeau** commentait :

[…] *Un des aspects les plus originaux de cette expérience, c'est la façon dont l'Église y a pris part, et la place que l'Église occupera, semble-t-il, au sein de cette nouvelle communauté humaine.*

Il s'agit avant tout d'un projet de citoyens. Le prêtre qui s'y est trouvé mêlé, dès l'origine, est un citoyen du quartier au même titre que les autres. La dimension religieuse n'y est pas absente, mais ce n'est pas elle qui a présidé à la naissance de cette communauté, et ce n'est pas elle, non plus, qui va maintenant l'encadrer, la structurer ou l'animer. Autrement dit, l'Église est invitée dans le quartier, et elle est sans doute la bienvenue, mais le service de pastorale sera un service parmi d'autres. L'Église est invitée comme servante dans une maison qui ne lui appartient plus.

La sécularisation du monde se poursuit. Le Pape avait autrefois ses États pontificaux. L'Église avait naguère ses collèges, ses hôpitaux, ses hospices, ses centres de loisirs, ses syndicats, ses journaux. Elle est de plus en plus dépossédée, de moins en moins propriétaire.

L'Église d'aujourd'hui n'a pu toujours son toit bien à elle; elle doit compter sur l'hospitalité des autres. Comme Jésus en son temps. Sur le plan humain, c'est là une situation inconfortable et une chute déplorable d'influence, Aux yeux de Dieu, c'est peut-être la condition d'exercice d'un authentique pouvoir de régénération spirituelle. Et c'est avec les yeux de Dieu, n'est-ce pas, qu'il faut s'efforcer de regarder l'avenir de l'Église.

337. Les 4 axes de la pastorale

Ces années-là (1976-1981), on échangeait couramment autour des quatre axes de la pastorale que nous comparions aux quatre roues d'une roulotte, *essentielles*

et indispensables, pour que la roulotte puisse exister comme roulotte.

(Médaillons : église Bon-Pasteur de Matane. Voir aussi le Billet #529.)

On insistait alors sur la **FOI**, en se disant que la paroisse est une communauté chrétienne authentique, quand ses membres tous ensemble accueillent Dieu et son amour et qu'ils essaient de développer leur connaissance du Dieu de Jésus Christ, quand tous ensemble ils sont capables d'éclairer leur foi, de raviver leur espérance, d'intensifier leur amour.

On parlait de **FRATERNITÉ**, reconnaissant qu'une communauté chrétienne est formée de personnes qui se connaissent, s'estiment et se donnent entre elles des signes concrets d'entraide et de charité.

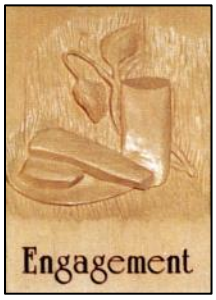

On insistait sur l'**ENGAGEMENT**, en se disant que, dans une communauté chrétienne authentique, les membres, au nom de leur foi et à cause de Jésus, se doivent de prendre des engagements précis qui favorisent le développement de leur milieu. Tous et chacun ont à vivre le partage, la justice, l'entraide, la solidarité.

On parlait enfin de la **CÉLÉBRATION** comme d'un temps d'alliance et de reconnaissance où la communauté chrétienne se retrouvait en un lieu pour y célébrer le salut qui vient du Christ. Ces quatre axes, disait-on enfin, s'appellent l'un l'autre et s'enrichissent mutuellement.

338. Vers la glorification d'Élisabeth Turgeon

Au Chapitre général de 1979, les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire ont eu à formuler le charisme de leur fondatrice, **Marie Élisabeth Turgeon** (1840-1881) et celui de son œuvre qui remonte au 14 septembre 1874, entendu que c'est elle qui, débarquée à Rimouski le 3 avril 1875, lui donne son orientation spécifique (voir : https://soeursdusaintrosaire.org/elisabeth/fondatrice.php).

Énoncé de son charisme personnel

> *Appelée par Dieu à manifester l'amour de tendresse et de sollicitude de Jésus et de Marie, sa Mère, Élisabeth Turgeon fonde un Institut religieux voué à l'instruction et à l'éducation chrétienne des enfants dans les petites Écoles.*

Énoncé du charisme de la congrégation

> *Appelées par Dieu à manifester l'amour de tendresse et de sollicitude de Jésus et de Marie, sa mère, les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, en fidélité à Élisabeth Turgeon, leur fondatrice, se vouent à l'éducation chrétienne en priorité chez les jeunes.*

On peut reconnaître qu'à partir de ce Chapitre général de 1979 les démarches pour la glorification de la fondatrice s'amorcent, puis s'accélèrent... Dans un premier temps, elles aboutissent à la nomination d'une des sœurs qui acceptera d'être « postulatrice ». Puis, assez rapidement, viendra l'ouverture officielle de la Cause avec l'institution d'une *Commission* dite *historique*.

* * *

Dix ans plus tard, soit le 10 novembre 1989, Sr **Béatrice Gaudreau**, alors supérieure générale, et son Conseil procèdent à la nomination de Sr **Rita Bérubé** comme « postulatrice » de la Cause. Dès le lendemain, cette nomination est approuvée par M^gr^ **Gilles Ouellet,** p.m.é., notre archevêque. Et quelques mois plus tard, soit le 19 septembre 1990, Sr **Rita Bérubé** prie M^gr^ l'Archevêque d'ouvrir officiellement la Cause de **Mère Marie Élisabeth**.

Ce pas décisif étant franchi, les travaux purent s'engager avec l'*examen des écrits* de la fondatrice, l'obtention du *Nihil obstat* de Rome et la formation d'une *Commission* dite *historique* (voir plus loin les Billets #357, #359, #374-376, #394, #483, #506 et #516).

339. De la *roulotte* au t*riporteur*

Un jour, en reprenant les enseignements de Mgr **Albert Rouet**, ex-évêque du diocèse de Poitiers, en France, nous nous sommes entendus sur une possible réponse à la question : *Que faut-il pour qu'il y ait Église en un lieu?* C'était tout simple *: Pour qu'il y ait Église en un lieu, **il faut qu'en ce lieu la foi soit enseignée, la prière soit assurée, la charité soit exercée.***

Ce faisant, nous venions d'identifier trois charges ou trois responsabilités qui allaient se révéler essentielles et complémentaires dans la poursuite de l'unique Mission du Christ en son Église. Plus encore, nous venions de reconnaître que si l'une de ces trois charges ou responsabilités ne pouvaient plus être assurées en un lieu, ce pourrait être un signe qu'il n'y avait plus d'Église en ce lieu.

Dans les années qui ont suivi, autant dans les orientations qui allaient être dégagées que dans les plans d'action pastorale qui allaient être tracés, nous avons toujours retrouvé ces trois volets de l'unique Mission du Christ en son Église. Nous les avons retrouvés comme éléments structurants de toute l'action pastorale, aussi bien dans les Services diocésains qu'au sein de chaque communauté locale.

● Première charge ou responsabilité, reconnaissons-nous : *Annonce de la Parole et Éducation de la foi*, ce qui correspond bien au traditionnel axe **FOI**.

● Deuxième charge ou responsabilité, affirmions-nous : *Vie fraternelle et prière liturgique*, ce qui regroupe ici les axes traditionnels **FRATERNITÉ** et **CÉLÉBRATION**.

● Enfin, troisième charge ou responsabilité, disions-nous: *Engagement au nom de l'Évangile*, ce qui traduit bien aussi l'axe traditionnel **ENGAGEMENT**.

En passant ainsi de 4 axes à 3 volets, **fallait-il que nous renoncions à l'image de la roulotte** avec ses 4 roues, jugées *essentielles et indispensables* pour qu'elle puisse exister comme roulotte? Pas vraiment… Alors pourquoi ne pas en créer une nouvelle? Et choisir celle du **triporteur** ou du **tricycle** avec leurs trois roues (René DesRosiers, « De la roulotte aux trois roues », dans *En Chantier*, 15 décembre 2005, p. 7).

340. Un 2e vicaire général au presbyterium

L'abbé **Raynald Deschênes** (1929-1983) est ordonné prêtre le 8 mai 1955 par Mgr **Charles-Eugène Parent**. L'ordination eut lieu dans la paroisse de Price où il est né le 27 septembre 1929. Il est décédé subitement à l'archevêché le 25 juillet 1983 et ses funérailles ont été célébrées à la cathédrale le 28 juillet, suivies de l'inhumation au cimetière de Price.

L'abbé Raynald Deschênes. AAR.

Après son ordination, celui-ci est nommé au Petit Séminaire où il sera tour à tour régent, professeur de latin, de diction, de français (1955-1968). En 1969, après un séjour d'études à Paris, il entre au Centre d'études universitaires où il s'intègre au Département des sciences humaines et où il enseigne dans les programmes de Lettres.

En 1973, il quitte l'UQAR, fait un bref séjour à l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac, puis revient à Rimouski. Après une période de repos à l'archevêché, il est nommé curé de Saint-Moïse (1974-1978), Par la suite, on le retrouve curé de Sainte-Odile-sur-Rimouski (1978-1979). En 1979, il devient le **14e vicaire général** de Mgr **Gilles Ouellet** (1979-1983), soit le 2e au service du presbyterium. Il succède alors à l'abbé **Marcel Morin** (revoir le Billet #316).

341. Un 2e vicaire général à la pastorale

L'abbé **Benoît Hins**, né à Sainte-Odile-sur-Rimouski le 25 février 1940, a été ordonné prêtre dans sa paroisse natale le 26 juin 1965 par Mgr **Louis Levesque**.

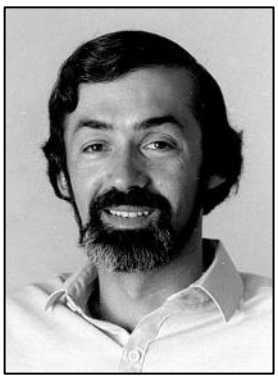

L'abbé Benoît Hins. AAR.

Après son ordination, il est d'abord nommé vicaire à Saint-Jean-de-Dieu (1965), puis à Saint-Pie-X (1966-1972) et à Causapscal quelques mois : d'avril à juillet 1974. Il est ensuite nommé animateur de pastorale à la polyvalente d'Amqui (1975-1977).

Nommé curé de Nazareth (1977-1979), il devint ensuite le **15e vicaire général** de Mgr **Gilles Ouellet** (1979-1985), soit le 2e au service de la pastorale, succédant ainsi à

l'abbé **Marius Raymond** (revoir le Billet #317). À cela s'est ajouté la direction de l'Office diocésain de l'éducation chrétienne (1979-1985) et la présidence de la corporation du Grand Séminaire (1979-1985).

342. Le Conseil presbytéral (CPR)

Le *Conseil presbytéral* de Rimouski (CPR), créé le 11 juin 1980, a une préhistoire complexe. Suivons ici une recherche de M. **Jean-Yves Thériault** :

« Le 24 octobre 1966, 68 réunions après sa création par M^gr^ Louis Levesque en janvier 1965, le Conseil diocésain de pastorale (CDP) change de nom et devient le Conseil presbytéral diocésain (CPD). En gardant une numérotation suivie pour ses procès-verbaux, l'organisme change plusieurs fois de nom : Réunion des préposés aux Offices diocésains (avril 1968); Conseil presbytéral augmenté (pour 6 réunions); Réunion des Directeurs des Offices diocésains (février 1969); Conseil épiscopal provisoire (novembre 1969). Le 15 mai 1972, cet organisme se saborde et ses fonctions sont reprises, d'une part par le Conseil diocésain de pastorale (CDP), d'autre part par un organisme appelé Réunion des présidents de zones presbytérales. Ce dernier regroupement fonctionne du 29 janvier 1974 au 22 janvier 1980, moment où il est remplacé par le Conseil du presbyterium (CPR) » (Jean-Yves Thériault, « Notre curé s'en va », dans Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 234).

« Selon le vœu de Vatican II, le CPR assiste l'évêque dans sa mission spécifique de gouvernement à la tête de son diocèse. Animé par le vicaire général au presbyterium, cet organisme cherche à définir son rôle par rapport au CDP. Les constitutions provisoires de 1980 sont révisées en juin 1986 et encore amendés en mai 1989. L'article 2 définit ainsi le rôle du CPR : aider efficacement l'évêque dans le gouvernement pastoral du diocèse; voir à ce que tout le presbyterium soit effectivement et de mieux en mieux au service du peuple de Dieu; travailler en collaboration avec le Conseil diocésain de pastorale. Le CPR comprend de 15 à 20 prêtres élus, nommés ou membres de droit (l'évêque et les vicaires généraux). Pour les actes importants de gouvernement pastoral et d'administration, l'évêque se doit de le consulter » (loc. cit.).

343. Les *nouveaux ministères*

En juin 1979, un rapport sur les nouveaux ministères avait été présenté au *Conseil diocésain de pastorale* (CDP). Un comité de personnes laïques avait alors été invité à prendre le relais et à poursuivre la réflexion. Ce comité serait présidé par M^me^ **Renée Tremblay** de Causapscal; c'est elle qui fera rapport au *Conseil diocésain de pastorale* (CDP) le 22 novembre 1980.

Comité de réflexion sur les nouveaux ministères. De gauche à droite : M. Joseph Deschênes de Causapscal, M^me^ Armandine Carrier, agente de pastorale de Sainte-Marguerite, M^me^ Renée Tremblay, présidente du comité, M^me^ Marcelle Deschênes et M. Jean-Baptiste Tremblay. Ces trois dernières personnes sont de Causapscal. Photo : *En 4 Pages*, décembre 1980 / janvier 1981, p. 5.

Le rapport de M^me^ **René Tremblay** soulignait l'importance de la coresponsabilité dans notre Église et présentait le *Conseil paroissial de pastorale* (CPP) comme un instrument privilégié pour vivre cette coresponsabilité.

Certes, le ministre ordonné restera toujours le ministre du Christ qui continue d'enseigner, de gouverner et de sanctifier son Église. Les ministères laïques se définiront comme des services que les personnes laïques se rendront entre elles. Ce sont des ministères dans l'Église. Pour que certains services soient reconnus et qualifiés de ministères, cinq critères de base ont été reconnus :

1- Un service précis
2- Un service d'importance vitale
3- Un service comprenant une vraie responsabilité
4- Un service reconnu par l'Église locale
5- Un service comportant une certaine durée

De ces services ou ministères essentiels dans l'Église, le Comité en proposera six :

a) Le ministère des sacrements
b) Le ministère de la famille
c) Le ministère des travailleurs
d) Le ministère des personnes âgées
e) Le ministère des malades
f) Le ministère du partage

Évidemment, le comité ne veut pas ajouter de nouvelles structures à celles qui existent déjà. Tous ces services sont la raison d'être des *Conseils de pastorale paroissiale* (CPP) – revoir ici le Billet #331 – qui sont un instrument privilégié pour vivre cette coresponsabilité dans une communauté chrétienne. Seule l'équipe de pastorale, avec son chef, le prêtre, peut assurer l'unité de pensée, l'unité de parole et l'unité d'action des ministères (*En 4 pages*, décembre 1980 / janvier 1981, p. 5).

344. Sœurs de Saint-Paul-de-Chartres

La communauté des Sœurs de Saint-Paul-de-Chartres, établie en Gaspésie depuis 1930, s'est retrouvée en service dans une paroisse de notre diocèse, soit celle de Saint-Alexis-de-Matapédia, entre 1980 et 1989.

C'est le 25 janvier 1932 que la communauté des Sœurs de Saint-Paul-de-Chartres a procédé à l'ouverture de son noviciat à Sainte-Anne-des-Monts. L'évêque de Gaspé, M^gr^ **François-Xavier Ross**, l'avait érigé canoniquement par un décret du 12 mars 1932, lui-même autorisé par un rescrit de la Sacrée Congrégation des Religieux daté du 16 décembre 1931.

Arrivée des Sœurs de Saint-Paul- de-Chartres sur le quai de Sainte-Anne-des-Monts. Photo vraisemblablement prise vers 1920-1930. Musée de la Gaspésie. Collection Abbé Grenier. P288/116.

Un document de 1932 explique l'établissement d'un noviciat à Sainte-Anne-des-Monts :

Notre noviciat se fonde en Gaspésie :

1° Parce que la population particulièrement neuve et bien conservée de la péninsule offrira toujours les meilleures chances de recrutement religieux ;

2° Parce que le nombre des noviciats établis dans cette région est encore très restreint. Les vocations qui surgissent sont donc moins attirées vers des communautés différentes ;

3° Parce que les archevêques et évêques des grands centres de la province de Québec [n'ont pu] accueillir les Sœurs de Saint-Paul en 1930 ;

4° Parce que l'honneur et la reconnaissance s'opposent à ce que la Communauté oublie l'accueil paternel et généreux reçu de la part de M. le curé Veilleux, à Sainte-Anne, et de M^gr^ Ross, évêque de Gaspé ;

5° Parce que les autorités civiles et politiques canadiennes se plaignent du trop grand nombre de communautés et de leur accaparement matériel dans les grandes villes… (http://www.ipir.ulaval.ca/fiche.php?id=1003)

345. Les trois *ordres* franciscains

Sous l'épiscopat de M^gr^ **Gilles Ouellet**, entre 1980 et 1993, et plus tard sous l'épiscopat de M^gr^ **Pierre-André Fournier**, en 2014-2015, des Pères franciscains vont œuvrer dans notre diocèse.

La « famille franciscaine » est constituée de trois ordres fondés au XIII^e^ siècle par **Saint-François d'Assise** (1182-1226). Le premier ordre est celui des Frères. En France, il comprend trois branches : les *frères mineurs (o.f.m.)* ou franciscains, les *capucins (o.f.m. cap.)* (revoir le Billet #171) et les *conventuels (o.f.m. conv.)*. Ces derniers, réapparus en France en 1949, sont majoritaires en d'autres pays, notamment en Pologne (saint **Maximilien Kolbe** était un conventuel). Le deuxième ordre est celui des clarisses contemplatives. Dans le troisième ordre (appelé jadis tiers ordre), il y a les « réguliers » (obéissant à une « règle ») et les séculiers (vivant dans le « siècle »). En France, les « réguliers » sont exclusivement des congrégations féminines apostoliques, nées pour la plupart au XIX^e^ siècle. (Cf. Claire Lesegrétain, *La Croix* du 7 juillet 2017.)

* * *

Les *Récollets* en Gaspésie

Au Canada, les premiers missionnaires franciscains (qu'on appelait à l'époque les « Récollets ») débarquent à Québec presqu'en même temps que Samuel de Champlain, mais ils seront vite expulsés de la colonie par les frères Kirke en 1629. Quarante-et-un an plus tard, en 1670, les Récollets reviendront en Nouvelle-France et deviendront alors l'un des premiers groupes religieux à s'installer en Gaspésie. À compter de ce jour et pour toute la durée du régime français, les Récollets occuperont quasi exclusivement tout le champ de l'apostolat.

En 1670, fraîchement débarqués à Québec, les Récollets sont invités par **Pierre Denys de la Ronde** à venir s'installer sur ses terres à Percé. Les P. **Hilarion Guénin** et **Exuper Dethune** seront les premiers à répondre à son invitation; ils débarqueront à Percé au printemps de 1672. Trois ans plus tard, en 1675, le supérieur des Récollets qui est à Québec leur enverra le P. **Chrétien Le Clercq**; celui-ci sera chargé expressément de l'évangélisation des Micmacs de la région.

Pendant que les trois missionnaires exercent leur ministère à Percé, il y en a toujours un qui se rend auprès des

Micmacs de Ristigouche (Atholville), Nipissiguit (Bathurst) et Miramichi. Les bases de la mission chrétienne y sont posées en 1677. En 1705, le responsable de la mission de Ristigouche est le P. **Michel Bruslé**. Celui-ci poursuivra sa mission pendant dix-sept ans, responsable d'un territoire qui s'étend occasionnellement jusqu'à Rimouski. Le nom de ce dernier apparaît en effet dans la liste des prêtres et religieux qui ont desservi Rimouski de 1701 à 1829 (cf. *Mosaïque rimouskoise*, p. 758).

(Sur les Récollets, voir Mario Mimeault, Ph. D. Histoire. *Les missions des Récollets en Gaspésie*, Gaspé, 12 juillet 2002. http://encyclobec.ca/).

346. Décès et funérailles de Mgr C.-E. Parent

Le 13 avril 1964, alors qu'il était malade depuis déjà un moment, Mgr **Charles-Eugène Parent** avait obtenu l'aide d'un évêque coadjuteur, Mgr **Louis Levesque**. (Revoir le Billet #254.)

Démissionnaire le 15 janvier 1967, on lui confirmera l'acceptation de sa démission le 18 février suivant. Une semaine plus tard, le 25 février, il remet donc sa charge épiscopale à son successeur. Élu alors archevêque titulaire de Vassinassa (quelque part en Tunisie), il se retire à l'Archevêché. (Revoir le Billet #273.)

Après avoir renoncé à son siège de Vassinassa, Mgr **Charles-Eugène Parent** devient le 26 novembre 1970 archevêque émérite de Rimouski. En 1969, il avait célébré son jubilé d'argent épiscopal et en 1975 ses 50 ans de prêtrise.

Mgr **Charles-Eugène Parent** est décédé subitement le 2 juin 1982 à l'Archevêché. Il avait 80 ans.

Mgr Charles-Eugène Parent en chapelle ardente dans le grand Salon de l'Archevêché. Photographe inconnu. AAR, Fonds de l'Archevêché de Rimouski.

Ses funérailles ont été célébrées à la cathédrale le 7 juin et il fut inhumé le même jour dans le lot de l'Archevêché au cimetière de Rimouski.

Sous son épiscopat (1951-1967, Mgr **Charles-Eugène Parent** aura procédé pour le diocèse à 114 ordinations sacerdotales, et 14 paroisses ont été érigées canoniquement.

347. Un 3e vicaire général au presbyterium

En 1983, l'abbé **Jean-Guy Nadeau** (1931-2016) est choisi comme **16e vicaire général** de Mgr **Gilles Ouellet**, le 3e au service du presbyterium (1983-1991); il succède à l'abbé **Raynald Deschênes** décédé subitement le 28 juillet (revoir le Billet #337).

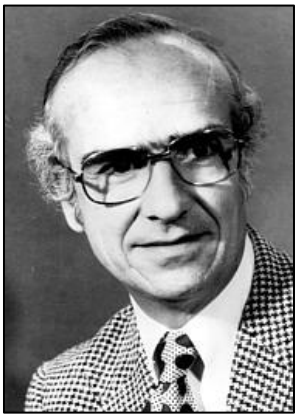

L'abbé Jean-Guy Nadeau. Photo : Roland Morin.

Natif de Saint-Hubert, M. Nadeau est ordonné prêtre à Notre-Dame-du-Lac le 13 juin 1954 par Mgr **Charles-Eugène Parent**. Il est ensuite nommé au Petit Séminaire où il sera tour à tour régent et professeur de littérature (1954-1965). Il est durant cette période chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université Laval.

En 1965, il devient le premier directeur général de la Commission scolaire régionale du Bas-Saint-Laurent (1965-1967), puis deux ans plus tard, le premier directeur général du Collège d'enseignement général et professionnel (Cégep) de Rimouski (1967-1970). Enfin, de 1970 à 1983, il est professeur au Département des lettres de l'UQAR (voir aussi le Billet #493).

348. Le Collège des consulteurs (1984)

Dans notre diocèse, le *Collège des consulteurs* que préside Mgr l'Archevêque a été constitué en 1984. C'est un organisme consultatif qui émane du *Conseil presbytéral* (revoir le Billet #339).

C'est là une instance nouvelle introduite par le code de droit canonique de 1983 (article 502). Il est composé d'un groupe de prêtres désignés par l'évêque et choisi parmi les membres élus du *Conseil presbytéral*. Ils seront au moins cinq, mais pas plus de douze.

La principale fonction de ce Conseil est d'assurer le plus rapidement possible la continuité du gouvernement dans

l'Église locale, par l'élection de l'administrateur diocésain, en cas de vacance du siège épiscopal. Ce collège peut et parfois doit être consulté par l'évêque avant certaines décisions importantes, comme la création d'une nouvelle paroisse ou la suppression d'une plus ancienne…

Au début de 2020, en faisaient partie les prêtres suivants : MM. **Guy Lagacé**, v.g., **Benoît Caron**, **Marc-André Lavoie**, **Arthur Leclerc**, **Yves-Marie Mélançon**, v.é., chancelier, **Yves Pelletier** et **Rodrigo Hernán Zuluaga López.** (Source : *Annuaire diocésain 2020,* Archidiocèse de Rimouski, p. 18).

349. Le rassemblement de Pentecôte

Lorsqu'à l'automne de 1983, il fut question d'organiser un grand rassemblement pour la Pentecôte de 1984, les premières réactions ont été de dire : « Pourquoi? ». *Oui, pourquoi déplacer tant de gens à Rimouski?* écrira plus tard le vicaire général à la pastorale, l'abbé **Benoît Hins** :

Le temps des manifestations de masse était passé, le temps du triomphalisme également; l'Église de Rimouski n'allait-elle pas encore une fois donner une impression de puissance? Et puis, on en est venu à dire « Pourquoi pas? » Des gens des neuf zones du diocèse à qui on avait parlé du projet, manifestaient leur enthousiasme. Beaucoup de gens faisaient le lien avec les congrès eucharistiques d'autrefois auxquels ils avaient participé [(Revoir ici les Billets #203, #204, #235 et #242]*; ils trouvaient important de se retrouver de nouveau en une foule immense pour « sentir » leur même appartenance à une même Église qu'ils aimaient. Toute l'année, de partout, sont arrivées des collaborations : un même projet unissait tout le diocèse!* (*Une histoire racontée… Un avenir à construire*, dans Supplément 125e : *Écho Dimanche [Le Progrès-Écho],* p. 10).

Au matin du dimanche 10 juin 1984, dans la plupart des paroisses du diocèse on a « jeûné de messe » afin de permettre aux pasteurs et à tous ceux et celles qui le souhaitaient de faire route vers Rimouski. C'est en procession que de quelques paroisses de Rimouski on s'est approché du colisée où, à l'extérieur, Mgr **Gilles Ouellet** allait présider cette Eucharistie de Pentecôte.

Thème : ENSEMBLE CÉLÉBRONS NOTRE FOI AU RÉDEMPTEUR

La presse de l'époque avait estimé la foule à quelque 16 000 fidèles. « Ce jour-là, embelli par une température idéale, fait partie, je crois, des trésors de notre famille diocésaine », conclut le vicaire général à la pastorale. (Benoît Hins, loc. cit.).

Les trois photos : Jean-Yves Pouliot. AAR, Fonds Benoît Hins.

350. Conseil pour les affaires économiques (1985)

Le *Conseil pour les affaires économiques* (CAE) est une appellation nouvelle pour une structure qui existait déjà sous le nom de *Conseil d'administration* dans le Code de droit canonique de 1917.

Le rôle que lui attribue le nouveau Code de droit canonique de 1983 est à peu près le même. Ce Conseil a notamment pour rôle de « définir les directives générales pour l'administration des finances et des biens matériels du diocèse par l'économat, d'établir le budget annuel, d'en approuver les comptes et de contrôler les finances » (*L'organisation d'un diocèse*, dans *Théo, Nouvelle encyclopédie catholique*, Paris, Droguet-Ardant et Fayard, 1989, p. 990).

Selon le nouveau code de 1983, dans chaque diocèse, c'est l'évêque qui choisit les membres. Ce peut être des clercs ou des laïcs; ils ne sont pas nombreux – au moins trois -, mais ils doivent être compétents.

Au début de 2020, faisaient partie de ce Conseil les membres suivants : MM. **Michel Lavoie**, économe diocésain, **Marc Dubé** d'Amqui, **Beaudoin Gagnon** de Saint-Simon, **Yves Lavoie** et **Marcel Sinclair**, tous les deux étant de Rimouski (*Annuaire diocésain 2020*, p. 21).

351. Un 3e vicaire général à la pastorale

En 1985, l'abbé **Gabriel Bérubé** est nommé par Mgr **Gilles Ouellet** vicaire général à la pastorale d'ensemble du diocèse (1985-1992); il succède à l'abbé **Benoît Hins** (revoir le Billet #338).

L'abbé Gabriel Bérubé. AAR.

M. Bérubé est né à Saint-Épiphane le 25 août 1933. Il a été ordonné prêtre dans sa paroisse natale, le 8 juin 1958 par Mgr **Charles-Eugène Parent**. Au terme de ses études théologiques au Séminaire Saint-Paul d'Ottawa (1954-1958), il est nommé régent et professeur au Petit Séminaire de Rimouski (1958-1959).

Au retour d'études doctorales en philosophie à l'Université Angélique de Rome (1959-1961), il devient professeur de philosophie (1961-1967) et directeur du département de philosophie (1965-1967) au Séminaire, puis professeur de philosophie (1967-1970) et directeur du département de philosophie (1967-1969) au Cégep de Rimouski.

Après des études en éducation des adultes à l'Université de Boston (maîtrise en éducation et scolarité de doctorat : 1970-1973), il devient à l'UQAR d'abord conseiller pédagogique et directeur du bureau de recherche et développement (1973-1975), puis vice-recteur à l`enseignement et à la recherche (1975-1985).

* * *

Anticipons…

Après une année de repos (1992-1993), il accepte de devenir curé de Trois-Pistoles et de Saint-Éloi (1993-2003). Retraité, il décède à Rimouski le 1er novembre 2019.

352. La *Famille Myriam Beth'léem*

La *Famille Myriam*, aussi appelée *Famille Myriam Beth'léem*, est une communauté religieuse mixte fondée par sœur **Jeanne Bizier** en septembre 1978 pour répondre aux orientations du concile Vatican II. La Maison mère est alors située à Baie-Comeau.

La fondatrice, **Jeanne Bizier**, est originaire de la Beauce, au Québec, où elle vécut jusqu'à l'âge de 16 ans. Puis, répondant à un appel à une vie consacrée, elle entre chez les Servantes du Saint-Cœur-de-Marie; elle y demeure une quarantaine d'années. Le 7 juillet 1978, elle est accueillie par Mgr **Jean-Guy Couture** dans le diocèse de Baie-Comeau où, le 13 janvier 1979, elle prononce des vœux définitifs comme *petite sœur de Myriam*.

Quelques membres d'une des Familles Myriam entourant leur fondatrice, Sœur Jeanne Bizier. Photo : *Au cœur de la vie*, septembre 1988.

En 1988, vers la mi-octobre, la toute jeune communauté s'établit dans notre diocèse, et plus précisément au domaine *Camp Cartier* dans la Vallée de la Matapédia.

Il y avait déjà plusieurs années que Mgr **Gilles Ouellet** les invitait à venir s'établir dans le diocèse et à y prendre racine.

353. *Au coeur de la vie* voit le jour

Le mensuel d'information diocésaine *En 4 pages* avait cessé de paraître en 1983, après avoir connu sans doute bien des difficultés, ce que laissent entrevoir un changement de nom – pour celui de *Dialogue diocésain* - un changement de format et une variation dans le nombre de pages publiées, tantôt 8, tantôt 16… (Revoir ici le Billet #290).

Un entracte de plus de cinq ans s'en est donc suivi, avant qu'une nouvelle équipe ne soit constituée en 1988 pour lancer un nouveau journal : ***Au coeur de la vie*.**

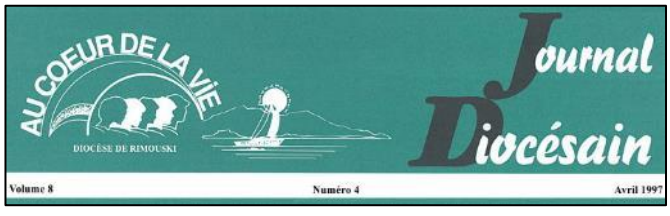

Se suivront à la direction du journal : MM. **Jacques-Yvon Côté** (1989-1990), **Jean-François Mélançon**

(1991-1993), **Béatrix Morin** (1993-1995) et **Réjean Levesque** (1995-2003).

Une édition spéciale paraît d'abord en septembre 1988, mais le véritable premier numéro (vol. 1, nº 1) ne paraîtra qu'un an plus tard, en septembre 1989. Par la suite, *Au cœur de la vie* ne paraîtra que quatre ou six fois par année. Son tirage tourne autour de 1 500 copies. Il ne sera plus distribué qu'aux seuls abonnés. Enfin, un dernier numéro paraîtra en juin 2003.

354. Nos paroisses ont-elles un avenir?

Dans le premier numéro du journal *Au cœur de la vie*, le vicaire général, M. **Jean-Guy Nadeau**, signe un article sous ce titre : *Nos paroisses ont-elles un avenir?* Il reconnaît que suite aux dernières nominations cinq nouvelles paroisses se sont retrouvées sans curé résidant. En 25 ans, le nombre de prêtres disponibles a été réduit de moitié. En 1964, rappelait-il, *il y avait 160 prêtres à plein temps dans le ministère paroissial; il n'y en a plus que 81 aujourd'hui. Et 38 curés ont présentement plus de 60 ans, 18 ont dépassé 65 ans…*

Ce qui a changé aussi en 25 ans, écrit-il encore*, c'est le nombre d'habitants dans chacune de nos paroisses. Entre 1964 et 1989, le nombre de paroisses qui ont moins de 500 habitants est passé de 2 à 33. En 1989, 70 de nos 118 paroisses ont alors moins de 1 000 habitants.*

Et si l'on ne calcule que les personnes sur qui les communautés chrétiennes peuvent compter pour vivre, la diminution est encore plus marquée, étant donnée la baisse que la pratique religieuse a connue pendant ce temps-là. Voilà pour le côté sombre de l'évolution! (*Au Cœur de la vie*, Septembre 1989, p. 1).

355. Le côté *lumière* maintenant!

Mais il y a bien aussi un côté « lumière », reconnaît l'abbé **Jean-Guy Nadeau** dans son éditorial : c'est *l'apparition de nouveaux ministères et la participation de plus en plus compétente et active des laïques à la gestion et à l'animation des communautés paroissiales.*

Les agents de pastorale mandatée par l'évêque pour le service des communautés paroissiales n'existaient pas il y a seulement 16 ans. Ils sont aujourd'hui 32, sans compter celles ou ceux que les paroisses engagent à temps partiel pour l'animation pastorale dans les écoles primaires. De plus en plus de personnes, des laïques surtout, se forment en théologie et en pastorale pour éventuellement servir comme agents de pastorale.

La coresponsabilité prêtres/laïques devient une réalité de plus en plus vécue. Par la force des choses, mais aussi par une prise de conscience plus vive de la responsabilité ecclésiale des baptisés, les paroissiens prennent sur eux la gestion et l'animation de la communauté chrétienne. L'administration des biens et des finances de la fabrique est de plus en plus entièrement assumée par les marguilliers. Quarante conseils de fabrique sont, par exemple, actuellement présidés par des laïques (16 femmes, 28 hommes). Des conseils de pastorale ont été créés dans toutes les paroisses et deviennent progressivement les lieux de planification et de décision de l'activité pastorale. Partout des comités de parents ont pris charge de la préparation sacramentelle des enfants (loc. cit.).

356. Coalition urgence rurale

Vingt ans après les trois *Opérations Dignité* (revoir ici le Billet #303), la région du Bas-Saint-Laurent est toujours dans une grande détresse. Un autre mouvement de solidarité voit donc le jour sous le nom de *Coalition urgence rurale*. Ses origines remontent à l'automne de 1988, à la suite d'un colloque organisé par le GRIDEQ (Groupe de recherche interdisciplinaire de l'Est du Québec) de l'UQAR. Ce colloque avait pour thème : *Les villages ruraux menacés : le pari du développement*. La situation d'affaiblissement des paroisses rurales paraît évidente; un comité est alors mis sur pied pour mobiliser la population.

Quelque 1 800 personnes entassées dans la cathédrale de Rimouski le 10 juin 1990 lors du rassemblement de la Coalition Urgence rurale. *Relations*, 579 (avril 1992), p. 71.

L'événement le plus marquant de la *Coalition urgence rurale* a été un vaste rassemblement dans la cathédrale le 10 juin 1990, alors qu'on rendait public le *Manifeste des ruraux.*

Mgr **Gilles Ouellet** a participé à cet événement et lui a donné un appui on ne peut plus clair :

Fidèle à l'Évangile qui nous invite à nous mettre au service de nos frères et sœurs, fidèle aussi à une longue tradition d'engagement au service du milieu, l'Église de Rimouski et chacune de ses communautés paroissiales se veulent solidaires de votre démarche, d'autant plus solidaires qu'il s'agit pour elles d'un enjeu de société et de justice sociale (Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 209).

Voici un extrait du *Manifeste des ruraux du Bas-Saint-Laurent* lu à la cathédrale ce jour-là :

La chronique d'une mort annoncée s'est trompée. Nous, citoyens en milieu rural du Bas-Saint-Laurent, refusons de périr. Nous croyons que nos petites paroisses ont encore un avenir.

● *Nous refusons de laisser nos localités se vider maison après maison.*

● *Nous refusons de considérer comme normal et inéluctable l'exil de nos jeunes vers les grands centres.*

● *Nous refusons d'accepter que nos dernières familles dans la force de l'âge soient elles aussi contraintes à faire leurs valises.*

● *Nous refusons de courir à note perte sans lever la voix.*

● *Nous refusons de disparaître dans le silence et l'anonymat d'un pays qui n'aurait de véritable avenir à offrir qu'aux régions centrales et urbaines. […]*

En foi de quoi, nous, soussignés, individus ou organismes du Bas-Saint-Laurent, formons la Coalition Urgence rurale et témoignons de notre engagement dans l'affirmation de notre réalité et dans la prise en main, une fois pour toutes, de notre destinée.

357. *Examen des écrits* d'Élisabeth Turgeon

Le 19 septembre 1990, chez les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, la postulatrice, Sr **Rita Bérubé**, prie Mgr l'Archevêque, Mgr **Gilles Ouellet** d'ouvrir officiellement la cause de canonisation de leur fondatrice, **Élisabeth Turgeon**. (Revoir ici les Billets #338 et #357).

Le décret d'ouverture de l'enquête canonique est signé le 15 novembre 1990. Ce pas décisif étant franchi, les travaux purent s'engager immédiatement avec l'examen des écrits de la Servante de Dieu…

À cet effet, le 28 janvier 1991, Mgr **Gilles Ouellet** charge deux théologiens, les abbés **René DesRosiers** de l'Université du Québec à Rimouski et **Jean-Louis Cazelais** du Grand Séminaire de Montréal d'étudier le contenu théologique, spirituel et pastoral des écrits d'**Élisabeth Turgeon**.

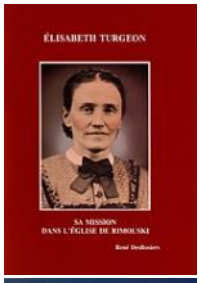

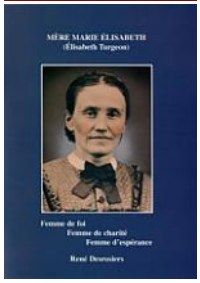

Les avis produits le 15 mars 1991 donneront lieu à deux publications :

- *Élisabeth Turgeon. Sa mission dans l'Église de Rimouski,* Les publications R.S.R., 1994, 36 p.
- *Élisabeth Turgeon. Femme de foi, Femme de charité, Femme d'espérance,* Les publications R.S.R., 1997, 41 p.

L'étude, demandée le 28 janvier 1991, est terminée dans les délais prévus, de telle sorte qu'une requête pu être adressée à Rome dès le 19 septembre 1991 en vue de l'obtention du *nihil obstat*. Celui-ci fut transmis à Mgr **Gilles Ouellet** le 9 décembre suivant. La postulatrice, Sr **Rita Bérubé**, pouvait donc entreprendre les démarches pour qu'une *Commission* dite *historique* puisse être instituée et amorcer ses travaux. (Voir le Billet #359).

Référence : Sur les rapports produits par MM. Cazelais et DesRosiers, voit la POSITIO, pp. 713-721.

358. Une production vidéo avec Mgr Ouellet

Le 18 novembre 1991, Mgr l'Archevêque participait dans le grand salon de l'Archevêché à une activité pour le moins originale. À une douzaine de jeunes de 3e et 4e années fréquentant l'école *l'Annonciation* de Nazareth, Mgr Ouellet racontait l'histoire de la Nativité de Jésus. Le tout était capté sur vidéo par l'équipe de Cogeco Câble de Rimouski. L'émission d'une durée de 45 minutes allait être présentée sur le canal communautaire à l'occasion des Fêtes de fin d'année

Mgr Ouellet et la douzaine de jeunes de l'école L'Annonciation de Nazareth participant à l'enregistrement. Photo : Service des communications sociales du diocèse de Rimouski. Source : *Au cœur de la vie*, décembre 1991, p. 6.

L'émission elle-même se présentait en deux parties, une première basée sur le récit de la Nativité de Jésus qu'on retrouve dans l'Évangile de Luc (2, 1-14). M^gr Ouellet y ajoutait une note plus personnelle qui favorisait les échanges avec ses jeunes invités. Dans la seconde partie, cherchant une application, Monseigneur racontait une histoire de réfugiés du Salvador arrivés au Québec la veille de Noël. Curieusement, la femme était enceinte et ne trouvait pas d'endroit où se loger…

Une question sans doute se profilait : « Saurions-nous, en 1991, reconnaître Jésus s'il venait frapper à notre porte? » (Anne Lavoie, *Au cœur de la vie,* décembre 1991).

359. La *Commission historique* est établie

Le 17 août 1991, M^gr **Gilles Ouellet**, en réponse à une demande de la postulatrice, Sr **Rita Bérubé**, établit une *Commission*, dite *historique*, formée de spécialistes, historiens et archivistes. Il lui donne le mandat suivant :

a) Vérifier si tous les documents attribués à la Servante de Dieu ont été bien recueillis.

b) Évaluer la valeur de ces documents et porter jugement sur leur authenticité.

c) Exprimer un jugement de valeur sur la personnalité de Sœur Élisabeth Turgeon d'après ce qui ressort des documents soumis à la Commission.

Puis, M^gr l'Archevêque identifie qui seront les membres de cette Commission :

Les sept membres de la *Commission historique.* ARSR.

Apparaissent sur cette photo, de gauche à droite :

● Sr **Jeanne Desjardins** r.s.r., auteure et archiviste de la communauté,
● M. **Sylvain Gosselin**, archiviste de l'Archidiocèse,
● P. **Benoît-M. Lacroix**, o.p., historien et médiéviste, président de la Commission,
● M. **René DesRosiers**, ptre, professeur de théologie à l'Université du Québec à Rimouski,
● M^me **Giselle Huot**, historienne et auteur d'*Un rêve inouï… des milliers de jeunes*, biographe de Mère Marie-Élisabeth,
● M. **Noël Bélanger**, ptre, historien et professeur à l'Université du Québec à Rimouski,
● Sr **Cécile Girard** r.s.r., responsable de l'enseignement moral et religieux catholique au ministère de l'éducation.

En instituant la *Commission* historique, M^gr l'Archevêque avait précisé qu'elle aurait à se doter d'un *Comité de recherche* et qu'elle en désignerait elle-même les membres en les choisissant à l'intérieur et à l'extérieur de la *Commission*. Ce fut fait lors d'une séance préliminaire de travail tenue le 27 septembre 1991. Deux membres sont alors choisis dans la *Commission* : MM. **Noël Bélanger** et **Sylvain Gosselin** et deux autres sont choisis en dehors de la *Commission* : Sr **Thérèse Picard** et Sr **Louise Martin**. La première sera secrétaire, la seconde documentaliste-recherchiste.

Ce jour-là, le *Comité de recherche* reçoit le mandat de « rechercher tous les écrits inédits de la Servante de Dieu, ainsi que tous les documents relatifs à la Cause elle-même et/ou à son contexte historique. Il doit aussi s'informer, de façon précise, de la nature et de l'état des documents déjà recueillis, s'assurer de leur authenticité, explorer les dépôts d'archives non encore visités et présenter des rapports occasionnels à la *Commission* sur l'état de ses travaux. »

Dix autres séances suivront : en **1991** le 11 novembre, en **1992** les 10 janvier, 27 mai et 8 octobre, en **1993** les 9 mars, 26 mai, 22 septembre et 10 novembre, le 15 décembre, en **1994** le 20 janvier. (Voir plus loin le Billet #374 : Rapport de la *Commission historique*).

360. L'*Institut séculier Notre-Dame*

En septembre 1991, on célébrait dans le diocèse les 25 ans d'une présence active de *l'Institut séculier Notre-Dame*.

Le 26 août 1966, M^me **Gabrielle Fontaine** de Sherbrooke et M^me **Églantine Rochefort** du Lac-Saint-Jean arrivaient à Rimouski pour y travailler. Toutes les deux répondaient à une invitation de M^gr **Louis Levesque** qui avait connu cet Institut alors qu'il était évêque de Hearst en Ontario (1952-1964). M^me **Gabrielle Fontaine** avait été recrutée pour être secrétaire de M^gr l'archevêque la première année et pour être les années suivantes au service de la comptabilité de l'archevêché. M^me **Églantine Rochefort**,

quant à elle, venait à Rimouski pour y enseigner à l'école de Sainte-Odile, ce qu'elle fit jusqu'en 1970, pour ensuite œuvrer à l'école Saint-Robert (Pavillon Dubé).

Cette année-là, l'*Institut séculier Notre-Dame* comptait 34 membres répartis dans trois diocèses du Québec, soit ceux de Chicoutimi, de Montréal et de Rimouski. C'est du diocèse de Chicoutimi, le diocèse fondateur, qu'origine le plus grand nombre de ses membres. Durant les premières années, deux dames de notre diocèse ont joint le groupe : M^me^ **Marielle Saint-Laurent** qui fut tout d'abord enseignante, puis plus tard responsable de la *Librairie Le Centre de Pastorale,* et M^me^ **Monique Laforest**, qui fut au départ enseignante à la polyvalente d'Amqui.

Dans l'ordre habituel : Mmes Églantine Rochefort, Marielle St-Laurent, Monique Laforest et Gabrielle Fontaine. Photographe : Anne Lavoie. Source : *Au cœur de la vie*, octobre 1991, p. 4.

Dans cet Institut séculier, l'engagement des membres est axé sur les béatitudes. Il s'agit, expliquait M^me^ Saint-Laurent, d'incarner dans notre vie la béatitude qui nous rejoint le plus. C'est une attitude intérieure que nous devons réaliser par des gestes concrets. Notre engagement s'incarne au fil de la vie ; il est en lien avec la mission collective du groupe qui en est une de libération, libération sous toutes ses formes au niveau individuel ou au niveau collectif.

361. Le diaconat permanent

En conférence de presse, le 11 mai 1992, M^gr^ **Gilles Ouellet** et l'abbé **Jacques Tremblay**, théologien et à ce moment-là professeur à l'UQAR, annonçaient pour notre diocèse l'instauration du diaconat permanent.

Déjà l'*Institut de pastorale* du diocèse avait conçu avec *le Comité diocésain du ministère diaconal* un programme adapté de **Formation Théologique et Pastorale** (FTP). C'est un programme qui correspondait aux besoins de notre Église. Certes, il n'a pas son équivalent dans les universités, puisqu'il est de trente-six (36) crédits, mais c'est sous cette forme qu'il a été reconnu par l'*Institut de pastorale des Dominicains* à Montréal. Enfin, ce programme visait autant la formation des diacres permanents que celle de nos agentes et agents de pastorale mandatés.

M^gr^ l'archevêque et M. Jacques Tremblay en conférence de presse dans le grand salon de l'archevêché. Photo tirée d'*Au cœur de la vie,* mai 1992, p. 1.

Suite à cette conférence de presse, trois rencontres d'information ont été tenues en régions afin d'informer l'ensemble des fidèles sur le sens de cette vocation. Au terme de cette tournée, neuf candidats se sont montrés intéressés.

Voici donc ce que, dans notre diocèse, on demandera au futur diacre permanent :

● *susciter dans son milieu une recherche et un approfondissement de la foi ; être témoin du service de la Parole de Dieu ; provoquer des rencontres sur l'engagement à cause de sa foi…*

● *collaborer à la préparation et à la célébration des sacrements : le baptême, le mariage, le sacrement des malades, etc…*

● *assurer une présence active à ceux et celles qui souffrent, qui sont marginalisés dans la société, dans l'Église ; avoir le souci d'organiser une charité concrète, effective… ; prévoir le service des plus pauvres ; avoir une présence active dans l'engagement pour la justice, le partage des biens à différentes instances de la société…* (*Au cœur de la vie*, mai 1992, p. 1).

* * *

Anticipons…

Dans l'*Annuaire diocésain* de 2020 du diocèse figurent les noms de 14 diacres permanents. L'aîné est âgé de 87 ans et le cadet de 58 ans. Les premières ordinations ont eu lieu en 1995 ; les plus récentes l'ont été en 2012.

362. Un 4e vicaire général à la pastorale

En 1992, Mgr **Gilles Ouellet** choisit l'abbé **Raynald Brilant** comme vicaire général au *presbyterium*, celui-ci succédant à l'abbé **Jean-Guy Nadeau** (revoir le Billet #347).

L'abbé Raynald Brillant. AAR.

M. **Raynald Brillant** est né à Saint-Fabien le 14 février 1935. Il a été ordonné prêtre au Petit Séminaire de Rimouski le 14 juin 1959 par Mgr **Charles-Eugène Parent**. Après son ordination, il se voit confier à l'évêché la tâche de secrétaire particulier de Mgr Parent et de maître des cérémonies (1959-1961).

À son retour d'études à l'*Université Angélique* de Rome (1961-1962) où il obtient une licence en théologie et à l'Institut *Lumen Vitae* de Bruxelles où il obtient un certificat en catéchèse et pastorale (1962-1963), il enseigne la théologie dogmatique et la pédagogie catéchistique au Grand Séminaire (1963-1968). En 1968, il est confirmé dans sa tâche de directeur à l'Office diocésain de catéchèse, tout en étant nommé dès l'année suivante directeur de l'Office d'éducation chrétienne (1969-1974).

Entre 1974 et 1980, à Montréal, il œuvre comme secrétaire général de l'Assemblée des évêques du Québec. À la fin de son mandat, il prend un congé sabbatique à l'Institut catholique de Paris (1980-1981). À son retour, l'abbé Brillant est nommé curé de Saint-Pie-X (1981-1990) où il devient président de la zone urbaine de Rimouski (1986-1988). Il est par la suite nommé curé de Saint-Ulric et de Saint-Léandre (1990-1991), puis président de la zone pastorale de Matane (1991-1992).

* * *

Anticipons…

L'abbé Brillant sera vicaire général au *presbyterium* de 1992 à 2001. Après quelques mois de congé, il acceptera d'être modérateur de l'équipe pastorale du secteur de la Terre à la Mer, regroupant les paroisses de Cacouna, L'Isle-Verte, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (petite île Verte), Saint-Arsène, Saint-Modeste et Saint-Paul-de-la Croix, auxquelles s'ajoutera la paroisse de Saint-Épiphane en 2004.

M. Brillant quitte son ministère paroissial en 2006 pour devenir membre de l'équipe d'animation pastorale du monastère des Ursulines de Rimouski de 2006 à 2017. Durant cette période, il est aussi répondant diocésain pour le Congrès eucharistique international de Québec de 2006 à 2008, responsable du Comité diocésain des ministères confiés aux laïcs, de 2006 à 2009, membre du Comité diocésain du ministère diaconal à titre de responsable de la formation des futurs diacres de 2008 à 2012. Il vient s'établir à l'archevêché de Rimouski en 2006; c'est là qu'il prend sa retraite en 2017.

363. 125e anniversaire du diocèse

Notre diocèse a commémoré les 125 premières années de son histoire du 19 janvier 1992 au 17 janvier 1993. Et il l'a fait en se donnant d'abord un logo et puis un thème : **125 ans, une histoire à célébrer. Un avenir à construire**. Quant aux célébrations, elles furent modestes, populaires et surtout décentralisées; elles se sont déroulées aussi bien dans les zones pastorales que dans la ville épiscopale.

Description du logo : C'est ***Une histoire à célébrer***, celle du diocèse de Rimouski. La représentation d'un livre ouvert illustre 125 ans d'implication du clergé, tant au cœur de l'éducation que dans le milieu. Il est constitué de neuf pages symbolisant les neuf zones du diocèse réunies sous l'égide de l'évêque, représenté par la crosse surplombant les feuillets flamboyants, le tout reposant sur une banderole couleur d'espérance : ***Un avenir à construire***.

● 125 ans : Une histoire à célébrer

Notre Église vit des temps difficiles.

La population est stagnante et vieillissante et les paroisses rapetissent (71 sur 117 ont moins de 1000 habitants et 33, moins de 500). Le clergé est moins nombreux (304 en 1962, 151 en 1992), âgé (moyenne d'âge de 64,1 ans) et fatigué; les communautés religieuses d'hommes et de femmes ne se renouvellent pas davantage. Les fidèles ne cessent de déserter leur Église et certaines tranches de la population ne sont guère atteintes par le message évangélique (Noël Bélanger, Nive Voisine et al., *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, 1994, p. 302).

Ces statistiques sont de 1992… Voyons où nous en serons en 2017, soit vingt-cinq ans plus tard.

Ces dernières années, un certain nombre de paroisses ont été fusionnées ou sont disparues. Si on en comptait 117 en 1992, elles ne sont plus que 97 en 2017. Il y en a 34 où on dénombre plus de 1000 catholiques et 63 où ils sont moins que 500, et ils ne sont pas toutes et tous pratiquants Quant aux prêtres en service paroissial, ils sont aussi moins nombreux. On n'en comptait plus que 151 en 1992. En 2017, ils étaient 21 et en 2020 ils ne sont plus que 17.

● 125 ans : Un avenir à construire

C'est sur ce noyau dur, et sur les projets de renouveau qui se multiplient, que le diocèse espère réaliser la seconde partie de son slogan des fêtes du 125e : un avenir à construire. Mais nul ne peut dire aujourd'hui quel sera cet avenir (N. Bélanger et N. Voisine, op. cit., p. 303).

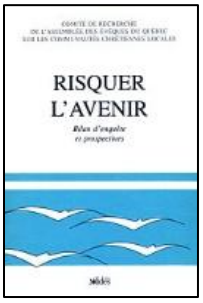

Cette année-là, l'Assemblée des Évêques catholiques du Québec (AECQ) avait publié, sous le titre *Risquer l'avenir*, son rapport sur une enquête que pendant trois ans elle avait menée sur le vécu de nos communautés chrétiennes, une enquête qui avait impliqué 38 communautés du Québec dont 4 de notre diocèse.

En suivi, et en référence au thème des Fêtes du 125e, *Un avenir à construire*, Mgr l'Archevêque écrit qu'un retour dans le passé pourrait nous inviter à « risquer le passé », à essayer de revenir à nos paroisses d'antan… Mais non, bien au contraire!

***« RISQUER L'AVENIR »**, tout en réaffirmant l'importance du vécu communautaire, offre aux diocèses du Québec un nouveau projet ecclésial pour rebâtir leurs communautés chrétiennes dans le contexte d'une société éclatée, pluraliste et sécularisée. Il y a vingt ans, le rapport Dumont avait tracé des voies nouvelles pour l'Église au Québec; « Risquer l'avenir » détermine, lui aussi, un itinéraire pour les années à venir.*

***« RISQUER L'AVENIR »** tombe à point pour notre Église qui, en son 125e anniversaire, rêve « d'un avenir à construire ». Il s'inscrit dans les efforts que nous avons déployés à la suite du Synode de 1972 pour valoriser la dimension communautaire de nos paroisses et nous invite à poursuivre notre marche vers une Église de participation, de coresponsabilité, de fraternité. Une Église-communion.* (*Au cœur de la vie*, novembre 1992, p. 6).

364. Paroisses érigées sous Mgr Ouellet

Sous l'épiscopat de Mgr **Gilles Ouellet**, trois paroisses seulement ont été érigées canoniquement ; ce sont celles de Saint-Juste-du-Lac, de Saint-Elzéar et de Lots-Renversés.

La paroisse de **Saint-Juste-du-Lac** est ici la plus ancienne ; des registres y ont été ouverts en 1923 et un prêtre est venu y résider en 1924. Cette paroisse a été érigée canoniquement en 1976.

La paroisse de **Saint-Elzéar** existait comme mission ou desserte depuis 1909. Des registres y ont été ouverts en 1932 et un prêtre-curé y résidait déjà cette année-là. La paroisse a été érigée canoniquement en 1978.

Enfin, la dernière paroisse à avoir été érigée canoniquement, celle de **Lots renversés**, l'a été en 1983. Un prêtre y résidait depuis 1947.

365. Quelques événements marquants

Un jour quelqu'un a demandé à Mgr **Gilles Ouellet** quels étaient les événements les plus marquants de ses dernières dix-neuf années passées à Rimouski comme archevêque. La question l'avait d'abord laissé sans voix… Mais plus tard, en décembre 1992, il écrira dans la publication diocésaine *Au cœur de la vie,* en page 3 :

● *Comme se lève l'aurore, lentement m'est venu à la mémoire le souvenir de certains grands rassemblements, tels celui du Jubilé de 1984 ou des fêtes du 125e anniversaire du diocèse au Colisée le 7 juin dernier. Puis j'ai pensé à la manifestation de Matane en 1973 et au rassemblement d'Urgence rurale à la cathédrale le 10 juin 1989. Puis des moments de grande tension ou de grande épreuve ont habité mes souvenirs.* […]

● *J'ai certainement été « marqué » par mes visites occasionnelles à l'abbé **Léonard Parent*** [1920-1996], *ce confrère frappé de sclérose, au lit depuis plus de quarante ans. Ou encore par ces milliers de personnes de l'âge d'or visitées à domicile durant mes visites pastorales !*

* * *

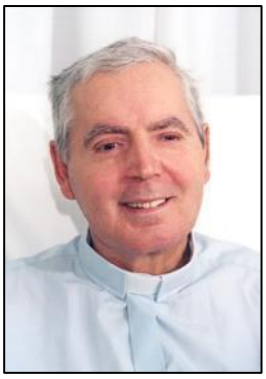
L'abbé Léonard Parent. AAR.

[Très tôt, après avoir été ordonné prêtre le 30 juin 1946 par son frère Mgr **Charles-Eugène Parent**, l'abbé **Léonard Parent** commence à avoir des ennuis de santé. Après des moments de repos et de nombreuses visites dans les hôpitaux, il apprend qu'il souffre d'une grave maladie : la sclérose en plaques.

À partir de 1973, confiné à sa chambre d'hôpital par une paralysie et une cécité qui s'aggravent, l'abbé Parent continue d'accueillir à Rimouski, pendant 23 ans, parents, amis, confrères et bien d'autres gens qui venaient solliciter de lui prières et réconfort.]

* * *

Mgr **Gilles Ouellet** poursuit :

● *Ému par leur générosité et leur amour pour l'Église, combien j'ai été « marqué » par tous ces bénévoles rencontrés au fil des années œuvrant au sein des conseils de pastorale, des assemblées de fabrique, des comités d'initiation sacramentelle, des services aux plus démunis, des associations et groupes divers, etc.*

● *Je porte aussi en mon cœur et en ma mémoire la « marque » de ce dimanche du 9 novembre 1975 où j'ai accompagné pour la première fois une équipe de religieuses prenant charge de la paroisse de Saint-André-de-Restigouche, prémisse d'une prise en charge faite dans plusieurs paroisses par la suite.* […]

● *Oui! Ils sont millions les « événements les plus marquants » de mon service pastoral à Rimouski. Inventaire fait, au terme de ma route, je réalise que j'ai reçu immensément plus que je n'ai donné* (*Au cœur de la vie*, décembre 1992, p. 3).

366. Éducation permanente de la foi

En réponse à une question que lui posait en entrevue M. **Jean-Marc Cormier**, Mgr **Gilles Ouellet** reconnaissait que très tôt le diocèse avait porté le dossier de l'éducation permanente de la foi (*La lampe et la mesure. Entretiens*, 1994, p. 170-171).

Il est illusoire, soutenait-il, *de vouloir confier des responsabilités à quelqu'un sans lui donner les instruments pour les assumer convenablement. Aussi, dès le début des années 1980, nous avons établi un service diocésain d'éducation de la foi des adultes, comprenant une initiation en théologie pastorale et en Écriture Sainte. À cela s'est ajoutée la formation à certains services communautaires comme la liturgie, la célébration de la Parole en l'absence du prêtre.*

Dans ce contexte, Mgr Ouellet n'a pas manqué de rappeler que le Département et le Module des sciences religieuses de l'UQAR avait apporté au diocèse un concours très précieux en offrant un programme de certificat en animation pastorale, soit paroissiale, soit scolaire ou hospitalière.

Ce département a été et demeure pour notre Église un lieu privilégié de recherche et de ressourcement. Il nous rend de précieux services. En maintes occasions, les professeurs du département ont apporté à notre conseil presbytéral et à notre conseil diocésain de pastorale une réflexion approfondie sur certains enjeux majeurs dans la vie de notre diocèse nous permettant de mieux éclairer nos décisions.

367. Démission de Mgr Gilles Ouellet, p.m.é.

En octobre 1992, Mgr **Gilles Ouellet** présente à Rome sa démission comme archevêque de Rimouski. Il est sitôt nommé administrateur apostolique jusqu'à l'arrivée de son successeur, Mgr **Bertrand Blanchet**.

Dans ses *Mémoires*, enregistrées après dix-neuf ans de service pastoral dans le diocèse, Mgr Ouellet dit encore rêver d'une Église à laquelle rêvaient les membres du Synode diocésain terminé peu de temps avant son arrivée à Rimouski. (Revoir ici les Billets #286 et #314).

Au moment où je quitte le service de l'Église de Rimouski, […] *je rêve encore d'une Église à laquelle rêvaient les membres du Synode diocésain qui venait de se terminer quelques mois avant mon arrivée. Je rêve d'un Église formée de communautés chrétiennes vivantes et accueillantes, signes d'Évangile dans le milieu pluraliste où nous vivons, un peu à la manière des communautés chrétiennes du début de l'Église.*

Je rêve de petites communautés de base accueillantes à la Parole de Dieu, ferventes dans la prière, fraternelles dans le partage et solidaires des pauvres et des démunis.

Au sein de ces communautés et à leur service se situeront évêque, prêtres, diacres, laïcs, religieux et religieuses en esprit de service dans la complémentarité des tâches. C'est par ce service, qu'elles porteront autour d'elles le message d'amour du Seigneur, au point que ceux et celles qui les verront rediront ce que les juifs disaient de la communauté des Apôtres : « Voyez comme ils s'aiment ». (*La lampe et la mesure. Entretiens*, 1994, p. 230).

Chapitre 8 :
Mgr Bertrand Blanchet
1992-2007

368. Élection de Mgr Bertrand Blanchet

La démission de Mgr **Gilles Ouellet** comme archevêque de Rimouski avait été acceptée à Rome le 16 octobre 1992; il allait être remplacé par Mgr **Bertrand Blanchet**, évêque de Gaspé depuis 1973.

Mgr **Bertrand Blanchet** est originaire de Saint-Thomas de Montmagny où il est né le 19 septembre 1932, fils

d'Alberta Nicole et de Louis Blanchet. Il a fait ses études classiques au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière de 1944 à 1952, ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec de 1952 à 1956 où il obtient une licence en théologie. De 1956 à 1959, il est surveillant et professeur de grec au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière avant de retourner à l'Université Laval où il obtient d'abord un baccalauréat en biologie (1959-1962) puis une maîtrise en sciences forestières (1962-1965). Plus tard, il obtiendra un doctorat en sciences forestières (1975).

Pendant toutes ces années, soit de 1964 à 1969, il est professeur de biologie au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière puis de 1969 à 1973 professeur de biologie et de sciences naturelles Cégep de La Pocatière.

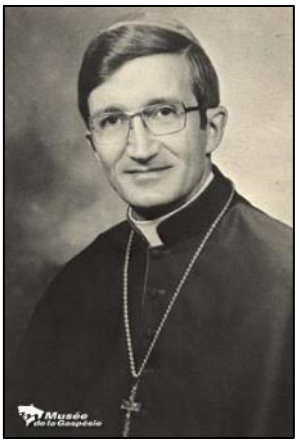

Élu évêque de Gaspé le 26 octobre 1973, M^gr **Bertrand Blanchet** est ordonné à l'épiscopat le 8 décembre suivant par M. le cardinal **Maurice Roy**, archevêque de Québec.

Élu archevêque de Rimouski le 16 octobre 1992, il est reçu à la cathédrale le 2 février 1993.

M^gr Bertrand Blanchet (1973). Musée de la Gaspésie, Fonds Ludger Trépanier, P28/1/89. Fonds d'archives : P218 Fonds Bertrand Blanchet.

369. Le *pallium* pour M^gr Blanchet

La remise du *pallium* à nos archevêques s'est toujours faite avec une certaine solennité. (Sur ce que signifie ce *pallium* remis encore de nos jours à tous les archevêques, revoir le Billet #188).

Pour M^gr **Georges Courchesne**, le cardinal-archevêque de Québec, M^gr **Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve**, s'était déplacé vers la cathédrale de Rimouski pour le lui remettre le 28 avril 1946 (revoir les Billets #187 et #188).

Pour M^gr **Charles-Eugène Parent**, le Délégué apostolique M^gr **Ildebrando Antoniutti** s'était aussi déplacé vers Rimouski pour le lui remettre le 21 septembre 1951 (revoir le Billet #219).

Pour M^gr **Louis Levesque**, il en fut de même; le Délégué apostolique M^gr **Emmanuele Clarizio** est venu à Rimouski pour le lui remettre le 4 décembre 1967 (revoir le Billet #277).

Mais pour M^gr **Gilles Ouellet**, ce fut différent… Celui-ci avait pris possession de son siège épiscopal le 14 juin 1973, mais ce n'est qu'*un an plus tard,* et en toute simplicité, qu'il fut décoré du *pallium* à la cathédrale par un ancien archevêque retraité depuis six ans, M^gr **Charles-Eugène Parent** (revoir le Billet #311).

Enfin, pour M^gr **Bertrand Blanchet**, ce fut plus simple encore. Six mois après avoir été intronisé à la cathédrale, celui-ci s'est rendu lui-même à Ottawa chercher ce *pallium* chez le Nonce apostolique. À vrai dire, il s'y rendait déjà pour une autre affaire... Le Nonce apostolique du Canada, M^gr **Carlos Curis**, lui a alors remis cet insigne à la chapelle du Séminaire Saint-Paul d'Ottawa le 30 août 1993.

370. Une personnalité à découvrir

En avril 1993, dans une édition spéciale *d'Au cœur de la vie*, on affichait à la une un texte qu'affectionnait tout particulièrement le nouvel évêque, M^gr **Bertrand Blanchet**. Il est de **Rabindranath Tagore** (1861-1941), un écrivain indien, auteur de poèmes d'inspiration mystique :

J'étais allé mendiant de porte en porte sur le chemin du village, lorsque ton chariot d'or apparut au loin, pareil à un rêve splendide, et j'admirais quel était le Roi de tous les rois.

Mes espoirs exaltèrent et je pensais : « C'est fini des jours mauvais ». Et déjà je me tenais dans l'attente d'aumônes spontanées et de richesses éparpillées partout dans la poussière.

Le chariot s'arrêta où je me tenais. Ton regard tomba sur moi et tu descendis avec un sourire. Je sentis que la chance de ma vie était enfin venue. Soudain alors tu tendis la main droite et dis : « Qu'as-tu à me donner? »

Ah! Quel jeu royal était-ce là : tendre la main au mendiant pour mendier? J'étais confus et demeurai perplexe. Enfin, de ma besace, je tirai lentement un tout petit grain de blé et je te le donnai.

Mais comme fut grande ma surprise lorsqu'à la fin du jour, vidant mon sac à terre, je trouvai un tout petit grain d'or parmi le tas de pauvres grains. Je pleurai amèrement alors et de pensai : « Que n'ai-je eu le cœur de donner mon tout? »

Source : *Au cœur de la vie*, avril 1993, p. 1.

371. Propos recueillis en entrevue

Question : *Avec la connaissance que vous avez du milieu et avec l'expérience que vous avez déjà de votre rôle de pasteur, pouvez-vous nous préciser vos priorités?*

Réponse de Mgr Bertrand Blanchet :

J'aimerais être une sorte de serviteur de la vie. J'ai une tâche de responsabilité, d'autorité, mais, au fond, je suis au service des gens, comme le Christ… Comme évêque, comment je peux vraiment être au service du monde d'aujourd'hui, au service des communautés chrétiennes d'une façon spéciale, parce que c'est là que la vie bat, c'est là que se pose la majeure partie des problèmes?

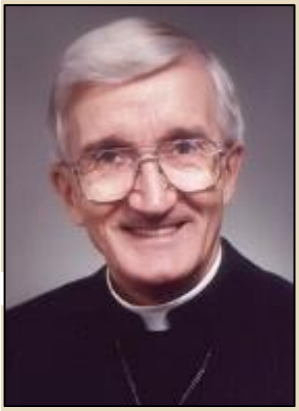

Mgr Bertrand Blanchet. AAR.

Nous, nous avons dans la majorité des cas, surtout dans les milieux ruraux, des communautés humaines bien identifiées où les gens se connaissent, vivent ensemble des temps C'est le tissu le plus riche pour passer le message évangélique.

Une communauté chrétienne devrait pouvoir se former plus facilement quand la communauté humaine a déjà son réseau de solidarité, je dirais même son réseau de signification.

Quand je disais « une sorte de serviteur de la vie », c'est que, pour moi, la religion, c'est un peu cela. Si on regarde l'Évangile, on n'a jamais senti que Jésus cherchait à imposer des contraintes. Au contraire, il libérait les gens par l'intérieur et, à partir de là, parfois. Il contestait les institutions parce que justement elles étaient devenues un système de domination. Elles opprimaient les gens. J'aimerais que cette image de religion, parce que c'est la seule authentique, passe à travers le message, le type de présence que je voudrais avoir (Au cœur de la vie, avril 1993, p. 2).

372. Septième évêque de Gaspé

Au soir du 19 décembre 1993, quelle ne fut pas la surprise de l'abbé **Raymond Dumais** de recevoir un appel téléphonique du Nonce apostolique lui demandant de venir le rencontrer à Ottawa dans les plus brefs délais. Lui-même joueur de tour à ses heures, M. Dumais se croyait victime d'une blague d'un de ses collègues. Aussi voulut-il, avant de se mettre en route pour Ottawa, passer un coup de fil à Mgr **Bertrand Blanchet**.

Et c'est là qu'il apprend qu'il est pressenti pour devenir le prochain évêque de Gaspé. Sa première réaction aura été de dire qu'il y avait là pour lui trop de défis à relever. Mais Mgr **Bertrand Blanchet** de lui répondre que, si ce sont là ses seules raisons pour refuser, ce ne sont pas de bonnes raisons…

Raymond contacte donc le Nonce pour lui dire : *Si vous croyez que je suis vraiment appelé à ça, alors j'accepte*. La nomination de **Raymond Dumais** comme 7e évêque de Gaspé est annoncée le 26 décembre 1993.

À ce moment-là, Raymond venait de compléter ses études doctorales en Écriture sainte au Collège universitaire des Dominicains à Ottawa et il se préparait à enseigner au semestre d'hiver au Département des sciences religieuses de l'Université du Québec à Rimouski.

L'abbé Raymond Dumais, au temps où il allait être chargé de cours à l'Université du Québec à Rimouski. Photographe inconnu. Source : *Au cœur de la vie*, juin 1994, p. 6.

Mais en octobre 1993, à l'instar d'une soixantaine d'autres théologiens et théologiennes du Québec, Raymond co-signe une Lettre ouverte adressée aux évêques catholiques du Québec suite à la parution de l'encyclique *Veritatis Splendor* du pape **Jean-Paul II**. Comme à plusieurs, cette lettre lui était apparue comme un appel au dialogue, comme le prélude à un échange sur des questions fondamentales touchant l'enseignement moral de l'Église.

« L'informateur catholique, un journal mensuel d'extrême droite et son directeur, Paul Bouchard, se scandalisèrent de la nomination au siège épiscopal de Gaspé d'un des signataires d'une telle lettre. Et des protestations parvinrent à Rome entraînant le retard de l'expédition des bulles papales nécessaires à la prise de possession de son diocèse par l'abbé Dumais. Le pasteur mis en cause est convoqué

à Rome pour s'expliquer. L'affaire provoque dans l'Église du pays un émoi considérable et entraîne une remarquable manifestation de solidarité de la part des confrères de Dumais, prêtres et évêques » (Paul Joncas et al., *Les 75 ans du diocèse de Gaspé. 1922-1997.* Gaspé, Fondation du diocèse de Gaspé, 1998, p. 140).

Nous sommes en janvier 1994 et pendant de longues semaines la réponse de Rome se fait attendre. Le temps passe… Et Raymond croit de moins en moins que sa nomination sera confirmée. Tous ses amis cependant l'encouragent. Personne ne souhaitait qu'il démissionne. Rome finit par s'exprimer, confirmant sa nomination. Et l'ordination eut lieu à Gaspé le 20 mai 1994 dans le Centre sportif où se retrouvaient, apogée du mouvement de solidarité que l'affaire avait suscité, plus de 2 300 personnes du diocèse et d'ailleurs au Québec en plus de ses 32 confrères-évêques venus des quatre coins du pays.

Quelques-uns des évêques présents à l'ordination épiscopale de M^gr^ Dumais :

Photo 1, de gauche à droite : M^gr^ Marcel Gervais. archevêque d'Ottawa, M. le cardinal Jean-Claude Turcotte, archevêque de Montréal, M^gr^ Vital Massé, évêque auxiliaire de Saint-Jérôme, M^gr^ Roch Pedneault, évêque auxiliaire de Chicoutimi, M^gr^ Roger Ébacher, archevêque de Gatineau-Hull, M^gr^ Jean-Guy Hamelin, évêque de Rouyn-Noranda. Collection privée.

Photo 2, de gauche à droite : M^gr^ André Gaumond, archevêque de Sherbrooke, M^gr^ Raymond St-Gelais, évêque de Nicolet, M^gr^ Louis-de-Gonzague Langevin, évêque de Saint-Hyacinthe, M^gr^ Jean Gratton, évêque de Mont-Laurier, M^gr^ Robert Lebel, évêque de Valleyfield, M^gr^ Gérard Dionne, évêque-émérite d'Edmunston, M^gr^ André Richard, évêque de Bathurst. Collection privée. Source des deux photos : Paul Joncas et al., op. cit., p. 141.

373. Une perte importante de revenus

L'entrée en vigueur, le 1^er^ janvier 1994, du nouveau *Code civil* du Québec ne s'est pas fait sans heurt chez nous, comme partout ailleurs au Québec.

En devenant le seul organisme désormais habilité à émettre les certificats de naissance, l'État québécois fera perdre aux paroisses une source importante de revenus. En effet, pouvait-on lire dans l'édition de juin 1994 du journal *Au cœur de la vie* que c'est un peu plus de 150 000 $ par année que perdraient nos 117 paroisses. On estimait que, pour la plupart des paroisses, les pertes avoisineraient annuellement les 2 000 $. Certes, les paroisses les plus populeuses allaient perdre davantage. On donnait comme exemple la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes de Mont-Joli qui perdrait tout près de 4 000 $, alors que le manque à gagner de la paroisse Saint-Germain de Rimouski avoisinerait les 7 000 $.

Comment allait-on se tirer d'affaire ?

Pour pallier à ces pertes financières, d'aucuns songeaient à tenir un bingo hebdomadaire, d'autres encore envisageaient d'organiser une loterie annuelle... Et voilà !

374. Rapport de la *Commission historique*

Le 8 février 1994, la *Commission historique*, instituée en 1991 dans la Cause de **Mère Marie Élisabeth**, remet au nouvel archevêque, M^gr^ **Bertrand Blanchet** le *Dossier historique*. (Revoir le Billet #355).

De gauche à droite : M^gr^ Bertrand Blanchet, MM. les abbés Noël Bélanger et René DesRosiers, M. Sylvain Gosselin et la postulatrice, Sr Rita Bérubé. Photographe inconnu. ARSR.

Le *Dossier historique* remis au nouvel archevêque de Rimouski est complet. Ce sont 3 136 pages présentées sous la forme de treize cahiers, les suivants :

Les titres du *Dossier historique*

1/ Lettres de la Servante de Dieu (1875-1881)
2/ Lettres adressées à la Servante de Dieu (1876-1881)
3/ Lettres où l'on parle de la Servante de Dieu (1871-1973)
4/ Documents relatifs à la Servante de Dieu (1840-1881) et Écrits de la Servante de Dieu ou attribués à la Servante de Dieu (1875-1881)
5/ Témoignage *ex videntibus* (1881-1959 et Extraits de la *Chronique* (1874-1881)
6/ Témoignages *ex auditu a videntibus* (1884-1992)
7/ Témoignages de renommée de sainteté (1904-1991) et Expressions de faveurs obtenues (1905-1992)
8/ *Chronique* des RSR (1874-1881) et Extraits de la *Chronique* (1882-1979)
9/ Écrits, imprimés ou manuscrits, où il est fait mention de la Servante de Dieu (1912-1991).
10/ L'œuvre de la Servante de Dieu. L'Institut (1872-1985)
11/ L'œuvre de la Servante de Dieu. Les écoles de paroisses (1880-1881)
12/ Les restes mortels de la Servante de Dieu (1881-1959)
13/ Historique de la Cause (1941-1991)

Une copie de ce *Dossier* a donc été déposée aux Archives diocésaines et une autre a été expédiée à Rome. La lettre qui accompagnait ce dépôt recommandait « la poursuite des démarches auprès du Saint-Siège, afin que la Fondatrice des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire soit bientôt proposée à l'imitation et à la vénération du Peuple de Dieu ».

Mais tout n'était pas pour autant terminé… Un important ouvrage restait à produire : la POSITIO sur les vertus et la renommée de sainteté de la Servante de Dieu (voir le Billet #394).

375. Chez les RSR, le *procès canonique*

Le *procès canonique* sur les vertus et la renommée de **Mère Marie Élisabeth** leur fondatrice, s'est tenue à la maison mère des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire à Rimouski du 7 au 9 mars 1994.

Maison mère des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire. Photo : Yves-Marie Mélançon.

L'événement avait donné lieu à une intense préparation qui atteignit son point culminant le dimanche 6 mars, à la cathédrale. Une messe à 17 h fut concélébrée, présidée par M^gr^ **Bertrand Blanchet**. Dans son homélie, celui-ci « rappela que l'appel à la sainteté est lancé à toute personne et que c'est à cet appel qu'avait déjà répondu, de façon héroïque la Fondatrice, **Marie Élisabeth Turgeon**. La preuve devait néanmoins en être faite pour qu'elle soit béatifiée par l'Église, d'où la nécessité de tenir un *procès* dit *canonique*. Tous furent invités à une fervente supplication pour le succès de cet événement. »

Le lendemain, M^gr^ **Bertrand Blanchet**, son chancelier l'abbé **André Desjardins**, M^gr^ **Gilles Ouellet**, le juge-instructeur, le P. **William H. Woestman**, O.M.I., promoteur de la Justice, les sœurs **Rita Bérubé**, postulatrice, **Thérèse Bard**, notaire, **Thérèse Picard**, **Noëlla Proulx**, **Laurence Otis** et **Hermance Gagnon**, vice-notaires, **Louise Cormier** et **Cécile Pelletier**, copistes, se retrouvaient à la salle de communauté de la maison mère.

M^gr^ Blanchet y assermenta les officiels du Tribunal, puis dix-neuf témoins ont été entendus, soit 4 prêtres, 6 religieuses de la communauté et 8 laïcs.

La liste des témoins au procès canonique

Le P. **Benoît Lacroix** o.p., président de la Commission historique, Sr **Lumina Arsenault**, r.s.r., Sr **Bérangère Provost** r.s.r., **René DesRosiers** ptre et membre de la Commission historique, M. **Michel Boucher**, Sr **Berthe Rossignol** r.s.r., **Noël Bélanger** ptre et membre de la Commission historique, Sr **Marthe Saint-Pierre** r.s.r., M^me^ **Lise Blouin**, M^me^ **Linda Cormier**, M. **Sylvain Gosselin**, membre de la Commission historique, M^me^ **Gabrielle Caron**, Sr **Maureen Bellerose** r.s.r., M. **Louis-N, Ménard**, Sr **Cécile Girard** r.s.r., membre de la Commission historique, M. **Jean-Louis Cazelais**, ptre et sulpicien de Montréal, M. **Germain Lamontagne**, curé de Beaumont et M^me^ **Johanne Bernier**.

Durant ces trois jours, le Tribunal tint neuf sessions sans compter la session de fermeture. Cette dernière eut lieu le 9 mars en soirée à la chapelle de la communauté et s'est tenue sous la présidence de M^gr^ **Gilles Ouellet**. Quelque 400 personnes s'y trouvaient alors réunies. Après un témoignage du P. **William H. Woestman**, promoteur de la Justice, M^gr^ Ouellet déclara officiellement close l'enquête diocésaine, instruite depuis le 15 novembre 1990. Il confia ensuite à la postulatrice, Sr **Rita Bérubé**, le soin de faire parvenir tous les documents à qui de droit, à Rome et à l'Archidiocèse.

Référence : Pour un compte-rendu du procès canonique tenu du 11 novembre 1991 au 20 janvier 1994, voir la POSITIO, pp. 722-742 (cf. Billet #394).

376. Enquête sur guérison alléguée

Lors du *procès canonique* qui s'est tenu du 7 au 9 mars 1994, parmi les témoins entendus se trouvait M. **Michel Boucher**, originaire de Trois-Pistoles où il est né le 29 mars 1955. Il y demeurait encore en 1994 et y travaillait comme commis dans une épicerie.

M. Michel Boucher de Trois-Pistoles dans son milieu de travail. Photo : Hugues Albert. Source : Infodimanche.com, 17 octobre 2014. Courtoisie.

Son témoignage est celui d'un citoyen qui, en janvier 1991, apprend qu'il est atteint d'un cancer d'une forme un peu rare : un neuroblastome qui se situe au niveau de la moelle osseuse. Le pronostic est par ailleurs très mauvais ; ses médecins ne lui donnent plus à vivre qu'entre deux mois et un an.

Dans un texte qu'il avait écrit et déposé lors du procès, M. Boucher affirmait que « c'est en parlant avec un infirmier de l'hôpital, le diacre **Denys Thibault** de Saint-Simon, que celui-ci me fit une suggestion : pourquoi pas prier **Mère Élisabeth Turgeon**. C'est ainsi qu'il me dit qu'elle devait faire des miracles pour être canonisée […]. Et je lui ai répondu : « Pourquoi pas moi ? ».

« Avec son aide et celle de Dieu, on peut réussir. Par la suite il m'a apporté une image d'Élisabeth pour moi, Donia et les enfants. Élisabeth était maintenant entrée dans nos vies, elle faisait maintenant partie de notre famille. À chaque fois je l'invoquais, elle me suivait partout où j'allais, même sous mon oreiller, elle était présente en chacun de nous, par sa force nous gardions tous notre espoir. Sa force était tellement présente en moi que des décisions très difficiles m'étaient offertes et je n'avais aucune crainte. Car on m'offrait une chimio qui pouvait me tuer ou me prolonger. J'ai donc décidé de prendre le risque. Mes traitements de chimio débutèrent le 19 décembre 1991. Chaque traitement était difficile et son aide spirituel m'aidait à passer au travers » (sic).

Au mois de février 1992, un examen permit de constater une nette amélioration. Les médecins en étaient tous très étonnés. Pour eux, il s'avérait quasi impossible d'obtenir un tel résultat. Mère Élisabeth, de conclure M. Boucher, avait déjà fait son œuvre. De mois en mois, sa santé allait s'améliorant, si bien qu'en juillet 1992 on a pu lui annoncer une complète rémission.

Référence : Sur le témoignage de M. Boucher et sur les 17 autres témoignages entendus au procès, voir la POSITIO, pp. 447-518.

* * *

Anticipons…

2013. Le 28 novembre, à Rome, les médecins d'office se prononcent positivement sur le dossier « guérison » qui leur avait été présenté.

2014. Le 17 septembre, toujours à Rome, le pape **François** promulgue le décret relatif au miracle opéré par **Mère Marie Élisabeth**.

2015. À Rimouski, béatification de **Mère Marie Élisabeth** par le légat du pape, le cardinal **Angelo Amado** S.D.B. (Voir le Billet #516)

Pour plus de détails, voir le site Web :
https://soeursdusaintrosaire.org/elisabeth/beatification.php

377. La formation *Grandir dans la Foi*

Au printemps de 1994, ce sont trois groupes totalisant près de 90 personnes dans trois régions pastorales du diocèse qui ont reçu une attestation diocésaine après avoir suivi et complété trois années de formation dans le cadre du programme « Grandir dans la foi ».

Ce programme a été conçu par le personnel du Service diocésain d'éducation de la foi des adultes qu'animait à ce moment-là le Fr. **René Albert** s.c. Il vise essentiellement à aider les fidèles des paroisses à cheminer dans leur foi tout en se formant à une prise en charge de l'animation de leurs communautés, tout cela dans un esprit de coresponsabilité.

Le groupe *Grandir dans la foi* de La Matapédia. Photographe inconnu. Source : *Au cœur de la vie*, septembre 1994, p. 6

Le groupe *Grandir dans la foi* de La Mitis. Loc. cit.

Le groupe *Grandir dans la foi* de Rimouski. Loc. cit.

378. Fusion chez les Frères du Sacré-Cœur

Nous sommes en juin 1994. La communauté des Frères du Sacré-Cœur, établie à Rimouski depuis 1921, - revoir le Billet #94 - est en pleine période de réflexion et de réorganisation. Depuis février, il n'y a plus qu'une seule administration, et elle se trouve à Rimouski. La nouvelle province dite du *Saint-Laurent* voit le jour, fusionnant alors le Bas-Saint-Laurent et le nord du Nouveau-Brunswick avec la région de Québec-Portneuf-Charlevoix.

« Cette période de revitalisation et de réorganisation était devenue nécessaire pour faire face au vieillissement de la communauté ». C'est ce que reconnaissait le supérieur provincial, le Frère **Gaston Lavoie**, dans une entrevue accordée à **Alexandre Gagné** du journal diocésain *Au cœur de la vie*. Il rappelait alors que l'âge moyen des 117 religieux que comptait alors la nouvelle province du Saint-Laurent est d'environ 68 ans. « Un phénomène comparable aux autres communautés et congrégations de la région » faut-il encore préciser.

Bien qu'il n'y ait plus qu'une vingtaine de religieux qui occupent la Maison provinciale de la rue Saint-Jean-Baptiste à Rimouski, il n'est pas question pour le moment d'effectuer quelque modification que ce soit à ce niveau. Pour les prochaines années, on compte sur le retour de mission de plusieurs Frères missionnaires pour redonner un souffle nouveau à la communauté locale (*Au coeur de la vie*, juin 1994, p. 7).

* * *

Anticipons…

En 2010, les Frères du Sacré-Cœur mettront en vente leur propriété du 325 de la rue Saint-Jean-Baptiste Est à Rimouski.

Le *Groupe Drapeau* de Rimouski en fait l'acquisition cette année-là et la communauté en loue une partie pour y loger quelques Frères dont ceux qui poursuivront l'œuvre de *L'Arrimage*, ce centre de réhabilitation pour alcooliques et toxicomanes inauguré en 1991. Les terrains situés de part et d'autre de ce qu'ils ont appelé *l'Allée des grands Ormes* seront bientôt occupés par une série de condos mis en vente ou en location.

***L'Allée des grands Ormes* au moment de la vente**. Photo : Immeubles Drapeau. Source : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/562805/projet-logements-rimouski. Courtoisie.

Quelques appartements en copropriété sur *L'Allée des grands Ormes*. Photographe : Yves-Marie Mélançon, 2022.

En 2017, les Frères ne seront plus que 14 à Rimouski, soit 11 dans la « Maison provinciale » et 3 au *Village des Sources* à Sainte-Blandine.

En 2019, le nombre de Frères ne justifiant plus vraiment la location d'espace dans la grande maison, la décision sera prise de quitter Rimouski. Le plus grand nombre de Frères se retrouvera donc sous d'autres cieux, trois seront cependant demeurés au Village des Sources et quelques-uns auront trouvé une autre communauté religieuse pouvant leur assurer gîte et couvert.

379. Manque de prêtres un peu partout ?

Au Québec, il y a déjà plus de 25 ans, on entendait dire ici et là qu'il y avait un manque de prêtres un peu partout…

L'abbé Claude Pigeon. AAR.

Le journal *Au cœur de la vie* dans son édition de septembre 1994 avait interrogé à ce sujet le plus jeune prêtre ordonné de notre diocèse, l'abbé **Claude Pigeon.** Celui-ci avait été ordonné le 31 juillet 1994 à Squatec, sa paroisse natale.

En réponse à une question qu'on lui posait, celui-ci soutenait que la diminution du nombre de prêtres n'était absolument pas un problème. Tout ce que nous avons à faire, reconnaissait-il, c'est organiser la pastorale différemment.

« Les laïcs doivent s'engager, s'impliquer afin que la vie de la communauté chrétienne soit aussi dynamique et vivante qu'auparavant. Le travail du prêtre en est davantage un d'accompagnement et de soutien face aux gens de sa communauté. Le manque de prêtres a, selon M. Pigeon, un côté positif puisque les laïcs peuvent, par leur application plus soutenue, aller jusqu'au bout de leur mission de baptisés » (*Au cœur de la vie*, septembre 1994, p. 4).

Et l'interviewer de conclure : « Somme toute, le constat que fait M. Pigeon est une forme d'appel à la population afin de les inciter à faire en sorte que leur vie paroissiale soit enrichissante. Les gens de la communauté doivent prendre leur place dans l'organisation de la vie sociale et religieuse » (loc. cit.).

380. Programme de maîtrise en théologie

Au Département de sciences religieuses et d'éthique de l'UQAR, on en parlait depuis longtemps et plusieurs des diplômés de premier cycle en théologie le réclamaient…

Au printemps de 1993, un sondage avait été effectué auprès d'anciennes et anciens diplômés du Module afin de vérifier leur intérêt pour un programme de Maîtrise en théologie dispensé à Rimouski.

Ce programme serait celui de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) : une maîtrise de type professionnel (sans mémoire, mais avec rapport de stage) conduisant à un grade de Maître en théologie (M. Th.). Ce programme est de 45 crédits, soit 27 crédits de scolarité et 18 crédits de stage. Offert uniquement à temps partiel, il se développerait sur quatre ou cinq ans. Toutes les activités se dérouleraient à Rimouski et elles seraient dispensées par des professeures ou professeurs de l'UQTR et de l'UQAR. (*Bulletin de nouvelles* du Module des sciences religieuses, N^{o} 31, mai 1993).

À l'automne de 1994, le Protocole d'entente sur l'offre en commandite du programme de Maîtrise en théologie de l'UQTR est signé. S'y sont inscrits dix-neuf personnes, soit 11 femmes et 8 hommes engagés pour la plupart dans un service pastoral.

* * *

Anticipons…

Les premières personnes à obtenir le diplôme tant convoité apparaîtront cinq ans plus tard; ils seront de la collation des grades du 30 octobre 1999.

Photo prise à la collation des grades du 30 octobre 1999. De gauche à droite : Arthur Leclerc, curé de Sayabec, Saint-Cléophas et Val-Brillant, Pauline Sirois, professeure à l'École Langevin de Rimouski et Denys Thibault, diacre permanent de Saint-Simon et infirmier au Centre hospitalier régional de Rimouski. Photographe inconnu. Source : *Au cœur de la vie*, décembre 1999, p. 4.

Voici les noms des premiers diplômés avec les titres donnés à leur rapport de stage : **Arthur Leclerc**, *Le secteur pastoral;* **Damien Saint-Amand**, *Une session de ressourcement pour des parents au village des sources;* **Pauline Sirois**, *Pastorale scolaire au secondaire : Formation d'un groupe d'entraide;* **Denys Thibault**, *Un service d'accompagnement de malades à domicile axé sur les valeurs « présence » et « réconfort »;* **France Ouellet**, *Service d'accompagnement des malades à domicile.*

381. Un service de santé personnalisé

Le 23 octobre 1995, Mgr **Bertrand Blanchet** procédait à la bénédiction des locaux du tout nouveau *Centre de santé* aménagé à la Résidence Lionel-Roy située au 85 de la rue Saint-Jean-Baptiste à Rimouski.

Plusieurs prêtres étaient présents, de même que le personnel de la Résidence, les responsables du *Centre de santé* et quelques religieuses, Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé qui, depuis 25 ans, œuvrent à la Résidence. Ce tout nouveau Centre bénéficiera des soins attentifs de 4 infirmières et de 2 préposés. Une infirmière sera présente le jour et une autre le soir ; la nuit la garde sera assurée par une ou un préposé. Ces personnes vont se relayer aux 7 jours.

Photographe inconnu. Source : *Au cœur de la vie*, décembre 1995, p. 7.

C'est en apposant une croix au mur du *Centre de santé* que Mgr l'Archevêque a procédé à la bénédiction des lieux.

Pince-sans-rire, l'abbé **Yves-Marie Dionne** a d'abord salué le personnel et les quelques invités : *Mesdames et Monsieur du Centre de santé, vous avez devant vous une partie de vos clients actuels et futurs ; les uns sont encore en pleine forme, dans la vie active du ministère, d'autres connaissent un peu d'usure et se sont retirés dans la vie contemplative.*

Ce sont tous les prêtres du diocèse, et non seulement ceux qui habitent à la Résidence, qui pourront compter sur ce *Service de santé* des plus modernes et sur un personnel compétent et dévoué. On pourra y recevoir quatre personnes à la fois ; chacune pourra y vivre une convalescence sécuritaire lorsque des soins rapprochés seront nécessaires ou lorsque la mobilité sera plus difficile. Les locaux comprennent une chambre à deux lits et deux chambres à un lit, en plus d'une salle d'examen et d'une salle de traitement où on retrouve un bain à ultrasons permettant d'assurer les meilleurs soins possibles lorsque la mobilité est plus difficile.

Pour ce qui est du financement de ce projet, le Conseil d'administration de l'Œuvre Langevin a résolu de dédier les revenus des legs testamentaires reçus ces dernières années et ceux des années à venir, au soutien de ce service pour tous les prêtres du diocèse. (*Au cœur de la vie*, décembre 1995, p. 7.)

382. Le tricentenaire de Rimouski (1696-1996)

L'année 1696, qui nous amenait à célébrer du 4 au 14 juillet 1996 le tricentenaire de Rimouski, correspond à celle de l'arrivée de **René Lepage**, qui était de Saint-François sur l'Île d'Orléans. C'est à lui que le Conseil souverain de la Nouvelle-France avait concédé la Seigneurie de Rimouski.

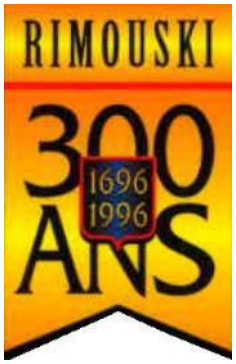

Au cours de ces Fêtes, on ne manquera pas de rappeler la vie héroïque de ce premier seigneur résidant et de son épouse **Madeleine Gagnon**. Avec eux, en 1696, s'était établi son censitaire, **Pierre Laurent** dit **Saint-Laurent,** qui était de Sainte-Famille, Île-d'Orléans.

(Sur Rimouski et ses premiers habitants, revoir ici les Billets #4 et #5).

Le couple Lepage-Gagnon a élevé 16 enfants, soit huit filles et huit garçons dont un, Louis, qui, prêtre, aura été vicaire général de **Mgr de Saint-Vallier**. Des huit filles, trois seront religieuses, l'une chez les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, les deux autres chez les Ursulines ou les Hospitalières.

Quant à **Germain Lepage**, le père de René, il aura présidé durant une trentaine d'années les cérémonies religieuses à l'église les dimanches et jours de fête, tout en faisant le catéchisme aux enfants. C'est à se demander s'il ne fut pas le précurseur de nos agentes et agents de pastorale...

383. La *roulotte* de la famille

En 1997, les responsables du *Service diocésain de pastorale familiale* ont eu cette idée de parcourir le diocèse dans le but d'entrer en contact avec des familles. Aussi se sont-ils procuré une *tente-roulotte* afin de pouvoir parcourir le diocèse et de s'arrêter ici ou là dans un Centre commercial un jour ou deux.

Les objectifs poursuivis par les responsables du Service diocésain sont nombreux… On les avait ainsi formulés : *valoriser la famille avec ses différences; promouvoir les valeurs familiales; faire connaître les services locaux et diocésains mis à la disposition des familles dans chaque*

milieu; offrir un service d'écoute; accueillir les besoins de chacun des milieux (*Au cœur de la vie*, avril 1997, p. 1).

En cette année 1997, les responsables du Service de pastorale familiale ont pris la route le 14 février, installant leur *tente-roulotte* au Centre d'achat de Trois-Pistoles. On les retrouvera au Centre commercial de Causapscal les 18 et 19 avril, puis au Carrefour de Rimouski les 15-16-17 mai et au Centre commercial de Cabano les 30 et 31 mai.

Au centre commercial *Le Carrefour* de Rimouski, Denis Drapeau et Lise Saint-Pierre sont prêts à recevoir les familles et à échanger avec elles. Photographe inconnu. Source : collection Micheline Morin.

384. Les Prémontrés de Saint-Constant

L'Ordre des Chanoines Réguliers de Prémontré (appelé couramment *prémontrés*) est fondé en France en 1120 par saint **Norbert de Xanten** (1075?-1134).

Son but était de rassembler des compagnons avec lesquels il pourrait vivre l'Évangile à la manière de la première communauté de Jérusalem, mettant tout en commun, étant assidus à la prière et annonçant la Bonne Nouvelle aux gens des environs. En 1130, soit dix ans après la fondation, on y dénombrait déjà 500 frères et plus de 1 000 religieuses.

Vitrail de Jean-Baptiste Capronnier (†1891), église catholique St Stephen, Skipton, diocèse de Leeds, Angleterre. Photo : Fr. Lawrence Lew, o.p. Source : https://www.flickr.com/photos/paullew/2554450586/

À la Révolution française de 1789, la plupart des abbayes du pays vont disparaître… Les *Prémontrés*, comme tous les autres ordres religieux, doivent quitter leurs abbayes. Leurs biens sont confisqués et vendus comme « biens nationaux ». Certains de leurs membres vont dès lors s'exiler, d'autres pourront se retrouver dans des paroisses.

En 1858, les premières restaurations d'abbayes ont lieu dans au moins deux régions de France, les Bouches-du-Rhône et le Calvados. Quant aux *Prémontrés*, ce ne sera qu'en 1921 qu'ils seront de retour dans les abbayes.

Au Canada, il n'y a qu'une seule communauté de *Prémontrés*, et elle est au Québec, à Saint-Constant en Montérégie. En 1949, envoyé par une abbaye belge, un groupe de Chanoines Prémontrés arrive donc au Québec et s'installe à Saint-Bernard-de-Lacolle. Mais depuis 1968, la communauté a pris racine à Saint-Constant.

En 2019, « le groupe est constitué de 8 frères et prêtres. La prière communautaire rythme leur journée. Quatre fois par jour, ils se rassemblent dans leur petite église pour prier, faisant monter leur louange vers Dieu. Ils ont aussi à cœur d'intercéder pour les besoins des hommes et des femmes d'aujourd'hui. Leur église est d'ailleurs ouverte à tous ceux et celles qui veulent se joindre à leur temps de prière. Leur liturgie est simple et dépouillée, mais empreinte d'authenticité et d'intériorité. Par ailleurs, les Prémontrés ont à cœur de se rendre disponibles et d'apporter leur contribution pour les gens de la région. Trois prêtres offrent de l'accompagnement spirituel personnalisé et du support psychologique individuel aux personnes qui en ont besoin. Un des prêtres anime des groupes de pastorale pour ados et un groupe de cheminement spirituel pour jeunes adultes dans la vingtaine. De la formation chrétienne et des cours sur divers sujets sont offerts régulièrement. Les Prémontrés ont aussi un rayonnement à l'extérieur du monastère. Un confrère s'engage auprès de handicapés mentaux adultes. Un autre enseigne l'exégèse biblique au Grand Séminaire de Montréal; d'autres collaborent dans le domaine de la pastorale paroissiale et auprès des bénéficiaires de centres d'accueil. L'un d'entre nous anime une émission biblique hebdomadaire à Radio Ville-Marie » (Michel Proulx, o. praem., prieur, http://www.premontre.ca/premontres/saint_constant/monastere_st_constant.html).

Parmi les noms cités par le prieur, le P. **Michel Proulx,** sur une des pages consacrées à la communauté de Saint-Constant, figure celui du P. **Pierre Beaudry**. Celui-ci est en service dans notre diocèse depuis 1997. Il sera, jusqu'en 1999, administrateur paroissial de Les Hauteurs et de Saint-Charles-Garnier. Il a pris une part active à la reconstruction de l'église incendiée de Les Hauteurs en 1998. De 1999 à 2004, il sera curé de Saint-Gabriel, Les Hauteurs, Saint-Marcellin et Saint-Charles-Garnier. Après une année de repos (2004-2005) et deux années à l'extérieur du diocèse (2006-2008), il revient au diocèse,

acceptant d'être curé de Sainte-Jeanne-d'Arc et de La Rédemption de 2008 à 2011. Il est depuis 2011 administrateur paroissial de ces deux paroisses.

385. Note sur une visite pastorale (1994-1997)

Au printemps de 1997, M^gr^ **Bertrand Blanchet** venait de compléter une visite pastorale du diocèse qui aura duré trois ans. Le 29 avril, il rencontrait à l'archevêché la presse locale et lui faisait rapport. M^me^ **Andrée Gauthier** du journal *L'Information* de Mont-Joli, bénévole au journal diocésain *Au cœur de la vie*, était là présente.

Voici ce qu'elle en a retenu : En vingt ans, de 1976 à 1996, seulement huit prêtres ont été ordonné, ce qui porte à 144 leur nombre : 18 ont moins de 50 ans, 55 ont plus de 70 ans. À eux s'ajoutent 2 prêtres membres d'Institut séculiers, 30 religieux prêtres relevant de cinq communautés et 4 diacres permanents. *Et il ne s'agit pas là d'une situation passagère*, retient-elle.

« Mais la prise en charge par les laïcs de responsabilités considérables dans l'Église diocésaine, sous les formes les plus diverses, réjouit l'Archevêque de Rimouski, M^gr^ **Bertrand Blanchet**, au terme de sa visite épiscopale dans les 118 communautés paroissiales. » (*Au cœur de la vie*, mai 1997, p. 5).

386. Le projet d'une École de pastorale

C'était déjà dans l'air! À l'UQAR le glas sonnerait bientôt pour le Département de sciences religieuses et d'éthique et pour son Module de sciences religieuses… Les professeurs qui, l'un derrière l'autre, accéderont à la retraite ne seront jamais remplacés. Le dernier à laisser la clé sous le paillasson le fera le 28 février 2003.

C'est dans ce contexte que le 5 mai 1997 le Conseil du presbyterium décidait de confier à l'abbé **Pascal Parent** la responsabilité de constituer une équipe de travail et de préparer pour le printemps 1998 un rapport sur quatre points précis. Il en fut informé le 26 mai et il acceptait cette responsabilité dès juin 1997.

Le comité s'est donc rapidement constitué et mis au travail. En faisaient partie : MM. **Jacques Ferland**, **René Albert**, **René DesRosiers**, **Marc-André Lavoie**, **Michel Santerre** et son épouse **Irène Parent.** Voici leur mandat :

1) Dresser d'abord un inventaire des besoins du diocèse dans les dix prochaines années en formation et en perfectionnement de personnel spécialisé dans le domaine des sciences religieuses et dans celui plus particulier de la théologie et de la pratique pastorale.

2) Identifier les ressources humaines dont on dispose dans le milieu et qui pourraient être mises à contribution.

3) Préciser la structure ou le cadre organisationnel dans lequel ces différentes ressources humaines pourraient convenablement évoluer.

4) Évaluer ce qu'il en coûterait au diocèse advenant le fait qu'il ait un jour à pourvoir à ses propres besoins en formation et perfectionnement de personnel.

Il s'agissait donc de considérer l'hypothèse où cesserait la collaboration actuelle entre le diocèse et l'université dans le domaine de la formation théologique et pastorale. Quelle serait alors l'alternative pour le diocèse? Enfin, comme le rappelait M. Parent, ce genre de recherche s'appelle en jargon universitaire « *une étude d'opportunité et de faisabilité* », le mot *faisabilité* étant un anglicisme qui dit pourtant bien ce qu'il signifie.

* * *

Le comité déposera son Rapport le 24 mars 1998. Il sera présenté au Conseil presbytéral le mois suivant. Les personnes intéressées trouveront une copie de ce rapport aux Archives de l'Institut.

387. Des presbytères et des églises bradés

Jusqu'ici – nous sommes en 1997 –, les assemblées de fabrique ont fait preuve d'imagination pour solutionner le problème financier que suscite le maintien en état des églises et des presbytères du diocèse.

Déjà, 46 paroisses ne sont plus propriétaire de leur presbytère; elles n'offrent plus le gite à leur curé qui est devenu maintenant itinérant. Quant aux bureaux de la fabrique, ils ont été le plus souvent transférés soit à l'arrière de l'église, soit au sous-sol. Enfin, quelques églises sont tombées déjà sous le pic des démolisseurs; c'est le cas des églises de Saint-Jean-de-Cherbourg et des Capucins. D'autres ont été mises en vente, avec ou sans succès, mais étant le plus souvent cédées à un prix dérisoire.

Dans son Rapport sur sa visite pastorale des trois années 1994-1997, M^gr^ l'Archevêque s'exprime très clairement sur ce sujet : il propose qu'un comité constitué de paroissiens et de paroissiennes se penche sur la vocation des édifices religieux en tenant compte de leur valeur patrimoniale et en fonction des ressources financières et des besoins pastoraux de leurs paroisses. Enfin, celui-ci

prend soin de préciser que la décision relèvera exclusivement des paroisses et non du diocèse. (Conférence de presse du 29 avril 1997).

* * *

Anticipons…

Dans les années qui vont suivre, la plupart des presbytères vont être mis en vente et trouveront vite preneur. Dans un certain nombre de paroisses, le presbytère sera échangé contre un bâtiment appartenant à la municipalité. C'est le cas, par exemple, des paroisses du Bic et de Dégelis. Enfin, d'autres presbytères seront transformés en résidences pour personnes âgées.

La plus récente vente est celle du presbytère de Saint-Fabien. Elle s'est concrétisée à la fin de 2019.

Le presbytère de Saint-Fabien. Photo : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Quant aux églises, surtout dans les plus petites paroisses, il semble qu'on a pu assez facilement en offrir une partie en location, si bien qu'on y trouve maintenant quelques salons funéraires et plusieurs bureaux de poste… Mais dans les plus grosses paroisses, celle de Sainte-Agnès à Rimouski et celle de Saint-Jérôme à Matane cherchent toujours preneur.

388. Une nuit de Pâques à Rimouski

Il fut un temps où les nuits pascales à Rimouski étaient célébrées d'une façon particulière. On y incorporait au petit matin la cueillette et la bénédiction de l'eau de Pâques. Chez les plus anciens, on se souviendra de ces nuits animées par l'abbé **Eugène Ruest** (1932-1995), dans les paroisses de Saint-Robert, du Bic et de Sainte-Agnès où il a été curé. Dans les années qui vont suivre, ces célébrations se sont poursuivies encore pendant quelques années.

Voici le texte d'un billet de **Raphaël Thériault**, paru dans l'édition de mai 1998 du journal diocésain *Au cœur de la vie*. Il rend compte de l'événement :

Temps de lumière en cette nuit de Pâques…

Je n'en croyais pas mes yeux lorsque je me suis pointé avec des amis sur le stationnement de l'église de Sainte-Odile le 12 avril à 3 heures du matin. Une centaine de personnes, enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, venues de toutes les paroisses de la ville et même de l'extérieur – j'ai ici une bonne pensée pour des amis de Grand-Métis ! – s'étaient rassemblées à cette heure insolite pour aller puiser de l'eau de Pâques. Les scouts chargés de distribuer l'eau qui ne s'altère pas sur le terrain de la ferme des Saint-Pierre dans le 2e rang de Rimouski ne devaient pas s'attendre à pareille affluence. Et, croyez-moi, c'était beau à voir !

Car le rassemblement, que dis-je, la fête, s'est poursuivie à 4h30 à l'église avec la bénédiction du feu à l'extérieur, puis par la célébration de la Vigile pascale au cours de laquelle la petite Mélina s'est vue accueillir au sein de la famille des enfants de Dieu. Tous et toutes ont ensuite eu la chance de fraterniser en s'attablant autour d'un petit déjeuner préparé par des bénévoles. Exemple touchant de générosité et de solidarité.

L'eau et le feu constituent des symboles de vie encore très forts, avait déjà affirmé le curé Claude Pigeon. Ces symboles tirés de la nature et de la tradition ont en effet su rassembler des gens de tous les horizons. Force nous est donc de constater que les chrétiens, lorsqu'on leur propose des projets à la fois marqués par la simplicité, l'originalité et le dépassement, prennent encore plaisir à se retrouver et à célébrer ensemble un Dieu qui n'est pas très exigeant sur la forme.

À Sainte-Odile cette année-là, la quête de l'eau de Pâques constitue pour plusieurs fidèles une expérience exaltante. Photographe inconnu. *Au cœur de la vie*, mai 1998, p. 7.

389. Les derniers chanoines du diocèse

Le Chapitre cathédral de Rimouski a été érigé par Mgr **Jean Langevin** le 8 décembre 1877. Le décès des abbés **Léo** [Léon] **Bérubé** et **Léonard** [Louis Éléonore] **Lebel** en 1998 aura sonné le glas pour le Chapitre cathédral de Rimouski. L'Église diocésaine leur aura rendu hommage dans l'édition de mars 1998 du journal diocésain *Au cœur de la vie*.

* * *

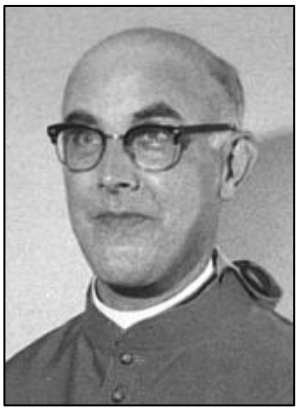

L'abbé Léo Bérubé. AAR.

L'abbé Bérubé est né à Saint-Damase le 6 septembre 1906. Il a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1922-1929) et ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1929-1933). Il a été ordonné prêtre le 29 juin 1933 à la cathédrale de Rimouski par Mgr **Georges Courchesne.** Il a été chanoine titulaire du chapitre cathédral de Rimouski en 1960 et il en a été le secrétaire de 1967 à 1998.

Alors qu'il était curé de Sainte-Odile depuis 1953, Mgr **Charles-Eugène Parent** l'a amené à l'évêché en 1956 où, pendant 34 ans et jusqu'à sa retraite en 1990, son intérêt pour l'histoire et sa compétence sont mis au service des archives et de l'histoire de l'Église de Rimouski comme historiographe et vice-archiviste du diocèse.

* * *

L'abbé Léonard Lebel. AAR.

L'abbé Lebel est né à Saint-Arsène le 14 janvier 1914. Il a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1927-1935) et ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1935-1939). Il a été ordonné prêtre le 29 juin 1939 à Saint-Arsène par Mgr **Georges Courchesne.**

Il s'est spécialisé plus tard à Rome où il obtient une licence en droit canonique de l'Université Angélique (1948-1950). Chanoine titulaire depuis 1952, pénitencier et secrétaire depuis 1953, l'abbé **Léonard Lebel** aura été le dernier chanoine survivant du Chapitre cathédral de Rimouski, érigé par Mgr **Jean Langevin** le 8 décembre 1877.

390. Décès de Mgr Louis Levesque

Mgr **Louis Levesque** est né le 27 mai 1908 à Amqui dans la Vallée de la Matapédia. Il est décédé le 12 mars 1998 à la résidence Lionel-Roy de Rimouski, à l'âge de 89 ans et 9 mois.

Un bref rappel : le 22 mai 1951, Mgr **Charles-Eugène Parent** le choisit comme vicaire général (revoir le Billet #220). L'année suivante, c'est le pape **Pie XII** qui le choisit comme évêque de Hearst (revoir le Billet #225). Il revient à Rimouski en 1964 comme archevêque-coadjuteur de Mgr Parent (revoir le Billet #254). À la résignation de ce dernier, Mgr **Louis Levesque** devient donc, le 25 février 1967, archevêque de Rimouski (revoir le Billet #274).

On se souviendra de Mgr Levesque comme de celui qui a lancé le Synode diocésain de 1969, dans une sorte de suivi à donner au concile Vatican II. (Revoir le Billet #286). « Au moment où la société québécoise et ses institutions vivaient de profonds changements, il a su poser des gestes concrets qui ont aidé notre Église à s'adapter sans difficulté à cette évolution » (Yves Sénéchal, *Au coeur de la vie*, mai 1998, p. 1).

Funérailles de Mgr Louis Levesque à la cathédrale le 16 mars 1998. Photographe inconnu. *Au coeur de la vie*, mai 1998, p. 1.

Les funérailles de Mgr **Louis Levesque** ont été célébrées à la cathédrale de Rimouski, présidées par Mgr **Bertrand Blanchet** et concélébrées par plusieurs évêques et de très nombreux prêtres. Plusieurs centaines de diocésaines et de diocésains s'étaient aussi déplacés pour lui rendre un dernier hommage. L'inhumation s'est faite dans le lot des évêques au cimetière de Rimouski.

391. Une *École de pastorale* bien en vue

En avril 1998, le comité chargé de dresser un inventaire des besoins du diocèse pour les dix prochaines années en formation et perfectionnement de son personnel

remettait son rapport au *Conseil du presbyterium.* (Revoir le Billet #386). Le rapport déposé fut très bien reçu…

Il s'écoulera alors quelques mois…

Et en mars 1999, M. **Raynald Brillant**, v.g., livrera cette information que le diocèse mettra sur pied, dès septembre de cette année, une *École de formation et de perfectionnement en pastorale.* Son premier directeur sera M. **Rodrigue Bélanger**, nouvellement retraité du Département des sciences religieuses et d'éthique de l'UQAR. Il entrera en fonction le 1er avril suivant. Une précision est par ailleurs ajoutée : l'École dépendra directement de l'évêque et se distinguera ainsi de tous les autres Services diocésains.

Par ailleurs, M. **Raynald Brillant** v.g. écrira :

Plusieurs raisons motivent notre Église diocésaine à s'engager dans ce projet. Les nouvelles orientations pastorales font une place de plus en plus grande aux laïcs dans les équipes responsables de la vie pastorale des secteurs et des paroisses. Notre diocèse doit, de toute évidence, s'impliquer davantage dans le recrutement, la formation et le perfectionnement des futurs agents et agentes de pastorale. Il lui revient, en ce moment, de tout mettre en oeuvre pour que les différents milieux, paroisses, écoles et centres hospitaliers aient dans les années qui viennent des agents de pastorale bien formés, et qu'ils bénéficient ainsi du service pastoral auquel ils sont en droit de s'attendre. (*Au cœur de la vie*, mars 1999, p. 8).

Dans cet article, le vicaire général n'a pas manqué de rappeler que « nous avons reçu, dans le passé, une contribution tout à fait remarquable du Département des sciences religieuses et d'éthique de l'UQAR pour la formation des personnes engagées en pastorale. Il n'est pas question d'arrêter cette collaboration. Nous comptons toujours sur le département pour assurer la formation créditée qui sera donnée aux agents et agentes de pastorale » (loc. cit.).

Cette École, faut-il ici rappeler, dépendra directement de l'Évêque et ainsi se distinguera de tous les autres Services diocésains existants.

* * *

Anticipons…

L'École s'installera dans les locaux du Centre diocésain de pastorale. Il y aura un bureau pour le directeur et un bureau pour une secrétaire. Plus tard s'ajouteront des espaces-bibliothèques.

En 2001, M. **Jacques Ferland,** qui était à ce moment-là à l'emploi du diocèse comme responsable de la pastorale, succède à M. **Rodrigue Bélanger**. **En janvier 2003**, M. **Raymond Dumais** est embauché comme agent de recherche (revoir ici le Billet #372). **En août 2003**, l'y rejoindra comme directeur de l'École, M. **René DesRosiers**, retraité depuis février du Département des sciences religieuses et d'éthique de l'UQAR.

392. Brève note sur la devise de l'École

Au printemps de 1999, à son ouverture, l'*École de formation et de perfectionnement en pastorale* a adopté cette formule pour en faire sa devise : « *Pour que la Bonne Nouvelle reste bonne et nouvell*e ».

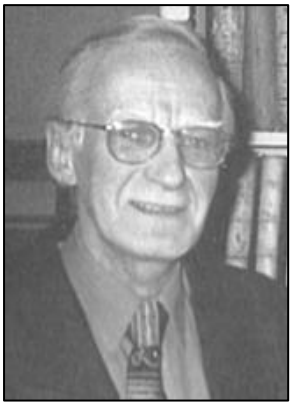

Le premier directeur de l'*École de formation et de perfectionnement en pastorale*, M. **Rodrigue Bélanger**, s'est exprimé déjà sur le choix de cette formule. Dans l'édition de juin-juillet 2001 de la publication diocésaine *Au cœur de la vie*, en page 7, il écrivait :

Rodrigue Bélanger. Photographe inconnu. Loc. cit.

L'Évangile est cette Bonne Nouvelle qui a traversé 2000 ans d'histoire : bonne parce qu'elle porte la victoire de la vie sur la mort, méritée dans la résurrection du Christ ; nouvelle parce qu'elle a su se renouveler génération après génération dans l'étude et la prière pour donner un son nouveau à l'oreille de chaque époque.

L'Évangile n'est donc pas un recueil d'archives mortes : c'est une semence dont les fruits ont nourri aussi bien saint Paul, saint Augustin et sainte Thérèse d'Avila dans les siècles passés qu'Élisabeth Turgeon et Jean XXIII plus près de nous. Prédication, enseignement, prière et témoignage au cœur de la vie, voilà la mission séculaire de l'Église pour que la semence murisse en expériences toujours nouvelles de foi, de charité et d'espérance au milieu des nations.

Il ajoutait, avec pertinence :

Très tôt, l'Église a vu la nécessité de se donner des lieux d'enseignement pour approfondir le message évangélique et l'adapter aux cultures diverses où elle s'implantait. Ainsi sont nées dès le second siècle des écoles de catéchèse, plus tard des écoles affiliées aux cathédrales et enfin, au 12e siècle, les universités. On a bien raison de dire encore de nos jours que l'université est la fille de l'Église. Cette vérité historique garde une bonne mesure de son sens jusque dans notre diocèse (loc. cit.).

393. Le 25e anniversaire du Renouveau

Ce sont les 29 et 30 mai 1998 dans l'église de Sainte-Agnès et sous le thème « *Je t'invite à raviver le don que Dieu a déposé en toi par l'imposition des mains* » (2 Tm 1,6) que s'est déroulé dans notre diocèse la célébration du 25e anniversaire du *Renouveau Charismatique*.

Photographe inconnu. Source : *Au cœur de la vie*, juin 1998, p. 6.

Dès le vendredi soir, écrivait Sr **Monique Anctil** dans la publication *Au cœur de la vie*, les cœurs étaient prêts pour la fête. Plus de 200 personnes se sont en effet rassemblées pour vivre une soirée de prière avec Eucharistie animée par le P. **Guy Jalbert**, o.m.i.,

Le lendemain, ce sont plus de 500 personnes qui ont répondu à l'invitation des responsables du Renouveau. La fête allait commencer par l'accueil des différentes régions identifiées par un drapeau à l'effigie des sept dons de l'Esprit. Après un premier temps de prière, l'abbé **Paul-Émile Vignola**, répondant diocésain, ouvre cette journée d'action de grâce et livre un message pastoral plein d'émotion. Puis, Sr **Monique Anctil** r.s.r., répondante diocésaine, retrace l'histoire du *Renouveau Charismatique* dans notre Église de Rimouski. La journée s'est terminée par une Eucharistie présidée par Mgr l'Archevêque. Celui-ci, après avoir rappelé l'œuvre merveilleuse de l'Esprit Saint dans nos vies et dans l'Église, a conclu ainsi son homélie :

Depuis 25 ans, votre mouvement a effectivement contribué au renouveau de la Parole de Dieu et au renouveau de la prière, surtout la prière du cœur. Les membres de ces groupes y ont puisé un souffle intérieur qu'ils ont traduit en engagements multiples dans nos communautés chrétiennes […]. L'année consacrée à l'Esprit Saint ne consiste pas d'abord à ajouter d'autres activités ou d'autres projets à une vie personnelle ou communautaire déjà suffisamment chargée. Elle est plutôt invitation à une nouvelle prise de conscience, un nouvel accueil du don par excellence reçu à notre baptême : « l'hôte très doux de nos âmes », la source jaillissante d'eau vive où s'abreuve quotidiennement notre Église. Le mouvement du Renouveau nous aide à faire cette constante découverte. Je l'en remercie sincèrement tout en lui souhaitant un heureux anniversaire (loc. cit.).

394. *Vertus* attestées d'Élisabeth Turgeon

En 1994, un grand ouvrage-synthèse sur *les vertus et la renommée de sainteté de Marie Élisabeth Turgeon* restait donc à écrire… Et c'était la POSITIO !

L'objectif était de présenter dans cet ouvrage des preuves de la renommée de sainteté de Mère **Élisabeth Turgeon**. Ce fut fait sous la direction de Sr **Rita Bérubé** avec la collaboration de l'abbé **Noël Bélanger**, et des sœurs **Thérèse Picard**, **Thérèse Bard, Marthe Saint-Pierre**, r.s.r.,

Copie du texte apparaissant en couverture : CONGRÉGATION DES CAUSES DES SAINTS. Prot 1821 - Rimouski. BÉATIFICATION ET CANONISATION DE LA SERVANTE DE DIEU MARIE ÉLISABETH TURGEON Mère Marie Élisabeth (1840-1881) FONDATRICE DE LA CONGRÉGATION DES SŒURS DE NOTRE-DAME DU SAINT-ROSAIRE (à l'origine : Sœurs des Petites-Écoles) – POSITIO SUR LES VERTUS ET LA RENOMMÉE DE SAINTETÉ. Rome 1998. Photo : Yves-Marie Mélançon, AAR.

Une fois complété, le texte de la POSITIO a été envoyé à Rome et présenté à la Congrégation des Causes des Saints. Le P. **Daniel Ols**, o.p., rapporteur, en a fait une étude approfondie pour finalement conclure ceci le 25 août 1998 :

Il me semble que cette position, qui ne présente pas de difficultés, expose aussi objectivement que possible les vertus exceptionnelles de Marie Élisabeth Turgeon et qu'elle permettra aux consulteurs, historiens et théologiens, de même qu'aux prélats et cardinaux, de porter leur jugement sur la renommée de sainteté et l'héroïcité des vertus de la servante de Dieu. (P. Daniel Ols, o.p., POSITIO, p. xii).

CONTENU DE LA POSITIO (1998)

Sigles et abréviations utilisés dans la Positio	v-vi
Présentation du rapporteur	**vi-xii**
Introduction générale	1-22
Biographie documentée	23-339
Itinéraire spirituel	341-440

Sommaire du procès	441-521
Renommée de sainteté	523-613
Sources historiques fondamentales	615-742
Sommaire des vertus	743-834
Bibliographie : sources manuscrites et imprimées	835-850
Index alphabétique des noms propres	851-863
Table des matières	865-879
Photographies et illustrations	I-XV

* * *

Anticipons…

Le 20 avril 1999, la POSITIO, dans sa forme définitive, est donc envoyée à Rome et déposée à la Congrégation des Causes des Saints.

Deux ans plus tard, soit le 27 novembre 2001, six *historiens* ont à répondre à un certain nombre de questions concernant la POSITIO. Onze ans plus tard, soit en 2012, ce sont neuf *théologiens* qui ont à étudier la POSITIO et à porter un jugement sur la renommée de sainteté et l'héroïcité des vertus de la servante de Dieu.

Leurs réponses à ces questions ont été positives, peut-on lire sur le site Internet de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire. Et on s'en réjouit!

395. L'abbé Ernest Simard *in memoriam*

Nombreux sont ceux et celles qui se souviendront de l'abbé **Ernest Simard**. Celui-ci, né à Saint-Luc-de-Matane le 22 mars 1920, est décédé le 26 janvier 1999 au Centre hospitalier régional de Rimouski. Il avait été ordonné prêtre le 29 juin 1946 par M^gr^ **Charles-Eugène Parent.**

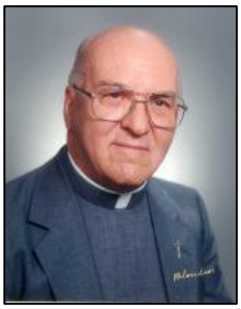

L'abbé Ernest Simard.
Photo Blondin, AAR.

L'abbé Simard a fait ses études classiques au Petit Séminaire (1935-1942) et ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1942-1946). Tout en étant régent (1946-1950) et professeur (1946-1953) au Petit Séminaire, un ministère qu'il interrompt pour prendre une année d'études (1950-1951), il a poursuivi des études supérieures en lettres et en bibliothéconomie à l'Université Laval (étés 1948-1951 et année universitaire 1951-1952) où il obtient des diplômes en lettres et en bibliothéconomie ; études en sociologie à l'Université Grégorienne de Rome (1958-1960) et en lettres françaises à L'Institut catholique de Paris (étés 1959-1960) ; études en toxicologie à l'Université de Sherbrooke (étés 1967-1968) et en pastorale à l'Institut de pastorale des Dominicains à Montréal (1968-1969) pour l'obtention d'un baccalauréat en théologie pastorale ; études en droit canonique à l'Université Saint-Paul d'Ottawa (1983-1985), au terme desquelles il obtient le grade de licencié et maître en droit canonique (grade civil) (En coll., *Le clergé de l'archidiocèse de Rimouski*, 2004, p. 507).

Au-delà de cette impressionnante feuille de route, l'abbé **Ernest Simard** n'a pas hésité à s'engager dans le débat social. Il s'est farouchement opposé à la fermeture des paroisses décrétée par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, le BAEQ. Il a participé aux grands mouvements populaires qui ont marqué la Gaspésie et tout le Bas-Saint-Laurent. (Revoir ici les Billets #297 et #298). L'abbé Simard a notamment rédigé *Le Manifeste des curés en colère*, ce document publié avec éclat alors que nous étions en pleine *crise d'octobre*. (Revoir ici le Billet #299).

Un dernier legs à sa hauteur

L'abbé Ernest Simard a, toute sa vie, pris fait et cause pour ses concitoyens dans leurs luttes pour le droit à vivre dignement chez eux. Fidèle jusqu'à la fin à ses convictions, il travaillait à la mise sur pied d'une Fondation destinée à venir en aide aux enfants démunis de la région. Son dernier projet est en voie de se concrétiser. […]. L'abbé Ernest Simard, par l'entremise de la Fondation qui perpétue son nom, poursuivra donc son œuvre. Il était de cette race de personnage qui marque sa génération et inspire les suivantes (Yves Sénéchal, *Au cœur de la vie*, février 1999, p. 3).

NDLR : Vérification faite, ce projet d'une *Fondation Ernest-Simard* a pu, suite à son décès, se concrétiser. Voir : http://fondationernestsimard.com/

396. En mémoire de l'abbé Robert Michaud

Au tournant de l'an 2000, un prêtre du diocèse est honoré. L'abbé **Robert Michaud** est fait membre de l'Ordre du Canada, recevant ainsi la plus haute distinction du pays. Dans la brève note de présentation qui a été diffusée, on a voulu rappeler que M. Michaud fut « une source d'inspiration pour les jeunes de la région de Rimouski qui s'intéressent aux études religieuses », enfin que « plusieurs de ses ouvrages ont été traduits en langues étrangères et sont utilisés dans les universités à travers le monde ». La cérémonie eut lieu à Rideau Hall le 16 novembre 2000. M. Michaud s'y est donc rendu ; il a reçu sa décoration des mains de Madame **Adrienne Clarkson**, Gouverneur général du Canada,

L'abbé Michaud, né à L'Isle-Verte le 29 octobre 1916, est décédé à Rimouski le 6 juin 2011 à Rimouski. Il a fait

ses études classiques au Petit Séminaire de Sherbrooke (1930-1938), ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1938-1942). Ordonné prêtre le 29 juin 1942 à la cathédrale de Rimouski par Mgr **Georges Courchesne**, il poursuit ses études à la Catholic University of America de Washington, D.C. (1943-1944) où il obtient une licence en théologie. Il complète sa formation à l'Institut biblique pontifical de Rome (1947-1948) où il obtient une licence en Écriture sainte. De 1942 à 1968, M. Michaud est rattaché au Petit Séminaire de Rimouski. Au Grand Séminaire, il est professeur d'Écriture sainte (1945-1969) avant d'enseigner la même matière au Centre d'études universitaires de Rimouski (1969-1973) et à l'Université du Québec à Rimouski (1973-1998).

Au cours de sa longue carrière, l'abbé Michaud a publié une dizaine de volumes sur l'Ancien Testament, dont cinq ont été traduits en italien, en espagnol ou en portugais.

Dans la collection « Lire la Bible » des Éditions du Cerf sont parus : No 42 : *Les Patriarches. Histoire et théologie* (1975) ; No 45 : *L'histoire de Joseph le Makirite* (1976) ; No 49 : *Moïse. Histoire et théologi*e (1988). No 57 : *De l'entrée en Canaan à l'exil à Babylone* (1982). No 65 : *La littérature de sagesse. Histoire et théologie*, I, *Proverbes et Job* (1984). No 77 : *Qohélet et l'hellénisme. La littérature de sagesse. Histoire et théologie*, II, (1987). No 82 ; *Ben Sira et le judaïsme. La littérature de sagesse. Histoire et théologie*, III, (1988). *Les Psaumes*, une adaptation de l'œuvre de **Gianfranco Ravasi**, I, II et III, Éd. Paulines (Montréal) et Médiaspaul (Paris), 1993.

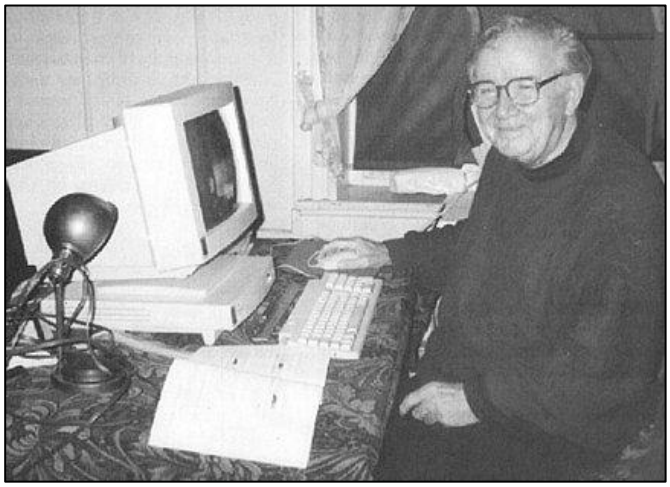

On peut lire en page 4 de l'édition de novembre 1994 d'*Au cœur de la vie* que, depuis 1993, M. Robert Michaud écrit tous ses livres à l'aide de son « nouvel ordinateur » ! Photo: Mario Bélanger, Service des communications, UQAR. Courtoisie.

M. Michaud a aussi publié sept autres livres traitant sur un point ou sur un autre d'histoire régionale : *L'Isle-Verte vue du large* (1978/1995) avec la collaboration de **Gérard Fillion** ; *La mousse de mer : de l'Isle-Verte à la Baie des Chaleurs* (1985) ; *Ramsar. Pour l'amour de la mer (1989)* ; *La cour de circuit de l'Isle-Verte : histoire et procès* (1998) ; *Guide patrimonial de L'Isle-Verte* (1998) *Zostera marina. Une plante porte-malheur à L'Isle-Verte* (2002).

* * *

Anticipons…

Le 10 juin 2011, à l'occasion des funérailles de l'abbé **Robert Michaud** célébrées à l'Isle-Verte, « Mgr **Pierre-André Fournier** a évoqué dans son homélie le prêtre, le professeur, l'écrivain passionné et captivant. D'entrée de jeu, il a rappelé une phrase que le défunt se plaisait à répéter à ses proches : *Si nous voulons faire plus que tout le monde, nous ne pouvons pas vivre comme tout le monde.* Pour nous, chrétiens, ce précepte sonne comme une exigence absolue à laquelle il faut sans cesse répondre » (Sylvain Gosselin, *En Chantier*, No 75, octobre 2011, p. 15).

397. La maison patrimoniale *Louis-Bertrand*

En 2005, l'abbé **Robert Michaud** et son frère **Pierre**, prêtre du diocèse de Baie-Comeau, cèdent à l'UQAR leur demeure ancestrale de l'Isle-Verte, avec son contenu. Désignée lieu historique national (1999) et classée monument historique (2001), la « Maison Louis-Bertrand » constitue un lieu de mémoire et d'histoire exceptionnelle.

D'inspiration néoclassique, cette prestigieuse demeure rappelle le passé glorieux de L'Isle-Verte, qui a été un centre industriel important au XIXe siècle. Située au cœur du village, cette maison a été construite en 1853 pour **Louis Bertrand**, le dernier seigneur de L'Isle-Verte, qui fut aussi député, maire, lieutenant-colonel de milice et marchand de bois. Avec l'aide de son fils **Charles**, il contribue au développement de la région au XIXe siècle, d'abord dans l'exportation du bois vers l'Angleterre, puis dans une fonderie et dans des moulins. La famille Bertrand faisait partie de l'élite régionale.

La Maison Louis-Bertrand située au 168 de la rue Saint-Jean-Baptiste à L'Isle-Verte. Photographe : Louis-René Thuot, UQAR. Courtoisie.

Pendant quatre générations, les familles Michaud et Bertrand ont préservé l'héritage de cette maison. C'est là que les parents de l'abbé Robert, **Aimée Bertrand** et **Eugène Michaud**, ont élevé leur famille. Les derniers propriétaires en auront été l'abbé Robert et son frère Pierre.

De nos jours, cette maison est classée « monument historique » par le gouvernement du Québec et « lieu historique » par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. D'une valeur estimée à 600 000 $, cette maison a été léguée à l'Université du Québec à Rimouski en 2005. L'UQAR en a assuré la restauration les années suivantes.

Dans un article intitulé « La Maison Louis-Bertrand, laboratoire d'histoire et d'archéologie », publié dans la revue *L'Estuaire* (édition de juin 2006) trois professeurs faisaient état des possibilités qu'offre la Maison pour la recherche et l'enseignement. On y soulignait qu'un premier projet était déjà en action, comportant des recherches bibliographiques, la réalisation d'un inventaire de la collection et des fouilles archéologiques sommaires.

398. Écho à une manifestation matapédienne

Vingt ans se sont écoulés depuis le premier *Ralliement populaire de la Matapédia*. C'était en 1981… On revendiquait alors l'implantation d'une papeterie afin de contrer l'appauvrissement généralisé du territoire. Or, voici que vingt ans plus tard, en 2001, l'organisme renaît de ses cendres. La Vallée fondait beaucoup d'espoir dans ce second *Ralliement* tenu dans l'église de Causapscal.

Vue d'ensemble de la manifestation du printemps 2001, église de Causapscal. Photo : André Roy. Source : *Au cœur de la vie*, juillet-août 2001, p. 4.

Cette année-là, l'abbé **Marc-André Blaquière** assumait la responsabilité de modérateur du secteur qui regroupe les paroisses d'Albertville, de Causapscal, du Lac-au-Saumon, de Saint-Alexandre-des-Lacs, de Sainte-Florence et de Sainte-Marguerite-Marie. Il était donc présent à cette manifestation et il en a rendu compte dans le journal diocésain *Au cœur de la vie*, édition de juin-juillet 2001, p. 4 :

Les co-présidents que sont MM. Philippe Marquis et Jacques Parent, ont proposé un plan en trois volets : 1) Mesures transitoires dans le dossier des fermetures d'usines de sciage prévues ; 2) Relance de l'industrie forestière par l'implantation d'usine de 2e ou 3e transformation ; 3) Création d'une zone prioritaire d'investissement avec un projet majeur dans un secteur non traditionnel.

Mais ce qui a le plus nourri son cœur de pasteur qui voit ses communautés s'effriter, reconnaît Marc-André, c'est de voir beaucoup de jeunes ce jour-là rassemblés. Quelques-uns sont même venus lire la copie des lettres qu'ils ont adressées au Premier Ministre du Québec.

L'abbé Marc-André Blaquière. AAR.

Enfin, il a été touché par le témoignage de foi de quelques intervenants qui n'ont pas eu peur de nommer Dieu en lien avec la relance de la Vallée. Dans de telles rencontres, il est vrai, on use souvent du vocabulaire religieux, mais il n'est pas toujours de bon aloi. Mgr **Bertrand Blanchet** était présent. Il a su nous stimuler, écrit-il, en nous rappelant comment le saumon de nos rivières savait faire preuve de ténacité en montant à sa source à « contre-courant ».

399. Un *Chantier diocésain* pour 2001-2002

Voici que le 28 mai 2001, cette année-là jour de Pentecôte, Mgr l'Archevêque nous annonce qu'un vaste Chantier s'ouvre et qu'il débutera avec le Carrefour du 29 septembre 2001 pour se terminer avec le Carrefour d'octobre 2002. *La première Pentecôte*, rappelait-il, *a été une fête du souffle et du feu.*

Luc nous dit que la maison où étaient rassemblés les disciples de Jésus fut ébranlée par un grand vent. Près de vingt siècles plus tard, ce grand vent souffle encore sur la surface de la terre. Ne le devinons-nous pas dans ce souffle intérieur qui anime tant de baptisé(e)s? […].

Du feu apparut aussi et se posa sur chaque disciple. Près de vingt siècles plus tard, le feu court encore. Comment ne pas le voir au cœur de tant de fidèles? Tantôt chaleur intime envahissant toute l'existence, tantôt « patiente braise dans la cendre, à tout moment prête à surprendre le moindre souffle et à sauter comme un éclair vif et joyeux... » (Hymne de la Prière des heures). […]

C'est dans cet esprit que nos conseils diocésains ont choisi la fête de la Pentecôte pour l'annonce officielle de

notre Chantier diocésain. Nous désirons en effet que cette vaste entreprise soit avant tout celle de l'Esprit-Saint. N'est-ce pas Lui qui est à la fois notre maître intérieur et l'âme de notre Église?

Nous nous mettrons donc à son écoute afin de discerner ce qu'Il nous dit au cœur des situations inédites et souvent problématiques que nous vivons présentement. Puisse-t-Il nous suggérer de nouvelles manières d'attiser la flamme de sa présence, là où elle vacille et s'attiédit. Peut-être nous aidera-t-Il à libérer l'énergie de son amour là où elle paraît enfouie, comme sous autant de couches géologiques, sous le matérialisme, l'activisme ou l'égoïsme. Nous Lui demanderons tout spécialement de trouver les voies qui nous permettront de transmettre notre héritage de foi, d'assurer la vitalité de nos communautés chrétiennes et la présence de notre Église dans notre milieu. […]

Notre Chantier diocésain visera avant tout à garder vivants le souffle et la flamme de la première Pentecôte. Or ce qui est vivant est appelé à d'incessants renouveaux. N'est-ce pas de l'Esprit-Saint qu'Il est dit : « Voici que je fais du neuf, ne le voyez-vous pas? » Croyons à la promesse de cette nouveauté pour notre Église diocésaine, aujourd'hui et demain. J'invite déjà les communautés chrétiennes à prier à cette intention (*D'une semaine à l'autre*, vol. 36, N° 8, 28 mai 2001, p. 1-2).

400. Un 19e vicaire général (2001-2010)

En 2001, Mgr **Bertrand Blanchet** choisit l'abbé **Gérald Roy** comme vicaire général, celui-ci succédant à l'abbé **Raynald Brillant** (revoir le Billet #362).

L'abbé Gérald Roy.
Photo : Studio Gil. AAR.

L'abbé Roy est né à Saint-Arsène le 23 décembre 1941. Après des études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1956-1962) et des études philosophiques au Séminaire de philosophie de Montréal, il obtient un Baccalauréat en philosophie (1962-1964).

Suite à des études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski, il obtient un Baccalauréat en théologie (1964-1968). L'abbé Roy est ordonné prêtre dans sa paroisse natale le 2 juin 1968 par Mgr **Louis Levesque**. Après son ordination, il est nommé vicaire à Price (juin-août 1968), puis à Trois-Pistoles (1968-1974), tout en étant animateur de pastorale à l'école secondaire de Saint-Jean-de-Dieu (1972-1973), puis curé de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs sur l'île Verte (1973-1974) où il préside à la reconstruction de l'église incendiée le 31 janvier 1974. (Revoir ici le Billet #321).

Il se rend ensuite dans la Matapédia où il devient curé de Sainte-Marguerite-Marie et animateur de pastorale à la polyvalente de Causapscal (1974-1980). Il est durant cette période conseiller en éducation chrétienne à la Commission scolaire de la Vallée de la Matapédia (1977-1987) et président de la zone presbytérale de Causapscal-Sant-Alexis (1979-1980).

De 1980 à 1987, il est responsable du secteur d'Amqui où il est plus précisément curé de la paroisse d'Amqui. Il coordonne la reconstruction de l'église paroissiale après l'incendie de 1984.

AVANT **PENDANT LE FEU**
L'Église incendiée d'Amqui le 4 août 1984. Photos : AAR et Gérald Roy.

Les années suivantes, s'ajouteront à ses responsabilités les paroisses de Sainte-Irène (1980-1986), de Saint-Vianney (1983-1987) et de Saint-Tharsicius (1984-1987). Durant cette période, on le retrouve aussi remplaçant au Centre hospitalier d'Amqui (1980-1987) et président de la zone pastorale d'Amqui-Sayabec (1982-1985).

Après deux ans d'études pastorales (1987-1989) à l'Université Saint-Paul d'Ottawa, il est nommé curé à Pointe-au-Père (1989-1996) et chargé de cours à l'UQAR (1989-2001), président de la zone urbaine de Rimouski (1995-1997), animateur spirituel du Mouvement des Cursillos pour les diocèses de Rimouski et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1996-1999), responsable diocésain de la pastorale sociale (1996-2003), membre de l'équipe diocésaine de la pastorale familiale (1996-1999), et curé de Saint-Pie-X de Rimouski (1999-2001).

En 2001, il est donc choisi comme vicaire général. Il accepte et il demeurera en sera jusqu'en 2010. De 2001 à 2010, il sera président du conseil d'administration de l'Oeuvre Langevin. Enfin, durant son mandat, M. Roy acceptera d'être modérateur de la charge pastorale de Sainte-Blandine (2005-2010), puis curé de Saint-Narcisse (2008-2010).

(En collaboration. *Le clergé de l'archidiocèse de Rimouski*, Archevêché de Rimouski, 2004, p. 160-161).

* * *

Anticipons…

En 2010, l'abbé **Gérald Roy** acceptera d'être modérateur de l'équipe pastorale de la cathédrale Saint-Germain; Cette année-là, tout en maintenant son service pastoral à la cathédrale, il acceptera d'être recteur du sanctuaire de Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père (2016-2017).

En 2017, il acceptera d'être le répondant diocésain pour la pastorale de la santé auprès du Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent.

401. La *petite Thérèse* nous rend visite

Vous souvenez-vous du passage parmi nous de la « petite Thérèse », mieux connue sous les appellations de sainte Thérèse de Lisieux ou sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Cette religieuse carmélite est française, née à Alençon dans l'Orne le 2 janvier 1873 et elle est décédée à Lisieux le 30 septembre 1897.

Accueil à la cathédrale, par Mgr Bertrand Blanchet, du reliquaire de sainte Thérèse de Lisieux le 4 décembre 2001. Photographe : Blondin Lagacé. AAR.

Voici ce qu'écrivait l'abbé **Gérald Roy**, v.g. dans le journal diocésain *Au cœur de la vie*, janvier 2002, p. 4 :

Qui aurait pensé qu'en 2001 quelques ossements dans un reliquaire, si beau soit-il, aurait déplacé autant de monde et déclenché un tel mouvement de piété? Elle nous a joliment touchés, questionnés, Thérèse Martin! Bien plus que quelques os, le reliquaire nous a révélé une présence, celle d'une vivante avec laquelle nous avons communié au Christ par le cœur.

Thérèse de Lisieux, même après un siècle, est plus que jamais un témoin, témoin d'une foi à transporter les montagnes. Ses humbles écrits nous ont fait connaître une chrétienne passionnée d'amour pour son Dieu et son prochain. Nous avons tous saisi que nous pouvons tous devenir saintes et saints, à condition de demeurer « petits » et de nous abandonner à l'œuvre de Dieu.

Nous avons vu des frères et des sœurs de tous âges, en grand nombre, qui ont soif de spiritualité, d'authenticité, de simplicité. Nous avons vu la souffrance du peuple. Nous avons aussi compris que nous avons besoin de vivre notre foi avec notre intelligence, mais aussi avec notre corps et notre cœur.

Tes ossements nous ont quittés, Thérèse, mais toi tu es restée. Je gagerais que tu nous réserves encore des surprises… Quelques tendresses du Seigneur pour soigner nos cœurs endoloris, pour épandre la paix sur notre terre ? Pourquoi pas!

Merci « petite Thérèse »! Ta présence parmi nous, juste avant Noël, nous a conduits avec Jésus vers une renaissance spirituelle.

402. Publication de *Paroisses et ministère*

En cette première année du *Chantier diocésain* où la question de l'avenir de nos communautés paroissiales a été réfléchie, le journal *Au cœur de la vie* a publié une entrevue réalisée avec un prêtre de la jeune génération, suite à la publication de *Paroisses et ministère. Métamorphoses du paysage paroissial et avenir de la mission* (Médiaspaul 2001).

À une question posée à l'abbé **Claude Pigeon**, auteur du chapitre *Faire paroisse en contexte rural : l'exemple du diocèse de Rimouski* (p. 295-386), il répond :

Au cours des derniers siècles, la paroisse a occupé beaucoup d'espace dans la vie de l'Église ; elle a aussi eu plusieurs vies. Chez nous en particulier, la paroisse s'identifiait au village, au quartier, mais il n'en va plus de même aujourd'hui. La mobilité des gens, un contexte social et culturel en mutation, de nouveaux acteurs pastoraux, des aspirations légitimes à exercer de véritables

responsabilités de la part des baptisés, la diminution rapide du nombre des prêtres et leur vieillissement, la mise en place de secteurs pastoraux, tout cela contribue à poser la question des paroisses et des ministères dans un contexte inédit. La réalité paroissiale chez nous ne meurt pas, elle est au seuil d'une vie nouvelle. Cela mérite à la fois réflexion et balises.

Beaucoup de choses ont changé dans notre diocèse depuis trente ans, et tous ces changements ne sont pas seulement le résultat d'une fatalité ; on a fait des choix, pris des décisions, certaines portes ont été ouvertes, d'autres ont été fermées. Malgré une première impression de stabilité, voire d'immobilité, les paroisses ont toujours été en état de changement, d'évolution. Personne n'oserait dire que la paroisse bien installée de 1950, avec ses associations de piété, sa ligue du Sacré-Cœur ou ses Enfants de Marie était la même qu'en 1867 où il fallait voir à tout, y compris trouver une institutrice pour les enfants du primaire.

Autrement dit, l'histoire nous enseigne que si la paroisse a été une institution en tension vers l'avenir dans un monde où les changements rapides sont devenus la norme. La capacité d'adaptation, même si ce terme est un peu piégé, est une condition essentielle pour faire Église aujourd'hui. Je dis que le terme « adaptation » est piégé car l'Église ne fait pas que s'adapter au monde actuel, elle a pour mission de le transformer (*Au cœur de la vie*, juin-juillet 2002, p. 4).

403. Le Mausolée du cimetière rimouskois

Le 9 juin 2002, M^gr^ **Bertrand Blanchet** procédait au cimetière de Rimouski à la bénédiction de la seconde phase (2001) du *Mausolée Saint-Germain*. C'est donc qu'il y eut antérieurement une première phase en 1994.

En novembre 1994, on avait pu aussi assister à la bénédiction du « luxueux » *Mausolée Saint-Germain* comme se plaisait à le rappeler l'abbé **Eugène Ruest** (1932-1995), qui était à ce moment-là président de la Corporation du cimetière Saint-Germain. Les plus optimistes estimaient qu'il fallait compter dix ans pour que tous les espaces soient occupés. Or, cinq ans plus tard, en 1999, sous la présidence de M. **Raymond Dubé** (1941-2020), la plupart des enfeus avait trouvé preneur ; on se devait de prévoir de nouveaux emplacements pour y recevoir des urnes.

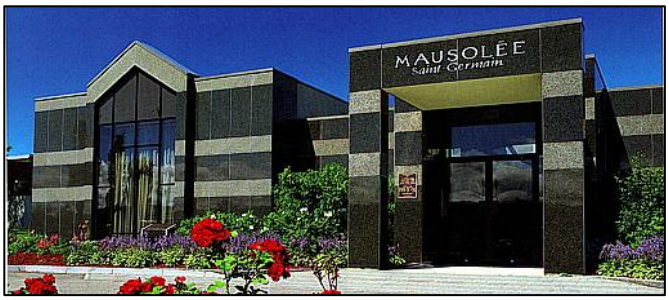

Entrée du Mausolée (Phase I, 1994). Photographe : Michel Laverdière. Source : Corporation du Cimetière de Rimouski, *À l'aube du souvenir... Histoire et patrimoine du Cimetière du Rimouski,* 2005, p. 79. Courtoisie.

Intérieur du Mausolée (Phase II, 2001). Photographe inconnu. Source : site Internet des Jardins Commémoratifs Saint-Germain. Courtoisie.

Dans une édition d'*Au cœur de la vie* (août-septembre 2002, p. 7), M. Dubé fait observer que les démarches et les discussions entourant la phase II du Mausolée furent moins ardues que pour la phase I. Les institutions financières, plus réceptives, ont été heureuses de collaborer à cet agrandissement. La conjoncture économique était aussi plus favorable, alors qu'en 1994 les taux hypothécaires s'établissaient à 15%. La phase II du Mausolée aura nécessité un investissement de 287 000 $; on aura ajouté 68 enfeus et 2000 emplacements pour des urnes.

* * *

Anticipons…

Les travaux de construction du ***Mausolée Saint-Germain ont*** été effectués en cinq phases; les deux premières ont donc eu lieu en 1994 et en 2001, puis suivront en 2005 une phase III et en 2012 une phase IV.

La phase V – certes la plus importante à ce jour – vient d'être complétée en 2019. À l'ensemble s'est ajouté un vaste espace de 10 000 pieds carrés. En plus des enfeus et des columbariums, celui-ci a deux salles d'exposition de 1000 pieds carrés chacune, une grande chapelle, une salle de réception et deux bureaux d'accueil ou de rencontre de familles. L'agrandissement aura nécessité des travaux de près de 2 M $. Enfin, cette phase V aura permis l'accueil en location d'un nouveau partenaire, la *Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent*.

Le directeur des *Jardins commémoratifs*, M. **Gino Cloutier**, précise que l'objectif de l'entente était de donner aux familles la possibilité de tout faire sur un même site, dans un contexte de croissance du nombre des décès : « *La Coopérative a des secteurs d'activités complémentaires aux nôtres. Donc avec ce projet, les gens reçoivent les condoléances, font la cérémonie, la réception, et l'inhumation au même endroit. Nous n'avions pas les salles d'exposition et la thanatopraxie, ils vont les offrir en partenariat avec nous et nous on a des services qu'ils n'avaient pas, comme l'inhumation* ».

C'est au cours de ces années que les cimetières des paroisses environnantes ont été regroupés, ceux de Sacré-Cœur, de Nazareth, de Sainte-Odile et de Pointe-au-Père ralliant celui de Saint-Germain de Rimouski.

404. Transfert de 4 paroisses au diocèse de La Pocatière

En septembre 2001, suite à une demande faite conjointement par M^gr^ **Bertrand Blanchet** et par M^gr^ **Clément Fecteau**, évêque du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le Saint-Siège a émis un décret modifiant les limites de ces deux diocèses par le transfert de quatre paroisses.

Voici la traduction française du décret émis par la Congrégation pour les Évêques le 1^er^ juillet 2002 :

Par décision de M^gr^ Bertrand Blanchet, délégué par le Nonce Apostolique au Canada, M^gr^ Luigi Ventura, pour la mise en application du décret, ce dernier entre officiellement en vigueur le 1er septembre 2002 : c'est à compter de cette date que les quatre paroisses du Témiscouata visées par ce transfert sont pleinement et définitivement séparées de l'archidiocèse de Rimouski pour être perpétuellement rattachées au diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

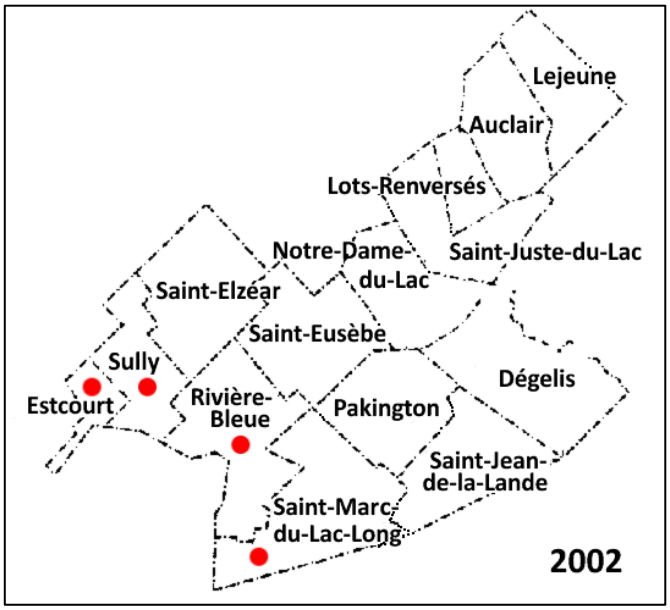

La zone « Notre-Dame—Rivière-Bleue—Dégelis » telle qu'elle se présentait avant le 1^er^ septembre 2002. Points rouges : les quatre paroisses qui seront transférées après cette date. Source : *Annuaire* diocésain 2002. AAR.

Ces quatre paroisses sont celles de Saint-David d'Estcourt (**Sully**), Marie-Médiatrice (**Estcourt**), Saint-Joseph-de-la-**Rivière-Bleue** et **Saint-Marc-du-Lac-Long**. Elles sont toutes situées à l'ouest de notre diocèse, dans la région du Témiscouata.

405. Lancement de l'année pastorale 2003-2004

Il fut un temps où les « années pastorales » étaient lancées avec éclats ou lancées plus simplement…

En 2003-2004, on avait choisi la formule des « Carrefours régionaux ». L'évêque, M^me^ **Wendy Paradis**, directrice à la pastorale d'ensemble et responsable du Service des communautés chrétiennes, Sr **Gabrielle Côté**, r.s.r., du Service de formation à la vie chrétienne, M. **Jacques Ferland** du volet Service de la présence dans le milieu, souhaitent rencontrer davantage de fidèles intéressés à s'informer un peu plus avant de s'engager.

À cette rencontre, les trois responsables de chacun de ces volets livreront leur plan d'action pour l'année qui vient et présenteront des moyens concrets de réaliser certaines recommandations. *Cette nouvelle formule, reconnaissait M^me^ Paradis, nous donne d'être plus près de vos réalités et de mieux répondre à vos besoins, de réduire la distance à parcourir pour les participantes et participants et d'ouvrir à une plus grande participation. C'est ensemble que nous assurerons un lendemain au Chantier diocésain.* (Revoir ici le Billet #399… *C'est ensemble que nous prendrons le « nouveau départ ». Bienvenue à tous !*

Cette année-là, des *Carrefours régionaux* se sont tenus dans la région du Témiscouata (à l'église de Cabano), dans la région de Trois-Pistoles (à l'auditorium de la Polyvalente), dans la région de Matane (à l'église du Très-Saint-Rédempteur), dans la région de La Mitis (à la Polyvalente de Mont-Joli), dans la vallée de la Matapédia (à la Polyvalente d'Amqui), et dans la région de Rimouski-Neigette (à l'Université du Québec).

406. Nouvelle revue diocésaine: *En Chantier*

Cinq ans se sont écoulés entre le dernier numéro du journal diocésain *Au coeur de la vie* et le premier numéro de la nouvelle revue *En Chantier* lancée le 15 octobre 2003.

Le vicaire général, l'abbé **Gérald Roy** en a pris l'initiative. En première page du premier numéro, il écrit :

Dans l'Ancien Testament, « Qohélet rappelle avec sagesse qu'il y a un temps pour tout dans la vie : « Un temps pour enfanter et un temps pour mourir. Le Nouveau Testament, faisant allusion à la résurrection, pourrait ajouter qu'il y a un temps pour renaître. Les publications *D'une semaine à l'autre…* et *Au Cœur de la vie* sont nées et ont porté beaucoup de fruits grâce à Dieu, ainsi qu'au talent et à la générosité de nombreux artisans et artisanes. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Elles cèdent maintenant la place à un nouveau-né, ***En Chantier***, qui prend la relève et concentre ses énergies dans une seule revue mensuelle qui paraîtra dix fois par année. »

407. Institut de pastorale de l'Archidiocèse

L'*Institut de pastorale de l'Archidiocèse de Rimouski* existe depuis 1998, mais n'est connu sous ce nom que depuis le 27 mai 2005, date de son enregistrement auprès du Registraire des entreprises du Québec.

En 2005, l'Institut est donc constitué « *personne morale* » au sens de la Loi sur les compagnies, Partie III (L.R.Q., chap. C-38, art. 218). Ses objectifs s'énoncent ainsi :

> « Sous réserve de la Loi sur l'enseignement privé et des Règlements adoptés sous son autorité :
>
> 1) Organiser et assurer des activités de formation et de perfectionnement dans le domaine de la théologie, des sciences religieuses et de l'animation pastorale;
>
> 2) Conclure et signer des ententes avec d'autres organismes de formation, tels des instituts, des universités, etc. »

Un *Conseil d'administration* assure sa gestion et un *Conseil des études* établit ses orientations. Dans la poursuite d'objectifs particuliers, la direction peut créer tous les comités dont elle a besoin, qu'ils soient permanents ou provisoires.

Jusqu'en 2017, le *Conseil d'administration* est formé des trois personnes qui identifiées comme « premiers administrateurs » dans les Lettres patentes du Registraire des entreprises. Ce sont **René DesRosiers**, directeur, **Michel Lavoie**, économe diocésain et **Wendy Paradis**, responsable diocésaine de l'accompagnement des communautés chrétiennes.

Le *Conseil des études* regroupe un ensemble de personnes, représentatives d'instances pastorales reconnues et intéressées à divers titres à la formation et au perfectionnement du personnel diocésain dans le domaine de la théologie, des sciences religieuses ou de l'animation pastorale. Ce Conseil a la responsabilité première d'aider la direction à établir les objectifs de l'Institution et à définir ses orientations. Il a la responsabilité d'approuver ses programmes de formation et l'ensemble de ses activités de perfectionnement.

* * *

Anticipons…

À l'automne de 2019, changement de structure : l'Institut se convertit en un organisme sans but lucratif (OSBL).

408. Le *Village des sources* honoré

Au nom de toute l'Église de Rimouski, lors du Carrefour diocésain de l'automne 2006, M^gr^ **Bertrand Blanchet** rend à l'Équipe d'animation du *Village des sources* un hommage bien particulier, celui de la *Reconnaissance diocésaine*.

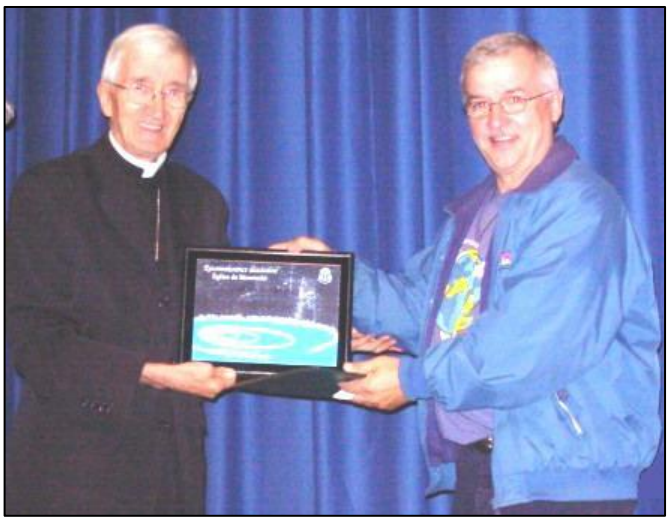

Le Fr. Jean-Guy Gendron, de la communauté des Frères du Sacré-Cœur, recevant ici l'hommage rendu par M^gr Blanchet. Photographe inconnu. Source : *En Chantier*, N° 32, 15 novembre 2006, p. 5.

Voici un extrait de cet hommage rendu le 14 octobre 2006 :

Du projet initial d'un centre jeunesse à la Corporation du Village des Sources avec son allée de grands pins rouges nous conduisant au Village, une belle histoire s'est écrite. Cette histoire a été initiée avec une confiance et un abandon qui n'ont pu se vivre que dans la foi. Avec la certitude de l'appel entendu, ces religieux éducateurs, inspirés du charisme de leur fondateur le père André Coindre, se sont lancés dans l'aventure, entraînant avec eux des laïcs tout aussi préoccupés de l'avenir des jeunes et désireux de leur offrir un lieu unique. Des appuis au projet ont fusé de partout et de nombreuses personnes, dont des jeunes, se sont impliquées bénévolement, physiquement et financièrement dans la construction du Village situé à Sainte-Blandine. Depuis, plus de 23000 jeunes ont foulé cet endroit de rêve et ils ont trouvé les sources nécessaires pour poursuivre leur croissance humaine et spirituelle (M^gr Bertrand Blanchet, *En Chantier*, N° 32, 15 novembre 2006, p. 5).

Le premier *Village des Sources* est né à Rimouski en 1995. Situé en pleine nature, c'est un lieu de ressourcement et d'animation… On vise à promouvoir chez les jeunes l'accueil, le partage et l'engagement. Au fil des ans, l'oeuvre a inspiré ailleurs au Canada et même en France d'autres personnes sensibles aux besoins des jeunes… C'est ainsi que cinq nouveaux *Villages* ont depuis vu le jour au Canada, sur l'Île-du-Prince-Édouard (*l'Étoile filante*), au Nouveau-Brunswick (à Shediac et à Edmunston) et au Lac Sunday (Centre du Québec). On retrouve aussi depuis quelques années un *Village des sources* en France, en Bretagne. Tous ces Villages, portés dans le monde par le village-mère de Rimouski, forment aujourd'hui la Filiation des Villages.

Vue aérienne du *Village des sources* de Rimouski, au Bas-Saint-Laurent. Photographe : Gilles Fillion. Source : site Internet du Village des Sources.

409. Coup d'œil sur les statistiques de 2007

Que peuvent nous apprendre les statistiques diocésaines disponibles sur le site internet du diocèse ? Combien, par exemple, étions-nous en 1992, à l'arrivée de M^gr **Bertrand Blanchet** ? Combien sommes-nous en 2007, l'année de son départ ? Évidemment, ces deux années ne sont que des points de repères. Que sur 15 ans la population croisse ou décroisse, M^gr l'Archevêque n'y serait pour rien évidemment. Ces deux années ne sont ici que des points de repère.

En 1992, le diocèse avait une population de 160 717 habitants répartis comme suit : 155 195 catholiques et 5 522 non catholiques. On a procédé cette année-là à 318 mariages et à 2 013 baptêmes. Le nombre de sépultures s'élevait à 1 490 personnes.

En 2007, le diocèse avait une population de 147 541 habitants répartis comme suit : 144 002 catholiques et 3 539 non catholiques. On a procédé cette année-là à 148 mariages et à 1 330 baptêmes. Le nombre de sépultures s'élevait à 1 434 personnes.

Observons donc une baisse dans la population et chez le nombre de catholiques notamment. Mais là où la baisse est la plus forte, c'est dans le nombre de mariages et de baptêmes célébrés.

* * *

Anticipons…

En 2017, soit dix ans plus tard, la population de catholiques n'était plus que de 146 306 habitants répartis comme suit : 141 797 catholiques et 4 509 non catholiques. On a procédé cette année-là à seulement 88 mariages (forte baisse) et à 907 baptêmes. Le nombre de funérailles célébrées est de 994 pour 1 708 sépultures.

410. Autour de trois nouvelles paroisses

Le 25 janvier 2006, le *Comité des réaménagements pastoraux* rendait publique son Rapport sur *l'Avenir communautaire de la vie chrétienne à Rimouski*. L'une des principales recommandations visait la création d'ici janvier 2008 de trois nouvelles paroisses, la première regroupant les communautés de Pointe-au-Père, St-Anaclet, St-Yves et Ste-Agnès, la seconde celles de St-Germain, Nazareth et Sacré-Cœur, la troisième celles de St-Pie X, St-Robert et Ste-Odile. (**Recommandation 7**).

À compter de l'automne 2006, dix paroisses de Rimouski seraient animées par une seule équipe de huit personnes, majoritairement laïques. On y retrouverait trois prêtres dont un qui serait nommé modérateur, quatre agents ou agentes de pastorale dont un qui serait affecté à plein temps à la pastorale des 15-30 ans et un adjoint administratif au prêtre-modérateur. Cet adjoint (ou adjointe) aurait, sur l'ensemble du territoire urbain, la responsabilité de la comptabilité, de la gestion du personnel et de l'entretien des terrains et bâtiments, sans préjudice aux responsabilités des assemblée de fabrique. Au sein de l'équipe, la répartition des tâches se ferait en fonction des trois volets de la Mission pastorale — revoir ici les Billets #337 et #339 —, ce qui permettrait à tous les membres d'œuvrer au niveau des trois paroisses éventuelles. Au sein de l'équipe, la fonction des prêtres ne serait donc pas restreinte à la célébration des sacrements. Le développement de chacun des volets de la Mission serait en effet assuré par un prêtre ou par une ou un agent de pastorale. (**Recommandation 9**).

En plus d'une « équipe d'animation pastorale » de secteur, le Comité recommande la création d'une « équipe de ressourcement spirituel » pour toute la région urbaine. Voir plus loin la présentation du groupe rimouskois RESPIR. Cette équipe serait composée d'un prêtre (qui n'est pas membre de l'équipe d'animation pastorale), de religieux et de religieuses de diverses congrégations et de laïcs recrutés dans divers groupes d'âge. Elle aurait pour tâches « de proposer des activités de ressourcement spirituel » et « de préparer des équipes de laïcs pour le témoignage et la prédication » (**Recommandation 5**).

(NDLR : il est à noter que ces trois recommandations n'ont pas toutes été mises en œuvre telles quelles, d'où l'utilisation du conditionnel dans notre texte)

Enfin, qu'adviendra-t-il du sanctuaire de Pointe-au-Père dédié à Sainte-Anne ? Sa vocation sera maintenue, toutes les personnes ayant répondu à la consultation le souhaitant (**Recommandation 6**). Les activités du sanctuaire seront cependant confiées à un comité spécial, distinct de l'équipe d'animation régionale. Cette équipe devra cependant préciser les termes de sa collaboration avec le comité spécial formé au sein de la communauté de Pointe-au-Père (René DesRosiers, « L'avenir communautaire de la vie chrétienne à Rimouski », dans *En Chantier*, Nº 25, 15 février 2006, p. 5).

411. Renouvellement de mandat à l'*Institut*

Le 11 juillet 2006, Mgr **Bertrand Blanchet** renouvelait pour trois ans le mandat du directeur de l'*Institut de pastorale*, l'abbé René DesRosiers. Dans sa lettre, il lui rappelait ceci :

> *Vous connaissez très bien les circonstances qui nous ont conduits à la mise sur pied de cet Institut : fermeture du Département de sciences religieuses de l'UQAR, besoins nouveaux en formation à la vie chrétienne, spécialement des jeunes de niveau scolaire, responsabilités nouvelles attribuées aux laïques pour la mise en œuvre de notre Chantier diocésain ou pour la présidence des funérailles, nécessité d'une formation permanente de tout notre personnel pastoral, nouveaux défis d'une présence évangélique de l'Église dans notre milieu, etc. L'Institut répond présentement, de façon très dynamique, à ces divers besoins, en concertation avec les Services diocésains qui sont également appelés à pourvoir une formation et un accompagnement sur le terrain. Puisse-t-il poursuivre sur cette heureuse lancée et avec le même souci pastoral* (*Le Petit journal de l'Institut*, Nº 31, septembre 2006, p. 1).

Mgr Blanchet reconnaissait par ailleurs l'importance de l'*Institut* pour l'archidiocèse et le rôle qu'il est appelé à jouer dans notre Église. C'est une institution, soulignait-il, qui est indispensable *au nouveau départ de notre Église diocésain*.

412. La bibliothèque du Grand Séminaire

En 2005, on inaugurait à *l'Université du Québec à Rimouski* une Chaire de recherche du Canada en *Histoire littéraire*. C'est M. **Claude La Charité**, professeur au Département des lettres, qui en est le titulaire.

Dans ce contexte, et pour les besoins de cette Chaire, l'UQAR a conclu une entente avec la corporation du Grand Séminaire concernant les collections patrimoniales de sa bibliothèque. En vertu de cette entente, le Grand Séminaire accepte de déposer à la bibliothèque de cette Chaire une partie importante de sa collection patrimoniale, soit près de 30 000 volumes et tout son fonds de livres anciens. Ainsi, tous les livres qui étaient depuis les années 1970 conservés à la bibliothèque de l'UQAR et tous les livres qui étaient encore conservés au Grand Séminaire y ont été transférés. Dans cette entente, qui sera signé le 8 novembre 2007, le Grand Séminaire ne renonce aucunement à son droit de propriété. Il est bon de le préciser.

Dans ce contexte aussi, la bibliothèque de l'UQAR rendait à la corporation du Grand Séminaire ses collections anciennes de périodiques, spécialisés en études bibliques, théologiques et pastorales, enrichies des acquisitions faites par l'UQAR après 1970. Tous ces périodiques sont maintenant accessibles. Le Grand Séminaire les a mis à la disposition de l'*Institut de pastorale* qui verra à poursuivre les abonnements aux collections jugées les plus pertinentes à son développement.

413. Ressourcement spirituel de Rimouski

Le groupe RESPIR (**Re**ssourcement **spi**rituel de **R**imouski) est l'organisme visé par le *Comité des réaménagements pastoraux de Rimouski* dans son rapport sur *l'Avenir communautaire de la vie chrétienne à Rimouski*. (Revoir le Billet 410 et la **Recommandation 5** : *que l'Évêque suscite la création d'une équipe de ressourcement spirituel pour la région pastorale de Rimouski.*)

RESPIR

RESSOURCEMENT SPIRITUEL DE RIMOUSKI

La courbe vers le haut est comme
deux bras élevés en offrande.

Les lignes courbées vers le bas
nomment notre organisme,
Ressourcement spirituel
de Rimouski
et rappellent la terre,
lieu où se déroule l'histoire
de notre vie.

Entre les lignes courbes,
RESPIR,
comme un diaphragme
qui expire et inspire,
évoque la foi vécue
dans tout notre être,
corps et esprit :
foi incarnée.

En novembre 2007, une équipe est donc constituée et, sous la coordination de l'abbé **Réal Pelletier,** se met au travail pour réaliser ce projet. Le groupe dit s'intéresser à toute personne en quête de sens et soucieuse d'approfondir son cheminement spirituel. Au départ, on les retrouvera dans un local attenant à l'église de Saint-Pie-X. Il s'agit de l'ancien presbytère.

***RESPIR*, lieu d'écoute et de recherche spirituelle, qui était situé, à l'origine et jusqu'en 2018, au 21, 4e Rue ouest, à Rimouski.** Photographe inconnu. Archives de RESPIR.

Gravite donc autour de RESPIR un certain nombre de personnes – laïcs, religieux et prêtres – de compétences diversifiées, mais partageant une même préoccupation : le ressourcement spirituel. Cette équipe de base est appuyée par de nombreux bénévoles et soutenue par des partenaires individuels et institutionnels. Elle poursuit, somme toute, trois objectifs :

1) *Proposer des activités et ou susciter la formation de groupe de ressourcement spirituel, de diverses intensités, sur des questions pertinentes aux diverses saisons de la vie, s'adressant à des groupes spécifiques d'âge ou de milieux de vie,* **2)** *Proposer aux personnes « en recherche de sens » un accompagnement qui leur permette de jeter un regard neuf sur leur vie spirituelle,* **3)** *Contribuer par diverses initiatives au dialogue entre la FOI et les CULTURES* (https://respir.ca/propos/index.php).

* * *

Anticipons…

Logé au départ dans le presbytère de Saint-Pie-X, le groupe RESPIR se retrouve depuis 2018 au Grand Séminaire ou Centre de pastorale.

414. En quête de ressources presbytérales

Si on n'y prend garde, écrivait Mgr **Bertrand Blanchet**, *on pourrait croire que l'Église universelle éprouve partout les mêmes difficultés que nous* (extrait d'un article intitulé « Des prêtres colombiens » paru dans le magazine *Agir* de mai 2007, une publication des clubs Carrefour 50 + du Québec, section Bas-Saint-Laurent) :

C'est surtout l'Église des pays industrialisés qui est affectée présentement par la diminution de la pratique dominicale et la raréfaction des vocations religieuses et sacerdotales. Des pays traditionnellement catholiques comme la Pologne, l'Irlande et l'Espagne commencent à vivre les contrecoups de la mentalité moderne. Comme

s'ils allaient affronter à leur tour une certaine déchristianisation.

Par contre, dans certains pays de l'Europe de l'Est, de l'Afrique et de l'Inde, l'Église paraît florissante. De même, l'Amérique latine voit augmenter peu à peu le nombre de vocations sacerdotales et religieuses.

Dans cet article, Mgr Blanchet raconte qu'en début d'année 2007, il avait rencontré à Montréal Mgr **Alberto Giraldo Jaramillo**, p.s.s., l'archevêque de Medellin en Colombie, Medellin étant la plus grande ville colombienne après Bogota. Ce diocèse compte en effet 2,6 millions de catholiques et présentement plus de 300 séminaristes y étudient la philosophie et la théologie en vue d'être ordonné prêtre.

Mgr **Alberto Giraldo Jaramillo.** Source : https://es.wikipedia.org/wiki/Alberto_Giraldo_Jaramillo

Mgr Blanchet avait donc exposé à cet évêque d'Amérique du Sud la situation de son diocèse, en lui demandant s'il ne pourrait pas lui apporter une aide…

Puis, les choses se sont précipitées. Deux prêtres colombiens ont offert leur service. Tous les deux sont en fin de trentaine et ont déjà une expérience pastorale à l'étranger, l'un en France, l'autre à Cuba… Du 26 février au 3 mars 2007, Mgr **Bertrand Blanchet** s'est donc rendu en Colombie, son objectif étant d'y rencontrer les deux prêtres intéressés. Il a donc pu prendre connaissance de la façon dont ils exercent leur ministère pastoral, les informer de ce que nos diocèses vivent ici et, s'il y a lieu au terme, de préciser l'entente à conclure entre leur diocèse et le nôtre.

Les cinq jours de Mgr Blanchet à Medellin auront été pour lui particulièrement instructifs et intéressants. À son retour, il écrit :

Même si le milieu géographique et culturel diffère beaucoup du nôtre, il m'a rappelé ce que l'Église du Québec vivait au temps de mon propre séjour au Grand Séminaire, il y a plus de cinquante ans. L'Église de Colombie pourra-t-elle garder la vitalité qui la caractérise présentement? (Loc. cit.).

415. Accueil de deux prêtres colombiens

Les deux prêtres colombiens rencontrés par Mgr **Bertrand Blanchet** à Medellin, **Rodrigo Hernán Zuluaga López** et **Luis Guillermo Orozco Sanchez** sont arrivés chez nous le 21 mai 2007. En attendant d'entrer en fonction au début d'août, ils pourront se familiariser avec notre langue, notre culture, notre diocèse, notre milieu.

L'abbé Luis Guillermo Orozco Sanchez. AAR.

Luis Guillermo a 37 ans. Il est né le 28 novembre 1969 à Itaqui-Antioquia (Colombie). Il est prêtre depuis le 21 novembre 1998. Après son ordination, il a été vicaire dans la paroisse Notre-Dame de l'Assomption à Copacabana (1998-2000), puis curé des paroisses Notre-Dame du Mont-Carmel à Copacabana (2000-2002) et Notre-Dame de la Macarena à Medellin (2002-2003). Il séjourne en France, dans le diocèse de Troyes, entre 2003 et 2006. À son retour en Colombie, il devient professeur en sciences de l'éducation dans des universités de la capitale.

L'abbé Rodrigo Hernán Zuluaga López. AAR.

Rodrigo Hernan a 30 ans. Il est né le 18 septembre 1976 à Yarumal-Antioquia (Colombie). Il est ordonné prêtre le 24 novembre 2001 après des études de philosophie (1994-1997) et de théologie (1997-2001) au Grand Séminaire de Medellin. Après son ordination, il a été vicaire dans une paroisse de la capitale, Notre-Dame des Douleurs (2002-2003), avant d'être missionnaire à Cuba comme formateur au Grand Séminaire des vocations tardives (2003-2005). En 2005, il entreprend des études de licence en éducation religieuse qu'il vient de compléter avant son arrivée chez-nous.

416. La mission des prêtres colombiens

Au mois d'août 2007, **Luis Guillermo** est nommé curé des paroisses du secteur *La Croisée* : Amqui, Lac-Humqui, Sainte-Irène-de-Matapédia, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Tharsicius et Saint-Vianney. Son premier mandat est de 6 ans. Mais après un an, soit le 15 septembre 2008, **Luis Guillermo** quitte le pays.

Trois mois seulement après son stage d'immersion en français, en août 2008, **Rodrigo Hernán** est nommé membre de l'équipe pastorale *in solidum* du secteur Terre à la Mer : Cacouna, L'Isle-Verte, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Saint-Arsène, Saint-Épiphane, Saint-Modeste et Saint-Paul-de-la-Croix. Ce premier mandat est de 3 ans.

Mais après un an seulement, **Rodrigo Hernán** est nommé curé des paroisses du secteur La Croisée : Amqui, Lac-Humqui, Sainte-Irène-de-Matapédia, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Tharsicius et Saint-Vianney pour 6 ans.

417. Un portrait personnel de Rodrigo López

En 2017, **Rodrigo** Hernán Zuluaga **López** était depuis dix ans « missionnaire » en ce pays et, depuis quelques mois seulement, modérateur de l'équipe pastorale de la paroisse Saint-Germain de Rimouski. La direction de la revue diocésaine *En Chantier* lui avait demandé de se présenter, de nous tracer un peu son portrait, C'est ce qu'il a fait. En voici de larges extraits :

Ma famille, une Église domestique

L'abbé Rodrigo López. AAR.

Quant à moi, je suis le deuxième d'une famille qui compte trois enfants; c'est là que j'ai reçu ce cadeau de la foi. C'est précisément dans cette « Église domestique » que j'ai pu connaître Jésus et que j'ai su que Dieu m'aimait.

Je ne peux pas dire que j'ai découvert ma vocation durant mon enfance, mais dans le fond de mon cœur, je peux affirmer que Dieu a toujours posé son regard miséricordieux sur moi. À l'âge de 13 ans, ma famille a déménagé dans la ville de Medellín, la capitale; c'est là que j'ai poursuivi mes études. Comme tout adolescent, j'avais des projets, entre autres celui de devenir un bon médecin et de fonder une famille. Toutefois, le Seigneur a tout fait pour me montrer le chemin que je devais suivre. J'ai alors commencé à réfléchir plus profondément sur ce que je voulais faire dans la vie. Puis, le Seigneur m'a donné une famille universelle. Tout en cheminant dans la foi, j'ai appris qu'être prêtre c'est plus qu'exercer une profession; c'est un style de vie. C'est une vocation; et l'Église ne finit pas aux frontières de Medellín (*En Chantier*, Nº 120, mai 2017, p. 5).

418. Formation en accompagnement spirituel

Le 6 août 2007, une entente de service a été conclue entre l'**Institut de pastorale de l'Archidiocèse** et le Centre d'accompagnement de la recherche spirituelle **Le Pèlerin**, de Montréal.

De gauche à droite : René DesRosiers, directeur de l'Institut, Stéfan Thériault, directeur du Centre Le Pèlerin, le P. Raymond Gourde, c.s.c. et Michel Lavoie, membre du Conseil s'administration de l'Institut. Photographe inconnu. Source : *En Chantier*, Nº 40, septembre 2007, p. 18.

Cette entente va permettre aux personnes inscrites au programme de *Formation en accompagnement spirituel* (FAS) d'obtenir au terme de leurs études, un diplôme universitaire de premier cycle, soit un Certificat en accompagnement psychospirituel. Ce diplôme leur sera décerné par **l'Institut de pastorale des Dominicains** de Montréal.

* * *

Anticipons…

Cinq ans plus tard, soit le 9 novembre 2012, la Collation des grades de l'*Institut* se tenait au sous-sol de l'église de Sainte-Agnès, en présence de M^gr^ **Pierre-André Fournier**, de M. **Daniel Cadrin** o.p., directeur de l'Institut de pastorale des Dominicains à Montréal et de M. **Stéfan Thériault**, directeur du Centre d'accompagnement spirituel *Le Pèlerin* de Montréal.

Ce programme aura donné ses fruits :

Première rangée de gauche à droite: Françoise Massé o.s.u., superviseure, M. Viens, L. Roussel, A. Pichette, F. Carrière, R.-A. D'Amours, Diane Foley o.s.u. superviseure. 2e rangée: G. Asselin, A. Morin, C. Caron-Beaulieu, D. St-Pierre, V. Beaulieu. 3e rangée: D. Quimper, D. Brunet, H. Bourque, C. Robichaud, P. Simard. 4e rangée: J.-P. Landry, S. Thériault. René DesRosiers, Daniel Cadrin, René Albert s.c., superviseur. Photo : Jacques Tremblay. Source : *En Chantier*, Nº 85, janvier 2013, p. 6.

Pour notre diocèse, dix personnes ont complété le programme. Ce sont **Viviane Beaulieu** de Dégelis, **Paule Simard** de Matane, **Danielle Saint-Pierre** de Saint-Eusèbe, **Hubert Bourque** de Matapédia, **Andrée Morin** d'Amqui, **Francine Carrière** de Rimouski, **Carmelle Caron-Beaulieu** de Saint-Mathieu-de-Rioux, **Rose-Aline D'Amours** de Rimouski (secteur Pointe-au-Père), **Anne Pichette** de Saint-Marcellin et **Lise Roussel** de Rimouski (Secteur Le Bic).

Pour les diocèses de Baie-Comeau, de Gaspé et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, trois personnes ont aussi complété le programme. Ce sont : **Marielle Viens** de Baie-Comeau, **Chantal Robichaud** de Bonaventure et **Jean-Pierre Landry** de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

419. Le diocèse de Baie-Comeau s'agrandit

L'archidiocèse de Rimouski est constitué des diocèses de Rimouski, de Gaspé et de Baie-Comeau. Vers la fin de l'été 2007, le diocèse de Baie-Comeau voyait son territoire élargi, suite au démantèlement du diocèse de Labrador-City-Schefferville qui couvrait le Labrador, le Nunavik et la Basse-Côte-Nord. Le Nunavik était auparavant annexé au diocèse d'Amos et le Labrador au diocèse de St. George's à Terre-Neuve.

En intégrant la Basse-Côte-Nord et Schefferville, le diocèse de Baie-Comeau couvre dorénavant toute la région de la Côte-Nord, de Tadoussac à Blanc-Sablon d'ouest en est, et de Schefferville à l'Île d'Anticosti du nord au sud.

Les communautés chrétiennes qui intègrent le diocèse de Baie-Comeau sont : Chevery, Sacré-Cœur de La Romaine, Marie-Reine-des-Indiens de La Romaine, Tête-à-la-Baleine, La Tabatière, Pakua Shipi, Saint-Augustin, Rivière-Saint-Paul, Middle Bay, Lourdes-de-Blanc-Sablon et Matimekosh (Schefferville). Ces communautés regroupent environ 4 000 catholiques sur une population de 6 000 habitants.

Avec cette intégration, le diocèse de Baie-Comeau réunit désormais 90 000 catholiques répartis dans 55 paroisses, dessertes et missions. Il peut compter sur un personnel pastoral d'une soixantaine de personnes, ainsi que sur un grand nombre de paroissiennes et paroissiens engagés dans leur milieu (René DesRosiers, « Le Carnet du mois », dans *En Chantier*, N° 41, octobre 2007, p. 16).

420. 75 bougies pour Mgr Bertrand Blanchet

Mgr **Bertrand Blanchet** a eu 75 ans le 19 septembre 2007. Pour lui l'heure de la retraite aura bientôt sonnée.

Originaire du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il compte bien y retourner, et revenir au Collège, son Alma Mater. *La retraite,* confiait-il à la presse locale, *sera pour moi comme une autre façon de vivre. Je vais prendre du temps pour méditer, écouter de la musique et rendre service. Je pense aussi refaire un voyage en Terre Sainte et remarcher sur les pas de Jésus*.

(*En Chantier*, N° 41, octobre 2007, p. 5. Photographe inconnu).

Il est déjà prévu au *Code de droit canonique* qu'un évêque diocésain, quand il a accompli ses 75 ans, doit présenter sa démission au Souverain Pontife (canon 401). C'est ce que Mgr **Bertrand Blanchet**, huitième évêque et cinquième archevêque de Rimouski, a fait le 19 septembre 2007, le jour même de son anniversaire de naissance. Le pape **Benoît XVI**, ayant accepté sa démission, lui désignera sous peu un successeur.

421. Le vol des outardes en automne

Septembre 2007. *Bientôt nous reverrons des vols d'outardes sillonner le ciel. Pour peu qu'on s'attarde à les regarder, ils laissent rarement indifférents.*

Dans un billet de la revue *En Chantier* (N° 40, septembre 2007, p. 3), Mgr **Bertrand Blanchet** évoquait ce retour prochain des outardes…

L'économie d'énergie résultant de leur formation en V est bien connue. Quant à leurs cris répétés, ils nous semblent – du moins d'un point de vue humain – des expressions d'encouragement à l'intention de celle qui dirige le peloton. Puisque celle-ci supporte un surcroît de fatigue, serait-ce une invitation à ne pas perdre courage ? ou une confirmation que la route empruntée est la bonne ? Comment savoir ce qui se passe dans le cerveau de ce bel animal quand il accepte la responsabilité d'orienter ses congénères…

[…] *Après un certain temps, celle qui occupe la position de pilote laisse la direction à une autre puis rentre dans le rang. On peut penser qu'à son tour, elle lance ses propres cris d'encouragement à l'intention de celle qui a pris la relève.*

Mgr l'Archevêque poursuit alors sa réflexion :

De même, le changement d'évêque dans un diocèse n'a qu'une importance relative. Ce qui est essentiel, c'est que la mission continue : la mission de notre Église diocésaine, la mission de nos communautés chrétiennes, la mission de chaque disciple de Jésus. […]. *Dans cet esprit, j'invite tous les conseils, comités et organismes, à poursuivre le vol pendant la prochaine année, même pendant le changement de pilote. Nous commençons la dernière année du plan d'action de notre Chantier diocésain.* (Revoir ici le Billet #399). *C'est le moment, par exemple :*

■ *de consolider l'action des responsables de volet et de les aider à travailler de manière concertée ;*

■ *de soutenir, former les catéchètes et, autant que possible, d'impliquer les parents des jeunes ;*

■ *de voir à ce que la catéchèse contribue au renouveau de la communauté et que la communauté contribue au renouveau de la catéchèse.*

À la réflexion, notre mission s'apparente à celle des outardes : transmettre la vie (loc. cit.).

422. Leurs trois dernières eucharisties

Dans la ville épiscopale, les églises paroissiales de Nazareth (1939), de Sainte-Odile (1939) et de Saint-Yves (1937) ont été fermées au culte le 2 janvier 2008. Voici trois témoignages recueillis auprès de personnes qui ont participé à la dernière eucharistie dominicale célébrée dans leur église paroissiale le 1er janvier 2008 (voir aussi le Billet #833) :

NAZARETH : Espoir tout de même

Photo : Yves-Marie Mélançon, 2002.

*Quel choc ce fut pour les paroissiens et paroissiennes d'apprendre que la nouvelle année marquerait la fin d'un service qu'ils s'étaient donné il y a plus d'un demi- siècle. C'est un grand deuil pour nos personnes âgées qui ont eu à vivre les transformations de l'Église après le Concile; elles s'y étaient bien adaptées. Mais demain elles prieront chez eux, dans leur chaise berceuse. Quant aux jeunes, ils avaient déjà quitté, suivant le mouvement de la vie. Eux croyaient qu'une église dans une paroisse, c'était acquis. À l'occasion, ils y revenaient comme un marin qui revient au phare. Après un deuil, si grand soit-il, il y a toujours une renaissance. On devrait pouvoir compter sur le renouveau de la catéchèse et le travail des catéchètes. Peut-être que le meilleur est à venir... (**Lucette Isabelle**).*

SAINTE-ODILE : Avec foi et espérance

Photo : Yves-Marie Mélançon, 2002.

*C'est le cœur rempli d'émotions, mais avec foi et espérance, que la communauté de Sainte-Odile a vécu sa dernière messe à l'église. On est entré en procession avec quelques souvenirs (photo du curé fondateur, monographie du 50e, branche de lilas avec ses bourgeons, tableau des jeunes de la dernière confirmation, panier de créations de chez nous, gerbe d'orge et cierges d'autel) ; Mme **Rachel Saint-Pierre** en dégagea la valeur symbolique, incitant l'assemblée à entrevoir la suite de son histoire un peu comme le lilas toujours prêt à drageonner.* […] *Cette dernière messe fut à l'image de ce que nous sommes. Notre histoire en est une de coopération. C'est toujours ensemble qu'un projet est pensé, articulé, ajusté, réalisé et fêté. Le vin de l'amitié servi à la fin de la célébration l'évoqua. Nous avons pu une dernière fois occuper l'espace qui nous a si souvent rassemblés. Moment unique! On se laissait imprégner de l'odeur du lieu saint ; on évoquait divers souvenirs. Certains voudront peut-être un jour retrouver leur banc de famille, et qui sait, le reconquérir, le racheter... (Sr **Léona Deschamps** r.s.r., **Monique Lemieux**, **Rachel Saint-Pierre**).*

SAINT-YVES : Le bon côté des choses

Première église-chapelle en 1938.
Photographe inconnu. AAR.

L'église construite en 1960.
Photo : Yves-Marie Mélançon, 2002.

Au cœur de notre paroisse se dresse une église, vaste grand bâtiment dont l'âme s'est envolée lorsque, le 1er janvier, on l'a fermée à toutes activités religieuses. Ce lieu de rassemblement n'existe plus. La communauté de Saint-Yves doit faire face à de grands changements dans ses habitudes de vie. […] *Autre temps autres mœurs, direz-vous. Mais il est difficile d'accepter cette situation, sans éprouver une grande tristesse et sans se questionner face à cet état de fait. Pour les personnes âgées*

qui se sont rapprochées de leur église pour pouvoir mieux participer aux célébrations, ce sont des sentiments d'impuissance et d'inquiétude qui les envahissent. Pour celles et ceux qui participaient régulièrement aux offices et qui faisaient partie de différents comités, le deuil est aussi difficile à faire. Nous formions une grande famille, on se connaissait depuis longtemps, des liens s'étaient tissés entre nous. C'est comme si nous vivions une déportation... Les personnes qui s'occupent du volet Formation à la vie chrétienne vivent une certaine inquiétude par rapport à leurs locaux de catéchèse. Plus de 215 jeunes avec leurs parents sont en formation actuellement. Mais enfin, il faut voir aussi le bon côté des choses, les comités ne seront plus en triple. Les ressources humaines seront ainsi mieux réparties. Ces changements nous amènent à nous dépasser. (**Antonine Michaud**).

(*En Chantier*, N° 45, 15 février 2008, p. 15).

423. Une prière et quelques invocations

Voici, pour mémoire, le texte d'une prière rédigée dans une des paroisses visées dans le démembrement souhaité. Elle demeure anonyme, mais elle a été largement diffusée.

***D**ieu notre Père, tu sais que nous sommes à un tournant de notre vie communautaire. Nous voulons être fidèles à l'enseignement de ton Fils et adapter notre engagement aux besoins de notre temps. Nos difficultés matérielles nous obligent à reconsidérer l'usage des temples que nous avons reçus de nos ancêtres dans la foi.*

*Nous te demandons de nous envoyer ton Esprit pour qu'il nous assiste dans notre discernement et nous guide dans nos choix. Que ceux-ci se fassent dans le respect de la mission que Jésus nous a confiée, le souci de l'unité et de la paix. Que l'espérance et la foi nous aident à nous tourner vers l'avenir avec confiance et à développer avec enthousiasme une communauté chrétienne vivante et témoin de ton amour pour nous. Nous te le demandons pat Jésus Christ notre Seigneur. **Amen** !*

Suivent une série d'invocations aux saints patrons et patronnes de ces communautés : à Notre-Dame du Sacré-Cœur et de l'Annonciation, à saint Germain, à sainte Agnès et à saint Yves, à sainte Anne, à saint Pie X, à sainte Odile et à saint Robert.

424. Valeur patrimoniale de nos églises

Une entente est intervenue le 23 avril 2008 entre la ministre de la Culture, M^me^ **Christine St-Pierre,** et M^gr^ **Bertrand Blanchet**. Cette entente concerne 16 églises et 2 édifices religieux qui ont une valeur « *patrimoniale* » mais dont la réaffectation à d'autres fins pourrait être un jour envisagée. Rappelons ici qu'en 2004 le *Conseil du patrimoine religieux* procédait à l'évaluation de tous les édifices religieux auxquels on a reconnu une valeur *patrimoniale*. Ces valeurs sont soit **incontournables** (cote **A**), soit **exceptionnelles** (cote **B**), soit **supérieures** (cote **C**). Pour notre diocèse, une seule église a été jugée de valeur **incontournable**, celle de Cacouna, construite en 1841.

Église de la paroisse Saint-Georges de Cacouna construite de 1845 à 1848. Photo : Pruneau & Kirouac, [entre 1905 et 1910]. Source : http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2248186

Intérieur de l'église de la paroisse Saint-Georges de Cacouna vu du jubé. Photo : Yves-Marie Mélançon.

Dans le cadre de cette entente, ont été par ailleurs jugés **exceptionnels** : l'Archevêché (1903), l'Oratoire St-Joseph de Lac-au-Saumon (1921), les églises de l'Isle-Verte (1846), Bic (1891), St-Fabien (1854), Ste-Luce (1838), Matane (St-Jérôme, 1933) et Trois-Pistoles (1882). Neuf autres églises ont été reconnues de valeur **supérieure**, soit celles de Ste-Angèle-de-Mérici (1908), St-Arsène (1864), St-Clément (1896), St-Damase (1917), Causapscal (1909), St-Hubert (1900), Matapédia (1909), Val-Brillant (1914) et St-Simon (1831).

L'entente vise principalement la mise en place de mécanismes d'information auprès de la population, advenant la fermeture d'une paroisse détentrice d'une église qualifiée de *patrimoniale*. Son objectif est d'associer la société civile à la recherche de nouveaux usages pour ces bâtiments. La ministre **Christine St-Pierre** le reconnaît : *Par cette entente, nous nous donnons les moyens d'explorer toutes les solutions qui nous permettraient d'assurer la conservation des églises jugées excédentaires, et ce, dans le plus grand respect des paroissiens et de la population en général*. Mgr **Bertrand Blanchet** le reconnaît aussi : *Dans le contexte actuel où certaines églises deviendront excédentaires, cette entente favorisera la conservation de celles qui sont reconnues pour leur valeur patrimoniale élevée, en concertation avec les partenaires du milieu* » (*En Chantier*, No 48, 15 mai 2008, p. 7). Il en va de même pour la conservation des édifices des congrégations religieuses.

* * *

Anticipons :

425. Une Fête diocésaine de reconnaissance

Ces derniers temps, les Sœurs Servantes de Jésus-Marie n'étaient plus que neuf au monastère de Nazareth. C'est peu, puisqu'elles ont déjà été trente-deux. Le 8 septembre 2009, en la fête de la Nativité de la Vierge Marie, elles quittaient donc définitivement le diocèse et rentraient à Gatineau où se trouve aujourd'hui leur maison mère.

Plus tôt, soit le 14 juin 2009, un grand nombre de diocésaines et de diocésains avaient eu l'occasion de les rencontrer à la cathédrale, puis au cours d'un repas servi au sous-sol de l'église de Sainte-Agnès. En réponse aux hommages rendus à la communauté, Sr *Marie-du-Bon-Pasteur*, leur Mère-servante générale, qui était venue de Gatineau s'est adressée d'abord à l'assemblée. Et puis, en terminant, à Mgr l'Archevêque Pierre-André Fournier :

En témoignage d'affection et de reconnaissance, en témoignage aussi de notre communion dans la prière et comme un encouragement à découvrir cette voie nouvelle, nous voulons vous offrir, cher Monseigneur, notre précieux ostensoir. Puisse Jésus y être adoré encore longtemps. Nous confions ce souhait de nos cœurs à Notre-Dame du Saint-Sacrement. Et j'invite maintenant Sr Louisette Raymond et Sr Angéline Laplante à venir vous le présenter (En Chantier, Nº 58, septembre 2009, p. 11).

Sr Angéline Laplante et Sr Louisette Raymond, originaire de Nazareth et sœur de l'abbé Florent Raymond, remettent à Mgr Fournier leur précieux ostensoir. Photo : Blondin Lagacé.

Acquis en 2010 par Construction Drapeau, le couvent a été reconverti en résidence de 61 chambres pour les personnes âgées, dont 30 pour une clientèle en perte d'autonomie. Sur l'histoire de cette communauté religieuse et sur sa venue dans notre diocèse, revoir ici le Billet #65 et l'article paru dans *En Chantier*, Nº 58, septembre 2009, p. 7-9 et 11.

426. Quoi faire de nos églises paroissiales?

Le journal *Le Rimouskois* rapportait dans son édition du 2 juillet 2008 ces propos du maire de Saint-Anaclet, M. **Francis Saint-Pierre : «** *Si la communauté ne s'implique pas, notre église fermera ses portes d'ici peu* ». Celui-ci déplorait le fait que seulement 15% des paroissiens et paroissiennes de sa municipalité acquittaient annuellement leurs frais de capitation. Il lançait alors comme un cri du cœur! […]

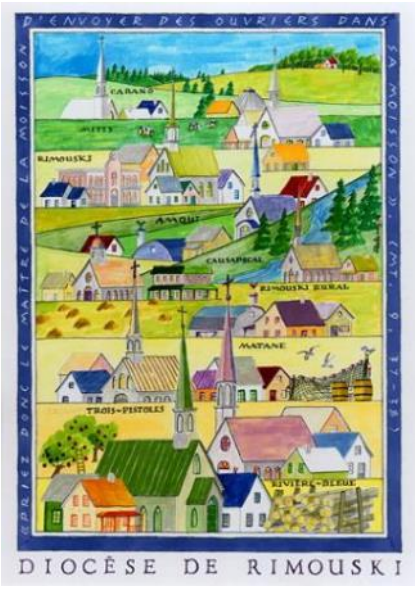

Dessin de François Delaney. AAR.

Une rapide analyse des bilans des fabriques pour 2008 nous démontre que pour une paroisse l'équilibre budgétaire est difficile à prévoir, mais plus encore difficile à réaliser. Dans le tableau suivant, on peut observer qu'au début de 2008, 23 paroisses prévoyaient un déficit totalisant 170 968 $. La réalité est qu'à la fin de 2008, 55 paroisses ont enregistré un déficit totalisant 732 576 $.

À cela, il faut ajouter que 9 fabriques ont évité l'an dernier un déficit parce qu'elles ont vendu des immeubles (ou terrains) pour un montant de 375 709 $. Sans ces ventes, le déficit aurait été de 1 108 285 $.

Comme on peut le voir aussi dans le tableau, pour la présente année 2009, 24 fabriques ont adopté des budgets déficitaires totalisant 330 182 $. Si, comme on le dit, la tendance se maintient, et si l'écart entre les déficits prévus et les déficits réalisés en 2008 devait se révéler le même en 2009, nous sommes en droit de nous interroger sérieusement sur ce que nous réservent les états financiers qui seront déposés en janvier 2010. […]

Nombre de fabriques par région		Nombre de fabriques avec leur déficit prévu **prévu** pour 2008	Nombre de fabriques avec leur déficit prévu **réel** pour 2008
La Mitis	**19**	3 pour 21 623$	11 pour 67 046$
Matane	**16**	4 pour 44 561$	9 pour 42 916$
Rimouski-Neigette	**8**	1 pour 27 060$	5 pour 342 125$
Le Témiscouata	**21**	4 pour 17 666$	11 pour 60 084$
Trois-Pistoles	**18**	4 pour 38 220$	14 pour 112 215$
La Matapédia	**23**	7 pour 21 838$	14 pour 108 190$
TOTAL	**105**	**23 pour 170 968$**	**55 pour 732 576$**

En Chantier N^{0} 57, juin 2009, p. 7-9. Texte de Gilles Lebel et Gaston Bergeron, Sainte-Flavie, et de Gilles Chiasson, Rimouski.

427. 49^{e} Congrès eucharistique international

En 2008, du 15 au 22 juin, se tient à Québec le 49^{e} Congrès eucharistique international. Dans tous les diocèses et à l'étranger on s'y prépare du mieux qu'on peut…

Mais se peut-il que d'aucuns, craignant les embouteillages ou quoi d'autre, se décident au dernier moment ? Voici ce qu'on pouvait lire dans la revue diocésaine *En Chantier*, édition du 15 juin : *Au 1er juin, il n'y avait que 47 personnes du diocèse inscrites à toutes les activités…*

Elles sont de toutes les régions du diocèse : de Rimouski-Neigette (22), de Trois-Pistoles (10), du Témiscouata (6), de Matane (4), de la Vallée de la Matapédia (3) et de la Mitis (2). Dix-neuf (19) de nos cent quatre paroisses y seront représentées.

Au groupe se sont jointes deux personnes de Montréal qui ont voulu vivre l'événement en compagnie de gens de chez nous. On retrouve parmi tous ces pèlerins 29 laïques, 11 religieuses et 2 religieux, 6 prêtres et 1 évêque. D'autres personnes, en provenance de toutes les régions, les y joindront au dernier jour pour la messe de clôture. (*En Chantier*, N^{o} 49, 15 juin 2008, p. 18).

Messe de clôture sur les Plaines d'Abraham le 22 juin 2008. Photographe : Mathieu Sauvé, Église Catholique de Québec (ECDQ).

Une cinquantaine de personnes en provenance de toutes les régions du diocèse ont participé du 15 au 22 juin au 49^{e} Congrès Eucharistique International qui s'est tenu à Québec sous le thème : L'Eucharistie, don de Dieu pour la vie du monde. *Toute la semaine, nous avons pu suivre des catéchèses, entendre des témoignages, participer à différents ateliers. Le dimanche 22, dans une dizaine d'autobus, des pèlerins, en provenance aussi de toutes les régions du diocèse, nous ont rejoints sur les Plaines d'Abraham pour la messe de clôture. C'est à cette occasion que nous avons pu voir sur des écrans géants le pape Benoît XVI et entendre son homélie.* (Chantal Blouin, *En Chantier*, N^{o} 50, septembre 2008, p. 6).

428. Hommages à M^{gr} Bertrand Blanchet

La revue *En Chantier*, dans son édition N^{o} 48 du 15 mai 2008, a voulu, dans un dossier préparé par l'abbé **Nive Voisine,** rendre hommage à M^{gr} **Bertrand Blanchet**, le remercier pour ces seize années de pastorat exercé au milieu de nous. En voici de larges extraits et quelques-unes des photos publiées:

La gloire d'un évêque est de veiller
à ce que le patrimoine des pauvres soit opulent.
(Saint Jérôme)

« Dans notre monde où la pauvreté n'est pas que manque d'argent ou de biens essentiels, mais tout aussi bien désespérance devant la vie ou atrophie morale et spirituelle, on ne se surprendra pas de voir M^{gr} Blanchet suivre les traces de ses prédécesseurs qui, de M^{gr} Jean Langevin à M^{gr} Gilles Ouellet en passant par M^{gr} Georges Courchesne, se sont impliqués dans le développement régional. On le voit donc sans étonnement donner régulièrement son appui à tous les organismes qui travaillent au bien-être de la population, de Centraide à Pro-Jeune-Est en passant par Moisson Rimouski-Neigette (je ne peux les nommer tous). Il préside leurs campagnes de financement comme il invite ses diocésains à les soutenir. »

Mgr Blanchet, appuyant le Parlement populaire du Bas-Saint-Laurent et la Loi contre l'appauvrissement (Hôtel-de-ville de Rimouski, 1994).

« D'autre part, Mgr Blanchet se fait le héraut de la solidarité humaine, d'abord régionale sans doute, mais les yeux fixés vers des horizons plus larges. Porte-parole de « *Sortons le Québec de l'appauvrissement* » en 1994, il livre ce qui est la base de ses convictions sociales : « *La solidarité humaine reste l'ultime mesure des vrais progrès de notre société* ». Cette solidarité, si essentielle dans notre région, il va la prêcher sur toutes les tribunes où, par sa présence et sa parole, il épaule les initiatives des gens d'ici. Il ne se contente pas de mots d'encouragement, mais il fait des suggestions concrètes, présente des mémoires aux commissions d'enquête, participe à des colloques ou séminaires universitaires. Un leitmotiv me semble traverser toutes ses interventions : ne pas baisser les bras. » […]

« Sa formation scientifique permet à Mgr Blanchet d'intervenir avec autorité dans les problèmes socio-économiques. Elle en fait surtout le grand spécialiste de la bioéthique au sein de l'épiscopat canadien. S'il fait partie de multiples commissions et organismes de la Conférence des évêques catholiques du Canada ou de l'Assemblée des évêques du Québec (d'où ses nombreuses absences du diocèse), il est régulièrement appelé à donner son avis (par le moyen de conférences, colloques, séminaires, comités, rapports…) sur le respect de la vie, l'euthanasie et le suicide assisté, l'avortement, le clonage, etc. «

Mgr Blanchet en conférence à l'ancien Hôtel Normandie de Rimouski.

« Ses auditeurs sont tout autant des universitaires que des gens ordinaires. Il leur explique la doctrine catholique avec clarté et nuance avec toujours le respect des opinions contraires. Ces interventions donnent naissance à des textes de grande qualité qui mériteraient une plus large diffusion, même si on peut en consulter quelques-uns sur le site Internet du diocèse (https://dioceserimouski-archives.org). »

« Cet intellectuel de haut niveau sait aussi discourir sur des sujets moins pointus comme « *Religions et vertus civiques* » ou « *La beauté* ». Amateur de musique, il trouve le moyen d'assister à des concerts avec les gens. Comme il se détend en pratiquant des sports : le ski (même une partie de la Grande traversée de la Gaspésie « *pour célébrer la beauté du monde* ») et les patins à roues alignées. Mais il va sans dire que ses préoccupations sont d'abord et avant tout pastorales. » […]

Mgr Blanchet en compagnie de M. Jean-Pierre Langlais de Rimouski lors de la Grande traversée de la Gaspésie. (Gaspé, février 2004). Photographe inconnu.

« Chaque année, les journées sacerdotales lui permettent de réfléchir avec ses prêtres sur les aspects de leur vie sacerdotale et de leur livrer un message d'espoir. Pour mieux connaître son diocèse, il met un soin particulier aux visites pastorales où il prend le pouls des communautés et échange avec les gens. »

Mgr et une partie de son presbyterium lors d'une Assemblée des prêtres tenue cette année-là à la Rivière-Hâtée. Photographe inconnu.

« À l'automne de chaque année, un Carrefour diocésain réunit des centaines de gens venus des quatre coins du diocèse pour le lancement de l'année pastorale. »

« Pendant ce temps, Mgr Blanchet privilégie toujours la création de secteurs paroissiaux et il complète l'administration diocésaine en établissant, entre autres, la Commission diocésaine des tarifs et des traitements. Plus importante, à mon avis, est en 199[9] la création de *l'École de formation et de perfectionnement en pastorale* (depuis 2005 *l'Institut de pastorale de l'Archidiocèse de Rimouski*) où se donne un enseignement solide de plus en plus large et où il accepte un éminent spécialiste que certains de ses collègues ne portent pas dans leur coeur. »

« Cependant, cette pastorale, qui peut devenir ronronnante, n'arrête pas la désertion des églises et n'attire pas la jeune génération. D'autre part, le tournant en éducation pose de nouveaux défis. Au début du troisième millénaire, le temps est venu de créer une nouvelle dynamique. Au lieu d'un synode dont les décisions doivent passer sous les fourches caudines du conservatisme romain, on choisit la formule d'un Chantier diocésain « *dans un esprit de synodalité* » davantage soustrait au carcan canonique. »

« En 2001-2002, la population diocésaine est consultée lors d'audiences d'une Commission qui fait le tour de toutes les régions ; à signaler que M^gr^ Blanchet assiste aux rencontres. De cet immense travail de consultation et de réflexion va sortir, le 12 juin 2002, un important document intitulé sobrement *Rapport et recommandations* que les diocésains devront s'approprier avant d'en voter les résolutions au Carrefour de 2002. »

M^gr^ Blanchet reçoit du président, M. Guy Lagacé, le Rapport et les recommandations de la Commission du Chantier diocésain (12 juin 2002). À droite, M. Jean-Yves Thériault, secrétaire de la Commission. AAR.

« En 2003, M^gr^ Blanchet publie les nouvelles orientations pastorales sous le titre de *Pour un avenir qui nous tient à coeur. Un nouveau départ*. En gros, on donne la priorité à la communauté locale (même si le secteur demeure toujours en place) et, dans chaque paroisse, aux trois volets de la mission: la vitalité de la communauté, la formation à la vie chrétienne, la présence de l'Église dans le milieu. Trois services diocésains sont créés à cet effet. Mais surtout un souffle nouveau doit animer toute la pastorale. »

« Aux yeux de M^gr^ Blanchet, le Chantier diocésain avec ses conséquences est l'événement le plus important de son épiscopat. Même s'il inaugure un travail de longue haleine, les premiers fruits apparaissent déjà, comme la participation plus active des laïcs qui « *ont transformé des façons de faire et de vivre en Église* » (Wendy Paradis) et les grands progrès faits en formation chrétienne des jeunes (hors de l'école!). M^gr^ Blanchet lui-même a bien exposé le premier bilan de l'expérience dans ses *Réflexions sur une visite pastorale* (2006-2007) qui est comme son testament au moment de son départ. Deux mots clés reviennent souvent dans son texte : défi, fragilité. Ce qui confirme que tout n'est pas gagné et que son successeur aura lui aussi une belle tâche à affronter. » […]

« **CONCLUSION.** M^gr^ Bertrand Blanchet est une des heureuses exceptions au sein d'un épiscopat québécois et canadien plutôt pâlot. Son départ obligé, alors qu'il est encore en pleine forme physique et intellectuelle, n'en est que plus affligeant puisqu'il nous prive prématurément de sa compétence et de son dynamisme. Puissent ses collègues ne pas l'oublier dans sa retraite de La Pocatière (que nous lui souhaitons très heureuse) et ne pas se priver de ses talents et de sa science. » (Nive Voisine, « Monseigneur Bertrand Blanchet Archevêque de Rimouski 1992-2008 », dans *En Chantier*, N^o^ 48, 15 mai 2008, p. 9-12.)

429. Merci! Un mot simple et chargé de sens

Un mot tout simple, mais chargé de sens, que ce mot « **Merci!** » qu'on retrouvait à la une de l'édition du 15 mai 2008 d'*En Chantier*, notre revue diocésaine. Ce mot « **Merci!** », nous allons le retrouver en tête du dernier Billet que signe M^gr^ **Bertrand Blanchet** dans l'édition du 15 juin. En voici de larges extraits :

« Nous avons fait route ensemble pendant plus de quinze ans. Le coup d'envoi a été donné le 2 février 1993, par une très belle célébration à la cathédrale. Des représentants de la plupart des paroisses du diocèse et presque tous les évêques du Québec étaient présents. Peut-on concevoir meilleure façon d'accueillir quelqu'un et de le confirmer dans sa mission? **Merci!** »

« J'ai été secondé dans ma tâche par des collaborateurs immédiats dont la fidélité et le dévouement se sont avérés sans faille. D'abord comme vicaires généraux, les abbés **Raynald Brillant** et **Gérald Roy**; à la direction de la pastorale, **Jacques Ferland** et **Wendy Paradis**; à la responsabilité d'économe, **Michel Plante** et **Michel Lavoie**. Je ne crois pas avoir pris de décision importante sans que nous l'ayons pesée ensemble. Je leur dois un merci très sincère ainsi qu'aux membres de la chancellerie et des services diocésains. »

« À plusieurs reprises, j'ai rappelé la définition de la coresponsabilité proposée par **Henri Bourgeois**. C'est ce qui se passe, dit-il, quand chacun aide l'autre à assumer sa responsabilité propre tout en étant aidé par les autres à assumer la sienne. J'espère avoir aidé certaines personnes à le faire; je suis nettement plus certain que beaucoup, les confrères prêtres en particulier, m'ont aidé à exercer la mienne. Parmi les fruits de cette collaboration, je note la création de notre Institut de pastorale et de l'infirmerie de

la Résidence Lionel-Roy, le réaménagement pastoral de la ville de Rimouski et surtout notre Chantier diocésain. »

« De fait, ce Chantier a sans doute représenté un moment exemplaire de notre vie ecclésiale. Ensemble, nous avons tenté de discerner ce que l'Esprit Saint dit aujourd'hui à notre Église. Toutes les personnes qui le désiraient ont pu s'exprimer devant la commission. Celle-ci a formulé des propositions, à la fois audacieuses et réalistes, qui ont été votées à une forte majorité. Aujourd'hui, la plupart d'entre elles ont pris racine, même si leurs pousses sont encore fragiles. Comment ne pas vous remercier pour cette belle expérience d'Église que j'ai eu la joie de vivre avec vous! » […]

« Au temps de son épiscopat à Marseille, le cardinal Etchegary a écrit : « J'avance comme un âne… » Il évoquait ainsi l'animal qui avait porté Jésus lors de son entrée à Jérusalem. Cet âne était bien peu conscient du prix du fardeau qu'il portait. Il a tout simplement fait son devoir. De même, je suis convaincu d'avoir prononcé quantité de paroles et posé nombre de gestes qui me dépassaient largement. Mais j'oublie quelque peu mes pauvretés à la pensée que c'est ensemble que nous avons fait route, en portant le précieux fardeau d'une certaine présence de Jésus-Christ dans notre Église et dans notre monde. Merci! » (Mgr Bertrand Blanchet, « MERCI ! », dans *En Chantier*, Nº 49, 15 juin 2008, p. 3.)

430. Retour à Rimouski de la *petite Thérèse*

On se souviendra. Le reliquaire de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus a été accueilli une première fois à la cathédrale le 4 décembre 2001. (Revoir ici le Billet #401). Elle est revenue dans son reliquaire une deuxième fois à la cathédrale le 18 septembre 2008.

Accueil à la cathédrale du reliquaire de sainte Thérèse de Lisieux le 18 septembre 2008. Photo : André Daris. Source : *En Chantier*, Nº 51, p. 14.

Voici quelques-uns des témoignages recueillis ce jour-là autour du reliquaire à la cathédrale :

■ *Sainte Thérèse, c'est ma grande amie depuis longtemps. J'avais l'impression aujourd'hui qu'elle était avec nous.*

■ *C'est une chance unique que nous avons aujourd'hui. Nous avons vénéré les reliques d'une sainte populaire, qui est proche de nous.*

■ *Je suis étudiante à Rimouski, originaire de l'île de la Réunion. Quand le reliquaire a été accueilli chez nous, je suis allé vénérer les reliques. J'ai voulu aujourd'hui revenir parce que j'aime sainte Thérèse. Elle est toute simple, remplie d'amour et elle a tout donné.*

■ *Sainte Thérèse, c'est la bonté même; c'est l'amour gratuit et la miséricorde.*

■ *Sainte Thérèse, c'est la pauvreté du Cœur. Elle est celle qui a un lien d'enfance avec le Seigneur. Voilà pourquoi elle nous rejoint tant. Elle savait s'abandonner.*
(*En Chantier*, Nº 51, octobre-novembre 2008, p. 14).

431. Les sœurs de Saint-François d'Assise

Des religieuses de la communauté des *Sœurs de Saint-François d'Assise* ont résidé dans la paroisse de Saint-Honoré, soit de 2008 à 2013 (*Annuaire diocésain*, 2010-2013).

Selon les informations qu'on a pu recueillir, la congrégation serait née le 8 décembre 2004 de la fusion de ces 7 autres congrégations franciscaines : 1) Franciscaines de la Miséricorde de Reinacker (1827), 2) Sœurs de saint François d'Assise de Saint-Philibert-de-Grand-Lieu (1842), 3) Petites sœurs de Jésus Franciscaines de Saint-Sorlin (1847), 4) Franciscaines de Seillon (1867), 5) Franciscaines de Notre-Dame de Pitié de Perrou (1868), 6) Franciscaines de Notre-Dame de Pitié de Deauville (1877), 7) Sœurs de saint François d'Assise de Montpellier (1973). Cette dernière congrégation est elle-même issue d'une union de neuf autres instituts.

Les *Sœurs de Saint-François d'Assise* œuvrent en Europe (France, Italie, Espagne) et en Afrique (Burkina-Faso, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Maroc et Togo), mais sont aussi présentes au Canada. Leur maison générale est située à Montpellier, en France. Prioritairement, les sœurs se consacrent à la jeunesse.

Chapitre 9 :
Mgr Pierre-André Fournier
2008-2015

432. Biographie de Mgr Pierre-André Fournier

Mgr P.-A. Fournier. AAR.

Mgr **Pierre-André Fournier** était évêque auxiliaire du cardinal **Marc Ouellet,** dans le diocèse de Québec, depuis le 10 avril 2005 lorsque, le 3 juillet 2008, il est appelé à devenir archevêque de Rimouski.

Mgr Fournier est né le 8 juin 1943 à Plessisville, au Québec. Il est le troisième des neuf enfants de **Jeannette Marquis** et de **Joseph-Eudore Fournier**, industriel.

Il a fait ses études primaires au Collège Saint-Édouard que dirigeaient les Frères de l'Instruction chrétienne et ses études classiques au Collège de Lévis. Entré au Grand Séminaire de Québec en 1963, il obtient en 1967 une licence en théologie de l'Université Laval. Ordonné prêtre le 10 juin 1967 par le cardinal **Maurice Roy**, il poursuit des études en anglais aux États-Unis, après quoi il obtient une maîtrise en pastorale scolaire à l'Université de Sherbrooke.

Dans le diocèse de Québec, il occupe successivement les postes de vicaire à Saint-Jérôme de l'Auvergne, d'animateur de pastorale à la commission scolaire régionale Jean-Talon et à la polyvalente de Charlesbourg. Il est aussi président de deux régions pastorales et animateur diocésain de pastorale auprès des jeunes travailleurs chrétiens (J.O.C.). En 1983, l'Archevêque de Québec le nomme curé de la paroisse Saint-Roch, un poste qu'il occupera jusqu'en 1995.

Par ailleurs, pendant six ans, soit de 1987 à 1993, Mgr **Pierre-André Fournier** est membre du comité des affaires sociales de l'Assemblée des Évêques du Québec (AECQ). De 1995 à 1997, il est administrateur paroissial de Saint-Pascal-de-Maizerets, jusqu'au moment où il accepte la responsabilité pastorale des paroisses de Notre-Dame-de-Foy, Saint-Denys, Sainte-Geneviève et Saint-Mathieu, de 1998 à 2003. Au mois d'août 2003, le cardinal **Marc Ouellet** le nomme directeur diocésain de la pastorale et vicaire épiscopal aux affaires pastorales.

C'est le poste qu'il occupe lorsque, le 10 avril 2005, il est choisi pour être évêque auxiliaire de Québec.

433. Le blason de Mgr Pierre-André Fournier

Symbolisme
des emblèmes héraldiques
de Mgr **Pierre-André Fournier**

La croix centrale aux formes dépouillées représente une croix faite de deux morceaux d'écorce offerte par un pauvre à Mgr Fournier alors qu'il était curé à la paroisse Saint-Roch de Québec. La croix est une source d'espérance et sa couleur blanche est un symbole de lumière. Elle repose sur un fond vert qui évoque la nature de la région des Bois-Francs, d'où est originaire Mgr Fournier.

Dans le haut de l'écu, l'étoile d'or sur fond d'azur représente Marie, mère de l'Église. Mgr Fournier est prêtre associé de la communauté de *Madonna House*. L'étoile rappelle également que Mgr Fournier a été nommé évêque par **Jean-Paul II**, dont la devise était *Totus tuus*.

Les blés d'or symbolisent le pain de l'Eucharistie et l'année eucharistique 2004-2005, pendant laquelle eut lieu l'ordination épiscopale de Mgr Fournier. Les blés font aussi allusion au nom de famille Fournier, qui vient de *four*, et qui désignait anciennement les *faiseurs de pain* (*En Chantier*, No 50, septembre 2008, p. 3).

434. Investiture de Mgr Pierre-André Fournier

Le ministère pastoral de Mgr **Pierre-André Fournier** a été inauguré le 28 septembre 2008 en présence du Nonce Apostolique au Canada, S. Exc. Mgr **Luigi Ventura**, de MM. les cardinaux **Marc Ouellet**, de Québec et **Jean-Claude Turcotte**, de Montréal, de Mgr **Ibrahim, Ibrahim**, éparque des Grecs-Melchites catholiques du Canada, de très nombreux archevêques, évêques, prêtres

et diacres, de membres de sa famille, de ses amis de Québec et d'une foule de fidèles venus de toutes les régions pastorales. Nous rappelons ici l'événement, illustré de photos de M. **Blondin Lagacé** (*En Chantier*, N° 51, octobre-novembre 2008, p. 7-10) :

Petit lexique 1 : Nonce apostolique

Mgr Luigi Ventura

■ Le **Nonce Apostolique** est dans un pays un ambassadeur extraordinaire du Saint-Siège. Il possède de droit le titre honorifique de « *Doyen du corps diplomatique* ». À Ottawa, où il résidait, Mgr **Luigi Ventura** a été en poste de 2001 à 2008. C'est le 2 octobre 2001 qu'il présentait ses lettres de créance à la Gouverneure générale, Son Excellence Madame **Adrienne Clarkson**.

Tous les invités avaient déjà pris place dans la nef et le chœur de la cathédrale lorsque Mgr Fournier a fait son entrée solennelle. « *C'était comme dans un mariage* », dira-t-il plus tard. Mais avant, il aura été accueilli aux portes de l'église par le prêtre modérateur de l'équipe pastorale de Saint-Germain, l'abbé **Arthur Leclerc**. Celui-ci lui a alors présenté la croix à baiser et le bénitier pour qu'il se signe et qu'il asperge d'eau bénite celles et ceux qui étaient là pour l'accueillir. Les portes de la cathédrale se sont ensuite ouvertes et Mgr Fournier est entré, entouré d'enfants d'une famille amie de Québec, celle de Mme **Louise Brissette**, qui est mère adoptive d'une trentaine d'enfants souffrant d'un handicap.

C'est sur un air de **Jean-Sébastien Bach**, interprété à l'orgue par Mme **Josée April** et au violoncelle par Mme **Mariette Gendron-Bouchard** que Mgr Fournier s'est avancé, traversant l'assemblée et gagnant rapidement le chœur de la cathédrale.

Gabrielle, Sara et Mme Louise Brissette de la famille « *Les Enfants d'Amour* ». Photo : Blondin Lagacé. Courtoisie.

Mgr **Bertrand Blanchet**, maintenant archevêque émérite de Rimouski, et S. Exc. Mgr **Luigi Ventura**, ambassadeur du souverain pontife au Canada, étaient là pour le recevoir. Tous les deux l'ont salué longuement, lui exprimant leur joie de pouvoir l'accueillir à Rimouski comme 9e évêque et 6e archevêque du diocèse.

Petit lexique 2 : Archevêque et Archevêque émérite

■ Généralement, le mot *archevêque* désigne l'évêque qui est à la tête d'un regroupement de diocèses. Dans le cas présent, les diocèses regroupés sont ceux de Gaspé, de Baie-Comeau et de Rimouski. Il n'y a pas d'ordination spécifique pour les archevêques qui, selon le droit romain, sont des évêques. C'est dans une célébration solennelle, comme celle que nous avons vécue, qu'on inaugure le ministère pastoral d'un archevêque.

■ À la cérémonie d'accueil, Mgr **Gilles Ouellet** et Mgr **Bertrand Blanchet**, les deux prédécesseurs de Mgr Fournier, ont été présentés comme archevêques *émérites* de Rimouski. Ce terme est utilisé dans l'Église pour désigner l'évêque ou l'archevêque dont la démission de ses fonctions a été acceptée par le souverain pontife et qui est à la retraite.

Accueil et investiture

Le Nonce Apostolique, S. Exc., Mgr **Luigi Ventura**, remet à Mgr Fournier les « *Bulles* » … Il s'agit de la Lettre apostolique signée de la main même du pape **Benoît XVI** qui le nomme officiellement archevêque de Rimouski. Mgr Fournier invite alors un des membres présents du *Collège des consulteurs*, l'abbé **Réal Pelletier**, à en prendre connaissance et à en constater l'authenticité. Puis, lecture en est faite devant l'assemblée par le chancelier du diocèse, l'abbé **Yves-Marie Mélançon**

Mgr Pierre-André Fournier présentant à l'assemblée la Lettre Apostolique de Benoît XVI. Photo : Blondin Lagacé. Courtoisie.

Le Nonce Apostolique, M^gr **Luigi Ventura**, et M^gr **Bertrand Blanchet** conduisent ensuite M^gr Fournier à son siège d'archevêque, la cathèdre. On lui remet ensuite le bâton pastoral, un symbole de sa responsabilité d'évêque auprès du peuple qui lui est confié.

Petit lexique 3 :
Bulle, Cathèdre et Bâton pastoral

■ On donne le nom de *bulle* à tout document officiel qui, dans sa forme la plus solennelle, émane du souverain pontife. La *bulle* tient son nom du sceau de forme circulaire (*bulla*) qui l'authentifie. Ce sceau, généralement de cire rouge, porte en effigie, d'un côté, les têtes des Apôtres Pierre et Paul séparées par une croix, de l'autre, le nom du pontife régnant.

■ Au cours de la célébration, M^gr **Pierre-André Fournier** a été conduit à la *cathèdre* par le Nonce Apostolique, M^gr **Luigi Ventura**, et par son prédécesseur, M^gr **Bertrand Blanchet**, archevêque émérite. Les mots *cathèdre* et *cathédrale* sont de même origine. Ils proviennent du mot latin *cathedra*, qui signifie *siège*. Dans un diocèse, la *cathédrale* est l'église de l'évêque; elle abrite la *cathèdre*, qui est le siège de l'évêque, le symbole de son autorité apostolique.

■ Debout à la *cathèdre*, M^gr **Pierre-André Fournier** a reçu des mains du Nonce Apostolique, M^gr **Luigi Ventura**, le *bâton pastoral*. Ce *bâton* est, avec la *mitre*, l'*anneau pastoral* et la *croix pectorale*, un des signes distinctifs de l'évêque. Il rappelle celui du berger, sa houlette. Il est pour l'évêque le symbole de la vigilance pastorale qu'il doit exercer sur la portion du peuple de Dieu qui lui a été confiée.

À la cathèdre, entre MM. les cardinaux Ouellet et Turcotte, M^gr Pierre-André Fournier. Photo : Blondin Lagacé. Courtoisie.

Ce rite d'investiture s'est terminé avec l'accolade fraternelle et les félicitations des vingt-quatre cardinaux et évêques présents, des membres du *Collège des consulteurs*, de quelques membres du *Conseil presbytéral* (CPR) et du *Conseil diocésain de pastorale* (CDP).

Ce sont là des gestes que les fidèles ont pu reprendre plus tard à la réception qui s'est tenue au sous-sol de l'église de Sainte-Agnès.

Debout à la cathèdre, M^gr Fournier s'apprête à recevoir accolades et félicitations. Photo : Blondin Lagacé. Courtoisie.

Présentation des régions

Après l'homélie et avant que ne se termine la liturgie de la Parole, on a voulu présenter à M^gr Fournier les six grandes régions pastorales du diocèse et proposer à l'assemblée quelques intentions de prière.
Douze personnes, en provenance des régions de *Matane*, de la *Vallée de la Matapédia*, de *La Mitis*, du *Témiscouata*, de *Trois-Pistoles* et de *Rimouski-Neigette* sont venues à l'ambon dresser un portrait détaillé de leur région, indiquant pour chacune le nombre de paroisses qui s'y trouvaient, comment elles étaient regroupées, et par combien de prêtres, diacres animateurs de pastorale et agentes ou agents de pastorale mandatés elles étaient desservies. On indiquait aussi, pour chaque région, comment le service de santé et de services sociaux était assuré pastoralement.

À la fin, l'abbé **Gérald Roy** qui a, depuis plusieurs années, quadrillé ce vaste territoire, est venu remettre à M^gr Fournier un tableau représentant la carte du diocèse qu'on venait de dessiner. M^me **Wendy Paradis**, directrice de la pastorale d'ensemble du diocèse, a saisi le moment pour rassurer M^gr Fournier : *Notre territoire est vaste, Monseigneur, mais vous verrez, en le parcourant, vous y rencontrerez des gens d'exception qui seront bien heureux de vous accueillir*.

Avant de clore cette partie de la célébration, le nouvel archevêque s'est adressé à l'assemblée pour leur annoncer le choix qu'il avait fait de son vicaire général. Il a reconduit pour un an le mandat de l'abbé **Gérald Roy**, qui fut jusqu'ici et depuis 2001, celui de M^gr **Bertrand Blanchet**. Un autre des collaborateurs de M^gr Blanchet depuis 1994 a aussi été confirmé dans ses fonctions. Il s'agit de

l'abbé **Yves-Marie Mélançon**, chancelier qu'il a nommé vicaire épiscopal aux affaires de la chancellerie.

Eucharistie

Ce sont quelques membres du personnel des Services diocésains qui ont ensuite apporté les offrandes à l'autel. À l'offertoire, nous avons écouté un *Adagio* de **Jean-Sébastien Bach** joué à l'orgue par M^me^ **Josée April** et au saxophone par M. **Benoît Plourde**. Le Nonce Apostolique, tous les cardinaux, les évêques, archevêques et prêtres présents ont ensuite entouré M^gr^ Fournier à l'autel pour la prière eucharistique.

M^gr^ Ventura, M. le cardinal Ouellet, M^gr^ Fournier, M. le cardinal Turcotte, M^gr^ Blanchet. Photo : Blondin Lagacé. Courtoisie.

À la fin de la célébration, tout juste avant la bénédiction et le renvoi, quelques personnes ont été invitées à prendre la parole : M. le cardinal **Marc Ouellet**, archevêque de Québec et primat de l'Église canadienne, au nom de la Conférence des Évêques catholiques du Canada (CECC), M^gr^ **Martin Veillette**, évêque de Trois-Rivières et président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ), l'abbé **Gérard Beaulieu**, l'aîné des prêtres œuvrant en paroisse, curé depuis 1994 des paroisses regroupées de Saint-Octave-de-Métis et de Padoue et depuis 1998 de Price et de Métis-sur-Mer (autrefois Les Boules), Sr **Gisèle Chouinard**, supérieure générale de la Congrégation des Servantes de Notre-Dame, Reine du clergé et représentante des Supérieures majeures, M^me^ **Lili Gauthier**, animatrice de pastorale au Cégep de Rimouski et M. **David-Emmanuel Hatier**, étudiant en psychologie, natif du Bic et représentant des jeunes au Conseil diocésain de pastorale (CDP).

L'assemblée s'est dissoute vers 17 h après un chant à la Vierge, le *Magnificat*, et la bénédiction solennelle du nouvel archevêque. On s'est tous retrouvés ensuite à la réception tenue à l'église de Sainte-Agnès. (*En Chantier*, N^o^ 51, octobre-novembre 2008).

435. Un doctorat d'honneur pour M^gr^ Bertrand Blanchet

Le 26 octobre 2008, le *Collège universitaire dominicain* d'Ottawa remettait un doctorat d'honneur dans chacune de ces disciplines, soit la philosophie, la théologie et la pastorale, à trois personnalités dont on voudra souligner l'apport à la vie de l'Église et de la société. En théologie, ce doctorat a été décerné à M^gr^ **Bertrand Blanchet**, archevêque émérite de Rimouski. En appui à sa demande, le président et régent des études du Collège écrivait :

Vous nous honoreriez en acceptant qu'un doctorat honoris causa vous soit décerné en reconnaissance pour l'exigence de réflexion et de rigueur intellectuelle que vous avez toujours manifestée, en particulier lors de vos interventions publiques et de votre participation à des débats portant souvent sur des questions difficiles et liées à l'évolution de notre société. Vous avez su témoigner d'une parole croyante courageuse, compétente, respectueuse et respectée dans tous les milieux. Au moment où vous vous apprêtez à prendre votre retraite, il nous paraît signifiant qu'un tel apport soit souligné et nous serions heureux d'y contribuer. Ces réalisations que nous admirons ne peuvent qu'inspirer des jeunes dans une société où l'option chrétienne est devenue plus difficile à vivre. M. **Gabor Csepregi** ajoutait : *Il nous plaît en même temps de souligner les liens que vous avez su maintenir avec le Collège, en particulier la collaboration étroite que vous avez encouragée entre votre Institut diocésain de pastorale et notre propre Institut…*

M^gr^ Bertrand Blanchet reçoit du P. Yvon Pomerleau, chancelier du Collège universitaire dominicain, un doctorat honoris causa. Photo : Conférence des évêques catholiques du Canada. Courtoisie. Source : https://www.cccb.ca/

En réponse à cette aimable invitation, M^gr^ Blanchet écrivait :

Il me faut bien reconnaître que je suis touché par votre proposition. Elle m'est adressée par une institution dont les membres, depuis Dominique et Albert le Grand, continuent la tradition de réflexion intellectuelle qui a enrichi l'Église et rayonné dans la société. Un coup d'œil rapide sur mes propres souvenirs me fait prendre cons-

*cience de tout ce que je dois à divers théologiens dominicains, à partir d['**Antonin-G.] Sertillanges** dont, encore collégien, je lisais avidement « La vie intellectuelle » jusqu'à **Vincent Cosmao** qui m'a beaucoup inspiré dans ma pastorale sociale en milieu rural. Vraiment, être associé, ne serait-ce que périphériquement, à une aussi prestigieuse famille constitue un grand honneur.*

Plus loin, il ajoutait :

Un passage de votre lettre me rejoint particulièrement. Vous suggérez que mes réalisations pourraient « inspirer des jeunes dans une société où l'option chrétienne est devenue plus difficile à vivre ». Est-ce un effet de l'âge, mon désir d'aider les jeunes d'aujourd'hui s'avère plus vif que jamais. À mon humble manière, je me sens responsable de la transmission d'un héritage de convictions et de valeurs, voire d'un art de vivre (*Le Petit journal de l'Institut*, Nº 52, octobre 2008, p. 1).

436. Bienvenue à Mgr Jean-Pierre Blais

Le 11 décembre 2008, Mgr **Jean-Pierre Blais**, évêque auxiliaire de Québec, est nommé évêque de Baie-Comeau, succédant à Mgr **Pierre Morissette**, nommé depuis juin évêque de Saint-Jérôme.

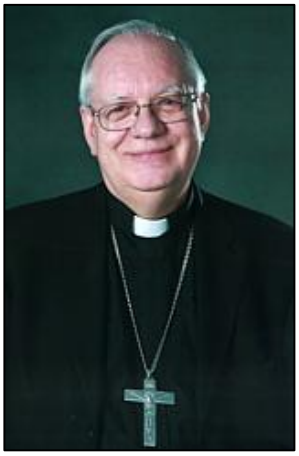

Mgr Jean-Pierre Blais. Photo : Pierre Larue. Archives du diocèse de Baie-Comeau.

Né le 21 mai 1949 à Saint-Anselme au Québec, Mgr Blais a été ordonné prêtre en 1974 et évêque en 1995. En plus d'avoir exercé un ministère pastoral en milieu paroissial, il a travaillé pendant quelques années en milieu scolaire. Pendant huit ans, il a aussi assumé la direction de l'*Office de catéchèse du Québec* (OCQ). Il a amorcé son ministère pastoral à la cathédrale de Baie-Comeau le 11 mars 2009.

Ce diocèse compte alors 41 prêtres diocésains, 11 prêtres religieux, 8 diacres permanents, 62 religieux et religieuses, et 24 agentes ou agents de pastorale laïcs au service d'une population de plus de 86 800 catholiques répartis dans 56 paroisses et missions.

437. À l'Institut, second mandat renouvelé

Le 19 juin 2006, Mgr **Pierre-André Fournier** renouvelait pour trois ans le mandat du directeur de l'*Institut*, M. **René DesRosiers**. Dans sa lettre de nomination, Mgr Fournier rappelait ceci :

Les raisons qui ont été à l'origine de la fondation de l'Institut de pastorale valent encore, d'autant plus que les besoins de notre Église diocésaine se sont accrus suite à la mise en œuvre du Chantier diocésain. L'évaluation de ce Chantier lance aussi de nouveaux défis. Une belle fécondité vient du fait que les sessions de formation et les engagements de l'Institut se font en concertation avec la direction diocésaine de la pastorale et les membres des Services diocésains. Les résultats d'évaluation des participants et participantes des sessions offertes par l'Institut démontrent un excellent degré de satisfaction et je vous en félicite.

Mgr Fournier concluait sur une note plus personnelle :

Votre grande générosité alliée à un professionnalisme de qualité et une rectitude éclairée donnent à nos communautés chrétiennes un soutien fort apprécié. […] *Que l'Esprit continue de vous guider dans toutes vos activités éducatrices de la foi* (*Le Petit journal de l'Institut*, Nº 61, septembre 2009, p. 1).

438. Funérailles de Mgr Gilles Ouellet, p.m.é.

Les funérailles de Mgr Ouellet, archevêque émérite, ont été célébrées à la cathédrale le 20 août 2009.

Exposition dans le grand salon de l'archevêché. Photo : Jean-Yves Pouliot. AARP.

L'arrivée à la cathédrale pour les funérailles. Photo : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Il me semble que la façade de la cathédrale me rappellera toujours cette journée d'adieu. Il arrive que des lieux s'immortalisent dans notre mémoire, ils rappellent des événements. Je reverrai les vieilles pierres et les gens sur le parvis dans le souvenir de leur ancien évêque, par un soleil radieux de fin d'après-midi. Le vent était absent, pour une fois, des fleurs tout autour, l'été dans tous ses dons. Du clocher, des sons, presque de fête, d'un carillon qui n'avait rien d'un glas, devaient s'entendre certainement jusqu'à l'île…, et même la dépasser. Était-ce la voix de ce vieux pasteur nous disant merci et nous invitant « à avancer au large » ? J'aime bien le penser. (**Jacques Ferland)**.

Après les funérailles à la sortie de la cathédrale. Photo : Jean-Yves Pouliot. AARP.

M^gr Ouellet était un homme de large vision, capable de porter un regard de bonté sur toute personne. Je l'ai beaucoup admiré et aisément approché. Son décès a fait croître en moi un profond sentiment de reconnaissance. Son arrivée à Rimouski, en 1973, a coïncidé avec ma nomination comme supérieure générale de notre Congrégation. Pendant six ans, j'ai bénéficié de son appui et de ses aimables attentions. Ma gratitude grandit quand je revois ce que M^gr Ouellet a fait pour la cause de Marie Élisabeth Turgeon depuis 1989 : l'approbation de ma nomination comme postulatrice diocésaine; l'accueil de la supplique, présentée au nom de la congrégation, d'introduire cette cause dans le diocèse de Rimouski, et tous les actes posés, selon les directives de la Congrégation des causes des saints et par la Commission historique qu'il a créée, pour la conduire jusqu'au procès sur les vertus et sur la renommée de sainteté de la Servante de Dieu. Après sa démission, il a bien voulu agir, au nom de M^gr Bertrand Blanchet, son successeur, comme Juge-Instructeur du Tribunal, établi pour entendre les dépositions des témoins et fermer cette première enquête diocésaine. Oui, merci à vous, M^gr Ouellet, pour toutes ces démarches et pour l'intérêt que vous n'avez cessé de montrer à la cause de canonisation de notre fondatrice. Que votre prière ne lui manque pas au ciel ! (**Rita Bérubé, r.s.r.)**

Au cimetière, près de son prédécesseur, M^gr Louis Levesque. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

(Source : *En Chantier*, no 58, septembre 2009, p. 1-5.)

439. L'héritage de M^gr Gilles Ouellet p.m.é.

Dans son édition d'octobre-novembre 2009, la revue *En Chantier* publiait un texte de l'abbé **Nive Voisine** rendant hommage à M^gr **Gilles Ouellet**, décédé le 13 août 2009 à l'âge de 87 ans. On lui avait demandé de s'exprimer sur ce que nous a légué le 7^e évêque et 4^e archevêque de Rimouski. En voici de larges extraits:

L'évêque conciliaire

Devenu évêque de Gaspé en 1968 seulement, M^gr Ouellet n'a pas participé directement au concile, même s'il a assisté à la deuxième session et contribué au schéma sur l'activité missionnaire de l'Église. Il ne s'est pas moins imprégné de la pensée des Pères du concile et il a inauguré son épiscopat sous le signe de « l'effervescence conciliaire ». […]

Tout conduisait alors à une rupture entre une Église pyramidale et descendante du haut vers le bas et une Église rassemblement du Peuple de Dieu, qui se bâtit sur la responsabilité de tous ses membres, donne aux laïcs la place qui leur revient et où le prêtre devient « partenaire » dans une tâche collective d'évangélisation. (Revoir ici le Billet #318). *Homme d'action plus qu'intellectuel, M^gr Ouellet a préconisé des aménagements pastoraux visant à assurer la participation des laïcs. De nouvelles structures permettaient idéalement la concertation et la coresponsabilité, le meilleur exemple étant les conseils de pastorale pour chaque paroisse, chaque zone de pastorale et pour tout le diocèse. D'autres mesures ont suivi qui ont suscité, c'est normal, des craintes et des critiques : certains curés ont cru être dépouillés de leur identité et des laïcs ont eu l'impression de « jouer au curé »* (*En Chantier*, N^o 59, octobre-novembre 2009, p. 8-9).

En 1984, dans un message aux prêtres intitulé *Prendre la route d'Emmaüs*, Mgr Ouellet a fait une critique sévère de ses premières démarches : *Moi-même, dit-il, j'ai pensé que tout se règlerait par des aménagements pastoraux, c'est-à-dire qu'en aménageant bien toutes les pièces les unes par rapport aux autres, tout irait bien* ». Il invitait alors à une réflexion pour un « *esprit nouveau,* […] *une mentalité de coresponsabilité*. Désormais, cette coresponsabilité a constitué la trame de fond de la pastorale et le leitmotiv des projets. Ce qui exigeait « *un changement radical (des) mentalités* », oeuvre de longue haleine, presque toujours à recommencer, dont Mgr Ouellet a martelé la nécessité jusqu'à son départ. […]

L'évêque engagé

Mgr Ouellet a saisi toutes les occasions pour manifester sa solidarité avec ses diocésains, surtout les plus démunis. Il est arrivé peu après la prise de position des « *curés en colère* » du 27 septembre 1970 contre certaines politiques – surtout la fermeture de plusieurs paroisses dites marginales – préconisées par le Plan d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) et l'Office de développement de l'Est du Québec (ODEQ). (Revoir ici le Billet #299). Il a immédiatement fait sienne leur principale revendication :

« *Comme chrétiens, et à titre de pasteurs d'une population qui se sent brimée, de citoyens démunis, las d'être les enfants pauvres de l'économie québécoise, nous n'avons plus le loisir de ne pas appuyer leurs justes revendications: vivre l'Évangile aujourd'hui et l'annoncer comme une force qui libère (n'est-ce pas là notre action?) nous amène aussi à chercher de nouveaux modes pour le livrer* […] ».

Avant même de prendre possession de son siège, il a participé le 6 juin 1993, à Matane, à une grande manifestation d'appui aux trois Opérations-Dignité. Ce premier acte public a été suivi de maintes prises de position à caractère social : entre plusieurs autres, le regroupement du JAL (les paroisses de Saint-Juste-du-Lac, Auclair et Lejeune), le projet de papeterie dans la vallée de la Matapédia, la Coalition Urgence-Rurale, la restructuration de Radio-Canada, la fermeture du bureau de poste de Saint-Clément et surtout le rassemblement du 10 mai 1990 dans la cathédrale de Rimouski pour lancer le *Manifeste des ruraux du Bas-Saint-Laurent*. C'est à cette occasion qu'il définit la position de l'Église de Rimouski d'avant, d'alors et du futur : « *Fidèle à l'Évangile qui nous invite à nous mettre au service de nos frères et de nos sœurs, fidèle aussi à une longue tradition d'engagement au service du milieu, l'Église de Rimouski et chacune de ses communautés paroissiales se veulent solidaires de votre démarche, d'autant plus solidaires qu'il s'agit pour elles d'un enjeu de société et de justice sociale* ».

Dans la ligne de cette manifestation, il écrit et fait lire au Théâtre du Bic, en mars 1991, un texte intitulé *Espérer contre toute espérance...* qui se termine par ces mots :

« *Aujourd'hui, je comprends mieux que l'église est le lieu de la Parole, l'Évangile n'est-il pas Parole, Bonne Nouvelle, prise de parole au nom des petits et des faibles ?* »

Une aube monte à l'horizon de nos espérances.
Voici venir « un jour à rompre les silences ».

Ces mots sonnent comme un testament et un message d'espérance pour ses diocésains. (Il faut lire ce magnifique texte de Mgr Ouellet dans le livre *La lampe et la mesure*, p. 219-224).

Enfin, communicateur hors pair, Mgr Ouellet a considéré de son devoir social d'accepter toutes les invitations de rencontrer des groupes, de s'entretenir avec les gens et les journalistes, d'utiliser les médias pour transmettre le message de l'Évangile. Il était tout particulièrement à l'aise avec les jeunes qu'il rencontrait régulièrement et avec qui il s'entretenait avec la bonhomie d'un grand-père. […]

440. Réception du *pallium* à Rome

Chaque année, en la fête des saints Pierre et Paul, le pape invite à Rome tous les évêques qu'il a nommés archevêque au cours de l'année. Et là, dans une célébration eucharistique à la basilique Saint-Pierre, il leur remet un signe distinctif, le *pallium*. (Revoir ici les Billets #188 et #369). En juin 2009, ils étaient 34. Mgr **Pierre-André Fournier** avait répondu à l'invitation du Saint-Père. Il s'y est rendu avec des membres de sa famille, des amis et quelques diocésains et diocésaines.

Le pape Benoît XVI félicite Mgr Pierre-André Fournier après lui avoir remis le pallium lors de la messe à la basilique Saint-Pierre, au Vatican, le 29 juin 2009. Photo : Catholic News Service / L'Osservatore Romano. Courtoisie.

Au début de la célébration, tous les nouveaux archevêques ont été présentés au pape. C'est après la liturgie de la Parole que celui-ci a procédé à la bénédiction des *palliums*. Ces insignes, faut-il rappeler, ont été tissés avec la laine des agneaux que le pape a lui-même bénis le 21 janvier, fête de sainte Agnès. On les avait depuis conservés tout près du tombeau de saint-Pierre. C'est de là qu'on les a apportés. Vint ensuite ce serment prononcé ensemble par tous les archevêques: *Moi, archevêque de…, je serai toujours fidèle et obéissant au bienheureux apôtre Pierre, à la sainte et apostolique Église de Rome, à toi, souverain pontife, et à tes légitimes successeurs*.

Dans son homélie, le pape a voulu rappeler le sens de ce *pallium* sur les épaules des archevêques. Il a pour cela évoqué cette page d'évangile où on voit Jésus confier à Pierre le soin de paître tous les agneaux de son troupeau (Jn 21,15-18). Il a rappelé cette autre page d'évangile où on voit Jésus, en tant que Bon Pasteur, prendre sur ses épaules la brebis égarée pour la ramener au bercail (Lc 15,3-7).

Le pallium

Le *pallium* désignait à l'origine un manteau que portaient les dignitaires romains.

Mgr Pierre-André Fournier

De nos jours, il n'est plus qu'une mince bande de laine blanche ornée de six croix de soie noire, qui entoure le cou, dont une des extrémités pend sur la poitrine, l'autre, dans le dos. Il est fixé à la chasuble par trois épingles d'or ornées de pierres précieuses.

Vers le Ve siècle, le pape le concédait en signe d'honneur à certains évêques. Mais de nos jours, il est le signe distinctif des archevêques. Le pape le leur confère le 29 juin, l'année de leur nomination. C'est là un insigne personnel, faut-il ici rappeler. Au décès de l'archevêque, on le place sous sa tête, dans son cercueil.

NOTE : Depuis 2015, ce n'est plus le pape qui impose le pallium sur le nouvel archevêque métropolitain, mais c'est le nonce apostolique qui le fait dans la cathédrale de l'archevêque. Les nouveaux archevêques continueront cependant de se rendre le 29 juin à Rome pour assister à la basilique Saint-Pierre à la bénédiction des nouveaux palliums et pour le recevoir en privé des mains du pape.

441. Mgr Fournier et *Développement et Paix*

Monseigneur Fournier a toujours été très impliqué dans *Développement et Paix*. Il a toujours été une source d'inspiration et de motivation pour ses membres.

Mgr Fournier au milieu de jeunes africains. AAR. Photographe inconnu.

Un jour, il a poussé son engagement jusqu'à prendre part à une mission en Zambie et au Burundi; c'était en 2009, du 23 au 31 août.

Mgr Fournier participait régulièrement aux réunions du conseil diocésain de *Développement et Paix*. Il assistait aux rencontres de formation sur les campagnes d'action et de carême de partage. Il se rendait disponible pour échanger avec les partenaires étrangers de passage chez nous. Pour lui, quelqu'un qui militait au sein de *Développement et Paix* représentait une force vive au sein de l'Église et des communautés paroissiales. Sa devise aussi en témoigne : *Heureux les pauvres!* Mgr Fournier a toujours su donner forme et vie aux valeurs évangéliques, à l'enseignement social de l'Église. Il a toujours eu une option préférentielle en faveur des pauvres. Sa devise en fait foi. (Revoir ici le Billet #433).

442. Une *Maison* de soins de fin de vie

En 2009, la *Maison Marie-Élisabeth* est érigée sur la 2e Rue à Rimouski, près de la rue Hupé, et sur un terrain généreusement offert par la congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire. Le nom donné à

cette Maison se veut un hommage à la fondatrice de la congrégation.

La *Maison Marie-Élisabeth* située au 76 de la 2e Rue Est, entre les rues Hupé et Belzile à Rimouski. Photo : Yves-Marie Mélançon.

Cour intérieure de La *Maison Marie-Élisabeth*. Photo : https://maisonmarieelisabeth.ca. Courtoisie.

Depuis qu'elle a été inaugurée le 8 mars 2010, on reconnaît que c'est la collectivité de la MRC de Rimouski-Neigette qui dispose maintenant d'une maison de soins palliatifs.

* * *

Lors de l'inauguration de cette maison, on n'a pas manqué de souligner les engagements de M. **Omer Brazeau** (1922-2005), humaniste sensible à l'amélioration de la qualité de vie de ses concitoyens et concitoyennes touchés par le cancer.

Photo : Blondin Lagacé. Courtoisie.

M. Brazeau a été de 1989 à 2001 président de l'*Association du cancer de l'Est-du-Québec* (ACEQ). À ce titre, il aura été le catalyseur dans le projet d'implanter à Rimouski un centre de traitement du cancer avec un service d'accueil approprié pour les personnes de l'Est du Québec en attente de traitement. En juillet 1995, on inaugurera sur la rue Saint-Louis et sur le site du premier Institut de marine (revoir ici le Billet #176) une hôtellerie qu'on appellera *Hôtellerie Omer-Brazeau*.

L'*Hôtellerie Omer-Brazeau,* située à l'angle des rues Saint-Louis et Sainte-Marie à Rimouski. Photo : ACEQ. Courtoisie

* * *

En avril 2002, M. **Omer Brazeau** réunissait à Rimouski un groupe de personnes du milieu et fondait l'*Association des Soins Palliatifs de l'Est-du-Québec* (ASPEQ). Cette association à but non lucratif se donnait comme mandat d'implanter une maison de services et de soins palliatifs de fin de vie à Rimouski. À partir de 2004, l'ASPEQ a donc mené des activités de sensibilisation et de financement qui lui ont permis de faire la promotion de son projet et de recueillir des fonds. Son objectif était d'amasser les 4 millions nécessaires à l'actualisation du projet.

Depuis, la *Maison Marie-Élisabeth* offre gratuitement à la population les soins palliatifs, les soutiens physique, psychologique, affectif et spirituel à des malades comme aussi à leurs proches qui le désirent. On ne compte plus les personnes qu'on a accueillies et qui jusqu'ici y ont vécu les derniers moments de leur vie dans une atmosphère sereine et réconfortante.

Pour y assurer tous les services, la *Maison* peut aujourd'hui compter sur 48 employés - infirmiers, infirmières, auxiliaires, préposés – et sur 212 personnes bénévoles spécialement formées pour ce type d'accueil. Au départ, on disposait de six lits de service, mais un septième a été ajouté en février 2013.

* * *

Anticipons…

Le 8 mars 2010, la *Maison Marie-Élisabeth* recevait donc son tout premier patient… Après dix ans, soit le 8 mars 2020, la Maison aura accueilli 1193 personnes en fin de vie et leurs familles.

443. La mission de la *Maison Marie-Élisabeth*

La mission de la *Maison Marie-Élisabeth* consiste à accompagner dans la dignité les personnes qu'elle accueille, à soulager leurs douleurs physique et morale en

leur offrant, ainsi qu'à leurs proches, l'ambiance chaleureuse et réconfortante d'une maison familiale.

La *Maison Marie-Élisabeth* : une vue sur les jardins de la cour intérieure. Photo: ASPEQ. Courtoisie. Source : *En Chantier*, Nº 88, mai 2013, p. 1.

La Maison cherche avant tout à améliorer la qualité de vie de la personne en phase terminale. Celle-ci est assurée d'un contexte et d'une atmosphère qui lui permettent de mourir paisiblement. Ses proches ont la possibilité de vivre avec elle les derniers moments de sa vie.

Le personnel de la Maison offre gratuitement à la personne accueillie les soins palliatifs, le soutien aux plans physique, psychologique, affectif et spirituel, et aux proches qui le désirent, un support professionnel pendant cette période difficile. Les membres de la famille de la personne accueillie, les aidants naturels, les bénévoles, les médecins, infirmières et infirmiers et autres professionnels de la santé forment une équipe qui s'assure que chaque patient vit ses derniers jours dans la dignité et le confort, entouré des personnes qui l'aiment. Le malade et ses proches sont tenus informés des différentes décisions entourant les soins palliatifs, de façon à pouvoir y participer selon leur désir. Nous croyons essentiel que, en toute dignité, la personne en fin de vie puisse vivre sa mort à sa façon et choisir les services disponibles qui lui conviennent. (*En Chantier* Nº 88, mai 2013, p. 9).

444. Qu'entend-on par *soins palliatifs*?

Les soins palliatifs donnés à la *Maison Marie-Élisabeth* de Rimouski constituent une structure de services et de soins adaptés aux personnes en fin de vie. Ils sont offerts dans un lieu approprié et dans le but de soulager la souffrance, d'assurer un confort qui améliore la qualité de vie de la personne, dans le respect de sa dignité et de celle de ses proches.

Plus précisément, les soins palliatifs de fin de vie visent :

- à atténuer la douleur et les symptômes de malaise;
- à intégrer aux soins physiques les services psychologiques, culturels et spirituels, dans le respect des choix de la personne;
- à protéger la vie, sans accélérer ni retarder la mort et à considérer celle-ci comme un processus naturel et inéluctable;
- à offrir à la personne les possibilités de vivre dignement et aussi activement que possible jusqu'à la mort;
- à offrir aux proches de la personne un appui qui les aide à composer avec la maladie et les soutient pendant la période de deuil (*En Chantier*, Nº 88, mai 2013, p. 10).

445. Un accompagnement plein de sens

Voici le témoignage d'un bénévole à la Maison de soins palliatifs de Rimouski… « Je suis bénévole à la *Maison Marie-Élisabeth* depuis son ouverture il y a trois ans », écrit l'abbé **Guy Lagacé**.

[…] *Je suis souvent demandé pour donner l'onction des malades aux personnes qui s'apprêtent à vivre leur dernier passage. Je crois avoir vécu ce grand sacrement quelques centaines de fois dans cette maison considérée comme un havre de paix. À chaque fois, […] je vis cet événement sacramentel comme une rencontre qui vient nous rejoindre au plus profond de nous-mêmes : la personne malade, les membres de la famille et moi-même. Ce rite apporte une dimension d'espérance pour toutes les personnes présentes. Cela nous dépasse parce que nous sommes en présence d'un Mystère : les regards changent, une paix s'installe et une prière émerge de ce silence. Ce rite sacramentel crée des liens de cohésion forte entre la personne malade et les autres personnes présentes. Je dirais qu'il apporte une lumière particulière sur l'événement que nous vivons et l'angoisse se dissipe petit à petit. Le rite de l'onction apporte du sens ; il ouvre sur l'Autre.*

En accompagnant la personne malade et la famille, je vis cela comme un cadeau que Dieu nous offre. Quand je trace une croix sur le front et sur les mains avec l'huile sainte, il se vit quelque chose d'inexplicable. Quand je prononce les paroles du rite : « Le Seigneur te manifeste sa tendresse et son amour. Qu'il t'accompagne, qu'il te soutienne, qu'il te libère de tout mal et qu'il t'accueille », je suis témoin d'un changement profond chez les personnes présentes. Dans ce moment vécu dans la foi, je crois que le Seigneur se fait discret par ce simple geste, mais tellement agissant !

Un très beau rite que celui-là et qu'il m'est donné de vivre en Église avec des personnes malades et d'autres qui accompagnent un des leurs dans la dernière étape de sa vie ! À mon sens, c'est un sacrement trop peu connu pour la richesse qu'il signifie (*En Chantier* Nº 88, mai 2013, p. 10).

446. Un 20e vicaire général (2010-2018)

En 2010, Mgr **Pierre-André Fournier** choisit l'abbé **Benoit Hins** comme 20e vicaire général du diocèse. Il succède à l'abbé **Gérald Roy** qui le fut de 2001 à 2010. (Revoir le Billet #400).

L'abbé **Benoît Hins** avait été déjà vicaire général, soit de 1979 à 1985 sous l'épiscopat de Mgr **Gilles Ouellet** (1973-1992). Il était alors affecté à la pastorale. (Revoir ici le Billet #341).

L'abbé Benoît Hins. Photo : Studio Blondin (vers 1991), AAR.

L'abbé Hins a fait des études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1953-1960) et à l'Université du Sacré-Cœur de Bathurst au Nouveau Brunswick (1960-1961). Ses études théologiques, il les a faites au Grand Séminaire de Rimouski (1961-1965) où il obtient un baccalauréat en théologie.

En 1985-1986, il a bénéficié d'une année sabbatique où il a fréquenté l'Institut catholique de Paris et le Centre Sèvres. À son retour d'études, l'abbé Hins est nommé curé de Saint-Robert (1986-1995), ensuite de Saint-Fabien (1995-2000), puis modérateur de l'équipe pastorale du secteur formé des paroisses de Saint-Eugène-de-la-Ladrière, Le Bic, Saint-Fabien, Saint-Fabien-sur-Mer et Saint-Valérien (2000-2012), ce secteur étant connu depuis sous le nom de Pic-Champlain. C'est tout en demeurant modérateur de ce secteur qu'il accepte en 2010 de devenir vicaire général à temps partiel de Mgr **Pierre-André Fournier**. Ce n'est qu'en 2012 qu'il quittera ses paroisses pour assumer à temps plein la fonction de vicaire général. (En collaboration. *Le clergé de l'archidiocèse de Rimouski*, Archevêché de Rimouski, 2004, p. 109-110).

* * *

Anticipons…

En 2015, Mgr **Pierre-André Fournier** étant décédé le 10 janvier, le *Collège des consulteurs* se rencontre le 14 pour choisir celui qui sera le nouvel *administrateur du diocèse*. L'abbé **Benoît Hins** est dès lors choisi, et il entre en fonction sur-le-champ. Quelques mois plus tard, soit le 10 juin, le *Collège des consulteurs* se rencontre à nouveau; il accueille cette fois le nouvel évêque qui est déjà connu, Mgr **Denis Grondin**. Celui-ci est donc venu de Québec afin de prendre canoniquement possession de son diocèse. La tâche d'*administrateu*r intérimaire de l'abbé Hins se terminant, celui-ci est sitôt reconduit dans sa fonction de vicaire général. L'annonce en sera faite le 14 juin, jour de l'inauguration du ministère pastoral de Mgr Grondin.

Le mandat du vicaire général sera de deux ans, mais au terme, soit le 31 août 2017, celui-ci sera prolongé d'une autre année. Il prendrait donc fin le 31 août 2018.

Mais trois mois avant l'échéance, soit le 17 mai 2018, l'abbé Hins doit laisser sa fonction de vicaire général. Il accepte alors celles de vicaire épiscopal pour le clergé et de responsable du comité des prêtres *fidei donum*. Le 29 mars 2019, il quitte sa fonction de vicaire épiscopal pour le clergé et, le 21 octobre, celle de responsable du comité des prêtres *fidei donum*.

447. *Madonna House* établi chez nous

C'est en réponse à une invitation de Mgr **Pierre-André Fournier** qu'une nouvelle communauté religieuse – *Madonna House* – s'implantait dans notre diocèse.

Madonna House (traduisons ici : *Maison de la Madone*) est une communauté de consacrés, hommes et femmes, prêtres et laïcs. À ce jour, on y compte quelque 200 membres, anglophones et francophones, répartis dans vingt-deux fondations : au Canada, aux États-Unis, dans les Antilles, en Angleterre, en France, en Belgique, au Brésil et en Afrique. Certaines de ces fondations servent les besoins matériels de la population locale, d'autres sont des maisons d'accueil et d'écoute. Le Centre de formation est en Ontario, près du petit village de Combermere; il est situé à environ 300 km au nord-est de Toronto et à 140 km à l'ouest d'Ottawa.

Au Québec, la communauté a ouvert une première maison le 24 novembre 2010, et c'est à Rimouski. Des deux premiers membres à venir s'y établir, l'une est originaire des États-Unis, **Jeanne Guillemette**, l'autre de Belgique, **Jocko d'Ursel**. À leur arrivée, elles se sont établies dans une maison du quartier Saint-Robert, mais on les retrouvera, dès juin 2011, dans le quartier Saint-Germain, au 39 de la rue Saint-Jean-Baptiste Ouest.

La « Maison Saintonge », édifice où se retrouve depuis juin 2011 la communauté Madonna House. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

Dans une lettre du 14 décembre 2010 adressée à leurs amies et amis, **Jeanne Guillemette** et **Jocko d'Ursel** écrivaient :

Photo : Wikipédia

Nous sommes venues à Rimouski pour établir notre première fondation dans la Belle Province. C'était un rêve de notre fondatrice, ***Catherine de Hueck Doherty*** [1896-1985]*, depuis très longtemps, un rêve qui se réalise cette année où nous commémorons le 25e anniversaire de son décès. Nous imaginons son sourire approbateur du ciel!*

Elle serait peut-être bien d'accord aussi que notre début ici soit humble, simple, pauvre. Nous commençons à deux dans une petite maison louée jusqu'à la fin mai, deux pèlerines à l'écoute de Dieu… C'est à Lui de dire ce qu'il veut de nous, où il nous veut, comment il veut que nous montrions son visage.

Nous tâchons donc d'avoir les yeux, les oreilles et le coeur grand ouverts pour discerner le dessein de Dieu. Pour l'instant, le mandat de notre nouvelle fondation se résume en deux mots : présence et prière (*En Chantier*, Nº 72, mai 2011, p. 7-9).

448. Vente de la Résidence Lionel-Roy

Fondée en 1923 par le Séminaire diocésain avec le concours du Ministère provincial d'agriculture, l'*École moyenne d'agriculture* ouvre ses portes le 16 septembre 1926. Mgr **Joseph-Romuald Léonard** procède à sa bénédiction le 23 septembre. (Revoir ici le Billet #98).

Avec la réforme scolaire des années soixante, l'École perd sa vocation ; l'enseignement de l'agriculture est alors intégré au système public. En 1968, après la cession du Séminaire et de ses Écoles à l'État québécois, l'immeuble qui abritait l'*École moyenne d'agriculture* est demeuré la propriété de l'Oeuvre Langevin qui venait d'être créée. (Revoir ici le Billet #284).

En 1970, l'édifice est alors réaménagé de façon à pouvoir y accueillir les prêtres du Séminaire et autres prêtres retraités du diocèse. On y aménagera une infirmerie et on y assurera un service de jour et de nuit. (Revoir ici le Billet #381). Cette même année, on donnera à l'édifice le nom de *Résidence Lionel-Roy*.

* * *

La « Résidence Lionel-Roy » (1990-2011), située à l'angle des rues Saint-Jean-Baptiste Ouest et Saint-Louis. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

Une quarantaine d'années plus tard, soit entre 2009 et 2010, le Conseil d'administration de l'Oeuvre Langevin en vient à la conclusion que, raisonnablement, il n'est plus possible d'offrir aux prêtres le service de Résidence et d'y maintenir l'ensemble des services de santé. On dispose en effet de 32 appartements, mais il n'y en qu'une vingtaine d'occupés. Différents scénarios sont dès lors envisagés. Mais d'abord, et d'ici le 30 juin 2011, les 21 prêtres qui étaient en résidence seront relocalisés en des endroits qui convenaient, soit à leur désir, soit à leur degré d'autonomie. Ainsi, six (6) d'entre eux se retrouveront au Grand Séminaire, six (6) dans l'ancien monastère des Sœurs Servantes de Jésus-Marie à Nazareth, quatre (4) à l'archevêché, quatre (4) à la Maison mère des Sœurs de Notre-Dame, Reine du clergé à Lac-au-Saumon et un (1) au Manoir *Les Générations* de Rimouski.

Pour ce qui est des bureaux de l'Oeuvre Langevin, on les retrouvera dès le 15 août 2011 au 39 de la rue Saint-Jean-Baptiste Ouest, dans la nouvelle « Maison Saintonge », propriété du Grand Séminaire (voir la photographie du Billet #447).

* * *

En 2011, à la mi-juillet, une offre de location-achat du *Centre hospitalier régional de Rimouski* est déposée, une offre qu'on étudiera avec beaucoup d'attentionne et qu'on ne laissera pas passer. Le 21 juillet, un communiqué est émis pour diffusion immédiate : « L'Oeuvre Langevin accepte l'offre du CSSS de Rimouski-Neigette pour l'achat éventuel de la résidence Lionel-Roy ». Cette offre prévoit que le CSSS, qui chapeaute l'Hôpital, le CLSC et le Foyer (CHSLD), louera d'abord pour 6 mois (ou un an) l'établissement, le temps de laisser le processus d'achat se poursuivre avec le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS).

Le 10 août, le CSSS prend donc possession de la Résidence. Des travaux de réaménagement suivent qui

permettront à la Direction des ressources financières de l'Hôpital et à son Service d'approvisionnement de s'y établir. Et rapidement. Par la suite, devraient les y rejoindre la Direction des ressources financières et informationnelles de l'Hôpital et l'ensemble des Services techniques et de la logistique immobilière.

* * *

Anticipons…

La suite nous apprendra que le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS) n'a pas autorisé l'achat par l'Hôpital de la Résidence Lionel-Roy. La location pour deux ans (plutôt que pour six mois ou un an), soit d'août 2011 à août 2013, sera néanmoins proposée et acceptée.

Pendant ce temps, le promoteur de la Société immobilière GP Inc. se présentera… Avec une proposition d'achat qui sera acceptée. Mais que fera-t-il du bâtiment? Nous sommes au début des années 2020 et nous ne savons pas encore. Il a, dans un premier temps, fait disparaître les garages, puis il a aménagé ans le parc et tout autour de l'immeuble de vastes espaces de stationnement qu'il a su par la suite louer au personnel du CSSS. Mais rien d'autre n'est apparu depuis, sauf peut-être les contreplaqués apposés l'an dernier aux portes et fenêtres de l'immeuble après que des loustics de jour ou de nuit se soient glissés à l'intérieur… Aucun arbre n'aurait cependant été sacrifié!

449. Mais qui était donc Lionel Roy?

Né à Saint-Michel-de-Bellechasse le 6 avril 1886, fils de **Rose-de-Lima Moreau** et d'**Arsène Roy**, cultivateur, l'abbé **Lionel Roy** est ordonné prêtre à la basilique de Québec le 30 mai 1909 par M^{gr} **Louis-Nazaire Bégin**, archevêque de Québec.

L'abbé Lionel Roy. AAR.

Il a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1899-1905), ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1905-1906) et au Grand Séminaire de Québec (1906-1909). Il détenait une licence en philosophie et un doctorat en théologie, avec aussi des études spécialisées à l'École biblique de Jérusalem (1922-1923). Durant sa première année de théologie, l'abbé Roy est professeur de Quatrième latine et maître de salle chez les étudiants externes au Séminaire de Rimouski.

Après on ordination, l'abbé Roy est d'abord nommé vicaire à Trois-Pistoles (1909-1910), avant de revenir au Petit Séminaire où il enseigne pendant une quinzaine d'années (1910-1925), mis à part l'année 1922-1923 où il fréquente l'École biblique de Jérusalem.

Après avoir été directeur spirituel au Petit Séminaire (1925-1928), l'abbé Roy est nommé curé à la cathédrale de Rimouski (1928-1932). Devenu supérieur du Séminaire, il reprend l'enseignement de l'Écriture sainte pendant quelques années (1933-1936). Durant cette période (1928-1948), il accepte d'être pour le diocèse chancelier du Tribunal ecclésiastique. Démissionnaire pour des raisons de santé, il quitte le Séminaire pour devenir aumônier à l'Hôpital de Rimouski (1941-1942). Après un an, il revient au Séminaire pour une année de repos (1942-1943), avant d'accepter d'être curé de Cacouna (1943-1946).

Retraité à Rimouski, il s'installe d'abord au Petit Séminaire (1946-1950), puis au Grand Séminaire (1950-1951), et à nouveau au Petit Séminaire (1951-1970), qui est devenu dans l'intervalle le Cégep. En 1970, à l'ouverture de la Résidence qui portera son nom, il s'y établit. Et il y décède le 12 octobre. Ses funérailles sont célébrées le 15 à la cathédrale et il est inhumé le jour même dans le cimetière du Séminaire.

450. Le cimetière du Boisé du Séminaire

Les prêtres du Séminaire manifestèrent, dès 1922, leur désir d'avoir leur propre cimetière. La plupart des communautés religieuses féminines du diocèse avaient déjà le leur depuis quelques années. Celui des prêtres a pris forme dès 1922 dans le boisé Langevin (communément appelé le *Bocage*) sur la propriété du Séminaire.

Cimetière du Séminaire (non daté), situé dans le Bocage. Photographe inconnu. CEDAD, boîte 55 A1 no. 233.

Pour le situer, disons que le terrain choisi et clôturé mesurait 75 pieds sur 50 et qu'il se trouvait au sud-est de l'*École d'agriculture*. On y accédait par la rue Saint-Jean-Baptiste.

Bénédiction du cimetière du Séminaire, le 27 septembre 1923. Photographe inconnu. CEDAD, boîte 25 B1 no. 63.

On y aurait inhumé un premier prêtre en 1924, soit l'abbé **Léon D'Auteuil**. Curé de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, celui-ci aurait démissionné le 10 septembre 1917 et se serait retiré au Petit Séminaire pour y décéder le 22 février 1924. Il pourrait être le premier prêtre à être inhumé dans le cimetière du Séminaire.

Dans ce cimetière, on accepterait aussi à l'occasion d'y inhumer d'anciens employés (?), des bienfaitrices ou bienfaiteurs du Séminaire - notamment **Héléna D'Anjou** (1887-1961) qui demeurait juste en face du Séminaire, à l'actuel 71 rue de l'Évêché.

Zéphirin Verreault. AAR. *Album des anciens du Séminaire de Rimouski*, Impr. Gilbert, 1940, p. 390.

Se retrouverait aussi dans ce cimetière un ancien élève dont on reconnaissait la piété et une conduite irréprochable, **Zéphirin Verreault** (1871-1891), natif de Baie-des-Sables. Il serait entré au Séminaire tardivement, en 1887 à l'âge de 16 ans. Inhumés d'abord dans le 3e cimetière de Rimouski, ses restes seront plus tard, après 1946, transférés dans le cimetière du Séminaire. Aujourd'hui, et depuis 1985, ils reposent dans l'espace des *Jardins commémoratifs Saint-Germain* réservé aux prêtres du diocèse.

* * *

En 1949, c'est à l'abbé **Raoul Roy** (1907-1994), professeur au Petit Séminaire depuis 1923, qu'on s'est adressé pour qu'il conçoive non seulement les plans de la chapelle du cimetière mais, exerçant ses talents de *tailleur de pierres*, qu'il en assure aussi la réalisation.

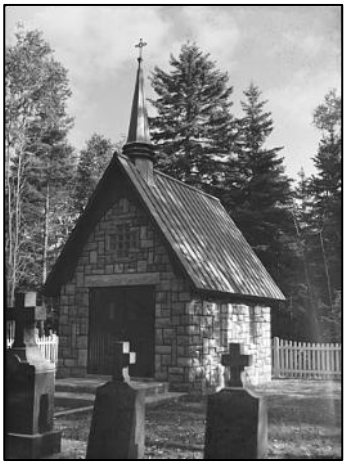

La Chapelle du cimetière du Séminaire (1949-1985) situé dans Le Bocage, un boisé à l'arrière de l'École moyenne d'agriculture. Photographe inconnu. CEDAD.

* * *

En 1985, au mois d'octobre, tous les corps qui reposaient dans le cimetière du Séminaire ont été exhumés, puis inhumés dans le cimetière Saint-Germain (renommé aujourd'hui *Jardins commémoratifs Saint-Germain*). Le terrain du bocage fut par la suite nivelé et vendu pour y permette un développement résidentiel, ce qui va du coup entraîner la démolition de la chapelle…

On retrouve sur ce monument des Jardins commémoratifs Saint-Germain les 56 noms des défunts relocalisés. Un 57e sera ajouté plus tard, celui d'André Drolet, *ermite* (1924-2011). Photographe : Yves-Marie Mélançon.

À l'avant du monument ci-dessus, sont les stèles des défunts relocalisés. Un espace a été prévu pour qu'on puisse procéder à d'autres inhumations de prêtres…

Stèles des prêtres inhumés après 1985. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

451. L'abbé Raoul Roy (1907-1994)

Né à Saint-Fabien le 22 août 1907, l'abbé **Raoul Roy** est le fils de **Charles Roy** dit Lauzon et de **Wilhelmine Mercier**. À 16 ans, il entreprend au Petit Séminaire des études classiques (1923-1931), qui seront suivies d'études théologiques au Grand Séminaire (1931-1935). Il est ordonné prêtre à la cathédrale de Rimouski le 24 juin 1935 par Mgr **Georges Courchesne**.

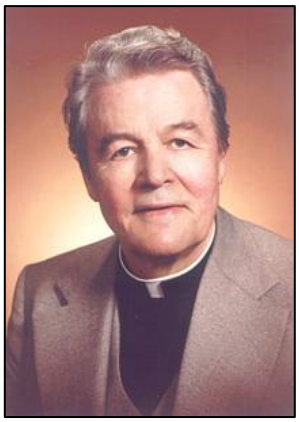

L'abbé Raoul Roy. AAR.

Durant ses études théologiques, **Raoul Roy** est professeur de français et d'histoire au Petit Séminaire. Il y demeure après son ordination comme professeur de solfège, de dessin, de catéchisme; il y est de 1935 à 1950 maître de salle et maître de chapelle. On le retrouve aussi de 1937 à 1939 directeur des séances dramatiques et musicales qui se donnent à la salle des Fêtes du Séminaire.

Somme toute, il aura œuvré au Petit Séminaire pendant 27 ans, soit de 1923 à 1950. En 1950, après qu'il eut complété la construction de la petite chapelle de pierre du cimetière (Billet #450), l'abbé **Raoul Roy** est nommé **desservant** de la paroisse de Saint-Charles-Garnier. Il en deviendra le **premier curé** en 1954. Certes, il y avait bien là une chapelle, mais en 1953-1954 l'abbé Roy entreprendra d'en construire une autre, plus grande et toute en pierres des champs qui auront été recueillies ici et là sur les terres des premiers défricheurs.

La 2e église de Saint-Charles-Garnier, toute en pierres celle-là. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

* * *

En 1958, l'abbé **Raoul Roy** est nommé d'abord **desservant** d'une nouvelle paroisse de la ville de Rimouski que Mgr **Charles-Eugène Parent** vient de créer et de placer sous le patronage du pape saint Pie X (1835-1914). Ce dernier avait été béatifié le 3 juin 1951, puis canonisé le 29 mai 1954. L'abbé Roy sera nommé curé l'année suivante, en 1959. Une maison de la 4e Rue sera convertie en un presbytère et le service religieux sera assuré dans une école voisine.

Ce n'est qu'en 1964, devant l'expansion démographique du secteur et l'exiguïté de la première chapelle-école que la décision est prise de construire une nouvelle église avec son presbytère intégré. Les plans sont confiés aux architectes rimouskois **Firmin Lepage** et **Gaston Martin**. Les travaux débutent le 6 mai 1964.

L'église Saint-Pie-X, dans la nouvelle paroisse de *La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon* depuis 2018. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

La façade de l'église, avec le prolongement du presbytère, mesure au-delà de 61 mètres (200 pi). Les murs de l'est et de l'ouest, les autels, les ambons et les fonts baptismaux sont en pierre de granit provenant de différentes carrières du Québec tandis que les murs latéraux sont en stuc blanc.

droite l'orgue Casavant, opus 3065, 1969. Photo : Yves-Marie Mélançon.

La voûte, aux formes ondulées, est faite de cèdre provenant de la Colombie-Britannique; elle repose sur une couronne de fenêtres qui permet à la lumière de pénétrer à l'intérieur avec profusion. Les dalles du chœur sont en

ardoise provenant du Vermont. L'ameublement est fabriqué en cerisier noir américain et le campanile est érigé en béton précontraint. Les cloches d'un poids de 5 590 livres ont été coulées à Orléans en France, et bénites le 31 mars 1968. L'église sera consacrée le 20 novembre 1983.

Les cierges de la consécration et le baptistère. Photo : Yves-Marie Mélançon.

L'orgue à traction mécanique

L'orgue de l'église Saint-Pie-X, acquis en 1969, est un instrument à traction mécanique d'inspiration française, construit par la maison Casavant Frères de Saint-Hyacinthe. Il est de 21 jeux répartis sur deux claviers et un pédalier, pour un total de 1464 tuyaux. Le buffet, en cerisier noir américain a été conçu par **Jean-Claude Gauthier**, dessinateur artistique de la maison Casavant.

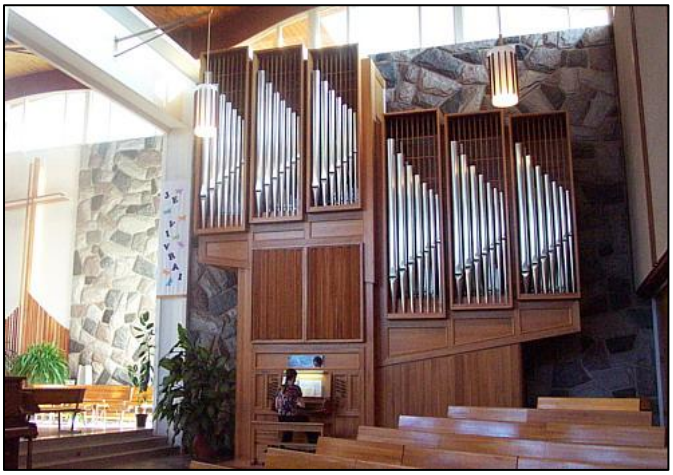

L'organiste Josée April à l'orgue. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

L'abbé **Antoine Bouchard** du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière est intervenu dans ce projet à titre de consultant. En plus d'avoir convaincu la Fabrique d'acquérir un orgue à traction mécanique, il a établi la composition sonore de l'instrument, principalement en collaboration avec **Lawrence Phelps**, directeur artistique de la maison Casavant et l'organiste **Bernard Lagacé**. L'orgue a été inauguré le 20 décembre 1969 par l'abbé **Antoine Bouchard**. Voici en quels termes il s'est exprimé sur cette acquisition :

Si cet orgue est beau à voir et à entendre, il est bien agréable à toucher. L'harmonisation, faite sur place par M. Paul Proulx, est des plus heureuses. Elle a d'ailleurs été facilitée par le fait que l'acoustique de l'église est une véritable merveille [...]. *Quant à la mécanique, elle est, à ma connaissance, la mieux réussie à ce jour par Casavant : ce n'est pas peu dire. Cet orgue se prête bien par la qualité et la variété de ses timbres, comme aussi par la précision et la souplesse de sa mécanique, à l'interprétation de tout le répertoire, ou presque* (Raoul Roy, *Le grand chemin*, Rimouski, 1982, p. 93).

* * *

En 1970, l'abbé **Raoul Roy** est nommé curé de la paroisse Sainte-Cécile du Bic; il y demeure jusqu'en 1976. Retraité cette année-là, il s'établit à Rimouski, à la Résidence Lionel-Roy, et s'emploi presque aussitôt à la rédaction de ses Mémoires (1977-1982), dont le manuscrit, demeuré inédit, s'intitule *Le grand chemin*.

L'abbé **Raoul Roy** est décédé au Centre hospitalier régional de Rimouski (CHRR) le 29 septembre 1994. Ses funérailles sont célébrées à Saint-Pie-X le 3 octobre et son corps inhumé dans l'ancien cimetière du Bic.

NOTES

1) Le 1er septembre 2007, la paroisse de Saint-Pie-X est dissoute et annexée à la paroisse de Saint-Germain. L'église est alors devenue un des lieux de culte de la paroisse agrandie de Saint-Germain.

2) Le 19 avril 2018, les limites de la paroisse Saint-Germain ont été réduites par la création d'une nouvelle paroisse à Rimouski, celle de La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon. L'église de Saint-Pie-X fait donc maintenant partie de cette dernière paroisse.

452. *Mémoires* inédites de l'abbé Raoul Roy

Retraité en 1976 à la *Résidence Lionel-Roy*, l'abbé **Raoul Roy** s'emploie presque aussitôt à la rédaction de ses Mémoires (1977-1982). L'ouvrage demeurera cependant manuscrit, mais ne sera tiré qu'à 17 exemplaires; quelques-uns seulement seront reliés. Son amour des pierres s'y révèle en plusieurs pages… Il ne se dément pas : de la chapelle funéraire de 1949-50, à l'église de Saint-Charles-Garnier en 1953-54 et à celle de Saint-Pie-X en 1964-65.

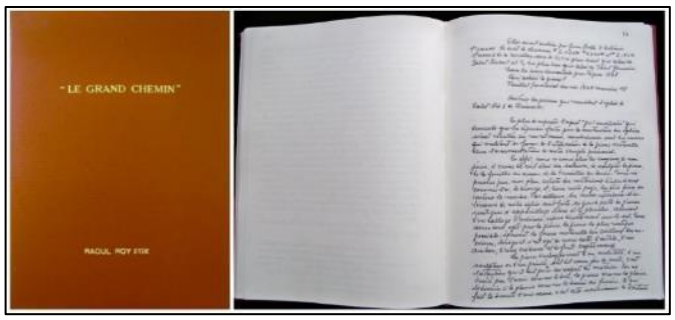

***LE GRAND CHEMIN*. Mémoires manuscrites de l'abbé Raoul Roy.**

Les pierres qui meublent l'église Saint-Pie-X – dont le maître-autel, l'autel latéral, l'ambon et la crédence – ont chacune leur propre histoire.

La pierre d'achoppement d'un architecte, d'un sculpteur ou d'un peintre, soit dit sans jeu de mots, c'est l'attention qu'il doit porter au respect du matériau. On ne traite pas l'acier comme le bois, la pierre comme la glaise, le dessin à la plume comme le dessin au fusain. Ce qui fait la beauté d'une œuvre, c'est cette soumission de l'artiste à la nature de la matière dont elle est constituée. Ce qui conditionne la réussite en éducation, c'est le respect du caractère de l'enfant et de sa personnalité. On ne traite pas un garçon comme une fille. Dans l'emploi de la pierre, il faut presque toujours faire rustique, sinon fruste, même si on la sculpte, car c'est un matériau à la tête dure qui ne se laisse pas façonner comme la cire même sous le dur tranchant des ciseaux. Cela fait original, du peu vu et toujours moins dispendieux. De plus, la province de Québec a des entrailles de granit généreuses et encore inexploitées (*Le grand chemin*, p. 83-84).

Le maître-autel

Le maître-autel. Photographe : Yves-Marie Mélançon

J'ai levé le nez sur bien des pierres avant d'en retenir une, espérant et redoutant en même temps d'en retrouver une autre plus belle une fois l'élue travaillée et mise en place. Si c'est cela l'angoisse des amoureux qui veulent bâtir un foyer, quelle aventure obsédante!

Il faut aussi que je vous dise que je suis allé au terrain de golf du Bic, en compagnie de monsieur Gonzague Proulx, président de la compagnie d'Équipement de Rimouski, en chercher une très belle, je dis de texture, non de forme. Elle était unique, un peu petite pour l'autel principal, mais d'une texture que je n'ai jamais vue. J'ai reculé un peu lâchement, je dirais aujourd'hui. Il faut, en effet, un courage peu commun pour passer outre à certaines traditions et innover en ce domaine. Elle m'avait parue de forme trop hardie.

Enfin, une des premières que j'avais remarquée et qui me semblait de texture un peu fine fut choisie à cause de ses formes superbes et de son accès facile. Heureusement, qu'une fois polie, elle se révéla très belle. J'avais eu la prudence de me faire approuver par nos architectes M.M. Firmin Lepage et Gaston Martin. Elle était sise dans une petite anse de Sainte-Flavie, à l'ouest de la Pointe aux Snelles. Ce fut un jeu d'enfant que de la monter à bord d'un fardier malgré son poids d'environ quinze tonnes, car ce que nous voyons de notre maître-autel n'en constitue qu'une petite moitié. À cause de sa grosseur, les machines de Saint-Gérard n'ont pu la scier au complet et il fallut en tailler une partie et la traiter au chalumeau afin de lui donner son éclat naturel. C'est ce côté qui fait face au peuple (*Le grand chemin*, p. 86-87).

L'autel latéral

L'autel latéral et le tabernacle. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AAR.

L'autel latéral, lui, a une tout autre histoire. J'avais remarqué, aux Méchins, deux pierres voisines. Après une longue hésitation, j'ai choisi celle qui présentait une texture unique, même si sa forme était moins heureuse. Transportée à Saint-Gérard pour la faire travailler, on ne put, à cause de la pyrite de fer qui lui aurait donné une

teinte de rouille, la passer au chalumeau. Il fallut renoncer à en faire l'autel latéral (*Le grand chemin*, p. 87).

[Elle a été conservée et placée dans l'angle nord-est du parterre de l'église. Elle affiche le nom de la paroisse et l'année de son érection canonique.]

Photographe : Yves-Marie Mélançon.

Quant à l'autel latéral actuel, c'est l'autre pierre des Méchins que j'avais délaissée et que j'avais choisi pourtant en premier lieu deux ans auparavant. Je demandai à Monsieur Lucien Bérubé, qui demeure en face de notre église et qui exploite une carrière sur la côte nord, de la tailler. Il la transporta à ses frais, d'abord à son usine où je me rendis pour veiller à sa coupe, puis à Saint-Marc des Carrières, pour la faire polir et décaper. Elle n'a subi aucune altération dans ses formes (*Le grand chemin*, p. 87).

L'ambon et la crédence

L'ambon et la crédence. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

Les pierres de l'ambon et de la crédence ont été trouvées dans le quai du chalet de Monsieur Bertrand Ross, à Sainte-Luce. L'ambon fut taillé à Saint-Gérard, mais il fut usiné de nouveau chez Benoît Martin de la Pointe-au-Père. On lui a enlevé quelques éclats à l'arrière et il a été passé au chalumeau. C'est à l'usine de M. Martin aussi que fut taillée et décapée la crédence (*Le grand chemin*, p. 87).

453. La revue *En Chantier* honorée

En 2011, les 27 et 28 octobre, l'*Association Canadienne des Périodiques catholiques* (ACPC), qui regroupe une soixantaine de publications parmi lesquelles se retrouve la revue diocésaine ***En Chantier***, tenait à Loretteville son congrès annuel. Et comme chaque année, au premier soir, lors d'un banquet, plusieurs prix sont remis à différentes personnes qui se sont exprimées au cours de l'année écoulée dans des publications qui sont membres de l'Association. C'est ainsi que cette année-là, dans la catégorie « Essai », un prix a été remis à l'abbé **André Daris**, qui est membre du comité de rédaction de notre revue diocésaine.

L'abbé André Daris, à droite, reçoit son prix de M. Jérôme Martineau, à gauche. Photographie : courtoisie de M. François Gloutnay.

En lui remettant son prix, on a voulu souligner l'excellence de son article intitulé « Une grand-messe planétaire » publié en décembre 2010. (On pourra le relire dans *En Chantier,* N° 68, décembre 2010, p. 6.)

454. *Une grand-messe planétaire*

NOTE : Si le jury de l'*Association Canadienne des Périodiques Catholiques* a retenu ce texte, c'est parce qu'il aborde un sujet profondément humain : celui de la libération des mineurs chiliens et du retentissement mondial de cet événement vécu le 12 octobre 2010. Leur libération fut célébrée partout sur la planète, via les moyens de communication de masse. Le texte rend compte de l'événement comme d'une grande célébration eucharistique – un moment d'action de grâce planétaire. Nous le reproduisons ici intégralement.

« L'ancien réalisateur du *Jour du Seigneur* que je suis a été impressionné par la surprenante cote d'écoute de cette grand-messe télévisée du 12 octobre 2010 : 33 mineurs chiliens allaient revenir à la vie sous le regard émerveillé d'un milliard de téléspectateurs.

« En début de soirée, ce 12 octobre, j'ai ouvert mon téléviseur et syntonisé un réseau d'information. Je voulais savoir ce qui allait se passer au Chili. Je me sentais inquiet du sort de ces mineurs, retenus prisonniers dans un espace réduit au fond d'une galerie noire et sans accès. J'étais loin d'imaginer que j'allais participer à une grande liturgie, une inhabituelle et immense messe.

Comme une belle grand-messe

« Pendant des heures qui me sont apparues interminables, nous avons été invités à vivre une véritable *préparation pénitentielle.* Comme une sorte d'Avent ou de Carême, ces temps d'attente qui précèdent la venue d'un salut. Et je comprenais qu'il s'agissait d'un temps qui était nécessaire. Il ne fallait pas rater l'instant où se produirait le miracle. J'ai donc pris le soin de me préparer intérieurement, espérant au-delà de toute espérance et priant avec tout le monde qui se trouvait là ou devant leur écran.

« C'est à ce moment que la *Parole* s'est manifestée. Tous avaient besoin de parler, d'expliquer ce qui se passait, de raconter l'histoire de ces hommes qui allaient dans un moment revenir à la vie. Le président du pays y est même allé de son *homélie,* nous invitant à la patience, louant le courage de ces hommes et de tous ceux qui allaient participer à leur sauvetage, préparant les téléspectateurs du monde entier à l'*action de grâce*.

« Les commentateurs de la télévision hésitaient à dire qu'il y avait sur place un réel climat de prière, mais on voyait des hommes et des femmes s'agenouiller et faire le signe de la croix. À observer l'attitude recueillie de plusieurs, on comprenait qu'ils priaient.

« Puis, on a vu le premier des rescapés entrer dans la minuscule nacelle et le câble qui la retenait commencer à s'en rouler…Mais le *moment-sommet* est arrivé lorsqu'on a ouvert la nacelle et qu'on a vu le rescapé émerger de la mort. Il arrivait sur terre comme une fleur qui naît à la vie.

« Moi, j'ai trouvé que cela préfigurait le mystère pascal. Ils étaient tous comptés pour morts, ils étaient tous retenus enfermés dans les entrailles de la terre, et ils allaient bientôt tous renaître, ressusciter.

Osman Araya et son épouse Angelica. Photo : Hugo Infante. Source : http://archive.boston.com/bigpicture/2010/10/rescued_from_a_chilean_mine.html

« Quand j'ai vu apparaître le premier survivant, quand j'ai vu qu'on le dépouillait de son cocon, j'ai pleuré. Et quand j'ai senti le bonheur qui inondait son petit garçon et son épouse, j'ai pleuré aussi. D'émotion évidemment. Nous assistions là à une véritable *communion,* à une explosion *d'action de grâce*. Exactement comme ce devrait être à la messe. Tous s'embrassaient, d'autres plus exubérants dansaient. Quelqu'un là-bas, en cours de célébration, a même ajouté qu'ils n'étaient pas trente-trois dans la galerie souterraine, mais que Dieu aussi était là! C'était impossible de ne pas y croire!

De grandes et inhabituelles liturgies

« Il nous arrive souvent de regretter que nos églises se vident et que nos populations désertent nos messes dominicales. Et on a raison de le regretter. Mais que dire de ces *grand-messes planétaires* que la télévision nous présente à l'occasion d'importants événements qui rassemblent des foules? Pensons seulement aux grandes célébrations d'ouverture et de fermeture des Jeux Olympiques, pensons à la toute récente célébration honorant le saint frère André au stade olympique, pensons à tous nos rituels de fins d'année, pensons à tous ces hommages rendus à de grands disparus de notre monde ou de notre pays.

« Ma soirée du 12 octobre 2010 : une grand-messe comme j'en ai rarement vécue… Une grande et inhabituelle liturgie, et pour une fois, parce que nous avions toutes les raisons de vraiment rendre grâce! » ■ (André Daris, « Une grand-messe planétaire », dans *En Chantier*, N^{o} 68, décembre 2010, p. 6.)

455. Décès de l'abbé Pascal Parent

L'abbé **Pascal Parent** est décédé le 19 décembre 2011 à l'âge de 88 ans et 7 mois. Ses funérailles ont été célébrées à la cathédrale le 28 décembre, présidées par M^{gr} **Pierre-André Fournier**. Son corps fut inhumé aux Jardins commémoratifs St-Germain, secteur Sacré-Cœur.

L'abbé Pascal Parent. AAR.

L'abbé Parent est né le 7 mai 1923 à Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, près de Rimouski à l'époque; il est le fils de **Joseph-Eugène Parent**, cultivateur, et d'**Anna-Marie Michaud**, institutrice. Après des études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1937-1945) et des études théologiques aux Grands Séminaires de Rimouski (1945-1946) et de Québec (1946-1949), il est ordonné prêtre par M^{gr} **Georges Courchesne** le 11 juin 1949.

Après son ordination, **Pascal Parent** demeure en fonction au Petit Séminaire de 1949 à 1966 où il est professeur, directeur des élèves (1957-1959), directeur des études et directeur des élèves au pavillon de philosophie (1959-1964), assistant-supérieur (1963- 1966), directeur des études du cours collégial (1964 1966). Il est aussi professeur de théologie au Grand Séminaire de Rimouski (1956-1961, 1967-1969) et de philosophie à l 'École normale Tanguay (1968-1969).

De 1970 à 1973, il est directeur des études au Centre d'études universitaires de Rimouski (1970-1973), puis de 1973 à 1975 vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à l'Université du Québec à Rimouski. Il quitte l'UQAR en 1975, acceptant de devenir curé à Sainte-Bernadette-Soubirous de Mont-Joli (1975-1977). En 1977, il accepte de revenir à l'UQAR comme recteur et il le demeure jusqu'en 1982. Cette année-là, il devient curé de Sainte-Blandine; il le demeure jusqu'en 1994, acceptant alors de devenir aumônier des Ursulines de Rimouski (1994-2006). Il se retire à la Résidence Lionel-Roy en 2007, puis à L'Ancien Monastère de Rimouski en 2011.

* * *

Un legs reçu par la Fondation de l'Université du Québec à Rimouski suite au décès de l'abbé Pascal Parent aura permis à la Fondation de l'UQAR de créer le Fonds de dotation Pascal-Parent. Ce Fonds sera entièrement dédié à la distinction Pascal-Parent qui est remise chaque année à une personne, professeur ou chargé de cours pour souligner l'excellence de son travail universitaire. En créant ce Fonds, l'Université souhaite perpétuer la mémoire de ce prêtre du diocèse qui fut secrétaire du Comité provisoire du Centre d'études universitaires de Rimouski (1964-1969), puis directeur des études (CEUR 1970-1973), puis vice-recteur (UQAR 1973-1975) et recteur (1977-1982) (*En Chantier*, N° 84, décembre 2012, p. 12).

456. Sauvegarde du patrimoine religieux

Pour 2012, ce sont près de 16,5 M$ qui seront attribués au *Conseil du patrimoine religieux du Québec* dont la mission est justement de soutenir et de promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux québécois. Dans le Bas-Saint-Laurent, ce sont cinq bâtiments, soit trois églises, deux résidences et un orgue qui se partageront une enveloppe de 879 759 $.

● Dans la région pastorale des Basques, l'église de **Saint-Clément** - valeur patrimoniale : **supérieure (C)** - pour la restauration de sa cheminée et de ses portes. Subvention : 107 589 $. Apport du milieu : 46 109 $.

● Aussi dans les Basques, l'église de **Saint-Simon** - valeur patrimoniale : **supérieure (C)** - pour la restauration de la ferblanterie et de ses fenêtres. Subvention : 106 085 $. Apport du milieu : 45 465 $.

● Dans la région de Rimouski-Neigette, l'église de **Sainte-Cécile du Bic** - valeur patrimoniale : **exceptionnelle (B)** - pour la restauration de la maçonnerie et l'installation d'un système de gicleurs. Subvention : 437 500 $. Apport du milieu : 187 500 $.

● Dans Rimouski-Neigette, l'**Archevêché** de Rimouski pour la réfection de son système de gicleurs. Subvention : 44 800$. Apport du milieu : 19 200 $.

● Dans Rimouski-Neigette, le presbytère de **Sainte-Luce** pour la restauration de la maçonnerie, des portes et des fenêtres, la peinture de la toiture et des galeries. Subvention: 145 600 $. Apport du milieu : 62 400 $.

● Dans la Vallée de la Matapédia, l'orgue de l'église de **Val-Brillant**, qui est de 1913 (op. 505 de Casavant Frères), pour sa restauration. Subvention : 38 185 $. Apport du milieu : 16 366 $.

* * *

Depuis 1995, ce sont près de 380 M$ dont 122 M$ en provenance du milieu qui ont été investis pour préserver les biens les plus significatifs du patrimoine religieux québécois. (*En Chantier*, No 77, janvier 2012, p. 12.)

457. La *Bibliothèque Gilles-Vigneault*

On se souviendra qu'à Rimouski, il y a plus de 40 ans, la chapelle du Séminaire était devenue la bibliothèque du Cégep. Le 20 septembre 2011, on inaugurait dans le même espace, la nouvelle bibliothèque déjà nommée *Bibliothèque Gilles-Vigneault* depuis 2004.

La Bibliothèque Gilles-Vigneault du Cégep de Rimouski. Photo : Proulx Savard Architectes, http://proulxsavard.com/realisations/bibliotheque-cegep-de-rimouski/. Courtoisie.

Dénomination de la bibliothèque en 2004.
Source : http://lescegeps.com. Courtoisie.

Voici en quels termes, lors de l'inauguration, celui-ci s'est exprimé :

La bibliothèque va retrouver son atmosphère sacrée en nous permettant de revoir la voûte et en réallumant les vitraux qui sont pour moi, avec le soleil du matin ou de fin d'après-midi, les plus luxueux des luminaires.

Il ajoutait : *Une bibliothèque, c'est un lieu secret et en même temps c'est un lieu sacré. C'est une belle succession d'événements que de voir une chapelle devenir une bibliothèque, parce que dans les deux cas, on a l'espèce de règle et de tradition du silence. Le silence est un lieu sacré, un lieu secret, où les mots se parent, se préparent et parfois aussi se réparent. La chapelle était un lieu de recueillement. Dans le mot recueillement, il y a le mot cueillir, se recueillir, c'est-à-dire se cueillir de nouveau, aller chercher au fond de soi qui on est, ce qu'on est, ce qu'on a, et ce qu'on veut devenir. Une bibliothèque est un lieu de ce genre. C'est un lieu aussi pour se recueillir.*

Faudrait-il s'étonner que, dans un partenariat établi entre une paroisse et une municipalité, une église puisse un jour partager sa nef avec une bibliothèque, si en plus on peut lui conserver sa vocation première, qui est d'être d'abord un lieu de culte ? Ne devrait-on pas plutôt s'en réjouir ? (*En Chantier*, N° 77, janvier 2012, p. 13.)

458. Première lettre pastorale de Mgr Pierre-André Fournier

On a voulu donner à l'édition d'*En Chantier* de février-mars 2012 une très large diffusion. C'est pourquoi on a doublé le tirage habituel et produit un tiré à part des huit pages centrales où se retrouve la première lettre pastorale de Mgr **Pierre-André Fournier**. Elle est intitulée *L'heure est venue* et elle est assortie de trois annexes.

Une première, préparée par M. **Gabriel Bérubé,** porte un *Regard sur la situation actuelle* de notre Église. Il y fait état de la répartition et de l'âge moyen du personnel pastoral engagé auprès des communautés et relève quelques-unes des questions soulevées lors des forums qu'il a animés l'automne et l'hiver derniers [2010-2011].

Une deuxième, préparée par Mme **Wendy Paradis**, directrice à la pastorale d'ensemble, et M. **Guy Lagacé**, chargé de recherche pour le Bureau de l'Archevêque, présente dans le détail le *Projet pastoral de revitalisation des communautés paroissiales* qu'ils ont préparé et qu'ils animent depuis plus de deux ans maintenant.

Enfin, une troisième, préparée par M. **René DesRosiers,** fait le point sur ces assemblées de fidèles tenues en paroisse depuis bientôt deux ans et où se retrouvent MM. **Michel Lavoie**, économe diocésain, et **Jacques Tremblay**, vicaire épiscopal à l'administration diocésaine. On y discute surtout de l'avenir des églises, l'examen de la situation financière d'une Fabrique servant le plus souvent de bougie d'allumage. Bonne lecture!

459. Le *Parc du Bic* et le *Cap-à-l'Orignal*

Quand on se questionne sur les origines du *Parc national du Bic*, on découvre qu'il a été créé dans le but « de protéger et de mettre en valeur le littoral sud de l'estuaire du Saint-Laurent ».

Au début du siècle et encore aux années 1950 et suivantes, les lieux étaient occupés en toutes saisons par quelques familles de chez nous – les Dumas, les Michaud, les Rioux et les Doucet – qui y exploitaient leurs terres, y faisaient l'élevage de quelques animaux de ferme, pratiquaient la coupe du bois, s'adonnaient à la chasse aux phoques et à la pêche au filet ou à la fascine. Avec les années, les lieux sont devenus de plus en plus populaires auprès même d'anglophones, américains et canadiens, qui s'étaient fait construire de belles et confortables résidences secondaires.

Ce n'est qu'en **1977** que le gouvernement du Québec adopte sa Loi qui va permettre en **1984** la création officielle du *Parc national du Bic* géré par la Société des établissements de plein air du Québec, la SÉPAC. En **1988**, un certain nombre d'activités sont proposées dont la thématique est « Un paysage hérité de la mer ». Quatre ans plus tard, en **1992**, le Parc inaugure un « Centre de découverte et de services » avec une exposition permanente sur le parc. En **2014**, afin de rejoindre un plus grand nombre possible de visiteurs, ce Centre sera relocalisé à la ferme Rioux, située au cœur même du Parc.

* * *

L'ancienne colonie de vacances du Cap-à-l'Orignal, fréquenté surtout par des jeunes du diocèse, faut-il ici le rappeler, se trouve dans le *Parc national du Bic*.

À une certaine époque, une des entrées de la colonie de vacances du Cap-à-l'Orignal, portail érigé par des scouts en 1997. Source : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/587485/relance-cap-orignal, 2012. Courtoisie.

L'abbé L.-Georges Lamontagne. AAR.

Ce camp de vacances estivales est apparu en **1948** et pendant 40 ans il fut animé par un prêtre du diocèse, l'abbé **Louis-Georges Lamontagne** (1918-1995).

(Sur l'origine de cette colonie de vacances et sur son fondateur, revoir ici les Billets #193 et #194).

La colonie de vacances du Cap-à-l'Orignal connut un véritable essor à l'été de **1950**, au lendemain du grand feu de Rimouski. Les enfants s'y sont retrouvés nombreux alors que leurs parents s'attelaient à la corvée de reconstruction. (Revoir ici le Billet #205).

La colonie de vacances du Cap-à-l'Orignal. Photographe : Armand Dubé, *Le Progrès-Écho*, 30 mars 2014. Courtoisie.

460. La chapelle du *Cap-à-l'Orignal*

En **1958**, soit dix ans après l'implantation de la « colonie de vacances » au « Cap-à-l'Orignal », une chapelle a été construite. Le 27 juillet, M^gr^ **Charles-Eugène Parent** procédait à sa bénédiction.

D'une architecture sobre, cette chapelle, comme on peut le voir, épouse la forme d'une tente, avec ses poutrelles de toit qui, de part et d'autre, sont bien ancrées au sol.

La chapelle de la « colonie de vacances », une œuvre de l'architecte Gaston Martin (lui-même un ancien campeur). Photographe : Yves-Marie Mélançon.

Son clocher est surmonté de la croix des scouts, ce qui se voulait un rappel que bien qu'ouverte aux résidents d'été du « Cap-à-l'Orignal », la chapelle avait été construite surtout pour répondre aux besoins de la « colonie ».

Voici ce qu'en 1958 le journaliste **Jean-Paul Légaré** écrivait dans *L'Écho du Bas-Saint-Laurent* :

Le grand mérite de cette colonie est d'occuper sainement nos jeunes enfants, de les mettre en communion avec les beautés de la nature et de compléter ainsi la formation qu'ils peuvent recevoir dans la famille et à l'école. Nous nous faisions ces réflexions à la suite d'une visite effectuée ces jours derniers à la colonie de vacances du Cap-à-l'Orignal, en compagnie de confrères journalistes. En effet, nous avons éprouvé un plaisir peu ordinaire à voir la colonie du Cap pendant quelques heures. Quel décor merveilleux entoure le campement! Quel bel esprit règne parmi cette centaine de jeunes admirablement bien guidés par quelques prêtres et un certain nombre de moniteurs!

* * *

Le « Camp **Louis-Georges Lamontagne** » – c'est ainsi qu'on l'avait renommé en **1987** – avait vu le jour en **1948**. On allait donc en **1998** célébrer son 50^e^ anniversaire.

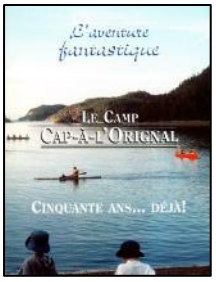

En **1997**, on s'y préparait donc déjà… Et ce qui allait naître, c'est un album que tout simplement on intitulerait *L'Aventure fantastique. Le camp Cap-à-l'Orignal. 50 ans… Déjà !* En avant-dernière page, on rêvait déjà d'un centenaire… Mais on en était bien loin! S'y rendrait-on?

461. Le *Camp Louis-Georges-Lamontagne* n'est plus…

En **2012**, la « colonie de vacances du Cap-à-l'Orignal », déjà rebaptisée « Espace Cap-à-l'Orignal », éprouve des problèmes financiers et plus encore manque d'une relève. En février, à quelques mois de l'ouverture d'une 64e saison, la direction n'a toujours pas embauché son personnel et le directeur général, qui était en poste depuis plusieurs années, a déjà quitté l'organisation. Pour un deuxième été, on n'ouvrira donc pas… On n'ouvrira donc plus.

* * *

Anticipons…

Le *Camp Louis-Georges-Lamontagne* se trouvait donc en plein cœur du *Parc national du Bic*.

Une vue du Parc national du Bic. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

Or, une loi québécoise, adoptée il y a quelques années, stipule que dès **2008** les enclaves situées dans les limites de parcs nationaux relèveront désormais de la *Société québécoise des équipements de plein air*, la SÉPAC. Sachant par ailleurs que le bail de la « colonie de vacances » venait à échéance en **2018**, on comprend que bien peu d'investisseurs se soient avancés pour soutenir l'organisme, surtout que le parc immobilier de la « colonie » avait grand besoin de rénovations. En **2013**, dans son édition du 11 août, l'hebdomadaire rimouskois *Progrès-Écho* nous apprend donc que le *Camp Louis-Georges-Lamontagne* n'est plus. Le *ministère du Développement durable, de l'Environnement et des parcs* (MDDP) avait mis fin à son bail… Ce sont certaines clauses de ce bail qui, n'ayant pu être respectées ces dernières années, ont conduit à son annulation. On avait bien tenté de relancer le projet, mais toujours sans succès. Du coup, déjà propriétaire du terrain, le MDDP est devenu propriétaire des installations. Il est encore trop tôt cependant pour savoir ce qu'on en fera, quelle nouvelle vocation on lui donnera… (*En Chantier*, Nº 90, septembre 2013, p. 13-14). Fermée définitivement en 2016, ses bâtiments vétustes ayant été démolis par la SÉPAC la même année, la colonie aura accueilli plus de 60 000 jeunes durant son histoire.

462. Le « *Tombolo* » du *Parc national du Bic*

Vous avez bien lu *: tombolo.* Mais qu'est-ce à dire? Le *Petit Larousse* nous apprend ceci : « flèche littorale […] formant un isthme à l'intérieur duquel subsistent des lagunes ». Cette flèche peut être « simple, double ou triple ». C'est donc un espace, cet espace entre fleuve et montagne qu'occupait le *Camp Louis-Georges Lamontagne*.

Mais en retrouvant ici le mot « *tombolo* », d'anciens campeurs de la défunte « colonie » se souviendront que toutes les fins de semaine se tenait au camp une *tombola* que le même *Petit Larousse* définit comme une « loterie ». Le dimanche, les campeurs ne manquaient pas d'y inviter leurs parents et amis visiteurs. Sans doute contribuait-on ainsi à la vie ou même à la survie de la « colonie ».

* * *

Inauguré à l'été de **2018**, le nouveau *Tombolo* du *Parc national du Bic* peut offrir différents espaces de séjour, du plus modeste où on y trouve ce qu'on y apporte au plus élaboré qui offre une parfaite aisance :

Un des espaces-camping au Parc du Bic. Photo : Quebecvacances.com.

Un des petits chalets EXP (Élime) ouvert sur l'extérieur. Photo : Sepaq.com.

À son offre de séjour, le nouveau *Tombolo* du *Parc national du Bic* intègre aussi de nouveaux bâtiments de type utilitaire : un abri-cuisine et un « coin-salon » extérieur… S'y retrouvent aussi des aires de rassemblement, des aires de détente, de pique-nique et de feux de camp…

* * *

Un espace commémoratif a aussi été aménagé; il est relié à l'ancienne chapelle qu'on aura démolie… Cette chapelle avait été construite et inaugurée en 1958. (Revoir ici le Billet #460). Mais ces dernières années, la chapelle avait certes beaucoup souffert d'un manque d'entretien.

Un espace commémoratif : le clocher de la chapelle du Cap-à-l'Orignal a été préservé. Photo : Radio-Canada / Laurence Gallant, 2018. Courtoisie.

463. La Pointe-Santerre en d'autres mains

Nous sommes en 2012. Le terrain et les bâtiments situés sur la Pointe-Santerre (Rivière-Hâtée, secteur du Bic), seraient sur le point de passer en d'autres mains. (Revoir ici le Billet #168 : L*'Oeuvre de vacances* du Séminaire).

On y conserverait toutefois le bâtiment qui se trouve à l'entrée du site, qui était la maison du fermier et qui avait été rénovée il y a quelques années. La voici donc comme elle apparaît aujourd'hui :

Villa-la-Neuve : La maison de la Rivière-Hâtée, propriété de l'Oeuvre Langevin. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

*La famille de l'abbé **Eustache Santerre**, qui en était propriétaire depuis 1889, avait cédé cette propriété au Séminaire de Rimouski le 15 juillet 1937, aux fins et avec l'espoir d'y instaurer un lieu de villégiature pour les séminaristes et les écoliers. En vendant pour la somme nominale d'un dollar les biens du Séminaire qui n'étaient pas directement reliés à l'enseignement, la propriété passa du Séminaire à l'Archevêché le 6 juin 1966.*

L'Archevêché devait réserver cette propriété à l'établissement de la Fondation Langevin, qui devint une corporation autonome sous le nom d'Oeuvre Langevin le 10 juin 1968. C'est au cours de la même année (le 30 décembre) que la propriété de la pointe à Santerre, ainsi que tous les autres biens réservés pour la Fondation Langevin, furent transférées par l'Archevêché à l'Oeuvre Langevin pour la somme d'un dollar.

*Le 22 février, le président du conseil d'administration de l'Oeuvre Langevin, M. **Jacques Tremblay**, v.é., confiait à un hebdomadaire rimouskois que le promoteur-acheteur était de la région et qu'une vocation humanitaire et récréo-touristique allait être donnée au site (En Chantier* N° 79, avril 2012, p, 13).

464. Les *Sœurs Maristes* à Dégelis

Des religieuses de la communauté des *Sœurs Maristes* résident dans la paroisse de Dégelis au Témiscouata, près des frontières du Québec avec le Nouveau Brunswick. Elles y seraient depuis 2012.

On reconnaît comme date de fondation de cette congrégation celle du 8 septembre 1823 à Cerdon, une commune française du département de l'Ain en région Auvergne-Rhône-Alpes en France. Ce jour-là, avec le consentement de l'évêque de Bellay, M^gr^ **Alexandre Devie**, **Jeanne-Marie Chavoin** et une de ses amies, **Marie Jotillon,** amorcent une vie religieuse commune. Le recrutement va bien puisque 15 mois plus tard, soit le 8 décembre 1824, les neuf premières sœurs célèbrent leur prise d'habit avec **Jeanne-Marie Chavoin** comme supérieure générale. Six mois plus tard, en juin 1825, les sœurs quittent Cerdon pour Belley, à l'invitation de l'évêque, M^gr^ **Alexandre Devie**, qui leur vend la maison de campagne de l'évêché, qui deviendra alors la première maison-mère de la congrégation.

Les sœurs Maristes se consacrent à l'enseignement, mais aussi à d'autres activités sociales, pastorales et caritatives. La demande est forte. Le nouvel institut va se développer rapidement; en 1858, on ouvre une première maison à l'étranger, en Angleterre.

Sr Jeanne-Marie Chavoin. Archives Maristes.

Et puis d'autres maisons seront ouvertes en Europe (Irlande, Italie, Ukraine), en Asie (Philippines), en Afrique (Sénégal, Gambie), en Océanie (Australie, Fidji, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée) et dans les Amériques du nord et du sud (au sud : Brésil, Mexique, Venezuela, États-Unis; au nord : le Canada).

Le 17 mars 1947, trois sœurs – **Marguerite Cyr**, **Joséphine Thériault**, **Géraldine Violette** – viendront de France et s'établiront au Nouveau Brunswick, prenant la direction d'une nouvelle école à St-Léonard-Parent. Trois autres fondations suivront dans le Madawaska : à la Rivière-Verte en 1948, à Ste-Anne en 1949 et au Mont Ste-Marie en 1952.

465. Un nouveau clocher pour l'église Saint-Jérôme

Avant d'être érigée en paroisse sous le nom de Saint-Jérôme-de-Matane, ce qui fut fait le 16 mars **1861**, Matane existait déjà comme mission depuis **1790**. Des registres y étaient tenus depuis **1812**. Une première chapelle y avait été érigée en **1822**, une première église en **1858**. Endommagée par la foudre en **1871**, cette première église est démolie en **1886**. Une deuxième église est construite l'année suivante, qu'on restaurera puis agrandira en **1906** ; celle-ci sera détruite dans un incendie le 6 décembre **1932**.

La construction de l'église actuelle s'est effectuée de 1933 à 1934. Le revêtement est en pierre de granite avec des éléments qui sont en pierre calcaire. C'est ce bâtiment qui, il y a quelques années, fut l'objet d'une restauration évaluée à plus de 1 250 000 $.

L'église Saint-Jérôme de Matane, construite en 1933-1934, et son clocher d'origine. Photo : Jean-François Mélançon, 2002.

Afin de ne pas dépasser les coûts prévus, une importante modification avait dû être apportée à la structure de l'édifice. Ainsi, le clocher n'a pu être refait à l'image de l'ancien et avec les pierres d'origine. Un nouveau clocher a donc été redessiné par les architectes *Proulx et Savard* de Rimouski. D'une hauteur de quelque 60 pieds, il été recouvert de tôles d'acier galvanisé. Sur les quatre faces, au niveau des cloches, des grilles-volets ont été apposées. Sur ces grilles, en façade, une immense croix de métal a été appliquée; elle apparaît comme un rappel de la croix originale.

L'église Saint-Jérôme de Matane comme elle apparaît depuis 2012 avec son nouveau clocher. Photographe inconnu. *En Chantier* N° 80, pages 12-13.

Construit à Rimouski en quatre sections, le nouveau clocher a été assemblé à Matane sur le parvis de l'église de la mi-avril à la mi-mai 2012. Hissé ensuite à l'aide d'une grue, il a trouvé sa place pour le 24 juin.

* * *

Anticipons…

En juin 2019, on pouvait lire en grosses lettres rouges, sur les portes d'entrée centrales de l'église, l'inscription : ***À VENDRE***.

466. Les 17 paroisses regroupées de la Vallée

C'est avec ces trois mots - *confiance*, *espérance* et *ouverture* - que la nouvelle Équipe locale d'animation pastorale (ÉLAP), responsable des trois secteurs *Avignon*, *La Croisée* et *L'Avenir* dans la Vallée de la Matapédia, s'est exprimée lors d'une rencontre d'équipe tenue en août dernier, en présence du vicaire général et de la directrice à la pastorale d'ensemble, M^me^ **Wendy Paradis**.

Le 20 juillet [2012], *notre archevêque avait nommé l'abbé Rodrigo Hernán Zuluaga López, modérateur, l'abbé Pedro Pablo Agudelo Gutiérrez et deux agentes de pastorale, M^mes^ Aliette Lavoie et Michèle Lévesque. C'est cette équipe qui relèvera le défi que nous imposent les réaménagements pastoraux. Monseigneur leur confie donc conjointement l'exercice de la charge pastorale des dix-sept*

(17) paroisses de trois secteurs dans la région pastorale de la Vallée de la Matapédia. À cette équipe se joint un prêtre collaborateur, l'abbé Diego Andrés Molina Henao (Wendy Paradis, *En Chantier* Nº 82, p. 4).

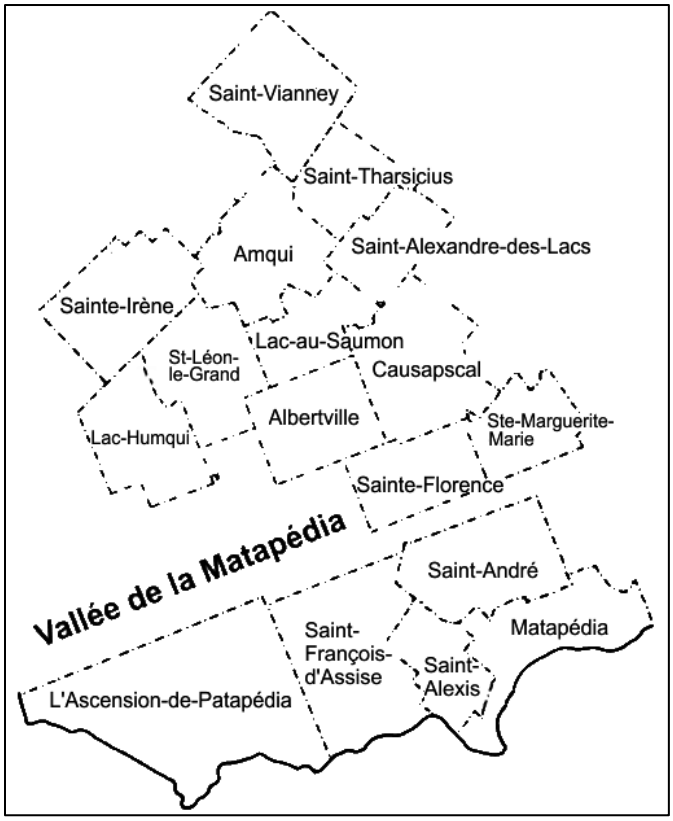

Les dix-sept paroisses regroupées de la Vallée.

Mme Wendy Paradis, directrice à la pastorale d'ensemble poursuit : *Mgr Fournier est ici bien conscient que cette situation, par ailleurs complexe, est tout à fait nouvelle pour notre diocèse et impose qu'un soutien particulier soit apporté à l'équipe pastorale, aux assemblées de fabrique et à tous les baptisés qui auront à relever le défi. C'est pourquoi il leur assure sa propre collaboration ainsi que l'appui ferme du vicaire général, du vicaire épiscopal à l'administration, de l'économe diocésain, de la directrice à la Pastorale d'ensemble et des membres des Services diocésains.*

Une nouvelle page s'écrit…

C'est là une nouvelle page de notre histoire qui s'écrit concernant les regroupements de paroisses. De 3, de 5, de 6, de 7 paroisses, nous sommes passés maintenant à 17. Et dans quelques années nous passerons à 21, à 22, à 23. C'est bientôt toute une région pastorale qu'animera une seule et même équipe pastorale. Ce sont là des passages qui exigent beaucoup de tout le monde et qui appellent à des dépassements et à des conversions pour que la Mission première puisse se réaliser dans chacune de nos communautés. La prière sera notre support et le don de nos charismes sera les fondations pour une plus grande prise en charge (loc. cit.).

467. Un avenir pour la *Grande Maison* de Sainte-Luce

La *Grande Maison* des Clercs de Saint-Viateur de Sainte-Luce avait été construite en 1950 et inaugurée en 1955 pour servir de juvénat aux Clercs de Saint-Viateur. (Revoir ici le Billet #233). Cette *Grande Maison* aura cependant très peu servi comme juvénat. Des clercs en auront assuré la garde durant une assez longue période. Mais en 2004, on l'aura fermée définitivement, puis mise en vente.

La *Grande Maison* des Clercs de Saint-Viateur à Sainte-Luce, vue côté nord.
Photographe : Yves-Marie Mélançon, 2003.

Son acquéreur, un résident de Montréal, M. **Vladimir Budker**, se manifestait en 2012, en fin d'automne. Il a voulu faire de cette *Grande Maison* une résidence privée qui accueillerait des personnes âgées avec des problèmes cognitifs, comme la maladie d'Alzheimer. On devait pouvoir y accueillir quelque 75 personnes au printemps de 2013. Ces personnes, âgées et malades, on devrait pouvoir les garder jusqu'à la fin de leur vie puisqu'on comptait y offrir aussi des soins palliatifs. C'est du moins ce que confiait au journal *Le Courrier du Fleuve* la directrice générale qui venait d'être embauchée, Mme **Johanne Carignan**. Celle-ci comptait bien donner à cette nouvelle résidence un visage humain… « Je suis, disait-elle, une personne qui vient du réseau de la santé où j'ai œuvré pendant 25 ans. Pour moi, c'est important d'être à la hauteur des établissements publics et même davantage. Je vais insister sur une approche personnalisée » (*En Chantier* Nº 86, février-mars 2013, p. 12-13).

* * *

Anticipons…

En 2020, voici ce qu'on peut lire sur Internet à propos de *La Grande Maison* : c'est une résidence privée qui se spécialise pour les personnes âgées présentant des problèmes cognitifs et autres types de démences. Elle dispose de 75 places sur trois unités de soins. Elle offre aussi la possibilité d'hébergement pour conjoints et quelques lits de convalescence supplémentaires en privé afin d'accommoder une clientèle en perte d'autonomie plus légère et temporaire (voir : https://grandemaison.ca/).

468. Une formation théologique pour assurer l'avenir

Les communautés chrétiennes et les services spécialisés (hospitalier, catéchétique, etc.) auront toujours besoin de leaders formés pour assurer l'animation de la vie pastorale et spirituelle dans le milieu.

À l'automne de 2012, afin de répondre à ce besoin, l'*Institut de pastorale* du diocèse disposait d'un programme de formation théologique et pastorale (FTP), accrédité par l'*Institut de pastorale des Dominicains* de Montréal. Au terme de ses études, l'étudiante ou l'étudiant reçoit un diplôme universitaire de certificat que lui décerne le *Collège dominicain de théologie et de philosophie* d'Ottawa.

Une relance de ce programme a été faite au début de 2012. On se réjouissait alors du nombre de nouvelles admissions : 1 pour notre diocèse, 8 pour le diocèse de Gaspé. Ces nouvelles admissions s'ajoutaient à celles qu'on avait déjà, soit une pour le diocèse de Bathurst, deux pour le diocèse de Rimouski et 4 pour le diocèse de Gaspé. (*En Chantier* N° 83, octobre-novembre 2012, p. 13).

* * *

Anticipons…

En juin 2019, l'*Institut de pastorale*, sans que son Conseil d'administration et que son Conseil des études n'ait eu à se prononcer, quitte l'édifice du Grand Séminaire au centre-ville pour se retrouver dans un réduit situé au 2e étage de ce que fut autrefois le presbytère de Saint-Yves…

L'ancien presbytère de Saint-Yves situé au 549 de la rue Saint-Germain Est.
Photographe : Yves-Marie Mélançon.

C'était sans compter que l'*Institut* allait laisser derrière lui ses salles de cours polyvalentes et fonctionnelles, ses salles de réunion, ses chambres pour professeurs, conférencières et conférenciers invités, et surtout, ce qui apparaîtra inconcevable à plusieurs, plus de la moitié de sa bibliothèque.

469. Pour nos églises dites *patrimoniales*

Le *Conseil du patrimoine religieux* du Québec a pour mission de soutenir et de promouvoir la conservation et la mise en valeur de notre patrimoine religieux. Dans son édition N° 82 de septembre 2012, la revue *En Chantier* relevait le fait que pour tout le Québec le *ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine* du Québec avait, cette année-là, annoncé une aide financière de 14 M$ pour l'ensemble du Québec.

Pour notre diocèse, bénéficieront de subventions les églises de **Trois-Pistoles**, de **Matane**, de **Saint-Clément**, de **Saint-Damase** et de **Saint-Simon**. Ces subventions totalisent 677 179 $, le coût des travaux étant estimé à 967 399 $.

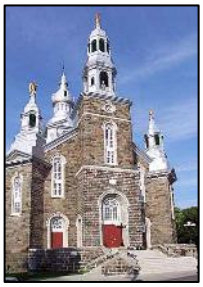

● Pour l'église **Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles**, qui est classée « Exceptionnelle B », la fabrique reçoit 288 330 $ pour restaurer la toiture du dôme central. C'est une 8e subvention depuis 1998-1999.

(Photos : Yves-Marie et Jean-François Mélançon.)

● Pour la restauration de la maçonnerie du clocher de l'église **Saint-Jérôme de Matane**, qui est classée « Exceptionnelle B », la fabrique reçoit 15 918 $. C'est une 5e subvention depuis 1998-1999.

● Pour restaurer les corniches du clocher de son église, qui est classée « Supérieure C », la fabrique de **Saint-Clément** reçoit 77 531 $, une 4e subvention depuis 1998-1999.

● Pour la restauration de la toiture de son église qui est classée « Supérieure C », la fabrique de **Saint-Damase** reçoit 260 400 $. C'est une première subvention.

● Enfin, la fabrique de **Saint-Simon** reçoit 35 000 $ pour restaurer les portes de son église qui est classée « Supérieure C ». C'est pour cette paroisse une 6e subvention depuis 2001-2003.

Ces subventions, est-il besoin de le rappeler, couvrent un maximum de 70% du coût total des travaux effectués. Les propriétaires des bâtiments ont à compléter le financement en investissant 30% des coûts (Michel Lavoie, président de la Table régionale du Bas-Saint-Laurent, « Nos églises, lieux de culte, de foi et d'histoire », dans *En Chantier* No 82, p. 11).

470. Collation des grades à l'Institut de pastorale de l'Archidiocèse

Pour cette année 2012, la Collation des grades de l'*Institut de pastorale* s'est tenue le 9 novembre au sous-sol de l'église de Sainte-Agnès, en présence de Mgr **Pierre-André Fournier**, notre archevêque, de M. **Daniel Cadrin** o.p., directeur de l'*Institut de pastorale des Dominicains* à Montréal et de M. **Stéfan Thériault**, directeur du Centre d'accompagnement spirituel *Le Pèlerin* de Montréal.

UNE MOISSON ABONDANTE

ILS SONT TOUS LÀ : 1re rangée de gauche à droite : Françoise Massé o.s.u., superviseure, Marielle Viens, Lise Roussel, Anne Pichette, Francine Carrière, Rose-Aline D'Amours, Diane Foley o.s.u., superviseure. 2e rangée : Gaétane Asselin, Andrée Morin, Carmelle Caron-Beaulieu, Danielle St-Pierre, Viviane Beaulieu. 3e rangée : Denis Quimper, Diane Brunet, Hubert Bourque, Chantal Robichaud, Paule Simard. 4e rangée : Jean-Pierre Landry, Stéfan Thériault, René DesRosiers, Daniel Cadrin, René Albert s.c., superviseur. Photo: Jacques Tremblay.

FORMATION EN ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL

Le programme de *Formation en accompagnement spirituel* (FAS), lancé à l'automne 2007, s'est terminé au semestre d'hiver 2012. Et il aura donné ses fruits : Pour notre diocèse, dix personnes ont complété le programme et pour les diocèses de Baie-Comeau, de Gaspé et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, trois personnes ont fait de même.

Stéfan Thériault

UN MOT DE M. STÉFAN THÉRIAULT

S'adressant plus particulièrement aux étudiantes et étudiants de son programme en reprenant l'Évangile du jour — Jésus qui, en chassant les vendeurs du temple, invite à faire de la maison de Dieu une maison de prière (Jn 2, 13-22) — M. Thériault a rappelé que le chemin parcouru durant cette formation avait été pour chacun et chacune un chemin exigeant :

Vous avez osé l'emprunter, leur dit-il, *et vous êtes allés jusqu'au bout… Vous êtes entrés chez vous et vous y avez confronté les « vendeurs », bousculant les « tables », car il y en a beaucoup aussi en nous : table de nos culpabilités et de nos toutes-puissances, table de nos relations blessées, table de nos identités adoptées pour se faire aimer, table de nos fausses images de Dieu… Et vous avez laissé le Christ entrer chez vous pour que votre demeure devienne vraiment la sienne, une maison de vie, de prière, d'amour. Le chemin que vous avez parcouru à travers cette formation, ajouté à l'art de l'accompagnement que vous avez pratiqué, vous a rendus aptes à accompagner l'autre dans la visite de sa demeure, avec ce que cela signifie de combats et de renoncements mais aussi de joie et de résurrection. Vous connaissez maintenant ce chemin… Je vous souhaite d'être des accompagnateurs et des accompagnatrices de Dieu, des artisans de résurrection au coeur de la vie de chaque personne rencontrée.*

FORMATION THÉOLOGIQUE ET PASTORALE

Le programme de *Formation théologique et pastorale* (FTP), lancé à l'automne 2005, aura donné encore cette année de bons fruits. Félicitations à Mmes **Gaétane Asselin et Diane Brunet**, agentes de pastorale mandatées au Très-Saint-Rédempteur de Matane et à M. **Denis Quimper**, animateur de pastorale au Centre de détention de Rimouski.

Daniel Cadrin

UN MOT DE M. DANIEL CADRIN

S'adressant aux étudiantes et étudiants, à leurs professeurs et à leurs parents et amis, M. Cadrin a tenu à rappeler que nous sommes tous et toutes engagés ensemble dans une aventure ecclésiale, à la fois intellectuelle, pastorale et spirituelle, celle de la formation. *Cette aventure*, disait-il, *est passionnante: elle stimule notre désir de comprendre, elle développe notre capacité d'entrer en relation, elle nous prépare à mieux servir nos sœurs et frères de tout milieu.*

Mais aussi, en ce temps de passage et d'espérance, elle est importante et même essentielle pour que le présent de l'Église soit dynamique et pour que son avenir soit vivant

et rayonnant, comme le Corps du Christ. Les défis sont nombreux et prenants: l'évangélisation, depuis la première annonce jusqu'à l'approfondissement, la construction de communautés fraternelles et responsables, la présence engagée dans les enjeux de notre société, la célébration joyeuse et adaptée des mystères de notre foi.

Nous ne pouvons avancer seuls sur ces chemins, a-t-il enfin rappelé. *Nous avons besoin les uns des autres, entre Montréal et Rimouski, pour que nos ressources et nos dons s'unissent et portent fruit. Aussi, nous nous réjouissons de ce partenariat entre nos deux institutions*. (Source : *En Chantier* Nº 85, janvier 2013, p. 6-7).

471. Un texte de Jean de la Croix retrouvé

Ce texte de **Jean de la Croix** (1542-1591) a été retrouvé dans l'ordinateur de **Raymond Dumais**, agent de recherche à l'*Institut de pastorale* de janvier 2003 jusqu'à son décès le 19 octobre 2012. (Revoir ici le Billet #372).

UN GRAND AMOUR M'ATTEND

Un grand amour m'attend…
Ce qui se passera de l'autre côté
quand tout pour moi
aura basculé dans l'éternité…
Je ne le sais pas!
Je crois, je crois seulement
qu'un grand amour m'attend.
Je sais pourtant qu'alors, pauvre et dépouillé,
je laisserai Dieu peser le poids de ma vie,
mais ne pensez pas que je désespère…
Non, je crois, je crois tellement
qu'un grand amour m'attend.
Si je meurs, ne pleurez pas,
c'est un amour qui me prend paisiblement.
Si j'ai peur… et pourquoi pas?
rappelez-moi souvent, simplement,
qu'un grand amour m'attend.
Mon Rédempteur va m'ouvrir la porte,
de la joie, de sa lumière.
Oui, Père, voici que je viens vers toi.
Comme un enfant, je viens me jeter dans ton amour,
ton amour qui m'attend. ■

En complément, voici un bref extrait de l'homélie prononcée par l'abbé **Gérald Roy**, modérateur de l'équipe pastorale de la cathédrale Saint-Germain (2010-2016), aux funérailles de **Raymond Dumais** célébrées à la cathédrale le 26 octobre 2012 :

Raymond a cheminé à travers ses expériences de vie en suivant le chemin de l'amour. Un amour qu'il a vécu dans la vérité en s'inspirant de la voie des béatitudes. C'est le deuxième cadeau qu'il nous offre après en avoir fait l'expérience. Expérience d'une vie simple, humble et authentique, la voie du respect des personnes, de l'attention aux autres, de l'accueil, de la paix, de la compassion envers ceux et celles qui pleurent. Une vie où la charité avait une grande place et lui faisait poser parfois des gestes étonnants de générosité. Raymond était sensible à l'injustice, qu'il ne craignait pas de combattre mais toujours avec respect et patience. Et il savait aussi pardonner. Chez lui, l'amour avait raison de tout. (Gérald Roy, « Jérôme n'est plus… », dans *En Chantier* Nº 84, décembre 2012, p. 5).

472. À Rimouski *Accueil-Maternité* en fête!

Le 28 octobre 2012, on célébrait au sanctuaire de Pointe-au-Père le 25e anniversaire de l'organisme rimouskois *Accueil-Maternité.* Et on l'a fait avec un regroupement de personnes qui au cours de ces 25 ans ont fréquenté la Maison.

L'organisme *Accueil-Maternité* a donc vu le jour à Rimouski en 1987. L'Assemblée des évêques du Québec avait en 1986 publié une lettre sur le respect de la vie dans laquelle on invitait les fidèles à mettre sur pied des ressources pour aider les femmes enceintes à poursuivre leur grossesse plutôt que de recourir à un avortement.

Ce message des évêques avait été étudié par les membres de la Zone pastorale urbaine de Rimouski à leur réunion de décembre 1986. C'est à ce moment-là qu'ils conçurent le projet d'ouvrir à Rimouski une Maison d'accueil pour les femmes enceintes et les jeunes mamans.

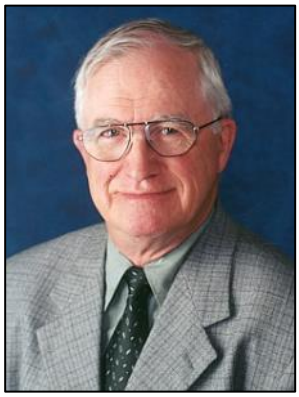

L'abbé Euclide Ouellet. AAR

Ils confièrent à l'abbé **Euclide Ouellet** la tâche de former un comité qui étudierait la faisabilité du projet en consultant des membres de la communauté et des représentantes ou représentants des services sociaux du milieu. En 1987, l'abbé Ouellet était curé de Pointe-au-Père (1983-1989).

Né à Saint-Ulric le 21 février 1932, il avait fait à Rimouski des études classiques au Petit Séminaire (1945-1952) et

des études théologiques au Grand Séminaire (1952-1956). Il fut ordonné prêtre par Mgr **Charles-Eugène Parent** le 20 mai 1956 à Baie-des-Sables.

Après son ordination, l'abbé **Euclide Ouellet** est d'abord attaché au Petit Séminaire comme régent ou maître de salle (1956-1958) et professeur (1956-1958, 1960-1965). Entre 1958 et 1960, il étudie à l'Université Laval où il obtient une licence ès lettres. En 1965, il se rend en France où à Strasbourg il fréquente l'Institut de catéchèse et obtient un certificat d'études supérieures en catéchèse. De retour à Rimouski, on le retrouve au tout nouveau Cégep d'abord comme administrateur et directeur des services aux étudiants (1967-1971), puis comme professeur (1972-1973). C'est alors qu'en 1971-1972 il poursuit à l'université de Boston aux États-Unis des études en vue d'une maîtrise en administration scolaire (1971-1972).

En 1973, on le retrouvera curé de la cathédrale, puis de Pointe-au-Père (1983-1989) et de Saint-Pie-X (1990-1998). (En collaboration, *Le clergé de l'Archidiocèse de Rimouski*, 2004, p. 140-141).

* * *

L'assemblée de fondation d'*Accueil-Maternité* s'est tenue le 28 avril 1987. On y célébrait donc en cette année 2012 un 25e anniversaire.

473. Fermer la cathédrale? Pas question…

La question avait sans doute été posée à Mgr **Pierre-André Fournier**, suite à l'alerte lancée en novembre 2012 dans un hebdomadaire de Rimouski, pour que *Radio Ville-Marie* inscrive sa réponse dans *Proximo*, son bulletin d'information. On pouvait en effet y lire que l'archevêque de Rimouski, Mgr **Pierre-André Fournier**, se voulait plutôt rassurant à ce propos : *pas question donc de fermer la cathédrale*…

Cependant, pouvait-on lire un peu plus loin dans cette édition du 2 novembre : *Cette décision n'est pas un absolu ; l'avenir de l'ensemble des églises du territoire de l'archidiocèse demeure une question ouverte pour les prochaines années.* La cathédrale nécessite actuellement des travaux d'une ampleur d'un demi-million de dollars. *Et nous sommes en campagne de financement*, devait alors rappeler Mgr l'Archevêque. Nous n'étions alors qu'en novembre 2012. Et dans un tout autre contexte… (Voir plus loin le Billet #500).

474. S'avoir s'adapter à une nouvelle réalité

Mgr l'archevêque **Pierre-André Fournier** faisait la une de l'hebdomadaire rimouskois *L'Avantage d*ans sa première édition de la nouvelle année 2013. Interrogé par Mme **Thérèse Martin**, il répondait à quelques questions sur l'avenir du diocèse et de ses 104 paroisses.

Elle lui rappelait que l'an dernier, à peu près à la même époque, il annonçait déjà pour 2012 un renouveau. Mais aujourd'hui en 2013 il reconnaît que la situation évolue plus vite encore que ce qu'il avait imaginé. Il donnait pour exemple la région de la Vallée de la Matapédia où ne se retrouvent maintenant, pour l'animation de 17 paroisses, que trois prêtres et deux agentes de pastorale. (Revoir ici le Billet #466).

Des situations comme celle-là, avouait Mgr Fournier, *demandent aux communautés chrétiennes beaucoup d'ajustements. Pour nous, c'est bien évidemment un dépouillement, mais qui annonce déjà un renouveau.*

À l'aube de la nouvelle année, Mgr Fournier se montre encore plein d'espérance. *Nous vivons*, disait-il, *une importante période de transformations. Il ne faut pas paniquer, mais vivre cela dans l'espérance*. Pour 2013, écrivait encore la journaliste **Thérèse Martin,** *Mgr Fournier fait le vœu que chacun fasse sa part pour aider les autres et se soucie des personnes plus pauvres, des personnes âgées ou qui vivent avec un handicap*. Enfin, celui-ci souhaite *que Rimouski continue d'être la « ville du bonheur » mais qu'elle se souvienne aussi qu'elle a besoin des municipalités qui l'entourent*. (*En Chantier* No 86, février-mars 2013, p. 11-12).

475. Le 50e anniversaire de Vatican II

En vue d'un article qu'il préparait sur le 50e anniversaire de l'ouverture du concile Vatican II (1962-1965), le journaliste-pigiste **Claude Morin** avait réuni pour en discuter Sœurs **Ida Côté** r.s.r. et **Monique Dumais** o.s.u., Mgr l'Archevêque et l'abbé **Jean Drapeau**.

Table ronde autour du concile Vatican II : s'y retrouvent Mgr Pierre-André Fournier, Sr Ida Côté r.s.r., Sr Monique Dumais o.s.u. et l'abbé Jean Drapeau. Photo : Claude Morin, *En Chantier* No 87, p. 9. Courtoisie.

Son article est paru dans *Le Devoir*, édition du 23 décembre 2012. Il avait accepté de le reformuler pour les lecteurs et lectrices d'*En Chantier*. (Revoir N° 87, avril 2013, p. 9-10).

L'Église et la famille humaine

Le tout dernier document conciliaire: *L'Église dans le monde de ce temps* a suscité beaucoup d'espoir, selon Sr **Ida Côté**. La condition humaine dans le monde, la dignité de la personne humaine, le rôle de l'Église et la sauvegarde de la paix y sont explicités. Elle précise : *Le Concile déclare son intention de s'adresser à toute l'humanité et de mettre l'Église au service de l'humain, en les éclairant de la Lumière de l'Évangile.* Pour M^gr^ **Pierre-André Fournier**, *la dignité humaine constitue certes un autre héritage fondamental de Vatican II. À la fois, la dignité du baptisé mais aussi la dignité de tout être humain.* Sr **Monique Dumais** apprécie tout particulièrement l'équation : *Verbe incarné et Solidarité humaine*, présente dans la constitution *Gaudium et Spes. On y parle de dignité de l'intelligence, de dignité de la conscience morale et de la grandeur de la liberté; ce sont des mots révolutionnaires*, observe-t-elle. Le théologien **Jean Drapeau** estime que l'Église dans le monde d'aujourd'hui est confrontée à un monde aride et difficile. *Un monde laïc, individualiste, pluraliste. Un chrétien dans ce monde contemporain se retrouve un peu comme les premiers chrétiens vis-à-vis le monde païen,* conclut-il.

NOTE : Ce qu'on observe au passage, c'est que ces quatre membres de la table-ronde sont décédés en moins de cinq ans : M^gr^ Fournier le 10 janvier 2015, M. Drapeau le 22 février 2016, Sr Dumais le 16 septembre 2017 et Sr Côté le 28 novembre 2019. *Requiescant in pace!*

476. Deux papes et une image pour l'histoire

Première rencontre du pape François, nouvellement élu, et du pape Benoît XVI, évêque émérite de Rome. (© Servizio Fotografico Vaticano. Tous droits réservés.)

Cette *image*, c'est celle où, à Castel Gandolfo le 23 mars 2013, deux papes se sont une première fois rencontrés : **Benoît XVI** (Joseph Aloisius Ratzinger), né à Marktl en Allemagne le 16 avril 1927, élu pape de l'Église catholique le 19 avril 2005 jusqu'à sa renonciation le 28 février 2013, et **François** (Jorge Mario Bergoglio), né à Buenos Aires en Argentine le 17 décembre 1936, élu pape de l'Église catholique le 13 mars 2013.

M^gr^ **Pierre-André Fournier** était à ce moment-là président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ) et membre de cette Assemblée. C'est à ce titre que, le 15 mars, il écrivait au Saint-Père :

*Vos quelques mots, vos gestes et votre sourire nous ont profondément touchés. Nous avons prié avec vous pour l'évêque émérite de Rome, notre cher **Benoît XVI**, et nous avons prié pour vous, avec toute l'Église, alors que vous vous incliniez devant Dieu dans un geste magnifique d'humilité et de simplicité. C'est avec une émotion à peine contenue que, spontanément, nous avons entonné le Magnificat après ces minutes mémorables.*

Plus tard, scrutant le texte de la dernière audience publique du pape **Benoît XVI**, M^gr^ l'Archevêque écrira :

▪ Le *Seigneur nous a donné de nombreux jours de soleil ou une brise légère, des jours de pêche abondante, mais aussi des moments de tempête et de grand vent, comme dans toute l'histoire de l'Église. Et le Seigneur semblait dormir.*

▪ *Je ne retourne pas à la vie privée, à une vie de voyages, de rencontres, de réceptions, de conférences… Je n'abandonne pas la croix, mais je reste d'une façon nouvelle auprès du Seigneur crucifié.* (*En Chantier* N° 87, avril 2013, p. 13).

477. Le *Domaine Floravie* de la *Pointe-à-Santerre*

Le projet de M. **Donald Lebel** qui, en 2012, avait acquis de l'Oeuvre Langevin la *Pointe-à-Santerre* dans le secteur du Bic, se concrétise petit à petit. (Revoir ici les Billets #168 et #463). Au cours de l'été 2013, sur ce vaste terrain de quelque 43 hectares rebaptisé *Domaine Floravie*, dont 13 hectares se trouvent situés en bordure de mer, cinq petits chalets « mobiles » sont apparus afin d'accueillir leurs premiers estivants.

Un de ces petits chalets montés sur roues du *Domaine Floravie* de la Pointe-à-Santerre. Photo : courtoisie.

Ces petits chalets de dimension 10' x 20' (3 x 6 m) sont tout en bois. Et ils sont écologiques à 100%, nous dit-on. Isolés à la laine de chanvre, ils sont alimentés en électricité par un panneau solaire situé sur le toit. Ils sont approvi-

sionnés en eau par un réservoir de 60 gallons (273 litres) dont on peut, au jour le jour, mesurer la consommation. Le chauffe-eau, de même que la cuisinière et le système de chauffage fonctionnent au gaz propane; la toilette est à compost. Depuis, d'autres petits chalets ont été ajoutés ici et là selon la demande.

Le *Domaine Floravie* dispose également d'un centre communautaire (il s'agit de l'ancien grand chalet) où se trouvent deux salles de réunion, une au rez-de-chaussée et une autre à l'étage. Quelques chambres, qui existaient déjà, sont réaménagées, avec une salle comprenant une buanderie et des douches. Enfin, c'est dans le vieux chalet que se trouve aménagée la « réception ». Le *Domaine Floravie* a son site Internet; il peut être visité à cette adresse : https://domainefloravie.com/.

Vue générale du *Domaine Floravie*. Photo : courtoisie.

478. Mgr Denis Grondin en visite à Rimouski

Peu de gens savaient que Mgr **Denis Grondin**, un des évêques auxiliaires de Québec, était né à Rimouski et qu'il avait été baptisé à la cathédrale. C'était en **1954**. Peu de temps après, cependant, sa famille quittait la région.

Photo du neveu (Mgr Grondin) et de l'oncle (Gabriel Langlois) prise en 2017, lors de l'Assemblée annuelle des prêtres. Photographe : Louis Viens. AAR.

Le 21 juillet 2013, deux ans avant qu'il ne soit choisi pour devenir le 10e évêque et le 7e archevêque de Rimouski, Mgr **Denis Grondin** était de passage à Rimouski où il a présidé le dimanche à la cathédrale l'eucharistie dominicale. Ce fut pour lui l'occasion de retrouvailles avec des membres de sa famille, du côté de sa mère : son parrain, M. **Bernard Langlois**, figure bien connue des rimouskois, et son oncle qui l'avait baptisé, l'abbé **Gabriel Langlois**, prêtre du diocèse de Rimouski décédé en 2018. (Revoir ici le Billet #158).

479. Les *Religieuses de Jésus-Marie* à Trois-Pistoles depuis 150 ans

Fondée en 1818 à Lyon en France par **Claudine Thévenet**, la Congrégation des *Religieuses de Jésus-Marie* (R.J.M.) oeuvre aujourd'hui dans 28 pays dont le Pérou, l'Inde et le Pakistan. En **2013**, elle comptait encore quelque 1800 religieuses dans le monde. La Congrégation a été en service dans notre diocèse dès **1863**, soit quatre ans avant que celui-ci ne soit créé.

La fondatrice, Claudine Thévenet

Claudine Thévenet, que le pape **Jean-Paul II** a béatifiée le 4 octobre 1981 et canonisée le 31 mars 1993, est née à Lyon en France le 30 mars 1774 dans une famille où les valeurs évangéliques tenaient la première place.

Par Robinsonraju, CC BY-SA 3.0, https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=15589957

Elle a 41 ans lorsqu'un jour, à la fin de 1815, le Père **André Coindre**, qui l'aide et la dirige dans sa recherche de la volonté de Dieu sur elle, trouve deux jeunes orphelines dans l'embrasure du portail d'une église; il les recueille et tout naturellement les confie à Claudine…

Le 31 juillet 1818, pour **Claudine Thévenet** l'appel du Seigneur devient clair : former une communauté dont le but serait l'éducation chrétienne des jeunes de tout milieu. *Dieu vous a choisie*, lui dira le Père **André Coindre** (1787-1826). Celui-ci, faut-il ici rappeler, a fondé en 1821 l'Institut des *Frères du Sacré-Cœur*. (Revoir le Billet #94). On reconnaît par ailleurs au Père Coindre la fondation de nombreux collèges, lycées et instituts.

Arrivée au Canada des *Religieuses de Jésus-Marie*

En **1855**, Mgr **Ignace Bourget** (1799-1885) est évêque de Montréal depuis 1840; il démissionne en 1876. Durant

son épiscopat, il multiplie les efforts pour faire venir de France des religieuses éducatrices. Il se rend donc lui-même à Lyon-Fourvière, chez les *Religieuses de Jésus-Marie*. Sa demande est alors bien accueillie, si bien que dès décembre cette année-là huit religieuses, toutes françaises, arrivent à Pointe-de-Lévy (Lauzon) pour y enseigner aux jeunes filles de la rive sud de Québec. Elles y ouvrent alors un premier pensionnat.

Mais c'est plus tard, en **1863**, qu'un premier groupe de quatre *Religieuses de Jésus-Marie* viendra s'établir à Trois-Pistoles.

Le premier couvent des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame*

En **1858**, l'abbé **Léon Roy**, le 6e curé de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges, lance l'idée d'une fondation à Trois-Pistoles d'un couvent pour l'éducation des jeunes filles.

L'abbé Léon Roy

Né à Saint-Gervais dans le comté de Bellechasse le 6 juillet 1818, **Léon Roy** est ordonné prêtre le 23 septembre 1843, puis nommé vicaire à Saint-Roch de Québec où il demeurera jusqu'en 1849.

Il a donc 32 ans lorsqu'en **1850** il est nommé curé de Trois-Pistoles. Il va y demeurer pendant 16 ans, soit jusqu'en **1866**. Par la suite, on le retrouvera curé de Saint-André-de-Kamouraska (1866-1867) puis de Lotbinière (1867-1868). Il décède à 60 ans, le 2 octobre 1878.

Premier couvent de Trois-Pistoles occupé de 1858 à 1863 par les *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* et de 1863 à 1889 par la *Congrégation des Sœurs de Jésus-Marie*. Source : Archives de la congrégation.

C'est le curé **Léon Roy** qui a fait bâtir à ses frais cette vaste maison tout en bois sur un terrain appartenant à l'archevêché de Québec. Cette maison servira de *couvent-école* sur deux périodes : avec les *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* de 1858 à 1863 et avec la *Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie* de 1863 à 1889.

Et c'est avec l'accord de Mgr **Pierre-Flavien Turgeon** (1787-1867), son archevêque (1850-1867), que le curé **Léon Roy** s'est adressé aux *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame,* demandant à leur supérieure d'envoyer de ses sœurs à Trois-Pistoles pour y enseigner aux jeunes filles de sa paroisse. La réponse ne va pas tarder et trois religieuses se présenteront à la rentrée d'automne 1858 : sœurs **Saint-Alexis-de-Saint-Joseph** (Marie-Marguerite Beaubien), qui sera la supérieure, sœurs **Saint-Narcisse** (Claire-Hermine Trottier de Beaubien) et sœur **Sainte-Marie-du-Calvaire** (Marie-Sophie-Mathilde Chef dit Vadeboncoeur).

Pour une première année, on y accueillera une quinzaine de pensionnaires à temps complet et une quinzaine d'autres élèves en quart de pension. Une vingtaine d'autres jeunes filles s'ajoutera au groupe en cours d'année.

Arrivée à Trois-Pistoles des *Religieuses de Jésus-Marie*

En **1863**, un groupe de quatre religieuses de la *Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie* prend la route de Trois-Pistoles… (Revoir ici le Billet #21). Elles viendront y prendre la direction du pensionnat et de l'école pour filles; ce sont **Mère Saint-Nizier**, première supérieure (1863-1868), **Mère Saint-Honoré**, **Mère Sainte-Catherine** et **Sœur Saint-Philippe**. Ces religieuses ont toutes moins de 40 ans.

Mgr **Charles-François Baillargeon** (1798-1870) de Québec avait donc obtenu pour elles un des couvents des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* qui avaient eu le choix de céder celui de Kamouraska, celui de Trois-Pistoles ou celui de Rimouski. Ces dernières auront choisi de céder celui de Trois-Pistoles où elles œuvraient depuis **1858**. La *Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie* va donc en **1863** s'installer dans le *couvent-école*.

* * *

Mais pourquoi donc la *Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie* vient-elle s'établir à Trois-Pistoles? Les annales du couvent nous apprennent que c'est à cause du climat. Les jeunes religieuses françaises souffrent en effet beaucoup de la rigueur de nos hivers. Plusieurs même vont en mourir. En quatre ans, au couvent de Pointe-de-Lévy (Lauzon), onze religieuses décèdent surtout à cause du climat, des intempéries et du froid. Pour conserver ou rétablir leur santé, la meilleure solution semble bien avoir été de se rapprocher de la mer, de l'eau salée et de l'air salin.

* * *

Dès septembre **1863**, les *Religieuses de Jésus-Marie* prennent donc le relais des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame*, ouvrent le *couvent-école* et y tiennent leur première classe. Comme beaucoup d'autres congrégations religieuses, elles étaient venues au Québec pour y enseigner le français, les mathématiques, le dessin, la musique et tous les genres de travaux à l'aiguille, préparant ainsi les jeunes filles à devenir de bonnes mères de famille et des institutrices pour toutes les paroisses environnantes.

Le couvent d'origine, qui avait été construit en **1858**, devint vite trop petit. En **1889**, on décide donc d'en construire un plus grand, tout en pierre des champs celui-là, comme l'église qui est située tout près.

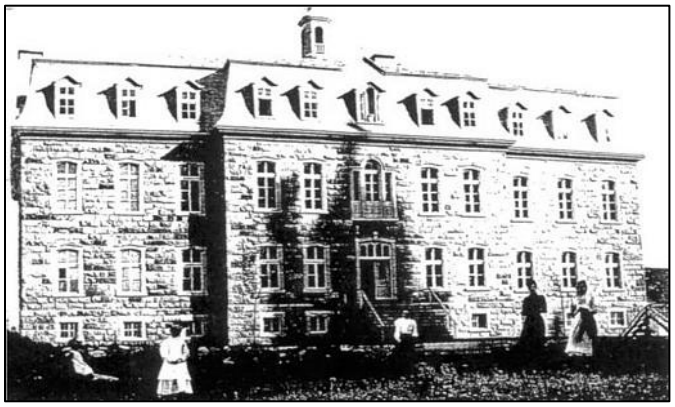

Deuxième couvent de Trois-Pistoles érigé en 1889-1890. Source : Archives de la congrégation.

* * *

Et c'est au jeune vicaire, l'abbé **Joseph-Édouard Ouellet**, qu'on fera appel en premier lorsque le moment sera venu d'approcher du chantier les pierres qu'on aura amassées sur les terres de quelques paroissiens. Ce sera alors fait par des chevaux et sur des traînes en bois.

L'abbé J.-Édouard Ouellet. AAR.

Né à Saint-Arsène le 12 mars 1862, l'abbé **Joseph-Édouard Ouellet** a été ordonné prêtre par M^gr^ **Jean Langevin** le 5 juin 1887. Il est d'abord nommé vicaire à Grande-Rivière le 21 juin 1887 pour quelques mois, puis du 28 septembre 1887 au 26 août 1891 vicaire à Trois-Pistoles.

Que d'honneur donc pour M. le vicaire qui n'a que 27 ans et qui n'est dans la paroisse que depuis deux ans! Pour la suite on fera appel à quelques notables. La deuxième charrette sera conduite par Monsieur **Louis-Philippe Pelletier**, « avocat devenu plus tard député ». La troisième le fut par le Dr **Joseph Langlais**, « médecin décoré de hautes distinctions médicales et religieuses », la quatrième par Monsieur **Alphonse Pelletier**, « affable négociant connu de tous » et la cinquième par Monsieur **Napoléon Rioux**, « zélé citoyen et député » (Robert Létourneau, *Des p`tites histoires de Trois-Pistoles*, SHGTP, 2011, p. 382-383).

Les *Religieuses de Jésus-Marie* ces dernières années

En **1910,** les *Religieuses de Jésus-Marie* acceptent que leur école devienne une *École d'enseignement ménager*. « Former de bonnes chrétiennes, d'édifiantes mères de famille, d'excellentes maîtresses d'écoles » sera leur souci premier.

Au début des années 1940, on procède à l'agrandissement du deuxième couvent-école construit en 1889-1890, agrandi une première fois en 1923-1924.

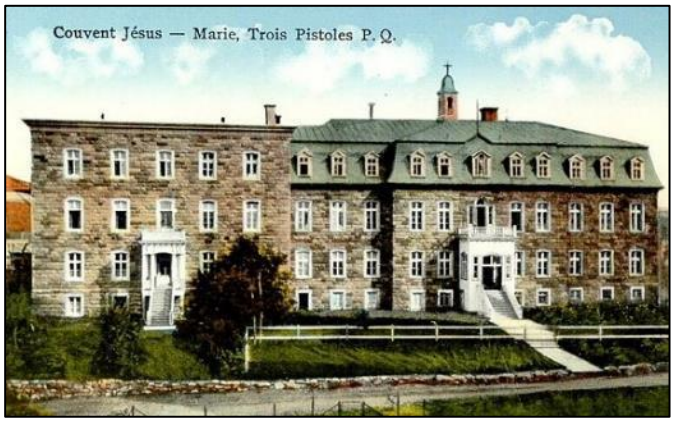

Troisième couvent de Trois-Pistoles agrandi dans les années 1940. Photographe : G.A. Gagnon, Photo – BanQ-Québec, *Collection Magella Bureau,* P547,S1,SS1,SSS1,D696,P46R (carte postale).

En **1942**, Le Conseil de l'Instruction publique autorise la *Congrégation* à tenir à Trois-Pistoles une *École ménagère régionale.*

En **1945**, *l'Institut familial* voit enfin le jour. Les indéniables bienfaits de ces Instituts les auront vite qualifiées d'*Écoles de bonheur*. Mais vingt-deux ans plus tard, le Ministre de l'Éducation décidera de les abolir. Des remaniements suivront et le 15 juin **1967** tous les élèves de la *Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie* quitteront le couvent pour *l'École polyvalente.*

En **1951**, trois religieuses vont s'établir à Rivière-Trois-Pistoles pour y dispenser l'enseignement primaire. Elles y demeureront jusqu'en **1966**.

En **1969**, le couvent des *Sœurs de Jésus-Marie* est bientôt transformé en une résidence pour personnes âgées. On se donne une nouvelle vocation en fondant le 27 septembre le *Centre d'accueil Jésus-Marie.* Les religieuses sauront

l'administrer jusqu'en **2011**. Cette année-là, l'homme d'affaires **Daniel Lessard**, déjà propriétaire de la *Villa des Basques*, en fait l'acquisition. On y logeait déjà une cinquantaine de personnes, mais après quelques transformations on pourra en accueillir bien davantage. Les religieuses auront été pendant plusieurs années l'âme de cette maison, mais ces dernières années, elles n'étaient plus que quatre et elles habitaient juste en face dans le vieux presbytère. Il y avait là Sr **Gaétane Dumas**, Sr **Claude Paulin**, Sr **Jeannine Savoie**, une acadienne qui était à Trois-Pistoles depuis près de 26 ans, et Sr **Gabrielle Haché**, une acadienne aussi qui était agente de pastorale dans le secteur de Trois-Pistoles qui regroupe alors six paroisses.

En **1993**, le 20 mars, le pape **Jean-Paul II** béatifie Sr **Dina Bélanger** (Mère Sainte-Cécile de Rome de la *Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie*), une jeune religieuse musicienne décédée à Sillery (Québec) à l'âge de 33 ans, après de brèves années d'enseignement du piano.

* * *

C'est donc en **2013** que la *Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie* célèbre son 150e anniversaire. Le journal mensuel *L'Horizon* a présenté cette année-là un très beau reportage dans son édition de septembre. Voir aussi : *En Chantier* N° 91, p. 6-8.

En **1933**, l'Université Western de l'Ontario loue les salles du couvent pour y loger pendant l'été le personnel enseignant, ses étudiants et étudiantes.

En **2017**, les religieuses quittent Trois-Pistoles et le diocèse après y avoir œuvré pendant 154 ans.

480. Le 150e du Séminaire et de ses écoles

L'année 2013 marque aussi le 150e anniversaire de fondation du Séminaire et de ses écoles (1863-1913).

Revoir ici le Billet #16 : « en **1863**, à l'instigation de l'abbé **Georges Potvin**, malgré les objections du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le **collège industriel** va se transformer en un **collège classique**. On commence en effet cette année-là d'y enseigner le latin ». On s'entend donc sur le point de départ : l'année **1863**.

[…] *En tant que partenaire principal, le Cégep de Rimouski sera votre hôte privilégié, non seulement à l'ouverture officielle prévue le samedi 12 octobre, mais à l'occasion des nombreuses autres activités qui se tiendront en ses murs.*

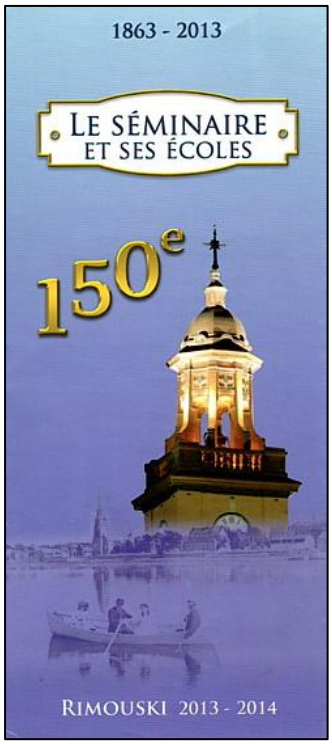

Le calendrier d'activités commémore la vision, l'engagement indéfectible et le courage des pionniers-bâtisseurs de ces institutions en éducation. Il traduit également la richesse et la pérennité des œuvres du Séminaire et de ses écoles. D'abord dédié aux anciens et anciennes du Séminaire et de ses écoles, il s'adresse tout autant aux résidents de la région de l'Est-du-Québec, et même de tout le Québec, qui ont encouragé et soutenu ses œuvres.

Pour le comité directeur
***Gaétan Garon**, président*

Corporation du Séminaire de Rimouski, feuillet publié à l'occasion du 150e.

* * *

On s'était entendu aussi pour anticiper la célébration du 150e anniversaire de toutes les écoles générées par le Séminaire. Nous les identifions ici avec leur date officielle de fondation : l'*École d'agriculture* (1926), l'*École des arts et métiers* (1936) qui est devenue en 1947 l'*École technique* et en 1957 l'*Institut de technologie*, l'*Institut maritime* (1943), l'*École de commerce* (1948) et l'*École normale Tanguay* (1958).

NOTES :

■ Saviez-vous qu'après toutes ces années, le Séminaire de Rimouski est toujours bien vivant et qu'il a son site Internet? Voir : https://seminaireetecoles.wordpress.com ou son blogue : http://www.seminairerimouski.com/

■ Enfin, sur l'histoire de cette fondation, revoir les notes historiques de l'abbé **Nive Voisine** parues dans l'édition d'*En Chantier* N° 94, février-mars 2014, p. 8-10.

481. Aujourd'hui : le Cégep de Rimouski

Le *Collège d'enseignement général et professionnel* de Rimouski (Cégep), faut-il rappeler, a été constitué en 1967 (revoir le Billet #276). Avec le temps, se sont ajoutés en 1974 l'*Institut maritime du Québec* (revoir le Billet #176), et en 1995 le *Centre matapédien d'études collégiales* dont la gestion est de nos jours partagée avec le Cégep de Matane.

Le Cégep de Rimouski aujourd'hui. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

L'institution comporte deux services de formation continue : l'un relève du Cégep de Rimouski et l'autre de l'Institut maritime du Québec. À ce dernier centre s'ajoute le Centre de formation aux mesures d'urgence situé à Saint-Romuald.

De plus, le Cégep de Rimouski compte deux centres collégiaux de transfert technologique, le Service de recherche et d'expertise en transformation des produits forestiers (SEREX) et Innovation maritime.

À l'enseignement régulier, il accueille annuellement près de 3000 étudiantes et étudiants dans une trentaine de programmes qui, comme autrefois, constituent une étape préalable à la poursuite d'études universitaires ou se veulent en appui à des secteurs clés de la région, tels la santé, la construction, les infrastructures et les systèmes, les télécommunications, l'informatique, l'administration et les arts. Il offre aussi plus d'une quinzaine de programmes sanctionnés par une attestation d'études collégiales de même que de la formation sur mesure.

Véritable levier socioéconomique, le Cégep de Rimouski a diplômé plus de 35 000 étudiantes et étudiants de 1967 à 2013. (Julie Gasse et Kurt Vignola, feuillet promotionnel à l'occasion du 150e : *Parcours thématique et historique au Cégep de Rimouski*, octobre 2013.

482. La tournée pastorale de Mgr Albert Rouet

Lorsque M. **Raymond Dumais**, agent de recherche à l'*Institut de pastorale*, nous a quittés en octobre 2012, il avait pratiquement complété la planification de la tournée de Mgr **Albert Rouet**, archevêque émérite de Poitiers en France. Celui-ci est donc passé par Rimouski, Ste-Anne-des-Monts et Baie-Comeau en septembre 2013.

À ce périple s'étaient ajoutées les étapes de Montréal à *l'Institut de pastorale des Dominicains* (26-30 août), d'Ottawa au *Collège dominicain de philosophie et de théologie* (12 septembre) et du diocèse de Gatineau (13 septembre).

Accueil par Mgr Pierre-André Fournier, à l'Institut de pastorale, de Mgr Albert Rouet en septembre 2013. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

* * *

Suite à cette visite, nous avions recueilli ici et là dans l'archidiocèse ces quelques témoignages pour la revue *En Chantier* (No 91, octobre-novembre 2013, p. 10-11) :

1/ À Rimouski, une session de deux jours était prévue les 3 et 4 septembre sur de *Nouveaux modèles ecclésiaux* (PRP-158-13). Voici en quels termes on avait explicité le contenu de cette session :

Nous sommes aujourd'hui en recherche de nouvelles façons de faire Église… C'est là un fait. Cette session va donc présenter une expérience particulière, avec son contexte et ses fondements, ses pratiques et ses perspectives, qui peuvent offrir souffle et pistes. Plusieurs aspects seront regardés : la réalité sociologique et les mentalités, le sens de la communion et celui de la mission, le rôle des ministres, les échanges vitaux entre les membres, etc. On y fera référence aux Écritures; on y retrouvera bien sûr des exposés et du travail de groupes. (*Le Petit Journal de l'Institut* No 101, septembre 2013).

En conférence le 5 septembre, le thème suivant a été développé: *Annoncer l'Évangile face à la sécularisation.*

Escale à Rimouski. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Voici quelques notes d'évaluation relevées au terme de la session sur les *Nouveaux modèles ecclésiaux*:

● Deux jours de session réussis avec une assemblée diversifiée et intéressée. Une occasion de vérifier avec d'autres nos perceptions.
● Très satisfaite… Ça me stimule dans le renouvellement de notre Église. Il y a de l'espérance! Puisse cette session donner du fruit, concrètement dans notre Église.
● J'ai aimé l'assemblée avec la présence de différents ministères, la présence aussi de personnes venues d'autres diocèses. Cela m'a émerveillée.
● Intéressante session. Donne de l'élan. Mais maintenant, on fait quoi avec ça? Comment traduire tout cela en action, en vie qui s'enracine et qui grandit?
● Heureux d'entendre que dans une ÉLAP tous les postes sont électifs… que c'est la communauté qui, dans un vote, les élit… Ce n'est pas M. le curé qui les choisit. Heureux aussi d'apprendre qu'il y a des mandats… qu'après un premier de 3 ans, la communauté peut en accorder un deuxième, mais pas nécessairement. Elle peut juger qu'après un premier c'est assez…
●Il faut, il me semble, décider d'un bon moyen d'intégrer cette session si riche. Merci à l'Institut.

L'action pastorale
Comment, au terme d'une telle session, traduire ce que nous avons reçu en action pastorale? Très concrètement c'est le « pis après ? » que j'appelle. L'intégration des sessions que nous recevons demeure un défi constant, tout va tellement vite. Nous savons très bien que nous pouvons cueillir des fruits uniquement en position d'arrêt, l'arbre ou le plant ne peut nous suivre… alors prenons le temps. (Wendy Paradis : *En Chantier* N° 91, octobre-novembre 2013, p. 4).

2/ Le 6 septembre, M^gr^ Rouet fait route vers Sainte-Anne-des-Monts où des activités seront tenues en après-midi (rencontre presbytérale avec célébration en soirée des anniversaires d'ordination). Le 7, avec tout le personnel engagé en pastorale réflexion autour du thème : *Vers un nouveau visage d'Église*. En soirée, conférence *grand public* sous le thème *Comment entrevoir l'Église de demain?*

Escale à Sainte-Anne-des-Monts de M^gr^ Albert Rouet. Photo : *Bulletin diocésain de l'Église de Gaspé*, Vol. 48, N° 6, octobre 2013, p. 6. Courtoisie.

Voici quelques passages d'un texte à paraître dans le bulletin diocésain de Gaspé. Il est de M. André Philippe, agent de pastorale à Carleton :

Nous avons rencontré [en M^gr^ Rouet] *un théologien solide qui est bien enraciné dans un vécu concret, qui est un bon connaisseur de la Bible, qui est un pasteur proche et amical et qui est surtout un communicateur hors pair.*

[M^gr^ Rouet] *est aussi un homme créatif qui, dans le sillage du concile Vatican II, continue de défendre une certaine vision de l'Église, centrée sur le Ressuscité, ouverte sur le monde, soucieuse des plus faibles et confiante en son peuple.*

[…] *De façon chaleureuse et bien animée, il nous a partagé simplement sa longue expérience pastorale qu'il nous serait profitable de continuer de découvrir plus longuement et de façon plus détaillée dans ses livres. Citons :* Un nouveau visage d'Église *(Bayard 2005) qui raconte l'expérience particulière du diocèse de Poitiers et* L'Étonnement de croire *(Novalis 2013), une oeuvre dense mais cependant lumineuse sur le fait complexe de croire aujourd'hui.*

La visite de M^gr^ Rouet a été comme un bref rayon de soleil, comme un souffle d'air frais sur notre route de pèlerin, dans l'aujourd'hui de Dieu. Merci aux responsables du diocèse de l'avoir invité.

3/ Le 8 septembre, M^gr^ Rouet est attendu à Baie-Comeau où il rencontre le lendemain l'équipe diocésaine d'animation pastorale et livre en soirée une conférence sur le thème : *La foi, ce n'est pas ce que vous croyez*. Le 10, il participe au lancement de l'année pastorale sous le thème : *Nouvelle évangélisation : acte 3* avec pour sous-thème *Vers un nouveau visage d'Église au service d'un monde nouveau.*

Voici quelques passages d'un texte paru dans le *Bulletin du diocèse de Baie-Comeau* (Vol. 46, N° 5, septembre-octobre 2013, p. 1-2) intitulé « Prospecteur de Dieu ». Il est de l'abbé Jimmy Delalin, conseiller théologique au diocèse :

Face aux nombreux changements significatifs qui affectent nos sociétés (crise économique, individualisme, mondialisation, sécularisation, répartition des richesses…), comment l'Église peut-elle se situer de manière pertinente et crédible dans sa mission ? Ce sujet fut traité avec passion, simplicité et réalisme pastoral par M^gr^ Rouet.

En prélude à notre rassemblement diocésain, M^gr^ Rouet nous invitait à agir en dépendance des multiples courants mondiaux qui nous traversent : « La mondialisation nous oblige à devenir autre ». Nous avons saisi que nos difficultés ecclésiales dépassaient le périmètre de nos seules

actions. Assurément, les acteurs pastoraux ont parfois le sentiment d'être responsables des échecs et des difficultés en pastorale. Aux dires de M^gr Rouet, il n'en n'est rien : « Les mots succès et échec ne sont pas dans l'Évangile. Dieu passe par des circuits autres que les podiums. Cela pousse à l'heure où Dieu le veut ! » Nous sommes repartis dans nos milieux dynamisés, remplis d'espérance et confiants d'écrire pour notre Église diocésaine de nouveaux actes d'apôtres !

Escale à Baie-Comeau de M^gr Albert Rouet. Photo : *Bulletin du diocèse de Baie-Comeau*, op. cit., p. 4. Courtoisie.

483. Mère Marie-Élisabeth reconnue *vénérable*

Un rappel : à Rome **en 2002** six (6) historiens, et dix ans plus tard, **en 2012**, neuf (9) théologiens, après une étude de la POSITIO, ont eu à porter un jugement sur *les vertus et la renommée de sainteté de Marie Élisabeth Turgeon.* (Revoir le Billet #394). Tous ont souligné la *vénérabilité* de la fondatrice. Ce fut une première grande joie dans la congrégation et pour la postulatrice, Sr **Rita Bérubé**, de même que pour le Comité de rédaction de la POSITIO et pour tous les membres de la *Commission historique.*

En 2013, à Rome toujours, des cardinaux et des évêques ont eu à réaliser la même étude… Et le 1er octobre, tous en étaient venus à une même conclusion ; ils reconnaissaient la renommée de sainteté et l'héroïcité des vertus de la servante de Dieu. Il ne manquait plus que la signature du pape **François**, et ce sera fait le 11 octobre. La postulatrice, Sr **Rita Bérubé,** en avait été informée deux jours plus tôt par le postulateur, le P. **Roger Laberge,** r.s.v.

Depuis, écrivait-elle, *toutes les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire et la grande famille diocésaine s'en réjouissent, car désormais, une femme de chez nous peut être proposée en modèle à tous les chrétiens et chrétiennes de notre temps… C'est avec bonheur, confiance et fierté, que nous reconnaissons aujourd'hui VÉNÉRABLE notre Mère : Marie Élisabeth Turgeon* (*En Chantier* N° 92, décembre 2013, p. 5-6).

(Pour un suivi de toute la démarche vers la béatification de *Mère Marie-Élisabeth Turgeon*, revoir les Billets #338, #357, #359, #374-376, #394, #483, #506 et #516).

484. En mémoire de Sr Gisèle Chouinard, s.r.c.

Au moment de son décès survenu le 18 octobre 2013, Sr **Gisèle Chouinard,** de la Congrégation des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, œuvrait auprès des prêtres âgés du diocèse.

Elle y exerçait un ministère bien particulier qu'elle était à inventer, et elle se disait bien heureuse.

Trois semaines avant qu'elle ne décède, l'abbé **André Daris** la recevait en entrevue. Le lendemain, c'eut été trop tard!

Sr Gisèle Chouinard, s.r.c. ASRC.

Entrevue du 30 septembre 2013

Il y a eu, rappelait-elle, trois grands bonheurs dans ma vie ... Tout d'abord celui d'avoir connu Jésus, de l'avoir aimé, de l'avoir accueilli dans sa Parole. (Ça vient aussi de la foi de mes parents et du milieu dans lequel j'ai grandi). Ensuite, ce fut de connaître la communauté qui m'a accueillie, qui m'a fait grandir. Pour moi, la vie fraternelle, communautaire, c'est un trésor ... Enfin, il y a eu la « mission », que j'ai découverte petit à petit, comme chrétienne et comme sœur du Clergé. Je trouve que c'est tellement grand notre mission auprès des prêtres, auprès des personnes ordonnées. Cela m'a toujours attirée, j'ai toujours trouvé cela merveilleux.

Vos tâches de religieuses?

Dans les presbytères ce fut la femme à tout faire, mais je m'engageais aussi dans la paroisse, dans les différents comités, en liturgie. J'ai même travaillé à l'accueil et au secrétariat. Ensuite j'ai été assistante-générale dans ma congrégation. J'ai travaillé pour la communauté, et c'était pour que mes consœurs soient heureuses dans leur mission, pour que mieux formées elles puissent donner le plus longtemps possible. Ce fut la même chose quand on m'a élue comme supérieure générale ...

Après deux mandats, quelque chose m'a été présenté sur un plateau d'argent: j'ai reçu la mission d'œuvrer auprès des prêtres âgés. Ce fut un cadeau extraordinaire, j'en ai remercié le Seigneur tous les jours. Malheureusement, ce

fut trop court... J'avais commencé par me dire que c'était une trop grande mission, et je me demandais si j'en étais capable. Tout était à bâtir, cela n'avait pas encore été fait. II y a eu une première année pour m'apprivoiser, ensuite j'ai commencé « à entrer dedans ». J'ai aimé ça! C'est quelque chose « d'entrer dans la terre sacrée » des personnes. J'aimais les prêtres, chacun dans ce qu'il était. J'avais même des idées pour intensifier une présence auprès d'eux, avec des équipes de laïcs, par exemple, mais je n'ai pas eu le temps. (*En Chantier* N° 92, décembre 2013, p. 8-9).

L'hommage du 30 juin

À l'occasion de son 50e anniversaire de vie religieuse, Mgr l'Archevêque lui a offert les insignes de la Croix de Saint-Germain du Mérite diocésain. (Revoir ici le Billet #153).

La Croix de Saint-Germain

Ces 50 ans de service auprès des prêtres et de votre communauté, rappelait-il, vous les avez vécus d'une façon exemplaire dans l'esprit de vos fondateurs, l'abbé Alexandre Bouillon et sœur Marie-Anne Ouellet. (Revoir ici les Billets #125 et #126). *Partenaire des ministres ordonnés, vous vous êtes donnée sans relâche dans un grand amour de l'Église, répondant aux divers appels du Seigneur. Votre sérénité, votre vie profonde de prière, votre attention charitable envers tous sont remarquables. Nous sommes aussi sensibles à votre état de santé et nous vous assurons de nos prières* (Mgr Pierre-André Fournier).

485. Les religions dans l'espace public

La revue *En Chantier* (2003-2017) était membre de l'*Association canadienne des périodiques catholiques* (ACPC). L'organisme tenait les 24 et 25 octobre 2013 à Trois-Rivières son assemblée générale annuelle. Et comme on le faisait chaque année, on procédait à une remise de prix.

Cette année-là, Mgr **Bertrand Blanchet**, archevêque émérite du diocèse, s'était vu remettre un prix pour l'ensemble de ses chroniques publiées dans *Prions en Église*. Dans sa lettre d'acceptation et dans ses remerciements, Monseigneur avait glissé ces quelques mots sur la place des religions dans l'espace public :

Photo : diocesedemontreal.org

Vous vivez au quotidien le défi de l'existence de publications catholiques dans une société et une culture qui refoulent le phénomène religieux dans la sphère privée. Le débat sur la Charte des valeurs québécoises n'est qu'une expression supplémentaire de ce phénomène. Il nous faut donc mesurer les enjeux d'une laïcité, ouverte ou fermée, dans une société de plus en plus pluraliste. Je souhaiterais, pour ma part, que nous puissions vivre le pluralisme comme une valeur. Car, à mon sens, une vision positive du pluralisme promeut l'affirmation de ses convictions et valeurs dans le respect de celles des autres. Il ne se contente pas de la recherche de leur plus petit commun dénominateur. Il n'entraîne pas la réduction au silence d'une majorité ou d'une minorité. Idéalement, il mène à un dialogue où, grâce à une écoute active de l'autre, les partenaires s'enrichissent mutuellement.

Dans cette perspective, ajoute-t-il, *les périodiques catholiques jouent un rôle de premier plan. Leur seule existence donne déjà une visibilité publique au fait religieux. Surtout, ils peuvent relever le défi d'un authentique pluralisme : affirmer les convictions et valeurs évangéliques dans le respect des autres croyances ou de l'incroyance* (Mgr Bertrand Blanchet dans *En Chantier* N° 92, décembre 2013, p. 12).

486. *Ma cathédrale, j'en prends soin…*

Nous sommes en octobre-novembre 2013, mais déjà nous pouvons lire dans la revue diocésaine *En Chantier* que la Fabrique de Saint-Germain avait décidé de lancer une souscription sous le thème : « Ma cathédrale, j'en prends soin ».

Non, ce n'est pas un papillon qui virevoltait au-dessus de nos têtes l'autre jour alors que nous étions assis dans le chœur de la cathédrale… Ce n'était qu'une écaillure de peinture qui venait de se détacher du plafond.

Quelques jours plus tard, on nous annonçait que l'Assemblée de fabrique de Saint-Germain avait eu récemment une bien mauvaise surprise : un ingénieur qui avait

examiné la toiture s'était aperçu qu'elle était en bien mauvais état. L'eau qui s'y infiltre cause des dommages importants à la structure. Il est donc urgent d'intervenir. Cet automne, on s'emploiera à colmater les fissures et à assurer une meilleure ventilation pour ne pas que les dégâts s'aggravent. Mais à plus long terme, il faudra faire davantage. D'ici 5 ans, c'est toute la toiture qu'il faudra refaire, ce sont aussi les contours des portes et fenêtres qu'il faudra réparer. Et tout cela représente un déboursé de quelque 1,5 million $.

On comprend que, compte tenu de l'ampleur des travaux, l'Assemblée de fabrique a décidé de former un comité de financement qui verra à l'organisation et à la tenue d'une importante collecte de fonds. C'est l'homme d'affaires rimouskois, M. ***Raynald Lavoie****, du Club Papetier, qui a accepté de relever ce défi*. La campagne *« Ma cathédrale, j'en prends soin »* était donc lancée (*En Chantier* Nº 91, octobre-novembre 2013, p. 13).

487. Quel avenir pour nos églises ?

En 2013, à la mi-décembre, Mgr **Pierre-André Fournier** s'adressait à tous ceux et celles qui auraient à présider soit une eucharistie soit une célébration de la Parole au premier jour de l'an. Il leur rappelait que le 28 novembre s'était tenue à Rimouski une importante session sur l'ensemble de nos églises paroissiales, sur leur nombre et sur leur avenir. On y avait retenu que l'ensemble de nos fabriques serait amené bientôt à se poser la question.

Devant ce fait, rappelait alors Mgr l'Archevêque, *on m'a recommandé de ne pas tarder à sensibiliser l'ensemble des paroisses à cette situation problématique*. C'est donc ce que Mgr l'Archevêque avait choisi de faire dans une lettre lue dans toutes les églises en début d'année. Nous en retenons quelques passages :

En novembre dernier, les prêtres responsables de paroisses et les membres du Conseil pour les affaires économiques ont vécu une session dont le titre est à lui seul tout un programme : ***Quel avenir pour nos églises?*** *Ils ont alors pris connaissance de l'état de chacune des églises du diocèse et de l'ensemble des chiffres compilés par l'économe diocésain*. […]

Plusieurs des cent trois fabriques ont terminé l'année 2013 avec des déficits et les prévisions pour l'année qui vient ne sont guère encourageantes. À tel point que des paroisses se demandent comment elles vont pouvoir garder leur église ouverte au culte et y faire les réparations nécessaires. […]

Une chose est claire, c'est à la communauté que revient le choix du présent et de l'avenir de l'église paroissiale. La démarche se fait en concertation avec le diocèse qui accompagne la paroisse dans son choix : garder l'église ouverte au culte, vivre un partenariat avec la municipalité ou d'autres organismes, la vendre ou la céder. Pour les six régions pastorales du diocèse, des rencontres d'information sont prévues pour les membres des conseils de fabrique et les présidents ou présidentes. […]

Tout ce qui concerne nos églises me tient beaucoup à cœur, mais la réalité nous demande d'aborder de front leur futur. J'invite donc toutes les paroisses, en 2014, à se demander si le temple dont elles ont hérité des ancêtres convient toujours aux besoins spirituels et pastoraux de la communauté actuelle. À se demander également, si la réponse est négative, quelles alternatives trouver pour répondre à ses besoins.

Aucune solution valable ne sera trouvée si cette recherche ne se fait pas dans la prière et la méditation de la Parole de Dieu. À la manière de Marie que nous célébrons en ce 1er janvier comme mère de Dieu, sachons ouvrir notre cœur à l'Esprit Saint pour que nos décisions soient éclairées et permettent à nos communautés de grandir. (*En Chantier* Nº 94, février-mars 2014, p. 13).

488. Un des *Repères* : « Demain, la veille »

Quand tous les prêtres qui sont en service pastoral se rencontrent, comme c'est arrivé le 28 novembre 2013 pour une session sur le thème *Qu'allons-nous faire de nos églises ?*, de quoi pensez-vous qu'ils évitent de parler ?

De leur âge bien sûr… Et de leur retraite évidemment ! Pourquoi? Parce qu'ils sont bien conscients que dans cinq ou six ans on ne comptera plus autour de l'évêque qu'une douzaine de prêtres qui assureront une bonne partie du service dans les six grandes régions pastorales du diocèse. Plus que douze… Comme les Douze de l'Évangile ! Douze apôtres que l'évêque enverra comme en mission pour différents services, celui de l'Eucharistie du dimanche principalement. Tout cela, bien sûr, on le sait. Et nous nous y préparons en concentrant dès à présent toutes nos énergies sur la communauté chrétienne, qui demeure première forcément. *Pour qu'il y ait Église en un lieu, faut-il ici rappeler, il faut qu'en ce lieu la foi soit enseignée, la prière soit assurée, la charité soit exercée* (Mgr **Albert Rouet** *dixit*).

C'est sans doute aussi à cela qu'on pense quand on demande à l'*Institut de pastorale* de préparer par ses programmes de formation et de perfectionnement les leaders pastoraux de demain, quand on lui demande aussi d'initier des paroissiens et des paroissiennes à la présidence des assemblées dominicales ou à celle des funérailles célébrées à l'église. Et c'est à cela sans doute aussi qu'on pense quand on lui demande, comme on vient de le faire,

de préparer celles et ceux qui demain seront mandatés pour être en un lieu donné ministres extraordinaires du baptême.

Que répondrez-vous si demain on vous interpelle ? (René DesRosiers, « Repères », dans *En Chantier* Nº 93, janvier 2014, p. 2).

489. Rimouski, la ville aux six clochers

En 2014, dans sa lettre du premier de l'An (Billet #486), Mgr **Pierre-André Fournier** invitait les diocésaines et diocésains à examiner lucidement la situation de leur église et à voir si elle répond, encore et toujours, aux besoins spirituels de leur communauté.

C'est dans ce contexte qu'à Rimouski l'Assemblée de Fabrique de la paroisse Saint-Germain a confié à un comité indépendant le mandat d'étudier en profondeur la question et de formuler des recommandations afin d'assurer la poursuite de la mission évangélique de la paroisse.

Rimouski, la ville aux six clochers, un dessin de Cristian Girard. Courtoisie.

Ont fait partie de ce *Comité aviseur* : Mmes **Denise Dumais** et **Françoise Soucy**, MM. **Bruno Jean**, **Louis Khalil**, **Arthur Leclerc**, ptre, **Jean-Claude Lepage**, **Michel Ringuet**, **Jacques Couture**, qui sera secrétaire, **Richard Rioux**, coordonnateur, et **René Roy**, président de l'Assemblée de Fabrique. On a par ailleurs confié à un évaluateur, expert indépendant, M. **Michel Thériault**, le mandat d'évaluer le coût d'entretien et de réparations à court, moyen et long terme des six églises encore opérationnelles à Rimouski, soit celles de la cathédrale, de Sacré-Cœur, de St-Robert, de St-Pie-X, de Ste-Agnès et de Ste-Anne-de-la-Pointe-au-Père. Enfin, compte tenu de l'importance des travaux à effectuer à la cathédrale, deux autres mandats d'évaluation ont été confiés, l'un à la firme Dessau, le 28 avril 2014, l'autre aux architectes Proulx et Savard le 30 juin 2014.

* * *

Entre janvier et octobre 2014, le « comité aviseur » s'est réuni à dix reprises. Il a produit un rapport qu'il a intitulé *Pour assurer la poursuite de la MISSION de la paroisse Saint-Germain. Rapport du Comité aviseur*. Celui-ci a été présenté à l'assemblée de fabrique le 8 novembre et rendu public le 29 novembre. On le retrouvera ici, avec ses deux annexes, à cette date et vers le bas de cette page Web : https://dioceserimouski-archives.org/riki/cathedrale.html

Conclusion

Il apparaît au comité que la seule voie possible pour équilibrer le budget de la Fabrique consiste en la vente d'une partie de ses actifs (biens meubles, terrains, édifices). À noter que la Loi sur les fabriques donne toute autorité à la Fabrique St-Germain de procéder en ce sens. […]

Par ailleurs, la Fabrique ne peut pas se transformer en un organisme de protection du patrimoine bâti. Si une église est considérée comme patrimoniale, si elle devient un bien identifié dans l'héritage collectif d'une communauté élargie qui englobe tous les citoyens plutôt que le nombre limité des fidèles pratiquants, c'est à cette communauté élargie de prendre, si elle le souhaite, la responsabilité de conserver ce patrimoine et d'en assurer l'entretien. Par contre, la Fabrique ne peut, en toute logique, conserver la propriété et l'usage exclusif d'un bâtiment tout en demandant à une communauté élargie d'en assurer la préservation en prétendant qu'il s'agit d'un bien patrimonial (Rapport du Comité aviseur, op. cit. p. 14).

490. Recommandations concernant la cathédrale

Le 8 novembre 2014, le *Comité aviseur* de la paroisse Saint-Germain complétait donc son rapport et formulait 14 recommandations. Deux concernaient plus particulièrement la cathédrale :

- *Considérant l'ampleur des travaux de réparations à effectuer sur ce bâtiment;*
- *Considérant les sommes très importantes requises pour procéder à ces réparations;*
- *Considérant l'urgence d'agir devant les dangers d'accident et la détérioration rapide d'éléments structuraux du bâtiment;*
- *Considérant le peu de moyens financiers de la Fabrique et le manque de réserve au budget pour l'entretien et les réparations;*

● *Considérant l'impossibilité pour la Fabrique de procéder, à elle seule, à une levée de fonds qui permettrait de procéder aux réparations et d'assurer par la suite un entretien adéquat du bâtiment;*
● *Considérant que la Cathédrale est l'église diocésaine ;*
● *Considérant que la Cathédrale est un bâtiment patrimonial emblématique de Rimouski;* […]

Recommandation 5

5- *Que la Fabrique effectue, dans les plus brefs délais, une démarche auprès de l'Évêché et de la Ville de Rimouski afin de les informer :*
1- qu'elle n'est plus en mesure d'assurer l'entretien du bâtiment ;
2- qu'elle devra cesser d'utiliser la Cathédrale pour le culte et pour toute autre forme d'usage (concerts, réunions, etc.) à compter du 6 avril 2015 (après Pâques);
3- qu'elle leur demande de prendre le leadership de la prise de décision en vue du maintien de cet édifice patrimonial et de la recherche des moyens nécessaires à ce maintien.

Recommandation 6

6- *Que la Fabrique procède à la sécurisation du site, en utilisant le capital récolté lors de la campagne dédiée à la réparation. (Par exemple : délimitation d'une ceinture de circulation interdite au pourtour du bâtiment, réparations pour prévenir la chute possible de matériaux à l'extérieur du bâtiment et réparations de certains plafonds à l'intérieur).*

(Rapport du Comité aviseur présenté à quelque 400 personnes le 24 novembre 2014. Op. cit., p. 15.)

Vue arrière de la cathédrale, avec le nouveau chevet et la sacristie ajoutés en 1902-1903. Photo : Jean-Yves Pouliot, 2007. AARP. (Chevet : en architecture, partie d'une église qui se trouve à la tête de la nef, au-delà du sanctuaire.)

Le Comité aviseur aura d'abord fait de la cathédrale « un cas particulier », compte tenu de son piteux « état de santé ». Les coûts d'entretien préventif et correctif ont été en effet évalués à quelque 2 M $ pour les deux prochaines années et à 4,5 M $ pour les cinq prochaines années. Pour le comité, le salut de ce bâtiment qu'il juge « patrimonial » ne peut être la seule responsabilité de la fabrique; il incomberait à toute la communauté rimouskoise (René DesRosiers, « Qu'adviendra-t-il de Rimouski, la ville aux six clochers? » dans *En Chantier* N° 101, p. 14).

491. Recommandations pour les cinq autres églises…

Il y avait dans le rapport du *Comité aviseur* quatre autres recommandations prenant en compte l'existence des cinq autres églises de la vaste paroisse Saint-Germain :

Saint-Robert et Saint-Pie-X

Pour ces deux églises, le *Comité aviseur* recommande le maintien des activités régulières. Il autorise en conséquence toutes dépenses d'entretien. ; on pourra donc procéder aux réparations requises.

Dans le choix de ces églises, on a sans doute voulu tenir compte du fait que l'an dernier ces deux églises construites entre 1945 et 1975 ont été reconnues par le Conseil du patrimoine religieux du Québec comme ayant une valeur patrimoniale (Cf. *En Chantier* N° 93, p. 7).

Ces deux églises pourraient être admissibles à des subventions advenant un déblocage de budgets additionnels pour toutes les églises construites durant cette période (*En Chantier* N° 101, p. 14).

Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et Sainte-Agnès

Pour ce qui est de ces églises, le *Comité* recommande leur mise en vente et prévoit même leur fermeture à cette date, soit le 6 avril 2015 (après Pâques).

Le Comité aviseur recommande la mise en vente « dans les meilleurs délais » des églises de Sacré-Cœur et de Sainte-Agnès. Pour le comité, ces deux églises pourraient présenter un certain intérêt pour d'éventuels investisseurs, considérant en particulier la valeur des terrains où elles sont situées (*En Chantier* N° 101, p. 14).

* * *

Anticipons…

Nous sommes en juillet 2020… L'église est toujours là, bien entretenue… Et le presbytère est habité, occupé par un prêtre *fidei donum,* modérateur (= curé) de l'équipe pastorale de la nouvelle paroisse dite de *La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon*. Par ailleurs, l'église s'est depuis enrichie d'un orgue, celui de Sainte-Agnès, qu'elle aurait payé 30 000 $.

Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père

Le *Comité aviseur* a une certaine réserve pour l'église de Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père du fait que c'est un lieu de pèlerinage diocésain, qui est très fréquenté en juillet.

> *Pour le Comité aviseur, la Fabrique devrait effectuer une démarche auprès de l'Archevêché afin de voir si elle peut contribuer à son financement. Sur ce point, une réponse est souhaitée avant le 31 mars [2015]. L'Assemblée de fabrique pourrait alors accepter, soit d'y « maintenir les activités de culte pour un temps à déterminer en fonction de l'évolution de la pratique religieuse », soit de « procéder à la fermeture de l'église à compter de l'automne* [2015] » (*En Chantier* N° 101, p. 14).

* * *

Anticipons…

Nous sommes en juillet 2020… L'église est toujours là. Et depuis, tous les ans, des pèlerinages s'y sont tenues, sauf bien sûr cette année, celle de la pandémie.

492. Sept églises classées *patrimoniales*

Le *Conseil du patrimoine religieux du Québec* (CPRQ) avait été mandaté par le *ministère de la Culture et des Communications* pour poursuivre l'évaluation patrimoniale et la « hiérarchisation » des lieux de culte construits au Québec entre 1945 et 1975. Déjà, faut-il rappeler, le travail avait été complété jusqu'en 1945. C'est donc une autre étape qui allait être franchie en 2013 et qui couvre les années d'après-guerre.

C'est durant cette période qu'ont été construites plusieurs de nos églises. Pensons seulement à celles de Saint-Pie-X à Rimouski et du Très-Saint-Rédempteur à Matane, deux églises construites dans les années 1960. Ce sont pour la plupart des églises d'architecture moderne; elles se caractérisent notamment par l'utilisation de matériaux nouveaux et de techniques de construction novatrices. Ce qu'on observe encore, c'est que, durant cette période, une attention toute particulière est portée à l'art, aux œuvres d'art qu'on intègre harmonieusement à l'architecture. La collaboration entre les artistes, les artisans et les architectes prend alors une orientation nouvelle… (Cf. Conseil du patrimoine religieux du Québec, Bulletin d'information, Vol. 13, No 1, Printemps 2013).

Dans notre région, le Bas-Saint-Laurent, la très grande majorité des églises qui ont été construites entre 1945 et 1975 l'ont été dans notre diocèse ; il y en a 29 sur les 34 que compte la région. Elles sont toutes de tradition catholique, à l'exception d'une qui est de tradition évangélique : *l'Église la Bible parle,* située à Mont-Joli dans l'église de notre ancienne paroisse Sainte-Bernadette-Soubiroux.

● La première église, celle qui est vraiment en tête de peloton, est celle de **St-Pie X**, une église construite en 1964-1965 selon les plans des architectes rimouskois **Gaston Martin** et **Firmin Lepage**. Elle est la seule de tout le Bas-Saint-Laurent à avoir été évaluée **AAA** et jugée **A (incontournable).**
● La 2e église visée est celle du **Très-St-Rédempteur** de Matane construite en 1969-1970 selon les plans de **Germain Chabot**. Elle a été jugée **B (exceptionnelle).**
● La 3e est celle de **St-Charles-Garnier** qui a été construite en 1952-1954 selon les plans de M. **Paul Béland** et du curé **Raoul Roy**. Jugée **B (exceptionnelle).**
● Vient ensuite l'église de **St-Mathias** de Témiscouata-sur-le-Lac (Cabano), construite en 1973 selon les plans des architectes **Labelle, Marchand, Geoffroy**. Elle a été jugée **C (Supérieure).**
● En 5e position, l'église de **St-Robert-Bellarmin** construite en 1963 selon les plans de l'architecte rimouskois **Albert Leclerc**. Jugée aussi **C (Supérieure).**
● En 6e position, l'église de **Ste-Flavie** construite en 1948-1949 selon les plans de l'architecte **Albert Leclerc**. Jugée elle aussi **C (Supérieure).**
● Enfin, ferme la marche : l'église de **St-Jean-de-Dieu** construite en 1959-1961 selon les plans de l'architecte **Albert Leclerc.** Jugée également **C (Supérieure).**

* * *

Quoi tirer de ce palmarès?

Jusqu'ici, on pouvait sans doute dire que les lieux de culte classés A, B ou C (Incontournables, Exceptionnelles ou Supérieures), s'ils avaient besoin d'une restauration ou d'une rénovation majeure, pouvaient bénéficier d'une aide gouvernementale pouvant aller jusqu'à 70% des coûts. Mais rien ne nous est dit encore sur le renouvellement ou non de cette mesure. Quoi qu'il en soit, il nous faudra au moins assumer les 30%. Et 30% d'un million, cela fera toujours 300 000 $ (René DesRosiers, « Évaluation patrimoniale des églises du diocèse (1945-1975) », dans *En Chantier* N° 93, janvier 2014, p. 7-8).

493. Devoir de mémoire et de reconnaissance

Le 8 mars 2014, l'*Université du Québec* était fière d'octroyer sous l'égide de l'UQAR un doctorat *honoris causa* à l'abbé **Jean-Guy Nadeau** (1931-2016), pour sa contribution remarquable à l'essor de notre système d'éducation au Québec.

M. Nadeau reçoit son doctorat des mains du secrétaire général de l'Université du Québec, M. André G. Roy, et du recteur de l'UQAR, M. Jean-Pierre Ouellet. Photo : Thérèse Martin. Courtoisie UQAR.

Nous retiendrons ici de larges extraits de l'allocution du recteur, M. **Jean-Pierre Ouellet** :

*L'UQAR désire aujourd'hui rendre hommage à l'un des artisans de la première heure de ce grand bouleversement de notre système d'éducation. Dans la turbulence de la Révolution tranquille, **Jean-Guy Nadeau**, un véritable bâtisseur, a fait preuve d'une clairvoyance indispensable à la concrétisation des conclusions du Rapport Parent pour notre région. Il a réussi à harmonieusement mettre en place deux grandes institutions scolaires bas-laurentiennes : la Commission scolaire régionale du Bas-Saint-Laurent et le Cégep de Rimouski. Celles-ci ont ensuite joué un rôle capital dans la démocratisation et la mise en place du système d'éducation de notre région.* […]

*En **1964**, [M. Nadeau] est appelé à présider le Comité de planification de l'enseignement secondaire dans la région de Rimouski-Métis. Il accepte par la suite, en janvier **1965**, le poste de premier directeur général de la Commission scolaire régionale du Bas-Saint-Laurent. La communication et l'information auprès de la population appelée à profiter de cette nouvelle structure constituent alors son premier défi de gestionnaire.* […]

*Ce premier mandat à la tête de la Commission scolaire régionale du Bas-Saint-Laurent se termine en **1967,** lorsque Monsieur Nadeau accepte une autre mission que lui confie le ministère de l'Éducation. En effet, au cours des années suivantes, il mettra ses talents de rassembleur au service des travaux préparatoires à l'implantation des premiers cégeps au Québec. Toujours partant pour s'investir là où il peut aider et dédié à la promotion de l'accessibilité d'une formation de qualité en région, il devient le premier directeur général du Cégep de Rimouski. Sa vaste culture, son dynamisme communicatif, sa grande ouverture d'esprit et son expérience dans l'administration scolaire en font le candidat idéal pour ce poste.* […]

*Autre besoin, autre défi! En **1973**, le Conseil supérieur de l'éducation reçoit le mandat d'évaluer l'enseignement collégial dispensé au Québec. C'est donc tout naturellement qu'il se tourne vers cet homme d'expérience et de grande valeur pour présider un comité spécial chargé de faire une première évaluation de l'enseignement collégial au Québec. Après deux ans de consultation, de recherche et de réflexion, le 21 juillet **1975,** le Conseil supérieur remet au ministre son rapport : Le Collège, Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial. Monsieur Nadeau a ainsi piloté une étude exhaustive sur les collèges québécois, sur les résultats atteints à ce jour, sur les défis à relever et sur les orientations à retenir pour son développement ultérieur tant sur le plan administratif que pédagogique. Ce rapport est désormais connu sous le nom de Rapport Nadeau.* […]

Toujours disponible, vous avez oeuvré de façon remarquable à l'essor de notre système d'éducation et vous représentez bien le modèle de citoyen qui, par ses réalisations professionnelles et ses engagements, contribue au mieux-être de notre société. Le rappeler publiquement nous apparaît un devoir de mémoire et de reconnaissance. […] **J.-P. O.**

NOTE : On trouvera de larges extraits de l'allocution du récipiendaire et copie des témoignages rendus ce jour-là dans *En Chantier* N° 95, avril 2014, p. 5-7.

494. 40 ans d'épiscopat pour Mgr Robert Lebel

C'est le 11 mars 1974 que Mgr **Robert Lebel**, qui est originaire de Trois-Pistoles où il a été ordonné prêtre le 18 juin 1950 - revoir ici les Billets #325 - est élu évêque auxiliaire de Mgr **Gérard-Marie Coderre** dans le diocèse de Saint-Jean-de-Québec (aujourd'hui Saint-Jean-Longueuil). Il y a de cela 40 ans! On a souligné cet anniversaire le 2 mai 2014 dans une eucharistie célébrée à la basilique-cathédrale Sainte-Cécile de Salaberry-de-Valleyfield, eucharistie que présidait Mgr **Noël Simard**, l'évêque de Valleyfield.

À Saint-Jean-Longueuil, Mgr Lebel ne sera demeuré que deux ans, puisque le 26 mars 1976 il sera transféré au

siège de Valleyfield dont il devient le 6e évêque. Il y demeurera jusqu'au moment de sa retraite en 2000. Il est décédé le 25 mai 2015.

Mgr Robert Lebel, hospitalisé, tient à s'adresser aux convives lors du Souper-bénéfice des Œuvres de l'Évêque, le 29 avril 2015, au Centre communautaire de l'Île Perrot. Source : www.youtube.com.

Dans sa notice biographique parue dans *Le clergé de l'archidiocèse de Rimouski* paru en 2004, on peut lire qu'à Valleyfield Mgr Lebel *s'est donné comme objectif de bâtir une Église plus communautaire, plus fervente et plus missionnaire et, dans ce but, multiplie les contacts avec ses diocésains et diocésaines par les journaux, les visites d'établissements, la tournée pastorale, le Synode du diocèse, etc. Il favorise aussi une participation plus active des laïcs, surtout des femmes, à la vie de l'Église et s'efforce de garder un lien avec des groupes particuliers comme les divorcés-remariés et les autochtones. Il met également sur pied le diaconat permanent* (p. 218).

* * *

Professeur au Centre d'études universitaires de Rimouski (CEUR), puis à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), de 1969 à 1974, Mgr **Robert Lebel** a publié dans le collectif *Une Église d'hier à demain : exploration et essais* (Montréal, 1973) un chapitre intitulé « Le leadership des prêtres dans l'Église de Rimouski » (p. 77-109. Revoir ici le Billet #308). Durant ces années passées à Rimouski, Mgr Lebel a aussi publié un billet hebdomadaire dans le *Progrès-Écho*. Il a été pendant plusieurs années rédacteur de la revue diocésaine *Le Centre Saint-Germain,* soit de 1951 à 1963.

Plus tard, à Valleyfield, il ajoutera quelques volumes à ses publications. Mentionnons : *Réflexions en pointes folles* (2001), *Mon Église que j'aime. Ce que j'y ai vécu et ce dont j'ai été témoin* (2004), *Ave Verum, Vérité et beauté de l'Eucharistie* (2007).

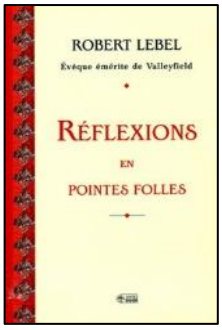

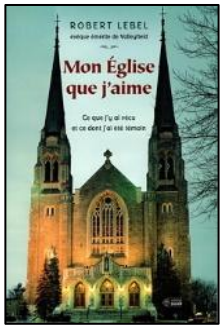

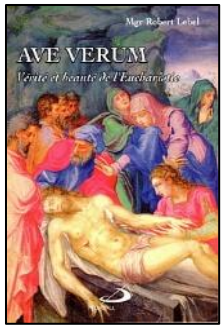

La rédaction du bulletin *En Chantier* s'est souvenue et ce jour-là lui a rendu hommage. (Voir *En Chantier* Nº 96, p. 13-14).

495. Classement de biens patrimoniaux

Le 14 novembre 2013, le ministre de la Culture et des Communications du Québec, M. **Maka Kotto** informait la fabrique de L'Isle-Verte de son intention de procéder au classement d'un ensemble de ses biens comme « immeuble patrimonial » et « objets patrimoniaux ».

1/ L'ensemble comprend l'**église**, construite de 1846 à 1855 selon des plans attribués à M. **Charles-Philippe-Ferdinand Baillargé**, modifiés par la suite selon les plans de M. **David Ouellet**. Cette église, peut-on lire encore dans le document, *constitue un ensemble harmonieux qui est représentatif de l'architecture religieuse québécoise du milieu du XIXe siècle.*

La décoration intérieure de l'église, conçue par l'abbé **Georges Bouillon** et M. **Thomas Raymond**, a été réalisée de 1914 à 1917. *Il s'agit de l'un des intérieurs d'influence néogothique les plus achevés parmi ceux réalisés à la même période au Québec*, peut-on lire aussi dans la lettre du ministre.

Photos : Yves-Marie Mélançon (église) et Jean-Yves Pouliot (nef).

2/ L'ensemble comprend aussi *le décor intérieur de cet immeuble incluant notamment la voûte, le retable et les stalles du chœur, le maître-autel, les autels latéraux, la table de communion, la chaire, les bancs de la nef, les quatre confessionnaux, le banc du constable, le chemin de croix et l'orgue de la Compagnie d'orgues canadiennes Ltée*.

3/ À cela s'ajoute une partie du **terrain de l'église**… Cette parcelle de terrain présente un intérêt patrimonial pour sa valeur archéologique, reconnaît-on. La zone visée correspond à un ancien presbytère, à une ancienne dépendance et à l'ancienne place de l'église.

4/ S'ajoute aussi le **tableau**, intitulé *La Décollation de saint Jean-Baptiste*, qui surmonte le maître-autel et qui se trouve intégré dans le retable. *Ce tableau présente un intérêt patrimonial pour ses valeurs artistique et historique. Exécutée par le peintre italien* ***Pietro Gagliardi*** *[1809-1890], cette oeuvre est représentative des tableaux religieux conçus en Italie au XIX^e^ siècle.*

Montage photo : Yves-Marie Mélançon

NOTE : Ce tableau avait été offert à la paroisse en 1871 par M. **Louis Bertrand**, « notable et marchand de L'Isle-Verte ». Celui-ci est le père de l'abbé **Robert Michaud** (1916-2011). Revoir ici les Billets #396 et #397.

5/ Enfin, **un calice et sa patène** conçus par des orfèvres du XVIII^e^ siècle, soit **Jean-François Landron** de Québec et **Guillaume III Loir** de Paris. *Ces objets*, précise-t-on, *présentent un intérêt patrimonial pour leurs valeurs historiques et artistiques* [...] *ils se démarquent par la qualité de leur réalisation.*

* * *

Dans une lettre qu'il adressait le 23 décembre 2013 à M. **Louis Landry**, directeur intérimaire à Rimouski des bureaux du ministère de la Culture et des Communications, le président de l'Assemblée de fabrique de L'Isle-Verte, M. **Daniel Gauthier**, demandait tout simplement au Ministre de ne pas donner suite à son avis d'intention. Il rappelait l'ampleur des travaux de restauration du bâtiment qui s'élève à plus de 2 millions $, l'incapacité pour la Fabrique et le milieu de L'Isle-Verte de s'engager dans une telle aventure, enfin l'impossibilité d'obtenir une autorisation du diocèse pour entreprendre de tels travaux.

Enfin, bien qu'il y ait opposition dans le milieu, le (ou la) ministre responsable de la Culture et des Communications pourrait néanmoins procéder au classement de ces biens dits patrimoniaux. (*En Chantier* N^o^ 95, avril 2014, p. 11-12).

* * *

Anticipons…

C'est ce qui se produira le 17 novembre 2015, sous le gouvernement libéral de M. **Philippe Couillard**. La ministre de la Culture et des Communications, M^me^ **Hélène David**, fait part à M^gr^ l'Archevêque de sa décision de classer, en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, l'église de L'Isle-Verte ainsi que les biens mobiliers que sont le tableau de **Pietro Gagliardi**, le calice et la patène de **Jean-François Landron** et de **Guillaume III Loir**.

NOTE : pour plus de détails et référence, voir ce lien : http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=96650&type=bien#.XzAFuzV7mhc

496. La dévotion à la bonne sainte Anne

Faut-il ici rappeler que Pointe-au-Père est ainsi nommée en mémoire du Père **Henri Nouvel**, jésuite; celui-ci y serait débarqué le 7 décembre 1663. Faut-il aussi rappeler que le culte voué à sainte Anne était très populaire chez les marins bretons qui mettaient sous sa protection leurs périlleuses aventures. On comprend dès lors pourquoi ce culte fut accueilli très tôt et avec ferveur en notre pays. (Revoir le Billet #246). De fait, les pèlerinages au sanctuaire de Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père seraient l'oeuvre de M^gr^ **Jean Langevin**, le premier évêque (1867-1891).

Il semble que celui-ci y songea dès son arrivée à Rimouski en 1867. Constatant la dévotion de cette population de marins à sainte Anne, il songea à y établir un sanctuaire. Québec avait son sanctuaire à Sainte-Anne-de-Beaupré. Rimouski pouvait avoir le sien à Pointe-au-Père. Suite à une assemblée tenue à Pointe-au-Père, le 30 janvier 1873, à la requête de 162 personnes demandant la construction d'une chapelle en l'honneur de sainte

Anne, M^gr Langevin émit, le 8 février 1873, un décret pour la construction d'une chapelle en bois, de 75 pieds sur 40, destinée à être recouverte de briques. Les travaux commencèrent au printemps de 1873 et la chapelle fut bénie le 26 juillet 1874. Le pèlerinage à sainte Anne se trouvait établi (En coll., *Une lumière sur la côte : Pointe-au-Père, 1882-1982*, Éd. Corporation des fêtes du centenaire, 1982, p. 108-109). (Revoir la photo du Billet #246.)

Vitrail et statue de sainte Anne avec la Vierge Marie (église actuelle). En haut de la page, un agrandissement de la première chapelle en bois, inaugurée en 1873 et recouverte de briques en 1882-1883, qui figure en médaillon au sommet et au centre du vitrail. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

C'est en 1882 que la paroisse de Pointe-au-Père a été érigée canoniquement, le 30 mars, et civilement, le 10 octobre. Le premier curé fut l'abbé **Majorique Bolduc.**

L'abbé Majorique Bolduc vers 1888.

Celui-ci est né le 20 novembre 1842 à Saint-Victor de Beauce. Il a fait ses études classiques (1860-1865) au collège de Sainte-Anne de La Pocatière et ses études théologiques (1867-1871) au Grand Séminaire de Rimouski où il fut ordonné prêtre par M^gr **Jean Langevin** le 23 décembre 1871.

En 1881, pour le récompenser de ses nombreuses conversions opérées en Gaspésie, le pape **Léon XIII** (1878-1903) l'avait nommé Missionnaire apostolique. Il a représenté le diocèse au jubilé pontifical de **Léon XIII** en 1903. Le 22 septembre 1881, M^gr **Langevin** le nommait à Pointe-au-Père « chapelain du pèlerinage », puis quelques mois plus tard, le 13 mars 1882, curé de Pointe-au-Père. Il le sera jusqu'en 1888. Il y a bâti ou fait bâtir une église et un presbytère.

* * *

De fait, l'église de Pointe-au-Père n'a jamais été mise en vente… Revoir ici le Billet #491.

L'église actuelle de Pointe-au-Père. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Le 26 juillet 2014, on y a célébré le 140^e anniversaire de la bénédiction et de l'inauguration de la première chapelle. De nos jours encore, on continue donc d'y venir de partout pour y vivre des moments intenses de recueillement, de réflexion et de prières.

Cette année-là, on a pour l'animation de la neuvaine fait appel à un prêtre de Bathurst, le P. **Serge Comeau**. En le présentant, l'abbé **Jacques Côté**, qui terminait cette année-là un long mandat comme curé de Pointe-au-Père et recteur du sanctuaire, reconnaissait que le jeune P. Comeau saurait « amener tous les pèlerins à tellement reconnaître les signes de la présence tendre et vigilante de Dieu au coeur de notre monde et de notre vie que nous ne pourrons que nous exclamer : *Croire…, c'est demeurer en Lui*. » C'est en ces termes que l'abbé Côté explicitait le thème développé tout au long des activités que proposait la neuvaine.

* * *

Anticipons…

L'abbé **Jacques Côté** aura été de 2002 à 2014 curé de Pointe-au-Père et recteur du sanctuaire; il ne se sera ab-

senté que pour une courte période, en 2006-2007, remplacé alors par les abbés **Arthur Leclerc** comme modérateur et **André Daris** comme recteur. En 2014, le poste demeuré vacant, est comblé par le modérateur de St-Germain, l'abbé **Gérald Roy**. En 2016, celui-ci, remplacé à la cure de St-Germain par l'abbé **Rodrigo Hernán Zuluaga López**, est demeuré recteur du sanctuaire jusqu'en 2017. Le poste est ensuite demeuré vacant jusqu'en 2018 avec la nomination du diacre permanent **Michel Santerre**, le recteur actuel.

497. Sainte Marie de l'Incarnation (1599-1672)

La Bonne nouvelle du 3 avril 2014 annonçant la canonisation par le pape **Jean-Paul II** de **Marie de l'Incarnation** revêt un caractère particulier en raison de la présence des Ursulines dans notre diocèse depuis 1906. (Revoir ici les Billets #51 à #55).

Avec les années, les Ursulines de Rimouski vont engendrer dans l'archidiocèse d'autres fondations : à **Gaspé** en 1924, et à **Matane** (*École Zénon-Soucy* et *Pensionnat de Matane*) en 1950. Dans notre diocèse, elles prendront charge de quelques écoles publiques : à **Saint-Léon-le-Grand** en 1952 et à **Rimouski** en 1955 *l'École Brisson* (devenue plus tard l'*École Mgr-Blais*), l'*École Jessop* (devenue plus tard l'*École Mgr-Léonard*) et en 1961 l'*École Sainte-Agnès*.

Au port de Dieppe, lorsque le 4 mai 1639, **Marie Guyard** dite **Marie de l'Incarnation** (1599-1672), s'embarque pour la Nouvelle-France, elle est à la veille de célébrer ses 40 ans, ce qu'elle aura le 28 octobre…

Ce fusain, réalisé en France un peu avant qu'elle ne quitte la ville de Tours, la représente à cet âge.

Lettre de Marie de l'Incarnation à sa supérieure

En 1639, **Marie de l'Incarnation** avait quitté le port de Dieppe le 4 mai pour arriver à Québec le 1er août. Durant la traversée, le 20 mai, elle écrit à sa supérieure, **Françoise de Saint-Bernard** :

Depuis notre embarquement nous avons tâché tous les jours de nous disposer à mourir tant à cause des ennemis que des tourmentes de la mer qui ont été très grands. Nos cœurs néanmoins n'ont point été troublés par le trouble des éléments parce que Celui, à la providence duquel nous nous sommes abandonnés, nous fait oublier nous-mêmes et toutes choses. On ne peut expliquer ni concevoir le repos qu'on ressent quand on s'est donné une bonne fois à Dieu (Marie de l'Incarnation, Lettre Nº XXXIX).

Lettre de Marie de l'Incarnation à son fils Claude

Mon bon et très cher fils, voilà qu'on va lever l'ancre. Je ne peux pas vous dilater mon coeur selon mon souhait. Je suis extrêmement fatiguée de la quantité de lettres que j'ai écrites. Je crois qu'il y en a plus de deux cents : il faut faire tout cela dans le temps que les vaisseaux sont ici… (Marie de l'Incarnation, Lettre Nº LXXXVI).

Un portrait de sa mère que nous a laissé Dom Claude Martin

Elle était d'une belle taille […], d'un port grave et majestueux, mais qui ne ressentait point le faste, étant modéré par une douceur humble et modeste. Elle était assez belle de visage en sa jeunesse […] et même en sa vieillesse l'on y remarquait encore une proportion des parties qui faisait assez voir ce qu'elle avait été autrefois. Cette beauté néanmoins n'avait rien de mou, mais l'on remarquait sur son visage le caractère du grand courage qu'elle a fait paraître dans les occasions pour tout entreprendre et tout souffrir pour la gloire de Dieu et le bien des âmes. Son courage était accompagné de force, étant d'un bon tempérament et d'une constitution de corps forte et vigoureuse […]. Elle était d'une humeur agréable, et quoique la présence continuelle de Dieu lui imprimait un sentiment de gravité et de retenue […], on ne pouvait voir néanmoins une personne plus commode et avenante. (Dom Claude Martin, *La Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France*, Paris, 1677).

* * *

Dans la communauté rimouskoise, on avait choisi de faire mémoire de sainte **Marie de l'Incarnation** les 25, 26 et 27 octobre, la date du 28 correspondant à sa date d'anniversaire de naissance.

Nous avons aussi fait mémoire du 375e anniversaire de son arrivée en terre d'Amérique. Elle avait en effet quitté Tours en France le 4 mai 1639 et, après la périlleuse traversée de l'Atlantique qu'on imagine, elle débarquait à Québec trois mois plus tard, soit le 1er août.

Le samedi 25 octobre 2004, sur les lieux du premier monastère de 1906, à l'Université du Québec : Sœurs Monique Dumais, Blandine Proulx, Gisèle Dubé et Cécile Dionne. Photo : O.S.U. courtoisie.

Rappelons ici le programme de ces célébrations : **le samedi 25** à l'UQAR, une table ronde en avant-midi et une conférence de M. **Raymond Brodeur** du *Centre d'Études sur Marie de l'Incarnation* (CÉMI) de Québec en après-midi; **le dimanche 26** à la cathédrale une Eucharistie à 10 h 30 et un récital d'orgue suivi d'une conférence à 14 h ; on a pu y entendre M^me^ **Josée April** et Sr **Louise Gosselin**, ursuline et supérieure générale de Québec; **le lundi 27** de 14 h à 16 h quelques témoignages ont été livrés à la Résidence des Ursulines au 207 A, rue Notre-Dame Est. (*En Chantier* N^o^ 101, janvier 2015, p. 7-9).

498. Mise en valeur du patrimoine religieux

Le *Conseil du patrimoine religieux du Québec* a dévoilé en début d'automne 2014 le contenu de son enveloppe budgétaire pour 2014-2015. Cette année-là, 45 projets ont été retenus pour l'ensemble du Québec.

Ce sont, pour une très large part - 9 107 746 $ - des projets qui visent la restauration d'« édifices patrimoniaux » à caractère religieux. Il y en a 41. Ce qu'on observe, c'est que dans cette catégorie de projets, il ne s'en trouve aucun pour un édifice religieux et patrimonial situé dans notre diocèse. Par ailleurs, un montant de 422 254 $ devrait permettre la réalisation de 4 projets de restauration de « biens mobiliers » et d'« œuvres d'art » reconnus comme ayant « une grande valeur patrimoniale ».

Or, cette année-là, il s'en est trouvé un dans notre diocèse. Il vise la restauration de la « mosaïque photographique du clergé du diocèse de Rimouski ». C'est là une oeuvre qui a été réalisée en 1909 et qui est depuis conservée à l'archevêché. Pour la restaurer, on aura bénéficié d'une subvention de 1 989 $.

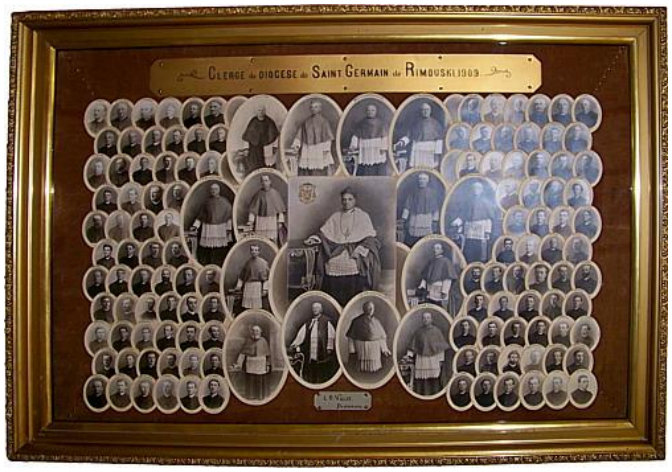

Mosaïque réalisée en 1909, aujourd'hui restaurée et exposée à l'Archevêché de Rimouski. Photographe : Yves-Marie Mélançon, 2020.

499. Un chemin de mémoire pour les R.S.R.

Le 18 novembre 2014, une cinquantaine de religieuses de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire à Rimouski et quelques amis et amies qui s'étaient joints à elles ont commémoré un moment important de leur histoire : la « montée » du vieux couvent vers le couvent neuf… (Revoir le Billet #57).

Rassemblées devant le Musée régional où leur fondatrice a résidé et enseigné, quelques Sœurs, ce 18 novembre 2014, s'apprêtent à refaire le trajet de 1907. Photo : Claude Morin, courtoisie.

L'événement s'était déroulé le 18 novembre 1907. Le « vieux couvent » dont il est question existe toujours. C'était à l'origine la 3^e^ église de Rimouski; c'est aujourd'hui le *Musée régional de Rimouski*. La communauté y a habité à deux reprises, soit du 20 octobre 1876 au 13 avril 1881 et du 20 avril 1883 au 18 novembre 1907. Cette année-là, s'achevait sur le « coteau » la construction du « couvent neuf », qui correspond à la section centrale-nord du couvent actuel.

Le 2 octobre 1907, on y avait déjà déménagé l'autel et les bancs de la chapelle; le 6, l'aumônier, M. le chanoine **Louis-Philippe Romuald Sylvain** y avait célébré une première messe. Ce n'est que le 18 novembre qu'on allait quitter définitivement les lieux, chacune des sœurs, soit 32 professes, 14 novices et 8 postulantes, faisant le trajet à pied, emportant avec elles divers objets.

L'hebdomadaire *L'Avantage* nous a rapporté une anecdote qui a ponctué cette « montée » de novembre 1907. Sœur Marie de Sainte-Cédulie (**Marie-Joséphine Leblond**) était alors chargée de transporter l'un des bras du grand crucifix du noviciat. Mais une fois parvenue à destination, elle a constaté que le pouce de la statue du Christ en croix avait disparu. La maîtresse des novices lui a alors demandé de défaire son chemin, de retourner vers le vieux couvent en essayant de retrouver le morceau manquant. Les prières de la maîtresse des novices ont été exaucées puisque la sœur a retrouvé le petit pouce qui émergeait de la neige qui ce jour-là tombait à gros flocons.

En novembre 2014, arrivées sur le « coteau », en entrant à la Maison mère, les religieuses ont posé les mêmes gestes que jadis : rassemblement à la chapelle, salut du Saint-Sacrement, chant du Magnificat… On s'est par la suite dirigés vers le réfectoire au chant du traditionnel *Ecce quam bonum*. Traditionnel aussi fut le souper qui suivit, servi à la lueur des lampes à l'huile avec le même menu qu'il y a 107 ans : morue salée, grillades de lard, pommes de terre en robe des champs, oignons frits et tartes à la farlouche! Heureux anniversaire!

500. La cathédrale, sa valeur *patrimoniale*

En janvier 2015, on pouvait lire dans le N° 101 d'*En Chantier* un point de vue sur l'avenir de la cathédrale, celui de M. **Pascal Gagnon**, président de la *Société rimouskoise du patrimoine* (SRP). Nous le reprenions de l'hebdomadaire *L'Avantage*, édition du 19 novembre, ce que nous refaisons aujourd'hui :

S'il y avait une seule bonne raison de la sauver, estimait-il, *c'est bien parce qu'elle a contribué largement à faire de la ville de Rimouski ce qu'elle est devenue*. L'architecte qui l'a conçue est un des plus célèbres de l'époque, **Victor Bourgeau**; il est reconnu mondialement. C'est lui qui a conçu les plans de la cathédrale de Trois-Rivières et ceux de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde à Montréal. La cathédrale de Rimouski, d'un style néo-gothique inspiré du Moyen Âge, est un élément central de son oeuvre. *La valeur de la cathédrale de Rimouski*, reconnaît encore M. Gagnon, *est aujourd'hui inestimable*.

Mais que pourrait-elle devenir?

Un immeuble qui soit plus polyvalent sans doute… et qui puisse servir à d'autres fins que la seule pratique cultuelle… Oui, mais quoi?

501. La cathédrale *temporairement* fermée

C'est le jeudi 27 novembre 2014, après consultation des architectes et ingénieurs qui ont préparé le « carnet de santé » de la cathédrale et pour des raisons de sécurité que M^gr^ **Pierre-André Fournier** et l'assemblée de Fabrique de la paroisse Saint-Germain ont pris la décision de fermer *temporairement* la cathédrale, ceci à compter de minuit le vendredi 28 novembre 2014. Du communiqué diffusé le lendemain, on peut relever les éléments suivants :

■ *Compte tenu des travaux en vue de la protection du public, dans le clocher, sur les contreforts et sur une partie des murs extérieurs;*

■ *Compte tenu de l'état de la voute intérieure et des effets de l'humidité sur l'air ambiant;*

■ *Compte tenu des règlements incontournables de la Régie du bâtiment, de la CSST et de la Mutuelle des Fabriques de Québec [qui assure de bâtiment],*

■ *À regret, Monseigneur l'archevêque, en concertation avec le Conseil de Fabrique, se voit dans l'obligation de demander la fermeture à l'usage publique de la cathédrale et de la salle Saint-Germain pour une période indéterminée, tant que les travaux de réparation permanente ne seront pas exécutés.*

Cette mesure, précise le communiqué, est rendue nécessaire en fonction d'une saine gestion de la sécurité du public mais ne présume pas des décisions au sujet de l'avenir de la cathédrale. Le presbytère de la cathédrale continuera d'être le centre administratif de la Fabrique et d'accueillir les paroissiens et paroissiennes pour les services habituels.

* * *

Anticipons…

Le temps passe… Six ans se sont écoulés depuis ce communiqué diffusé au premier dimanche de l'Avent 2014. Et nous sommes à la fin de juillet 2020.

Nous venons de traverser quatre longs mois de confinement, suite à une épidémie qui s'est répandue progressivement depuis la Chine et sur tous les continents. Cette pandémie a un nom que nous retiendrons: « coronavirus » ou COVID-19. Du jamais vu… Et du coup ce sont tous les lieux de culte et par conséquent toutes nos églises qui, du jour au lendemain de ce 12 mars 2020, se sont retrouvées fermées. Il y a de cela plus de vingt semaines, mais depuis peu le « déconfinement » est commencé, mais il n'a pas encore atteint, nous fait-on observer, les bars, les croisières et les lieux de culte… Pour les lieux de culte, ce sera le 9 août 2020.

Que de contraintes! Ce sont toutes nos églises qui doivent encore demeurées fermées. Ce sont toutes les célébrations, sans distinction, qui sont suspendues, les fidèles étant invités à suivre la messe à la télévision ou sur Internet. En paroisse, toutes les réunions d'associations ou de comités sont suspendues. Toutes les démarches de d'enseignement catéchétique sont interrompues; elles ne reprendront que lorsque les écoles ouvriront de nouveau, pensait-on. Mais non… Il en est de même pour les démarches catéchuménales, les préparations au baptême, à la première communion, à la confirmation, au mariage, etc. (Voir *Le Relais*, No 775 du 19 mars 2020).

Enfin, notons que durant ce trimestre plus personne ne semble s'intéresser à l'avenir de la cathédrale… Pas un mot, mais est-ce pour le mieux?

502. La cathédrale : *peut-on imaginer?*

Voici deux photos, une première avec, bien en vue, à l'angle des rues Saint-Germain et de la Cathédrale, l'édifice cathédrale :

Une cathédrale restaurée, pourraient se réjouir certains, certaines. Photo : Courtoisie C. Pilon, agenceq.com.

Et une autre, imaginée sans la cathédrale…

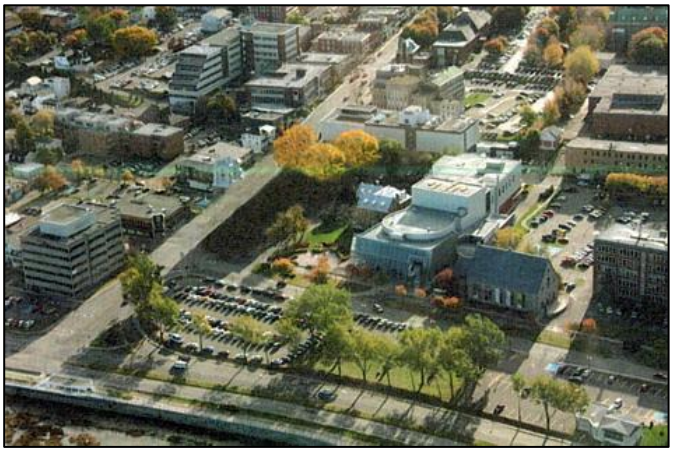

Un bel espace récupéré, pourraient dire certains, certaines. Photo : Courtoisie C. Pilon, agenceq.com.

Gardons donc en mémoire ces deux photos… La deuxième avait fait la une *d'En Chantier*, édition N° 101 de janvier 2015 avec cette légende :

Cette fermeture ne préjuge en rien de l'avenir de la cathédrale […]. Toutefois, la fermeture de la cathédrale durera jusqu'à ce que soit complété sa restauration ou son changement de vocation… (**Gérald Roy**, prêtre-modérateur de l'équipe pastorale de Saint-Germain).

503. La Librairie célèbre ses 50 ans

Nous étions au début des années 1960… Mgr **Philippe Saintonge**, qui fut vicaire général du diocèse de 1959 à 1973 sous les épiscopats de Mgr **Charles-Eugène Parent** (1951-1967) et de Mgr **Louis Levesque** (1967-1973), songeait depuis déjà quelque temps à doter Rimouski d'une librairie spécialisée dans le domaine des sciences religieuses et de l'action pastorale. (Revoir ici le Billet #253).

Mais ce n'est qu'en **1964** qu'il a pu réaliser son rêve, installant « sa » librairie dans un édifice situé tout juste en face de l'archevêché et qui appartenait à l'Action catholique. C'est dans cet édifice que se retrouve aujourd'hui l'*Auberge de l'Évêché*, propriété de la famille Beaulieu. Plus tard, dans les années **1970**, Mgr Saintonge fera don de sa librairie à la corporation du Grand Séminaire. Depuis 2011, elle est située dans la Maison-Saintonge, au 35 de la rue Saint-Jean-Baptiste Ouest, à Rimouski.

Le journal rimouskois *L'Avantage* a fait écho à ce 50e anniversaire dans son édition du 1er octobre 2014, p. 22. On avait titré : *La Librairie du Centre de pastorale de Rimouski, un trésor inconnu à votre service depuis 50 ans.* Longue vie!

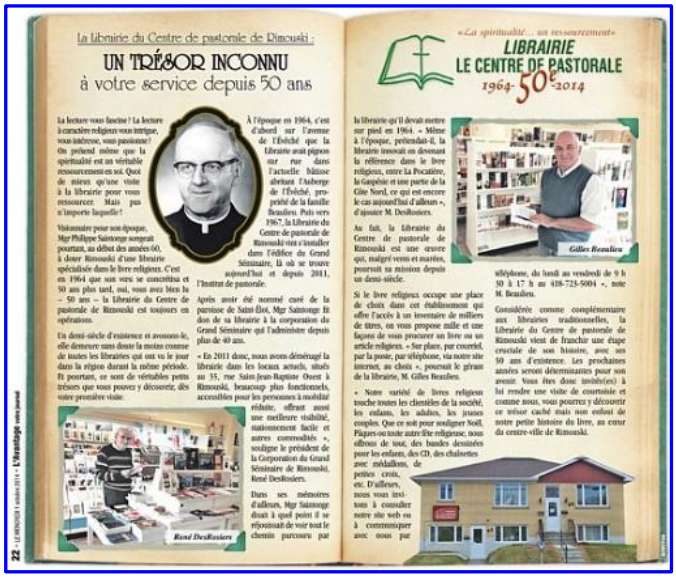

La librairie du Centre de pastorale de Rimouski :

UN TRÉSOR INCONNU
à votre service depuis 50 ans

«La spiritualité… un ressourcement»

LIBRAIRIE
LE CENTRE DE PASTORALE
1964-50e-2014

L'Avantage votre journal. Courtoisie. Cliquez l'image pour une pleine page : lien à https://dioceserimouski-archives.org/sd/150/2014-10-01_avantage.pdf

504. Dernier carnet de santé de Mgr Fournier

Un mois dans la vie de Mgr **Pierre-André Fournier**, son dernier parmi nous. Et voici, pour mémoire, ce qu'on aurait trouvé dans son carnet de santé :

09 décembre : Mgr Fournier ne se sentait pas bien depuis quelques temps. Interpellé par un médecin-cardiologue, il le rencontre ce soir-là pour un « tapis roulant ». À ces premiers examens, un premier verdict : on lui recommande de laisser là sa voiture et de se faire raccompagner pour rentrer à l'Archevêché.

11 décembre : En après-midi, Mgr Fournier quitte Rimouski pour Québec où il doit être hospitalisé le lendemain. Quelqu'un d'ici l'accompagne.

12 décembre : En matinée, Mgr Fournier est hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec pour des examens plus approfondis.

16 décembre : Dans la journée, Mgr Fournier est transféré à l'Hôpital Laval de Québec où il doit être opéré le lendemain.

17 décembre : En après-midi, Mgr Fournier est opéré. Il subit quatre pontages coronariens et on lui remplace une petite partie de l'aorte. Le médecin qui a pratiqué l'intervention a dit à sa famille que tout s'était bien déroulé. Il va demeurer encore quelque temps à l'unité de soins intensifs avant de regagner sa chambre d'hôpital.

26 décembre : Mgr Fournier est ramené en salle d'opération. On lui implante alors un stimulateur cardiaque.

29 décembre : De sa chambre d'hôpital, Mgr Fournier adresse à tous ses diocésains et diocésaines son message du Nouvel An 2015 (*En Chantier* No 102, p. 3).

Mgr Pierre-André Fournier dans le grand salon de l'Archevêché. Photographe : Thérèse Martin. Courtoisie.

01 janvier : En après-midi, par transport adapté, Mgr Fournier est transféré de l'Hôpital Laval de Québec au Centre hospitalier régional de Rimouski. Celui qui le ramène à Rimouski nous écrit ceci : *C'est moi qui ai ramené Mgr Fournier à Rimouski… Comme j'avais souvenir d'avoir rencontré Pierre-André au début des années '70, nous avons refait connaissance pendant le trajet. Ce fut une belle rencontre. Il se disait reposé et peu fatigué en arrivant à Rimouski*.

05 janvier : Le soir, Mgr Fournier reçoit son congé de l'hôpital et rentre chez lui en convalescence. Comme son état demande un suivi constant de la part de son cardiologue, il est jugé préférable pour lui de demeurer encore quelque temps à Rimouski.

10 janvier : Vers 11 h 15, Mgr Fournier se rend saluer les diacres du diocèse et leurs épouses qui se trouvent rassemblés dans le grand salon de l'Archevêché. C'est là qu'il s'effondre. Son décès est constaté à 12 h 35 à l'Hôpital Régional de Rimouski.

505. Message du Jour de l'An 2015

C'est dans sa chambre à l'Hôpital Laval de Québec que Mgr **Pierre-André Fournier** avait mis la dernière main au message qu'il adressera le premier de l'An à tous ses diocésains et diocésaines. Dans sa lettre, il fait d'abord un lien avec son message de l'an dernier. (Revoir ici le Billet #487).

Je m'étais adressé à vous le 1er janvier de l'an dernier pour demander à chaque communauté chrétienne du diocèse de regarder en 2014 ce qu'elle voulait faire de son église. Beaucoup de paroisses ont fait l'exercice et je les en félicite. [Revoir ici le Billet #473]. *Je demande aux autres, en 2015, de regarder attentivement cette question. Ces temps-ci, on parle beaucoup des églises de Rimouski et de la fermeture de la cathédrale Saint-Germain, mais la sauvegarde et l'entretien des églises posent encore problème en divers endroits du diocèse. Vous me permettrez de partager avec vous une de mes convictions profondes : nous avons besoin de temples mais lorsqu'on ne peut plus en assumer l'entretien, il faut regarder d'autres voies. Il faut savoir s'adapter. La solution d'établir un partenariat avec la municipalité, prise en plusieurs endroits, me semble encore à encourager* (*En Chantier*, No 102, février-mars 2015, p. 3).

Il voit à l'horizon de cette nouvelle année se profiler cet événement majeur que sera la béatification **d'Élisabeth Turgeon**. Il écrit : « Que cette béatification se déroule en 2015, au coeur de l'*Année de la vie consacrée* décrétée par le pape **François**, est, je crois, un clin d'œil de l'Esprit Saint.

Mgr l'Archevêque dit aussi avoir voulu que toute notre action pastorale prenne cette année le « virage famille ». Il écrit :

Parmi les valeurs à privilégier pour l'année 2015, on retrouvera donc en tout premier lieu la famille dans son sens élargi, comprenant notamment les oncles et les tantes, les cousins, les cousines, les grands-parents… La famille est notre source d'espérance et cette valeur est aussi celle du pape ***François.*** *J'en ai la conviction, ce sont les familles qui portent le message de l'Évangile de génération en génération, qui sont missionnaires en transmettant la foi. J'invite donc cette année toutes les communautés chrétiennes à être inventives et à proposer diverses activités destinées à resserrer le tissu familial et à le valoriser* […] (loc. cit.).

Quant à moi, conclut-il*, vous savez que j'ai subi une opération majeure au coeur* […]. *Pour l'instant, je suis toujours hospitalisé à Québec pour récupérer mes forces. Dès que les médecins me le permettront, je commencerai ma convalescence dans une maison spécialisée, ici, à Québec. Une convalescence qui sera assez longue puisque je ne pourrai reprendre le travail qu'à Pâques. Je sais que vous me portez tous et toutes dans vos prières et dans votre affection et que beaucoup d'entre vous m'ont fait parvenir des vœux de prompt rétablissement. Je vous en remercie infiniment. Soyez assurés que toutes ces marques d'attention me touchent beaucoup et vont me permettre de retrouver la santé le plus vite possible* […] (loc. cit.). Suit sa signature :

Votre père évêque
+ Pierre-André Fournier

506. Un pas de plus vers la béatification

Dans son Message du Jour de l'An 2015, Mgr **Pierre-André Fournier** n'a pas manqué de rappeler qu'en avril prochain se déroulera chez nous un événement majeur, soit la béatification d'**Élisabeth Turgeon**, la fondatrice des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire (voir le Billet #516).

Non seulement, écrit-il*, la congrégation et le diocèse sont concernés par cet événement mais aussi toute l'Église du Québec, du Canada et même l'Église entière. Je vous invite à préparer dans la prière cette journée spéciale et à y participer en grand nombre. Que cette béatification soit l'occasion de souligner le rôle essentiel qu'ont joué* ***Élisabeth Turgeon*** *et sa communauté dans le développement de l'éducation chez nous* (loc. cit.).

Mgr l'Archevêque n'a pas manqué non plus de situer l'événement dans le cadre de cette *Année de la vie consacrée* décrétée pour 2015

Que cette béatification se déroule en 2015, au coeur de l'Année de la vie consacrée décrétée par le pape ***François****, est, je crois, un clin d'œil de l'Esprit Saint. Élisabeth, une femme de chez nous préoccupée par le sort des jeunes qui n'avaient pas accès à l'instruction, nous invite à découvrir la place de ces femmes et de ces hommes qui donnent leur vie au Seigneur et au bien-être de leurs frères et sœurs. Une invitation également à prier le maître de la moisson de continuer d'appeler des femmes et des hommes, jeunes et moins jeunes, pour être dans notre monde des témoins de l'Absolu par le don de leur vie* (loc. cit.).

507. *Marie qui défait des nœuds*

Ce titre est celui du dernier Billet de Mgr l'Archevêque paru dans l'édition de janvier 2015 d'*En Chantier* No 101, p. 3. En voici un bref aperçu :

« Un jour, quelqu'un m'a parlé de sa dévotion à *Marie qui défait des nœuds*. Quels pouvaient être ces nœuds? Une brouille dans le ménage ou la famille, une mésentente dans le milieu de travail, de l'angoisse ou une grande peine… Depuis la fermeture de notre cathédrale le 29 novembre dernier, j'implore de plus en plus souvent *Marie qui défait des nœuds*. »

Retable de l'église Saint-Pierre de Perlach, Augsbourg, Allemagne, par le peintre Johann Melchior Georg Schmidtner en 1700.

La cathédrale de tout un peuple

« La cathédrale a joué un rôle important dans l'histoire de Rimouski et pour toute la région. M**. Kurt Vignola**, professeur d'histoire au Cégep de Rimouski, le rappelait l'autre jour à la radio. Il a parlé de « l'identité de notre ville portée par cet édifice ». Sa construction débute en 1854 et oriente alors plusieurs autres développements. Mais que dire encore de l'attachement qu'on peut avoir à ces lieux où tant d'événements significatifs pour nos familles ont été célébrés ou s'y sont déroulés? Une cathédrale est un peu comme la maison familiale de tout un diocèse. Quoi faire donc lorsqu'une Assemblée de fabrique ne peut plus assurer les coûts d'entretien et de réparations qui s'élèvent dans ce cas-ci à plus de 5 M $? Que faire lorsque tout le Bas-Saint-Laurent traverse, au plan économique, une passe aussi difficile? »

« Or voilà que j'apprends sur Internet que le pape **François** a lui-même une grande dévotion à *Marie qui défait les nœuds*… L'invocation à Marie sous ce vocable serait en effet la deuxième plus populaire en Argentine. […] ».

508. Vigile de prière à Saint-Roch, Québec

M^gr **Pierre-André Fournier** a été pendant une douzaine d'années, soit de 1983 à 1995, curé de la paroisse Saint-Roch à Québec. De ses paroissiens et paroissiennes s'en sont souvenus et ils ont convié les leurs à une Vigile de prière qui s'est tenue à l'église le mercredi 14 janvier 2015. M^gr **Bertrand Blanchet**, aujourd'hui retraité à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, y représentait notre diocèse. Il est intervenu dans l'assemblée et nous a laissé son texte. En voici de larges extraits :

*Considérant que je suis maintenant membre du presbyterium [du diocèse de Rimouski], j'ai répondu avec empressement à cette demande [que me faisait l'abbé **Benoît Hins**]. J'y vois l'occasion d'y exprimer ma très vive reconnaissance à l'endroit de l'archidiocèse de Québec. En se privant des services d'un prêtre, d'un évêque en plein exercice d'un ministère très apprécié, l'Église de Québec posait un geste de communion ecclésiale parmi les plus beaux qui soient : un geste que l'on pourrait presque qualifier de maternel, de l'ordre du don de soi, car c'est l'Église de Québec qui a donné naissance à celle de Rimouski, il y aura bientôt 150 ans, en 2017.*

Mgr Bertrand Blanchet, à l'absoute lors des funérailles célébrées le dimanche 18 janvier en l'église Saint-Robert-Bellarmin de Rimouski. Photo : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Vous devinez bien que le départ subit de M^gr Pierre-André a créé une vague de tristesse et un sentiment de grand vide dans l'Église de Rimouski. Pour ma part, j'ai eu l'occasion de le voir à l'oeuvre à quelques reprises. J'ai pu apprécier des qualités que vous connaissez bien : sa proximité des personnes, son respect inconditionnel de tous, sa spiritualité profonde et sa charité des plus actives. Particulièrement à l'égard des personnes humbles et démunies.

Nous pourrions nous demander pourquoi Dieu rappelle à Lui des personnes qui accomplissent un travail de cette importance et de cette qualité. À cet égard, je rappellerais l'affirmation d'un médecin à qui un journaliste avait demandé, un jour, lors d'un débat sur l'euthanasie : « Pour vous, docteur, c'est quoi une belle mort? » Il a répondu : « Une belle mort, c'est quand une personne a accompli ce qu'elle avait à accomplir et qu'elle est devenue qui elle était appelée à être. »

M^gr Pierre-André avait sans doute accompli la mission que le Seigneur lui avait confiée, il était sans doute devenu celui qu'il était appelé à être. Il était devenu, me disait une amie qui l'a bien connu : un grand parmi les humbles. Il a bien illustré et actualisé plusieurs des plus belles pages de l'Évangile. […].

Exposition de M^gr Fournier au grand salon de l'Archevêché. Photo : Jean-Yves Pouliot. Courtoisie.

509. Funérailles de M^gr Pierre-André Fournier

Les funérailles de M^gr **Pierre-André Fournier**, 9^e évêque et 6^e archevêque de Rimouski, ont été célébrées à l'église de Saint-Robert-Bellarmin le dimanche 18 janvier, présidées par son éminence M. le cardinal **Gérald Cyprien Lacroix**, archevêque de Québec.

À l'église, plus de mille personnes ont pu y participer et des dizaines de milliers d'autres ont pu s'y joindre grâce à la webtélé de l'Église catholique de Québec (www.ecdq.tv).

Un aperçu de la foule rassemblée dans la nef de l'église de Saint-Robert. Photo : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Nous faisons ici écho à quelques témoignages rendus au cours de la célébration.

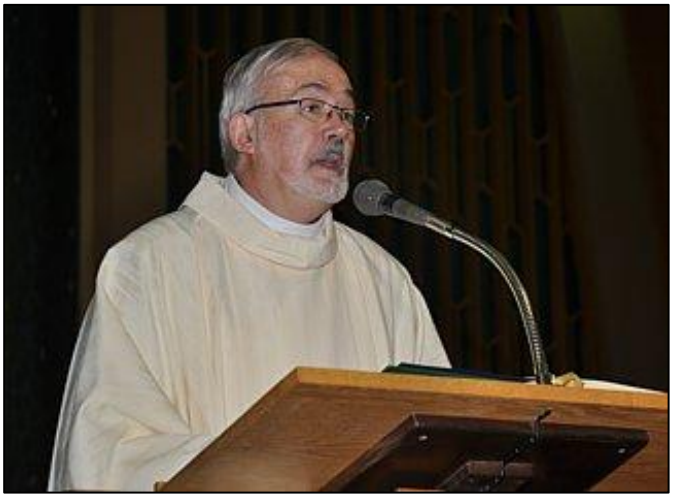

L'abbé Benoît Hins, nouvellement élu administrateur de l'archidiocèse. Photo : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Après la salutation et les mots de bienvenue de M. le cardinal Gérald Cyprien, l'abbé Benoît Hins est invité à présenter quelques messages de condoléances : ceux du pape François, de M^gr^ Luigi Bonazzi, nonce apostolique au Canada, de M. Le cardinal Marc Ouellet, préfet de la Congrégation pour les évêques, et de M. Philippe Couillard, premier ministre du Québec :

Message de condoléances du pape François

*Apprenant avec grande peine le décès subit de S.E. M^gr^* ***Pierre-André Fournier****, Archevêque de Rimouski et Président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec, Sa Sainteté le* ***Pape François*** *tient à vous exprimer ses vives condoléances, ainsi qu'à la famille du défunt et à la communauté chrétienne si durement éprouvée dont il a été le pasteur fidèle et zélé. Demandant au Père de qui vient toute miséricorde, d'accueillir dans la paix et dans la lumière de son Royaume l'Évêque défunt, qui a servi de toutes ses forces l'Église locale non seulement au niveau diocésain mais aussi à travers des responsabilités au niveau régional, le Saint-Père prie pour tous ceux qu'affecte cette brusque disparition et, de grand cœur, il vous envoie la Bénédiction apostolique ainsi qu'aux Évêques du Canada, à la famille du défunt, et à toutes les personnes qui participeront aux obsèques.*

Message du nonce apostolique au Canada, M^gr^ Luigi Bonazzi

*J'aurais beaucoup aimé être avec vous en ce moment où votre famille diocésaine vit un événement intime et douloureux – mais aussi joyeux -, le décès soudain de votre bien-aimé Père et Pasteur, S. E. M^gr^* ***Pierre-André Fournier****. Malheureusement je suis absent du Canada.* […] *Vous vivez un moment douloureux, mais aussi joyeux. En fait, [si j'étais avec vous]. je vous aurais d'abord invité à remercier le Seigneur pour le don de ce pasteur que fut M^gr^ Pierre-André, si près de Dieu et en même temps si près de ses fidèles. Sa figure nous remplit de joie et sa mémoire est pour nous tous une certitude de bénédiction. Oui, que pourrait-il faire maintenant dans le ciel, votre bien-aimé Archevêque, si ce n'est de veiller sur vous et de vous bénir?*

[…] *Je pense que si vous offrez [au Seigneur] votre Pasteur bien-aimé, le Seigneur se sentira engagé à vous restituer et à vous envoyer dès que possible un nouveau saint et sage Archevêque. Ainsi soit-il!*

Un aperçu du chœur de l'Église. Photo : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Message du cardinal Marc Ouellet, Préfet de la Congrégation pour les Évêques

Aux Évêques du Québec et du Canada, à tous les fidèles de Rimouski, à la foule d'amis que Pierre-André a laissés partout où il a servi comme prêtre et comme évêque, aux membres de sa nombreuse famille humaine et spirituelle, à tous les pauvres qu'il a tant aimés, j'offre mes sincères condoléances avec la promesse d'un fidèle souvenir dans la prière et l'amitié qui perdurent au-delà de la mort. Que la consolation de l'Esprit Saint nous habite et nous aide à poursuivre notre route avec courage et confiance, persévérant dans la foi et l'action de grâce pour le beau témoignage chrétien de notre ami Pierre-André.

Message de M. Philippe Couillard, premier ministre du Québec

Permettez-moi de joindre ma voix à celles qui viennent de toutes parts rendre hommage à la personne d'exception qu'était l'archevêque de Rimouski. Je tiens à saluer la mémoire d'un grand serviteur de l'Église, aimé et reconnu comme étant un homme du peuple humble et généreux, qui plaçait la foi au niveau du coeur, là où les générations se rejoignent. Le souvenir de monseigneur ***Pierre-André Fournier*** *aura toujours, pour ceux qui ont eu le privilège de le connaître, un parfum d'humanité, de paix et d'espoir.*

*À vous, Monsieur l'Abbé [**Benoît Hins**], à la famille de monseigneur **Pierre-André Fournier**, aux résidents de l'archevêché, aux membres de l'Église catholique et à la communauté rimouskoise, j'adresse le témoignage de ma profonde sympathie.* [À la plume et de sa main, le premier ministre a ajouté :] *J'ai eu l'occasion de rencontrer et de converser avec M^gr^ Fournier… Il nous manquera.*

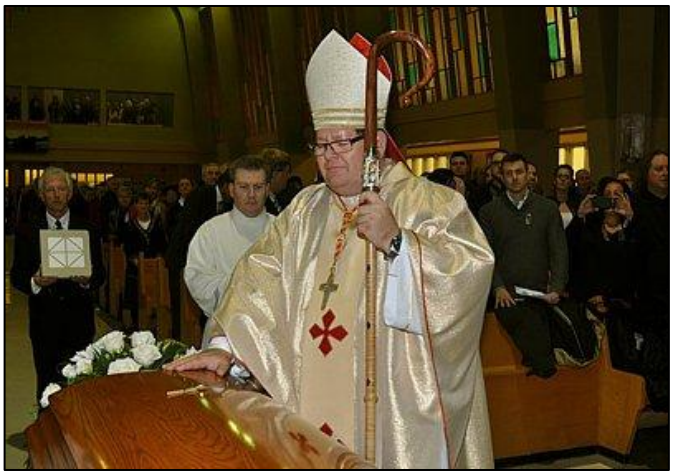

M. le cardinal Gérald Cyprien Lacroix, archevêque de Québec. Photo : Jean-Yves Pouliot. AARP.

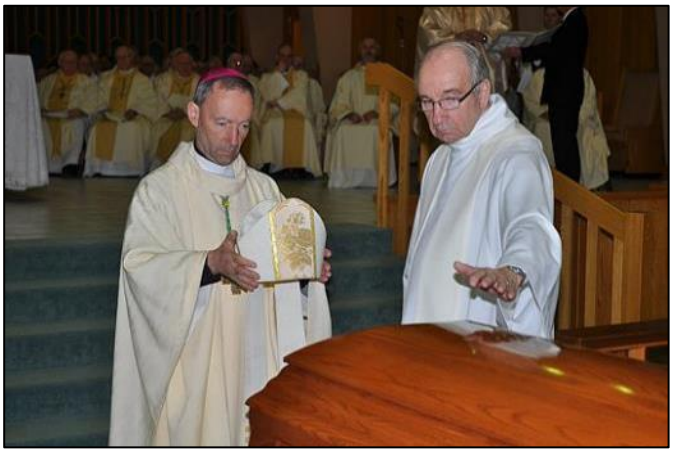

Confrère d'ordination épiscopale, M^gr^ Gilles Lemay dépose sur le cercueil la mitre de M^gr^ Fournier. Photo : Jean-Yves Pouliot. AARP.

* * *

Mme Wendy Paradis, membre du Bureau de l'Archevêque, a été invitée, par la suite, à rendre hommage à M^gr^ Fournier :

*Hier comme aujourd'hui, tous et toutes se réclament d'être l'ami de M^gr^ **Pierre-André Fournier**. À juste titre, son regard d'amour posé sur nous, nous rendait uniques et importants à ses yeux. Ce regard perçant nous permettait même d'entrevoir le regard bienveillant de Dieu sur nous.*

Ainsi, nous avons goûté au regard d'un père, d'un frère, toujours accompagné d'une parole ajustée, une parole d'humour, une parole d'espérance, une parole d'Évangile. Ce même regard, il l'a posé sur chacune des communautés chrétiennes de notre diocèse, si petite soit-elle. Sa foi et son espérance en chacune d'elles lui ont permis de dire avec confiance qu'elle est première. Première, car il voyait la communauté chrétienne comme le centre de rayonnement de la vie du Christ où chaque baptisé est à son service en mettant à contribution ses dons et ses charismes.

Il a misé sur la vitalité de chacune d'elles, car il croyait à une réelle prise en charge par des personnes appelées à veiller sur la vie de l'ensemble de la communauté. À l'heure où la situation de l'Église nous fait croire que nous devons chercher des critères de fermeture de paroisses, son espérance ouvre sur des critères de vitalité d'où la naissance de notre Projet pastoral de revitalisation. Conscient de l'étendue de notre diocèse et soucieux d'une présence de proximité, M^gr^ Fournier a voulu redonner la responsabilité aux communautés afin qu'elles prennent elles-mêmes les décisions pour assurer leur avenir.

Jusqu'à la toute dernière minute, il a demandé encore que chaque communauté chrétienne regarde ce qu'elle veut faire de son église et il a exprimé ses convictions profondes : nous avons besoin de temples mais lorsqu'on ne peut plus en assumer l'entretien, il faut regarder d'autres voies. Il faut savoir s'adapter. *Il nous a invités à maintes reprises à faire Église autrement. Aujourd'hui son départ laisse un grand vide. Faire Église autrement sera pour nous, de nous rappeler comment M^gr^ **Pierre-André Fournier** a vécu parmi nous. Il a fait le choix de vivre avec les siens comme dans une famille; il s'est fait proche, il a écouté, il a rassuré, il a fait confiance, il a prié et surtout il a aimé.*

Je veux le remercier pour la place qu'il a faite aux femmes de manière générale et particulièrement, dans des lieux importants de décisions. Personnellement, j'ai encore de la difficulté à l'enfermer dans des mots car sa présence auprès de nous devenait une expérience de bonté.

En terminant, je veux le remercier personnellement pour sa confiance et son amitié sincère. Pierre-André, repose en paix!

* * *

MM. Roger et Marcel Fournier, au nom de leur famille, ont aussi tenu à rendre hommage à leur frère. On retrouvera leur témoignage et quelques autres dans la revue *En Chantier* N^o^ 102, février-mars 2015, p. 10-13.

510. Mon archevêque… En toute simplicité

Plusieurs témoignages ont été reçus au cours des jours qui ont suivi le décès de Mgr **Pierre-André Fournier**. Nous retenons celui de M. **Nestor Turcotte** publié dans *En Chantier* Nº 102 de février-mars 2015, et repris dans *Le Petit Journal de l'Institut* Nº 116 de février 2015.

Nestor Turcotte

L'*homme était forgé, coulé dans une simplicité remarquable. C'était son terreau; c'était sa terre nourricière; c'était son jardin coutumier. Il n'aimait pas les grandeurs. Il ne pouvait vivre qu'avec les petits, les pauvres, les humiliés, les rejetés, les abandonnés. Il était de la terre de chez nous, celle que l'on défriche dans le temps obscur qui passe. Il connaissait la vie sous toutes ses coutures; la vie où s'allonge la traversée humaine, avec ses tempêtes, ses temps de combat, avec les bourrasques qui menacent de tout emporter. Son coeur était grand, ouvert, accueillant. Il vivait, du matin au soir, avec l'Infini qui l'habitait. La mort est venue le chercher comme il a vécu : en bénissant le monde, en souriant malgré l'épreuve, malgré la dernière maladie fatale.*

Il est maintenant dans l'Éternité de Dieu qu'il a su si bien servir lors de ses années terrestres. Dépouillé de lui-même, acceptant chacun à sa place dans l'Église dont il était le « veilleur ». Il apportait soutien, encouragement, paroles pour le moment présent, réconfort pour poursuivre la route du lendemain. Sa voix était cousue de silences; sa parole laissait échapper la tendresse; ses gestes embrassaient les lieux qu'ils fréquentaient, ses bras tendus ensoleillaient l'atmosphère d'une douce luminosité dont il avait le secret. Sa sagesse infiltrait des propos qui dissimulaient une profondeur sans égale. On aurait dit un sage qui disait ce qui devait être dit. Un sage qui laissait à ses auditeurs le soin de poursuivre le chemin amorcé par une interrogation, une insinuation, une fenêtre ouverte où les battants laissaient entrer son lot de vérité.

Lumière dans nos nuits, phare dans nos moments d'inquiétude, il regardait l'avenir avec tendresse, accueillant le mystère dont il avait la garde, partageant tout son être avec ceux qu'il côtoyait et avec qui il avait plaisir à travailler. Ses lettres, ses coups de téléphone me sont restés gravés dans mon imaginaire. On aurait dit un père qui devinait l'inquiétude de son interlocuteur. Un père qui attend, qui souhaite la réussite, le coup de grâce, la joie de voir surmonter. Il écoutait; il tendait la main; il souriait face à l'incompréhensible. Il vivait d'espérance comme tous les prophètes qui n'en ont pas le titre.

Il rejoint le Dieu d'Amour en bénissant les siens. Il trace une dernière croix sur ceux qu'il aime et s'en détache pour accueillir la Lumière éternelle. Il ne pouvait pas penser que ce dernier geste le ferait entrer dans le mystère de Résurrection du Christ en Gloire. ***Sainte Catherine de Sienne*** *dit que la vie est un pont : traverse cette vie mais n'y fais pas ta demeure. Notre frère a fini sa traversée. Avec tout son être, Dieu l'éternise à jamais.* ■

Nestor Turcotte, Matane

511. Avant Pâques, avant l'été, à l'automne?

Suite au décès de Mgr **Pierre-André Fournier**, l'abbé **Benoît Hins**, qui était doyen du Collège des consulteurs, a réuni dès le 14 janvier 2015 les membres de ce Collège afin de procéder, selon les normes du droit, à l'élection d'un administrateur diocésain *sede vacante*. Or c'est lui qui, au premier tour, a été élu *administrateur diocésain*. Et il est immédiatement entré en fonction.

En avril 2015, alors qu'un peu tout le monde – prêtres et laïcs – cherchait la perle rare, le nouvel *administrateur diocésain*, alignait dans un article d'*En Chantie*r un certain nombre de qualités qui devraient se retrouver chez le futur archevêque. Mais à quoi donc rêvait-il?

Je rêve d'*un évêque qui soit un pasteur qui saura nous aimer tels que nous sommes*, là où nous sommes rendus, avec nos forces et nos faiblesses. Un peu comme Mgr Fournier qui, en arrivant à Rimouski en 2008, est littéralement tombé en amour avec la région, ses gens, ses paysages.

Je rêve d'*un évêque qui saura nous accompagner*. Parfois, il pourra marcher devant nous pour nous conduire; à un autre moment, il sera au milieu de nous pour nous appuyer dans nos combats; parfois encore, il se tiendra en arrière pour s'assurer que tout le monde suit et que personne ne soit abandonné.

Je rêve d'*un évêque qui saura nous guider dans notre mission.* Un genre de prophète quoi, un prophète qui entrevoit déjà ce qui n'est pas là et qui nous permettra de prendre les décisions nécessaires pour préparer l'avenir.

Mais est-ce que cet homme existe? Dire non serait douter de l'Esprit Saint et pécher contre l'espérance, cette vertu dont Mgr Fournier s'est fait le champion (Benoît Hins, « Qui sera-t-il ? », dans *En Chantier* Nº 103, p. 3).

512. Le *Centre écoresponsable* de Saint-Valérien

Nous sommes en 2015 et quelques mois se sont écoulés depuis que dans le secteur pastoral du Pic Champlain la municipalité de Saint-Valérien qui compte 925 habitants soit devenue propriétaire de l'église paroissiale. De fait, c'est le 22 septembre 2013 que l'église a été désacralisée et c'est le 18 janvier 2014 que la Fabrique propriétaire en a fait « don » à la municipalité.

L'église de St-Valérien construite en 1939. Photo : Jean-Yves Pouliot, AARP.

La paroisse de Saint-Valérien avait été érigée le 4 avril 1885 sous l'épiscopat de M^gr^ **Jean Langevin**, le premier évêque. Elle l'aura été civilement le 19 juin 1885. Et c'est en 1886 qu'on y a construit une première église, puis en 1939 qu'on y a construit celle-ci au revêtement de pierres.

Intérieur de l'église – le chœur - avant le réaménagement intérieur. Photo : Jean-Yves Pouliot, AARP.

Voici ce qu'on pouvait lire en 2015 dans la revue diocésaine *En Chantie*r d'avril :

Sa nouvelle « vocation communautaire » se trouvant de fait confirmée, on pourra s'engager dans la réalisation de travaux dont les coûts pourraient voisiner les 2 millions $. L'église, de par cette nouvelle « vocation communautaire », est devenue accessible à des subventions gouvernementales. Un hebdomadaire rimouskois relatait ces faits dans son édition du 4 février 2015. Par ailleurs, grâce à une entente conclue entre la Fabrique et la Municipalité une activité proprement cultuelle pourra s'y dérouler dans le chœur et dans une partie de la nef actuelle. Et il est entendu que cet espace cultuel sera maintenu tant et aussi longtemps que la Fabrique le souhaitera.

Si des travaux d'envergure doivent être entrepris, ce n'est pas que l'église a souffert d'un mauvais entretien. Non, c'est tout simplement que la municipalité doit rendre le bâtiment conforme à toutes les normes de sécurité en vigueur. Ces travaux toucheront le sous-sol où se tiennent déjà un bon nombre d'activités communautaires. À l'étage (et au jubé fort probablement), des travaux seront aussi réalisés dans le but d'y aménager une grande salle multifonctionnelle où pourront se tenir un bon nombre d'activités culturelles et communautaires (*En Chantier* N^o^ 103, avril 2015, p. 12-13).

* * *

C'est à des projets de ce type que pensait le regretté M^gr^ **Pierre-André Fournier** quand, dans son Message du Jour de l'An 2015, il écrivait :

Ces temps-ci, on parle beaucoup des églises de Rimouski et de la fermeture de la cathédrale mais la sauvegarde et l'entretien des églises posent encore problème en divers endroits du diocèse. Vous me permettrez de vous partager une de mes convictions profondes : nous avons besoin de temples mais lorsqu'on ne peut plus en assumer l'entretien, il faut regarder d'autres voies. Il faut savoir s'adapter. La solution d'établir un partenariat avec la municipalité, prise en plusieurs endroits, me semble encore à encourager. (Revoir ici le Billet #505).

* * *

Anticipons…

C'est donc au début de 2014 que la Fabrique de Saint-Valérien a fait « don » de son église à la municipalité. Les travaux de transformation n'ont débuté qu'en 2017 et l'inauguration s'est faite en septembre 2018. Il leur en aura coûté quelque 2,6 millions de dollars.

En 2020, l'hebdomadaire *L'Avantage* dans son édition du 29 juillet, en page 4, nous apprend dans que le projet de transformation de l'église de Saint-Valérien en un « centre communautaire écoresponsable » a reçu de grands honneurs à l'échelle provinciale. Félicitations!

La nef de l'église de Saint-Valérien réaménagée en centre communautaire écoresponsable. Photo *: L'Avantage*. Courtoisie.

Vérification faite, feu l'abbé **Albert Ouellet** (1889-1942), curé de 1933 à 1942, y repose toujours au sous-sol de l'église dans un caveau de ciment. *Requiescat in pace*…

513. Lieux de culte en mutation au Québec

Au Québec, la situation des lieux de culte en mutation se détériore rapidement. Alors que les fermetures, mises en vente et démolitions se multiplient, près de 200 édifices n'ont pas trouvé de nouvelle fonction pour assurer leur avenir. Au 6 novembre 2014, 72 cas de changement d'usage avaient été recensés pour l'année en cours. C'est ce que révélaient les derniers résultats de l'enquête du *Conseil du patrimoine religieux du Québec* (CPRQ). Amorcée il y a quatre ans, cette enquête vise à documenter les cas de lieux de culte en mutation, c'est-à-dire fermés, vendus, transformés ou démolis. C'est à partir du corpus des 2 751 édifices inventoriés en 2003 que s'effectue cette recherche. Pour plus de détails, consultez le site du CPRQ : *www.patrimoine-religieux.qc.ca/* (*En Chantier* N° 103, avril 2015, p. 13).

514. Projet innovateur pour Lac-au-Saumon

La Fabrique de Lac-au-Saumon était depuis plusieurs mois en discussion sur l'avenir de son église. De son côté, la municipalité s'interrogeait sur l'avenir de son *Centre de loisirs* qui nécessitait des travaux d'envergure. Le projet d'une transformation de l'église en un Centre multifonctionnel est venu répondre à ce double enjeu.

Projet de transformation

Au rez-de-chaussée, un mur amovible va d'abord séparer le chœur de la nef de façon à ce qu'une sacristie et un espace pour le culte soient conservés. Des messes, des mariages, des baptêmes, des funérailles pourront donc s'y tenir comme maintenant. Entre le chœur et la nef qui deviendra un vaste espace communautaire, une scène sera aménagée. À l'entrée, de part et d'autre d'une allée centrale, seront aménagés des salles de toilette, puis d'un côté un vestiaire et une cuisine, et de l'autre un guichet, un bar et des espaces de rangement.

L'église Saint-Edmond de Lac-au-Saumon. Photo : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Au sous-sol, des modifications seront apportées aux salles de toilette, au système de chauffage et d'aération.

Enfin, un ascenseur reliera les deux niveaux de plancher. À l'extérieur, la toiture sera repeinte et le parvis refait (René DesRosiers, « Un beau et bon projet ! », dans *En Chantier* N° 120, mai 2017, p. 10).

Comment donc tout cela se fera-t-il ?

La Fabrique a d'abord cédé son église à la municipalité. Puis la municipalité a conçu son projet qui est évalué à 1 805 000 $. Mais d'où proviendront les fonds?

Gouvernement du Québec PIQM-Volet 5.1 (65% du projet)	1 173 250 $
Gouvernement du Canada PIC 150	500 000 $
TECQ 2014-2018 [1]	41,500 $
Participation de la municipalité	90 250 $

(Dans la municipalité, un **Comité** dit **Objectif 100 000** $ a été mis sur pied. Différentes activités de financement ont été réalisées.)

[1] **NOTE**: « Selon la règle du cumul, la municipalité peut augmenter le nombre des subventions gouvernementales à 95% du projet. Donc, la municipalité assignera le montant provenant de la taxe du Québec sur le carburant (TECQ 2014-2018) pour augmenter le montant d'aide gouvernemental à son maximum tel que permis » (Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation).

Hier, la nef de l'église de Lac-au-Saumon. Photo : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Aujourd'hui, la nef de l'église de Lac-au-Saumon. Photo : courtoisie. Source : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1084483/lac-au-saumon-inaugure-son-nouveau-centre-multifonctionnel

515. L'orgue de la cathédrale, bien patrimonial

Lors d'une rencontre qui s'est tenue à Saint-Pie-X le 26 mars 2015, M. **Gérard Mercure** avait émis une opinion sur l'orgue de la cathédrale, déplorant le fait qu'on n'accorde pas suffisamment d'importance aux grandes orgues comme élément patrimonial et comme bien culturel à sauvegarder. Il exprimait alors son point de vue non seulement sur l'orgue de la cathédrale mais aussi sur les autres orgues rimouskois.

L'orgue de Saint-Germain

L'orgue de la cathédrale de Rimouski est certes le plus imposant à l'est de Québec. Mais son importance va bien au-delà de ses 4 000 tuyaux et de ses quatre claviers. Cet orgue acquis par la fabrique de Saint-Germain en 1921 allait donner aux offices religieux de son époque toute leur magnificence. Il reflétait toutefois l'esthétique du temps, alors influencée par la facture romantique américaine qui recherchait les sonorités de l'orchestre. La restauration de 1979 de cet orgue Casavant par le facteur Guilbault-Thérien allait mettre en valeur son caractère symphonique dans la tradition française héritée du XIX^e^ siècle, et cela, par un long travail technique de réharmonisation. À sa fonction première d'orgue liturgique, s'ajoutait celle de grand orgue de concert. Des organistes de renom, tant européens que québécois, y ont interprété les grandes œuvres écrites pour l'orgue (*En Chantier* N^o^ 109, janvier 2016, p. 10).

L'orgue de Saint-Germain avec, au-dessus, les vitraux d'Olivier Ferland, maître-verrier. Photo : André Daris. Courtoisie.

Cet instrument fait incontestablement partie du patrimoine religieux et culturel de Rimouski. Décider de l'avenir de la cathédrale, ce n'est pas seulement décider du sort d'un édifice, mais aussi de l'avenir d'un instrument de grande valeur qui en fait partie intégrante. Tous les efforts doivent être entrepris pour le conserver et lui redonner ses fidèles et son public (loc. cit.).

La console de l'orgue sur plate-forme mobile. Photo : Yves-Marie Mélançon.

NOTE : Sur les orgues de l'église-cathédrale, revoir ici le Billet #86. Voir aussi : Gérard Mercure, « L'orgue de la cathédrale : un vibrant témoin de la vie religieuse et culturelle de Rimouski », dans *La cathédrale de Rimouski. Parcours, mémoires, récits*, Les Éditions de l'Estuaire, 2017, p. 181-198.

516. Béatification de la *vénérable* Élisabeth

Ici et là, depuis des mois, dans tous les secteurs pastoraux du diocèse, on se prépare spirituellement à participer le **dimanche 26 avril 2015** à la cérémonie de béatification de la Vénérable **Élisabeth Turgeon**, la fondatrice de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire. La célébration aura lieu à l'église de Saint-Robert-Bellarmin et elle sera retransmise sur écran géant au sous-sol de l'église et à la chapelle de la maison mère.

Messe de béatification à Rimouski, le 26 avril 2015. Au centre, le cardinal Angelo Amato, entouré à sa droite du cardinal Gérald Cyprien Lacroix de Québec, et à sa gauche du nonce apostolique au Canada, Mgr Luigi Bonazzi. Derrière la croix : Mgr Bertrand Blanchet, archevêque émérite de Rimouski. Photographe inconnu.

C'est dans le cadre d'une Eucharistie présidée par le cardinal **Angelo Amato**, représentant le pape **François**, que se déploieront tous les rites entourant cette béatification.

● Au début de la célébration, c'est au nom du regretté Mgr **Pierre-André Fournier** que le cardinal-archevêque de Québec, Mgr **Gérald Cyprien Lacroix** exprime la demande qui avait été faite auprès du pape **François** de la part du diocèse et de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire : *L'Église de Saint-Germain de Rimouski avec les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire demande humblement au Souverain Pontife de bien vouloir inscrire au nombre des Bienheureux la Servante de Dieu* ***Élisabeth Turgeon***.

● Au nom du pape **François**, son représentant, le cardinal **Angelo Amato** fait ensuite lecture de la Lettre Apostolique par laquelle le Saint Père inscrit la Vénérable Servante de Dieu dans la liste des Bienheureux et Bienheureuses. Le postulateur, le P. **Roger Laberge**, r.s.v., qui a suivi la cause à Rome, fait lecture de la version française de cette lettre :

Nous, accueillant le désir de notre Frère, des Révérendes Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire et de beaucoup de fidèles, après avoir eu l'avis de la Congrégation des Causes des Saints, avec notre Autorité Apostolique concédons que la Vénérable Servante de Dieu Élisabeth Turgeon, fondatrice des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, apôtre de la jeunesse, témoin de la charité du Christ, soit désormais appelée Bienheureuse et qu'on puisse célébrer sa fête, dans les lieux et selon les règles établies par le Droit, chaque année le 17 août.

● Le cardinal-archevêque de Québec, Mgr **Gérald Cyprien Lacroix** adresse ensuite au représentant du pape **François**, le cardinal **Angelo Amato**, les remerciements du diocèse et de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire :

Éminence, l'Église de Dieu qui est à Rimouski et les Religieuses et Laïcs associés disséminés de par le monde sont dans la joie et l'allégresse. Ils font monter leur chant d'action de grâce au Seigneur, source de toute sainteté qui, à travers le successeur des apôtres, nous donne comme modèle une religieuse et évangélisatrice : la Bienheureuse Élisabeth Turgeon.

● Enfin, en signe de communion avec le Saint Père, le cardinal **Gérald Cyprien Lacroix**, la supérieure générale des R.S.R., Sr **Gabrielle Côté**, le postulateur, le *P.* ***Roger Laberge,*** *r.s.v.*, échangent ensuite un geste de Paix avec le cardinal **Angelo Amato**, qui leur remet une copie de la lettre apostolique.

(Pour l'ensemble de la démarche conduisant à la béatification, revoir les Billets #338, #357, #359, #374-376, #394, #483 et #506.)

* * *

NOTE : C'est à l'écart, derrière une colonne et dans un coin de la sacristie improvisée au sous-sol de l'église de Saint-Robert-Bellarmin, qu'avant la célébration Mgr Grondin aurait été approché et où il aurait accepté de devenir le 10e évêque et le 7e archevêque de Rimouski.

517. De nos parents à nos enfants, la cathédrale

Les lieux sont aussi des liens.
Et ils sont notre mémoire.
(Philippe Besson)

Nous étions plus de 200 personnes, à peu près tous et toutes du même âge (!), à répondre à l'invitation du comité *Cathédrale 1862* et de son président, M. **Louis Khalil**. La réunion, qui s'est tenue le mardi soir 28 avril dans l'église de Saint-Pie-X en était une d'information sur un projet de « restauration » de la cathédrale.

Le comité *Cathédrale 1862* est ainsi nommé en référence à la date d'inauguration de la nouvelle église, soit cinq ans avant que Rimouski ne soit érigé en diocèse. Ce comité n'est pour le moment constitué que de quatre personnes. Outre son président, s'y retrouvent Madame

Chantal Pilon de *G. Communications Marketing*, M. **Benoît Proulx**, architecte, et l'abbé **Gérald Roy** modérateur de l'équipe pastorale de Saint-Germain. D'autres personnes viendront plus tard se joindre à eux.

Premières étapes franchies

Il aura fallu d'abord obtenir l'accord de la Corporation épiscopale et de la Fabrique Saint-Germain sur deux points. Or, voilà qui est fait. Ces deux instances ont accepté de faire don de l'édifice à un organisme à but non lucratif (OBNL), qui est à constituer. Toutes les deux ont accepté aussi d'en changer la vocation, ce qui veut dire que la cathédrale ne sera plus vraiment une « cathédrale », même si on y retrouvera encore un « espace cultuel ». Sur ce point, on pourrait peut-être se demander pourquoi, si tant est qu'on reconnaît qu'il y a déjà trop d'« espaces cultuels » à Rimouski. Une autre église devra sans doute être identifiée bientôt comme cathédrale épiscopale.

À la demande du comité *Cathédrale 1862*, la Fabrique a par ailleurs accepté de vendre (à valeur marchande) à la Ville de Rimouski les « parcelles de terrain » qu'elle possède en face de la cathédrale sur la place des Anciens combattants et que le produit de cette vente, jusqu'à concurrence de 1 M $, soit investi dans la campagne de financement du projet « sauvegarde de la cathédrale ».

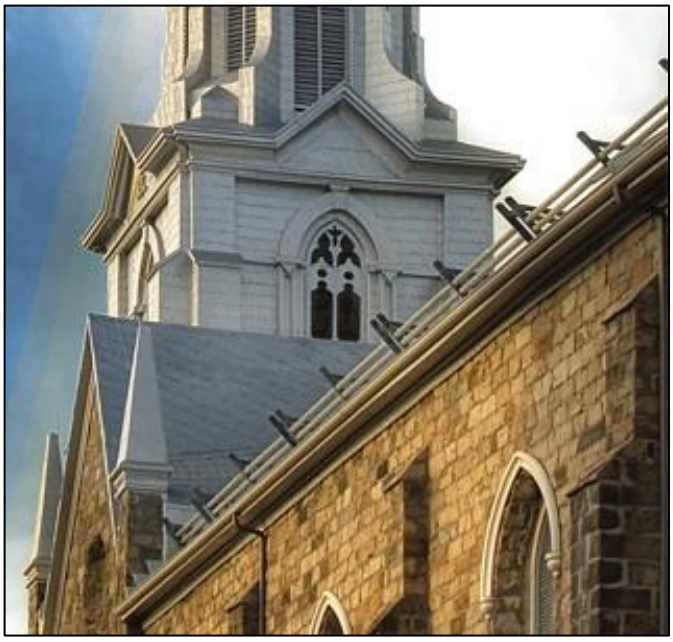

Photo : G. Communications Marketing. Courtoisie.

Deuxième étape à franchir

Par ailleurs, une démarche doit être entreprise auprès du Ministère de la Culture et des Communications (MCC), et plus précisément auprès du Conseil du patrimoine du Québec – organisme distinct du Conseil du patrimoine religieux du Québec – pour que le bâtiment soit classé « immeuble patrimonial », au même titre que la *Maison Gauvreau* et que la *Maison Lamontagne*, ce qui la rendrait éligible à une aide financière possible de l'État… Un mandat a en ce sens été donné à la Société rimouskoise du patrimoine (SRP); le dépôt de son rapport est attendu pour la fin de l'été et la réponse du Conseil du patrimoine d'ici un an. La Fabrique a par ailleurs accepté de défrayer les coûts de cette démarche.

Un troisième partenaire

Le comité *Cathédrale 1862* a identifié un troisième partenaire, soit la Ville de Rimouski. Celle-ci accepte de se rendre propriétaire des terrains de la Fabrique situés en face de l'église, sur la *Place des Anciens Combattants*. Elle accepte aussi de défrayer les coûts d'une consultation publique dans le but de valider l'acceptabilité des citoyennes et des citoyens face au financement du projet proposé. Enfin, celle-ci accepte de prendre en charge l'entretien à long terme de la cathédrale, une fois celle-ci « restaurée ». (René DesRosiers, *En Chantier* N° 105, p. 5).

518. Défendre l'intérieur de la cathédrale

Le président et le vice-président de la *Société rimouskoise du patrimoine* (SRP), MM. **Pascal Gagnon** et **Michel Saint-Pierre**, se sont portés récemment à la défense de l'« intérieur de la cathédrale ».

C'est ce que rapportait l'hebdomadaire *L'Avantage* dans son édition du 22 avril 2015, en page 21. MM. Gagnon et Saint-Pierre ont voulu corriger une fausse perception. Pour eux, la transformation intérieure réalisée à la fin des années 1960 n'a pas été une erreur historique. Aussi serait-il faux de prétendre que cet intérieur n'a pas de valeur patrimoniale. Bien au contraire, soutenaient-ils, les travaux qui ont été réalisés en 1967 auront permis de redonner à la cathédrale le style qu'elle aurait dû avoir au départ.

La valeur de cet intérieur tient à plusieurs choses, rappelait M. Saint-Pierre : *L'architecture gothique en est une de verticalité. Il y a des grandes colonnes élancées, des voûtes surcroisées, de la lumière, de l'espace… À un moment donné, on a voulu orner les églises et on y a ajouté des éléments qui n'avaient aucun rapport avec le style néo-gothique.*

Les plus anciennes et les plus anciens témoins de ces années d'avant 1960 se souviendront des deux jubés à l'arrière dont celui de l'orgue, du jubé qu'il y avait à l'avant tout autour du chœur et des jubés qui longeaient les murs de part et d'autre de la nef… (Voir les photos au Billet #262). On avait voulu agrandir par en-dedans. Tout ce qu'on y a ajouté n'avait aucun rapport avec le style néo-gothique qu'on a voulu retrouver en 1967.

Intérieur de la cathédrale au début des années 1970, après la transformation de 1967 et l'ajout du mobilier liturgique en granit noir en 1968. Photographe : Blondin Lagacé. Courtoisie.

Enfin, à la *Société rimouskoise du patrimoine* (SRP) on croit que le cachet intérieur de la cathédrale est si significatif qu'il pourrait même lui permettre de devenir un bâtiment patrimonial dûment reconnu.

Chapitre 10 :
Mgr Denis Grondin
2015ss

519. Une biographie de Mgr Denis Grondin

Monseigneur **Denis Grondin** est né le 23 octobre 1954, à Rimouski. Il est le troisième des sept enfants nés du mariage de **Marthe Langlois** et de **Bernard Grondin**. Il a grandi à Québec, dans la paroisse Saint-Yves. Il fait ses études secondaires au Séminaire St-François, et au Séminaire St-Augustin. Il poursuit ses études collégiales au Petit Séminaire de Québec en Sciences de la santé et complète un premier cycle d'études universitaires en médecine.

Après une année de discernement, il entreprend ses études théologiques à l'Université Laval. Il débute un cheminement avec la Communauté du Chemin néocatéchuménal et discerne un appel au sacerdoce.

Ici, écoutons-le :

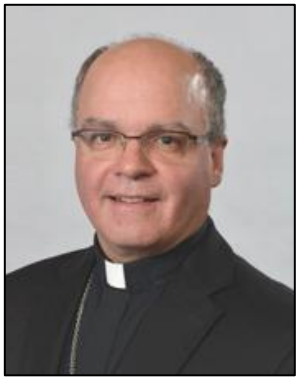

Mgr Denis Grondin. AAR.

Moi, j'ai résisté longtemps à l'appel et mis du temps à l'identifier clairement. Mais Dieu reste fidèle : il nous interpelle, nous propose un chemin de vie. Un peu selon ma devise épiscopale : Laissez-vous réconcilier avec Dieu. Cette devise, je l'ai reçue dans le cadre d'une journée de solitude à Madonna House en Ontario et elle m'a poursuivi tout au long de mon cheminement. Pour le Seigneur, nos faiblesses, nos distances ne sont jamais un obstacle. Il y a aussi la dimension communautaire : faire communauté en Église, un défi constant mais la source de tant d'enrichissement (d'après une entrevue publiée dans *Pastorale Québec*, janvier-février 2012, p. 8, et rapportée dans *En Chantier* Nº 105, juin 2015, p. 3).

Après une expérience pastorale en milieu scolaire à Sainte-Croix de Lotbinière et au Patro Saint-Vincent-de-Paul, Mgr Grondin entre au Grand Séminaire de Québec. Il est ordonné prêtre le 21 mai 1989 par M. le cardinal **Louis-Albert Vachon**.

Il exerce son ministère comme vicaire dans diverses régions du diocèse de Québec. Dans la région de Charlevoix, il a été curé dans les paroisses de Notre-Dame-des-Monts, Sacré-Cœur de Jésus de Pointe-au-Pic, de Saint-Aimé-des-Lacs, de Saint Étienne de La Malbaie, de Saint Fidèle, de Saint Firmin de Baie Sainte-Catherine, de Saint-Irénée, de Saint Philippe de Clermont, de Saint-Siméon et de Sainte-Agnès ainsi qu'animateur de pastorale en milieu de la santé jusqu'à son élection comme évêque titulaire de Campli et auxiliaire à Québec, le 12 décembre 2011.

520. Le blason de Mgr Denis Grondin

Symbolisme des emblèmes héraldiques de Mgr Denis Grondin

● L'**étoile** représente Marie, « celle qui a cru en l'accomplissement de ce qui lui a été dit de la part du Seigneur! » (Lc 1, 45) et qui nous précède dans la Gloire. Comme au jour de la Pentecôte, elle est aujourd'hui l' « Étoile de l'Évangélisation » (Paul VI, *Evangelii nuntiand*i, 82).

● Le **feu** représente l'Esprit-Saint, « don de la promesse et protagoniste de la mission » (Jean-Paul II, *Redemptoris missio*, 21-30).

● Le **parchemin** représente les Écritures, Ancien et Nouveau Testaments, qui ont pour centre le mystère pascal du Christ (Lc 24, 27), révélation complète et définitive de l'Amour de Dieu (He 1, 1-2). « À la base de toute spiritualité chrétienne authentique et vivante, se trouve la Parole de Dieu annoncée, écoutée, célébrée et méditée dans l'Église » (Benoît XVI, *Verbum Domini*, 121).

● L'**eau vive** représente le baptême et, dans son prolongement, tout l'itinéraire de conversion à travers l'enseignement des apôtres, la prière, les sacrements et la vie fraternelle dans la communauté chrétienne (Ac 2, 41-42). Elle évoque aussi le fleuve Saint-Laurent, porte d'entrée des premiers évangélisateurs en Nouvelle-France, et la ville de Rimouski, lieu d'origine de l'évêque.

● La **palme** représente le témoignage du chrétien par sa vie et sa parole et la victoire définitive des élus dans la Jérusalem céleste (Ap 7, 9). La palme évoque aussi le martyre de saint Denis, premier évêque de Paris et saint patron de l'évêque.

● La **double croix** (croix de Lorraine) et quatre rangées de glands marquent le fait qu'il s'agit d'un archevêque.

521. Inauguration du ministère pastoral de M^gr^ Grondin

Pour être évêque titulaire de Campli (en Italie) et auxiliaire à Québec, l'abbé **Denis Grondin**, le 25 février 2012, avait été ordonné par le cardinal **Gérald Cyprien Lacroix**, archevêque de Québec le 25 février 2012. La célébration avait eu lieu à la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré.

C'est le 4 mai 2015 que M^gr^ **Denis Grondin** fut promu archevêque de Rimouski. Et c'est dans l'église de Saint-Robert-Bellarmin qu'il a été officiellement accueilli le dimanche 14 juin 2015 et c'est en présence d'une foule nombreuse que son ministère pastoral fut inauguré.

Accueil par l'abbé Gérald Roy, curé, de M^gr^ Denis Grondin à l'église de Saint-Robert-Bellarmin. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

De cette célébration, nous retiendrons quelques photos et trois textes : la lettre du Pape **François** le désignant archevêque de Rimouski, la note du Nonce apostolique, M^gr^ **Luigi Bonazzi**, le présentant aux fidèles réunis et le texte de l'homélie prononcée par le nouvel archevêque.

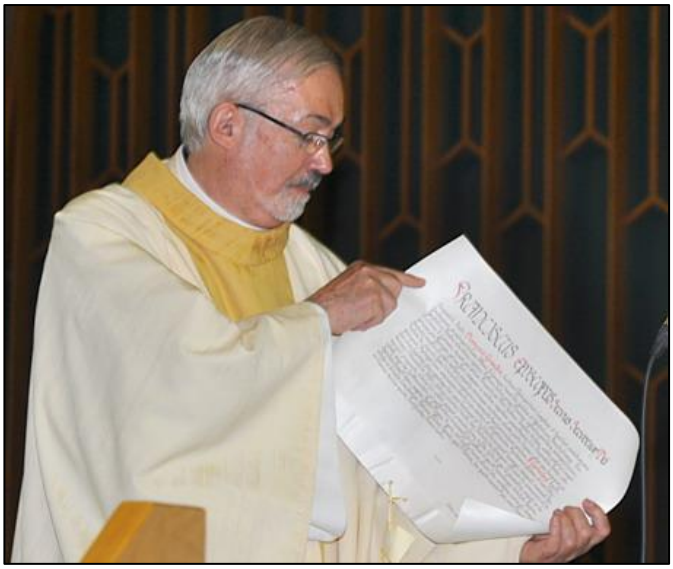

L'abbé Benoît Hins, administrateur de l'archidiocèse, présentant la lettre du pape François. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

1) Lettre du Pape François nommant M^gr^ Denis Grondin archevêque de Rimouski

François évêque, serviteur des serviteurs de Dieu

Au Vénérable Frère Denis Grondin, jusqu'à présent Évêque titulaire de Campli et auxiliaire de l'Archidiocèse de Québec, transféré au Siège métropolitain de Saint-Germain de Rimouski, salut et Bénédiction Apostolique.

Cliquez pour une description

Désireux en vertu de Notre ministère Apostolique de Pasteur Suprême de tout le troupeau du Seigneur de pourvoir à l'Église métropolitaine de Saint-Germain, vacante de par le décès de son regretté Pasteur Pierre-André Fournier, de vénérée mémoire, ayant reçu l'avis de la Congrégation pour les évêques, Nous pensons bien d'en confier la direction à toi, Vénérable Frère, qui as démontré des qualités d'intelligence et de coeur et qui as acquis une grande expérience dans la vie ecclésiale. Ainsi, par Notre pouvoir suprême, après t'avoir libéré du lien avec l'Église titulaire de Campli et de la charge d'Auxiliaire du diocèse ci-dessus mentionné, Nous te constituons Archevêque Métropolitain de Saint-Germain, avec tous les droits et obligations. Nous

te chargeons de faire connaître la présente Lettre au clergé et au peuple, que Nous exhortons à t'accueillir volontiers et à rester unis à toi.

Enfin, Vénérable Frère, suivant les traces du Christ Bon Pasteur, tu assumeras cette charge épiscopale de manière à ce que, par ton exemple, les fidèles qui te sont confiés continuent à grandir dans une foi solide, dans une joyeuse espérance, et surtout dans une charité ardente, laquelle est la loi fondamentale de la perfection humaine (cf. *Gaudium et Spes*, 38) et la reine de toutes les vertus. Que les dons de l'Esprit Saint, sous la protection de la Bienheureuse Vierge Marie, soient toujours avec toi et avec cette très chère communauté ecclésiale dans la bien-aimée Nation canadienne.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le quatre mai de l'an du Seigneur 2015, troisième de Notre Pontificat. ■

Franciscus

2) Présentation du Nonce apostolique, S.E. Mgr Luigi Bonazzi

Chers frères et sœurs,

Nous sommes réunis pour célébrer l'inauguration du ministère pastoral du nouvel Archevêque de Rimouski, S. Exc. M^gr^ Denis Grondin que, par le Saint-Père, la Providence divine a choisi comme successeur de votre cher et regretté M^gr^ Pierre-André Fournier.

M^gr^ Luigi Bonazzi, nonce apostolique au Canada. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

En fait, ce n'est pas M^gr^ Grondin qui nous a convoqués aujourd'hui. Au fond, en ce moment même, nous sommes appelés et interpellés par le Seigneur de l'Alliance, par le Père, le Fils et le Saint-Esprit, par Dieu qui est Amour et qui, parce qu'il est Amour, est le Dieu des surprises. Oui, précisément parce que Dieu est Amour – et que l'amour est toujours nouveau et créateur – Dieu est le Dieu des surprises. Surprises voulues ou permises par Celui qui est Amour, surprises qui transmettent l'Amour et veulent susciter en nous une réponse d'amour.

Au cours de son voyage aux Philippines le 18 janvier dernier, le Pape **François** s'est adressé ainsi aux jeunes en soulignant cet aspect particulier du mystère de Dieu : *L'amour est toujours une surprise parce qu'il suppose un dialogue à deux. Entre celui qui aime et celui qui est aimé. Et nous disons de Dieu qu'il est le Dieu des surprises parce que lui il nous a aimés le premier et qu'il nous attend avec une surprise. Dieu nous surprend… Laissons-nous surprendre par Dieu !*

Une surprise, une surprise mystérieuse a certes été pour vous, le 10 janvier dernier, la mort subite et imprévue de M^gr^ Fournier, décédé à l'âge de 71 ans et 7 mois à l'Hôpital régional de Rimouski. Nous avons offert au Seigneur sa belle âme.

Quelque temps avant sa mort, vous avez tous accueilli avec joie la surprise de la béatification de Mère Élisabeth Turgeon, fondatrice des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, que nous avons célébrée dans l'allégresse le 26 avril dernier.

Surprise – une grande surprise – a aussi été pour M^gr^ Grondin la nouvelle de sa nomination comme Archevêque de Rimouski, dans cette église de Saint-Robert-Bellarmin, quelques minutes avant le début de la célébration de béatification de Mère Turgeon. Derrière le don de votre nouveau Pasteur, il y a donc aussi la Bienheureuse Élisabeth Turgeon.

Aujourd'hui, alors que débute le ministère épiscopal de M^gr^ Grondin parmi vous, le Seigneur vous donne un nouveau signe de son amour. L'Évêque, en effet, est toujours et avant tout un don d'en-haut. En réalité, dans la personne de l'Évêque se manifeste de manière visible la volonté du Seigneur de demeurer au milieu de son peuple comme le Bon Pasteur. C'est ce qu'enseigne le Concile

Vatican II: *En la personne des évêques assistés des prêtres, c'est le Seigneur Jésus Christ, Pontife suprême, qui est présent au milieu des croyants* (LG, 21).

Je vous invite donc tous, prêtres, religieux et religieuses, diacres permanents et vous fidèles laïcs, à collaborer avec M^gr^ Grondin, de manière à écrire une nouvelle page, belle et digne d'être racontée aux futures générations, de la vie de votre Archidiocèse.

Je suis conscient, et M^gr^ Grondin et vous tous en êtes aussi conscients, de grands défis pastoraux et de nombreux problèmes que vous devez affronter, entre autres celui de la

Cathédrale. Rappelez-vous qu'en s'ouvrant au Seigneur et en œuvrant avec le Dieu des surprises, l'impossible devient possible (cf. Mc 10, 27). Il faut surtout se rappeler ou retrouver le don de la foi, une foi sans conditions ni hésitations, sans subterfuges ni échappatoires, une foi vécue dans son intégralité comme un don, comme un cadeau précieux qui fait vivre. Je vous invite à demander cette foi, et à la vivre avec une ardeur renouvelée jour après jour, en union avec votre Pasteur. Oui, marchez ensemble, travaillez ensemble, et s'il le faut, souffrez ensemble, sachant bien que, lorsque nous sommes unis, le Seigneur est au milieu de nous (cf. Mt 18, 20), et qu'avec lui on peut faire de grandes choses.

Je souhaite et je prie que, de Rimouski, puisse retentir pour toute l'Église au Canada, pour tout le Canada, le cantique de Marie, expérimenté par vous chaque jour : *Le Seigneur a fait pour nous des merveilles. Saint est son nom* (Lc 1, 49). ■

Mgr Grondin reconduit à son siège. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

3) Homélie de Mgr Denis Grondin, 10e évêque et 7e archevêque de Rimouski

En parcourant la route vers Rimouski lors de mon déménagement mardi dernier, me revenait cette Parole du Seigneur : *Avance au large*. On peut désirer pour les vacances « prendre le large », aller au bord de l'océan. Au fond, il y a en nous cet appel à ne pas rapetisser notre existence dans un coeur à l'étroit, dans des mains repliées, en des attitudes figées par la peur, prisonnières de la routine de conditionnements ou de notre passé. « Prendre le large » pourrait signifier fuir mais aujourd'hui pour moi, avec vous dans la foi, c'est s'ouvrir.

« Prendre le large », c'est découvrir la liberté de l'Esprit à laquelle Dieu le Père nous convoque, comme fils de Dieu et peuple de Dieu, en ce dimanche ordinaire qui devient extraordinaire et qui l'est comme chaque dimanche. Pourquoi? Car la liturgie d'épousailles de l'Évêque avec le peuple qui lui est confié rappelle cette noce dominicale qui fait et refait l'Église de sorte que *désormais, on n'est plus des étrangers ni des gens de passage mais nous sommes appelés ensemble à être la Maison de Dieu…* au coeur du monde, le signe du rivage de la vie nouvelle, de la vie éternelle déjà commencée, plus forte que le péché et la mort.

Au centre de la prédication de Jésus se trouve le Royaume. *Cherchez d'abord le Règne de Dieu et sa justice,* voilà la direction de notre recherche de bonheur comme baptisé, fils et fille de Dieu. En paraboles et par son action, Jésus essaie de nous faire saisir la joie de cette rencontre avec Lui, Lui le Royaume en personne.

La Parole de ce jour sur le Règne de Dieu nous invite à en contempler deux aspects pour notre mission commune :

1. La croissance du Règne de Dieu dépend d'abord du Seigneur, de son amour gratuit, jour et nuit, travail patient et efficace de sa miséricorde, de sa grâce. Dieu prend l'initiative : Tout ne dépend pas de nous dans la vie pour le succès, la fécondité, la beauté à long terme. Accepter de devenir l'argile qui se laisse travailler, c'est la base de notre relation de foi : *Seigneur, tu es Dieu, je ne suis pas Dieu; apprends-moi à me laisser former, transformer, convertir, ajuster par l'intérieur, jour et nuit, comme fils-disciple-missionnaire.*

« Prendre le large », c'est donc accepter au coeur des événements de Lui faire confiance dans nos eaux profondes, zones de décisions ou zones de turbulence, pour être illuminés par sa Parole et pour renaître, mûrir et vivre pleinement : *Je vous donnerai un coeur nouveau…* (*cf.* Histoire de l'enfant serein au coeur de la tempête : c'est mon père le capitaine).

Ces derniers mois, la grâce vous a travaillés dans cette nuit comme peuple de Dieu en faisant le deuil d'un bon Pasteur, le bien-aimé Mgr Fournier. Le Seigneur vous a consolés comme le jour avec la force du témoignage et sous la lumière de la bienheureuse Marie-Élisabeth Turgeon. De mon côté, il m'a fait ressentir des vagues de crainte avec un peu d'insomnie par cet appel à le suivre au large et à vous servir comme votre premier pasteur. (Ma mère a dit : *Pourquoi Archevêque, Évêque, ce n'est pas assez?*) Qui suis-je? Prends pitié Seigneur. Nous avons tous eu besoin de plonger dans la confiance en son travail alors que les défis nous dépassent et qu'ils nous entraînent à grandir dans la foi et la fidélité (je n'ai jamais été déçu par le Seigneur). Continuons de faire confiance à son oeuvre qui est bonne, jour et nuit, et à vivre cette dépendance amoureuse. Avec vous en ce jour de joie, je demande cette grâce d'être petit devant Dieu et devant vous, entre ses mains : *Heureux les cœurs pauvres*. À

moins que vous deveniez comme des enfants, vous ne goûterez pas le Règne de Dieu, sa force, sa paix : petits mais certains de son travail victorieux dans les nuits et les jours… un travail surprenant car « il fait reverdir l'arbre sec et relève l'arbre renversé ».

2. Comme la graine de moutarde, le Règne de Dieu se joue au quotidien des semailles de patience, de bonté, de justice, de santé, de cohérence et de miséricorde, « fruits de l'Esprit qui ne font pas de bruit » (Daneels). Dans le quotidien de notre travail, de nos relations familiales, par des gestes coutumiers, il veut faire un grand arbre où pourront se reposer toutes sortes d'oiseaux. Venez à moi par la communauté, vous trouverez de l'espérance et de la charité concrète qui repose et guérit.

Le grand arbre nous parle de communauté

Comme communauté vivante, l'Église est appelée à offrir la Paix à toute l'humanité; comme je le disais, être la Maison de Dieu pour le monde où chacun se sent chez lui, accueilli, pardonné, reconnu.

Il y a 60 ans, j'ai été baptisé ici et j'en suis fier mais pendant les 57 ans, le Seigneur a permis que je goûte la dimension familiale ecclésiale de ma foi : Appartenir à Jésus, c'est faire corps, marcher avec d'autres, s'entraider dans cette marche par le témoignage mutuel, s'interpeller par le partage de la Parole de Dieu et de nos vies, s'offrir dans l'Eucharistie et se laisser pétrir un coeur missionnaire, aimant comme Dieu, pardonnant, réconcilié et ouvert à aider le plus souffrant, à l'abriter.

Depuis les apôtres et avec leurs successeurs, l'Église n'a rien perdu de sa pertinence si l'on saisit bien sa mission de s'approcher, d'accompagner notre monde. École de communion, elle libère la vocation de communion de chacun (hôpital de campagne) et suscite le déploiement de tous les charismes pour qu'à tous les niveaux (politique, social, économique et familial), *toute personne et tout l'homme retrouve sa dignité dans un monde nouveau* (Jean-Paul II).

Comme le grain de moutarde, le oui de Mère Élisabeth a produit un grand arbre pour assurer l'éducation… et l'on sait comment ses six années ici ont produit jusqu'à aujourd'hui.

Que votre oui et le mien conjugués au oui audacieux et pascal de Jésus créent le renouvellement du grand arbre de foi, de charité, de présence de Dieu dans ce beau diocèse que j'apprends à connaître et qui m'a ouvert à la vie, et que déjà j'aime et remercie.

Je termine en parlant de ce geste, le premier posé parmi vous: *on m'a présenté la croix et je l'ai embrassée*. C'est cet amour qui structure notre identité amoureuse selon le plan du Seigneur. À chaque célébration, on vient recevoir cet amour qui garde jeune et en chemin. Par lui, notre histoire sainte va se sceller dans le don joyeux. Je veux donner ma vie comme lui pour vous, être serviteur comme vous, mais aussi avec vous (odeur des brebis – odeur d'Océanic). Je veux aussi la recevoir cette vie amoureuse, être confirmé dans les directions que l'Esprit veut souffler ici et les décisions de vie qu'on aura à prendre.

M^gr Grondin baisant la croix à son entrée à l'église. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

En faisant le ménage, j'ai trouvé un formulaire intitulé *Certificat en cas d'inaptitude*. Je n'ai pas toutes les aptitudes, expériences ou compétences, vous le saisirez vite. Mes aptitudes doivent être soumises à l'aptitude première d'écouter l'Esprit Saint, de discerner avec vous les voies du Seigneur et de les prendre.

Ainsi, comme dit le psaume de ce jour : *Le juste grandira comme un palmier. Vieillissant, il fructifie encore, il garde sa sève et sa verdeur…* Amen. ■

522. Le relais d'un évêque au suivant

L'abbé **Benoît Hins**, *administrateur diocésain* jusqu'à la venue du successeur de M^gr Fournier, a réuni le 15 juin 2015 les membres du *Conseil du presbyterium* (CPR), ceux du *Conseil diocésain de pastorale* (CDP) et le personnel des Services diocésains. Sans préjuger des conclusions de cette journée, il a bien voulu aligner un certain nombre de points qui devront être abordés si on veut tracer un portrait réaliste du diocèse.

Un portrait réaliste du diocèse

Il nous faudra d'abord prendre en compte les personnes… J'entends par là tous ceux et celles (prêtres, agentes et agents de pastorale) à qui sont confiés différents ministères. Actuellement, la moyenne d'âge de ces

permanents est élevée; des paroisses ont même de la difficulté à les rétribuer. Il y a aussi celles et ceux qui acceptent des responsabilités dans leur communauté (responsable d'un des volets de la mission, marguillier, président d'assemblée de fabrique). Dans bien des cas, le renouvellement est difficile. Qui sera là pour prendre leur succession?

Il y a ensuite nos cent trois (103) paroisses qui se retrouvent de plus en plus aux prises avec des problèmes financiers énormes. Pour l'année 2014, près des deux tiers des paroisses ont produit un rapport financier déficitaire. Que faire de nos temples qui grugent la plus grande partie du budget annuel des fabriques et que dire des énergies que doivent déployer les responsables? Quelle politique diocésaine devrons-nous adopter pour faire face à cette situation?

Il faudra aussi se pencher sur la situation géographique, sociale et économique de nos paroisses. Nous avons un diocèse qui est majoritairement rural, qui compte beaucoup de municipalités à faible population et qu'on reconnaît « dévitalisées ». Comment les soutenir dans leur désir de vivre et de prospérer?

De nouvelles avenues à ouvrir

Si nous voulons bien nous faire connaître de notre futur évêque, nous avons aussi à lui montrer tout le chemin que nous avons parcouru ces dernières années, à partir de l'opération Chantier qui nous a conduits à la mise en place des trois volets de la mission et du projet pastoral de revitalisation. En relatant cette histoire, il ne faudra pas oublier d'identifier toutes les ressources dont le diocèse dispose pour remplir sa mission : communautés religieuses, laïcs engagés, agentes et agents de pastorale mandatés, membres du presbyterium, diacres permanents, personnel des Services diocésains, centres de spiritualité et d'accompagnement spirituel, Institut de pastorale diocésain. Quelles nouvelles avenues ouvrir encore en pastorale?

Pour nourrir notre réflexion et pour ne pas céder au pessimisme, j'entends encore M^gr^ Fournier nous convier à l'espérance et à la confiance face aux défis que notre Église doit relever. Comment garder ce souffle d'espérance? Comment en témoigner auprès de notre futur évêque?

Refonder sur Jésus et sa Bonne Nouvelle

Je termine en vous partageant un rêve. Le rêve que notre nouvel évêque, à son arrivée, nous trouvera enthousiastes et prêts à reprendre la route avec lui pour poursuivre le travail accompli jusqu'ici. Avec bientôt sur notre chemin les orientations qui nous permettront de célébrer en 2017 le 150^e^ anniversaire de fondation du diocèse. Toute une série d'événements susceptibles d'être pour nous l'occasion de refonder le diocèse sur Jésus et sa Bonne Nouvelle (*En Chantier* N^o^ 104, mai 2015, p. 3).

523. Formation en accompagnement spirituel

Depuis longtemps, dans notre diocèse et à l'*Institut de pastorale*, on souhaitait pouvoir offrir à celles et ceux qui en exprimaient le désir une formation en accompagnement spirituel… Or ce fut possible une première fois entre 2015 et 2017, une deuxième entre 2017 et 2019. L'*Institut* avait pu alors dispenser le programme de *Formation en accompagnement spirituel* du *Centre de spiritualité Manrèse* de Québec. Le programme allait être cependant contingenté, limité à douze (12) personnes.

Conçu *à l'intention de celles et ceux qui désirent développer leurs aptitudes à aider d'autres personnes dans leur recherche spirituelle, que ce soit dans le cadre de leurs tâches pastorales ou au coeur de leur engagement communautaire*, ce programme allait être dispensé sur deux ans, soit sur sept (7) vendredis-samedis (3 en automne; 4 en hiver), l'objectif étant d'arriver à former des gens qui soient compétents dans le domaine de l'accompagnement spirituel.

* * *

Anticipons…

… avec la photo de la promotion 2017-2019.

Première rangée de gauche à droite : Wendy Paradis, formatrice, Gaétane Guillemette professeure, Johanne Caillouette (St-Arsène), Suzanne Bernier, formatrice. Deuxième rangée : André Valade (Amqui), Nathalie Bukassa et Michel Bokwala (Grande Rivière/diocèse de Gaspé), Claire Bérubé (St-Arsène), Juliette Robichaud (Ste-Flavie). Photo : Gaétane Guillemette.

524. Restructuration des Services diocésains

Au diocèse, le poste de *Directrice ou directeur à la pastorale d'ensemble*, qui était vacant depuis le

mois d'août 2015 suite au départ de Sr **Chantal Blouin** s.r.c. élue au Conseil général de sa communauté, venait d'être comblé. Parce qu'il veut exercer son leadership pastoral dans la communion, M^gr^ Grondin a choisi de s'entourer d'un **Comité exécutif** constitué de trois personnes. On nous les présentait dans le n^o^ 107 d'*En Chantier*, édition d'octobre-novembre 2015. S'y retrouveront :

M. l'abbé **Guy Lagacé**, nommé « coordonnateur de la Pastorale d'ensemble, chargé de la recherche et des orientations de la Pastorale d'ensemble, et coordonnateur du comité exécutif ».

M. **Charles Lacroix**, nommé « responsable de l'équipe des Services diocésains ».

M^me^ **Wendy Paradis**, confirmée dans sa fonction de « responsable de l'accompagnement des communautés chrétiennes ».

Une première rencontre du Comité exécutif aura permis de dégager les grands objectifs pastoraux qui guideront le travail que nous aurons à réaliser durant les prochaines années. Ces objectifs veulent poursuivre la mission qui est confiée à tous les baptisés de nos communautés chrétiennes. Ils s'inspirent de la Parole de Dieu et de l'Exhortation Evangelii gaudium du pape ***François****. Ils s'inscrivent dans le prolongement des grandes avancées de notre Chantier diocésain tenu au début des années 2000 et de son évaluation faite en 2008. Certes, des changements sont à prévoir mais ils seront réfléchis et proposés dans un esprit missionnaire* (Guy Lagacé, « Un nouveau modèle au Service de la pastorale d'ensemble », dans *En Chantier* N^o^ 107, octobre-novembre 2015, p. 4).

Voici quelques-uns de leurs objectifs :

■ **Proposer clairement aux communautés chrétiennes une vision d'avenir pour les prochaines années, eu égard au nouveau contexte culturel, sociologique et religieux, toujours en pleine évolution;**

■ **Décrire un modèle nouveau d'une paroisse en conversion missionnaire et proposer des pistes d'action concrètes qui facilitent sa croissance;**

■ **Présenter des outils qui faciliteront l'évaluation de la vie pastorale de la communauté paroissiale;**

■ **Prioriser l'accompagnement des communautés paroissiales et redonner du souffle aux équipes pastorales mandatées et aux équipes locales d'animation pastorale;**

■ **Amener les communautés chrétiennes à discerner qu'elles sont appelées à entrer dans un processus nouveau qui pose nécessairement la question : « Voulez-vous embarquer ? ».**

Ces objectifs peuvent apparaître au premier regard comme difficiles à atteindre. En effet, ils peuvent sembler irréalistes si on les regarde avec le modèle que nous avons connu et qui est toujours là. Ce que nous annonçons ici rencontre le défi d'évangéliser dans un monde qui appelle constamment des changements dans notre façon de faire et de proposer la Parole de Dieu. Les choses ne sont plus ce qu'elles étaient; nous osons croire que la nostalgie et la tristesse n'ont plus leur place dans l'annonce joyeuse de l'Évangile. D'aucuns pensent qu'il est trop tard pour que la vie reprenne dans nos communautés. Nous croyons au contraire qu'il est toujours possible de découvrir ensemble qu'il y a de la braise sous la cendre. C'est dans cette espérance que le Comité exécutif a accepté de répondre à l'appel de notre évêque qui s'inscrit dans la continuité (loc. cit.).

525. Sérieux coup de pouce pour la cathédrale

Le 30 septembre 2015, interrogé sur les ondes de Radio-Canada suite à la publication d'une information dans l'hebdomadaire *L'Avantage*, le responsable de l'Ordre des Chevaliers de Colomb pour notre diocèse, M. **Jean-Guy Dionne** de Mont-Joli, signalait que l'organisme pourrait donner un sérieux coup de pouce si on

s'engageait dans un projet de restauration de la cathédrale.

Il n'a pas manqué de préciser cependant que c'était à une condition : que le bâtiment restauré demeure essentiellement un lieu de culte. Il appartiendrait au diocèse – comprenons ici à l'évêque – de monter un dossier qu'il présenterait au « national »; le rôle des Chevaliers de Colomb serait de l'accompagner dans cette démarche.

Rappelons que l'Ordre des Chevaliers de Colomb compte quelque 100 000 membres au Québec où le mouvement est né il y a quelque 120 ans.

Ils sont 1,75 million dans le monde et 6000 dans notre diocèse. La sauvegarde du patrimoine religieux figurerait en bonne place dans la liste de leurs œuvres et réalisations.

526. Le *pallium* remis à Mgr Denis Grondin

Sur ce qu'est le *pallium* et sur sa signification, revoir le Billet #188. Mais tout d'abord rappelons qu'à deux exceptions près, la remise de cet insigne à nos archevêques s'est toujours faite avec une certaine solennité ; revoir le Billet #369.

● Le Cardinal-archevêque de Québec, Mgr **Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve**, vint à Rimouski le 28 avril 1946 pour le remettre à Mgr **Georges Courchesne**, soit deux mois après sa nomination (Billets #187 et #188).

● Le Délégué apostolique, Mgr **lldebrando Antoniutti**, s'est déplacé vers Rimouski pour le remettre à Mgr **Charles-Eugène Parent** le 21 septembre 1951, plus de six mois après sa nomination (Billet #219).

● Il en fut de même pour Mgr **Louis Levesque**. Le Délégué apostolique, Mgr **Emmanuele Clarizio** est venu à Rimouski le 4 décembre 1967 pour le remettre à Mgr **Louis Levesque**, près de dix mois après sa nomination. (Billet #277).

● Pour Mgr **Gilles Ouellet**, ce fut différent… Il avait pris possession de son siège épiscopal le 14 juin 1973, mais ce n'est qu'un an plus tard et en toute simplicité qu'à la cathédrale il fut décoré du *pallium* par un ancien archevêque qui était depuis six ans retraité, Mgr **Charles-Eugène Parent**. (Billet #311).

● Pour Mgr **Bertrand Blanchet**, ce fut plus simple encore… Six mois après avoir été intronisé à la cathédrale, celui-ci s'est rendu lui-même à Ottawa chercher ce *pallium* chez le Nonce apostolique… À vrai dire, il s'y rendait déjà pour une autre affaire. Le 30 août 1993, soit dix mois après sa nomination, le Nonce apostolique, Mgr **Carlos Curis**, lui remettait l'insigne dans la chapelle du Séminaire Saint-Paul (Billet #369).

● Pour Mgr **Pierre-André Fournier**, c'était en juin 2009. Et cette année-là, comme 33 autres évêques, il a répondu à une invitation de **Benoît XVI** et s'était rendu à Rome avec des membres de sa famille, des amis et quelques-uns de ses diocésains et diocésaines. Revoir ici le Billet #440.

* * *

Pour Mgr **Denis Grondin**, c'est au sanctuaire dédié à Sainte-Anne-de-Beaupré, là où il avait été ordonné évêque, que le 25 octobre 2015 l'insigne du *pallium* lui a été remis. L'événement s'est déroulé sous la présidence du Nonce apostolique, Mgr **Luigi Bonazzi**, avec le concours des évêques suffragants: Mgr **Jean-Pierre Blais**, évêque du diocèse de Baie-Comeau, et de Mgr **Jean Gagnon**, évêque du diocèse de Gaspé.

Mgr l'Archevêque, signant sa *profession de foi* et son *serment de fidélité*. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Nous retiendrons ces deux moments de la célébration : la *profession de foi* et la *remise du pallium* :

La profession de foi :

En début de célébration, le représentant du pape a été témoin de la *profession de foi* de Mgr Grondin et de son *serment de fidélité*. Le formulaire de profession de foi est assez semblable à celui que signent les prêtres et autres agentes et agents de pastorale mandatés. Nous reproduisons ici quelques éléments de ce serment de fidélité :

*- Moi, **Denis Grondin**, nommé par le pape **François** archevêque de Rimouski serai toujours fidèle à l'Église catholique et au pontife romain, son pasteur suprême, vicaire du Christ, successeur du bienheureux apôtre Pierre dans la primauté, et tête du collège des évêques.* […]

- Je veillerai avec grand soin à exercer la charge apostolique confiée aux évêques, à savoir instruire le peuple

de Dieu, le sanctifier et le gouverner, dans la communion hiérarchique avec la tête et les membres du collège épiscopal.

- Je garderai l'unité de l'Église universelle, et je m'appliquerai avec zèle à ce que le dépôt de la foi transmis par les apôtres soit conservé pur et intègre et que les vérités qu'on doit professer et appliquer aux mœurs, proposées par le magistère de l'Église, soient à tous transmises et illustrées. À ceux qui s'égarent, je manifesterai vraiment un coeur paternel dans la foi et je déploierai tous les efforts pour qu'ils parviennent à la plénitude de la vérité catholique. […]

- En remplissant le mandat qui m'est confié, j'accompagnerai d'un amour particulier tous les prêtres et les diacres, collaborateurs providentiels de l'ordre épiscopal, ainsi que les religieuses et les religieuses participant les uns et les autres de l'unique mission. Je manifesterai aussi une très grande sollicitude à la promotion des vocations sacrées, pour pourvoir convenablement aux nécessités spirituelles dans l'Église tout entière.

- Je reconnaîtrai et favoriserai la dignité des Laïcs et leur rôle spécifique dans la mission de l'Église. Je veillerai en outre avec un zèle particulier à soutenir les œuvres missionnaires pour l'évangélisation des peuples. […]

- Que Dieu me vienne en aide et ce saint Évangile de Dieu que je touche de mes mains.

La remise du pallium :

C'est au début de la célébration, après le mot d'accueil, que l'archevêque s'approche et s'agenouille devant le représentant du pape.

Celui-ci lui impose alors le *pallium* en disant :

À la gloire de Dieu le Tout-Puissant
et à la louange de la Bienheureuse Vierge Marie
et des bienheureux apôtres Pierre et Paul,
au nom du Pontife romain, le pape François,
et de la Sainte Église Romaine,
en l'honneur de ce siège de Rimouski qui vous a été confié,
comme signe de l'autorité de Métropolitain,
nous vous remettons le pallium
pris auprès du tombeau de saint Pierre,
afin que vous l'utilisiez dans toute l'étendue de votre Province ecclésiastique.

Que ce pallium soit pour vous symbole de l'unité
et signe de la communion avec le Siège Apostolique;
qu'il soit lien de la charité
et le stimulant de votre force d'âme,

M^gr l'Archevêque et son pallium.
Photo : Jean-Yves Pouliot. AARP.

afin qu'au jour de la venue
et de la révélation de notre grand Dieu
et du Prince des pasteurs, Jésus-Christ,
vous puissiez obtenir,
avec le peuple qui vous est confié,
le vêtement de l'immortalité et de la gloire.
Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.
Amen.

527. Qu'advient-il de la cathédrale fermée?

Le *Comité Cathédrale 1862*, qui a été formé en février 2015 et que préside M. **Louis Khalil**, a tenu un point de presse le lundi 23 novembre 2015 à la Salle Raoul-Roy de l'église Saint-Pie-X. Son objectif, faut-il ici le rappeler, est de sauvegarder le bâtiment comme un témoin historique majeur de l'édification de Rimouski, et de le faire à travers une nouvelle vocation de services à la communauté.

On a tout d'abord présenté les quinze membres du comité, puis on a fait le point sur l'avancement des travaux. On a rappelé ensuite qu'en juin dernier la fabrique de la paroisse St-Germain avait confié à la ***Société rimouskoise du patrimoine*** *(SRP) la rédaction d'un mémoire demandant le classement de la cathédrale comme « immeuble patrimonial », à l'instar de la Maison Lamontagne et de la Maison Gauvreau, classées il y a plusieurs années. Au début de novembre, leur mémoire, qui compte quelque 400 pages, a été présenté à la ministre de la Culture et des Communications du Québec, M^me Hélène David. Sa réponse devrait être connue d'ici un an.*

Une autre information a été donnée ce soir-là : ***Les Architectes Proulx et Savard*** *de Rimouski ont accepté le mandat de réaliser trois études concernant 1/la restauration de l'enveloppe extérieure du bâtiment, 2/le changement de vocation ou d'usage de la cathédrale et 3/l'aménagement des locaux envisagés pour la* ***Coopérative Paradis****. Leur rapport, qui devrait présenter aussi l'évaluation des coûts des travaux, devrait être déposé au premier trimestre de 2016.*

Enfin, le projet de sauvegarde de la cathédrale a été inscrit à une campagne de socio-financement dans le cadre du programme « Ce lieu m'importe » de la ***Fiducie nationale du Canada****, cela dans le but d'assurer au projet un rayonnement à l'échelle nationale* (René DesRosiers, « Un écho des régions », dans *En Chantier* N^o 109, janvier 2017, p. 13).

528. Toujours à vendre : l'église de Sainte-Agnès

C'est au cours d'une assemblée qui s'est tenue à l'église de Saint-Pie-X le jeudi 19 novembre 2015 que Mgr **Denis Grondin** a fait part de sa décision concernant le sort réservé aux églises de la paroisse Saint-Germain.

Au départ, faut-il ici rappeler, il y en avait 8, sans compter la cathédrale… On en a d'abord fermé trois le 2 janvier 2008, soit celles de **Nazareth**, de **Sainte-Odile** et de **Saint-Yves**. (Revoir ici les Billet #422 et #833). Les deux premières, avec le temps, se sont transformées en édifices à logement, l'église de **Sainte-Odile** d'abord, celle de **Nazareth** beaucoup plus tard. **Saint-Yves** cependant connut un autre sort :

Le premier acquéreur qui voulut transformer l'église en une résidence pour personnes convalescentes connut bien des difficultés, financières notamment. Son projet finit par avorter… C'est alors que la Ville de Rimouski a mis l'église en vente pour non-paiement de taxes. La personne qui l'a acquise en 2013 lui aura fait subir une transformation extrême. L'édifice deviendra trois ans plus tard, moyennant un investissement majeur, *La Maison de mon Père*, un centre combinant des espaces commerciaux et communautaires. (Voir les suites aux Billets #680, #716 et #803).

En 2015, il reste donc dans la paroisse Saint-Germain 5 églises, soit celles de **Sacré-Cœur**, de **Saint-Robert**, de **Saint-Pie X**, de **Sainte-Agnès** et de **Pointe-au-Père**. Mais il y en aurait eu encore trop… La question dès lors se posait : sur quels critères faut-il se baser pour en fermer une, deux ou trois? Relevons ici ce que disait Mgr l'Archevêque à Saint-Pie-X le 19 novembre 2015:

> *J'en arrive aujourd'hui à la décision suivante qui n'est pas parfaite, mais qui contribuera, je l'espère, à un certain équilibre de l'administration de la paroisse à moyen terme. Sans la fermer au culte jusqu'à ce qu'elle soit cédée, et ce, non avant juin 2016, nous mettrons alors en vente l'église de* ***Sainte-Agnès*** (*En Chantier* Nº 109, janvier 2016, p. 14.)

Puis, il ajoutait, comme si on lui avait suggéré d'en fermer plus d'une : *L'église de* ***Sacré-Cœur****, à cause de sa position géographique, demeurera ouverte car elle est la seule dans l'ouest de la ville... Cela étant dit*, de conclure Mgr l'Archevêque, *l'avenir d'aucune église n'est garanti*. D'ici deux ans [soit d'ici 2017], tenant compte de l'évolution des communautés, on réévaluera la situation des églises, le sort de la cathédrale étant alors mieux connu. (Cf. *En Chantier* Nº 109, janvier 2016, p. 14.)

* * *

Anticipons…

Au moment où en 2020 nous écrivons ces lignes, l'église de **Sainte-Agnès**, fermée depuis 2016, n'a pas encore trouvé preneur. Elle a cependant pu vendre son orgue à la Fabrique de *La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon* pour son église de **Sacré-Cœur** qu'on ne ferme plus *puisqu'elle est la seule dans l'ouest de la ville...*

Quant au presbytère de **Sacré-Cœur** et quant aux terrains qui lui sont adjacents, s'ils ont été mis en vente, ils n'ont pas trouvé preneur, puisque le responsable-curé de la nouvelle paroisse – *La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon* – l'habite désormais. Ce qu'on a pu aussi observer, c'est qu'on y a fait ces derniers mois d'importants travaux d'entretien : les galeries ont été refaites et les boiseries extérieures ont été repeintes.

Quant au presbytère de **Saint-Pie-X**, il a été depuis réaménagé – modestement, puisqu'il s'agit d'un bâtiment classé. Enfin, on a pu y aménager des bureaux pour la fabrique de la nouvelle paroisse, ce qui a libéré le presbytère de **Saint-Germain** dont le sort, dit-on, pourrait être lié à celui de la cathédrale.

529. Bradées ou pas, les sculptures de Sainte-Agnès

En 1972, l'abbé **Marcel Rioux** (1924-2000) reçoit une première responsabilité paroissiale en devenant curé de **Sainte-Agnès**. Soutenu par un vicaire dominical généreux, l'abbé **Jacques Tremblay**, il s'acquittera fort bien de l'administration financière de cette paroisse en venant à bout d'une lourde dette. Lui succédera pour la période 1980-1988 l'abbé **Louis Viens**. Celui-ci, pendant toute la durée de son mandat, pourra compter sur les services du même vicaire dominical.

L'abbé Louis Viens. Photographe : Blondin Lagacé. AAR.

Né à Amqui le 23 décembre 1939, l'abbé **Louis Viens** a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1954-1956), à l'école secondaire d'Amqui (1956-1958), puis au Collège Notre-Dame de Prince-Albert en Saskatchewan (1958-1959), au Grand Séminaire de Saint-Boniface au Manitoba (1963-1964) et au Collège Saint-Jean-Vianney de Montréal (1964-1965). Plus tard, en perfectionnement, il fréquentera le Centre Sèvres de Paris (1988-1989) et l'Institut de pastorale des Dominicains de Montréal (2002-2003).

* * *

Voici une photo de ce à quoi pouvait ressembler le chœur de l'église en 1980, au tout début du ministère paroissial de l'abbé **Louis Viens** :

Un aperçu du chœur de l'église de Sainte-Agnès au début du ministère de l'abbé Viens. Photographe inconnu. AAR.

Les trois tableaux au fond du chœur avaient été offerts par l'épouse de l'Honorable **Jules-A. Brillant**, M^me^ **Agnès Villeneuve**. Son prénom avait été donné à la paroisse; le couple avait déjà offert le terrain. La paroisse avait donc pu être ouverte le 28 octobre 1956 sous l'épiscopat de M^gr^ **Charles-Eugène Parent** (1951-1967). Un premier curé avait alors été nommé, l'abbé **Alcide Côté** (1911-2003). La construction d'une église n'allait pas tarder. La première pelletée de terre a été levée le 27 mai 1957 et l'église a pu être inaugurée, puis bénite le 13 juin 1958.

Mais depuis la fin des années 1970, surtout depuis juin 1981, le Conseil de Fabrique songeait à rénover le chœur de l'église. La détérioration des tableaux représentant de gauche à droite l'apparition du Sacré-Cœur à sainte Marguerite-Marie, sainte Agnès, la patronne de la paroisse et l'apparition de la Vierge à sainte Bernadette aura entraîné leur disparition. Sous les pasteurs **Louis Viens** (1980-1988) et **Eugène Ruest** (1988-1995), le chœur allait donc prendre un nouveau visage avec une première série de sculptures de **Clermont Gagnon** de Saint-Jean-Port-Joli.

Clermont Gagnon, 1985 : sous l'autel en chêne massif, sculptée dans du bois de tilleul, la Cène du Seigneur. Photographe : Jean-Yves Pouliot, 2005. AARP.

Le chœur en 2005. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Clermont Gagnon, 1986. Situé au centre du chœur : le Christ ressuscité, en gloire sur la Croix. Photographe : Jean-Yves Pouliot, 2005. AARP.

Clermont Gagnon, 1987. À l'entrée du chœur, à droite : la Vierge Marie. À la droite de la Croix centrale : sainte Agnès. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

Le 13 décembre 1987, au jour de clôture des Fêtes du 30^e^ anniversaire de la paroisse, M^gr^ **Gilles Ouellet** procède à la consécration de l'église. C'est l'occasion d'accueillir de nouvelles sculptures de M. **Clermont Gagnon** dont une présentation des quatre axes de la pastorale : Foi, Fraternité, Célébration et Engagement. (Revoir ici le Billet #337).

Les 4 axes, à gauche et à droite des trois sculptures du chœur: Foi, Fraternité, Célébration, Engagement. Sculptures sur bois appliquées sur plaque de cuivre.

Vue intérieure de l'église de Sainte-Agnès. Photo : Jean-Yves Pouliot, 2005.

* * *

Après avoir été curé de Saint-Robert-Bellarmin (1973-1979) et de Sainte-Cécile du Bic (1979-1988), l'abbé **Eugène Ruest** devient curé de Sainte-Agnès (1988-1995).

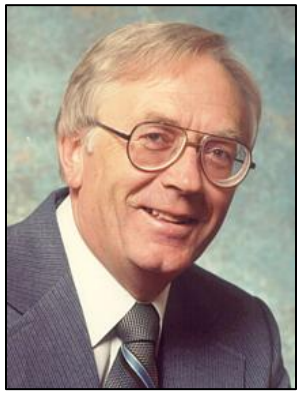

L'abbé Eugène Ruest. AAR.

Né à Les Hauteurs le 14 mars 1932, l'abbé **Eugène Ruest** a fait ses études classiques au Juniorat de Chambly-Bassin (1945-1946) et au Petit Séminaire de Rimouski (1946-1953), ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1953-1957) où il obtient un baccalauréat en théologie. Il complète sa formation avec des études en animation et pédagogie à l'Université Laval de Québec (3 étés) et des études en pédagogie et catéchèse en 1966-1968 à cette même université pour l'obtention d'une licence dans ces deux disciplines.

Dans toutes ses années de ministère, l'abbé ***Eugène Ruest*** *garde le souci de rendre la liturgie vivante; il est aussi impliqué socialement, en particulier auprès des jeunes. Parfait exemple de son implication, son travail auprès du Séminaire Saint-Germain de Rimouski, une corporation qui demeure profondément attachée à la cause des jeunes. Au sein de son conseil d'administration, il est président à deux reprises (1974-1982), (1984-1985), puis secrétaire-trésorier (1991-1994). Durant cette période, il assure également la présidence du Régime de retraite des prêtres du diocèse de Rimouski (1974-1982), (1984-1985), tout en étant secrétaire trésorier 1990-1995). La maladie vient mettre un terme à cet engagement et à sa présence à la cure de Sainte-Agnès de Rimouski, le forçant à prendre une retraite prématurée à sa résidence de Sainte-Luce en 1995* (En collaboration, *Le clergé de l'Archidiocèse de Rimouski*, 2004, p. 496).

Au début de son ministère, l'abbé Ruest a acquis quelques autres sculptures de **Clermont Gagnon,** dont les suivantes :

1990. À la gauche de la Croix centrale : le Sacré-Cœur. À l'entrée du chœur, à gauche : saint Joseph artisan. Photographies : Yves-Marie Mélançon, 2020.

Entre les lettres grecques alpha et oméga, autour la chaire, la sculpture d'un agneau, l'*Agnus Dei*. Photographe : Jean-Yves Pouliot, 2005. AARP.

Hospitalisé le 4 novembre 1994, l'abbé Eugène Ruest sera, six jours plus tard, transféré dans un hôpital de Québec où, le 16 novembre, il sera opéré pour une tumeur maligne et infiltrante au cerveau. Sans qu'un retour fut possible à la paroisse, il décédera le 8 juillet 1995. Ses funérailles seront célébrées à Sainte-Agnès le 11 juillet.

530. Faire des *disciples-missionnaires*

Du premier message du Jour de l'An 2016 de M^gr^ **Denis Grondin** (*En Chantier* N^o^ 110, février-mars 2016, p. 5), nous retiendrons ce passage orienté vers la célébration en 2017 du 150^e^ anniversaire de fondation du diocèse :

Le « demain » de notre Église diocésaine, c'est déjà 2017 où sera souligné le 150^e^ anniversaire de sa fondation. C'est en effet en 1867 que le pape ***Pie IX*** *demandait à M^gr^* ***Jean Langevin*** *d'aller établir à Rimouski les bases d'un nouveau diocèse. Comment voulons-nous célébrer cet anniversaire? Je vous invite à vous le demander et à me le dire. Je rêve que cette année jubilaire soit un peu comme une refondation du diocèse. Un moment de pause où nous regarderons sans doute le passé avec admiration envers les bâtisseurs de la foi, mais surtout où nous prendrons le temps de nous dire les passages que notre Église diocésaine doit faire pour être plus conforme à la mission que Jésus lui a confiée* ***: faire des disciples-missionnaires****. Que l'on soit conscient du trésor que chacun porte et de l'appel à participer avec nos charismes à la prise en charge des pôles de la vie chrétienne: formation des adultes, vie fraternelle, engagement social de notre foi, célébrations adaptées aux familles. Le vieillissement du clergé, toujours généreux et envers qui nous devons être reconnaissants, nous invite à implorer une nouvelle ardeur évangélique capable d'éveiller chacun à sa vocation* (Cf. *Le Relais* N^o^ 575 du 18 décembre 2016, p. 2).

531. Vers un *tournant missionnaire*

Dans une note pastorale publiée dans la revue diocésaine *En Chantier* (N^o^ 110, février-mars 2016, p. 4), le coordonnateur à la pastorale d'ensemble, l'abbé **Guy Lagacé,** revient sur le premier message du Jour de l'An 2016 de Mgr Grondin (Billet #530). En voici de larges extraits :

L'abbé Guy Lagacé

Depuis son élection, le pape ***François*** *nous étonne, tant par ses attitudes pastorales que par ses interventions orales ou écrites. […] Ce qui ressort de son Exhortation apostolique La Joie de l'Évangile, c'est de faire en sorte que tous les baptisés, devenus disciples de Jésus, se sentent responsables de l'annonce de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui; en d'autres mots, c'est qu'ils deviennent des disciples missionnaires. […].*

S'engager dans le tournant

[…]. Prendre le « tournant missionnaire », au sens où l'entend le pape ***François,*** *exige au moins trois « conversions » qu'il me faudra bien un jour expliciter. Pour le moment, je les nomme : a) conversion face au sens que prend la mission qui nous est confiée, b) conversion face à une communion différente entre les communautés, c) conversion dans l'animation des structures paroissiales et de l'organisation.*

« S'engager dans le tournant missionnaire », c'est aussi saisir que Jésus Christ et son message ne sont pas d'abord une question de quoi faire ou comment dire, mais d'abord et avant tout une question d'être : pour quoi vivre et avec qui. C'est une affaire de témoignage, un témoignage-qui-dure, par son caractère visible et concret. Il me semble que le témoignage est le seul langage qui, ajouté à la parole, soit crédible dans le monde médiatique actuel. Nous aimons les témoins authentiques qui nous rejoignent, quelle que soit la sphère d'activité vécue. Notre monde actuel exige l'adoption d'une méthode efficace d'évangélisation, le témoignage-qui-dure. […].

La pensée actuelle du pape ***François*** *rejoint le Document final de la* V^e^ Conférence générale de l'épiscopat latino-américain et des Caraïbes *(2008). Il s'en inspire. Je me permets d'en citer deux paragraphes qui rejoignent ici ma pensée sur le « tournant missionnaire ».*

● *La conversion pastorale exige que les communautés ecclésiales soient des communautés de disciples missionnaires autour de Jésus Christ, Maître et Pasteur. De là naît l'attitude d'ouverture, de dialogue et disponibilité nécessaire à la promotion de la coresponsabilité et de la participation effective de tous les fidèles à la vie des communautés chrétiennes. Aujourd'hui plus que jamais le témoignage de la communion ecclésiale et la sainteté sont une urgence pastorale. La programmation pastorale doit s'inspirer du commandement nouveau de l'amour (cf. Jn, 13, 35).* [V^e^ Conférence générale…, § 368.]

● *La conversion pastorale de nos communautés exige de passer d'une pastorale de simple conservation à une pastorale vraiment missionnaire. Ce qui permettra que « l'unique programme de l'Évangile continue de s'introduire dans l'histoire de chaque communauté ecclésiale ». Avec une nouvelle ardeur missionnaire, faisant que l'Église se manifeste comme une mère qui*

vient à la rencontre, une maison accueillante, une école permanente de communion missionnaire. [Ve Conférence générale de l'épiscopat latino-américain…, § 370.]

Nous y reviendrons, écrit l'abbé Lagacé. *Pour le moment, reconnaissons que c'est là tout un programme. Mais alors quel programme! Quel beau défi à relever!*

532. Restauration du patrimoine religieux

Le **18 février 2016**, le *Conseil du patrimoine religieux du Québec* (CPRQ) ouvrait un nouveau chapitre dans ce vaste chantier qu'est celui de la restauration du patrimoine religieux du Québec.

Dans la foulée d'une nouvelle entente de partenariat signée avec le ministère de la Culture et des Communications, le CPRQ s'est vu en effet accorder un budget de 10 M$ pour l'année 2015-2016. Cette somme permettra la réalisation de 59 projets de restauration, mais elle ne couvrira qu'une partie seulement des coûts. De ces 59 projets, 51 touchent la restauration d'édifices, 7 la restauration d'œuvres d'art et 1 la restauration d'un orgue…

Aucun de ces projets ne vise cependant des églises, des œuvres d'art ou même un orgue de notre diocèse. Pourquoi donc? N'aurions-nous alors rien sollicité?

533. En mémoire de J.-Léonard Parent

L'artiste-peintre **J.-Léonard Parent** est né à Trois-Pistoles le 19 avril 1927. Il est décédé à Rimouski le 24 février 2016.

Le peintre J.-Léonard Parent, dit Basque depuis 1958, devant son atelier. Photographie : Radio-Canada, 2012. Courtoisie.

Celui-ci fut d'abord professeur de théologie au Grand Séminaire de Rimouski (1952-1954 et 1955-1959), puis vicaire à Sayabec (janvier-octobre 1960), à Causapscal (1960-1963) et à Trois-Pistoles (1963-1966). Il reprend ensuite l'enseignement au Grand Séminaire de Rimouski (1966-1969), puis au Centre d'études universitaires de Rimouski (1969-1972). Il peint depuis 1958.

Au tournant des années 2000, il tenait une chronique dans un hebdomadaire : le *Progrès-Écho-Dimanche*. Dans une liasse de vieux papiers tout jaunis, nous avons retrouvés de ces textes que nous avions aimés et voulu conserver. M. Parent savait aussi bien écrire. Pour mémoire, nous avons déjà partagé un de ses textes avec les lecteurs et lectrices d'*En Chantier* (No 111, avril 2016, p. 4) :

Il y a les petits bonheurs

Passant à pas lents devant ma fenêtre, une perdrix se pavane comme une reine. Une neige folâtre d'avril descend paresseusement devant le rideau de sapins. À la radio, un impromptu de Schubert. Juchées sur leur branche, des mésanges meunières broient leurs graines de tournesol. Une telle ambiance, c'est un vrai bonheur avec juste ce qu'il faut de mélancolie.

Dans la vie ordinaire des femmes et des hommes ordinaires, il y a une myriade de petits bonheurs; des petits bonheurs pour tous, pour ainsi dire. Oublions la villa sur la Côte d'Azur. Oublions les vacances sous les palmiers, les croisières dans les îles grecques, la résidence secondaire à Paris, la Mercédès et la Jaguar, le voilier en bois de tek, la résidence somptueuse sur le site unique. Oublions ces grandes gâteries qui sont l'apanage de quelques privilégiés. Il s'agit dans ce propos des bonheurs qui ne coûtent rien ou presque rien.

Ils sont nombreux les privilèges de la vie. Ce peut être ces moments de confiance absolue de votre enfant qui présente sa petite main à votre grande main pour traverser la rue. Dieu sait que l'enfant aimé est une source intarissable de bonheurs, de même qu'une vie familiale harmonieuse. Le petit bonheur pourrait être la simple contemplation d'un grand champ totalement empourpré d'épilobes en pleine floraison. Ce pourrait être le parfum des fleurs du lilas ou du tilleul au hasard d'une balade en ville sur une rue secondaire. Ce pourrait être le gazouillis cristallin du ruisseau qui sertit de diamants son lit caillouteux.

Des bonheurs, il y en a à la tonne : la chaleur et les bruits de la maison; la télévision qui permet de voir et d'entendre les artistes que l'on aime; les repas entre amis; la voix au téléphone d'un parent qui habite au loin; une sortie au restaurant quand le budget le permet; une promenade au bord du fleuve pour regarder les grands hérons et les canetons noirs qui glissent sur l'eau derrière leurs parents; le petit potager qu'on cultive amoureusement; les fleurs sur le bord de la fenêtre… Faites votre liste; il y en a pour tous les goûts.

Si, au quotidien, on a beaucoup de ces petits bonheurs, on peut dire qu'on est heureux et que la vie en santé est un cadeau qu'on souhaite éternel. ■

Basque : *La neige*, 1968, huile sur toile, 101,5 x 71 cm. Collection privée.

534. Le Chemin de croix de Saint-Yves

Nous avons voulu garder en mémoire cet inédit de **J.-Léonard Parent** qui, le 5 mars 1998, répondait à une question sur le *Chemin de croix* de l'église de Saint-Yves et sur son auteur, le céramiste **Pierre-Paul Riou :**

*Le Chemin de Croix de l'église de Saint-Yves est une œuvre en céramique exécutée par **Pierre-Paul Riou** à partir de dessins de **Basque**. Riou, décédé depuis plusieurs années, était un artiste bien connu dans la région et dans le milieu des arts au Québec. Il a même exposé à Paris. Fortement lié au groupe automatiste de Borduas dans les années 50, il a subi aussi les influences de peintre français comme **André Masson**. L'originalité de son travail est surtout évidente dans ses œuvres sur papier et ses céramiques qui se démarquent par la qualité du dessin et la sensibilité des textures.*

La paroisse de Saint-Yves, par son curé Chouinard, avait commandé une grande murale décorative en céramique pour sa nouvelle église. C'est Riou qui exécute la murale qui s'élève au-dessus de l'autel principal.

Souhaitant doter le temple d'un chemin de croix comme c'était la coutume, on décida d'opter à nouveau pour la céramique qui « s'accorderait » mieux avec la murale. On me demanda alors de collaborer avec Riou pour l'exécution de cette commande. Comme céramiste, Riou était résolument abstrait, voire non-figuratif. Je pensais qu'une station de chemin de croix est avant tout une icône, une image qui ouvre une fenêtre sur une histoire réelle et concrète qui se prolonge ensuite dans le mystère de la foi.

*On s'est donc entendu pour un dessin très dépouillé pour qu'il soit facilement transférable sur des tuiles de céramique. Nous avions l'exemple d'un chemin de croix du peintre Lecoutey au Grand Séminaire qui fut exécuté par **Gaétan Beaudin**.*

Nous voulions garder la simplicité de Lecoutey sans le côté austère et dépouillé de celui-ci et donner la chance à Riou d'exploiter la transparence et la séduction de ses glaçures. Le talent de Riou en céramique – et il était grand – c'était ses glaçures.

Riou se préoccupa de mettre en évidence le dessin et préserva, avec un soin particulier, le côté spontané, vivace, naturel du geste. Il agrémenta les surfaces d'une glaçure discrètement colorée dont les transparences chatoyantes adoucissent les images à prime abord austères. Quant à l'ensemble des stations, il prend une valeur décorative qui s'accorde très bien avec l'harmonie générale de l'intérieur de l'église.

Basque

Six des stations de l'église de Saint-Yves. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

535. Accueil de familles missionnaires

Mgr **Denis Grondin** était à Rome le 18 mars 2016 où il assistait à l'envoi en mission par le pape **François** de 250 familles du *Chemin néocatéchuménal* dans 57 pays dits « déchristianisés ». Certaines iront en Chine, en Sibérie, en Norvège, aux Indes mais il y en a aussi qui viendront en Amérique du nord… Et cette année il y en a qui viendront à Rimouski.

En mission *ad gentes, ailleurs* au loin

On était habitué, écrit Mgr l'Archevêque, *à voir partir pour des pays lointains des religieuses et des religieux de congrégations missionnaires catholiques. Qui ne connaît pas en effet des membres de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, ou des Filles de Jésus, ou des Ursulines de l'Union canadienne, ou des Frères du Sacré-Cœur qui ont vécu leur apostolat « ad gentes », c'est-à-dire ailleurs, au loin. Or, la mission d'évangéliser s'exerce aussi ici aujourd'hui, et l'on ne vit plus en terre de chrétienté unanime.*

Rien de mieux qu'un jeune témoin de sa foi pour interpeller un autre jeune. Rien de mieux qu'une famille chrétienne pour aider des familles à développer le trésor de la foi au coeur de la première Église, l'Église domestique, là où se transmettent de façon prioritaire l'amour, les valeurs de don de soi et une relation vivante avec Jésus, le Seigneur de miséricorde, au quotidien (Mgr Denis Grondin, « Dans la foi, tout quitter pour nous aider », dans *En Chantier* No 112, mai 2016, p. 3).

C'est dans ce contexte, de préciser Mgr l'Archevêque, que quatre familles se sont engagées à tout quitter dans la foi pour nous aider dès l'automne : deux du Québec, les **Landry** et les **Tremblay**, une d'Égypte, les **Matta**, et une du Brésil, les **Pesoa**. Quatre couples, avec dix-huit de leurs enfants, avec aussi trois jeunes adultes.

* * *

Anticipons…

À notre connaissance, dans les mois ou les années qui vont suivre, seules les familles originaires du Québec pourront donner suite à leur projet et viendront s'établir à Rimouski.

536. Proposition du *Comité cathédrale 1862*

La cathédrale,
un témoin historique majeur
des origines rimouskoises

Le 6 avril 2016, le comité ***Cathédrale 1862*** livrait à la presse le rapport qu'il avait reçu de la firme d'architecte *Proulx et Savard*, réalisé en collaboration avec les ingénieurs de la firme *Stantec*, sur l'évaluation des coûts de sauvegarde et de changement de vocation de la cathédrale Saint-Germain de Rimouski.

En voici les grandes lignes, telles que rapportées par *En Chantier* No 112, mai 2016, p. 9-11 :

Le temps file… Et la cathédrale de Rimouski, qui est fermée depuis seize mois, n'en continue pas moins de figurer dans la colonne des dépenses au budget de la Fabrique Saint-Germain, car il faut bien assurer à ce bâtiment un minimum de chauffage et d'entretien. On a donc jusqu'ici, et pour la maintenir fermée, dépensé quelque 200 000 $. Ainsi va la vie!

1/ Une restauration du bâtiment

[…] Enfin, a-t-on vraiment le choix? Il nous faut vraiment trouver à cette église une nouvelle vocation. Savez-vous combien il nous en coûterait pour la démolir? Quelqu'un m'a dit : « plus d'un million ». Et je le crois. Avec cet objectif, je ne voudrais pas avoir à organiser la campagne de financement pour amasser ce million…

2/ En quête d'une nouvelle vocation

Si on tient compte maintenant des travaux visant à transformer l'intérieur du bâtiment de façon à lui donner une nouvelle vocation, il aura fallu bien sûr procéder à une nouvelle évaluation des coûts. Car il faut ici penser installer un nouveau réseau électrique à la grandeur du bâtiment, de nouveaux systèmes de ventilation, de plomberie, de chauffage et de protection contre les incendies. Il faut aussi penser à ce qu'on appelle la « mise aux normes » du bâtiment, compte tenu justement de son changement de vocation. Enfin, il nous faut prendre en compte que trois étages pourraient s'élever au-dessus du plancher de la nef. Et voilà qui du coup remonte la barre, situant maintenant l'estimé des coûts entre 8,3 M $ et 14,1 M $. […]

Ajoutons que ce faisant la valeur patrimoniale du bâtiment se trouverait néanmoins sauvegardée. En effet, dans son évaluation, le comité ***Cathédrale 1862*** *a tenu compte du rapport de 400 pages présenté l'automne dernier au ministère de la* ***Culture et des Communications*** *du Québec. Le comité* ***Cathédrale 1862*** *a tenu compte aussi des recommandations de plusieurs autres partenaires dont la* ***Société rimouskoise du patrimoine.***

3/ Un réaménagement intérieur

Dans son rapport, la firme d'architectes Proulx et Savard dit souhaiter mettre en valeur le bâtiment, évoquer le souvenir de ce qu'il a été depuis ses origines. C'est ainsi qu'on a voulu, par exemple, préserver le chœur (son volume), l'orgue acquis en 1921 et qui, avec ses quatre claviers et ses 4000 tuyaux, est certes le plus imposant à l'est de Québec. (Revoir ici la présentation qu'en faisait M. **Gérard Mercure** dans *En Chantier* No109, janvier 2016, p. 10-11.)

L'orgue Casavant de la cathédrale avec ses trompettes en chamade. Photographe : Yves-Marie Mélançon. Voir aussi le Billet #629.

On a tenu aussi à préserver les vitraux – autant ceux d'origine situés de part et d'autre du transept que les plus récents, là-haut perchés et disposés tout autour du chœur. Ces vitraux sont l'oeuvre d'Olivier Ferland; ils ont été réalisés en 1991 et acquis, grâce à un mécène anonyme, par un des curés, l'abbé Rosaire Dionne (1983-1992).

Six des neuf vitraux du chœur. Photos : Yves-Marie Mélançon. Voir : https://dioceserimouski-archives.org/egl/cath/cath-vitrail.html#vitrailch

On dit souhaiter préserver l'ornementation du chœur. Sans doute peut-on penser aux cierges de la consécration de l'église avec référence aux quatre évangélistes : Matthieu, Marc, Luc et Jean. Mais on doit bien aussi penser aux sculptures de M. Jacques Bourgault, le fils de Médard de Saint-Jean-Port-Joli, son ***Saint-Germain*** *[voir Billet #13 et la cathèdre à la fin du Billet #278] réalisé en 1990 et son* ***Christ en croix*** *réalisé en 2000 et acquis par un des curés, l'abbé Laval Gauvin (1997-2006).* ➪

Enfin, pour tout le réaménagement intérieur de la nef, on a voulu répondre aux besoins spécifiques de la Coopérative de solidarité Paradis avec l'aménagement de salles de projection et d'exposition, d'un espace scénique, de bureaux pour les membres de la coopérative et d'une salle multifonctionnelle d'environ 300 places qui sera accessible à toute la population. L'ensemble dc tous ces travaux est évalué à 5,3 M $, ce qui porte donc le coût total du projet à 19,5 M $.

4/ Pour une avancée du projet

Au dossier de demande de classement présenté l'automne dernier au ***ministère de la Culture et des Communications*** dans le but de préserver la valeur patrimoniale de la cathédrale moyennant le financement dc certains travaux, le comité **Cathédrale 1862** ajoutait donc le 6 avril dernier ce 2e volet qu'appuyait un plan de réaménagement avec un aperçu des coûts.

À compter de maintenant, le comité ***Cathédrale 1862*** *pourra donc s'activer autour de nouveaux objectifs.*

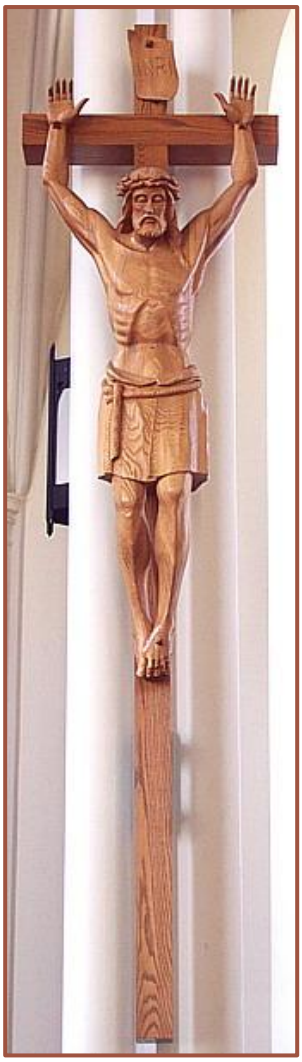

Le Christ en croix, une œuvre de Jacques Bourgault de Saint-Jean-Port-Joli. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

D'une part, en tenant compte du fait que la ***Coopérative de solidarité Paradis*** *peut compter déjà sur une subvention de 6,6 M $, il cherchera à faire passer cette contribution du gouvernement provincial à 7,5 M $. D'autre part, en tenant compte aussi du fait que la* ***Coopérative*** *peut compter déjà sur une autre subvention de 1,5 M $, le comité* ***Cathédrale 1862*** *pourra à son tour se tourner vers le gouvernement fédéral avec l'espoir de voir sa contribution financière majorée, rejoignant celle du gouvernement provincial, qui est de 7,5 M $. Enfin, le comité* ***Cathédrale 1862*** *essayera de faire passer à 2,5 M $ la contribution des partenaires du milieu qui est à ce jour de 890 000 $. Puis, il organisera en fin de course une campagne de financement, espérant pouvoir y récolter les 2 M $ manquants.*

5/ La Coopérative de solidarité Paradis

Même si la Fabrique Saint-Germain cédait pour 1 $ la cathédrale à un promoteur indépendant et sérieux, celui-ci aurait à débourser d'abord entre 8,3 et 14,1 M $ pour seulement restaurer le bâtiment. Ensuite il aurait à défrayer le coût des améliorations qu'il voudrait lui apporter en regard de ses propres objectifs. Et tout cela, avec peu ou même pas de subventions. C'était donc là une option bien peu probable. C'est pourquoi on n'a pas investigué davantage de ce côté.

Après plus d'un an de travail et après avoir évalué toutes les possibilités, le comité ***Cathédrale 1862*** *aura donc retenu que le seul moyen de sauver la cathédrale consistait en un changement de vocation et passait à travers ce projet dit du* ***Complexe culturel Cathédrale-Paradis.***

La ***Coopérative de solidarité Paradis*** *est un organisme sans but lucratif ayant pour objet le développement et la valorisation de la pratique artistique en région. « Il contribue à la richesse culturelle rimouskoise et participe à sa vitalité », pouvait-on lire dans les documents de présentation du projet. La coopérative est très active dans le milieu. En dix ans, de 2005 à 2015, elle a proposé plus de 2000 activités et accueilli plus de 80 000 visiteurs. Le projet vise donc à rassembler dans un complexe multiculturel et multidisciplinaire plusieurs de ses organismes-membres, parmi lesquels on retrouve le Festi-Jazz, le Carrousel international du film de Rimouski, la Corporation des concerts aux Îles du Bic, Paraloeil et le Centre d'art Caravansérail…* (Cf. René DesRosiers, « La cathédrale, un témoin historique majeur des origines rimouskoises », dans *En Chantier* Nº 112, mai 2016, p. 9-11).

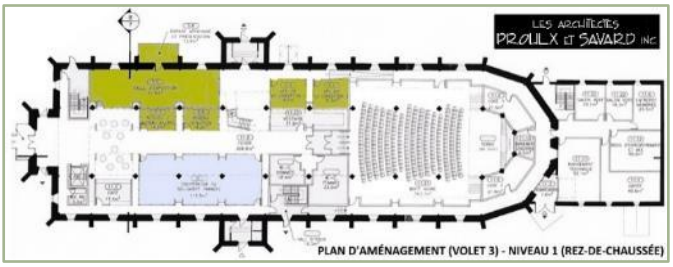

Le plan proposé incluant la Coopérative de Solidarité Paradis

537. Questions-Réponses sur l'avenir de la cathédrale

Toutes les semaines, l'hebdomadaire *L'Avantage* sonde son public lecteur avec une question posée sur son site Web (www.lavantage.qc.ca).

1/ Le 6 avril 2016, on posait la question : *Faut-il convaincre le diocèse de Rimouski de rétablir les rites religieux dans la cathédrale?* On publiait le résultat la semaine suivante. Les 271 personnes qui se sont exprimées l'ont fait dans les proportions suivantes : 177 personnes (66%) ont répondu OUI, *il faut convaincre le diocèse de rétablir les rites religieux dans la cathédrale;* 94 personnes ont répondu NON (34%). Par ailleurs, l'hebdomadaire faisait état dans ses pages d'une lettre d'un des membres de l'assemblée de Fabrique qui, sortant des rangs, déplorait les décisions prises jusqu'ici par ses pairs et par les autorités de l'Archevêché.

Fermer la cathédrale, écrivait-il, *est un message défaitiste qui risque de conforter dans l'inconscient collectif l'idée que la foi n'a plus d'avenir. On peut comprendre que l'intérêt se soit un peu émoussé chez un clergé fatigué par les dernières décennies que l'Église vient de traverser. Mais c'est une raison de plus pour ne pas lui laisser prendre des décisions irrémédiables*.

Le 12 avril 2016, *L'Avantage* publiait la réaction du président de l'assemblée de Fabrique à la sortie de son collègue dissident : *Ce n'est pas parce que l'église est fermée depuis 18 mois par mesure de sécurité, étant donné son état de délabrement, qu'il n'y aura plus de rites religieux dans celle-ci. Il y en aura d'autres, à condition qu'on donne toutes les chances possibles au projet retenu de se réaliser.* Le projet, sans doute faut-il ici le rappeler, inclut l'aménagement d'une salle multifonctionnelle dans le prolongement de la nef. (*En Chantier* Nº 112, mai 2016, p. 13.)

2/ Le 20 avril 2016, l'hebdomadaire *L'Avantage* sondait de nouveau son public lecteur sur l'avenir de la cathédrale. On posait cette fois la question : *Allez-vous appuyer le comité de citoyens qui veut rétablir l'usage religieux de la cathédrale en priorité?* La semaine suivante, on publiait le résultat : Elles sont 385 les personnes qui ont répondu à l'appel; elles se sont exprimées dans les proportions suivantes : 42% (162 personnes) ont répondu NON; 58% (223 personnes) ont répondu OUI, donnant ainsi leur appui au comité qui voudrait en priorité rétablir l'usage religieux de la cathédrale. (*En Chantier* Nº 113, juin 2016, p. 12.)

3/ Le 25 mai 2016, l'hebdomadaire *L'Avantage* sondait pour la troisième fois son public lecteur sur l'avenir de la cathédrale Cette fois-ci, on posait la question : *Allez-vous appuyer le Comité 2016 qui veut conserver la cathédrale en la rétablissant dans sa fonction première, celle d'être une église, ou le Comité 1862 qui veut la sauver en y installant la coopérative artistique Paradis?* Le résultat a été publié **le 1er juin**. Sur les 423 personnes qui se sont exprimées, il y en a 228 (54%) qui ont donné leur appui au *Comité 2016* et 195 (46%) qui l'ont donné au *Comité 1862* (46%). (*En Chantier* Nº 114, septembre 2016, p. 13.)

4/ Le 27 juillet 2016, l'hebdomadaire *L'Avantage* proposait un quatrième sondage en formulant la question en ces termes :

Le dossier de la sauvegarde de la cathédrale est dans une impasse. Quelle est la solution? On donnait quatre choix de réponse : *1) Une implication de la Ville, en argent ou*

en ressource; 2) Une implication financière du diocèse et de ses différents fonds; 3) La démolition; 4) Les pleins pouvoirs remis au Comité Cathédrale 2016 et le retrait de la Fabrique du dossier.

Dans l'édition du **3 août 2016**, on a pu prendre note du résultat : sur les 194 répondants : 38% sont pour une implication du diocèse et de ses fonds, 37% sont pour que la Fabrique se retire du dossier et que les pleins pouvoirs soient remis au Comité Cathédrale 2016, 18% sont pour la démolition et 7% souhaitent une implication de la Ville de Rimouski… (*En Chantier* Nº 114, septembre 2016, p. 13).

538. Proposition du *Comité cathédrale 2016*

Un tout nouveau comité s'est formé suite à la publication le 6 avril 2016 du rapport que le comité ***Cathédrale 1862*** avait reçu de la firme *Proulx et Savard*, réalisé en collaboration avec les ingénieurs de la firme *Stantec*, sur l'évaluation des coûts de sauvegarde et de changement de vocation de la cathédrale Saint-Germain de Rimouski. (*En Chantier* Nº 113, juin 2016, p. 12.)

Ce tout nouveau comité s'est présenté en conférence de presse le 19 avril, se faisant connaître sous le nom de comité ***Cathédrale 2016***. Le lundi 2 mai, ce tout nouveau comité rencontrait Mgr l'Archevêque, entouré de son comité exécutif et de représentants de la Fabrique Saint-Germain. On a voulu surtout les sensibiliser au fait qu'il y avait urgence d'intervenir et de procéder à des travaux majeurs de restauration du bâtiment. Tout pourrait se faire rapidement, estime-t-on, si bien qu'on pourrait participer à des messes de Noël les 24 et 25 décembre 2017.

Le comité ***Cathédrale 2016*** s'est donné essentiellement deux objectifs:

1/ *Sauvegarder la cathédrale de Rimouski dans son intégralité, témoin historique majeur de notre région, et d'y effectuer les travaux de restauration permettant d'y retrouver sa fonction principale : un lieu de culte.*

2/ *Analyser certaines modifications mineures à l'intérieur du bâtiment et ajout de fonctions additionnelles permettant des revenus complémentaires assurant ainsi la pérennité des revenus du bâtiment.*

Pour le comité ***Cathédrale 2016***, il en coûterait 2,5 M $ pour une réfection complète de la toiture et de la pierre de maçonnerie de la cathédrale. « Si on pouvait aller chercher un prêt temporaire de 2,5 M $ qu'endosseraient des partenaires locaux, le projet serait réalisable », estimait le président du comité, M. **Jacques Landry**. C'est là ce que rapportait l'hebdomadaire *L'Avantage* dans son édition du 4 mai 2016. « Certains de nos partenaires, soulignait-il, sont même prêts à œuvrer dans ce projet avec conviction et non pas en escomptant un retour sur leur investissement. » Enfin, il affirmait avoir en main une analyse des travaux à effectuer, voire même des soumissions de deux entreprises.

Dans un communiqué de presse émis ce jour-là en après-midi, Mgr **Denis Grondin** a tenu à remercier les membres de ce comité *Cathédrale 2016* pour « l'intérêt qu'ils prenaient pour la sauvegarde et l'avenir de cet édifice emblématique du centre-ville rimouskois ». Il a souhaité que les deux comités puissent se rencontrer et voir les possibilités de collaborer ensemble. Enfin, Mgr Grondin a dit souhaiter que la population de Rimouski soit mieux informée des projets qui sont sur la table et de leur faisabilité, tout cela dans le but de sauver le bâtiment et de le mettre en valeur. « Il a aussi exprimé le désir que ce soit finalement un projet mobilisateur qui rallie toutes les bonnes volontés et qui aille dans le sens du tournant missionnaire que veut prendre le diocèse ». Enfin, il n'a pas caché son espoir de voir ce dossier réglé avant les vacances estivales ou, tout au moins, à temps pour commencer les Fêtes entourant le 150e anniversaire du diocèse en 2017.

539. Une église-musée presque donnée

L'avis du *Conseil presbytéra*l est requis pour la réduction d'une église à un usage profane en vue de son aliénation. Le consentement du *Collège des consulteurs* est aussi requis pour une aliénation (un don, une vente ou une session) dont la valeur est supérieure à 518 847$. Ces deux avis ont été donnés le 22 février **2016**. L'avis du *Conseil pour les affaires économiques* avait été donné plus tôt, soit le 20 octobre **2015**. (*En Chantier*, Nº 111, avril 2016, p. 14.)

L'église-musée de la paroisse du Bon-Pasteur de Matane. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Ainsi donc, l'église du **Bon-Pasteur** de Matane, ainsi nommée par Mgr **Charles-Eugène Parent** en hommage et reconnaissance aux sœurs du Bon-Pasteur qui ont été

présentes et en service à Matane depuis 1983, sera définitivement fermée en juin **2016**. Mais ce qu'on retiendra ici, c'est que la Fabrique, qui ne peut plus assumer ses frais annuels d'entretien, en fera don à la *Société d'histoire et de généalogie de Matane* pour 1$. La Ville de Matane acquittera la facture d'électricité, qui est de 10 000$ par année, et elle assurera le déneigement du stationnement. L'entente conclue est de dix ans.

La paroisse du **Bon-Pasteur** de Matane avait été une desserte dès 1961; une première messe y avait été célébrée cette année-là le 3 décembre. Mais la paroisse ne sera cependant érigée que le 10 avril 1967, d'une part civilement et d'autre part canoniquement sous l'épiscopat de M^gr^ **Louis Levesque**.

À l'animation de cette jeune communauté paroissiale, les premiers curés seront MM. **Roland Labrie** (1967-1969), **Charles-Aimé Langlois** (1969-1974), **Jean-Marie Ratté** (1974-1976). Les travaux de construction de l'église ne débuteront que le 12 juillet 1978. C'est l'abbé **Louis Viens**, curé de 1976 à 1980, qui présidera à sa construction (1978-1979). Il y célébrera une première messe le 14 février 1979. Quelques mois plus tard, soit le 26 août 1979, M^gr^ **Gilles Ouellet** procédera à sa bénédiction. Et quelques années plus tard, M^gr^ **Bertrand Blanchet** procédera à sa consécration. Enfin, succéderont à l'abbé Viens les abbés **Ghislain Gendron** (1980-1986), **Georges Ouellet** (1986-1992) et **Rosaire Dionne** (1992-2005).

L'abbé Rosaire Dionne en 2008.

Rosaire Dionne, jumeau de Germain, est né le 13 juin 1929 à Saint-Mathieu. Il fut baptisé le même jour à Saint-Simon. C'est à Rimouski qu'il a fait ses études classiques au Petit Séminaire (1944-1953) et ses études théologiques au Grand Séminaire (1953-1957).

Entre 1958 et 1962, l'abbé **Rosaire Dionne** a suivi des cours d'été à l'Université Laval en vue de l'obtention d'un baccalauréat en pédagogie et d'un Brevet A d'enseignement. En 1967-1968, il poursuit à l'Université Laval des études spéciales en vue d'obtenir une licence en philosophie et un diplôme de l'École normale supérieure. En 1968-1969, il poursuit à l'Université Saint-Paul d'Ottawa des études qui le conduiront à une maîtrise en théologie.

En 2005, l'abbé Dionne s'est retiré à Saint-Mathieu. Il est décédé à la *Maison Marie-Élisabeth* de Rimouski le 19 janvier 2011 à l'âge de 81 ans et 8 mois.

540. *Donnée* avec sa « galerie d'art »

Un cultivateur de Saint-Jean-Port-Joli disait de son église paroissiale qu'elle était une *galerie d'art*… Puis il ajoutait : *on n'était pas assez riche pour s'acheter de beaux tableaux, mais on se mettait en groupe pour se payer des [sculptures] … Et on venait les voir le dimanche*. Le curé ne parlait pas de cette manière, mais c'est ce que ça voulait dire.

Certes, ils n'étaient pas riches ces fidèles de **Bon-Pasteur** de Matane, mais, comme à Saint-Jean-Port-Joli, ils ont pu se donner les moyens de prier sur de la beauté.

En janvier 1992, alors qu'on célébrait la fête de la Sainte-Famille de Jésus, Marie et Joseph, vint à l'esprit du nouveau curé, l'abbé **Rosaire Dionne**, ce texte de **Jean Martucci** paru dans *Le Devoir* du 23 décembre 1978. C'est un texte qu'il avait conservé, il y avait de cela 14 ans, et qu'il retrouvait :

Joseph contrarié

Quelque chose ne va pas, dit Joseph.
Ma femme devenue plus importante que moi!
Un enfant qui me détrône!
Des marginaux qu'on intègre!
Des incroyants qu'on traite en égaux!
C'est un peu trop…

Et Joseph, l'air plus malin que résigné, les yeux brillants d'espoir, se dit sans inquiétude :
Il se passe ici quelque chose comme une révolution!

Or, il n'y avait pas de représentation de saint Joseph dans son église. Et c'est là, reconnaissait-il, que l'idée du vitrail est née :

Saint Joseph, vitrail d'Olivier Ferland. Photo : Michel Ouellet.

Cette œuvre, dédiée aux pionniers de la paroisse du Bon-Pasteur a été bénie le **22 août 1993** au cœur d'une fête paroissiale qui s'y tenait chaque année.

Maître-verrier, **Olivier Ferland** (1928-2017) autrefois de l'École des Beaux-Arts de Québec, a travaillé à la création de vitraux dans plusieurs églises dont celle du Saint-Sacrement à Québec où il a collaboré avec **Marius Plamondon** (1914-1976).

LES VITRAUX D'OLIVIER FERLAND

Olivier Ferland en 1976 (1928-2017), maître-verrier, disciple de Marius Plamondon (1914-1976). Photographe inconnu.

CHEMIN DE CROIX
La Croix et les Mains

Dans leur conception du *Chemin de la croix*, les maîtres-verriers **Olivier Ferland** et **Guy Cauffré** ont utilisé dans chacune des 14 stations la symbolique des mains. Nous reproduisons ici la 3e station :

Troisième station : Première chute. Photographe : Michel Ouellet.

Mgr **Bertrand Blanchet** a procédé à la bénédiction de cette œuvre d'art le **22 mai 1994**. On voit, à la lecture de son texte ci-dessous, qu'il a beaucoup apprécié. Nous ne citerons qu'un bref passage sur la thématique des mains, mais on retrouvera le texte complet dans la brochure *Bon-Pasteur de Matane : son église et sa décoration* (janvier 1995, p. 10-11).

Dans ce chemin de croix, nous voyons bien que les mains de Jésus ont été impliquées dans l'une ou l'autre des stations.

On voit la condamnation : les mains sont liées à la manière d'un condamné à mort. Les mains ont dû aussi intervenir pour porter la croix, Quand Jésus tombe pour la première, deuxième et troisième fois, il est sans doute tombé sur ses mains. C'est avec ses mains qu'il s'est relevé. Quand on voit la 4e station (Jésus rencontre sa mère), celles aussi des femmes qui viennent saluer Jésus (8e station), ce sont d'autres mains qui viennent à la rencontre de celles de Jésus lui-même : des mains qui indiquent la volonté de communier, d'être proche de cette douleur.

Arrive le moment du dépouillement (10e station); vous savez que la robe de Jésus c'était une robe sans couture, on a dû la passer par-dessus ses mains pour qu'elle soit enlevée. Au crucifiement (11e station) les mains sont percées de clous; les mains suspendent le corps sur la croix. Les mains inertes après la mort. L'avant-dernière station montre les mains d'un corps qui porte des blessures. Finalement au tombeau les mains font presque deviner l'apparition de la vie nouvelle : la résurrection.

Quatorzième station : La mise au tombeau. Photographe : Michel Ouellet.

Trois jours après cette bénédiction, M. **Gilles Gagné** écrivait dans *La Voix Gaspésienne* (25 mai 1994, p. 6) :

> *Ce Chemin de croix a comme symbole les mains. Mgr Blanchet y a vu une image très appropriée non seulement de la vie du Christ et de sa passion où les mains sont présentes partout, mais de même une illustration quotidienne de la vie de chacun.* […] *Les quatorze panneaux du Chemin de croix sont faits de verre blanc opalescent, givré et dépoli, rehaussé de verre clair bizauté, embossé et d'autres textures servant à rendre l'ensemble plus scintillant.*

PORTRAIT DE FEMMES
ESQUISSE DE VIE ARDENTE

Dans les années 1994 et suivantes sont apparus sept portraits de femmes, toutes religieuses à l'exception de **Kateri Tékakwitha** (1656-1680). Chacune, dans son champ de compétence et d'interventions, illustre l'histoire de notre Église en terre québécoise : **Marguerite Bourgeoys** (1620-1700, **Marguerite d`Youville** (1701-1771), **Marie de l'Incarnation** (1620-1700), **Dina Bélanger** (1897-1929), **Marie-Josephte Fitzbach** (1806-1885) et **Élisabeth Turgeon** (1840-1881).

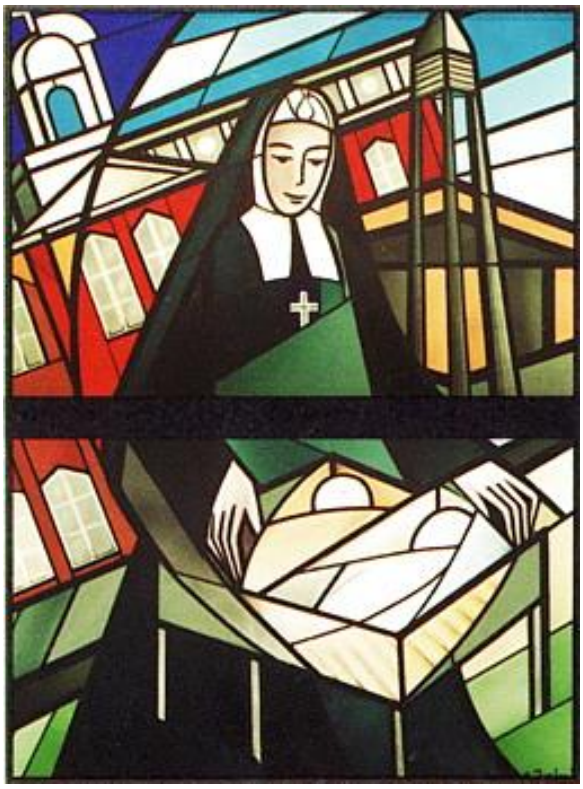

Vitrail de Marie-Josephte Fitzbach, fondatrice des sœurs du Bon-Pasteur, dans l'année du 110e anniversaire de sa mort et dans la 111e année de présence des sœurs du Bon-Pasteur à Matane. Photographe : Michel Ouellet.

LES ŒUVRES SCULPTÉES DE JACQUES BOURGAULT

Pour le **22 janvier 1995**, jour de consécration de l'église par Mgr **Bertrand Blanchet**, le curé **Rosaire Dionne** avait commandé des sculptures de **Jacques Bourgault**, artiste-sculpteur sur bois de Saint-Jean-Port-Joli.

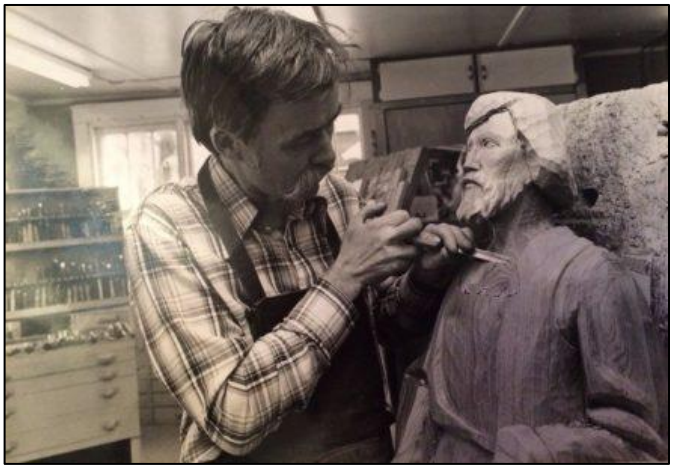

Jacques Bourgault, fils de Médard, le premier sculpteur sur bois à vivre de ce métier. Il sculpte un saint Joseph dans son atelier en 1986. Source : https://ethnologiequebec.org/2017/03/jacques-bourgault-1940-2017

Ce 22 janvier, Mgr **Bertrand Blanchet** allait donc procéder à la consécration de l'église. Dans le contexte, considérant les espaces disponibles, écrit l'abbé **Rosaire Dionne** « nous avons opté pour quatre signes représentant chacun des quatre évangélistes, plutôt que d'y aller avec les douze apôtres selon l'ancien rite » (Rosaire Dionne, brochure *Reflets et harmonie*, 1996, p. 13).

Photographe : Michel Ouellet.

*Le fer forgé travaillé par **André Philibert** et les sculptures sur bois de tilleul de **Jacques Bourgault**,* faisait remarquer l'abbé **Rosaire Dionne**, *se marient dans un heureux profil sur les briques de l'église. La nouveauté et l'originalité se voient aussi dans l'ajout des symboles bibliques des quatre évangélistes :* le lion, le taureau, un ange substitué au visage d'homme et l'aigle (loc. cit.).

Voici une explication donnée par saint Irénée (130-202), évêque de Lyon, qui fut disciple de saint Polycarpe (69-167), évêque de Smyrne :

> *Le Verbe artisan de l'univers nous a donné l'Évangile sous quatre formes, encore qu'il soit animé par un seul Esprit. David, implorant sa venue, disait : « Toi qui trônes plus haut que les chérubins, montre-toi, car les chérubins ont quatre visages et ce sont les images de l'activité du Fils de Dieu » :*
>
> *- Le premier est semblable à un lion (**Marc**) qui caractérise la puissance, la prééminence et la royauté du Fils de Dieu.*
>
> *- Le second est semblable à un jeune taureau (**Luc**), ce qui manifeste sa fonction de sacrificateur et de prêtre.*
>
> *- Le troisième a un visage d'homme (**Matthieu**), ce qui évoque clairement sa venue humaine.*
>
> *- Le quatrième est semblable à un aigle qui vole (**Jean**), ce qui indique le don de l'Esprit planant sur l'Église* (loc. cit.).

UNE VIERGE ENCEINTE ET UN JOSEPH ARTISAN

Pour l'abbé Dionne, ces deux sculptures sur bois donnent à penser et à prier. La Vierge met une main sur son ventre et pose son regard sur l'enfant à naître. Joseph artisan a aussi fière allure avec en mains le bois du berceau qu'il prépare. Photos : Michel Ouellet.

Surprise, étonnement, admiration furent des réactions entendues. Quelqu'un m'a demandé pourquoi on n'avait pas reproduit cette Vierge plus tôt? Chacun peut donner sa réponse. Quant à moi, il m'apparaît impossible de reproduire, en série, une si belle Vierge coulée dans un moule. Comment pourrait-on donner de la vie à du plâtre froid et sans âme? Seule la malléabilité du bois, la sensibilité personnelle du sculpteur et la foi de l'artiste peuvent produire une femme aussi riche de vérité et d'avenir. (Rosaire Dionne, op. cit., p. 11).

Une Marie qui est enceinte, c'est rare, mais il y en aurait trois autres au Québec : à Sainte-Anne-de-Beaupré (une œuvre de **Chantale Desgagné**), à l'église Saint-Sacrement de Québec et à l'église de Saint-Jean-Port-Joli (une œuvre de **Jacques Bourgault**).

* * *

Anticipons…

La paroisse du Bon-Pasteur de Matane sera dissoute le 4 juillet 2016, en même temps que les paroisses de Saint-Jérôme et de Saint-Victor. Leurs territoires seront fusionnés avec celui de la paroisse du Très-Saint-Rédempteur qui a été renommée « Le Cœur-immaculé-de-Marie ». Cette paroisse a donc aujourd'hui deux églises qui ont conservé leur vocable : Le *Très-Saint-Rédempteur* et *Saint-Jérôme*. Quant à elles, les églises de Saint-Victor et du Bon-Pasteur seront vendues respectivement en 2014 et en 2016.

541. Bienvenue à M^gr^ Gaétan Proulx, O.S.M.

Le **2 juillet 2016**, M^gr^ **Gaétan Proulx**, évêque auxiliaire de Québec depuis 2012, est nommé évêque du diocèse de Gaspé, lequel fait partie de la province ecclésiastique de Rimouski avec les diocèse de Baie-Comeau et de Rimouski.

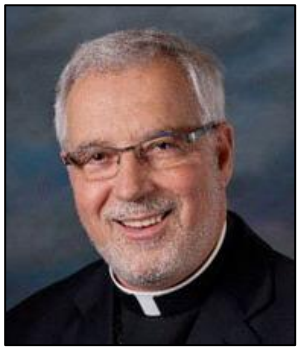

M^gr^ Gaétan Proulx. Archives du diocèse de Gaspé.

Après avoir joint l'Ordre des Servites de Marie, celui-ci obtient un baccalauréat en philosophie au Collège universitaire des Dominicains, à Ottawa, et une maîtrise en théologie à l'Université Laval.

Ordonné prêtre le 8 juin 1975, le P. Proulx agit ensuite comme assistant et maître des novices de sa communauté, jusqu'à son départ pour la France, en 1985, où il exerce son ministère presbytéral dans deux diocèses, d'abord celui de Séez, ensuite celui de Belley-Ars. En 1989, il est nommé à Bruxelles pour remplir la charge de maître de formation des Servites de la France, de la Belgique et de la République démocratique du Congo.

De retour à Québec en 1991, il est de nouveau maître de formation des Servites du Québec, tout en assurant un ministère dominical à la paroisse Saint-Jean-Baptiste-de-la-

Salle, à Québec. En 2000, il devient prieur de la Province servite canadienne et, en 2005, administrateur et curé de la paroisse Notre-Dame-de-Foy, une charge qu'il occupait au moment de sa nomination comme évêque auxiliaire à Québec, le 12 décembre 2011.

Dans le diocèse de Gaspé, Mgr **Gaétan Proulx** succédait à Mgr **Jean Gagnon**, évêque depuis 2002, qui avait, comme c'est la coutume, offert sa démission au Saint-Père, ayant atteint l'âge de la retraite qui, pour les évêques, est fixé à 75 ans.

542. Première éclaircie sous un ciel nuageux

Le **4 juillet 2016**, une importante réunion se tenait au Centre de pastorale. Mgr l'Archevêque y avait convoqué une trentaine de personnes, membres de l'Assemblée de fabrique de Saint-Germain, du Conseil pour les affaires économiques, du Collège des consulteurs, de l'Équipe pastorale de Saint-Germain et du Bureau de l'Archevêque.

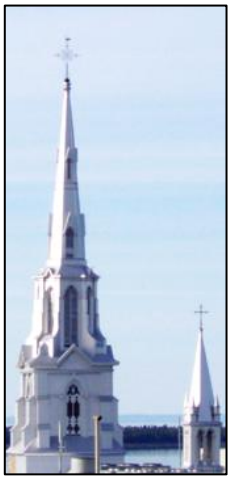
Photo : Y.-M. Mélancon

Sur l'ordre du jour apparaissaient sept points : *1/ Bienvenue et présences; 2/ Un temps de prière; 3/ La cathédrale de Rimouski : sommaire des étapes franchies et dernières évolutions du dossier; 4/ Projet de communiqué; 5/ Commentaires, questions, réactions, ajustements proposés; 6/ Stratégies de communication; 7/ Fin de la réunion.* On n'aura pu traiter que des points 1, 2 et 3. Malheureusement.

Au départ, l'animateur avait précisé que l'objectif de la rencontre était de tenir informés les invités des derniers développements dans le dossier « cathédrale » et surtout de recueillir des avis sur la position que s'apprête à prendre Mgr l'Archevêque, une position, précisait-on, « qui vous sera transmise par un communiqué destiné à être diffusé ultérieurement dans le public et les médias ». On arrivera assez vite au troisième point, mais à 16 h on mettra fin à la rencontre. Aucun communiqué de presse ne sera diffusé les heures et les jours suivants…

Quoi donc retenir de cette rencontre? Ceci peut-être :

Les membres présents se sont entendus pour reconnaître que la Fabrique de Saint-Germain est propriétaire de la cathédrale et que c'est elle qui doit prendre une décision et proposer à l'évêque une solution. À suivre donc… (*En Chantier* Nº 114, septembre 2016, p. 13).

543. Des ministres ordonnés venus d'ailleurs

Dans son Billet de septembre 2016 livré dans le Nº 114 d'*En Chantier*, en p. 3, Mgr l'Archevêque rappelle qu'au cours de l'été il lui fut donné de confier de nouvelles charges pastorales à différents prêtres *venus d'ailleurs, souvent même de très loin. Ils s'appellent Auguste, Rodrigo, Philippe, Jean-Baptiste, Diego, Boniface, Jean-Paul, Juan Bautista… et ils œuvrent actuellement dans 30% de nos paroisses.*

Au Québec, ces prêtres « venus d'ailleurs » étaient 208 en 2014; ils seraient 248 en 2016. Mais c'est bien peu, puisqu'en France en 2014 on en comptait 1700 et qu'aux États-Unis en 2012 on en comptait déjà 6617. On peut sans se tromper avancer que dans le monde il y a aujourd'hui quelque 15 000 prêtres migrants qui exercent un ministère ailleurs que dans leur pays d'origine. La situation apparaît donc irréversible. Elle devient une caractéristique du XXIe siècle. Mais attention, tous ces prêtres ne sont pas des « étrangers »; ce sont des prêtres qui, s'ils sont venus d'ailleurs, l'ont fait pour servir dans une mission qui nous est commune.

* * *

Devant ces faits, poursuit-il, *il me semble important de revenir sur un témoignage qui nous a été présenté en mars dernier à l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ). C'est celui de l'abbé* ***Serge Tidjani****, qui est un prêtre du diocèse de Porto-Novo au Bénin, un tout jeune diocèse érigé en 1955 où l'on compte aujourd'hui 227 prêtres. […] Ces prêtres, pour la plupart, œuvrent dans leur diocèse, mais une soixantaine sont à l'extérieur, en Afrique et en Occident.*

M. Tidjani est aujourd'hui [en 2016] *vice-chancelier du diocèse de Gaspé, cumulant les fonctions de curé dans les paroisses de Percé, de Val-d'Espoir, de Cap-d'Espoir, de Sainte-Thérèse et de Grande-Rivière. À la télévision communautaire de Grande-Rivière, il anime chaque semaine une émission de 30 minutes sur la Parole de Dieu. C'est, disait-il, mon espace pour rejoindre mes paroissiens et proposer une catéchèse simple. Cent kilomètres séparent son presbytère de l'évêché; et il les parcourt au moins deux fois par semaine* (loc. cit.).

544. Le projet pastoral diocésain 2016-2021

Voici un rappel des priorités pastorales du diocèse pour le quinquennat 2016-2021. Nous les reprenons du site internet du diocèse avec un renvoi à *En Chantier* Nº 115, octobre-novembre 2016, p. 6-7.

ORIENTATION 1

**Formés par la Parole de Dieu,
accueillir dans nos cœurs
l'appel à « être disciples-missionnaires ».**

Priorités diocésaines

• Privilégier l'expérience personnelle et communautaire de • **la Parole de Dieu** comme source de vie, d'identité, d'appartenance et d'engagement.
• Faire naître un mouvement d'ensemble pour affermir **notre être de « disciples-missionnaires ».**
• Saisir des opportunités d'ouvrir un **dialogue avec le monde actuel** dans une perspective d'entraide et de proximité.
• Identifier **les appels des « périphéries »** et rejoindre « toute personne », en particulier les jeunes, les familles et les démunis.

Plan d'action local

[…]

ORIENTATION 2

**Éclairés par la Parole de Dieu,
susciter un leadership
de communion et de transformation
pour des « communautés-missionnaires ».**

Priorités diocésaines

• Développer **des formes d'accompagnement** pour une revitalisation de la communauté dans un souci missionnaire.
• **Élargir la collaboration** entre mouvements, paroisses, organismes.
• Favoriser **la coresponsabilité et le leadership relationnel** dans le soutien des différents dons et talents présents dans le milieu.
• Cultiver **un partenariat fraternel « laïcs-prêtres-diacres »** pour une réelle communion dans le service.

Plan d'action local

[…]

ORIENTATION 3

**Soutenus par la Parole de Dieu,
adopter une gestion
pastorale et administrative
au service d'un projet missionnaire.**

Priorités diocésaines

• Adopter une **gestion participative** éclairée par **la sagesse collective et la vision** missionnaire dans un processus d'accompagnement.
• Choisir le **discernement évangélique** au coeur des prises de décision et de la gestion du changement.

➡

• Faire de nos rencontres des lieux propices au **dialogue** et à **l'union des forces** pour un projet rassembleur et transparent.
• Utiliser le **réseautage** et les **réseaux sociaux** pour rejoindre les gens là où ils sont et faciliter ainsi les communications à l'interne comme à l'externe.

Plan d'action local

[…]

545. Prière pour le quinquennat pastoral

La présentation des priorités pastorales du diocèse pour le quinquennat 2016-2021 est assortie d'une suggestion de prière pour usage personnel et/ou communautaire pendant toute la durée du quinquennat.

En voici le texte composé par Mgr Grondin:

**Être des communautés de témoins,
« sel et lumière » au cœur des défis du monde.**

Dieu miséricordieux, plein de tendresse,
nous te rendons grâce
pour ta présence au coeur de notre Église diocésaine.
Fais-nous découvrir notre mission sur terre
à la manière de ton Fils Jésus.

Formés par la Parole de Dieu,
Fais de nous des « disciples-missionnaires ».
Rends-nous proches de toute personne
particulièrement des plus vulnérables.

Éclairés par ta Parole,
apprends-nous à vivre en communion
les uns avec les autres.
Suscite au cœur de nos communautés
des leaders de changement.

Soutenus par ta Parole,
donne-nous de discerner une approche pastorale
dans tous les projets que nous aurons à vivre.

Nous te le demandons par la grâce
de l'Esprit-Saint avec l'aide de la Vierge Marie.

AMEN.

546. Pour une cathédrale plus accessible

Dans un communiqué émis le **7 septembre 2016**, M^gr^ l'Archevêque reconnaissait que la fermeture de la cathédrale depuis 22 mois constituait un événement qui allait permettre de nous questionner sur la place qu'elle occupe dans notre ville et sur le sens qu'elle apporte à notre histoire… Il reconnaissait avoir saisi que très peu de gens souhaitait voir sa disparition. On souhaite bien plutôt sa mise à niveau et selon des priorités :

(Source : https://dioceserimouski-archives.org/riki/pdf/communique_grondin_2016-09-07.pdf)

Pour ma part, écrivait-il, *je formule le projet de la rendre plus accessible, plus ouverte, et d'en faire un modèle dynamique de l'Église à la rencontre de Dieu et du monde. Il n'est pas souhaitable qu'elle soit une coquille vide ou un simple vestige d'architecture ou d'esthétique d'un passé flamboyant aux cérémonies fastueuses*. […]

J'apprécie le travail de l'Assemblée de fabrique de la paroisse Saint-Germain-de-Rimouski qui a dit de façon réaliste qu'elle n'a pas les moyens de soutenir la cathédrale sans mettre en péril les ressources humaines, la restauration des autres églises et la sauvegarde de la mission paroissiale Saint-Germain. De plus, elle a bien expliqué ses réticences face au projet du Comité Cathédrale 2016. Suite à la recommandation de la fabrique, j'ai décidé, avec un avis majoritaire des membres du Collège des consulteurs, du Conseil pour les affaires économiques et du Bureau de l'Archevêque, ***que soit mise sur pied une corporation civile et ecclésiastique autonome avec sa charte et ses règlements qui verra à la réparation, à la mission et à la gestion de la cathédrale pour sa pérennité au coeur de la cité de Rimouski. Elle comportera une double visée, culturelle et pastorale*** [en gras dans le texte], *cette dernière dimension étant définie avec les instances pastorales diocésaines et l'équipe pastorale Saint-Germain dans un projet pastoral d'ensemble. Cette proposition en vue d'une viabilité appelle la participation élargie des instances civiles et religieuses. La présence de la cathédrale au coeur du périmètre culturel et patrimonial de Rimouski doit s'harmoniser avec tous les édifices de cette place remplie d'histoire.* […]

Cette solution de mixité pastorale et culturelle envisagée pour la cathédrale va dans le sens de ce que le diocèse encourage depuis des années auprès des paroisses; soit des projets de partenariats et de vocations multiples avec coûts partagés qui favorisent la rencontre réelle dans nos églises.

Il reviendra à la future corporation de proposer des modes de financement et de gestion pour la pérennité de la cathédrale. Elle devra interpeller les leaders dans la population, des femmes et des hommes d'affaires de la communauté civile et de divers organismes, heureux de pouvoir garder la cathédrale comme signe emblématique signifiant et toujours actuel de Rimouski. Pour réaliser son travail, ***la nouvelle corporation se trouvera divers alliés pour s'impliquer avec elle*** [en gras dans le texte]. […]

Dans les prochains jours, ***je compte nommer une personne responsable*** *qui verra à mettre sur pied la corporation qui prendra la succession de la fabrique Saint-Germain. Alors, la cathédrale ne sera plus sous la dépendance financière ni de la fabrique ni du diocèse. Je souhaite que cela se réalise avant la fin de 2016. D'ici là, l'Assemblée de fabrique de la paroisse Saint-Germain-de-Rimouski demeure entièrement responsable de la cathédrale* (loc. cit.).

Ma décision se résume en quatre points :

● *Premièrement, je prends note du désir de la fabrique Saint-Germain d'être libérée de la responsabilité de la cathédrale.*

● *Deuxièmement, je désire mettre sur pied une corporation indépendante, civile et ecclésiastique pour prendre le relais.*

● *Troisièmement, je nommerai une personne responsable pour concrétiser cette option.*

● *Quatrièmement, tous ceux et celles qui choisiront de se mobiliser pour travailler à ce projet devront se référer à cette personne qui sera mon porte-parole.*

* * *

Anticipons…

Vérification faite le 6 octobre 2020, la dite nouvelle corporation à double visée, culturelle et pastorale, n'a pas été constituée à ce jour.

547. Les livres anciens du Grand Séminaire

Le *Centre de recherche Joseph-Charles Taché* de l'UQAR présentait en novembre 2016 une exposition intitulée ***Les livres anciens dans la collection du Grand Séminaire de Rimouski : Parcours de l'imprimé et circulation des savoirs***.

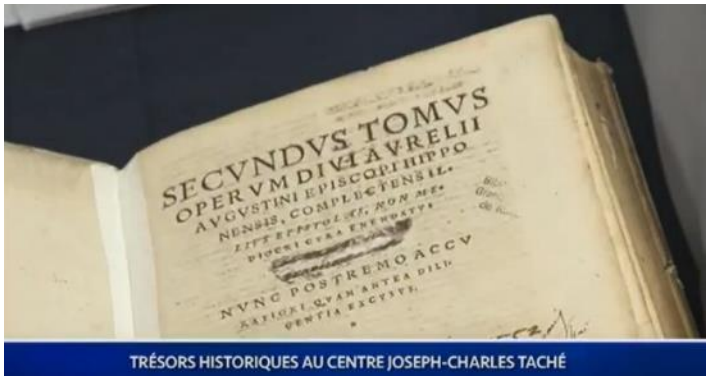

Une vingtaine de livres anciens y ont été présentés, parmi lesquels : *Les Œuvres de saint Augustin*, publiées en 1550-1552, et *L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert*, publiée en 1765. (Revoir ici le Billet #412). Tous les jours une équipe d'auxiliaires de recherche se trouvait sur place pour accueillir les personnes intéressées et les accompagner dans l'histoire du livre, de la lecture et de la culture lettrée…

* * *

Anticipons…

À l'automne de 2019, un livre ancien retrouvé au Grand Séminaire allait s'ajouter à la collection de livres anciens transférée en 2007 au *Centre de recherche Joseph-Charles Taché* de l'UQAR. L'ouvrage est de **1550**; il a été imprimé à Paris chez Jean de Roigny, rue Jacob. Il s'agit d'un commentaire sur les *Sentences* de **Pierre Lombard (**1110?-1160**)**, dont il existe trois recensions et qui a fait l'objet de nombreuses éditions à partir de **1508**. L'auteur, **Guillaume Durand de Saint-Pourçain**, est né à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Auvergne) vers 1270 et est mort à Meaux en 1332 ou 1334. C'est un philosophe scolastique et théologien français, connu surtout pour son rejet de certaines thèses philosophiques de Thomas d'Aquin (1224-1274).

548. Pour un projet porteur et rassembleur

Après une assemblée paroissiale tenue **le 3 novembre 2016,** M^gr^ l'Archevêque, le prêtre modérateur, l'Équipe pastorale et l'Assemblée de fabrique de Saint-Germain ont tenu quatre jours plus tard à émettre un communiqué. Sans doute avaient-ils observé qu'au sortir de cette rencontre certains étaient apparus « déçus » ou « avec l'impression d'avoir assisté plutôt à un débat et à un règlement de compte » (sic) :
(Source : https://dioceserimouski-archives.org/riki/pdf/declaration2016-11-07.pdf)

Un premier point à relever : *notre fabrique est bien administrée; sa situation financière et les choix qu'elle doit prendre nous ont été bien présentés en tenant compte des défis actuels et de la priorité du tournant missionnaire. Malgré tout, certains se plaisent malheureusement à soulever encore des doutes, à entretenir un climat de suspicion non seulement à l'encontre des marguilliers, mais aussi envers les prêtres, l'administration diocésaine et même l'évêque.*

Qu'est-ce qu'il faut en penser? *Nous reconnaissons le droit de prendre parole, de poser des questions ou de dire son désaccord mais en respectant le travail de chacun et en évitant les procès d'intention et les dénigrements. Est-ce que faire Église dans un tel contexte ne nous oblige pas à un surcroît de discernement, à une maturité de la foi et de la charité, à prier pour dépasser ses intérêts personnels, à demander une vraie liberté intérieure?*

[…] *Avec tous ceux et celles qui veulent apporter leur contribution, nous passons à l'étape de la consultation la plus large possible pour en arriver à un projet porteur qui soit rassembleur pour toutes les générations. Quant à l'édifice lui-même de la cathédrale, le conseil de fabrique demeure soucieux de prévenir sa détérioration.* […]

Que l'Esprit Saint nous garde dans l'unité!

M^gr^ **Denis Grondin**, archevêque
M. **Rodrigo Hernán Zuluaga López**, ptre-modérateur,
L'Équipe pastorale de Saint-Germain,
L'Assemblée de fabrique de Saint-Germain.

549. Un avenir qui crée des tensions

Lu sous la plume de **Francis Belzile** dans le magazine rimouskois *L'Encre* (édition de novembre 2016, p. 3), « L'archevêque, admet qu'il a trouvé difficile le fait que l'avenir de la cathédrale ait créé des tensions dans le milieu. » Et il le cite :

« C'est pas facile, on espère arriver à se parler. Quand on a de la difficulté, on souhaite qu'il y ait une médiation, qu'on puisse continuer de travailler ensemble. C'est toujours ce souhait qui m'habite dans des options différentes» souligne-t-il. Parlant d'options, poursuit-il, [M^gr^ Grondin] *estime qu'il est temps de revoir le mandat de ce temple et d'y faire une plus large place à d'autres vocations, sans néanmoins exclure complètement le culte et la vie pastorale.*

Monseigneur Denis Grondin planifie une vaste consultation pour recueillir le maximum de points de vue afin d'en arriver à un projet qui fasse consensus. Il veut notamment donner la parole aux acteurs du domaine culturel dont ceux du Conservatoire de musique. Dans un monde où tout va de plus en plus vite, l'homme de foi ne veut cependant pas précipiter les choses. M^gr^ Grondin croit qu'il faut prendre le temps de monter un projet mobilisateur et qu'à ce moment, il deviendra plus facile d'aller chercher du financement public. Il se dit même prêt à attendre quelques années avant de rouvrir la Cathédrale, à la condition toutefois, entretemps, d'investir les sommes nécessaires pour éviter d'autres détériorations (loc.cit.).

550. Panel d'Avent : *Va, quitte ton pays*

C'est sous ce thème - *Va, quitte ton pays* - inspiré de Genèse (12,1-4a) que l'*Institut de pastorale* a voulu tenir, en décembre 2016, son *Panel dominical d'Avent*. Avaient aimablement accepté d'y participer :

● Sr **Maria Victoria Coello** r.s.r. du **Honduras**. Elle a quitté son pays une première fois pour le Pérou en 1989, une deuxième fois pour le Canada en 2006.
● M**. Rodrigo Hernan Zuluaga López**, de la **Colombie**. Il a quitté son pays une première fois pour Cuba en 2001, une deuxième pour le Canada en 2007.
● M^me^ **Marie-France Dorais** et M. **Patrice Landry**, du **Québec.** Eux deux et tous les membres de leur famille – ils ont dix enfants qui ont entre 21 et 5 ans - n'ont pas vraiment quitté leur pays, mais ils ont quitté un coin de leur terre québécoise, et dans un contexte bien particulier qu'ils ont su très bien nous expliquer. Tous les deux sont issus et membres de la *Communauté du Chemin néocaté-chuménal.*

M^me^ Marie-France Dorais et M. Patrice Landry, néo-rimouskois. Photographe : Jacques Tremblay.

Ils nous ont laissé un texte qui a été publié dans *En Chantier* N^o^ 117, janvier 2017, p. 11 :

Abram a tout quitté car il n'avait plus rien. C'était un homme détruit qui avait expérimenté dans sa chair que les idoles ne lui avaient rien donné. […].

Marie-France et moi avons 51 ans, nous sommes mariés depuis 21 ans et parents de 10 enfants. Nous sommes ici depuis 3 mois, et par reconnaissance pour les œuvres que le Seigneur a faites pour nous. […] Nous avons, bien que différemment, fait l'expérience d'Abram, celle du vide laissé par la recherche des idoles du monde.

C'est à travers la réalité du Chemin néocatéchuménal, fruit du Concile Vatican II, que nous avons cheminé et que le Seigneur dans son amour et sa tendresse nous a appris à nous connaître et à connaître sa Miséricorde. C'est à travers ce chemin qu'Il a reconstruit nos vies… Nous avons expérimenté l'Amour et l'Unité mais au-delà, nous avons acquis la certitude que rien d'autre que l'Amour de Dieu ne pouvait faire vivre l'homme. Comme le dit saint Paul : ***qui pourra nous séparer de l'Amour de Dieu?*** *Que dire d'autre? Rien. Christ a donné sa vie pour nous; alors partons reconnaissants perdre la nôtre...*

En mars, le Pape a ainsi envoyé plus de 50 familles de par le monde pour que soit annoncée la Bonne nouvelle, jusque dans les périphéries. Nous sommes des chrétiens en cheminement, le coeur tendu vers le ciel avec nos faiblesses, nos limites, en espérant chaque jour nous convertir un peu plus… Nous sommes des pécheurs sauvés.

551. Dialogue difficile autour de la cathédrale

Le **28 décembre 2016**, en entrevue à l'hebdomadaire *L'Avantage,* M^gr^ l'Archevêque se dit confiant que la saga de la cathédrale trouverait son dénouement en 2017. *Du moins*, reconnaissait-il, *les bases de son avenir seront jetées.*

En revenant sur 2016, une année marquée par un difficile dialogue, celui-ci défendait l'importance de tenir une consultation. « Pour que ce ne soit pas le projet de quelques-uns, mais le projet de toute une population », précisait-il. D'où son choix réitéré de retirer de l'assemblée de la Fabrique St-Germain tout le dossier de la cathédrale. « Mon espérance, avouait-il, c'est qu'en 2017 une nouvelle corporation soit formée et que les biens *cathédrale et presbytère* lui soient transférés. Mon espérance, c'est que suite à la consultation un projet consensuel soit défini et accepté. Et c'est qu'une partie des travaux soit entrepris ».

J'ai confiance, de conclure M^gr^ l'Archevêque. (*En Chantier* N^o^ 118, février-mars 2017, p. 14).

552. *L'autre midi à la table d'à-côté*

Vous reconnaissez sans doute le titre d'une émission de radio diffusée en période estivale sur les ondes de Radio-Canada. Se trouvent alors attablées dans un quelconque restaurant deux personnalités connues du public, mais qui se rencontrent peut-être pour la première fois. Alors elles causent… de tout et de rien.

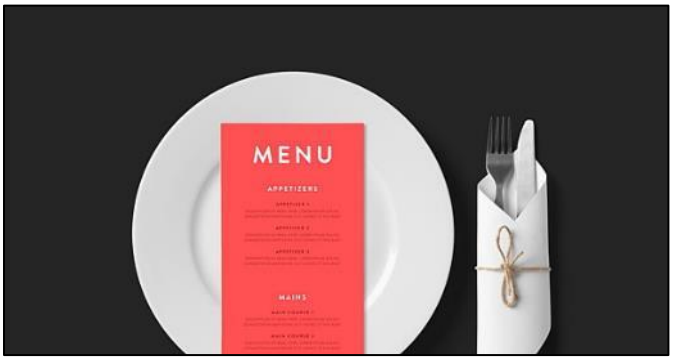

Source : https://fr.lightspeedhq.com/blog/le-guide-ultime-pour-creer-votre-menu-de-restaurant/

À une table voisine, se trouve un couple qui les épie et qui échange des commentaires sur ce qu'ils entendent. Je me suis prêté à cet exercice, m'imaginant en train d'épier deux convives dans un restaurant rimouskois. De quoi était-il question, pensez-vous? De la cathédrale bien sûr. Et c'était un mercredi; l'hebdomadaire local venait d'être distribué.

Quelqu'un donc que je ne connaissais pas se trouvait l'autre midi à la table d'à-côté. Beau parleur, celui-ci pensait bien pouvoir sauver la cathédrale en ne conservant plus qu'elle et en bradant toutes les autres églises de l'unique nouvelle et grande paroisse de Saint-Germain de Rimouski. À sa table, quelqu'un que je connaissais très bien, un fin causeur que j'estime être toujours bien informé. Je tends l'oreille. Et vite je me rends compte que le beau parleur ignore complètement ce fait qu'il y a trois ans, le *Conseil du patrimoine religieux du Québec* reconnaissait que les églises **Saint-Pie-X** et **Saint-Robert** avaient une grande valeur patrimoniale.

Saint-Pie-X était la seule de tout le Bas-Saint-Laurent à avoir été évaluée **AAA** et jugée **A (incontournable)**. Mais qu'est-ce à dire? 1/ *Valeur historique et symbolique du bâtiment* : **A** pour « importance nationale ». 2/ *Valeur artistique et architecturale (extérieur du bâtiment)* : **A** pour « intérêt exceptionnel ». 3/ *Valeur artistique et architecturale (intérieur du bâtiment)* : **A** pour « intérêt exceptionnel ». Dans le contexte actuel, cette église serait admissible à des subventions pouvant aller jusqu'à 70% des coûts de restauration.

L'église **Saint-Robert** a, pour sa part, été évaluée **CBA** et **C (Supérieure)**. Encore là, qu'est-ce à dire? 1/ *Valeur historique et symbolique du bâtiment* : **C** pour « importance locale ». 2/ *Valeur artistique et architecturale (extérieur du bâtiment)* : **B** pour « intérêt supérieur ». 3/ *Valeur artistique et architecturale (intérieur du bâtiment)* : **A** pour « intérêt exceptionnel ». (Voir *En Chantier* N° 93, janvier 2014, p. 7-8.) Enfin, il ne fait pas de doute que si un jour, pour ces deux églises, on commençait à causer « braderie », une réaction pourrait venir du *ministère de la Culture et des Communications* du Québec.

Vers la fin du repas - ou comme on dit : « entre la poire et le fromage », le fin causeur voulut rappeler à son interlocuteur que pour la vente de l'église de Sainte-Odile la fabrique n'avait touché que 160 000 $, ce qui est bien peu, avouons-le. Pour l'église de Nazareth qui lui ressemblait, puisque construite à la même époque, et pour les terrains qui lui sont adjacents, on n'a touché que 50 000 $. C'est un peu moins que le tiers. Enfin, on se souviendra de ce qui est arrivé à Saint-Yves. On a inscrit au contrat la vente de l'église pour 220 000 $, mais on en touchera finalement moins que la moitié, soit 100 000 $. Plus tard, pour un non-paiement des taxes municipales, la Ville la remettra en vente et la laissera aller pour 63 000 $. Enfin, depuis plusieurs mois, on laisse courir le bruit que l'église Sainte-Agnès serait à vendre… Mais on ne peut pas dire que les acheteurs se bousculent au portillon… Dans le contexte, peut-on penser que quelqu'un va s'avancer avec un 1 M $ s'il peut l'avoir pour un peu moins que 200 000 $?

Le beau parleur a dû se rendre à l'évidence : il faudrait en vendre bien des églises pour que, ce faisant, on se donne les moyens de sauver la cathédrale. Il n'y aurait pas que les fidèles des quartiers Saint-Robert, Saint-Pie-X, Sacré-Cœur et Pointe-au-Père qui se mobiliseraient… *Moi,* dit le fin causeur, *si j'étais du Bic, de Sainte-Blandine ou de Saint-Anaclet, j'y penserais… et je mettrais déjà sur pied mon Comité de sauvegarde.* (Cf. René DesRosiers, *Bloc-notes*, dans *En Chantier* N° 116, décembre 2016, p. 7.)

553. L'année 2017 : un 50e à oublier!

Vous souvient-il? Il y a 50 ans la cathédrale rendait l'âme, vidée de son contenu séculaire (revoir le Billet #278). C'était en **1967,** l'année de **l'Expo** (l'Exposition universelle de Montréal)… Rien ni personne, pas même le *Comité d'art sacré*, n'avait pu conjurer le mauvais sort. Et en un temps record tout était tombé sous le pic des démolisseurs : les jubés, la chaire, le baldaquin, la nef, le baptistère, le chœur et tout le reste… Les moins de 50 ans ne peuvent pas se souvenir de ce qu'était la cathédrale avant le sinistre. Le IIe Concile du Vatican venait d'avoir lieu (1962-1965), et la lecture que plus d'un en avaient faite, c'était qu'il fallait repartir à neuf, et quasi tout reconstruire.

Le chœur de l'église en 1967 après le démontage des planchers, vu vers le sud. Photo : Collection Philippe Michaud. Sous la direction de Jean-René Thuot, Kurt Vignola et Nicolas Beaudry, *La cathédrale de Rimouski*, p. 219.

J'avais 26 ans et je me souviens avoir vu un jour, après qu'on eut tout démoli, un bulldozer dans la nef en train de remuer les gravats. (En passant, je viens de consulter le *Petit Larousse 2017* au mot « bulldozer ». Et je dois avouer que dans ce contexte je peux retenir ici les deux appellations : 1) « Engin de terrassement sur tracteur à chenilles, très puissant », et 2) « Personne déterminée que rien n'arrête »).

Au tournant de l'an 2000

Dans les décombres de 1967, l'ancienne « cathèdre » s'est retrouvée avec tout le reste au dépotoir, et personne n'est venu la récupérer… Ce n'est qu'en l'an 2000, au terme d'une Année Sainte, que la cathédrale retrouvera sa cathèdre. (Revoir ici les Billets #278 et #434.)

L'abbé Laval Gauvin. AAR.

Le curé de l'époque, l'abbé **Laval Gauvin**, l'a alors placée bien en évidence du côté est du chœur. Et pour que soit bien identifié ce lieu de présidence, il a fait placer juste au-dessus, la statue de Saint-Germain, une oeuvre du sculpteur **Jacques Bourgault** de Saint-Jean-Port-Joli; elle allait faire corps avec la cathèdre. (Revoir ici le Billet #13.)

Depuis 1967, on ne retrouvait plus dans la cathédrale de croix avec « corpus ». Au tournant de l'an 2000, on a donc fait de nouveau appel au sculpteur **Jacques Bourgault**. C'est à lui qu'on doit le Christ en croix qui, du côté ouest, sur la colonne, faisait face à la cathèdre. Cette croix avait été désignée à ce moment-là : « croix de l'Année Sainte ». (Photo : revoir ici le Billet #533.)

Enfin, l'évêque, qui ne peut présider à toutes les célébrations qui se déroulent dans sa cathédrale, doit nécessairement faire appel à un autre prêtre, le curé ou un vicaire. Un second lieu de présidence doit donc être prévu; on le retrouvait en lieu et place d'un ambon qui se trouvait là, du côté ouest. Cet ambon de granit noir avait été alors relocalisé près du baptistère; une Bible y était déposée en permanence.

* * *

En 2000, un dimanche de fin décembre, on avait eu la précaution d'écrire dans le Feuillet paroissial : *Prenez note que les coûts de ce réaménagement du chœur ont été assumés par la Corporation archiépiscopale; ils ne viendront donc pas grever le résultat de la campagne de financement qui est en cours* (René DesRosiers, *Point de vue*, dans *En Chantier* Nº 119, p. 15).

554. La cathèdre, signe visible de l'Église locale

Peu de temps avant qu'au tournant de l'an 2000 la « cathèdre » ne soit réintroduite dans la cathédrale, la question avait été longuement débattue…. Revoir ici le Billet #434. Mais voici ce que nous avons retrouvé depuis dans une note infrapaginale de la thèse doctorale de l'abbé **Claude Pigeon** :

On comprendra toute la force symbolique de l'évêque qui préside de la cathèdre, signe visible d'une Église locale. Lorsqu'il s'y assoit pour la première fois, au milieu d'une assemblée composée du presbyterium local et des baptisés du lieu issus des différentes assemblées qui rendent visible au fil des jours l'Église locale, il est « reçu » et « reconnu » par l'Église locale.

De la même manière, il la « reçoit » en acceptant la charge de « veiller » sur elle, donc sur les baptisés du lieu, mais aussi sur le milieu humain où cette Église s'enracine. L'évêque d'une Église locale a la charge de garder vivante la foi en un espace géographique particulier, un espace culturel aussi. Cette responsabilité concerne des manières originales d'incarner la foi qui constituent également l'héritage de foi qui s'est enrichi au cours de l'histoire. Il a par ailleurs la charge de laisser à son successeur une Église demeurée fidèle à la foi des apôtres, au témoignage évangélique, à la mission du Christ. De tout cela, l'assemblée de l'Église locale autour de son évêque est le signe; la cathèdre en est le symbole (*En Chantier* Nº 119, p. 13).

(Claude Pigeon. *Les petites paroisses rurales du diocèse de Rimouski. Repères historiques et ecclésiologiques au service d'un remodelage paroissial*, p. 368-369. Thèse présentée à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval pour l'obtention du grade de Ph. D.)

555. Le diocèse à l'aube de son 150e

Le **15 janvier 2017** s'ouvrait officiellement l'année jubilaire soulignant le 150e de fondation du diocèse. Il y a en effet 150 ans le pape **Pie IX** signait le décret de fondation de notre diocèse et le plaçait sous la protection de saint **Germain de Paris**. Celui-ci, faut-il ici rappeler est né à Autun en France vers l'an 500; il est mort à Paris en 576. (Revoir les Billets #11 et #13.)

Cet évêque est cependant assez mal connu, éclipsé par son homonyme **Germain d'Auxerre**, qui vécut un siècle avant lui (378-448), et par d'autres saints et saintes de la région parisienne dont sainte Geneviève (422-502), la patronne de Paris. C'est d'ailleurs elle qu'on aperçoit en compagnie de saint **Germain d'Auxerre** sur la toile qui

se trouvait – et qui se trouve toujours - derrière le tabernacle de la cathédrale et qu'on devrait bien protéger en attendant de la retrouver un jour quelque part… C'est une autre pièce de valeur patrimoniale! (Revoir ici le Billet #12.)

* * *

UN BREF RAPPEL

Sylvain Gosselin

Le 15 janvier 1867, le bienheureux pape **Pie IX** délivre les bulles apostoliques qui annoncent la création du diocèse de Rimouski et la nomination du premier évêque, Mgr **Jean Langevin**, alors principal de l'École normale Laval de Québec.

Rimouski devient alors la 18e circonscription ecclésiastique à se former en terre canadienne et la 54e à s'établir dans les limites du territoire jadis confié à saint François de Montmorency-Laval, premier évêque du diocèse de Québec.

Le nouveau diocèse comprend alors les districts de Rimouski et de Gaspé, le comté de Témiscouata (à l'exclusion des paroisses de Rivière-du-Loup, Notre-Dame-du-Portage et Saint-Antonin) et, sur la Côte-Nord, tout le territoire compris entre la rivière Portneuf et l'anse de Blanc-Sablon.

Une partie de son territoire est détaché en 1882 pour former le diocèse de Baie-Comeau et un second détachement a lieu en 1922 pour former le diocèse de Gaspé.

Dans ses limites actuelles, le diocèse de Rimouski comprend, sur le littoral, toutes les paroisses situées depuis Cacouna jusqu'à Capucins inclusivement, y compris celles des vallées de la Matapédia et du Témiscouata.

(*En Chantier* Nº 121, juin 2017, p. 8.)

Sacré à Québec le 1er mai 1867, Mgr **Jean Langevin**, le premier évêque, arrive donc à Rimouski le 17 mai, après trois jours de navigation difficile… (Revoir le Billet #7.) En descendant du bateau, on peut penser qu'il accède assez directement au vieux presbytère…

Ce n'est qu'en 1870, trois ans plus tard, qu'un premier évêché est construit en annexe au presbytère. On peut, de nos jours, apercevoir au sol ce qui reste de ses fondations; c'est à l'est de la salle de spectacle Desjardins-Telus.

Adossé au fleuve et de gauche à droite : le « futur » évêché, le vieux presbytère d'accueil avec, à sa droite, l'édicule qui servait de chapelle. Photographe : L.O. Vallée. AAR.

* * *

Un grand rassemblement diocésain est pour le moment prévu à Rimouski les 26, 27 et 28 mai, ce dimanche 28 étant celui de la fête de saint **Germain de Paris**, le patron du diocèse. Trois dates donc à inscrire déjà aux agendas… (René DesRosiers, « Vers le 150e du diocèse », dans *En Chantier* Nº 113, juin 2016, p. 15).

556. Le décret de fondation du diocèse

Vers 1865, on admettait déjà qu'un nouveau diocèse était sur le point d'être constitué dans l'est de la province, mis on spéculait sur le choix de son siège. Serait-il à Bonaventure, plus à l'est, ou à Rimouski? L'affaire s'est réglée le 29 juillet 1866 quand les évêques du Québec, réunis à Saint-Jean d'Iberville pour l'ordination de Mgr **Charles Larocque**, le 3e évêque de Saint-Hyacinthe, se sont entendus pour diviser le diocèse de Québec et faire de Rimouski le siège de cette nouvelle entité. On se disait que plus tard la Gaspésie aurait à former à elle seule un diocèse, mais cela ne se produira que le 5 mai 1922. (Revoir ici les Billets #1 et #2.)

Décret de Pie IX

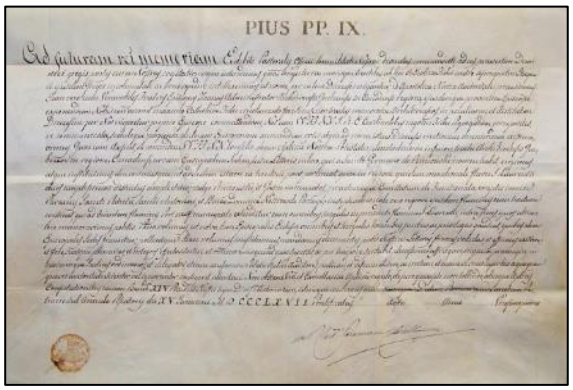

PIE IX, PAPE

POUR EN CONSERVER LE PERPÉTUEL SOUVENIR.

Fidèle aux devoirs de la charge pastorale que Dieu, malgré notre indignité, nous a confiée, nous dirigeons surtout nos pensées et nos soins vers ces parties du troupeau de Notre Seigneur, qui sont éloignées du centre de la foi catholique par de longs espaces de terre et de mer; et du moment que nous voyons que l'intérêt et le bien de ce troupeau demande que nous érigions de nouveaux diocèses en ces lieux éloignées, nous ne manquons pas de le faire par notre autorité apostolique. Nos vénérables frères l'Évêque de Tloa, administrateur de l'archidiocèse de Québec, province du Canada, et les évêques de ladite province, ayant donc eu l'attention de nous exposer qu'il serait très avantageux pour la foi catholique, que nous érigions la partie inférieure dudit archidiocèse, en un diocèse séparé et distinct, qui aurait son évêque propre, nous avons délibéré sur ce projet avec nos vénérables frères les cardinaux de la Sainte Église romaine; nous l'avons examiné avec soin, et nous avons jugé à propos de nous rendre à la prière desdits évêques, et d'ériger le nouveau diocèse demandé. Aussi, du conseil de nos vénérables frères, et par la plénitude de notre pouvoir apostolique, nous érigeons et nous établissons, par les présentes, ce nouveau siège épiscopal, dans le lieu appelé Saint-Germain de Rimouski, dans la partie inférieure de l'archidiocèse de Québec, province du Canada; et nous décrétons qu'à ce siège appartiendra toute cette partie de territoire qui comprend les immenses districts de Rimouski et de Gaspé, au sud du fleuve Saint-Laurent, ainsi que le comté de Témiscouata, excepté pourtant les paroisses de Saint-Patrice, de Saint-Antonin et de Notre-Dame-du-Portage; et au nord dudit fleuve Saint-Laurent, tout le territoire qui s'étend à l'est de la rivière Portneuf, avec toutes les îles situées dans ledit fleuve Saint-Laurent, et comprises dans les limites indiquées tout à l'heure. Nous voulons de plus que cette nouvelle Église épiscopale jouisse de tous les honneurs, droits et privilèges, qui sont l'apanage des autres sièges épiscopaux. Voilà ce que nous voulons, ce que nous statuons, ce que nous décrétons; ordonnant que nos présentes lettres soient dès à présent et à l'avenir stables, valides et efficaces, qu'elles obtiennent et produisent leurs effets pleins et entiers, et qu'elles servent parfaitement à ceux qu'elles regardent maintenant, et à ceux qu'elles regarderont plus tard, et qu'il soit jugé et défini suivant les prémisses par tous Juges ordinaires et délégués, même par les auditeurs des causes du palais apostolique; et nous déclarons nul et sans valeur tout ce qui pourrait être tenté contrairement à ces choses, par toute autorité quelconque, agissant soit par ignorance soit avec connaissance de cause. Nonobstant notre règle et la règle de la chancellerie apostolique de ne point priver du droit acquis, et nonobstant les autres constitutions apostoliques, et celle de notre prédécesseur Benoît XIV, d'heureuse mémoire, *Super divisione materiarum4*, et toutes autres choses contraires.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 15 janvier l'an MDCCCLXVII de Notre-Seigneur, et le vingt et unième de notre pontificat.

[L.S.5] N. Card. Paracciani Clarelli

C'est par ce décret signé à Rome le 15 janvier 1867 et promulgué à Québec le 11 avril suivant – il y aura donc 150 ans en cette année 2017 – que le pape **Pie IX** crée le diocèse de Rimouski et choisit comme premier évêque M^gr^ **Jean Langevin. (**Revoir les premiers Billets.)

Le texte fondateur décrit en termes généraux les trois régions qui constituent la nouvelle circonscription ecclésiastique : la côte du Labrador ou rive nord du Saint-Laurent comprise entre la rivière Portneuf et l'anse au Blanc-Sablon; sur la rive Sud, le district de Gaspé et celui de Rimouski […]. C'est un immense territoire […] dont plusieurs localités ne peuvent être atteintes que par voie maritime. La population, clairsemée, totalise environ 60 000 habitants, dont 45 000 catholiques; ils sont répartis dans 32 paroisses et une quinzaine de missions, desservies par 56 prêtres (En collaboration, *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, p. 11).

557. Le visuel et la prière du 150e anniversaire

Merci au concepteur de ce visuel, M. **Gilles Beaulieu** de Saint-Octave-de-Métis et gérant de la Librairie du Centre de pastorale.

LE VISUEL

Apparaît au premier plan une famille adossée à une croix, les pieds bien enracinés, la tête et les bras largement ouverts, se perdant dans un feuillage dense aux formes de langue de feu et aux couleurs vives, un symbole de foi et d'espérance.

Sur la bannière du 150e apparaît un arbre qui évoque assez spontanément les générations, d'autant plus que sur le tronc apparaît une famille. L'histoire d'un diocèse n'est pas celle d'une organisation; c'est bien plutôt l'histoire des familles et des villages, des communautés de foi qui, autour de leur évêque et avec le presbyterium, ont su garder allumée la flamme de l'Évangile dans ce coin de pays qui n'était alors habité que par quelques milliers de personnes. Aujourd'hui, nous sommes près de 140,000.

« Une histoire nourrie par ses racines, audacieuse pour l'avenir. »

Nous ne voyons pas les racines de l'arbre sur la bannière; pourtant elles sont là. Ce sont les hommes et les femmes qui, depuis la fondation du diocèse, ont tenté le mieux possible d'aimer comme le Seigneur, en faisant circuler la sève de la fraternité, du don de soi et de l'espérance. Ce sont des membres de nos familles, des prêtres, des institutrices et des gens ordinaires à remercier chaleureusement. Ils sont là avec nous tous ces Jean-Baptiste qui ont su montrer l'invisible de Dieu qui guérit et qui sauve, ces Jean-Baptiste qui ont su humblement dire à certaines heures « je ne le connaissais pas » et ces Jean-Baptiste qui ont été attentifs à l'oeuvre de l'Esprit de Jésus.

(M^gr^ Denis Grondin, homélie de la messe d'ouverture du 150^e^, dans *En Chantier* N^o^ 118, p. 3.)

LA PRIÈRE DU 150^e^

Seigneur Dieu,
Toi qui es Miséricorde et Amour,
nous te rendons grâce
pour ta présence bienveillante
au cœur de notre Église diocésaine
depuis sa fondation, il y a 150 ans.

Que ton Fils Jésus nous donne,
à la suite de nos ancêtres dans la foi,
d'être des disciples missionnaires,
formés, soutenus et éclairés par ta Parole.

Que l'Esprit Saint fasse de nous
des témoins audacieux de l'Évangile.

Qu'il accorde à nos familles,
à nos communautés,
à notre diocèse,
d'être signe d'espérance dans notre monde.

Amen.

La prière du 150^e^ nous fait dire « revenons à l'Évangile », au témoignage des premières communautés chrétiennes en s'appropriant la Parole de Dieu, en se recentrant. Formés, soutenus et éclairés par la Parole qui est le Christ, devenons signes du déjà là du Royaume de Miséricorde et de Paix (loc. cit.).

558. Dépôt aux Archives nationales (BAnQ)

En février 2017, la corporation du Séminaire cédait à la *Bibliothèque et aux Archives nationales du Québec* (BAnQ) un important legs, soit son fonds d'archives. Ce sont là 350 boîtes de documents et plus de 20 000 photographies témoignant de toute une époque, soit la fin du XIX^e^ siècle à Rimouski. (Voir aussi le Billet #632).

M. Guillaume Marsan et une de ses découvertes, une photo de l'incendie du 2^e^ Séminaire en 1881. Photo TC Media – Adeline Mantyk. Courtoisie. (Revoir le Billet #32.)

Pour M. **Guillaume Marsan**, archiviste et coordonnateur à la direction de l'Est de la BAnQ Rimouski, il s'agit de leur plus importante acquisition depuis 1979; on avait, cette année-là, accueilli aussi le fonds d'archives de la famille Tessier de Rimouski.

Ce que nous avons reçu du Séminaire le 22 février 2017, c'est un trésor, reconnaît M. Marsan. *C'est une mine d'or pour les chercheurs en histoire ou en développement régional; on s'attend à y faire de nombreuses découvertes*. *Ce qui donne davantage de valeur à tous ces documents, c'est qu'ils ont été classés « documents patrimoniaux » par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Le fonds nous livre de précieuses informations sur les débuts de l'enseignement classique à Rimouski. Les documents reçus nous renseignent sur les méthodes d'enseignement, la vie des étudiants, les activités sportives et parascolaires et dressent un portrait de la ville de Rimouski à différents moments de son histoire* (René Desrosier, « Une acquisition majeure pour les Archives nationales », dans *En Chantier* N^o^ 120, p. 13).

559. Le visage féminin de notre Église

Tous les ans, **le 8 mars**, on célèbre la *Journée internationale des femmes*. En cette année 2017, dans le cadre des fêtes et des célébrations du 150^e^ anniversaire,

un colloque a été proposé sur l'apport des femmes dans l'histoire de notre diocèse.

Colloque présenté à l'Hôtel Rimouski le 8 mars 2017. Photo TC Media – Adeline Mantyk. Courtoisie.

Préparé par M^me^ **Odette Bernatchez**, responsable du Service diocésain *Présence de l'Église dans le milieu*, et M. **Guy Lagacé**. *coordonnateur de la pastorale d'ensemble,* ce colloque s'est tenu à l'Hôtel-Rimouski. Sont intervenues en avant-midi : Sr **Jeannette Beaulieu** r.s.r., originaire de L'Isle-Verte, M^mes^ **Jacqueline Morin** et **Wendy Paradis** de Rimouski, M^me^ **Odette Mainville** de Maria.

Les deux moitiés du ciel

Depuis 30 ans, surtout en Occident, les femmes ont acquis un pouvoir notable, Déterminées, courageuses, elles ont gagné chacune des lettres du mot ***liberté*** *et sont en train de conquérir pareillement le mot* ***égalité****. Nous sommes à un tournant vital de l'Histoire où le mot* ***fraternité*** *doit aussi englober l'autre moitié du ciel, de même que la révolution des femmes a toujours englobé la libération de tous les êtres humains.*

Musée de la civilisation, 1996
Femmes, corps et âme

En après-midi, ce sont trois prêtres qui sont intervenus, soit MM. **Jacques Tremblay**, **Guy Lagacé** et **Michel Dubé**, rappelant chacun tout le travail accompli en pastorale par et avec des femmes.

D'authentiques prophétesses

En s'identifiant à leur Église particulière, je souhaite que les femmes soient d'authentiques prophétesses […] dont le charisme contribue à faire changer les mentalités et les cœurs. Par leur apport et leur clairvoyance, elles peuvent faire évoluer bien des choses localement. Si l'action change dans les diocèses, elle changera également au niveau de l'Assemblée des évêques. De même cela va changer dans la société québécoise.

*M^gr^* ***Bernard Hubert, p****résident*
Assemblée des évêques du Québec, 1991

(Cf. « Visage féminin de notre Église. Colloque du 8 mars 2017 », dans *En Chantier* N^o^ 119, p. 8-9.)

560. Consultation sur l'avenir de la cathédrale

En **avril 2017**, M. **Kurt Vignola**, professeur au Cégep de Rimouski, est mandaté par M^gr^ l'Archevêque **Denis Grondin** et par l'Assemblée de Fabrique Saint-Germain pour mener auprès de la population rimouskoise une vaste consultation sur l'avenir de la cathédrale.

Cette consultation se déroulera entre le 25 avril et le 3 juin. Son objectif englobe d'une part l'acceptabilité sociale des usages et des projets (incluant les moyens de réalisation et les sources de financement) et d'autre part l'étude des perceptions de la population dans le contexte actuel.

Phase 1 : un vaste sondage

Ce sondage que mènera la firme *Léger* de Montréal auprès de résidentes et de résidents rimouskois poursuit quatre objectifs :

- *Connaître le degré d'intérêt et d'attachement des Rimouskois à l'égard de l'avenir de la cathédrale Saint-Germain;*
- *Mesurer le degré d'accord à l'égard de différents scénarios potentiels quant à l'utilisation et au financement futur de la cathédrale;*
- *Identifier les efforts qui devront être priorisés;*
- *Dresser le profil des rimouskois en fonction de leur point de vue quant à l'avenir de la cathédrale Saint-Germain.*

(Cf. Communiqué faisant suite à la conférence de presse du 25 avril 2017.)

Ce sondage rejoindra donc 400 personnes, âgées de 18 ans et plus, s'exprimant en français et répertoriés dans le bottin téléphonique. Le questionnaire sera élaboré en collaboration avec la firme *Léger* et M. **Kurt Vignola**, professeur au Cégep de Rimouski. D'une durée moyenne de six minutes, il contiendra de 15 à 20 variables, incluant les questions sociodémographiques. Au terme, un rapport complet sera livré par la firme *Léger* à M. Vignola.

Phase 2 : un appel de mémoires

La deuxième phase consistait en un appel de mémoires ouvert à l'ensemble de la population, que ces personnes ou que ces groupes de personnes soient du diocèse ou d'ailleurs.

Le mémoire devra porter sur le thème de l'acceptabilité sociale des usages et des projets liés à l'avenir de la cathédrale. L'objectif englobe l'acceptabilité sociale des usages et des projets incluant les moyens de réalisation et les sources de financement possibles (cf. Communiqué de presse sur l'appel des mémoires, 8 mai 2017).

Le **3 juin 2017**, le dépôt et la présentation des mémoires se sont faits à la Coudée du Cégep. Il y avait une quarantaine de personnes, participantes. Voici la liste des organismes et des individus qui se sont présentés avec un mémoire :

La Ville de Rimouski; la Fabrique Saint-Germain; les Amis de l'orgue; la Société rimouskoise du patrimoine; le Regroupement diocésain pour la sauvegarde de la cathédrale de Rimouski; Cécile Poirier; l'abbé Gérald Roy; Michel Francoeur et Martine Dubé; Jean-François Lepage, Pascal Gagnon et Rémi Lavoie; René Roy; Arlette Lauzier; Mathieu Martin; l'abbé Paul-Émile Vignola; Denis Bélanger et Mario Lavoie.

Suite à ces deux phases de consultation, M. **Kurt Vignola** a présenté un rapport à M^gr^ l'Archevêque. On le retrouve dans son intégralité sur le site du diocèse, à l'adresse : https://dioceserimouski-archives.org/riki/consult/rapports/rapport_consultation_kv_2017.pdf

561. Nouvelle publication sur la cathédrale

Le **4 mai 2017**, paraissait aux *Éditions de l'Estuaire* un nouvel ouvrage de 350 pages intitulé *La cathédrale de Rimouski. Parcours, mémoires, récits.*

S'y retrouvent des contributions de **Mathieu Arsenault, Nicolas Beaudry, Marie-Ange Croft, Sylvain Gosselin, Gérard Mercure, Mario Mimeault, Luc Noppen, Gilles Rousseau, Richard Saindon, Michel L. Saint-Pierre, Jean-René Thuot, Kurt Vignola** et **Nive Voisine**.

Voici en quels termes cet ouvrage est présenté :

Ouverte au culte en 1862, l'église Saint-Germain de Rimouski était le projet ambitieux d'une petite ville en pleine éclosion. Ses pierres racontent les corvées des paroissiens qui en ont fourni les matériaux et le travail patient des maçons qui les ont assemblées, dans des conditions souvent difficiles Érigée cathédrale de l'Est du Québec en 1867, elle a joué un rôle de premier plan dans le développement urbain et institutionnel de la métropole du Bas-Saint-Laurent. Elle était encore récemment un lieu privilégié de célébration et de rassemblement, théâtre des rituels qui ont rythmé la vie de plusieurs générations.

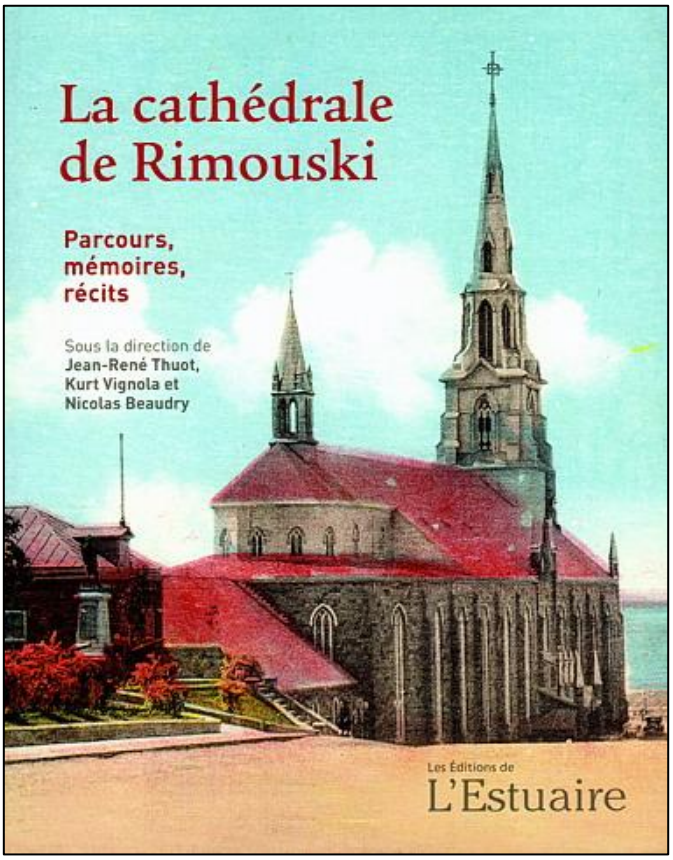

Fermée à l'automne 2014, la cathédrale est aujourd'hui en transition. La réflexion amorcée par la communauté a fait émerger son attachement pour la grande église et la richesse d'un objet culturel dont les contours commencent à peine à se révéler. À l'aube du 150^e^ du diocèse, cet ouvrage propose un éclairage nouveau sur le parcours historique de l'une des plus anciennes cathédrales catholiques du Québec, sur des personnages qui l'ont animée, sur des mémoires qu'elle interpelle. Il invite à connaître, à redécouvrir, et à laisser parler le monument iconique du paysage rimouskois, au coeur de l'histoire de la région.

562. Le poète Émile Nelligan et la cathédrale

BANQ, Qc, P600-6 N-277-77

Le poète **Nelligan** (1879-1941) est le fils d'un immigrant irlandais, **David Nelligan**, assistant-inspecteur des postes à Montréal, et d'une rimouskoise, **Émilie-Amanda Hudon**. Elle-même était la fille de **Joseph-Magloire Hudon**, avocat et premier maire de Rimouski (1869-1873).

Pourquoi vous revenir avec cela aujourd'hui? Parce que, depuis la publication du collectif Thuot-Vignola-Beaudry sur *La cathédrale de Rimouski. Parcours, mémoires, récits* (Éditions de l'Estuaire, 2017, 395 p.), on évoque ici et là plusieurs souvenirs autour de cette cathédrale…

Pour ma part, j'ai celui d'avoir lu que les parents du poète, qui était un émule d'**Arthur Rimbaud** (1854-1891), se sont mariés à la cathédrale de Rimouski le 15 juin 1875. Et c'est ce qui explique sans doute une décision du Conseil municipal de Rimouski d'avoir donné son nom à une rue de la ville en 1964. C'est une toute petite rue qui va de la 2e à la 4e Rue Ouest et qui longe le terrain où se trouvait autrefois l'*École Claire L'Heureux-Dubé* et où se trouve aujourd'hui l'Unité de réserve des *Fusiliers du St-Laurent*.

(Voir Richard Saindon, *Rimouski par le nom de ses rues*, édition 1995, p. 172-174 ou 2e édition 2020, p. 107-108. Aussi, sous la direction d'Yvan Roy avec la collaboration de Paul Wyczynski, *Nelligan à Cacouna*, Éd. Épic, 2004).

563. Première visite *ad limina* de Mgr Grondin

En **mai 2017**, Mgr l'Archevêque effectuait à Rome sa première visite *ad limina*, ce qui lui aura permis, écrit-il, *d'affirmer avec encore plus de joie : j'aime et je crois en l'Église, une, sainte, catholique et apostolique.* Cette visite obligatoire des évêques à Rome - normalement à tous les cinq ans - n'est pas simplement un exercice juridique ou administratif, mais bien une expérience de ressourcement, de communion affective et effective avec le successeur de Pierre et aussi avec l'Église universelle dont nous faisons partie.

11 mai 2017 : Mgr l'archevêque remettant au pape François l'image-prière du 150e et lui demandant de nous porter en son coeur d'une façon toute spéciale le 28 mai 2017. (© Servizio Fotografico Vaticano. Tous droits réservés.)

Deux buts sont clairement indiqués au *Code de droit canonique* : « [Aux cinq ans], l'évêque diocésain se rendra à Rome pour vénérer les tombeaux des Bienheureux Pierre et Paul et il se présentera au Pontife Romain » (Can. 400, §1).

L'hiver précédent, les évêques avaient envoyé chacun à la Congrégation des évêques un rapport sur les orientations et les activités de leur diocèse; à partir de là, relate Mgr l'Archevêque, *nous avons fait le tour des diverses congrégations, commissions, conseils et secrétariats responsables de différents aspects de la vie ecclésiale (clergé, doctrine de la foi, dialogue interreligieux, unité chrétienne, éducation chrétienne, nouvelle évangélisation, développement humain intégral, vie, famille, laïc, communication, culture, protection des mineurs, vie consacrée et liturgie).*

Pendant deux semaines, ces rencontres nous auront permis de goûter la beauté et l'ampleur des secteurs que la foi est appelée à faire croître afin que la Bonne Nouvelle s'incarne vraiment. Nous avons été très bien accueillis par les diverses équipes de la Curie avec lesquelles nous avons échangé sur des questions qui nous préoccupaient davantage. En moyenne, les rendez-vous duraient une heure trente, mais le Saint-Père et les principaux supérieurs de la Curie ont échangé avec nous pendant un bon trois heures. Cette formule ouverte aura permis aux grands responsables d'écouter ensemble et de réagir ensemble avec le Saint-Père dans un esprit collégial : cela fait partie des réformes voulues par le pape ***François****. Ce bref séjour à Rome m'aura permis de goûter un premier printemps en étant confirmé dans la grande mission qui nous dépasse, mais qui est d'abord l'oeuvre de l'Esprit.*

Je voudrais terminer cet écho par quelques réflexions du pape François qui prie spécialement pour cinq pays très généreux en missionnaires à travers l'histoire, dont le Québec.

Un florilège du pape François

La joie de l'Évangile est un cadre pour pouvoir progresser ensemble. | Il importe de se former au discernement car tout n'est pas blanc ou noir. | Accueillir, accompagner, discerner et intégrer, nous avons à apprendre cela. | Il faut toujours retrouver la force dans l'Esprit Saint : il y a un rapport entre Esprit Saint, discernement et laïcs pour aller de l'avant. | Attention de ne pas enfermer les hommes ni les femmes dans des fonctions. | Avec les jeunes, d'abord l'apostolat de l'écoute : faire du bien sans prosélytisme et sans grands discours. | Entre le zèle pastoral et la prudence pastorale, usez de charité discrète… | L'Esprit Saint travaille dans un sain désordre… (Mgr Denis Grondin, « Rome – Mai 2017. Ma visite ad limina », dans *En Chantier* No 121, juin 2017, p. 3).

564. Congrès provincial des diacres permanents

Les responsables diocésains du diaconat permanent et les responsables des comités diocésains de tout le Québec ont été invités à tenir cette année leur assemblée générale annuelle à Rimouski dans le cadre des Fêtes de notre 150e.

Ils auront été près d'une soixantaine à se présenter et à participer à leur assemblée générale du 26 mai de même qu'au colloque du lendemain qui s'est déroulé sous le thème : *Une diaconie audacieuse nourrie par ses racines*.

En avant-midi on avait invité M^gr **Denis Grondin** à s'exprimer sur ce thème et en après-midi on avait choisi de se donner une formation sur le rôle du diacre d'office.

565. Des retrouvailles à Saint-Pie-X

Le **27 mai 2017** en après-midi, près de 200 personnes s'étaient donné rendez-vous à l'église de Saint-Pie-X pour des retrouvailles.

Ces personnes sont membres de communautés religieuses, d'instituts séculiers et d'associations de fidèles, et en ces 150 ans de présence dans le diocèse, elles ont joué un rôle capital dans l'éveil de la foi chrétienne.

Accueil à l'église par M^gr Denis Grondin, notre archevêque. Photographe : Annie Leclerc. Courtoisie.

Accueil à l'église par M^gr Gaétan Proulx, évêque de Gaspé. Photographe : Annie Leclerc. Courtoisie.

La plupart des participants et participantes (164) faisait partie des 11 communautés religieuses et instituts séculiers qui œuvrent encore dans notre diocèse.

Un certain nombre (21) représentait 7 communautés religieuses qui un jour ont oeuvré dans notre diocèse, mais qui aujourd'hui n'y œuvrent plus. On a donc voulu ce jour-là souligner cette remarquable présence et leur précieuse contribution.

Distribution des arbrisseaux du jubilé par M^gr l'archevêque et Sr Gisèle Dubé, o.s.u., aux communautés participantes. Photo : Annie Leclerc. Courtoisie.

En toute fin d'après-midi, avant la signature du Livre d'Or de l'Archevêché, on a voulu dans une brève célébration d'action de grâce remettre à chacune et à chacun une jeune pousse d'arbre - celle d'un érable à sucre -, un symbole de la vie qui continue…

566. Les Eucharisties du 150^e anniversaire

C'est le dimanche **15 janvier 2017**, lors d'une Eucharistie célébrée à l'église de Saint-Pie-X, que M^gr **Denis Grondin** lance les Fêtes du 150^e anniversaire du diocèse. L'événement ne manque pas ce dimanche d'être souligné dans toutes les paroisses.

● Mais le premier grand rassemblement eut lieu le dimanche **28 mai**, fête de saint **Germain de Paris**, le patron du diocèse. (Revoir ici les Billets #11 et #13.) Cette année-là, ce jour coïncidait avec la fête liturgique de l'Ascension.

Accueil de M^gr l'Archevêque au rassemblement du 28 mai : « Bienvenue dans la cathédrale du sport ». Photographe : René DesRosiers.

Cette célébration que présidait M^gr **Denis Grondin** eut lieu au colisée de Rimouski. Une invitation avait été faite à toute la population du diocèse pour qu'elle assiste à cet « événement-phare » de nos fêtes jubilaires. Un dîner des retrouvailles a suivi, servi à l'Hôtel Rimouski.

● Une autre eucharistie, présidée M^gr l'Archevêque eut lieu le lundi **12 juin** à l'église de Pointe-au-Père dans le cadre de la visite chez nous du reliquaire des saints **Zélie Guérin** et **Louis Martin**, les parents de **Thérèse Martin** (sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus appelée aussi Thérèse de Lisieux). Voir plus loin le Billet #569.

● La 143^e neuvaine annuelle de prières à sainte Anne eut lieu au sanctuaire de Pointe-au-Père du **17 au 26 juillet**, animée cette année par M^gr **Denis Grondin** et des prêtres des six régions pastorales du diocèse. Elle eut pour thème : *Je mettrai en vous un esprit nouveau.*

● Une autre eucharistie que présidait M^gr **Denis Grondin** eut lieu le dimanche **13 août** à la grotte de Fatima de Trois-Pistoles. On y célébrait alors le 100^e anniversaire des apparitions de la Vierge Marie à Fatima au Portugal.

● Du **14 au 17 août**, dans le cadre d'une visite de M^gr **Luigi Bonazzi**, nonce apostolique au Canada, deux eucharisties ont été célébrées, une première le **15**, fête de l'Assomption, chez les Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé de Lac-au-Saumon, une autre le **17** à Rimouski chez les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire où l'on fête la bienheureuse **Élisabeth Turgeon**.

● Dans les six régions pastorales, chacune des paroisses et tous les responsables de chapelle ont eu la responsabilité d'organiser à l'occasion de la fête de Noël les **24 et 25 décembre** une messe de clôture.

567. Pèlerinage de la Croix de l'Évangélisation

C'est dans le cadre d'une tournée à travers tout le Canada que pendant tout le mois de **mai 2017** cette Croix dite de l'Évangélisation, créée pour être le symbole du 5^e Congrès missionnaire de l'Amérique qui se tiendra à Santa Cruz de la Sierra en Bolivie du 10 au 15 juillet 2018, aura traversé notre diocèse.

Bénite par le pape **François**, cette Croix est une réplique exacte de celle que les Jésuites avaient plantée à leur arrivée en Bolivie au XVII^e siècle. Ceux qui l'ont fabriquée sont des descendants de ces artisans du XVII^e siècle.

Dans le cadre des Fêtes du 150^e, cette Croix est venue nous remettre en contact avec nos racines chrétiennes et ancestrales. Elle nous aura permis de rejoindre toutes celles et tous ceux qui, chez nous et pendant toutes ces années, ont vécu et nous ont transmis la foi chrétienne.

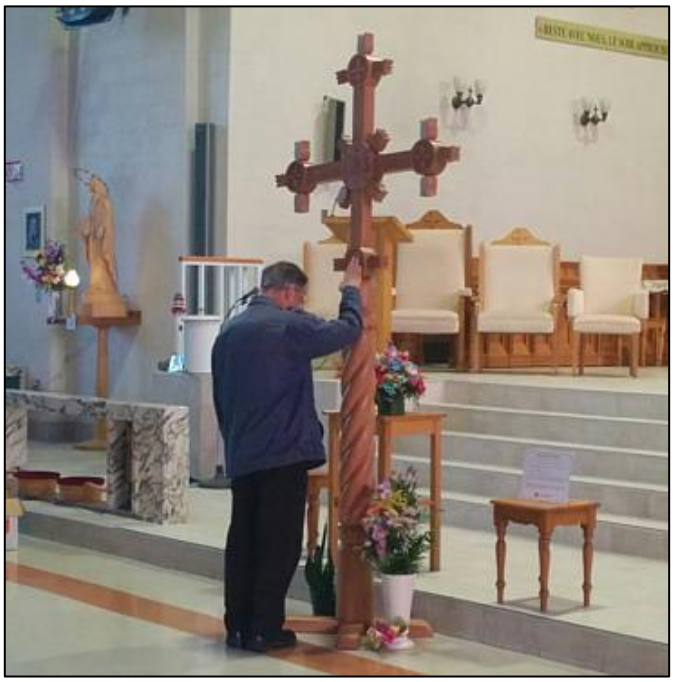

Accueil à l'église Sainte-Anne de Pointe-au-Père de la Croix dite de l'Évangélisation. S'y recueille le Fr Normand Paradis de la communauté des Frères du Sacré-Cœur, responsable diocésain de l'animation missionnaire. Celui-ci devait participer à ce Congrès du 10 au 15 juillet 2018, mais il est décédé subitement le 5 juillet. Photographe : Annie Leclerc. Courtoisie.

Du 1^er au 28 mai 2017, cette *Croix de l'Évangélisation* aura traversé plusieurs paroisses du diocèse : Cacouna, Saint-Hubert, Saint-Jean-de-Dieu, Squatec, Cabano, Dégelis, Trois-Pistoles, Le Bic, Saint-Gabriel, Saint-Charles-Garnier, Sainte-Luce, Mont-Joli, Price, Matane (Le Cœur-Immaculé-de-Marie), Saint-Ulric, Amqui, Sayabec et Rimouski.

C'est donc avec cette activité centrée sur la Mission évangélisatrice de l'Église que se sont ouvertes en mai 2017 les Fêtes soulignant le 150^e anniversaire de notre Église.

568. Le grand rassemblement du 28 mai

En soirée le **27 mai 2017**, la population avait été invitée au spectacle que donnait au Colisée de Rimouski le groupe *Chanter la Vie* et l'*Ensemble Antoine-Perreault* sous la direction de M. **Renaud Bouillon**. On aura noté la présence de l'auteur-compositeur-interprète **Robert Lebel**; celui-ci était venu entendre les jeunes choristes et les adultes responsables des groupes *Chanter la Vie*.

On aura fait le lendemain quasi salle comble pour cette Messe solennelle d'action de grâce présidée par M^gr **Denis Grondin** avec la participation du groupe *Chanter la*

vie, de l'*Ensemble Antoine Perreault* et d'une vingtaine de chorales paroissiales en provenance des six régions pastorales du diocèse.

Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Les diocésains et diocésaines, accompagnant leurs pasteurs et leurs agentes ou agents de pastorale, sont venus très nombreux à cette célébration.

Chacun se trouvait identifié à la couleur de sa région : le **blanc** pour Rimouski-Neigette, le **vert** pour la Vallée de la Matapédia, le **rouge** pour La Mitis, le **bleu** pour la Matanie, le **jaune** pour le Témiscouata et l'**oranger** pour Trois-Pistoles.

Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Pour le dîner ce jour-là, une salle de l'*Hôtel Rimouski – Centre des Congrès* – avait été réservée. Un bon nombre de convives s'y sont donc retrouvés. (*En Chantier* Nº 121, mai 2017, p. 7-8.)

569. Les saints époux Zélie et Louis Martin

Du 29 mai au 30 juin 2017, le Québec allait recevoir en pèlerinage le reliquaire des saints **Louis** et **Zélie Martin**, les parents de **Thérèse Martin**.

Venant de Québec, celui-ci s'arrêtera à Rimouski le 11 juin; il séjournera à l'église de Pointe-au-Père jusqu'au

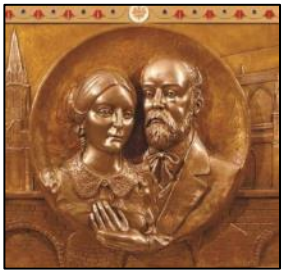

(Médaillon, devant du

matin du 13 juin. Il reprendra alors la route jusqu'à Gaspé. On pourra le vénérer durant ce bref séjour...

Deux conférences sont aussi prévues, à 19h30 le 11 sur le thème « La vie de famille chez les Martin » et à 14h le 12 sur le thème : « La spiritualité conjugale chez Louis Martin et Zélie Guérin ». Une eucharistie sera présidée par Mgr l'Archevêque à 19h30 le lundi 12 juin.

L'abbé Gérald Roy encensant le coffret contenant les reliques des époux Guérin-Martin. Photographe : Jean-Yves Pouliot. AARP.

Religieuse française, **Thérèse Martin** est née à Alençon en 1873; elle est décédée à Lisieux en 1897. Entrée au carmel à 15 ans, elle y mena une vie toute simple, sans relief, mais son autobiographie, l'*Histoire d'une âme* (1897) témoigne d'une haute spiritualité fondée sur l'abandon à Dieu. Elle fut canonisée en 1925 et proclamée docteur de l'Église en 1997. (Cf. *En Chantier* Nº 120, mai 2017, p. 14.)

570. La tournée des régions au 150e

En cette année 2017, dans le cadre du Jubilé diocésain et pour le lancement de l'année pastorale 2017-2018, Mgr l'Archevêque et ses proches collaborateurs vont se déplacer et se rendre dans chacune des six régions pastorales du diocèse.

Itinéraire :

- Témiscouata (5, 6 et 7 septembre)
- Trois-Pistoles (12, 13 et 14 septembre)
- Rimouski-Neigette (2, 3 et 4 octobre)
- La Mitis (10, 11 et 12 octobre)
- Matane (17, 18 et 19 octobre)
- Vallée de la Matapédia (24, 25 et 26 octobre)

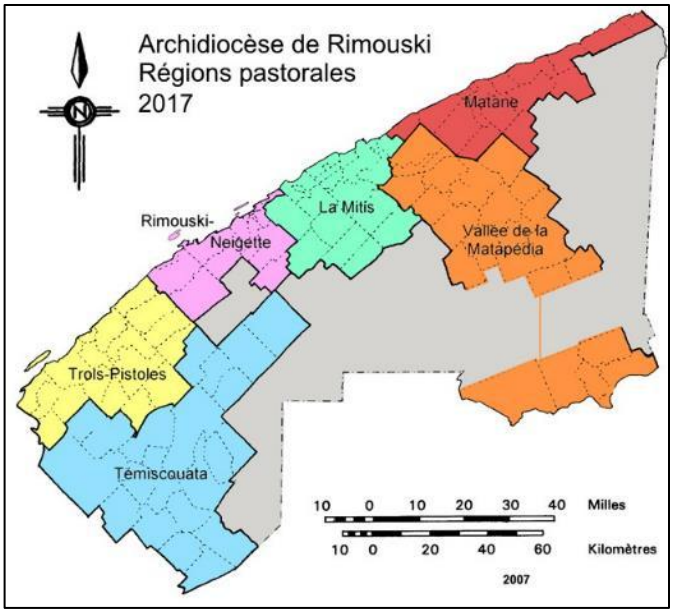

M^gr^ l'Archevêque lors de la rencontre qui s'est tenue dans la région de Trois-Pistoles le 14 septembre 2017. Photographe inconnu.

Dans chacune des six régions visitées entre le 12 septembre et le 1er novembre 2017, M^gr^ l'archevêque, dans une *Lettre de mission*, pose la même question : *Que seront notre diocèse, nos communautés et nos régions pastorales dans cinq ans?* Puis il ajoute :

*Pour répondre à cette question, je vous demande de vous référer à nos orientations pastorales qui proposent **une vision d'avenir** et **trois orientations**, soit trois chemins pour y arriver.*

Je vous invite à vous les approprier en les étudiant d'abord personnellement et ensuite communautairement afin de pouvoir les appliquer chez vous :

Une vision d'avenir

Être des communautés de témoins, Sel et Lumière, au cœur des défis du monde.

Trois orientations

1. *Formés par la Parole de Dieu, accueillir dans nos cœurs l'appel à être « disciples missionnaires ».*
2. *Éclairés par la Parole de Dieu, susciter un leadership de communion et de transformation pour des communautés-missionnaires.*
3. *Soutenus par la Parole de Dieu, adopter une gestion pastorale et administrative au service d'un projet missionnaire.*

Un document-vidéo

Pour cette tournée des régions, une animation est prévue autour d'un document-vidéo préparé par MM. **Jacques Tremblay** et **Nive Voisine**. Ce document est intitulé *De M^gr^ Langevin à M^gr^ Grondin : rétrospective des réalisations des évêques depuis 150 ans.*

Ce sont là neuf portraits des évêques et archevêques qui, de 1867 à 2015, ont marqué, chacun selon son charisme, la vie de notre diocèse. En tournée, lors des rencontres, M^gr^ **Denis Grondin**, notre archevêque depuis 2015, intervient pour exprimer son souci de continuer l'oeuvre de ses prédécesseurs dans un contexte de changements accélérés et inédits.

Le document-vidéo envisage l'histoire du diocèse sous les angles de l'éducation, de l'organisation des paroisses et du service social… On prend vite conscience que notre Église a une riche tradition d'engagement dans la société civile. Tout au long de l'année et pour chacune des rencontres, ce document-vidéo servira d'appui à l'intervention directe de l'animateur ou animatrice. Une belle occasion nous sera donnée de nourrir notre fierté pour notre Église diocésaine par la prise de conscience du travail remarquable de nos valeureux devanciers.

On retrouvera ce document-vidéo sur le site internet du diocèse, dans la section identifiée : *150e du diocèse,* à l'adresse : https://dioceserimouski-archives.org/sd/150/index.html#eveques

571. La revue *En Chantier* (2003-2017)

Le **15 octobre 2003**, l'abbé **Gérald Roy,** v.g., lançait le premier numéro de la revue diocésaine *En Chantier.* Elle allait prendre la relève d'une autre publication : *Au Cœur de la vie* (1988-2003). Ce journal et cette revue sont nés à différentes époques et elles ont toutes les deux donné de bons fruits. C'est en septembre de la même année que débutait aussi *Le Relais,* un bulletin numérique diocésain de nouvelles brèves et d'annonces, hebdomadaire et gratuit, envoyé par courriel aux abonnés.

La une de quelques numéros d'*En Chantier*…

En **juin 2017**, à son 121e numéro, la revue *En Chantier* a cessé de paraître. « Avec la fin d'*En Chantier*, nous tournons donc encore une fois une page importante de la vie diocésaine » (Jacques Tremblay, « Ainsi va la vie! Un immense merci », dans *En Chantier* Nº121, p. 6).

– 30 –

Permettez ces quelques mots d'explications sur l'origine du symbole **– 30 –** qui apparaît en page couverture du dernier numéro d'*En Chantier* (cf. René DesRosiers, « Enfin, quelques mots d'explications sur les origines du symbole –30– », dans *En Chantier* Nº 121, p. 14) :

On rapporte que pendant la deuxième guerre mondiale (1939-45) la mention **– xxx –** au bas d'un texte indiquait la fin de la transmission d'un message télégraphique. Cette pratique aurait été par la suite conservée dans les médias écrits pour marquer la fin d'un communiqué. Mais on utilisait alors le chiffre **– 30 –**, le correspondant du chiffre romain. On raconte aussi que, pendant la Première Guerre mondiale (1914-18), les communications télégraphiques des journalistes ne pouvaient pas dépasser trente mots. Ils concluaient donc leur message par le chiffre **– 30 –** lorsqu'ils avaient atteint leurs trente mots…

Mais il y a une autre explication.

On raconte qu'à une certaine époque les membres de la presse devaient absolument remettre leurs communiqués au moins trente minutes avant le moment de leur diffusion. Et pour signifier qu'elles étaient conformes au délai, on rapporte qu'ils ajoutaient le symbole **– 30 –** à la fin de leur communiqué.

Mais il y a sur ce point une autre histoire un peu farfelue qui, celle-là, nous vient d'Angleterre.

Les journalistes là-bas auraient eu la réputation d'être de grands fêtards. Selon cette histoire, le chiffre 30 (*thirty*, en anglais) viendrait en fait du mot anglais *thirsty* (*assoiffé*, en français). Cette pratique aurait été leur manière de marquer la fin de leur journée de travail et le début de leur soirée de festivités.

572. Que nous apprend le sondage *Léger*?

En **avril 2017**, on a eu recours à la Maison de sondage *Léger* de Montréal pour qu'elle réalise une étude sur l'avenir de la cathédrale Saint-Germain de Rimouski. Revoir ici le Billet #560.

Rappelons ici les trois objectifs poursuivis :

1/ Connaître le degré d'intérêt et d'attachement des rimouskois à l'égard de l'avenir de la cathédrale;

2/ Mesurer le degré d'accord des rimouskois à l'égard de différents scénarios possibles quant à l'utilisation et quant au financement futur de la cathédrale;

3/ Dresser le profil des rimouskois en fonction de leur point de vue quant à l'avenir de la cathédrale.

L'étude a été réalisée au moyen d'un sondage téléphonique effectué auprès d'un échantillon aléatoire de 400 rimouskois et rimouskoises âgés de 18 ans et plus… La collecte des données s'est faite entre le 26 avril et le 2 mai 2017.

Quoi retenir?
Les principaux constats

■ Les Rimouskois sont attachés à la cathédrale Saint-Germain de Rimouski.

La plupart (62%) démontrent un attachement envers la cathédrale (*très important*: 21%, *assez important*: 41%). Une faible proportion de Rimouskois (13%) affirme ne ressentir aucun attachement envers le bâtiment.

■ Les Rimouskois souhaitent que la cathédrale Saint-Germain demeure dans le paysage de la ville.

Presque tous (94%) optent pour un scénario où la cathédrale demeurerait, que ce soit en étant convertie à d'autres usages (77%) ou en demeurant un lieu de culte (17%), alors que 6% souhaitent plutôt sa démolition.

■ Les Rimouskois sont ouverts à ce que la cathédrale soit convertie à de nouveaux usages, mais pas n'importe lesquels! La majorité souhaite d'ailleurs qu'un lien avec le culte soit conservé.

Parmi cinq scénarios proposés pour l'avenir de la cathédrale, la *conversion* est le plus populaire (77%). Plus particulièrement, 33% envisagent un lieu multi-usage, principalement à vocation religieuse, 25%, un lieu multi-usage, principalement à vocation autre que religieuse et

19%, un nouvel usage, sans égard au culte religieux. Parmi ceux privilégiant une conversion de la cathédrale, les projets à vocation communautaire (94%) et culturelle (92%) sont, de loin, les plus acceptés.

■ Les Rimouskois veulent que l'aspect intérieur de la cathédrale soit préservé, ne serait-ce qu'en partie.

La majorité (58%) souhaite que l'aspect intérieur de la cathédrale soit partiellement transformé en laissant entrevoir une partie de l'architecture actuelle, alors que 27% voudraient qu'il soit intégralement préservé. Par ailleurs, pour 15%, l'aspect intérieur pourrait être complètement transformé.

NOTE : On trouvera sur le site internet du diocèse une analyse complète du sondage *Léger* en date du 10 mai 2017 : https://dioceserimouski-archives.org/riki/consult/rapports/rapport_sondage_leger_2017.pdf

573. Point de vue de M. Kurt Vignola

Pour M. **Kurt Vignola**, qui a procédé à l'analyse des éléments issus de la collecte d'information et de l'ensemble de la situation, trois scénarios se démarquent et sont possibles :
(Cf. https://dioceserimouski-archives.org/riki/consult/rapports/rapport_consultation_kv_2017.pdf)

Scénario 1

La **conversion** de la cathédrale (77% des répondants). Ce scénario regroupe les options liées à la conversion de l'édifice, soit un usage majoritairement religieux, un usage laïc avec une place pour la religion et un usage entièrement laïc.

Il s'agit du scénario le plus populaire selon le sondage. Apparaissant comme le scénario le plus coûteux initialement, il offre d'importantes possibilités d'obtenir du financement externe, même de déboucher sur une propriété privée ou gouvernementale du bâtiment. Cet aspect est important puisque le financement local est limité. Il ne s'agit toutefois pas du scénario le plus désirable en ce qui concerne le caractère patrimonial de la cathédrale. Dans ce cas, une restauration serait difficilement envisageable : les possibilités tendraient vers une réanimation ou vers un recyclage. Cependant, les résultats du sondage (Q8) écartent sans équivoque un recyclage, que seulement 15% des répondants privilégient Une réanimation du lieu, qui transformerait partiellement l'intérieur en laissant entrevoir une partie de l'architecture, est supporté par 58% des répondants. La réanimation est également une option proposée par la SRP [= Société rimouskoise du patrimoine]. L'aspect extérieur demeure préservé dans le cadre d'un tel projet. […]

Scénario 2

Le **maintien du culte** uniquement ou comme usage principal de la cathédrale (50% des répondants). Ce scénario regroupe les options liées à la présence forte du culte.

Il s'agit du scénario le plus désirable du point de vue patrimonial. La fonction religieuse de l'édifice demeurerait, exclusivement ou dans une proportion très dominante. Un tel scénario laisse place à d'autres activités que le culte, mais avec des modifications mineures à l'architecture intérieure. D'entrée de jeu, il faut écarter l'idée de rénover uniquement l'édifice sans prévoir sa mise aux normes ou la préservation et la mise en valeur de ses éléments patrimoniaux. En acceptant l'ensemble des responsabilités associées à ce scénario, il s'agit du plus difficile à financer : les fonds devraient être de provenance locale, alors que les collectes de fonds antérieures se sont avérées infructueuses, que le mécénat est absent et que le financement actuel repose sur des personnes âgées et à faible revenu. Les possibilités de financement externe se rattachent à l'espoir d'un classement de l'édifice. […]

Scénario 3

La **démolition** de la cathédrale.

La démolition de la cathédrale de Rimouski devrait être envisagée après un délai raisonnable de trois à cinq ans si aucun projet viable ne se manifeste. Bien que cette solution soit rejetée par les répondants au sondage, elle deviendrait inévitable si aucune possibilité réelle ne se matérialisait pour sauvegarder le bâtiment. Dans le cas de la démolition, la transformation de l'édifice en vestige urbain devrait être la seule option envisagée. Un vestige urbain consiste en une démolition partielle qui assurerait un rôle mémoriel de témoin de l'échec de la collectivité à préserver son patrimoine. Ce vestige pourrait faire partie d'une place publique, qui manque au centre-ville. C'est la Fabrique Saint-Germain et le diocèse qui assumeraient les coûts d'une démolition et du nettoyage du site. Cependant, un organisme sans but lucratif devrait être constitué pour financer son caractère patrimonial. Cet organisme mettrait en place un plan de préservation et de mise en valeur du vestige urbain. La Ville de Rimouski devrait également assurer une part du soutien financier, minimalement par la mise en place d'un programme de financement de l'apparence extérieure du vestige. […].

Scénario privilégié

*Des trois scénarios retenus à la suite de la consultation, le **scénario 1** est l'option sur laquelle le milieu devrait concentrer ses efforts. Il comporte des sacrifices en ce qui concerne la valeur patrimoniale, mais peut offrir un financement moins dépendant des ressources locales. Au final, c'est le scénario dont la viabilité à long terme est la plus probable.*

***Le scénario 2** est toutefois l'option la plus souhaitable si l'on considère la mise en valeur du patrimoine, mais il offre des possibilités plus limitées de financement provenant de l'extérieur de la localité. Sa viabilité financière à long terme est loin d'être démontrée.*

Le scénario 3** est une option de dernier recours qui n'est pas souhaitable pour le moment. Afin de sortir de l'impasse actuelle, il serait sain de proposer un échéancier permettant aux différents promoteurs de se positionner rapidement. Puisque le scénario 2 comporte le plus grand nombre d'avantages pour la préservation du patrimoine, il serait opportun de laisser aux promoteurs potentiels un délai d'environ trois mois (soit jusqu'au 30 septembre 2017) pour le dépôt d'un projet sérieux, conforme à ce scénario tel qu'il est décrit dans le présent rapport, et dont la viabilité financière est démontrée sans équivoque. Après cette date, tout projet conforme au scénario 1 et dont la viabilité financière est démontrée sans équivoque devrait être accepté sur-le-champ. **Si aucun projet conforme aux scénarios 1 et 2 n'émerge dans un délai de trois à cinq ans, le scénario 3 devrait être enclenché par le diocèse et la Fabrique Saint-Germain.** **[…].

574. Choix et orientations de Mgr l'Archevêque

On se souviendra qu'en 2017, le 5 avril, l'Assemblée de fabrique Saint-Germain, propriétaire de la cathédrale, avait demandé à Mgr l'Archevêque de procéder à une consultation élargie sur l'avenir de la cathédrale. Ce fut fait avec le sondage *Léger* (Billet #572) et avec la quinzaine de mémoires reçus le 3 mai (Billet #573). Déjà, l'Assemblée de fabrique s'était exprimée sur un point, reconnaissant ne pas disposer des ressources financières qui lui permettraient de procéder à la restauration de la cathédrale et plus tard à en assumer les coûts d'opération.

Le 27 juin, dans un communiqué, et le 28 dans un point de presse, Mgr **Denis Grondin** s'est clairement exprimé sur les conclusions du sondage *Léger* d'avril et sur le contenu des mémoires de juin. Il relève alors ceci que 94% des personnes sondées considèrent non acceptable le **scénario 3** : la démolition de la cathédrale. Il reconnaît que le **scénario 2**, qui préconise la vocation unique de culte, n'est pas auprès de la population la formule la plus populaire. Enfin, le sondage démontre que le **scénario 1**, qui consiste en un changement de vocation pour la cathédrale, est acceptable pour 77% des gens. C'est aussi sa position.

L'Église aujourd'hui n'est plus celle d'hier. Il faut nous adapter aux besoins changeants tout en restant présents et audacieux pour l'avenir. La fréquentation régulière dans nos églises a diminué considérablement. Nous avons dû, et nous devrons encore, faire des sacrifices pour assurer la survie de nos églises. La fabrique Saint-Germain a clairement expliqué qu'elle ne dispose pas des ressources nécessaires pour restaurer, entretenir et opérer la cathédrale. Depuis la fermeture de la cathédrale, les services religieux sont dispensés dans les autres églises de notre vaste diocèse. Ce n'est un secret pour personne : nous pouvons répondre aux besoins actuels avec moins d'églises. Est-ce que la cathédrale est indispensable pour que le culte soit présent à Rimouski? Bien sûr que non. Est-ce que la cathédrale est importante pour Rimouski? Personne n'en doute.

[Ce **scénario 1]** *prévoit une reconversion de l'édifice et permet d'envisager le développement de projets porteurs qui pourraient prendre différentes formes. Nous espérons sincèrement que les différents intervenants des milieux économiques, d'affaire, socioculturels pourront travailler ensemble pour trouver une nouvelle vocation à la cathédrale en assurant sa pérennité pour des décennies* (Mgr Denis Grondin, Point de presse du 28 juin 2017; voir : https://dioceserimouski-archives.org/riki/consult/prise_de_position_grondin-fabrique.pdf).

575. Bien du sable dans l'engrenage

Le **22 juin 2017**, le Grand Séminaire reçoit de M. **Patrick Leblanc**, conseiller en développement économique à la Ville de Rimouski (SOPER), la copie d'une lettre que lui avait adressée M. **Martin Dubois,** consultant en patrimoine pour une firme qui a nom « Patri-Arch » et qui a ses bureaux dans la ville de Québec. M. Dubois écrivait à M. Leblanc que sur recommandation d'une architecte de Lévis, Mme **Marie-Josée Deschênes**, il lui soumettait une offre de services pour la rédaction d'une étude complète de l'édifice du Grand Séminaire…

Notre firme - [« Patri-Arch »] - pouvait-on lire, *réalise régulièrement ce type d'étude patrimoniale pour des édifices institutionnels de cette envergure, notamment des couvents, monastères et maisons de communautés religieuses à Montréal, Québec, Saint-Hyacinthe, Baie Saint-Paul et Trois-Rivières.*

N'y a-t-il pas là anguille sous roche, pouvait-on conclure? Sauf que dans ce cas-ci on n'a rien à dissimuler. Passons donc à table… M. Dubois présente à M. Leblanc ce qu'il en coûtera à la Ville de Rimouski pour ses propres honoraires : 8 000 $, soit avec les taxes: 9 198 $, et pour les honoraires de M^me^ Deschênes : 6 000 $ (soit 6 898 $ avec taxes). Au total donc : 16 096 $. Et marché conclu…

* * *

Anticipons…

Au Grand Séminaire, on s'est dès lors préparé à recevoir les deux futurs auteurs d'une « étude complète de l'édifice du Grand Séminaire ». De *Brèves notes historiques* (18 pages) ont dès lors été rassemblées par le président et le directeur général de la corporation. Elles nourriront l'échange que tous les deux auront avec MM. **Martin Dubois** et **Patrick Leblanc** le **24 juillet 2017**.

M. **Patrick Leblanc**, M^me^ **Marie-Josée Deschênes** et son photographe, M^me^ **Marie-Hélène Verdier** seront reçus le **17 août**.

Leur rapport est attendu pour le **29 septembre 2017**. Et surtout, ce que nous retiendrons, c'est que M. Leblanc nous assure qu'il nous en fera parvenir une copie… (Voir plus loin les Billets #582 et #587).

576. Un rapport si longtemps attendu

Arrive enfin le **29 septembre 2017**. Mais ce jour-là, la nouvelle c'est que le dépôt du rapport *Dubois-Deschênes* n'aura pas lieu; ce qui ne manquera pas de créer des ennuis. Une prochaine date est cependant prévue, celle du **27 octobre**… Mais encore là rien ne se produira. Une autre date est avancée, celle du **17 novembre**. Le temps file… On y arrive, mais toujours pas de rapport.

C'est comme si chaque jour qui passe Anne montait au créneau et que d'en bas on lui chantait : *Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir?* Ce à quoi tous les jours elle nous répond : Je ne vois rien que le soleil qui poudroie, et l'herbe qui verdoie. (Contes de ma Mère l'Oie, Barbe-Bleue, de Charles Perreault).

Le **13 décembre 2017** arrive enfin… M. **Patrick Leblanc** de la SOPER (*Société de promotion économique de Rimouski*) invite l'Exécutif du Grand Séminaire à le rencontrer. Le président et le directeur général sont libres et pourront s'y rendre; ils trouveront là deux représentants d'un promoteur immobilier de Québec qui est à la recherche d'un vaste terrain où construire au centre-ville… D'entrée de jeu, M. Leblanc annonce que, non, le rapport ne sera pas rendu public, que nous n'en aurons pas de copie, que la *Société rimouskoise du patrimoine*, qui ignore tout de la démarche, n'en aura pas non plus. Le rapport allait demeurer dans leurs archives.

La rencontre aura duré moins d'une heure, mais nous y aurons appris tout ce que nous voulions savoir. Le Grand Séminaire a été jugé « immeuble patrimonial »… Et M. Leblanc a soutenu que la Ville de Rimouski ne pourra cautionner sa démolition… Pour nous, c'est tout ce que nous voulions savoir. Et nous avons mis fin à la rencontre, sachant que les promoteurs ne devraient pas avoir de problème puisqu'ils avaient affirmé avoir un plan B, un Plan C et même un plan D, et que dans aucun de ces cas le Grand Séminaire n'était concerné. C'est là tout ce que nous avons appris; nous avons fermé le dossier et quitté les lieux.

577. G.S. : *Centre diocésain de pastorale*

Certes, le Grand Séminaire n'est plus aujourd'hui un Grand Séminaire… Il ne l'est plus depuis 1970. (Revoir ici les Billets #293 et #294).

En 1970, le Conseil d'administration du Grand Séminaire avait-il songé à se départir de son immeuble? Mais pas du tout. Et si un jour ce bâtiment pouvait être vendu, peut-on imaginer que ce soit pour être démoli?

Qu'on se souvienne!

En 1970, sous l'épiscopat de Mgr Louis Levesque, une vaste consultation allait être menée sur l'avenir du Grand Séminaire. Et au terme, le 1er mai 1970, un communiqué de presse allait être émis. On pouvait y lire ceci :

Responsables d'une maison trop vaste pour une administration saine et une ambiance favorable à la vie communautaire, les directeurs de l'institution entreprirent, au cours de l'hiver dernier [1969-1970], *une campagne d'information et de consultation pour engager les fidèles à réfléchir sur l'avenir de leur Grand Séminaire et sur la formation des futurs prêtres.*

[L'abbé **Robert Lebel** – revoir ici le Billet #281 - était alors président de la corporation du Grand Séminaire (1968-1974) et recteur du Grand Séminaire (1969-1970)].

*Après étude des résultats de cette consultation générale et, en accord avec son conseil épiscopal, M^gr^ l'Archevêque a décidé que les locaux du Grand Séminaire actuel deviendront un **Centre diocésain de pastorale.***

* * *

Enfin, tous les ans dans un rapport qu'il transmet à l'État le *Grand Séminaire* a en quelque sorte à se redéfinir. Voici en quels termes cela s'est fait cette année, à l'automne de 2020 :

*En 1970, le Grand Séminaire est devenu un Centre diocésain de pastorale. Depuis 1973, l'évêque y réunit régulièrement son Conseil diocésain de pastorale (CDP) et depuis 1980 son Conseil presbytéral (CPR). En 1998, l'Institut de pastorale est fondé, prenant le relais du Département de sciences religieuses et d'éthique de l'UQAR. Il offre depuis ce temps des cours, des sessions, des conférences et autres activités de formation et de perfectionnement dans le domaine de la théologie et de la pastorale. On y retrouve aussi depuis 2018 un nouveau service d'accompagnement psycho-spirituel regroupant des personnes de compétences diversifiées et partageant une même préoccupation : le **re**sourcement **spir**ituel : RESPIR. Enfin, le Grand Séminaire offre toujours un service de librairie spécialisé dans le domaine des sciences religieuses.*

* * *

NOTE : Le *Grand Séminaire* dont la corporation administre le ***Centre diocésain de pastorale***, est aux yeux de l'État un organisme « sans but lucratif ». C'est pourquoi il peut recevoir des dons dits de charité et émettre en conséquence des reçus dits de charité. Ce n'est pas le cas, par exemple, d'une autre corporation, celle du *Séminaire*, qui est enregistré auprès de l'État comme un « organisme de bienfaisance ».

578. *Un temps pour chaque chose* (Qo 3,1-5)

Ce titre, repris de *Qohélet*, est celui que **Wendy Paradis** a utilisé au moment de prendre congé de tous ceux et celles qu'elle a épaulés tout au long de ses 22 ans passés en service pastoral dans le diocèse.

Madame Paradis est agente de pastorale engagée dans les Services diocésains depuis 1995. De 2001 à 2014, elle a été directrice de la pastorale d'ensemble. En 2014, elle quitte la direction de la pastorale d'ensemble et devient responsable de l'accompagnement des communautés chrétiennes. Tout en demeurant dans les Services diocésains, elle passe la main à Sr **Chantal Blouin** s.r.c. pour un an (2014-2015) et qui, à son tour, passera la main à l'abbé **Guy Lagacé** pour deux ans (2015-2016). Le poste demeurera vacant pendant deux ans, et c'est Sr **Pauline Massaad** r.s.r. qui prendra le relais pour un an (2019-2020). À partir de 2020 et jusqu'à la fin de 2021, l'abbé Lagacé ajoutera cette tâche aux siennes.

M^me^ **Wendy Paradis** a pris sa retraite en juin 2017.

Elle continuera de siéger au Conseil d'administration de l'Institut de pastorale.

Nous reprenons ici son tout dernier texte paru dans le numéro 121 de la revue *En Chantier*.

Le temps des commencements

En **1991** commençait la grande aventure au service de notre diocèse. Je m'engageais bénévolement auprès des couples en préparation au mariage. Puis en **1995**, alors que je débutais mon baccalauréat en théologie, il m'est demandé de joindre l'équipe des Services diocésains afin d'assumer la responsabilité de la préparation au mariage. Quelques années plus tard on me confiait la Pastorale familiale.

C'est en **2001** que M^gr^ **Bertrand Blanchet** m'interpelle pour assumer la direction de la Pastorale d'ensemble alors que nous entrions dans cette grande consultation du *Chantier* diocésain. **Treize années ont suivi** avec de nombreux défis et de belles réalisations. Dans cette traversée, j'entendais les besoins et le désir des gens d'être mieux accompagnés en ces temps de grands changements. De plus, l'évaluation du *Chantier* diocésain confirmait le tout.

De là, en **2010**, le Projet pastoral de revitalisation prend forme. Il naît d'un travail d'équipe exceptionnel avec l'abbé **Guy Lagacé**. Devant l'importance de ce grand projet et le temps qu'il fallait y accorder, c'est en **2014** que je demande à M^gr^ **Pierre-André Fournier** de me dégager davantage de certains dossiers, de me laisser aller sur le terrain afin de me faire plus proche et plus disponible pour répondre aux besoins concrets qui visaient une plus grande prise en charge des baptisés. Ainsi, je suis devenue, jusqu'à ce jour, responsable de l'accompagnement des communautés chrétiennes. De fait, j'accompagne depuis ce jour les équipes pastorales mandatées et les communautés chrétiennes.

Parallèlement à mon travail, en septembre **2010**, encore une fois je conciliais travail, famille, étude afin d'entreprendre une formation en accompagnement spirituel au *Centre de spiritualité Manrèse* de Québec. En avril **2014**, j'obtenais une attestation de formation spécialisée en accompagnement spirituel ignatien ainsi qu'une reconnaissance de l'Université Laval pour un microprogramme de 2e cycle.

Le temps des recommencements

Il arrive dans la vie où nous sommes appelés à re-traiter sa vie. Voilà, les deux prochaines années seront consacrées à la formation générale en accompagnement spirituel et à l'accompagnement individuel. Comme collaboratrice du *Centre Manrèse*, il m'est donné, avec l'équipe du Centre, de former et d'accompagner une cohorte d'une dizaine de personnes chez nous à Rimouski. C'est un grand privilège de pouvoir offrir cette formation. Notre *Institut de pastorale* joue un très grand rôle dans la réalisation d'un tel projet. Il permet, entre autres, aux personnes inscrites, de bénéficier d'une bourse d'études.

Le projet pastoral de notre diocèse est imprégné par l'importance de l'accompagnement à différents niveaux tout comme la pratique du discernement est essentielle en ces temps d'Église.

Le temps des remerciements

Merci à toutes ces personnes qui m'ont fait confiance pendant ces 22 ans, les baptisés de toutes les communautés chrétiennes, les agents et agentes de pastorale, les diacres, les prêtres, les vicaires généraux et les trois évêques qui ont su faire avec moi.

Un grand merci à l'*Institut de pastorale* sur qui j'ai pu compter et m'appuyer à maintes reprises afin d'offrir de la formation continue et élaborer des projets. Merci à mon ami Guy pour le précieux travail d'équipe que nous avons accompli ces dernières années; merci de partager avec moi la folie de la mission. Merci à mes collègues de travail pour leur présence et leur compréhension.

Cette Église, je l'aime car elle nous provoque et nous convoque. C'est à nous de répondre présents.

Au revoir. (*En Chantier* Nº 121, juin 2017, p. 5.)

579. Projection sur le presbyterium diocésain

Vient à paraître : l'*Annuaire 2017* de l'Archidiocèse de Rimouski soigneusement préparé par l'archiviste, M. **Sylvain Gosselin**. On y répertorie, entre autres éléments, les prêtres incardinés dans notre diocèse (ils sont 73, incluant six prêtres missionnaires aux Missions étrangères), les prêtres incardinés dans un autre diocèse (ils sont 13) et les prêtres membres de différents Instituts (ils sont 5). Le constat, c'est que les prêtres natifs du diocèse sont de moins en moins nombreux. La question donc se pose : où seront-ils, mais surtout combien seront-ils dans 5 ans?

Je me suis livré à l'exercice, mais je ne l'ai fait que pour les 67 prêtres qui sont aujourd'hui retraités ou qui exercent encore un ministère, que ce soit à temps plein ou à temps partiel. Je dois présumer cependant qu'il n'y aura aucun décès d'ici 5 ans; je sais, je ne suis pas réaliste, mais je veux être malgré tout optimiste. Ainsi donc, dans 5 ans, il n'y aura encore que 2 centenaires, mais ils seront une bonne douzaine dans la tranche d'âge des 90-100 ans. Les plus nombreux – nous serons alors 25 – se retrouveront dans la tranche d'âge des 80-90 ans. Enfin, ils ne seront plus que 15 chez les 75-80 ans et **on n'en trouvera plus que 13 chez les moins de 75 ans.** Mgr l'archevêque, lui, aura célébré ses 67 ans, mais avec qui? (Cf. *En Chantier* Nº 117, janvier 2017, p. 13).

580. Mais jusqu'où ira la mésentente?

Une mésentente au sein de l'Assemblée de fabrique de la paroisse Saint-Germain ne va pas faciliter le règlement du dossier sur l'avenir de la cathédrale. Mais que s'est-il donc passé?

On se souviendra que le dimanche **27 novembre 2016**, des élections ont eu lieu dans la paroisse afin de combler deux postes de marguilliers. Ont été élus ce jour-là : Mme **Nathalie Leblond** et M. **Jean-Charles Lechasseur**, Quelques jours plus tard, soit le **11 décembre 2016**, M. **Victor Lepage** est choisi pour compléter le mandat de M. **Gilbert Laprise**, un mandat qui doit prendre fin le **31 décembre 2017**.

De gauche à droite : M. Jean-Charles Lechasseur, Mme Nathalie Leblond et M. Victor Lepage. Photo : Radio-Canada / Julie Tremblay, 2019-04-25. Courtoisie.

Ce qu'on observe déjà, c'est que ces trois élus se rallient au groupe *Cathédrale 2016* fondé par M. **Jacques Landry** le **22 juin 2016**. (Revoir ici le Billet #538). Un an plus tard, soit le **24 mai 201**7, le groupe de M. Landry change de nom et devient le *Regroupement diocésain pour la sauvegarde de la cathédrale.* Enfin, le temps passe…, mais il y a peut-être déjà là du sable dans l'engrenage….

* * *

Le dimanche **3 décembre 2017**, M. **Victor Lepage** est réélu marguillier pour un second mandat de trois ans. Ce même jour, MM. **Albert Carré** et **Jean-Yves Roy** sont aussi élus marguilliers, et pour un premier mandat de trois ans. Le mandat de ces trois personnes débutera le **1er janvier 2018** et prendra fin le **31 décembre 2020**… Quant à M. **Jean-Yves Roy**, il démissionnera quelques mois plus tard, soit le **26 avril 2018**. Celui-ci s'opposait à la décision prise le **19 avril 2018** par Mgr **Denis Grondin** de réduire le territoire de la paroisse Saint-Germain en créant une nouvelle paroisse. De toute évidence, il y a plus encore de sable dans l'engrenage…Bientôt donc autour du ring on va s'affronter et tout paralyser…

Dans le coin gauche vont se retrouver cinq marguilliers dont les trois nouvellement élus : MM. Lepage, Carré et Roy (ce dernier jusqu'à sa démission le **26 avril 2018**). Tous les trois rejoignent Mme Leblond et M. Lechasseur. Leur position à tous les cinq est celle du groupe *Cathédrale 2016, et* elle s'énonce clairement : *on sauvegarde la cathédrale à tout prix, quitte à vendre les autres églises et ce même au détriment de la vie pastorale*.

À l'opposé, dans le coin droit, se retrouvent les trois autres membres de l'Assemblée de fabrique : soit le président qui est choisi par l'évêque, M. **René Roy**, la vice-présidente, Mme **Suzanne Bérubé**, et le curé de la paroisse, M. **Rodrigo Hernán Zuluaga López**. Leur position à tous les trois s'énonce aussi clairement : *le multi-usage de la cathédrale, incluant du culte*, ce qui correspond à la position de Mgr l'Archevêque. Et c'est ce qui respecte aussi la volonté exprimée par la population lors de la consultation publique lancée le **25 avril 2017**.

À cinq contre trois, il va sans dire que la mésentente est grande au sein de l'Assemblée de fabrique, ce qui ne va pas faciliter les échanges, non plus que le règlement du dossier cathédrale. L'impasse est telle qu'elle conduira le **19 avril 2018** à une prise de décision de Mgr l'Archevêque qui soit dans le meilleur intérêt de la vie pastorale. Il annonce dans un premier décret que la paroisse de Saint-Germain devient à compter de ce jour une paroisse sans paroissiens, qui ne comprend donc que la cathédrale, le presbytère et les terrains adjacents. (Voir plus loin le Billet #583 : *Saint-Germain, une paroisse sans paroissien*). Et il annonce dans un second décret qu'il crée une nouvelle paroisse sous le patronyme de *La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon.* (Voir le Billet #584 : *Une nouvelle paroisse est née*).

C'était sans compter que très bientôt on se retrouvera devant les tribunaux. Nous y sommes depuis 2018 et nous y serons encore en 2021. Plus rien ne bouge, ou presque…

- *Ça va se régler en six mois,* dit un jour notre chancelier Yves-Marie Mélançon, *sinon ça va prendre six ans* (*L'Avantage votre journal*, 3 août 2016, p. 10).

- C'est noté… *Et on s'en reparle en 2022 !*

* * *

Anticipons…

Le **31 décembre 2019**, Mme **Nathalie Leblond** et M. **Jean-Charles Lechasseur**, élus le **27 novembre 2016**, ont vu leur mandat prendre fin. Le **24 mars 2020**, ils sont avisés par lettre que leur mandat est terminé et qu'ils seront remplacés par deux marguilliers que l'évêque vient de nommer, faute d'une élection possible en fin d'année 2019. La fabrique conteste évidemment ce fait et réclame par ailleurs qu'on lui assigne un président, On oublie sans doute ceci qu'il n'est pas nécessaire d'être un président pour administrer au quotidien une fabrique. Le rôle du président, précise la *Loi sur les fabriques,* est de convoquer puis de présider les réunions de marguilliers ou de paroissiens et paroissiennes.

Le **21 avril 2020**, une décision est rendue par l'honorable **Guy de Blois**, juge à la Cour supérieure du Québec. Celui-ci, autorise l'ingénieur **Marcel Leblanc** de Québec à venir à Rimouski, malgré la pandémie et les blocages de route, pour y effectuer une visite de la cathédrale et y rendre compte de son expertise. (Voir plus loin le Billet #620).

En présence du tribunal, l'avocat qui représente le diocèse, Me **Philippe Thibault**, et l'avocate qui représente les marguilliers, Me **Sophie Noël**, s'entendent sur un statu quo : jusqu'à un prochain retour devant le tribunal, on

maintient en poste les quatre marguilliers - M^me^ Leblond et MM. Lechasseur, Lepage et Carré - et on suspend provisoirement les deux postes de marguilliers comblés par M^gr^ l'Archevêque le **24 mars 2018**. Enfin, on demandera à l'évêque de désigner un président d'assemblée. (Voir plus loin les Billets #628 et #674). Ce sera fait le **25 mai 2020** et c'est M. Jean-Charles Lechasseur qui sera nommé et qui acceptera.

581. Autre point de vue sur la cathédrale

En **janvier 2018**, on ne comptait déjà plus les points de vue exprimés sur l'avenir de la cathédrale, le plus récent étant celui de M. **Jean-Yves Thériaul**t, citoyen rimouskois. *Le Soleil* de Québec l'avait publié intégralement dans son édition du **14 décembre 2017**. Malheureusement, en raison d'une forte tempête de neige, cette édition n'a pu être distribuée à Rimouski et dans toute la région. Nous retenons donc ici sa conclusion :

À mon avis, le sort de la cathédrale est lié à l'intérêt que l'ensemble de la population rimouskoise y trouvera comme édifice emblématique de la ville. Dans cette perspective, le sondage effectué [l'an dernier] *indique un réel intérêt à garder la cathédrale dans le paysage rimouskois. Pour sauver la cathédrale, il me semble donc pressant de réaliser sa désacralisation pour qu'elle soit prise en charge par la communauté urbaine de Rimouski. C'est en effet un monument très significatif dans l'histoire et la vie de la ville. Pour conserver ce bien patrimonial, il ne s'agit pas de maintenir sa vocation passée. On doit lui trouver un attrait et une signification dans la vie rimouskoise actuelle. Dans l'immédiat, quoi faire? Dès la décision prise de sa désacralisation, la ville, ou une corporation appropriée devrait assumer la responsabilité de sensibiliser la population à la valeur de cet édifice dans la vie et le paysage rimouskois. En même temps, elle verrait à recueillir les fonds nécessaires pour assurer d'abord les réparations urgentes, celles qui sont nécessaires pour la conservation de l'édifice et de son contenu. À plus long terme, il s'agira de voir comment elle pourrait être utilisée dans un plan d'urbanisme et de conservation du patrimoine qui prendrait en compte tout le quadrilatère englobant aussi la salle de spectacle, le musée, le presbytère et la Place des vétérans, etc. En plein milieu du centre-ville, un des édifices les plus significatifs sur le plan historique et emblématique devrait trouver sa place dans une planification d'un développement urbain qui prend en compte l'héritage patrimonial.*

Nous connaissions la position de M^gr^ l'Archevêque : une sorte de garde partagée avec un espace cultuel et des espaces locatifs. Nous connaissions la position de la Fabrique et du groupe *Cathédrale 2016* : une sauvegarde du seul espace cultuel. Nous relevons donc ici un troisième point de vue : une *désacralisation* complète de la cathédrale *pour qu'elle puisse être prise en charge par la communauté urbaine.*

En ANNEXE 1, nous conservons dans son intégralité ce premier texte de M. Thériault. Nous en ajoutons deux autres en ANNEXE 2: *La cathédrale, un monument rimouskois* et *La cathédrale, un monument qu'on devrait soigner.*

582. Commission d'accès à l'information

Dès **janvier 2018**, la corporation du Grand Séminaire amorce ses démarches en vue d'obtenir une copie du ***Rapport*** préparé conjointement par la firme *Patri-Arch* de Québec et les architectes de la *Société Marie-Josée Deschênes, architecte inc.* de Lévis. Ce rapport est aux mains de la SOPER (*Société de promotion économique de Rimouski*) qui l'a commanditée. (Revoir ici le Billet #575 et voir le Billet #587).

■ Dès **le 11 janvier 2018**, M. **Raymond Joly**, directeur général du Grand Séminaire, entreprend des démarches auprès du greffe de la Ville de Rimouski. On s'était entendu au Conseil d'administration que si on n'obtenait pas de réponse à notre demande, on s'adresserait directement à la *Commission d'accès à l'information du Québec* (C.A.I.).

■ Le **16 janvier**, M. Joly obtient une réponse à sa demande; est joint à la lettre un avis de recours et un extrait de loi. M. Joly doit entrer en communication avec le trésorier de la *Société de promotion économique de Rimouski* (SOPER).

■ Le **30 janvier**, M. Joly reçoit de la SOPER un courriel lui demandant de prendre connaissance d'une lettre jointe et signée par M. **Claude Périnet**, responsable de l'accès à l'information de la SOPER. Voici un extrait de cette lettre : […] *Le document que vous demandez n'a pas été commandé par notre organisme. Nous devons par conséquent valider auprès du tiers nous ayant fourni ladite étude, s'il consent à ce que nous en donnions communication*.

Les articles 25 et 49 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des documents personnels accordent un délai de 20 jours, afin d'obtenir ou non ladite autorisation. Le défaut d'obtenir un refus dans ce délai pourra être interprété comme étant une autorisation. Conséquemment, nous vous fournirons une réponse au plus tard le 6 mars 2018. […].

■ Le **31 janvier**, M. Joly adresse à la SOPER un courriel où il fait la démonstration que le document qu'on recherche est bien la propriété de la SOPER… Il maintient donc la demande de la corporation du Grand Séminaire en précisant qu'à défaut de l'obtenir on s'adressera à la *Commission d'accès à l'information du Québec* (C.A.I.).

■ Le **26 février 2018**, sans référer au contenu de la lettre de M. Joly du 31 janvier, M. **Claude Périnet** fait écho à la sienne du 30 janvier. Il écrit qu'il ne peut satisfaire à notre demande puisque, après consultation des tiers, ceux-ci ne les autorisent pas à nous transmettre les documents demandés. Il termine cependant en écrivant ceci : *Nous vous informons par ailleurs de votre droit de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser notre décision. Vous trouverez ci-joint les informations pour en faire la démarche*.

■ Le **1er mars**, M. Joly complète le formulaire reçu et l'adresse à la *Commission d'accès à l'information du Québec* (C.A.I.).

■ Le **14 mars**, réponse de la C.A.I. : on accuse réception de notre demande mais on la juge « incomplète ». Il est écrit : *Pour que la Commission puisse* [traiter votre demande]*, vous devez nous faire parvenir d'ici le 18 avril 2018 : une confirmation que vous maintenez la demande que vous avez présentée trop tôt à la C.A.I.*

■ Le **22 mars**, M. Joly confirme notre demande d'obtenir copie d'un document appartenant à la SOPER… Le secrétaire général de la C.A.I. accuse à son tour réception du formulaire et de la lettre du **1er mars** de M. Joly. Il joint à sa lettre copie d'une lettre adressée à M. Périnet dans laquelle il lui demande de lui faire parvenir **d'ici le 2 mai** *la réponse motivée de [son] organisation à la demande que vous avez reçu du demandeur et qui est jointe à la présente.* De plus, écrit-il, *vous devez transmettre à la Commission une copie de votre réponse sans y inclure les documents que vous pourriez communiquer au demandeur. Ce sera compris et ce sera fait…*

* * *

Le temps s'écoule… Mais tout a été fait pour nous dissuader de demander quoi que ce soit…

> *Quousque tandem abutere, Catilina, patientia nostra?* est une expression latine tirée de la première des quatre *Catilinaires* de Marcus Tullius Cicéron.
> Traduction : *Jusques à quand, Catilina, abuseras-tu de notre patience?* Voilà qui s'appliquerait bien ici.

* * *

Le **19 décembre 2018**, M. **Claude Périnet** s'adresse à la C.A.I. avec copie conforme à M. **Raymond Joly**. Il écrit que dans six mois - ***au plus tard le 15 juin 2019*** - il transférera au demandeur l'étude en question.

De fait, la SOPER livrera le document dans un courriel du **14 juin 2019**, soit dix-huit mois après qu'on eut fait la première demande. (Voir le Billet #587).

583. Saint-Germain, une paroisse sans paroissien

Le **19 avril 2018**, Mgr **Denis Grondin** émet deux décrets concernant les changements qu'il souhaite apporter à la paroisse-cathédrale.

À compter de ce jour, déclare-t-il, la paroisse de Saint-Germain devient une paroisse qui n'a plus ni paroissiens ni paroissiennes. Ce jour-là, la paroisse se retrouve donc aussi sans curé, sans fidèles et sans lieu de culte, *du moins tant que la cathédrale ne sera pas disponible pour dispenser des services* (*Décret de changement des limites de la paroisse de Saint-Germain*…, p. 2, voir : https://dioceserimouski-archives.org/riki/pdf/decret2018.pdf).

Les membres actuels de l'Assemblée de fabrique vont cependant demeurer des marguilliers de la fabrique Saint-Germain, mais ils ne seront désormais responsables que de la cathédrale, que du presbytère et que des terrains qui leur sont adjacents.

Description du territoire

En partant d'un point situé à l'intersection de l'emprise sud du boulevard René-Lepage Ouest et de l'emprise ouest de l'avenue de la Cathédrale; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes : vers le sud-est, l'emprise ouest de l'avenue de la Cathédrale, l'emprise nord de la rue Sainte-Marie, la limite séparant les propriétés ayant front au 11 et 25 rue Saint-Germain Ouest et son prolongement en direction nord-ouest, l'emprise nord de la rue Saint-Germain Ouest, l'emprise est de la rue des Marins, l'emprise sud du boulevard René-Lepage Ouest, et ce, jusqu'au point de départ (*Décret*, p. 1).

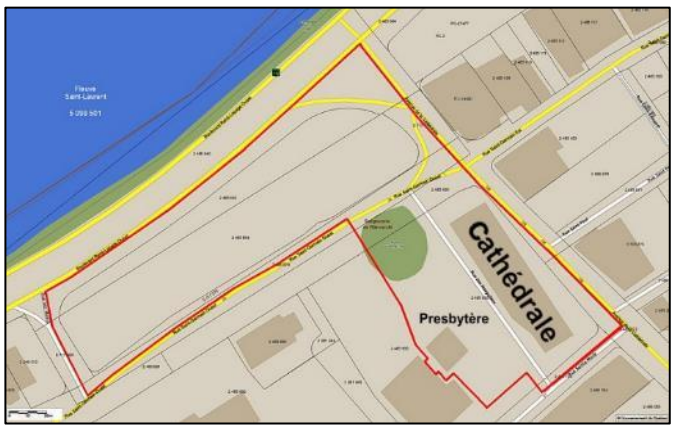

Nouveau territoire de la paroisse de Saint-Germain après l'érection de la nouvelle paroisse de La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon (voir Billet #580). Document préparé par la Chancellerie diocésaine de Rimouski d'après un fond de carte du Greffe de l'arpenteur général du Québec repéré à https://appli.mern.gouv.qc.ca./Gagq.

* * *

La nouvelle paroisse à être créée conservera donc les limites territoriales de l'ancienne paroisse de Saint-Germain, telles que définies par le décret de modification du territoire de la paroisse de Saint-Germain lors de la fusion des paroisses de la ville de Rimouski en date du **22 juin 2007**, *à l'exception du périmètre* [ci-dessus décrit] *qui constituera désormais le nouveau territoire de la paroisse de Saint-Germain.* Les membres actuels de l'Assemblée de fabrique n'auront donc plus rien à voir avec les autres églises de Rimouski.

* * *

Par ailleurs, un registre sera ouvert permettant à tous ceux et celles qui le désirent de s'enregistrer comme étant toujours un paroissien ou une paroissienne de Saint-Germain. Dans ce cas particulier, les personnes inscrites au registre pourront néanmoins continuer de se prévaloir des services pastoraux offerts dans la nouvelle paroisse.

* * *

Anticipons…

Vérification faite en **décembre 2020**, depuis avril 2018 quarante-sept personnes seulement se sont prévalues de cette possibilité.

584. À Rimouski, une nouvelle paroisse est née

Le **19 avril 2018**, M^gr^ **Denis Grondin** annonce que par décret il détache une partie de la paroisse de Saint-Germain et l'érige en une nouvelle paroisse qu'il désigne du nom de *La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon*.

Fresque de la Bienheureuse Élisabeth Turgeon, déambulatoire de la chapelle de l'Immaculée Conception, Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré. Courtoisie : Pierre Lussier, peintre. Source : http://www.sainte-anne.org/saints.html.

À compter de ce jour, automatiquement les paroissiens et paroissiennes de l'ancienne paroisse deviennent des paroissiens et paroissiennes de la nouvelle paroisse de *La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon*.

Une nouvelle assemblée de Fabrique sera donc à constituer; elle prendra charge de la nouvelle paroisse, en y dispensant les services de pastorale et en prenant en charge les églises et les bâtiments de la paroisse Saint-Germain qui comprend Pointe-au-Père, Saint-Pie-X, Sacré-Cœur, Saint-Robert et Sainte-Agnès. Le prêtre modérateur actuel, l'abbé **Rodrigo Hernán Zuluaga López**, devient dès lors le prêtre responsable de la toute nouvelle paroisse de *La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon*.

* * *

Néanmoins, les paroissiens et paroissiennes de la nouvelle paroisse de *La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon* qui désirent redevenir des paroissiens ou paroissiennes de l'ancienne paroisse Saint-Germain pourront le faire en se rendant au presbytère de la cathédrale pour signer le registre que M^gr^ l'Archevêque prévoyait y déposer. Mais le presbytère étant tenu fermé par les marguilliers, le registre doit donc être conservé à l'archevêché en attendant la réouverture du presbytère.

Dans ce registre, on inscrira sa décision d'être un paroissien ou une paroissienne de Saint-Germain, d'y acquitter aussi annuellement sa capitation et de soutenir financièrement, à la mesure de ses moyens, les travaux de rénovation de la cathédrale. Par la suite, s'ils le désirent, ils pourront aussi, en tout temps, se désinscrire dans le même registre.

585. Le projet *Circuits Rimouski* 2018

Le **29 novembre 2018**, la *Société rimouskoise du patrimoine* invitait le public au lancement de *Circuits Rimouski*, une nouvelle publication qui met en valeur l'architecture, l'histoire et le patrimoine de la Ville de Rimouski.

En coproduction avec *Tourisme Rimouski,* le projet *Circuits Rimouski* est constitué de six circuits thématiques – *Manoir, **Évêché**, Villas, Congrégations, Rivière* et *Nazareth* – totalisant 46 panneaux d'interprétation permettant de découvrir l'architecture, l'histoire et le patrimoine bâti de la ville de Rimouski. C'est très bien fait.

Sur le circuit ***Évêché*** se retrouvent trois de ces panneaux. À celui qui déjà présentait l'**Archevêché** se sont ajoutés sur la rue Saint-Jean-Baptiste deux panneaux, l'un présentant l'immeuble du **Grand Séminaire**, l'autre l'ancienne **École moyenne d'agriculture**. Voici donc en quels termes ces trois bâtiments nous sont présentés:

Archevêché de Rimouski

*Le 15 janvier1867, le pape **Pie IX** annonce la création du diocèse de Rimouski et nomme M^gr^ **Jean Langevin** premier évêque. Cet édifice est la première construction de Rimouski dotée d'une structure de métal.*

À son arrivée, M^gr^ Langevin s'installe dans l'ancien presbytère de la paroisse Saint-Germain. C'est en 1870 qu'il

fait construire le premier évêché de Rimouski, une maison de trois étages attenante à l'ancien presbytère sur la rue Saint-Germain. Ce bâtiment sera démoli en 1922.

Photographe : Yves-Marie Mélançon, 2020.

Les travaux du bâtiment actuel débutent en 1901selon les plans de l'architecte ***Jean-Baptiste Verret****. En 1946, Rimouski devient archidiocèse et l'évêché porte désormais le nom d'archevêché. L'architecture de cet imposant immeuble est inspirée de la Renaissance française. En 1969, la voûte des archives et annexée au nord de l'édifice. De style fonctionnaliste, dans le courant de l'architecture brutaliste, l'ajout est l'œuvre de l'architecte rimouskois* ***Firmin Lepage****. En 2004, d'importants travaux de restauration, dont la réparation de la toiture et de la maçonnerie, sont entrepris afin de préserver ce bâtiment patrimonial exceptionnel.* (Détails : voir l'ANNEXE 8.)

Le Grand Séminaire de Rimouski

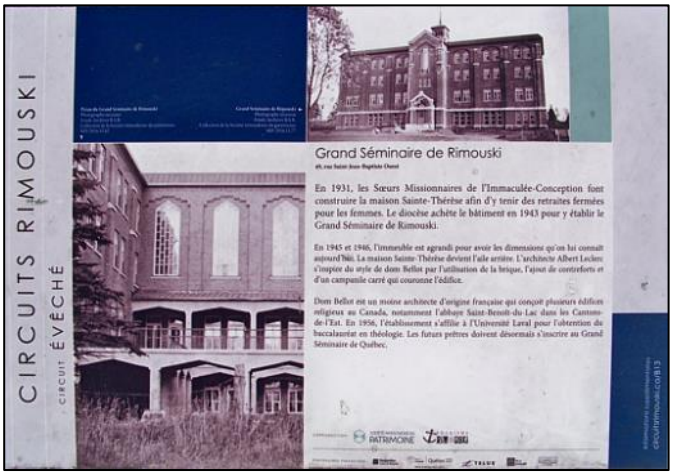

Photographe : Yves-Marie Mélançon, 2020.

E*n 1931, les Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception font construire la maison Sainte-Thérèse afin d'y tenir des retraites fermées pour les femmes. Le diocèse achète le bâtiment en 1943 pour y établir le Grand Séminaire de Rimouski.*

En 1945 et 1946, l'immeuble est agrandi pour avoir les dimensions qu'on lui connaît aujourd'hui. La maison Sainte-Thérèse devient l'aile arrière. L'architecte Albert Leclerc s'inspire du style de Dom Bellot par l'utilisation de la brique, l'ajout de contreforts et d'un campanile carré qui couronne l'édifice.

Dom Bellot est un moine architecte d'origine française qui conçoit plusieurs édifices religieux au Canada, notamment l'abbaye Saint-Benoît-du-Lac dans les Cantons-de-l'Est.

En 1956, l'établissement s'affilie à l'Université Laval pour l'obtention du baccalauréat en théologie. Les futurs prêtres doivent désormais s'inscrire au Grand Séminaire de Québec.

École moyenne d'agriculture

Photographe : Yves-Marie Mélançon, 2020.

E*n 1922, devant le développement de l'agriculture industrielle et l'exode rural des jeunes, les autorités religieuses et gouvernementales discutent de l'implantation d'une école d'agriculture à Rimouski.*

Construite en 1926, l'École moyenne d'agriculture de Rimouski dispense un enseignement de niveau secondaire centré sur la formation pratique. L'établissement est formé d'un important complexe de bâtiments comprenant un atelier de menuiserie, un garage, des maisons d'employés, une étable en forme de « T », des serres, un caveau à légumes ainsi que des poulaillers.

L'un des deux silos, construit en brique montre une caractéristique rare dans la région, alors que ces structures sont habituellement bâties en bois ou en métal. De grands jardins situés entre l'école et la rue Potvin, complètent l'ensemble. À la suite des réformes de l'enseignement au Québec, l'école est fermée en 1967. L'édifice est utilisé comme résidence pour prêtres retraités, sous le nom de résidence Lionel-Roy, jusqu'en 2011.

586. Cathédrale : intervenants sous tension

Depuis la fermeture de la cathédrale le **29 novembre 2014**, on ne peut nier que la tension monte entre les principaux intervenants… Voici un rappel des derniers événements :

Le **4 avril 2016**, le groupe ***Cathédrale 1862*** que présidait M. **Louis Khalil** présentait un projet structuré dont l'objectif était l'aménagement dans la cathédrale de la *Coopérative Paradis* (revoir le Billet #536).

Le **22 juin 2016**, un groupe d'opposition se formait sous le nom de ***Cathédrale 2016*** et sous la présidence de M. **Jacques Landry**. Le groupe allait changer de nom le **24 mai 2017** pour devenir le *Regroupement diocésain pour la sauvegarde de la cathédrale. Ce groupe* privilégie en toute exclusivité le maintien du culte dans la cathédrale (revoir le Billet #538).

* * *

Que s'est-il passé depuis?

[…] *des idées ont été présentées et, à l'exception des membres du Regroupement diocésain pour la sauvegarde de la cathédrale, les projets soutenus par les différents groupes portent sur une vocation multifonctionnelle, en respect avec la prise de position de M^gr^ Denis Grondin, annoncée le 28 juin 2017.* [Billet #574]. *Le multi-usage de la cathédrale, incluant du culte, respecte également la volonté exprimée par la population lors de la consultation publique lancée le 25 avril 2017.* [Billet #560].

Depuis le dépôt des mémoires le 3 juin 2017 [Billets #572 et #573], *aucun projet présentant un montage financier pouvant assurer la pérennité du bâtiment n'a été soumis. Le dénouement idéal qui aurait amené à soumettre un projet porteur et socialement acceptable aurait demandé un travail de partenariat entre les différents groupes. Les gens concernés auraient dû accepter certains compromis, ce qui semble malheureusement difficile, car certaines prises de position semblent inflexibles*. (M^gr^ **Denis Grondin**, communiqué de presse du 20 avril 2018, p. 1 : https://dioceserimouski-archives.org/riki/pdf/decret2018.pdf).

587. Grand Séminaire : rapport reçu à la Ville

Il se sera bien écoulé dix-huit mois avant que le Conseil d'administration du Grand Séminaire puisse mettre la main sur le ***Rapport*** préparé par la firme *Patri-Arch* de Québec et la *Société Marie-Josée Deschênes, architecte inc.*, de Lévis. (Revoir le Billet #582).

Mais avant d'en livrer le contenu, il importe de rappeler qu'en **2014** la *Société rimouskoise du patrimoine* s'était adressée à la Ville pour que soit classé « patrimonial » non seulement le Grand Séminaire et son environnement mais aussi l'édifice voisin – la Résidence Lionel-Roy – et son environnement. Ce dernier édifice, érigé en 1926 pour devenir une *École moyenne d'agriculture*, aura été pendant plusieurs années – soit de 1999 à 2014 – une résidence pour prêtres retraités. (Revoir ici les Billets #98 et #381).

RAPPORT :

1/ *Valeur d'âge et intérêt historique*

[…] *La fondation du Séminaire et donc du Grand Séminaire est contemporaine de l'érection du diocèse et de l'essor marqué de Rimouski en tant que ville, centre institutionnel et foyer d'éducation.* […].

Pendant un siècle, le Grand Séminaire a formé le clergé régional [celui du diocèse et de diocèses voisins] *et animé la vie étudiante sur les plans spirituel et intellectuel. Le Petit Séminaire et les écoles professionnelles s'étant laïcisés et regroupés pour former le Cégep, le Grand Séminaire constitue maintenant le seul et dernier témoin de la dimension religieuse de cet ensemble institutionnel.* ***Pour toutes ces raisons, on peut donc affirmer que la valeur historique du Grand Séminaire est élevée.***

2/ *Valeur d'art et d'architecture*

La valeur artistique et architecturale du Grand Séminaire est incontestablement supérieure; il s'agit de la valeur la plus importante du bâtiment. *L'aile nord du Grand Séminaire possède une architecture sobre mais élégante, et surtout très représentative des courants artistiques et architecturaux en vogue à l'époque de sa construction. En outre, il s'agit de l'une des meilleures œuvres de l'architecte* ***Albert Leclerc****, lui-même faisant partie des architectes les plus estimés de l'est du Québec.*

La chapelle du Grand Séminaire. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

La grande chapelle aménagée dans l'aile centrale est un exemple remarquable du style ***Dom Bellot*** *et comprend également des œuvres d'art digne d'intérêt, dont des bas-*

reliefs du renommé sculpteur ***Jean-Julien Bourgault*** [(1910-1996), le benjamin des trois frères de la célèbre famille de Saint-Jean-Port-Joli, les deux autres étant André et Médard].

Sculptures de Jean-Julien Bourgault. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

On y voit une représentation de Notre-Dame, reine du Clergé, debout entre deux anges aux ailes déployées… On y fait référence aux Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, communauté religieuse fondée dans notre diocèse en 1929. (Revoir ici les Billets #125 et #126).

* * *

Dans la grande chapelle, d'autres œuvres de qualité ont su retenir l'attention :

1/ Réalisés entre 1964 et 1966, les émaux sur cuivre qu'on retrouve au-dessus des portes de la sacristie et sur deux des murs de l'abside sont de la rimouskoise **Anne-Marie Beaupré-Dumais** (1927-2017). (Revoir ici les Billets #283 et #332).

Les émaux sur cuivre d'Anne-Marie Beaupré-Dumais. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

2/ Le bronze représentant le *Christ en croix* est une œuvre de **Georges Beaupré**, sculpteur de Saint-Eustache originaire de Rimouski (Saint-Anaclet). On trouve une de ses œuvres sur le lot familial dans le cimetière de Saint-Anaclet. Ce bronze aurait été offert au Grand Séminaire en 1966.

3/ Les 14 stations du *Chemin de la croix*, encastrés dans les murs de brique de la chapelle, ont été réalisées par le céramiste rimouskois **Pierre-Paul Riou** (1929-1977) sur des dessins de **J.-Léonard Parent** (Basque : 1927-2016). (Revoir ici le Billet #534). L'œuvre serait de 1947; elle a été bénie le 5 novembre par l'abbé **Louis Levesque**, le futur 6e évêque de Rimouski, qui était alors supérieur du Grand Séminaire.

Le *Christ en croix* de Georges Beaupré et une des stations du *Chemin de la croix* de Pierre-Paul Riou. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

* * *

D'autres œuvres artistiques de qualité se trouvent ailleurs dans le bâtiment. Le ***Rapport*** fait mention de la murale du peintre **André Lecoutey** (1890-1974) qu'on retrouve sur un des murs du réfectoire. Il s'agit d'une huile sur toile marouflée réalisée peu après la construction du Grand Séminaire. Ordonné prêtre en 1932, l'abbé Lecoutey était venu de France au Canada après la libération de 1945.

La dernière Cène, murale d'André Lecoutey. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

En 1946, avec le P. **Wilfrid Corbeil**, lui-même artiste-peintre et religieux de la congrégation des Clercs de Saint-Viateur, il fonde le *Retable*, un regroupement d'artistes dont l'objectif principal était de promouvoir le renouveau de l'art sacré au Québec.

RAPPORT : (suite)

La finition intérieure de l'édifice (mosaïques, murs recouverts de briques vernissées, etc.), le soin apporté aux matériaux, aux accessoires et aux éléments architecturaux (puits d'escalier, luminaires art déco, etc.) ***confèrent enfin au Grand Séminaire une valeur intrinsèque très élevée.***

3/ *Valeur d'usage et de rareté*

[…] *Ce qui confère principalement à l'édifice une bonne valeur d'usage, c'est le fait qu'il n'a pas changé de propriétaire depuis sa construction. En effet, l'édifice a toujours appartenu, et appartient toujours, au Grand Séminaire. Ceci a été déterminant pour le maintien de l'édifice dans un bon état de conservation, dans la préservation de la chapelle, des œuvres et des objets liés au culte.* […].

Par ailleurs, le Grand Séminaire est le seul édifice en son genre à l'échelle de la ville, de la région et du diocèse, considérant que la fonction de former et de loger des aspirants à la prêtrise lui était exclusive. ***Il revêt donc un intérêt pour la rareté de sa fonction.***

4/ Valeur d'authenticité

L'édifice du Grand Séminaire possède une excellente valeur d'authenticité. […] *Les travaux de mises aux normes effectués dans les années 2000 n'ont pas vraiment altéré l'architecture de l'aile nord, grâce à des compromis. On trouve même encore aujourd'hui dans l'édifice des œuvres d'art présentes depuis les années 1940, ainsi que des luminaires, des calorifères et divers objets installés à l'époque de sa construction*. […] *Par ailleurs,* ***les plans d'origine réalisés par Albert Leclerc*** […] ***nous montrent que l'extérieur de l'édifice ainsi que la chapelle sont restés tels quels depuis 1947.***

5/ Valeur de position

Le Grand Séminaire est à la fois situé tout près du centre-ville et du noyau institutionnel ancien de Rimouski tout en en étant séparé par la barrière physique que constitue la voie ferrée. Il fait face à l'ancien Petit Séminaire, devenu le Cégep, et se trouve à proximité des écoles fondées par le séminaire, dont l'ancienne École d'agriculture située sur le terrain voisin. […].

On peut donc affirmer que sa situation dans la ville est avantageuse et assez centrale. L'aménagement paysager de la propriété, comprenant de nombreux arbres matures et des espaces gazonnés, ainsi que l'implantation en retrait de l'édifice participent à sa mise en valeur au sein du paysage urbain. ***Pour ces raisons, le Grand Séminaire jouit d'une bonne valeur de position.***

6/ *Valeur patrimoniale d'ensemble*

Dans l'ensemble, le Grand Séminaire de Rimouski possède une valeur patrimoniale supérieure *grâce à son intérêt architectural et artistique très élevée, à son importance historique en tant que siège d'une institution déterminante dans le développement régional, à la rareté et à la continuité de sa fonction de lieu de formation spirituelle, à l'état d'authenticité remarquable du bâtiment et enfin grâce à son positionnement avantageux dans la ville.*

588. Au terme, une dernière recommandation

La Ville de Rimouski est depuis 1980 propriétaire de l'École Sacré-Cœur située à l'angle des rues de l'Évêché et Saint-Louis. La Ville, qui l'avait acquis de la Commission scolaire des phares, lui avait donné le nom d'*Ateliers Saint-Louis*. (Revoir ici le Billet #103). Inoccupé depuis 2013, le bâtiment est aujourd'hui, on ne peut plus, à l'abandon et il se détériore jour après jour, cela se voit. Enfin, sur ce point, *bien patrimonial* diront les uns, *bien patrimonial* riront les autres…

Dans ce contexte, on comprend aisément que le responsable de la *Société de promotion économique de Rimouski* (SOPER) ait voulu en savoir plus long sur ce que représentait pour la Ville de Rimouski le Grand Séminaire, *un bien patrimonial ou pas?* Un promoteur immobilier venait alors de lui demander s'il pouvait acquérir le Grand Séminaire et, selon des plans qui n'existaient pas encore, le démolir en tout ou en partie… (Voir le Billet #608). Le responsable de la SOPER a donc commandité une étude que mèneraient à l'automne de 2017 la firme *Patri-Arch* de Québec et la *Société Marie-Josée Deschênes, architecte inc.* de Lévis. (Revoir ici les Billets #575 : *Bien du sable dans l'engrenage*, #577 : *Un rapport si longtemps attendu* et #582 : *Commission d'accès à l'information*).

Voici donc les conclusions de cette étude :

* * *

En guise de conclusion, étant donné sa valeur patrimoniale supérieure, ***nous recommandons de conserver le bâtiment du Grand Séminaire et de veiller à la préservation de ses composantes essentielles, dont la grande chapelle.***

Dans l'éventualité où les occupants actuels quitteraient l'édifice, nous recommandons de conserver le bâtiment et de le recycler avec une fonction compatible afin de préserver ses principales caractéristiques architecturales*. Parmi les fonctions qui pourraient bien s'accommoder d'un tel édifice, une résidence pour personnes retraitées, une résidence d'étudiants ou un immeuble de bureaux administratifs pourraient constituer des avenues intéressantes.* ***Notons que l'édifice a déjà été mis aux normes et est en excellent état.***

Si des choix doivent être faits concernant la conservation partielle du bâtiment, notons que les ailes centrale et avant, construites en 1947, ont davantage de valeur patrimoniale que la partie arrière, bien que celle-ci soit un peu plus ancienne. *L'aile arrière pourrait donc être sacrifiée sans pour autant faire perdre toute la valeur au reste du bâtiment. Bien sûr, selon les besoins de la nouvelle fonction, d'autres ailes contemporaines pourraient être ajoutées au bâtiment existant sur les côtés et vers l'arrière.* ***La façade principale devrait toutefois continuer à dominer l'ensemble.***

Les terrains situés à l'est du Grand Séminaire qui servent actuellement de stationnement, possèdent un potentiel de développement soit pour l'agrandissement de l'édifice actuel, soit pour un projet complètement indépendant advenant que la parcelle actuelle soit subdivisée. Étant donné que le bâtiment en front de la rue Saint-Jean-Baptiste Ouest (nos 35-39) ne possède pas vraiment de valeur patrimoniale, ce site possède un très bon potentiel de requalification, sans nécessairement toucher à l'édifice du Grand Séminaire dont la partie boisée en avant devrait restée intacte.

* * *

Il serait également avisé, particulièrement dans l'éventualité où l'édifice serait menacé, de poursuivre les démarches afin d'octroyer au Grand Séminaire un statut de protection légal, par exemple une citation par la Ville de Rimouski à titre d'immeuble patrimonial. Le Grand Séminaire semble en effet être l'un des seuls bâtiments rimouskois de cette importance à ne pas bénéficier d'une telle protection, n'étant pas inclus dans les sites patrimoniaux du centre-ville. L'institution, ainsi que l'ancienne École d'agriculture voisine, sont pourtant deux composantes majeures de l'ensemble du Séminaire de Saint-Germain de Rimouski et devraient logiquement être incluses dans les efforts de protection et de mise en valeur de cet héritage patrimonial, qui est considérable. ■

589. Un 21e vicaire général au diocèse

En 2018, Mgr **Denis Grondin** choisit l'abbé **Guy Lagacé** comme 21e vicaire général, celui-ci succédant à l'abbé **Benoît Hins** (revoir le Billet #341). Monseigneur en a fait l'annonce le 28 mars à la messe chrismale, mais il n'entrera en fonction que le 1er juillet 2018.

L'abbé Guy Lagacé. Photo : *Le Relais*. Courtoisie.

L'abbé **Guy Lagacé** est né à Saint-Alexis-de-Matapédia le 12 février 1945. Il a été ordonné prêtre en la cathédrale de Rimouski le 23 mai 1971 par Mgr **Louis Levesque**.

M. Lagacé a fait des études classiques au Collège Saint-Jean-Vianney de Montréal (1963-1967), des études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1967-1969) et au Centre d'études universitaires de Rimouski (1969-1970) où il obtient un baccalauréat en théologie. Il poursuit ensuite sa formation à l'Université Saint-Paul d'Ottawa (1970-1971) pour l'obtention d'une maîtrise en théologie et à l'Université de Montréal (1994-1998) pour un doctorat en théologie. S'ajouteront des études spéciales à l'Institut catholique de Paris (1982-1984) où il obtient un certificat d'études supérieures en pastorale catéchétique et des études en management à l'École des hautes études commerciales de Montréal (1990).

L'abbé **Guy Lagacé** est d'abord vicaire à la cathédrale de Rimouski (1971-1974). Il devient ensuite animateur de pastorale au primaire à la Commission scolaire La Neigette (1974-1978), puis conseiller pédagogique en enseignement religieux (1978-1982); il fait en même temps partie de l'équipe pastorale de Saint-Anaclet (1978-1982). Au retour de ses études à Paris (1982-1984), il est de nouveau conseiller pédagogique en enseignement religieux à la Commission scolaire La Neigette (1984-1986), puis conseiller en éducation chrétienne à la Commission scolaire de La Mitis (1986-1994), tout en étant président de la zone pastorale de La Mitis (1991-1994) et chargé de cours à l'Université du Québec à Rimouski (1978-2002).

Au retour de ses études de doctorat (1994-1998), il devient modérateur de l'équipe pastorale du secteur formé des paroisses de Luceville, Saint-Donat et Sainte-Luce (1998-2006), (secteur connu depuis 1999 sous le nom de *Vents-et-Marées*), puis membre de l'équipe pastorale (2006-2007) du secteur de Rimouski regroupant les neuf

paroisses de cette ville (la cathédrale Saint-Germain, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Sainte-Agnès, Sainte-Anne, Sainte-Odile, Saint-Pie-X, Saint-Robert-Bellarmin, Nazareth et Saint-Yves) et membre de l'équipe pastorale (2007-2009) de la grande paroisse de Saint-Germain de Rimouski à la suite de la fusion des neuf paroisses susdites en une seule. Entretemps, il préside la Commission du *Chantier diocésain* en 2001-2002. (Revoir le Billet #399).

Après une semi-retraite à Rimouski (2009-2010) – où il demeure disponible pour le service pastoral –, il reprend un ministère plus régulier en devenant chargé de projet du bureau de l'archevêque (2010-2015), curé de Sainte-Blandine (2010-2016) et coordonnateur de la pastorale d'ensemble, chargé de recherche et des orientations de la pastorale d'ensemble (2015-2017). Par la suite, il assume les tâches de responsable du Comité diocésain des ministères confiés aux laïcs (depuis 2017), de vicaire général (2018-2022) et de coordonnateur de la pastorale d'ensemble (2020-2021). (Source : En collaboration, *Le clergé de l'archidiocèse de Rimouski*, Archevêché de Rimouski, 2004, p. 115-116).

590. Pour un leadership partagé

L'*Institut de pastorale* avait offert le 5 avril 2018 une session sur le thème *Comment bâtir une équipe de leaders?* Une centaine de personnes s'y étaient présentées. (Voir *En Chantier* N° 120, p. 4).

L'abbé Jean-Philippe Auger

On avait, pour animer cette session, fait appel à l'abbé **Jean-Philippe Auger**, un prêtre du diocèse de Québec, auteur de *Comment Jésus a coaché douze personnes ordinaires pour en faire des leaders extraordinaires* (Novalis, mars 2016) et de *Tous disciples missionnaires!* (Novalis, avril 2017). Plus tard, en novembre 2018, l'abbé **Jean-Philippe Auger** complétera sa trilogie en publiant chez Novalis : *L'ABC de la conversion pastorale.*

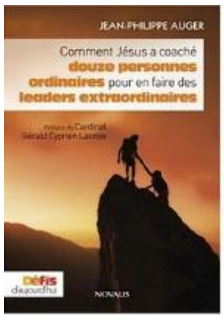

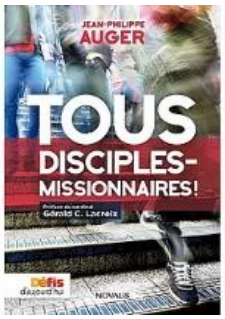

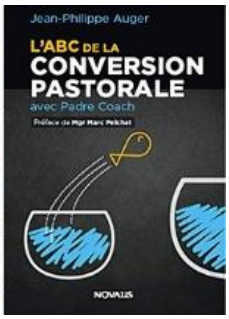

* * *

L'abbé **Guy Lagacé**, qui était à ce moment-là coordonnateur à la pastorale d'ensemble et vicaire général depuis le 1er août 2018, a invité M. Auger, dans un suivi à cette session, à accompagner dans une formation les communautés chrétiennes de nos six (6) unités pastorales.

Cette formation, écrivait-il, *vise d'abord et avant tout les équipes pastorales missionnaires mises en place dans les Unités pastorales; [s'y ajouteront] d'autres forces vives du milieu : les personnes-relais ou autres et quelques membres des assemblées de fabrique. Ces personnes seront appelées à exercer un leadership dans leur communauté paroissiale.*

Nous sommes convaincus que toutes les Unités pastorales vont tirer profit de cette formation et de ce coaching pour lancer les communautés concernées vers une plus grande vitalité et la mise en place d'un projet pastoral mobilisateur. Nous vous invitons donc à entrer dans cette expérience nouvelle avec la certitude que nos communautés peuvent vivre des changements heureux. Notre pratique pastorale vise une annonce de l'Évangile dans des contextes en pleine évolution mais animée par une foi qui donne toujours un souffle nouveau. Nous croyons que le tournant missionnaire nous invite à écouter l'Esprit Saint dans un esprit créatif et synodal (Le Relais N° 700, 16 août 2018, p. 1).

591. Accueil de cinq prêtres *Fidei Donum*

Fidei Donum : ***Le don de la foi***. Ce sont là les deux mots latins qui sont en tête de l'encyclique du Pape **Pie XII** (1876-1958) du 21 avril 1957.

Le pape invitait alors les évêques du monde entier à porter avec lui « le souci de la mission universelle de l'Église », non seulement par la prière et l'entraide, mais aussi en mettant certains de leurs prêtres et fidèles à la disposition de diocèses d'autres continents.

Les prêtres qui étaient alors « envoyés » demeuraient attachés à leur diocèse d'origine; ils y revenaient après plusieurs années passées en mission. On les désignait déjà sous le nom de **prêtres *fidei donum***.

* * *

C'est dans cet esprit et sans doute aussi dans l'esprit du concile Vatican II que, fidèle à tous ses enseignements, Mgr **Louis Levesque**, alors évêque-coadjuteur (1964-1967) de Mgr **Charles-Eugène Parent** (1951-1967) répondra à une invitation de Mgr **Almeida Newton**, archevêque de Brasilia, la nouvelle capitale du Brésil. (Revoir

ici le Billet #265). Dans les années qui vont suivre, Mgr **Louis Levesque** enverra là-bas en mission *fidei donum* les abbés **Léopold D'Astous**, **André Caron** et plus tard l'abbé **Hervé Bossé**. (Revoir ici le Billet #300).

* * *

Mgr l'Archevêque, entouré des cinq prêtres *fidei donum* accueillis les 10 et 11 octobre 2018. Photographe : Ginette Larocque.

Apparaissent sur cette photo – de gauche à droite **- Clément ASSOGBA**, béninois, qu'à l'automne de 2020 on retrouvera en service pastoral dans la région de *Matane*; **Jean Gregory JEUDY**, haïtien, qu'on retrouvera dans le *Témiscouata*; **Kindé Cosme AROUKO**, béninois, qu'on retrouvera dans la *Vallée de la Matapédia*; **Rodelain BLAISE**, haïtien, qu'on retrouvera dans la région de *Trois-Pistoles* et **Pierre GUERRIER**, haïtien qu'on retrouvera dans la région de la *Mitis.*

Ces cinq nouveaux arrivants ont rejoint en cours d'année nos cinq plus anciens prêtres ***fidei donum***, soit **Rodrigo Hernán ZULUAGA LÓPEZ** du diocèse de Medellin en Colombie, arrivé en 2007 et œuvrant actuellement dans la région de Rimouski-Neigette, **Diego Andrés MOLINA HENAO** du diocèse de Medellin en Colombie, chez nous depuis 2012 et à l'œuvre dans la Vallée de la Matapédia, **Juan Bautista MORALES MONTOYA** aussi du diocèse de Medellin en Colombie, chez nous depuis 2014 et œuvrant dans le Témiscouata, **Auguste Ifèdoun AGAÏ** du diocèse de Dassa-Zoumè au Bénin, chez nous depuis 2015 et œuvrant dans la région de Matane **et Jean-Baptiste N'dri ALLICO** du diocèse d'Agboville en Côte d'Ivoire depuis 2016 à l'œuvre dans la Mitis.

* * *

Anticipons…

Le **21 mars 2019**, sous le titre « Accompagner les prêtres *fidei donum* : un printemps pour notre diocèse » Mgr **Denis Grondin** diffuse une lettre pastorale sur l'accompagnement, lettre qu'il adresse à ces prêtres ***fidei donum*** et à celles et ceux qui les accompagnent.

> ***Tout accompagnement est unique et invite au respect du mystère de chaque personne.*** (Mgr Bertrand Blanchet, *Prions en Église*, édition dominicale du 20 janvier 2019, p. 36).

Je fais mienne cette parole de sagesse de Mgr Blanchet alors que j'écris cette lettre pastorale sur l'accompagnement que doit fournir le diocèse de Rimouski à tous les prêtres « venant d'ailleurs », dits ***prêtres fidei donum****, non seulement pour les accueillir convenablement mais pour favoriser chez eux un véritable processus d'intégration et d'insertion pastorale.*

> ***Accompagner (une personne) signifie marcher avec elle, mais en demeurant sur sa route. Il faut résister à l'idée de l'amener sur sa route à soi, même si elle paraît préférable***. (Mgr Blanchet, op. cit., p. 35).

Pour accompagner, il s'agit donc de marcher avec une personne sur un même chemin dans une attitude d'écoute et de respect, avec le désir d'apporter, de recevoir et de progresser dans la connaissance mutuelle pour en arriver à une meilleure compréhension de nos univers et du défi qu'on veut relever.
[…].
Je m'adresse spécialement aux cinq prêtres fidei donum que le diocèse de Rimouski a accueillis depuis le mois de juin dernier […]. *Je vous remercie d'avoir accepté l'appel de votre évêque respectif à venir au Québec continuer d'exercer votre ministère presbytéral en collaborant avec l'Église d'ici. Dès votre arrivée dans le diocèse et avant même de connaître le milieu, vous avez accepté d'être en poste dans une équipe pastorale. Je vous remercie de cette disponibilité remarquable* […] (Mgr Denis Grondin, *Accompagner les prêtres fidei donum : un printemps pour notre diocèse*, lettre pastorale du 21 mars 2019, p. 1 et 4. https://dioceserimouski-archives.org/mgr/dg/txt/lettre_pastorale_fideidonum_2019-03-21.pdf).

592. Le choix d'un médiateur et sa tâche

Dans un communiqué émis le **25 octobre 2018**, Mgr l'Archevêque reconnaît que l'avenir de la cathédrale est un sujet de préoccupation non seulement pour les fidèles de la communauté catholique de Rimouski mais aussi pour l'ensemble des citoyens et citoyennes de la Ville de Rimouski, et ce depuis déjà 4 ans.

Ce jour-là, il annonce qu'afin de favoriser l'aboutissement d'une solution qui puisse rallier les efforts des uns et des autres, il a pris avec des appuis de son *Conseil presbytéral* (CPR) et de son *Conseil diocésain de pastorale* (CDP) la décision de solliciter l'aide d'un médiateur dont

la tâche première serait d'aider les divers partis à travailler positivement dans ce dossier. Celui-ci devra rassembler les visions déployées jusqu'à maintenant par tant de personnes de bonne volonté, ce qui l'aidera à saisir plus clairement l'avenir de ce bâtiment dans la mission diocésaine et citoyenne.

La tâche de ce médiateur consistera aussi à écouter les avis, les remarques et les propositions des gens concernés par le défi de la Cathédrale. Il aura la responsabilité de transmettre à l'Archevêque la vision qui se dégagera de ces rencontres. Il cherchera aussi à mieux expliquer le discernement de l'Archevêque sur l'avenir de la cathédrale. En rassemblant toutes les facettes de la question, son rôle sera d'identifier une piste de solution partagée par les différents acteurs, par-delà leurs positions actuelles, et se rapprochant de ce qui pourrait exprimer la volonté du Seigneur pour son Église aujourd'hui (M[gr] Denis Grondin, Communiqué de presse du 25 octobre 2018. Voir : https://dioceserimouski-archives.org/riki/consult/communique_2018-10-25.pdf).

M[gr] l'Archevêque a donc retenu les services de M[gr] **Marc Pelchat**, évêque auxiliaire à Québec et vicaire général de ce diocèse. Celui-ci a accepté généreusement de rendre ce service à notre Église, une *église-sœur*, avec la bénédiction et l'encouragement de M. le cardinal **Gérald Cyprien Lacroix**, son Archevêque.

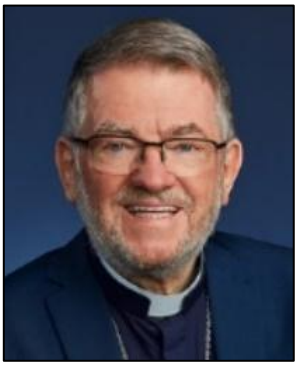

M[gr] **Marc Pelchat** est professeur émérite de l'Université Laval et ancien doyen de la Faculté de théologie et de sciences religieuses, ex-doyen de la Faculté des études supérieures et ombudsman de l'Université Laval.

M[gr] Marc Pelchat. Archives du diocèse de Québec.

Enfin, étant donné la compétence de la Congrégation romaine pour les évêques qui doit approuver tout projet relatif à la cathédrale, en tant qu'*église-mère* de l'archidiocèse, Monseigneur dit avoir cru opportun de faire connaître sa décision au Nonce apostolique, M[gr] **Luigi Bonazzi**. Celui-ci l'a assuré que son initiative recevait tout l'appui de la Congrégation ainsi que le sien.

593. Les travaux de M[gr] Marc Pelchat

Dans un premier temps, au tout début de son rapport, M[gr] **Marc Pelchat** dit avoir pris connaissance de l'important dossier que voici :

■ *Correspondances diverses (citoyens, assemblée de fabrique, archevêché) / Résultats du sondage Léger (10 mai 2017) / / Dossier de presse : articles de journaux, entrevues, communiqués de presse / Mise en demeure (2018) / Ouvrage La cathédrale de Rimouski. Parcours, mémoires, récits, sous la direction de **Jean-René Thuot**, **Kurt Vignola** et **Nicolas Beaudry**, Université du Québec à Rimouski, Les Éditions de l'Estuaire, 2017, 389p. Mémoires et projets de restauration ou de conversion (juin 2017) / Procès-verbaux et notes de réunions ou d'assemblées / Avis et opinions d'experts sur l'orgue de la cathédrale* (cf. le rapport, p. 3).

Dans un second temps, M[gr] Pelchat nous informe être venu à Rimouski les 29 et 30 octobre 2018, puis de nouveau les 25, 26 et 27 novembre, et avoir rencontré individuellement des personnes et des groupes :

■ *M[gr] Denis Grondin, archevêque de Rimouski / M. Marc Parent, maire de Rimouski (29 octobre 2018) / Sr Gabrielle Côté r.s.r. (29 octobre et 26 novembre 2018) / MM. Jacques Landry, Jean-Claude Roy, M. Alain Pelletier du Regroupement diocésain pour la sauvegarde de la cathédrale de Rimouski (30 octobre et 26 novembre 2018) / MM. Jean-Charles Lechasseur, Victor Lepage et M[me] Nathalie Leblond, marguilliers de la Fabrique Saint-Germain (30 octobre 2018) / M. Pascal Gagnon, historien (29 octobre 2018) / M. Michel Francoeur, M[me] Martine Dubé, M. Gaston Marin et M. Daniel Doucet du Comité Place-Cathédrale (30 octobre 2018), Sr Pauline Massaad et M. Réjean Lévesque, membres des Services diocésains de Rimouski (29 octobre 2018) / M. Harold Lebel, député de Rimouski à l'Assemblée nationale du Québec (conversation téléphonique du 30 octobre 2018), / M. Kurt Vignola, Cégep de Rimouski (conversation téléphonique du 8 octobre 2018 et rencontre personnelle le 26 novembre 2018./. M. Michel Lavoie, économe diocésain, (26 novembre 2018) / M. Yves-Marie Mélançon, chancelier du diocèse, (26 novembre 2018) / M. Guy Lagacé, vicaire général du diocèse, (26 novembre 2018) / Les membres du Bureau de l'archevêque réunis en conseil: M[gr] Denis Grondin, MM. Benoît Hins, Guy Lagacé, Michel Lavoie, Réjean Lévesque, Sr Pauline Massaad, M. Yves-Marie Mélançon, avec la participation de M[me] Ginette Larocque comme observatrice (27 novembre 2018)* (cf. le rapport, p. 4).

NOTE : Pour une **version PDF imprimable** de ce rapport intitulé *La cathédrale Saint-Germain de Rimouski et son avenir : Confiance et audace* ou pour un **enregistrement audio** de la conférence de presse du 6 février 2019 ou pour le **reportage** réalisé par **Marie-Josée Lavoie** de NousTV, voir la section « **Rapport de Mgr Marc Pelchat** » à l'adresse : https://dioceserimouski-archives.org/riki/cathedrale.html#mp.

594. Fin de 2018 et Nouvel An 2019

La lettre que Mgr l'Archevêque adresse à tous les diocésains et diocésaines en cette fin d'année 2018 et avant de lancer la nouvelle année 2019 s'ouvre sur ces mots : *Un bilan, un regard en avant…* Il y est question, bien sûr, de la cathédrale :

Je ne saurais terminer ce message, de souligner Mgr l'Archevêque, *sans parler du cas de la cathédrale, sujet de division et de controverse. Il y a beaucoup de souffrance exprimée et de frustration ressentie dans certains procès d'intention et prises de position contestant les options que j'ai jugées les meilleures en concertation avec mes principaux conseils.*

À Noël, cette année-là, à l'entrée de la cathédrale… Photographe : Yves-Marie Mélançon, 2018.

Le décret isolant la cathédrale permet de préserver ce bâtiment important et d'en prévoir une mission et un usage réaliste pour les générations à venir. Je comprends que des deuils sont nécessaires et inévitables face aux choix actuels, mais si ces deuils nous égarent, comment saisir l'appel et l'opportunité de faire Église autrement, non pas sur de la nostalgie mais avec des barques plus légères possédant plus de mobilité et de disponibilité, plutôt que d'être polarisés par de la gestion matérielle devenue trop lourde pour des communautés fragilisées et décroissantes? N'est-ce pas la souffrance du monde qu'il nous faut écouter en premier, souffrance des pauvres, des migrants, des gens seuls, des familles brisées, des enfants angoissés? Que l'énergie perdue à se déchirer ou à rêver au passé soit transformée en disponibilité pour construire : nous avons tous à participer à cette conversion missionnaire et l'Esprit Saint ne peut pas nous faire défaut si nous travaillons ensemble (*Le Relais* Nº 718, 21 décembre 2018, p. 2).

595. Les recommandations du médiateur

Le **30 novembre 2018**, Mgr **Marc Pelchat,** ayant complété sa médiation**,** rendait publique son rapport lors d'une conférence de presse qui s'est tenue à l'Archevêché le **6 février 2019**.

La cathédrale Saint-Germain de Rimouski
et son avenir
« Confiance et audace »
Analyse et recommandation du médiateur
Mgr Marc Pelchat

Photographe : J.-F. Lepage, 2013. Wikimedia.

Nous retiendrons les 12 recommandations du rapport de Mgr **Marc Pelchat**, attirant l'attention sur deux points : la constitution d'un **Comité conseil** sur l'avenir de la cathédrale et le recrutement d'une **personne *chargée de projet.***

Recommandations :

1. Guider toute décision concernant l'avenir de la cathédrale en respectant trois principes : **A**/ la préservation du monument au coeur du centre-ville en travaillant en partenariat avec d'autres acteurs sollicités pour y contribuer; **B**/ la réanimation de la cathédrale au profit de la communauté catholique et de toute la communauté rimouskoise; **C**/ la préservation d'un espace convenable pour le culte en y maintenant le siège épiscopal avec la fonction de cathédrale.

Un comité conseil

2. Constituer un *comité conseil* sur l'avenir de la cathédrale de Rimouski, formé de personnes provenant de divers horizons (économique, culturel, scientifique, éducatif, social, politique, ecclésial et diocésain) en vue de l'examen des divers projets qui ont été déjà soumis ou qui le seront au cours des prochains mois. L'archidiocèse pourrait y être représenté par son vicaire général, à l'exclusion de l'archevêque, du chancelier et de l'économe diocésain.

Une personne chargée de projet

3. Recruter une personne *chargée de projet* pour solliciter des propositions et accompagner les groupes porteurs de projets au cours d'une période à déterminer. Elle préparerait les travaux du *comité conseil* chargé d'évaluer les projets et de recommander le plus rassembleur. Sa rémunération serait assurée dans un premier temps par la Corporation archiépiscopale avec une participation de la Ville à partir du moment où un projet particulier faisant consensus pourrait s'intégrer à son plan d'urbanisme. Cette personne pourrait avoir son bureau dans les locaux de la Ville ou ceux d'une communauté religieuse. (Voir plus loin le Billet #605).

4. Favoriser la possibilité que la personne chargée de projet fasse appel à des ressources externes spécialisées dans la sauvegarde et la transformation du patrimoine religieux, telles que la Chaire de recherche du Canada en patrimoine religieux bâti (https://www.crcprb.chaire.ulaval.ca) de l'Université Laval ou la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de l'Université du Québec à Montréal (https://patrimoine.uqam.ca/projet/les-eglises-du-quebec/), ainsi que les ressources du milieu de la recherche à Rimouski (*Laboratoire d'archéologie et de patrimoine de Rimouski***,** CEGEP et Université du Québec à Rimouski).

5. Vérifier une dernière fois avec le ministère québécois de la Culture et des Communications la possibilité d'une révision de la cote D attribuée par le Conseil du patrimoine religieux, fermant présentement tout accès aux subventions du Conseil.

6. Si l'hypothèse d'une restauration complète et d'une restitution intégrale au culte catholique était définitivement écartée après un dernier examen, prioriser les projets qui mettraient de l'avant une modification acceptable de la volumétrie qui affecterait minimalement la sonorité de l'orgue et pourrait maintenir une perspective sur la nef et la voute, quels que soient les nouveaux usages proposés.

7. Inclure dans la réflexion un nouvel usage complémentaire pour la sacristie ou envisager sa démolition pour une nouvelle construction qui compléterait les nouveaux usages de la cathédrale ou pour une mise en valeur de l'espace extérieur en lien avec le plan d'urbanisme pour ce secteur.

8. Considérer une fonction civile, socioculturelle, éducative ou communautaire pour une partie de la cathédrale (nef), s'ajoutant à la fonction religieuse et épiscopale maintenue dans un espace plus restreint et pouvant s'ouvrir à de plus grands rassemblements et activités.

9. Procéder à la dissolution de la paroisse et de la fabrique Saint-Germain et à la prise de possession de la cathédrale par la Corporation archiépiscopale dans un premier temps et, dans un deuxième temps, une cession à un nouveau propriétaire (Ville de Rimouski ou corporation sans but lucratif) ou l'établissement d'une forme de copropriété par l'archidiocèse et la Ville de Rimouski ou avec toute autre corporation sans but lucratif cautionnée par la Ville). Au Québec, il y a plusieurs cas où la cathédrale est la propriété de la corporation épiscopale sans être une paroisse (Montréal, Saint-Jean-Longueuil, Sherbrooke).

10. Compléter dans les meilleurs délais le plan d'ensemble touchant l'avenir des églises de la Ville de Rimouski et le faire connaître en temps opportun pour favoriser une meilleure compréhension de l'usage de ces immeubles aux fins de la mission pastorale et mieux situer l'avenir de la cathédrale dans ce plan d'ensemble.

11. Préparer une communication publique de l'archevêque de Rimouski précisant clairement ses intentions et celles de la Corporation épiscopale : **A**/ la volonté de préserver ce monument au coeur du centre-ville en travaillant en partenariat avec les acteurs appelés à y contribuer; **B**/ la ferme intention d'y préserver un espace pour le culte, compatible avec d'autres usages, en y maintenant le siège de l'évêque ; **C**/ la mise sur pied d'un *comité conseil* élargi avec une participation de représentants de la société civile, de citoyens et de membres de la communauté diocésaine; **D/** le recrutement d'une personne *chargée de projet* pour piloter les prochaines étapes de la réalisation du projet de sauvegarde et de transformation; **E**/ l'engagement ferme de l'archidiocèse à apporter une contribution financière substantielle, aux côtés des autres partenaires (paliers municipal, provincial et fédéral ainsi que le secteur culturel ou le milieu des affaires) pour réaliser un projet ecclésialement et socialement acceptable.

12. Procéder à chaque étape en collaboration avec la personne *chargée de projet* et le *comité conseil*, en concordance avec les principales instances diocésaines qui devront se montrer solidaires de l'évêque dans les choix qui seront faits.

(*La cathédrale Saint-Germain de Rimouski*…, p. 7-9).

596. Remarques personnelles du médiateur

Sans doute dans le feu de l'action sera-t-il bon de lire et de relire les quelques remarques formulées par le médiateur, Mgr **Marc Pelchat**, à la toute dernière page de son rapport. Voici donc pour mémoire :

● Malgré d'évidentes divisions et des prises de position trop tranchées, de part et d'autre, qui font obstacle à un dialogue respectueux et ouvert, je suis confiant que la communauté rimouskoise peut dépasser les difficultés actuelles.

● La « réanimation » de la cathédrale, en la considérant avec un regard renouvelé et une certaine audace, apparaît comme un devoir incontournable qui ne pourra pas s'accomplir si les différentes parties restent campées sur leurs positions.

● J'ai rencontré des personnes vraiment engagées dans la cause de la sauvegarde de la cathédrale. Toutes me paraissent animées d'intentions louables, mais il ne suffit pas d'estimer que l'on a raison, chacun de notre côté, en présumant que l'autre fait nécessairement fausse route. Il faut parfois faire le deuil d'une partie de nos idées pour atteindre un consensus qui rallie le plus grand nombre tout en respectant nos principales convictions.

● Humblement, j'estime qu'il faut effectuer un temps d'arrêt pour repartir sur de nouvelles bases. Je soumets un ensemble de recommandations que j'adresse à l'archevêque de Rimouski. S'il n'est pas le propriétaire direct de cette église cathédrale de Saint-Germain de Rimouski, il est concerné au premier chef puisqu'il s'agit du lieu liturgique et pastoral de son siège épiscopal, placé à la tête des autres églises de cet archidiocèse depuis les origines de celui-ci.

● Je demeure disponible pour accompagner, à chacune des étapes à venir, l'archevêque de Rimouski et les instances ecclésiales et diocésaines concernées ainsi que les acteurs de la communauté rimouskoise impliqués dans le processus.

● Ma prière se joint à la vôtre pour que la recherche du bien commun nous anime tous et que l'unité de la communauté chrétienne touchée par cette question se réalise, en discernant la volonté du Seigneur dans ce passage douloureux qui est en attente d'une nouvelle vie que seul le Seigneur peut nous insuffler (*La cathédrale Saint-Germain de Rimouski et son avenir : Confiance et audace,* p. 10).

597. Conférence de presse du 6 février 2019

La presse régionale a très bien répondu à l'invitation qui leur avait été faite d'assister à la conférence de presse qui s'est tenue à l'archevêché le **6 février 2019**.

Mgr **Marc Pelchat**, évêque auxiliaire de Québec, a fait part de ses recommandations dans le dossier de la cathédrale. Mgr **Denis Grondin** a par la suite exprimé ses positions visant à assurer la préservation et la pérennité du bâtiment.

Mgr Marc Pelchat et Mgr Denis Grondin. Photo : Ginette Larocque. AAR.

Nous déposons ici un texte de Mgr **Denis Grondin** qui résume encore une fois très bien sa position dans ce dossier :

La cathédrale de Rimouski :
une indispensable transformation
pour une vocation citoyenne!

Une conviction

Le patrimoine religieux et le patrimoine civil ont une grande importance pour la majorité des citoyens. Comme 94% de la population, l'archevêque tient à la cathédrale et désire que toute la population puisse en bénéficier. ***La préservation et la pérennité du bâtiment passent par un projet de transformation.***

Une réalité

Un lieu de culte de plus petite dimension dans la cathédrale permettra de conserver la vocation cultuelle dans le bâtiment*. Le siège de l'évêque sera ainsi conservé dans cette partie sacralisée de la cathédrale.*

Une constatation

En transformant le bâtiment, il sera possible de rendre la cathédrale accessible pour des projets sociaux, communautaires, culturels, touristiques*, selon les besoins exprimés par la population et par les projets qui soutiendront ces besoins.*

Une certitude

L'archevêché doit contribuer financièrement pour aménager et utiliser la partie réservée au culte. Il est indispensable que des partenaires s'unissent pour la transformation et l'utilisation de l'espace civil.

Une suite logique

L'administration de la cathédrale prendra au fil du temps une forme différente que celle d'une fabrique*. Elle pourrait devenir, par exemple, une coopérative, un condominium, une corporation ou toute autre structure organisationnelle qui conviendra à la future vocation.*

Une vision claire

*Le monde actuel est en pleine mutation et les besoins d'hier ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux d'aujourd'hui. La cathédrale de Rimouski fait partie intégrante du paysage et les rimouskois lui portent un attachement sentimental bien spécial****. La transformation du bâtiment en fera un projet innovant, dans une perspective partenariale et ouverte.*** (Conférence de presse du 6 février 2019, p. 1 : https://dioceserimouski-archives.org/riki/pdf/communique2019-02-06.pdf).

598. Le communiqué du 7 mars 2019

Trois mois après le dépôt du Rapport de M^gr^ **Marc Pelchat** (Billet #594) et un mois après sa présentation à la presse locale (Billet #596), M^gr^ l'Archevêque passe à l'action en ce sens que finalement **la cathédrale sera restaurée, mais transformée**. On y retrouvera donc un lieu de culte, mais de dimension restreinte, qui comprendra le chœur avec l'avant-nef, sa cathèdre (revoir le Billet #554), son orgue (revoir le Billet #515), ses vitraux les plus anciens et ses verrières les plus récentes.

* * *

Le diocèse de Rimouski, faut-il ici rappeler, a pris forme en 1867, mais l'église-cathédrale *fut construite entre 1854 et 1859. Elle reprenait généralement les formes de la cathédrale de Trois-Rivières dont les travaux de construction avaient été amorcés en 1854.*

L'église-cathédrale appartient au mouvement néo-gothique créé en Angleterre mais qui s'est répandu *rapidement, aussi bien en Europe qu'aux États-Unis. Il devait faire contrepoids à l'architecture d'inspiration classique qui, selon les penseurs de l'époque, avait été créée "pour et par des païens".* [...] *Au XIX^e^ siècle, l'Église considérait que l'essentiel de l'ornementation devait être concentré à l'intérieur des églises par opposition au dépouillement des temples protestants.*

À Rimouski, c'est l'architecte **Victor Bourgeau** (1809-1888), un artisan sur bois originaire de Lavaltrie au Québec, qui fournit à la paroisse les plans nécessaires à une ornementation de bois polychrome et imposante. (Cf. Rosaire Dionne et Noël Bélanger, *Les verrières et les vitraux de la cathédrale de Rimouski*, 1992, p. 4).

Tout est malheureusement disparu en 1967. (Revoir la photo du Billet #272). Quant aux trois vitraux auxquels on avait fait grâce en 1967, ils sont l'œuvre d'**Henri Perdriau** (1809-1888) et ils ont été réalisées en 1859.

Le vitrail de l'entrée

(très peu visible de nos jours)

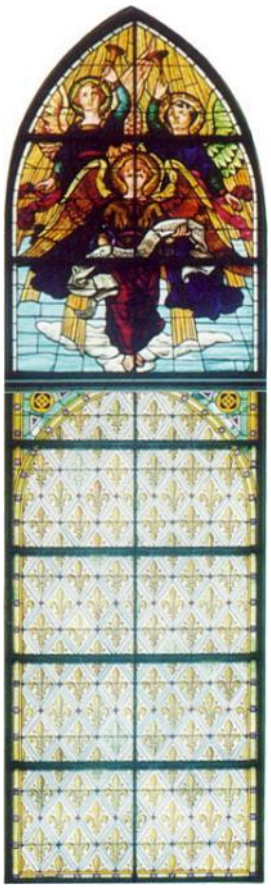

Photo : Yves-Marie Mélançon

La section du haut nous présente trois Séraphins dominant une nuée. Répondant à l'invitation du psaume 148, ils proclament les louanges du Seigneur. Ils sont irradiés par des traits de lumière jaillissant de la gloire de Dieu.

À l'arrière-plan, surélevés, deux de ces anges font retentir l'éclat de leur trompette, les joues gonflées par l'effort, tandis qu'à l'arrière-plan un troisième déploie une longue banderole. On peut y lire l'inscription latine suivante : Laudate dominum in sanctis ejus, ce qui se traduit : Louez Dieu dans ses saints.

Tout le bas du vitrail représente un arc gothique serti de 116 fleurs de lys en or, une traduction de nos origines françaises (R. Dionne, op. cit., p. 6).

Quiconque entre dans la cathédrale voit son regard d'abord attiré par un imposant vitrail qui orne la façade nord. S'il est bien visible de l'extérieur, il l'est cependant bien peu de l'intérieur. On ne peut qu'espérer que les architectes qui auront à redessiner les entrées puissent redécouvrir ce vitrail et le remettre en valeur.

Les vitraux de la nef

Les deux vitraux, qui sont visibles à l'entrée du chœur de part et d'autre de la nef, représentent des étapes de la vie de l'évêque, saint Germain de Paris. (Revoir ici les Billets #11, #12 et #13). Le **vitrail de l'ouest** le représente en *moine*, avant son accession à l'épiscopat. Il avait été, de 549 à 555, abbé du monastère Saint-Symphorien d'Autun. Le **vitrail de l'est** représente encore saint Germain de Paris, mais alors qu'il fut le 20^e^ *évêque* de Paris de 555 jusqu'à sa mort en 576.

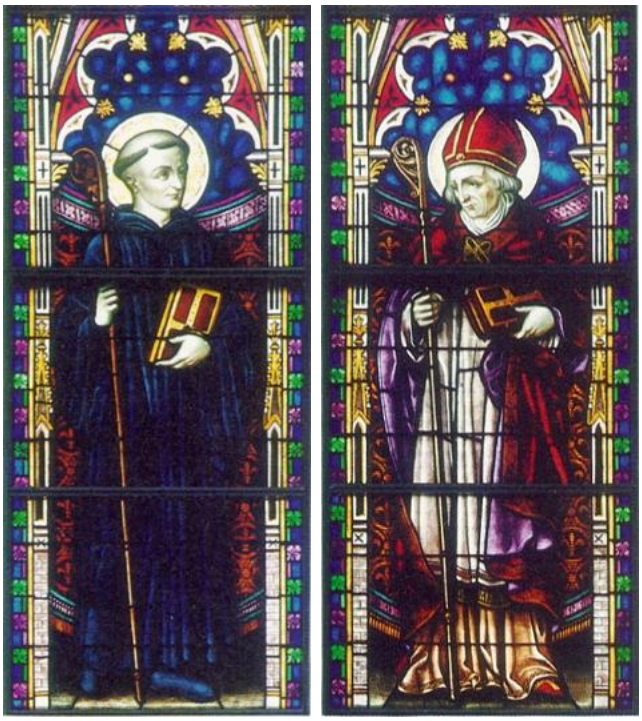

Saint-Germain, moine **Saint-Germain, évêque**
Photographe : Yves-Marie Mélançon

Les neuf verrières du haut-chœur

Olivier Ferland (1928-2017)

Les neuf verrières qui entourent le haut du chœur sont d'**Olivier Ferland**, maître-verrier, disciple de **Marius Plamondon** et professeur à l'École des Beaux-Arts de Québec. (Revoir ici le Billet #540). Réalisés en 1991, ces verrières ont pour thème les jours de la Création du premier chapitre de la Genèse.

Après la fermeture de leur atelier en 1951, **Marius Plamondon** (1914-1976) fait acheter par le Gouvernement du Québec tout le matériel qui s'y trouve et avec lequel il met sur pied des cours de vitrail à l'École des Beaux-Arts de Québec.

Le vitrail central

Pour regarder cette série de vitraux, nous prenons comme point de départ le vitrail central. Tous les autres sont localisés par rapport à celui-là, soit à l'est (vers la gauche) soit à l'ouest (vers la droite).

GENÈSE 1,1-2

Lorsque Dieu commença la création du ciel et de la terre, la terre était déserte et vide, et la ténèbre à la surface de l'abîme, le souffle de Dieu planait à la surface des eaux.

La composition picturale des neuf fenêtres part d'ici : Dieu sépare la lumière des ténèbres. Celles-ci se dissipent en larges bandes de moins en moins sombres. Une certaine transparence de cette région laisse entrevoir des violets, des rouges, des bruns sourds; c'est la masse incandescente. Cependant, la couleur bleue, par ses nombreuses variétés de teintes, reflète la merveilleuse lumière de la Création (R. Dionne, op. cit., p. 11).

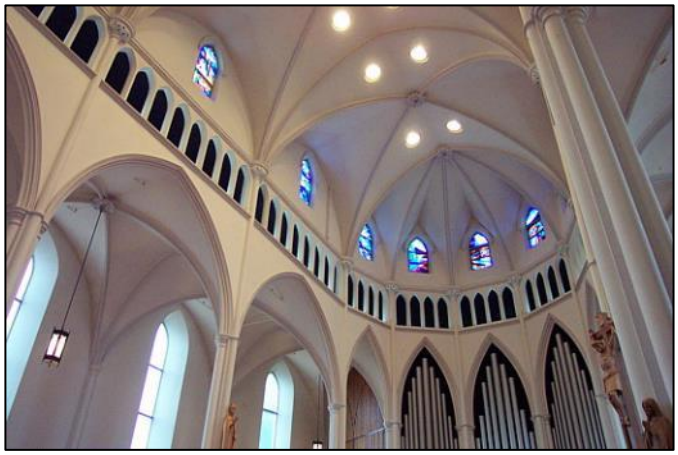

Une partie des neuf vitraux du haut-chœur. Photographe : Yves-Marie Mélançon. Revoir aussi les photographies des pages 266 et 285.

ENVOI

***A**yant achevé son périple autour de la cathédrale, le visiteur aura sans doute considéré deux âges différents, aussi bien dans l'art de travailler le verre que dans les sources d'inspiration où ont puisé les artistes. Mais cette diversité a quelque chose de merveilleux : elle est capable de susciter chez le spectateur une admiration continue; elle a même le pouvoir de l'élever jusqu'aux joies de la contemplation.*

Pour tout cela, hommage soit rendu aux créateurs de ces œuvres et gratitude aux généreux bienfaiteurs de la cathédrale, ces généreux donateurs de cet « Évangile de verre », selon la belle expression de l'artiste-peintre Guy Bruneau (R. Dionne, op. cit., p. 19).

[Notes et photos tirées d'une brochure réalisée dans le cadre du 125e anniversaire du diocèse par l'abbé **Rosaire Dionne**, alors curé de la cathédrale, et l'abbé **Noël Bélanger**, historien. L'ouvrage a pour titre : *Les verrières et les vitraux de la cathédrale de Rimouski*, 1992, 20 p.]

* * *

Ainsi donc, notions-nous dans le communiqué du 7 mars, Mgr l'Archevêque passe à l'action : **la cathédrale sera donc restaurée, mais transformée**. Depuis un mois, reconnaissait-il, *les nombreux commentaires favorables reçus, autant des citoyens que des intervenants du milieu, permettent de poursuivre avec optimisme le travail menant à la sauvegarde de la cathédrale, dans une perspective tenant compte de la réalité actuelle* (Communiqué de presse du 7 mars 2019, page 1, *La vision d'une cathédrale transformée : Le travail se poursuit!* Voir : https://dioceserimouski-archives.org/riki/pdf/communique2019-03-07.pdf).

D'ici là, une première étape doit maintenant être franchie, celle de l'embauche d'une ou d'un *chargé de projet*. Déjà, un *comité de sélection* a été formé afin d'enclencher le processus menant au choix de cette candidate ou de ce candidat.

Une commande a par ailleurs été passée pour la mise à jour du *carnet de santé* de l'édifice-cathédrale, celui qui avait été établi en 2016 ayant sans doute besoin d'être rafraîchi. D'ici le début des travaux, ce document devrait permettre de déterminer l'ordre de priorité des interventions sur le bâtiment.

Enfin, de conclure le communiqué :

Le partage des lieux entre la mission religieuse et les usages civils, socioculturels, éducationnels, touristiques et communautaires, sera un atout pour la mise en valeur du bâtiment et son accessibilité pour la population. Mgr ***Denis Grondin*** *et ses collaborateurs souhaitent que l'utilisation future du bâtiment tienne également compte du facteur intergénérationnel. L'aspect partenarial permet de rallier les valeurs de l'Église d'aujourd'hui et de demain* (loc. cit.).

599. Sur un non-renouvellement de bail

Le **21 mars 2019**, sans autre forme de communication que celle d'une lettre, l'économe diocésain prévient le directeur général du Grand Séminaire que le bail qui liait à l'Archevêché les *Services diocésains* et *l'Institut de pastorale* arrivait à échéance le 30 juin 2019 et qu'il ne serait pas renouvelé. La décision aurait été prise deux jours plus tôt, soit le **19 mars** au Bureau de l'Archevêque. L'économe dont l'un des devoirs est de veiller au grain n'a certes pas perdu de temps… On ne va pas le lui reprocher car il se devait de donner un avis de trois mois.

Quant au bailleur, celui-ci reconnaît que sur ce point il ne possède aucun écrit. On s'entend que pour le *Centre diocésain de pastorale*, qui regroupe tous les Services diocésains, le démarrage eut lieu en **1970 (**revoir ici le Billet #293) et que son année financière se termine le 30 juin. Il n'existe pas non plus de bail pour l*'Institut de pastorale* fondée en **1998**; mais son année financière se termine le 31 décembre (revoir ici le Billet #391). On aurait pu sans doute poursuivre jusque-là, mais passons…

Le Conseil d'administration de la corporation du Grand Séminaire n'apprendra pas tout sur ce qui se tramait à ce moment-là, mais au 2e paragraphe de la lettre de l'économe on pouvait lire que *devant l'incertitude de l'avenir du Grand Séminaire, nous avons retenu un autre endroit qui peut accueillir tout le personnel à un coup moindre, non négligeable.* Comme si c'était la seule chose à considérer…

Enfin, l'économe terminait sa lettre en avouant avoir *un intérêt pour l'achat de certains meubles ou classeurs qui appartiendraient au Grand Séminaire. Il serait souhaitable de déterminer le plus rapidement possible ce qui appartient au Grand Séminaire, aux Services diocésains et à l'Institut de pastorale. À cet effet,* conclut-il, *vous voudrez bien contacter Messieurs* ***Réjean Levesque*** *et* ***Jean Francis Clermont-Legros,*** responsables de l'inventaire. Sur ce point, celui-ci a bien été fait, mais rien de ce qui fut noté ne fut vendu.

* * *

Anticipons…

Le **1er mars 2021**, *l'Institut de pastorale* réintégrera le Grand Séminaire. Quant aux *Services diocésains*, le personnel – **Annie Leclerc** et **Charles Lacroix** – est informé que le 30 juin il se retrouvera au sous-sol de l'archevêché.

600. Mandat confié à une agence locale

Le **16 avril 2019**, un communiqué du Bureau de l'Archevêque informe les diocésains et diocésaines que pour procéder à l'embauche d'une ou d'un *chargé de projet*, le comité de sélection a pris la décision de confier le mandat à une agence spécialisée dans le domaine du recrutement de personnel.

Cette orientation, peut-on lire dans le communiqué, *permettra d'optimiser les possibilités de recruter le meilleur candidat possible pour diriger le projet de transformation de la cathédrale* (Communiqué de presse du 16 avril 2019, p. 1. Voir : https://dioceserimouski-archives.org/riki/pdf/communique2019-04-16.pdf).

VÉGA Groupe conseil

Fondée en 2007, sous forme d'entreprise d'économie sociale, *Véga Groupe conseil* œuvrait alors à Rimouski comme agence de placement.

Depuis, l'entreprise a développé un éventail de services afin de répondre aux besoins des PME de la région notamment des services de recrutement de personnel… La mission de *VÉGA Groupe conseil* est aujourd'hui d'offrir aux entreprises et organismes du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et du Saguenay des services professionnels en ressources humaines et en développement organisationnel.

Véga Groupe conseil est donc saisi du dossier. Son mandat est de proposer des candidates ou candidats au comité de sélection. Selon l'échéancier prévu, l'affichage sera en vigueur du 29 avril au 16 mai 2019. Les entrevues finales devraient avoir lieu dans la semaine du 20 mai. L'entrée en fonction de la personne retenue est prévue en juin.

601. Projet : transformation de la cathédrale

Au communiqué de presse du Bureau de l'Archevêque daté du **16 avril 2019** est joint un document de M. **Tommy Bonesso**, consultant chez **VÉGA Groupe conseil** de Rimouski.

Ce document intitulé *Chargé(e) de projet : transformation de la Cathédrale de Rimouski* vient préciser que « relevant du vicaire général la personne sélectionnée aura le mandat d'assurer la coordination complète du projet de transformation de la cathédrale Saint-Germain de Rimouski. » […] Cette personne « aura la responsabilité de former un comité de travail composé d'experts de différents milieux (patrimoine, tourisme, culture, etc.) afin de mettre sur pied un projet qui soit rassembleur. Elle travaillera de concert avec différents professionnels (architectes, ingénieurs, etc.), ainsi que les **entités subventionnaires** (sic) ».

VÉGA Groupe conseil précise ensuite quelles seront les principales responsabilités de cette personne choisie pour être *chargé(e) de projet.* Voici donc en quels termes :

● *Organiser et diriger les rencontres du comité d'experts, comité-conseil et des différents comités de travail;*

● *Collaborer à la supervision du travail des professionnels mandatés dans chacune des phases du projet;*

● *Produire et effectuer le suivi des échéanciers en collaboration avec les différents intervenants impliqués.*

● *Participer à la préparation des budgets associés au projet, les approuver et assurer le respect de ces derniers;*

● *Transiger avec les médias en collaboration avec les services de communications concernés;*

● *Concevoir et proposer un modèle de gouvernance, d'affaires et une entité juridique contribuant au développement pérenne du projet souhaité;*

● *Rédiger divers documents externes et internes, notamment des demandes de subventions;*

● *Agir en cohérence et en continuité avec les divers projets ayant été soumis lors des consultations des deux dernières années;*

● *Assurer la sécurité des lieux à l'intérieur et extérieur de l'édifice (via le carnet de santé) tout au long du processus de transformation;*

● *Assumer une multitude d'autres responsabilités nécessaires à la réalisation d'un projet de cette envergure* (loc. cit.).

602. Questions sur les compétences requises

Dans son document du **16 avril 2019**, M. **Tommy Bonesso** ouvre ensuite une section intitulée *Foire aux questions* où il répond à quatre questions posées sur les compétences et les connaissances acquises par d'éventuels candidats ou candidates.

● *Dois-je posséder une formation universitaire?*

Réponse :
Idéalement oui. Nous ciblons la formation de premier cycle dans une discipline pertinente telle que communication,

développement des sociétés et des territoires, génie, gestion de projet, urbanisme, etc.

● *Je ne possède pas la scolarité demandée mais j'ai des années d'expérience très pertinentes en lien avec le projet proposé. Est-ce que je peux tenter ma chance?*

Réponse :
Bien entendu. Si votre candidature est intéressante, elle sera analysée et traitée tout aussi sérieusement.

● *Combien d'années d'expérience dois-je cumuler pour être un candidat intéressant?*

Réponse :
Compte tenu de l'ampleur du projet, une expérience minimale de 5 années dans la gestion de projet et/ou coordination sera exigée.

● *Dois-je posséder des connaissances au niveau de l'informatique et des outils numériques?*

Réponse :
Oui. Vos responsabilités exigeront une très bonne connaissance des logiciels de la suite Office (Outlook, Word, Powerpoint et Excel) ainsi que des réseaux sociaux.

603. Profil de la personne recherchée

Voici encore, pour mémoire, le profil de la personne recherchée par **VÉGA Groupe conseil** pour occuper le poste de *chargé(e) de projet* :

● **Posséder des habiletés politiques.**
Le dossier de la Cathédrale de Rimouski a fait couler beaucoup d'encre depuis quelques années étant donné la ferveur qu'elle peut engendrer dans la communauté.

● **Avoir un bon sens de l'écoute.**
Plusieurs acteurs de la communauté auront des idées à soumettre pour ce projet; la personne devra faire preuve d'ouverture et de respect pour juger des besoins de la communauté.

● **Être en mesure de travailler sous pression.**
Ce projet impliquera le suivi et le respect de divers échéanciers exigeant une gestion rigoureuse des priorités.

● **Posséder de bonnes aptitudes en communication à l'écrit et à l'oral.**
La personne sera la chef d'orchestre de la transformation de la cathédrale et donc aux premières lignes pour informer les divers comités impliqués et la communauté rimouskoise du déroulement du projet.

● **Pratiquer un leadership de style rassembleur.**
L'archidiocèse désire travailler avec une personne accessible et qui se démarquera par ses aptitudes relationnelles et son désir de mettre sur pied un projet unificateur.

Or voilà qui au départ peut sembler beaucoup, mais certes pas si on recherche un ou une personne *chargée de projet*. Enfin, le document de M. **Tommy Bonesso** se conclut avec cette note sur les conditions d'emploi :

● *Un poste à temps plein à durée déterminée : entre 3 et 5 ans.*

● *Un salaire compétitif correspondant à la scolarité et à l'expérience du candidat.*

● *Un emploi dans lequel vous ne verrez pas vos journées passer et qui pourrait faire passer votre carrière à un second niveau.*

● *L'opportunité de diriger le premier projet de transformation d'une cathédrale en Amérique du Nord et de jouer un rôle clé dans le processus de valorisation du centre-ville de Rimouski.*

Les personnes qui désirent jouer un rôle de premier plan dans le projet de transformation de la cathédrale et qui possèdent les qualifications requises devaient faire parvenir leur candidature avant le **13 mai 2019** à M. **Tommy Bonesso** de chez *Véga Groupe Conseil*.

604. Dossier cathédrale : le *chargé de projet*

Le communiqué de presse du **16 avril 2019** nous apprenait qu'on prévoyait un affichage de deux semaines, soit du **29 avril au 16 mai**. La personne retenue sera, précisait-on, *chef d'orchestre* du projet. Elle pourra compter sur le support d'un *Comité conseil* formé d'experts de différents milieux. M^{gr} **Denis Grondin** disait avoir mandaté M. **Guy Lagacé**, son vicaire général, pour le représenter à ce comité. Enfin, la personne retenue devait entrer en fonction en juin 2019, mais son entrée en fonction s'est plutôt faite le **1er août**.

* * *

Le **16 mai 2019**, la publication diocésaine *Le Relais* N^{o} 737 nous apprend qu'une vingtaine de candidatures ont été reçues chez **VÉGA Groupe conseil**, que la présélection est commencée et que les entrevues avec les candidats retenus auront lieu dans la semaine du **27 mai**.

Le **11 juillet**, le Bureau de l'archevêque nous apprend que le processus de sélection est terminé, qu'un candidat a été retenu et proposé à M^{gr} **Denis Grondin**, qui l'a accepté. Celui-ci répondrait parfaitement à ce qui

est recherché en termes de qualifications professionnelles et d'expériences de travail. L'embauche de cette personne serait un atout important pour mener à bien le projet de transformation de la cathédrale. Son nom cependant n'a pas été révélé; il sera présenté officiellement lors d'un point de presse, après la période de vacances estivales.

605. Le grand *dérangement* de juin 2019

Nous sommes en 2019, au lendemain de la Saint-Jean-Baptiste. Pour les employés des *Services diocésains* et pour l'*Institut de pastorale*, l'heure du grand *dérangement* a sonné. On va pour la première fois entrer dans ce qui sera pour deux ans leur milieu de vie au travail. (Revoir les Billets #468 et #599).

Ancien presbytère de Saint-Yves où se trouvent regroupés les Services diocésains et l'Institut de pastorale. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

Enfin, si on peut y loger tout le personnel « à coup moindre » comme l'écrivait l'économe dans sa lettre du **21 mars 2019**, c'est qu'il doit bien y avoir une raison. Le plus souvent, si c'est moins cher, c'est que peut-être ça ne vaut pas plus… Mais dans les circonstances, on n'aura pas le choix. Il faudra bien vivre avec, surtout que le *télétravail* n'est pas encore inventé… Mais ça viendra, et plus vite qu'on pense, avec la pandémie de la COVID-19 qui nous tombera dessus dès la **mi-mars 2020**.

606. Bienvenue à M. Jean Crépault

Le **2 octobre 2019**, M^gr^ **Denis Grondin**, dans un communiqué de presse, a le plaisir de confirmer la nomination de M. **Jean Crépault** au poste de « directeur de projet pour le dossier de transformation de la cathédrale de Rimouski ».

Entré officiellement en fonction le **1^er^ août**, M. Crépault est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec avec le statut d'ingénieur à la retraite. Titulaire de deux baccalauréats, un en géographie et un en ingénierie, il a complété sa formation en poursuivant des études de 2^e^ cycle en géomorphologie et en gestion de projet (administration). Domicilié à Rimouski, M. **Jean Crépault** présente un parcours professionnel qui lui a permis d'acquérir de l'expérience dans différents domaines reliés à l'ingénierie et à l'administration. Les connaissances théoriques et les aptitudes acquises au cours de sa carrière en font le candidat idéal pour mener à bien ce qui lui sera confié dans le projet de transformation de la cathédrale.

M. Jean Crépault. AAR.

Sous l'autorité immédiate de M^gr^ **Denis Grondin** et de son délégué dans ce dossier, l'abbé **Guy Lagacé** v.g., M. Crépault travaillera en collaboration avec les partenaires du milieu et avec les membres des comités de travail qui seront à constituer.

* * *

NOTE : Il sera, nous dit-on, possible de suivre les différentes étapes de ce projet à travers les communiqués de presse qui seront régulièrement publiés sur le site web du diocèse : https://dioceserimouski-archives.org.

607. L'avenir de nos églises paroissiales

Jusqu'ici, et **depuis 2006**, c'est une vingtaine d'églises qui ont été, soit vendues, soit cédées. Voici donc pour mémoire :

Saint-Guy	**2006**
Sainte-Bernadette de Mont-Joli	**2009**
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de L'Isle Verte	**2009**
Saint-Elzéar	**2009**
Saint-Laurent de Matapédia	**2009**
Sainte-Odile de Rimouski	**2009**
Saint-Yves de Rimouski	**2009**
Notre-Dame-de-la Paix : Luceville	**2012**
Saint-Marcellin	**2012**
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	**2012**
Saint-Cléophas	**2014**
Saint-Cyprien	**2014**
Saint-Jean-de-la-Lande	**2014**
Saint-Valérien	**2014**
Saint-Victor de Matane	**2014**
Bon-Pasteur de Matane	**2016**
Saint-André-de-Restigouche	**2016**
Nazareth	**2017**
Lac-au-Saumon	**2017**
Saint-Modeste	**2017**

Dans les années qui vont suivre, d'autres églises pourraient être mises en vente. Depuis ces années 2017 et suivantes, on a parlé plus d'une fois à la radio et dans les journaux de celles de **Sainte-Agnès** à Rimouski, puis plus tard de celles de **Saint-Mathieu**-de-Rioux, de **Rivière-Trois-Pistoles** (Saint-Jean-Baptiste) et de **l'Isle-Verte**… Mais il y en aura d'autres certainement… Plus près de nous en effet, c'est de l'église de **Saint-Jérôme de Matane** dont on parlait en janvier 2021. On la céderait pour 1,00 $ à un promoteur de l'extérieur. Il en ferait une salle de spectacle…

* * *

Anticipons…

À l'**automne de 2020**, la ministre du Québec responsable du Bas-Saint-Laurent confirmait l'octroi d'une somme initiale de 76 489 $ pour le développement de quatre projets de transformation pour quatre églises de notre région, dont deux qui se trouvent dans notre diocèse, soit celle d'**Esprit-Saint** qui deviendra un « Centre multifonctionnel » et celle de Saint-Isidore du **Lac-des-Aigles** qui deviendra un « Centre de promotion et de mise en valeur de la villégiature et de la pêche aux saumons ».
(Source : Alexandre D'Astous, « 76 000 $ à la requalification de quatre églises du Bas Saint-Laurent », dans le *Journal le Soir*, 1er octobre 2020. Voir : https://journallesoir.ca/2020/10/01/76-000-a-la-requalification-de-quatre-eglises-du-bas-saint-laurent/).

* * *

Depuis plusieurs années, le Conseil presbytéral demande à Mgr l'Archevêque de mettre sur pied un comité d'étude sur l'avenir des églises de notre diocèse. Ce sera fait et c'est annoncé dans la publication diocésaine *Le Relais* No 753 du **3 octobre 2019**. L'abbé **Guy Lagacé**, v.g., écrit :

Nous avons donc convenu qu'il était temps de réfléchir plus sérieusement à la situation actuelle et de former un comité qui aura comme mandat l'élaboration d'une politique uniforme qui facilitera la manière d'opérer la conservation ou la fermeture des églises ainsi que leur aliénation. (*Le Relais*, No 753 du 13 août 2020, p. 2).

Le comité établira lui-même les critères pour mieux gérer ce dossier. Le vicaire général en fera partie, mais le comité sera présidé par l'abbé **Normand Lamarre**. Les autres membres désignés sont Sr **Pauline Massaad**, r.s.r., Mme **Johanne Caillouette**, ex-agente de pastorale, MM., **Michel Barriault**, notaire, **Mario Blanchet**, c.a. et **Roger Robitaille**, ingénieur.

Il ne s'agit donc pas, précise ici le vicaire général, *de faire les choses rapidement mais plutôt de donner l'opportunité aux communautés paroissiales de prendre la parole à cet égard. Nous sommes toujours convaincus que les paroisses sont aptes à décider de l'avenir de leur église, mais elles doivent être soutenues dans le discernement qu'elles auront à faire. Que l'Esprit du Seigneur nous soutienne et nous éclaire dans ce temps de grand changement* (loc. cit.).

608. Du nouveau sur le Grand Séminaire

Ce qui n'était plus qu'un secret de polichinelle est révélé au grand jour le **6 octobre 2020**.

M. Michel-Félix Tremblay. Photo : Twitter @mftremblay. Courtoisie.

Un journaliste de Radio-Canada très bien informé, **Michel-Félix Tremblay**, dans un reportage diffusé autant à la radio qu'à la télévision, lève le voile sur ce qui s'était passé au printemps de 2017 et sur lequel on ne se penchait plus vraiment trois ans plus tard…

Au printemps de 2017 - il y a trois ans donc - un groupe de promoteurs immobiliers de la région de Québec est passé sans doute par l'Archevêché avant de se présenter au **Grand Séminaire** pour une visite sollicitée. Mais au cours de cette visite, ce qui aura surpris les administrateurs, c'est que les visiteurs semblaient surtout intéressés par le terrain… Ils sont donc sortis à l'extérieur et ils ont marché avec eux… Pour ce qui est de l'intérieur, on n'a pas souvenir qu'ils y soient restés très longtemps, juste assez cependant pour mettre aux administrateurs la puce à l'oreille… Ces messieurs seraient donc prêts à tout démolir pour y construire un tout nouvel immeuble en plein centre-ville. (Revoir le Billet #588).

La veille donc, soit le **5 octobre 2020**, le journaliste avait rencontré le maire de Rimouski, M. **Marc Parent**. Dans les prochains mois, devait-il lui confirmer, le conseil municipal serait saisi du dossier, à savoir si oui ou non l'édifice du Grand Séminaire devait être cité *immeuble patrimonial*. Un peu plus loin dans la conversation, le maire aurait voulu sans doute apaiser les craintes du Conseil d'administration : *le Grand Séminaire*, avouait-il, *ne risque pas de disparaître*… Il a par ailleurs rappelé que la Ville avait, dans un règlement sur les démolitions, des dispositions qui assurent la pérennité du bâtiment. Puis, il a confirmé que ce sont ces dispositions qui avaient empêché, il y a trois ans, la démolition de l'immeuble.

Rappelons ici les faits : *À l'époque, des promoteurs immobiliers avaient tenté d'acquérir le Grand Séminaire pour le raser en tout ou, à la limite, en partie. Ironiquement, le projet consistait à construire de nouveaux logements… pour des communautés religieuses. La Ville avait*

donc à l'époque coupé court aux intentions des entrepreneurs, car on était d'avis, de préciser le maire, M. ***Marc Parent****, qu'il y avait là autour du Grand Séminaire une connotation patrimoniale.* (Référence : **Michel-Félix Tremblay** en entrevue au Grand Séminaire le 5 **octobre 2020** et publiée le 6 octobre**.** Voir : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1738887/grand-seminaire-rimouski-protection-patrimoine-ville-rimouski).

* * *

NOTE : Revoir ici le Billet #575 : *une étude commandée par la Ville de Rimouski* qui en a informé le Grand Séminaire le 22 juin 2017. Les entrevues de la firme « Patri-Arch. » de Québec ont eu lieu le 24 juillet et l'architecte de Lévis a été reçue le 17 août. Le rapport devait être déposé le 29 septembre mais il ne le sera que le 17 novembre. (Revoir ici les Billets #582, #587 et #588).

Ce jour-là, la SOPER réunira à ses bureaux deux représentants du promoteur immobilier et deux membres du Conseil d'administration du Grand Séminaire. Ces derniers auront vite mis fin à la rencontre, les représentants du promoteur ayant affirmé déjà devant eux qu'ils avaient un plan B, un plan C et même un plan D, mais que dans aucun de ces cas le Grand Séminaire n'était concerné.

Dans les mois qui vont suivre, nous apprendrons que des promoteurs immobiliers ont un projet qui entraînerait une démolition de la Grande Place. Ce pourrait être leur plan B. Or, les années passent et la Grande Place est toujours debout…

609. Cinq ans déjà, mais avance-t-on vraiment?

Il y a cinq ans, soit le **29 novembre 2014**, on mettait la clé sur la porte de la cathédrale pour des raisons dites de sécurité… Et on l'entourait de filets! Le ciel allait-il bientôt nous tomber sur la tête?

M. **Jean Crépault** est entré en fonction le 1er août 2019. Quatre mois plus tard, il allait donner à la presse régionale une première entrevue. Il expliquera que le projet de transformation de la cathédrale était bel et bien sur les rails et que le travail amorcé allait bon train. *Le projet est complexe*, avouait-il. *On a progressé plus lentement qu'à mon goût, mais il y avait beaucoup de choses à démêler*. (*L'Avantage*, **27 novembre 2019.** Voir : https://www.lavantage.qc.ca/article/2019/11/27/cathedrale-de-rimouski-le-directeur-de-projet-jean-crepault-fait-le-point).

Par ailleurs, M. Crépault reconnaît avoir été ralenti dans l'évolution du projet. *Je pensais que la phase de démarrage du projet serait depuis longtemps dépassée aujourd'hui. Pour toutes sortes de considérations, ce n'est pas le cas. Il me manque, entre autres choses, le bilan de santé de la cathédrale, qui ne peut pas être fait, car nous n'avons pas accès à la cathédrale* (loc. cit.).

Fermée depuis cinq ans, aucune pierre n'est encore tombée dans les filets.
Photo : archives l'Avantage, 2019-10-02. Courtoisie.

C'est un fait que le « bilan de santé » réalisé il y a cinq ans doit nécessairement être mis à jour. Mais actuellement on comprend que ce ne peut pas être fait puisque la Fabrique, qui est propriétaire de la cathédrale, ne permet pas à quiconque d'y accéder. Toute l'affaire est pour le moment judiciarisée, mais M. Crépault espère bien que tout cela soit bientôt du passé et qu'on pourra y accéder au début de la nouvelle année 2020.

Gestion participative

M. **Jean Crépault** demeure néanmoins optimiste malgré la complexité du dossier. Il aurait, pour maintenir le côté rationnel des décisions et pour éloigner l'émotivité liée au dossier, décidé de s'entourer d'*érudits.* Mgr l'Archevêque lui aurait en effet demandé d'assurer une *gestion participative* dans le dossier.

Autrement dit, de préciser M. Crépault, *ce n'est pas moi qui prendrai seul les décisions. Je suis en train de mettre en place un comité de gouvernance, d'éthique et de gestion, constitué d'une dizaine d'érudits, des gens influents du milieu rimouskois et experts chacun dans leur domaine : banquiers, avocats, hommes et femmes d'affaires, ingénieurs et représentants de l'Archevêché. Je souhaite que les décisions prises soient des décisions d'affaires, loin de toute l'émotivité qui peut entourer le dossier* (loc. cit.).

Comité de gouvernance

Enfin, on apprend dans ce compte-rendu de presse que le C*omité de gouvernance* chapeautera cinq autres comités, trois qui seront permanents et deux *ad hoc*. Ce « comité d'érudits » serait à 95% déjà constitué. Et si tout va bien, de conclure M. Crépault, on devrait pouvoir le présenter à la population d'ici les Fêtes de fin d'année 2019 (loc. cit.).

* * *

Anticipons…

Le temps file… Et quinze (15) mois plus tard, soit le **28 février 2021**, au moment d'écrire ces lignes les membres

du *Comité de gouvernance* ne nous sont pas encore connus, M. Crépault n'ayant pas souhaité, avant l'annonce officielle, dévoiler les noms des membres de ce Comité, sauf celui de l'abbé **Guy Lagacé**, le vicaire général.

610. Un nouveau directeur à l'IPAR

L'*Institut de pastorale* était sans directeur depuis juin 2019. En octobre 2019, il fut cependant reconnu par l'État comme un « organisme sans but lucratif » (O.S.B.L.). Mais s'il faut chercher une autre date où l'Institut est devenu autonome au plan financier, c'est celle du **1er juillet 2020** où l'on retrouve les premiers états financiers préparés à Rimouski par la firme Deloitte.

Dès **janvier 2020**, les services d'un nouveau directeur ont été retenus, à mi-temps d'abord, à plein temps ensuite à compter de **février 2020**. L'agente de communication à l'Archevêché, Mme **Ginette Laroque**, nous le présentait en ces termes :

M. Pierre Cardinal, 5e directeur de l'IPAR. Photo : Ginette Larocque.

*Originaire de Beauport, **Pierre Cardinal** a complété un baccalauréat en génie mécanique à l'Université Laval. Cette formation l'a conduit à effectuer de la modélisation informatique sur des simulateurs de vol pour la compagnie CAE Montréal. Après quelques années, il s'est aperçu que l'informatique ne répondait pas à ses aspirations profondes.*

*Après réflexion, il est retourné à l'Université Laval pour compléter une maîtrise ès arts en théologie **(2007)** et poursuivre pour l'obtention d'un doctorat en théologie **(2015)**. Il dit n'avoir jamais regretté ce changement d'orientation professionnelle. Petite parenthèse : Il a rencontré celle qui partage sa vie pendant ses études universitaires, alors qu'elle étudiait elle aussi en théologie.*

*M. Cardinal a à son actif plusieurs publications et il a cumulé de nombreux engagements ecclésiaux et professionnels. Ses domaines d'intérêt sont très vastes : la littérature de révélation canonique et apocryphe, la place de la religion dans le Québec moderne, le christianisme ancien, pour n'en nommer que quelques-uns. **De 2014 à 2016**, il a été le premier laïc engagé comme directeur de la revue En Son Nom, un travail qui lui a permis de mieux connaître les communautés religieuses et la spiritualité qui les anime. Il a quitté ce travail en **2016** pour occuper un poste de professeur à l'Institut de formation théologique et pastorale (IFTP) du diocèse de Chicoutimi, où il a appris sur la vie diocésaine auprès de ceux et celles qui sont maintenant ses anciens collègues* (*Le Relais* No 768, 30 janvier 2020, p. 4).

611. La pandémie de la COVID-19

Le **11 mars 2020** et les jours suivants, un bon nombre de directives ont été émises en prévision de la pandémie annoncée du « coronavirus » (COVID-19).

Nous reprenons ici le début du communiqué des autorités diocésaines qui, à lui seul, en fait voir toute la portée.

Daté du **17 mars 2020**, il est intitulé *Normes diocésaines en prévention de la pandémie de la COVID-19.*

*En accord avec les normes publiées par l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AÉCQ), en respect de celles émises par le gouvernement du Québec, en solidarité avec les autres évêques et par souci de protéger les fidèles et la population en général, après consultation du Conseil presbytéral de Rimouski (CPR), du Collège des consulteurs et des membres de la curie diocésaine, nous émettons les directives suivantes qui prennent effet **immédiatement** et qui sont **OBLIGATOIRES**. Pour le moment, et jusqu'à avis contraire, voici ce qui est **suspendu, interrompu ou recommandé**. À cet effet, nous faisons appel à votre foi en Jésus-Christ, à votre amour pour le prochain et à votre responsabilité de baptisés et de citoyens* […].

Nous conservons en ANNEXE 3 une copie de ce communiqué diffusé dans *Le Relais* No 775.

612. 2e carnet de santé pour la cathédrale

Nous sommes en pandémie et les régions de la province ont été confinées par le gouvernement du Québec pour réduire la transmission de la COVID-19. À cet effet, les policiers de la Sureté du Québec ont érigé des barrages routiers empêchant les gens de se déplacer d'une région à l'autre.

Le **21 avril 2020**, lors d'une conférence téléphonique présidée par l'honorable **Guy de Blois**, juge de la cour supérieure, les représentants légaux de l'Archevêché et des marguilliers obtiennent une ordonnance autorisant l'ingénieur **Marcel Leblanc**, de la firme *Biron et Leblanc Inc.*, de se déplacer de Québec vers Rimouski afin d'établir

pour la cathédrale un « carnet de santé » qui soit à jour, « respectant ainsi toutes les règles émises par le Directeur de la santé publique du Québec ». (Voir plus loin le Billet #620). Cette ordonnance aura donc permis à M. Leblanc de franchir les barrages routiers et de se rendre ainsi à destination.

Par la même occasion, les procureurs des deux parties se sont entendus pour respecter un statu quo dans les procédures judiciaires les opposant; on s'est aussi entendu pour maintenir en fonction les mêmes quatre marguilliers, ceci en attendant une conférence de règlement à l'amiable que les deux parties ont mutuellement acceptée. (Revoir ici le Billet #580).

613. Pandémie : rémunération du personnel

Sur la rémunération du personnel pendant la pandémie, un décret de Mgr l'Archevêque a été publié le **27 mars 2020** et présenté dans *Le Relais* Nº 777 du **2 avril 2020.**

Il est adressé aux dix prêtres modérateurs, curés ou administrateurs paroissiaux de même qu'aux administrateurs des fabriques. Pour mémoire, en voici un extrait, le texte intégral se retrouvant en ANNEXE **4**.

Nous savons que depuis le 17 mars, différents avis émis par des autorités diocésaines ont pu créer la confusion dans l'esprit des administrateurs des fabriques paroissiales. Certains administrateurs hésitent à appliquer les directives que l'Évêque a émises. Par la présente nous venons rectifier ces situations qui feraient croire que chacun décide ce qui lui convient face aux prêtres et à la mission pastorale.

Ainsi, en ce qui concerne les prêtres modérateurs, curés ou administrateurs paroissiaux, il est strictement interdit de les mettre à pied ou en chômage et ils doivent continuer à recevoir leur salaire pendant la pandémie, sans changement ni diminution, peu importe la durée de celle-ci. […]

Ceci est obligatoire et aucune entorse à ce décret législatif ne sera tolérée sans l'autorisation écrite de l'Archevêque de Rimouski. Toute personne qui contreviendra au présent décret ou incitera à le faire, président d'assemblée, administrateur laïc ou clerc, etc., et de quelque manière que ce soit, se verra retirer son mandat et devra quitter sa fonction ou son office. […]

Pour ce qui est du personnel laïc au service des fabriques paroissiales et rétribué, à savoir les agentes de pastorales, les secrétaires, les responsables de la comptabilité, les sacristains, les préposés à l'entretien, les ménagères, les responsables de cimetières, les fossoyeurs, etc., les administrateurs détermineront quelles sont les personnes qui doivent être temporairement mises à pied ou gardées au travail, que ce soit à temps plein ou à temps partiel. […]

NOTE : Les canons 135, § 2, et 391, § 1 et 2, confèrent à l'Évêque diocésain, et à lui seul, le pouvoir législatif dans son diocèse. Aucune autorité diocésaine n'a le pouvoir ni le droit de donner aux paroisses, aux fabriques ou à toute autre institution diocésaine des directives différentes de celles que l'Évêque diocésain promulgue par décret.

614. Avis de décès et condoléances

Dans la Vallée de la Matapédia, à Saint-Noël où il habitait, **Jean Francis Clermont-Legros** est décédé subitement en avril 2020. Il avait été à la direction de notre *Institut de pastorale* de février 2018 à juin 2019.

Du bulletin *Le Relais* Nº 782, édition du 7 mai 2020, en page 6, nous tirons ces deux témoignages :

M. Jean Francis Clermont-Legros

*Le 30 avril dernier est décédé **Jean Francis Clermont-Legros** à l'âge de 42 ans. Jean Francis a dirigé l'Institut de pastorale du diocèse de février 2018 à juin 2019. Les familiers de l'Institut se rappelleront qu'à l'automne 2018, il avait lui-même enseigné au Grand Séminaire de Rimouski (Théologie et action pastorale). Détenteur d'un doctorat en histoire, il avait livré une conférence à l'intention des prêtres fidei donum (novembre 2018), et une autre sur le patrimoine religieux à la Maison de mon Père (février 2019). En tant que directeur de l'Institut, il avait fait quelques passages remarqués à l'émission Place Publique sur les ondes de CKMN. Au nom des membres du conseil d'administration, des employés et des étudiants qui l'ont côtoyé, nous désirons exprimer nos sincères*

condoléances aux membres de sa famille ainsi qu'à ses nombreux amis.

Pierre Cardinal, directeur
Institut de pastorale de l'Archidiocèse

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M. ***Jean Francis Clermont-Legros*** *(1977-2020) survenu subitement jeudi le 30 avril 2020. Docteur en histoire des États-Unis, Jean Francis a été le directeur du Centre étudiant Benoît-Lacroix (Cébl) de Montréal entre 2008 et 2010. Dans ces moments difficiles, la communauté du Cébl présente ses condoléances les plus sincères à sa famille, ses amis et ses collaborateurs et collaboratrices dans tous les organismes au sein desquels il s'est impliqué tout au long de sa vie.*

Le départ d'un proche est toujours un passage difficile dans la vie humaine. Après la rencontre avec le Dieu de Jésus-Christ pendant sa jeunesse, Jean Francis a célébré sa naissance à la vie chrétienne à l'âge de 27 ans quand il a demandé le baptême. Nous pouvons affirmer aujourd'hui, avec la certitude de cette même foi, qu'une nouvelle naissance est célébrée, celle de la vie éternelle dans le Christ ressuscité. Jean Francis croyait que ***« Dieu est amour et celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu, et Dieu en lui » (1 Jn 4, 16).***

Gustavo Garay, directeur
Centre étudiant Benoît-Lacroix

615. Anniversaire de notre saint patron

Est-il besoin de rappeler que la cathédrale et le diocèse de Rimouski sont sous le patronage de *Saint-Germain de Paris*. (Revoir ici les Billets #11 et #13).

Le choix de saint Germain tient au fait que le père du premier seigneur de Rimouski, **René Lepage** (né le 10 avril 1656 et décédé le 4 août 1718), se prénommait **Germain** (1638-1723). (Revoir le Billet #4).

Au calendrier des fêtes liturgiques celle de saint Germain est célébrée le 28 mai. Cette année, et plus particulièrement en ces temps de pandémie, pour souligner cet anniversaire, le bulletin diocésain *Le Relais* dans son édition N° 785 du 28 mai 2020, en page 7, a diffusé le texte de cette prière :

PRIÈRE À SAINT GERMAIN

Ô saint Germain, bienheureux évêque de Paris, notre saint patron, nous implorons le secours de ta protection. Tu as toujours été si bon pour les pécheurs, si tendre pour tous les malheureux, si miséricordieux pour tous les pauvres. Ô toi, le plus charitable des pères, prie Dieu qu'il nous délivre de l'esclavage de nos péchés et de la chaîne si pesante de nos infidélités !

Le Seigneur avait mis sa puissance entre tes mains pendant cette vie ; déploie donc en notre faveur ce grand crédit dont tu bénéficiais alors, et qui n'a pu que s'accroître par ton entrée dans la gloire. Fais-nous voir clairement ce que nous devons faire pour être fidèles au Seigneur. Souvent, nous sommes sourds à la voix de notre conscience : ouvre notre coeur pour que nous entendions et suivions les inspirations de la grâce. Toi qui as ressuscité tant de morts, délivré tant de prisonniers, guéri tant de malades, tire-nous de la tiédeur et de l'indifférence dont nous sommes souvent prisonniers; redonne-nous la vigueur qui nous est nécessaire pour marcher constamment dans la voie des commandements et arriver ainsi à partager avec toi les joies du ciel. Amen.

616. Le député *Harold LeBel* et la cathédrale

La démarche de sauvegarde de l'église du Saint-Sacrement située sur le chemin Sainte-Foy à Québec a inspiré la démarche de M. **Harold LeBel**, le député de Rimouski à l'Assemblée nationale du Québec. Or cette église, à l'instar de notre cathédrale, n'est pas « classée » au sens habituel du terme.

M. Harold LeBel, député de Rimouski à l'Assemblée nationale du Québec. Photo : Samuel Ouellet, courtoisie. Source : https://journallesoir.ca/2020/12/04/cathedrale-le-depute-talonne-la-ministre-roy/

Le député **Harold LeBel** vient donc d'écrire à la ministre de la Culture et des Communications du Québec, M^me^ **Nathalie Roy**, afin qu'elle prenne en considération la possibilité de formuler un avis d'intention de classement patrimonial pour la cathédrale. Cette reconnaissance permettrait d'obtenir du financement pour restaurer l'édifice et pour permettre de lui donner, comme à d'autres églises, une vocation multiple.

* * *

Dans son édition du **10 juin 2020**, le *Journal le Soir* relevait ces deux passages du témoignage de M. **Harold Le- Bel**, le député provincial de Rimouski :

1/ *Avant d'en arriver à une obligation de démolir ce monument, ce que je me refuse à considérer, il serait plus pertinent dans le contexte que votre ministère étudie la possibilité de formuler un avis d'intention de classement. Dans la communauté rimouskoise, cette nouvelle serait bien accueillie.*

2/ *La cathédrale est certes le monument le plus important de la ville de Rimouski. Par ses attraits historiques, mais aussi culturels, considérant qu'elle abrite un orgue Casavant de 1921 d'une qualité exceptionnelle… Je sollicite de votre part une intervention dans ce dossier pour que soit protégé ce plus important symbole patrimonial de Rimouski.*

* * *

Anticipons...

Dans un communiqué émis le 16 février 2021, le journaliste **Michel-Félix Tremblay** de Radio-Canada écrit que « selon des sources bien informées, la ministre **Nathalie Roy** attend la fin des hostilités autour de la cathédrale avant de se pencher sur un éventuel classement comme bien patrimonial culturel. »

Merci de nous l'avoir signalé!

617. Un nouvel *économe diocésain*

Dans un diocèse, la fonction d'«économe diocésain » est définie par le *Code de droit canonique* de 1983 qui introduit cette appellation qui n'existait pas sous la forme actuelle dans le *Code de droit canonique* de 1917. C'est là un office stable qui peut être tenu par un clerc (prêtre ou diacre) ou par un laïc.

Canon 494, *§ 1. Dans chaque diocèse l'évêque, après avoir entendu le collège des consulteurs et le conseil pour les affaires économiques, nommera un économe vraiment compétent dans le domaine économique et remarquable par sa probité.*

§ 2. L'économe sera nommé pour cinq ans, mais ce temps écoulé, il peut l'être de nouveau pour d'autres périodes de cinq ans; durant sa charge, il ne sera pas révoqué sauf pour une cause grave estimée telle par l'Évêque après qu'il aura entendu le collège des consulteurs pour les affaires économiques.

§ 3. Selon les directives définies par le conseil pour les affaires économiques, il revient à l'économe d'administrer les biens du diocèse sous l'autorité de l'Évêque et de faire, à partir du fonds constitué dans le diocèse, les dépenses que l'Évêque et les autres personnes légitimement désignées par lui auront ordonnées.

§ 4. À la fin de l'année, l'économe doit rendre compte des recettes et des dépenses au conseil pour les affaires économiques.

En observation : Ce principe est exprimé par la Commission de réforme du Code de droit canonique : *Au conseil est confiée l'orientation des affaires économiques, à l'économe l'exécution* (*Communicationes*, V. 2, 1973, p. 228-229).

M. Michel Lavoie

M. **Michel Lavoie** est entré en fonction comme économe diocésain le **10 novembre 2003**. Il prend sa retraite le **5 juillet 2020**. Il aura, pendant toutes ces années, servi avec compétence et clairvoyance sous trois archevêques : M^gr^ **Bertrand Blanchet** (2003-2007), M^gr^ **Pierre-André Fournier** (2008-2015) et M^gr^ **Denis Grondin** (2015-2020).

* * *

Le **18 juin 2020**, sans préjudice à ses fonctions actuelles (revoir ici le Billet #605), M. **Jean Crépault** est nommé pour un an « délégué épiscopal à l'administration (directeur général) ». Il est entré en fonction le **6 juillet 2020**.

NOTE : *Le mandat additionnel qui lui est confié consiste principalement à la simplification et à la mise à niveau de l'administration du diocèse, ainsi qu'à la documentation des processus administratifs, tout en instaurant un climat de gestion participative. M. Crépault se penchera également sur le portrait financier des églises du diocèse, une étape indissociable du travail amorcé dans le dossier de la cathédrale. Il est permis d'espérer que des décisions fermes et un échéancier réaliste contribueront à faire avancer les dossiers qui ont connu de multiples difficultés.* (Ginette Larocque, « Communiqué de presse » dans *Le Relais* N^o^ 791, 9 juillet 2020, p. 5).

618. Humour en temps de pandémie

En juin-juillet et tout au long de cet été 2020, la rédaction du bulletin diocésain *Le Relais* n'a pas manqué d'y glisser, semaine après semaine, *Un Brin d'humour en temps de pandémie*. Nous retiendrons :

Un petit retour sur Pâques 2020

Pierre Kroll, *Le Soir* (Belgique), 11 avril 2020. *Le Relais* N^o^ 786, p. 7.

Pour un usage astucieux
de la calotte et du bâton pastoral

Christophe Peschet, diocèse de Séez (Normandie). *Le Relais* Nº 788, p. 8.

619. Pour une réouverture des lieux de culte

Au moment où le gouvernement autorise la réouverture de nos lieux de culte, et ce, à compter du **22 juin 2020**, et suite aux échanges qu'il a eus avec les modérateurs et les équipes de nos unités pastorales, Mgr **Denis Grondin** exige tout ceci comme conditions de réouverture dans notre diocèse :

1. *Que l'on respecte les mesures d'hygiène et les critères de distanciation exigés par la Santé publique et mentionnés dans le protocole accepté par le gouvernement.*

2. *Que l'ouverture des lieux de culte se vive progressivement en concertation avec le modérateur de l'unité, donc pas toutes les églises en même temps.*

3. *Que l'on s'assure d'une équipe de bénévoles responsables pour l'accueil et la désinfection des lieux.*

4. *Conformément aux vœux des pasteurs, que l'on privilégie les familles touchées par un deuil.*

5. *Les activités (messe ou culte) en plein air n'abolissent pas les critères de distanciation et la prévention à l'aide d'un masque. Il faut avertir les autorités civiles pour tout rassemblement, sinon vous risquez des amendes.*

6. *On peut avoir un animateur de chant mais, pour l'instant, on ne peut avoir de chorale pour l'animation. Enfin, il ne faut pas oublier le risque toujours là de contagion. Donc, on vous demande de ne pas donner la communion sur la langue.*

7. *Si vous avez des difficultés ou des questionnements, vous voudrez bien rejoindre M. Guy Lagacé, vicaire général, ou M. Yves-Marie Mélançon, chancelier.*

Bénissons le Seigneur pour ce passage où nous continuons à prier chacun chez soi mais avec, petit à petit, un retour à la joie d'être rassemblés! Par le fait même, je vous invite à offrir une célébration de la Saint-Jean-Baptiste dans la mesure de vos possibilités en confiant les québécoises, québécois et les autorités civiles à la grâce de Dieu, par l'intercession de notre saint patron! [Cf. *Le Relais* Nº 788, 18 juin 2020, p. 1].

Archevêque de Rimouski

620. À chacun son carnet de santé

Au matin du **12 août 2020**, la *Fabrique de Saint-Germain* et le *Regroupement diocésain pour la sauvegarde de la cathédrale* ont frappé un grand coup en organisant une activité publique et de presse où serait présenté un « carnet de santé » du bâtiment cathédrale. Quelque 75 personnes ont répondu à l'invitation, respectant comme on peut le voir sur la photo la consigne de la distanciation des deux mètres…

Photo : journallesoir.ca, Pierre Michaud. Courtoisie.

Ce deuxième « carnet de santé » (revoir ici le Billet #501) a été réalisé par un ingénieur, qui est un ancien rimouskois et ancien paroissien de Saint-Robert-Bellarmin, M. **Marcel LeBlanc**, aujourd'hui domicilié à Québec.

Selon les informations obtenues, il y aurait dans ce carnet cinq éléments à considérer. Les voici :

1- Les 3 400 trous effectués pour installer des filets de protection tout autour de la cathédrale ont été inutiles;

2- La décrépitude de la cathédrale ne justifiait pas sa fermeture depuis novembre 2014;

3- Les besoins urgents sont évalués à 350 000 $ avant de rouvrir la cathédrale au public;

4- Les travaux résumés au strict nécessaire pour refaire la santé du bâtiment seraient de l'ordre de 2,3 M$ et non pas

de 3,5 M$ tel que l'établissait le rapport d'une firme d'architectes, il y a quatre ans;

5- Les marguilliers ont la ferme intention de rouvrir la cathédrale au public le plus tôt possible, dès que les travaux de base de 350 000 $ auront été réalisés (Cf. https://journallesoir.ca/2020/08/12/3-400-trous-dans-la-cathedrale-pour-rien/).

L'ingénieur Marcel LeBlanc à l'entrée ouest de la cathédrale le 12 août 2020. Photo : journallesoir.ca, Pierre Michaud. Courtoisie.

Travaux nécessaires

Selon M. **Marcel LeBlanc**, la structure de la cathédrale est solide et son clocher, aussi en bon état, ne présente aucun danger. Le carnet établit les priorités et les délais suivants :

- **Travaux divers** : fientes de pigeon dans l'entretoit (immédiat), électricité, plomberie et ventilation (d'ici trois ans), fondations (immédiat), clôtures (immédiat), pente de terrain (trois ans), alimentation en eau (trois ans), entrée au sous-sol (immédiat), pour un total de 298 420 $ plus frais de contingence et taxes;

- **Travaux d'architecture :** peinture (un an), tapis et bancs (immédiat), fenêtres (deux ans), tablettes (immédiat), arches décoratives (deux ans), salle Saint-Germain (deux ans), pour 206 220 $ plus frais de contingence et taxes;

- **Travaux de toiture** : toiture de la sacristie (en attente), toiture principale (un an), toiture déambulatoire (un an), isolation (deux ans), pour 835 972 $ plus frais de contingence et taxes;

- **Travaux de maçonnerie** : contreforts (un an et deux ans), curetage (un an), filets (immédiat), arches structurales (un an), barbacanes (deux ans), têtes de contreforts (deux ans), pour 435 500 $ plus frais de contingence et taxes;

- **Travaux pour le clocher** : persiennes (deux ans), renforts (deux ans), étanchéité (deux ans), attestation annuelle, pour 77 300$ plus frais de contingence et taxes (loc. cit.).

* * *

M^gr^ l'archevêque avait été invité à cette conférence de presse mais il n'avait pu donner suite, préférant y déléguer son chargé de projet, M. **Jean Crépault** et son avocat, M^e^ **Philippe Thibault**. Tous les deux cependant se seront vus refuser l'accès à la conférence de presse. Une copie du rapport leur a cependant été remis.

MM. Crépault et Thibault prenant connaissance du plus récent « carnet de santé » dévoilé à l'intérieur de la cathédrale. Photo : Radio-Canada / Simon Turcotte. Source : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1726029/cathedrale-saint-germain-rimouski-carnet-sante-renovation-travaux-eglise. Courtoisie.

Pour sa part, l'avocat de l'Archevêché s'est dit heureux qu'un « carnet de santé » ait été déjà produit. M^e^ Thibault reconnaît par ailleurs que M. **Marcel LeBlanc** est un expert de qualité et que son rapport semble très intéressant.

Le maire de Rimouski, M. **Marc Parent**, avait été aussi invité à cette conférence de presse, mais il ne s'était pas présenté. Dans un premier temps, il reconnaissait ne pas avoir été invité, mais plus tard il avouait avoir retrouvé son invitation dans sa boîte de courrier indésirable…

621. Pour ces 250 fidèles un sincère merci!

Le **29 septembre 2020**, au nom de tous les leaders religieux du Québec, le président de l'*Assemblée des évêques catholiques du Québec* (AECQ), M^gr^ **Christian Rodembourg**, évêque de Saint-Hyacinthe, s'adresse au premier ministre du Québec, M. **François Legault**. Il le remercie d'avoir rétabli à 250 la limite de personnes admises dans les lieux de culte. Mais c'était sans savoir et sans prévoir que bientôt le plus grand nombre de québécois se retrouveront en zone rouge avec limite des assemblées liturgiques ramenée à 25 fidèles. Voici, pour mémoire, le texte de sa lettre :

Assemblée des évêques catholiques du Québec

Montréal, le 29 septembre 2020 — *Les leaders religieux prennent acte de l'annonce faite hier par le premier ministre qui rétablit la limite de 250 personnes admises dans les lieux de culte pour les régions qui ne sont pas en zone rouge.*

Ils saluent également le fait que dans les zones rouges, il sera possible de continuer d'accueillir 25 personnes à la fois pour leur offrir ainsi le soutien spirituel dont elles ont besoin.

Dans toutes les régions du Québec, les responsables de lieux de culte continueront à appliquer le protocole sanitaire de façon rigoureuse.

Ce matin, une rencontre a eu lieu entre des représentants de la Table interreligieuse et le Dr Horacio Arruda, directeur national de la santé publique. Le dialogue a été franc et ouvert, bénéfique pour toutes les parties. Des suites ont d'ailleurs déjà été envisagées et seront mises en place très rapidement.

Les leaders religieux réitèrent leur engagement à collaborer avec les autorités pour contribuer aux efforts collectifs de santé et de sécurité, tout en apportant un soutien spirituel essentiel aux personnes qui en ont besoin, particulièrement à celles qui vivent un deuil.

Ils assurent toutes les personnes en position de responsabilité du soutien de leur prière.

Au nom des membres de la Table interreligieuse.

+ Christian Rodembourg
Évêque de Saint-Hyacinthe
Président de l'AECQ

NOTE : La *Table interreligieuse de concertation* regroupe des représentants de l'Église catholique, de l'Église anglicane, des Églises baptistes évangéliques, de différentes traditions juives, de différentes mosquées et du Centre canadien d'œcuménisme qui œuvre dans le dialogue entre les Églises et dans le dialogue interreligieux.

622. La COVID-19 entre à l'archevêché

En **novembre 2020**, la COVID-19 fait son entrée à l'Archevêché. Le vicaire général nous en informe dans la publication diocésaine *Le Relais* N° 809 :

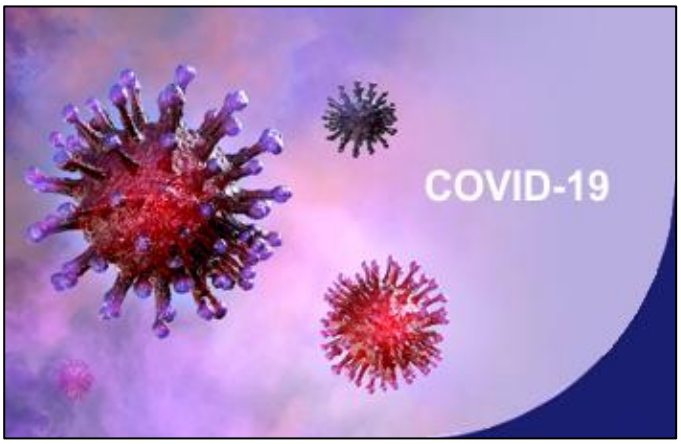

© 2020 Corona Borealis Studio / Shutterstock. Avec permission.

Chers confrères,

Comme vous le savez sans doute, la COCID-19 a fait son entrée à l'archevêché jeudi dernier [25 novembre]. Cette éclosion nous a pris par surprise; nous devons l'affronter avec vigueur. Plusieurs prêtres et laïques s'informent de l'état de santé des résidents. J'ai pensé vous communiquer les dernières informations fournies par la Santé publique de Rimouski.

Nous avons dix prêtres atteints, y compris M^gr^ Denis Grondin et deux employées. Tous sont en situation de guérison; il n'y a pas lieu de s'inquiéter pour le moment. MM. Jean Crépault et Sylvain Gosselin voient à ce que la maison fonctionne pour le bien-être des résidents. Je vous reviendrai dès que la situation sera revenue à la normale ou pour d'autres informations pertinentes. Je vous rappelle que les bureaux de l'archevêché sont fermés jusqu'à nouvel ordre. Quant au vicaire général, il se porte bien malgré son âge. Nous ne pouvons pas tous tomber au même moment, n'est-ce pas?

Nous vous demandons de prier pour ces personnes atteintes; c'est le moment de l'espérance et de croire que le Seigneur nous accompagne.

Guy Lagacé, vicaire général
30 novembre 2020

623. Vœux de Noël de Mgr Denis Grondin

Prospero Fontana (1512-1597), L'Adoration des bergers, huile sur cuivre, 53 x 24 cm. Collection privée. Détail de la partie inférieure de l'œuvre. Source : https://www.wga.hu/frames-e.html?/html/f/fontana/prospero/adorati1.html

Chère amie, cher ami,

Le berceau a pris cette année la forme d'une civière ou d'une chaise roulante, la crèche s'est installée dans l'urgence avec des proches aidants comme bergers. Que de parents à travers le monde ont touché la fragilité des leurs qui ne se vit pas dans des conditions idéales mais dans l'espérance d'être accompagnés et non abandonnés alors que se côtoient la mort et la vie.

En se recueillant devant une année marquée de victoires et de deuils, le Fils de Dieu nous propose son amour afin de lutter avec justice contre la crise économique et pandémique. Que sa présence nous évite les replis sur soi et continue d'agrandir en nous et entre nous le sens d'une famille fraternelle. Le dévouement, la compétence des travailleurs et de tant de bénévoles ont fait ressortir le meilleur de l'être humain qui se donne. Continuons d'offrir le cadeau de l'amitié sociale cultivée dans la foi, avec un regard respectueux et une main tendue et une oreille attentive; cela rend gloire à notre Dieu si proche.

L'Emmanuel a brisé la distance et le confinement de l'égoïsme en nous partageant sa bonté et tout son être jusque dans la souffrance. Que la fête de Noël vous permette de goûter comme il est riche de travailler ensemble à la « maison commune », hommes et femmes de tous pays, langues, peuples et nations !

Avec mes vœux sincères de courage et de paix, heureuse année 2021 ! Recevez la bénédiction du Seigneur.

+ Denis Grondin
Archevêque de Rimouski
9 décembre 2020

624. M. Jean Crépault durement éprouvé

Dans *Le Relais*, édition du **7 janvier 2021**, le vicaire général, M. **Guy Lagacé**, nous apprenait que M. **Jean Crépault**, *chargé de projet* dans le dossier de la cathédrale et *délégué épiscopal à l'administration diocésaine* (c.-à-d. *directeur général*) est durement éprouvé.

Durant la période des Fêtes, il a été hospitalisé à Québec pour y subir à l'Institut universitaire de cardiologie une chirurgie cardiaque majeure. En ce début d'année, il est de retour chez lui. En congé de maladie, il sera en convalescence jusqu'au 26 février.

C'est sans préjudice à ses autres fonctions que l'abbé **Yves Pelletier**, tout en demeurant membre de l'équipe pastorale de La Bienheureuse-Élisabeth Turgeon où il œuvre depuis le 1er août 2020, assurera à compter du 14 janvier l'intérim au poste de *délégué épiscopal adjoint à l'administration.* Il le demeurera jusqu'au retour de M. Crépault le 26 février 2021.

625. Sous le thème *Rimouski fièrement 325*

Qu'a de particulier l'année **1696** pour qu'à Rimouski en **2021** on célèbre un **325e** anniversaire? (*Le Relais* No 816 du 18 février 2021).

Cette année **1696** correspond à celle de l'arrivée à Rimouski du Seigneur **René Lepage** et de sa famille. (Revoir le Billet #555 : *Le diocèse à l'aube de son 150e*). Tous venaient de Saint-François sur l'Île d'Orléans et c'est à ce seigneur que le Conseil souverain de la Nouvelle-France avait concédé la Seigneurie de Rimouski. (Revoir ici le Billet #382 : *Le tricentenaire de Rimouski. (1696-1996*).

La Ville de Rimouski, faut-il ici le rappeler, aurait été fondée le **7 juillet 1696** ; on va donc célébrer cette année son 325e anniversaire. Et c'est pour souligner cet événement que le maire de Rimouski, M. **Marc Parent**, était tout heureux le **23 mars 2021** d'annoncer trois saisons de célébration et d'en dévoiler le thème – **Rimouski fièrement 325 !** – et les sept sous-thèmes…

Spécialement imaginé pour bien marquer cet anniversaire, le thème – **Rimouski fièrement 325 !** – se déclinera de différentes façons et tout au long de l'année à travers plusieurs activités. On a voulu souligner ainsi la richesse et la diversité du milieu dans de nombreux sec-

teurs. De fait, sept secteurs sont énoncés : R*imouski… fièrement maritime, fièrement étudiante, fièrement culturelle, fièrement sportive, fièrement entrepreneuriale, fièrement communautaire et fièrement agricole !*

Trois saisons de célébration

*Le thème - **Rimouski, fièrement 325!** - représente à la perfection le sentiment qui se dégage chez les membres du Conseil municipal et dans la grande équipe municipale en cette année marquante! Nous souhaitons que toute la communauté soit impliquée dans les célébrations de cet anniversaire historique. Rimouski, c'est un symbole fort d'unité, de diversité et d'ouverture. Un milieu avec une identité maritime bien définie qui offre le meilleur des deux mondes entre nos racines agricoles et la vie urbaine. Utilisons cet événement important comme tremplin pour continuer à développer ensemble notre ville de demain!* (Marc Parent, maire, cité dans le communiqué de presse du 23 mars 2021).

Pour tout savoir sur ces trois saisons de célébration – avril-décembre 2021 - les citoyens et citoyennes de Rimouski sont invités à consulter cette page Web dite exclusive : http://www.rimouski.ca/325.

626. Brèves notes sur les familles *Lepage*

On se souvient d'avoir célébré en **2017** un 150e anniversaire, celui du diocèse, mais qui se souvient d'avoir célébré en **1996** un 300e anniversaire de Rimouski? Certes, avant même d'exister comme diocèse en **1867**, Rimouski existait comme paroisse depuis **1829** et comme mission depuis **1701**.

Les deux premières familles à venir s'y établir en **1696** furent celles du seigneur **René Lepage** et de son censitaire, **Pierre Laurent** dit **Saint-Laurent.** Ces deux familles sont venues de l'Île d'Orléans, les Lepage de Sainte-Famille et les Laurent dit Saint-Laurent de Saint-François. Voilà donc ce que cette année nous avons célébrer, leur arrivée à Rimouski.

* * *

Il semble bien que ces colonisateurs aient occupé dans les débuts, sans contestation venue de nulle part, le territoire que constituera plus tard la seigneurie de Saint-Barnabé, située entre la rivière Rimouski et la seigneurie de Lessard (ou de la Mollaie), plus à l'est. Le seigneur Lepage et son censitaire Laurent dit Saint-Laurent avaient sans doute constaté dès leur arrivée que le sol y paraissait plus aisé à défricher que celui de la seigneurie de Rimouski, à l'ouest de la rivière. Cette occupation, consentie ou non par les autorités du pays, sera régularisée en bonne et due forme le **11 mars 1751** par une concession en fief accordée à **Pierre Lepage**, le fils aîné du seigneur **René Lepage**.

https://www.lepagedamerique.com / Courtoisie.

En **1718**, lorsque mourut **René Lepage**, il n'y avait encore à Rimouski que quatre familles : la sienne et celle de son censitaire **Pierre Laurent** dit **Saint-Laurent** établies en **1696**, celle de **Pierre Gosselin**, qui était arrivée en **1701** et qui s'était marié la même année, et celle de **Michel Desrosiers** dit **Dutremble** – mon ancêtre – qui était arrivée probablement entre **1705** et **1710** et qui s'était marié en **1716**.

Dans les années qui suivront, douze autres familles viendront s'établir à Rimouski : les Gasse en **1724,** les Pineau et Côté en **1730**, les Gagné et Lévêque en **1733**, les Ruest en **1734**, les Bouillon en **1738**, les Canuel, Rahel et Proulx en **1751**, les Banville en **1757** et les Brisson en **1758**.

En cette année **1758**, Rimouski ne comptait encore que ces 15 familles, celle de **Pierre Gosselin** s'étant éteinte en **1733**.

627. L'église de Sainte-Agnès enfin vendue

L'église de Sainte-Agnès est fermée au culte depuis novembre 2015, mais par décret de l'évêque elle ne sera désacralisée, soit réduite à un usage profane, que le 12

novembre 2020, ceci afin de pouvoir être vendue légalement puisque les choses sacrées sont hors commerce au Québec.

L'église de Sainte-Agnès, avec à droite l'ancien presbytère qui est devenu en 2010 une résidence pour personnes âgées. Photo : Yves-Marie Mélançon.

Cette paroisse est une des dernières où l'auteur de ces billets a servi comme vicaire dominical (1988-1995), après un semblable service rendu aux paroisses de Saint-Robert-Bellarmin (1973-1979) et de Sainte-Cécile-du-Bic (1979-1988). C'est sans doute aussi pourquoi il en fut question dans plusieurs de ces billets.

Ainsi, dans le Billet #387, je relevais le fait qu'en **1997**, les paroisses de **Sainte-Agnès** (et de Saint-Jérôme de Matane) cherchaient toujours preneur pour leur église, mais depuis quand pourrait-on encore se demander? Plus tard, en **2020**, au moment d'écrire le Billet #528, je notais que fermée depuis **2015** l'église n'avait pas encore trouvé preneur, mais – mince consolation! – elle avait pu vendre son orgue à la Fabrique de *La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon* pour son église de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur. Enfin, en **2015**, dans le Billet #529 *Bradées ou pas, les sculptures de Sainte-Agnès*, on avait attiré l'attention sur les œuvres d'art qui s'y trouvaient en abondance, rassemblées par les curés **Louis-Viens** (1980-1988) et **Eugène Ruest** (1988-1995).

* * *

Enfin, ce qu'on avait pu lire le **12 février 2020** sous la plume du journaliste de Radio-Canada **Michel-Félix Tremblay**, c'est que l'entreprise funéraire de la famille Gleeton qui possèdent déjà neuf salons funéraires à Rimouski et en Gaspésie, et la Fabrique de *La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon* se seraient entendues sur la vente de l'église de **Sainte-Agnès**. Les acheteurs la convertiraient en un vaste complexe funéraire où plusieurs services seraient regroupés. Selon des sources près du dossier, l'offre d'achat déposée s'élèverait à quelque 500 000 $. Cependant on s'entend que l'acheteur pourrait retirer son offre dans les 15 jours qui suivent si les propriétaires du presbytère, les sœurs **Kina** et **Bianca Dionne** faisaient valoir leur droit de premier acheteur sur une partie du terrain, dans le stationnement. De fait, c'est ce qui se produira dans les quinze jours suivants, l'offre de l'entreprise funéraire sera retirée.

Récemment, soit le **31 janvier 2021**, l'église trouvait enfin preneur, les sœurs Dionne ayant fait elles-mêmes une offre d'un peu moins que 500 000 $ que la Fabrique a acceptée. Quant à savoir ce qu'elles en feront, il est trop tôt pour l'affirmer. Ce qu'on pouvait entendre le soir même dans un reportage d'**Élisabeth Damphousse** de Radio-Canada, c'est que les sœurs Dionne ne souhaitaient pas nécessairement la conversion de l'église en un lieu d'hébergement pour personne âgées comme ce fut le cas pour le presbytère. C'est en famille, disaient-elles, qu'elles décideront de ce qu'elles en feront. À suivre donc…

(Voir plus loin le Billet #658 : Bientôt 150 condominiums locatifs.)

* * *

Enfin, voici une photo récente de l'intérieur de l'église de **Sainte-Agnès**. Elle est de nature à apaiser celles et ceux qui s'inquiètent du sort réservé aux œuvres d'art. (Revoir ici le Billet #529). Elles ont toutes été retirées et se trouvent entreposées en sécurité.

L'intérieur de l'église de Sainte-Agnès après qu'on eut retiré toutes les sculptures. Photo : Radio-Canada / Samuel Ranger. Courtoisie.

628. Poursuite civile contre l'Archevêché

Nous sommes en 2021. Et c'est depuis novembre 2014 que la cathédrale est fermée pour cause présumée de délabrement. Mais c'est depuis décembre 2016 qu'à l'archevêché et qu'au presbytère de Saint-Germain on se querelle au sujet de la cathédrale. (Revoir ici les Billets #551 : *Dialogue difficile autour de la cathédrale* et #580 : *Mais jusqu'où ira la mésentente?*).

Tout aurait commencé, peut-on dire, en avril 2016 avec l'entrée en scène du *Comité cathédrale 2016* et sa proposition controversée sur l'avenir de la cathédrale. (Revoir le Billet #538). Mais suivra en novembre et décembre 2016 l'élection de trois marguilliers, membres ou sympathisants du *Comité cathédrale 2016, soit* M^{me} **Nathalie**

Leblond et M. **Jean-Charles Lechasseur**, puis M. **Victor Lepage**. Deux autres marguilliers de cette mouvance les y rejoindront en décembre 2017 : MM. **Albert Carré** et **Jean-Yves Roy**. Ce dernier cependant démissionnera quatre mois plus tard.

Mgr Grondin et un marguillier de la Fabrique Saint-Germain, M. Jean-Charles Lechasseur. Photos : Pierre Michaud, https://journallesoir.ca. Courtoisie.

La création le 19 avril 2018 de la nouvelle paroisse dite de La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon aura isolé l'église mère et fait de la paroisse-cathédrale une coquille vide - revoir le Billet #584), tout cela conjugué à des problèmes de relation de travail entre les marguilliers et l'Archevêché. C'est la goutte qui finalement aura fait déborder le vase. Il s'ensuivra une double poursuite devant les tribunaux : l'Archevêché qui poursuit la Fabrique et la Fabrique qui, en retour, poursuit l'Archevêché.

Mgr **Denis Grondin** et son avocat, Me **Philippe Thibault**, entament donc une poursuite contre les marguilliers qu'on souhaite destituer, alléguant qu'ils s'opposent obstinément à l'évêque, n'assument pas leurs responsabilités, ne paient pas les factures de leurs fournisseurs et ne s'occupent pas correctement de la cathédrale qui est fermée depuis 2016. En réaction, les quatre marguilliers concernés et leur avocate, Me **Sophie Noël**, feront de même en contestant cette action en justice et en poursuivant personnellement l'archevêque et quelques-uns de ses collaborateurs. De part et d'autre, à la fin de l'été et en début d'automne 2020, on se présentera successivement devant quelques juges de la Cour supérieure, le dernier rencontré, à l'époque, étant Me **Damien St-Onge**. Ainsi devant lui, chacun fera valoir ses droits.

* * *

Le temps file… Et un beau jour de février 2021 le juge de la Cour supérieure, Me **Damien St-Onge**, rend une première décision : *la question du congédiement des marguilliers doit être traitée en priorité*, estime-t-il.

Même s'il ne s'agit que d'un seul des éléments qui opposent la Fabrique à l'Archevêché, son dénouement pourrait mettre fin au litige ou encore, ce qu'estime le juge, augmenter sensiblement les chances d'en arriver à un règlement de toute l'affaire. Une fois cette question tranchée et ce premier procès terminé, il est bien possible, estime encore le juge, que le second procès portant sur les autres points litigieux n'ait tout simplement pas lieu… Enfin, plus court que s'il avait porté sur l'ensemble des dossiers, ce premier procès pourrait donc s'amorcer dans les prochains mois et ne durer que trois jours… C'est heureux, peut-on conclure, puisqu'un procès unique qui se serait étiré sur plusieurs semaines n'aurait pu s'amorcer rapidement en raison de la disponibilité du tribunal et de l'ampleur des dossiers présentés. Voilà! (Source : **Michel-Félix Tremblay**, Radio-Canada, téléjournal du 17 février 2021).

On comprend que les marguilliers qui avaient contesté leur déchéance se disent aujourd'hui déçus de ce jugement, car ils s'opposaient aussi à la demande de scission en deux procès. Il s'écoulera néanmoins bien des jours, bien des semaines et peut-être bien des mois avant que nous puissions être fixés définitivement sur ce litige. Arrivés au terme, aurons-nous encore et toujours le courage de débattre sereinement de toute cette question? C'est à suivre…

629. Un nouveau logo pour l'Archidiocèse

Voici copie du tout nouveau logo de l'Archidiocèse conçu par M. **Gilles Beaulieu**, responsable de la *Librairie du Centre de pastorale*. Il nous a été présenté dans *Le Relais* No 816 du **18 février 2021**.

Archidiocèse de RIMOUSKI

Ce qu'on y voit, c'est la représentation d'une croix ouverte sur le monde et affichant les couleurs de la mort (ici en rouge) et de la résurrection (en blanc). Cette croix s'appuie sur des éléments d'eau, de mer, de terre et de forêt d'où le violet, le bleu, le vert et le jaune.

Ce qui saute aux yeux, écrira **Charles Lacroix**, c'est cette croix qui semble s'aventurer sur la mer. Pour Mgr **Denis Grondin**, cette croix suggère une invitation qu'on retrouve dans les Écritures : *Avance en eau profonde*, dit Jésus, *et lancez vos filets* (Luc 5,4). On connaît la suite… On pourrait aussi évoquer la scène où Jésus, marchant sur les eaux, invite Pierre à l'y rejoindre : *Viens*, dit-il, *et Pierre, descendu de la barque, marcha sur les eaux et alla vers Jésus*. (Mt 14,29).

Cette croix peut aussi représenter l'Église, Peuple de Dieu, qui met sa confiance [dans le] Christ et qui rayonne de sa vie. […]. Le blanc, c'est la résurrection, la vie qui triomphe. Les différentes « vagues » multicolores rappellent plusieurs réalités géographiques, historiques et sociales du diocèse : le fleuve, les lacs, la forêt, les montagnes… Tout ce mouvement qui est suggéré et toutes les couleurs du logo montrent la diversité des membres de l'Église… Ensemble, comme nous y invite le Projet pastoral, nous avons à oser témoigner de Jésus au cœur du monde souvent secoué, en quête d'espérance. (Charles Lacroix, *Le Relais* N° 820 du 1 avril 2021).

Ces quelques pistes n'épuisent pas la richesse symbolique de ce logo. Bien d'autres pistes pourront être ouvertes. Et c'est à chacun et à chacune de s'approprier cet outil de communication…

630. Un premier prêtre diocésain centenaire

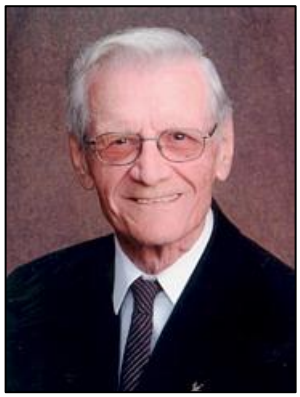

L'abbé Émile Gauvin. AAR.

Né le 19 février 1921 à Saint-Clément et baptisé sous les prénoms de Joseph-Antoine-*Émilius*, l'abbé **Émile Gauvin** est le fils d'**Élisée Gauvin**, cultivateur, et de **Marie Caron**. Il aura eu 15 frères et sœurs dont deux sont décédés en bas âge. Il a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1936-1945) et ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1945-1949). Il a été ordonné prêtre par M^gr^ **Georges Courchesne** dans la chapelle du Petit Séminaire le 6 septembre 1948.

Après deux années au Petit Séminaire comme professeur et maître de salle (1948-1950), on va le retrouver successivement vicaire à Saint-Honoré (1950-1951), à Saint-Jérôme de Matane (1951-1952), à Causapscal (1952-1954), à Sainte-Rose-du-Dégelé (1954-1956) et à Saint-Fabien (1956-1960). Il sera par la suite curé à Sainte-Paule (1960-1966), à Saint-Adelme (1966-1975) et à Saint-François-Xavier-de-Viger (1975-1986).

Il est par la suite nommé vicaire substitut à Saint-Hubert à deux reprises, soit le 23 août 1983 et le 30 juillet 1984. Et au moment de sa retraite à 65 ans, il s'établit à Saint-Épiphane.

* * *

C'est chez lui à Saint-Épiphane que M^gr^ l'Archevêque a rencontré l'abbé **Émile Gauvin** au jour même de son 100^e^ anniversaire, le 19 février 2021.

À 100 ans, M. Gauvin est en bonne condition physique et pour les paroissiens et paroissiennes de Saint-Épiphane il n'est pas rare de le croiser alors qu'il fait sa marche quotidienne… En conversation, il se dit heureux d'avoir été éduqué par de bons parents qui ont su transmettre à leur famille de solides valeurs.

À une question que lui posait M^gr^ Grondin sur l'exercice de son ministère, l'abbé Gauvin s'est souvenu de la joie qu'il éprouvait, quand arrivait l'automne et qu'il entreprenait sa *visite paroissiale*. C'est là une pratique pastorale qu'il avait su maintenir alors que la plupart de ses confrères, curés et vicaires, l'avait délaissée. Plus loin dans la conversation, M. Gauvin s'est dit heureux des liens d'amitié qu'il avait pu développer avec M^gr^ **Gilles Ouellet,** p.m.é., le 7^e^ archevêque. Ce dernier, au moment de prendre sa retraite, s'était établi à Trois-Pistoles dans la même zone ou région pastorale que M. Gauvin.

M^gr^ Grondin avec l'abbé Émile Gauvin. Photo : Gérald Roy.

Au terme de cette rencontre, M^gr^ l'archevêque a remis au centenaire une « bénédiction » et un « laminé » illustrant cette page d'évangile où l'on retrouve le cantique du vieillard Siméon (Luc 2, 25-32) :

Cantique de Siméon

Or, il y avait à Jérusalem un homme appelé Siméon. Il était juste et pieux. Il attendait le consolateur d'Israël, et l'Esprit Saint était avec lui. L'Esprit Saint lui avait révélé qu'il ne mourrait pas avant de voir le Messie du Seigneur. L'Esprit le conduisit au Temple.

Quand les parents de l'enfant Jésus l'amenèrent pour accomplir ce que demandait la loi au sujet de l'enfant, Siméon le prit dans ses bras et loua Dieu en disant :

« Maintenant, Maître, c'est dans la paix que tu renvoies ton serviteur, comme tu l'avais promis. Car j'ai vu de mes propres yeux ton salut, que tu as préparé devant tous les peuples. Il sera lumière pour éclairer les païens, et gloire de ton peuple Israël. »

631. Autre découverte de livres anciens

En novembre 2016, faut-il ici le rappeler, le *Centre de recherche Joseph-Charles Taché* de l'UQAR présentait une exposition sur la collection de livres anciens hérités de la corporation du Grand Séminaire. Faut-il aussi rappeler qu'à l'automne de 2019 un autre livre retrouvé au Grand Séminaire allait s'ajouter à la collection du *Centre de recherche Joseph-Charles Taché* de l'UQAR ? Il s'agit d'un commentaire de **Guillaume Durand de Saint-Pourçain** (1270-1332 ou 1334), sur les *Sentences* de **Pierre Lombard (**1100-1160**)**. Revoir ici le Billet #547.

Récemment, soit le **26 février 2021**, M. **Pierre Collin** de la *Société de généalogie et d'histoire de Rimouski* a fait, dans la bibliothèque du CEDAD, une heureuse découverte, soit celle d'un livre de **Johann Roszfeld** (en latin **Joannis Rosinis**) intitulé **Antiquitatum romanarum corpus absolutissimus**.

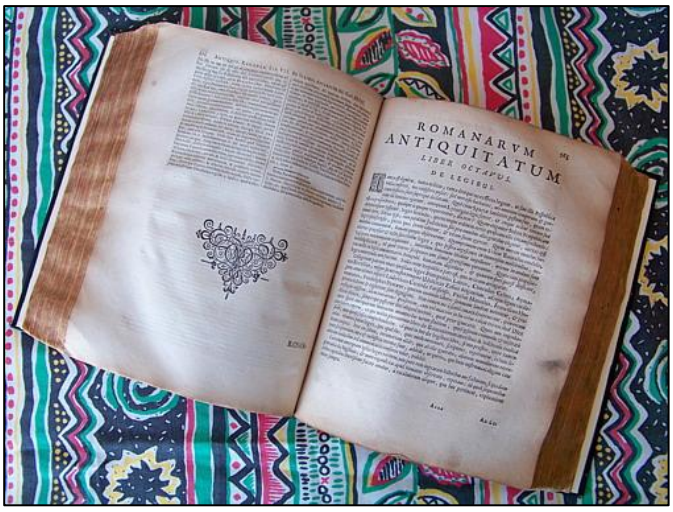

Le livre de Joannis Rosinis retrouvé dans la bibliothèque du CEDAD et déposé au *Centre de recherche Joseph-Charles Taché* de l'UQAR. Photo : Yves-Marie Mélançon.

Un mot sur l'auteur, **Joannis Rosinis**, et sur son œuvre… Celui-ci est né en Allemagne à Eisenach dans le duché de Saxe en 1551; il est décédé à Naumbourg le 7 octobre 1626. Historien et antiquaire de son métier, il aurait enseigné à Ratisbonne avant de se consacrer à la prédication. L'œuvre retrouvée traite des us et coutumes des anciens Romains. On y traite de la religion, du calendrier des fêtes, des lois, de la justice, de l'armée, de la famille… De nombreux chapitres décrivent les mœurs de table, les festins, les jeux, les saturnales, les fêtes des différentes saisons, l'art de recevoir, les divers plats : la boisson… De nombreux chapitres traitent en effet du vin…

Enfin, autre livre ancien récupéré le **1er mars 2021** au ***Ce**ntre **d'a**rchives et de **d**ocumentation du Séminaire* (CEDAD), celui d'une bible du Rév. **Joseph Knight**. Américain, celui-ci est né dans le Massachusetts le 24 juin 1788 et il est décédé dans le Connecticut le 20 novembre 1860. L'ouvrage, imprimé à London (Ohio) en **1814,** est intitulé *The Evangelical Family Bible, containing the sacred texts of the Old and New Testaments with the Apocrypha at large illustrated and explained with valuable notes and annotations.*

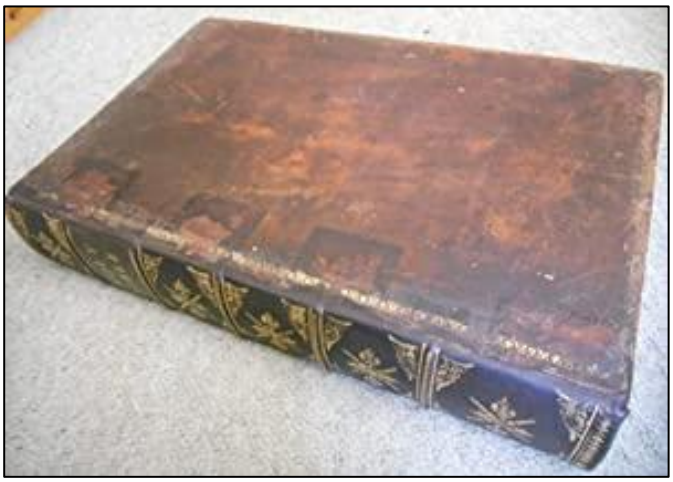

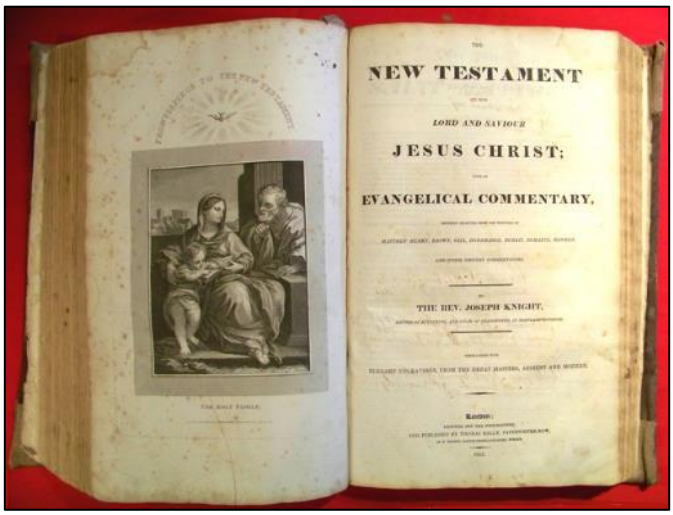

Le livre de Joseph Knight retrouvé dans la bibliothèque du CEDAD et déposé au *Centre de recherche Joseph-Charles Taché* de l'UQAR. Photo du haut : https://www.abebooks.com; photo du bas : Yves-Marie Mélançon.

Une simple curiosité : ce livre, annoncé sur Internet en 2021 par abebooks.com, est en vente au prix de 498,55 $ US avec 16,60 $ US en frais de poste…

632. Archives et documentation (CEDAD)

La vente du Petit Séminaire en **1968** – revoir ici le Billet #284 – aura généré bien des changements : l'École d'agriculture est devenue en **1970** la *Résidence Lionel-Roy*, une Résidence pour prêtres retraités ou semi-retraités mais toujours professeurs au Cégep. C'était avant de devenir en **1995** un *Centre de santé* pour prêtres retraités du diocèse – revoir ici le Billet #381 – et ce, jusqu'à la vente de l'immeuble en **2011**. (Revoir ici le Billet #448).

Mais tôt ou tard, la question allait donc se poser : qu'allons-nous faire de tous nos livres et de toutes nos archives? Depuis bien des années tout était en vrac et surtout de consultation difficile, voire même impossible.

En **1990** cependant, la *Corporation du Séminaire* décide de s'engager dans un projet de classement et de mise en valeur de tous ces documents qui ne comptent que pour une part des archives diocésaines. On va donc, cette année-là, jeter les bases de ce qui deviendra, deux ans plus tard, le **CEDAD** : ***Ce**ntre **d'a**rchives et de **d**ocumentation du Séminaire de Rimouski*.

* * *

*Sa création [en 1990 et son inauguration le **9 décembre 1992**] s'inscrivait dans la lignée des objectifs de la Charte du Séminaire, à savoir « pourvoir à l'éducation […] à la formation et à la récréation de la jeunesse », tout en contribuant au développement culturel du milieu. Au CEDAD, on retrouv[ait] essentiellement des archives institutionnelles ou privées, une collection de plus de 7 000 volumes en sciences religieuses, portant sur des sujets aussi diversifiés que la théologie, la pastorale, la liturgie et l'histoire de l'Église, ainsi qu'une collection imposante de photographies d'une grande richesse. Étant donné l'importance de telles archives, les membres de la Corporation ont demandé au ministère de la Culture et des Communications de reconnaître les archives du Séminaire à titre de biens historiques. Ce qui fut fait le **3 décembre 1998*** (En collaboration, *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, 2013, p. 153-154).

L'abbé Noël Bélanger. AAR.

Dès **1990** donc, pour assurer la mise en place et le bon fonctionnement de ce CEDAD, la *Corporation du Séminaire* et son Conseil d'administration décident de former un comité que présiderait l'un de ses membres, l'abbé **Noël Bélanger**.

L'abbé Bélanger est né le 25 décembre 1928 à Saint-Hubert. Il a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1944-1952) et ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1952-1956). Il a poursuivi quelques années plus tard des études en histoire à l'Université Laval où il a obtenu une licence ès lettres (1958-1961), puis une maîtrise (1969-1970) et un doctorat (1982). Il a contribué à l'écriture d'une histoire du diocèse (*Le diocèse de Rimouski (1867-1992)*, Rimouski, 1992, 352 p. (codirection avec l'abbé **Nive Voisine**) et il est l'auteur d'une biographie du 4e évêque : *M^gr Georges Courchesne (1880-1950)*, Rimouski, 2000, 223 p.

*Après une première année d'opération, le Conseil d'administration décidait d'embaucher pour un an une personne responsable qui dirigerait et coordonnerait l'ensemble des activités du Centre. M. **Noël Bélanger** fut nommé à ce poste. Pour répondre aux besoins en ressources physiques et matérielles, la Corporation du Séminaire a versé un montant se situant entre 22 000 $ et 25 000 $ qui a servi entre autres à la location d'un espace au Grand Séminaire, à payer le personnel pour le déménagement des documents et le personnel étudiant pour le classement. La Corporation a aussi versé un montant de 5 000 $ pour l'achat d'étagères […]. Le CEDAD a aussi bénéficié de subventions dans le cadre du programme d'aide financière des Archives nationales du Québec pour un montant total de 13 495,00* $. (Source : Guylaine Rioux, commis-comptable, Corporation du Séminaire : http://www.seminairerimouski.com).

Les fonds et collections d'archives du CEDAD. Photo : Sylvain Gosselin. AAR.

En février **2017**, ces fonds et collections d'archives institutionnelles et privées ont été cédés à la *Bibliothèque et aux Archives nationales du Québec* (BAnQ) de Rimouski. Ce sont 350 boîtes de documents et quelque 20 000 photographies qui, toujours accessibles, témoignent de toute une époque, soit la fin du XIX[e] siècle à Rimouski. (Revoir ici le Billet #558).

Pour mémoire, nous conservons ici la liste de ces biens patrimoniaux inscrits au Registre des biens culturels du Québec :

●Fonds du Séminaire de Saint-Germain-de-Rimouski. -1839-1968. 46,67 m de documents textuels. – 10 plans. – 10 425 photos.
●Fonds de l'École moyenne d'agriculture. – 1921-1971. 9 m de documents textuels. – 5 plans. – 478 photos.
●Fonds de l'École de commerce – 1894-1967. 3 m de documents textuels.
●Fonds de l'Institut de technologie. – 1941-1964. 1,33 m de documents textuels. -20 photos.
●Fonds **Jean-Baptiste-Alphonse Bélanger**. – 1867-1891. 1 m de documents textuels.
●Fonds **Philippe Blais**. – 1922-1983. 2,7 m de documents textuels. – 2 plans. – 67 photos.
●Collection **Elphège Bouchard**. – 1891-1938 -. 702 photos.
●Collection Mgr **Charles-Alphonse Carbonneau**. – 1847-1936. 0,33 m de documents textuels. – 1 plan.
●Fonds **Chanoine Charles Charrette**. – 1904-1930. 1,33 m de documents textuels.
●Fonds **Chanoine Fortunat Charron**. – 1903-1938. 0,67 m de documents textuels.
●Fonds Chanoine **Ferdinand-Elzéar Couture**. – 1866-1891. 0,70 m de documents textuels.
●Fonds **André-Albert De Champlain**. – 1830-1986. 22 m de documents textuels. – 4 128 photos.
●Fonds Mgr **Alphonse Fortin**. – 1903-1972. 4,33 m de documents textuels. – 3 970 photos.
●Fonds Mgr **Antoine Gagnon**. – 1853-1980. 7 m de documents textuels. – 1 155 photos.
●Fonds Mgr **Samuel Langis**. – 1920-1936. 1,33 m de documents textuels.
●Collection **Jean-David Lebel**. – 1886-1890. 0,67 m de documents textuels.
●Fonds **Ernest Lepage**. – 1930-1970. 1,5 m de documents textuels.
●Fonds Mgr **Louis Martin**. – 1861-1960. 1,33 m de documents textuels.
●Fonds **Joseph-Alphonse Moreault**. – 1895-1922. 0,33 m de documents textuels. – 153 photos.
●Collection **Grégoire Riou**. – 1891-1987. 0,72 m de documents textuels. – 78 photos.
●Fonds Chanoine **François Rioux**. – 1901-1985. 12,33 m de documents textuels. – 126 photos.
●Collection **Joseph-Marie Roussel**. – 1943-1945. 0,33 m de documents textuels. – 126 photos.
●Fonds Mgr **Lionel Roy.** – 1830-1970. 12,33 m de documents textuels. – 90 photos.
●Collection **Louis-Philippe-Romuald Sylvain**. – 1876-1905. 0,67 m de documents textuels.
●Collection **Centre d'archives et de documentation de Rimouski**. – 1870-1976. 1 m de documents textuels. – 50 photos.

(Source : Guylaine Rioux, commis-comptable, Corporation du Séminaire : http://www.seminairerimouski.com).

La bibliothèque du CEDAD avec au premier plan la cloche du troisième séminaire (1882-1950). Photo : Sylvain Gosselin. AAR.

NOTE : La cloche qui apparaît sur la photo se trouvait déjà au musée du Séminaire lors du grand feu de Rimouski le 6 mai 1950. Plus tard, dans les années 1970 et suivantes, on la retrouvera à la Résidence Lionel-Roy; elle y demeurera jusqu'à ce que l'immeuble soit vendu. À la fermeture du CEDAD, on la retrouvera dans la salle A-100 du Grand Séminaire.

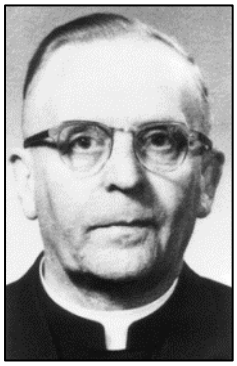

En février **2021**, le responsable de l'*Institut de pastorale* et la *Corporation du Grand Séminaire* ont pu faire le plein et compléter leurs collections respectives. Une attention particulière sera apportée aux archives généalogiques de l'abbé **André-Albert Dechamplain** (1900-1986). (Revoir ici le Billet #145).

L'abbé A.-A. Dechamplain. AAR.

Celui-ci, passionné de généalogie, avait participé à la fondation de la *Société généalogique de l'Est du Québec* en 1979. Parmi ses publications, on retrouve un *Complément au tableau généalogique du diocèse de Rimouski de M^gr C.-A. Carbonneau* (Rimouski, 1975, 140 p.).

Tout ce qui n'avait pas été remis à la BAnQ en février 2017 (29 tiroirs de fiches de mariage et plusieurs relevés des mariages célébrés au Québec) a été remis à *La Société de généalogie et d'histoire de Rimouski*.

La Société de généalogie et d'histoire de Rimouski, 110 rue de l'Évêché Est, Rimouski QC, G5L 1X9. Photo : Courtoisie. Source : http://sghr.ca/fr/

Le CEDAD aura donc vécu 31 ans.

Il s'est éteint le **1er mars 2021** en fin d'avant-midi… C'est une firme de déchiquetage de la région qui l'aura conduit à son dernier repos. Puisse donc cette image rester gravée dans nos mémoires :

Triste sort, mais pour tous les livres : *Requiescant in pace*…

633. Du vandalisme à la cathédrale

Qui pouvait bien savoir qu'on pouvait pénétrer dans la cathédrale par la toiture, qu'une porte et qu'une autre ouverture de forme hexagonale s'y trouvaient? Voici donc quelques photos qui illustrent ce qui s'est probablement passé dans la nuit du 22 au 23 mars 2021.

PHOTO 1 : entrée par effraction dans la cathédrale. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

Cette photo a été prise de la rue des Marguilliers qui longe le mur ouest de la cathédrale. La porte qu'on y voit (**cercle 1**) est celle qui donne accès à la salle Saint-Germain. Pour le premier mètre, on voit qu'il est facile de monter sur la rampe puis, pour deux autres mètres, de s'aider des pierres du mur de droite et des boiseries du dessus de la porte. On se retrouve alors sur une plateforme… Et puis, un mètre plus haut, on se retrouve sur la toiture de la salle saint-Germain, au pied d'une échelle… On gravit alors les échelons et on se retrouve là-haut sur la toiture de la cathédrale (**cercle 2**). On a alors le choix d'attaquer par la gauche ou par la droite. On y est allé par la gauche, en longeant six des neuf fenêtres-verrières d'**Olivier Ferland**, sans le savoir sans doute. On ne s'y est pas attaqué… **(cercle 3)**.

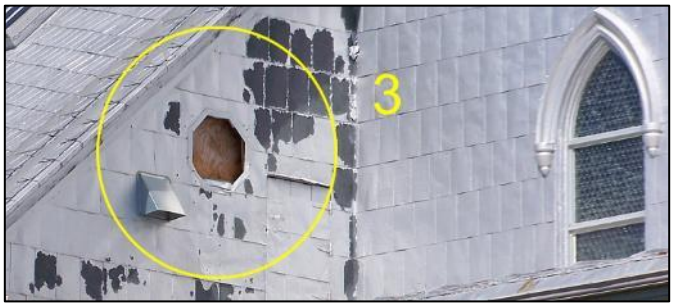

PHOTO 2 : le cercle 3 est un agrandissement de la photo précédente. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

Ce qu'on aperçoit au bas dans l'angle, c'est un panneau qu'on aurait bien essayé d'ouvrir, mais sans succès. On serait donc entré en brisant le ventilateur de forme hexagonale qui se trouvait tout près… On accédait ainsi au déambulatoire (pourtour du chœur) derrière l'orgue. Encore là, il fallait le savoir, être initié en quelque sorte…

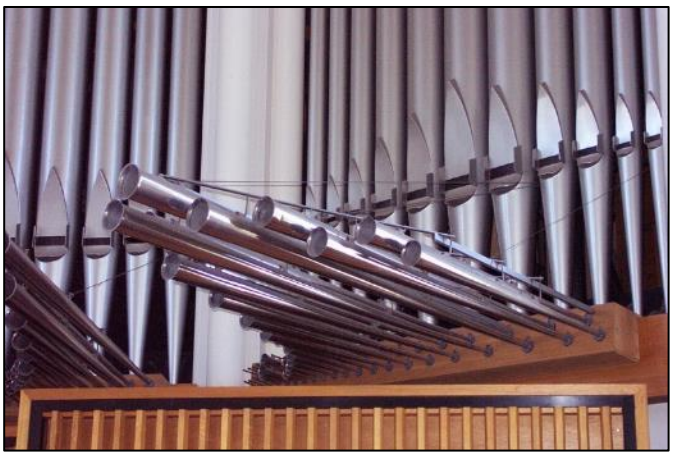

PHOTO 3 : Les trompettes en chamade dont certaines ont été abimées. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

Cette photo fait voir à gauche et à droite les tuyaux qui sont à l'horizontale et donc facilement accessibles. Ce sont les tuyaux dit « de chamade » qu'on appelle aussi « trompettes en chamade ». Il n'y a pas beaucoup d'orgues qui en possèdent, faisait remarquer la titulaire de l'orgue, M^me^ **Josée April**, interrogée par le *Journal le Soir* : *Les trompettes en chamade sont d'abord apparues sur des orgues espagnols. Ça a été un peu repris au Québec, mais vraiment pas beaucoup, sur de gros et beaux instruments comme le nôtre, pour interpréter le style néo-classique* (https://journallesoir.ca/, 30 mars 2021).

PHOTO 4 : Une des quatre trompettes en chamade abimées. Photographe : Josée April, *Journal le Soir*, 30 mars 2021. Courtoisie

Je ne suis pas un spécialise de l'orgue, confiait au *Journal le Soir* le président de l'assemblée de fabrique, M. **Jean-Charles Lechasseur**, *mais je sais qu'il vaut 3,5 M $. Chacun des quatre tuyaux arrachés représente une note de musique faite sur mesure. C'est une œuvre d'art. Chaque note devra être validée pour être recomposée et ajustée. Il y a donc du travail de haute précision à effectuer sur l'orgue*, constate encore M. Jean-Charles Lechasseur (https://journallesoir.ca/, 25 mars 2021).

Nous sommes le 1^er^ mai 2021 et le (ou les) malfaiteurs courent toujours…

634. Autour d'une controverse vaccinale

Au début de **mars 2021**, un communiqué de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) a provoqué toute une controverse… M^gr^ l'Archevêque a tout de suite réagi dans *Le Relais* N^o^ 818 du 18 mars. Voici ce qu'il écrivait :

Un communiqué émis par la Conférence des évêques catholiques du Canada concernant la moralité de certains vaccins a provoqué une controverse la semaine dernière. Plusieurs évêques du Québec ont par la suite invité la population à se faire vacciner, en se dissociant de toute forme d'opinion mettant en doute le bien-fondé d'utiliser l'un ou l'autre des vaccins approuvés par le gouvernement et la Santé publique.

En ces temps de pandémie mondiale, la vaccination représente le principal espoir pour un retour à une vie où la distanciation et l'isolement seront choses du passé. Je vous invite à vous faire vacciner, quel que soit le vaccin qui vous sera proposé car nous sommes en urgence sanitaire et nous devons prendre ce qui nous est offert.

La question de l'éthique concerne les fabricants et les chercheurs et la question demeure importante pour protéger la dignité humaine et éviter les dérives. L'ARN des vaccins provient de matériel cellulaire humain, mais le vaccin ne contient pas de tissu humain.

En même temps, nous ne pouvons condamner ceux qui refuseraient un vaccin, selon leur conscience, mais chercheraient plutôt les vaccins à base d'adénovirus. Cependant, nous n'avons pas beaucoup de choix au Québec actuellement.

*Pour plus de précisions, je vous recommande le texte suivant, publié sur le site web de la revue **Présence**, sur la moralité des vaccins :*

http://presence-info.ca/article/eglises/article/sante/tirs-epis-copaux-groupes-contre-la-note-de-la-cecc-sur-les-vaccins.

*+ **Denis Grondin***
Archevêque de Rimouski

635. Retour de la *cathèdre* à la cathédrale

Dans ce *Relais* du **15 avril 2021**, Mgr l'Archevêque a cru bon revenir sur le contenu de l'entrevue qu'il avait donnée à Radio-Canada le **29 mars**. S'il y est revenu, c'est parce qu'il tenait à remercier le journaliste **Michel-Félix Tremblay** pour avoir conduit cette entrevue dans un contexte « ouvert et détendu ».

Certes, il fut question des rassemblements de la Semaine Sainte, de Pâques et de divers sujets entourant la vie pastorale en ces temps de pandémie. Il était inévitable par ailleurs d'aborder le sujet de la cathédrale qui venait tout juste de retrouver sa « cathèdre ». Il s'agit là du siège des évêques dans une cathédrale. Durant les fêtes du 150e anniversaire de notre diocèse, on avait pour elle trouver refuge dans l'église de Saint-Pie X. Revoir ici le Billet #554 *La cathèdre, signe visible de l'Église locale.*

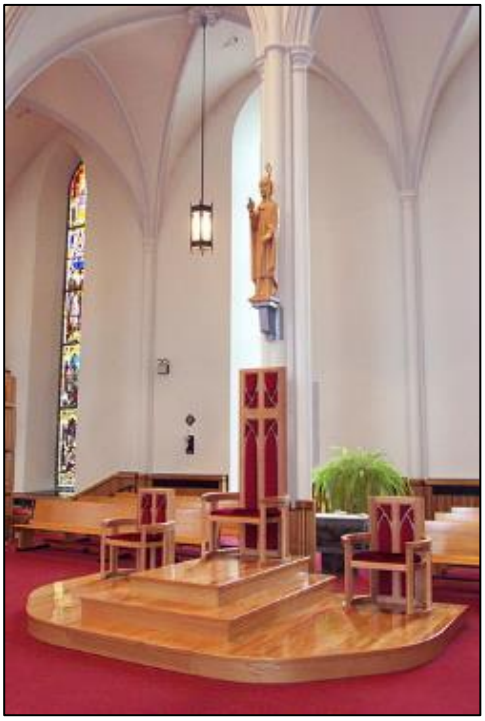

La cathèdre dans sa cathédrale. Photo : Yves-Marie Mélançon, 2001.

Nous pensions alors, avouait Mgr l'Archevêque*, qu'il serait possible de célébrer une messe de Pâques à la cathédrale. Mais, coïncidence, le transfert de la cathèdre à la cathédrale s'est fait le jour même où nous constations que les lieux avaient été vandalisés!* (Revoir le Billet #633).

636. Comme *une pierre* dans la mare!

L'archevêché est un édifice emblématique du patrimoine rimouskois. Il se distingue par sa riche histoire et la beauté de son architecture, note l'archiviste du diocèse, M. **Sylvain Gosselin**, dans un livre paru en 2009 sous le titre : *L'archevêché de Rimouski. Héritage du passé, présent pour l'avenir.*

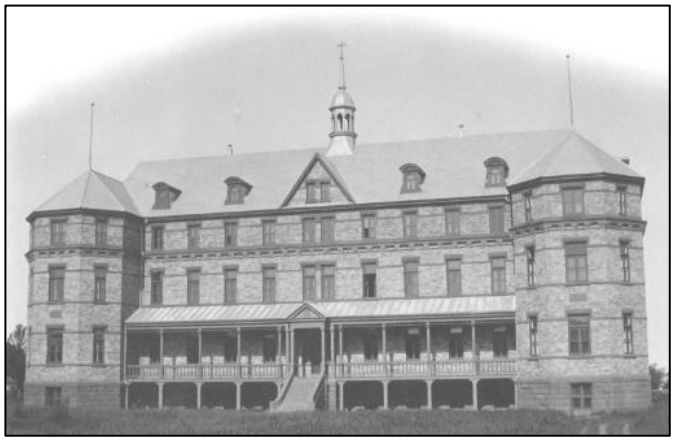

L'archevêché, nouvelle résidence épiscopale, en 1903. Photographe inconnu. AAR.

Construit entre 1901 et 1903, l'archevêché a donc servi de résidence à tous les évêques et archevêques de Rimouski, à l'exception du fondateur Mgr **Jean Langevin** (de 1867 à 1891).

Inspiré par la Renaissance française, l'archevêché impressionne par ses tours massives, son ornementation recherchée qui est majestueuse dans sa sévérité. Agrandi et transformé au fil des années, l'édifice a su malgré tout conserver son authenticité et son charme d'origine. Après plus d'un siècle d'existence, des travaux majeurs de remise en état s'imposaient incontestablement. Quatre années de travaux [soit entre 2004 et 2007] *auront été nécessaires pour que la résidence des archevêques de Rimouski, qui sert aussi de siège à la curie diocésaine, retrouve son aspect d'origine et soit adaptée aux normes de sécurité modernes* (Gosselin, Sylvain, op. cit., p. 4 de couverture). (Détails et photos : voir l'ANNEXE 8.)

* * *

Le **29 mars 2021**, dans cette entrevue qu'il avait accordée à M. **Michel-Félix Tremblay** et qui fut diffusée le lendemain à la radio et à la télévision de Radio-Canada, **Mgr l'Archevêque se disait prêt à vendre l'archevêché pour financer, du moins en partie, le projet de restauration de la cathédrale** dont on ne sait pourtant que bien peu de chose encore sur ce qu'on en fera, et moins encore sans doute sur ce qu'il en coûtera.

Mgr l'Archevêque en entrevue à l'archevêché le 29 mars 2021. Photo : Radio-Canada / Simon Turcotte. Courtoisie.

Dans *Le Relais* Nº 822 du **15 avril 2021**, Mgr l'Archevêque est donc revenu sur le contenu de cette entrevue du 29 mars. Il tenait à remercier M. **Michel-Félix Tremblay** pour ce qui avait été enregistré à l'archevêché dans un contexte, reconnaissait-il, « ouvert et détendu ».

Il s'assurait aussi, sourire en coin, que ce qui avait été dit était bien enregistré et que ce serait plus tard largement diffusé.

637. De l'Or, de l'Argent et du Bronze

Dans *Le Relais* Nº 822 du **15 avril 2021,** Mgr l'Archevêque a cru bon revenir sur un autre point dans cette entrevue qu'il avait accordée le **29 mars** à M. **Michel-Félix Tremblay** de Radio-Canada**.** Il affirmait alors ceci :

J'ai pu dire à M. Tremblay que, parmi les trois bâtiments diocésains porteurs d'une valeur patrimoniale, la cathédrale demeurait pour moi le numéro 1 [entendons ici de l'**Or**] *à cause de sa signification fondatrice de la mission évangélique dans l'Est de la province. D'où le devoir, si nécessaire, d'envisager la vente de l'archevêché pour aider le projet de transformation de la cathédrale.*

*À travers ces propos, poursuit-il, l'Archevêché et le Grand Séminaire recevaient donc l'**Argent** et le **Bronze** sur le podium patrimonial de l'Église diocésaine, une évaluation qui est davantage dans l'ordre de la mission.*

L'Or, l'Argent et le Bronze. Source : freepng.fr

NOTE : Rencontré à l'archevêché le **22 juin**, Mgr l'Archevêque me le confirmait : ces trois bâtiments que sont la **Cathédrale**, le **Grand Séminaire** et l'**Archevêché**, représentés ici par **l'Or, l'Argent et le Bronze**, sont importants. *Je ne voudrais pas*, insistait-il, *les voir disparaître.*

La question patrimoniale

Des prêtres, des religieux ou des membres du peuple de Dieu ont déjà exprimé divers avis sur la question patrimoniale et ils sauront enrichir le discernement pour savoir ce qu'on choisira de porter avec réalisme. Les prochains mois nous permettront, malgré les restrictions sanitaires, de travailler avec le Conseil diocésain de pastorale, le Conseil Presbytéral, les membres du Conseil économiques et avec le comité de conversion administrative et d'accompagnement des paroisses afin de statuer, entre autres, sur cette question du patrimoine (Entrevue du 29 mars 2021).

638. L'archevêché, *maison de retraite* !

Toujours dans *Le Relais* Nº 831 du **17 juin 2021**, Mgr l'Archevêque y va d'une autre pierre, d'un autre pavé dans la mare, pourrait-on dire… Voici ce qu'il écrit :

L'Archevêché s'est orienté avec Mgr Fournier vers l'accueil de prêtres aînés suite à la vente de la Résidence Lionel- Roy. Aussi, est-ce que l'Archevêché est la meilleure résidence pour des prêtres vieillissants qui expérimentent diverses limites sans la sécurité des centres organisés avec, entre autres, une infirmerie et une garde 24 heures sur 24 ?

Les bureaux des Services diocésains déménageront à l'Archevêché à la fin avril 2021, après deux années à l'ancien presbytère de Saint-Yves. La gestion de bâtiments comme l'archevêché doit-elle rester entièrement et exclusivement sous la gouvernance de la Corporation épiscopale ? Tout n'est pas blanc ou noir bien sûr, mais les années en cours laissent peu de marge de manœuvre quant aux revenus.

En échangeant avec mes confrères résidents, sous le choc de l'annonce du possible délestage de leur maison, nous savons que nous aurons ensemble à poursuivre la réflexion et surtout à développer une vision communautaire ouverte.

Si la pandémie nous a paralysés, ses lendemains nous poussent à quitter le statu quo pour ne pas que le patrimoine fige le vrai trésor de l'Église servante de Dieu, témoignage d'amour et de joie et attentive aux pauvres.

* * *

Pour attirer une clientèle éventuelle, *Le Relais* a publié pendant plusieurs semaines quelques photos des appartements offerts en location. Elles étaient d'un petit format, sombre et du genre « timbre-poste ». Nous avons retenu comme exemple celles du Nº 831 du **17 juin 2021**:

Salon

Bureau

Chambre

Salle de bain

639. Pourquoi donc, mais à quel prix?

L'idée de vendre l'archevêché pour sauver la cathédrale, ce qu'évoquait Mgr l'Archevêque le **29 mars 2021** – revoir ici le Billet #636 – ne fait pas l'unanimité à Rimouski… Situé au nord de la voie ferrée, l'archevêché se retrouve donc dans le rectangle patrimonial de la Ville, mais il n'est pas « classé » ni « cité ». Si un jour il était mis en vente, on peut penser que la Ville interviendrait… Et sans tarder.

On a pu lire dans *L'Avantage*, édition du **14 avril 2021** que le bâtiment était évalué à 2,7 M$, mais que si vraiment on le mettait en vente, il serait difficile d'obtenir davantage. Selon les évaluateurs de *Godbout Joseph et Associés inc*. il serait difficile en effet d'obtenir plus de 1,8 M$. Voilà!

Si aujourd'hui on avait à reconstruire ce bâtiment, il nous en coûterait entre 50 et 60 M$, compte tenu surtout de ce qu'on y trouve à l'intérieur – pensons seulement aux boiseries. Mais c'est aussi sans compter ce qu'on y trouve à l'extérieur : la voûte-annexe construite sous l'épiscopat de Mgr **Louis Levesque** (1967-1973) où s'accumulent depuis des années nos archives diocésaines. Mais c'est aussi sans oublier le bâtiment-écurie qui se trouve derrière l'archevêché. (Revoir ici le Billet #44).

Le bâtiment-écurie de l'évêché aujourd'hui retapé et servant de garage et d'atelier. Photo : Yves-Marie Mélançon, 2008.

Si la Ville est intervenue pour sauver le bâtiment-écurie de Mgr Blais (1891-1919), on peut aisément penser qu'elle interviendrait pour sauver l'Archevêché de Mgr Grondin (2015s). En 2006, la remise en état du bâtiment aurait coûté quelque 250 000 $.

640. Hommage et reconnaissance

Dans *Le Relais* Nº 823 du **22 avril 2021**, en p. 5, Sr **Gabrielle Côté**, R.S.R., supérieure générale, rendait hommage à deux de leurs aumôniers :

L'abbé **André Daris**, qui était aumônier à la maison mère des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire à Rimouski, a dû, pour des raisons de santé, prendre sa retraite cette année.

L'abbé André Daris. AAR.

Ce n'est pas sans peine que nous le voyons partir, mais bien le cœur gonflé de reconnaissance pour le temps précieux qu'il nous a donné. Il a su briser notre routine et attiser notre foi au feu de l'Évangile. Il nous a intéressées aux marges de notre Église nous aidant ainsi à capter la température de notre époque. Il a fait de nos eucharisties des rendez-vous désirés pour y cueillir au quotidien la nouveauté de Dieu goûtée dans des homélies inspirantes. Sa qualité de présence, tant auprès des malades qu'à l'ensemble de la Congrégation, laisse des souvenirs chargés de gratitude. C'est un veilleur d'humanité qui nous quitte. Il a su ouvrir nos horizons et faire en sorte que la parole de Dieu entre en résonnance avec notre vie. Nous lui souhaitons des années de repos bénéfique dans la paix du cœur.

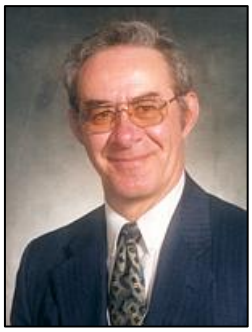

L'abbé Marc-André Lavoie. AAR.

*Nous avons la chance d'avoir un autre aumônier, M. **Marc-André Lavoie**, non moins dévoué, qui assurera quatre célébrations eucharistiques par semaine et visitera les malades. Nous rendons grâce pour ces privilèges à l'heure de grande pénurie de pasteurs. Notre gratitude s'étend à l'ensemble de notre presbyterium dont la majorité toujours plus réduite offre jusqu'à la limite de leurs forces, un ministère qui nous parle de témoignage fidèle et d'une longanimité salutaire. Sachons leur assurer le soutien de nos prières pour ces appels de plus en plus exigeants. Que notre action de grâces se fasse généreuse dans une communion indéfectible.*

641. Pitié pour le patrimoine rimouskois

NOTE : Ce texte est paru sous ce titre dans *Le Relais* Nº 829 du 3 juin 2021. Nous le gardons pour mémoire.

La Ville de Rimouski est depuis 1980 propriétaire de l'École Sacré-Cœur située à l'angle des rues Saint - Louis et de l'Évêché. La Ville, qui l'avait acquise de la Commission scolaire des phares, lui avait donné le nom d'*Ateliers Saint-Louis*. Inoccupé depuis 2013, le bâtiment est aujourd'hui à l'abandon. Il se détériore jour après jour, cela se voit... (Revoir ici le Billet #103).

Faut-il ici rappeler qu'en 2014 la *Société rimouskoise du patrimoine* (SRP) s'était adressée à la Ville pour que soit classé *patrimonial* non seulement le Grand Séminaire et son environnement mais aussi l'édifice voisin – la *Résidence Lionel-Roy* – et son environnement. Ce dernier édifice, érigé en 1926 pour devenir une *École moyenne d'agriculture*, l'aura été pendant plusieurs années, soit de **1926** à **1969**.

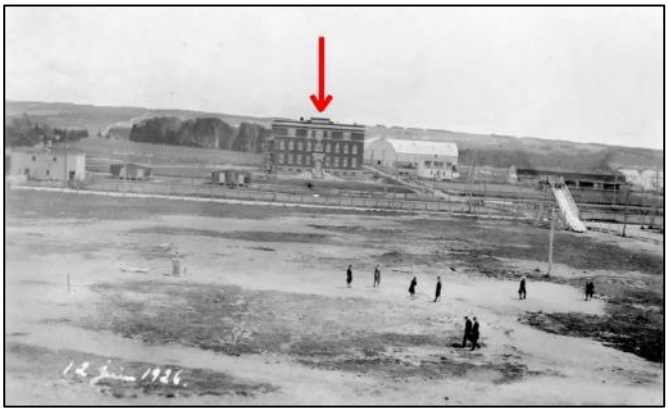

Difficile d'avoir plus patrimonial que cette École d'agriculture... Si le photographe est inconnu, sa photo est du 12 juin 1926. Fonds Clément Claveau, collection du Musée régional de Rimouski, HR-13683.

L'*École moyenne d'agriculture* aura donc vécu 43 ans; elle aura accueilli 1529 étudiants et en aura diplômé 708. (Revoir le texte de Richard Saindon paru le 4 mai 2021 dans le site Web : https://journallesoir.ca).

* * *

Ce qui est déplorable, c'est que l'ancienne *École moyenne d'agriculture* soit dans un tel état de décrépitude... En 2018, la *Société rimouskoise du patrimoine*, en coproduction avec *Tourisme Rimouski*, avait ajouté à son circuit touristique des promenades en ville un 46e panneau d'interprétation, celui-ci présentant en ces termes l'École d'agriculture :

[...] Construite en 1926, l'École moyenne d'agriculture de Rimouski dispense un enseignement de niveau secondaire centré sur la formation pratique. L'établissement est formé d'un important complexe de bâtiments comprenant un atelier de menuiserie, un garage, des maisons d'employés, une étable en forme de « T », des serres, un caveau à légumes ainsi que des poulaillers.

L'un des deux silos, construit en brique montre une caractéristique rare dans la région, alors que ces structures sont habituellement bâties en bois ou en métal. De grands jardins situés entre l'école et la rue Potvin, complètent l'ensemble. À la suite des réformes de l'enseignement au Québec, l'école est fermée en 1967. L'édifice est utilisé comme résidence pour prêtres retraités, sous le nom de *résidence Lionel-Roy*, jusqu'en 2011.

Contreplaqué et graffitis tout autour... Dommage!

Le graffiti - « J'ai eu des jours meilleurs » - qu'on peut apercevoir sous la galerie est tristement symbolique quant au laisser-aller qui entoure l'ancienne École moyenne d'agriculture. Photos : Yves-Marie Mélançon.

De nouvelles dispositions à la Loi sur le patrimoine culturel permettent de croire que les édifices rimouskois à intérêt patrimonial pourraient être dorénavant mieux protégés et mieux entretenus. C'est en ce sens que réagissait la directrice générale de la Société rimouskoise du patrimoine (SRP), Mme **Sabrina Gendron**, le ***Journal Le Soir*** dans son édition du **21 mai 2021** lui ayant demandé de commenter le vandalisme plus qu'apparent autour de l'ancienne *Résidence Lionel-Roy*.

642. À vendre, mais quelle aubaine!

Au printemps – fin avril ou début mai de 2021 – , répondant à l'invitation de Mgr l'Archevêque, un premier acheteur, que nous appellerons « **Monsieur X** », s'est présenté à l'archevêché pour l'acheter. (Revoir ici le Billet #636). Du dehors, il voyait déjà ce bel immeuble converti en un hôtel particulier. Je peine à savoir qui l'a accueilli et qui l'aurait plutôt orienté vers le Grand Séminaire. Je ne cherche pas, mais il m'arrive de penser à ces mots de l'abbé **Robert Michaud**, alors supérieur du Petit Séminaire : « Je connais le coupable et j'en soupçonne deux autres »!

Ce **Monsieur X** et de ses amis-investisseurs de Québec ou d'ailleurs, je ne sais, se sont donc présentés au Grand Séminaire le **15 avril 2021.** Ils ont été reçus convenablement. Quelques semaines plus tard, soit le **9 juin**, **Monsieur X** rencontrait à Rimouski l'Exécutif de la corporation du Grand Séminaire afin de lui présenter en bonne et due forme une première offre d'achat. Dans les jours qui ont suivis, l'Exécutif a rejeté cette première offre et présenté à **Monsieur X** une contre-offre que **Monsieur X** allait refuser à son tour.

* * *

Le **7 juillet 2021**, La Corporation du Grand Séminaire tenait un Conseil d'administration. S'ensuivra le **12 juillet** un bref échange de courriel entre le Grand Séminaire et **Monsieur X**.

● **Courriel du secrétaire de la corporation** :
« *Bonjour. Le Conseil d'administration du Grand Séminaire à sa réunion du **7 juillet 2021** a décidé à l'unanimité de ne pas donner suite à votre offre d'achat. Nous vous remercions de l'intérêt manifesté pour notre immeuble, + Signature du secrétaire de la corporation* ».

● **Courriel de Monsieur X :**
« *Bon matin M. Joly. Parfait, je respecte votre décision. Bonne continuité. + Signature de **Monsieur X*** **»**.

Voilà, mais n'est-ce pas un peu différent de ce qu'on nous a rapporté…

643. Nouveau nonce apostolique au Canada

Le **5 juin 2021**, Mgr **Ivan Jurkovic** a officiellement été nommé *Nonce Apostolique* au Canada. Il succède alors à son Exc. Mgr **Luigi Bonazzi** qui poursuivra sa carrière et sa mission en Albanie.

*** * ***

On se souviendra de Mgr **Luigi Bonazzi**. Il avait été présent le **26 avril 2015** à la béatification de la Vénérable **Élisabeth Turgeon** (revoir le Billet #516). Il était venu le **14 juin 2015** participer à l'inauguration du ministère pastoral de Mgr **Denis Grondin** (revoir le Billet #521) et il était revenu le **25 octobre 2015** pour lui remettre le *pallium.* La célébration eut lieu dans l'église de Pointe-au-Père. Enfin, Mgr Bonazzi a été présent à Rimouski **du 14 au 17 août 2017** dans le cadre des Fêtes du 150e anniversaire du diocèse. Il avait alors visité les Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé à Lac-au-Saumon et les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire à Rimouski. (Revoir le Billet #566.). Sa dernière visite remonte à **décembre 2019**, du 4 au 8; il était venu participer aux Fêtes de clôture du 90e anniversaire de fondation des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé à Lac-au-Saumon.

* * *

Mgr Ivan Jurkovic représentait le Saint-Siège aux Nations unies à Genève. Partie d'une photo de A. Mhadhbi (20-06-2017), © ITU Pictures/Flickr/CC BY 4.0.

Né le 10 juin 1952 à Baja Loka, en Slovénie, Mgr **Ivan Jurkovic** a été ordonné prêtre le 29 juin 1980 pour l'archidiocèse de Slovénie, (État d'Europe centrale situé au sud de l'Autriche).

La langue maternelle de Mgr **Yvan Jurkovic** est le slovène, mais il parle également l'italien, l'espagnol, l'anglais, le russe, l'allemand, le français, le serbe, le croate et l'ukrainien!

Détenteur d'un doctorat en droit canonique, Mgr Jurkovic a occupé différentes fonctions au service diplomatique du Saint-Siège à partir de 1984 dont : **Secrétaire de la Nonciature Apostolique en Corée, Conseiller en Colombie, Conseiller de la représentation du Saint-Siège en Russie et Conseiller auprès de la Section pour les relations avec les États du Saint-Siège en la Cité du Vatican.**

Après sa consécration épiscopale, il fut nommé Archevêque titulaire de Corbavia puis Nonce Apostolique en Biélorussie, en Ukraine, dans la Fédération de Russie et en Ouzbékistan.

De 2016 à 2021, Son Excellence Mgr **Ivan Jurkovic** a occupé la fonction d'observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'Office des Nations Unies à Genève ainsi qu'à d'autres organisations mondiales.

*** * ***

NOTE : Quelles sont les fonctions d'un Nonce Apostolique?

Un Nonce Apostolique est le représentant personnel du Pape dans un pays en particulier. Il a deux fonctions principales : l'une au sein de l'Église, l'autre avec les États. Son rôle est de rendre effectifs les liens d'unité entre le Pape et l'Église pour le pays où il est nommé. Il doit aider les évêques par ses conseils et son action. Le Nonce encourage la paix, le progrès et la coopération des peuples.

Le rôle diplomatique est primordial car le Nonce Apostolique doit établir et maintenir une relation de compréhension mutuelle entre l'Église et l'État et la paix entre les peuples. (*Le Relais* N° 830 du 10 juin 2021, p. 2).

644. Les Sœurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles

Au Québec, la maison provinciale des Sœurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles est située à Rivière-du-Loup. Elles y sont depuis 1917 et dans notre diocèse depuis 1948. (Revoir ici le Billet #191).

Charisme

« À la suite de leur fondatrice [Reine Antier], les Sœurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles sont appelées par le Père à manifester le mystère d'amour d'un Dieu qui se fait enfant de Marie. Elles se consacrent à l'éducation chrétienne spécialement auprès des jeunes, des malades et des pauvres, de préférence en milieux moins favorisés ».

Mission

La première Mission exercée dans notre diocèse par les Sœurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles l'a été à Saint-Éloi où elles ont œuvré de 1948 à 1976. Saint-Modeste est par ailleurs l'endroit où les Sœurs sont demeurées le plus longtemps, soit de 1958 à 1976. Enfin, la dernière Mission exercée dans notre diocèse demeure sans doute l'animation de la Maison de prière « Le Cénacle » de Cacouna et le service assuré par Sr **Yolande Bouchard** r.e.j. décédée en **juillet 2021**.

* * *

Notre diocèse a tenu, par la voix de son vicaire général, « à souligner l'engagement de ces religieuses qui ont accompli leur mission dans des situations parfois difficiles. Leur témoignage évangélique a permis que la vision du Christ se poursuive dans une proximité auprès des personnes souvent délaissées en raison de leur situation précaire.

Nous tenons à redire aux membres de cette congrégation toute notre reconnaissance pour ces belles années pastorales vécues dans notre diocèse. Que le Seigneur les accompagne dans la poursuite de leur mission. Puissiez-vous poursuivre votre œuvre sereinement malgré les périodes difficiles que nous vivons dans les temps présents ». (*Le Relais* N° 854 du 11 février 2022, p. 1).

645. Un réaménagement de paroisses

En adaptant pour notre diocèse le *Guide pour le réaménagement des paroisses* de l'AECQ, édition 2016, voici un aperçu de ce qui se passe depuis bientôt vingt ans dans notre diocèse:

31 août 2021 : Suppression de la desserte de Saint-Jean-Baptiste de Rivière-Trois-Pistoles et annexion à la paroisse de Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles.

15 janvier 2020 : Suppression de la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs sur l'Île Verte et annexion à celle de La Décollation-de-Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte.

15 mai 2019 : Suppression de la paroisse de Saint-Valérien et annexion à celle de Sainte-Cécile (Le Bic, Rimouski).

19 avril 2018 : Décret de changement des limites de la paroisse de St-Germain et d'érection de la nouvelle paroisse de La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon à Rimouski.

4 juillet 2016 : Suppression et annexion de trois paroisses de Matane à la paroisse du Très-Saint-Rédempteur, laquelle est renommée *Le Coeur-Immaculé-de-Marie.*

2 mai 2016 : Suppression de la paroisse de Saint-Marcellin et annexion à celle de Saint-Gabriel.

1er mars 2016 : Suppression de la paroisse de Saint-André-de-Ristigouche et annexion à celle de Saint-Laurent de Matapédia.

7 décembre 2015 : Suppression de la paroisse de Saint-Jean-de-Cherbourg et annexion à celle de Saint-Adelme

31 mai 2013 : Suppression de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Paix et annexion à celle de Sainte-Luce.

30 juin 2010 : Suppression de la paroisse de Sainte-Bernadette-Soubirous et annexion à celle de Notre-Dame-de-Lourdes de Mont-Joli.

22 juin 2007 : Suppression et annexion de huit paroisses de Rimouski à la paroisse de Saint-Germain.

13 octobre 2006 : Suppression de la paroisse de Saint-Guy et annexion à celle de Saint-Isidore du Lac-des-Aigles.

1er juillet 2002 : Transfert au diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière des paroisses de Saint-David d'Estcourt (Sully), Marie-Médiatrice (Estcourt), Saint-Joseph-de-la-Rivière-Bleue et Saint-Marc-du-Lac-Long.

646. Familles honorées à Sacré-Cœur

Le **16 août 2021**, le Conseil municipal de la Ville de Rimouski procédait à l'identification de ses nombreux parcs et espaces verts disséminés dans la ville.

Nous avons relevé dans un communiqué le fait que dans le District de Sacré-Cœur deux de ces parcs et espaces verts ont été nommés, l'un situé sur la rue des Cèdres en l'honneur de l'abbé **Lionel Pineau** (1919-2012). – M. Pineau est issu d'une famille-souche de Sacré-Cœur – , l'autre sur la rue des Commandeurs en l'honneur de la **famille Parent** qui fut autrefois propriétaire de ces terrains. Les abbés **Pascal** (1923-2011) et **Marc Parent** (1942s) sont de cette lignée.

Le parc Lionel-Pineau de la rue des Cèdres. Photo : Yves-Marie Mélançon.

Dans ce communiqué, la *Ville de Rimouski et son Comité de toponymie se sont dits heureux de partager avec la population des récits de vie mémorables et différents éléments symboliques qui ont marqué le territoire rimouskois.*

Le parc Famille-Parent de la rue des Commandeurs. Photo : Y.-M. Mélançon.

647. La *Missio ad Gentes* de Rimouski

La *Missio Ad Gentes* (**Annoncer l'évangile au monde d'aujourd'hui**), c'est avant tout une histoire de reconnaissance. La « *Missio* », c'est un geste, une action. C'est une vocation qui prend racine dans cette gratitude profonde qui pousse à redonner au Seigneur pour le bien qu'il nous a fait. Car le Seigneur a été bon !

L'amour du Christ nous presse...

Concrètement, une « *Missio* » est habituellement composée d'un prêtre, de quelques familles et une ou deux jeunes filles missionnaires. Ces personnes forment une petite communauté qui est envoyée n'importe où, dans le monde entier. Elle ne part pas comme cela mais à la suite d'une demande officielle d'un évêque, et après que chacun ait librement dit « oui » à ce changement de vie. L'envoi est fait par l'Église, le Pape, à partir de Rome, comme la fondation d'une nouvelle communauté.

Les personnes quittent tout : le travail, la maison, le milieu de vie, l'argent, les sécurités, la famille élargie, etc... Elles ne le font pas comme cela, bien sûr. Elles le font après plusieurs années de cheminement sérieux dans l'Église, après avoir elles-mêmes commencé à expérimenter la présence de Dieu dans leur vie, présence qui est centrale et qui devient lentement la principale sécurité. C'est donc parce qu'elles ont expérimenté que le Seigneur a été si bon qu'elles ne peuvent s'empêcher de se rendre disponibles pour donner au prochain.

Habituellement, la *Missio Ad Gentes* est installée dans un milieu qui a besoin d'être évangélisé. Elle forme une petite communauté qui est appelée à faire présente l'œuvre de Dieu, la mort et la résurrection du Christ. À annoncer, par leur témoignage, la Bonne Nouvelle.

Mgr **Denis Grondin** a donc demandé cette réalité pour l'aider dans sa mission en donnant un signe d'amour et d'amitié. C'est donc en mars 2016, le 19 exactement, en l'anniversaire de Saint- Joseph, que nous avons été envoyés par le Pape François. Cette année-là, ce sont 250 *Missio Ad Gentes* qui ont été envoyées de par le monde! Certaines en Sibérie, certaines dans le sud de la France, d'autres au Moyen-Orient, etc...

Ici, la « Missio » à l'origine c'était 4, ce sont maintenant 5, bientôt 6 familles si Dieu le veut, deux célibataires consacrés à la mission, un prêtre, un séminariste ! Deux familles sont du Québec, deux sont du Brésil, une toute nouvelle est Québéco-italienne, les deux jeunes femmes sont de Montréal et de Toronto, notre presbytre est de Gatineau et le séminariste est du Mexique. Vous les avez assurément déjà rencontrés soit dans une célébration en paroisse, soit dans la rue tout simplement ou même sur certains réseaux sociaux!

À très bientôt je l'espère!

Patrice Landry
Responsable de *Missio Ad Gentes*, Rimouski

NOTE : Ce texte est paru dans *Le Relais* Nº 838, du 2 septembre 2021, p. 2. Revoir ici les Billets #535 **Accueil de familles missionnaires** et #550 **Panel d'Avent :** ***Va, quitte ton pays***. Mme Dorais et M. Landry avaient accepté de participer à une activité que proposait l'*Institut de pastorale* en décembre 2016. Leur texte a été publié dans la revue *En Chantier* Nº 117, de janvier 2017, p. 10-11.

648. Un nouveau délégué épiscopal

Le **30 septembre 2021**, M. **Jean Crépault** complétait son mandat comme *délégué épiscopal à l'administration diocésaine.*

Quelques jours plus tard, soit le **15 octobre**, on nous annonçait que l'abbé **Yves Pelletier** lui succéderait comme *délégué épiscopal* ***intérimaire*** *à l'administration pour les affaires économiques du diocèse de Rimouski*. Il allait néanmoins demeurer membre de l'équipe pastorale de la paroisse de La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon où il œuvre depuis le 1er août 2020. (*Le Relais* Nº 844, du 14 janvier 2021, p. 3).

Rappelons que du 14 janvier au 26 février 2021, il avait déjà assuré un intérim à ce poste (revoir le Billet #624). Son retour provisoire à cette tâche, le 15 octobre 2021, va durer jusqu'à l'entrée en fonction de M. **Dyno Périgny** le 7 février 2022.

649. Prêtres et diacres jubilaires

La pandémie en cours nous y obligeant, la célébration annuelle des anniversaires d'ordinations n'ont pu être célébrés en 2020. Les prêtres et les diacres jubilaires se joindront à ceux de cette année 2021 pour une célébration le **11 octobre 2021**. Voici en rappel :

Célébration dans le chœur de l'église Saint-Robert de Rimouski. Photographe : Ginette Larocque. AAR.

JUBILAIRES DES ANNÉES 2020-2021
Anniversaires d'ordination

65 ans en 2020
Aubert April (3 juillet 1955)
Elzéar Jalbert (29 mai 1955)

65 ans en 2021
Mgr Bertrand Blanchet (20 mai 1956)
Euclide Ouellet (20 mai 1956)
Noël Bélanger (17 juin 1956)
Marcel Dionne (29 juin 1956)

60 ans en 2020
Gérard Beaulieu (11 juin 1960)
Réal Pelletier (12 juin 1960)

50 ans en 2020
Arthur Leclerc (7 juin 2020)
Béatrix Morin (24 mai 1970)
Yves Ouellet (23 mai 1970)

50 ans en 2021
Guy Lagacé (23 mai 1971)
Laval Gauvin (26 juin 1971)
André Desjardins (26 décembre 1971)

40 ans en 2020
Pierre Beaudry (6 juin 1980)
Normand Lamarre (10 mai 1980)

40 ans en 2021
Hermel Pelletier (6 septembre 1981)

25 ans en 2020

Jacques Gagnon (10 février 1995)
Raymond Ross – d.p. (1er juillet 1995)
Michel Santerre – d.p. (5 août 1995)
Denys Thibault – d.p. (6 juillet 1995)

25 ans en 2021

Adrien Tremblay (26 octobre 1996)
Raymond Pelletier – d.p. (6 juillet 1996)

650. Le Synode 2023 sur la synodalité

(Source : Église catholique en France. Courtoisie.)

http://secretariat.synod.va

Le **17 octobre 2021**, sous la présidence du cardinal **Mario Grech** s'ouvrait à Rome un important Synode. Initialement prévu en 2022 puis reporté en 2023 à cause de la pandémie du coronavirus, ce Synode a pour thème la synodalité.

Voici un mot du **cardinal Mario Grech**, secrétaire général du Synode :

« *Être à l'écoute de chaque catholique est la véritable conversion pastorale de l'Église. Si Dieu le veut, l'un des fruits du Synode est que nous puissions tous comprendre qu'un processus de décision dans l'Église commence toujours par l'écoute, car ce n'est que de cette manière que nous pouvons comprendre comment et où l'Esprit veut conduire l'Église* » (Andrea Tornielli, « Cardinal Grech : Le Synode se transforme pour donner de l'espace au Peuple de Dieu » dans *Vatican New*, 21 mai 2021 : https://www.vaticannews.va/fr/vatican/news/2021-05/synode-2023-entretien-cardinal-grech.html

Soyons à l'écoute!

* * *

Le **23 octobre 2021**, Mgr l'Archevêque inaugurait officiellement la phase diocésaine de ce Synode sur la synodalité. Depuis, des articles ont été publiés dans *Le Relais* et des capsules vidéo ont été mises en ligne sur la chaîne YouTube : *Église domestique de Rimouski*. Dans notre diocèse, le lancement de l'opération synodale a eu lieu dans toutes les régions pastorales.

Depuis, Mgr **Denis Grondin** a mis sur pied une équipe de coordination de cette consultation synodale. L'accompagnent dans ce projet Sr **Chantal Blouin**, s.r.c. de Lac-au-Saumon, responsable de la consultation diocésaine pour le synode, et Mme **Hélène Gémus,** de Rimouski, secrétaire.

* * *

Demeurons unis dans le même Esprit. Demandons la grâce de nous mettre à son écoute pour discerner ce qu'il veut dire à notre Église d'ici et à l'Église universelle.

Prière synodale
Adsumus Sancte Spiritus

Nous voici devant Toi, Esprit-Saint*; en Ton Nom, nous sommes réunis. Toi notre seul conseiller, viens à nous, demeure avec nous, daigne habiter nos cœurs. Enseigne-nous vers quel but nous orienter; montre-nous comment nous devons marcher ensemble. Nous qui sommes faibles et pécheurs, ne permets pas que nous provoquions le désordre. Fais-en sorte, que l'ignorance ne nous entraîne pas sur une fausse route, ni que la partialité influence nos actes. Que nous trouvions en Toi notre unité, sans nous éloigner du chemin de la vérité et de la justice, en avançant ensemble vers la vie éternelle. Nous te le demandons à Toi, qui agit en tout temps et en tout lieu, dans la communion du Père et du Fils, pour les siècles des siècles.* ***Amen****.*

651. Qu'est-ce exactement qu'un Synode?

Diocèse de Rimouski
Synode 2023
SYNODALITÉ

Dans *Le Relais* Nº 847 du 4 novembre 2021, en p. 1, Mgr l'Archevêque répond à cette question :

Le *Synode* est une invitation du Pape François à réfléchir sur un thème décisif pour sa vie et sa mission. On dit de la *synodalité* qu'elle représente la voie par laquelle l'Église peut être renouvelée. *Mais qu'est-ce exactement qu'un Synode?*

Le mot « *synode* » est très ancien dans la tradition de l'Église. La signification s'inspire des thèmes profonds de la ***Révélation***. Il indique le chemin sur lequel le Peuple de Dieu marche ensemble : le chemin, la vérité et la vie. Avant tout, la *synodalité* représente le style particulier qui

qualifie la vie et la mission de l'Église. Elle doit s'exprimer dans la manière ordinaire de vivre et de travailler de l'Église. Le *Synode* permet à tout le Peuple de Dieu d'avancer à l'écoute de l'Esprit Saint et de la Parole de Dieu. Par la dignité et la vocation commune que nous partageons par le ***B**aptême*, nous sommes tous appelés à participer activement à la vie de l'Église.

Le Synode concerne donc les paroisses, les communautés chrétiennes, les mouvements laïcs, les communautés religieuses, femmes et hommes, jeunes et aînés.

Au plaisir de vous rencontrer et de discuter avec vous lors de la tournée des secteurs pastoraux.

+ **Denis Grondin**
Archevêque

652. Le thème de ce Synode romain 2023

Dans *Le Relais* N° 849 du 18 novembre 2021, p. 1, Mgr l'Archevêque ajoute :

Le *thème du Synode se résume en trois mots clés : **Communion, Participation et Mission**. Ces trois dimensions sont profondément liées entre elles. Ce sont les piliers vitaux d'une Église synodale.*

La Communion,
car Dieu nous rassemble en tant que peuples d'une même foi. Ensemble, nous sommes inspirés par l'écoute de la Parole de Dieu.

***La Participation**,*
car c'est un appel à l'implication de tous ceux et celles qui appartiennent au Peuple de Dieu : laïcs, consacrés et ordonnés. La participation se fonde sur le fait que tous les fidèles sont qualifiés et appelés à se servir de leurs dons reçus par l'Esprit Saint.

***La Mission**,*
car l'Église existe pour évangéliser. Nous ne pouvons pas nous contenter d'être centrés sur nous-mêmes. La mission commune est de témoigner de l'amour de Dieu au sein de toute la famille humaine.

Ce processus synodal a une dimension profondément missionnaire. Il vise à permettre à l'Église un témoignage de l'Évangile à ceux qui vivent aux périphéries spirituelles, sociales, économiques, politiques et existentielles de notre monde.

+ **Denis Grondin**
Archevêque

653. À propos d'*Éthique et culture religieuse*

Le **10 janvier 2020** : Le ministre de l'Éducation du Québec annonce qu'il va abolir le cours d'*Éthique et culture religieuse*, « en raison de la place trop importante que la religion y occupait. » Dix-huit mois de pandémie vont donc s'écouler avant que n'apparaisse le tout nouveau programme d'éthique…

F. St-Martin et M. Bruneau, « Dans la tête de François », 10 Janvier 2020.
Courtoisie. www.danslatetedefrancois.com

Le **25 octobre 2021**, Mgr **Pierre Murray,** C.S.S., secrétaire général de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec, prenait acte de l'annonce, par le ministre de l'Éducation du Québec, du remplacement du programme d'études *Éthique et culture religieuse* (ECR) par un tout nouveau programme intitulé *Culture et citoyenneté québécoise*.

En tant que citoyens québécois porteur d'une foi partagée par de nombreuses personnes, et solidaires d'autres groupes religieux bien présents au Québec, les évêques sont inquiets des conséquences qu'entraînera l'évacuation radicale des notions de culture religieuse du cursus scolaire. Ils croient qu'un accroissement de la méconnaissance du fait religieux en découlera inévitablement. Cette méconnaissance risque en retour de nourrir les préjugés et d'augmenter la polarisation sociale, plutôt que d'aider les élèves à cheminer vers la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun.

Dans le cadre des brèves consultations en ligne organisées par le ministre de l'Éducation en janvier et février 2020, l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ) a déposé un mémoire intitulé L'importante complémentarité de l'éthique et de la culture religieuse dans le Québec d'aujourd'hui et de demain. Elle recommandait notamment que la révision du programme, processus normal après dix ans d'existence, prête une attention particulière aux demandes des enseignantes et enseignants, qui connaissent bien les réalités sur le terrain. Cette recommandation ne semble malheureusement pas avoir été entendue.
[…]

Le programme annoncé dimanche dernier semble malheureusement faire l'impasse sur tous les aspects qui pouvaient être regroupés sous le nom de « culture religieuse ». Ce faisant, il va notamment à l'encontre de la recommandation du Conseil supérieur de l'éducation qui, dans son avis de février 2021 intitulé La révision du programme Éthique et culture religieuse : vers une transition réussie, invitait le ministre à « maintenir un enseignement non confessionnel et laïque qui vise la connaissance des faits religieux, des spiritualités des Premières Nations et des Inuits et des visions séculières du monde dans la formation primaire et secondaire ».

En ANNEXE 5, nous conservons dans son intégralité une copie de ce document intitulé « Réaction des évêques catholiques du Québec à la suite de l'annonce du nouveau programme d'études *Culture et Citoyenneté québécoise* ». Source : https://evequescatholiques.quebec/.

654. Le centenaire du diocèse de Gaspé

Le coup d'envoi des Fêtes du centenaire du diocèse de Gaspé (1922-2022) a été donné le dimanche **21 novembre 2021**, fête du C*hrist Roi de l'univers* et patron de l'église-cathédrale.

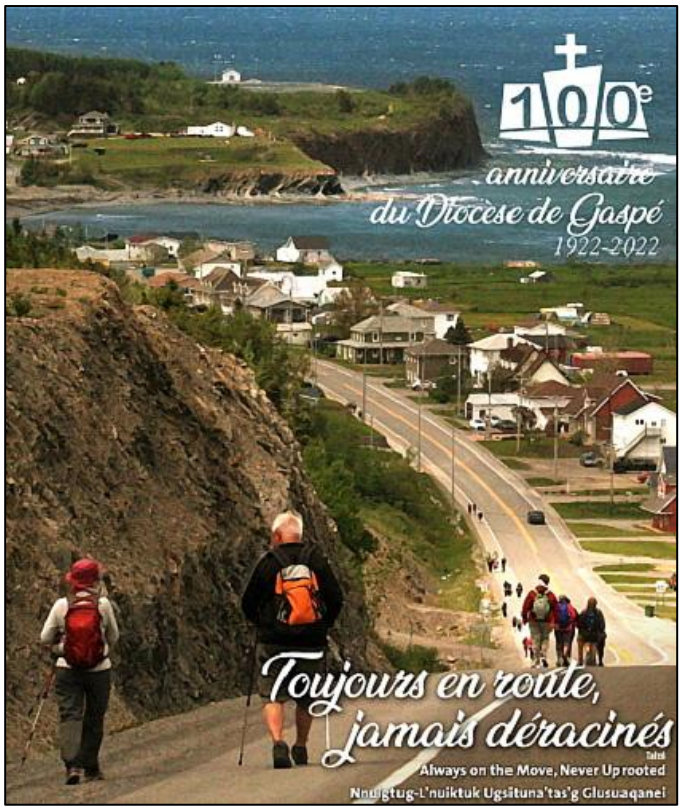

Les évêques de l'archidiocèse, M^gr^ **Jean-Pierre Blais** de Baie-Comeau et M^gr^ **Denis Grondin** de Rimouski s'y sont donné rendez-vous. Les y ont rejoint ce dimanche M^gr^ **Christian Rodembourg**, évêque de Saint-Hyacinthe, président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec, et M^gr^ **Pierre Murray**, secrétaire de l'AECQ.

* * *

Commentaire de M^gr^ **Denis Grondin** :

Malgré les mesures sanitaires, a fait remarquer M^gr^ l'Archevêque, ce fut un beau temps de communion et de mémoire en présence de représentants des peuples autochtones, de dignitaires civils et de communautés religieuses avec les fidèles.

Félicitations, écrit-il dans *Le Relais* N^o^ 850 du 3 décembre 2021, *à M^gr^* ***Gaétan Proulx*** *et à son équipe qui ont publié tout un programme-souvenir supporté par la lettre pastorale* « ***Toujours en route, jamais déracinés*** »

[…]

Il conclut : *L'Église mère de Rimouski se réjouit avec sa « fille » bien autonome et qui mûrit bien.*

* * *

La cathédrale du Christ-Roy de Gaspé. Photo : Qiū Yǐng Píng, 2017. https://m.wenxuecity.com/myblog/71152/201711/2965.html. Courtoisie.

REPÈRES:

- Le lien suivant vous permet d'écouter la vidéo sur le chant thème du centenaire, **Croix d'Amour**, par Richard Vidal : https://diocesegaspe.org/le-centenaire/

- La célébration eucharistique du centenaire à la cathédrale de Gaspé est également disponible à partir du lien mentionné ci-dessus.

- Vous y trouvez aussi la prière du centenaire :

Prière du centenaire

Seigneur Dieu,
les eaux profondes de la Baie de Gaspé
ont permis à la croix érigée
par Jacques-Cartier en 1534
de prendre racine, de s'abreuver
et d'être l'arbre fécond
sur lequel Monseigneur François-Xavier Ross
a voulu en 1922 fonder le Diocèse de Gaspé.

Seigneur Jésus-Christ,
si les racines de cet arbre ont pu grandir
et se déployer sur ce vaste territoire
de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine,
c'est grâce à des femmes et des hommes
qui ont accepté de s'attacher à toi,
de se nourrir de ta Parole,
de marcher à ta suite et de t'annoncer.

Seigneur Esprit Saint, Esprit de Pentecôte,
inspire-nous la route à suivre,
aide-nous à marcher sur de nouveaux sentiers
sans peur, avec confiance,
les yeux tournés vers l'avenir,
aide-nous et soutiens-nous.

Seigneur Dieu Trinité, par la force de ta grâce
« Nous sommes toujours en route
et jamais déracinés. »

Marie, Mère de l'Église, marche avec nous.
AMEN

655. Le blason du diocèse de Gaspé

Voici la description héraldique du blason du diocèse de Gaspé :

Blasonnement : **D'argent, à une campagne arrondie de sinople, sommée d'une croix latine de sable, chargée en cœur de l'écu de France.**

Explication :

D'argent : Le fond de l'écu symbolise la mer qui entoure la péninsule gaspésienne. Ce métal rappelle aussi les riches gisements minéraux de la Gaspésie, mais surtout son apport culturel et religieux au patrimoine national.

À une campagne arrondie de sinople : Pièce honorable en héraldique, la campagne verte (couleur exprimée par des hachures obliques de gauche à droite) figure la terre gaspésienne avançant vers la mer, toute chargée d'espérance.

Sommée d'une croix latine de sable : Cette croix noire (couleur exprimée par des hachures horizontales et perpendiculaires) veut symboliser la force et la puissance de la foi catholique qui a présidé aux origines du Canada français.

Chargée en cœur de l'écu de France : Cet écu d'azur portant trois fleurs de lys d'or ornait aussi la Croix que Jacques Cartier planta sur les rives de Gaspé, au nom du Roi de France, le 24 juillet 1534.

Devise :

Crescamus in ilio per omnia : Grandissons en Lui (le Christ) de toute manière (Éphésiens 4, 15).

Source : Paul Joncas, *Les 75 ans du diocèse de Gaspé*, Gaspé, La Fondation du diocèse de Gaspé, 1998. 311 p. ill. Cf. Appendice 5, p. 300.

656. Notule sur le diocèse de Gaspé

Avant 1922, le territoire gaspésien – diocèse d'aujourd'hui - jouxtait le territoire rimouskois. Le 3e évêque de ces lieux était un gaspésien d'origine, Mgr **J.-Romuald Léonard.** Celui-ci était depuis 1919 évêque de Rimouski. (Revoir ici les Billets #79 et #107).

Feuille de route

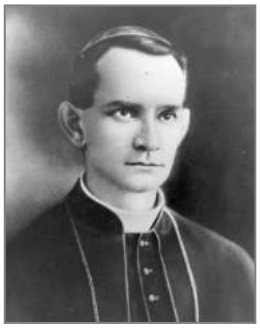

Mgr J.-Romuald Léonard. AAR.

Après son ordination sacerdotale le 25 février 1899, le 2e évêque de Rimouski, Mgr **André-Albert Blais**, le choisit comme secrétaire. Il a alors 23 ans.

En 1905, à 29 ans, Mgr Blais le nomme directeur du Grand Séminaire, mais après quelques mois la maladie l'oblige à démissionner. Il se retire pendant près de deux ans aux presbytères de Saint-Fabien et de Carleton. Le 16 janvier 1907, il a 31 ans. Mgr Blais le nomme assistant-curé de Bonaventure; il n'y sera que pendant huit mois. Huit mois plus tard, le 16 septembre1907, on le retrouve curé de Saint-Damase. Cinq ans plus tard, en 1912,

il a 36 ans et il revient à Rimouski comme directeur du Grand Séminaire… Mais il ne peut terminer l'année. Il se retire pendant quelques mois au presbytère du Bic. Le 26 août 1913, il a 37 ans et Mgr **André-Albert Blais** le nomme curé de Saint-Octave-de-Métis. Mais deux ans plus tard, en 1915 on le retrouve curé de Mont-Joli. Il y sera pendant quatre ans, soit jusqu'en 1919, année où il sera pressenti comme évêque de Rimouski.

Diocèse émergent

C'est le 16 février 1920 que Mgr **Joseph-Romuald Léonard** succède à Mgr **André-Albert Blais** au siège épiscopal de Rimouski. À partir de l'été 1920, la question d'un diocèse pour la Gaspésie se repose, et elle sera débattue en différents milieux.

En octobre 1921, un Mémoire est préparé; on demande à Rome la création d'un diocèse en Gaspésie, qui comprendrait les deux comtés civils de Bonaventure et de Gaspé, avec un siège épiscopal à Gaspé même. (Revoir le Billet #96).

657. Gaspé : quelques points de repères

Monseigneur **J.-Romuald Léonard** devient donc, le 18 décembre 1919, à 43 ans, le 3e évêque de Rimouski (1919-1926). (Revoir ici le Billet #79). Celui-ci ne va pas tarder à mettre en marche le processus devant aboutir à la réalisation de son si beau rêve : amener les autorités romaines à ériger un nouveau diocèse dans sa Gaspésie natale. En **octobre 1921**, Mgr Léonard, qui doit se rendre à Rome pour sa visite « ad limina », se charge de véhiculer lui-même les documents d'appoint (mémoire et supplique) soigneusement préparés par son vicaire général, Mgr **François-Xavier Ross**.

À Rome, Mgr Léonard a le bonheur, le **11 novembre 1921**, d'être reçu en audience privée par le pape **Benoît XV**. Certes, il en a profité pour lui parler de son projet pour la Gaspésie. Mais malheureusement, peu après, le pape **Benoît XV** tombe malade, et d'une maladie qui lui sera fatale. Il décède le **22 janvier 1922**.

Évidemment, on se questionne alors de ce côté-ci de l'Atlantique… Mais finalement on conseille à Mgr Léonard de prolonger son séjour à Rome. Et le **6 février 1922**, le cardinal **Achille Ratti** est élu pape et prend le nom de **Pie XI**. Quelques jours plus tard, soit le 22 février, **Pie XI** va recevoir Mgr Léonard en audience privée. Celui-ci revient au pays vers la mi-mars. On ne sait pas évidemment ce qu'ils se sont dit, mais ses interventions se sont avérées si efficaces que dès le **5 mai 1922,** la bulle est signée à Rome, érigeant le diocèse de Gaspé. Mgr Léonard en est avisé le 11 mai et la bulle apostolique est promulguée le 20 août à la cathédrale de Rimouski. (Revoir ici le Billet #96 : *Un nouveau diocèse en Gaspésie*).

En 1922, Mgr **J.-Romuald Léonard** obtenait finalement de Rome la division de son trop vaste territoire et la formation d'un tout nouveau diocèse, celui de Gaspé. On y célèbre donc 100 ans d'existence en l'année 2022.

* * *

Mgr **J.-Romuald Léonard** sera l'administrateur du nouveau diocèse jusqu'à la prise de possession par son vicaire général, Mgr **François-Xavier Ross**. (Revoir ici le Billet #100).

Ce geste magnanime et désintéressé du Gaspésien devenu évêque de Rimouski, nul autre mieux que ce premier évêque de Gaspé ne pourrait pour nous l'évoquer. Mgr Ross avait connu Mgr Léonard comme élève au séminaire et comme assistant à l'évêché de Rimouski. Il en était devenu le confrère, puis le vicaire général et enfin le collègue comme évêque de Gaspé (Paul Joncas avec la collaboration de Jules Bélanger, *Les 75 ans du diocèse de Gaspé*, 1998, p. 24-25).

* * *

Voyons ce qu'en dit Mgr Ross, à l'heure des funérailles de Mgr Léonard à Carleton, le 11 février 1931 :

Si nous voulons marquer les caractéristiques de la vie de Mgr Léonard, tous, je crois, conviendrons qu'on y trouve une humilité qui va jusqu'au besoin de l'effacement; une bonté de cœur qui fut la source principale de ses grandes douleurs; et une piété angélique qui en fit un apôtre auprès des fidèles et un modèle pour ses confrères…

[…] Nous avons un motif spécial de reconnaissance envers Mgr Léonard qui donna au diocèse son existence autonome. Je puis vous dire que cet acte de son administration fut l'une de ses consolations de ses derniers moments et qu'il me fit cet aveu émouvant : « *Je bénis Dieu de m'avoir fait Évêque pour me fournir l'occasion de faire ériger le diocèse de Gaspé* ». (Archives de l'évêché de Gaspé (AEG), Discours de Mgr Ross, 1931).

NOTE : Cette année-là, on recensait sur le territoire gaspésien 51 000 catholiques, 52 prêtres, 37 paroisses, 13 dessertes et missions … On ne retrouvait plus dans le diocèse de Rimouski que 105 500 catholiques, 154 prêtres, 71 paroisses, 23 dessertes et missions… Quelques années plus tard, en 1928, Rimouski comptait 112 500 fidèles, 181 prêtres, 73 paroisses, 24 dessertes et missions.

658. Bientôt 150 condominiums locatifs

Le **3 décembre 2021**, dans une entrevue exclusive accordée à M. **Pierre Michaud** du *Journal le Soir*, les sœurs **Bianca** et **Kina Dionne,** déjà propriétaires du presbytère et de l'ancienne église de Sainte-Agnès, (revoir ici le Billet #625), s'ouvraient sur leur projet d'y construire trois immeubles de 150 logements locatifs évalués pour le moment à 40 M $.

L'église et le presbytère de Sainte-Agnès. Photo : courtoisie de Kina Dionne / Roland Therriault.

Trois immeubles en lieu et place de l'église et du presbytère de Sainte-Agnès. Photos : courtoisie du Groupe Immobilier Tanguay.

Les sœurs **Bianca** et **Kina Dionne**, co-propriétaires de l'église et du presbytère depuis un bon moment, sont impliqués dans ce projet avec le *Groupe Immobilier Tanguay,* aussi bien connu à Rimouski.

Nous travaillons en partrenariat, reconnaissait M^me^ **Bianca Dionne** dans cette entrevue qu'elle accordait au *Journal le Soir*.

Il nous arrive quelque chose de très particulier et de très émouvant. Nos fils sont impliqués dans nos projets pour une troisième génération en affaires, autant pour Kina et moi que pour la famille Tanguay. Cela a contribué à nous rapprocher. Les gens connaissent bien feu Maurice Tanguay et ses fils, Jacques et Alex. Tanguay. Kina et moi avons pris la relève de nos parents, Thérèse Lepage et Guy Dionne, qui ont été dans le monde des affaires. Ils ont possédé notamment l'Hôtel Bernier de Saint-Narcisse et ils ont oeuvré dans le milieu des ressources intermédiaires, un travail qu'on fait toujours, Kina et moi. On a racheté de nos parents et maintenant, ce sont nos garçons qui s'occupent des ressources intermédiaires et qui font partie de nos projets immobiliers, constate Bianca Dionne.

659. Vœux de Noël 2021 de M^gr^ Grondin

Julius Schnorr von Carolsfeld (1794–1872). La fuite en Égypte, 1828, huile sur toile, 120,5 x 114,0 cm. Museum Kunstpalast (Düsseldorf, Allemagne).

Rimouski, le 8 décembre 2021

Chère amie, cher ami,

Voilà près d'un an et demi que nous vivons en mode urgence. Urgence de la vaccination de masse, urgence de prendre au sérieux la santé de la planète, urgence de rouvrir les commerces et divers secteurs d'activité pour la santé des communautés... Le mystère de Noël nous rappelle le contexte de la venue de Jésus touché par

des urgences, urgence de se libérer des violents envahisseurs romains, urgence de fuir le massacre des enfants... À l'écoute du Seigneur, Marie et Joseph acceptent de se déplacer pour protéger le Fils de Dieu, lui-même unique Sauveur engagé sur nos routes humaines.

L'Église entame en 2021-2023 un processus synodal pour discerner les voies, les attitudes et les choix qui aideront un « marcher ensemble » avec l'Esprit de Jésus et avec la participation de tous au service de l'humanité. Nous demandons au Seigneur de renouveler notre participation à sa mission de salut du monde.

Le « marcher ensemble » de la famille humaine contre la COVID-19 a su inspirer des projets communs et des initiatives remplies de fraternité, de présence de proximité et de solidarité, non seulement contre un virus, mais pour la vie.

En vous souhaitant un Noël de paix et une riche année 2022, que notre marche quotidienne fasse émerger les motivations les plus nobles du cœur humain, élevé aux dimensions du cœur de Dieu. Il a pris chair afin que sa présence déploie beaucoup de fécondité et d'amour.

Avec ma bénédiction,

*+ **Denis Grondin***
Archevêque de Rimouski

660. Les messes du temps des Fêtes

Le **22 décembre 2021**, les évêques du Québec ont tenu une réunion par ZOOM… C'était après la conférence de presse du premier ministre québécois, M. **François Legault**, sur le resserrement des mesures sanitaires. Le lendemain, dans un communiqué, le chancelier du diocèse, l'abbé **Yves-Marie Mélançon**, diffusait l'information que « *les évêques ont pris la décision de garder les églises ouvertes au culte pendant la période des Fêtes, mais dans le respect strict des mesures sanitaires imposées par la Santé publique et le gouvernement.*

La crèche devant de l'Archevêché de Rimouski. Photo : Yves-Marie Mélançon.

[...] *Donc, les messes de Noël, du Jour de l'an et toutes les autres messes qui ont été planifiées pourront être célébrées comme prévu. Toutefois, rappelle M^gr^ Grondin, cela ne peut se faire que dans la mesure où les paroisses peuvent assumer l'exigence du passeport vaccinal, qui est obligatoire pour pouvoir être admis dans un lieu de culte, ainsi que les autres exigences sanitaires.* ***Les paroisses ont donc la liberté de ne pas tenir de célébrations dans leur église quand elles estiment ne pas pouvoir assumer ces mesures.***

Les autres diocèses du Québec ont adopté la même position, à l'exception de l'Archidiocèse de Québec. »

661. Messe de minuit à la cathédrale

Le **24 décembre 2021**, il y aura donc cette année une messe de minuit à la cathédrale que présidera M^gr^ **Denis Grondin**. M. **Jean-Paul Heppell**, le nouveau président de la Fabrique Saint-Germain depuis le **7 décembre 2021**, nous le confirme. Ce sera une première messe depuis la fermeture de l'église pour des raisons dites de sécurité. (Revoir ici les Billets #500 et suivants).

M^gr^ Denis Grondin à la messe de minuit à la cathédrale. Courtoisie.

Pour assister à cette messe de minuit (célébrée à minuit), il faudra toutefois se procurer à l'avance un des 250 laissez-passer disponibles.

LAISSEZ-PASSER

Nom _____ **No** _____

Messe de minuit à la Cathédrale de Rimouski • 2021

(Se présenter à la cathédrale 30 minutes avant minuit pour faciliter les vérifications exigées)

- Obligation de présenter son Vaccicode et sa pièce d'identité à l'entrée.
- Obligation de porter un masque en tout temps à l'intérieur de la cathédrale.
- Interdiction de circuler dans les allées sauf pour entrer et sortir de la cathédrale et pour recevoir la communion.

Fac-similé de l'un des 250 laissez-passer permettant de participer à la messe de minuit célébrée à la cathédrale. Courtoisie.

Et pour obtenir ce laissez-passer, on se rend dans le hall de la billetterie de la salle de spectacles. Lors de sa récupération, votre passeport vaccinal sera vérifié avec

preuve d'identité. Lors de la célébration, d'autres mesures seront en vigueur comme le port du masque obligatoire en tout temps et l'interdiction de circuler dans les allées, sauf bien sûr pour entrer et sortir de l'église et pour recevoir la communion…

* * *

NOTE : Interrogé ce soir-là, M. **Jean-Paul Heppell,** le nouveau président de la fabrique**,** répond que désormais la fabrique et l'archevêché travaillent ensemble sur le dossier de la cathédrale. *On veut,* disait-il, *démontrer à tout le monde que l'archevêché et la fabrique font un, maintenant.*

662. L'abbé Jacques Tremblay *in memoriam*

À Saint-Clément, entouré de l'amour de sa famille, l'abbé Jacques Tremblay est décédé le mercredi **29 décembre 2021** à l'âge de 84 ans et 1 mois. En raison des mesures restrictives liées à la pandémie de COVID-19 qui prévalaient lors de son décès, ses funérailles ont été célébrées à Saint-Clément le samedi 15 janvier 2022 en présence d'une assistance restreinte limitée à 25 personnes, avec diffusion sur le web.

L'abbé Jacques Tremblay. AAR.

C'est l'archevêque de Rimouski, M^gr^ Denis Grondin, qui a présidé la concélébration à laquelle prenaient part les abbés Guy Lagacé, vicaire général, Benoît Hins, Marc-André Lavoie et le diacre permanent Réjean Levesque.

Selon la volonté du défunt, sa dépouille mortelle a été crématisée et ses cendres seront déposées ultérieurement aux Jardins commémoratifs Saint-Germain (secteur Saint-Germain) dans la concession des prêtres diocésains.

L'abbé Jacques Tremblay laisse dans le deuil ses frères et sœurs : Marie-Claire (feu Claude St-Onge), Jean-Guy (Nicole Blouin), Nicole, Yolande (Henri-Paul Roy), Jean-Pierre (feu Mado Jean), Gabriel (France Blier), Daniel (Carole Latulipe), Georgette (Réjean Côté), Marcelle (Jean Fortier), Brigitte (Gaétan Hamelin) et Jean-Marc (Marie-France Ouellet); ses belles-sœurs Estelle Martel (feu Christian), Mireille Dubé (feu Denis) et Candide Gagnon (feu Richard). Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces, ses autres parents, de nombreux amis ainsi que les membres du clergé diocésain de Rimouski.

Né le 29 novembre 1937 à Saint-Clément, fils d'Albert Tremblay, cultivateur, et de Marguerite Roy; ordonné prêtre le 21 juin 1964 à Saint-Clément par M^gr^ Charles-Eugène Parent. Il fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1952-1960); ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1960-1964) où il obtient un baccalauréat en théologie et à l'Université Saint-Anselme de Rome (1966-1967) pour l'obtention d'une licence en théologie. Au cours de sa carrière, il fait également des études à l'Institut catholique de Paris (1967-1969) pour un diplôme d'études supérieures en liturgie et une habilitation au doctorat en théologie; en Allemagne (en 1967 et 1968) pour un diplôme en langue allemande; de nouveau en France lors d'un stage de perfectionnement et de recherche à l'Institut catholique de Paris et au Centre pastoral Les Halles-Beaubourg de Paris (1984-1985).

Jacques Tremblay est secrétaire de M^gr^ Charles-Eugène Parent, cérémoniaire de M^gr^ Parent et de M^gr^ Louis Levesque et assistant-chancelier de 1964 à 1966, puis notaire de la curie diocésaine et professeur au Grand Séminaire de Rimouski en 1966-1967. Au retour des études (1967-1969), il est nommé vicaire dominical à Saint-Gabriel (12 août 1969) et devient professeur au Centre d'études universitaires (1969-1973), puis à l'Université du Québec à Rimouski (1973-1997), économe au Grand Séminaire de Rimouski en 1969-1970, responsable des candidats au sacerdoce résidant à la Maison-Blanche de Rimouski de 1970 à 1973, directeur de l'office diocésain de liturgie de 1973 à 1977, vicaire à Sainte-Agnès de Rimouski de 1973 à 1988, directeur du département des sciences religieuses de l'Université du Québec à Rimouski de 1977 à 1981 et de 1989 à 1993, président du Comité de direction des Cahiers de recherche éthique de 1986 à 1989, président de la zone pastorale urbaine de Rimouski de 1988 à 1990, répondant diocésain du diaconat permanent de 1989 à 1991, président du Comité diocésain du diaconat permanent de Rimouski de 1991 à 1998.

Il est nommé curé de Notre-Dame-de-Lourdes de Mont-Joli, de Sainte-Flavie et de Saint-Joseph-de-Lepage de 1998 à 2000, puis modérateur du secteur pastoral formé des mêmes paroisses avec en plus celle de Sainte-Bernadette-Soubirous de Mont-Joli de 2000 à 2007. À ce groupe de paroisses, connu sous le nom secteur de la Montée, sont ajoutées celles de Sainte-Angèle-de-Mérici (2001-2007) et de Sainte-Jeanne-d'Arc (2001-2003). Il est président de l'exécutif du groupe partenaire des prêtres du Québec à partir de 2001. Après une semi-retraite (2007-2010), il est vicaire épiscopal à l'administration du diocèse de Rimouski (2010-2014), responsable du Comité diocésain des ministères confiés aux laïcs (2014-2017), membre de l'équipe d'animation pastorale de la maison mère des Sœurs du Saint-Rosaire de Rimouski (2015-2017). Il poursuit sa retraite à Rimouski en 2017. Il était en visite chez sa sœur Yolande Tremblay à Saint-Clément au moment de son décès.

Dans un texte intitulé « Chemins d'exode » (2012), lu au cours des funérailles par sa sœur Nicole, l'abbé Tremblay évoque les grandes étapes de sa vie qu'il considère comme autant de passages. *« Le prochain exode*, dit-il, *sera sans doute celui de mon passage vers des rives inconnues où m'attend, je le crois de tout mon être, un Père aimant que Jésus et l'Esprit m'ont appris à connaître. »* Dans cette profession de foi, on peut déceler un *« abandon total [de] sa vie au Seigneur […] : "Je te remets tout, Seigneur." On sent là une expérience, quand même, qui est assez forte d'enracinement dans cette rencontre de Dieu à travers sa propre histoire, comme homme concret, enraciné dans une famille, un village, dans des études, dans des voyages, dans des expériences fraternelles, comme un frère, comme un serviteur, comme prêtre aussi »* (Homélie des funérailles par M^gr^ Denis Grondin).

Publications : Jacques Tremblay a publié 9 volumes et 18 articles de périodiques, dont « L'Église de Rimouski : bilan factuel » dans *Une Église d'hier à aujourd'hui* (Montréal, 1973) p. 9-52 ; « Élan de vie et de renouveau en terre bas-laurentienne », *Liturgie et Vie chrétienne*, janvier-mars 1977, p. 79-84 ; « Une Église sans liturgie », *Prêtre et Pasteur*, mai 1980, p. 275-283 ; *Cet amour que l'on construit* (Rimouski, 1989) 130 p. ; « Le théologien dans le Peuple de Dieu » dans *Actualiser la morale, mélanges offerts à René Simon* (Paris, 1992) p. 411-427.

Sylvain Gosselin, archiviste
Le Relais N^o^ 854, 11 février 2022.

663. Dernière *Fille de la Sagesse* à Mont-Joli

Au mois de **mai 1939**, la communauté des *Filles de la Sagesse*, acceptait de s'établir dans l'Est du Québec. Elles sont donc venues à Mont-Joli, sollicitées pour prendre la direction du tout nouveau *Sanatorium Saint-Georges*, une institution spécialisée dans le traitement de la tuberculose. En **juillet 1939**, huit religieuses dont trois infirmières licenciées et leurs premiers patients emménagent dans une construction moderne, typique des sanatoriums de l'époque : un édifice à étages, doté de larges galeries de cure tout en longueur et éloigné de la pollution urbaine. (Revoir ici le **Billet #155**).

À partir de 1949, des agrandissements viennent plus que doubler la capacité d'accueil du sanatorium, pour une vingtaine de religieuses maintenant en service. Outre les soins infirmiers et l'accompagnement en fin de vie, les religieuses supervisent les longues heures de cure silencieuse au grand air. Ainsi se guérissait-on de la tuberculose… Les religieuses infirmières encadrent aussi toute une série d'activités de loisirs et d'évangélisation, afin de meubler le séjour des patients qui souvent se prolonge pendant des mois, voire même des années.

En 1955, le recul de la tuberculose amène une nouvelle clientèle au sanatorium, celle de patients psychiatrisés en provenance de l'hôpital Saint-Michel-Archange de Québec. Des religieuses infirmières spécialisées en psychiatrie vont dès lors se joindre à l'équipe. **En 1961**, le sanatorium ouvre un département pour les malades chroniques. À la fin **des années 1960**, les religieuses infirmières ne sont plus qu'une quinzaine à l'hôpital et ils cèdent leurs postes à des cadres laïques. **En 1971**, l'hôpital devient un établissement public de soins généraux, l'Hôpital de Mont-Joli.

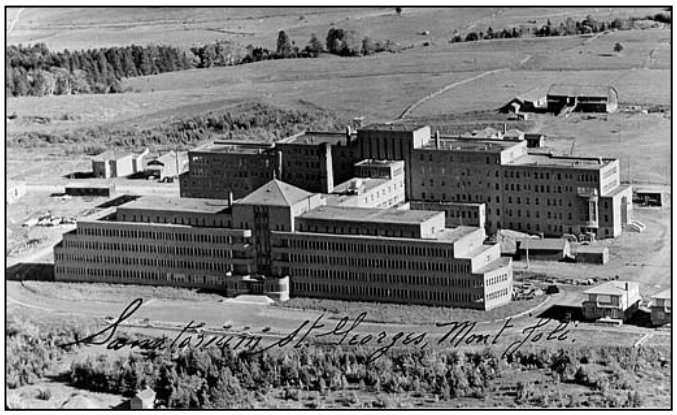

Le Sanatorium de Mont-Joli qui est devenu en 1971 l'Hôpital de Mont-Joli.
Auteur : Photo Hudon - Mont-Joli, Roma Bernatchez (fournisseur). Source : https://monde.ccdmd.qc.ca/ressource/?id=16941.

Même si elles n'étaient plus en service depuis **1992**, un certain nombre de religieuses sont demeurées résidentes de Mont-Joli. Une dernière à le faire fut certes Sr **Marie-Anna St-Laurent** dite **Sr Arthur du Calvaire**.

Sr Marie-Anna St-Laurent

Ces derniers temps, comme elle éprouvait des ennuis de santé, elle a quitté Mont-Joli ; c'était le **10 janvier 2022.** Hospitalisée à Montréal chez les Sœurs de la Providence, elle y décède le **22 janvier** à l'âge de 96 ans et après 75 de vie religieuse. Une célébration de la Parole eut lieu les jours suivants en présence des cendres.

* * *

Notre diocèse a tenu par la voix de son vicaire général *« à remercier cette communauté pour leur belle proximité auprès des malades. Leur mission a mis en évidence la mission du Christ venu apporter la Bonne Nouvelle pour rendre plus humain et manifester la tendresse de Dieu aux plus vulnérables. Toute notre reconnaissance et notre gratitude pour toutes ces années au service de l'évangile dans notre diocèse* (*Le Relais* N^o^ 854 du 11 février 2022).

664. Le Grand Séminaire, un *bien patrimonial*

Citer le Grand Séminaire comme « un bien patrimonial » est une des priorités pour le Conseil municipal et pour le nouveau maire, M. **Guy Caron** élu en novembre 2021 en remplacement de M. **Marc Parent**. Il en a été question au Télé-Journal de Radio-Canada le **31 janvier 2022**. Le présentateur, M. **Charles-Alexandre Tisseyre**, et le journaliste, M. **Michel-Félix Tremblay**, ont échangé brièvement sur le sujet.

M. Michel-Félix Tremblay. Photo : Facebook. Courtoisie.

M. Tremblay a d'abord rappelé que « le Grand Séminaire avait été construit dans les années trente »… C'est juste pour la partie arrière. (Revoir ici le Billet #173). Pour la partie avant, c'est **entre 1945 et 1947**, une œuvre de l'architecte rimouskois **Albert Leclerc**.

En **1921**, les *Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception* avaient fait sur ce terrain l'acquisition d'une maison pour y accueillir une quinzaine de jeunes filles qui se préparaient au brevet élémentaire ou supérieur. Durant les vacances, elles y recevaient des dames et des jeunes filles pour des « retraites fermées ». Cette maison dite *Maison Sainte-Thérèse* ou M*aison Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus* fut détruite dans un incendie en **1926.**

Après sa reconstruction en matériaux incombustibles, faut-il préciser, les religieuses firent, **entre 1933 et 1943**, la promotion de la *Sainte-Enfance* et se vouèrent à l'œuvre des « retraites fermées » pour dames et jeunes filles; c'est là une œuvre qui, dans notre diocèse, fut très populaire à l'époque.

***Maison Sainte-Thérèse* des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception (1933-1943).** Photographe inconnu. AAR.

En **1943**, M^gr^ **Georges Courchesne**, le 4^e^ évêque de Rimouski (1929-1950), adressa une demande à la communauté, celle de lui vendre pour 40 000 $ leur immeuble de la rue Saint-Jean-Baptiste afin d'y aménager le Grand Séminaire qui, jusque-là, occupait le Petit Séminaire.

En entrevue, M. **Michel-Félix Tremblay** a aussi rappelé que le Grand Séminaire « a formé des générations de prêtres pour tout le diocèse » et pour plusieurs autres diocèses du Québec… On avait même ajouté un étage de chambres à la *Maison Sainte-Thérèse*. Mais quand? Serait-ce avant 1943 pour les besoins de l'œuvre des retraites fermées ou après 1943 pour les besoins du Grand Séminaire? On aura ainsi pu répondre aux besoins non seulement de notre diocèse mais aussi de diocèses voisins, et d'aussi loin que l'Ontario ou le Nouveau-Brunswick…

* * *

En fin d'entrevue, M. **Michel-Félix Tremblay** a rappelé qu'« un promoteur immobilier a déjà voulu acheter le Grand Séminaire », mais pour le détruire et en faire des condos, des logements ». (Revoir ici le Billet # 608 *Du nouveau sur le Grand Séminaire).* M. Tremblay conclut que « ce ne serait plus possible en 2022 » car « le nouveau Conseil municipal entend faire du Grand Séminaire le 7^e^ immeuble cité patrimonial par la Ville, donc protégé. *C'est une demande qui est en suspens depuis au moins cinq ans*, reconnaissait-il.

665. Du retard à protéger le Grand Séminaire

En **janvier 2022**, faut-il ici se rappeler qu'en **2014** – il y a donc huit ans - la *Société rimouskoise du patrimoine* s'était adressée à la Ville pour que soit classé « patrimonial» l'édifice du Grand Séminaire.

* * *

Faut-il avoir aussi en mémoire qu'au **printemps de 2017** un groupe de promoteurs immobiliers était sans doute passé par l'Archevêché avant de se présenter au Grand Séminaire pour une visite des lieux. Cependant, ce qui a semblé les intéresser au plus haut point, ce n'était certes pas *l'immeuble du Grand Séminaire* à protéger mais bien plutôt le terrain sur lequel il se trouvait. Donc, ces messieurs rêvaient d'une démolition, puis d'une reconstruction d'appartements où se retrouveraient prioritairement des religieuses âgées et quelques prêtres tout aussi âgés. Ce projet aura trouvé finalement bon accueil sur la rue des Flandres…

Plus récemment cependant, à **l'automne de 2021,** un autre promoteur immobilier de la région de Québec mais déjà bien implanté dans la ville de Rimouski est passé par l'Archevêché avant de se présenter au Grand Séminaire pour une visite des lieux. Ce qui l'intéressait au plus haut point, ce n'était certes pas l'*immeuble du Grand Séminaire*, mais bien plutôt les espaces voisins utilisés actuellement comme espaces de stationnements. (Revoir ici le Billet #642 : *À vendre, mais quelle aubaine!*).

Enfin, quoi tirer de la rencontre du **6 octobre 2020** entre un journaliste de Radio-Canada et le maire de Rimouski, M. **Marc Parent** ? (Voir Michel-Félix Tremblay, « La ville de Rimouski tarde à protéger le Grand Séminaire », https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1738887/grand-seminaire-rimouski-protection-patrimoine-ville-rimouski):

« Dans les prochains mois, devait-il lui confirmer, *le Conseil municipal serait saisi du dossier, à savoir si oui ou non le Grand Séminaire devait être cité immeuble patrimonial. »* Un peu plus loin dans la conversation, le maire aurait voulu sans doute apaiser les craintes du Conseil d'administration : *le Grand Séminaire*, avouait-il, *ne risque pas de disparaître*… Très bien! (Revoir ici le Billet #608 : *Du nouveau sur le Grand Séminaire*).

666. Différents statuts de protection

Un rappel : le **3 juin 2021**, à une question posée à M^me^ **Sabrina Gendron**, directrice générale de la Société rimouskoise du patrimoine (SRDP), celle-ci répond qu'à Rimouski « plusieurs statuts de protection existent dont la **citation**, le **classement**, les **sites du patrimoine** et les **plans d'implantation et d'intégration architecturale** ».

Elle précise ensuite qu'il y a à Rimouski deux **bâtiments (ou immeubles patrimoniaux) classés** par le Ministère de la culture et des communications et **bâtiments (ou immeubles patrimoniaux) cités** par la Ville de Rimouski ».

Bâtiments classés

- Maison Gauvreau (1, rue de l'Évêché Ouest
- Maison Lamontagne (707, boulevard du Rivage)

Bâtiments (ou immeubles patrimoniaux) cités

- Maison P.-Louis-Gauvreau (150-152, rue St-Pierre
- Maison Roy (811, boulevard St-Germain)
- Maison Letendre (86, rue de l'Évêché Est)
- Maison Perron (366, rue St-Robert)
- Gare de St-Anaclet (1050, avenue du Père-Nouvel)
- Gare de Rimouski (55-59, rue de l'Évêché Est)

En ANNEXE 6, nous conservons les photos de ces huit bâtiments, avec leur adresse civique respective.

* * *

M^me^ **Sabrina Gendron**, directrice générale de la Société rimouskoise du patrimoine (SRDP), nous a fait connaître le lien pour consulter le règlement de citation des secteurs assujettis aux PIIA et aux sites patrimoniaux. Voici ce lien : https://rimouski.ca/ville/decouvrir-la-ville/architecture-et-patrimoine.

667. Délégué épiscopal à l'administration

Le **11 février 2022**, l'abbé **Yves Pelletier**, responsable du *Comité sur l'avenir des églises,* eut le plaisir de nous informer que M^gr^ **Denis Grondin** a nommé M. **Dyno Périgny** *délégué épiscopal aux affaires économiques du diocèse de Rimouski*. C'est son titre.

M. Dyno Périgny. Photo : Yves-Marie Mélançon, 2022.

M. Périgny possède une formation et une expérience professionnelle diversifiées. Il est détenteur d'un baccalauréat en administration des affaires, un certificat en gestion des ressources humaines et une attestation comme accompagnateur professionnel. M. Périgny a occupé différents postes dans le domaine des affaires, notamment comme directeur général du marketing, conseiller auprès des entreprises et conseiller en communication et en marketing. Il a beaucoup d'entregent et possède un beau talent de communicateur (Yves Pelletier, *Le Relais* N^o^ 854 du 11 février 2022, p. 2).

En son nom personnel et au nom des autorités diocésaines, M. Pelletier lui souhaitait la plus cordiale bienvenue dans l'équipe diocésaine et bien du succès dans ses nouvelles fonctions.

PS : On aura noté que M. **Dyno Périgny** succède à **Yves Pelletier** qui succédait à M. **Jean Crépault** qui lui-même succédait à M. **Michel Lavoie**.

668. Cathédrale : demande d'aide financière

Le **28 février 2022**, la Fabrique Saint-Germain confirmait le dépôt d'une demande d'aide financière faite au *Conseil du patrimoine religieux du Québec* (CPRQ) pour la restauration de la cathédrale.

Dans son édition du **9 mars 2022**, l'hebdomadaire *L'Avantage* y faisait écho. Il reconnaissait que 1a nouvelle assemblée de Fabrique avait ainsi relevé le défi d'élaborer et de transmettre, dans un délai de moins de 15 jours, un dossier complet qui soit conforme aux exigences du programme d'aide financière du *Conseil du patrimoine religieux du Québec*.

Dans un communiqué de presse daté du **1er mars 2022**, le nouveau président de l'assemblée de fabrique, M. **Jean-Paul Heppel**, se faisait plus précis :

Cet exploit a pu être réalisé grâce à l'implication et au support des administrateurs de la Fabrique, grâce à la contribution significative de son secrétaire M. Alain Tessier et de son président M. Jean-Paul Heppell ainsi qu'au professionnalisme et à l'enthousiasme de la firme AC/a architecture. L'appui de Mgr Denis Grondin a contribué également à la réussite de la démarche. Enfin, la demande d'aide financière a été supportée par le député provincial, M. Harold LeBel, et par le maire de Rimouski, M. Guy Caron.

La cathédrale située au cœur du centre-ville de Rimouski. Photo: courtoisie Armand Dubé.

C'est un fait, reconnaissait M. **Jean-Paul Heppell**, que [...] *la restauration de la cathédrale de Rimouski nécessitera d'importants déboursés qui, avant contingences, administration, profits de l'entrepreneur et taxes, se chiffrent à environ 2 millions pour les travaux les plus urgents et à 2,5 millions pour les autres travaux. Lorsque la demande d'aide financière déposée au Conseil du patrimoine religieux du Québec sera acceptée et que 70% des travaux seront couverts, la Fabrique pourra, dans le cadre d'un montage financier réaliste, et avec l'appui de l'Archevêché, assumer sa contribution de 30% des coût de remise en état de la cathédrale* (Communiqué de presse de M. Jean-Paul Heppell, président d'assemblé de la fabrique de la paroisse Saint-Germain-de-Rimouski, 1er mars 2022).

Mais rien de tout cela n'est encore réglé. On devrait être fixé là-dessus au mois de **juin 2022**.

* * *

Ce qu'on observe par ailleurs et ce que d'aucun déplore, du moins pour l'instant, c'est qu'au-delà de l'exécution des travaux d'urgence, aucun projet concret pour l'avenir de la cathédrale n'est sur la table.

Une chose est sûre cependant, c'est que l'Archevêché accepte de collaborer avec la Fabrique. C'est un bon point!

Quant à la Ville de Rimouski, son maire, M. Guy Caron, a de nouveau précisé qu'il ne peut pas délier les cordons de sa bourse, tant et aussi longtemps que l'édifice demeurera un espace sacré. Certes, la Ville pourra apporter une « aide logistique » mais il a toujours été clair pour lui que la Ville ne peut investir dans un bâtiment à caractère religieux.

669. La cathédrale reconnue et reclassée

Si tout se passe comme prévu, la plus ancienne cathédrale du Québec - notre cathédrale construite entre 1854 et 1859 -, ex aequo avec la cathédrale de Trois-Rivières, cessera sous peu de dépérir jour après jour…

Ce qui s'est passé, c'est qu'en cette année 2022, la ministre responsable des dossiers soumis au *Conseil du patrimoine religieux du Québec* a accepté de réviser mais surtout d'élargir les critères de financement pour la restauration d'édifices religieux. Ainsi donc cette année, les églises construites avant 1976 et situées dans un site déclaré patrimonial, comme c'est le cas pour notre cathédrale, peuvent faire l'objet d'une subvention de l'État.

Le fait est qu'il y a quelques années la cathédrale a obtenu la cote minimale « D » pour « intérêt moyen », ce qui n'est plus un frein aujourd'hui pour recevoir une aide de l'État.

670. L'Ukraine et le Père Joseph Jean

Au Canada, l'année 2022 est d'abord marquée par la persistance de la pandémie de la COVID-19 à travers ses variants et ses vagues successives, mais un peu moins sévère grâce aux vaccins. Elle est aussi marquée par l'accueil de réfugiés ukrainiens suite à l'invasion brutale de l'Ukraine par la Russie déclenchée le 24 février.

Dans *Le Devoir*, édition du vendredi **4 mars 2022**, on a pu lire toute un page sur un prêtre originaire de notre diocèse, l'abbé **Joseph Jean**. Mais quel lien a-t-il avec l'Ukraine et que sait-on de lui?

Depuis plusieurs années déjà, une rue de Rimouski porte son nom, mais est-il vraiment connu des rimouskois et rimouskoises? Voir ici de **Richard Saindon**, *Histoire de Rimouski par le nom de ses rues*, édition 1995, p. 387-391, ou 2e édition 2020, p. 265-267.

Quartier Terrasses Arthur-Buies, Rimouski. Photo : Yves-Marie Mélançon.

Ce jeune prêtre de Saint-Fabien a eu une vie peu banale, reconnaît **Richard Saindon**. En effet, *il a siégé à la Société des Nations à Genève, puis a gravité dans les cercles de la diplomatie européenne avant de se retrouver un jour, secrétaire particulier du président de l'Ukraine occidentale!* (Richard Saindon, op. cit., édition 1995, p. 387 ou 2e édition 2020, p, 265).

* * *

Jean-François Nadeau est l'auteur de l'article paru dans *Le Devoir*, édition du **4 mars 2022**. Son texte est intitulé « Quand un curé de Rimouski vint en aide à l'Ukraine »; il est sous-titré : *Retour sur l'arrivée au Canada de la troisième diaspora ukrainienne au monde.*

* * *

Le P. Joseph Jean. AAR.

Le P. **Joseph Jean** est le fils d'Édouard Jean et d'Elvine Lefebvre-Boulanger; il est né le 19 mars 1885 à St-Fabien, d'aucuns diront à St-Fabien-sur-mer. Il a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski de 1901 à 1907, et ses études théologiques aux Grands Séminaires de Rimouski et de Montréal.

Le P. **Joseph Jean** a été ordonné prêtre à Rimouski le **24 août 1910** par Mgr **André-Albert Blais**, le 2e évêque de Rimouski (1891-1919.

* * *

Avant la première guerre, celle de 1914-1918, le P. **Joseph Jean** fait la rencontre du métropolite catholique de rite ukrainien **André Sheptytsky.** En réponse à la demande de venir en aide aux catholiques ukrainiens, et avec l'assentiment du pape Pie X, il passe du rite catholique latin à celui du rite catholique ukrainien en 1911.

À l'été de 1914, alors que l'Europe se déchire, il est là-bas. Dans la cour de son monastère, on procède à des exécutions sommaires par centaine. Lui-même échappe de justesse au peloton d'exécution (Jean-François Nadeau, op. cit., p. A8).

C'est l'éclatement de l'Empire austro-hongrois, la révolution soviétique et les bouleversements d'alliances de la fin de la guerre qui ont permis à la Galicie ukrainienne de proclamer son indépendance. Au Canada, pendant ce temps, bien des Ukrainiens arrivés avant 1914, suspectés de connivence avec l'Empire austro-hongrois, sont internés et malmenés. L'Ukraine indépendante se retrouve pour sa part écrasée, alors que les bolcheviks de Moscou prennent le dessus sur la guerre civile (loc.cit.).

Des Ukrainiens en Abitibi

Après avoir goûté à la prison et fui à Vienne en Autriche, le P. **Joseph Jean** rentre au Québec. « *À compter de 1925, connu sous le nom de **Josaphat Jean**, il encourage l'immigration de 15 000 familles ukrainiennes en direction des terres de colonisation de l'Abitibi.* [Ces terres seraient situées non loin d'Amos pour une part et près de Rouyn pour une autre part]. *L'Ukraine se vide parce que Staline y est arrivé. Le peuple est affligé de conditions de vie impossibles, décimé par une famine planifiée pour des motifs idéologiques* » (loc.cit.).

Les prairies de l'Ouest canadien

Le Canada compterait quatre vagues principales d'immigration ukrainienne. Compte tenu de l'invasion russe de février 2022, il faudra sans doute en ajouter une cinquième…

1/ La première vague eut lieu entre 1890 et la Première Guerre mondiale (1914-1918). *« En 1913, le Canada accueille 400 000 immigrants alors que sa population est d'environ huit millions d'habitants. Toutes proportions gardées, ce serait l'équivalent de plus d'un million et demi d'immigrants aujourd'hui; cela en un an seulement »* (loc. cit.). Quelque 1 000 d'entre eux s'établiront à Montréal dans le quartier ouvrier de Pointe-Saint-Charles, mais la plupart gagneront l'Ouest canadien et s'établiront au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta.

2/ Une 2e vague d'immigration se dessine dans l'entre-deux-guerres (1918-1939).

La famine, orchestrée par Staline, encourage la fuite au Nouveau Monde. Les nouveaux arrivants se heurtent, dans l'expression de leurs convictions religieuses, aux conceptions hiérarchiques des catholiques romains. Une

congrégation orthodoxe naît à Montréal, au milieu des années 1920. Dans les années 1930, une bonne partie des 4 000 Ukrainiens de la métropole vivent dans les quartiers ouvriers, à l'est de Montréal (loc.cit.).

Pendant ce temps, le P. **Joseph Jean** se trouve auprès de cette communauté ukrainienne, mais au Manitoba.

3/ *Ce sont 30 000 Ukrainiens qui débarquent au Canada en 1947. Il se trouve, encore aujourd'hui, autour de la rue de l'Ukraine, à Montréal, des traces importantes de cette communauté organisée à l'époque à l'ombre des clochers bulbeux d'une vaste église. Certains Ukrainiens s'installent aussi à Lachine, dans une nouvelle paroisse qui leur est réservée. À Rouyn, la communauté ukrainienne, présente depuis des années, érige une église byzantine dans la seconde moitié des années 1950. Des Ukrainiens se sont installés dans toutes les régions du Québec* (loc.cit.).

4/ *Jusqu'aux années 1960, de nombreux Ukrainiens, fuyant le régime soviétique, trouvent refuge au Canada. La plupart de ces nouveaux venus passent d'abord par Montréal. Après la chute du mur de Berlin et la normalisation des rapports avec l'ex-empire soviétique à compter des années 1990, une quatrième vague d'immigration ukrainienne arrive au Canada. Si bien que l`on comptait, en 2016, plus de 42 000 citoyens d'origine ukrainienne au Québec, selon le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration* (loc. cit).

L'invasion de l'Ukraine par l'armée russe entraîne donc une nouvelle vague d'immigration au Canada.

* * *

En août 1960, une fête est organisée à Saint-Fabien pour souligner son 50e anniversaire de vie religieuse. Le P. ***Joseph Jean*** *se retire ensuite au monastère basilien de Grimsby dans la péninsule du Niagara. C'est là qu'il décède le* ***8 juin 1972****, à l'âge de 87 ans. Sa dépouille, recouverte du drapeau ukrainien est inhumée au cimetière de Mundare.* (Richard Saindon, op. cit., édition 1995, p. 391 ou 2e édition 2020, p. 267).

Drapeau de l'Ukraine. Image : Laurent Davoust. Courtoisie.

Sur sa tombe, on lit un extrait du livre de Ruth (1,16-17): « Et Ruth dit : « Ne me presse pas de te laisser en m'en retournant loin de toi. Où tu iras, j'irai; où tu demeureras, je demeurerai; ton peuple sera mon peuple, et ton Dieu sera mon Dieu; où tu mourras, je mourrai et j'y serai enseveli (loc. cit.).

671. Le poste de *vicaire général* ouvert

Dans une lettre personnelle du **9 mars 2022**, Mgr l'Archevêque nous informe que l'abbé **Guy Lagacé** complétera le **31 juillet prochain** son service de Vicaire général. Mgr Grondin le remercie pour sa générosité et nous informe que tout cela sera souligné de façon bien particulière ce printemps.

Chers confrères, collaborateurs et collaboratrices

Je vous informe que l'abbé **Guy Lagacé** terminera le 31 juillet 2022, et selon son désir, le service de Vicaire général de notre diocèse. Je le remercie déjà pour sa générosité et nous lui soulignerons, de façon plus particulière au printemps ce passage.

Avec une posture canonique unique, le Vicaire général se veut un appui important qui permet à l'évêque d'exercer de manière la plus ajustée possible, son ministère auprès du peuple de Dieu qui lui est confié. La présence d'un vis-à-vis au quotidien me permet d'échanger et de voir plus clairement les enjeux décisionnels liés à l'exercice de notre mission. Serviteur efficace, le Vicaire général, homme de contact, va à la rencontre de divers groupes et personnes pour préparer le terrain du discernement.

La clé de ce poste est, bien sûr, une relation transparente et fidèles, par une communication ouverte et un respect profond alors que parfois nos visions divergent. J'ai été bien servi depuis mon arrivée ici et je suis sûr que les abbés Hins et Lagacé ont pu grandir en sainteté dans une responsabilité qui n'est pas de tout repos. En tous cas ils m'ont aidé à être pasteur par leur exemple et à ne pas craindre les moments houleux.

Que cette consultation nous aide à prier et à discerner le futur Vicaire général à travers les candidats possibles, dont la liste vous est envoyée.

Vous saurez évoquer les raisons de vos choix pour m'aider à saisir les Voies du Seigneur, d'ici le 31 mars 2022 par courrier postal ou électronique.

Amitiés et Paix.

+Denis Grondin
Archevêque de Rimouski

* * *

Mgr l'Archevêque joint à sa lettre une liste de 16 prêtres candidats; ils ont tous moins de 70 ans le **17 février 2022**. Mgr l'Archevêque s'attend à ce que nous lui fassions une suggestion. Voici donc les noms de ces candidats; leur âge moyen est de 54,51 ans.

Lamarre, Normand – 68,11 ans
Bossé, Marien - 67,58 ans
Pelletier, Yves – 67,00 ans
Édouard, Adrien – 64,90 ans
Blaquière, Marc-André – 63,96 ans
Mélançon, Jean-François -63,41 ans
Mouélé, Boniface – 57,76 ans
Dubé, Michel – 55,47 ans
Pigeon, Claude – 53,39 ans
Agaï, Auguste Ifèdoun – 51,46 ans
Jeudy, Jean Grégory- 45,96 ans
Allico, Jean-Baptiste N'dri – 45,65 ans
Zuluaga López, Rodrigo Hernán – 45,42 ans
Arouko, Kindé Cosme – 45,14
Blaise, Rodelain - 39,78 ans
Guerrier, Pierre – 37,23 ans

672. Transformée, l'église de Lac-des-Aigles

La paroisse de Saint-Isidore du Lac-des-Aigles existe comme « desserte » depuis 1932; elle y tient depuis cette année-là des registres. L'église actuelle au « revêtement de bardeaux d'amiante (?) » existe depuis 1933. La paroisse n'a été cependant érigée canoniquement que le 30 octobre 1946 et civilement le 1er janvier 1948.

Église de Saint-Isidore du Lac-des-Aigles. Photographe : Jean-Yves Pouliot.

* * *

La Corporation de développement de la paroisse du Lac-des-Aigles souhaitait depuis quelques années transformer l'église du village en un *Centre d'interprétation du salmonidé*.

Le *salmonidé*

Voici comment, dans le *Petit Larousse illustré*, le *salmonidé* nous est présenté. On dit : « Poisson téléostéen à deux nageoires dorsales, aimant les eaux fraîches et oxygénées, tel que **le saumon, la truite et l'omble** ». Les salmonidés forment une famille, précise-t-on. Mais quoi dire encore du mot « téléostéen » qui qualifie ce poisson? On dit de lui que « c'est un poisson osseux, à squelette entièrement ossifié, à nageoires rayonnées et à écaille plates, fines et chevauchantes ». « Les *téléostéens*, ajoute-t-on, forment un groupe qui rassemble presque tous les poissons actuels (plus que 23 000 espèces) ».

Le montage financier

D'abord évalué à quelque 2 millions de dollars, le projet d'ouvrir et de tenir dans la paroisse de Lac-des-Aigles au Témiscouata un *Centre d'interprétation du salmonidé* se chiffre maintenant à 4,5 millions de dollars dont environ 3,4 millions seront affectés aux travaux et à l'aménagement d'une exposition interactive et technologique qui se tiendrait dans l'église (qui conserverait par ailleurs son apparence extérieure). Les prochaines étapes seront donc de compléter le financement du projet et de trouver une firme qui réalisera la scénographie de l'exposition du *Centre d'interprétation…*

* * *

Le **8 mars 2022**, le coup de barre a donc été donné par la ministre de la Culture et des Communications du Québec, Mme **Nathalie Roy**; celle-ci s'est amenée au Lac-des-Aigles avec une aide du gouvernement provincial totalisant 1,7 million de dollars.

Un des objectifs du *Centre d'interprétation du salmonidé* étant de conserver le site de l'église, mais aussi de faire découvrir le secteur de la plage, un sentier d'interprétation doit également relier l'église à la rivière des Aigles. Or, là aussi on a bénéficié d'une subvention du gouvernement fédéral : 24 500 $ dans le cadre de son programme « Nouveaux horizons pour les aînés ». On a aussi bénéficié d'autres contributions qu'on ne peut encore révéler.

* * *

Au lendemain de l'annonce d'un octroi de 1,7 million par la ministre de la Culture et des Communications du Québec, M[me] **Nathalie Roy**, le président de la *Corporation de développement de Lac-des-Aigles*, M. **Serge Demers**, le rappelait : *Nous vivons dans la seule région au Québec où on retrouve les sept espèces de salmonidés. C'est unique et nous voulons les faire découvrir à la population, amener les gens à comprendre leur environnement. Nous croyons que c'est un projet qui intéressera les gens et qui nous rendra attractif comme milieu de vie*.

Maintenant que la subvention du gouvernement provincial lui est assurée, le président de la *Corporation*, M. **Serge Demers**, se dit heureux, confiant de réussir à compléter le financement du projet. Celui-ci, déjà, confiait à la presse locale que d'autres sommes ont été confirmées et que des annonces suivraient… *Nous faisons en parallèle,* disait-il, *des démarches auprès d'autres potentiels investisseurs. Tout se déroule bien jusqu'ici et nous sommes confiants. L'aide des gouvernements est venue aussi prouver que notre projet est viable et qu'il a beaucoup de potentiel.*

673. Engagement diaconal pour Daniel Langlais

Le **10 mars** 2022, dans *Le Relais* N[o] 856, le vicaire général, M. **Guy Lagacé**, nous apprenait qu'en début d'année, M. **Daniel Langlais**, époux de M[me] **Anne-Marie Sincennes** et depuis le 30 juin 2012 diacre permanent de notre diocèse a été nommé pour un premier mandat de 3 ans au Conseil **Communautés et Ministères** de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec.

Au nom du diocèse, le vicaire général a remercié Daniel et son épouse d'avoir accepté de rendre ce service au moment où notre Église se questionne sur l'avenir des ministères confiés aux laïcs dans nos communautés paroissiales : *Que l'Esprit du Seigneur vous accompagne dans la démarche importante que votre Conseil est en train de vivre pour aider les communautés à relever les défis qu'elles sont appelées à vivre en ces temps de changement profond.*

674. Dossier cathédrale : Règlement hors-cour

Des élections avaient eu lieu à la Fabrique de la paroisse-cathédrale le **27 novembre 2016** pour combler deux postes de marguillier. Ont alors été élus M[me] **Nathalie Leblond** et M. **Jean-Charles Lechasseur**.

Leur mandat est arrivé à échéance trois ans plus tard, soit le **31 décembre 2019**. Mais il n'y a pas eu d'élection ce jour-là… Et ce que prévoit dans les circonstances l'Article 38 de la *Loi sur les fabriques*, c'est que leur mandat se prolonge jusqu'à ce qu'ils soient remplacés. C'est donc en vertu de cet article qu'ils ont continué de servir comme marguillière et marguillier après le **31 décembre 2019**.

M. Jean-Charles Lechasseur et M[me] Nathalie Leblond. Photo : Charles Lepage, *L'Avantage votre journal*, 30 mars 2022. Courtoisie.

Revoir ici le Billet #580 : le **24 mars 2020**, M[me] Leblond et M. Lechasseur ont été avisés par lettre que leur mandat se terminait ce jour-là et qu'ils seraient remplacés par deux marguilliers que M[gr] l'archevêque projetait de nommer. La fabrique conteste évidemment ce fait et réclame par ailleurs qu'on lui assigne un président. On oublie sans doute ceci : qu'il n'est pas nécessaire d'être un président pour administrer au quotidien une fabrique. Le rôle du président, précise la *Loi sur les fabriques*, est de convoquer puis de présider les réunions de marguilliers ou de paroissiens et paroissiennes.

* * *

Ensuite, c'est en vertu d'une entente conclue en présence du tribunal que la nomination de leurs remplaçants a été suspendue (annulée en fait) et qu'ils ont continué d'être marguillière et marguillier jusqu'au **23 mars 2022**.

* * *

Communiqué de presse du 24 mars 2022

L'Archevêché franchissait une nouvelle étape dans son projet de restauration de la Cathédrale Saint-Germain de Rimouski. En effet, le litige qui opposait la marguillière et le marguillier de la fabrique de la Cathédrale, respectivement Madame **Nathalie Leblond** et Monsieur **Jean-Charles Lechasseur**, s'est terminé par un règlement à l'amiable.

Voici l'essentiel de l'entente conclue entre les parties :

Les parties annoncent qu'un règlement final est intervenu dans le dossier judiciaire les opposant. Aux termes de cette entente, Jean-Charles Lechasseur et Nathalie Leblond quittent en date de ce jour leur fonction de marguilliers au sein de la Fabrique de la paroisse Saint-Germain. En outre, chacune des parties impliquées se fournit

une quittance complète totale, finale et définitive en lien avec tous les faits et reproches contenus dans les procédures judiciaires. Par ailleurs, les parties reconnaissent qu'aucune des allégations de fautes administratives de l'une envers l'autre contenues dans les actes de procédure n'a été démontré devant le tribunal (Communiqué de presse de l'Archevêché, par M. Dyno Périgny, le 24 mars 2022.)

Rappelons ici que M. **Jean-Charles Lechasseur**, qui avait été nommé provisoirement président de l'assemblée de fabrique le 25 mai 2021 (revoir le Billet #580), avait précédemment quitté cette fonction le **6 décembre 2021** et avait été remplacé par M. **Jean-Paul Heppell** le **7 décembre 2021**.

675. Consécration de la Russie et de l'Ukraine

Le vendredi **25 mars 2022,** au jour anniversaire de la fête liturgique de l'Annonciation du Seigneur, les évêques du monde entier ont invité leurs fidèles à se joindre au pape **François** et à prier pour la paix.

Sur le drapeau emblématique de l'Ukraine, une colombe, signe de paix. Image : Alexandra Koch, Pixabay. Courtoisie.

À Rome, dans la basilique Saint-Pierre, consécration de la Russie et de l'Ukraine. (© Vatican Media. Tous droits réservés. Reproduction interdite.)

Le pape **François** souhaitait placer les peuples de l'Ukraine et de la Russie sous la protection de Marie, la Mère de Dieu, par un acte liturgique spécial. À cette fin, ce 25 mars, à Rome, le pape **François** a consacré la Russie et l'Ukraine au Cœur Immaculé de Marie lors d'une Célébration pénitentielle qu'il présidait à la basilique Saint-Pierre. (*Le Relais* N^{o} 857 du 24 mars 2022).

Les évêques catholiques du Canada se sont unis au Saint Père pour inviter leurs fidèles et toutes les personnes de bonne volonté à participer à cette célébration avec la prière suivante :

Dieu de paix et de justice,
aujourd'hui, nous prions pour le peuple de l'Ukraine.
Nous prions pour la paix et le dépôt des armes.
Nous prions pour tous ceux et celles
qui craignent le lendemain,
afin que ton Esprit s'approche d'eux et les console.
Nous prions pour les personnes qui ont le pouvoir
sur la guerre ou la paix,
afin que leurs décisions soient guidées par la sagesse,
le discernement et la compassion.
Avant tout, nous prions pour tous tes enfants
bien-aimés, vivant dans le risque et dans la peur,
pour que tu les soutiennes et les protèges.
Nous prions au nom de Jésus,
le Prince de la paix.
Amen.

676. Un 22^{e} vicaire général au diocèse

Le 22 avril 2022, la publication diocésaine *Le Relais* N^{o} 860 nous annonçait la nomination par M^{gr} **Denis Grondin** de l'abbé **Yves Pelletier** comme 22^{e} vicaire général, celui-ci succédant à l'abbé **Guy Lagacé** (revoir le Billet #589). Toutefois, il n'entrera en fonction qu'au mois août.

L'abbé Yves Pelletier

L'abbé Pelletier est né à Matane dans la paroisse du Très-Saint-Rédempteur le 18 février 1955. Il a fait ses études collégiales au Collège Saint-Jean-Vianney de Montréal (1973-1976) et ses études théologiques à l'Université Saint-Paul d'Ottawa (1976-1980) où il obtient un baccalauréat en théologie. Plus tard, il obtient de l'Université Laval (1982-1985) une maîtrise en théologie. Après son ordination par M^{gr} **Gilles Ouellet** le 30 juin 1985, il rejoint pour un an l'équipe pastorale de Saint-Pie X à Rimouski (1985-1986).

De 1986 à 1990, il est curé de Matapédia et de Saint-André-de-Restigouche. De 1990 à 1994, il est modérateur de l'équipe pastorale de l'un des premiers et tout nouveaux secteurs du diocèse, celui qui prendra quelques années plus tard le nom de **secteur Avignon,** regroupant alors les cinq paroisses de Saint-Alexis-de-Matapédia,

Matapédia, Saint-André-de-Restigouche, Saint-François-d'Assise et L'Ascension-de-Patapédia. Il assume aussi, de 1986 à 1992, la fonction d'animateur de pastorale au primaire et à l'école polyvalente de Matapédia.

En 1994-1995, il est aux études à l'Institut de pastorale des Dominicains à Montréal. À son retour dans le diocèse, il devient modérateur, de 1995 à 2003, de l'équipe pastorale du **secteur Le Haut Pays** regroupant les paroisses de Biencourt, Esprit-Saint, Lac-des-Aigles, Saint-Guy et Squatec, auxquelles s'ajoute La Trinité-des-Monts en 1996; pendant toute cette période il assume également la responsabilité d'animateur de pastorale au Centre de santé de Squatec. Il est aussi administrateur paroissial à Saint-Cyprien en 1996-1997.

En 2003, il est nommé modérateur de l'équipe pastorale du **secteur des Basques** qui regroupe les paroisses de Trois-Pistoles, Rivière-Trois-Pistoles, Saint-Éloi, Sainte-Françoise, Saint-Mathieu et Saint-Simon. Il est aussi Animateur de pastorale au Centre de santé et de services sociaux des Basques (Centre hospitalier Trois-Pistoles) de 2008 à 2013, puis son statut change pour celui d'Intervenant en soins spirituels au Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent (Centre hospitalier Trois-Pistoles) de 2013 à 2018.

En 2017, il devient modérateur de l'équipe desservant la nouvelle **Unité pastorale de Trois Pistoles** comprenant dix-huit paroisses regroupées en trois secteurs :

- **Secteur Des Basques :** Rivière-Trois-Pistoles, Saint-Éloi, Sainte-Françoise, Saint-Mathieu-de-Rioux, Saint-Simon-de-Rimouski et Trois-Pistoles;
- **Secteur Des Belles-Vues :** Saint-Clément, Saint-Cyprien, Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Médard et Sainte-Rita;
- **Secteur Terre à la Mer :** Cacouna, L'Isle-Verte, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Saint-Arsène, Saint-Épiphane, Saint-Modeste et Saint-Paul-de-la-Croix.

De plus, il continue jusqu'en 2020 à être Intervenant en soins spirituels au Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent (Centre hospitalier Trois-Pistoles) auquel s'ajoute, en 2018, le Centre d'hébergement de Saint-Cyprien.

En 2020, il devient, à temps partiel, membre de l'équipe pastorale desservant l'**Unité pastorale de Rimouski-Neigette** comprenant la paroisse de La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon (Rimouski) et les six paroisses du **secteur Pic Champlain :** Sainte-Cécile du Bic (Rimouski), Sainte-Blandine (Rimouski), Saint-Fabien, Notre-Dame-des-Murailles (Saint-Fabien-sur-Mer), Saint-Eugène de Ladrière et Saint-Narcisse. Pendant cette période, il assume aussi, de manière intérimaire et à deux reprises, la fonction de délégué épiscopal à l'administration diocésaine (revoir les Billets #624 et #648).

C'est le 1er août 2022 qu'il entre en fonction comme vicaire général, tout en demeurant membre à temps partiel de l'équipe pastorale desservant l'**Unité pastorale de Rimouski-Neigette.**

677. Des mesures sanitaires réduites

La CNESST (**C**ommission des **N**ormes, de l'**É**quité, de la **S**anté et de la **S**écurité du **Tr**avail) est l'organisme auquel le gouvernement du Québec a confié la promotion des droits et des obligations en matière de travail. Or, en contexte d'atténuation provisoire de la pandémie (revoir le Billet #619 **de 2020** : *Pour une réouverture des lieux de culte*), la CNESST a annoncé cette semaine de nouveaux ajustements aux mesures sanitaires dans les milieux de travail. Ce sont là des mesures qui vont entrer en vigueur le **14 mai 2022**. Plus tôt – le **10 mai** - dans un communiqué, notre chancelier, M. **Yves-Marie Mélançon**, a bien voulu les appliquer à nos lieux de culte et d'intervention publique.

* * *

Mis à part dans les transports en commun et les milieux de soins, le port du masque ou couvre-visage n'est plus obligatoire.

Copie de masques (couvre-visage) qu'on a portés depuis deux ans dans tous nos lieux publics et d'intervention. Photo : Yves-Marie Mélançon.

Mais… ***par précaution****, le port du couvre-visage demeure toutefois* ***recommandé****, par exemple dans les lieux de culte pour le ministre lors de la distribution de la communion, lors d'interactions avec des personnes à risque*

ou pour les tâches nécessitant un rassemblement de personnes dans un espace restreint comme un bureau ou un local de réunion. En vertu de son droit de gestion, un employeur peut exiger à ses travailleurs de porter le couvre-visage dans le milieu de travail.

Le maintien d'une distance minimale d'un mètre entre les personnes de même que les barrières physiques (comme le blocage de bancs dans les églises) ne sont plus obligatoires, ***bien qu'elles demeurent des pratiques recommandées.*** *Des espaces désignés devraient toutefois être prévus pour les personnes à risque, telles que les* ***personnes avec une maladie chronique et celles immunosupprimées.***

L'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire demeurent simplement des mesures sanitaires de base. Il n'est pas obligatoire de placer des préposés à l'accueil des lieux de culte pour désinfecter les mains de toutes personnes qui arrivent. La disponibilité de désinfectant aux entrées est suffisante. Les mêmes règles s'appliquent dans les salles à manger, comme lors des activités de financement ou les fêtes paroissiales, par exemple.

André-Philippe Côté, 31 mai 2020. Courtoisie.

Aussi pour mémoire : un blocage de bancs dans les églises.
Photo : © Aliaksandr Mazurkevitch. Courtoisie.

La bienveillance et le respect *quant aux personnes qui continuent de porter le masque ou couvre-visage sont de mise puisqu'on ne connaît pas la situation unique de chacun. Ils demeurent particulièrement recommandés pour les personnes vulnérables, à risque et les personnes âgées. Bien sûr, la prévention demeure la clé pour des milieux sains et sécuritaires. Les personnes symptomatiques et celles positives à la COVID-19 doivent continuer d'être exclues des lieux de culte et de travail.*

Somme toute, ***tout est permis, mais la prudence demeure de mise*** *: la pandémie n'est pas terminée, il y a encore des nouveaux cas à chaque jour et les spécialistes anticipent une autre vague à l'automne...*

Donc, nous pouvons :

- *Remettre de l'eau dans les bénitiers, si ce n'est pas déjà fait.*
- *Prendre le temps requis pour accueillir les gens au début de la messe et les saluer à la sortie.*
- *Recommencer à dire : « le corps du Christ » au moment de la communion.*
- *Faire directement les onctions au moment des baptêmes, confirmations et sacrement des malades.*
- *Prendre des photos de groupe sans masque lors d'événements.*
- *Il n'y a plus de consigne quant à la circulation des gens dans les lieux de culte.*
- *Donner accès plus librement aux salles de toilette.*
- *Reprendre les quêtes aux bancs, si ce n'est pas déjà fait.* (Source : AÉCQ *).

Mais la prudence impose :

- *À continuer d'encourager l'hygiène des mains.*
- *Avec le beau temps, aérer au maximum les lieux de culte, en laissant autant que possible portes et fenêtres ouvertes.*
- *Encourager fortement les personnes qui distribuent la communion à domicile à porter le masque lors de leurs visites, puisqu'elles visitent des personnes vulnérables.*
- *L'échange de paix peut dorénavant inclure la poignée de main ou autre contact physique approprié, tout en invitant les gens à se nettoyer les mains avant de communier.*
- *À être excessivement prudent pour la communion sur la langue : si le ministre accepte de le faire, il est important qu'il se nettoie les mains entre chaque communion distribuée.*
- *À éviter autant que possible la communion au calice directement pour l'assemblée : lui préférer l'intinction.* (Source : AÉCQ *).

* AÉCQ : Assemblée des évêques catholiques du Québec

678. Une nouvelle assemblée de Fabrique

Le **15 mai 2022**, la Fabrique de la paroisse Saint-Germain-de-Rimouski tenait une assemblée de ses paroissiens et paroissiennes dans le but d'élire quatre nouveaux marguilliers. Ont été choisis : M^me^ **Lise Saint-Pierre** et MM. **Luc Brousseau**, **Yvan Chouinard** et **Pierre Lavoie**. Quelques jours plus tard, soit le **24 mai**, le *Journal le Soir* publiait un communiqué d'où nous tirons cet extrait :

*Pouvant déjà compter sur les compétences, l'expérience et la très grande disponibilité de MM. **Albert Carré** et **Victor Lepage**, marguilliers en poste depuis plusieurs années, la Fabrique, maintenant constituée de six marguilliers et de M. **Jean-Paul Heppell**, président d'assemblée, pourra plus aisément relever les défis qui se présentent à elle, soit la restauration de la cathédrale, le développement d'une vocation plurifonctionnelle de ce bâtiment patrimonial et l'établissement d'une structure de financement durable.*

Dans l'ordre habituel : MM. Victor Lepage, Yvan Chouinard et Jean-Paul Heppell, président d'assemblée, M^gr^ Denis Grondin, M. Pierre Lavoie, Mme Lise St-Pierre et M. Luc Brousseau. N'apparaît pas sur la photo : M. Albert Carrée. Photo : Yvan Chouinard. Courtoisie.

* * *

Dans son communiqué de presse, le président d'assemblée, M. **Jean-Paul Heppell,** rappelait que l'appui de M^gr^ **Denis Grondin**, l'étroite collaboration du personnel de l'Archevêché et l'ouverture exprimée par la Ville permettaient à la Fabrique d'entrevoir un futur prometteur pour la cathédrale et son presbytère, situé au cœur d'un centre-ville traditionnel en voie de revitalisation.

679. Quel avenir pour l'église de Cabano

La paroisse Saint-Mathias de Cabano (Témiscouata-sur-le-Lac) avait d'abord été desservie comme «mission» en 1898, puis comme «desserte» en 1901.

Elle eut une première église en 1903 avant même d'être érigée canoniquement le 28 mai 1903, puis civilement le 19 novembre 1906. Cette première église avait été refaite en 1923-1924, puis restaurée en 1961. Épargnée en 1960 – (revoir ici le Billet #206 : *Incendie de Cabano au Témiscouata*) -, elle est disparue dans un autre incendie en 1972. (Informations tirées de l'ouvrage : *De notre patrimoine : églises et croix d'églises du diocèse de Rimouski*, Session Ross 1978 sous l'animation de l'abbé **Rosaire Dionne**, animateur de pastorale à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), p. 51).

NOTE : Les municipalités de Cabano et de Notre-Dame-du-Lac se sont fusionnées le 5 mai 2010 et la nouvelle agglomération a pris le nom de Témiscouata-sur-le-Lac. Les appellations *Cabano* et *Notre-Dame-du-Lac* sont devenues les noms des deux secteurs qui composent cette municipalité issue du regroupement. La paroisse de Saint-Mathias occupe toujours le même territoire, lequel correspond à celui de l'ancienne municipalité de Cabano.

2^e^ église de Cabano (Saint-Mathias de Témiscouata-sur-le-Lac.). Photo : Yves-Marie Mélançon, 2003.

Cette 2^e^ église de Cabano est donc apparue en 1973; c'est l'église actuelle. On note dans l'ouvrage de **Rosaire Dionne** que son revêtement est de « feuilles d'acier » et de « bardeaux de cèdre équarri à la hache ».

* * *

C'est dans cette église que le **16 mai 2022,** en soirée, quelques dizaines de fidèles se sont retrouvés rassemblés pour discuter de sa situation actuelle et de son avenir. Le bâtiment, certes, et comme on peut le découvrir sur la photo qui suit, n'est pas très âgé; il n'aurait qu'une cinquantaine d'années, mais il aurait sans doute beaucoup souffert.

Ce soir-là, l'assemblée de Fabrique souhaitait réunir le plus de paroissiens et de paroissiennes possibles pour connaître leur avis sur l'avenir de leur église. Ce qu'on observe cependant sur la photo suivante, c'est que les élus, marguillières et marguilliers, n'ont pu saisir que le point de vue de quelques aînés…

L'assemblée de Fabrique à l'écoute des paroissiens et paroissiennes qui ont répondu le 16 mai à leur invitation. Photo : Radio-Canada / Fabienne Tercaefs. Courtoisie.

Les membres élus de la Fabrique ont pu néanmoins exposer le « carnet de santé » de leur église et du « centre communautaire » qui l'abrite. Des travaux d'isolation, une réparation du système de chauffage et le remplacement des portes et fenêtres doivent notamment être faits; il y a urgence. Ce sont là des travaux importants, majeurs, et qui sont estimés à plus de 1,2 million de dollars. Dans l'état où il se trouve, le bâtiment pourrait être vendu ou offert en location. L'année dernière – une année de pandémie – la Fabrique a enregistré un déficit de 28 000 $.

L'option qui est sur la table serait donc celle d'une vente ou d'une location… Une paroissienne faisait remarquer qu'aux eucharisties dominicales, il n'y a plus qu'une cinquantaine de personnes. Et que « depuis la pandémie de deux ans, elle estime que ce n'est pas fort… ». L'assemblée de fabrique espère tout de même pouvoir trancher d'ici la fin de cette année **2022.**

680. Une, deux, trois fois : vendue

Mais de quoi s'agit-il? De l'église Saint-Yves, dans le quartier Rimouski-Est.

(Sur cette église, revoir les billets suivants : le **#422** : Témoignage sur la dernière eucharistie célébrée le 2 janvier 2008; le **#534 :** Texte de **J.-Léonard Parent** (Basque) sur le Chemin de croix de Saint-Yves, une œuvre du céramiste **Pierre-Paul Riou**; et le **#552** : *L'autre midi à la table d'à-côté*).

1/ Premier acheteur

En **2009,** le **5 juillet**, l'hebdomadaire le *Progrès-Écho* informe ses lecteurs que l'église Saint-Yves est vendue à un promoteur rimouskois, M. **Charles-Eugène Lévesque**, infirmier de profession. Le propriétaire qu'était la Fabrique St-Germain n'aurait touché que 100 000 $ des 220 000 $, « marché conclus ». Ce jour-là, on apprenait que l'église allait être convertie en une résidence pour personnes autonomes, semi-autonomes et en perte d'autonomie. L'église serait désormais connue sous le nom de *Résidence l'Éveil* et dans le meilleur des scénarios elle devait ouvrir ses portes dans un an, soit en **juillet 2010**.

NOTE : Les chambres de la *Résidence* seront au rez-de-chaussée alors que la cuisine et la salle de détente occuperont le sous-sol. Un ascenseur reliera les trois paliers. Au départ, le propriétaire disait prévoir 30 chambres; il y en aurait 18 au rez-de-chaussée et 12 dans les quatre parties vitrées de la nef transformées en mezzanine. On comptait bien conserver l'aspect extérieur du bâtiment et ainsi préserver le patrimoine architectural de l'église construite en 1959. Enfin, La *Résidence l'Éveil* devait fournir de l'emploi à une quinzaine de personnes : des préposés aux bénéficiaires, des infirmières auxiliaires, des emplois en cuisine et des préposés à l'entretien. (Le *Progrès-Écho,* 15 novembre 2009, p. 5.)

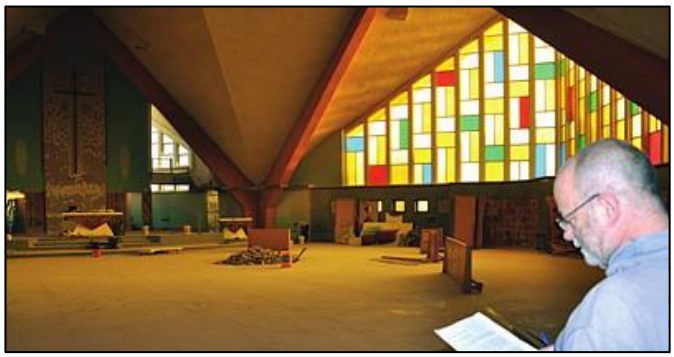

M. Charles-Eugène Lévesque dans la nef où on retrouvera 18 chambres et devant un des vitraux qu'on retrouvera sur une mezzanine. Photo : Ernie Wells, *Progrès-Écho,* 15 novembre 2009, p. 5. Courtoisie.

Que d'obstacles en vue

Le principal obstacle viendrait sans doute du fait que les institutions financières accordent des prêts pour des résidences de 50 chambres et plus, « ce qui m'oblige, de reconnaître M. Lévesque, à agrandir un bâtiment déjà très vaste et ainsi prévoir l'ajout, du côté sud-est, d'une aile de 20 chambres ».

NOTE : D'un investissement initial prévu de 500 000 $ à 1 M $ pour transformer l'intérieur de l'église et aménager les 30 chambres, l'ajout de 20 unités [dans une annexe adjacente au sud-est] pourrait entraîner des déboursés imprévus de 500 000 $, croit le promoteur. (Le *Progrès-Écho,* 15 novembre 2009, p. 5.)

Le **19 janvier 2011**, l'hebdomadaire *Le Rimouskois* reconnaît que le projet de faire de l'église Saint-Yves une résidence pour personnes autonomes, semi-autonomes et

en perte d'autonomie est en veilleuse... Ce jour-là, le promoteur se confiait au journal, lui confirmant qu'il était actuellement en période de réflexion, mais que pour l'heure « la bâtisse n'était pas à vendre ».

Les travaux de transformation de l'église Saint-Yves n'ont guère progressé depuis l'automne 2009. Photo : Ernie Wells, Le *Progrès-Écho,* 19 janvier 2011, p.5. Courtoisie

Le **13 mars 2011**, pour M. **Charles-Eugène Lévesque** l'heure est enfin venue… Se confiant à l'hebdomadaire Le *Progrès Écho*, celui-ci reconnaît devoir abandonner son rêve de convertir l'église Saint-Yves en une résidence pour personnes autonomes, semi-autonomes et en perte d'autonomie.

Je dois cesser de m'acharner, reconnaît-il. *Ma décision de vendre est prise. Je suis rendu là… Mais ce n'est pas une vente de feu. Je demande 500 000 $ pour l'église, et c'est négociable. Toutes les possibilités sont permises. On peut en faire un immeuble à logements multiples de 20 à 24 unités. Être un entrepreneur, ce serait facile, mais ce n'est pas le cas* (Le *Progrès-Écho,* 13 mars 2011, p 5).

M. **Charles-Eugène Lévesque** se donnera encore un peu de temps avant de confier la vente du bâtiment à une agente immobilière de la Capitale. Mais ce sera fait à la fin de **juillet 2011** (*Progrès-Écho,* 24 août 2011, p. 18).

* * *

2/ Deuxième achat

Le **6 février 2013**, la radio *Rouge FM 102,9* de Rimouski nous apprend que l'église Saint-Yves pourrait éventuellement connaître une nouvelle vocation… Une femme d'affaires et intervenante sociale de Matane, M^me^ **Nathalie Saint-Pierre**, qui est déjà propriétaire du presbytère de Saint-Yves où elle y a aménagé un logement et des bureaux en 2008, aurait acquis l'église pour aussi peu que 63 000 $. Ce montant correspondrait à celui des taxes foncières qui jusque-là n'avaient pas été payées à la Ville de Rimouski par l'ancien propriétaire.

L'église, reconnaît M^me^ **Nathalie Saint-Pierre**, *m'a été vendue pour le montant des taxes municipales impayées. J'ai été la seule à me présenter à l'Hôtel de Ville, suite à un avis publié dans les journaux locaux. Et j'ai payé 63 000 $. L'ancien propriétaire a un an pour rembourser la Ville pour sa dette… et il peut, s'il me verse le montant de l'achat, les frais d'entretien plus 10%, reprendre possession de l'église. Il a pour cela jusqu'au 22 novembre* [2013]. (Le *Progrès-Écho*, 28 avril 2013, p. 3).

L'ancien propriétaire n'en fera rien cependant. En **2013**, dans Le *Progrès Écho*, édition du 28 avril (p. 3) et dans *Le Rimouskois*, édition du 27 novembre (p. 5), M^me^ **Nathalie Saint-Pierre** déclarait :

Quand j'ai déposé mon offre pour l'église, je voyais de belles opportunités pour cet édifice et en même temps, je ne voulais pas subir trop de brouhaha autour du presbytère avec d'éventuels travaux. J'ai regardé l'église avec un œil d'entrepreneure. Il y a moyen d'y faire de beaux bureaux. L'architecture est intéressante. La salle du sous-sol est bien éclairée et avec plusieurs portes elle pourra servir à accueillir de nombreux organismes communautaires. L'option d'un édifice à logements est écartée. [...] *Je suis intéressée à discuter de mes projets avec d'éventuels partenaires et je souhaite contribuer à re-dynamiser Rimouski-Est.*

La maison de mon Père

Après trois ans de travaux intenses et de transformations majeures (2013-2016), l'église Saint-Yves est devenue *La maison de mon Père*, un lieu de rassemblement et d'animation, accessible à tous et à toutes.

Le 16 décembre 2016, M^me^ St-Pierre avait invité des rimouskoises et rimouskois à découvrir *La maison de mon Père* et à célébrer tous ensemble ce Noël 2016. Photo : Radio-Canada. Courtoisie.

C'est cependant le lundi **3 avril 2017** que *La maison de mon Père* ouvre officiellement ses portes dans le cadre d'un projet privé qui aura permis à 29 personnes de trouver un emploi dont 30% en réinsertion sociale. Une cinquantaine de personnes passe à *La maison de mon Père*

chaque jour. Ce qu'on y retrouve, c'est un « café gourmand » avec un service de petits déjeuners et de dîners complets, une petite « librairie-boutique », de nombreux espaces de travail avec prises USB disposant d'un réseau internet sans fil… Ce qu'on y retrouve aussi, c'est un local tout spécialement dédié à la prière et où des services d'accompagnement « psycho-spirituel » sont proposés…

Certes, « *La maison de mon Père* n'est plus une église ni un lieu de culte, mais à l'image de ce que Jésus est venu nous enseigner il y a deux mille ans, on va tenter d'accueillir les gens, de les aimer, de les respecter », fait valoir M^me^ **Nathalie Saint-Pierre**, la propriétaire et responsable du projet.

* * *

Un coup dur pour elle cependant : en **2020** et au plus fort de la pandémie, *La maison de mon Père* n'a pas le choix. Elle doit se soumettre et fermer ses portes. À la rentrée du printemps de 2022, elle ne sera déjà plus là…

3. Troisième acheteur

La coopérative de solidarité *Riki Bloc* existe à Rimouski depuis **2016**. Elle offre des services d'escalade dans l'Est du Québec, soit dans la région de Rimouski et s'étendant vers l'ouest jusqu'au Kamouraska. À Rimouski, on la retrouve au 217 de l'Avenue Belzile.

Le projet porté par la coop *Riki Bloc* à l'église Saint-Yves constitue le premier projet d'escalade d'envergure dans l'Est-du-Québec. Photo : *Riki Bloc.* Courtoisie.

Le **15 juin 2022**, l'hebdomadaire *L'Avantage* nous apprend que cette coopérative de solidarité est sur le point de concrétiser un projet majeur pour son développement. Après six années d'opération, la coopérative projette en effet d'acquérir l'église Saint-Yves et d'y aménager un centre d'escalade d'envergure, multifonctionnel.

Le projet, qui s'échelonnera en plusieurs étapes, prévoit dans un premier temps une offre d'escalade de bloc qui est trois fois plus importante que celle qu'il propose actuellement sur l'avenue Belzile. On y retrouverait évidemment ce qu'on retrouve aujourd'hui dans *La maison de mon Père*, soit au rez-de-chaussée un espace-café ainsi qu'une boutique… Au sous-sol, on disposera d'une grande salle avec une scène et des locaux pouvant accueillir des bureaux ou des espaces de rangement, qui pourraient être aménagés de façon à pouvoir accueillir des locataires qui pourraient éventuellement offrir des services connexes ou complémentaires.

Pour la coop Riki Bloc, il s'agit du bâtiment idéal. L'espace disponible au rez-de-chaussée pour des murs d'escalade lui permettra de poursuivre le développement de ses services, notamment en ajoutant un volet sport-études et en intégrant le circuit de compétition provincial. La hauteur sous toiture de 12 mètres permettra ultérieurement l'installation de murs d'escalade de voie. L'église est notamment équipée d'un ascenseur pour l'accès des personnes à mobilité réduite ainsi que de vestiaires et de douches. La surface de terrain disponible permet quant à elle d'envisager l'installation d'infrastructures extérieures, comme des murs de bloc, une tour de voie et une tour d'escalade de glace. (*L'Avantage*, 15 juin 2022, p. 15).

Sur ses murs d'escalade, la coop *Riki Bloc* accueille autant de petits novices que des adultes aguerris. Photo : *Rki Bloc*. Courtoisie.

681. Les visites guidées du centre-ville

La *Société rimouskoise du patrimoine* (SRP) annonçait le **22 juin dernier** le retour de ses visites guidées du centre-ville de Rimouski. Ces visites ont lieu du jeudi au dimanche et les départs se font du bureau d'informations touristiques (50 rue Saint-Germain Ouest) à 10h et à 13h30. Cette activité est gratuite.

(Revoir ici le Billet #585 avec photos sur le circuit **Évêché** et les trois tableaux : Archevêché, *Grand Séminaire* et *École moyenne d'agriculture*).

La Société rimouskoise du patrimoine a pour objectif de mettre en valeur l'architecture et l'histoire de Rimouski

afin de sensibiliser la population à la sauvegarde du patrimoine bâti. L'organisme offre un service-conseil en rénovation patrimoniale; il est mandaté pour tenir l'inventaire du patrimoine bâti de la Ville de Rimouski et pour organiser diverses activités de mise en valeur de ce patrimoine bâti rimouskois. (*L'Avantage,* 22 juin 2022, p. 18).

CURIOSITÉS

■ Saviez-vous que ce sont les élèves du Collège industriel qui, en 1863, ont enlevé le clocher du bâtiment qu'occupe aujourd'hui le Musée régional, et qui était autrefois la 3e église de Rimouski?

■ Saviez-vous que l'Archevêché avait été le premier bâtiment rimouskois construit avec une structure métallique?

■ Saviez-vous que le Musée régional de Rimouski célèbre en 2022 son 50e anniversaire ?

■ Saviez-vous que le premier directeur du Musée régional avait été l'abbé **Jean-Yves Leblond** (1929-2009)?

L'Abbé Jean-Yves Leblond. AAR.

Celui-ci fut professeur au Petit Séminaire de 1955 à 1968. Après des études en histoire de l'art (1968-1972), il devient directeur du Musée régional de Rimouski (1972-1979) et président de la Société d'histoire régionale du Bas-Saint-Laurent (1974-1977).

682. Voyage du pape *François* au Canada

Le jeudi **23 juin 2022**, le Vatican confirme que le pape ***François*** viendra au Canada à la fin du mois de juillet, soit **du dimanche 24 au vendredi 29**, un voyage qui l'amènera tout d'abord à Edmonton, en Alberta, puis à Maskwacis, ensuite à Québec et à Iqaluit.

MARCHER ENSEMBLE
PAPE FRANÇOIS CANADA 2022

Dans son communiqué, le Vatican précise que le pape quittera l'aéroport de Rome/Fiumicino à 9h (heure locale) le dimanche **24 juillet** et qu'après un vol d'une durée d'environ treize heures il sera accueilli officiellement à l'Aéroport International d'Edmonton par la Gouverneure Générale du Canada, Mme **Mary Simon** et par le premier ministre du Canada, M. **Justin Trudeau**.

Le pape François accueilli le 24 juillet par le premier ministre et la Gouverneure générale du Canada. Photo : SIDR. Courtoisie.

Pour les **Premières Nations**, pour les **Métis** et pour les **Inuits,** il s'agit d'une visite qui est très attendue. En effet, ce sont eux *qui avaient demandé au pape de venir s'excuser en sol canadien pour le rôle de l'Église catholique dans la gestion des pensionnats pour Autochtones et les mauvais traitements infligés par des religieux dans ces établissements* (Tiphanie Roquette /Mirna Djukic, Radio-Canada, 23 juin 2022).

* * *

Le lendemain **25 juillet**, figure au programme une rencontre avec les peuples autochtones *Premières nations, Métis et Inuit.* Un grand nombre d'entre eux réclament que le pape **François** s'excuse explicitement pour le rôle de l'Église catholique en tant qu'institution, ainsi que pour le projet global des pensionnats pour Autochtones. La rencontre est prévue pour 10h (heure locale) et se tiendra à Maskwacis, une communauté du centre de l'Alberta… C'est lors de cette visite qu'il s'arrêtera au pensionnat d'Ermineskin.

Le pape en prière dans un cimetière de la nation crie d'Ermineskin à Maskwacis. (© Vatican Media. Tous droits réservés.)

À la fin de son discours à Maskwacis, le pape François a reçu une coiffe traditionnelle autochtone des mains de Wilton Littlechild, grand chef cri d'Edmonton et survivant du pensionnat d'Ermineskin. Photo : Guglielmo Mangiapane. Courtoisie.

Ce **25 juillet**, une autre rencontre est prévue en fin d'après-midi avec d'autres peuples autochtones et surtout avec des membres de la communauté paroissiale réunis à l'église du Sacré-Cœur d'Edmonton. Un discours du Saint-Père est prévu à chacune de ces rencontres.

TÉMOIGNAGE : *En tant que survivant d'un externat pour Autochtones, je vais pouvoir continuer ma guérison et c'est important pour moi d'entendre les excuses du pape* ***François****, a dit M.* ***Ferny Marty****, un aîné qui est affilié à l'Église du Sacré-Cœur d'Edmonton* (loc. cit.).

* * *

L'Église célèbre le **26 juillet** *les grands-parents de Jésus, Joachim et Anne, dont les noms sont mentionnés pour la première fois dans un écrit du 2e siècle, attribué à saint Jacques le Mineur* (*Prions en Église*, juillet 2022, p. 140).

C'est bien connu : les peuples autochtones ont une profonde dévotion aux grands-parents de Jésus, à saint Joachim et à sainte Anne. Ce jour-là, à **10h15** (heure locale), le pape **François** célèbre une Eucharistie au *Commonwealth Stadium* d'Edmonton et il y donne sa première homélie. À **17h00**, le pape se déplace vers le « Lac Sainte-Anne » à 70 kilomètres d'Edmonton. Il participe au pèlerinage annuel en l'honneur de sainte Anne tenu chaque année sur les rives du pittoresque Lac Sainte-Anne. Le pape **François** y préside une liturgie de la parole et prononce l'homélie.

NOTE : Fondé en 1887 par les pères missionnaires des Oblats de Marie Immaculée, ce pèlerinage attire encore aujourd'hui quelque 40 000 pèlerins et tient particulièrement à cœur aux Premières nations qui, chaque année, y participent fidèlement.

Le pape François sur les bords du lac Sainte-Anne, un lieu de rassemblement catholique pour les Premières Nations et les Métis depuis le XIXe siècle. Photo : Radio France - Bruce de Galzain. Courtoisie.

* * *

Le mercredi **27 juillet**, à **9h00** (heure locale) envolée vers Québec. L'arrivée à l'Aéroport international de Québec est prévue à 15h05 (heure locale).

Suivront à **15h40**, une cérémonie d'accueil et de bienvenue à la *Citadelle de Québec*, la résidence de la Gouverneure Générale du Canada, Mme **Mary Simon**; à **16h00**, une rencontre avec le Premier ministre du Canada, M. **Justin Trudeau** et les autorités civiles accompagnés du corps diplomatique et de représentants des peuples autochtones; à **16h20**, une rencontre avec les autorités civiles et avec les représentants des peuples autochtones. Le pape s'adressera à chacun d'entre eux…

* * *

Le jeudi **28 juillet** à **10h00** (heure locale), célébration eucharistique et homélie du Saint-Père au Sanctuaire National de Sainte-Anne-de-Beaupré, un lieu de culte dont les origines remontent au XVIIe siècle et qui attire jusqu'à un million de fidèles chaque année.

Plus tard, soit vers **17h00**, le pape a présidé une célébration de Vêpres avec les évêques, les prêtres, les diacres, les personnes consacrées, les séminaristes et les agents pastoraux, avec une homélie intégrée du Saint-Père. Le tout s'est déroulé à la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec.

* * *

Le vendredi **29 juillet**, à l'Archevêché de Québec, une rencontre du pape **François** est prévue avec les membres de la Compagnie de Jésus ; c'est à **9h00**. Devrait suivre à **10h30** une rencontre avec le premier ministre du Québec, M. **François Legault** et une délégation d'autochtones établis dans la ville de Québec. À **12h45**, un avion quitte l'Aéroport International de Québec pour Iqaluit où il devrait atterrir à **15h50**.

Le pape François quitte Québec pour Iqaluit avant de retourner à Rome en soirée. Photo : SIDR. Courtoisie.

NOTE : Iqaluit est la capitale du territoire canadien du Nunavut, situé au sud du cercle polaire mais caractérisé par un climat polaire. Établie comme base aérienne américaine, elle a été utilisée par la communauté inuite pendant des siècles comme lieu de pêche. Son nom d`ailleurs signifie *lieu de nombreux poissons* (https://www.vaticannews.va).

Dès **16h15**, le pape **François** se rendra à l'école primaire locale pour rencontrer en privé un groupe d'anciens élèves de ces anciens pensionnats.

NOTE : *Il s'agit des écoles créées par le gouvernement canadien à la fin du XIX^e^ siècle et au cours des dernières décennies du XX^e^ siècle pour assimiler culturellement les enfants autochtones. Confiés aux Églises chrétiennes locales, y compris l'Église catholique, dans ces institutions généralement sous-financées, les enfants ont souvent subi des abus physiques et psychologiques et des mauvais traitements. Certaines de ces victimes étaient venues à Rome lors de la réunion fin mars, et avaient raconté leur histoire au Pape, qui, lors de l'audience avec les autochtones et les évêques canadiens le 1^er^ juin, avait publiquement demandé pardon* (loc. cit.).

À l'issue de cette rencontre avec quelques anciens élèves de ces anciens pensionnats – la rencontre est prévue de **17h00 à 18h15** – le pape **François** sera reconduit à l'aéroport d'Iqaluit où se tiendra la cérémonie d'adieu. À **18h45**, le pape **François** s'envolera pour Rome où il atterrira le samedi **30 juillet** à **07h50** (heure locale).

683. Pour la cathédrale : une 1ère subvention

Dans la Beauce, ce **27 juin 2022**, la ministre de la Culture et des communications du Québec, M^me^ **Nathalie Roy** va dévoiler sa liste de projets retenus dans le cadre des programmes de restauration et de requalification des bâtiments patrimoniaux à caractère religieux. C'est là qu'on apprendra que la cathédrale de Rimouski bénéficiera d'une aide financière de **420 000 $** de la part du gouvernement du Québec pour une partie de la réfection de sa toiture. Souhaitons que ce ne puisse être qu'un début…

La toiture de la cathédrale nécessite d'importants travaux, c'est bien évident! Photo : Yves-Marie Mélançon, 2021.

Suite à un communiqué de presse publié le matin même par la fabrique Saint-Germain, le journaliste de Radio-Canada, M. **Michel-Félix Tremblay** rappelait qu'*en mars dernier, la Fabrique Saint-Germain avait déposé une demande d'aide financière de 1,4 M $ au gouvernement du Québec, soit trois fois plus que ce qui sera annoncé* aujourd'hui. M. Tremblay relevait néanmoins le fait que *cette subvention constituait une première pour la cathédrale puisque les critères de financement pour la restauration d'édifice religieux ont été élargis récemment* (https://ici.radio-canada.ca/).

(Pour une mise en contexte, revoir ici les Billets #668 : *Cathédrale : demande d'aide financière* et #669 : *La cathédrale reconnue et reclassée*).

Enfin, M. **Michel-Félix Tremblay** ne va pas manquer de rappeler que *la fin de l'interminable saga juridique entre la Fabrique et l'Archevêché était aussi une condition nonnégociable pour que l'église-cathédrale construite en 1854 puisse recevoir l'aide du gouvernement* (loc. cit.).

* * *

En plus de la cathédrale, la ministre de la Culture et des communications, M[me] **Nathalie Roy,** annonce en ce jour un octroi de **34 500 $** pour le projet de requalification de l'église d'Esprit-Saint en un centre culturel et historique.

À Esprit-Saint, le Centre de mise en valeur des *Opérations Dignité*. Photo : Archives du Centre des *Opérations Dignité*. Courtoisie.

(Pour une mise en contexte, revoir ici le Billet #303 : Les trois *Opérations Dignité.*). Nous y relevons ce passage sur l'**Opération Dignité II** :

« C'est en **2005** qu'émerge l'idée d'associer la réalisation d'un centre d'interprétation à la restauration du presbytère d'Esprit-Saint. Et c'est le 6 juillet **2009** que ce centre de mise en valeur des ***Opérations Dignité*** voit le jour. Les visiteurs peuvent y voir un spectacle multimédia et des témoignages de personnes impliquées dans ce mouvement social. Ce Centre d'interprétation sera par la suite rebaptisé *Maison de la Culture Jean-Marc Gendron*. »

Église Sainte-Cécile du Bic, Rimouski. Photo : Jean-Yves Pouliot. AAR.

Enfin, un montant de **21 000 $** a été octroyé à la Fabrique Sainte-Cécile, à Rimouski, pour couvrir la fenestration de l'église. Cette église au revêtement de pierre et de granit gris et rouge est en réalité la deuxième église du Bic. Elle a été inaugurée en 1892. La première est disparue dans un incendie en 1890.

* * *

Par la même occasion, la ministre M[me] **Nathalie Roy** a annoncé un montant de de **22 500** $ pour l'église de Saint-Donat « et pour un centre culturel et sportif ».

Église de Saint-Donat. Photo : Yves-Marie Mélançon.

Dans sa tournée régionale, la ministre de la Culture et des communications du Québec a aussi octroyé **21 000 $** pour l'église de Saint-Honoré « un héritage patrimonial au service de ses concitoyens ».

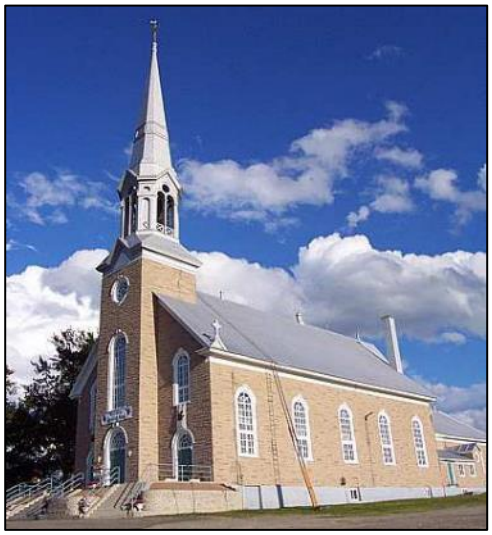

Église de Saint-Honoré-de-Témiscouata. Photo : Y.-M. Mélançon

Enfin, la ministre M[me] **Nathalie Roy** a pu tirer de sa besace **24 000 $** pour l'église presbytérienne de Grand-Métis, « complexe dit de la Pointe Leggatt » :

Photo : © Gino Caron, photographe. Courtoisie.

684. Du mouvement dans deux régions

Oh surprise! La liste des nominations de cette année, qu'a publiée *Le Relais* dans son édition #865 du **30 juin 2022**, tient en ces quelques lignes :

PASTORALE PAROISSIALE
Premier mandat

*MM. les abbés **Rodelain BLAISE** et **Pierre GUERRIER**, prêtres fidei donum de Fort-Liberté en Haïti, ainsi que M. l'abbé **Yves PELLETIER** forment une équipe pastorale in solidum avec M. l'abbé **Jean-Baptiste N'dri ALLICO**, comme prêtre modérateur pour les paroisses des unités pastorales de La Mitis et de Rimouski-Neigette; M^me^ **Martine CORMIER**, [est nommée] agente de pastorale pour les paroisses des unités pastorales de La Mitis et de Rimouski-Neigette.*

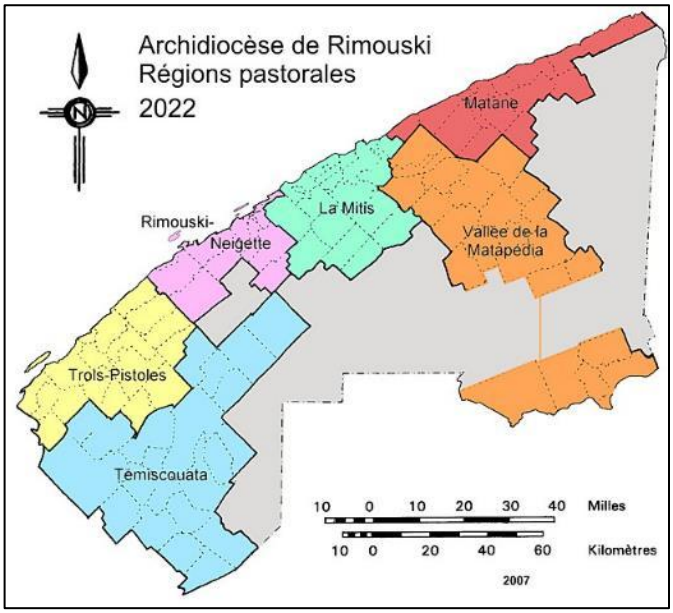

Ne sont touchées cette année que les tâches assignées à quatre prêtres et à une agente de pastorale laïque dans deux régions pastorales du diocèse, soit *Rimouski-Neigette* et *La Mitis*. À chacune de ces régions correspond une unité pastorale.

Gardons en mémoire que la région de *La Mitis* rassemble ces **seize paroisses** : La Rédemption, Les Hauteurs, Métis-sur-Mer, Mont-Joli, Padoue, Price, St-Anaclet, Ste-Angèle-de-Mérici, St-Charles-Garnier, St-Donat, Ste-Flavie, St-Gabriel-de-Rimouski, Ste-Jeanne-d'Arc, St-Joseph-de-Lepage, Ste-Luce et St-Octave.

Quant à la région de *Rimouski-Neigette*, elle rassemble ces **huit paroisses** : La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon (Rimouski), la cathédrale St-Germain de Rimouski, St-Eugène de Ladrière, St-Fabien, Notre-Dame-des-Murailles, Ste-Blandine, Ste-Cécile-du-Bic et St-Narcisse-de-Rimouski.

* * *

RÉPARTITION

■ L'abbé **Jean-Baptiste N'dri Allico**, à l'origine prêtre *fidei donum* en provenance du diocèse d'Agboville, en Côte d'Ivoire, mais qui a été incardiné dans le diocèse de Rimouski le 8 décembre 2021, est modérateur (= curé) de l'unité pastorale de *La Mitis* incluant les secteurs La Basse-Mitis, La Montée, Les Montagnes et Des Vents-et-Marées.

L'abbé Jean-Baptiste N'dri Allico.
Photo : Paroisse Saint-Anaclet. Courtoisie.

Le **1^er^ août 2022**, l'abbé **Jean-Baptiste N'dri Allico** voit l'unité pastorale de *Rimouski-Neigette* être ajoutée à sa tâche. Il en devient alors le modérateur. Il prend résidence à Rimouski, dans le secteur municipal de Pointe-au-Père, à mi-chemin entre les deux unités pastorales qu'il dessert, lesquelles totalisent 24 paroisses.

■ L'abbé **Rodelain Blaise**, prêtre *fidei donum* du diocèse de Fort Liberté, en Haïti, œuvrait dans l'unité pastorale de *Trois-Pistoles*, soit dans les secteurs Des Basques, Des Belles-Vues et De la Terre à la Mer. Le **1^er^ août 2022**, celui-ci quitte Trois-Pistoles et sa région. Il s'établit à Rimouski, prenant résidence au presbytère Saint-Pie-X, pour œuvrer dans les unités pastorales de *Rimouski-Neigette* et de *La Mitis* avec l'abbé Allico.

■ L'abbé **Pierre Guerrier**, prêtre *fidei donum* du diocèse de Fort Liberté, en Haïti, est déjà membre de l'équipe qui est responsable de l'unité pastorale de *La Mitis*. Le **1^er^ août 2022**, il ajoute donc à sa tâche l'unité pastorale de *Rimouski-Neigette* tout en gardant résidence à Mont-Joli.

Les abbés Rodelain Blaise et Pierre Guerrier. Photo : Ginette Larocque.

■ La nomination de l'abbé **Yves Pelletier** comme Vicaire général a été annoncée lors de la Messe chrismale du 13 avril dernier (Revoir ici le Billet #676 : *Un 22e vicaire général au diocèse*). Le **1er août 2022**, l'abbé Pelletier entre donc d'en fonction au poste de Vicaire général tout en demeurant membre à temps partiel de l'équipe pastorale de *Rimouski-Neigette* avec l'ajout de celle de *La Mitis.*

■ Il en va de même pour Mme **Martine Cormier**, agente de pastorale dans la région de *Rimouski-Neigette.* Elle y demeure, tout en ajoutant à ses tâches un même service dans *La Mitis.*

Les deux unités pastorales ont donc une équipe pastorale composée de trois prêtres et d'une agente de pastorale à temps plein avec un prêtre à temps partiel. Il faut préciser que ces deux unités pastorales totalisent alors 67 327 catholiques, soit près de la moitié de la population catholique du diocèse de Rimouski, cela d'après les statistiques diocésaines de l'année **2021,** publiées en juillet 2022, qui recensent 138 541 catholiques.

685. Évaluation via le quotidien *Le Devoir*

Bien peu de lecteurs et lectrices de nos quotidiens ou hebdomadaires se sont exprimés sur la mission récente du pape **François** en terre canadienne. Nous retiendrons une de ces rares lettres publiée le **29 juillet 2022** dans *Le Devoir* et présentée sous le titre « Le pape et Legault, même combat ». Voici donc :

L'un (Legault) refuse de reconnaître le racisme systémique; l'autre (François), d'accepter la responsabilité de l'Église catholique dans le système des pensionnats pour Autochtones. Dans les deux cas, il s'agit de préserver l'image de l'institution qu'ils représentent. Pour ***François Legault****, le Québec n'est pas raciste : seules certaines personnes le sont. Pour le pape* ***François****, ce n'est pas pour l'Église catholique, mais pour plusieurs chrétiens, qu'il faut s'excuser.*

Celui qui me paraît avoir les idées justes, et les mots pour le dire, c'est ***Justin Trudeau****.*

« Nous continuerons de prendre des mesures significatives afin de contrer le racisme systémique et la discrimination… » Et, devant le pape, il espérait des excuses, « pour le rôle que l'Église catholique romaine, comme institution, a joué dans les mauvais traitements sur les plans spirituel, culturel, émotionnel, physique et sexuel que les enfants autochtones ont subis dans les pensionnats dirigés par l'Église ».

Voilà les paroles qu'il fallait entendre et qui ont bien raisonné.

Guy Laperrière
Montréal, le 28 juillet 2022

* * *

NOTE : Je pense ici reconnaître l'auteur de cette lettre… Celui-ci, au retour d'un séjour d'études à Lyon, en France, aurait été professeur à l'université de Sherbrooke de 1971 à 2011. Spécialiste de l'histoire religieuse québécoise et française, il aurait fait paraître il y a quelques années, en trois tomes : *Les congrégations religieuses. De la France au Québec, 1880-1914* (PUL, 1999-2005).

686. Bientôt cité : *Immeuble patrimonial*

Voici d'abord un extrait d'un document déposé par la Ville de Rimouski à son assemblée du **24 mai 2022** relativement à un projet de « citation » de l'édifice du Grand Séminaire comme « immeuble patrimonial ».

Avec le dépôt de ce document, la Ville a donc voulu souligner plusieurs éléments qui militent en faveur de cette citation.

Motifs de la *citation*

1. *l'importance historique et architecturale de l'immeuble;*

2. *l'importance régionale du Grand Séminaire dans la formation des prêtres;*

3. *l'unicité de l'immeuble dans le paysage rimouskois et sa vocation d'enseignement religieux continu;*

4. *la préservation des caractéristiques architecturales de l'extérieur de l'aile centrale et de l'aile nord construites entre 1945 et 1947 et représentatives des courants artistiques et architecturaux de son époque de construction;*

5. *la conservation du cloître et du préau;*

6. *l'importance de l'œuvre parmi les réalisations de l'architecte* ***Albert Leclerc****;*

7. *l'implantation du bâtiment en retrait de la rue et la cour avant arborée mettant en valeur le bâtiment.*

[Pour plus de détails sur le Grand Séminaire, revoir ici les Billets **#575** de **2017**, #**582** de **2018**, #**587** et #**588** : contenu du rapport de la firme *Patri-Arch* de Québec et de la *Société Marie-Josée Deschênes, architecte inc.*

de Lévis, reçu à la Ville de Rimouski d'abord, au Grand Séminaire plus tard. Revoir aussi les Billets #**608 :** *Du nouveau sur le Grand Séminaire*, #**664** : *Le Grand Séminaire, un bien patrimonial*, #**665** : *Du retard à protéger le Grand Séminaire*, #**666** : *Différents statuts de protection*.]

Effets de la *citation*

1. Le propriétaire d'un bien patrimonial cité doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la préservation de la valeur patrimoniale de ce bien, conformément à l'article 136 de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ c. P-9.002).

2. Quiconque altère, répare ou modifie, de quelque façon, quant à son apparence, un bien patrimonial cité doit se conformer aux conditions relatives à la conservation des caractères propres au bien stipulé au présent règlement.

3. Nul ne peut poser l'un des actes prévus à l'article 8 sans donner à la Ville un préavis d'au moins 45 jours. Dans le cas où un permis municipal est requis, la demande de permis tient lieu de préavis.

Avant d'imposer des conditions, le conseil prend avis auprès du conseil local du patrimoine.

Le processus

Le **16 mai 2022**, M^me^ **Sophie Thibault** de la Ville de Rimouski rencontrait le **Conseil d'administration du Grand Séminaire** pour une « séance de travail » sur le contenu d'un projet de règlement à être présenté au Conseil municipal le **20 juin**. Ce qui est en cause, c'est un projet de « citation » du Grand Séminaire comme « immeuble patrimonial ». Le processus est en cours…

Le calendrier

Un « avis de motion » a suivi le **24 mai** manifestant l'intention du Conseil municipal de procéder… À la « séance de travail » du **20 juin**, on a rendu public le contenu du projet de règlement… Le **29 juin**, cet « avis » a été publié, assurant ainsi une plus large consultation… Le **12 juillet** à la salle du Conseil municipal, le *Comité Consultatif d'Urbanisme* (CCU) a bien voulu entendre quelques citoyennes et citoyens sur le projet de règlement. Malheureusement, ce rendez-vous a été annulé, la Ville ayant omis de les inviter en utilisant la presse locale. Ce fut donc partie remise… L'invitation sera faite dans l'édition du **20 juillet** du journal L*'Avantage*, page 11. La voici :

SÉANCE PUBLIQUE DE CONSULATION
(LOI SUR LE PATRIMOINE CULTUREL)

Aux personnes intéressées par le projet de citation, à titre de bien patrimonial, du Grand Séminaire de Rimouski

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire du 18 juillet 2022, conformément aux articles 127 et suivants de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, ch. P-9.002), un avis de motion a été donné, afin d'adopter un règlement sur la citation, à titre de bien patrimonial, du Grand Séminaire de Rimouski, sis au 49, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest.

2. À cet effet, le comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Rimouski, agissant à titre de conseil local du patrimoine, tiendra une séance publique de consultation, **le mardi 9 août 2022**, à compter de **19h**, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale à Rimouski. Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le comité consultatif d'urbanisme relativement à cette citation.

3. L'avis de motion, le présent avis public et une présentation visuelle de la citation peuvent être consultés au Service du greffe, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h15 à 11h45 et de 13h à 16h et le vendredi de 8h15 à 11h45.

4. Pour toute question relative à cette citation, veuillez vous adresser au soussigné à l'adresse ci-haut mentionnée.

FAIT À RIMOUSKI, CE 20^e^ JOUR DE JUILLET 2022

Le greffier,
Julien Rochefort-Girard, avocat

Enfin, le **9 août 2022**, suite à la consultation menée par le *Comité Consultatif d'Urbanisme* (CCU) et en tenant compte des commentaires reçus du public, le Conseil municipal a adopté le **19 septembre** la version finale du règlement citant le Grand Séminaire comme *immeuble patrimonial* pour la Ville de Rimouski. (Voir le document déposé en ANNEXE 7.)

687. En photos : l'*Immeuble patrimonial*

Voici donc, en quelques photos, ce à quoi peut ressembler notre *Immeuble patrimonial* :

1/ Sont tout d'abord clairement identifiés : la cour avant et les espaces gazonnés à préserver, les arbres matures à entretenir et à remplacer éventuellement, l'entrée/sortie en « **U** » du *Grand Séminaire*.

L'entrée/sortie en « U » du Grand Séminaire. Photo : Yves-M. Mélançon.

La façade et un agrandissement de Marie. Photos : Yves-Marie Mélançon.

2/ L'entrée principale du Grand Séminaire se trouve située bien au centre de l'immeuble sur sa façade nord; elle est formée d'un « avant-corps » massif. Tout en haut, apparaît un bas-relief en béton sculpté représentant la Vierge Marie qui tient dans ses mains une offrande d'encens fumant… Plus bas, un large bandeau de béton vient séparer ou isoler le soubassement du reste du bâtiment; on le retrouve en façade, puis se prolongeant vers l'est et vers l`ouest. Enfin, tout juste au-dessus de la porte d'entrée, une inscription latine apparaît gravée dans ce béton; on peut y lire ces mots : *Mitte Operarios Domine*, ce qui signifie : *Envoie des ouvriers, Seigneur*. C'est là comme une invitation, comme une imploration… Nous entrons bien là dans un Grand Séminaire.

3/Avant de franchir la porte d'entrée, observons de chaque côté du palier les deux lampadaires de « style Art déco ». Ils sont d'origine et ils ont été bien entretenus au cours des années…

Mais que de marches avant d'accéder à l'immeuble, avant d'y être vraiment ! Sur le palier extérieur, **neuf** marches sont à franchir avant même d'accéder à l'entrée de l'immeuble. Une fois passé les deux portes, **quatre** autres marches sont à franchir avant de se retrouver au pied du grand escalier et de ses **quatorze** marches.

Enfin, nous y sommes.

4/ À l'époque de sa construction, soit entre **1945** et **1947,** on avait décidé d'inscrire sur le plancher du premier étage ceci : *Lucerna / pedibus meis / verbum tuum / Domine*, ce qu'on pourrait traduire ainsi : *Lumière / pour mes pas / ta parole / Seigneur*, ou peut-être mieux : *Ta Parole, Seigneur, est la Lumière qui éclaire mes pas*.

Représentation du plancher du 1er étage, en haut de l'escalier d'entrée.

Il peut être intéressant de souligner ici ce qui attire notre attention : au centre de cette photo se retrouve une « lampe » d'un type très ancien et qui est « allumée »… Cette lampe va se retrouver en **1956** sur le blason du Petit Séminaire. (Voir plus loin le Billet #688 : *Un blason pour le Séminaire*).

Plus tard, en **2007**, la même lampe va se retrouver sur un projet d'armoiries pour le Cégep de Rimouski. (Voir plus loin le Billet #690 : *Des armoiries pour le Collège*). Et voir ici un article sur un projet d'« armoiries » pour le Cégep de Rimouski publié dans la revue diocésaine *En Chantier* (#43 de 2007). Son concepteur est un ancien professeur du Séminaire et du Collège, l'abbé **Yves-Marie Dionne**. Celui-ci, dans cet article, rappelle le fait suivant : *On retrouve les armoiries du Petit Séminaire, gravées sur bois, au-dessus de la porte centrale du Cégep et, en mosaïque incrustée dans la brique, sur le mur est du pavillon D.* C'est là un trait d'histoire important et qui marque encore une fois, comme le soulignait M. Dionne, la continuité de la mission éducative en ces lieux rimouskois.

Dans ce contexte, il nous faut ici rappeler que cette « lampe allumée » se retrouve aussi incrustée dans le plancher d'une des entrées de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). C'est qu'on la retrouvait autrefois à l'entrée du Monastère des Ursulines.

5/ Montons à l'étage et pénétrons dans la chapelle… Jusqu'ici il en a été beaucoup question. Sur ce qu'elle recèle d'œuvres d'art, revoir ici le Billet #587 : *Grand Séminaire : rapport reçu à la Ville.*

La chapelle du Grand Séminaire. Photo : Yves-Marie Mélançon

Les vitraux de la chapelle. Photo : Yves-Marie Mélançon.

Dans le projet de règlement de la Ville, la **sous-section II** a pour titre : *Architecture intérieure de la chapelle.* À l'**article 13**, on y précise « les critères permettant d'évaluer l'atteinte de l'objectif relatif à l'architecture intérieur de la chapelle. Ce sont les suivants :

Vitraux avec motif de grande croix dorée.

« 1/ Les travaux, incluant l'ajout de nouvelles divisions de préférence transparentes, sur l'aire de plancher et dans l'ouverture du jubé, préservent et mettent en valeur les caractéristiques architecturales et les matériaux actuels propres à la chapelle;

2/ Les éléments architecturaux suivants, de la chapelle sont à préserver et mettre en valeur :

a) les grandes baies pourvues de vitraux arborant un motif de grande croix dorée sur fond bleu.

b) le plan rectangulaire et le chœur en saillie à chevet plat;

c) les murs en brique vernissée dans la partie basse et les arcs polygonaux en béton; »

* * *

ANDRÉ LECOUTEY

Le peintre français **André Lecoutey** n'a pas œuvré dans la chapelle du Grand Séminaire, mais il nous a laissé de ses œuvres dont deux aquarelles représentant l'*immeuble* ainsi que le *cloître* et son *préau.* On peut les voir au premier étage près des bureaux de l'administration.

Photos : Yves-Marie Mélançon.

L'abbé Lecoutay nous a aussi laissé deux fresques réalisées sur toile marouflée, l'une se trouvant sur un mur du réfectoire et représentant *La dernière Cène*. (Revoir ici le Billet #587). L'autre fresque, aujourd'hui disparue, se retrouvant sur le mur du fond de la grande salle A-100, représentait **saint Thomas d'Aquin au pied de la croix.** Il s'en trouve encore quelques-uns qui l'ont toujours en mémoire. Cette œuvre d'**André Lecoutey** a malheureusement été détruite après que l'on eut tenté de la retirer du mur pour exécuter des travaux en vue d'abaisser le plafond.

Photographe inconnu. – ARSR, Fonds Congrégation de Notre-Dame du Saint-Rosaire, album 4, no 3.

6/ Quittons l'intérieur du Grand Séminaire et retrouvons-nous à l'extérieur du côté ouest de l'immeuble. À la page suivante, observons sur la toiture le *campanile*, qui est une sorte de petit clocher, mais qu'on retrouve ici sans cloche. Sa flèche est recouverte de cuivre et on remarque, à son sommet, une croix de métal comme on en trouve encore, de nos jours, sur le clocher des églises.

Une vue du campanile sur la toiture. Photo : Yves-Marie Mélançon.

Observons au premier plan le revêtement des avant-toits qui sont aussi en cuivre et qu'on retrouve en bordure de toiture et sur trois des côtés de l'immeuble, à l'est, au nord et à l'ouest.

Une vue du cloître et de son préau. Photo : Yves-Marie Mélançon.

Le *Petit Larousse illustré* définit ainsi le « cloître » : *Galerie ouverte entourant la cour centrale ou le jardin d'un monastère*. C'est bien de cela qu'il s'agit. Quant au préau », le dictionnaire le présente comme la « cour intérieure d'un cloître » ou comme « la partie couverte de la cour dans une école ou un collège ». C'est bien de cela aussi qu'il s'agit.

688. Un blason pour les séminaristes

Comme dans tous les collèges classiques de l'époque, les élèves du Petit Séminaire de Rimouski revêtaient l'uniforme classique…

Jusqu'à la rentrée scolaire de **septembre 1955,** celui-ci se composait d'une redingote de drap bleu marine avec nervures blanches, d'un ceinturon de laine verte et d'un pantalon noir ou bleu marine.

En cette année **1955-1956,** les choses vont changer. Les séminaristes abandonnent en effet la redingote pour un pantalon de flanelle grise et pour un veston bleu marine.

Deux ans plus tard, à la rentrée de **1958**, un nouveau changement survient. Désormais, le veston bleu marine sera orné de boutons dorés et d'un écusson distinctif, le pantalon demeurant gris, alors qu'une chemise blanche et qu'une cravate bourgogne complètent l'uniforme.

Les us et coutumes semblent se libéraliser tout de même, puisqu'en semaine, les élèves ont le droit de porter une chemise sport et un pantalon de couleur foncée. Si l'assouplissement du code vestimentaire en réjouit plus d'un, il n'est cependant pas question de céder à la mode, si bien que le jeans demeure prohibé en tout temps et que le port du complet et de la cravate demeure de mise en période d'examen (En collaboration, *Le Séminaire de Rimouski ses écoles, ses œuvres,* La Corporation du Séminaire de Saint-Germain de Rimouski, 2013, p. 120).

LE BLASON

DESCRIPTION

D'azur, à la bande d'argent
accompagnée, en chef,
d'une croix latine d'or radiée, en pointe,
d'une lampe antique du même.

Le blason, soutenu par deux
rameaux croisés de sinople,
l'un de lierre grimpant, l'autre de laurier,
est ornementé de bannières identifiant
le titulaire des armoiries
ainsi que sa devise « scientia et fide ».

La feuille de laurier
symbolise l'immortalité
acquise par la victoire
et représente les conditions mêmes
de la victoire, à savoir la sagesse
unie à l'héroïsme;
d'où l'origine de la couronne de laurier
qui ceint la tête des héros,
des génies et des sages.

Celle de lierre nous rappelle
que l'âme doit toujours
s'élever de plus en plus haut
en cultivant les vertus de la foi,
symbolisée par la croix radiante, et de la
science, symbolisée par la lampe qui éclaire.

Yves-Marie Dionne et Jacques Dionne (99e cours) :
https://seminairerimouski.com/seminaire/armoiries.html

689. La devise du Petit Séminaire

Parmi les initiatives proposées pour célébrer les 150 ans d'histoire du Séminaire de Rimouski, on a vite songé à publier une monographie qui retracerait l'histoire du Séminaire de Rimouski et de ses écoles affiliées : le Grand Séminaire (1870), l'École moyenne d'agriculture (1929), l'Institut de technologie (1936), l'Institut de marine (1944), l'École de commerce (1944), l'École normale Tanguay (1958), sans oublier de mentionner les diverses formes de son engagement à l'égard des œuvres d'éducation. C'est d'ailleurs la permanence de cette dernière mission qui nous a convaincus de choisir le titre : *Le Séminaire de Rimouski : ses écoles, ses œuvres, pour cette histoire qui n'avait jamais été complètement racontée* (op. cit., p. 11-12).

SCIENTIA ET FIDE

En prenant la devise *SCIENTIA ET FIDE* (par la science et la foi), les administrateurs du Séminaire de Rimouski voulaient mettre ensemble ce que bien des personnes au XIXe siècle cherchaient à dissocier. Par cette devise, on pourrait dire aussi qu'ils témoignaient de leur foi indéfectible en l'éducation. C'est là sans doute un legs des plus précieux qu'ils ont laissé aux gestionnaires successifs de cette institution, toujours bien vivante et active, par le soutien qu'elle apporte aux projets éducatifs dans notre milieu. Cela dit, constatons que ce legs ne constitue pas son seul héritage. Le Séminaire de Rimouski demeure en effet bien vivant, que ce soit par ses installations, dont profite aujourd'hui encore le Cégep de Rimouski, son enseignement, dont plusieurs générations d'élèves ont pu bénéficier, sans compter le trésor d'histoire qu'il nous a légué par ses archives, dont certaines ont été reconnues biens historiques aux termes de la Loi sur les biens culturels du Québec. S.G. (op. cit., p. 157).

690. Des armoiries pour le Collège

Le Cégep de Rimouski est l'un des premiers collèges d'enseignement général et professionnel à avoir été créé au Québec. C'était en 1967. Et pour marquer cette année, à son 40e anniversaire, la direction du Collège dévoilait, au début de l'automne, ses armoiries qui viennent à la fois rappeler les origines de l'institution, son enracinement dans le milieu et sa mission éducative.

L'abbé Yves-M. Dionne. AAR.

Retraité, l'abbé **Yves-Marie Dionne** (1924-2021) a travaillé à la conception de ces armoiries. Celui-ci, faut-il rappeler, fut d'abord professeur de chimie au Petit Séminaire (1950-1967), puis au Cégep (1967-1969), avant d'occuper la fonction de Doyen des études de premier cycle au Centre d'études universitaires de Rimouski. M. Dionne a fait une description de ces armoiries dans un article paru dans la revue diocésaine *En Chantier*, (édition No 43 du 15 décembre 2007, p. 9-12). Nous y référons.

Une première observation : en plein centre des armoiries du Collège de Rimouski se retrouvent les armoiries du Séminaire Saint-Germain de Rimouski. Son inclusion rappelle évidemment les origines du Collège et marque, comme le souligne d'ailleurs M. Dionne, « la continuité de la mission éducative en ces lieux ».

Quatre figures apparaissent au blasonnement de ces armoiries : une lampe antique d'or allumée, une ancre, un arbre et un registre (un livre) ouvert…

DESCRIPTION

Écartelé en sautoir,
au l[er] d'hermine,
à la lampe antique d'or,
allumée de sable;

au 2 d'azur,
à l'ancre de navire,
posée en pal
et munie d'une gumène,
le tout d'or;

au 3 de sinople,
à l'arbre d'or
posé sur une terrasse
du même;

au 4 d'argent,
au registre ouvert
posé en perspective
et feuillé d'or,
à la reliure
et à l'inscription de sable;
en pointe,
au chevron abaissé,
vairé en beffroi,
brochant sur l'écartelé;
sur le tout d'azur,
à la bande d'argent,
accompagnée en chef
d'une croix latine radiée,
et en pointe
d'une lampe antique,
le tout d'or,
qui est du Séminaire
Saint-Germain de Rimouski

691. Devise projetée pour le Collège

La devise du Cégep de Rimouski tient en ces trois mots latins : **Poetica**, **Mentis** et **Harmonia**, ce qu'on pourrait traduire par « Art et Sagesse animent l'harmonie ».

POETICA

Le mot latin *poetica* dérive du verbe grec *poiein* qui signifie *faire*; et pris dans toute son ampleur : causer, produire, fabriquer, transformer, innover. Il s'emploie pour toute activité ordinaire : la plante produit son fruit, la mère engendre son enfant et le nourrit, l'ouvrier construit sa maison; c'est toujours *poiein*.

L'action de faire prend aussi un sens qualifié : œuvrer avec soin, œuvrer avec efficacité, avec art et selon un parfait ajustement; un travail qui attire l'estime, l'admiration et dont l'œuvre devient poésie... parce qu'elle est belle et qu'elle plaît.

MENTIS

Le mot latin *mentis* (génitif de *mens*) signifie esprit, raison, intelligence, cette faculté lumineuse de l'âme qui peut acquérir de nouvelles formes : facilités spéciales, orientations déterminées, inclinations stables, comme sont les vertus de science, de prudence, d'arts, de sagesse...

Mens tire son origine de la racine indo-européenne *men* qui indique les mouvements de l'esprit : connaître, penser, désirer, apprendre, avertir, se souvenir; muses, musée, musique, mémoire, monument, invention et, même en anglais, men, man, women, woman. S'apparentent à *men* les racines *me* (mesure), *med* (pensée), *math* (mathématique, apprendre, connaître), *man* (main : instrument de l'esprit, l'outil conjoint à tout faire, l'organe des organes de l'esprit).

HARMONIA

Le mot latin *harmonia* se traduit en français par harmonie. Il est tiré du grec *armonia* dont la racine indo-européenne est *ar* et signifie adaptation, ajustement. C'est « une des plus grecques des racines... ». Elle unit, dans une parenté très intime, l'art, les métiers pratiques, le plaisir et la vertu. […] La vertu perfectionne la raison et la rend excellente.

Développer sa raison spéculative et pratique par les sciences et les arts, c'est grandir vers la perfection humaine et se cultiver. Et imprégner les institutions de la cité par cette culture acquise, c'est faire œuvre de civilisation.

Source : Revue diocésaine *En Chantier*, (édition N[o] 43 du 15 décembre 2007, p. 12).

692. Début d'incendie au Grand Séminaire

La journée du **9 août 2022** s'amorçait dans la bonne humeur… Du côté de l'administration, on allait donner en après-midi des entrevues pour le téléjournal de 18 heures et on se préparerait à participer en début de soirée à la séance publique de consultation sur le projet de citation, à titre de bien patrimonial, de l'immeuble du Grand Séminaire. (Revoir ici l'*avis public* reproduit dans le Billet #686 : Bientôt cité : *Immeuble patrimonial*).

Ce matin-là, comme tous les autres matins, l'horloge grand-père du premier étage égrenait paisiblement ses neuf heures. Mais voici qu'une panne d'électricité vient surprendre le personnel de service. Le directeur, M. **Raymond Joly**, communique alors avec Hydro-Québec où on lui confirme qu'il n'y a aucune interruption de service près du Grand Séminaire. On se demande alors pourquoi le système d'alarme qui avait été vérifié il y a quelques semaines n'a pas fonctionné… Attirés par une odeur de fumée qui se fait de plus en plus forte, M. Joly et le concierge, M. **Bertrand Laplante**, descendent à la « salle des disjoncteurs »; c'est là qu'ils découvrent d'où provenait la fumée, d'où originait le feu… Le concierge fit avec succès usage d'un extincteur en attendant l'arrivée des pompiers.

À droite et à l'origine de l'incendie, une boîte comme celle de gauche, mais encastrée dans le mur de la *Pourvoirie* d'autrefois. Photos : Bertrand Laplante.

En après-midi, un message de M. **Raymond Joly** est adressé à tous les membres du Conseil d'administration : MM. Jean-Hugues Rioux, président, René DesRosiers, vice-président, Charles Lacroix, Marc-André Lavoie, Réjean Levesque, Jacques Côté et Claude Morin, conseillers. Il les informe sur ce qui vient de se passer :

« Ce matin, une partie de notre système électrique s'est envolée en fumée. Aucun blessé cependant. Il va de soi que l'immeuble est fermé pour au moins une semaine… La Croix-Rouge aide à relocaliser les chambreurs locataires. Le lendemain, mercredi **10 août**, dans l'après-midi, une rencontre est prévue entre différents intervenants pour voir et décider de la suite des choses et des événements : (assurances-feu, reconstruction du système électrique, choix d'électriciens et d'entrepreneurs, etc.). Mais ce soir, conclut-il : je serai à l'hôtel de ville ».

Le **11 août**, le directeur général fait le point avec les membres du Conseil d'administration. Trois jours se sont écoulés et tous les résidents et résidentes ont été relocalisés. Un retour demeure possible la semaine prochaine, mais avec des services réduits. Par ailleurs, Hydro-Québec exige une « mise-aux-normes » de nos installations électriques. Des travaux plus importants seront donc nécessaires et imposeront des coûts supplémentaires.

Le **16 août**, M. Joly refait à nouveau le point; il signale que les travaux au Grand Séminaire sont commencés, mais qu'il faudra sans doute aussi accepter quelques imprévus… « Les pompiers, écrit-il, ont exigé une installation temporaire de lumières dans les corridors de toutes les ailes, avant et arrière. Une fuite d'eau dans le système de chauffage a par ailleurs été repérée; elle se situerait juste au-dessus du panneau électrique (ci-contre, photo à droite), mais il souligne que jusqu'ici rien n'avait été détecté ». M. Joly conclut que pour l'instant le coût des réparations n'est pas connu... Il souligne enfin que la réouverture du Grand Séminaire pourrait être retardée.

* * *

Bonne nouvelle : le **26 août**, la lumière est revenue… Les résidentes et résidents qui occupaient des chambres ou des bureaux ont commencé à réintégrer les lieux, sans que nous puissions offrir encore tous les services. Enfin, au secrétariat on aura demandé à tous et chacun de comptabiliser ses pertes ou de présenter ses revendications; ce serait là une demande des assureurs.

À l'extérieur, sur l'aile nord (côté est), la nouvelle entrée électrique. Photo : Yves-Marie Mélançon.

Nouvelle « salle des disjoncteurs » installée au sous-sol de l'aile nord-est dans un local attenant à la Pourvoirie d'autrefois et occupé jusqu'en 2019 par le photocopieur des Services diocésains. Photo : Yves-Marie Mélançon.

Le 30 août, trois semaines après les événements, M. **Raymond Joly** communique avec les membres du Conseil d'administration :

« Nous avons récupéré l'électricité vendredi dernier… M^me^ **Sylvie Dionne** est de retour au bureau… Il y a encore quelques petits travaux secondaires à effectuer… Enfin, il reste à faire le point sur ce qu'il nous en aura coûté… Je m'y attellerai à mon retour de vacances le mardi **6 septembre** ».

693. Décès de sa Majesté Élizabeth II

Nous retiendrons ici le texte de la déclaration de M^gr^ **Raymond Poisson**, évêque de St-Jérôme-Mont-Laurier et président de la Conférence des évêques catholiques du Canada à l'occasion du décès, le **8 septembre 2022**, de Sa Majesté la reine Elizabeth II **:**

CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DU CANADA
CANADIAN CONFERENCE OF CATHOLIC BISHOPS

La Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) accueille avec une profonde tristesse la nouvelle du décès de Sa Majesté, Elizabeth II, reine du Canada. Je me joins à mes frères évêques et à tous les fidèles catholiques de ce pays pour prier pour le repos de son âme et pour offrir mes plus sincères condoléances aux membres de la famille royale.

Des générations de Canadiens et Canadiennes ont vécu sous le long règne de la reine Elizabeth. On se souviendra toujours d'elle pour le service remarquable qu'elle a rendu à la population de notre pays et du Commonwealth tout entier. Nous pleurons sa perte, avec tous ses sujets, et nous nous souvenons tout particulièrement de l'Église d'Angleterre, dont elle était le gouverneur suprême.

Il y a une immense inspiration à trouver dans la vie que la Reine a menée. Dès le début de son règne, la reine Elizabeth II a juré de consacrer sa vie au service des autres. Une promesse qu'elle a tenue sans relâche ni réserve. Née le 21 avril 1926, la reine Elizabeth II est entrée dans ce monde au cours de l'une des périodes les plus turbulentes de l'histoire. Ayant grandi dans le chaos et la destruction de la Seconde Guerre mondiale, elle a, en tant que reine, guidé ses sujets dans l'après-guerre et au-delà, leur apportant stabilité et espoir.

Elle a visité notre pays à 22 reprises. À chaque occasion, les Canadiens et Canadiennes ont trouvé en elle un exemple de service, de patriotisme, de respect de l'humanité et de dévotion à Dieu. En 1971, lors d'un discours prononcé à Toronto, elle a fait la remarque suivante : « Je veux que la Couronne soit perçue comme un symbole de la souveraineté nationale appartenant à tous. Elle n'est pas seulement un lien entre les nations du Commonwealth, mais entre les citoyens canadiens de toute origine nationale et de toute ascendance. » La reine Elizabeth a trouvé un écho auprès des Canadiens et Canadiennes de tous horizons.

En ce jour de grande tristesse, nous faisons bien de réfléchir à tout ce que nous pouvons apprendre de la vie de la reine Elizabeth II et nous prions : Accorde-lui le repos éternel, ô Seigneur, et que la lumière éternelle brille sur elle.

Le 8 septembre 2022

(Source :https://www.cecc.ca/wp-content/uploads/2022/09/Statement-by-President-on-Passing-of-Queen-Elizabeth-II-FR.pdf)

Elizabeth II est devenue reine à la mort de son père, le roi George VI, le 6 février 1952. Elle avait alors 26 ans. Décédée en 2022, elle a connu un règne de 70 ans, ce qui constitue, à ce jour, un record pour le Royaume-Uni.

694. Un écho du centenaire de Gaspé

C'est sous ce thème – *Toujours en route, jamais déracinés* – que se sont poursuivies cet automne les Fêtes soulignant en 2021-2022 le centenaire du diocèse de Gaspé. Revoir ici les Billets #654 à #657.

Assemblée des évêques catholiques du Québec

Dans le cadre de ce 100^e^ anniversaire, la rencontre annuelle des dix-huit évêques de l'AÉCQ (Assemblée des évêques catholiques du Québec) s'est tenue à Gaspé du **18 au 22 septembre 2022**.

* * *

Voici quelques photos de la célébration eucharistique du **18 septembre**, de la bénédiction par M^gr^ Cyprien Lacroix

d'une sculpture commémorative, enfin du dévoilement par M^gr^ Cyprien Lacroix de la statue de Saint François de Laval… (Crédit photos : M^gr^ **Pierre Murray**, M. **Raynald Blanchette** et l'abbé **Chester Cotton**. Courtoisie. Source : *Infolettre* du diocèse de Gaspé, 2022-09-21.)

Entrée à la cathédrale, mais sous un souffle de l'Esprit.

Sculpture commémorative bénite par M^gr^ Cyprien Lacroix.

Dévoilement d'une statue de saint François de Laval.

695. Médaillée de l'Assemblée nationale

Ce **28 septembre 2022**, la Fabrique de Notre-Dame-des-Neiges a reçu la médaille de l'Assemblée nationale du Québec pour le travail effectué pour la sauvegarde de l'église située au centre-ville de Trois-Pistoles. Cette reconnaissance a été remise par **Nicolas Lessard-Dupont** au nom du député sortant **Denis Tardif**.

Selon l'attaché de presse de **Denis Tardif**, la médaille de l'Assemblée nationale a été remise à la Fabrique en raison de sa durabilité dans le temps et son impact majeur dans la circonscription par ses visites touristiques et culturelles de l'église.

Les membres de la Fabrique restent très humbles quant à cette reconnaissance. Ils soulignent que sans leurs prédécesseurs et les bénévoles, l'église de Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles ne serait pas reconnue exceptionnelle par le Conseil du patrimoine religieux du Québec et n'aurait pas eu de reconnaissance de l'Assemblée nationale du Québec.

M. Aubin Rioux, marguillier, M^me^ Marie-Christine Rioux, vice-présidente, M^me^ Christine Dubé, présidente et l'abbé Jean-François Mélançon, curé des paroisses de l'unité pastorale de Trois-Pistoles.

Les trois marguilliers, **Christine Dubé**, **Marie Christine Rioux** et **Aubin Rioux** espèrent que cette médaille va aider les gens à prendre conscience de l'importance de l'église et du travail de la Fabrique. Ils ont d'ailleurs profité de l'occasion pour lancer un vibrant appel à la population pour soumettre des candidatures afin de combler les trois postes vacants à l'assemblée de fabrique. La Fabrique invite également les gens à donner quelques heures de bénévolat au sein des comités qui lui viennent en aide.

Christine Dubé
Présidente de la fabrique
(Source : *Le Relais* N^o^ 871, 14 octobre 2022, p. 5.)

696. Élections québécoises d'octobre 2022

Réunis en assemblée plénière dans la ville de Gaspé, les évêques catholiques du Québec invitaient les citoyennes et citoyens à prendre au sérieux l'exercice de leur droit de vote aux élections générales provinciales du **3 octobre 2022**.

QUE TOUTES ET TOUS PARTICIPENT À LA MISE EN ŒUVRE DU BIEN COMMUN

Dans un contexte mondial marqué par d'importants reculs démocratiques, la valeur du processus électoral que nous vivons nous apparaît avec une clarté accrue.

Pour exercer librement son choix démocratique, chaque personne est appelée à :

- s'informer le mieux possible sur les programmes et candidatures dans sa circonscription;
- discerner en son âme et conscience quelle option se rapproche le plus de ses valeurs et ses priorités.

Les tendances des sondages d'opinion ne constituent pas un critère de discernement et ne dispensent pas de considérer tous les choix qui permettraient de respecter ce qui nous importe. En plus de s'informer avec assiduité, il faut chercher à comprendre les positions qui nous bousculent et les évaluer à l'aune de principes significatifs.

Comme les autres citoyennes et citoyens, les chrétiennes et les chrétiens sont appelés à faire un effort personnel pour identifier les orientations qui serviront davantage la poursuite du bien commun et l'établissement d'une société juste. Les grands principes de l'Évangile et de l'enseignement social de l'Église peuvent aussi éclairer le discernement de toute personne de bonne volonté. Dans cette perspective, nous rappelons les critères qui peuvent nourrir la réflexion de l'ensemble de la population sur les choix politiques devant nous :

- la protection de la vie humaine et la dignité de toute personne, quels que soient son âge, son origine ou sa condition;
- l'option préférentielle pour les plus pauvres d'entre nous et les personnes qui sont rejetées à la marge de notre système économique;
- la sauvegarde de l'environnement qui garantit la qualité de la « maison commune » que nous partageons;
- la recherche du bien commun afin que nous puissions bien vivre ensemble avec nos différences.

Des enjeux très concrets retiennent notre attention, comme l'augmentation du coût de la vie, l'accès au logement abordable (particulièrement pour les jeunes familles, les personnes âgées et les personnes isolées), l'accès équitable aux transports collectifs, le renforcement du filet social et la nécessité de répondre à l'urgence climatique. Portons dans nos prières celles et ceux qui font face à ces enjeux au quotidien.

+ Christian Rodembourg
Évêque de Saint-Hyacinthe
Président de l'AECQ

Ce message est le fruit du travail du conseil Église et Société
Source : https://evequescatholiques.quebec/fr/news-item/que-toutes-et-tous-participent-a-la-mise-en-oeuvre-du-bien-commun

697. Un projet de loi d'intérêt privé

Lu dans l'hebdomadaire *L'Avantage,* édition du mercredi 21 septembre 2022 (p. 14) et répété dans les éditions du **28 septembre** et du **5** et **12 octobre,** cet « avis de présentation d'un projet de loi d'intérêt privé ». (Revoir le Billet # 281).

Charte de la corporation du Séminaire de Saint-Germain de Rimouski

Par les présentes, avis est donné que La corporation du Séminaire de Saint-Germain de Rimouski s'adressera à l'Assemblée nationale afin de présenter un projet de loi d'intérêt privé visant à modifier les objets et pouvoirs prévus à sa charte afin d'assurer l'efficacité de la corporation et de favoriser la participation active de ses membres.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur le projet de loi doit en informer la directrice de la législation de l'Assemblée nationale par courrier au 1050, rue des Parlementaires, bureau 5.49, Québec (Québec), G1A 1A3, ou par courriel aux.

Rimouski, le 15 septembre 2022.

_____

M[e] Pierre Lévesque, Ad. E.
procureur de la corporation du Séminaire
de Saint-Germain de Rimouski,
Cain Lamarre
2, rue Saint-Germain Est, bureau 400
Rimouski (Québec)
G5L 8T7

Sans commentaire.

698. Démolir, oui mais pour faire quoi ?

On s'en doutait certes, la *Résidence Lionel-Roy* est depuis quelques années en souffrance, somme toute depuis qu'elle est passée en d'autres mains. On aurait depuis découvert que de l'amiante s'y retrouvait un peu partout, dans les murs, les plafonds et sous les planchers… On ne sait trop, mais aujourd'hui c'est comme si la chose venait d'être découverte et rendue publique.

(Sur l'histoire de ce bâtiment, revoir ici le Billet #448 : *Vente de la Résidence Lionel-Roy.* Revoir aussi le Billet #641 : *Pitié pour le patrimoine rimouskois*).

Ancienne Résidence Lionel-Roy, vue arrière. Photo : Yves-Marie Mélançon.

* * *

Le **12 octobre 2022**, au Téléjournal de 18h à Radio-Canada la journaliste **Laurence Gallant** est venue rappeler que M^me^ **Sabrina Gendron**, directrice générale de la *Société rimouskoise du patrimoine*, lui avait d'abord confirmé que la *Résidence Lionel-Roy* n'avait à Rimouski aucun statut de protection et qu'en conséquence elle pouvait s'exposer à n'importe quoi, voire une démolition.

C'est d'ailleurs ce que M. **Michel Messier**, le vice-président directeur général de la *Société immobilière GP*, propriétaire de l'immeuble, lui avait confirmé dans un entretien téléphonique. Les propriétaires de l'immeuble ont donc bien l'intention de démolir le vieil immeuble de 1925, pourtant rénové en 1970.

C'est sans surprise donc que M^me^ **Sabrina Gendron** de la *Société rimouskoise du patrimoine* déplore l'intention des propriétaires de détruire l'édifice patrimonial, sans plus. Elle estime que l'immeuble aurait très bien pu faire l'objet d'un projet de reconversion en y aménageant par exemple des logements sociaux. Mais pour cela, concluait-elle, il faudrait une volonté politique et surtout des entrepreneurs inspirés.

La Résidence Lionel-Roy a plusieurs vitres cassées et toutes ouvertures condamnées. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

* * *

Interrogé à ce sujet, le maire de Rimouski, M. **Guy Caron**, estime que la Ville a peu de pouvoir face à l'intention de la *Société immobilière GP* de démolir la *Résidence Lionel-Roy*. C'est là une « propriété privée » de rappeler le maire. La Ville n'a pas le pouvoir de dire aux propriétaires ce qu'ils doivent faire : *restaurer ou démolir, puis reconstruire.* Sur ce point, à l'instar d'autres élus municipaux, M. Caron souhaiterait avoir plus de pouvoirs, notamment pour exproprier des propriétaires qui laissent des bâtiments à l'abandon…

M. Guy Caron

Oui, de conclure le maire; *on aimerait que l'édifice soit restauré, mais au-delà de ça, ce n'est pas nous qui allons payer pour cette restauration.* Ce qu'on comprend, c'est que ce serait les propriétaires… Quant à eux, ce qu'ils réaffirment, c'est que ce n'est pas dans leur intention de restaurer le vieil immeuble; tout ce qu'on souhaite, c'est *pouvoir le démolir*. Des propos du maire, nous retiendrons finalement ceci : Si vous ne voulez pas rénover le bâtiment mais le démolir, « nous aurons besoin à la Ville d'un projet de remplacement qui soit structurant ».

(Source : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1923953/residence-lionel-roy-batiment-patrimoine-historique).

699. Ces *bâtiments fantômes* de Rimouski

Ce **24 octobre 2022**, en après-midi, alors qu'au centre-ville, je roulais vers Sacré-Cœur, qu'est-ce que j'entends à la radio? Un long reportage, très bien documenté, d'une journaliste de Radio-Canada, **Laurence Gallant**. Elle passe en revue une longue liste des « bâtiments-fantômes » de Rimouski. Certains lui semblaient laissés à

l'abandon, d'autres en attente d'une nouvelle vocation. Rentré chez moi, je retrouverai son texte sur le site internet de Radio-Canada (Référence : (https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1925655/patrimoine-bati-edifice-historique-patrimonial-rimouski).

Dans son recensement, M[me] Gallant a fait mention du **Manège militaire**, du **Couvent des Sœurs du Saint-Rosaire**, du **Grand Séminaire**, de la **Résidence Lionel-Roy,** des **Ateliers Saint-Louis,** de la **Cathédrale**, du **Presbytère Saint-Germain**, de la vieille **Gare du Canadien National**, de **l'ancien Bureau de poste** et de l'**Édifice Paul-Émile-Gagnon.** Mais voyons-les de plus près :

1/ Le Manège militaire (Arsenal)

Situé au 65 est de la rue Saint-Jean-Baptiste, l'ancien *Manège* militaire existe depuis 1910-1911, avant la guerre de 1914-1918. Photographe: Yves-Marie Mélançon.

Il s'agit là d'*un édifice fédéral du patrimoine reconnu en raison de son importance historique, de l'intérêt qu'il présente sur le plan architectural et de la place privilégiée qu'il occupe dans son milieu*, peut-on lire sur le site internet du gouvernement fédéral.

En 1991, il a été désigné comme « édifice fédéral du patrimoine reconnu ». (Parcs Canada, *Annuaire des désignations patrimoniales fédérales*).

2/ Le couvent des Sœurs du Saint-Rosaire

Cité « patrimonial » en **novembre 2021**, l'ancien couvent des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire « abritera éventuellement des logements, des bureaux, une résidence privée pour aînés et une garderie de 80 places. »

Mais quand verrons-nous tout cela, se demandait la journaliste de Radio-Canada.

* * *

La partie centrale du couvent des Sœurs du Saint-Rosaire construite en 1905-1907. Photographe : Yves-Marie Mélançon

L'organisme à but non lucratif Serviloge a de grands projets pour l'édifice, qui appartient toujours aux religieuses. Les promoteurs prévoient reconvertir le bâtiment et construire un nouvel immeuble sur le terrain arrière, pour y loger, à terme, environ 400 personnes : 44 logements complets seraient aménagés dans le couvent, et 100 autres dans la construction neuve, selon la présidente de Serviloge, ***Mme Francine St-Cyr****.*

Une RPA [Résidence Privée pour Aînés] *de 63 chambres serait également intégrée au vieux bâtiment, s'ajoutant aux 60 chambres déjà existantes dans le centre de soin adjacent. L'OBNL* [Organisme à But Non Lucratif] *attend toutefois que les gouvernements provincial et fédéral confirment des bonifications au financement qui lui avait déjà été accordé, pour couvrir l'explosion des coûts de construction. Serviloge pourra alors procéder à l'achat du bâtiment, et entamer les travaux* (loc.cit.).

3/ L'immeuble du Grand Séminaire

Le Grand Séminaire. Photo : Yves-Marie Mélançon.

Le Grand Séminaire, c'est bien connu, n'est plus un Grand Séminaire – au sens où il serait encore une *Maison de formation pour les futurs prêtres*. Or ce n'est plus le cas depuis 1970. On l'oublie trop souvent : sous le mandat de M^gr^ **Louis Levesque**, il est devenu cette année-là un *Centre diocésain de pastorale*. Et il le demeure depuis ce temps. (Revoir ici le Billet #293 : *Le Centre diocésain de pastorale*).

* * *

Quel avenir lui réserve-t-on?, se demandait encore la journaliste de Radio-Canada. Elle a d'abord rappelé que l'immeuble du Grand Séminaire avait été le **19 septembre 2022** officiellement reconnu par la Ville de Rimouski comme un « bien patrimonial ». (Revoir ici les Billets #664 Le Grand Séminaire, *un bien patrimonial* et #686 Bientôt cité : *Immeuble patrimonial).* Il va sans dire qu'une des conditions de vente fixée par la corporation du Grand Séminaire était évidemment de conserver à l'immeuble ce caractère « patrimonial ». (Revoir ici l'ANNEXE 7 et le Billet #686).

Les promoteurs intéressés à acheter le Grand Séminaire ont eu jusqu'au **28 octobre 2022** pour se manifester. Or, ils ne sont pas très nombreux à l'avoir fait. La question mérite d'être relevée. Le fait que le Grand Séminaire ait été reconnu « bien patrimonial » serait-il de nature à éloigner plutôt qu'à attirer tout éventuel acheteur? Ceux qui se sont manifestés se sont montrés surtout intéressés par les terrains et les espaces de stationnement adjacents au Grand Séminaire. L'un d'eux projetait même d'y construire un bloc de 4 étages sans accès à la rue Saint-Jean-Baptiste si ce n'est qu'en utilisant l'« entrée-sortie en U » du Grand Séminaire. Voir ici l'importance de cette « entrée-sortie en U » dans le Règlement sur la citation du GS à titre d'immeuble patrimonial (ANNEXE 7).

4/ La Résidence Lionel-Roy

Voir ici le Billet #697 : *Démolir, oui mais pour quoi?* Revoir aussi les Billets #448 : *Vente de la Résidence Lionel-Roy et* #641 : *Pitié pour le patrimoine rimouskois.*

* * *

Dans une période où l'agriculture industrielle était en plein essor. L'École d'agriculture, prise en charge par les prêtres du Séminaire, offrait une formation pratique pour les jeunes de niveau secondaire (loc.cit.).

5/ Les Ateliers Saint-Louis

L'édifice des *Ateliers Saint-Louis* – autrefois *l'École des Frères du Sacré-Cœur* que j'ai fréquentée en 1953-1954, soit avant d'entrer au Petit Séminaire – a été construit en 1924, il y a donc près de 100 ans. Acquise par la Ville de Rimouski en 1980, l'école prend le nom d'*Ateliers Saint-Louis.* Inoccupée depuis plus de 15 ans, elle est devenue avec le temps un des *bâtiments-fantômes* de Rimouski. (Revoir ici le Billet #103 : *L'École Sacré-Cœur (1924-1980*).

Les Ateliers Saint-Louis font partie des rares bâtiments qui n'ont pas été rasés lors du grand feu de Rimouski en 1950. Photo : Yves-M. Mélançon.

En 2016, - il y a donc six ans - la Ville de Rimouski, qui est de nos jours encore propriétaire de l'immeuble, avait offert de le céder pour un dollar à tout promoteur qui aurait souhaité le rénover. En septembre, tout juste avant l'échéance de cette offre, le *Comité de sauvegarde des Ateliers Saint-Louis* soumettait un projet qui allait permettre une occupation provisoire et collective du bâtiment par des organismes culturels et des entreprises, notamment.

* * *

*La Ville de Rimouski donne maintenant au comité jusqu'au 31 décembre [2022] pour lui fournir un cadre financier plus précis pour son projet de réhabilitation du bâtiment, afin de pouvoir l'occuper. Par ailleurs, rapporte encore M^me^* ***Laurence Gallant****, en mai dernier, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent démontrait toujours de l'intérêt pour le terrain des Ateliers Saint-Louis. Leur projet impliquait toutefois la démolition de l'édifice* (loc.cit.).

6/ La cathédrale Saint-Germain-de-Paris

Fermée depuis près de huit ans, la cathédrale fait régulièrement les manchettes… Mais maintenant que le litige qui opposait depuis bien des années la Fabrique et l'Archevêché, les nouvelles seraient, dit-on, bien meilleures. Mais c'est sans qu'on puisse y voir une petite lumière au bout du tunnel…

La cathédrale, au centre-ville de Rimouski depuis plus de 150 ans. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

À **l'été de 2022**, rappelait M^me^ Gallant, la Fabrique a reçu de l'État quelque argent qu'on pourrait utiliser pour une réparation de la toiture, mais ce serait insuffisant pour la rénover en entier.

Le président de la Fabrique, M. **Jean-Paul Heppell**, lui indiquait qu'on voulait attendre à l'an prochain pour démarrer les travaux, espérant pouvoir compter sur une autre subvention qui permettrait de rénover du même coup toute la toiture. Les administrateurs visent tout de même l'été 2023 pour le début des travaux. Enfin, selon le président de la Fabrique, les travaux de restauration de la cathédrale sont maintenant évalués à 8,5 millions de dollars.

La priorité de la Fabrique est donc mise sur la restauration du bâtiment, avant de relancer les discussions sur sa vocation. Elle assure toutefois qu'elle sera axée sur la culture et le tourisme, en y conservant également une partie culturelle (sic : *cultuelle*) (loc. cit.).

D'ici là, nous assure-t-on, la cathédrale accueillera des activités occasionnelles. Des spectacles bénéfices sont aussi à prévoir.

7/ Le presbytère Saint-Germain

Somme toute, le bâtiment a survécu à l'incendie de 1950, mais survivra-t-il à l'épreuve du temps?

À l'instar de la cathédrale, l'avenir du presbytère Saint-Germain, également situé sur un site du patrimoine de la Ville, ne connaîtra pas de dénouement à court terme. Le président de la Fabrique indique que pour le moment son organisation concentre ses efforts sur la cathédrale, et qu'elle n'a pris aucune décision sur la possible vente ou non du presbytère.

*Selon M. **Jean-Paul Heppell**, trois acheteurs, de trois domaines différents, se seraient malgré tout manifestés. Dans un passé qui semble plutôt lointain, en 2016, le maire de l'époque, M. **Éric Forest**, avait aussi exprimé son intérêt à acheter le presbytère pour la municipalité. L'édifice sert actuellement d'espace de bureau pour la Fabrique, et abrite aussi un locataire temporaire* (loc. cit.).

Le presbytère de la paroisse cathédrale. Photo : Yves-Marie Mélançon.

8/ La vieille gare de Rimouski

La vieille gare du Canadien National construite en 1937. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

La vieille gare de Rimouski, située aux 55-59 de la rue de l'Évêché Est, figure aujourd'hui comme un des « bâtiments ou immeuble patrimoniaux cités » par la Ville de Rimouski.

(Voir ici l'ANNEXE 6 du Billet #666 : *Différents statuts de protection*).

La Ville a fait l'acquisition de cette vieille gare en **février 2022**. Des évaluations sont toujours en cours pour déterminer les potentiels usages que cette vieille gare pourrait avoir. Actuellement, VIA Rail et un service de taxi occupent toujours une bonne partie des lieux. Ce sont des employés municipaux qui se chargent de l'entretien du bâtiment.

Le « Marché public » de Rimouski y utilise déjà un local d'entreposage. Au moment de la transaction, les autorités de la Ville avait d'ailleurs mentionné que les lieux pourraient sûrement intéresser les responsables du « Marché public ». Bien qu'il y ait toujours de l'intérêt manifesté et que les deux parties soient intéressés à collaborer, aucun projet concret n'a encore été soumis en ce sens.

9/ L'ancien Bureau de poste

Ancien bureau de poste, édifice du gouvernement fédéral sur l'avenue de la Cathédrale. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

Le 180, avenue de la Cathédrale, ancien édifice fédéral construit en 1952, est récemment passé aux mains de quatre promoteurs privés. L'un d'entre eux, Olivier Berthiaume, a assuré que le bâtiment allait être préservé et mis en valeur.

Le copropriétaire, qui souhaite donner une vocation commerciale au bâtiment – en excluant le domaine hôtelier – , indique que les lieux suscitent beaucoup d'intérêt, et qu'il est en discussion avec deux organismes et trois entreprises pour le moment. Il souhaite prendre le temps de bien choisir qui occupera le bâtiment, en vue de lui assurer une vocation intéressante à plus long terme.

M. Berthiaume se dit bien au fait des soins particuliers qu'implique un édifice dans ce secteur névralgique de la ville. Il a ainsi fait appel à des ingénieurs pour effectuer les travaux nécessaires sur l'ancien bureau de poste, qui seront surtout extérieurs. Les rénovations sont prévues tôt au printemps [de 2023] (loc. cit.).

* * *

Réminiscence : *Retour involontaire d'un souvenir* ou *Emprunt fait inconsciemment à des souvenirs de lecture* : (Le Petit Larousse illustré, p. 993). Revoir ici le Billet #642 : *À vendre, mais quelle aubaine!*

10/ L'édifice Paul-Émile-Gagnon

Situé en face de l'hôtel de ville sur l'avenue de la cathédrale, l'édifice **Paul-Émile-Gagnon** est à vendre depuis le début de cet automne 2022. Le bâtiment, faut-il ici rappeler, avait été construit en 1923 par M. **Jules-A. Brillant** dans le but d'y loger d'abord ses bureaux de la *Compagnie de Pouvoir du Bas-Saint-Laurent*. C'était avant d'y abriter dans les années 1930 la station de radio C.J.B.R.

Édifice Paul-Émile-Gagnon, situé à l'angle de l'avenue de la Cathédrale et de la rue Jules-A. Brillant. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

* * *

NOTE : Oui, mais encore, encore et encore…

M^me^ **Laurence Gallant** complétait ainsi son article sur les *bâtiments fantômes* de Rimouski :

1/ le **Musée régional,** qui aurait amorcé des démarches pour la réfection de son bâtiment, et qui est en attente de son carnet de santé,

2/ l'**Hôtel des Gouverneurs** qui, malgré son absence de caractéristiques patrimoniales, est devenu une immense coquille vide qui dépérit jour après jour depuis le début de la pandémie,

3/ l'**Archevêché** qui est toujours habité, reconnaissait-elle, mais qui devra bien aussi un jour faire l'objet de réflexions…

700. Trêve de discussions sur un point

Le Conseil d'administration du Grand Séminaire était en réunion ce jeudi **27 octobre 2022**, veille de la date-butoir établie pour y présenter une offre d'achat du Grand Séminaire.

Ce Conseil est alors constitué de M. **Jean-Hugues Rioux**, président, M. **René DesRosiers**, ptre et vice-président, M. **Marc-André Lavoie**, ptre, M. **Jacques Côté**, ptre, M. **Charles Lacroix** et M. **Claude Morin**. N'a pu

assister à cette réunion, M. **Réjean Levesque**, diacre permanent. Le directeur général, M. **Raymond Joly**, non membre, était aussi présent comme secrétaire d'assemblée.

* * *

Le **1er novembre 2022**, en après-midi, notre président, M. **Jean-Hugues Rioux,** a donc rencontré à l'archevêché Mgr **Denis Grondin**, son vicaire général, l'abbé **Yves Pelletier** et leur délégué administratif, M. **Dino Périgny**. Après avoir identifié et contacté les quelques promoteurs immobiliers susceptibles d'être intéressés, un seul d'entre eux s'est présenté. Ledit promoteur n'aura fait qu'une seule proposition que nous avons vite trouvé insuffisante. Revoir ici le Billet #642 : *À vendre, mais quelle aubaine!*

Le Conseil d'administration n'ira pas plus loin dans ses sollicitations, considérant que le milieu des affaires avait été suffisamment informé de notre intention de céder le Grand Séminaire et qu'il serait présentement inutile de faire d'autres démarches compte tenu du contexte économique actuel. Mgr l'Archevêque a accepté l'orientation du Conseil d'administration.

701. Sauvée par un couple de Toronto

La paroisse de *Saint-Paul-de-la Croix* dans la région de Trois-Pistoles a été érigée canoniquement le 2 mars 1870, et la municipalité la même année, le 8 septembre. Des registres y sont tenus depuis 1873.

Une première église a été inaugurée le 26 mai 1875; l'église actuelle, au revêtement de pierre de granit importée de l'Isle-Verte, a été construite en 1907, puis bénite le 24 juillet 1909. Dans le recensement des églises du diocèse, fait sous la direction de l'abbé **Rosaire Dionne**, on la dit « parachevée » en 1928. Il est par ailleurs précisé que le tour des châssis de l'église est en pierre de grès rose importée de la paroisse de Saint-Mathieu.

(Rosaire Dionne et al., *De notre patrimoine : églises et croix d'églises du diocèse de Rimouski*. Rimouski, Université du Québec (UQAR), 1978. 137 p., ill., carte. Voir aussi : En collaboration, *Histoire de St-Paul-de-la-Croix. Centenaire 1874-1973.* Rivière-du-Loup, 1973. 188 p., ill.)

* * *

En **février 2022**, la mise en vente de l'église sur le site immobilier *Proprio Direct* avait attiré l'attention d'une trentaine d'acheteurs potentiels, parmi lesquels se retrouvaient quelques européens, des français, et quelques américains.

Mais une fois parcourus tous les documents transmis, tout le monde s'est désisté, refroidis par les 42 000 $ de taxes municipales annuelles rattachés à l'église et au terrain tous les deux évalués à 1,6 M$. Après plusieurs démarches, la Fabrique a cependant réussi à faire diminuer l'évaluation de l'église, la ramenant à 687 000$, ce qui eut pour effet d'entraîner une réduction considérable des taxes. Sur cette base, les négociations ont donc pu reprendre.

L'église de Saint-Paul-de-la-Croix. Photographe : Jean-Yves Pouliot, AAR.

Intérieur de l'église paroissiale. Photographe : Jean-Yves Pouliot, AAR.

Dans son édition du **25 juillet 2022**, l'hebdomadaire *InfoDimanche*, sous la plume d'**Andréanne Lebel**, nous apprenait que trois jours plus tôt, « il y avait bien longtemps que les bancs de l'église de Saint-Paul-de-la-Croix n'avaient accueilli autant de paroissiens et paroissiennes. Ce **22 juillet** en effet, « dans un ultime effort pour sauver leur église d'un délabrement annoncé, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées à l'église pour enfin approuver unanimement sa vente ».

* * *

Le **11 novembre 2022**, l'hebdomadaire *InfoDimanche* sous la plume de **Marc-Antoine Paquin** nous apprend que « le dossier complexe de la vente de l'église de Saint-

Paul-de-la-Croix est clos ». Ces jours derniers, le bâtiment est en effet officiellement passé en d'autres mains, soit celles d'un couple de la région de Toronto, M. **Sabahat Qureshi** et M^me^ **Irene Chen**. Et pour le prix consenti, c'est une somme symbolique, une aubaine : **501 $**.

Avec l'achat, les deux acquéreurs se sont engagés à respecter quelques conditions. Le bâtiment ne peut être démoli et l'aspect extérieur doit être conservé tel quel, à l'exception du clocher, qui doit faire l'objet de quelques réparations. La sacristie sera également toujours accessible comme lieu de culte pour une durée de cinq ans, période durant laquelle la Fabrique en sera ainsi locataire, pour un montant de 1 $ par année. L'église devra aussi être chauffée en tout temps pour éviter qu'elle ne se détériore.

Dans un horizon de 5 à 10 ans, il est possible que les nouveaux propriétaires transforment la partie avant en galerie d'art pour les artistes de la région, en musée ou en bibliothèque… (Marc-Antoine Paquin).

(**Note** : On peut penser que le couple et leurs trois enfants viendront y passer les belles saisons. Ils s'installeront dès lors en appartement dans l'avant-nef).

702. SOS fin de vie… à Saint-Simon

Une invitation est d'abord parue dans un hebdomadaire de la région de Trois-Pistoles où se trouve la paroisse de Saint-Simon-de-Rimouski.

Le titre en gros caractères m'avait néanmoins accroché : « Conférence sur l'aide médicale à mourir ». Pour le reste, j'ai dû user de ma loupe, ce qui m'arrive plutôt rarement. Voilà donc cette invitation qui avait été adressée à tous et à toutes :

La conférence *L'aide médicale à mourir : la loi actuelle, les critères, la démarche* sera présentée le **6 novembre prochain** à 14h à l'église de Saint-Simon-de-Rimouski. D'une durée d'une heure trente, des échanges suivront la présentation animée par le Dr **Georges L'Espérance**, neurochirurgien, président de l'Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité (AQDMD) et bénévole à la ***Brigade verte de St-Simon*** qui a initié l'activité. L'entrée est gratuite et à contribution libre pour la fabrique (cf. le journal l'*InfoDimanche* de Rivière-du-Loup, vol. 31, no 44, 2 novembre 2022, p. 37).

Le dimanche **6 novembre 2022**, une cinquantaine de personnes avaient répondu à cette invitation que leur avait lancée la ***Brigade verte*** **de St-Simon**. Ils étaient nombreux à y répondre et ils sont venus d'un peu partout et des alentours : des voisins certes comme Saint-Mathieu et Trois-Pistoles, mais aussi de Rivière-Trois-Pistoles, de Saint-Jean-de-Dieu, de Saint-Cyprien…

Une partie des participants, vus du jubé. À l'avant, le Dr Georges L'Espérance. Photographe : Pierre-Olivier Bernier. Courtoisie.

Quant au conférencier invité, le Dr **Georges L'Espérance**, il était chez lui. C'est un citoyen résident de Saint-Simon-sur-mer et un membre bénévole de la *Brigade verte* aussi de Saint-Simon.

Photo : P.-O. Bernier. Courtoisie

Le soir même, au téléjournal de 18 h à la télévision de Radio-Canada à Rimouski, on présentait un reportage sur l'événement : https://ici.radio-canada.ca/tele/le-telejournal-est-du-quebec/site/episodes/666439/episode-du-6-novembre-2022

* * *

1/ Rattrapage du lundi 7 novembre

Le lendemain en après-midi, l'animatrice de *Même fréquence* à la radio de Radio-Canada à Rimouski est revenue sur ce thème dans un échange avec le Dr **Georges l'Espérance** auquel s'est joint le Dr **Éric Paradis**, omnipatricien louperievois qui pratique l'aide médicale à mourir à Rivière-du-Loup; il y avait aussi M^me^ **Diane Langlois**, directrice générale de la Maison Desjardins de Rivière-du-Loup. (https://ici.radio-canada.ca).

* * *

2/ Réaction de M^gr^ l'Archevêque le 11 novembre

SOS fin de vie…

Faut-il élargir l'accès à l'aide médicale à mourir? Lorsque la loi a été passée, il y a quelques années, pour permettre l'euthanasie moyennant un encadrement médical

bien défini, nous savions d'avance que l'on pousserait la porte déjà entrouverte.

« L'Église est fermée à toute discussion sur le sujet; elle ne comprend pas les situations de souffrance; elle reste loin au niveau des principes ». De tels jugements, même au sein des baptisés, annulent le beau travail d'accompagnement des aidants naturels et des aidants spirituels si essentiels pour garder le lien d'amour au sein de la vie fragilisée.

Dimanche dernier, la Brigade Verte de la municipalité de Saint-Simon a invité un conférencier engagé dans le processus du « mourir dans la dignité ». Le journaliste présent s'est dit surpris d'une telle conférence dans une église catholique. Je ne suis pas sûr que les organisateurs avaient contacté le prêtre responsable pour envisager cette conférence. Si au moins nous avions pu exposer les pistes de vie que la foi nous inspire afin de faire grandir la solidarité et le soutien des malades, tout en les apaisant et en les soulageant physiquement et moralement.

Nous offrons aux équipes pastorales une belle démarche enracinée dans la Parole de Dieu afin de devenir des apôtres de la vie : pourquoi ne pas s'offrir en temps d'Avent ces tablées qui ouvrent à l'espérance au cœur de la croix pour tous grandir en dignité ?

+ Mgr Denis Grondin
Archevêque de Rimouski
(*Le Relais* No 873, 11 novembre 2022, p. 1.)

NOTE : Le débat devrait reprendre bientôt à l'Assemblée nationale avec, au départ, le dépôt d'un nouveau projet de loi sur cette épineuse question.

703. Candidat pour deux ministères institués

M. Nawell Dieuvens Péronvil

Au Grand Séminaire de Québec le dimanche **20 novembre 2022**, **Nawell Dieuvens Péronvil**, haïtien d'origine et stagiaire de notre diocèse dans l'Unité pastorale de la Matanie, a vécu une étape importante de sa formation théologique et pastorale puisque, ayant été déjà institué *lecteur* le **2 décembre 2021**, il a été, ce dimanche, institué a*colyte* en préparation au *diaconat*, puis au *presbytérat.* Le *lectorat* et l'*acolytat* sont dans l'Église deux « ministères institués ». Ce sont là deux fonctions particulières conférées par l'évêque à un homme qui est laïc, mais aussi possiblement maintenant à une femme qui est aussi laïque. Et ce, depuis le **11 janvier 2021**. Le pape **François** avait alors établi dans son motu proprio *Spiritus Domini*, l'ouverture aux femmes de ces deux ministères laïcs que sont le *lectorat* et l'*acolytat.* (Un *motu proprio*, du latin « de son propre mouvement », est une lettre apostolique émise par le pape de sa propre initiative).

Un rappel : le motu proprio de Paul VI

V. - Le lecteur, conscient de la charge qu'il a reçue, doit tendre de toutes ses forces, en s'aidant de tous les moyens nécessaires, à acquérir davantage chaque jour l'amour profond et la connaissance de la sainte Écriture, grâce auxquels il deviendra plus parfaitement le disciple du Seigneur (motu proprio « Ministeria Quaedam » du pape Paul VI, dans *La Documentation Catholique*, 1972, p. 853).

VI. - L'acolyte, destiné particulièrement au service de l'autel, doit s'initier à tout ce qui se rapporte au culte public de Dieu et s'appliquer à en pénétrer le sens intime et spirituel : il pourra ainsi s'offrir chaque jour tout entier à Dieu et être pour tous, dans la maison de Dieu, un exemple de dignité et de respect ; il doit enfin porter un amour sincère au Corps mystique du Christ, c'est-à-dire au peuple de Dieu, et particulièrement aux faibles et aux malades (op. cit., p. 854).

1/ Le *Lectorat,* comme si on y était…

M. Nawell Dieuvens Péronvil, 3e à gauche à côté de Mgr Marc Pelchat, en compagnie d'autres séminaristes recevant le lectorat au Grand Séminaire de Québec, le 2 décembre 2021. Photographe inconnu.

(Les textes qui suivent sont extraits du Pontifical romain, *Les institutions aux ministères.* Paris, Mame, 1996, 22 p.)

L'institution pour le service de la Parole est faite par l'évêque, soit au cours de la messe, soit dans une liturgie de la Parole… Les candidats sont présentés au moment opportun… Dans une homélie, l'évêque s'adresse aux candidats en ces termes ou en d'autres semblables :

Dieu, notre Père, a révélé et réalisé son dessein de salut par son Fils Jésus Christ, qui a confié à son Église la charge d'annoncer au monde cette Bonne Nouvelle.

L'annonce de la parole du Seigneur, vous le savez, peut s'accomplir de bien des manières : depuis le simple dialogue jusqu'à la recherche en commun des exigences de l'Évangile :
- depuis la catéchèse qui veut éclairer et nourrir la foi jusqu'à l'initiation aux sacrements auxquels se préparent les adultes et les enfants;
- depuis l'annonce de Jésus Christ à ceux qui ne le connaissent pas jusqu'à la proclamation de la Parole dans l'assemblée liturgique.

Certes, évêques, prêtres et diacres sont les premiers responsables de cette annonce de la Parole. Mais ils ont besoin que d'autres chrétiens les aident à exercer cette responsabilité.

Nous vous confions donc aujourd'hui ce service de la foi, qui s'enracine dans la parole de Dieu. Puisse tout homme, grâce à vous, entrer dans la connaissance du père et de son envoyé, Jésus Christ, et parvenir à la vie éternelle.

En transmettant aux autres la parole de Dieu, accueillez-la vous-mêmes et laissez-vous instruire par l'Esprit Saint; méditez-la avec soin pour y trouver de jour en jour plus de joie et de force : toute votre vie manifestera ainsi que Jésus Christ est notre Sauveur.

À la fin de l'homélie, les candidats sont appelés par leur nom; chacun répond : *Me voici*, puis s'avance vers l'évêque. Tous se lèvent et l'évêque invite à la prière :

Prions Dieu de bénir N. et N. (nos frères) qu'il a choisis pour le ministère de la Parole : par leur zèle à remplir la charge qui leur est confiée et à porter la bonne nouvelle du Christ, qu'ils glorifient notre Père des cieux.

Tous prient en silence, puis l'évêque reprend :

Dieu qui est source de toute lumière et de tout bien,
tu as envoyé ton Fils, ta Parole vivante,
pour révéler au monde le mystère de ton amour;
Bénis N. et N. (nos frères) dans leur ministère :
qu'ils se nourrissent de ta Parole,
qu'ils se laissent former par elle
et l'annoncent avec fidélité.
Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.

L'assemblée : *Amen.*
Les candidats s'avancent ensuite vers l'évêque qui leur remet le livre des Écritures en disant :

Recevez le livre de la Sainte Écriture et transmettez fidèlement la parole de Dieu : qu'elle s'enracine et fructifie dans les cœurs.

Le candidat : *Amen.*

2/ L'*Acolytat,* comme si on y était…

L'institution pour le service de la prière communautaire et de l'eucharistie est faite par l'évêque au cours de la messe… Après la lecture de l'Évangile, L'évêque fait l'homélie qu'il conclut en s'adressant aux candidats en ces termes ou en d'autres semblables :

M. Nawell Dieuvens Péronvil recevant l'acolytat des mains du cardinal Gérald Cyprien Lacroix, archevêque de Québec, en la chapelle du Grand séminaire de Québec, 20 novembre 2022. Photographe inconnu.

Avant de passer de ce monde à son Père, le Seigneur Jésus a confié le sacrement de son corps et de son sang à l'Église, comme source de sa construction et de son développement, et cœur de sa vie.

Vous êtes choisis pour le service de la prière communautaire et de l'eucharistie; vous allez donc prendre part, à un titre particulier, au ministère de l'Église, pour faire grandir le corps du Christ.

C'est dans l'assemblée des croyants que se réalise une des présences privilégiées du Seigneur, puisque, selon sa Parole, « lorsque deux ou trois sont réunis en son nom, il est là au milieu d'eux ». En unissant sa prière à celle du Fils, l'Église s'offre au Père et reçoit la source de vie, devenant ainsi corps du Christ. Vous devrez désormais vous attacher à ce que les fidèles soient formés à la prière et participent, de façon active et consciente, à la célébration commune du Dieu vivant.

C'est le même corps du Christ que vous servirez, lorsque vous aiderez les prêtres et les diacres à donner la communion aux fidèles, y compris aux malades. Par ce service de l'eucharistie, vous contribuerez à la croissance et à l'unité de l'Église, en permettant au plus grand nombre de se nourrir du pain rompu et donné pour la multitude.

Pour vous conformer au sens profond de votre ministère, unissez-vous de façon plus intime au sacrifice de Jésus Christ, et faites ainsi de votre propre vie une offrande spirituelle qui plaise à Dieu.

Souvenez-vous aussi que vous formez avec les autres fidèles un seul corps, vous qui partagez avec eux un pain unique, Témoignez donc un amour vrai pour le corps du Christ, qui est le peuple de Dieu, surtout pour les pauvres et les malades. Et accomplissez le commandement que le Seigneur laissa à ses apôtres, lorsqu'il donna son corps et son sang : « Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés. »

À la fin de l'homélie, les candidats sont appelés par leur nom et chacun répond : *Me voici,* puis s'avance vers l'évêque. Tous se lèvent, puis l'évêque invite à la prière :

Confions à Dieu nos frères N. et N. qu'il a choisis pour le ministère de l'acolytat : Qu'il daigne les combler de sa bénédiction et leur donne la force de servir fidèlement dans l'Église.

Tous prient quelques instants en silence, puis l'évêque reprend :

Dieu de bonté,
nous avons reçu de ton fils le pain de vie
et nous avons appris de lui à t'appeler notre Père;
Bénis N. et N. (nos frères) dans leur service :
qu'ils grandissent dans la foi et la charité;
qu'ils sachent animer la prière de l'assemblée
et qu'ils soient fidèles à distribuer le pain de vie,
pour que s'édifie ton Église
Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.

L'assemblée : *Amen.*

Les candidats s'avancent ensuite un à un vers l'évêque. Celui-ci leur remet une coupe contenant le pain ou le vin pour l'eucharistie, en disant :

Recevez ce pain (et cette coupe de vin) pour la célébration de l'eucharistie, et montrez-vous digne de servir la table du Seigneur et de l'Église.

Le candidat **:** *Amen.*

704. Du *Vendredi fou* au *Cyber lundi*

1 : Statistique Canada est l'agence du gouvernement fédéral créée le 1er mai 1971 avec pour mandat de faire la collecte et la compilation de statistiques sur le Canada et ses habitants. Sur son site internet, on retrouve un intéressant rapport concernant la diversité culturelle et religieuse au Canada.

(Voir *https://www.statcan.qc.ca/fr/recensement/sensibilisation-recensement/soutien-collectivite/diversite-ethnoculturelle-et-religieuse*).

2 : C'est dans ce contexte qu'aujourd'hui coincé entre le **Vendredi fou** (25 novembre) et le **Cyber lundi** (28 novembre) que Mgr l'Archevêque a réussi à s'exprimer sur le premier dimanche de l'Avent qui, le samedi-dimanche, 26 et 27 novembre, ouvrait le temps de nos Fêtes chrétiennes de fin d'année.

DES RÉCEPTIONS À LA RÉCEPTION : QUI ATTENDONS-NOUS?

Depuis 20 ans, la proportion de résidants non religieux a plus que doublé pour atteindre 34,6% contre 16,5% en 2001; la part de population qui s'identifie comme chrétienne est passée de 77% en 2001 à 53,3% en 2021. L'importance de la religion dans la vie des gens ne cesse de diminuer, entre autres, car l'Église n'est plus au centre de la vie sociale, politique ou communautaire. Où se retrouve donc la communauté actuellement? L'appartenance à la communauté musulmane atteint 5% de notre population à cause de l'immigration, résultat doublé depuis 2001.

Ces statistiques, reconnaît ici Mgr **Denis Grondin**, *peuvent nous peiner et nous laisser entrevoir un retour du paganisme : 5000 personnes ont déclaré être néopaïennes. Et ici au Québec, combien de personnes prévoient vivre un Noël chrétien, marqué par le temps de l'Avent et le vivre ensemble à Noël? L'Avent signifie l'Avènement du Christ Sauveur : il est venu inaugurer, non pas une nouvelle religion, mais l'incarnation dans l'histoire de l'Alliance définitive entre Dieu et l'homme, pour faire progresser avec un cœur nouveau et un esprit nouveau, la civilisation de l'Amour.*

En Ukraine, en Chine, en Amérique, quelle espérance apporte cette venue d'un Dieu si humain et si proche? Au lieu de demander aux enfants qu'est-ce qu'ils désirent comme cadeau, ne doit-on pas les ouvrir à la question « qui attends-tu pour Noël? » Qui attendons-nous pour espérer, au-delà de nos misères, la joie unique et la communion fraternelle faite de partage, de pardon et de paix.

L'Avent nous dispose à recevoir Celui qui, pauvre, a fait sa demeure sans s'imposer afin de faire croître l'esprit

de parenté et de famille entre tous les peuples. Préparons-nous en décorant nos vies de gestes de solidarité, de tendresse et d'ouverture. Ils ouvrent à la reconnaissance des autres, à l'étonnement, à l'émerveillement et à la joie des petits et des bergers qui voient Dieu à l'œuvre encore aujourd'hui.

Bon temps de préparation,
temps de veille, d'éveil et de réveil de la foi.
Il est venu, il vient et il reviendra...

+ Denis Grondin
Archevêque de Rimouski
(*Le Relais*, N° 874, 25 novembre 2022, p. 1).

705. À propos d'agressions sexuelles

Le **1er décembre 2022**, coup de tonnerre dans le ciel de la vieille capitale…

Image : Succo. https://pixabay.com/fr.

Le cabinet *Arsenault Dufresne et Wee Avocats* de Québec se porte une fois de plus à la défense de 134 personnes qui prétendent avoir subi à l'adolescence des agressions sexuelles de la part de membres du clergé. Un recours collectif vise donc une centaine de prêtres dans deux diocèses, soit ceux de Québec et de Trois-Rivières. L'ensemble des gestes reprochés auraient été commis entre 1942 et 2018.

Ces jours-ci, ce sont les noms de deux évêques qui ont été ajoutés à cette longue liste de 11 pages. Il y est fait mention de feu Mgr **Clément Fecteau**, ancien évêque du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1988-1999). Celui-ci est décédé en 2017. On y fait aussi mention de Mgr **Jean-Pierre Blais**, ordonné évêque auxiliaire de Québec en janvier 1995, et qui est depuis le 11 mars 2009 évêque du diocèse de Baie-Comeau.

Le nom de **Mgr Clément Fecteau** apparaît à la ligne **124** du tableau des victimes dressé dans l'action collective menée contre l'archidiocèse de Québec. Or celui-ci est décédé en 2017 à l'âge de 84 ans. Les faits reprochés se seraient déroulés en 1987 dans le vestiaire sportif du Séminaire de Québec et dans les bois… La victime était alors âgée de 13 ans.

Le nom de **Mgr Jean-Pierre Blais** apparaît à la ligne **102** du long tableau des victimes (11 pages) que vient de rendre public le cabinet *Arsenault Dufresne et Wee Avocats*. Mgr Blais est né à Saint-Anselme, au Québec, le 21 mai 1949. Il est diplômé en théologie et il a étudié dans le domaine des sciences de l'éducation. En plus d'avoir exercé un ministère pastoral en milieu paroissial, il a travaillé pendant quelques années en milieu scolaire et il a assumé pendant huit ans la direction de l'Office de catéchèse du Québec. Les faits qui lui sont reprochés se seraient déroulés sur une période de trois ans, soit entre 1973 et 1975, au presbytère Charny de Lévis.

* * *

NOTE : *Quand des allégations d'abus sont déposées contre un prêtre, il est automatiquement retiré du ministère, le temps qu'une enquête soit faite. Dans le cas d'un évêque, c'est à un archevêque que revient la responsabilité d'avertir les autorités vaticanes dès que des allégations sont connues. « Présence » a laissé un message à Mgr* ***Denis Grondin****, l'archevêque de Rimouski, afin de connaître quelles démarches il entreprendra ce jour même.* (François Gloutnay, « Deux autres évêques dans la liste des abuseurs » dans *Présence*, 1er décembre 2022 : https://presence-info.ca/article/actualite/justice/deux-autres-eveques-dans-la-liste-des-abuseurs/).

Conformément aux règles du droit, et en tant qu'archevêque métropolitain de la province ecclésiastique de l'Inter-de-l'Est, laquelle regroupe l'archidiocèse de Rimouski ainsi que les diocèses de Gaspé et de Baie-Comeau, Mgr Grondin a immédiatement avisé les autorités vaticanes des allégations portées à l'encontre de Mgr Blais (cf. Pape François, normes du motu proprio *Vos estis lux*

mundi, du 7 mai 2019, articles 3, § 3 et 7, § 3), et ce, via la nonciature apostolique au Canada.

* * *

Réaction de l'archidiocèse de Québec

Les noms des évêques Blais et Fecteau s'ajoutent maintenant à ceux du cardinal ***Marc Ouellet*** *et de l'évêque auxiliaire,* ***Jean-Paul Labrie*** *(1922-2001). Ces deux derniers faisaient partie du tableau des victimes dévoilé le 16 août 2022.*

À l'archidiocèse de Québec, on explique apprendre aujourd'hui même l'existence de cette liste « qui inclut les nouvelles personnes qui se sont inscrites à l'action collective ». On ne souhaite pas commenter l'ajout, dans ce tableau, des noms de Jean-Pierre Blais et de Clément Fecteau. Ces deux évêques ont d'abord été nommés dans l'archidiocèse de Québec avant d'aller diriger les diocèses de Baie-Comeau et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

« Les dirigeants et les membres de l'Église catholique de Québec condamnent fermement toute conduite qui porte atteinte à la dignité humaine. Nous rappelons notre engagement envers la prévention des gestes qui blessent l'intégrité morale, spirituelle et physique de nos frères et sœurs », déclare Valérie Roberge-Dion, la directrice des communications de l'archidiocèse (loc. cit.).

Par ailleurs, ce **1er décembre 2022**, 33 nouvelles présumées victimes ont été ajoutées à l'action collective contre le diocèse de Québec dirigée par le cabinet *Arsenault Dufresne et Wee Avocats*. On a donc à ce jour dénombré **134 personnes** qui ont acceptées de s'ouvrir sur leur douloureux passé. Chaque victime réclame une somme pouvant aller jusqu'à **600 000 $** pour les préjudices qu'ils ont subis.

Réaction de Mgr Jean-Pierre Blais

Brisant le silence qu'il a observé ces deux derniers jours et mis en cause dans les actions collectives autorisées contre les diocèses de Québec et de Trois-Rivières par des victimes alléguées d'agressions sexuelles, l'évêque de Baie-Comeau, **Mgr Jean-Pierre Blais**, nie formellement avoir posé de tels gestes.
(https://www.ledroit.com/2022/12/02/leveque-de-baie-comeau-nie-formellement-les-allegations-dagression-sexuelle-49cdf6bc430b4d50413f3a39786fbb33).

Le 2 décembre 2022, « a*yant pris connaissance dans l'action collective contre l'Archidiocèse de Québec, des faits d'allégations d'abus sexuels me concernant et qui seraient survenus entre 1973 et 1975 à Charny, je tiens à nier formellement avoir eu des gestes déplacés sur la victime présumée »*, a fait valoir Mgr **Jean-Pierre Blais** dans un court communiqué émanant du diocèse de Baie-Comeau. Il assure qu'il *« entend collaborer dans le cadre du processus judiciaire en cours »* et qu'en conséquence, il n'émettra aucun autre commentaire (François Gloutnay, « L'évêque Jean-Pierre Blais nie toute inconduite sexuelle », dans *Présence*, 2 décembre 2022 : https://presence-info.ca/article/actualite/justice/leveque-jean-pierre-blais-nie-toute-inconduite-sexuelle/).

706. L'église de Saint-Mathieu-de-Rioux

La paroisse de Saint-Mathieu-de-Rioux a été érigée canoniquement le 8 mars 1858, et civilement le 18 août 1865. Le premier curé résidant avait nom : **Antoine Chouinard**. L'église actuelle au revêtement de pierre rougeâtre est de 1875; elle a été consacrée en 1960. Enfin le presbytère, qui existe toujours mais qui a été vendu, serait de 1888.

Extérieur et intérieur de l'église. Photos : Yves-Marie Mélançon.

C'est en **septembre 2020** que les citoyens et citoyennes de Saint-Mathieu-de-Rioux se sont prononcés en faveur de l'acquisition de l'église par la municipalité dans le but d'en faire un *Centre multifonctionnel* et d'y aménager une *Bibliothèque* dans la sacristie.

Le **24 novembre 2021**, les paroissiens et paroissiennes de Saint-Mathieu-de-Rioux ont approuvé le règlement d'emprunt de 2,7 M $ qui leur avait été présenté et qui allait servir à réaliser les travaux de transformation de la nef de leur église en un *Centre communautaire* et de la sacristie en une *Bibliothèque*. Sur les 757 personnes qui étaient habilitées à voter, seulement 26 se sont opposées à ce règlement d'emprunt alors qu'il en aurait fallu 86 pour que le règlement soit rejeté.

C'est ce qu'expliquait à ses concitoyens et concitoyennes le maire de Saint-Mathieu-de-Rioux, M. **Roger Martin**. Il ne manquait plus que l'autorisation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec pour qu'on puisse aller de l'avant et procéder. Le maire souhaitait avoir une réponse rapide du gouvernement, soit avant la période des Fêtes de fin d'année, afin que les travaux puissent débuter au début de 2022.

La nef de l'église pendant les travaux. Photo : Municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux. Courtoisie.

Le chœur de l'église, après les travaux, à l'occasion d'une célébration. Photographe : Jean-François Mélançon.

On y est allé rondement… si bien que le **22 novembre 2022,** et après plusieurs mois de travaux, la transformation de l'église en une bibliothèque et en une salle multifonctionnelle était complétée. On retrouvera donc désormais dans l'église une vaste salle communautaire avec une cuisine moderne, une scène pour les spectacles et prestations musicales, la bibliothèque municipale baptisée « *Bibliothèque Rose-Alma-Gaudreau* » et une salle de conférence.

Le maire **Roger Martin** confirme alors que l'inauguration officielle aura lieu le **3 décembre 2022**, à 13 h.

NOTE : *La municipalité a toutefois été obligée d'assumer un dépassement de coûts de l'ordre de 90 000 $ en raison d'une présence non-prévue d'amiante. Les travailleurs ont donc été obligés de retirer la matière, faisant ainsi grimper légèrement la facture qui s'élevait à la base à un peu plus de 2,7 millions de dollars. La municipalité a reçu une subvention gouvernementale de 1,1 million de dollars pour réaliser les travaux. La différence sera financée par les citoyens de Saint-Mathieu-de-Rioux.* (Kévin Beaulé, « L'inauguration de l'église « transformée » de Saint-Mathieu-de-Rioux aura lieu le 3 décembre », dans https://www.ciel103.com, le 22 novembre 2022).

707. Vœux de Noël 2022 de Mgr Grondin

« Estenniayon de tsonwe Iesous ahatonnia »

(Traduction française)
Chrétiens, prenez courage,
Jésus Sauveur est né!

Paroles de la première strophe du chant Jesous Ahatonhia écrit en langue wendate, en 1641 ou 1642, par saint Jean de Brébeuf (1593-1649).

Image : Claude François, dit Frère Luc (1614-1685), La Sainte Famille à la Huronne. Vers 1671, huile sur toile. Collection des Ursulines de Québec.

Rimouski, le 8 décembre 2022

Chère amie, cher ami,

À travers les rassemblements du temps des fêtes, rendons grâce à Dieu pour l'année qui s'achève; année qui, malgré le tumulte de la guerre et des mauvaises nouvelles, s'est aussi distinguée par des démarches de guérison, de paix et de solidarité, à l'occasion de la visite du pape François au Canada.

Que la nouvelle année 2023 nous permette de continuer à défendre l'égalité, la justice et la dignité humaine dans

nos communautés. Je vous souhaite de participer au signe d'amour et de réconciliation qui a sa source divine en Jésus-Christ notre Sauveur.

Avec ma bénédiction,

+ Denis Grondin
Archevêque de Rimouski

Extraits des discours de Sa Sainteté le pape François à l'occasion de son voyage apostolique au Canada (24-30 juillet 2022)

Le Seigneur Jésus-Christ a fait d'un tombeau, impasse de l'espérance, devant lequel tous les rêves s'étaient évanouis et où il n'était resté que pleurs, douleur et résignation, il a fait d'un tombeau le lieu de la renaissance, de la résurrection, d'où est partie une histoire de vie nouvelle et de réconciliation universelle. Nos efforts ne suffisent pas pour guérir et réconcilier, nous avons besoin de sa grâce : nous avons besoin de la sagesse douce et forte de l'Esprit, de la tendresse du Consolateur. Qu'Il comble les attentes de nos cœurs. Qu'Il nous prenne par la main. Qu'Il nous fasse marcher ensemble (Maskwacis, le 25 juillet 2022).

Chers amis, la réconciliation opérée par le Christ n'a pas été un accord de paix extérieur, une sorte de compromis pour contenter les parties. […] L'apôtre Paul explique que Jésus réconcilie en mettant ensemble, faisant de deux réalités distantes une réalité unique, une seule chose, un seul peuple. Et comment fait-il? Par la croix (cf. Ép 2, 14). C'est Jésus qui nous réconcilie entre nous sur la croix, sur cet arbre de vie […] (Edmonton, le 25 juillet 2022).

Mes amis, marchez vers le haut, venez à la lumière chaque jour, faites équipe! (Iqaluit, le 29 juillet 2022).

708. L'aide médicale à mourir au Québec

En juin 2022, alors que nous étions en période préélectorale, les députés du Québec, tout parti confondu, avaient échoué à faire adopter un projet de loi destiné à permettre aux gens atteints d'Alzheimer de formuler une demande anticipée pour obtenir de l'aide médicale à mourir (AMM).

Aujourd'hui, suite aux élections du 3 octobre, personne ne doute que la nouvelle ministre déléguée à la Santé et aux Aînés, M^me^ **Sonia Bélanger**, déposera en **2023** une nouvelle mouture de ce projet de loi qui avait pour but d'élargir l'aide médicale à mourir (AMM). C'est M^me^ **Sarah Bigras**, l'attachée de presse de la ministre, qui le 5 décembre dernier le déclarait à *La Presse canadienne*.

Depositphotos / Andrew Lozovyi

Le nombre de personnes ayant eu recours à l'AMM explose depuis le début de la pandémie. Dès décembre, 2022, on est donc revenu sur cette épineuse question, rappelant que d'après un rapport de la Commission sur les soins de fin de vie, **1774 personnes ont obtenu l'aide médicale à mourir entre 2019 et 2020, alors qu'on en dénombrera 3663 entre le 1er avril 2021 et le 31 mars 2022.** Mais ce qui frappe le plus encore, c'est que le Québec répond désormais à plus de demandes d'AMM que la Belgique et les Pays-Bas (source : Davide Gentile et Daniel Boily, 9 décembre 2022 : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1940191/aide-medicale-mourir-demandes-popularite-quebec).

Le président de la Commission des soins de fin de vie, le Dr **Michel Bureau**, explique que ces données placent le Québec au premier rang dans le monde à ce chapitre. *« Au Québec relevait-il, c'est 5,1% des décès qui [résultent de] l'aide médical à mourir. Aux Pays-Bas, c'est 4,8% des décès, et en Belgique, c'est 2,3%* » (loc. cit.).

Des disparités régionales importantes

Au Québec, la proportion de décès suivant une demande d'aide médicale à mourir varie grandement d'une région à l'autre. Dans Lanaudière ***et dans le Bas-Saint-Laurent,***

*près de 9% des personnes décédées en 2021-2022 ont bénéficié de l'*AMM. *À Montréal, c'est moins de 4%.*

Le taux d'acceptation des demandes d'aide médicale à mourir varie aussi énormément d'une région à l'autre. Par exemple, dans Chaudière-Appalaches, 98% des patients qui formulent une demande d'AMM y accèdent. À Québec, cette proportion baisse à 75% et, à Montréal, elle glisse à 54%. Une différence qui n'a pas de lien avec la langue maternelle des patients ou des médecins, puisque les données sont sensiblement les mêmes d'est en ouest dans la métropole (loc. cit.).

709. Une poursuite en diffamation

Le mardi **13 décembre 2022**, le cardinal **Marc Ouellet**, qui est aujourd'hui préfet de la Congrégation pour les évêques à Rome, déposait devant un tribunal du Québec une poursuite en diffamation contre une femme qui l'accuse de l'avoir agressée sexuellement pendant qu'il était archevêque de Québec (2002-2010).

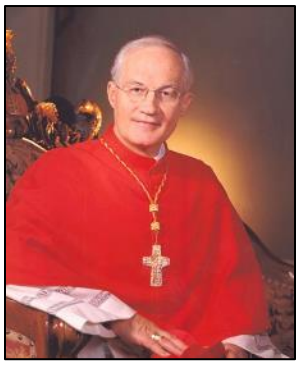

Le Cardinal Marc Ouellet. Photo : Studio Guy Raymond. Archives de l'archidiocèse de Québec.

Cette dernière s'est ajoutée à l'action collective contre l'archidiocèse de Québec, ce qui a été révélé le **16 août 2022,** pour des gestes qui seraient « des attouchements de nature sexuelle non consentis ». Ils auraient été commis entre 2008 et 2010, alors qu'elle était une jeune agente de pastorale et que le cardinal Ouellet était archevêque de Québec. Le nom du cardinal s'est donc retrouvé sur la liste des accusés de l'action collective. Dans un communiqué publié ce 13 décembre sur le site internet de *Vatican News*, le cardinal explique qu'il intente cette poursuite en diffamation afin de démontrer la fausseté des allégations portées contre lui et rétablir sa réputation. Ses avocats réclament donc à cette femme une indemnisation de 100 000 $ pour atteinte à la réputation, à l'honneur et à la dignité du cardinal. « Je n'ai jamais eu de gestes ou comportements répréhensibles comme ceux reprochés à d'autres membres du clergé visés par l'action collective », dit le cardinal. « Cette association inappropriée, faite intentionnellement et largement diffusée à des fins impropres, doit être dénoncée. »

La personne que la presse appelle [M^me^ F] pour protéger son identité est l'une des 101 présumées victimes – elles sont 134 depuis le 1^er^ décembre 2022 – à avoir lancé une action collective contre une centaine de prêtres et de diocésains de Québec pour des gestes commis entre 1942 et 2018. [M^me^ F] reproche au cardinal quatre incidents d'attouchements sexuels inappropriés survenus à la fin des années 2000.

Les avocats du cardinal ont précisé que toute indemnisation obtenue au terme de cette poursuite serait versée intégralement au profit de la lutte contre les abus sexuels chez les autochtones du Canada. (Sources internet : *Associated Press, Le Devoir, La Presse, Présence-Info* et Radio-Canada, 13 décembre 2022).

* * *

Le mercredi **21 décembre 2022** [M^me^ F], la présumée victime, accordait une entrevue dans les locaux de *TVA Nouvelle* à Québec. Le lendemain le *Journal de Québec* sous la plume de **Martin Lavoie** faisait écho à cette entrevue. [M^me^ F] y rappelait le fait qu'il y a deux ans elle avait déposé une plainte à un comité du diocèse de Québec qui lui avait alors demandé d'écrire au pape…

Quand je me suis adressé au pape à la demande du comité-conseil, disait-elle*, je n'étais pas nécessairement capable de nommer ce que j'avais vécu. J'espérais que quelqu'un de professionnel enquête et fasse la lumière. Malheureusement, ça n'a pas été le cas. C'est davantage lorsque je me suis tournée vers les avocats, vers des spécialistes, que j'ai pu comprendre la nature des gestes*, plaide-t-elle.

Face au comité, [M^me^ F] s'est sentie *dans le vide sans réponse à [ses] questions, ne sachant pas trop ce qui allait arriver. C'était un peu du nouveau pour eux de ce que je comprenais. Je me présentais là en état de recherche, de questionnement. Si c'était à refaire, je ne m'adresserais pas au comité.* (Source : Le *Journal de Québec*, édition du 22 décembre 2022).

Sollicitation publique

À la **mi-décembre**, [M^me^ F] lançait une campagne de socio-financement sur GoFundMe.

Derrière la nécessité d'amasser les fonds pour acquitter d'éventuels dommages se cache un autre objectif : celui de rendre visible l'élan de solidarité derrière moi. C'est une façon de m'appuyer pour les gens qui ne peuvent pas s'exprimer publiquement ou pour mes proches qui ne veulent pas dévoiler mon identité, précise ici [M^me^ F].

Sortie de l'ombre

Le vendredi **13 janvier 2023**, [M^me^ F] sort de l'anonymat, souhaitant que son identité soit maintenant divulguée afin de retrouver sa dignité. « *Je ne suis plus F*, clamait-elle, *je suis **Pamela Groleau***. [...] Elle a décidé de sortir sur la place publique pour que le processus de traitement des plaintes change au sein de l'Église. *J'aimerais l'entendre accueillir toute personne qui se dit victime, avec des mécanismes neutres, impartiaux, indépendants, rigoureux et professionnels*, affirme la femme de 38 ans » (Zoé Couture | TVA Nouvelles et Agence QMI, 13 janvier 2023).

710. Que d'églises aujourd'hui disparues!

Dans son édition du **28 décembre 2022**, le quotidien *Le Devoir* publiait deux articles sur le patrimoine religieux du Québec : le premier sous la plume de **Jean-Louis Bordeleau**, intitulé « Reconvertir nos églises, un chemin de croix », le second sous la plume de **Sandrine Vieira**, intitulé « 278 lieux de culte fermés ou démolis au Québec ». Nous ferons ici écho au texte de M^me^ Vieira, mais non sans avoir rappelé ces propos de M. Bordeleau :

Des fermetures par centaines

« **Au Canada**, déjà 4300 églises ont fermé leurs portes entre 2009 et 2018, soit 17% des églises du pays, selon le centre d'étude *Halo Project*. **Au Québec**, c'est le quart des lieux de culte qui ont été **démolis**, **fermés** ou **recyclés** depuis 2003 » (Jean-Louis Bordeleau, op. cit.).

* * *

Pour sa part, M^me^ **Sandrine Vieira** reconnaît qu'au Québec, depuis la pandémie de COVID-19 des années 2021, de plus en plus d'églises s'ajoutent à la déjà longue liste des bâtiments du patrimoine religieux qui sont soit **démolis**, soit **fermés**, soit **transformés**.

Situation ou nouvel usage des lieux de culte en mutation. Nombre et proportion par rapport aux 2751 lieux de culte répertoriés en 2003.

SITUATION	NOMBRE	POURCENTAGE
Fermeture	159	5,8%
Démolition	119	4,3%
Multifonctionnel	117	4,3%
Résidentiel	68	2,5%
Communautaire	52	1,9%
Culturel	49	1,8%
Commercial	48	1,7%
Institutionnel	21	0,8%
Plateau sportif	20	0,7%
Bibliothèque	10	0,4%
TOTAL	663	24,1%

Données en date du 23 décembre 2022. Tableau : *Le Devoir*.
Source : Conseil du patrimoine religieux du Québec

Par ailleurs, *les données de l'inventaire du Conseil du patrimoine religieux analysées par* ***Le Devoir*** *révèlent que 16 églises ont fermé leurs portes en 2022, alors que 4 sont tombées sous le pic des démolisseurs. Le bilan s'élève maintenant à près de 280 lieux de culte fermés ou démolis depuis 2003 dans la province.*

Voici un autre tableau. Celui-ci est le reflet des données de l'inventaire du *Conseil du patrimoine religieux* du Québec aussi analysées par ***Le Devoir*** dans son édition du 28 décembre.

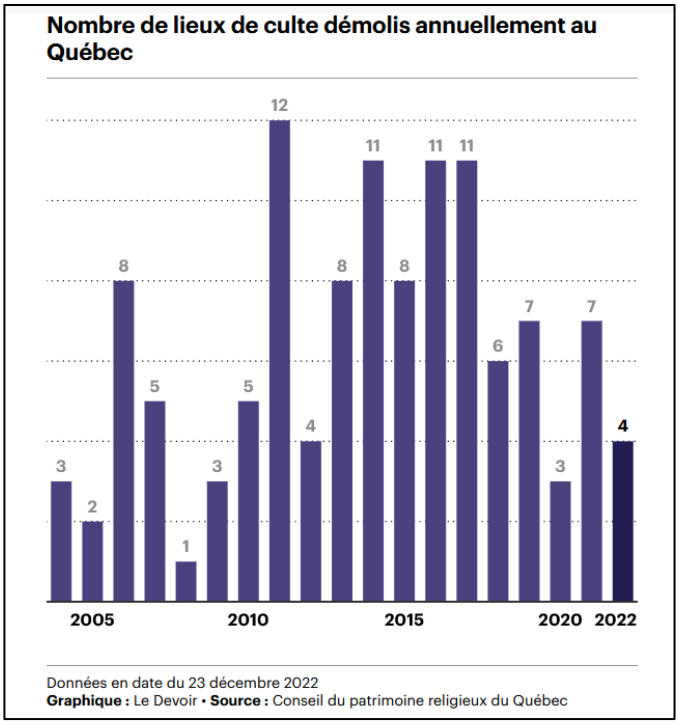

NOTE : *Le Devoir* a ajouté, depuis le 23 décembre, quatre autres lieux de culte démolis en 2022.

Plusieurs centaines d'autres lieux religieux ont aussi été forcés à se réinventer depuis les 20 dernières années. On compte aujourd'hui 385 bâtiments religieux qui ont été transformés en centres communautaires, en bibliothèques, en salles de spectacle ou même en immeubles résidentiels. C'est donc le quart des lieux de culte (663 des 2751 bâtiments répertoriés en 2003) qui ont depuis été démolis, fermés ou recyclés pour de nouvelles fonctions.

Ce sont en moyenne une trentaine de nouveaux lieux qui sont en mutation par année depuis 2016, alors qu'on en comptait en moyenne une quarantaine par année entre 2006 et 2015. Or, les tendances sont revenues à la hausse depuis la pandémie de COVID-19, particulièrement pour les lieux de culte qui doivent fermer leurs portes, selon ***Isabelle Lortie****, conseillère en patrimoine du Conseil du patrimoine religieux du Québec.*

La fermeture d'un lieu de culte n'implique pas nécessairement l'arrêt définitif des activités, nuance-t-elle d'emblée. Une église peut fermer temporairement afin que des travaux de transformation s'y réalisent, par exemple. Dans le cas de 39% des lieux fermés en 2021, un projet de transformation concret était proposé pour réutiliser l'espace. Mais à l'inverse, aucun projet n'était connu pour 36% des bâtiments fermés cette même année. (Sandrine Vieira, op. cit.).]

* * *

Un dernier recours

Depuis les cinq dernières années, 27 lieux de culte ont été démolis dans l'ensemble de la province, dont plus du tiers au cours des dernières années; 7 en 2021 et 4 le 2 décembre de cette année. Les lieux démolis en 2022 comprennent l'église Saint-Joachim à Saguenay, l'église Sainte-Marguerite-de-Cortone à Trois-Rivières, l'église Saint-Simon à Trécesson et la chapelle Sainte-Eugène à Blue Sea, en Outaouais. (Sandrine Vieira, op. cit.).

Elles ne font cependant pas mention de l'église Sainte-Agnès à Rimouski dont on vient tout juste, après un an, d'amorcer la démolition. (Revoir ici les Billets #528 et #529).

711. Le 25 décembre à l'*heure solennelle*!

Ce soir, j'ai bien encore en mémoire le *Minuit chrétien* de mon enfance, celui entonné à mon plus jeune âge dans l'église de Trois-Pistoles et celui entendu beaucoup plus tard dans la petite église de Nazareth… Mais voici tout d`abord pour mémoire le texte original de **Placide Cappeau** écrit aux alentours des années 1843 et mis en musique par **Adolphe Adam** en 1847 :

Minuit, Chrétiens ! C'est l'heure solennelle
Où l'homme Dieu descendit jusqu'à nous

Pour effacer la tache originelle
Et de son père arrêter le courroux
Le monde entier tressaille d'espérance
À cette nuit qui lui donne un sauveur

Peuple, à genoux ! Attends ta délivrance
Noël ! Noël ! Voici le Rédempteur !
Noël ! Noël ! Voici le Rédempteur !

[…]

Le Rédempteur a brisé toute entrave
La terre est libre et le ciel est ouvert

Il voit un frère ou n'était qu'un esclave
L'amour unit ceux qu'enchaînait le fer
Qui lui dira notre reconnaissance ?
C'est pour nous tous qu'il naît,
qu'il souffre et meurt

Peuple, debout ! Chante ta délivrance
Noël ! Noël ! Chantons le Rédempteur !
Noël ! Noël ! Chantons le Rédempteur !

Rapporté de France par M. **Ernest Gagnon**, ce *Minuit, Chrétiens!* est chanté pour la première fois en terre d'Amérique par **Marie-Louise-Joséphine Caron**, fille du juge **René-Édouard Caron**, ancien maire de Québec et futur lieutenant-gouverneur. M^me^ **Marie-Louise-Joséphine Caron** est aussi, cette nuit-là, accompagnée à l'harmonium par M. **Ernest Gagnon** le 24 décembre 1858 à l'église Saint-Michel de Sillery.

* * *

Où fallait-il aller cette année pour entendre à l'église, et en début de célébration à minuit, ce vieux cantique de Noël? Vérification faite, il n'y a pas eu dans notre diocèse d'eucharisties aussi tardives dans au moins quatre de nos unités pastorales, soit celles de la Vallée de la Matapédia, de Matane, de Trois-Pistoles et du Témiscouata. Il n'y eut en fait qu'une eucharistie nocturne à minuit et elle fut célébrée dans une des paroisses de La Mitis, soit Sainte Angèle-de-Mérici.

Dans l'unité pastorale de Rimouski-Neigette, exceptionnellement la cathédrale a ouvert ses portes et M^gr^ l'Archevêque y a présidé à minuit l'Eucharistie de Noël.

712. Des résolutions pour l'An neuf

Cette année 2022, à l'instar de la précédente, l'année de la COVID-19, aura été une année remplie d'imprévus. Comment donc se projeter dans une nouvelle année, l'année 2023, en formulant des « résolutions » qui nous conduiraient on ne sait où?

Photographe : Dean Moriarty / Pixabay.

Voici donc plutôt, glanées sur internet, dix *résolutions d'inspiration biblique*. Certes, elles ne sont pas de moi, mais elles m'ont inspiré. Je ferai ici référence à une seule édition de la Bible, soit celle de la TOB (*Traduction œcuménique de la Bible)*, édition de 1973.

David, sa résolution de louange : *Je bénirai le Seigneur en tout temps, sa louange sans cesse à ma bouche* **(Psaume 34, 2).**

Jonathan, sa résolution d'amitié : *Alors, Jonathan fit alliance avec David, parce qu'il l'aimait comme lui-même* **(1 Samuel 18, 3).**

Job, sa résolution de pureté : *J'avais conclu un pacte avec mes yeux : ne pas fixer le regard sur une vierge* **(Job 31, 1). Avec cette note de la TOB : «** Cette scrupuleuse pureté du regard est un présage de l'enseignement sur la pureté du cœur qu'apportera le *Sermon sur la montagne* **(Mathieu 5, 28) ».**

Ruth, sa résolution de foi : *Où tu iras j'irai, où tu habiteras j'habiterai ; ton peuple sera mon peuple et ton Dieu sera mon Dieu* **(Ruth 1, 16).**

Daniel, sa résolution d'intégrité : *Or Daniel prit à cœur de ne pas se souiller avec le menu du roi et le vin de sa boisson* **(Daniel 1, 8).**

Paul, sa résolution d'évangélisation : *Je n'attache d'ailleurs vraiment aucun prix à ma propre vie ; mon but, c'est de mener à bien ma course et le service que le Seigneur Jésus m'a confié ; rendre témoignage à l'Évangile de la grâce de Dieu* (**Actes 20, 24**).

David, sa résolution de générosité sacrificielle : *Non, je tiens à te l'acheter pour son prix, et je ne veux pas offrir au Seigneur, mon Dieu, des holocaustes qui ne me coûtent rien* **(2 Samuel 24, 24).**

Paul, sa résolution de prière pour ceux qu'il accompagne : *Je suis plein de reconnaissance envers Dieu que je sers à la suite de mes ancêtres avec une conscience pure, lorsque sans cesse, nuit et jour, je fais mention de toi dans mes prières* **(2 Timothée 1, 3).**

Josué, sa résolution pour sa famille : *Mais s'il ne vous plaît pas de servir le Seigneur, choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir, soit les dieux qu'ont servi vos pères, lorsqu'ils étaient au-delà du Fleuve, soit les dieux des Amorites dans le pays desquels vous habitez. Moi et ma maison, nous servirons le Seigneur* **(Josué 24, 15**).

Jésus, sa résolution d'obéissance : *Mais il s'est dépouillé, prenant la condition de serviteur, devenant semblable aux hommes, et, par son aspect, il était reconnu comme un homme; il s'est abaissé, devenant obéissant jusqu'à la mort, à la mort sur une croix* **(Philippiens 2, 7-8).**

* * *

Non seulement ces résolutions sont-elles bibliques, mais ce sont souvent elles qui résument le mieux l'exemple de foi des héros bibliques. Puisse donc Dieu nous accompagner en cette nouvelle année. Puissions-nous aussi porter du fruit pour sa gloire !

713. Décès du pape émérite *Benoît XVI*

Le mercredi **28 décembre 2022**, le pape **François** avait appelé les fidèles du monde entier à prier pour son prédécesseur, le pape émérite **Benoît XVI**, alors «gravement malade».

Quelques jours plus tard, soit le samedi **31 décembre**, le Vatican annonçait le décès à 9h34 heure de Rome de celui qui fut le 265e pape des années 2005 à 2013, et qui était depuis retraité au monastère *Mater Ecclesiae* dans les jardins du Vatican. Il avait 95 ans.

Les funérailles du pape **Benoît XVI** ont été célébrées le jeudi **5 janvier** à 9h30, heure de Rome. L'inhumation s'est faite par la suite dans une des cryptes de la basilique Saint-Pierre.

Le pape émérite Benoît XVI.

Un dernier hommage

Pour mémoire, nous conserverons ces mots de l'*Agence France-Presse* repris du quotidien *Le Devoir*, édition du 6 janvier 2023 :

***Cité du Vatican** – Le pape **François** a rendu jeudi un ultime hommage à son prédécesseur, **Benoît XVI**, […] lors des funérailles sur la place Saint-Pierre, en présence de 50 000 fidèles, de chefs d'État et de têtes couronnées. « Benoît que ta joie soit parfaite en entendant la voix [de Dieu], définitivement et pour toujours! » a lancé le pape lors de son homélie. La cérémonie a duré plus d'une heure avant que le cercueil […] ne soit transporté à l'intérieur de la basilique Saint-Pierre, où il a été inhumé dans l'ancienne crypte de **Jean-Paul II**. Son pontificat a été marqué par de multiples crises, dont le scandale des fuites au Vatican (Vatileaks).*

* * *

Réactions de leaders mondiaux

Tôt le samedi **31 décembre 2022**, les réactions de leaders politiques et religieux ont commencé d'affluer des quatre coins du monde. Nous retiendrons d'abord la réaction de quelques personnalités non catholiques confrontés à la guerre qui fait rage en Europe de l'Est, dont le président ukrainien **Volodymyr Zelenskys** : *J'exprime mes sincères condoléances au pape **François**, à la hiérarchie et aux fidèles de l'Église catholique du monde entier avec la mort du pape **Benoît XVI**, éminent théologien, intellectuel et promoteur de valeurs universelles*.

Le patriarche de l'Église orthodoxe russe, **Kirill 1er**, a par ailleurs rendu aussi hommage à l'ancien pape des années 2005-2013, y célébrant à son tour un « éminent théologien » et un défenseur des « valeurs traditionnelles ».

Ce serait là aussi un concept cher au président russe, **Vladimir Poutine**. Celui-ci aurait à son tour réagi en saluant en **Benoît XVI** *une personnalité religieuse et d'État éminente, un défenseur aussi convaincu des valeurs traditionnelles chrétiennes*. Ce message de condoléances adressé au pape **François** aurait été diffusé par le Kremlin. *Je garderai pour toujours des souvenirs radieux de lui* aurait ajouté le chef de l'État russe.

* * *

Par ailleurs, le premier ministre du Canada, **Justin Trudeau**, a rappelé que le pape avait « consacré sa vie au service de sa foi », ajoutant que ses pensées accompagnent les catholiques et toutes les personnes en deuil. « Il était un théologien accompli et un érudit et il a été une source d'inspiration pour des millions de personnes », a écrit M. Trudeau sur Twitter.

Le président américain **Joe Biden**, fervent catholique, a salué la « générosité » du pape émérite. « On s'en souviendra comme d'un théologien réputé, guidé par ses principes et par sa foi et dont la vie entière a été consacrée à sa dévotion envers l'Église », a-t-il déclaré dans un communiqué.

Le président français **Emmanuel Macron** a vanté les efforts de l'ancien pape en faveur d'un « monde plus fraternel ». « Mes pensées vont aux catholiques de France et du monde, endeuillés par le départ de Sa Sainteté **Benoît XVI**, qui œuvra avec âme et intelligence pour un monde plus fraternel », a dit sur Twitter le chef de l'État français.

De son côté, le chancelier allemand **Olaf Scholz** a déclaré que le monde perdait une « figure marquante » de l'Église catholique. « En tant que pape "allemand", **Benoît XVI** était pour beaucoup, et pas seulement dans ce pays, un dirigeant de l'Église particulier », a-t-il affirmé sur Twitter, le qualifiant aussi de « personnalité combative » et de « théologien intelligent ».

Quant au secrétaire général des Nations unies **António Guterres**, il a salué la mémoire de **Benoît XVI** en louant son « engagement tenace pour la non-violence et la paix ». « Ses puissants appels à la solidarité avec les populations marginalisées partout et ses exhortations à rétrécir l'écart croissant entre riches et pauvres sont plus pertinents que jamais », a souligné le chef de l'ONU.

Pour sa part, le président de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), Mgr **Raymond Poisson**, a souligné la « vie de service humble et dévoué » de **Benoît XVI** qui « laisse derrière lui un grand héritage d'enseignement ». « Il nous a mis au défi d'oser aimer », a-t-il ajouté dans la déclaration officielle de la CECC.

(Sources : Radio-Canada et Le Journal de Montréal.)

714. L'Isle-Verte et son legs patrimonial

Les travaux de construction de l'église de **L'Isle-Verte**, une église de pierre grise, s'étale sur une assez longue période. Amorcés en **1846**, les travaux se poursuivront jusqu'en **1855**, année où le 3 octobre on procédera à sa bénédiction. Des registres ont cependant été tenus dès **1766**. Il y avait même une chapelle en **1783** et une première église en **1800**, mais la paroisse n'aura été érigée canoniquement que le 12 mai **1828**.

* * *

L'église de L'Isle-Verte. Photo : Y.-M. Mélançon.

Il nous faut ici retourner au **Billet #424** *Valeur patrimoniale de nos églises* pour se rappeler que le **23 avril 2008** une entente est intervenue entre la ministre de la Culture de l'époque, Mme **Christine St-Pierre** et notre évêque, Mgr **Bertrand Blanchet**. Cette entente concernait 16 de nos églises et deux autres de nos édifices à caractère religieux qui ont une valeur patrimoniale, « mais dont la réaffectation à d'autres fins pourrait être un jour envisagée ». **L'église de L'Isle-Verte avait alors été jugée « exceptionnelle ».**

Le **Billet #495** *Classement de biens patrimoniaux* serait aussi à considérer. Le **14 novembre 2013**, le ministre de la Culture et des Communications du Québec, M. **Maka Kotto**, informait la fabrique de son intention de procéder au classement d'un ensemble de ses biens comme « immeuble patrimonial » et comme « objets patrimoniaux ». L'ensemble comprenait l'église, « *le décor intérieur de cet immeuble incluant notamment la voûte, le retable et les stalles du chœur, le maître-autel, les autels latéraux, la table de communion, la chaire, les bancs de la nef, les quatre confessionnaux, le banc du constable, le chemin de croix et l'orgue, une oeuvre de la Compagnie d'orgues canadiennes Ltée*. À tout cela doit s'ajouter un tableau intitulé *La Décollation de saint Jean-Baptiste*, mais encore un *calice et sa patène* conçus par des orfèvres du XVIII[e] siècle : **Jean-François Landron** de Québec et **Guillaume III Loir** de Paris.

L'intérieur de l'église actuelle vue du chœur : la nef, l'orgue au jubé et la chaire qui est particulièrement remarquable. Photo : Jean-Yves Pouliot, AAR.

La chaire de l'Isle-Verte.
Photo : Jean-Yves Pouliot, AAR.

Enfin, bien qu'il y ait eu à l'époque une opposition des paroissiens et paroissiennes à ce que tous ces biens soient classés, rien ne pouvait empêcher le (ou la) ministre responsable de procéder au classement de tous ces biens. C'est ce qui se produira le **17 novembre 2015** sous le gouvernement de M. **Philippe Couillard** alors que M[me] **Hélène David** était ministre de la Culture et des Communications.

* * *

En **2021-2022** les frais de chauffage de l'église se sont élevés à 27 000 $ et ils ont été payés entièrement par la municipalité de L'Isle-Verte. Les versements se sont faits en octobre-novembre-décembre 2021 et en janvier-février-mars 2022. La municipalité cependant n'a pas récidivé pour les mois d'octobre-novembre et décembre 2022.

Ce sont donc des paroissiens et paroissiennes qui ont pris le relais en octobre 2022; ce sont aussi des hommes et des femmes d'affaire du milieu qui sont encore intervenus. Ce sont quelque 11 000 $ qui ont été ramassés auprès de mécènes et de généreux paroissiens. Dans le journal hebdomadaire l'*InfoDimanche* de Rivière-du-Loup, édition du 30 novembre 2022 (vol. 31, N[o] 48), page 9, la journaliste **Andréanne Lebel** en présentait quelques-uns : *« **Stéphane Ouellet** de Litière Ouellet, **Alexandre Côté** de Cotech et XMetal et **Sandra St-Jean** du Marché des Îles ». (Voir aussi la version numérique à l'adresse https://www.infodimanche.com).*

Pour l'hiver 2023, soit pour les mois de janvier-février-mars, la fabrique peut de nouveau compter sur un généreux octroi de 25 000 $ de la municipalité.

715. Un nouvel agent en service à l'évêché

Le lundi **2 janvier 2023**, M[gr] **Denis Grondin** accueillait à l'archevêché un nouvel agent de pastorale, M. **Simon Girard**. Celui-ci est laïque et nous arrive du diocèse de Chicoutimi.

M. Simon Girard. Photo : Yves-Marie Mélançon, 2023.

Natif de Sainte-Rose-du-Nord dans ce diocèse, M. Girard a débuté ses engagements pastoraux comme bénévole en paroisse…

Il s'est occupé en particulier de l'initiation sacramentelle des jeunes. Il a été aussi dans une paroisse membre de la chorale et dans une zone pastorale membre du comité de liturgie. Au plan diocésain, il s'est occupé de la profession de foi des jeunes.

M. Girard a été pendant plusieurs années impliqué dans l'*Association des Comités de Liturgie Engagés* (l'ACLÉ) et dans *La Flambée*. Il a participé aux *Journées mondiales de la jeunesse* (JMJ) qui se sont tenues à Denver en 1993 et à Toronto en 2002. Il a fait des études en théologie et en pédagogie à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Il a œuvré auprès des jeunes, en animation pastorale, soit au primaire, soit au secondaire, et il a fait aussi de l'enseignement religieux, notamment dans le cours d'*Éthique et culture religieuse*.

M. Girard a servi pendant une dizaine d'année en Afrique et au sein d'une communauté religieuse (pour de la formation, de l'enseignement, comme éducateur et comme accompagnateur). Ces dernières années, il a été dans son diocèse de Chicoutimi préposé aux bénéficiaires dans un Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). L'an dernier, il était à Montréal enseignant et éducateur auprès des jeunes dans un centre éducatif, soit le *Centre Lasallien St-Michel*.

* * *

Le mandat de M. **Simon Girard,** jusqu'au **30 juin 2023**, sera de travailler sur la priorité diocésaine 2022-2023 : *Marchons ensemble en favorisant de petits rassemblements d'Évangile dans un partage de vie et de foi.* Cette priorité est en lien direct avec le *Synode romain* qui se tiendra au Vatican en deux sessions, la première du 4 au 29 octobre 2023 et la deuxième en octobre 2024. (Revoir les Billets #650 : *Le synode 2023 sur la synodalité*, #651 : *Qu'est-ce exactement qu'un Synode* et #652 : *Le thème de ce Synode romain 2023*). M. Girard aura aussi comme responsabilité de promouvoir, soutenir et guider les petits groupes locaux qui se réunissent autour de la Parole de Dieu pour échanger, pour se ressourcer et pour prier. Par après, il nous quittera pour un autre emploi.

716. Revente de l'église Saint-Yves

Le lundi **9 janvier 2023**, il fut encore question à Rimouski de l'église Saint-Yves dans le quartier Rimouski-Est. (Voir les Billets #680 et #803).

1/ Dans ce Billet, trois acheteurs successifs ont été identifiés : le premier étant un promoteur rimouskois, M. **Charles-Eugène Lévesque**. En 2011, celui-ci projetait de convertir l'église en une résidence pour personnes autonomes, semi-autonomes et en perte d'autonomie. L'église allait être connue désormais sous le nom de *Résidence l'Éveil*. Malheureusement, M. Lévesque n'a pu mener son projet à terme…

2/ En 2013, M^me^ **Nathalie Saint-Pierre**, une femme d'affaire et intervenante sociale de Matane, qui est déjà propriétaire du presbytère Saint-Yves, acquiert aussi l'église. Après trois ans (2013-2016), celle-ci est devenu *La maison de mon Père*, un lieu de rassemblement et d'animation, accessible à tous et à toutes. Un coup dur pour elle cependant : en 2020 et en 2021, au plus fort de la pandémie de la COVID-19, M^me^ Saint-Pierre n'a plus le choix. Elle doit fermer ses portes. À la rentrée du printemps de 2022, elle ne sera déjà plus là…

3/ Le **15 juin 2022**, l'hebdomadaire *L'Avantage* nous apprenait qu'après six années d'opération la coopérative de solidarité ***Riki Bloc*** était sur le point de concrétiser un projet majeur pour son développement. Or, voici que la radio de Radio-Canada, le **9 janvier 2023**, confirme que la coopérative de solidarité *Riki Bloc* allait procéder et acquérir l'église Saint-Yves pour y aménager un centre d'escalade d'envergure, multifonctionnel. M^me^ Saint-Pierre se sera un peu refaite, elle qui avait acquis l'immeuble pour 63 000$ et qui y avait investi certes plus d'un million.

Un des murs d'escalade. Photo : Riki Bloc. Courtoisie.

717. Dans les griffes de *Golias Hebdo*

Ce jeudi **19 janvier 2023**, paraît dans la revue Présence-Info un article de **François Gloutnay** d'où nous tenons cette information :

« Quatre mois avant de lire la lettre que l'agente de pastorale **Paméla Groleau** lui a fait parvenir, le pape **François** était informé d'autres allégations d'inconduite sexuelle visant le cardinal **Marc Ouellet** ». (Revoir ici le Billet #709 : *Une poursuite en diffamation*).

À la une du magazine catholique *Golias Hebdo*, 18 janvier 2023.

Les faits nous sont révélés par l'hebdomadaire français ***Golias Hebdo***, dans son édition du **18 janvier 2023**, qui

consacre à « l'affaire Ouellet » non seulement sa page couverture, mais aussi un long éditorial et une enquête approfondie couvrant quatre pages. Nous y référons brièvement…

Ce qu'on y apprend, c'est que l'actuel archevêque de Québec, le cardinal **Gérald-Cyprien Lacroix**, avait transmis au pape, en septembre 2020, les reproches d'une autre plaignante (celle qu'on nommera *Marie*). On y retrouve alors la copie d'une lettre « strictement confidentielle » que l'archevêque de Québec avait adressé le 23 juin 2021 à *Marie* la plaignante afin de l'informer du résultat de l'enquête commandée par le pape et à l'issue de laquelle il n'y a eu aucune condamnation de la part du pape François.

L'hebdomadaire catholique *Golias* ne fait pas cependant mention des gestes qui ont été reprochés au cardinal Ouellet par la première plaignante. Le magazine précise seulement que ce sont des « faits beaucoup plus graves qui auraient été commis à la fin de 2008 et au début de 2009 sur une autre femme, un an avant le départ de **Marc Ouellet** pour Rome ».

* * *

Dans son dossier intitulé *Comment le Vatican a enterré l'affaire Ouellet*, **Christian Terras**, le directeur et le rédacteur en chef de *Golias Hebdo*, révèle aussi qu'un membre de la famille de Marie a reçu un appel téléphonique de **Dominic LeRoudès**, alors prêtre de l'archidiocèse de Québec, « qui l'informe qu'un père Servais, de Rome, allait l'appeler ». Le jésuite **Jacques Servais** est l'enquêteur, nommé par le pape, que l'agente de pastorale **Pamélo Groleau** a aussi rencontré lors d'une vidéoconférence. Au terme de son enquête, **Christian Terras** affirme que « **Jacques Servais** n'a jamais rencontré *Marie*, y compris de façon virtuelle, ni chercher à avoir un entretien avec elle. Non seulement il n'y a pas eu une enquête digne de ce nom, mais à aucun moment **Jacques Servais** n'a fourni une preuve écrite du mandat qu'il aurait reçu du pape **François** », écrit-il (François Gloutnay, op. cit.).

* * *

« Je n'ai rien à cacher », écrit le cardinal Marc Ouellet, qui sort du silence après les révélations, jeudi, d'une seconde enquête portant sur des allégations d'inconduite sexuelle, à l'issue de laquelle il a été blanchi par le Vatican. « Je confirme avoir volontairement participé à une enquête menée sur cette plainte et avoir pleinement collaboré à cet égard. Je n'ai rien à cacher et ai agi en toute transparence dans le cadre de ce processus. » Le cardinal Ouellet dit avoir été informé que la plainte avait été rejetée, « notamment en raison du fait que la plaignante avait choisi, après le dépôt de sa plainte, de ne pas rencontrer les personnes responsables de l'enquête » (Sylvie Fournier, « Le cardinal Ouellet sort de son silence », Radio-Canada, 20 janvier 2023).

718. Accueil et promesse d'achat du G.S.

Le Conseil d'administration de la Corporation du Grand Séminaire est alors constitué de MM. **Jean-Hugues Rioux**, président, **René DesRosiers**, vice-président, **Charles Lacroix**, secrétaire-trésorier, **Marc-André Lavoie, Jacques Côté**, **Claude Morin** et **Réjean Lévesque,** administrateurs. Le directeur général, M. **Raymond Joly,** assiste à toutes les réunions que lui-même convoque et il en dresse les procès-verbaux.

Le mardi **17 janvier 2023**, les membres ont reçu, analysé et accepté une promesse d'achat du Grand Séminaire datée du **14 décembre 2022**, laquelle est déposée par le groupe rimouskois *Atena* au nom de « *Les Logements Populaires du Bas-Saint-Laurent Inc*. ».

Gravure : artiste inconnu, décennie 1940. Archives du Grand Séminaire.

Communication de
M. Jean Hugues Rioux

M. Joly et moi avons rencontré en après-midi le **18 janvier** M. **Roger Michaud** d'*Atena*. Ce dernier a accepté les modifications qui ont été discutées lors de la dernière réunion [soit celle tenue le **17 janvier]**.

Nous rencontrerons mardi prochain [**le 24 janvier**] M^gr^ **Denis Grondin** ainsi que MM. **Yves Pelletier** et **Dyno Périgny** afin de leur présenter une offre d'achat et s'assurer du respect du partage prévu du produit de la vente. Nous procéderons à la signature de l'offre d'achat après notre rencontre avec Monseigneur.

M. **Roger Michaud** [qui est responsable d'*Atena*] nous a indiqué qu'il ne prévoit pas de travaux importants dans le Grand Séminaire considérant que l'utilisation actuelle couvre presque ses dépenses. Il a obtenu de la ville le congé de taxes et s'occupera de la demande de modification du zonage.

Je remercie Raymond pour son importante implication dans l'exécution du processus de vente.

Jean-Hugues Rioux, président
Corporation du Grand Séminaire

719. Rencontre du 24 janvier à l'archevêché

Au point 8 de l'ordre du jour du Conseil d'administration du Grand Séminaire tenu le **17 janvier 2023**, on a tenu compte du mémo adressé la veille au président, M. **Jean-Hugues Rioux**, par le délégué épiscopal à l'administration du diocèse, M. **Dyno Périgny**.

MÉMO :

Lors de notre dernier entretien au bureau de l'archevêque, il a été fait mention qu'en 2023 nous poursuivrions les démarches pour vendre le Grand Séminaire.

■ J'ai en main le rapport d'évaluation de la firme Godbout Joseph et associés ainsi que le mémoire préparé par M. Ruest, CPA.

■ Existe-t-il d'autres documents reliés au dossier de la vente du Grand Séminaire?

■ Nous aimerions étudier l'option d'utiliser les services d'un agent immobilier dans le dossier.

■ En ce sens, M^gr^ Grondin demande au C.A. du Grand Séminaire de [lui] transférer [le dossier] pour devenir responsable de la vente du Grand Séminaire.

■ J'aimerais pouvoir en discuter davantage avec vous selon vos disponibilités, pouvez-vous me recontacter à ce sujet.

Bien à vous.

Dyno Périgny

Le Conseil d'administration du Grand Séminaire donnera suite assez rapidement, mais tout en gardant la maîtrise du dossier de la vente… Une rencontre est dès lors prévue à l'archevêché le mardi **24 janvier 2023,** en matinée.

* * *

Communication de M. Jean Hugues Rioux aux membres du Conseil d'administration

Bonjour à vous tous,

Cet avant-midi [**24 janvier**], Raymond et moi avons rencontré **M^gr^ Grondin**, M. **Yves Pelletier**, vicaire général**,** et M. **Dyno Périgny**, délégué épiscopal à l'administration pour leur présenter les démarches effectuées à ce jour pour la vente du Grand Séminaire et l'offre d'*Atena* en spécifiant a priori la demande du 1/3 pour la cathédrale et la volonté de créer un fonds avec le résidu.

Nous avons reçu une acceptation très positive du projet de vente et du projet de fonds qui nous restera à définir. Un montant de 700 000 $ sera donc versé à la fabrique de la cathédrale lors de la conclusion de la vente. La corporation du Grand Séminaire garde donc la propriété du solde de la vente pour la création d'un fonds.

Souhaitons la pleine réussite du projet!

Jean-Hugues Rioux, président
Corporation du Grand Séminaire

* * *

Compte-rendu de la rencontre : Archevêché – Grand Séminaire

Extrait du procès-verbal du 24 janvier 2023

Monsieur Rioux présente l'offre du groupe *Atena*, ses réalisations et les objectifs de cet organisme. Nous soulignons que l'offre d'achat est inférieure aux attentes initiales, mais constitue une façon de redonner à la communauté.

Ce promoteur communautaire désire avec ce projet d'achat :

■ **conserver les activités actuelles du Grand Séminaire tout en visant à moyen terme un accroissement de la clientèle étudiante,**

■ effectuer la construction d'un édifice à logements modiques sous la forme de coopérative,

■ approcher *Moisson Rimouski-Neigette* pour l'utilisation des cuisines,

■ **l'offre conditionnelle de 2 100 000$ est pour une durée d'un an,**

■ les modalités ont été négociées : **rapport d'étape**, vente sans garantie, respect du caractère patrimonial, etc.

720. Présentation d'*Atena Habitation*

Fondées en 1978, **Les Habitations Populaires de l'Est** (HPE) sont un **Groupe de Ressources Techniques** (GRT) qui fournit assistance et expertise aux

personnes qui désirent mettre sur pied un projet de coopérative d'habitation ou **d'Organisme à but non lucratif** (OBNL) en habitation.

Le secteur de l'habitation d'*Atena c*ontribue au développement de projets immobiliers novateurs qui intègrent à la fois les concepts et valeurs de l'économie sociale, du développement durable et de l'innovation technique. De plus, en agissant sur les conditions d'habitation, il participe à l'amélioration de la qualité de vie et à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Les actions du groupe **Habitations Populaires de l'Est** (HPE) visent à faire progresser le développement de l'habitation communautaire au Bas-Saint-Laurent dans le respect des trois piliers du développement durable que sont le progrès économique, la justice sociale et la préservation de l'environnement. Cela se fait en partenariat avec des professionnels chevronnés et préoccupés par l'innovation éco-énergétique.

Depuis ses débuts, avec le soutien financier de différents programmes gouvernementaux, le secteur de l'habitation d'*Atena* a réalisé plus d'une centaine de projets, totalisant plus de 2000 logements.

* * *

[Depuis leur fondation en 1978], les **Groupes de Ressources Techniques** (GRT) *fournissent ce type de soutien à la création de coopératives ou d'organismes à but non lucratif en habitation.*

Ils aident également les groupes communautaires et les entreprises d'économie sociale (notamment les CPE) à trouver des locaux à prix accessible, leur permettant d'exercer leur mission auprès de leurs clientèles.

Au nombre de 24 au Québec, les GRT sont regroupés au sein de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ).

721. Référendum pour l'église de L'Isle-Verte

Les discussions se poursuivent pour assurer l'avenir de l'église de L'Isle-Verte. En début d'année, ce **23 janvier**, des élus municipaux ont pu rencontrer en après-midi un **représentant** de la Direction régionale du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Trois jours plus tard, soit le **26 janvier**, un communiqué de M. **Patrick Bergeron** paraît sur le site Internet de Radio-Canada. Celui-ci nous apprend qu'une rencontre d'information avec les citoyens et citoyennes de L'Isle-Verte est toujours prévue. « Elle aura lieu d'ici le début de l'été ». Mais « d'ici là, la Direction régionale du ministère québécois de la Culture et des Communications doit rencontrer les propriétaires de l'église, soit la Fabrique de L'Isle-Verte ».

« Lors de la rencontre du lundi **23 janvier**, les élus municipaux ont pu en apprendre davantage sur les règles entourant un bâtiment qui est classé patrimonial. Une rencontre utile, selon la mairesse, M^me^ **Ginette Caron**, une rencontre qui aura permis de mieux cerner les options envisageables pour de nouveaux projets qui pourraient être implantés dans l'église ». M^me^ Caron « ne ferme pas la porte à ce que la Municipalité se porte acquéreur de l'édifice. Cependant, pour en arriver à une offre d'achat, la majorité des 1356 résidents devra donner son appui au projet. Les membres du conseil devront sans doute s'entendre aussi avec la Fabrique et le Diocèse. » Source : ici.radio-canada.ca.

« Il faut penser à d'éventuelles fouilles archéologiques, il y a également de sépultures sous l'église » dit M^me^ **Ginette Caron**, mairesse de L'Isle-Verte (loc. cit.).

Sous la nef, dans un espace peu accessible et encombré d'environ un mètre de haut, sans éclairage, on peut difficilement apercevoir quelques croix qui témoignent de sépultures. On dit qu'à l'époque, il y avait une trappe, au pied des marches du chœur, qu'on ouvrait et par laquelle on pouvait descendre les cercueils sous l'église. Photos : Yves-Marie Mélançon, 2023.

C'est un fait que sous l'église de L'Isle-Verte reposent en paix une soixantaine de paroissiens et de paroissiennes. Mais il nous faut d'abord rappeler que sous la toute première église deux femmes et deux hommes y avaient été déjà ensevelis. C'était en 1815, en 1816, en 1831 et en 1842. Les **24 et 25 avril 1856**, ces quatre défunts ont donc été exhumés, puis inhumés dans la nouvelle église.

Nous déposons en ANNEXE 9 la copie d'une recherche sur le contenu du sous-sol de l'église, recherche effectuée par l'abbé **Lorenzo D'Auteuil** qui fut curé de cette paroisse de 1973 à 1982.

722. Pas de retraite pour Mgr Marc Ouellet

Le cardinal **Marc Ouellet,** dont on a décrit quelques péripéties aux Billet #709 et #717, était l'un des rares préfets du Vatican à avoir servi sous **Benoît XVI** et à avoir été maintenu en fonction sous le pape **François**. En démissionnant à l'âge de 78 ans, il avait même dépassé de trois ans l'âge normal d'une prise de retraite pour les évêques.

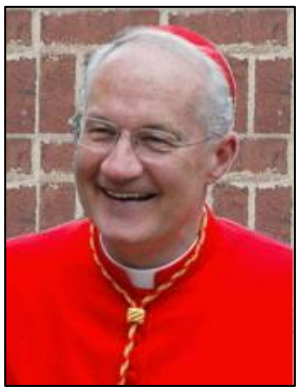

Le Cardinal Marc Ouellet

Auprès des observateurs (et observatrices), son départ avait été évoqué dès 2019 et faisait l'objet de rumeurs depuis des mois. Le pape **François** a donc, ce **30 janvier 2023,** approuvé cette mise à la retraite, ce départ « pour cause d'atteinte de la limite d'âge »… C'est là ce qu'a indiqué le saint Père dans un communiqué.

« Il est impossible d'établir un lien entre les allégations d'inconduite sexuelle des dernières semaines et le remplacement du cardinal Ouellet » expliquait M. **Gilles Routhier**, théologien en poste à l'Université Laval. « Il part après un délai normal suivant son 75e anniversaire », affirmait-il. Selon M. Routhier, Mgr Ouellet avait de bonnes relations avec le pape **François.** (Source : Mayssa Ferah et Mathieu Perreault, *La Presse*, 31 janvier 2023).

* * *

À compter du **12 avril 2023**, le jour où sa démission entrera en vigueur, le cardinal Ouellet « assurera le suivi et l'implantation des travaux menés l'année dernière à Rome dans le cadre du Symposium international portant sur le sacerdoce ». Il y a là un mandat qui lui tient particulièrement à cœur, a fait savoir le principal intéressé dans un communiqué diffusé en milieu d'après-midi le lundi **30 janvier**. « Ces nouvelles fonctions m'amèneront, concluait-il, à la rencontre de [celles et de ceux qui font] de notre Église une force vive, partout dans le monde », a précisé le cardinal Ouellet. (Dossier : *La Presse Canadienne*).

723. L'église Sainte-Agnès est démolie

Très tôt **en janvier 2023**, les travaux de démolition de l'église de Sainte-Agnès vont s'amorcer, libérant ainsi de vastes espaces de stationnement. Des barrières de sécurité sont installées tout autour du bâtiment. De la machinerie a aussi été transporté, puis stationnée sur le site. Enfin, les travaux de démolition commenceront à la **mi-janvier**, ce que nous confirment les sœurs **Bianca** et **Kina Dionne**, déjà propriétaires des lieux pour en avoir fait l'acquisition en **2021**.

(Revoir ici les Billets #528 : *Toujours à vendre : l'église de Sainte-Agnès*, #529 : *Bradées ou pas, les sculptures de Sainte-Agnès*, #627 : *L'église de Sainte-Agnès enfin vendue* et #658 : *Bientôt 150 condominiums locatifs).*

28 janvier 2023. Photo : journallesoir.ca, Véronique Bossé. Courtoisie.

À la mi-février, tout ce qui reste de l'église, qui était voisine du presbytère dont on voit une partie à droite. Photo : Yves-Marie Mélançon.

Mais qu'arrivera-t-il du presbytère qui était adjacent à l'église? Les sœurs Dionne en était déjà propriétaire avant d'acquérir l'église; elles en avaient fait une résidence pour personnes âgées à besoins particuliers. Mais c'est du passé, doit-on dire maintenant, puisque tous les résidents ont été relocalisés.

Pour la **phase 1** des travaux, soit pendant la démolition de l'église et la montée d'un premier bloc résidentiel le presbytère va demeurer le « bureau du chantier ». Ce n'est que pour la **phase 2** qui devrait être celle d'un deuxième bloc résidentiel que le presbytère sera démoli. C'est ce que confiait à la presse locale Mme **Bianca Dionne**.

Le presbytère, pour quelques mois encore… Photo : Yves-Marie Mélançon.

Un rappel :

Le **3 décembre 2021**, dans une entrevue exclusive accordée à M. **Pierre Michaud** du *Journal le Soir*, les sœurs **Bianca** et **Kina Dionne,** déjà propriétaires du presbytère et de l'ancienne église de Sainte-Agnès, (revoir ici le Billet #625), s'ouvraient sur leur projet d'y construire trois (3) immeubles de 150 logements locatifs évalués pour le moment à 40 M $.

(Revoir le Billet #658 : *Bientôt 150 condominiums locatifs.*

Et pour mémoire…

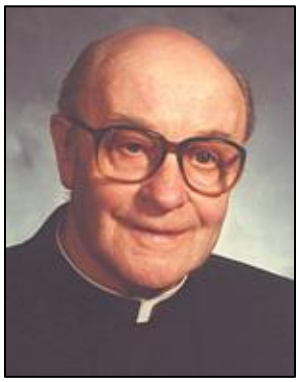

L'abbé Alcide Côté. AAR.

Le curé-fondateur en 1956 de la paroisse de Ste-Agnès est l'abbé **Alcide Côté** (1911-2003). La paroisse avait été ainsi nommée en mémoire de M^me^ **Jules-A. Brillant** qui se prénommait Agnès et qui avait fait don des terrains où ont été construits l'église et le presbytère.

Suivront à la cure les prêtres suivants : MM. **Marcel Rioux** (1972-1980), **Louis Viens** (1980-1988), **Eugène Ruest** (1988-1995), **Laval Gauvin** (1995-1997) et **Jean-François Mélançon** (1997-2000).

724. Avis d'intention de classement

Un avis d'intention de classement a été déposé le **24 janvier 2023** par le ministère de la Culture et des Communications du Québec pour la cathédrale de Rimouski. C'est ce que nous apprenait ces jours-ci le téléjournal de Radio-Canada et sa journaliste, **Isabelle Damphousse**. Voilà donc que ce **8 février 2023** un premier pas sera franchi vers la *citation patrimoniale* de ce bâtiment construit en **1854.**

8 février 2023. Communiqué du ministère de la Culture et des Communications du Québec : Biens d'intérêt patrimonial dans le Bas-Saint-Laurent - La cathédrale de Saint-Germain sera protégée.

Citations des deux ministres impliqués

M. Mathieu Lacombe.

1/ Voici d'abord ce que M. **Mathieu Lacombe**, député de Papineau à l'Assemblée nationale du Québec et ministre responsable de la Culture et des Communications, écrivait le **8 février 2023** :

« *Au Québec, nous sommes privilégiés d'avoir de nombreux biens patrimoniaux d'exception, comme la cathédrale de Saint-Germain, qui marquent notre paysage culturel. En signant ces avis d'intention de classement, je souhaite que les générations actuelles et à venir puissent continuer d'apprécier ces biens patrimoniaux à leur juste valeur.* »

Mme Maïté Blanchet Vézina.

2/ Voici ce que M^me^ **Maïté Blanchette Vézina**, député de Rimouski et ministre des Ressources naturelles et des Forêts, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, écrivait :

« Reconnue tant à l'échelle locale que nationale, la cathédrale de Saint-Germain constitue une source de fierté pour les Rimouskoises et les Rimouskois. Le fait que la population se soit mobilisée dès les années 1960 pour sa préservation et sa restauration en dit long sur son importance. Notre gouvernement est à l'écoute du milieu et le ministre pose aujourd'hui un geste fort de protection de la cathédrale. »

* * *

Après toutes ces années – la cathédrale étant inaccessible depuis le **27 novembre 2014** – , on comprendra aisément que M^gr^ l'archevêque reçoit positivement ces intentions des deux ministres de classer non seulement l'édifice de

la cathédrale, mais aussi ces trois « biens mobiliers » qu'on y trouvent et qui sont essentiellement : un **tabernacle** (ou le retable d'un ancien maître-autel, un **ciboire** en argent serti de pierres semi-précieuses et un **tableau** représentant saint Germain d'Auxerre, remettant un médaillon à sainte Geneviève.

725. Intérêts pour le classement

Ce **8 février**, le ministre de la Culture et des Communications, M. **Mathieu Lacombe** souhaitait que pour préserver l'importante de la valeur patrimoniale de la cathédrale Saint-Germain, l'immeuble soit protégé en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*. Il reconnaissait que « la cathédrale de Rimouski présentait un intérêt pour ses valeurs **historique, sociale, architecturale, artistique et paysagère ».** Mais qu'est-ce à dire?

1/ Un intérêt pour sa <u>valeur historique</u>

*La paroisse Saint-Germain est créée en **1701** et son noyau est établi en bordure du fleuve, sur le domaine seigneurial. Le lieu de culte actuel, dont les travaux de construction s'amorcent en **1854,** est le quatrième érigé sur le site. L'aménagement de cet imposant bâtiment est vraisemblablement réalisé dans l'espoir d'obtenir le siège d'un nouveau diocèse. Ce projet, parachevé en **1867** avec la création du diocèse de Rimouski, s'inscrit dans une série d'initiatives ambitieuses ayant contribué à faire de Rimouski un pôle institutionnel incontournable pour tout l'est du Québec. L'élévation au rang d'archidiocèse, en **1946**, souligne le rôle prépondérant de Rimouski dans la région et accentue l'importance symbolique de la cathédrale de Saint-Germain qui, en outre, est l'un des plus anciens bâtiments servant de cathédrale subsistant au Québec* (Source : site internet de *Culture et communications Québec*, Répertoire du patrimoine culturel du Québec, Cathédrale de Saint-Germain).

2/ Un intérêt pour sa <u>valeur sociale</u>

*Dès les années 1960, la population rimouskoise se mobilise pour la préservation de la cathédrale et sa restauration. À la suite de la fermeture du lieu de culte en **2014**, la communauté reconnaît une fois de plus la nécessité de conserver le bâtiment* (loc.cit.).

3/ Un intérêt pour sa <u>valeur architecturale</u>

*Le bâtiment est le résultat d'une série de chantiers pouvant être associés à plusieurs architectes de renom, dont **Victor Bourgeau**, **David Ouellet**, **Jean-Baptiste Verret** et **Firmin Lepage**. La cathédrale est représentative de l'évolution de l'architecture religieuse québécoise, notamment par l'emploi d'un plan rectangulaire simple et d'un style historique pour sa conception initiale, le renforcement de l'éclectisme au tournant du XX^e^ siècle et les agrandissements cohérents avec le style d'origine. Quelques nouveautés pour l'époque marquent l'architecture de la cathédrale, dont la tour-clocher centrale, massive et en saillie, ainsi que le déambulatoire couvert par un toit distinct et plus bas que celui du sanctuaire proprement dit, dégageant une véritable claire-voie* (loc. cit.).

4/ Un intérêt pour sa <u>valeur artistique</u>

*Le lieu de culte comporte des vitraux et des verrières réalisés par la maison **Perdriau et O'Shea**, ainsi que par **Oliver Ferland**. Les thèmes iconographiques des vitraux participent à leur intérêt. Les verrières se déployant des côtés est et ouest de la nef sont liées au saint patron de la paroisse. Les neuf vitraux du chœur forment, quant à eux, un ensemble représentant la création et sont disposés de manière à afficher une progression harmonieuse des couleurs* (loc. cit.).

(**NOTE** : Sur le vitrail de l'entrée (peu visible de nos jours) et sur les vitraux les plus anciens de la cathédrale visibles de part et d'autre de l'avant-nef, revoir ici le **Billet #598**. L'un de ces vitraux représente Saint-Germain, **moine**, l'autre Saint-Germain, **évêque**.

Les neuf verrières qui entourent le haut du chœur sont d'**Olivier Ferland**, maître-verrier, disciple de **Marius Plamondon** et professeur à l'École des Beaux-Arts de Québec. Réalisées en **1991**, ces neuf verrières ont pour thème les jours de la Création du premier chapitre de la Genèse.

5/ Un intérêt pour sa <u>valeur paysagère</u>

Son clocher constitue un repère géographique largement reconnu, tant à l'échelle locale que régionale. La silhouette massive et surtout la hauteur du clocher favorisent la visibilité du lieu de culte. Le clocher marque visuellement le centre-ville de Rimouski, en particulier l'emplacement du secteur institutionnel. La cathédrale se distingue aussi par l'orientation de sa façade, tournée vers le fleuve et donc, vers le nord, s'éloignant de la tradition d'aménager celle-ci vers l'ouest (loc. cit.).

726. Quelques notes sur notre histoire

La cathédrale de Rimouski fut principalement **construite sur une période s'étalant de 1854 à 1862**, mais elle bénéficiera avec les années de plusieurs ajouts et modifications…

***En 1867**, l'évêque de Rimouski, M^gr^ **Jean Langevin**, fait l'honneur de donner à la nouvelle construction le nom de « cathédrale ».*

***En 1891**, on parachève le clocher qui voit son aspect extérieur modifié par l'ajout de contreforts et de détails d'ornementation combinant des éléments gothiques et baroques.*

***Entre 1902 et 1903**, les travaux de construction du chœur et de la sacristie sont amorcés d'après les plans de l'architecte **Jos.-J.-B. Verret** de Sherbrooke et les esquisses soumises par le chanoine **Georges Bouillon** en **1893**.* (Revoir ici le Billet #89 : *Un croquis de l'abbé Georges Bouillon).*

***En 1909**, on déploie des énergies additionnelles à l'installation de l'éclairage électrique ainsi qu'à la finition de l'aménagement et du décor intérieur du chœur.*

En 1921**, un orgue Casavant est installé. Notons au passage que cet instrument est un des plus beaux du Québec et qu'il comprend 63 jeux et 4 500 tuyaux répartis sur 4 claviers et pédaliers. Il remplace alors le premier orgue qu'on avait acquis en **1875 (loc.cit.). (Revoir ici le Billet #86 : *Les orgues de l'église-cathédrale).*

En 1967, dans le contexte du renouveau liturgique issu du Concile Vatican II (1962-1965), on décide de rénover tout l'intérieur de la cathédrale. Rien ne sera épargné : **le maître-autel, la chaire, le baldaquin, les galeries, les fonds baptismaux… Tout cela sera démolis et conduit au dépotoir.** (Revoir ici le Billet #272 *: Notre Église diocésaine centenaire).*

NOTE : - La reconnaissance de la cathédrale comme immeuble patrimonial par le gouvernement du Québec ne protégera pas l'ensemble du bâtiment.

- L'avis d'intention de classement comme bien patrimonial signé par le ministre de la Culture et des Communications, M. **Michel Lacombe**, précise que « **l'intérieur de l'église est exclu** ».

- En **1967**, est-il besoin encore de le rappeler, d'importants travaux réalisés à l'intérieur de la cathédrale l'ont dépouillée de tous ses ornements. C'est l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement refusait il y a quelques années de classer la cathédrale comme bâtiment patrimonial. Aujourd'hui c'est presque chose faite, du moins pour plusieurs éléments : l'orgue, le baptistère (?), les bénitiers (?), etc. *Mais cette liste n'est pas exhaustive*, relève ici avec raison le ministre.

727. Œuvre classée : l'ancien « tabernacle »

Ce « tabernacle » (et l'autel sur lequel il repose) se retrouve aujourd'hui dans le déambulatoire qui ceinture le chœur de la cathédrale, du côté est.

Tabernacle de Thomas Bailliairgé. Photo : Yves-Martie Mélançon.

1/ Description

*L'ancien tabernacle de la cathédrale est conçu par **Thomas Baillairgé** en **1833**. Ce meuble liturgique, fait en pin blanc et tilleul, et doré à la feuille d'or sur bolus, prend la forme d'une façade de bâtiment se divisant en trois niveaux.*

***Le premier niveau** comporte deux étages de gradins et la réserve eucharistique, dont la porte est ornée d'un bas-relief historié comprenant l'Agneau mystique et le triangle de la Trinité présenté sur une gloire.*

***Le niveau de la monstrance** est rythmé de colonnettes corinthiennes. Il comporte aussi une travée centrale incluant une armoire dont la porte est ornée d'un bas-relief représentant une hostie rayonnante entourée de quatre têtes d'angelots et de nuées. Cette travée centrale est flanquée de travées latérales dotées d'une niche.*

***Le niveau du couronnement** comporte un dôme central surmonté d'un lanternon et d'une croix* (Source : site internet de *Culture et communications Québec*, Répertoire du patrimoine culturel du Québec, Tabernacle).

NOTE : Cet ancien « tabernacle », œuvre de **Thomas Baillairgé**, architecte et maître-sculpteur, a surmonté le maître-autel de l'ancienne église de Rimouski de 1**833 à 1862**, et ensuite celui de la cathédrale de **1862 à 1909**.

2/ Valeur artistique

*L'ancien tabernacle de la cathédrale présente un intérêt pour **sa valeur artistique**.*

*En **1833**, la fabrique de la paroisse Saint-Germain commande ce tabernacle à l'artiste **Thomas Baillairgé**, figure majeure de l'histoire de la sculpture et de l'architecture au Québec. Ce meuble occupe une place importante dans l'histoire de l'art religieux québécois puisqu'il témoigne d'une transition formelle réalisée par **Thomas Baillairgé** entre un modèle plus traditionnel, hérité de son père, et un style plus personnel.*

*Les innovations apportées par **Baillairgé** ainsi que la qualité d'exécution des différentes composantes et des éléments ornementaux font de ce tabernacle un modèle renommé qui a inspiré de nombreux artistes et artisans au cours des décennies suivantes. En outre, ce meuble constitue l'un des derniers réalisés par **Baillairgé** qui se consacre essentiellement à l'architecture par la suite* (loc. cit.).

3/ Valeur historique

*L'ancien tabernacle présente aussi un intérêt pour **sa valeur historique.***

Ses composantes ainsi que son programme iconographique témoignent des usages d'un tabernacle de maître-autel dans la liturgie catholique préconciliaire. Il constitue ainsi un exemple représentatif de ce type de meuble, au cœur même des pratiques catholiques anciennes. Le tabernacle est toujours conservé par la fabrique de la paroisse Saint-Germain, près de deux siècles après son acquisition (loc. cit.).

728. Œuvre classée : un ancien « ciboire »

Autre œuvre classée; ce ciboire conçu par **John Samuel Hunt** en **1857** et son boîtier d'origine.

Ancien ciboire de John Samuel Hunt et son boitier qui est d'origine. Photo : Andréane Beloin, 2022, © Ministère de la Culture et des Communications. Courtoisie.

1/ Description

Fait en argent doré, le ciboire est serti de morceaux de verre coloré. Il mesure 25,5 cm de haut et 15,6 cm de diamètre. Il est orné de divers motifs végétaux et d'incrustations. Des poinçons sont visibles sur la coupe, le pied et le couvercle.

Détails de la coupe.

Le boîtier d'origine du ciboire, qui est fait de bois, de métal, de cuir et de satin, porte une estampille sur le satin à l'intérieur du couvercle, indiquant la provenance du vase sacré.

2/ Valeur historique

*Le ciboire de la fabrique de la paroisse Saint-Germain présente un intérêt pour sa **valeur historique.***

*Fabriqué à Londres en **1857**, ce vase sacré aurait été acquis lors d'un voyage par **Michel-Guillaume Baby**, représentant la circonscription de Rimouski à l'Assemblée législative de la province du Canada de 1857 à 1863. Il aurait ensuite été offert à la fabrique de la paroisse Saint-Germain, dont l'église était alors encore en construction. L'orfèvrerie religieuse au Québec étant généralement importée de France, cette provenance anglaise est inhabituelle.*

3/ Valeur artistique

*Le ciboire présente aussi un intérêt pour sa **valeur artistique.***

Il constitue une pièce exceptionnelle de l'orfèvrerie du milieu du XIX^{e} siècle conservée au Québec. De style néogothique, le vase en argent doré est richement orné de divers motifs végétaux ainsi que d'incrustations de verre

coloré imitant des pierres précieuses. Des poinçons sont aussi visibles sur la coupe, le pied et le couvercle. Le ciboire a été réalisé par ***John Samuel Hunt****, orfèvre anglais de renom, du prestigieux atelier Hunt & Roskell, fournisseur de la famille royale britannique.* (Source : site internet de *Culture et communications Québec*, Répertoire du patrimoine culturel du Québec, Ciboire).

729. Œuvre classée : un « tableau » ancien

Autre œuvre classée : une peinture représentant saint Germain d'Auxerre offrant une médaille à sainte Geneviève.

Saint Germain d'Auxerre donnant une médaille à sainte Geneviève.
Photo : Yves-Marie Mélançon, 2002.

1/ Description

Réalisée au plus tard vers ***1740****, cette huile sur toile mesure 194 cm sur 127 cm et est placée dans un cadre en bois doré mesurant 222 cm de haut sur 155 cm de large.*

La scène représente, dans la moitié gauche, sainte Geneviève agenouillée et tendant la main. Dans la moitié droite, on retrouve saint Germain d'Auxerre, debout, coiffé de la mitre, tenant sa crosse d'évêque de la main gauche et donnant de sa main droite une médaille à la sainte agenouillée devant lui. La jeune bergère est accompagnée de moutons et de son chien, tandis que trois clercs se tiennent debout derrière saint Germain. L'arrière-plan, plus dépouillé, comporte des colonnes…

2/ Valeur historique

Le tableau intitulé « Saint Germain d'Auxerre donnant une médaille à sainte Geneviève » présente un intérêt pour sa **valeur historique**.

Réalisée au plus tard vers ***1740****, l'œuvre est vraisemblablement inspirée d'une gravure plus ancienne et témoigne de la transmission des modèles dans l'art religieux par le phénomène des copies. Le tableau est importé en Nouvelle France par* ***Jean-Pierre de Miniac****, prêtre sulpicien et archidiacre du chapitre de Québec, et est donné à la fabrique de la paroisse Saint-Germain vers 1740 par* ***Nicolas-Dominique Lepage*** *de Sainte-Claire, fils de* ***René Lepage****, seigneur de Rimouski au tournant du XVIII*^{e} *siècle.*

À cette époque, le saint patron de la paroisse est Saint Germain d'Auxerre, en raison de l'origine auxerroise de la famille Lepage. Le tableau témoigne de la volonté de doter les paroisses d'une représentation de leur saint patron et du phénomène d'importation d'œuvres d'art en contexte colonial.

En ***1759****, devant la menace que constitue le passage des troupes britanniques, les paroissiens cachent le tableau pour en assurer la conservation. Le tableau est plus tard restauré. Une première fois en* ***1791*** *par* ***François Baillairgé****, puis une seconde fois en* ***1910*** *par* ***John Henry Carter****. Ce tableau appartient à la paroisse Saint-Germain depuis plus de 275 ans* (Source : site internet de *Culture et communications Québec*, Répertoire du patrimoine culturel du Québec, Peinture : Saint Germain d'Auxerre donnant une médaille à sainte Geneviève). En complément, revoir ici le Billet #12 : *La toile de saint Germain d'Auxerre*.

730. Les principales étapes du *classement*

Pour mémoire, voici quelles sont les huit (8) principales étapes de l'inscription ou du « classement » d'un bien patrimonial québécois :

1/ Le ministre responsable signe un avis de son intention de classer un bien et le transmet aux intervenants concernés. C'est ce qui vient d'être fait le **8 février**… Important : **Dès ce moment, le bien doit être traité comme s'il était déjà classé.**

2/ L'avis d'intention est publié dans un journal local ou régional. **Pour nous, ce fut fait dans *L'Avantage* (Volume 27, Nº 35 du 15 février 2023)**.

3/ Toute personne intéressée a 60 jours après la transmission de l'avis d'intention au propriétaire pour faire des représentations auprès du *Conseil du patrimoine culturel* du Québec... **Toute personne a donc jusqu'au 9 avril pour se manifester**.

4/ Par la suite, le ministre demande l'avis du *Conseil du patrimoine culturel* du Québec.

5/ S'il décide de procéder au classement, le ministre signe un avis de classement. **Il peut être signé dans un délai de 90 jours à un an après la transmission de l'avis d'intention… Or voilà que ces 90 jours nous amènent au 9 mai 2023.**

6/ L'avis de classement est transmis aux intervenants concernés.

7/ L'avis de classement est publié dans la *Gazette officielle du Québec* et dans un journal local ou régional.

8/ Le bien patrimonial classé est inscrit au Registre du patrimoine culturel.

731. Cacouna : son église est cédée

La paroisse Saint-Georges de Cacouna aura été la première à être érigée dans le diocèse de Rimouski. C'était en **1825**, soit quarante-deux ans avant que le diocèse ne soit constitué, ce qui se produira en **1867**. (Revoir ici le Billet #3 : *Les trente-deux paroisses d'origine*).

L'église paroissiale de Saint-Georges de Cacouna, construite **entre 1845 et 1848**, est venue remplacer la chapelle de bois qui existait depuis **1810.** Elle est orientée dans un axe est-ouest, comme on le disait à l'époque, avec le chœur vers l'est, en direction du soleil levant, symbole du Christ ressuscité. C'est ainsi qu'on avait déjà orienté les églises de Trois-Pistoles en **1827** et celles de L'Isle-Verte, de Saint-Simon et de Saint-Fabien en **1828**.

À la fin du XIX^{e} siècle, l'église paroissiale de Saint-Georges de Cacouna va donc subir d'importantes transformations. La sacristie sera allongée et un clocheton sera ajouté au-dessus du chœur. Les travaux seront menés sous la direction de l'architecte et sculpteur canadien, **David Ouellet** (1844-1915).

À l'origine, l'édifice était constitué d'une nef rectangulaire de style néoclassique et d'un chœur, **sans transept**. La toiture en tôle, comme on peut le voir sur la photo ci-contre, est formée de deux versants légèrement retroussés. Un clocher unique orne la façade et à l'autre extrémité, repose un clocheton devant la sacristie, elle-même adossée au chœur de l'église.

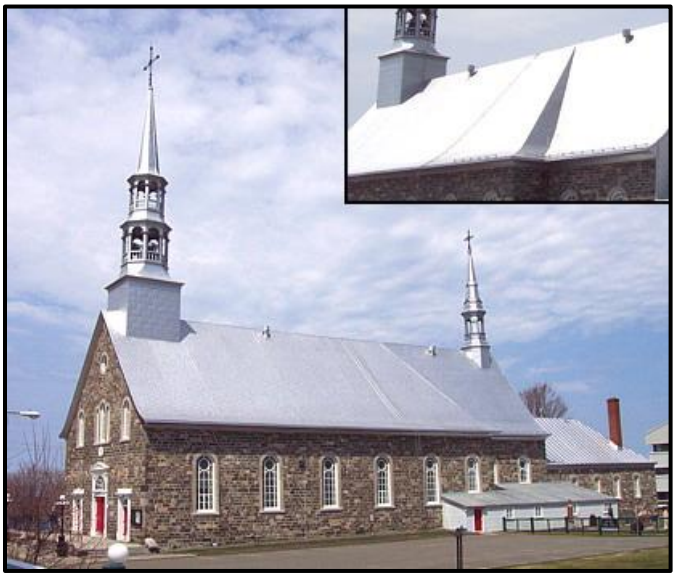

L'église, avec son clocheton ajouté et sa sacristie allongée. En médaillon, vue de l'arrière de l'église, la toiture formée de deux versants légèrement retroussés (ici, celui du côté sud). Photos : Yves-Marie Mélançon, 2005.

Dans un de ses rapports, le ministère de la Culture et des Communications du Québec reconnaissait que l'église et le presbytère de Cacouna présentent un intérêt patrimonial pour leur « valeur architecturale ». On peut en effet y lire que « construite de **1845 à 1848**, l'église s'inspire du courant néoclassique », comme c'est le cas pour de nombreuses églises à cette époque. Celle-ci, cependant, est dans un état de conservation remarquable. Elle constitue un exemple achevé des petites églises paroissiales érigées en milieu rural durant la première moitié du XIX^{e} siècle.

Le presbytère de Cacouna. Photo : Yves-Marie Mélançon, 2005.

La décoration intérieure de l'église a été réalisée entre **1852 et 1858** par **François-Xavier Berlinguet** (1830-1916). Le retable du chœur, qui imite la façade de la basilique Saint-Pierre de Rome, est une des premières œuvres de ce sculpteur et architecte de renom.

Le retable du chœur, de François-Xavier Berlinguet, et un détail de la chaire. Photos : Jean-François Mélançon. Jean-Yves Pouliot, AAR.

Saint-Georges et le dragon. Photo : Jean-Françoise Mélançon.

La nef sans transept de l'église Saint-Georges de Cacouna vue du chœur. Photo : Jean-Yves Pouliot, 2009. AAR.

Les vitraux de la nef ont aussi leur importance; ils représentent les quatre évangélistes. C'est là une œuvre de **Bernard Leonard** (1841-1924) et ils datent de **1897**.

Deux des vitraux de Bernard Léonard : les évangélistes saint Matthieu et saint Marc. Photos : Yves-Marie Mélançon.

On retrouve aussi dans l'église des œuvres signées **Cesare Porta (?)**, **David Ouellet** (1844-1915) et **Henri Angers** (1870-1963).

Au jubé se retrouve un orgue qui est aussi d'un grand intérêt; il a été fabriqué en **1888** par **Eusèbe Brodeur** (1839-1913), facteur réputé à l'époque. Cet orgue est un des plus anciens instruments du genre conservé au Québec.

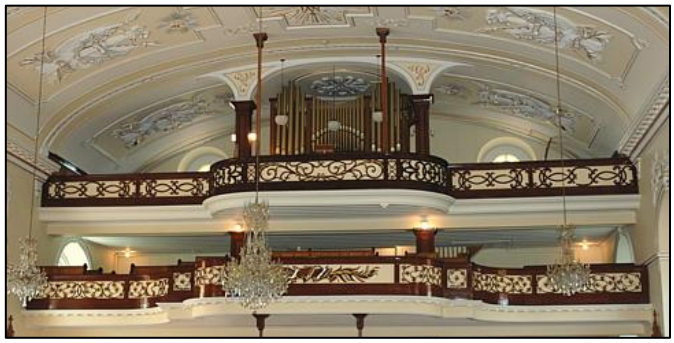

L'orgue d'Eusèbe Brodeur au 2e jubé. Photo : Jean-Yves Pouliot

* * *

Ajoutons finalement que, sous l'église, il y a 47 sépultures.

* * *

Mais il faut, par ailleurs, se rappeler que le **23 avril 2008** une entente est intervenue entre la ministre de la Culture de l'époque, Mme **Christine St-Pierre**, et Mgr **Bertrand Blanchet**, alors archevêque de Rimouski. Cette entente concernait 16 de nos églises et 2 de nos édifices religieux qui avaient, estimait-on alors, une « valeur patrimoniale ». Dans le cadre de cette entente, l'église de L'Isle-Verte avait été jugée « exceptionnelle ». (Revoir ici le Billet #424 : *Valeur patrimoniale de nos églises*).

Que s'est-il passé depuis?

1/ En **2015**, après avoir aménagé la bibliothèque municipale dans la sacristie de l'église, la Municipalité de Cacouna souhaitait alors acheter l'église afin d'y créer une galerie d'art à l'entrée de la nef. Le projet allait permettre d'y exposer les œuvres de quatre artistes cacounois qui sont aujourd'hui décédés, mais dont les collections ont été conservées par les familles. C'est donc en continuité avec le projet « bibliothèque » que s'inscrit ce nouveau projet, estimait il y a un an celle qui était alors mairesse de Cacouna, M^me^ **Ghislaine Daris**.

M^me^ Ghislaine Daris, mairesse de Cacouna (2009-2021). Photo : courtoisie.

2/ Le 1**0 janvier 2023**, à la demande de la fabrique de la paroisse, M^gr^ **Denis Grondin** décrète réduire et réduit de fait à un usage profane de manière permanente l'église et son contenu, à l'exception certes des objets pour fins de culte, du cimetière et du *Monument aux pionniers* qui seront conservés par la fabrique.

M^gr^ l'Archevêque autorise également par ce décret **la cession gratuite** de ladite église à la municipalité de Cacouna, ainsi que ses dépendances et du terrain sur lequel elle est établie, ceci dans le respect de la demande qui lui avait été faite le **6 mai 2021** par la fabrique de la paroisse de Saint-Georges de Cacouna. La cession à la municipalité eut lieu le **20 février 2023**. Toutefois, l'église va continuer à servir pour le culte.

732. Sainte Angèle : une salle de spectacle

En 1865, les paroissiens et paroissiennes de Sainte-Angèle-de-Mérici dans la Mitis ont eu une première chapelle. La paroisse ne sera érigée canoniquement que le 2 juillet 1868 et civilement que le 18 mars 1869. Des registres ont cependant été ouverts dès octobre 1868. Une première église n'est apparue qu'en 1884 et une deuxième, au revêtement de pierre locale et taillée sur place, qu'en 1912. C'est cette église qu'on veut transformer en salle de spectacle.

L'église de Sainte-Angèle-de-Mérici érigée en 1912. Photo : Jean-Yves Pouliot, 2007. AAR.

La Municipalité a donc tenu une première rencontre d'information le mardi **21 février 2023**. Selon les uns, une cinquantaine de personnes se sont présentées; selon les autres, ils étaient plutôt soixante-dix. Mais peu importe, on s'entend sur une chose : l'assemblée de fabrique va céder l'église à la Municipalité. Et ce qui est clair, c'est que ce ne sera pas une vente, mais bien une cession.

Soirée d'information sur l'avenir de l'église paroissiale tenue le 21 février 2023. Photo : la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici. Courtoisie.

Ce qui ressort de cette assemblée, c'est que la communauté chrétienne de Sainte-Angèle-de-Mérici souhaite faire de son église une des plus grosses salles de diffusion artistique de la Mitis. Pour ce faire, elle s'est donc associée à la Municipalité.

* * *

Dans les communiqués de presse qui ont suivi cette rencontre, il apparaît fort bien que parmi les personnes présentes à l'assemblée un consensus s'est dégagé assez rapidement. « Tous espèrent voir transformer leur église en

une salle de spectacle et faire ainsi de Sainte-Angèle-de-Mérici un pôle culturel dans toute la Mitis et ce durant la saison touristique. » Sur ce point, le maire de la municipalité, M. Jimmy Valcourt, a déjà amorcé des pourparlers avec le Réseau des organisateurs de spectacles de l'Est-du-Québec (ROSEQ). C'est là un point, mais il y en certes plusieurs autres.

Selon le maire, le succès du « Ice Cross[1] » qui s'est tenu au début de février 2023 a démontré que Sainte-Angèle-de-Mérici serait en mesure de recevoir de grands spectacles. Il en témoignait, et non sans humour : « Je pense qu'on pourrait être un lieu où c'est reconnu que les soirs, durant la période touristique, tu ne sais pas quoi faire après 22 h, et bien tu t'en vas à Sainte-Angèle et tu auras une activité à faire! On pourrait s'en aller vers ça, croit-il.

Anonyme : *Quelqu'un aurait dit pendant la réunion que ça lui avait fait quelque chose de voir les gens boire de la bière dans l'église pendant le « Ice Cross ». Quand il a réalisé que l'église était pleine et qu'il y avait un beau respect, il l'a accepté et il était content. « Nous sommes rendus là, avouait-il, si nous voulons garder notre église ».* **Question : Se peut-il vraiment que nous soyons tous et toutes rendus là?**

Le délégué épiscopal à l'administration du diocèse, M. Dyno Périgny, présent à cette soirée, fera rapport à M[gr] l'Archevêque.

733. Un 10[e] évêque pour le diocèse de Gaspé

L'abbé **Claude Lamoureux**, vicaire général du diocèse de Saint-Hyacinthe, a été nommé évêque du diocèse de Gaspé ce jeudi **23 février 2023**.

Il succède ainsi à M[gr] **Gaétan Proulx** qui aura 76 ans le 27 mai 2023. Celui-ci était entré en fonction le **2 juillet 2016,** une fonction qu'il doit quitter maintenant puisqu'il a atteint 75 ans, l'âge limite fixé pour la retraite des évêques.

M[gr] Claude Lamoureux

L'abbé Lamoureux aura, quant à lui, 61 ans le 11 avril 2023. Il devient le 10[e] évêque de Gaspé. Après son entrée au Grand Séminaire de Montréal en 1980, où il a d'abord obtenu un Certificat en sciences religieuses, il a poursuivi ses études en théologie à l'Université de Montréal où il a décroché un baccalauréat en théologie. Il a ensuite été ordonné prêtre le 9 juin 1990 pour le diocèse de Saint-Hyacinthe. En 2000, de retour aux études, il obtient une maîtrise en administration publique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). En 2002, il obtient de l'Université de Sherbrooke un diplôme de 2[e] cycle en prévention et règlement des différends.

Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, l'abbé Lamoureux a occupé les fonctions suivantes : vicaire à la paroisse Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement de Saint-Hyacinthe (1990); vicaire à la paroisse Saint-Joseph de Granby (1990-1994); administrateur de la paroisse Saint-Luc de Granby (1995-1996), puis curé (1996-2002) de ladite paroisse; curé modérateur des paroisses Saint-Luc et Saint-Joseph (2002-2013), Saint-Patrick (2002-2006), Sainte-Famille (2009-2013), Sainte-Trinité (2013-2018) et Saint-Joseph (2014-2018) de Granby; coordonnateur du comité de prévention contre le harcèlement, la violence et la discrimination (2019-2022); depuis mars 2018, vicaire général, modérateur des services diocésains, prêtre accompagnateur des diacres permanents, directeur de l'œuvre des vocations sacerdotales et membre de la Corporation du Grand Séminaire Christ-Roi, au sein du diocèse de Saint-Hyacinthe; depuis 2021, administrateur paroissial de Saint-Joseph et Saint-Pierre à Sorel et de Sainte-Anne à Sainte-Anne-de-Sorel. Depuis 2018, il est en outre chanoine titulaire du chapitre cathédral de Saint-Hyacinthe (source : diocèse de Saint-Hyacinthe).

* * *

En 2022, le diocèse de Gaspé comptait une population de près de 90 000 personnes, dont environ 75 000 catholiques, selon la *Conférence des évêques catholiques du Canada*. Les 64 paroisses sont desservies par 42 prêtres, 8 diacres et 72 religieuses. Le diocèse de Gaspé a été érigé par le pape **Pie XI** en **1922** et a fêté en 2022 son 100[e] anniversaire.

Gaspé est une ville située à l'extrémité de la péninsule gaspésienne dans l'Est du Québec. Elle est connue comme étant le berceau du Canada et des Amériques françaises. En effet, c'est là que Jacques Cartier a débarqué en 1534, érigeant une croix pour réclamer le territoire au nom du roi de France. La région de Gaspé a été colonisée par différentes cultures au cours des siècles, des pêcheurs jersiais aux Irlandais dont l'héritage est toujours présent. L'endroit est également encore imprégné de l'histoire de ses premiers habitants, le peuple autochtone des Micmacs (source : diocèse de Saint-Hyacinthe).

(Revoir ici les Billets #96 : *Un nouveau diocèse en Gaspésie;* #100 : *Ordination épiscopale de M[gr] François-Xavier Ross;* #372 : *Septième évêque de Gaspé;* #654 : *Le centenaire du diocèse de Gaspé;* #656 *: Notule sur le diocèse de Gaspé;* #657 *: Gaspé : Quelques points de repères*).

[1] Le « Ice Cross » est une course de patinage de descente extrême sur glace où les athlètes dévalent des parcours jonchés d'obstacles, de bosses et de virages en épingles.

734. Une entrevue avec un jeune auteur !

Mais de qui,
et de quoi surtout s'agit-il?

Nous sommes le **7 mars 2023** et c'est pour moi un anniversaire. Je viens tout juste de classer pour l'*Institut de pastorale* toute une série de publications parues sous le titre « La Vie Écolière ». Il s'agit là de la revue des étudiants qui fréquentent le Petit Séminaire de Rimouski. Et j'y ai retrouvé évidemment les numéros des années 1954-1962, ce qui correspond à mes huit années de formation classique : (Éléments, Syntaxe, Méthode, Versification, Belles-Lettres, Rhétorique, Philo junior et Philo sénior).

Et c'est en feuilletant le numéro 559 de *La Vie écolière* (édition d'octobre 1961) que j'ai retrouvé un texte que j'avais produit à l'époque et soumis à un concours organisé par la société Radio-Canada en 1960.

***La Vie Écolière* : collection des années 1911 à 1961 conservée à l'Institut de pastorale.** Photo : Yves-Marie Mélançon.

L'autre jour, en dépouillant la collection, je suis tombé sur un de ces numéros que j'avais perdu et que je n'avais plus qu'en mémoire. Un collègue depuis huit ans, **Gilles Gasse**, me recevait ce jour-là en entrevue. Quel honneur! La page toute en rouge avait pour titre : *Dialogue avec… un poète.* Rien de moins! En entrevue, la première question posée fut donc : « qu'est-ce que ce *Concours* dit *des Jeunes Auteurs*? Réponse : c'est là une initiative de la société Radio-Canada qui invite ainsi chaque année des jeunes, garçons et filles de moins de vingt-et-un ans, qui « sentent le besoin de communiquer à d'autres par la plume, quelque chose de leurs rêves ou de leurs sentiments. On les invite donc à soumettre leurs textes ».

C'est là un appel auquel cette année-là beaucoup de jeunes ont répondu. Le jury avait relevé 104 textes dramatiques d'une durée de trente minutes, 109 contes et 1140 poèmes de longueur indéterminée…

Ultime question : « En quoi consistait le prix que vous avez décroché? » Réponse : « on m'a remis un billet de 50 $ et une plaquette-souvenir que j'ai toujours conservée. On nous offrait aussi d'aller à Montréal le week-end prévu pour le gala télévisé ».

* * *

Le **28 novembre 1960**, je soumettais donc quatre poèmes au concours annuel des jeunes auteurs que proposait pour une 4e année la société Radio-Canada. Ils avaient pour titre : *Épave rousse*, *Un bal mauve*, L*'Araignée jaune* et *Les Volets verts.*

L'ARAIGNÉE JAUNE

Cette araignée,
nacrée comme un avé,
qui flânait encore hier
sur la cendre froide de ma cheminée
est morte ce matin.

Je l'ai trouvée
comme on trouve une poussière sur du vernis
brûlée par la chaleur de l'âtre,
sèche comme un pois,
penchée à son tricot
tendue en éventail
sur les lèvres gercées
de ma potiche ancienne.

Dans la paume de ma main,
elle roulait comme une perle.

J'eus voulu en faire un collier pour ma belle,
en orner l'anneau que je tiens de ma mère
qui fila jadis pour moi
et qui est morte
comme cette araignée
jaune et sèche, son tricot à la main.

J'avais un ou deux ans plus tôt pensé soumettre un texte dans la catégorie « dramatique de 30 minutes ». Mais vingt fois sur le métier je remettais mon ouvrage… Chaque fois que le manuscrit me tombait sous les yeux et sous la main, j'éprouvais le même regret, quasi du remords… Tant et si bien que finalement j'ai fait ce qu'un auteur ne fera jamais assez… J'ai tout brûlé!

735. Quelle *agora* pour Saint-Ulric?

Dès **1844**, les premiers habitants débarquèrent sur le territoire qu'occupe encore aujourd'hui la communauté de Saint-Ulric. Cette colonie naissante prit vite le nom de **Rivière-Blanche**.

Toutefois, c'est sous le vocable de **Saint-Ulric** que la première paroisse fut érigée, ceci pour perpétuer la mémoire de l'honorable juge **Ulric-J. Tessier**, possesseur d'un fief à la Rivière-Blanche et donateur d'un terrain pour la construction en **1857** d'une première chapelle.

Un an plus tôt, la paroisse avait été érigée à titre de **mission.** Mais c'est le **17 février 1869** que Saint-Ulric fut décrétée paroisse par M^gr^ **Jean Langevin**, le premier évêque du diocèse. L'érection civile de Saint-Ulric, par décret de la province de Québec et par lettres patentes, ne va pas tarder puisqu'elle date du **1^er^ juin 1869**. La bénédiction d'une première église, en remplacement de la chapelle devenue trop exigüe, eut lieu le **21 août 1878.**

Les premières communications entre paroissiens et paroissiennes se faisaient par les eaux du fleuve et des rivières ou par la grève. Le premier Chemin Royal à desservir Saint-Ulric ne sera construit qu'en **1850**. Sa première desserte par chemin de fer ne s'effectuera qu'en **1910**.

Église de Saint-Ulric orientée « est-ouest ».
Photo : Jean-Yves Pouliot. AAR.

L'église actuelle, au revêtement de pierre grise ramassée tout près et dans la région, a été inaugurée en **1878**; elle sera parachevée quatorze ans plus tard, soit en **1892.** L'église qu'on a pu voir sur la photo précédente est orienté normalement « est-ouest », mais curieusement quand on l'agrandira en **1915**, on l'orientera « nord-sud ».

Église de Saint-Ulric orientée « nord-sud » agrandie en 1915. Photo : Magella Girard, 1977 (UQAR, *De notre patrimoine : églises et croix d'églises du diocèse de Rimouski*, 8^e^ Session Ross, 1978, p. 20).

* * *

En **avril 2021**, *Le Mouton Noir, journal indépendant plus mordant que le loup*, sous la plume d'un de ses rédacteurs, **Rémy Bourdillon**, nous apprenait que la municipalité de Saint-Ulric allait pouvoir se lancer dans la conversion de son église paroissiale, afin de lui donner une nouvelle vocation. La municipalité a en effet reçu **18 000 $** du ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre de son Programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires et patrimoniaux.

La fabrique de Saint-Ulric a encore ces années-ci un prêtre résidant, mais cela n'empêche pas l'assemblée de fabrique de réfléchir à l'avenir de son église. On a donc créé, une fois cette subvention obtenue, l'organisme à but non lucratif (OBNL) : « *Patrimoine solidaire* ».

Rassemblement paroissial dans la partie de l'église orientée « nord-sud ».
Photo : Radio-Canada / Joane Bérubé, 4 octobre 2020 / Courtoisie.

Une trentaine de personnes avait répondu, ce soir-là, à l'invitation de la fabrique qui souhaitait discuter de l'avenir de son église.

Aucun projet clair n'a encore émergé, explique l'administratrice de l'OBNL **Monique Belley**, ex-membre du conseil de fabrique : *« On a des idées, mais la priorité est de faire un carnet de santé qui va nous dire si l'édifice est bon et que ça vaut la peine d'investir là-dedans. »* C'est ce que la subvention récemment acquise va permettre de réaliser. M^me^ Belley est optimiste, le bâtiment vieux de 150 ans ayant toujours été bien entretenu.

Dans un second temps, c'est lors d'une consultation de la communauté ulricoise que sera déterminée la vocation future de l'église, selon les besoins du village. Étant donnée sa taille imposante, il est exclu de lui réserver un seul usage. Pas question, par exemple, de faire juste une bibliothèque, d'autant plus qu'il y en a déjà une grande à Matane, à un quart d'heure de là.

« On se donne aussi le défi de trouver des usages qui vont rapporter de l'argent, ajoute l'administratrice. *Parce que même si c'est à but non lucratif, il faut quand même payer les factures de chauffage et d'entretien sans toujours compter sur la municipalité. Et on n'a pas envie d'organiser des soupers spaghetti ad vitam æternam! »*

Autre contrainte, selon elle : *« L'église est toute en fioritures et en courbes, ce n'est pas une architecture qui se prête bien à l'élévation de cloisons. Donc on veut des usages qui peuvent cohabiter, un peu comme dans un concept à aire ouverte, en altérant au minimum l'intérieur. »* Le projet a d'ailleurs été baptisé l`*Agora*, c'est-à-dire l'endroit où la population se rassemble (Le Mouton Noir, loc. cit.).

736. Un drame dans la Matapédia

Au centre-ville d'Amqui, le lundi **13 mars 2023**, en milieu d'après-midi, un citoyen du nom de **Steeve Gagnon**, âgé de 38 ans, a délibérément heurté à mort avec son camion-bélier trois personnes et il en a blessé neuf autres dont deux enfants en très bas âge.

Steve Gagnon arrêté après qu'il se fut livré. Photo : Jacques Boissinot / Archives La Presse canadienne. Courtoisie.

Dès le lendemain, **Dyno Périgny**, délégué épiscopal à l'administration diocésaine, de l'archevêché de Rimouski, émettait ce communiqué :

Le drapeau du diocèse, en face de l'archevêché, a été mis en berne le 13 mars.

DRAME D'AMQUI

Rimouski, le 14 mars 2023 – M^gr^ Denis Grondin, archevêque de Rimouski, est profondément touché par l'accident qui est survenu lundi à Amqui. Il offre ses plus sincères condoléances et ses prières aux familles touchées par un décès et accompagne aussi de ses prières les familles qui sont affectées par cet événement dramatique. « Sachez que le personnel de l'archevêché ainsi que moi-même sommes de tout cœur avec la communauté d'Amqui et de la Matapédia, nos pensées vous accompagnent. »

La paroisse catholique locale a invité les gens qui le désirent à se recueillir à l'église et à déposer des fleurs et des oursons en peluche comme expression de réconfort. « Les citoyens ont notre soutien moral et spirituel. Voilà pourquoi nous organisons tout ce que nous pouvons faire de notre côté pour les soutenir. Notre église est toujours ouverte pour des gens qui veulent aller se recueillir, » a affirmé le curé Kindé Cosme Arouko, responsable des 22 paroisses de l'unité pastorale de la Vallée de La Matapédia.

Une messe présidée par M^gr^ Grondin s'organise à l'église Saint-Benoît-Joseph-Labre d'Amqui. La cérémonie aura lieu ce vendredi 17 mars 2023, à 19 h. En signe de solidarité dans l'épreuve, les cloches de l'église se feront entendre chaque jour à 15h05 – heure à laquelle le drame s'est produit sur le boulevard Saint-Benoît, le lundi 13 mars 2023.

* * *

Le **4 avril**, **Steeve Gagnon** sera officiellement accusé de trois meurtres au premier degré, ceux de **Gérald Charest**, 65 ans, **Jean Lafrenière** 73 ans et **Simon-Guillaume Bourget**, 41 ans. Il doit aussi faire face à neuf accusations de tentative de meurtre. Elles s'ajoutent à celle de conduite dangereuse qui avait été déposée immédiatement après l'événement

737. Ville d'Amqui durement éprouvée

Le jeudi **16 mars**, la communauté matapédienne a pu déposer son deuil sur les épaules du premier ministre du Québec, M. **François Legault**, et sur les trois chefs de l'opposition, MM. **Marc Tanguay**, **Paul St-Pierre-Pla-**

mondon et **Gabriel Nadeau-Dubois**. On voit ici le premier ministre serrer dans ses bras la mairesse d'Amqui, M^me^ **Sylvie Blanchette,** qui les accueille.

Le premier ministre sympathise avec M^me^ Sylvie Blanchette, mairesse d'Amqui. Photo : Francis Vachon / *Le Devoir*. Courtoisie.

C'est important que tout le Québec soit avec Amqui aujourd'hui, a lancé le premier ministre avant de parcourir la rue où, quatre jours plus tôt, le chauffard fauchait plusieurs personnes.

Une centaine de résidentes et de résidents avait formé une haie solennelle au bord de la route 132, à l'endroit même où Steeve Gagnon avait semé la désolation le lundi. Le premier ministre et les chefs des trois partis d'opposition ont défilé pendant plus d'une heure aux côtés de la mairesse d'Amqui, M^me^ **Sylvie Blanchette**, et de leur député, M. **Pascal Bérubé** pour écouter et pour consoler le chagrin souvent intime de la population.

Les trois chefs de l'opposition, MM. Marc Tanguay, Paul St-Pierre Plamondon et Gabriel Nadeau-Dubois. Photo : Francis Vachon/*Le Devoir*. Courtoisie.

« Les membres d'une communauté tissée aussi serrée que la nôtre pansent leurs plaies ensemble en veillant les uns sur les autres », dit une jeune femme de la Matapédia. « Je suis contente d'avoir vécu ça ici, et non à Ottawa ou à Québec, » précisait-elle. « Nous avons tellement de douceur dans notre vallée ; c'est pour ça que nous habitons ici »… Une région douce, mais aussi pauvre en ressources pour soulager la détresse, déplore-t-elle… Dans notre coin, en santé mentale, pour avoir de l'aide, il faut aller ailleurs. On leur téléphone et il nous réponde : nous ne prenons plus de nouveaux patients. ». Le ton monte et la question tombe : « Qu'est-ce que tu fais dans ce temps-là? » (Source : Sébastien Tanguay, « De passage à Amqui... », dans *Le Devoir*, édition du 16 mars 2023).

Le premier ministre admet ce manque de ressources, mais promet que dans le budget qui sera déposé le **21 mars** prochain cette enveloppe sera mieux garnie.

738. Pour plus de 56 millions de dollars

Ce Billet s'inscrit dans le suivi assuré au Billet #682 : *Voyage du pape François au Canada*. Il est tiré du quotidien *Le Devoir*, dans son édition du **23 mars 2023,** sous la plume de Kelly Geraldine Malone de *La Presse canadienne*.

Des documents obtenus par La Presse canadienne en vertu des lois sur l'accès à l'information montrent que le gouvernement fédéral a dépensé au moins 55 972 683 $ pour que le chef de l'Église catholique romaine visite le Canada pendant six jours, en juillet dernier. Le pape François s'est excusé pour le rôle de l'Église catholique dans les pensionnats lors d'escales en Alberta, au Québec et au Nunavut..

Services aux Autochtones Canada a investi environ 30 millions de dollars. Cet argent devait être utilisé pour les voyages, les programmes locaux et les initiatives de guérison. [...] *La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a quant à elle déclaré qu'au 24 février 2023, elle avait dépensé plus de 18 millions $.*

La facture est en réalité plus élevée, car Sécurité publique Canada n'a pas divulgué le prix de ses services.

739. Décès de l'abbé Raynald Brillant

L'abbé Raynald Brillant. AAR.

À l'Hôpital d'Amqui, le samedi 25 mars 2023, est décédé à l'âge de 88 ans et 1 mois l'abbé Raynald Brillant. Ses funérailles ont été célébrées le vendredi 14 avril suivant en l'église Saint-Pie-X à Rimouski. C'est l'archevêque de Rimouski, M^gr^ Denis Grondin, qui a livré l'homélie et présidé la concélébration, assisté de l'ancien archevêque de Rimouski, M^gr^ Bertrand Blanchet, en présence de vingt-deux prêtres, deux diacres permanents

et d'un séminariste. À l'issue du service funèbre, la dépouille mortelle a été transportée aux Jardins commémoratifs Saint-Germain (secteur Saint-Germain) pour être inhumée dans la concession des prêtres diocésains. Il laisse dans le deuil ses belles-sœurs, ses neveux et nièces, ses autres parents, de nombreux amis ainsi que les membres du clergé diocésain de Rimouski et de la communauté des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé. Il avait cinq frères et sœurs, tous décédés avant lui : Gemma (feu Alcide Beauchesne), Gaétan (Jeannine Deroy), Normand (Monique Jean), Benoît (Anne-Marie D'Astous) et Yvette (feu Eugène Fortin).

Né le 14 février 1935 à Saint-Fabien, il est le fils d'Irenée Brillant, cultivateur, et d'Albertine Roy, enseignante. Il est ordonné prêtre le 14 juin 1959 dans la chapelle du Séminaire de Rimouski par M^gr^ Charles-Eugène Parent. Il fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1947-1955); ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1955-1959), sanctionnées par le baccalauréat en théologie, et à l'Université Angélique de Rome (1961-1962), avec l'obtention de la licence en théologie. Par la suite, il effectue des études spéciales à l'Institut Lumen Vitae de Bruxelles (1962-1963), pour un certificat en catéchèse et pastorale, et à l'Institut catholique de Paris (1980-1981).

Dès son ordination sacerdotale, Raynald Brillant se voit confier la tâche de secrétaire particulier de M^gr^ Charles-Eugène Parent et de maître des cérémonies (1959-1961). À son retour d'études (1961-1963), il enseigne la théologie dogmatique et la pédagogie catéchistique au Grand Séminaire de Rimouski (1963-1968); puis il devient président de la Commission diocésaine de catéchèse (1965-1967), directeur et préposé à l'office diocésain de catéchèse (1966-1971) et conseiller moral de l'Institut séculier Notre-Dame (1966-1973). Appelé à l'archevêché de Rimouski en 1968, il est confirmé dans sa tâche de directeur et de préposé à l'office diocésain de catéchèse, tout en étant désigné dès l'année suivante pour les postes de directeur diocésain de l'éducation chrétienne (1969-1974) et de desservant estival à Saint-Fabien-sur-Mer (1969-1973). De 1974 à 1980, il agit comme secrétaire général de l'Assemblée des évêques du Québec; à la fin de son mandat, il prend un congé sabbatique à l'Institut catholique de Paris (1980-1981).

À son retour, Raynald Brillant est nommé curé à Saint-Pie-X de Rimouski (1981-1990); il est président de la zone pastorale urbaine de Rimouski (1986-1988). Il devient curé à Saint-Ulric et Saint-Léandre (1990-1991) et président de la zone pastorale de Matane (1991-1992). Vicaire général au presbyterium (1992-2001), il est en même temps membre et président du conseil d'administration de la Fondation Pro-Jeune-Est (1992-1997) et de L'Œuvre Langevin (1992-2001). Après quelques mois de congé, en 2001, il est nommé modérateur de l'équipe pastorale du secteur de Terre à la Mer (Cacouna, L'Isle-Verte, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Saint-Arsène, Saint-Modeste et Saint-Paul-de-la-Croix), auquel s'ajoute la paroisse de Saint-Épiphane en 2004. Il quitte son ministère paroissial en 2006 pour devenir membre de l'équipe d'animation pastorale du monastère des Ursulines de Rimouski de 2006 à 2017. Durant cette période, il est aussi répondant diocésain pour le Congrès eucharistique international de Québec de 2006 à 2008, responsable du Comité diocésain des ministères confiés aux laïcs, de 2006 à 2009, membre du Comité diocésain du ministère diaconal à titre de responsable de la formation des futurs diacres de 2008 à 2012. Il vient s'établir à l'archevêché de Rimouski en 2006; c'est là qu'il prend sa retraite en 2017. Des problèmes de santé l'amènent à déménager à la maison mère des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé à Lac-au-Saumon en 2020.

Dans toutes les tâches qui lui ont été confiés, l'abbé Brillant s'est montré un bon et fidèle serviteur. On se rappellera de la grande loyauté avec laquelle il a servi comme vicaire général. Mais pour plusieurs, sa plus belle aptitude pastorale était de savoir faire équipe. « Susciter ce travail d'équipe, encourager chaque baptisé aussi à apporter de son baptême les grâces […] et les talents qu'il a reçus pour que notre monde soit un monde nouveau, renouvelé avec cette lumière que le Christ apporte, où la relation avec l'autre est toujours prioritaire » (Homélie de M^gr^ Denis Grondin).

Sylvain Gosselin, archiviste
Le Relais N^o^ 883, 21 avril 2023

740. Encore une belle église en péril

Le mardi **28 mars 2023**, l'assemblée de Fabrique de Notre-Dame-de-Lourdes de Mont-Joli invitait tous les paroissiens et paroissiennes intéressés à venir partager une information sur leur fabrique et sur leur église mais surtout à se questionner sur leur avenir. Ils répondaient ainsi à une invitation de M^me^ **Louise Tremblay**, qui est elle-même marguillière et responsable de la liturgie. Cela fait au moins cinq ans que la Fabrique de Mont-Joli se débat, naviguant à flot, pour pouvoir assurer le bon état dans lequel se trouve cette église.

* * *

Avant que la municipalité de Mont-Joli soit érigée civilement le 30 juin **1905**, on considérait que depuis **1882** il y avait en ces lieux une Mission. Et on y trouvait même une « chapelle-école ». En **1889**, on y tenait des registres. En **1891**, la « chapelle-école » a été remplacée par une église. Cette église n'est nul autre que la vieille église de

Sainte-Flavie qu'on a déplacée et rebâtie. Quant à la paroisse, elle ne sera érigée canoniquement que le **11 février 1905**. L'église actuelle, au revêtement de pierre de granit taillée, est de **1925**.

Extérieur de l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Mont-Joli. Photo : Jean-Yves Pouliot, 2007. AAR.

Intérieur de l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Mont-Joli. Photo : Jean-Yves Pouliot, 2007. AAR.

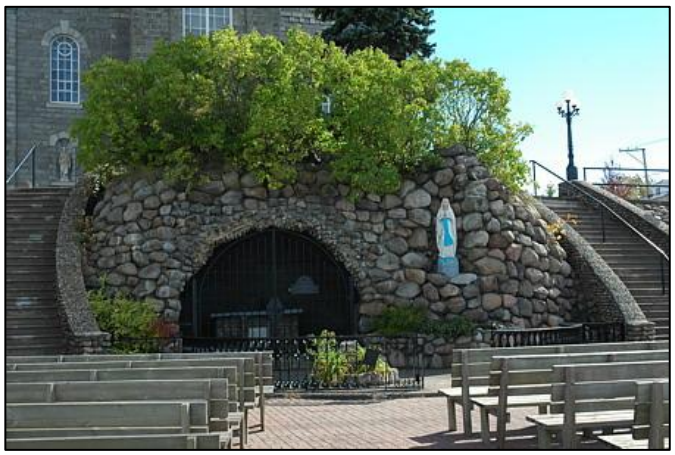

Devant l'église, une réplique de la grotte de Massabielle. Photo : Jean-Yves Pouliot, 2007. AAR.

La grotte de Notre-Dame-de-Lourdes, quant à elle, fut aménagée près de l'église en **1928** et à une certaine époque tous les 11 février, on y commémorait la première apparition de la Vierge Marie à **Bernadette Soubirous** le 11 février **1858**.

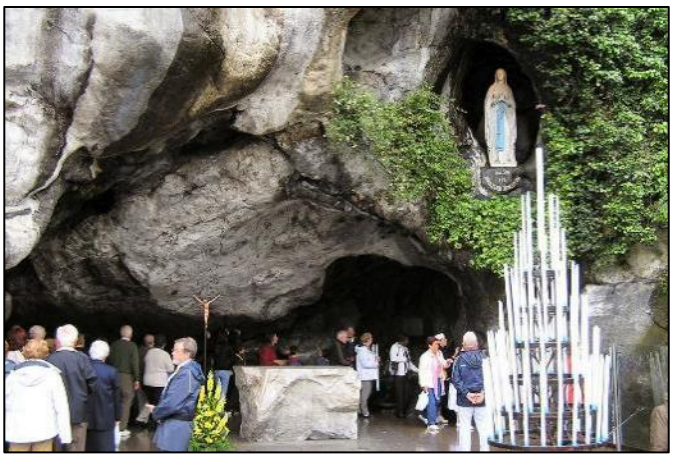

L'original : la grotte de Massabielle à Lourdes, en France. Photo : Emmanuel Brunner, 2007. (Wikimedia, GNU Free)

741. Le pape François hospitalisé

Ce mercredi **29 mars** à Rome, le pape **François**, qui est âgée de 86 ans, a été hospitalisé pour « quelques jours » dans l'appartement privé créé pour les papes en 1981, au 10e étage de l'hôpital universitaire Gemelli, ceci en raison d'une infection respiratoire qui est sans lien, précise-t-on, avec la COVID-19. Il s'agit plutôt d'une bronchite infectieuse. « Ces derniers jours, le pape **François** a éprouvé des difficultés à respirer et cet après-midi, il a été admis à la polyclinique A. Gemelli pour des contrôles médicaux, a indiqué **Matteo Bruni**, le porte-parole du Vatican. » C'est là une nouvelle alerte pour le saint Père qui souffre de problèmes de santé récurrents.

À ce moment-là, le Vatican n'a pas été en mesure de préciser si le souverain pontife pourrait présider la messe des rameaux le dimanche **2 avril**, ainsi que les célébrations de la Semaine sainte et du dimanche de Pâques les jours suivants.

Le pape a bénéficié d'un « traitement antibiotique par perfusion qui a produit les effets escomptés », a indiqué le personnel médical dans un communiqué transmis par le Vatican. Puis, le vendredi **1er avril,** le Vatican a confirmé que le pape François quitterait l'hôpital le lendemain et qu'il présiderait la messe du dimanche des rameaux sur la place Saint-Pierre.

Un baptême célébré à l'hôpital

Ce même vendredi**,** le pape **François** a effectué une visite surprise dans le service d'oncologie pédiatrique de l'hôpital où il est soigné. Dans l'après-midi, le saint Père s'est rendu dans ce département spécialisé de la polyclinique catholique Gemelli, apportant aux enfants des œufs en chocolat, des livres et des chapelets, a annoncé le Vatican. Au cours de cette visite, qui n'aura duré qu'une trentaine de minutes, le saint Père a baptisé un nouveau-né de quelques semaines prénommé **Michelangelo** (Michel-Ange).

Sur une vidéo et des photos diffusées par le Vatican, on voit le pape, souriant, aspergeant d'eau bénite la tête du nouveau-né.

Lien à une vidéo du baptême sur YouTube.

742. La «*Doctrine de la découverte*»

Lors de son voyage au Canada à l'été de 2022 le pape **François** s'est d'abord arrêté à Edmonton puis à Maskwacis en Alberta. Pour les **Premières Nations**, pour les **Métis** et pour les **Inuits,** c'était là une visite qui était très attendue. Le pape y avait renouvelé ses excuses pour l'implication de l'Église dans le système des pensionnats pour Autochtones. (Revoir ici le Billet #682 : *Voyage du pape François au Canada*).

Mais il y avait une autre revendication des Autochtones qui a été répétée, qu'on a vu partout sur des pancartes, mais qui n'a jamais été entendue : la « doctrine de la découverte ». Le Vatican aura laissé couler bien du temps, mais finalement c'est 500 ans plus tard, et 8 mois après la visite du pape au Canada, que des excuses sont enfin tombées. Le Vatican rejette donc, en ce **30 mars 2023**, une demande entendue à maintes reprises dans l'Église et chez les Autochtones du Canada. Voici un exemplaire d'une banderole qu'on vu partout durant le voyage du pape, mais sur laquelle on ne s'est pas expliqué :

Chelsea Brunelle, à gauche, et Sarain Fox, à droite, de la Première Nation des Ojibways de Batchewana (Sault-Ste-Marie), déployant une bannière sur le parvis du sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, avec l'inscription « Abolissez la Doctrine », lors de la messe présidée par le pape François le 28 juillet 2022. Photo : John Locher / Associated Press. Courtoisie.

La Doctrine de la découverte

La « Doctrine de la découverte » est un concept juridique et religieux qui a été utilisé pendant des siècles pour justifier la conquête coloniale chrétienne. Elle soutenait l'idée que les peuples européens étaient supérieurs à tous les autres, de même que leur culture et leur religion (Travis Tomchuk, Musée canadien pour les droits de la personne).

En **juillet 2022**, dans l'avion qui le ramenait à Rome au terme de son pèlerinage en terre canadienne, le pape **François** s'est livré - c'est là pour lui une habitude – à la presse qui est du voyage et qui l'interview… Cette fois-ci, c'est une journaliste de Radio-Canada qui lui demande pourquoi, durant son séjour, il n'a pas répudié la « doctrine dite de la découverte », une revendication pourtant maintes fois répétées par les Autochtones.

À cette question donc le pape répond par une autre question : « *Pouvez-vous m'expliquer ce que vous entendez par doctrine de la découverte?* » La journaliste donne suite… Et après avoir entendu sa réponse, le pape a tout simplement déclaré que cette « *cette doctrine de la colonisation, c'est vrai, ce n'est pas une bonne chose, c'est injuste* ».

Huit mois plus tard

Les bulles papales du 15e siècle qui mentionnent et appuient cette doctrine « n'ont jamais été [considérées] comme des expressions de la foi catholique ». C'est ce que statue aujourd'hui une déclaration conjointe de deux dicastères romains, le Dicastère pour la culture et l'éducation et le Dicastère pour le service du développement humain intégral. **Ces deux dicastères reconnaissent *que ces bulles papales ne reflétaient pas de manière adéquate l'égalité de dignité et de droits des peuples autochtones*.**

L'Église est également consciente que le contenu de ces documents a été manipulé à des fins politiques par des puissances coloniales concurrentes afin de justifier des actes immoraux à l'encontre des peuples autochtones qui ont été réalisés parfois sans que les autorités ecclésiastiques ne s'y opposent.

C'est pourquoi l'Église catholique, par la déclaration d'aujourd'hui, veut de nouveau ***reconnaître les terribles effets des politiques d'assimilation et la douleur vécue par les peuples autochtones et demander pardon.***

* * *

La déclaration de deux pages, publiée en cinq langues par le bureau de presse du Saint-Siège, cite une demande faite

récemment par le pape **François** en la cathédrale Notre-Dame de Québec. *Que la communauté chrétienne ne se laisse plus jamais contaminer par l'idée qu'il existe une supériorité d'une culture par rapport à une autre et qu'il soit légitime d'utiliser des moyens de coercition contre les autres*, avait-il déclaré le jeudi **28 juillet 2022**.

En termes clairs, le magistère de l'Église défend le respect dû à tout être humain. L'Église catholique rejette donc les concepts qui ne reconnaissent pas les droits humains inhérents aux peuples autochtones, y compris ce qui est connu sous le nom juridique et politique de « doctrine de la découverte », écrivent les auteurs de la déclaration d'aujourd'hui.

* * *

Aujourd'hui, la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) se dit « reconnaissante » pour ce texte et révèle qu'elle étudie « la possibilité d'organiser un symposium universitaire réunissant des étudiants, autochtones et non autochtones, afin d'approfondir la compréhension historique de la « doctrine de la découverte ». Cette rencontre serait organisée en collaboration avec la *Conférence des évêques catholiques des États-Unis* et le *Comité pontifical des sciences historiques*.

(Source : François Gloutnay, « Le Vatican rejette la "doctrine de la découverte" », dans Présence-Info du 30 mars 2023).

743. Juste un mot sur Jacques Cartier

Jacques Cartier est né vers 1491 – un 23 décembre avance *Wikipédia* - à Saint-Malo, en France. Il est le fils de Greffline Jansart et de Jamet Cartier, et l'époux de Mary Catherine des Granches (1520–1557). Le couple eut trois enfants : un garçon prénommé Lucas et deux filles : Jehanne et Berteline. Le père Jacques est décédé à 66 ans le 1er septembre 1557 et il a été inhumé dans la cathédrale Saint-Vincent de Saint-Malo.

* * *

De son métier, Jacques Cartier était un navigateur et un explorateur. Et c'est à la demande de **François 1er**, le roi de France, qu'il atteint pour la première fois en 1534 le golfe du Saint-Laurent. En juillet de cette année, il arrive de Percé après avoir exploré la baie des Chaleurs. Il entre alors dans la Baie de Gaspé pour se mettre à l'abri de forts vents. Le 24 juillet, il profite de son escale pour planter une croix, **symbole de la prise de possession du territoire par le roi de France.**

N'est-ce pas ici que le bât blesse? Sur ce point en effet, une difficulté se lève, un problème se pose… N'est-ce pas ici, sous les yeux des autochtones, que se concrétise petit à petit la « doctrine de la découverte »?

Prise de possession au nom du roi de France. Domaine public / Charles Walter Simpson, 1929. Bibliothèque et Archives Canada, MIKAN 2896506.

Enfin, Jacques Cartier et son équipage reviendront deux fois en terre conquise. Chaque fois, lui et ses hommes vont explorer ces terres neuves tout autour de Gaspé, ces terres auxquels un jour ils donneront le nom de « Canada », ce mot étant tiré du mot iroquoien « Kanata ».

744. Où en est-on avec la cathédrale ?

Un nouveau journal - *Le Laurentien* – est né il y a six semaines et il est distribué gratuitement un peu partout. Il remplace *L'Avantage*. Cette semaine, il nous ouvre le dossier « cathédrale »; nous en avions bien besoin. Merci à M. **Jean-Paul Heppell**, président de l'assemblée de Fabrique, et bonne chance à toute l'équipe du journal.

■ Le dimanche **30 avril**, en après-midi, nous pourrons assister dans la cathédrale à un concert du *Chœur de chambre* de Rimouski.

■ En **juin 2022**, la Fabrique a reçu du gouvernement du Québec la confirmation de l'admissibilité de la cathédrale au programme visant la transmission et la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux. La Fabrique a dès lors mandaté les professionnels pour la préparation des plans et devis des travaux à venir.

■ À l'**automne de 2022**, la Fabrique a dû répondre à un impératif, celui de remplacer le système de chauffage vieux de 70 ans, qui générait des coûts de chauffage exorbitants et qui nécessiterait des réparations majeures et urgentes si on devait le conserver. Le chauffage de la cathédrale, élément essentiel pour sa sauvegarde, est maintenant assuré grâce à l'installation d'un système bi-énergie de nouvelle génération, hautement performant et qui

permettront de réduire substantiellement les coûts de chauffage. L'Archevêché de Rimouski a appuyé la Fabrique pour la réalisation de cette étape.

■ En **février de cette année**, la Fabrique a transmis au *Conseil du patrimoine religieux du Québec* (CPRQ) une seconde demande d'aide financière pour le remplacement en totalité de la toiture de la cathédrale. De plus, elle a fait valoir auprès du *ministère de la Culture et des Communications* que ces travaux devaient être réalisés en une seule étape afin de réduire les coups du projet et rendre possible, au plus tôt, l'ouverture de la cathédrale de manière continue. La Fabrique souhaite obtenir dès 2023 la subvention permettant de procéder au remplacement de toute la toiture en une seule étape.

Avec l'appui de l'Archevêché, les membres de la Fabrique continueront de déployer des efforts pour assurer le succès de la restauration et de la mise en valeur de la cathédrale.

745. Aussi pour de très *Joyeuses Pâques* !

Le temps pascal commence avec la fête de Pâques (le 9 avril en 2023) pour se terminer le dimanche de la Pentecôte. Dans l'Église, ces cinquante jours sont célébrés dans la joie et l'exaltation, comme si c'était un jour de fête unique, ou mieux comme un grand dimanche… **Saint Athanase**, patriarche d'Alexandrie, le reconnaissait déjà au IV[e] siècle. **Joyeux temps pascal !**

Image : Beboy / Shutterstock

Vœux de M[gr] notre Archevêque

Pâques signifie passage : notre Dieu est un Dieu qui fait passer de l'esclavage à la liberté, d'un coeur fermé à un cœur ouvert par le pardon, d'une vie repliée à une vie donnée et engagée auprès des autres, spécialement les éprouvés. Le Triduum pascal est la source de tous les dimanches de l'année et l'occasion de se reconnecter avec notre profession de foi baptismale. Avec le peuple de Dieu, les Jeudi, Vendredi et Samedi Saints nous entraînent dans les bras du Christ serviteur pour embrasser sa croix et ressusciter grâce à l'Esprit Saint.

Combien de chrétiens ignorent la beauté de ces grands offices? Merci aux parents qui offrent aux jeunes générations l'expérience de la renaissance pascale : la liturgie remplie de signes est très parlante et agissante pour saisir le beau don de la vie nouvelle gagnée pas Jésus-Christ.

Joyeuses Pâques ! *Le Ressuscité, l'Unique Sauveur t'attend personnellement !* [...]

+ *Denis Grondin*
Archevêque de Rimouski

746. Méditation sur la résurrection de Jésus

Pour toutes les canadiennes et canadiens de langue française, un autre message pascal portant sur la fête de Pâques elle-même :

La résurrection de Jésus nous annonce que nous sommes faits pour la vie éternelle. Elle nous appelle à voir en toute vie humaine un don de Dieu qui a une valeur sacrée. Chaque vie humaine a une valeur d'éternité.

Jésus est mort en priant et en aimant, transformant la mort en moment de don à Dieu et aux autres. Il nous apprend à faire de notre mort un don total par amour.

Jésus ressuscité nous donne la grâce de faire de notre existence un signe d'amour inconditionnel de l'autre. Devant toute personne, quelque que soit sa fragilité, sa maladie et sa souffrance, il nous appelle à accompagner jusqu'à la mort naturelle.

L'horizon de notre vie est un rendez-vous avec Jésus ressuscité. Joyeuses Pâques !

+Christian Lépine
Archevêque de Montréal

Source : *Le Devoir* dans son édition du 8 avril 2023. À méditer pendant tout le week-end pascal.

747. Message papal « Urbi et Orbi »

Le traditionnel message de Pâques du pape **François** est connu sous son nom latin « Urbi et Orbi », ce qui signifie « À la Ville et au Monde ».

Cette année, le pape a mis l'accent sur l'espoir… Il a offert des prières aux peuples de l'Ukraine et de la Russie, en plus de faire l'éloge des nations qui accueillent des réfugiés.

Aidez le bien-aimé peuple ukrainien dans son cheminement vers la paix et répandez la lumière de Pâques sur le peuple russe.

Le pape François a aussi prié pour les personnes qui ont perdu des êtres chers lors du tremblement de terre qui a frappé la Syrie et la Turquie il y a deux mois, faisant des dizaines de milliers de morts.

748. Une « Aide à mourir » en France

Une décennie après le **Québec** (revoir ici les Billets #702 et #708) et une vingtaine d'années après la **Belgique**, voici que la **France** s'apprête à relancer le débat sur l'**euthanasie active**. *Ce qu'on appelle au Québec l' « aide médicale à mourir » n'avait fait jusqu'ici l'objet d'aucune loi en **France**, contrairement aux **Pays-Bas**, à la* **Suisse**, *à la **Belgique** ou à l'**Espagne**.*

*Le lundi **3 avril 2023**, le président **Emmanuel Macron** a, pour la première fois, rompu ce qui faisait jusque-là l'objet d'un consensus en annonçant qu'une loi sur la « fin de vie » serait présentée à l'assemblée nationale d'ici la fin de l'été **2023*** (Christian Rioux, « Dix ans après le Québec, l'aide médicale à mourir déchire la France », dans *Le Devoir*, édition du **6 avril 2023**).

* * *

*Ce n'est pas d'hier qu'**Emmanuel Macron** manifeste son intention de légaliser l'euthanasie. […] En **décembre** **[2022]**, le gouvernement français a même confié à une commission présidée par l'académicien **Érik Orsenna** la rédaction d'un petit lexique sur les mots de la fin de vie afin de trouver des synonymes à « euthanasie ». Une commande qualifiée d'Orwellienne par certains membres de l'opposition* (loc.cit.).

* * *

La loi [Jean] Léonetti

> ***Nous avons fait des lois pour les gens <u>qui vont mourir</u>. Maintenant, on essaie de faire des lois pour les gens <u>qui veulent mourir</u>.***

Ailleurs en France

À Lyon, ce me semble différent !

Si le mardi **4 avril 2023** on y marchait, ce n'était pas pour rejeter la nouvelle loi sur le régime de retraite; c'était bien plutôt que ces gens voulaient protester contre une autre nouvelle loi qui, en **2023,** viendra légaliser le **suicide médicalement assisté** et **l'euthanasie.**

À Lyon, protestation contre la loi qui légalisera le suicide médicalement assisté et l'euthanasie. Photo : Jeff Pachoud, Agence France-Presse. Courtoisie.

*Adoptée au moment où le débat faisait rage en **Belgique**, la loi française se refusait à franchir la ligne rouge consistant à donner la mort à un patient. Amendée en **2016,** pour en clarifier les objectifs, elle « se donne un objectif ambitieux : supprimer la souffrance même si cette action peut entraîner la mort », avait confié à la presse son auteur, **Jean Léonetti*** (loc. cit.).

En pratique, la loi reconnaît le droit du patient de refuser tout traitement et donne l'obligation au soignant de supprimer la souffrance quitte, par « une sédation prolongée et continue », à plonger le malade dans un coma profond qui entraînerait la mort (loc. cit.).

749. Un rappel de l'épiscopat du Québec

Le **16 mars 2023,** l`Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ) publiait un communiqué sur les soins de fin de vie et l'euthanasie intitulé :

« Ne me rejette pas maintenant que j'ai vieilli;
alors que décline ma vigueur, ne m'abandonne pas »
(Psaume 70, 9)

Davis Jackson / Pixabay.

Ce document est relatif au projet de loi 11 du gouvernement du Québec modifiant la *Loi sur les soins de fin de vie*, qui a été présenté le 16 février 2023 par Mme Sonia Bélanger, ministre déléguée à la Santé et aux Aînés. C'est l'évolution récente de la question des soins de fin de vie, de l'aide médicale à mourir, du suicide assisté et de l'euthanasie, qui a incité les évêques, comme citoyens du Québec et à titre d'évêques catholiques exerçant leur ministère dans toute la province, à prendre la parole sur ces enjeux de première importance.

Les soins de fin de vie sont un enjeu social, une préoccupation partagée par l'ensemble de notre collectivité, disent les évêques, *quelles que soient nos croyances personnelles sur le sens de la vie et de la mort. [..] Nous souhaitons communiquer les questionnements que nous portons face à la situation actuelle* (op. cit., p. 1).

1/ Les évêques traitent d'abord de l'importance à accorder aux soins palliatifs.

Notre position sur les soins de fin de vie est bien connue. Avec un grand nombre de citoyennes et de citoyens, croyants comme non-croyants, nous avons la conviction que toute personne humaine possède une dignité inaliénable. Pour ce motif fondamental, nous appuyons avec force toute revendication ou mesure visant à accroître l'accès à des soins palliatifs de qualité, notamment à domicile, dans toutes les régions du Québec. L'accessibilité des soins palliatifs est essentielle pour accompagner les personnes à bien vivre les derniers moments de leur vie (loc. cit.).

2/ Les évêques continuent à distinguer « soins palliatifs » et « aide médicale à mourir »

La même conception de la dignité inhérente à toute personne humaine fait aussi en sorte que nous ne pouvons accepter l'idée qui sous-tend l'ensemble du projet de loi 11, soit que « l'aide médicale à mourir est un soin *». Nous savons que notre position à ce sujet est pratiquement inaudible dans le contexte actuel. Nous sommes néanmoins d'avis qu'un geste provoquant intentionnellement la mort d'une personne élimine la possibilité même de lui apporter encore les soins requis en fin de vie et qu'en ce sens, ce geste n'est précisément pas un soin. À cet égard, les pays qui continuent d'appeler ce geste « euthanasie » ne font-ils pas preuve de plus de rigueur et de transparence ?* (op. cit., p. 2).

3/ Les évêques s'interrogent sur les impacts de l'élargissement de l'accès à l'aide médicale à mourir.

Sur la base de ces éléments de réflexion, deux autres dispositions du projet de loi 11 retiennent tout particulièrement notre attention : la possibilité de faire une demande anticipée d'aide médicale à mourir suite à la réception d'un diagnostic d'une maladie pouvant mener à l'inaptitude, d'une part, et la possibilité que des personnes atteintes d'un handicap neuromoteur grave et incurable puissent faire une demande d'aide médicale à mourir, d'autre part. Dans les deux cas, nous sommes sensibles aux souffrances des personnes concernées (op. cit., p. 3).

Au terme des travaux de la Commission spéciale sur l'évolution de la ***Loi concernant les soins de fin de vie****, en octobre 2021, nous avons écrit une lettre aux commissaires, dans laquelle était abordée la question de l'inclusion de l'euthanasie dans les directives médicales anticipées. Notre position demeure inchangée. Nous continuons de penser qu'il y a des limites à se « transposer » dans une situation hypothétique qui n'est pas encore la nôtre, et qui ne le sera peut-être jamais (loc. cit.).*

4/ Les évêques posent la question : comment discuter de notre rapport à la mort?

À l'heure actuelle, le principal critère mis de l'avant par le Législateur pour favoriser l'élargissement de l'accès à l'aide médicale à mourir semble être l'évolution du consensus politique et médiatique, dont on avance qu'il reflète un consensus social et un consensus médical évolutifs. Ainsi, à propos de l'inclusion possible des troubles mentaux dans les diagnostics pouvant fonder une demande d'aide médicale à mourir, l'hésitation des élus, présentement, semble uniquement reposer sur l'inexistence « temporaire » d'un consensus jugé suffisant sur la question. Or, cette question revient néanmoins à l'ordre du jour de façon régulière, et avec de plus en plus d'insistance. Ce faisant, les craintes justifiées et exprimées dès le départ par plusieurs intervenants à propos des effets délétères de la légalisation de l'euthanasie sur les efforts de prévention du suicide ne seront-elles pas de plus en plus passées sous silence, malgré le fléau que représente le désir de mort dans notre société, notamment chez les jeunes de communautés vulnérables ? (op. cit., p. 4).

+ Christian Rodembourg,
Évêque de Saint-Hyacinthe
Président de l'Assemblée des évêques
catholiques du Québec

750. Bénissons Véronique Hivon !

Je crois reconnaître ici le signataire de cette lettre publiée dans *Le Devoir* par le professeur **Guy Laperrière**, autrefois de l'université de Sherbrooke :

« *On apprend cette semaine que la France se dirige vers une législation sur l'aide médicale à mourir, que ses dirigeants appellent plutôt l'accompagnement de la fin de vie. Une convention citoyenne a réfléchi à la question et s'est divisée à 3 contre 1 sur celle-ci. Et* ***Christian Rioux*** *du Devoir prévoit, avec justesse sans doute, que « le débat s'annonce explosif »*.

Mme Véronique Hivon. ANQ.

Bénissons ***Véronique Hivon****, qui, par son approche consensuelle, a réussi à faire aboutir cette question chez nous sans trop de heurts, en avançant à petits pas et en s'assurant à chaque étape que les balises nécessaires étaient posées pour éviter les dérapages. La pratique qu'on voit au Québec depuis l'adoption de la loi concernant les soins de fin de vie en 2014 semble positive et montre que cette voie consensuelle renforce la cohésion sociale et est porteuse d'avenir* » (Guy Laperrière, « Bénissons Véronique Hivon ! » dans *Le Devoir*, édition du 8-9 avril 2023, p. A6**)**.

751. De nouveaux défis pour le cardinal

La date du **12 avril 2023** est celle de l'entrée en fonction du successeur du cardinal **Marc Ouellet** à la tête du Dicastère pour les évêques : c'est M^gr^ **Robert Francis Prevost**, originaire de Chicago. Celui-ci est âgé de 67 ans et il est alors évêque de Chiclayo, au Pérou, depuis 2015. Le Bureau de presse du Saint-Siège a préalablement annoncé que « Le Saint-Père a accepté la démission des fonctions de préfet du dicastère pour les évêques et de président de la Commission pontificale pour l'Amérique latine, présentée par Son Éminence le cardinal Marc Ouellet, P.S.S. ».

Nous avons consacré plusieurs billets à l'ex-cardinal archevêque de Québec, M^gr^ **Marc Ouellet**. Si besoin est, revoir les Billets #709 *Une poursuite en diffamation*, #717 *Dans les griffes de Golias Hebdo* et #722 *Pas de retraite pour M^gr^ Marc Ouellet*. Pour notre part, nous retiendrons dans ce billet l'annonce des défis que le cardinal entend maintenant relever.

Le pape François et l'ex-archevêque de Québec, le cardinal Marc-Ouellet.
Photo : Catholic News Service (CNS) / Paul Haring, 17 février 2022. Courtoisie.

M^gr^ Marc Ouellet :

« J'entends désormais me consacrer à un projet qui me tient particulièrement à cœur » et qui est « au service de l'Église et auprès du Saint-Siège ». C'est ce qu'il indique dans une déclaration rendue publique sept heures après l'annonce que sa démission avait été acceptée par le pape **François** ». L'ex-archevêque de Québec assurera donc le « suivi et l'implantation des travaux menés l'année dernière à Rome dans le cadre du symposium international portant sur le sacerdoce. Ces nouvelles fonctions, ajoute-t-il, m'amèneront à la rencontre de ceux faisant de notre Église une force vive, partout dans le monde. »

« Il est temps pour moi de relever de nouveaux défis », ajoute enfin le cardinal Ouellet. Il exprime sa reconnaissance au pape François de lui « permettre de continuer à servir ainsi l'Église et le Saint-Siège et pour avoir accepté ma démission ».

* * *

En février 2022, le Centre de recherche et d'anthropologie des vocations a organisé au Vatican un symposium de trois jours sur le thème « Pour une théologie fondamentale du sacerdoce ». Fondateur de ce centre de recherche, le cardinal **Marc Ouellet** était aussi l'organisateur principal de ce symposium » (voir la photo ci-dessus).

Un membre du comité organisateur de cette rencontre internationale était le P. **Jacques Gervais**, l'enquêteur que le pape **François** a nommé afin d'examiner les deux plaintes d'inconduite sexuelle ou de comportement inapproprié portées contre le cardinal Ouellet en septembre 2020, puis en janvier 2021.

(Source Web : François Gloutnay, « De nouveaux défis pour le cardinal Marc Ouellet », dans Présence-Info, 30 janvier 2023).

752. Aux victimes d'agressions sexuelles

On apprend via *Le Devoir*, dans son édition du **13 avril 2023**, qu'*une entente de règlement est intervenue avec l'archidiocèse de Montréal afin de verser un montant d'au moins **14,7 millions de dollars** aux victimes d'agressions sexuelles commise par des membres diocésains et des employés laïcs de l'institution, a annoncé le cabinet d'avocats Arsenault Dufresne Wee, qui représente les victimes.*

*Cette entente, qui devra être approuvée par la Cour supérieure dans les prochaines semaines, n'inclut pas les agressions sexuelles commises par des prêtres rattachés à un ordre religieux. Une vingtaine de congrégations religieuses et d'ordres religieux au Québec sont déjà visés par des actions collectives. Dans le cas de l'archidiocèse de Montréal, une soixantaine de victimes sont inscrites à l'action collective qui avait été déposée le **3 avril 2019**. Les parties au dossier avaient entamé des discussions pour en arriver à un règlement dès le début du processus judiciaire.*

L'archidiocèse de Montréal versera 14,7 millions de dollars aux victimes d'agressions sexuelles. Photo : Sergey Nesterchuk / Alamy. Courtoisie.

Dans une déclaration écrite envoyée [ce **13 avril 2023**] *au Devoir, l'archevêché de Montréal se dit « heureux d'avoir pu atteindre une entente concernant l'action collective ».*

753. Pas de chapelle dans nos écoles!

Parce que « l'aménagement de lieux utilisés à des fins de pratiques religieuses dans une école » est incompatible avec le principe de la neutralité religieuse de l'État, le ministre de l'Éducation, M. **Bernard Drainville**, interdit donc aux Centres de services scolaires d'autoriser de tels espaces dans les établissements qu'ils administrent. Dans une directive rendue publique en soirée, le **19 avril 2023**, le ministre de l'Éducation demande donc à la direction de tous les Centres de services scolaires de veiller à ce que dans chacune des écoles de leur territoire, aucun lieu ne soit utilisé, « en fait et en apparence », précise-t-il, « à des fins de pratiques religieuses telles que des prières manifestes ou d'autres pratiques similaires ».

Si cette directive ministérielle n'est pas respectée par une école primaire ou secondaire, il est alors de la responsabilité des Centres de services scolaires de prendre « les moyens nécessaires pour que les correctifs appropriés soient apportés par les directions d'établissement ».

« Au début du mois d'avril, j'ai été mis au fait de différentes pratiques de prière qui ont lieu dans certaines écoles publiques du Québec », a expliqué mercredi soir le ministre **Bernard Drainville**. C'est pour « préserver le caractère laïque de l'école publique » qu'il a décidé d'émettre cette directive. « Les écoles sont des lieux d'apprentissage et non des lieux de culte », a-t-il insisté.

La députée du comté de Mercier, **Ruba Ghazal**, a déploré que le ministre ait pris deux semaines pour rédiger une directive « qui n'est ni claire ni applicable ». La députée de *Québec solidaire* demande si dorénavant les professeurs vont devoir « surveiller les corridors et les cours d'école » afin d'empêcher les élèves de se recueillir. À son avis, le ministre de l'Éducation aurait dû interdire « les salles exclusivement à la prière » tout en permettant « les salles de recueillement ouvertes à tous et à toutes lorsque c'est demandé et que des locaux sont disponibles ».

(Source : François Gloutnay, « Québec interdit les locaux de prière dans les écoles publiques », dans Présence-Info, 20 avril 2023).

* * *

Poursuite en justice

Des groupes musulmans du Québec poursuivent le gouvernement provincial en justice pour l'interdiction récemment promulguée des salles de prière dans les écoles publiques. Les groupes ont déposé cette semaine en Cour supérieure une requête demandant une révision judiciaire de l'interdiction ainsi qu'un jugement la déclarant inconstitutionnelle. Ils affirment que les changements annoncés le 19 avril violent le droit à la liberté de religion et d'association et sont discriminatoires à l'égard des musulmans.

Le ministre de l'Éducation, **Bernard Drainville**, a ordonné l'interdiction après que des informations ont révélé qu'au moins deux écoles de la région de Montréal autorisaient les élèves à se rassembler sur la propriété de l'école pour prier. M. Drainville a déclaré que le concept de salles de prière allait à l'encontre de la politique officielle de laïcité au Québec (*Le Devoir*, 19 mai 2023).

754. La Maison mère des Sœurs du Clergé

La congrégation des *Servantes de Notre-Dame, Reine du clergé* est une communauté religieuse fondée en **1929** à Lac-au-Saumon dans la Vallée de la Matapédia. Sur les origines de cette congrégation, revoir ici les Billets #125 : *Associés dans une même fondation* et #126 : *Les Servantes de Notre-Dame, Reine du clergé*. De **1929** à **1942**, ces religieuses vont vivre dans la salle paroissiale de Lac-au-Saumon, aussi appelée « Cénacle ». Pour une photo de cette salle, revoir ici le Billet #126.

Le **3 janvier 1930**, M^gr^ **Georges Courchesne** (qui fut évêque de 1928 à 1950) s'adressait aux deux fondateurs, Sœur **Marie-Anne Ouellet** et l'abbé **Alexandre Bouillon** :

« Je me réjouis, disait-il, *de ce que l'Église de Rimouski, recueillant ses forces, soit en travail d'une communauté qui glorifiera Notre-Seigneur et sa Très Sainte Mère, et qui accomplira auprès du prêtre de Jésus-Christ une mission qui rappellera celle des Saintes Femmes de l'Évangile ».*

*« Enfin, le **14 février 1936**, Monseigneur Courchesne apporte le Rescrit de Rome qui, en date du 25 janvier, érige canoniquement l'Association en Institut religieux. Cette étape franchie, les membres peuvent désormais émettre les vœux de religion et, dans un nouvel essor, s'adonner en toute confiance à leur formation religieuse, sous l'égide des fondateurs à qui Dieu a donné, avec la Sagesse, une prudence très sûre et un cœur aussi vaste que les plages qui bordent l'océan »* (Sr Berthe Vignola, *L'Église canadienne*, 28 juin 1979, vol. XII, N^o^ 21, p. 665).

Cette même année **1936**, M^gr^ **Georges Courchesne** décrète que cette congrégation est vouée à l'entretien et aux soins des prêtres prioritairement dans notre diocèse. Plus tard, on acceptera de servir ailleurs au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Quelques-unes enfin se retrouveront œuvrant dans quelques paroisses du sud-est des États-Unis.

Diocèses où les sœurs ont œuvré depuis la fondation	
1929 Rimouski	1942 Gaspé
1934 Ottawa	1942 Montréal
1934 Ogdensburg	1942 Fall-River
1935 Hull	1943 Portland
1936 Providence	1946 Edmundston
1936 Chatham	1947 Bathurst
1937 Québec	1948 Mont-Laurier
1938 Manchester	1952 Hearst
1938 Boston	1974 Amos
1940 Nicolet	1977 La Pocatière

En **1942**, la communauté emménage dans un bâtiment tout neuf ; c'est - et ça demeurera pour toujours - leur maison mère. La construction avait débuté en **1941**.

La maison mère des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé. Photo : © Ministère de la Culture et des Communications, 2003. Courtoisie.

En **1943**, *pour répondre aux besoins des personnes âgées de la région, les fondateurs acceptent l'ouverture d'un Centre d'Accueil, attenant à la Maison générale. Sous la direction des religieuses et avec la collaboration d'une équipe de laïques, cette œuvre se poursuit dans un développement continu* (loc. cit.).

* * *

Dans une lettre datée du **6 août 1964**, Sr **Marie de Jésus Hostie**, la supérieure générale, adresse à M^gr^ **Louis Levesque**, l'archevêque coadjuteur de M^gr^ **Charles-Eugène Parent** (du 13 avril 1964 au 25 février 1967), une lettre – ce n'est pas la première fois – où elle se fait on ne peut plus précise sur les desiderata de la communauté. Elle s'exprime alors *sur la nécessité d'un agrandissement à notre Maison mère, si nous voulons :*

1^o^- *Assurer la continuité de notre École d'Arts Familiaux, les locaux actuels ne pouvant répondre aux nombreuses demandes d'admissions qui nous ont été adressées et à l'espace voulu pour les élèves de première année et celles de deuxième.*

2^o^- *Donner à chacune de nos sœurs une petite chambre afin de leur fournir la possibilité de prendre des nuits plus réconfortantes; plus de la moitié des religieuses couchent dans leur salle de travail.*

3^o^- *Avoir un département séparé pour nos sœurs anciennes qui ne peuvent plus suivre la vie commune et qui deviennent un obstacle à la bonne marche de la communauté par leurs exemptions.*

4^o^- *Avoir l'espace voulu pour l'infirmerie afin d'éviter ces nombreux changements de chambre quand une malade arrive, c'est souvent l'occasion de nombreux manquements à la charité.*

5º- *Agrandir la chapelle et le réfectoire qui ne peuvent plus loger nos 80 sœurs. Quand arrive le temps des retraites (4 fois par an) il nous faut les envoyer loger dans nos différentes missions pour donner la place à celles qui viennent.*

Notre plan serait d'agrandir par deux transepts vis-à-vis du sanctuaire. À celui de gauche s'ajouterait une aile de 146 pieds sur 38, 4 étages, elle servirait à loger notre hospice. Cette aile comporterait 36 chambres doubles avec toilette et évier. En plus quelques pièces nécessaires à l'administration de cet hospice.

Le transept de droite se prolongerait d'une aile de 144 pieds sur 38, également de 4 étages, comprenant classes, salle de récréation et chambres etc. consacrée à notre École d'Arts Familiaux et pouvant recevoir 50 élèves.

Facade de la maison mère des Servantes de Notre-Dame, Reine du clergé.

La maison mère vue de l'arrière avec, vers le haut de la photo et face au lac, la paroisse de Lac-au-Saumon. Crédit photos : Agence immobilière RE/MAX. Courtoisie.

Au premier plan, surplombant le village, nous apercevons, vers le haut, la partie de la maison mère de **1941**, et à l'arrière, vers le bas et en forme de « V », l'annexe à la maison mère qui date de **1964**. Les deux immeubles font corps, reliés par la chapelle au centre – c'est la toiture rougeâtre – et ne peuvent être vendus séparément.

755. Encan chez les Sœurs du Clergé

Le 3 janvier 2022 - il y a donc 16 mois - , un des journalistes pigistes de Radio-Canada dans la Vallée de la Matapédia, Édouard Beaudoin, écrivait que la congrégation des *Servantes de Notre-Dame, Reine du clergé* allait démolir leur maison mère si elles ne réussissaient pas à lui trouver un ou des acheteurs.

D'abord, trouver preneur

Trois ans après sa mise en vente, les religieuses n'avaient toujours pas trouvé preneur pour leur maison mère. Certes, quatre propositions ont été présentées mais elles ont toutes été refusées, confiait à la presse Sr Chantal Blouin, l'économe générale de la congrégation.

Au départ, reconnaissait-elle, nous voulions vendre la maison à des gens qui auraient eu un projet « viable et pérenne ». Chacun des promoteurs devait pouvoir démontrer sa capacité financière de poursuivre l'oeuvre, ce qui n'était pas le cas pour une bonne majorité des projets qui leur avaient été soumis. « Les religieuses espéraient aussi voir un projet de transformation qui permettrait au bâtiment de conserver une vocation proche de celle de la congrégation ».

La congrégation aura, pour ainsi dire, changé son fusil d'épaule. La maison mère sera donc de nouveau mise en vente, mais en la considérant désormais comme un édifice à « caractère commercial ». On serait au point où si ça ne marche pas, on jettera l'éponge et on envisagera une démolition.

* * *

Maintenant, tenir un encan

Photo : Radio-Canada / Samuel Ranger. Courtoisie.

C'est pour les *Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé* une page d'histoire qui se tourne en cette semaine du 23 avril 2023. La communauté doit se départir de certains biens. Au premier jour, les employés et les familles des religieuses ont pu acquérir des bancs de la chapelle, des bibliothèques, des horloges et bien d'autres objets. La vente au grand public a eu lieu du lundi 24 au jeudi 27 avril, de 8 h à 17 h, et le vendredi 28, de 8 h à 12 h.

« Ça nous fait un petit pincement au cœur parce qu'on voit partir une page de notre histoire », indique Sr **Odette Cormier**, la supérieure générale. « En même temps, il faut être réaliste. On sait qu'on n'a pas besoin de tous ces meubles et autres objets et on va leur donner une deuxième vie ».

La vente de tous ces meubles et autres biens a été confiée à M. **Jean D'Amour**, ancien député de Rivière-du-Loup. Celui-ci exerce maintenant, avec beaucoup de succès, le métier d'encanteur.

756. Le message épiscopal du 1er mai

L'*Assemblée des évêques catholiques du Québec* (AECQ) publie chaque année, depuis 1974, un « message du 1er mai », poursuivant ainsi une tradition commencée par les évêques du Canada en 1956.

Le conseil *Église et Société*, qui en assure la rédaction, est composé de neuf (9) personnes qui proviennent de divers horizons. Remercions ici M. **Frédéric Barriault**, Mme **Sabrina Di Matteo**, Mme **Émilie Frémont-Cloutier**, Mgr **René Guay**, Mgr **Claude Hamelin**, M. **Mathieu Lavigne**, M. **Simon Labrecque** (secrétaire), Mgr **Marc Pelchat** (président) et Mme **Sasha Valdès**. Tous les ans, le conseil *Église et Société* propose ainsi aux communautés chrétiennes et à leurs responsables des réflexions et des actions susceptibles de promouvoir la justice sociale et le respect des droits de la personne.

Voici donc, pour cette année 2023, la présentation du message qui nous était adressé. Celui-ci est accessible sur Internet, sur le site de l'AECQ, depuis le **17 avril.**

Qui donne au pauvre ne manquera de rien.

La hausse des prix heurte de plein fouet les familles et les personnes qui sont déjà dans des situations socio-économiques difficiles. Dans son message de cette année, le conseil Église et Société de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec [AECQ] *invite à la solidarité face à ce phénomène.*

Intitulé « Qui donne au pauvre ne manquera de rien », le message de cette année rappelle que dans la Bible, l'Ancien et le Nouveau Testaments nous demandent d'aider

Crédit photo : Shutterstock.

les personnes appauvries et de veiller à ce que les lois et les structures sociales accroissent la justice. Il nous incite à nous faire proches des personnes appauvries, comme le Christ Jésus l'a fait, et à toujours les inclure parmi nous, afin de faire advenir une société juste et fraternelle, préfiguration du Royaume de Dieu.

Le conseil Église et Société nous invite à lire ce message du 1er mai, pour soi-même et en communauté, puis à réfléchir aux questions posées et à envisager les pistes d'action proposées.

* * *

FLASH : **Selon Statistique Canada[1] de 2004 à 2019**

le revenu moyen des 10% les plus riches a augmenté de 23,4%	**le revenu moyen des 10% les plus pauvres a augmenté de 4,6%**

[1] Collectif pour un Québec sans pauvreté, *Une question de droit! Examen critique de l'application de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale à l'occasion de son 20e anniversaire*, décembre 2022, p. 29. https://www.pauvrete.qc.ca/document/20-ans-loi-bilan/

* * *

Enfin, deux ressources complémentaires sont proposées pour approfondir la dimension sociale de la foi chrétienne :

■ Le *Parcours Amos - devenir solidaires, agir ensemble* est un outil de formation des adultes à l'analyse et à l'action sociale, produit conjointement par l'Office de catéchèse du Québec, le conseil Église et Société et le Centre justice et foi;

■ Le balado *Voix.es du christianisme social* du Centre justice et foi met en lumière la contribution méconnue des chrétiennes et chrétiens aux grandes luttes qui ont façonné la société québécoise contemporaine.

757. Un décret du pape François

*À notre fils bien-aimé **Claude Lamoureux** du clergé de Saint-Hyacinthe et jusqu'à présent Vicaire général du même Diocèse, élu Évêque de Gaspé, salut et Bénédiction Apostolique.*

Il a plu à Dieu de placer dans l'Église des apôtres, des prophètes, des docteurs et puis les dons, de sorte que tous et chacun constituent réellement le Corps du Christ et ses membres chacun pour sa part et que, si un membre est glorifié, tous partagent sa joie (cf. 1 Co 12, 26-28), par la puissance de la charité suprême.

*Fortifié par cette mission, alors que Nous souhaitons vraiment le salut des âmes et le bien des fidèles du Christ partout dans le monde, Nous désirons pourvoir à celui du diocèse de Gaspé qui, suite à la démission de notre Vénérable Frère **Gaëtan Proulx** O.S.M, attend son propre pasteur.*

Nous avons jugé bon de te confier cette charge, Fils bien-aimé, toi qui t'es montré pourvu de zèle et de foi, de comportement religieux et de qualités humaines et sacerdotales pour guider adéquatement cette communauté.

*Ainsi, après avoir entendu l'avis du Dicastère pour les Évêques, dans la plénitude de Notre autorité apostolique, Nous te nommons **Évêque de GASPÉ**, avec les droits requis et les obligations relatives à cet office. Tu pourras recevoir l'ordination épiscopale de tout évêque catholique, n'importe où en dehors de Rome, conformément aux normes liturgiques; auparavant, tu prononceras ta profession de foi ainsi que le serment de fidélité envers Nous-même et Nos successeurs, selon les normes du droit canonique.*

Nous voulons que tu fasses connaître Notre Décret aux fidèles de ce Diocèse qui verront en toi un père à aimer, un maître à écouter et un gardien à vénérer. Nous prions le Seigneur, Fils bien-aimé, d'accorder à cette communauté ecclésiale, stimulée par l'exemple de ta sollicitude, de faire le bien aux pauvres, honorant tout le monde et aimant la fraternité (cf. 1 Pi 2, 15.17).

*Donné à Rome, au Latran, le **23 février**, de l'an du Seigneur 2023, dixième de Notre Pontificat.*

Franciscus

FRANÇOIS Évêque,
Serviteur des serviteurs de Dieu

758. Le nouvel évêque intronisé

Choisi par le pape **François** le **23 février 2023** pour être le 10e évêque du diocèse de Gaspé – revoir ici le Billet #733 – **Mgr Claude Lamoureux**, qui était le vicaire général du diocèse de Saint-Hyacinthe, a été ordonné évêque et a pris ses fonctions le mercredi **3 mai 2023**. La célébration eucharistique fut célébrée à 14 heures à la cathédrale du *Christ-Roi* de Gaspé.

Cathédrale du Christ-Roi. Vue intérieure. Photo : Sylvain Lizotte 2015, © Ministère de la Culture et des Communications. Courtoisie.

INVITATION
ORDINATION ÉPISCOPALE
MONSEIGNEUR CLAUDE LAMOUREUX
DIXIÈME ÉVÊQUE DE GASPÉ

L'ordination épiscopale
*lui sera conférée le **3 mai 2023***
*par S.E. Monseigneur **Denis Grondin**,*
Archevêque de Rimouski

assisté de
*S.E. Monseigneur **Christian Rodembourg**, m.s.a.,*
Évêque de Saint-Hyacinthe

et de
*S.E. Monseigneur **Gaétan Proulx**, o.s.m.,*
Évêque émérite de Gaspé

*en présence de S.E. Monseigneur **Ivan Jurkovič**,*
Nonce apostolique au Canada

et de plusieurs autres évêques.

759. Ordination de Mgr Claude Lamoureux

NOTE : Trois noms ont été suggérés au pape par la province ecclésiastique de Rimouski qui regroupe les diocèses de Rimouski, Gaspé et Baie-Comeau. Ces noms sont transmis au nonce apostolique qui les envoie au Dicastère des évêques avec les noms proposés par les autres provinces ecclésiastiques du Canada. C'est le pape qui prend la décision finale, sur recommandation du dicastère. « C'est lui qui a tranché en ma faveur », explique le nouvel évêque du diocèse de Gaspé qui regroupe les paroisses de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Mgr Claude Lamoureux, le nouvel évêque du diocèse de Gaspé. Crédit photo : Alfred Cassidy. Courtoisie.

Mgr Lamoureux se dit bien heureux d'avoir été choisi par le souverain pontife. « Quand j'ai appris la nouvelle, souligne-t-il, j'étais en état de choc puisque je ne m'y attendais pas du tout. J'ai visité Gaspé en vacances une seule fois dans ma vie, alors c'est comme une transplantation cardiaque où j'arrive par surprise dans un nouveau milieu où je ne connais personne, raconte Mgr **Claude Lamoureux**.

Quelques photos- souvenir

La grande prière de la Litanie des saints. Crédit photo : Alfred Cassidy. Courtoisie.

De gauche à droite, le rite de l'imposition des mains par Mgr Denis Grondin, Mgr François Lapierre, p.m.é., évêque émérite de Saint-Hyacinthe et Mgr Christian Rodembourg, évêque de Saint-Hyacinthe. Photo : Diocèse de Saint-Hyacinthe. Courtoisie.

Remise de la mitre. Crédit photo : Alfred Cassidy. Courtoisie.

760. Le blason de Mgr Claude Lamoureux

Sa devise :
Poussé par sa seule miséricorde

Provient de la lettre de l'apôtre Paul à Tite (3,5).

Dieu, notre Sauveur, nous manifeste sa bonté et son amour pour nous. Il nous sauve par sa miséricorde inépuisable. Par le bain du baptême, il nous fait renaître et nous renouvelle dans l'Esprit Saint. *L'amour de Dieu*

nous presse (2 Co 5,14) et nous pousse à avancer ensemble.

Son blason

■ **La croix**,
symbole glorieux de notre salut en Jésus Christ, héritage d'une puissance d'amour incomparable déployée pour nous, les croyantes et les croyants. Elle est un rappel historique aussi de la première croix érigée au Canada à Gaspé par Jacques Cartier.

■ **L'ancre**,
symbole marin par excellence dans la péninsule gaspésienne et aux Îles-de-la-Madeleine. Depuis les origines de l'Église, l'ancre est le symbole de la vertu théologale d'espérance. Dans sa lettre aux Hébreux, saint Paul écrit : *Cette espérance, nous la tenons comme une ancre sûre et solide pour l'âme…* (He 6,19).

■ **Le vent**,
celui qui souffle dans la péninsule et aux Îles, mais d'abord et surtout celui de l'Esprit *qui souffle où il veut* et dont *on ne sait ni d'où il vient ni où il va* (Jn 3,8) En nous mettant à l'écoute de l'Esprit et à l'écoute les uns des autres, nous discernerons ensemble les pas à faire pour être une Église en phase avec le monde d'aujourd'hui.

■ **Le lys blanc**,
ou lys de saint Joseph, symbole de cet homme valeureux auquel M^{gr} Lamoureux voue une dévotion particulière. Saint Joseph a su *aimer de manière extraordinairement libre. Il ne s'est jamais min au centre. Il a su se décentrer, mettre au centre de sa vie Marie et Jésus*. (Pape François, *Patris Corde*, 7).

■ **Le coeur**,
symbole de l'amour miséricordieux de Dieu *qui peut réaliser, par la puissance qu'il met à l'œuvre en nous, infiniment plus que nous ne pouvons demander ou même concevoir, gloire à lui dans l'Église et dans le Christ Jésus pour toutes les générations* (Ép 3, 20-21).

761. Le couronnement du roi Charles III

Le samedi **6 mai 2023**, sous la voûte gothique de l'abbaye de Westminster, Charles III a été consacré roi du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ainsi que de quatorze autres États souverains, dont le Canada. Un sacre aux accents particulièrement œcuméniques, car le cardinal **Vincent Nichols**, primat catholique d'Angleterre, a béni le nouveau roi en même temps que d'autres responsables protestants et orthodoxes. Geste œcuménique d'ampleur, le Pape François a offert, début avril, deux fragments de la Sainte Croix à l'Église anglicane qui a demandé qu'ils soient enchâssés dans la croix d'argent utilisée pendant le sacre. (Source : vatican-news.va)

Charles III et son épouse Camilla Patker Bowles, tous les deux couronnés en tant que roi et reine consort du Royaume-uni, saluant la foule du balcon du palais de Buckingham. Photo : Isaac Mayne/DCMS. Wikimedia commons.

Il faut noter que depuis la Réforme anglicane d'Henri VIII (1536), aucun représentant de l'Église catholique romaine n'avait été autorisé à participer au couronnement d'un monarque en sol britannique. Que nos aînés se rappellent ici qu'en **1953**, lors du couronnement de la reine **Élisabeth II**, aucun cardinal romain ne s'était rendu à l'Abbaye de Westminster pour assister à son couronnement, l'accès à l'abbaye étant toujours interdit aux prélats catholiques dans ces circonstances. Exceptionnellement, en **1543,** le cardinal **David Beaton** avait été invité à couronner la jeune et catholique **Marie Stuart** comme reine d'Écosse, alors qu'elle n'était âgée que de six jours. Depuis, cette situation ne s'était pas reproduite lors du couronnement d'un souverain dans les Iles britanniques.

À gauche, le cardinal David Beaton (1543) et à droite le cardinal Vincent Nichols (2023) qui a participé au couronnement de Charles III. Source : infocatho.ca. Courtoisie.

Le cardinal **Vincent Nichols** est donc le premier, depuis la Réforme, qui participe au couronnement d'un roi ou d'une reine britannique. Il est archevêque du diocèse

catholique de Westminster (depuis 2009) et président de la Conférence des évêques catholiques de l'Angleterre et du Pays de Galles. De plus, le pape **François** a aussi été représenté au couronnement de Charles III par le cardinal **Pietro Parolin**, secrétaire d'État du Saint-Siège, accompagné du nouveau nonce apostolique au Royaume-Unis, l'archevêque **Maury Buendia**, tous deux étant présents dans l'assistance, à l'abbaye de Westminster, avec de nombreux autres chefs d'état. C'est aussi la première fois, depuis la Réforme protestante, que des dignitaires représentant le Vatican participent à un couronnement à Londres.

Ce couronnement est donc plein de nouveauté, dit le cardinal Nichols dans une entrevue à l'Osservatore Romano, reprise par *Vatican News*. Il s'agit, selon lui, d'une expression minutieuse et fidèle de la foi et de l'espérance chrétienne. Cette cérémonie intègre la tradition avec des éléments qui expriment les changements de la société britannique d'aujourd'hui. Des représentants d'autres religions se sont également vu confier un rôle, à savoir la remise des insignes. [...] L'ensemble des confessions chrétiennes est présent, et certaines d'entre elles ont eu un rôle actif à jouer. À la fin de la cérémonie, avant de quitter l'abbaye de Westminster, le roi a été salué par les chefs religieux des autres confessions, qui se sont adressés à lui en tant que « prochain dans la foi » et ils ont reçu à leur tour un signe de reconnaissance de sa part. (Source : vaticannews.va)

762. Un pas de plus vers une fusion…

Nous étions à la **mi-mars 2023**. Après un an d'échanges et de travaux, le maire de Lac-des-Aigles au Témiscouata, M. **Pierre Bossé**, et le maire de Saint-Guy dans les Basques, M. **Gilles Roussel**, sont plus déterminés que jamais à procéder à la fusion de leurs municipalités. L'étude pour un regroupement en partenariat avec le ministère des *Affaires municipales et de l'Habitation* (MAMH) avait déjà été présentée à la population. La rencontre avait eu lieu le **3 mars 2023**.

MM. Pierre Bossé et Gilles Roussel. Photo : courtoisie.

Selon les maires de ces deux municipalités, la rencontre avec la population avait été fort positive; et elle augurait très bien pour la suite des événements. Les études présentées avaient très bien démontré les nombreux avantages qu'il y avait pour les deux municipalités à se fusionner.

Pierre Bossé
Selon les données transmises, le budget de la municipalité de Lac-des-Aigles se chiffre à 1,1 million de dollars et celui de la municipalité de Saint-Guy avoisine les 600 000 $. Les deux municipalités ont pratiquement le même niveau d'endettement et les surplus accumulés sont équivalents. La recommandation avec la fusion est de mettre tout en commun. Et pour le maire de Saint-Guy, la fusion des deux municipalités aidera au développement de son secteur. L'objectif est donc de réaliser la fusion d'ici la fin de **2023** pour ne faire qu'un seul budget en **2024.**

Gilles Roussel
La prochaine étape, de rappeler ici le maire de Saint-Guy, concerne l'obligation de publication dans les journaux du règlement et de la nouvelle carte de la municipalité. On se doit aussi de transmettre une demande officielle et une pétition favorable au ministère des *Affaires municipales et de l'Habitation* (MAMH) et aux deux MRC des Basques et du Témiscouata. Le référendum ne serait pas obligatoire puisqu'il semble y avoir un fort consensus de la population.

Enfin, les maires des deux municipalités ont précisé que dans le futur regroupement ils préfèrent que la nouvelle municipalité gardent le nom de Lac-des-Aigles et fasse partie de la MRC de Témiscouata.

(Source : Guylain Jean, « Un pas de plus vers la fusion de Lac-des-Aigles et Saint-Guy », *Mon Témiscouata*, 14 mars 2023).

* * *

Les églises qui apparaissent sur les deux photos suivantes datent du milieu des années 1930. L'une d'elle cependant, soit celle de **Saint-Guy**, a été cédée à sa municipalité en 2006. Quant à l'église de **Lac-des-Aigles**, on souhaite depuis quelques années la transformer en un C*entre d'interprétation du salmonidé*. (Revoir ici le Billet #672 : **Transformée, l'église de Lac-des-Aigles**).

La paroisse Saint-Isidore du **Lac-des-Aigles** a été érigée canoniquement le **30 octobre 1946**. Elle existait déjà comme desserte depuis **1932**. Son église (au revêtement d'amiante) est de **1933**. La municipalité a été érigée civilement le 1er janvier **1948.**

La paroisse de **Saint-Guy** a été érigée canoniquement le **25 septembre 1957**, mais elle existait déjà comme mission depuis **1936**. La municipalité a été érigée civilement en **1957**. Son église (au revêtement de bardeaux) a été construite comme chapelle en **1937** et a été parachevée comme église en **1957**. Cédée à la municipalité en **2006**, elle a été transformée en salle communautaire.

763. Décès de l'abbé Jacques-Daniel Boucher

À la Maison Marie-Élisabeth de Rimouski, le 20 mai 2023, est décédé à l'âge de 74 ans et 2 mois l'abbé Jacques-Daniel Boucher. Ses funérailles ont été célébrées le samedi 3 juin suivant en l'église Saint-Robert-Bellarmin de Rimouski. Dans une église presque remplie, Mgr Denis Grondin a présidé la concélébration en présence de 20 prêtres et 3 diacres. À l'issue du service funèbre, les cendres ont été déposées au cimetière paroissial des Hauteurs.

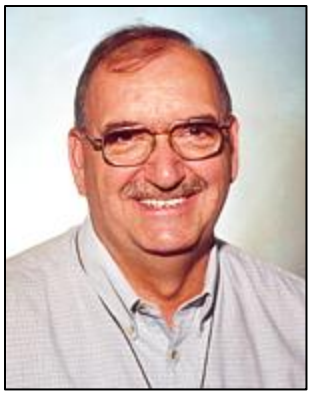

L'abbé Jacques-Daniel Boucher. AAR. Photographe : Charles Vallée (Amqui), 2002.

Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs : Jean-Baptiste (Alberte Blanchette), Ginette (Alfred Blanchette), Gilles (Armande Michaud), Suzanne (Renaud St-Jean), Rose (Guy Michaud), Roberge (Céline Gagnon), Émilienne et Martial (Guylaine Bernier), ses neveux et nièces, sans oublier Honoré et Raynald Fortin, ses autres parents, de nombreux amis, ainsi que les membres du clergé diocésain de Rimouski. Il était également le frère de feu Noël (Cécile L'Abbé), de feu Charles-Émile (Sergine Beaulieu), de feu Ghislaine et de feu Jean-Louis (feu Guylaine Michaud).

Né aux Hauteurs le 22 mars 1949, il est le fils d'Onésime Boucher, journalier, et de Gertrude Jalbert. Il est ordonné prêtre le 14 novembre 1999 en la cathédrale de Rimouski par Mgr Bertrand Blanchet. Il fait ses études secondaires au Collège (1962-1964) et au Couvent des Hauteurs (1964-1965) et à l'École Marie-Élisabeth de Saint-Gabriel (1965-1967); ses études collégiales à l'Institut de technologie de Rimouski (1967-1968); ses études théologiques d'abord à l'Université du Québec à Rimouski (1993-1994 et 1997), où il obtient un certificat en sciences religieuses en 1999, ensuite à l'Université Laval de Québec (1994-1996 et 1998-1999) pour l'obtention du baccalauréat en théologie en 1996.

Après ses études secondaires et collégiales, Jacques-Daniel Boucher a été, entre autres, bûcheron et cultivateur, conseiller municipal aux Hauteurs (1985-1988), puis maire de la municipalité (1988-1992). Pendant ses études théologiques, il fait un stage au Cégep de Rimouski et au Village des sources de Sainte-Blandine (mars-juin 1997), puis dans le secteur d'Amqui (Amqui, Lac-Humqui, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Vianney et Saint-Tharcisius) en 1997-1998.

Après son ordination en 1999, il est nommé membre de l'équipe pastorale du secteur de la Croisée (Amqui, Lac-Humqui, Sainte-Irène, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Tharcisius et Saint-Vianney) de 1999 à 2002. Par la suite, il est curé des paroisses du secteur de l'Est'Poir (Capucins, Grosses-Roches et Les Méchins) de 2002 à 2006; curé du secteur des Grands-Vents (Capucins, Grosses-Roches, Les Méchins, Saint-Adelme, Sainte-Félicité et Saint-Jean-de-Cherbourg) de 2006 à 2012; curé du secteur du Haut-Pays (Biencourt, Esprit-Saint, Lac-des-Aigles, La Trinité-des-Monts et Squatec) de 2012 à 2018; membre de l'équipe pastorale des secteurs des Montagnes et des Lacs et du Haut-Pays (Auclair, Dégelis, Lejeune, Lots-Renversés, Packington, Saint-Jean-de-la-Lande et Saint-Juste-du-Lac; Biencourt, Esprit-Saint, Lac-des-Aigles, La Trinité-des-Monts et Squatec) de 2018 à 2020; membre de l'équipe pastorale de l'unité missionnaire du Témiscouata, incluant les secteurs des Érables, des Montagnes et des Lacs, du Haut-Pays et Élisabeth-Turgeon (Saint-François-Xavier-de-Viger, Saint-Honoré-de-Témiscouata, Saint-Hubert-Rivière-du-Loup et Saint-Pierre-de-Lamy; Auclair, Dégelis, Lejeune, Lots-Renversés, Packington, Saint-Jean-de-la-Lande et Saint-Juste-du-Lac; Biencourt, Esprit-Saint, Lac-des-Aigles, La Trinité-des-Monts et Squatec; Notre-Dame-du-Lac, Saint-Elzéar-de-Témiscouata, Saint-Eusèbe, Saint-Louis-du-Ha! Ha! et Saint-Mathias) de 2020 à 2023. Durant cette période, il œuvre également comme intervenant en soins spirituels au Centre d'hébergement de Squatec, de 2012 à 2023.

L'abbé Boucher était ce qu'on appelait à une autre époque une vocation tardive. Ordonné à l'âge de 50 ans, il nous donnait l'impression d'une force tranquille, d'un bon géant au cœur d'or qui pouvait ramener l'unité là où régnait la division. À l'instar des joueurs de hockey qui, par superstition, donnent un petit coup de tête à leur gardien de but avant un match, il pratiquait ce rituel comme une formule de salutation qui semblait dire : je suis de ton équipe, nous partageons le même combat, celui de gagner la paix et celui d'y demeurer. « Demandons à Jacques-

Daniel – c'est le plus jeune prêtre, le dernier ordonné du diocèse de Rimouski –, s'il peut demander au Seigneur [de nous] envoyer quelques pasteurs », pour stimuler les communautés dans la mission pastorale (Homélie de Mgr Denis Grondin).

Sylvain Gosselin, archiviste diocésain
Le Relais no 887, 16 juin 2023, Annexe 1.

764. Les Ursulines quittent le diocèse

Le lundi **29 mai 2023**, les religieuses ursulines ont annoncé qu'elles quitteraient Rimouski en juillet prochain après 117 ans de loyaux services dans l'archidiocèse (voir le Billet #783).

Revoir ici les Billets #**51** *Une École normale pour filles,* #**52** *Le terrain offert par M^gr Blais,* #**53** *L'emplacement du Monastère-École,* #**54** *Le Monastère-École enfin construit* et #**55** *Premier Principal de l'École normale.*

Tout près de l'Université (à gauche), les Ursulines de Rimouski habitent ces deux bâtiments (à droite) depuis quelques années. Photo : Radio-Canada / Jean-Luc Blanchet. Courtoisie.

Synthèse historique

(Source : © Ministère de la Culture et des Communications / Patrimoine culturel du Québec).

Les Ursulines constituent l'une des communautés religieuses fondatrices de la Nouvelle-France. Elles tiennent leur origine de la fondation de la Compagnie de Sainte-Ursule, à Brescia, en Italie, par ***Angèle Merici****, en* ***1535.*** *La Compagnie regroupe alors 28 femmes qui désirent promouvoir les valeurs chrétiennes dans la famille, la société et l'Église. Contrairement aux congrégations de l'époque, les membres de la Compagnie vivent dans le monde plutôt que dans un cloître et sont dirigées par des femmes à la tête desquelles se trouve la mère principale.* ***Angèle Merici*** *place la communauté sous la protection de sainte Ursule. Elle établit une règle, mais ne définit pas d'oeuvre précise pour la Compagnie.*

Au milieu du XVI^e siècle, à la suite du concile de Trente et à l'initiative de l'évêque de Milan, M^gr Charles Borromée, la Compagnie de Sainte-Ursule est réformée. Désormais cloîtrée, elle prend le nom d'ordre de Sainte-Ursule et se consacre à l'éducation des jeunes filles. Elle s'installe dans plusieurs pays d'Europe, dont la France, à partir de ***1592****.*

En ***1639****. les Ursulines s'établissent en Nouvelle-France. Ce sont les Ursulines de Tours qui envoient* ***Marie de l'Incarnation*** *dans la colonie, en compagnie de* ***Marie de Saint-Joseph*** *et de* ***Cécile de Sainte-Croix****, dans le but de fonder un monastère et une première école pour jeunes filles à Québec. L'entreprise est financée par* ***Marie-Madeleine de Chauvigny de Gruel de La Peltrie****, qui accompagne le groupe.*

En ***1891****, En 1891, M^gr* ***André-Albert Blais****, évêque de Rimouski (1891-1919), élabore le projet de fonder une école normale pour pallier la formation insuffisante des professeures.*

En ***1903****, il [M^gr André-Albert Blais] demande aux Ursulines de Québec de prendre en main ce projet. Celles-ci répondent favorablement à l'appel. En* ***1906****, dix ursulines dirigées par la fondatrice,* ***Angéline Leclerc, mère Marie-de-la-Présentation****, prennent possession de leur nouveau monastère à Rimouski qui inclut une école normale et un pensionnat pour jeunes filles. Elles inaugurent également un noviciat. À la rentrée scolaire de* ***1938****, à la suite des rénovations effectuées après l'incendie de* ***1937****, elles accueillent 80 élèves dont 61 au pensionnat pour garçons érigé en* ***1933****, 128 élèves au pensionnat pour filles et 86 étudiantes à l'école normale.*

À partir de ***1924,*** *les Ursulines de Rimouski essaiment et établissent un monastère à Gaspé. Elles s'installent ensuite à Saint-Benoît-Joseph-Labre (Amqui) où elles fondent une école pour filles en 1946 et une école normale (Sainte-Ursule) en 1949. Elles prennent en charge des écoles et enseignent dans une douzaine de municipalités, notamment à Matane en 1950, à Franquelin en 1970, à Hauterive (Baie-Comeau) en 1971 et à Chute-aux-Outardes en 1988.*

Dans la foulée de la création du ministère de l'Éducation, la communauté vend son monastère au gouvernement du Québec en 1969 qui devient l'Université du Québec à Rimouski. Depuis 1970, elle est établie sur la rue Notre-Dame Est, tout juste à côté de leur ancien monastère.

Les religieuses sont impliquées auprès des démunies, des handicapées, des mères célibataires et des toxicomanes, en particulier à Baie-Comeau avec le projet Cap-Espérance (1982), à Rimouski avec l'Arbre de vie (1984),

l'Accueil-Maternité (1987), l'Entraide Le Rameau (1989) et l'oeuvre Aux Trois Mâts (1997) ainsi qu'à Gaspé avec l'Accueil Blanche-Goulet (1991). Certaines font leur apostolat au Japon où elles ont fondé une mission en 1948, aux Philippines, au Pérou et en Haïti.

***En 1953**, les Ursulines installées dans plusieurs villes du Québec et du Nouveau-Brunswick se regroupent pour former l'Union canadienne des Ursulines, qui se divise en trois provinces : Québec, Trois-Rivières et Rimouski. Depuis 2008, les trois provinces sont fusionnées en une seule, celle du Québec.*

Notices bibliographiques

■ **TANGUAY, Caroline**. *À Rimouski, il était un monastère...*. Rimouski, Ursulines de Rimouski, 1995. 543 p.
■ Union canadienne des Ursulines. *Les Ursulines* [En Ligne]. http://www.ursulines-uc.com/ »

765. Comme si c'était un dernier adieu…

Le mardi **30 mai 2023**, les Ursulines publiaient un communiqué de presse repris sous la plume de M. **Charles Lepage** dans l'hebdomadaire *Le Laurentien*. Il nous apprenait que « ne pouvant trouver à Rimouski un autre édifice pouvant loger la ciquantaine de religieuses de la communauté des Ursulines, celles-ci s'établiront graduellement à Québec l'été qui vient ».

À Rimouski, les Ursulines habitaient, depuis 1970, leur monastère de la rue Notre-Dame. Photo : *Le Laurentien* / Charles Lepage. Courtoisie.

Relocalisation
Plan A :

*En raison du vieillissement accentué chez les religieuses de la communauté des Ursulines et des délais de construction de nombreux projets d'habitation dont celui du Groupe FARI [sur la rue des Flandres] le conseil général de la communauté se voit dans l'obligation d'abandonner son **plan A**, qui consistait à relocaliser ses cinquante sœurs dans un nouvel édifice à Rimouski, et d'opter pour un plan B qui amènera celles-ci aux **Jardins Lebourgneuf** à Québec.*

Depuis 2015, les Ursulines de Rimouski recherchent activement une façon de reloger adéquatement leurs sœurs, et ce, avec deux promoteurs successifs et en lien avec la ville de Rimouski, mais le contexte économique actuel retarde et fragilise la réalisation de tout projet de construction.

Relocalisation
Plan B :

*Le **plan B** dont il est question consistait à chercher une autre solution, soit celle de trouver une résidence déjà construite qui répondrait aux besoins des cinquante (50) sœurs en leur assurant un milieu de vie adapté tant pour des personnes autonomes que pour des personnes en besoin de soins. Ce plan devait aussi permettre à la communauté de se départir de l'administration.*

*Pour réaliser cette relocalisation des sœurs, la communauté a finalement retenu le **Groupe Lokia**, propriétaire des Jardins Lebourgneuf à Québec. Au fil des rencontres, le groupe a su démontrer une approche humaine appuyée d'une solide expertise dans les résidences pour aînés. C'est ce même promoteur qui dirige les résidences où demeurent depuis quelques années déjà les Ursulines de Québec et de Trois-Rivières.*

*C'est avec regret », affirme la supérieure générale, Sœur **Pauline Duchesne**, « que la situation nous oblige à quitter Rimouski alors que nous y sommes depuis 1906 (117 ans). Ce n'est pas non plus, de gaieté de cœur que les sœurs quitteront graduellement au cours de l'été, des lieux où elles ont créé tant de liens et dont la population leur a tellement apporté. Elles avaient comme mission de favoriser l'éducation sous diverses formes. Leur mission éducative se poursuivra par d'autres, comme l'Université du Québec à Rimouski, l'UQAR, déjà bien établie dans leur monastère depuis 1969.*

Les *Jardins Lebourgneuf*
de Québec

« Les Jardins Lebourgneuf », situés au 780, boulevard Lebourgneuf dans l'arrondissement de Neufchâtel Est/Lebourgneuf, Québec, est un complexe d'appartements pour personnes retraitées actives situé à 10 minutes du centre-ville de Québec. Elles seront à moins de 10 minutes des Jardins d'Évangéline où demeurent, depuis 2018, leurs sœurs de Québec.

766. Décès de l'abbé Georges Ouellet

À la maison mère des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé de Lac-au-Saumon, le 30 mai 2023, est décédé à l'âge de 80 ans et 7 mois l'abbé Georges Ouellet. Ses funérailles ont été célébrées le mardi 6 juin suivant en l'église de Saint-Ulric. C'est l'archevêque de Rimouski, Mgr Denis Grondin, qui a présidé la concélébration en présence de vingt-quatre prêtres et d'un séminariste. À l'issue du service funèbre la dépouille mortelle a été incinérée et les cendres ont été déposées le même jour au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs : Yvette, Lise, Solange, Fernand et Bernard, leur conjoint et conjointe, ses neveux et ses nièces, plusieurs autres parents, de nombreux amis, ainsi que le clergé diocésain de Rimouski et la communauté des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé.

L'abbé Georges Ouellet. AAR. Photographe : Michel Ouellet (Matane), 2002.

Né à Saint-Ulric le 6 octobre 1942, il est le fils de Lucien Ouellet, cultivateur, et de Luce Desrosiers. Il est ordonné prêtre le 9 juin 1968 à Saint-Ulric par Mgr Louis Levesque. Il fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1956-1964); ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1964-1968) où il obtient un baccalauréat en théologie. Par la suite, il effectue des études à l'Institut de pastorale des Dominicains à Montréal (1971-1972) pour l'obtention d'un baccalauréat en pastorale; à l'Université Saint-Paul d'Ottawa (1972-1973, 1981-1983) pour une maîtrise en pastorale (counseling) et une maîtrise en pastorale (communauté, groupe et famille); à la Villa Manrèse de Québec (2002-2003) pour une année de spiritualité.

Georges Ouellet est vicaire à Saint-Jérôme de Matane (juin-août 1968), Amqui (1968-1970) et Saint-Robert-Bellarmin de Rimouski (1970-1971). Au retour des études (1971-1973), il devient animateur de pastorale au Cégep de Matane (1973-1981), répondant diocésain pour les groupes de prière charismatique (1974-1980) et curé de Saint-Léandre (1980-1981). Après de nouvelles études (1981-1983), il est curé de Saint-André-de-Restigouche et Matapédia (1983-1986), animateur de pastorale à Matapédia (1983-1986), président de la zone pastorale de Causapscal–Saint-Alexis (1985-1986), curé du Bon-Pasteur de Matane (1986-1992), d'Albertville et de Causapscal (1992-1997), président de la zone pastorale de Causapscal–Saint-Alexis (1994-1997), modérateur du secteur pastoral de l'Est'Poir (Capucins, Les Méchins, Grosses-Roches et Saint-Jean-de-Cherbourg) de 1997 à 2002. Après une année de ressourcement (2002-2003), il est aumônier à la maison mère des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé à Lac-au-Saumon (2003-2016). Retraité en 2016, il fixe sa demeure à l'archevêché de Rimouski avant d'aller s'installer à la maison mère des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé de Lac-au-Saumon en 2021.

Dans sa présentation de l'abbé Ouellet, Mgr Denis Grondin a évoqué « cet amour qu'il avait pour la nature qui lui parlait de la grandeur de la vie », son attrait pour la prière et la méditation « afin de ne jamais perdre l'espérance », son accueil, son sourire et son rire, malgré sa santé gravement hypothéquée par la maladie de Parkinson, rappelant par son exemple que « tous nous sommes appelés à porter notre vie avec ses beautés, mais aussi avec ses épreuves, en regardant le Christ qui se donne, qui pardonne, qui relève, qui redonne la vie autrement et qui rend libre ».

Sylvain Gosselin, archiviste diocésain
Le Relais N° 888, 29 juin 2023, Annexe 1.

767. Le pape *François* très mal en point

Un rappel : en **juillet 2021**, le pape *François* avait été hospitalisé une dizaine de jours dans un hôpital romain pour une assez lourde opération réalisée sur le côlon. Aujourd'hui, le pape affirme avoir gardé des « séquelles » de cette anesthésie.

Le **29 mars 2023**, le pape *François*, aujourd'hui âgé de 86 ans, avait de nouveau été soigné pendant trois jours dans le même établissement de santé pour une infection respiratoire. Il y serait demeuré trois nuits. Revoir ici le Billet #741 : *Le pape François hospitalisé.*

Enfin, ce mercredi **7 juin 2023** en avant-midi, le pape *François* était sur la place Saint-Pierre pour son audience générale hebdomadaire. Mais en début d'après-midi, on l'admettait à l'hôpital universitaire A. Gemelli de Rome afin qu'il puisse y subir en toute urgence une opération chirurgicale à l'abdomen.

* * *

Le directeur du service de presse du Vatican, **Matteo Bruni**, précise que ce que le pape subira, c'est « une opération chirurgicale de laparotomie et de chirurgie plastique de la paroi abdominale avec prothèses, sous anesthésie générale ». Une « laparotomie » est une intervention consistant à ouvrir l'abdomen; c'est ce que nous apprend le *Petit Larousse*. Selon son équipe médicale, cette intervention est rendue « nécessaire » par l'aggravation des symptômes présentés par le pape. L'opération est d'une durée de trois heures.

Souffrant et hospitalisé à la Polyclinique Gemelli de Rome, le pape François a annulé son programme. (© Vatican Media. Tous droits réservés.)

* * *

Les nouvelles qui émanent de la polyclinique Gemelli se veulent rassurantes. « L'équipe médicale informe que l'évolution postopératoire du Saint-Père continue à être régulière, en respectant les prescriptions médicales », a communiqué le directeur de la Salle de presse du Saint-Siège Matteo Bruni le lundi **12 juin**, précisant que le pape François « continue à s'alimenter normalement ». Le pape a finalement quitté l'hôpital Gemelli de Rome pour rentrer au Vatican vendredi matin le **16 juin**.

Une santé de plus en plus fragile

Il y a deux semaines, le pape *François* confiait à la presse espagnole que cette « pneumonie » dont il avait été atteint avait été traitée « à temps ». « Si on avait attendu quelques heures de plus, ça aurait été bien plus grave », affirmait-il. Le souverain pontife souffre aussi de douleurs chroniques au genou, ce qui l'oblige à se déplacer en fauteuil roulant ou à l'aide d'une canne. Le pape, dont la santé apparaît de plus en plus fragile, avait également annulé ses rendez-vous le 26 mai dernier en raison d'un état fiévreux, qui n'avait cependant pas nécessité d'hospitalisation. Il avait alors repris ses activités le lendemain.

* * *

Malgré ces rebondissements, le pape *François* n'en continue pas moins de voyager… Au début d'août, il doit se rendre au Portugal, puis au début de septembre en Mongolie. Enfin, on le retrouvera en France, à Marseille, le 23 septembre 2023.

Sources et relevés de presse :

- https://www.la-croix.com/Religion/
- https://www.europe1.fr/international/
- https://www.tf1info.fr/international/

768. L'AMM « élargie » au Québec

L'Assemblée nationale du Québec a adopté le mercredi **7 juin 2023 à la majorité** la refonte de la Loi concernant les soins de fin de vie, ce qui fera en sorte de rendre légales les demandes anticipées d'*aide médicale à mourir* (AMM). (Mais attention cependant : **les québécois et québécoises admissibles pourraient n'y avoir accès que dans deux ans**).

Photo : iStock / Jacob Wackerhausen.

Toutes les formations politiques avaient permis un vote libre de leurs députés sur cet enjeu personnel. Seules les députées libérales **Filomena Rotiroti** et **Linda Caron** ont voté contre l'adoption du projet de loi tandis que le député libéral **André A. Morin** s'est abstenu. Au total, 103 députés ont donc voté ce mercredi en faveur de ce projet de loi.

La révision de la Loi concernant les soins de fin de vie fait suite au dépôt, en 2021, d'un rapport transpartisan incitant Québec à admettre les demandes anticipées. Une fois entrée en vigueur, la nouvelle législation permettra aux Québécois [*et Québécoises*] *qui ont obtenu un diagnostic d'Alzheimer d'exiger des soins d'aide à mourir avant que leurs capacités cognitives se dégradent. Elle rendra également les personnes touchées par une « déficience physique grave entraînant des incapacités significatives et persistantes » admissibles à de tels soins.* (*Le Devoir*, édition du 8 juin 2023, p. A3).

La ministre déléguée à la Santé et aux Aînés, **Sonia Bélanger**, a expliqué qu'il fallait du temps pour harmoniser la nouvelle mouture de l'*aide médicale à mourir* (AMM) avec les autres lois et le Code criminel. Elle se donne donc 24 mois pour réduire ce délai néanmoins controversé. Les Québécoises et Québécois qui souhaitent effectuer une demande anticipée

pourraient donc devoir attendre deux ans avant que ce soit tout simplement possible. La ministre **Sonia Bélanger** a cependant précisé mercredi qu'il s'agissait là d'une « limite » et non d'un « objectif ».

* * *

Revoir ici le Billet #748 : *Une « Aide à mourir » en France*. Noter qu'aucune loi de ce type n'y existe encore contrairement aux Pays-Bas, à la Suisse, à la Belgique, au Canada ou à l'Espagne. Revoir aussi le Billet #749 : *Un rappel de l'épiscopat du Québec* et le Billet #750 : *Bénissons Véronique Hivon !*

769. Décès de l'abbé Elzéar Jalbert

Au Centre hospitalier de La Mitis de Mont-Joli le vendredi 9 juin 2023, est décédé à l'âge de 93 ans et 3 mois, l'abbé Elzéar Jalbert. Ses funérailles ont été célébrées le 23 juin suivant en l'église Saint-Pie-X de Rimouski. C'est l'archevêque de Rimouski, Mgr Denis Grondin, qui a présidé la concélébration en présence de dix-sept prêtres. Selon la volonté du défunt, sa dépouille mortelle a ensuite été crématisée et ses cendres ont été déposées au cimetière de Sainte-Flavie, dans la concession familiale. Il était le frère de Marielle (feu Léopold Riverin), Colette (Alban Lapointe), feu Jean-Guy (feu Juliette Desrosiers), feu Marius (Bernadette Paradis), feu Nicolas (Marie-Paule Levesque), feu Raymond (Maxima Gastonguay), feu Dr Bernard (Muriel Gagnon), Benoît (Monique Michaud), Monique (Ghislain Beaulieu) et Jacqueline (Yvon Poirier). Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces, ses autres parents, de nombreux amis, ainsi que les membres du clergé diocésain de Rimouski.

L'abbé Elzéar Jalbert. Photographe inconnu, vers 2001. AAR.

Né le 6 mars 1930 à Sainte-Flavie, il est le fils de Thuribe Jalbert, cultivateur et agent social, et d'Anne-Marie Langlois. Il est ordonné prêtre le 29 mai 1955 à Sainte-Flavie par Mgr Charles-Eugène Parent. Il fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1943-1951); ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1951-1955). Au cours de sa carrière, il participe également à des stages à Pierrefonds (1979) et à la Villa Manrèse de Québec (1990-1991).

Elzéar Jalbert est d'abord vicaire à Saint-Eusèbe (été 1955), puis à Cabano de 1955 à 1959, où il est en même temps aumônier et professeur à l'École de métiers (1958-1959), vicaire à Saint-Jérôme de Matane (1959-1962), à Saint-Robert-Bellarmin de Rimouski (1962-1966) et à Sayabec (1966-1968). Il devient ensuite curé à Saint-André-de-Restigouche et Saint-Fidèle-de-Ristigouche (1968-1972) et à Saint-Alexis-de-Matapédia (1972-1979) où il préside à la construction d'un nouveau presbytère (1978). Durant cette période, il est en même temps animateur de pastorale à la polyvalente de Matapédia (1972-1979) et président de la zone presbytérale de Causapscal-Matapédia (1978-1979). Il est curé à Saint-Robert-Bellarmin de Rimouski de 1979 à 1981, à Saint-Ulric et Saint-Léandre de 1981 à 1990, à Saint-Mathieu de 1991 à 1993, administrateur paroissial à Saint-Simon en 1992-1993, curé à Saint-Mathieu et Saint-Simon de 1993 à 1999. Aumônier de l'Union régionale des Gardes paroissiales du Bas-Saint-Laurent de 1996 à 1998, il prend sa retraite à Sainte-Flavie en 1999 tout en occupant la fonction d'administrateur paroissial de La Rédemption (1999-2008) et de Sainte-Jeanne-d'Arc-de-Matane (2003-2006). Après avoir quitté sa résidence de Sainte-Flavie, il habite successivement au Havre de l'Estuaire de Rimouski (2012-2018), puis à La Grande Maison de Sainte-Luce (2018-2023).

Alors que ses capacités physiques et cognitives se dégradaient peu à peu, l'abbé Jalbert a fait la dure expérience de la fragilité. Pour cela, il a dû « accepter […] de rester ouvert face aux événements, aux personnes et à la grâce du Ressuscité » (homélie de Mgr Denis Grondin). Ce passage de sa vie et combien d'autres encore l'ont obligé « à aller de l'avant, à avancer. Elzéar a avancé au large. Il ne se laissait pas arrêter par la vague, la vague du confort ou bien du sentiment immédiat d'arrachement, mais il a avancé dans la foi. La foi ça nous fait avancer, l'espérance aussi, avec bien sûr ce désir de se rendre disponible au plan de Dieu » (*idem*).

Sylvain Gosselin, archiviste diocésain
Le Relais N^{o} 894, 6 octobre 2023, Annexe 1.

770. 44e assemblée des prêtres du diocèse

Le **13 juin 2023**, 40 prêtres du diocèse se sont retrouvés dans une des salles du Grand Séminaire pour réfléchir ensemble sur le tournant missionnaire, pour célébrer et pour souligner les anniversaires de chacun. C'était notre 44e assemblée annuelle…

Photos de ce billet : Yves-Marie Mélançon

Les prêtres incardinés dans notre diocèse (et quelques autres), de même que les prêtres **Fidei Donum** ont été heureux de se retrouver pour échanger quelque peu sur leur vie et sur leur ministère en exercice.

Le Thème : ***Le présent et l'avenir de notre presbyterium***

Les trois questions :

1/ Comment soutenir les équipes pastorales (prêtres et laïcs) qui s'engagent dans l'avenir de notre Église?

2/ Comment une équipe peut-elle vivre la proximité avec les communautés qui lui sont confiées?

3/ Quel est l'avenir de notre presbyterium?

La synthèse :

■ Nous avons pris conscience que nos équipes pastorales sont de plus en plus démunies et qu'il est important de travailler étroitement avec les laïcs qui s'impliquent et apportent leur couleur dans nos unités pastorales.

■ Nous avons pris conscience que c'est ensemble, prêtres et laïcs bénévoles, que nous devons vivre cette proximité avec le peuple, dans les événements des communautés, afin de construire l'Église d'ici.

■ Nous avons pris conscience que comme prêtres il faut continuer à se rencontrer pour mieux se connaître et s'apprécier davantage, c'est ainsi que le presbyterium de Rimouski vivra un avenir certain.

De gauche à droite : Mgr Blanchet, M. Adrien Édouard, M. Jean-Louis Smith, Mgr Grondin, M. Réal Lévesque et M. Marc-André Lavoie.

Les jubilaires des années 2022 et 2023 :

Mgr Bertrand Blanchet, 50 ans d'épiscopat
Abbé Jean-Louis Smith, 60 ans d'ordination
Abbé Eldège Ladrie, 51 ans d'ordination
Abbé Marc-André Lavoie, 51 ans d'ordination
Abbé Réal Lévesque, p.m.é., 51 ans d'ordination
Abbé Victorien Lévesque, 50 ans d'ordination
Abbé Grégoire Vignola, p.m.é., 50 ans d'ordination
Abbé Adrien Édouard, 25 ans d'ordination

En témoignage de reconnaissance, un photophore en vitrail a été offert à chaque jubilaire, une œuvre de l'artiste rimouskoise **Cécile Fortin**.

Ensemble, nous avons rendu grâce au Seigneur pour toutes ces belles années de services rendus par les ministres ordonnés de notre diocèse.

Enfin, au cours de cette journée et de ces célébrations, nous avons souligné le 50e anniversaire d'ordination épiscopale de Mgr **Bertrand Blanchet**, qui fut le 8e archevêque de Rimouski.

Mgr Bertrand Blanchet à son 50e anniversaire d'ordination épiscopale.

L'abbé Nive Voisine, 69 ans d'ordination ce jour même, en compagnie de Mgr Denis Grondin. À l'arrière-plan, Mgr Bertrand Blanchet (50 ans d'épiscopat) et l'abbé Adrien Édouard (25 ans de prêtrise).

(Source : *Le Relais* Nº 887, 16 juin 2023, p. 1-2.)

771. Lettre pastorale de Mgr Denis Grondin

C'est à l'assemblée des prêtres du **13 juin 2023** que Mgr l'Archevêque a déposé copie de sa seconde lettre pastorale qu'il a intitulée « Encourager les partages de vie et de foi »; elle est datée du **28 mai 2023**, fête de saint-Germain (de Paris) et elle est adressée aux fidèles catholiques de l'archidiocèse de Rimouski. Nous présentons ici quelques extraits, l'intégrale se retrouvant en ANNEXE 10.

Matthias Stomer, *Jésus-Christ et Nicodème.*

Introduction

Comment un homme peut-il naître quand il est vieux? (Jean 3,4).

« La question qui précède est posée à l'occasion d'une rencontre nocturne entre Jésus et le pharisien Nicodème. Ce dernier admire l'œuvre de Jésus et envie sa liberté de parole. La démarche qu'il entreprend auprès du Maître nous habite, car en tant qu'Église, nous partageons la quête de Nicodème.

1. Le pape François a convoqué, en 2021, un grand synode pour que l'Église. Corps du Christ, renaisse et discerne les chemins de sa mission « dans le monde de ce temps ». Il souhaite qu'elle continue de marcher à la suite du Christ, dans la communion, vers une participation renouvelée par le souffle de l'Esprit Saint. Le jour de notre baptême, nous avons reçu ce don qui nous apprend à renaître spirituellement à la présence de Dieu et de son amour. Cette reconnaissance comporte une redécouverte de notre double appartenance au Christ et à notre famille qu'est l'Église. [...]

3. La Synthèse nationale décrit ainsi la situation qui prévaut actuellement : « Dans la province du Québec, fortement marquée par le caractère laïque de la société, on souhaite un changement urgent pour retrouver – ou conserver – ce qui reste de la pertinence de l'Église et de sa mission; ici le fossé entre la société et l'Église, tant au niveau moral, éthique ou même de la pratique religieuse, ce fossé est tel qu'il menace sérieusement l'avenir des communautés chrétiennes. » (Conférence des évêques catholiques du Canada, *Synode sur la synodalité : Synthèse nationale pour le Canada*, Ottawa, CÉCC, 2022, p. 1.) [...]

10. Conclusion

[...] La vie relue à la lumière de la Parole de Dieu permet un regard différent sur soi et sur le monde, un horizon des plus lumineux. La Parole engendre aussi un processus de retournement, de renaissance et de conversion de l'âme. Touchés par la miséricorde du Christ, nous devenons plus sensibles et disposés à suivre Jésus qui révèle la Vérité sur l'humanité et sur Dieu. En cette vérité, une vie engagée se libère au service des autres. Prenons ensemble le risque d'ouvrir des portes et des parvis afin que le souffle de l'Esprit séduise une nouvelle génération, appelée elle aussi à faire corps dans la vérité de l'Amour. Pèlerins de la foi, devenons des entraîneurs qui, ensemble, sèmeront, grâce aux partages évangéliques, un désir de marcher ensemble avec un nouvel enthousiasme. »

+ Denis Grondin
Archevêque de Rimouski

772. Le centre-ville rimouskois revitalisé

Le lundi **19 juin 2023**, lors de la séance régulière du conseil municipal, un avis de motion a été déposé en vue d'adopter un règlement visant à imposer une taxe foncière sur les bâtiments inexploités du centre-ville élargi de Rimouski. Revoir ici l'information transmise dans *Le Laurentien*, édition du **28 juin 2023**, p. 2 :

Rimouski vu du sud avec la longue rue nord-sud de la cathédrale… À gauche le quartier ouest et à droite le quartier est. Photo : © 2023, Ville de Rimouski. Courtoisie.

Cette nouvelle réglementation se voudra un outil supplémentaire pour stimuler l'exploitation des bâtiments qui se situent dans un endroit névralgique pour la revitalisation et le développement économique et social du centre-ville élargi.

Comment ne pas penser ici à l'École moyenne d'agriculture construite en 1926 et restauré en 1970 sous le nom de Résidence Lionel-Roy? Revoir aussi le Billet #480 : *Le 150e du Séminaire et de ses écoles*. Faut-il vraiment revoir aussi le Billet #585 : Le projet *Circuits Rimouski* 2018? Enfin, dans ce contexte pourquoi ne pas revoir les Billets #641 : Pitié pour le patrimoine rimouskois, #698 : Démolir, oui mais pour faire quoi? et #699 : Ces *bâtiments fantômes* de Rimouski.

Pour le maire de Rimouski, M. **Guy Caron**, il s'agira de la toute première réglementation sur les bâtiments inexploités au Québec et il en sera très fier ! « Ce règlement, reconnaît-il, Ce règlement reflète bien notre proactivité dans la recherche de solutions pour favoriser le développement du centre-ville. Il s'ajoutera à celui sur le droit de préemption, adopté il y a quelques mois, qui permet à la Ville d'acheter en priorité sur d'autres acheteurs des terrains ou des immeubles situés dans des endroits stratégiques. »

L'objectif de la réglementation sur les bâtiments inexploités n'est pas d'imposer une taxe additionnelle, mais bien de stimuler l'exploitation des bâtiments, la rénovation de ceux-ci ou la vente des bâtiments inexploités pour générer des opérations au bénéfice de la communauté. La combinaison avec le règlement sur le droit de préemption fait en sorte que la Ville de Rimouski se dote d'outils forts pour revitaliser son centre-ville.

Application du règlement

Le règlement s'appliquera aux bâtiments commerciaux, industriels et de type communautaire et d'utilité publique qui sont inexploités dans le secteur compris entre la rivière Rimouski, le fleuve Saint-Laurent, l'intersection de la rue Saint-Germain Est et la route 132, les rues Léonard, Saint-Pierre, Saint-Jean-Baptiste Est et Ouest et l'avenue Belzile.

Un bâtiment est considéré comme étant inexploité lorsque plus de 50 % de sa superficie nette n'est pas valorisée par l'exploitation de ses ressources, n'est pas opérationnel ou ne génère aucun revenu de son exploitation. De plus, un bâtiment inoccupé ou vacant est considéré comme inexploité.

La taxe imposée pour les bâtiments inexploités est de 100 $ par m2, pour les 500 premiers m2 d'un bâtiment et de 10 $ par m2 de superficie taxable excédentaire. Cette taxe sera applicable 12 mois suivant la date à laquelle l'inexploitation a été constatée par la Ville et demeurera valide jusqu'à ce que l'inexploitation prenne fin.

L'adoption du règlement est prévue dans les prochaines semaines lors d'une séance régulière du conseil municipal (loc. cit.).

NOTE : Pour consulter le projet de règlement et la carte du secteur visé, rendez-vous dans la section Web Bâtiments inexploités > Commentaires.

773. Pour le cardinal : nouvelles allégations

C'est malheureux, mais le cardinal **Marc Ouellet** fait encore une fois les manchettes, lui qui est déjà engagé dans une poursuite de 100 000 $ contre Mme **Paméla Groleau** qui lui reproche des inconduites sexuelles.

***« Je ne suis plus F. Je suis Pamela »*, affirme-t-elle maintenant. « *L'Église,* reconnaît-elle, *est devenue mon agresseur* ».** Photo : François Gloutnay / Présence-Info. Courtoisie.

Au dossier : Revoir ici les Billets **#709** : *Une poursuite en diffamation*, **#717** : *Dans les griffes de Golias Hebdo*, **#722** : *Pas de retraite pour M^gr Marc Ouellet* et **#751** : *De nouveaux défis pour le cardinal*.

* * *

*« En réponse à la poursuite de 100 000 $ intentée par le cardinal **Marc Ouellet** pour atteinte à sa réputation, les avocats de **Pamela Groleau** font valoir devant la Cour supérieure que deux autres femmes [qu'elle-même avoue ne pas connaître] allèguent avoir subi des comportements similaires de sa part »* (Dominique Lelièvre, « Le cardinal Ouellet se défend contre de nouvelles allégations », dans *Le Journal de Québec*, 13 juin 2023).

Le cardinal Marc Ouellet au Vatican. Photo : Filippo Monteforte / Agence France-Presse. Courtoisie.

Une première sans nom

*Celle-ci soutient avoir été agressée par le religieux un dimanche de **1992** alors qu'elle préparait une célébration à Montréal. « Le célébrant, **Marc Ouellet** […] s'est alors placé derrière moi et, avec ses deux mains sur la table de chaque côté de moi de façon à m'empêcher de me dégager, a frotté son bassin sur moi » soutient-elle* (loc. cit.).

Une deuxième sans nom

*« Dans une lettre adressée directement au pape **François**,* [elle] *relate qu'un événement impliquant **Marc Ouellet**, avec qui elle avait développé un lien d'amitié depuis dix ans, l'a mise « vraiment mal à l'aise » à l'été de **2014**. Lors d'une soirée en présence de son copain, sur l'île d'Orléans, près de Québec, elle aurait évoqué des problèmes financiers. Au moment de partir, « lors d'un 2^e câlins » (sic), M^gr [Ouellet] s'est empressé de glisser un billet de 50 $ dans mon gilet, vis-à-vis le haut de ma poitrine », allègue-t-elle* (loc.cit.).

* * *

Réaction du cardinal : ***Je nie fermement***

Le cardinal **Marc Ouellet** a vivement contesté les allégations de ces deux dames, et il l'a fait par voie de communiqué, « affirmant qu'on lui prête des intentions "sans fondement" et qu'il en fera la démonstration lors du procès » (loc.cit.).

« Cette vision des choses que propose M^me Groleau ne cadre pas avec la personne que je suis et constitue de nouvelles allégations diffamatoires à mon égard. Je nie fermement avoir posé quelque geste inapproprié que ce soit à l'égard de ces femmes », a-t-il déclaré.

Rappelons que le cardinal qui est âgé de 79 ans ne fait face à aucune accusation criminelle. Son nom est toutefois apparu dans le cadre d'une action collective déposée contre le diocèse de Québec.

*C'est dans ce contexte que **Paméla Groleau**, qui a décidé de sortir de l'anonymat en début d'année, allègue divers attouchements de la part de **Marc Ouellet** lors d'événements publics, entre 2008 et 2010, alors qu'elle était stagiaire et qu'il était archevêque de Québec.*

*« Les comportements qu'elle me reproche [qui sont niés par ailleurs] ne sont rien d'autre que des gestes de cordialité posés dans un contexte de représentations publiques », a soutenu **Marc Ouellet** hier [mardi 13 juin] dans sa déclaration, ajoutant vouloir « porter […] cette vision qu'il est encore permis dans notre société de saluer les gens dans un esprit de fraternité dans le cadre d'événements publics »* (loc.cit.).

774. Vente à l'église de Sainte-Rita

Et c'est pour le **24 juin**, fête de la Nativité de saint Jean Baptiste, le patron spécial des Canadiens français, car l'église sera prochainement vendue à un promoteur, et elle doit être préalablement vidée de son contenu.

Un rappel : Première célébration en **1909,** [école]. Chapelle-école en **1924**. Registres tenus depuis **1929**. L'église actuelle est de **1937.** Érection civile et érection canonique en **1962**. **Fête patronale : le 22 mai**.

Ainsi donc, à compter de 9 h le samedi **24 juin**, les paroissiens et paroissiennes de Sainte-Rita peuvent se présenter à l'église afin d'y acheter des meubles, des statues de plâtre, divers objets décoratifs, etc… Le cas échéant, une preuve de résidence principale à Sainte-Rita pourrait être demandée. Puis, à compter de 11 h, le grand public est admis à cette vente. C'est là ce qu'on nous annonce dans *Le Relais* N^o 887, édition du 16 juin. Et c'est assez

spécial : une vente du « contenu de l'église », en excluant cependant les vases sacrés et les reliques qui ont déjà été transportés à l'église de Trois-Pistoles, et dont l'une d'elles, malgré le manque d'identification, pourrait bien être celle de sainte-Rita.

L'église de Sainte-Rita au revêtement de stucco et d'imitation de pierre. Photo : Yves-Marie Mélançon, 2002.

Payez et emportez : *Cash and carry*

L'argent recueilli permettra à la fabrique de s'acquitter à court terme de ses obligations.

L'activité a finalement rapporté plus de 3 500 $, tout ce qui était à vendre est sorti et les paroissiens de Sainte-Rita ont évidemment été privilégiés, étant les premiers admis à l'église.

775. Le 150e de Saint-Gabriel de Rimouski

La communauté paroissiale de Saint-Gabriel-de-Rimouski invite la population de la région à célébrer avec elle son 150e anniversaire. Ce qu'on y célèbre plus précisément, c'est le 150e anniversaire de l'érection canonique de la paroisse, le 10 février 1873, et le 150e anniversaire de l'érection civile de la municipalité, le 6 décembre 1873.

On note aussi, cette année-là, l'ouverture des registres paroissiaux. Reconnaissons enfin que la paroisse existait bien avant comme « mission », soit pour la période 1868-1879. L'église actuelle, au revêtement de stucs, est de 1903. Sa fête patronale est le 29 septembre.

* * *

Du **29 juin au 2 juillet 2023 l**es habitants et les visiteurs de Saint-Gabriel-de-Rimouski peuvent profiter d'une programmation qui permet de se remémorer l'histoire de la paroisse et de la municipalité. Le lancement d'un livre sur les familles-souches, orchestré par M. Christian Bélanger est aussi prévu. Près de 80 familles y sont répertoriées depuis leurs racines françaises jusqu'à leur arrivée au Québec et ultimement jusqu'à leur venue à Saint-Gabriel. C'est là un livre qui est tout plein de souvenirs, de généalogie, de drames familiaux et d'anecdotes. Enfin, des spectacles musicaux sont prévus aux quatre soirs des célébrations avec, entre autres, **Daniel Boucher**, **Robert Charlebois**, **Laurence Jalbert** et **Marco Calliari**.

Intérieur de l'église de Saint-Gabriel-de-Rimouski. Photo : Jean-François Mélançon, 2004.

Église de Saint-Gabriel-de-Rimouski

Voici un texte de *Productions Vidéodio Inc.*, « Référence à l'histoire de l'église traditionnelle au Québec », cité par **Rosaire Dionne** dans *De notre patrimoine : églises et croix d'églises du diocèse de Rimouski,* UQAR, Sessions Ross 1978, 2e page de la préface :

Dans la société traditionnelle, l'église est au centre géographique du village. L'église est au centre du temps en étant le point de rencontre du passé, du présent et du futur. L'église est au centre des communications en étant un point de rencontre du social, du politique et du sacré.

Dans la société traditionnelle, un village, une paroisse, c'est des petites maisons, des fermes autour d'une haute église.

L'église s'est donnée le rôle de marquer le rythme de la vie individuelle et collective, de célébrer les moments forts de l'existence, d'organiser les rites du passage, d'annoncer ce qui arrive aux individus, à la collectivité. […]

Le premier plan connu d'architecture religieuse au Québec est le plan Mailloux, qui confirme l'évolution de la tradition.

Il y a (4) variantes à la forme des églises. Celle préconisée par M^gr^ [de] Laval, celle de Jean-Baptiste Mailloux, celle dite « chevet en abside », celle dite à « chevet plat ». Toutes ces nefs doivent être orientées vers le levant, c'est-à-dire vers Jérusalem et le tombeau du Christ.

Dans la deuxième période, la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, on devient plus opulent et plus décorateur, plus baroque. Des tours latérales apparaissent, des statues dans leur niche, les oeils de bouc et les grandes fenêtres se multiplient.

On nomme la troisième période, la période « classique ». La saveur est celle du classicisme français, le style demeure sobre et l'harmonie règne. L'abbé Jérôme Demers écrit un précis d'architecture qui recueille la théorie de cette période classique et l'architecte Thomas Baillargé sera l'exécutant des plus belles réussites.

Le maître-autel de l'église de Saint-Gabriel. Photographe inconnu. Archives de la paroisse Saint-Gabriel-de-Rimouski.

776. Cinéma d'ici : *Le temps d'un été*

Le film de **Louise Archambault**, « Le temps d'un été », a été tourné l'été dernier en partie à Sainte-Luce et en partie à Métis-sur-Mer. Il est sorti en salle à Rimouski le **14 juillet 2023**. Je m'y suis présenté le **18**.

L'affiche

Le synopsis

*Depuis plus de 25 ans, **Marc Côté**, aumônier de rue et curé de paroisse, vit avec les pauvres et les itinérants. Aujourd'hui, Marc est un homme usé. Épuisé de tenir à bout de bras son église qui sert de refuge, stressé par les comptes qu'il n'arrive plus à payer, Marc doit se rendre à l'évidence : il devra fermer le lieu. Comme un appel de la Providence, il hérite d'une propriété dans le Bas-du-Fleuve et décide d'y emmener avec lui une bande de sans-abri, des hommes et des femmes qui, tout comme lui, ont besoin de vacances...*

La distribution

Le personnage principal : **Patrice Robitaille**. Et parmi les plus connus : **Normand Chouinard, Josée Deschênes, Élise Guilbault, Guy Nadon, Gilbert Sicotte, Louise Turcot, Pierre Verville…** Et puis tous les autres : Martin Dubreuil, Marc-André Leclerc, Justin Leyrolles-Bouchard, Cédric Keka Shako, Océanne Kitura, Bohémier-Tootoo, Sébastien Ricard, Geneviève Rochette et Bruce Dinsmore.

Témoignages

Autant la réalisatrice **Louise Archambault** que la scénariste **Marie Vien**, toutes les deux sont fières de l'humanité qui ressort de ce film.

« *Les acteurs ont donné une dimension humaine à ces personnages et ils donnent un regard différent sur des gens envers qui, de prime abord on pourrait avoir un préjugé défavorable. J'ose espérer que c'est un film qui va faire du bien!* », confiait à la presse **M^me^ Archambault.**

« *Je trouve que tous les personnages ont leur propre humanité et pourtant ils sont toujours dans le même costume. On oublie le costume. Ça veut donc dire qu'on est avec la personne et non avec ce dont elle a l'air. On transcende l'image de l'itinérance et c'est ce qui arrive avec le village aussi* », ajoute **M^me^ Vien** (source : *Le Laurentien*, 12 juillet 2023, p. 4).

777. Fêtons ensemble Saint-Moïse

C'est sous le thème ***Une tempête de plaisir!*** que cette année, du **20 au 23 juillet 2023,** les Moïsiens et Moïsiennes ont célébré le 150e anniversaire de fondation de leur paroisse et de leur municipalité.

La paroisse de Saint-Moïse existe « canoniquement » depuis le 1er avril **1873**; des registres y sont en effet tenus depuis cette date, d'où ce 150e anniversaire qui rassemble en cette année. Mais la paroisse a été érigée « civilement » l'année suivante, soit le 24 février **1874**. On pourrait donc, l'an prochain, y fêter un autre 150e anniversaire… Quant à l'église actuelle au revêtement de pierre grise taillée, elle n'est apparue qu'en **1915**.

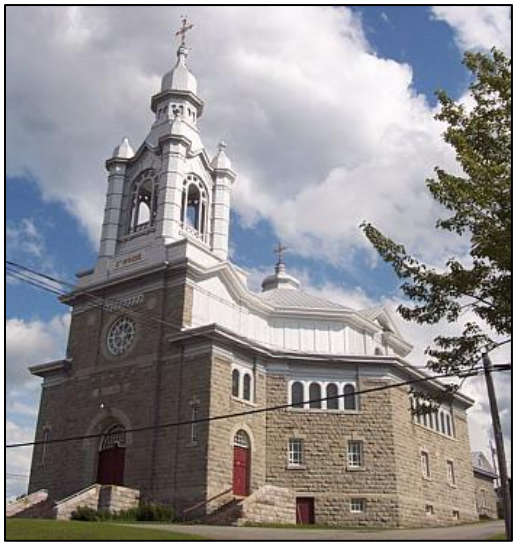

L'église de Saint-Moïse. Photo : Yves-Marie Mélançon.

Nous conservons ici une invitation du maire aux Fêtes de cette année :

C'est avec un immense plaisir que nous soulignons le 150e anniversaire de la municipalité. Notre fierté d'être Moïsiens et Moïsiennes se perçoit par l'implication et l'union de nombreux citoyens pour que cet événement soit une réussite.

L'accueil dans la Matapédia débute par notre paroisse qui se trouve être la porte d'entrée sur notre magnifique Vallée. Saint-Moïse est d'ailleurs la plus ancienne paroisse. Souvent reconnu pour notre hiver rigoureux, le logo du 150e fait le parallèle entre notre renommée et la tempête de plaisir que nous aurons avec vous tous.

Toutes les personnes natives de Saint-Moïse, les citoyens actuels ainsi que les visiteurs sont les bienvenus pour venir festoyer avec nous. Ce moment de festivités permettra assurément d'éveiller des souvenirs entre familles et amis et par la même occasion, d'en créer d'autres pour le futur.

C'est avec impatience que j'attends votre présence dans ces jours de rencontres et d'activités! Je nous souhaite des rires, du plaisir et de l'amour partagés pendant ces quelques jours de célébration!

***Patrick Fillion**, maire*

778. Ah! Ah! Saint-Louis du Ha! Ha!

C'est ***Entre ciel et terre*** que cette année, du **27 au 30 juillet 2023,** les Louisiens et Louisiennes - c'est ainsi qu'on les appelle - ont célébré le 150e anniversaire de fondation, le 4 février **1873,** de leur paroisse.

On y reviendra sans doute l'an prochain pour y faire mémoire, le 14 juillet **2024,** de l'érection civile de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha!-Ha! en **1874**.

* * *

La paroisse de Saint-Louis-du-Ha!-Ha! regroupe environ 1400 citoyens et citoyennes et s'étire sur une superficie de 115 kilomètres carrés. On raconte que les premiers colons auraient poussé des cris d'admiration « *ah! ! ah! !* »

en découvrant, du haut d'une colline, le lac Témiscouata. Plus tard, un scribe aurait retranscrit *ah! ah!* et ainsi serait née la seule ville au monde avec deux signes de ponctuation « !! » dans sa graphie.

Une autre version dit que les mots « ha! ha! » désignaient, dans une langue indienne, quelque chose d'inattendu.

Une bonne piste cyclable aménagée le long de l'ancienne voie ferrée, des sentiers de véhicules tout-terrain (VTT) et de motoneige traversent Saint-Louis-du-Ha! Ha! Plusieurs auberges et campings sont à la disposition des voyageurs. Le chemin du Grand-Portage rejoint la rivière du Loup jusqu'au lac Témiscouata. Ce sentier tracé à l'origine par les Indiens est répertorié sur la carte de Samuel de Champlain dressée en 1612. C'est en 1749 qu'un chemin de trois pieds de large (un mètre) fut aménagé par les résidents.

En 1793, on fait agrandir et améliorer le chemin du Grand-Portage dans le but de faciliter l'accès aux militaires qui se préparaient à repousser une attaque des révolutionnaires français venus des États-Unis. Depuis, la région est beaucoup plus accessible et on ne repousse plus les gentils touristes américains.

779. Saint-Joseph-de-Lepage en fête

Pour Saint-Joseph-de-Lepage, c'est aussi un 150e anniversaire qu'on célèbre cette année. Et on a choisi de le faire sous le thème : « **Notre passé, notre vie : Gage de notre avenir** ».

Dans cette paroisse des registres sont tenus depuis **1873.** C'est l'année même où le 21 avril la paroisse a été érigée canoniquement. Ce n'est que le 29 septembre **1878** que la paroisse sera érigée civilement. L'église, au revêtement de bois, fut construite en **1874**. Ce n'était alors qu'un début de construction, puisque l'église ne sera parachevée qu'en **1910**…

L'église, toute en bois, est toujours la première construite en 1873. Photo : Jean-Yves Pouliot. AAR.

* * *

L'invitation du maire

Les Lepageois sont entourés d'une nature débordante, de nombreux lacs ici et là et la terre défrichée est entretenue par nos agriculteurs au fil des ans.

Municipalité grandissante qui évoque les figures de nos ancêtres et les valeurs qu'ils nous ont inspirés. De nombreuses familles s'y retrouvent toujours et regarde l'avenir avec confiance. Il suffit de partager quelques mots avec les personnes qui y vivent afin de découvrir la richesse de cœur des gens.

L'accueil chaleureux, l'entraide fraternelle et la joie de se retrouver entre nous influencent les jeunes et les moins jeunes à s'y enraciner et constituer une communauté active et solidaire.

À travers les 150 années qui se sont succédées, les Lepageois poursuivent leur route avec enthousiasme.

Bienvenue chez nous.

***Magella Roussel**, maire*

780. Cordiale bienvenue à Sainte-Françoise

Sainte-Francoise, c'est la paroisse du même nom que ce beau village situé au coeur de la région des Basques dans le Bas-Saint-Laurent. Cette paroisse célèbre aussi cette année, et à sa façon, son 150e anniversaire de fondation en **1873**.

1/ Paroissiens et paroissiennes s'y sont retrouvés d'abord à l'église le dimanche **13 août 2023** pour y célébrer à 10h l'eucharistie du 150e. On les retrouvera rassemblés ensuite pour y partager un repas chaud servi après apéro.

2/ Paroissiens et paroissiennes se sont retrouvés dès **13h30** le dimanche **10 septembre 2023** dans le cadre des *Journées du patrimoine religieux.* L'invitation est plus précise : les fidèles étaient invités à « en apprendre davantage sur les gestes posés dans les liturgies religieuses ». Cette activité, d'une durée d'environ une heure, a été suivie d'un temps pour une visite libre…

3/ Paroissiens et paroissiennes ont été invités à leur salle paroissiale les **19 et 20 novembre 2023** de 10h à 16h. Pourquoi? « Pour y rencontrer leurs marchands et artisans locaux pour y dénicher un beau ou un bon cadeau! » Près d'une vingtaine d'exposantes et exposants ont eu le plaisir de les rencontrer et de leur proposer leurs produits…

* * *

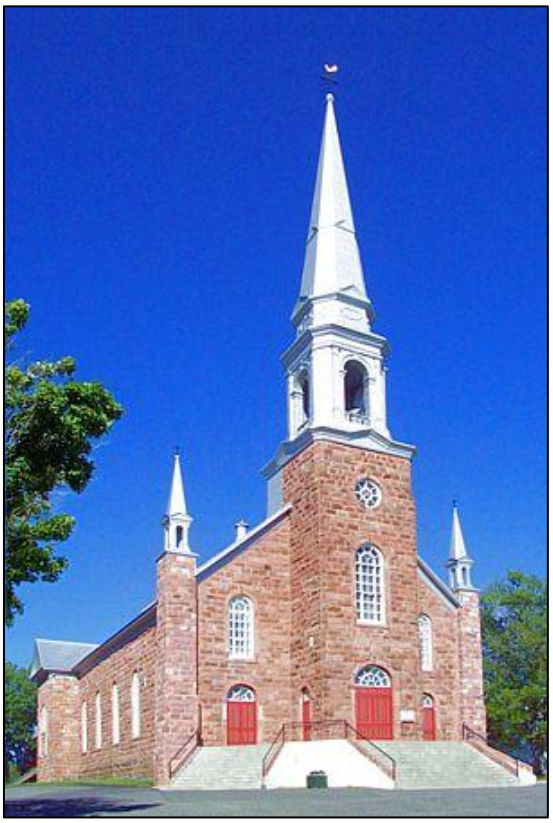

Première église construite en 1901, agrandie puis parachevée en 1930. Photo : Yves-Marie Mélançon.

C'est en **1864** qu'on a construit dans cette région des Basques une première chapelle. Jusque-là, et depuis **1857**, une « Mission » existait et elle avait un joli nom : « Notre-Dame-des-Bois ».

La paroisse a été érigée canoniquement le **29 janvier 1873**. Civilement, elle le sera la même année, soit le **6 décembre 1873**. Une première église est apparue en **1901**; elle a été agrandie et parachevée en **1930**.

On a procédé à une restauration extérieure de l'église en **1977**; c'est à ce moment-là qu'on l'a revêtu d'une pierre rougeâtre qu'on a ramassée ici et là dans la région.

781. Une entente *juste et raisonnable*

Ce Billet #781 est un suivi apporté au Billet #752 intitulé ***Aux victimes d'agressions sexuelles.*** Il est repris quasi intégralement d'un texte de **Pierre Saint-Arnaud** de *La Presse canadienne*. Son article est paru dans *Le Devoir*, édition du 20 juillet 2023, 4.

* * *

*L'entente prévoyant le versement de **14,8 millions** de dollars [plutôt que 14,7 millions] aux victimes d'agressions sexuelles commises depuis **1940** par des membres diocésains et des employés laïques de l'Archidiocèse de Montréal a été entériné par le juge **Donald Bisson**, de la Cour supérieure* **[…].**

Le règlement couvre les abus commis par des membres diocésains, mais pas ceux commis par des prêtres membres d'une congrégation, dont plusieurs font toujours l'objet de poursuites. L'action collective compte 80 membres, mais ce nombre devrait augmenter d'ici au 22 octobre prochain, date limite pour que les victimes se manifestent.

Lettre d'excuses

*Outre l'argent, l'entente prévoit la remise à chaque membre du groupe d'une lettre d'excuses de l'archevêque **Christian Lépine**, dans laquelle il est écrit : « Nous sommes conscients que cette somme d'argent ne pourra jamais faire disparaître toute la souffrance que vous avez subie. Nous vous demandons de nous pardonner pour les gestes commis. »* […]

*« Nous avons été heureux de constater tout au long du processus l`ouverture de Mgr **Christian Lépine**, archevêque de Montréal. Nous espérons que les autres organisations religieuses s'inspireront de l'attitude de ce dernier », a ajouté Me Arsenault. »*

Une entente « juste et raisonnable »

[…] *Dans sa décision. le juge Bisson souligne que l'entente « évite aux membres d'avoir à témoigner » et « d'avoir à faire la preuve de leurs agressions et des dommages qui en découlent », entre autres.*

Selon le document, les parties estiment que chaque membre recevra un montant entre 96 000 $ 160 000 $. Ces sommes se situent dans la fourchette de ce que le Tribunal pourrait même attribuer dans le cas d'un recours individuel après un procès », écrit le magistrat.

Le Tribunal conclut que l'entente de règlement est juste et raisonnable », ajoute-t-il.

Le juge Bisson s'attarde également sur les honoraires qui seront perçus par la firme Arsenault Dufresne Wee avocats, honoraires qui s'élèveront à un peu plus de 2,7 millions de dollars, soit environ 18% du total du règlement.

Le magistrat souligne que la convention d'honoraires prévoyait un pourcentage de 25% des sommes totales reçues par règlement. « Donc, pour l'ensemble des honoraires, le Tribunal constate que le montant final sera inférieur à 20%, et même donc inférieur au pourcentage de 25% prévu à la convention d'honoraires. »

C'est la première fois au Québec qu'un diocèse règle une action collective. À suivre…

PS : Pour un autre point de vue, en « libre opinion », voir l'article de **Mario Dion** paru dans *Le Devoir*, édition des 22-23 juillet 2023, p. 4.

L'archidiocèse de Montréal versera 14,8 millions de dollars aux victimes d'agressions sexuelles. Photo : Facebook.

782. Lettre aux prêtres retraités

Voici donc copie d'une lettre de **Yves Pelletier**, vicaire général, adressée aux prêtres retraités du diocèse de Rimouski le **24 juillet 2023.**

Archevêché de Rimouski

Bonjour à vous tous,

Aujourd'hui, je viens vous entretenir d'un sujet important pour votre bien-être à chacun de vous : ***votre santé actuelle et future****.*

Présentement, les religieuses Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé ont décidé de demeurer dans leur résidence du Lac-au-Saumon. Elles veulent continuer d'aider les prêtres de notre diocèse qui ont des besoins particuliers du côté de leur santé.

À Lac-au-Saumon, la maison mère des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé. Photo : © Ministère de la Culture et des Communications, 2003. Courtoisie.

Dans leur résidence du Lac-au-Saumon, ***quatre suites sont disponibles*** *maintenant pour accueillir des prêtres autonomes et* ***autres chambres*** *pour les prêtres qui ont davantage des besoins de santé.*

La maison offre ce qu'il faut pour des résidents ayant des besoins de soins ou en perte d'autonomie : Connexion Wi Fi, salle à manger et repas équilibrés, entretien ménager et service de buanderie, soins d'assistance et de santé adaptés, proximité et accessibilité à la chapelle, vie de prière communautaire, transport et accompagnement pour les déplacements selon les besoins, personnel accueillant et présent aux personnes, une belle propriété dans la nature en face du Lac-au-Saumon où les prêtres peuvent se promener et profiter de la nature.

En somme, les religieuses et leurs employés ont à cœur votre bien-être et votre santé. Faut-il vous rappeler que la présence partagée avec les Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé est une belle grâce car elles ont toujours été proches du clergé diocésain. Des confrères en ont témoigné avec gratitude.

*Les prêtres désirant davantage d'informations peuvent communiquer avec M^me^ **France Lepage**, directrice des soins et directrice générale de la maison. Elle saura répondre avec plaisir à vos questions et interrogations.*

M^me^ France Lepage, 418-778-5836, poste 204

Également, sachez que l'Œuvre Langevin peut, selon les besoins des prêtres, aider pour le coût des services.

Au plaisir de vous rendre la vie plus facile.

Yves Pelletier, vicaire général

783. Retour à Québec des Ursulines

En **juillet 2023**, c'est une page d'histoire qui se tourne à Rimouski pour les Ursulines qui y habitaient depuis **1906**. Revoir ici les Billets #51, #52, #53, #54, #764 et #765.

La communauté qui ne comptait plus qu'une cinquantaine de religieuses était depuis 2015 en recherche d'un nouveau lieu d'habitation… Des discussions ont eu lieu avec plusieurs promoteurs, mais en vain. En raison du vieillissement qui s'est accentué chez les religieuses, le conseil général de la communauté a donc dû revoir ses plans. Les sœurs qui habitaient toujours le monastère, soit ce bâtiment situé près de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), ont donc déménagé ce mois-ci à Québec, pour y habiter les *Jardins Lebourgneuf*.

Le monastère des Ursulines jusqu'en juillet 2023 qui devient ensuite une résidence pour les étudiants de l'UQAR. Photo : Yves-Marie Mélançon.

* * *

Voici l'homélie que M^gr^ **Denis Grondin** a prononcée le **3 juillet 2023** lors de la messe soulignant le départ pour Québec de la communauté rimouskoise :

Plusieurs ont connu le temps des fondations où l'on s'ouvrait selon les appels du Seigneur et de l'Église pour porter la Bonne Nouvelle.

Actuellement on vit un temps où l'on ferme des maisons et où l'on doit quitter et derrière ces portes, nous sommes pris entre la mort et la vie pour notre devenir. Thomas a fait son choix loin de la communauté incertaine.

L'Évangile nous invite à entrer dans le temps du Ressuscité, le temps nouveau de l'Esprit Saint. Ce temps ne cache pas le passage, la blessure du deuil et de la mort. Et c'est même ces départs, ces déracinements qui provoquent un émondage et un nouvel enracinement dans la foi. Passer des preuves aux signes, ne pas s'enfermer dans le raisonnable, se laisser séduire par ce Seigneur qui est en avant et nous précède. *« Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin. »* La foi n'est pas répétition de croyances ou de discours, elle demeure une expérience sans cesse renouvelée qui nous rajeunit, une expérience d'amour, de bon vin, de communion en adhérant à Celui qui est la Vérité qui libère, qui se donne, qui se reçoit dans la prière et l'écoute commune.

Le Monastère et l'École normale des Ursulines en 1906 et suivantes qui deviendra en 1969 le siège de l'UQAR. Photographe inconnu. AOSU.

L'UQAR en 2023. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

Il est de ces passages dans la vie où se bouscule en nous le temps, c'est-à-dire le *passé*, le *présent* et *l'avenir*. La mémoire du *passé* qui nous fournit un appui sur la fidélité de Dieu, le *présent*, l'actualité du réel où il nous appartient de faire des choix, de franchir des pas concrets dans les-

quels le Seigneur nous révèle sa présence et enfin *l'avenir*, avec sa part d'inconnu et d'incertitude, de vertige et d'hésitation où, avec la Vierge Marie, notre Mère dans la foi, nous disons *comment cela va-t-il se passer* afin de porter un fruit, un témoignage fécond d'abandon et de confiance en Celui qui nous aime et que l'on aime.

Je me sens petit en ce moment de l'Église et de la communauté où plusieurs personnes inspirantes quittent le terrain à cause de l'âge ou de la mort. Elles étaient des appuis, des collaboratrices d'expérience, des références de continuité et des repères d'espérance au cœur des milieux qui en sont très reconnaissants.

À l'occasion de votre migration, mes chères sœurs Ursulines, notre cœur s'ouvre à la mission universelle où vous demeurez actives, présence des temps nouveaux. C'est ensemble que l'on passe et migre vers une rive pascale. Oui il faut quitter une rive mais l'autre rive nous attire et nous construit comme peuple de l'Alliance nouvelle et éternelle. *Avance, voit et écoute*. *Avance et dis « mon Seigneur et mon Dieu. »*

Thomas doit quitter l'humanité dans ses réflexes selon la chair qui veut contrôler, tout voir, tout savoir. Jésus ne méprise pas les sens mais nous introduit dans *des sens nouveaux* où s'établit une relation avec lui et son Père dans l'Esprit. Déjà notre expérience ecclésiale nous ouvre au sens fraternel d'une famille nouvelle. Et Jésus se révèle par l'autre et avec l'autre dans son Corps ecclésial en ses plaies. Si on ne se rappelle pas de toutes vos œuvres, nous ne voulons pas oublier vos visages, mes sœurs, car ils nous aident à dire *« mon Seigneur et mon Dieu*. » Chacune a inscrit sa signature dans le cœur de personnes en chemin et cette signature a permis d'incarner la présence de Dieu, de sa bonté et de sa miséricorde. Continuez de porter son nom et restons liés car Rimouski n'est plus le même après votre passage. Ne doutez pas qu'en ce pays, en ce diocèse, vous avez apporté ce nom de Dieu qui est Amour, vous n'êtes plus des étrangères…

En ce pays qui est le mien, je voudrais tant porter ton nom, comme l'a si bien chanté Robert Lebel, en s'inspirant de Marie de l'Incarnation.

+ Denis Grondin
Archevêque de Rimouski

784. Quelques adieux du vicaire général

Cette année semble une « année de départ » pour plusieurs de nos communautés religieuses.

■ Dans son message de remerciement livré dans *Le Relais* N° 890 du 11 août 2023, l'abbé **Yves Pelletier**, le vicaire général, a remercié les *Ursulines de l'union canadienne*, rappelant que le *Centre de santé* et que le *Monastère de Rimouski* est maintenant fermé. Deux ou trois religieuses vont cependant demeurer dans leur maison d'Amqui.

■ Des remerciements ont été aussi adressés aux *Frères du Sacré-Cœur* qui ont quitté le *Village des Sources*. Celui-ci va demeurer cependant ouvert et continuer d'offrir des services à la population.

■ Quelques religieuses de la communauté des *Filles de Jésus* ont quitté leur maison d'Auclair où elles œuvraient depuis de nombreuses années. Elles habitent maintenant dans leur Maison régionale de Rimouski.

* * *

***A**ujourd'hui, nous voulons nous joindre à toutes les personnes qui ont connu et aimé des religieuses et des religieux de ces trois communautés afin de leur dire notre gratitude pour les œuvres entreprises et réalisées dans les paroisses du diocèse de Rimouski.*

***Merci** pour l'accueil, le service, la formation, la prière, l'aide éducative apportée.*

***Merci** pour la présence et le support à la vie diocésaine.*

***Merci** pour la réalisation de la mission du Christ au cœur du peuple de Dieu.*

***V**ous avez été des piliers sur lesquels reposent encore la société d'aujourd'hui et notre Église.*

« Tout ce que vous avez fait à l'un de ces petits…, c'est à moi que vous l'avez fait. »
(Mt 25, 40)

Yves Pelletier
Vicaire général

785. Journées Mondiales de la Jeunesse

Les 17e *Journées Mondiales de la Jeunesse* se sont tenues cette année à Lisbonne, au Portugal, du mardi 1er août au dimanche 6 août 2023.

Ce **mardi**, des dizaines de milliers de jeunes croyantes et croyants ont commencé à se rassembler dans une ambiance festive pour la messe d'ouverture prévue pour le lendemain **mercredi**. Le pape, qui est âgé de 86 ans et qui en est à son 42e voyage à l'étranger, est attendu ce jour-là pour y célébrer une première messe. Le **jeudi**, en après-midi, le pape **François** a été accueilli tel une *rock*

star par quelque 500 000 jeunes catholiques venus du monde entier pour un premier rendez-vous. C'est dans une ambiance survoltée que, le **vendredi,** le pape a béni la foule massée dans un parc du centre-ville de la capitale portugaise lors d'un long tour de « pape-mobile ». Enfin, le pape s'est adressé à la foule en espagnol lors d'une cérémonie de bienvenue qui allait précéder une série d'autres temps forts parmi lesquels une veillée **samedi** soir et une autre messe de clôture **dimanche**; celle-ci aurait pu vraisemblablement réunir un million de personnes.

* * *

Notre diocèse était représenté à ces JMJ par trois jeunes de la Matanie : **Malko, Félix** et **Nawell.**

De gauche à droite, les trois pèlerins de notre diocèse : Malko, Félix et Nawell. Photographe inconnu. AAR.

■ **Malko Sandelina Cunny** est originaire de Madagascar. Il est infirmier de formation. Depuis deux ans, il vit à Matane où il œuvre comme préposé aux bénéficiaires à la *Résidence des bâtisseurs*.

■ **Félix Mallet** est de Matane. Il est né dans une famille culturellement catholique, mais qui n'est pas pratiquante. Félix a redécouvert sa foi catholique et il a commencé à fréquenter à nouveau l'Église grâce à l'internet.

■ **Nawell Dieuvens Péronvil** est originaire d'Haïti. Au Québec depuis cinq ans, il poursuit une formation en vue de devenir prêtre. Cette année, il est stage dans des secteurs de Matane et des Grands-Vents.

* * *

Brève réflexion de Nawell

Les Évangiles nous montrent que la vie de Jésus sur terre avec celle des jeunes d'aujourd'hui, que nous avons beaucoup de similitudes.

« Jésus a manifesté une profonde compassion à l'égard des plus faibles, spécialement des pauvres, des malades, des pécheurs et des exclus. Il a eu le courage d'affronter les autorités religieuses et politiques de son temps; il a fait l'expérience d'être incompris et rejeté; il a éprouvé la peur de la souffrance et connu la fragilité dans la Passion; il a tourné son regard vers l'avenir, en se remettant entre les mains sûres du Père et en se confiant à la force de l'Esprit. En Jésus, tous les jeunes peuvent se retrouver » (Pape François, Exhortation Apostolique post-synodale ***Christus Vivit***, no 31).

Se retrouver en Jésus demande de le connaître, en un certain sens faire la rencontre personnelle du Christ dans sa vie. Après avoir vécu cette rencontre personnelle, il faut continuer à vivre des évènements de foi et d'Église pour alimenter ce désir de vivre en communion avec le Christ (*Le Relais*, No 882 du 5 avril 2023, p. 3. Voir le texte intégral en ANNEXE 11).

786. Autour d'une poursuite civile

L'*Institut des Dominicaines du Saint-Esprit* est en France une Société de vie apostolique de droit pontifical issue d'une fraternité agrégée à l'Ordre dominicain en **1943**. Il regroupe aujourd'hui près d'une centaine de religieuses enseignantes et sept ou huit novices. Ces sœurs prononcent un unique vœu de virginité, en plus de la double promesse d'obéissance et de pauvreté. Leur Institut a été créé par l'abbé **Victor-Alain Berto** (1900-1968), un prêtre du diocèse de Vannes en France. Ce prêtre, est-il besoin ici de le rappeler, fut le théologien de M^gr^ **Marcel Lefebvre** durant le concile Vatican II (1962-1965).

Institut des dominicaines du Saint-Esprit, à Pontcallec, dans le Morbihan, en France. Photo : https://www.dominicaines-du-saint-esprit.fr. Courtoisie.

Un bref historique

C'est durant la Seconde Guerre Mondiale (**1939-1945**) que ces jeunes filles viennent prêter main-forte à l'abbé **Victor-Alain Berto** pour tenir un orphelinat de garçons situé à la Bousselaie, puis à Fescal (dans le Morbihan). Les locaux s'avérant trop étroits, l'œuvre de *Notre-Dame de Joie* déménage au château de Pontcallec en **1955**. Une chapelle y est adjointe en **1966** et le domaine est transformé en couvent. Les orphelins accueillis au *Foyer Notre-Dame de Joie* sont constitués en manécanterie; ils

apprennent le chant grégorien quotidiennement. » (Sources : Wikipédia. Dominicaines du Saint-Esprit).

Dans la tourmente

En **2010**, la prieure générale de l'Institut, Sœur **Marie Ferréol**, tente d'obtenir de Rome la canonisation de l'abbé **Victor-Alain Berto**, leur fondateur. Cette décision provoque un certain malaise chez plusieurs religieuses qui font état de « gestes équivoques » du fondateur à leur égard (loc. cit.).

Une enquête s'ensuit; elle est menée par la commission romaine *Ecclesia Dei* qui blanchit l'abbé **Berto**. Elle est, par la suite, supprimée et remplacée en **2019** par le pape **François** lui-même.

La période allant de **2010 à 2021** est marquée par des « erreurs » dans la gouvernance de l'Institut (de 2010 à 2013 et de 2016 à 2019) et des reprises en main plus ou moins heureuses par la Curie romaine de 2013 à 2016 et de 2020 à 2021). Ces « erreurs » sont aussi des exorcismes pratiqués, entre autres, sur des novices en formation. Plusieurs d'entre elles ont dénoncé depuis des « violences physiques et psychologiques » (loc. cit.).

En **juin 2020**, le pape **François** confie l'affaire au cardinal **Marc Ouellet,** préfet du dicastère pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique. C'est sous sa juridiction qu'en **2023**, soit trois ans plus tard, la décision disciplinaire est prise d'exclure de la vie religieuse la supérieure, Mère **Marie Ferréol.**

Or voici que tout cela nous ramène chez-nous à l'été de **2023**. Au soir du **8 août,** sous la plume de Jean-François Racine, le Journal de Québec nous apprend donc qu'en France, au printemps de **2021,** une religieuse « traditionnelle » a été renvoyée de sa communauté, soit *l'Institut des Dominicaines du Saint-Esprit.* Or, cette religieuse vient d'intenter en Europe une poursuite civile contre le cardinal québécois **Marc Ouellet**.

Selon le journal français *Le Monde*, mère **Marie Ferréol**, 57 ans, une religieuse renvoyée « sans explication » de la communauté catholique des dominicaines de Pontcallec, en Bretagne, a demandé, le **3 août**, l'assignation en justice du cardinal Ouellet, préfet émérite résidant à Rome. L`ancien préfet de la Congrégation pour les évêques, aujourd'hui âgé de 79 ans, avait signé le décret de renvoi définitif de **Marie Ferréol** de cette communauté traditionnelle dont elle était membre depuis 34 ans.

La religieuse le poursuit désormais en responsabilité civile « pour les fautes qu'il a commises et le préjudice matériel et moral qu'elle a subi », a indiqué son avocate. La religieuse affirme qu'elle n'a jamais su de quels faits elle aurait été coupable. Son renvoi constitue un fait rare dans le monde. Il ne s'agirait pas non plus d'une affaire de mœurs. Toujours selon *Le Monde*, le Vatican n'avait pas donné suite au « recours » de la dominicaine qui s'était adressée directement au pape **François**. Mère **Marie Ferréol** réclame donc sa réhabilitation morale et le retour dans une autre communauté religieuse ».

Nous déposons en ANNEXE 12 un résumé de la lettre que le pape **François** a adressée aux sœurs dominicaines du Saint-Esprit le **23 décembre 2021**. Elle a été lue aux sœurs le **28 janvier 2022** et elle vient mettre un terme à la visite apostolique qui avait été confiée au cardinal **Marc Ouellet** en **juin 2020.**

787. Grossière erreur pour un cardinal

Nous reproduisons ici le texte qui suit en complément du billet précédent.

M. François Gloutnay. Courtoisie.

Il est de **François Gloutnay**, de *Présence-Info*. Daté du **9 août 2023**, il a pour titre :

« Le cardinal Marc Ouellet poursuivi par une religieuse française ».

*Une religieuse française « n'a d'autre choix que d'assigner en justice » le cardinal québécois **Marc Ouellet**, l'ex-préfet du dicastère pour les évêques, vient de faire savoir l'avocate de mère **Marie Ferréol**.*

*Renvoyée pour « mauvais esprit » de sa communauté de Pontcallec, en Bretagne, par le cardinal Ouellet le **21 octobre 2020**, d'abord pour une période de trois ans puis indéfiniment, cette religieuse des Dominicaines du Saint-Esprit « n'a jamais su les faits dont elle aurait été coupable, en dépit de ses demandes répétées et de celles de son avocate ».*

*C'est le pape **François** qui, en 2020, a confié au cardinal Ouellet la conduite d'une « visite apostolique » auprès de cette congrégation traditionaliste. En décembre 2021, le pape a remis une lettre aux Dominicaines expliquant que cette visite (ou enquête) « a permis de faire la lumière sur*

des difficultés du passé mais aussi de proposer et commencer la mise en œuvre des solutions ». Une des décisions du cardinal Ouellet aura précisément été le renvoi définitif de mère ***Marie Ferréol****.*

*Mais « indépendamment de l'absence de juste motif connu à ce jour », estime M^e^* ***Adeline le Gouvell****o, l'avocate qui représente la religieuse, « ce renvoi a été fait au mépris des règles de base applicables à toute sanction, le respect du contradictoire et des droits à se défendre ».*

L'expulsion de mère ***Marie Ferréol*** *– de son vrai nom* ***Sabine Baudin de la Valette*** *– après 34 ans au sein de sa communauté aurait été accompagné de « conditions particulièrement dures et vexatoires ».*

« Outre la perte de sa vie au sein de sa communauté, ce qui lui était le plus cher », la religieuse est dorénavant confrontée à des difficultés matérielles, indique son avocate. Elle n'a pas droit aux indemnités de chômage et ne peut percevoir le Revenu de solidarité active (RSA, le programme français d'aide sociale). Elle est actuellement « sans emploi ni logement » et vit « de la charité d'autrui ».

M^e^ le Gouvello déplore que « ni les artisans de son renvoi ni sa communauté ne se sont préoccupés de savoir comment elle pourrait vivre ».

« Cette dureté s'inscrit dans le prolongement de la décision de renvoi qui n'avait laissé aucune place à la discussion, la défense, la clarté, la vérité ».

Une audience au Tribunal judiciaire de Lorient est déjà prévue. Elle se tiendra le ***4 octobre 2023****. Pour l'avocate, ce sera enfin « l'occasion d'avoir des réponses et de faire la vérité sur cette affaire ».*

« Elle devrait en outre contribuer à une meilleure justice, pour que des hommes et femmes d'Église respectent mieux à l'avenir les règles de droit, tant civiles que canoniques ».

*Pour M^e^* ***Adeline le Gouvello****, « il n'est pas concevable que l'on puisse se débarrasser des personnes arbitrairement et sans en assumer les conséquences matérielles ».*

Réactions du cardinal

Depuis janvier 2023, le cardinal ***Marc Ouellet*** *a fait parvenir aux médias québécois trois déclarations officielles dans lesquelles il réfute les allégations d'inconduite sexuelle déposées par au moins quatre femmes qui l'ont connu alors qu'il était supérieur du Grand séminaire de Montréal ou encore archevêque de Québec. L'ex-archevêque de Québec poursuit actuellement en diffamation l'agente de pastorale* ***Paméla Groleau*** *qui a remis au pape François, à l'invitation même de l'actuel archevêque de Québec, le cardinal* ***Gérald Cyprien Lacroix****, une lettre détaillant les gestes et propos inappropriés qu'aurait eus à son endroit son prédécesseur, alors qu'il était son employeur en 2008. Le cardinal Ouellet, 79 ans, n'a pas acheminé aux médias d'ici sa réaction à sa toute récente assignation à comparaître en France.*

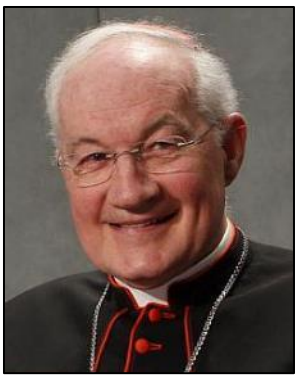

Card. Marc Ouellet. Courtoisie.

* * *

SOURCES : Pour notre part, nous avons versé au dossier plusieurs de ces billets : le #709 : *Une poursuite en diffamation*; le #717 : *Dans les griffes de Golias Hebdo*; le #722 : *Pas de retraite pour M^gr^ Marc Ouellet*; le #751 *De nouveaux défis pour le cardinal* et le #773 : *Pour le cardinal : nouvelles allégations.*

788. Vente de garage à Sainte-Françoise

Mais pourquoi pas? Cette vente de garage se tiendra le **dimanche 13 août** de **14 h 30 à 16 h** dans le cadre du 150^e^ anniversaire de la paroisse**.** Si vous n'êtes jamais entrés dans le sous-sol de cette église, sachez qu'on y accède en passant par l'arrière de l'église. Cordiale bienvenue!

Arrière de l'église de Sainte-Françoise avec la porte d'entrée du sous-sol située sous la sacristie. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

L'OFFRE de la paroisse

- 1 ensemble de salon (1 causeuse et 3 fauteuils)
- 1 set de cuisine en bois (5 chaises + 1 capitaine, avec rallonge de table, vaisselier)
- 1 réfrigérateur
- 1 base de lit en mélamine
- 1 lit simple (barres de métal et tête en bois)
- 1 ensemble de matelas et sommier simple
- 1 base de lit double avec tête de lit
- 2 ensembles de commodes et bureau vintage
- 1 table de nuit
- 1 fauteuil berçant
- 1 fauteuil vintage
- 1 chaise pivotante avec pouf en cuirette
- 3 lampes
- literie et serviettes
- quelques cadres
- vaisselle courante
- ensemble : vaisselle de luxe
- 1 table basse
- des pelles à neige
- 2 tréteaux

* * *

Avant d'exister comme paroisse, Sainte-Françoise, entre 1857 et 1864, existait comme mission sous le joli nom de « Notre-Dame-des-Bois ». Une première chapelle fut construite en 1864. La paroisse fut érigée canoniquement le **29 janvier 1873**, quelques jours seulement avant d'être érigée civilement, ce qui fut fait le **6 décembre 1873**.

Une première église au revêtement de pierre rougeâtre ramassée dans la région fut construite en 1910; elle a été agrandie et parachevée en 1930. Enfin, elle connue des restaurations extérieures majeures en 1977 et 2001.

789. Toute une année en service pastoral

Le **19 août 2022** - il y a donc un an -, l'abbé **Kindé Cosme Arouko**, prêtre *fidei donum* de Dassa-Zoumè au Bénin, qui était en service pastoral dans notre diocèse depuis **2018,** est nommé curé des vingt-deux paroisses de l'unité pastorale de la *Vallée de la Matapédia*.

L'abbé **Kindé Cosme Arouko** est né le 29 décembre 1976 à Lojin (Bénin). Il a fait son Grand Séminaire à Tchanvédji (Bénin) de 2002 à 2006. Il a été ordonné prêtre pour le diocèse de Dassa-Zoumè le 12 août 2006 au Sanctuaire marial national Notre-Dame d'Arigbo, à Dassa (Bénin). D'abord vicaire à la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption de Savalou de 2006 à 2007, il est ensuite administrateur de cette paroisse de 2007 à 2008. De 2008 à 2014, il est curé de la paroisse Christ-Roi de Kaboua. De 2014 à 2017, il est curé doyen de la paroisse Saint-Georges de Kilibo. Puis en 2017-2018, il est curé de la paroisse Saint-Michel d'Akapassi, recteur de l'internat de cette paroisse et directeur de son complexe scolaire catholique. C'est à l'appel de son évêque, M^gr^ **François Gnonhossou**, qu'il accepte de venir servir dans l'Église de Rimouski en **2018**. Son confrère l'abbé **Auguste Ifèdoun Agaï**, curé de l'unité pastorale de Matane, est du même diocèse.

Voici une première carte situant le diocèse de Rimouski et ses six grandes régions pastorales. Quatre de ces régions sont situées en bordure du fleuve Saint-Laurent; ce sont d'ouest en est les régions de **Trois-Pistoles**, de **Rimouski-Neigette**, de **La Mitis** et de **Matane**. Les deux autres régions voisinent à l'ouest le diocèse d'Edmunston, c'est le **Témiscouata** et à l'est le diocèse de Bathurst, c'est la **Vallée de la Matapédia**. Nous y sommes…

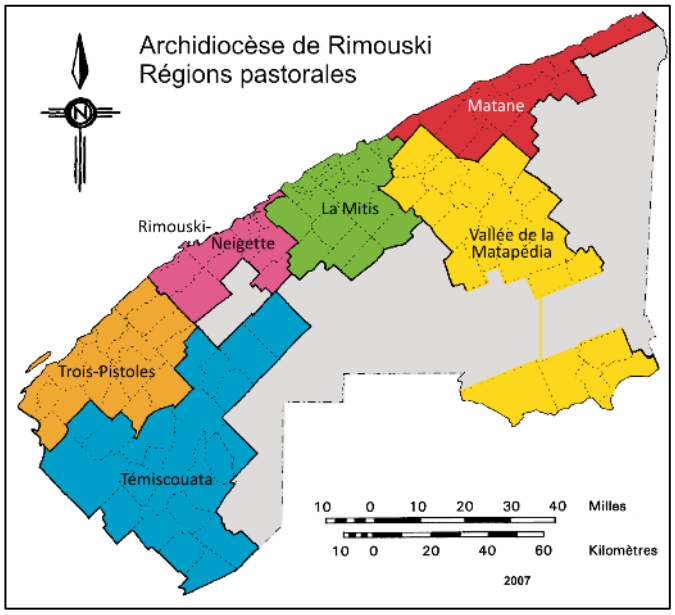

Vallée de la Matapédia

Dans notre diocèse, cette unité pastorale regroupe vingt-deux paroisses. Ce sont les suivantes :

La Vallée de la Matapédia
(22 paroisses)

Albertville, Amqui, Causapscal, Lac-au-Saumon, Lac-Humqui, L'Ascension-de-Patapédia, Matapédia, Saint-Alexandre-des-Lacs, Saint-Alexis-de-Matapédia, Saint-Cléophas, Saint-Damase-de-Matapédia, Sainte-Florence, Saint-François-d'Assise, Saint-Irène-de-Matapédia, Saint-Léon-le-Grand, Sainte-Marguerite-Marie, Saint-Moïse, Saint-Noël, Saint-Tharsicius, Saint-Vianney, Sayabec et Val-Brillant.

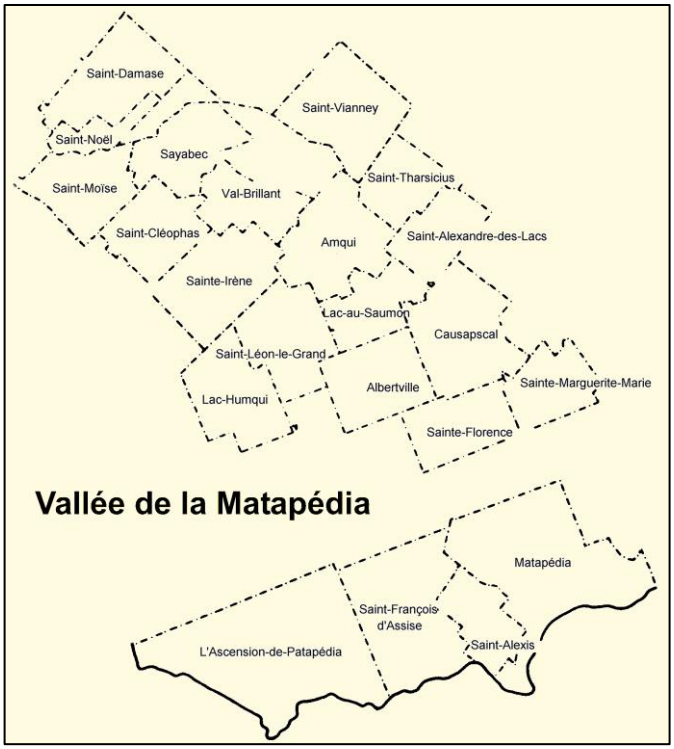

En **2022**, la population de ces 22 paroisses était de **19 913** fidèles, chrétiens et chrétiennes. Et elle était jusque-là desservie par les abbés **Marco Blaquière** et **Kindé Cosme Arouko**, ce dernier étant un prêtre *fidei donum* arrivé du Bénin dans notre diocèse en **août 2018**.

Le **16 août 2022**, suite à la prise de retraite de l'abbé **Marc-André Blaquière**, l'abbé **Arouko** accepte de prendre le relais comme curé et de relever ce défi que représente un service à 22 paroisses.

Sa lettre de nomination comme membre de l'équipe pastorale *in solidum* de la région *Vallée de la Matapédia* est cependant datée du **18 juin 2018**. Il est alors fait mention qu'il entrera en fonction le **25 août** de cette année. C'est là une date qu'on repoussera finalement au **12 septembre 2018**.

L'abbé Kindé Cosme Arouko.

On s'attend néanmoins à ce que, l'automne venu, un autre prêtre béninois, l'abbé **Augustin Favi**, l'y rejoigne. Nous sommes, au moment d'écrire ces lignes, à la **mi-juillet 2023**, et ce qu'on sait, c'est que celui-ci, après une année d'attente, a enfin reçu son visa pour le Canada. Il devrait donc, dans les prochains jours ou les prochaines semaines, arriver et rejoindre l'abbé **Arouko** dans la Vallée de la Matapédia.

NOTE : Pendant toute cette année 2022, l'abbé **Arouko** aura coordonné la célébration de quelque 150 **funérailles**. Elles ont été célébrées principalement à Amqui (37), à Causapscal (24) et à Saint-Léon-le-Grand (10). Ce qu'on entend, c'est qu'il y eut dans une église une célébration de la parole assurée par un diacre ou un laïc. Le défunt ou la défunte pourra être mis en terre dans un cimetière ou déposé dans un columbarium présidé ou non de funérailles à l'église. Cette année, on a dénombré près de 300 **sépultures**. Il y en eut 53 à Amqui, 44 à Causapscal, 29 à Saint-Léon-le-Grand et une vingtaine à Sayabec.

Il aura aussi coordonné le **baptême** de plus d'une centaine d'enfants, la plupart ayant été recensée dans les villes d'Amqui (44), de Causapscal (15) et de Lac-au-Saumon (9).

Par ailleurs, bien peu de **mariages** y ont été célébrés. Une quinzaine seulement y ont été recensé dont 6 à Amqui et 4 à Causapscal.

790. Un nouveau prêtre venu du Bénin

C'est à quelques jours de son 48e anniversaire de naissance que l`abbé **Augustin Favi**, originaire lui aussi du diocèse de Dassa-Zoumè, au Bénin, foule enfin le sol canadien, puis la terre québécoise… Il a été tout d'abord accueilli à l'aéroport de Dorval le **21 août** par son confrère, l'abbé **Kindé Cosmos Arouko.** Comme pour les autres prêtres *fidei donum*, il est ensuite accueilli à l'archevêché de Rimouski où il séjourne quelques jours, le temps de régler des questions administratives. Puis c'est enfin le départ pour Amqui où l'on attendait son arrivée depuis plusieurs mois.

L'abbé Augustin Favi.

L'abbé **Augustin Favi** est né le 31 août 1975 à Tanda (Côte d'Ivoire). Il vécut là de 1975 à 1990. Il a fait son Grand Séminaire à Tchanvédji (Bénin) de 2004 à 2008. Il a été ordonné prêtre pour le diocèse de Dassa-Zoumè le 11 octobre 2008 au Sanctuaire marial national Notre-Dame d'Arigbo, à Dassa (Bénin). D'abord vicaire à la paroisse Saint-Michel de Toui de 2008 à 2010, il est ensuite vicaire à la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption de Savalou de 2010 à 2011. De 2011 à 2020, il est curé de la paroisse Sainte Bernadette de Ouèdèmè, puis de 2020 à 2022 curé de la paroisse Saint-François-d'Assise de Logozohè. C'est à l'appel

de son évêque, Mgr François Gnonhossou, qu'il accepte de venir servir dans l'Église de Rimouski en 2022. Mais il devra patienter pendant un an avant de finalement recevoir son visa pour venir au Canada, et ce, en raison du **racisme systémique** qui prévaut à Immigration et citoyenneté Canada.

RACISME SYSTÉMIQUE

Selon Statistique Canada (2020b), de nombreuses études récentes sur les populations noires au Canada ont exploré la question de la discrimination dont ces populations sont victimes. Des pratiques discriminatoires ont en effet été relevées dans plusieurs domaines de la vie sociale et économique, tels [...] *le programme d'immigration* (Source : Statistiques Canada).

Le Québec est pénalisé par rapport au reste du Canada en raison de ses bassins de recrutement francophones en Afrique. [...] [Des] *ressortissants à destination du Québec se font* ***rejeter par Ottawa à hauteur de 80 à 90 %,*** *comme ceux de la Guinée, du* ***Bénin****, du Togo et de la République démocratique du Congo* (Sarah R. Champagne, *Le Devoir*, 19 novembre 2021).

Ces décisions sont prises par les fonctionnaires d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Ce ministère échoue toujours à atteindre les cibles fixées pour l'accueil d'immigrants francophones au Québec et hors Québec, a rappelé M. Sean Fraser [ministre de l'immigration], *malgré la pénurie de main-d'œuvre que connaît le pays* (Boris Proulx, *Le Devoir*, 24 novembre 2021).

Ce racisme affecte aussi, et tout particulièrement, les étudiants africains, reconnaît le ministre Fraser. Voir sur Radio-Canada info : Du « racisme » à Immigration Canada et aussi Visas étudiants refusés : un rapport fédéral évoque de possibles « préjugés raciaux ».

Le diocèse de Rimouski est directement touché par ce racisme. Nous attendions deux futurs séminaristes haïtiens en 2017. Un seul, Nawell Dieuvens Péronvil, a obtenu son visa et a pu faire ses 3 ans de Grand Séminaire à Québec. (L'autre n'a jamais eu de visa.) Stagiaire pour deux ans, depuis août 2023, dans l'unité pastorale de Matane, Nawell a participé à la JMJ de Lisbonne en 2023, comme représentant du diocèse avec 2 autres jeunes (revoir le Billet #785). À son retour au Canada, son entrée lui a été refusée parce que son Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) était périmé. Renvoyé à Haïti, son pays d'origine, il a attendu pendant 5 mois un nouveau CAQ pour rentrer au Canada et reprendre son stage à Matane. La suite au Billet #828...

Le drapeau béninois est le pavillon national de la République du **Bénin** depuis le **16 novembre 1959**. Il arbore les trois couleurs panafricaines empruntées au drapeau de l'Éthiopie, la nation africaine qui avait le plus longtemps résisté à la colonisation européenne.

Photo de Ky Chung/United Nations via Flickr, CC BY-NC-ND 2.0.

791. Les 150 ans de Saint-Jean-de-Dieu

Une messe sera célébrée par M^gr^ **Denis Grondin**, le dimanche **3 septembre 2023** à 10 h. Un brunch suivra à la salle *Édouard d'Auteuil* située au sous-sol de l'église. Les billets sont en vente à la fabrique au coût de 20$ pour un adulte et de 10$ pour un enfant de 5 à 12 ans. Pour les enfants de 5 ans et moins c'est gratuit. Donc, au plaisir de se revoir! C'est là une invitation de l'Assemblée de Fabrique.

Avant d'avoir sa première église, les paroissiens et paroissiennes de Saint-Jean-de-Dieu ont eu une première chapelle… Elle fut inaugurée le 30 juin **1863**. C'est dix ans plus tard, soit le **18 juin 1873**, que la paroisse fut érigée canoniquement et c'est six mois plus tard, soit le 17 décembre **1873** que la paroisse sera érigée civilement. Des registres sont tenus dans la paroisse depuis **1873.** La paroisse de Saint-Jean-de-Dieu a connu trois églises :

■ La première est toute en bois et elle est apparue en **1877.** Elle sera parachevée en **1895**.

■ La seconde, qui est toute en pierre, est de **1921**; elle est disparue dans un incendie le 3 janvier **1959**.

■ La troisième, au revêtement de pierre, est apparue en **1959** et a été bénie en **1961**.

La 3e église de Saint-Jean-de-Dieu. Photographe : Yves-Marie Mélançon.

792. Une église et du théâtre à Saint-Alexis

La municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia eut un premier prêtre desservant, M. **P.-J. Saucier**, en **1860**. Une première chapelle y fut construite l'année suivante. Des registres ne seront cependant tenus qu'à compter de **1870**. Et c'est le 12 septembre de cette année-là que la paroisse fut érigée canoniquement.

La 3e église de Saint-Alexis-de-Matapédia. Photo : Yves-Marie Mélançon.

■ Une première église y fut construite en **1863**. Ce ne fut qu'un début de construction cependant puisqu'elle s'est poursuivie et qu'elle ne fut terminée qu'en **1882**.

■ Une deuxième église est alors apparue en **1884**; celle-ci fut agrandie en **1893** et parachevée en **1910.** Malheureusement, un incendie est venu détruire cette deuxième église le **20 mai 1937**.

■ On va donc tout reconstruire, mais en brique cette fois, l'église actuelle qu'on inaugurera le **9 mars 1941**. Plus tard, en **1975**, on procédera à des rénovations majeures.

* * *

NOTE : Dans *Le Relais* Nº 891 du **25 août 2023**, en page 5, M. **Michel Martin** de Saint-Alexis-de-Matapédia nous faisait voir d'un autre œil leur église aujourd'hui reconvertie :

CONVERSION DE L'ÉGLISE
DE ST-ALEXIS-DE-MATAPÉDIA

*Donnant suite à la consultation des paroissiens de **juin 2022**, les marguilliers de la paroisse Saint-Alexis-de-Matapédia ont pris la décision d'amorcer la conversion de leur église. Saisissant l'opportunité d'une utilisation pour des présentations théâtrales, tous les bancs de l'église ont été remplacés par des chaises rendant ainsi l'espace nef plus polyvalent. La plateforme du chœur a été agrandie et le décor modifié. Ainsi, à l'avenir, nous vivrons dans une église partagée*.

Les nouvelles chaises vues du chœur, de derrière l'autel.

NOTRE PASSIONNANTE HISTOIRE
SERVIE SUR UN PLATEAU

Tel est le titre de la représentation théâtrale présentée en l'église de Saint-Alexis-de-Matapédia les 2, 3, 15 et 16 septembre 2023 à 20 h 00. Remontant à l'origine de la paroisse, nous aurons droit à un tour d'horizon sur la vie dans la Matapédia et sur les Plateaux. Plus d'une soixantaine de participants (comédiens et figurants) du milieu

*monteront sur les planches pour l'occasion. On se prépare fébrilement. La productrice, M^me^ Andrée Roy, assistée de M^me^ Sylvie Dufour, une experte en théâtre, travaillent fort avec toute l'équipe pour offrir un spectacle des plus intéressants. N'oubliez pas de l'inscrire à votre agenda (*Source : Michel Martin, loc. cit.).

Un message a été ajouté au-dessus des portes d'entrée identifiant l'activité qu'on va y tenir. Photos : Michel Martin.

793. Engagements du P. Rodrigo Lòpez

Pour nous, **Rodrigo Hernán Zuluaga López** demeure simplement **Rodrigo Lòpez** ou **Rodrigo Zuluaga**. Un jour, le directeur de la revue diocésaine *En Chantier* lui avait demandé de se présenter, de nous tracer un peu son portrait. Et c'est ce qu'il a fait. Revoir ici le Billet #417 ***:*** *Un portrait personnel de Rodrigo Lòpez***.** Voir aussi la revue *En Chantier*, N^o^ 120, mai 2017, p. 5.

Itinéraire pastoral du P. Rodrigo

28 juin 2007 : il est nommé membre de l'*équipe in solidum* en service dans le **secteur de la Terre à la Mer**, qui regroupe les paroisses de Cacouna, La Décollation-de-Saint-Jean-Baptiste de L'Isle-Verte, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de L'Isle-Verte, Saint-Arsène, Saint-Épiphane, Saint-Modeste et Saint-Paul-de-la-Croix. Celui-ci fera équipe avec le P. Gilles Frigon qui en sera le modérateur.

5 septembre 2008 : il devient curé des paroisses du **secteur de La Croisée** comprenant les paroisses d'Amqui, de Lac-Humqui, de Sainte-Irène-de-Matapédia, de Saint-Léon-le-Grand, de Saint Tharsicius et de Saint-Vianney.

1^er^ août 2012 : il accueille l'abbé **Pedro Pablo Agudelo Gutiérrez** avec lequel il forme une équipe pastorale *in solidum* dont il est le modérateur, et ce, pour trois secteurs de la région pastorale de la Vallée de la Matapédia, qui regroupent les paroisses de L'Ascension-de-Patapédia, Matapédia, Saint-Alexis-de-Matapédia, Saint-André-de-Restigouche et Saint-François-d'Assise dans le **secteur d'Avignon**; les paroisses d'Amqui, Lac-Humqui, Sainte-Irène-de-Matapédia, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Tharsicius et Saint-Vianney dans le **secteur de La Croisée**; et les paroisses d'Albertville, Causapscal, Lac-au-Saumon, Saint-Alexandre-des-Lacs, Sainte-Florence et Sainte-Marguerite-Marie dans le **secteur de L'Avenir**.

1^er^ août 2016 : **Rodrigo López** devient le modérateur de l'équipe *in solidum* de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski, laquelle comprend également les abbés **André Daris** et **Michel Dubé**.

19 avril 2018 : la paroisse de La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon est érigée à Rimouski et **Rodrigo López** devient alors le modérateur de l'équipe *in solidum* de cette nouvelle paroisse avec les abbés **Adrien Édouard** et **Pierre Guerrier**.

1^er^ août 2020 : une nouvelle unité pastorale voit le jour; elle est composée des paroisses de la région de Rimouski-Neigette, à savoir La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon (Rimouski) et les paroisses du secteur **Pic Champlain** (Notre-Dame-des-Murailles, Sainte-Blandine, Sainte-Cécile, Saint-Eugène de Ladrière, Saint-Fabien et Saint-Narcisse-de-Rimouski). **Rodrigo López** en est le modérateur, formant une équipe *in solidum* avec les abbés **Adrien Édouard** et **Yves Pelletier.**

1^er^ août 2022 : il prend une année sabbatique en va étudier à Barcelone, en Espagne, car sa langue maternelle est l'espagnol.

L'abbé Rodrigo Lòpez devant une affiche de Pauline Jaricot (1799-1862) fondatrice de l'œuvre *Mission foi*. Photo: Mission foi / José I. Sierra. Courtoisie.

Le **8 septembre 2023**, *Le Relais* N^o^ 892 nous annonce que, de retour de cette année de formation et de perfectionnement, le P. Rodrigo est nommé coordonnateur national pour l'Œuvre pontificale de la propagation de la foi

(OPM ou *Mission foi*) depuis le **24 août 2023**. Il aura la charge d'animer et de coordonner les efforts du Canada francophone afin de soutenir l'aide à l'action missionnaire des Églises les plus pauvres du monde.

Pour un nouvel engagement

Question :
Vous venez d'être nommé coordonnateur national de l'Œuvre pontificale de la propagation de la foi (Mission foi). Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

Réponse:
1/ *Quand je regarde le titre de coordonnateur de Mission foi, je suis conscient du grand défi à relever que cela représente – comme tous les autres que j'ai eu depuis mon départ et envoi en mission de mon diocèse d'origine de Medellin, en Colombie. Comme toutes les nominations dans notre Église, elles sont une invitation à être au service du peuple de Dieu ; c'est dans cet esprit d'ouverture, de souci pour la Mission et parce que je crois à la solidarité entre les Églises, que j'ai dit « oui » à ce nouvel appel.*

2/ *En tant que directeur diocésain des OPM à Rimouski, j'ai pu déjà me familiariser avec l'Œuvre de la propagation de la foi; la figure de notre bienheureuse Pauline Jaricot, fondatrice de l'Œuvre en 1822, était déjà interpelant pour moi, car son souci pour la Mission et l'annonce de la Bonne Nouvelle est un témoignage qui marque mon ministère. J'ai pu comprendre que c'est une des plus grandes œuvres pontificales qui a à cœur la propagation de la foi et l'évangélisation dans le monde d'aujourd'hui.*

3/ *Ce qui m'attire le plus, c'est savoir que même si je suis déjà un prêtre envoyé en mission par mon diocèse (prêtre fidei donum), maintenant mon horizon doit continuer à s'ouvrir un peu plus. En tant que baptisé et prêtre, je dois être plus sensible aux besoins de la grande mission de l'Église universelle, particulièrement ceux des Églises les plus pauvres afin de leur montrer notre soutien par la prière, la charité et le travail missionnaire.* [...]

Source : https://missionfoi.ca/mission-foi-a-un-nouveau-coordonnateur/.

794. Qu'advient-il de Saint-Donat dans la Mitis?

Le **17 septembre 2023**, les paroissiens et paroissiennes de Saint-Donat ont eu encore une fois à se prononcer sur l'avenir de leur église. La dernière étude menée sur la structure du bâtiment remonte à 2018. Le coût des travaux était alors estimé à quelque deux millions de dollars. Ce qu'on projetait d'y faire, c'était de convertir l'église en un centre communautaire polyvalent. Si cela se concrétise, le projet permettrait d'utiliser la grande salle pout diverses activités : théâtre, des soirées dansantes, des sports.

Déjà en **septembre de 2021**, on écrivait que l'église paroissiale pourrait changer de vocation. Un projet de conversion des lieux en un centre culturel et sportif était sur la table et il était piloté par un comité de citoyens et de citoyennes.

L'église de Saint-Donat. Photographe : Jean-François Mélançon, 2003.

* * *

Un rappel : La paroisse de Saint-Donat a d'abord existé comme Mission; c'était en **1862**. Six ans plus tard, soit le **16 juillet 1868**, la paroisse sera érigée canoniquement. Des registres y ont été tenus depuis cette date. L'église, qui est de style géorgien, a été construite en **1903**. Son revêtement extérieur est fait de bois.

795. Tout septembre en fête à Padoue

Peut-être devrions-nous écrire Saint-Antoine-de-**Padoue**. C'est là une des vieilles paroisses du diocèse. Ce fut d'abord une desserte en **1910** et on y avait déjà ouvert des registres. On n'a pas tardé, non plus, avant d'avoir une première église; et ce fut fait dès **1911**, puis elle fut agrandie et parachevée en **1959**. Le **18 juin 1912**,

la paroisse et la municipalité seront respectivement érigées canoniquement et civilement.

L'église de Padoue, une petite église au revêtement de fibre d'ardoise. Photographe : Jean-François Mélançon, 2003.

Dans le cadre des *Journées du patrimoine religieux* du Québec, tenues du 8 au 10 septembre 2023, on a voulu, le samedi **9 septembre** en matinée, rendre hommage aux Anciens combattants de la guerre de 1939-1945. En début d'après-midi, on s'était donné rendez-vous au cimetière. Nous étions là rassemblés en début d'après-midi pour y entendre quelques hommages d'anciens et des discours de nos députés. En fin d'après-midi, Il y eut messe à l'église. Un vin d'honneur et un goûter allait suivre.

Le dimanche **10 septembre**, on a tenu ouvertes les portes de l'église de 13 à 17 heures. Pourquoi? Parce qu'on voulait y vendre des médailles et des lampions à l'effigie de **saint Antoine**, le patron de la paroisse.

Le samedi **30 septembre**, le mois s'est terminé avec une eucharistie dominicale suivie d'une fête un peu particulière, celle de la Moisson.

796. L'Aujourd'hui d'Élisabeth Turgeon

De quoi s'agit-il? D'un bulletin mensuel, lancé cette semaine, qui paraît via internet. L'information a été relayée par *Le Relais* Nº 893, 22 septembre 2023, p. 3.

Les personnes qui souhaitent recevoir ce bulletin par courriel peuvent faire parvenir leur adresse au Centre Élisabeth Turgeon à l'adresse : cet@soeursdusaintrosaire.org. On nous invite à le multiplier et à l'offrir à nos amis, amies. Les paroisses peuvent en déposer quelques copies papier à la porte de leur église. Ce bulletin est aussi disponible en ligne, sur le site Internet du Centre Élisabeth Turgeon.

INVITATION

Le 17 de chaque mois, à 19h, un moment de réflexion et de prière est offert à la chapelle de la maison mère des Sœurs du Saint-Rosaire, à Rimouski. Si le 17 tombe un dimanche, l'activité est reportée au 18 de ce mois.

C'est l'occasion d'accueillir dans la contemplation un moment de la vie de la Bienheureuse Élisabeth et de lui confier nos intentions qu'elle sait si bien présenter à Dieu.

Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues. (Sr **Gabrielle Côté**, R.S.R. vice-postulatrice).

797. Un nouvel exécutif dans l'épiscopat

L'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AÉCQ) a élu, le **20 septembre 2023**, son exécutif pour les deux prochaines années (2023-2024). Voyons voir :

Tout d'abord, assis de gauche à droite : M^gr^ **Guy Boulanger**, évêque de Rouyn-Noranda et d'Amos, qui agira à titre de vice-président; M^gr^ **Martin Laliberté**, P.M.É., évêque de Trois-Rivières, qui assumera la présidence.

Debout, toujours de gauche à droite : M^gr^ **Christian Lépine**, archevêque de Montréal, membre de droit; M^gr^ **René Guay**, évêque de Chicoutimi; M. le cardinal **Gérald Cyprien Lacroix,** archevêque de Québec, membre de droit, et M^gr^ **Pierre Murray**, C.S.S., secrétaire général de l'AÉCQ.

798. Sur un avis de clôture testamentaire

Nous avons souligné dans le **Billet #739** le décès d'un confrère, l'abbé **Raynald Brillant**. Celui-ci demeurait depuis peu à Lac-au-Saumon chez les Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé. Il est décédé le samedi **25 mars 2023** à l'Hôpital d'Amqui.

Un *Avis de clôture d'inventaire* a été plus récemment publié, soit le mercredi **4 octobre 2023**, dans l'hebdomadaire *Le Laurentien*. Ce que tous ignoraient sans doute, c'est que dans un quelconque registre paroissial on a pu un jour l'identifier ainsi : « ***Rénal Briand*** ». Le fait serait donc corrigé maintenant : « « ***Rénal Briand,*** **Alias Raynald Brillant »**.

799. Bannie du couvent sans justification

Nous sommes le mercredi **4 octobre 2023** et nous sommes devant le palais de justice de Lorient en France dans le Morbihan. Une foule inhabituelle se presse, tente de s'y faire une place…

On veut comprendre, c'est opaque, souffle une femme, venue comme la plupart de celles et ceux qui sont là soutenir une petite dame discrète, en tenue de religieuse, assise sagement à l'intérieur, au deuxième rang, derrière ses avocats.

Le palais de justice de Lorient en France. Photo : Marie Sebire / © Le Télégramme. Courtoisie.

Nous y retrouvons, esseulée, **Sœur Marie Ferréol**, (de son vrai nom **Sabine Baudin de la Valette**). La religieuse prétend n'avoir jamais su pourquoi elle avait été expulsée de Pontcallec après la visite, il y a trois ans, des envoyés du cardinal **Marc Ouellet**. Le pape avait délégué la visite apostolique au cardinal Marc Ouellet, alors préfet du Dicastère pour les évêques, « à cause d'un grave problème disciplinaire de l'Institut » affirme ce dernier. Il avait signé le renvoi de toute vie religieuse pour « faute grave », renvoie confirmé par le pape François qui a répondu à l'appel de la religieuse le **18 juin 2021** : « *Après étude attentive, le Saint-Père a décidé de rejeter votre supplique* ».

L'affaire semblait close. (Revoir ici les Billets #786 *Autre bévue pour un cardinal connu* et #787 *Grossière erreur pour un cardinal*). Mais ce jour-là, le **4 octobre 2023**, nous la retrouvons, elle et ses deux avocats dont M^e^ **Adeline Le Gouvello**, devant ce tribunal qui se tient à Lorient. Ils sont venus rappeler à la cour que durant tout ce temps qui passe, **Marie Ferréol**, aujourd'hui âgée de 57 ans, demeure *« sans emploi, sans logement, et sans indemnité de chômage* ».

Dans cette affaire, M^e^ Le Gouvello affirme que c'est le pouvoir ecclésial qui, ce jour-là, a parlé. *« Quand j'ai le pouvoir je peux tout faire. Et non, il y a des règles canoniques et civiles, l'église ne peut plus agir comme cela »*, souligne enfin M^e^ Le Gouvello.

Mais que conclure de tout cela?

« Qu'une nouvelle médiation serait la meilleure des solutions » formule ici l'avocate de la communauté religieuse du Morbihan. Elle évoque une offre financière. De son côté, **Marie Ferréol** pourrait réclamer réparations pour les torts subis. Une somme approchant les 800 000 euros, voire le million d'euros en dommage et intérêts pourrait être demandée. (Faites le calcul : 1 euro correspond à 1,45 $ au moment de rédiger ces lignes).

PS/ Dans ce dossier, la décision du tribunal de Lorient (Morbihan) est attendue pour le vendredi **29 novembre 2023**. Nous y reviendrons.

800. L'autre côté de la médaille

S**r Marie Ferréol** a assigné en justice non seulement le cardinal **Marc Ouellet**, mais aussi l'association des Dominicaines du Saint-Esprit et les deux responsables apostoliques « ayant œuvré à son éviction », à savoir Sr **Emmanuelle Desjobert**, abbesse de Boulaur, et Dom **Jean-Charles Nault**, abbé de Saint-Wandrille.

LA CROIX

Le journal *La Croix* a voulu entendre toutes les parties en cause. Dans un article paru le 24 juin 2021, la journaliste **Céline Hoyeau** nous montre que cette affaire est bien plus complexe qu'elle ne semble l'être. Voici quelques extraits de son article :

Une série de courriers ont été adressés au Saint-Siège, mettant en cause le gouvernement de mère **Marie de Saint-Charles** [Marie Ferréol], élue prieure générale en 2019. Ces lettres auraient conduit le pape à mandater une visite apostolique – une sorte de grande inspection [du 23

juillet au 2 août 2020] – dans l'institut. *« Mère Marie Ferréol n'était pas du tout l'objet de la visite,* relève l'une des deux visiteurs, mère **Emmanuelle Desjobert,** abbesse de Boulaur. *Nous étions chargés d'interroger la centaine de sœurs sur des questions de fond (le charisme de l'institut, la charité fraternelle, l'apostolat…), mais à notre surprise, lors des entretiens, de nombreuses sœurs se sont ouvertes à nous de leurs difficultés avec elle, chacune à sa manière. »*

[...] Les visiteurs, Dom **Jean-Charles Nault**, l'abbé de Saint-Wandrille, et mère Desjobert assurent pour leur part avoir pris le temps de lui expliquer les griefs qui lui étaient reprochés. *« Dissimulation et mensonge », « à l'origine d'un climat de suspicion et de peur » … « Mère* ***Marie Ferréol*** *voulait des exemples précis. Mais ils seraient tout de suite identifiés car les sœurs se connaissent très bien,* explique Dom Nault. *Si les sœurs ont parlé librement, c'est parce qu'elles savaient pouvoir compter sur la confidentialité des échanges. »*

« Une chose est de ne pas savoir ce qu'on vous reproche, une autre est de ne pas le reconnaître », déplore mère Marie Magdeleine, la porte-parole de l'institut. *« Mère Marie Ferréol a déjà été reprise plusieurs fois par le passé par ses supérieures successives sur son rapport à l'autorité et à l'obéissance. Ces dernières années, les relations se sont dégradées. Sans vouloir nuire à la confidentialité, je peux dire que selon de nombreux témoignages, mère* ***Marie Ferréol*** *critiquait systématiquement le gouvernement de l'institut. Elle tentait de monter des sœurs les unes contre les autres, ainsi que contre les supérieures* [...]. *Du côté des visiteurs, nous avons senti une grande humanité et un grand sens de l'écoute. Pendant leur séjour de l'été dernier à Pontcallec, ils n'ont pas du tout chargé mère* ***Marie Ferréol*** *et ils ont donné ensuite l'impression de vouloir lui proposer des solutions. »*

[...] La Croix a recueilli d'autres échos. *« J'ai bien connu mère* ***Marie Ferréol*** *et j'ai coupé la relation avec elle au bout de quelque temps car elle avait une énorme emprise sur moi et m'étouffait,* témoigne une personne qui a préféré garder l'anonymat. *Elle me posait aussi des questions très intimes et délicates et plusieurs fois, je me suis sentie violée dans mon for interne. »* Une autre évoque sa manière d'agir *« à travers d'autres, dans l'ombre, jamais en première ligne, ce qui la rend très difficile à repérer ».*

[...] Son avocate déplore qu'elle ait été renvoyée sans avoir reçu d'avertissement ni pu faire valoir *« une défense quelconque avant la sanction ».* Les visiteurs affirment quant à eux lui avoir adressé deux monitions lors de la visite apostolique, l'une par oral, l'autre à l'écrit. *« Cette décision n'est pas tombée brutalement, nous avons eu l'occasion d'échanger longuement avec mère Marie Ferréol »,* assure Dom Nault, évoquant de nombreux écrits. *« Une première lettre mi-août, puis une autre de 12 pages dans laquelle elle a répondu sur les deux principaux chefs d'accusation que nous lui avions adressés le 30 août, et ensuite des courriers réguliers après la sanction. Il est faux de dire qu'elle n'a pas eu la possibilité de s'expliquer. »* [...] *« Il n'y a pas de délit, donc une procédure pénale n'aurait pas de fondement,* relève Dom Nault. *Mais il peut y avoir des comportements qui sont en incohérence avec la vie consacrée. On est vraiment dans une question interne à la vie religieuse »* (loc. cit.).

* * *

Dans un autre article de *La Croix* signé par **Christophe Henning** et daté du **5 octobre 2023**, nous apprenons que de leur enquête, les deux visiteurs relevaient surtout « l'influence toxique » de la religieuse, son « mauvais esprit ». Leur avocat, lors de l'audience du 4 octobre au palais de justice de Lorient, M^e^ **Bertrand Ollivier**, a produit une quarantaine de témoignages, plusieurs d'entre eux évoquant des griefs tels que « la manipulation des personnes, les propos destructeurs et critiques, les atteintes récurrentes à la vérité, l'esprit de querelle, les critiques systématiques ».

* * *

Le cardinal **Marc Ouellet**, qui a signé la révocation de la religieuse, n'était pas présent à l'audience, ni représenté. Cette sanction, datée du **22 avril 2021** et assortie d'une interdiction de toute vie communautaire, est rarissime, mais pas inhabituelle. On en compte moins d'une dizaine par année dans le monde.

801. Les subventions pour la cathédrale

Le ou vers le **5 octobre 2023**, le gouvernement du Québec, via sa députée-ministre **Maïté Blanchette Vézina**, annonçait une seconde subvention pour le projet « restauration de la cathédrale ». Le montant aujourd'hui versé est de **720 000 $**; il vient donc s'ajouter aux **420 000 $** déjà reçus.

La cathédrale au coeur du centre-ville. Photo : Jean-Yves Pouliot, 2007. AAR.

À ces deux montants s'ajoutera la contribution de la Fabrique, à hauteur de 20% du coût des travaux. Il ne faut pas l'oublier…

Revoir ici le Billet #683 : *Pour la cathédrale : une 1re subvention*). Pour une mise en contexte, revoir aussi les Billets #668 : *Cathédrale : demande d'aide financière* et #669 : *La cathédrale reconnue et reclassée*.

Gardons aussi en mémoire que depuis décembre 2022, d'importants travaux totalisant 275 000$ ont déjà été effectués pour contrer la dégradation du bâtiment et pour permettre un début d'occupation … Enfin, n'oublions pas que l'église est fermée depuis maintenant 8 ans.

* * *

« Ces travaux, pouvait-on lire aussi dans Le Soir, ont notamment consisté en l'installation d'un réseau détecteur et avertisseur d'intrusion et d'incendie, la mise en place d'un nouveau système de chauffage écoénergétique et la mise aux normes de certains éléments liés à l'évacuation en cas de sinistre.

La réalisation de ces premières interventions a permis une diminution de 50% des coûts de chauffage et des primes d'assurance du bâtiment, pour une économie annuelle d'environ 40 000$.

De son côté, Mgr ***Denis Grondin*** *et l'archevêché de Rimouski continuent de supporter la Fabrique dans ses efforts pour redonner vie à la cathédrale.*

La Fabrique compte aussi sur le soutien du gouvernement du Québec et du Conseil du patrimoine religieux du Québec » (Pierre-Olivier Lefrançois, "Cathédrale : bientôt des soumissions pour la toiture", dans le *Journal le Soir*, 5 octobre 2023).

802. Saint Vianney serait aussi à vendre

C'est une autre page d'histoire qui bientôt va se tourner pour les quelque 500 habitants de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste-Vianney dans la Vallée de la Matapédia. L'église du village doit en effet sous peu être mise en vente.

La paroisse de Saint-Vianney, faut-il ici le rappeler, est une des 22 paroisses regroupées du diocèse aujourd'hui desservies par les abbés béninois **Kindé Cosmos Arouko** et **Augustin Favi (**Revoir ici les Billets #789 et #790). Certes, il n'y a pas eu encore d'offres formelles d'achat mais c'est déjà que des bénévoles s'affairent à vider l'église, déménageant son contenu à la salle communautaire, là où les offices se tiendront désormais.

La paroisse de Saint-Jean-Baptiste-Vianney – c'est son nom – a été érigée canoniquement le 31 mai **1926**, mais elle existait déjà comme Mission depuis **1921**. Des registres y sont par ailleurs tenus depuis **1922**. Cette année-là, une première chapelle fut construite et aménagée. Ce n'est que depuis le **9 octobre 1925** que la paroisse est érigée civilement; elle sera érigée canoniquement le **31 mai 1926**. Curieusement, cette église est abandonnée en **1943**, remplacée par une salle paroissiale agrandie.

L'église au revêtement de fibres de bois de Saint-Vianney. Photo : Jean-François Mélançon, 2002.

* * *

Il y a une question qui se pose sur toutes les lèvres : qu'adviendra-t-il du bâtiment « église » ? La communauté semble ouverte à toutes possibilités quant à la reconversion de l'église. « Une personne aurait démontré son intérêt potentiel et son désir d'y aménager de l'hébergement touristique de style Airbnb ».

Mais le maire de l'endroit M. **Georges Guénard** a des doutes sur la rentabilité de ce projet. Selon lui, il est plus probable que l'église soit démolie.

803. Un déménagement pour Riki Bloc

Le nouveau centre d'escalade de la coopérative Riki Bloc, situé dans l'ancienne église de Saint-Yves au 547 rue Saint-Germain Est, dans le quartier Rimouski-Est, a été inauguré avec une compétition amicale le samedi **7 octobre 2023**, pour être accessible au public dès le lendemain.

Il s'agit là du premier centre d'escalade d'envergure dans l'est du Québec. L'offre d'infrastructure cinq fois plus grande du bâtiment de 19 000 pieds carrés permet à la coopérative d'y offrir de l'escalade de bloc – comme elle le faisait déjà – mais aussi de l'escalade de voie.

L'escalade de bloc se pratique de façon autonome, sans corde, sur des murs de 15 pieds de haut. La sécurité est assurée pas d'épais matelas positionnés sur le sol et l'équipement requis se limite à des chaussons d'escalade. L'escalade de voie se pratique essentiellement en binôme

constitué d'un grimpeur et d'un assureur qui s'échangent les rôles. L'assureur assure la sécurité du grimpeur au moyen d'une corde lors de son ascension sur les murs qui atteignent 40 pieds de haut. Il est nécessaire de suivre un cours ou de démontrer une pratique sécuritaire du maniement de la corde lors d'un processus d'accréditation pour avoir accès à cette pratique (Véronique Bossé, « Un déménagement réussi pour Riki Bloc », dans *Le Laurentien*, 1er novembre 2023, p. 14).

L'escalade de bloc

La nef d'autrefois, église de Saint-Yves. Photo : Le Laurentien / Laurie Cardinal. Courtoisie.

Revoir ici les Billets #680 et #716.

Premier acheteur en 2009 : M. Charles-Eugène Lévesque, infirmier de profession.
Deuxième acheteur en 2013 : Mme Nathalie Saint-Pierre, femme d'affaire.
Troisième acheteur en 2022 : la coopérative Riki Bloc.

804. Sessions de l'Institut de pastorale

1/ Des débuts prometteurs à Matane

Une dizaine de personnes s'étaient réunies le mercredi **11 octobre 2023** à l'église du Très-Saint-Rédempteur de Matane pour le lancement du « Programme court » offert par l'Institut de pastorale et les Services diocésains (Voir Le *Relais*, No 895, 20 octobre 2023, p. 3).

Il s'agit d'un parcours axé sur les dimensions personnelle et communautaire de la foi. Ce programme a été créé dans le but de soutenir la mission pastorale des personnes engagées en Église.

Mme Lucie Coulombe (Les Méchins). Photos : Pierre Cardinal.

M. Gaston Roussel et Mme Louiselle Vignola (Matane).

Les formateurs sont M. **Pierre Cardinal**, directeur de l'*Institut de pastorale* et M. **Charles Lacroix,** des *Services diocésains.* Ils étaient tous les deux présents lors de cette première rencontre qui fut, a-t-on souligné, teintée par la bonne humeur et l'enthousiasme.

2/ Présidence laïque des funérailles

Un ressourcement s'est tenu le **18 octobre** dernier au Grand Séminaire de Rimouski sur le thème : Les défis de la présidence laïque de funérailles. Une vingtaine de personnes y ont participé.

Animation avec Mme Wendy Paradis. Photo : Pierre Cardinal.

Trois personnes d'expérience étaient invitées à présenter leur approche dans l'exercice de ce ministère, ce qui a permis des échanges fructueux et une mise en commun bénéfique. En après-midi, Mme Wendy Paradis a sensibilisé les participants à leur rôle de présidentes et de présidents, et a proposé un guide de relecture sous forme de questions, pour apprendre de l'expérience et s'améliorer d'une fois à l'autre. De l'avis général, cette journée aura

été une source de motivation pour accomplir dignement ce service auprès de nos communautés (Voir *Le Relais*, Nº 896, 3 novembre 2023, p. 3-4).

805. Communiqué de l'évêque de Calgary

Mgr **William Terrence McGrattan** est évêque de Calgary. Il est aussi président de la Conférence des Évêques catholiques du Canada (CECC). À ce titre, il s'adressait le **12 octobre 2003** aux fidèles catholiques au Canada sur la récente escalade du conflit en Terre Sainte. Nous reprenons ici son texte intégralement.

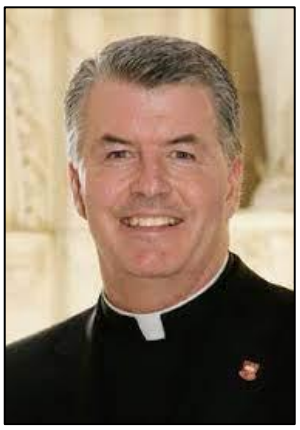

Mgr William Terrence McGrattan.
Photo : Alchetron.com

Ces derniers jours, le monde a été témoin d'une escalade rapide du conflit armé en Terre Sainte, avec des informations faisant état d'un nombre croissant de blessés ou de morts, y compris des civils innocents.

Alors que la Terre Sainte est plongée dans cette violence et ce carnage, nous nous souvenons que Jésus, Fils de Dieu, qui y a vécu et marché comme l'amour incarné, à travers son enseignement en paroles et en actes, nous appelle, comme frères et sœurs, à être toujours unis par le lien de charité.

Violence en Terre Sainte : Israël bombarde quotidiennement le Hamas à Gaza . Photo: Mahmud Hams / Agence France-Presse. Courtoisie.

J'invite les fidèles catholiques au Canada à se joindre à d'autres personnes de bonne volonté, ici et ailleurs dans le monde, pour implorer Dieu de toucher le cœur des dirigeants impliqués dans le conflit actuel afin de désamorcer les actes de terrorisme, de mettre fin à la violence et à la guerre et de reprendre les efforts constructifs qui visent à établir une paix et une harmonie durables. Alors que nous prions pour la paix, souvenons-nous des familles et des individus qui souffrent à cause de cette récente flambée de violence.

En tant que chrétiens et chrétiennes, nous sommes invités par les enseignements et l'exemple de Jésus de prier pour la paix dans le monde entier. Dans un esprit fraternel de solidarité avec nos frères et sœurs chrétiens, juifs et musulmans, unissons-nous pour rappeler le désir de Dieu de voir la paix rayonner dans la terre où Jésus-Christ a élu domicile (*Le Relais* Nº 895, 20 octobre 2023, p. 2; voir aussi le site Internet de la CECC*).*

806. Fin du Synode sur la synodalité

Ce dimanche, **29 octobre**, la 1re session du 16e synode portant sur la Synodalité dans l'Église s'achève à Rome après un mois de travaux-synthèse. Le pape **François** y définit alors « la grande et durable réforme » de l'Église. La 2e session se tiendra en octobre 2004.

* * *

Un rappel : Le **synode des évêques** est une institution permanente de l'Église catholique établie par le pape **PAUL VI** le **15 septembre 1965**, au début de la quatrième et dernière session du concile Vatican II. C'est un corps consultatif, constitué d'évêques représentant les conférences épiscopales du monde entier et les dicastères du Vatican. Sorte de « concile miniature », il manifeste la collégialité des évêques. Il se réunit périodiquement pour discuter des questions majeures pour l'Église.

Nous reproduisons ici le texte de l'homélie du pape **François** prononcée le **29 octobre 2023** au 30e dimanche du Temps ordinaire, soit celui de l'année A.

Homélie du pape François

C'est vraiment avec un prétexte qu'un docteur de la Loi se présente à Jésus, et seulement pour le mettre à l'épreuve. Il s'agit cependant d'une question importante, une question toujours actuelle, qui se fraye par-

fois un chemin dans nos cœurs et dans la vie de l'Église : « Quel est le grand commandement ? » (Mt 22, 36). Nous aussi, plongés dans le fleuve vivant de la Tradition, nous nous demandons : quelle est la chose la plus importante ? Quel est le centre propulseur ? Qu'est-ce qui compte le plus, au point d'être le principe inspirateur de tout ? Et la réponse de Jésus est claire : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit. Voilà le grand, le premier commandement. Et le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Mt 22, 37-39).

Frères cardinaux, frères évêques et prêtres, religieuses et religieux, sœurs et frères, au terme de cette étape du chemin que nous avons parcouru, il est important de regarder le "principe et le fondement" sur lequel tout commence et recommence : aimer. Aimer Dieu par toute notre vie et aimer notre prochain comme soi-même. Non pas nos stratégies, non pas les calculs humains, non pas les manières du monde, mais aimer Dieu et le prochain : voilà le cœur de tout. Mais comment traduire cet élan d'amour ? Je vous propose deux verbes, deux mouvements du cœur sur lesquels je voudrais réfléchir : adorer et servir. Aimer Dieu se fait à travers l'adoration et le service.

La messe de clôture de la 1re session du synode. Photo : SIDR. Courtoisie.

Le premier verbe, adorer. "Aimer, c'est adorer". L'adoration est la première réponse que nous pouvons donner à l'amour gratuit, à l'amour surprenant de Dieu. L'émerveillement de l'adoration est essentiel dans l'Église, surtout à notre époque où nous avons perdu l'habitude de l'adoration. Adorer c'est en effet reconnaître dans la foi que Dieu seul est Seigneur et que notre vie, le chemin de l'Église, le destin de l'histoire dépendent de la tendresse de son amour. Il est le sens de la vie.

En l'adorant, nous nous redécouvrons libres. C'est pourquoi l'amour du Seigneur dans l'Écriture est souvent associé à la lutte contre l'idolâtrie. Ceux qui adorent Dieu rejettent les idoles car, alors que Dieu libère, les idoles asservissent. Elles nous trompent et ne tiennent jamais leurs promesses car elles sont « ouvrages de mains humaines » (Ps 113b, 4). L'Écriture est sévère à l'égard de l'idolâtrie parce que les idoles sont l'œuvre de l'homme qui les manipule, alors que Dieu est toujours le Vivant, qui est ici et au-delà, « qui n'est pas fait comme je le pense, qui ne dépend pas de ce que j'attends de lui, qui peut donc bouleverser mes attentes, précisément parce qu'il est vivant. La preuve que nous n'avons pas toujours une idée juste de Dieu, c'est que nous sommes parfois déçus : je m'attendais à ceci, j'imaginais que Dieu se comportait ainsi, et je me suis trompé. Nous nous engageons ainsi sur la voie de l'idolâtrie en voulant que le Seigneur agisse selon l'image que nous nous sommes faits de lui » (C.M. Martini, "I grandi della Bibbia. Esercizi spirituali con l'Antico Testamento", Firenze 2022, 826-827). Et c'est un risque que nous pouvons toujours courir : penser que nous "contrôlons Dieu", enfermer son amour dans nos schémas. Au contraire, son action est toujours imprévisible, elle va au-delà, et c'est pourquoi cet agir de Dieu exige émerveillement et adoration. L'émerveillement est si important !

Nous devons toujours lutter contre les idolâtries; les idolâtries mondaines qui découlent souvent de la vanité personnelle, comme la soif de succès, l'affirmation de soi à tout prix, l'avidité pour l'argent - le diable entre par la poche, ne l'oublions pas -, l'attrait du carriérisme; mais aussi les idolâtries déguisées en spiritualité : ma propre spiritualité, mes propres idées religieuses, mes prouesses pastorales... Soyons vigilants pour ne pas nous mettre au centre plutôt que Lui. Et revenons à l'adoration. Qu'elle soit centrale pour nous, pasteurs : consacrons chaque jour du temps à l'intimité avec Jésus Bon Pasteur devant le tabernacle. Adorer. Que l'Église soit adoratrice : dans chaque diocèse, dans chaque paroisse, dans chaque communauté, adorons le Seigneur ! Parce que ce n'est que de cette manière que nous nous tournerons vers Jésus et non vers nous-mêmes; parce que ce n'est qu'à travers un silence d'adoration que la Parole de Dieu habitera nos paroles; parce que ce n'est que devant Lui que nous serons purifiés, transformés et renouvelés par le feu de son Esprit. Frères et sœurs, adorons le Seigneur Jésus !

Le second verbe est servir. "Aimer, c'est servir". Dans le grand commandement, le Christ lie Dieu et le prochain pour qu'ils ne soient jamais séparés. Il n'existe pas d'expérience religieuse qui soit sourde aux cris du monde, une véritable expérience religieuse. Il n'y a pas d'amour de Dieu sans implication dans le soin du prochain, sous peine de pharisaïsme. Nous pouvons en effet avoir beaucoup de belles idées pour réformer l'Église, mais rappelons-nous : adorer Dieu et aimer nos frères de son amour,

voilà la grande et durable réforme. Être une Église adoratrice et une Église du service qui lave les pieds de l'humanité blessée, qui accompagne le chemin des personnes fragiles, faibles et laissées-pour-compte, qui va tendrement à la rencontre des plus pauvres. C'est ce que Dieu a ordonné, nous l'avons entendu, dans la première lecture.

Les participants à la messe de clôture du synode. Photo : SIDR. Courtoisie.

Frères et sœurs, je pense à ceux qui sont victimes des atrocités de la guerre ; aux souffrances des migrants, à la douleur cachée de ceux qui se retrouvent seuls et dans la pauvreté; à ceux qui sont écrasés par les fardeaux de la vie; à ceux qui n'ont plus de larmes, à ceux qui n'ont plus de voix. Et je pense à combien de fois, derrière de belles paroles et de douces promesses, des formes d'exploitation sont encouragées ou rien n'est fait pour les empêcher.

C'est un péché grave que d'exploiter les plus faibles, un péché grave qui ronge la fraternité et dévaste la société. Nous, disciples de Jésus, nous voulons apporter au monde un autre levain, celui de l'Évangile : Dieu à la première place, et avec Lui ceux qu'Il préfère, les pauvres et les faibles.

Telle est, frères et sœurs, l'Église dont nous sommes appelés à rêver : une Église au service de tous, au service des derniers. Une Église qui n'exige jamais un bulletin de "bonne conduite", mais qui accueille, sert, aime, pardonne. Une Église aux portes ouvertes qui soit un "port de miséricorde". « L'homme miséricordieux - dit Chrysostome - est un port pour ceux qui sont dans le besoin : le port accueille et sauve du danger tous les naufragés; qu'ils soient méchants, bons, ou qu'ils soient ce qu'ils sont [...], *le port les abrite dans son anse. Toi donc aussi, quand tu verras à terre un homme qui a fait naufrage dans la pauvreté, ne le juge pas, ne lui demande pas compte de sa conduite, mais délivre-le du malheur » (Discours sur le pauvre Lazare, II, 5).*

Frères et sœurs, l'Assemblée synodale s'achève. Dans cette "conversation de l'Esprit", nous avons pu expérimenter la tendre présence du Seigneur et découvrir la beauté de la fraternité. Nous nous sommes écoutés les uns les autres et surtout, dans la riche variété de nos histoires et de nos sensibilités, nous nous sommes mis à l'écoute de l'Esprit-Saint. Aujourd'hui, nous ne voyons pas le fruit complet de ce processus, mais avec anticipation, nous pouvons regarder l'horizon qui s'ouvre devant nous : le Seigneur nous guidera et nous aidera à être une Église plus synodale et plus missionnaire, qui adore Dieu et sert les femmes et les hommes de notre temps, en allant porter à tous la joie consolatrice de l'Évangile.

Frères et sœurs : pour tout ce que vous avez fait au sein du Synode et continuez à faire, je vous dis merci ! Merci pour le chemin que nous avons parcouru ensemble, pour l'écoute et le dialogue. En vous remerciant, je voudrais formuler un vœu pour nous tous : que nous puissions grandir dans l'adoration de Dieu et dans le service au prochain. Adorer et servir. Que le Seigneur nous accompagne. Et en avant, dans la joie ! (Source : Vatican.va).

807. Une salle de spectacle pour Matane ?

L'église Saint-Jérôme de Matane, dont on voit ici une photo de l'intérieur, est revenue ce soir du 30 octobre 2023 dans l'actualité. Le maire de la municipalité, M. Eddy Métivier, était reçu en entrevue au journal télévisé et il a bien voulu s'ouvrir sur l'avenir d'une des églises de Matane, soit celle de Saint-Jérôme.

Intérieur de l'église Saint-Jérôme de Matane. Photo : Jean-Yves Pouliot. AAR.

Revoir ici le Billet #465 : *Un nouveau clocher pour l'église Saint-Jérôme.*

Un rappel : En juin 2019, on pouvait lire en grosses lettres rouges, sur les portes d'entrée centrales de l'église, l'inscription : À VENDRE, pancarte remplacée par celle d'un

courtier en 2020, et retirée en février 2021. (Elle n'a certes pas trouvé preneur !)

Revoir aussi le Billet #469 : Pour nos églises dites *patrimoniales*.

Autre rappel : Pour la restauration de la maçonnerie du clocher de l'église Saint-Jérôme de Matane, qui est classée « Exceptionnelle B », la fabrique a reçu 15 918 $ en 2012-2013. C'est une 5e subvention depuis 1998-1999.

* * *

Ce soir du 30 octobre, l'église de Saint-Jérôme est donc revenue dans l'actualité. Ce que le maire actuel, M. Eddy Métivier, souhaite maintenant, c'est transformer la nef de l'église en une vaste salle de spectacles.

La Ville de Matane fait volte-face et dit s'intéresser de nouveau à la possibilité de transformer l'église Saint-Jérôme au centre-ville en salle de spectacle alors que l'ancienne administration avait abandonné le projet.

Pour le maire de Matane, M. ***Eddy Métivier****, il est important que la Ville se dote d'une salle de spectacle et l'église Saint-Jérôme pourrait répondre au besoin en raison de son emplacement stratégique, à l'entrée du centre-ville. C'est tout prêt du complexe culturel, de la bibliothèque, il pourrait y avoir à ce moment-là un pôle culturel dans ce secteur, croit-il. Une étude d'avant-projet sera bientôt lancée et doit être déposée au conseil de Ville d'ici décembre 2024.*

La Ville de Matane avait pourtant rejeté le projet il y a cinq ans en raison des coûts estimés à plus de 20 millions de dollars. L'ancien maire craignait aussi des complications liées à l'âge du bâtiment. Selon le maire actuel M. ***Eddy Métivier****, la situation est différente aujourd'hui* (Source : Jean-François Deschênes, « Matane veut de nouveau transformer l'église Saint-Jérôme en salle de spectacle », Ici.Radio-Canada.ca, 30 octobre 2023).

808. La cathédrale officiellement classée

Ce **31 octobre 2023,** la cathédrale Saint-Germain de Rimouski est officiellement classée patrimoniale par le ministre de la Culture et des Communications, M. **Mathieu Lacombe**. On se souviendra que le ministre avait signé, en février 2023, un avis d'intention de classement. (Revoir ici le Billet #724 : *Avis d'intention de classement* et le Billet #725 : *Intérêts pour le classement*).

Presqu'un an plus tard, c'est maintenant chose faite : le gouvernement du Québec assurera la protection de l'édifice religieux ainsi que trois de ses biens mobiliers.

Les biens protégés

Comme on l'a indiqué déjà, le classement de cet immeuble patrimonial s'accompagne du classement de trois de ses biens dits mobiliers, soit:

1/ le ciboire de la fabrique de la paroisse Saint-Germain, réalisé à Londres en 1857 par John Samuel Hunt, un fournisseur de la famille royale anglaise, et qui constitue une pièce exceptionnelle de l'orfèvrerie du milieu du XIXe siècle conservée au Québec. Cet objet avait été acquis lors d'un voyage en Angleterre par le notable Michel-Guillaume Baby qui en avait fait cadeau à la fabrique. (Revoir la photo au Billet #728 : *Œuvre classée : un ancien « ciboire »*);

2/ l'ancien tabernacle de la cathédrale de Saint-Germain, qui occupe une place importante dans l'histoire de l'art religieux québécois. Il constitue l'un des derniers meubles réalisés par Thomas Baillairgé, membre de la célèbre dynastie de sculpteurs et d'architectes de Québec. La qualité d'exécution de ses différentes composantes et ses éléments ornementaux en font un modèle renommé qui a inspiré de nombreux artistes et artisans. (Revoir la photo au Billet #727 : *Œuvre classée : un ancien « tabernacle »*);

3/ le tableau intitulé *Saint Germain d'Auxerre donnant une médaille à sainte Geneviève*, qui est vraisemblablement réalisé à Paris entre 1738 et 1740, puis importé en Nouvelle-France. Depuis plus de 275 ans, l'œuvre est liée à l'histoire de la paroisse Saint-Germain. « Une source de fierté dans la région ». (Revoir la photo au Billet #729 : *Œuvre classée : un « tableau » ancien*).

* * *

Ces mots de nos ministres

Par ces gestes, le ministre reconnaît ces biens à titre de témoins significatifs de l'histoire du Québec et souhaite assurer leur protection ainsi que favoriser leur connaissance et leur transmission au bénéfice des citoyennes et citoyens du Québec, et des générations futures.

Le député-ministre de Papineau, Mathieu Lacombe.
Photo : Facebook / Mathieu Lacombe. Courtoisie.

■ M. Mathieu Lacombe

Je suis fier de poser aujourd'hui un geste fort en faveur du patrimoine culturel, dont la protection est une priorité pour notre gouvernement. J'en profite également pour saluer la mobilisation citoyenne à l'origine du projet de classement de la cathédrale de Saint-Germain et de ses biens mobiliers. Ce classement démontre à quel point le patrimoine est une source de fierté dans la région et qu'il est dans l'intérêt de toutes et de tous de mieux le connaître, commente le ministre.

La députée-ministre de Rimouski, Maïté Blanchette Vézina. Photo : courtoisie.

■ Mme Maïté Blanchette Vézina

Cette annonce est un grand pas pour la reconnaissance et la conservation de notre patrimoine dans notre belle région du Bas-Saint-Laurent. Nous sommes fiers de la richesse de notre patrimoine qui est de plus en plus reconnu et préservé, déclare **Maïté Blanchette Vézina**, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de celle de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

(Source : « Rimouski: la cathédrale Saint-Germain enfin classée patrimoniale », dans le *Journal le Soir*, 31 octobre 2023).

809. Aux croyantes et croyants LGBTQ+

Les fidèles « transgenres » peuvent être baptisés dans l'Église catholique si cela ne provoque pas de « scandale » ou de « confusion » affirmait le Vatican le **10 novembre** dernier, clarifiant ainsi un sujet particulièrement délicat de la doctrine chrétienne.

Le Dicastère pour la Doctrine de la foi n'a également soulevé aucune objection au baptême des enfants de couples de même sexe, qu'ils soient adoptés ou nés par gestation pour autrui. Ces commentaires ont été faits dans un document répondant aux questions d'un évêque brésilien, rédigé ***le 31 octobre*** *dernier, mais rendu public seulement maintenant. Le document a été approuvé par le pape* ***François****, qui a déclaré à plusieurs reprises que l'Église devait être ouverte à tous et à toutes, y compris aux croyantes et croyants LGBTQ+.*

Photo : Antonio Gravante / Shutterstock.

(Sources : *Le Devoir*, édition du **9 novembre 2023**, page B2; Radio-Canada, émission *D'Abord l'INFO du* vendredi **10 novembre 2023**; *Vatican News*, « Les personnes transsexuelles peuvent recevoir le baptême », édition en français du mercredi **8 novembre 2023**).

810. Décès de l'abbé Florent Raymond

L'abbé Florent Raymond.
Photo : Clément Claveau. AAR.

Au Centre d'hébergement de Rimouski, le samedi 11 novembre 2023, est décédé à l'âge de 86 ans et 4 mois, l'abbé Florent Raymond. Ses funérailles ont été célébrées le 23 novembre suivant en l'église Saint-Pie-X de Rimouski. C'est l'archevêque de Rimouski, Mgr Denis Grondin, qui a présidé la concélébration en présence de seize prêtres et d'un diacre permanent. À l'issue du service funèbre, la dépouille mortelle a été transportée aux Jardins commémoratifs Saint-Germain (secteur de Nazareth) pour être inhumée dans la concession familiale. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs : Louis (feu Raymonde Dechamplain), Louisette, s.j.m., Charles (feu Andrée Gagnon), Claudette, Paul-Arthur et Yvette, ses neveux et nièces, ses autres parents, de nombreux amis, ainsi que les membres du clergé diocésain de Rimouski. L'ont précédé dans la mort ses frères et sa sœur : Richard, Louis-René (Jeanne St-Pierre), Gilbert (feu Pauline Rousseau), Françoise (feu Adrien Isabelle) et Jean-Hugues (Hermance Doiron).

Né le 8 juillet 1937 à Causapscal, il est le fils de Charles-Eugène Raymond, épicier, et d'Anne-Marie Beaulieu. Il est ordonné prêtre le 28 août 1976 à la chapelle de la maison mère des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire de Rimouski par Mgr Gilles Ouellet. Il fait ses études

secondaires au Collège de Sully et au Juvénat des Clercs de Saint-Viateur à Sainte-Luce (1953-1955) et à l'École Langevin de Rimouski (1955-1958); ses études collégiales au Collège Rigaud (1959-1961) et à l'École normale d'Amos (1961-1964) où il obtient le brevet A d'enseignement; ses études en catéchèse au Collège Sainte-Marie de Montréal (1965-1968); ses études théologiques au Centre d'études universitaires (1971-1973) et à l'Université du Québec à Rimouski (1973-1974) pour l'obtention d'un baccalauréat en théologie et à l'Université Laval de Québec (1975-1976) pour une maîtrise en théologie; ses études en pastorale familiale à l'Institut de pastorale des Dominicains à Montréal (1978-1979).

Florent Raymond est d'abord professeur au secondaire à la Commission scolaire de Saint-Fabien (1964-1965) et à la Commission scolaire régionale du Bas-Saint-Laurent (1965-1971 et 1974-1975). Après son ordination, il est vicaire à Saint-Jérôme de Matane (1976-1978), puis après une année d'études (1978-1979), vicaire à Pointe-au-Père (été 1979), animateur de pastorale à l'école polyvalente de Dégelis (1979-1999), tout en étant conseiller pédagogique en enseignement (1984-1999) et conseiller en éducation chrétienne aux commissions scolaires des Montagnes et du Fleuve et des Lacs (1989-1999). Il est aussi président de la zone pastorale de Notre-Dame–Rivière-Bleue–Dégelis de 1992 à 1996. Après un congé sabbatique (1999-2000), il devient modérateur de l'équipe pastorale du secteur de Rimouski-Est et de Sainte-Agnès de Rimouski (2000-2006). Retraité à Sainte-Luce en 2006, il vient s'établir à la Place St-Laurent à Rimouski en 2013. Affecté par la maladie à partir de 2020, il fait des séjours au Manoir Les Générations, à l'Hôpital régional de Rimouski, à l'Archevêché de Rimouski, de nouveau au Manoir Les Générations, à l'Ancien Monastère et au Centre d'hébergement de Rimouski.

Ordonné à l'âge de 39 ans, Florent Raymond a connu ce qu'on appelle une vocation tardive. Son appel à devenir prêtre trouve son origine auprès de La Rencontre (aussi appelé « Biscum »); un mouvement de partage biblique, dont il fut animateur laïc à Pointe-au-Père durant quelques années. Après son ministère actif – qu'il a exercé tant en milieu scolaire qu'en paroisse –, il est devenu un habitué du Cénacle de Cacouna où il se rendait régulièrement disponible comme accompagnateur spirituel. Dans son apostolat, l'abbé Raymond a toujours eu le désir « d'éveiller les âmes à la présence de Jésus au cœur du quotidien » (Mgr Denis Grondin citant Sr Louisette Raymond, s.j.m., dans l'homélie des funérailles).

Sylvain Gosselin, archiviste diocésain
Le Relais Nº 899, 20 décembre 2023, Annexe 1.

811. Remerciements de Mgr L'Archevêque

Le ministre de la Culture et des Communications, également ministre responsable de la Jeunesse et ministre responsable de la région de l'Outaouais, **Mathieu Lacombe**, annonçait ces jours derniers qu'en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, il avait signé un avis d'intention de classement pour des biens patrimoniaux de la région du Bas-Saint-Laurent, dont la cathédrale de Saint-Germain à Rimouski et trois de ses biens dits mobiliers, soit un ancien tabernacle (et l'autel sur lequel il repose), un ancien ciboire et un tableau représentant saint Germain d'Auxerre offrant une médaille à sainte Geneviève. (Revoir ici les Billets #727, #728 et #729). Le classement de la cathédrale a finalement été fait le **26 octobre** par le ministre Lacombe et une copie des documents officiels a été communiquée à Mgr Grondin. Celui-ci a adressé ses remerciements au ministre Lacombe, dont voici quelques extraits qui ont été publiés dans *Le Relais* Nº 897, du **17 novembre 2023.**

* * *

La reconnaissance officielle de la valeur patrimoniale de la cathédrale Saint-Germain est une bonne nouvelle pour toute la communauté. Je trouve important d'offrir à votre connaissance les motifs du ministre Mathieu Lacombe et de son équipe qui ont orienté l'appui du ministère de la Culture et des Communications.

Voici quelques extraits du document de classement patrimonial de la cathédrale Saint-Germain-de-Rimouski par le Ministre de la Culture et des Communications, M. Mathieu Lacombe, le 26 octobre dernier :

[1] ***« La cathédrale présente un intérêt patrimonial pour sa valeur historique****. La paroisse Saint-Germain est créée en 1701 et son noyau est établi en bordure du fleuve, sur le domaine seigneurial. Le lieu de culte actuel, dont les travaux de construction s'amorcent en 1854, est le quatrième érigé sur le site. L'aménagement de cet imposant bâtiment est vraisemblablement réalisé dans l'espoir d'obtenir le siège d'un nouveau diocèse. Ce projet, concrétisé en 1867 avec la création du diocèse de Rimouski, s'inscrit dans une série d'initiatives ambitieuses ayant contribué à faire de Rimouski un pôle institutionnel*

Photo : Jean-Yves Pouliot, 2007. AAR.

incontournable pour tout l'est du Québec. L'élévation au rang d'archidiocèse, en 1946, souligne le rôle institutionnel prépondérant que joue Rimouski dans la région, et accentue l'importance symbolique de la cathédrale de Saint-Germain qui, en outre, est l'un des plus anciens bâtiments servant de cathédrale subsistant au Québec. »

[2] ***« La cathédrale présente également un intérêt patrimonial pour sa valeur architecturale.*** *Le bâtiment est le résultat d'une série de chantiers pouvant être associé à plusieurs architectes de renom, dont* ***Victor Bourgeau, David Ouellet, Jean-Baptiste Verret*** *et* ***Firmin Lepage****. La cathédrale est représentative de l''évolution de l'architecture religieuse québécoise, notamment par l'emploi d'un plan rectangulaire simple et d'un style historique pour sa conception initiale, par le renforcement de l'éclectisme au tournant XX^{e} siècle et par ses agrandissements afin d'accommoder une population croissante. Quelques nouveautés pour l'époque marquent l'architecture de la cathédrale, dont la tour-clocher centrale massive et en saillie, ainsi que le déambulatoire couvert par un toit distinct et plus bas que celui du sanctuaire proprement dit, dégageant une véritable clairevoie. »*

[3] ***« La cathédrale présente aussi un intérêt pour sa patrimonial pour sa valeur artistique.*** *Le lieu de culte comporte des vitraux associés à des artisans importants, soit la maison* ***Perdriau*** *et* ***O'Shea****, ainsi qu'à* ***Olivier Ferland****. Les thèmes iconographiques des vitraux participent à leur intérêt. Les verrières se déployant des côtés est et ouest de la nef, œuvres de* ***Perdriau*** *et* ***O'Shea****, sont liées au saint patron de la paroisse, saint Germain de Paris. Les neuf vitraux du chœur, réalisés par Ferland et de facture moderne, forment quant à eux un ensemble représentant la Création et sont disposés de manière à créer une progression harmonieuse des couleurs ».*

[4] ***« La cathédrale présente aussi un intérêt pour sa valeur paysagère.*** *Son clocher constitue un repère géographique largement reconnu, tant à l'échelle locale que régionale. La silhouette massive, mais surtout la hauteur de ce clocher, lui assure une grande visibilité. Il marque visuellement le centre-ville de Rimouski, en particulier l'emplacement du secteur institutionnel. La cathédrale se distingue aussi par l'orientation de sa façade, tournée vers le fleuve et donc, vers le nord, s'éloignant de la tradition d'aménager celle-ci vers l'ouest ».*

[5] ***« La cathédrale présente par ailleurs un intérêt pour sa valeur sociale****. Dès les années 1960, la population rimouskoise se mobilise pour la préservation de la cathédrale et sa restauration. Merci à M. Mathieu Lacombe et à toute son équipe! Merci également à Maïté Blanchette-Vézina qui a bien appuyé et soutenu la Fabrique Saint-Germain. »*

Merci à M. Mathieu Lacombe et toute son équipe ! Merci également à Mme Maïté Blanchette-Vézina qui a bien appuyé et soutenu la Fabrique Saint-Germain.

+ Mgr Denis Grondin
Archevêque de Rimouski

812. L'Unité pastorale de la Matanie

Le **21 octobre 2023**, les délégués pastoraux, les équipes locales d'animation pastorale et leurs pasteurs se sont réunis au sous-sol de l'église Saint-Rédempteur de la paroisse du Cœur-Immaculé-de-Marie de Matane pour le lancement de la nouvelle année pastorale.

Dans *Le Relais* N^{o} 897, édition du **17 novembre 2023**, on y faisait largement écho… Environ une trentaine de personnes des secteurs de **Matane** (Le Cœur-Immaculé-de-Marie, Saint-Luc, Sainte-Paule et Saint-René), du **Souffle-d'Azur** (Baie-des-Sables, Saint-Léandre et Saint-Ulric), et des **Grands-Vents** (Capucins, Grosses-Roches, Les Méchins, Saint-Adelme et Sainte-Félicité) se sont jointes à elles.

« Les porte-paroles des équipes ont beaucoup souligné les mots **accueil** et **écoute** dans leur prise de parole. Cette rencontre nous aura permis de mettre l'accent sur la nécessité pour nous baptisés de toujours prendre la route avec le Christ. Il faut prendre la route pour aller vers nos frères et sœurs dans une *attitude d'accueil et d'écoute*, sous la mouvance de l'Esprit Saint. C'est en effet l'Esprit Saint qui nous donne d'apprécier l'autre qui est là avec nous, de voir le beau, le neuf qu'il y a en lui, de prendre la route avec l'autre. La Parole de Dieu doit se situer au cœur de notre « marche ensemble » comme baptisés, comme peuple de Dieu. »

Un groupe de paroissiens et de paroissiennes impliqués. Courtoisie.

« Enfin, c'est dans un même élan que tous les participants ont souhaité, qu'en cette année pastorale, nous travaillions pour un meilleur accueil et une vraie écoute de toutes les classes sociales et groupes d'âge, dans notre Unité pastorale de la Matanie. »

« Après quoi, par une brève célébration, les personnes réunies à l'occasion ont été envoyées en mission dans leur communauté respective. Une étoile a été remise à chacun, elle devra briller au cœur du monde. L'étoile portait ce message :

> **« Il y aura des allumeurs d'étoiles,**
> **il y aura des annonceurs de joie,**
> **tant qu'il y aura dans le monde**
> **des gens heureux de croire,**
> **de croire en Toi. »**

« Ce fut une belle rencontre fraternelle, qui a donné du réconfort à chacune des équipes locales d'animation pastorale (ÉLAP). Nous portons l'espérance que, tout au long de l'année, notre Unité pastorale soit un espace où les gens se sentent heureux d'être accueillis et écoutés. »

Auguste Ifèdoun AGAÏ, ptre et curé
Pour l'équipe pastorale mandatée

813. Un couvent sauvé de la démolition

La maison mère des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, de Lac-au-Saumon est vendu. Un groupe d'hommes d'affaires, qui possède une autre résidence privée pour aînés à Baie-Comeau, s'est aujourd'hui porté acquéreur du bâtiment. (Source : Radio-Canada / Véronique Duval, **27 novembre 2023**).

« Nous avons pris connaissance, ensemble, du contenu de la lettre pastorale de notre Archevêque, M^gr^ **Denis Grondin**, intitulée : *Encourager les partages de vie et de foi*; les participants se sont retrouvés en petits groupes constitués pour la circonstance, afin d'échanger autour d'un questionnaire qui leur était proposé par l'équipe pastorale mandatée. »

« À terme, ce sont près de 200 personnes âgées qui pourront vivre dans la nouvelle résidence nommée *Domaine Lac-au-Saumon*. Près de 75 personnes y travailleront. »
« Les Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, faisaient des démarches depuis près de dix ans pour assurer la pérennité du bâtiment. »

Un commentaire

« On est très heureuses d'avoir finalement trouvé de bons propriétaires, parce qu'on trouvait ça énorme de penser qu'éventuellement on devrait démolir cette belle maison. » (Sœur **Odette Cormier**, supérieure générale).

« Depuis sa construction en 1941, le bâtiment a hébergé des personnes âgées *On a déjà eu plus de 100 résidents.* […] Nous sommes maintenant presque toutes des aînées, c'est pourquoi nous avons besoin de soins et que d'autres prennent soin de nous », affirme sœur Cormier.

Sr Odette Cormier, supérieure générale de la communauté. Photo : Yves-Marie Mélançon, 2019.

La transaction

« Le montant de la transaction est demeuré confidentiel. Dans les clauses du contrat, les nouveaux propriétaires acceptent de s'occuper des 19 dernières sœurs de la congrégation jusqu'à leur décès. La moyenne d'âge est de 86 ans. Présentement, [les nouveaux propriétaires ont] un permis d'exploitation pour 99 personnes âgées autonomes et semi-autonomes. On aimerait [aussi] accueillir de 60 à 100 ressources intermédiaire », explique le président du *Domaine Lac-au-Saumon*, M. **Éric Thibeault**. L'homme d'affaires a déjà une première expérience de reconversion d'un couvent en résidence privée pour aînés à Baie-Comeau : *L'Oasis des pionniers*. »

Éric Thibeault et Guy Degrâce, copropriétaires du Domaine Lac-au-Saumon. Photo : Radio-Canada / Jean-François Deschênes. Courtoisie.

814. Une distillerie dans une église

Le **28 novembre 2023**, au téléjournal de Radio-Canada, **Charles-Alexandre Tisseyre** nous invitait à découvrir ce que deviendra, à l'été 2024, la petite église de Rivière-à-Claude dans le diocèse de Gaspé. Ce dernier fait partie de la province ecclésiastique de l'Inter de l'Est avec le diocèse de Baie-Comeau et l'archidiocèse de Rimouski.

L'église paroissiale de Rivière-à-Claude érigée en 1934 sous le patronage de Saint-Évagre. Photo : Victor Djossou, diocèse de Gaspé. Courtoisie.

Brève note historique

La rivière Claude prend sa source en arrière du canton de Duchesnay et se jette dans le golfe Saint-Laurent non loin du village et de la mission de **Saint-Évagre**. On a voulu ainsi honorer l'abbé **Évagre Côté**, ancien missionnaire de Mont-Louis qui se noya le 4 juin 1875 dans la rivière Claude. (Source : Hormisdas Magnan, *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la Province de Québec*, 1925, p. 356).

La paroisse de *Rivière-à-Claude* a été érigée en 1934. Quand on a célébré le 75e anniversaire du diocèse de Gaspé en 1998, la paroisse ne comptait plus que 175 personnes. Statistique Canada dénombre 141 habitants en 2021. Ce serait sans doute un peu moins si on devait faire un décompte aujourd'hui. (Source : Paul Joncas et Jules Bélanger, *Les 75 ans du diocèse de Gaspé, de Mgr François-Xavier Ross à Mgr Raymond Dumais* (1922-1997), p. 251).

* * *

Une mise en route

Ce qu'on nous apprenait ce soir-là, au téléjournal de Radio-Canada, c'est qu'une nouvelle micro-distillerie allait voir le jour l'an prochain dans l'église de Rivière-à-Claude. C'est une espèce de « rêve un peu fou », reconnaissait néanmoins le jeune **Léandre Auclair**, bachelier en histoire… Celui-ci n'a que 22 ans et il évalue son projet à 750 000 $.

Pour jeter les bases de cette distillerie, le jeune Auclair a tout d'abord acheté l'église du village où ses ancêtres et parents ont passé toute leur vie, reconnaissait-il. C'est là qu'il veut installer aujourd`hui sa distillerie, dans la nef de l'église vraisemblablement.

Un projet audacieux

Tout en rénovant le bâtiment-église qui est presque centenaire, le jeune entrepreneur apprend donc à distiller l'alcool. Il est certes bien conscient qu'il n'est pas facile au Québec de vivre de ces produits spiritueux. L'Union québécoise des micro-distilleries estime en effet que les deux tiers des producteurs sont déficitaires. Il y en a aussi beaucoup, selon le regroupement. En un peu plus de 10 ans, le nombre de micro-distilleries a bondi de 2 à plus de 70. Le jeune Auclair croit néanmoins que son projet historique jumelé à la production de spiritueux, installé au milieu du paysage gaspésien, saura se démarquer.

« Nous, on va rendre ça ludique, on va rendre ça amusant pour les familles, pour tout le monde. Et on a un méchant beau point de vue sur le fleuve, sur la baie de Rivière-à-Claude. Donc ça, je pense que c'est toutes des choses qui nous aident un peu d'une certaine manière à nous démarquer » (La *Distillerie Cap-aux-Péchés* doit ouvrir à l'été 2024. Source : Radio-Canada / Jean-François Deschênes, 28 novembre 2023).

815. Mère Marie Ferréol : le 29 novembre

En France, Sœur **Marie Ferréol**, née Sabine de la Valette, devra encore patienter pour savoir si le tribunal de Lorient (Morbihan) lui reconnaît un préjudice matériel et moral, qu'elle évalue à 870 000 euros. La cause est finalement reportée au mercredi **6 mars 2024**, tout cela pour des raisons dites « procédurales ».

Faisons ici le point, enchaînant avec les Billets #786 : *Autour d'une poursuite civile*, #787 : *Grossière erreur pour un cardinal;* et #799 *: Bannie du couvent sans justification.* Relisons en complément le Billet #800 : *L'autre côté de la médaille.* Enfin, nous reproduisons ici la réaction de M. **François Gloutnay** de *Présence-Info*, ce 29 novembre 2023, ce que nous avions fait aussi pour le Billet #787 : *Grossière erreur pour un cardinal*.

(Pixabay)

* * *

Réaction de M. François Gloutnay

La religieuse Marie Ferréol devra attendre 2024

*La religieuse française **Marie Ferréol** devra encore patienter. Celle qui a été exclue de sa congrégation sur ordre du cardinal **Marc Ouellet** espérait que ce mercredi **29 novembre,** un juge décide enfin si elle a droit à des indemnités « pour les fautes commises envers elle » ainsi que « le préjudice matériel et moral qu'elle a subi ».*

*Mais le tribunal judiciaire de Lorient vient de reporter l'affaire au **6 mars 2024** en raison « d'une difficulté de procédure liée à l'absence du cardinal **Marc Ouellet** » à l'audience à laquelle il avait pourtant été assigné, indique l'avocate **Adeline Le Gouvello**.*

En reportant sa décision, le juge « purge tout éventuel problème de pure procédure lié au fait que l'un des défenseurs réside à l'étranger et qu'il n'a pas constitué d'avocat », ajoute l'avocate de la religieuse.

*Rappelons que le **4 octobre 2023**, le tribunal de Lorient a entendu les avocats de la religieuse et de la congrégation où elle a vécu ces 34 dernières années. Le cardinal Ouellet n'a pas pris part à l'audience, ce qui est son droit, mais il n'était même pas représenté par un avocat.*

M^e^ Le Gouvello confirme que l'organisme chargé de délivrer les assignations à comparaître a bien remis l'acte mais, « en dépit des relances de l'huissier français », les détails de sa transmission n'ont pas été obtenus par les parties. En reportant de six mois sa décision, le juge s'assure que la réception ou non de l'assignation « ne puisse servir d'argument dans le cadre d'un éventuel appel. »

Déception importante

*« La déception de sœur **Marie Ferréol** est importante », confie **M^e^ Le Gouvello**. « Sa patience est de nouveau soumise à rude épreuve » en raison de ce délai, ajoute-t-elle. Elle dit que la situation personnelle de la religieuse est toujours précaire. Si l'audience d'octobre avait été tenue seulement quelques semaines après qu'elle ait déposé sa requête contre sa congrégation et contre le cardinal Ouellet, rappelle-t-elle aussi, c'est que la justice française avait reconnu « l'urgence de sa situation ».*

Selon l'avocate, « ni les artisans de son renvoi ni sa communauté ne se sont préoccupés de savoir comment elle pourrait vivre ». « Cette dureté s'inscrit dans le prolongement de la décision de renvoi qui n'avait laissé aucune place à la discussion, la défense, la clarté, la vérité ».

***Le 6 mars**, il y aura donc une nouvelle audience et ce sera « la fin des débats ». Un jugement sera ensuite rendu.*

*Renvoyée de sa communauté en octobre 2020 pour « mauvais esprit » par le cardinal **Marc Ouellet** (d'abord pour une période de trois ans, puis indéfiniment), la religieuse **Marie Ferréol**, de la congrégation des Dominicaines du Saint-Esprit, « n'a jamais su les faits dont elle aurait été coupable, en dépit de ses demandes répétées ».*

816. Médaille du lieutenant-gouverneur

Faisant suite à une tradition établie en 1884 par l'honorable **Louis-François Rodrigue-Masson**, la Médaille du lieutenant-gouverneur du Québec est, depuis 2007, remise à des Québécoises et Québécois en reconnaissance de leur engagement social ou communautaire et de leur dépassement de soi. Entre 2008 et 2023, plus de 80 aînés, dans une vingtaine de municipalités du diocèse de Rimouski, ont reçu cette distinction.

Dans le cadre de son Programme des distinctions honorifiques, l'honorable **J. Michel Doyon** souhaite donc décerner encore la Médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés à des personnes du diocèse de Rimouski en 2024. Il souhaite notre collaboration pour faire la promotion de ce programme afin de pouvoir reconnaître l'engagement et le rayonnement positif de nos aînés auprès de leurs pairs ou de leur communauté.

La cérémonie de remise des médailles est présidée par le lieutenant-gouverneur et elle a lieu au printemps. Afin de disposer du temps nécessaire pour le traitement adéquat des mises en candidature, celles-ci doivent être soumises entre le 1er novembre et le 1er février qui suit au moyen d'un formulaire en ligne disponible sur le site Web du lieutenant-gouverneur.

817. L'AMM en évolution chez nous

Le **5 décembre 2023**, au lever du matin, j'écoutais tout bonnement la radio de Radio-Canada. Il était 4 heures et on y diffusait, sans doute en reprise, la nouvelle émission quotidienne *Ça nous regarde* de **Madeleine Blais-Morin**. Je retrouvai plus tard, sur Internet, ce que j'avais entendu et que je retiendrai :

Le Québec a le taux d'aide médicale à mourir le plus élevé au monde. C'est maintenant près de 7% des décès qui découlent de cette procédure, comparativement à un peu plus de 5% aux Pays-Bas et de 2,5% en Belgique.

Le journaliste de Radio-Canada, **Davide Gentile** aura suivi tout au long de cet automne 2023 le parcours d'**Alain Goudreau**, ce sexagénaire atteint de sclérose en plaques. Il avait été autorisé à vivre avec lui ses derniers moments. M. Goudreau aura quitté les siens le **10 novembre 2023**.

Alain Goudreau était atteint d'une forme agressive de sclérose en plaques. Photo : Radio-Canada / Patrick André Perron. Courtoisie.

* * *

Le témoignage d'**Alain Goudreau** et celui de ses proches surviennent au moment où la ministre des Aînés, **Sonia Bélanger**, souhaite prendre un pas de côté le temps de mieux comprendre l'ouverture des Québécois pour ce geste médical, aujourd'hui demandé par des milliers de personnes chaque année.

Au Billet #768 : *L'AMM « élargie » au Québec*, nous avons fait un renvoi aux billets suivants : #748 : *Une « Aide à mourir » en France*, #749 : *Un rappel de l'épiscopat du Québec* et #750 : *Bénissons Véronique Hivon* !

818. Les 350 ans du diocèse de Québec

Du 8 décembre 2023 au 8 décembre 2024, l'Église catholique de Québec soulignera les 350 ans de fondation de son diocèse.

Image par Gerd Altmann de Pixabay.

Pour marquer le début des activités, la *Porte Sainte*, unique en Amérique, a été à nouveau ouverte le 8 décembre 2023 lors d'une célébration à laquelle tous étaient invités.

Basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec. Devant de la porte : Jésus qui est la Voie, la Vérité et la Vie, et qui veut nous introduire dans la Demeure de son Père. Arrière de la porte : la Vierge Marie notre Mère, qui nous conduit à Jésus; et l'Esprit-Saint qui nous éclaire dans notre route vers Dieu. Montage photo : Daniel Abel, photographe. Courtoisie.

Qu'est-ce que la « Porte Sainte »

8 décembre 2023 : ouverture de la Porte Sainte. Photo : Église de Québec. Courtoisie.

La Porte Sainte est une vraie porte, percée dans le mur de la chapelle du Sacré-Cœur, située du côté nord de la cathédrale. En construire une est un privilège exceptionnel autorisé par le Saint-Siège. Il n'y en a que sept dans le monde.

La fonction des **Portes Saintes** est d'être ouvertes et accessibles aux gens pendant les Années Saintes, aussi appelés Jubilés. Les Jubilés sont des années de rémission, d'indulgence, et aussi de réconciliation, de conversion et de pénitence sacramentelle. Les *Portes Saintes* y jouent le rôle symbolique d'un chemin de conversion et de grâce.

Les Jubilés ont normalement lieu à tous les 25 ans mais un pape peut en proclamer un lorsqu'il le juge approprié. Et c'est ainsi que cette année, soit du 8 décembre 2023 au 8 décembre 2024, on soulignera un anniversaire exceptionnel, soit les 350 ans d'existence du Diocèse de Québec érigé en 1674 et confié à M^{gr} François de Laval.

*« Le Cardinal **Gérald Cyprien Lacroix** nous invite à saisir l'opportunité de faire mémoire pour mieux comprendre le présent et inspirer l'avenir. À l'origine, le territoire du diocèse de Québec couvrait ce grand espace appelé la Nouvelle-France. Au cours de ses 350 ans d'histoire, il a donné vie à 150 diocèses en Amérique du Nord, dont la foi célébrée a été active, lesquels se sont déployés afin de répondre aux besoins sociaux, fondant aussi des organismes encore indispensables aujourd'hui. Par le fait même, le diocèse de Québec a contribué à notre culture et notre héritage actuel. C'est donc avec cette volonté de célébrer notre histoire que nous sommes invités à participer à l'une ou l'autre des activités de cette programmation très variée, qui se verra bonifiée au cours des prochains mois. **M^gr^ Marc Pelchat** nous rappelle que c'est avec fierté que ces 350 ans d'histoire sont soulignés, dans la simplicité, l'authenticité et l'ouverture. »*

Source : https://diocesequebec350.ca/

819. « Fêter 350 ans de sens et d'action »!

Voici copie de la lettre-invitation du cardinal-archevêque de Québec, **M^gr^ Gérald C. Card. Lacroix**. Elle a été adressée le 29 novembre 2023 à M^gr^ **Denis Grondin**, notre archevêque, ainsi qu'aux autres évêques du Canada.

CARDINAL - ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC
Primat du Canada

Cher confrère évêque,

La paix soit avec vous ! Ça y est, nous sommes à quelques jours d'ouvrir une année festive qui marque le 350^e^ anniversaire du diocèse de Québec, le plus ancien au nord du Mexique !

Du 8 décembre 2023 au 8 décembre 2024, nous invitons les catholiques canadiens à venir vivre un pèlerinage au berceau de la foi dans notre pays. Cette fête, c'est aussi la vôtre, puisque le diocèse de Québec a donné naissance à près de 150 diocèses en Amérique du Nord !

Nous vous serions très reconnaissants de partager l'invitation ci-bas dans votre réseau de communication diocésain.

*Peut-être aurez-vous le goût d'organiser un pèlerinage diocésain ? Nous vous promettons un voyage riche de sens et d'expériences, avec la possibilité de franchir la **Porte sainte de la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec**, de partir à la **rencontre des fondateurs et fondatrices de l'Église en Nouvelle-France** dans des lieux patrimoniaux exceptionnels. Pourquoi ne pas explorer le nouveau **sentier Kapoah, de type « Compostelle »,** qui relie La Malbaie à la Porte sainte, qui permet de sillonner la splendide région de Charlevoix et de la côte de Beaupré où est situé le **Sanctuaire Saint-Anne de Beaupré.***

*Pour découvrir l'ensemble des activités prévues pour l'année jubilaire, voici le site web de référence, disponible en français, anglais et espagnol : **Fetes350.ca**. Sachez que vous pourrez visionner la célébration d'ouverture des Fêtes, le 8 décembre à 19h, en direct sur : **ECDQ.tv**.*

Bonne exploration, et au grand plaisir de vous accueillir ainsi que les fidèles de notre beau pays tout au long de l'année.

† Gérald C. Card. Lacroix
Archevêque de Québec

820. Don fait à la Fabrique de St-Germain

C'est avec grand enthousiasme que la Fabrique de la Paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski annonçait cette semaine la conclusion d'une entente avec M. **Marcel Gagné** pour la rénovation de la salle Saint-Germain, l'ancienne sacristie de la cathédrale.

Sur cette photo, de gauche à droite, M. Jean Heppell, président d'assemblée, M. Pierre Lavoie, marguillier, M. Marcel Gagné de la *Fondation Marcel Gagné*, M. Victor Lepage, marguillier, M^me^ Lise Pelletier, marguillière, M. Alain Tessier, marguillier et secrétaire, M^gr^ Denis Grondin, archevêque de Rimouski et M. Albert Carré, marguillier.

Homme d'affaires reconnu pour sa grande générosité, M. Gagné a décidé de supporter, via sa fondation, la rénovation de la salle Saint-Germain de la cathédrale. Et à cette fin, il a confirmé à la Fabrique le versement d'un don de **100 000 $** pour financer une part très importante du coût estimé des travaux.

Une fois remise en état, cette salle sera utilisée à des fins culturelles, sociales et communautaires. Certaines des activités qui s'y tiendront généreront des revenus qui seront affectés à l'entretien et à la mise en valeur de la cathédrale.

(Source : communiqué de presse du 6 décembre 2023, par Jean-Paul Heppel, président de l'assemblée de fabrique.)

821. Vœux de Noël de Mgr l'archevêque

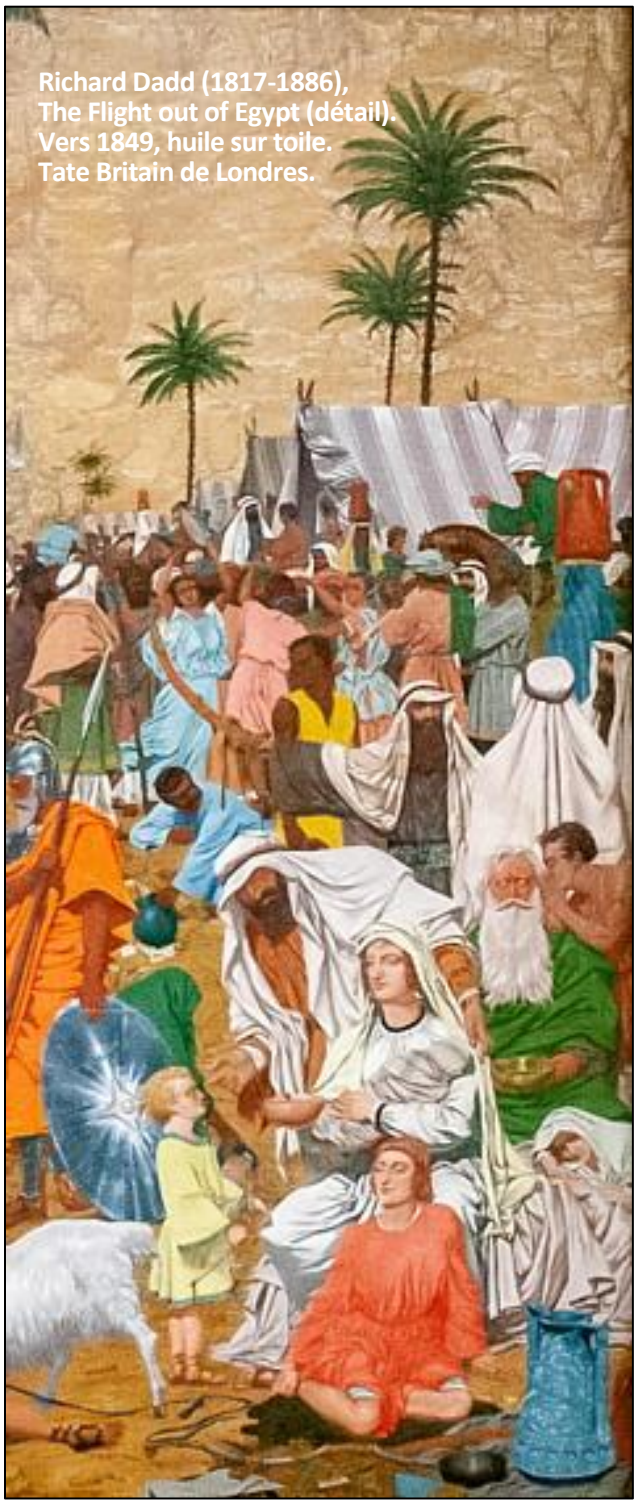

Rimouski, le 8 décembre 2023

Chère amie
Cher ami

La mort d'enfants innocents à Gaza, l'accueil des otages israéliens en Égypte… Ces tragiques événements de l'actualité récente ne sont pas sans évoquer le contexte historique que Dieu a choisi pour envoyer son Fils unique Jésus afin qu'il puisse nous délivrer et nous donner la vie éternelle.

Bien que les illuminations des marchés de Noël continuent de nous faire rêver, la véritable espérance se nourrit de prière, de simplicité et de confiance. Les bergers de 2023 ont vu et entendu les annonciateurs de la Bonne Nouvelle. Puis, ils se sont mis en route en croyant à la nouveauté du message de Dieu.

Allons à la rencontre des autres comme le propose le Saint-Père dans le discours qu'il a prononcé lors de l'audience générale du 22 novembre dernier. C'est ainsi que des portes du cœur s'ouvrent et que le règne de Dieu prend forme et s'incarne en toute circonstance.

Le nouveau-né de Bethléem c'est le Christ, l'unique lumière qui jamais ne perd confiance en l'être humain.

Paix et bénédiction, car Dieu est avec nous. Joyeux Noël!

+ Denis Grondin
Archevêque de Rimouski

Joseph se leva; dans la nuit, il prit l'enfant et sa mère, et se retira en Égypte.

Mt 2, 14

822. Décès de l'abbé Nive Voisine

M. l'abbé Nive Voisine. Photo : Yves-Marie Mélançon, 2023.

À la Maison Marie-Élisabeth de Rimouski, le dimanche 10 décembre 2023, est décédé à l'âge de 95 ans et 7 mois, l'abbé Nive Voisine. Ses funérailles ont été célébrées le 18 décembre suivant en l'église Saint-Pie-X de Rimouski. C'est l'archevêque de Rimouski, Mgr Denis Grondin, qui a présidé la concélébration en présence de vingt prêtres et d'un diacre permanent. À l'issue du service funèbre, la

dépouille mortelle a été transportée aux Jardins commémoratifs Saint-Germain (secteur Saint-Germain) pour être inhumée dans la concession des prêtres diocésains. Il laisse dans le deuil de nombreux cousins et cousines, neveux et nièces et autres parents, ses amis et amies ainsi que ses confrères prêtres de l'archidiocèse de Rimouski.

Né le 27 avril 1928 à Notre-Dame-du-Lac (aujourd'hui Témiscouata-sur-le-Lac), il est le fils de J.-Thomas Voisine, gérant de caisse populaire, et d'Alma St-Onge. Il est ordonné prêtre le 13 juin 1954 à Notre-Dame-du-Lac par Mgr Charles-Eugène Parent. Il fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1943-1950); ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1950-1954); ses études de lettres à l'Université Laval de Québec (1955-1958) où il obtient une licence ès lettres (histoire). Il est aussi détenteur d'un diplôme en bibliothéconomie (1959), d'une maîtrise ès arts (1968) et d'un doctorat en histoire (1979).

Nommé au Séminaire de Rimouski, Nive Voisine est d'abord vicaire à Cabano (été 1954), puis il œuvre au Séminaire de 1954 à 1967. Il y est maître de salle en 1954-1955 et professeur d'histoire et de géographie de 1954 à 1967; il est directeur des études collégiales en 1966-1967. Il enseigne aussi l'histoire au Grand Séminaire de Rimouski de 1958 à 1966, à l'École normale Tanguay de Rimouski de 1958 à 1966 et au Collège des Ursulines de Rimouski de 1961 à 1965. Il devient professeur d'histoire au Cégep de Rimouski en 1967-1968 et président du Comité de toponymie de la Ville de Rimouski de 1960 à 1968. De 1968 à 1986, il est professeur au Département d'histoire et à la Faculté de théologie de l'Université Laval. Il est directeur des études avancées au Département d'histoire de 1975 à 1977, président de la section française de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique de 1975 à 1977 et président national (sections anglaise et française) de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique en 1977-1978. Il prend sa retraite de l'enseignement en 1986. Il s'établit d'abord dans sa résidence de Pointe-au-Père, puis à l'archevêché à partir de 2011. Diminué par le cancer, il fait de courts séjours à la Résidence du Saint-Rosaire de Mont-Joli (18 au 20 octobre 2023) et à l'Hôpital régional de Rimouski (20 octobre au 8 décembre 2023) avant d'être transféré à la maison de soins palliatifs Marie-Élisabeth de Rimouski où il est décédé.

Nommé professeur émérite de l'Université Laval en 1991, il a été le premier récipiendaire de la médaille de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique (SCHEC) en 1994 et lauréat du prix Arthur-Buies du Salon du livre de Rimouski en 1995. Le Congrès annuel de la SCHEC a été organisé en son honneur à Québec en septembre 2000 et des Mélanges lui sont offerts par cette même société d'histoire en 2001. Spécialiste de l'histoire du catholicisme québécois, il a publié une vingtaine de livres, contribué à plusieurs ouvrages collectifs, produits de nombreux articles de périodiques et de dictionnaires, etc. Conférencier recherché, il a donné un bon nombre de communications et de conférences au Québec et à l'étranger. Il a été le dernier prêtre membre de l'Agrégation du Séminaire de Rimouski, fondée en 1921, « dans le but d'assurer une plus grande stabilité au personnel de la Maison et d'atteindre les avantages qui [en] résultent » (Règlements du 6 avril 1921, ratifiés le 22 avril 1921).

Dans un touchant témoignage rendu à l'abbé Voisine, Mme Brigitte Caulier, de l'Université Laval, a salué l'esprit de synthèse de son collègue et ami, sans compter « [son] immense érudition et [son] esprit critique [qui] nourrissaient des appréciations argumentées, nuancées, jamais complaisantes ». Pour sa part, Mgr Denis Grondin, a rendu hommage dans son homélie à celui qui fut pour plusieurs « un sage […], un ami, une référence, un maître ».

Sylvain Gosselin, archiviste diocésain
Le Relais N° 901, 26 janvier 2024, Annexe 1.

823. Hommage à l'historien Nive Voisine

L'historien **Nive Voisine**, un spécialiste de l'histoire du catholicisme québécois, est donc décédé le dimanche matin 10 décembre 2023 à la *Maison Marie-Élisabeth* où il avait été conduit le vendredi 8 décembre précédent. C'est une maison dont la mission principale est d'offrir des soins palliatifs non seulement à Rimouski, mais aussi pour la collectivité de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Rimouski-Neigette.

Maison Marie-Élisabeth de Rimouski. **P**hoto : Yves-Marie Mélançon.

Un aperçu extérieur de la cour arrière de La Maison Marie-Élisabeth. Photo courtoisie : https://maisonmarieelisabeth.ca

(Sur la mission de la *Maison Marie-Élisabeth* revoir ici le Billet #443. Sur ce qu'on entend par *soin palliatif*, revoir le Billet #444. Et sur le témoignage d'un bénévole à la Maison de soins palliatifs revoir le Billet #445).

Hommage de M. François Gloutnay

Dès que l'on a appris le décès de l'abbé **Nive Voisine**, le média numérique *Présence-Info* a publié, le **13 décembre 2023**, un article en hommage à cette personnalité connue pour ses nombreuses et importantes publications. On reconnaît que l'abbé Voisine a fait avancer l'histoire du Québec, particulièrement en ce qui concerne le catholicisme. Tirés de cet article, voici quelques lignes de **François Gloutney** illustrant ce propos :

L'historien Nive Voisine, un spécialiste de l'histoire du catholicisme québécois, est décédé le dimanche 10 décembre 2023 à la Maison Marie-Élisabeth, une maison de soins palliatifs de Rimouski. Il était âgé de 95 ans.

Né en 1928, ordonné prêtre en 1954, l'abbé Voisine embrassera une longue carrière d'enseignant. Son biographe, le professeur d'histoire Yves Roby, raconte que « le jour même de son ordination, il est nommé professeur au séminaire de Rimouski ». Il y travaillera jusqu'en 1968 alors que l'institution devient le Cégep de Rimouski.

C'est à ce moment, à l'âge de 40 ans, qu'il joint l'équipe professorale de l'Institut d'histoire de l'Université Laval, rappelle encore Yves Roby dans une publication de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique. Ce numéro de 2001 de la revue Études d'histoire religieuse *rend hommage à Nive Voisine, celui «qui a relancé l'histoire religieuse québécoise sur des bases scientifiques».*

Entre 1967 et 1999, ce prêtre et historien publiera une quinzaine de titres dont Histoire de l'Église catholique au Québec, 1608-1970 *(Fides) et trois tomes consacrés à l'histoire et aux œuvres des Frères des écoles chrétiennes au Canada (Anne Sigier). Il a aussi rédigé de nombreux chapitres dans des livres collectifs ainsi que des articles dans des revues d'histoire. De plus, Nive Voisine est l'auteur d'un grand nombre d'articles dans le* Dictionnaire biographique du Canada *et le* Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. *Auprès des Éditions du Boréal, il a dirigé la collection intitulée* Histoire du catholicisme québécois.

L'abbé Nive Voisine est le « meilleur historien du catholicisme québécois », affirme sans hésitation Louis Rousseau, professeur émérite au département de sciences des religions de l'UQAM. « C'est lui qui a relancé l'hypothèse d'un réveil religieux au milieu du 19e siècle », ajoute-t-il. « Il a été parmi ces pionniers qui ont considéré que faire de l'histoire religieuse, ce n'était pas faire de l'histoire pieuse. Avec Nive Voisine, on n'est jamais dans l'hagiographie », ajoute Louis Rousseau (op. cit.).

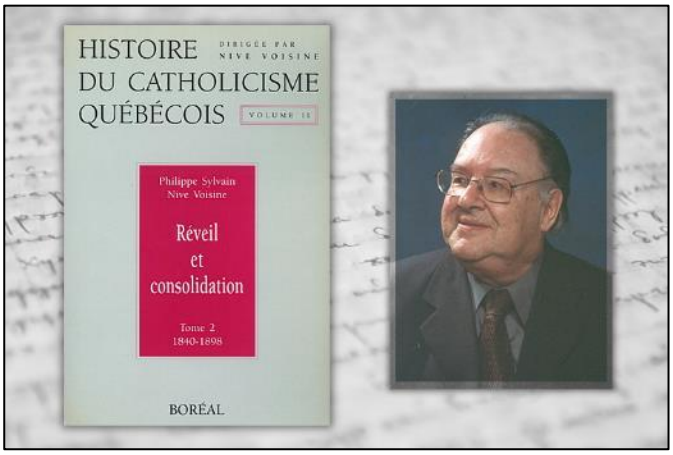

L'abbé Nive Voisine en 2002. AAR.

Pour d'autres détails, voir : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2034683/deces-nive-voisine-historien-rimouski-quebec-histoire-catholicisime

824. Un « coq » au faîte des clochers !

Cette image a été l'une des plus marquantes et des plus partagées de la soirée du **15 avril 2019**. Alors que cette catastrophe est dans tous les esprits, une image semble émerger, celle de la flèche enflammée.

Notre-Dame de Paris : effondrement de la flèche en feu. Photo : Pascal Christiani. Courtoisie.

À moins d'un an maintenant des Jeux olympiques à Paris, ***Notre-Dame de Paris*** a retrouvé un de ses plus forts symboles, soit cette « flèche » qui surmonte la croisée du transept de la cathédrale. Cette flèche est l'œuvre d'**Eugène Viollet-le-Duc**, architecte de la restauration de la cathédrale au XIXe siècle. Celui-ci est né le 27 janvier 1814 à Paris; il décède le 17 septembre 1879 à Lausanne en Suisse. Il est surtout connu pour ses restaurations de constructions médiévales, que ce soit des châteaux ou des édifices religieux dont **Notre-Dame de Paris**.

Les coqs de Notre-Dame-de-Paris

À gauche : **L'ancien coq de la flèche de Notre-Dame de Paris, posé en 1859, restauré en 1935 et récupéré tout cabossé dans les gravats au lendemain de l'incendie du 15 avril 2019. Exposé à la Cité de l'architecture et du patrimoine, palais du Trocadéro, Paris.** Photo : Siren-Com, Wikimedia Commons.
À droite : **Nouveau Coq hissé au sommet de la flèche le 8 décembre 2023. Conception : Philippe Villeneuve, architecte.** Photo : Pascal Christiani.

* * *

Un nouveau coq d'or

Ce samedi **16 décembre 2023**, un nouveau coq d'or a donc été béni par l'archevêque de Paris, M^gr^ **Laurent Ulric**, avant d'être hissé sur la croix de la nouvelle flèche, soit à 96 mètres de hauteur. Conçu par l'architecte **Philippe Villeneuve**, un nouveau coq remplace donc l'original endommagé comme on a pu le constater voir ci-dessus, et de manière irréparable.

Note : Ce coq d'or remis en place va cependant demeurer voilé jusqu'au **8 décembre 2024**. On ne le découvrira donc qu'après les Jeux olympiques.

* * *

Les trois reliques

Le **16 décembre 2023**, trois reliques, retrouvées intactes, ont été placées dans un tube et glissées à l'intérieur du coq par l'archevêque de Paris avant sa bénédiction :

1/ L'une de ces reliques est une des épines de la **couronne d'épines** du Christ, dont Jésus fut coiffé au cours de sa Passion en signe de moquerie. Louis IX (Saint Louis pour les catholiques) avait acheté cette « Sainte Couronne » en 1238. Depuis 1806, elle est gardée dans le trésor de Notre-Dame et présentée aux fidèles chaque Vendredi Saint.

2/ Le coq d'or abrite aussi des **ossements de saint Denis**, premier évêque de Paris au III^e^ siècle. Envoyé pour évangéliser la Gaule, il meurt décapité. Il est pour cette raison généralement représenté portant sa tête entre ses mains.

3/ Dans le coq d'or se retrouvent également des **ossements de sainte Geneviève,** la sainte patronne de la ville de Paris. Celle-ci est morte vers l'an 500. L'hagiographie dit d'elle qu'elle sauva les Parisiens de la famine en allant chercher des vivres jusqu'en Champagne.

* * *

4/ En outre, un manuscrit a été glissé dans le tube pour attester « de qui » sont ces reliques; le document est signé de la main de l'archevêque de Paris, M^gr^ **Laurent Ulric**.

5/ Outre les reliques, un second tube scellé a été déposé à l'intérieur du coq. Il contient un document avec les noms de toutes les personnes qui ont participé à la reconstruction de la cathédrale. On devrait y retrouver une liste de quelque 2000 noms…

(Source : La rédaction avec AFP - 16 décembre 2023 : https://www.dna.fr/culture-loisirs/2023/12/16/notre-dame-de-paris-le-coq-tout-un-symbole-de-retour-en-haut-de-la-fleche. Voir aussi le Billet #922 pour la réouverture en 2024).

Au niveau symbolique

À ce niveau certes, le coq fait bien sûr allusion à saint Pierre et à son reniement prédit par Jésus : « Avant que le coq chante deux fois, tu m'auras renié trois fois » (Marc 14, 30). Ce serait une légende toutefois d'attribuer à la trahison de l'apôtre la présence de l'oiseau sur nos clochers. On l'a plutôt choisi pour son chant très matinal.

Des témoignages parlent du rassemblement des premiers chrétiens au chant du coq. A-t-on fixé un coq aux clochers en souvenir de cet antique mode de convocation des fidèles ? A-t-on réemployé en langage chrétien le symbolisme déjà existant de l'animal signifiant la vigilance ? On ne saurait le dire. Les deux raisons ne sont pas forcément contradictoires.

La plus ancienne représentation d'un coq sur un clocher d'église remonte au début du IX^e^ siècle, à Brescia en Italie du nord. C'est le coq de Ramperto (il gallo di Ramperto), du nom de l'évêque de Brescia qui avait ordonné son installation.

Le coq-girouette ne reste pas en place. Il indique la direction du vent. Serait-il versatile ? Non, il illustre plutôt la ténacité devant l'épreuve, autre forme de vigilance. Si la masse est bien équilibrée, c'est le bec du coq qui fait face au vent. Ainsi le chrétien est-il appelé à faire face à toutes les difficultés, sans se lasser. Avec l'aide du Christ, car le coq signifie aussi le Ressuscité qui s'éveille au matin de Pâques.

Écrite par le poète Prudence, une hymne de la liturgie latine résume la dimension chrétienne du coq alliant la vigilance et la symbolique christique : [...] *L'oiseau qui annonce le jour / Chante la lumière prochaine ; / Déjà nous appelle à la vie / Le Christ éveilleur de nos âmes »* (Unité pastorale Sainte-Trinité, *Le coq de nos clochers*).

825. Bénédiction des couples de même sexe

Le **18 décembre 2023**, par le document *Fiducia supplicans*, le Vatican a officiellement autorisé la « bénédiction » **des personnes** formant des couples de même sexe à la condition qu'elle soit effectuée en dehors des rituels liturgiques, sans valider leur statut de couple, et qu'elle ne prête pas à confusion sur la doctrine traditionnelle de l'Église concernant le mariage. C'est une première sur cette question qui cristallise les tensions au sein de l`Église catholique.

Un couple sans nom au jour de leur mariage… Photo : Freepik.com.

Mais, « il faut aussi éviter le risque de réduire le sens des bénédictions à ce seul point de vue » du mariage, ajoute ce document (op. cit., art. 12), tout en évitant d'offrir « une forme de légitimité morale à une union qui se présente comme un mariage ou à une pratique sexuelle extra maritale » (op. cit., art. 11). « Les actes de piété et de dévotion ont une place qui leur est propre » (op. cit., note 23). Cette bénédiction est donc uniquement un geste pastoral de sollicitude « qui constitue un moyen efficace pour accroître la confiance en Dieu des personnes qui le demandent, en évitant qu'elle devienne un acte liturgique ou semi-liturgique, semblable à un sacrement » (op. cit., art. 36).

Approuvé par le pape **François** ce document du puissant Dicastère pour la doctrine de la foi ouvre la voie à la bénédiction par des prêtres de couples irréguliers aux yeux de l'Église, qui incluent les divorcés remariés et les personnes non mariées (op. cit., art. 31). « Cette bénédiction, bien qu'elle ne fasse pas partie d'un rite liturgique, unit la prière d'intercession à l'invocation de l'aide de Dieu par ceux qui s'adressent humblement à lui. Dieu ne rejette jamais celui qui s'approche de lui ! Au fond, la bénédiction offre **aux personnes** un moyen d'accroître leur confiance en Dieu » (op. cit., art. 33).

Cette bénédiction « ne sera jamais accomplie en même temps que les rites civils d'union, ni même en relation avec eux » (op. cit., art. 39), précise aussi le document, en rappelant que le sacrement du mariage reste, lui, exclusivement réservé aux couples hétérosexuels.

(Sources : *Fiducia supplicans* et *Vatican News*, Radio-Canada *(Agence France-Presse)*, *La Croix* et *Le Devoir*, éditions du 18 décembre 2023).

826. Feu l'abbé Pascal Parent honoré

Ces jours derniers, la Ville de Rimouski distribuait son *Bulletin municipal*, édition de décembre 2023 (Vol. 22 – N° 4). En pages 6 et 7, on y rappelait que « le 29 novembre 2023 se tenait la deuxième cérémonie de reconnaissance citoyenne de l'histoire de Rimouski. Une occasion de récompenser des citoyennes et des citoyens qui se sont démarqués dans différents domaines. Des femmes et des hommes qui, de par leur implication dans la communauté rimouskoise, leurs réalisations ou leur rayonnement à travers la province, voire à l'échelle nationale ou internationale, ont su laisser une empreinte positive indélébile pour notre ville. »

La première cérémonie de reconnaissance avait précédemment eu lieu à Rimouski le 7 octobre 2021 et on y avait reconnu l'apport de 17 personnes, dont celui de la musicienne Sr Pauline Charron, r.s.r., et celui de la fondatrice de sa communauté, la Bienheureuse Élisabeth Turgeon, r.s.r. (Citoyennes d'honneur).

En cette année 2023, ce sont maintenant 12 personnes qui ont été reconnues dans 4 catégories : *Citoyenne / Citoyen d'honneur; Grande Rimouskoise / Grand Rimousquois; Ambassadrice / Ambassadeur; Espoir.* Des distinctions qui sont synonymes de fierté pour les récipiendaires et leur famille.

* * *

Catégorie | *Citoyenne* ou *Citoyen d'honneur*

« Ce titre est la distinction la plus prestigieuse décernée par la Ville. Celle ou celui qui reçoit cet honneur doit s'être démarqué de façon exceptionnelle sur une longue période de sa vie soit par ses actions, mais aussi par ce qu'elle est et ce qu'elle inspire » (op. cit., p. 6).

Mme Lisette Morin

Mme Lisette Morin.
Photographe inconnu.

« **Lisette Morin** a exercé une forte influence sur le monde culturel rimouskois. Femme cultivée, chargée de cours et conseillère municipale, elle a cumulé plus d'un titre au cours de sa vie. C'est néanmoins à sa carrière de journaliste qu'elle a consacré la majeure partie de son énergie. Elle a débuté sa carrière de journaliste en 1953 à l'hebdomadaire *Le Progrès du Golfe*, occupant tour à tour les postes de reporter, chroniqueuse et rédactrice en chef. Elle a aussi été chroniqueuse à la radio de CJBR, critique littéraire au journal *Le Devoir* et chargée de cours en journalisme à l'UQAR. Femme passionnée et indépendante, elle a exercé son métier jusqu'à son décès en 1993. Une bibliothèque municipale à Rimouski a été nommée en son honneur. Elle aurait eu 100 ans le 10 janvier 2024 » (loc. cit.).

L'abbé Pascal Parent

L'abbé Pascal Parent. AAR.

« Né à Rimouski le 7 mai 1923, l'abbé **Pascal Parent** a été ordonné prêtre le 11 juin 1949. Il a été reconnu comme l'un des principaux artisans de l'Université du Québec à Rimouski grâce à son mémoire déposé en 1967 au ministère de l'Éducation qui réclamait l'ouverture d'une université en sol rimouskois. Curé de Sainte-Blandine, sa carrière dans l'éducation l'a conduit du Séminaire de Rimouski à l`UQAR, en passant par l'École normale Tanguay, le Grand Séminaire et l'École des infirmières, occupant divers postes de professeur et de gestionnaire. Nommé recteur de l'UQAR de 1977 à 1982, on lui doit également la création de la Fondation de l'UQAR où une distinction annuelle est remise en son nom pour souligner le travail exceptionnel d'un professeur ou d'un chargé de cours de l'université. À Rimouski une bibliothèque et une rue ont été baptisées en son honneur pour souligner sa contribution exceptionnelle à la ville. Il s'est éteint le 19 décembre 2011 à l'âge de 88 ans » (loc. cit.).

827. Vœux personnels de Mgr Denis Grondin

Chers diocésains,
chères diocésaines

Qui n'a pas un jour secoué une boule à neige contenant une scène de Noël en miniature, afin que se lève une tempête de beaux flocons scintillants? La pluie des derniers jours avant Noël nous donne à penser que l'hiver et la froidure ne sont pas des acquis si solides et pourtant, ils sont très importants dans l'équilibre de la vie.

(Voir aussi la carte de vœux 2023 de Mgr Denis Grondin au Billet #821).

Les déséquilibres nombreux observés sur la planète nous ont poussés cette dernière année vers des zones d'urgence ou de repli sur soi : pensons aux travailleurs de l'éducation et de la santé, obligés d'augmenter leur rendement par manque d'effectifs. Regardons ainsi autour de nous, dans nos familles, le nombre de personnes accablés par des stress : même vieillir devient un stress… Et que dire de l'épidémie de conflits armés? « *Personne ne peut prétendre demeurer dans sa zone de confort, sa bulle de sécurité financière…* ». Les déséquilibres vécus et constatés, ne sont-ils pas d'abord intérieurs. Avons-nous oublié ce qui nous rend solides face aux vents contraires?

« *Venez à moi vous qui peinez sous le poids de fardeaux et moi je vous procurerai le repos* », dit l'Emmanuel, Dieu-avec nous. Il nous offre un repos bien particulier, qui ouvre à une paix intérieure. Par sa naissance le Christ se rend accessible; il a besoin d'une réponse renouvelée de notre part : Pourquoi hésitons-nous à nous confier à sa sagesse afin de réaliser de grandes choses?

Apprends-nous, Marie, Mère de Dieu, à porter la vie du Seigneur dans l'humilité, le réalisme et le discernement. Apprends-nous le « oui » de ton cœur, comme le dit si bien Robert Lebel !

Merci à tous ceux et celles qui ont dit oui à l'œuvre de Dieu dans les défis personnels et collectifs. Merci à toutes les personnes qui m'aident à réaliser le règne de Dieu.

Que le temps de Noël et le passage à la nouvelle année contribuent à solidifier notre attachement à la Vie, la nôtre et celle des autres, une vie simple dans la complexité, une vie affermie dans l'engagement, une vie qui repose dans les bras du Sauveur. Bref, une vie reposante.

Continuons de lutter contre l'individualisme et contemplons avec les bergers, l`oeuvre du Dieu Sauveur : il a choisi notre nature humaine pour révéler son visage et le nôtre.

Joyeux Noël et heureuse année 2024.

+ Denis Grondin
Archevêque de Rimouski

828. Mais où donc est Nawell Péronvil ?

Nawell Dieuvens Péronvil est originaire d'Haïti. Il est au Québec depuis cinq ans, poursuivant une formation théologique et pastorale en vue de devenir prêtre (revoir le Billet #703). Cette année - et depuis l'automne 2023 -, il était en stage dans les secteurs pastoraux de Matane et des Grands-Vents. Du 1er au 6 août 2023, il participait avec deux autres jeunes aux 17es *Journées Mondiales de la Jeunesse* qui se tenaient, cette année, à Lisbonne, au Portugal. (Revoir ici le Billet #785 : *Journées Mondiales de la Jeunesse* et son ANNEXE 11, p. A-34. Revoir aussi le bilan personnel de **Nawell Dieuvens Péronvil**, également en ANNEXE 11, p. A-35).

* * *

Après les *Journées mondiales de la Jeunesse*, Nawell n'a pu revenir au Canada (revoir le Billet #790). Les services frontaliers du Canada-Québec ne lui ont pas permis de rentrer au pays, car il lui manquait la mise à jour de son certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour un étudiant étranger… Il n'a pas eu à discuter : ces choses-là ne se discutent pas. On lui dit : À plus tard ! Pour Nawell donc, il n'y avait plus qu'une seule issue possible : retourner en Haïti. Et c'est ce qu'il a fait, il y a maintenant cinq mois. Sa demande de mise à jour du CAQ, faite à partir de la république Dominicaine, a finalement été acceptée et Nawell était de retour à Matane en janvier 2024.

* * *

À quelque chose malheur est bon, dit ce proverbe français datant de 1789 : quelquefois, une infortune nous procure

Mme Perette Péronvil

un avantage que nous n'aurions pas eu sans elle. La mère de Nawell, Mme **Perette Péronvil,** est décédée le 3 décembre à Cerca-Carvajal en Haïti. Elle n'avait que 64 ans. Renvoyé à Haïti par les services frontaliers du Canada-Québec au mois d'août, Nawell était déjà avec sa famille, et près de sa mère, quand cet événement douloureux est survenu. Il n'a pas eu à vivre ce deuil loin des siens, mais plutôt en leur compagnie.

829. En mémoire de Mme Suzanne Bérubé

C'est à sa résidence de Sacré-Cœur, à Rimouski, que Mme Suzanne Bérubé, une femme très impliquée dans sa paroisse, est décédée subitement le **6 janvier 2024** à l'âge de 68 ans. Elle était marguillière et vice-présidente de l'assemblée de la fabrique de la paroisse de La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon de Rimouski. Ses funérailles ont été célébrées le samedi 20 janvier 2024 en l'église de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et de là au Mausolée Saint-Germain de Rimouski.

Mme Suzanne Bérubé. Photo : Facebook. Courtoisie.

Enseignante de formation, Mme Bérubé a grandi à Rimouski dans la paroisse de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur; elle vivait tout près des *Pavages Laurentiens*. Après avoir complété à l'UQAR sa formation en sciences de l'éducation, elle s'est retrouvée sur la Côte-Nord où elle enseignera pendant 16 ans avant d'assumer la présidence du Syndicat de l'enseignement de la Haute-Côte-Nord. Elle fit par la suite un retour à l'enseignement, histoire de compléter une carrière déjà bien remplie, sa décision prise un jour étant de revenir à Sacré-Cœur et de s'y établir. « Je possédais déjà là-bas une propriété depuis 1998 », confiait-elle un jour à une de ses amies. Sur sa page Facebook, son grand ami Claude-Robin Pelletier a tenu à lui rendre hommage. On se souviendra qu'elle a joué, en 2014, un rôle déterminant au sein du comité pour la sauvegarde de l'église Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.

830. Une pratique « méprisable » dénoncée

Le lundi 8 janvier 2024, le pape François « en a appelé à une interdiction universelle de la pratique de

la maternité de substitution, qui consiste pour une mère porteuse, à accepter d'être enceinte et d'accoucher d'un enfant pour ensuite céder ses droits parentaux à une autre personne ou à un couple » (Source : Nicole Winfield - Associated Press, dans *Le Devoir*, édition du 8 janvier 2024).

Maternité de substitution

« Je considère comme méprisable la pratique de la maternité de substitution, qui représente une grave violation de la dignité de la femme et de l'enfant, basée sur l'exploitation de situations de besoins matériels de la mère [porteuse] (pape François dixit, loc. cit.).

C'est une pratique « méprisable » qui contribue à la « commercialisation » de la grossesse, selon le pape François, qui prononçait ce lundi un discours de politique étrangère devant les ambassadeurs accrédités auprès du Saint-Siège (loc. cit.).

Aussi fort déploré

Ce jour-là, « il a également déploré que l'année 2024 ait commencé à un moment de l'histoire où la paix est *de plus en plus menacée, affaiblie et en partie perdue* ». Il a alors cité la guerre russe en Ukraine et le conflit entre Israël et le Hamas parmi une longue liste de maux qui affligent l'humanité » (loc. cit.).

Oui mais encore…

Ce vendredi **12 janvier 2024**, le pape François eut pu anticiper et joindre à sa prière cette autre intention :

Les **États-Unis** et le **Royaume-Uni** ont mené la nuit dernière des frappes sur les rebelles Houthis, frappes qui, au Yémen, ont multiplié ces dernières semaines les attaques contre les navires commerciaux en mer Rouge en « solidarité » avec les Palestiniens de la bande de Gaza. Ces frappes ont été menées à l'aide d'avions de combat et de missiles Tomahawk, ont indiqué plusieurs médias américains. **Elles ont bénéficié** du soutien de l'Australie, de Bahreïn, **du Canada (!)** et des Pays-Bas, a précisé la Maison-Blanche.

831. *Le Relais* : 900 numéros parus

Le Nº 900 de la publication diocésaine « numérique » *Le Relais* a paru ce 12 janvier 2024. Placé sur le site Web du diocèse de Rimouski depuis les débuts, il est également envoyé par courriel à plus de 660 abonnés. Ses textes agrémentent régulièrement notre présente publication *Les chemins de la foi* depuis le Billet #501.

Le Relais a vu le jour le 26 septembre 2003 (voir le Billet #571). Il sera publié à toutes les semaines, des numéros 1 à 851, soit jusqu'au 16 décembre 2021. Puis, à compter du 13 janvier 2022 et avec le numéro 852, il sera désormais publié à toutes les deux semaines. À ce rythme, le numéro 1000 paraîtrait dans 4 ans...

L'occasion a donc été bonne de souligner, avec ce 900e numéro, le travail de Mme Francine Larrivée, d'abord secrétaire des services diocésains, puis ensuite de Mgr Denis Grondin : elle rédige et envoie *Le Relais* aux abonnés depuis les débuts en 2003, soit depuis 20 ans. Pendant la pandémie de la COVID-19, et en quelques autres circonstances, la relève a cependant été prise en télétravail, pour une trentaine de numéros, par l'abbé Yves-Marie Mélançon, alors webmestre du site Internet diocésain.

Le Relais a cohabité pendant quatorze ans avec la publication diocésaine « sur papier » ***En Chantie***r (revoir les Billets #406 : *Nouvelle revue diocésaine : En Chantier* et #571 : *La revue En Chantier*), parue pour la première fois le 15 octobre 2003, soit trois semaines seulement après *Le Relais.* 121 numéros de 20 pages d'*En Chantier* ont été publiés jusqu'en juin 2017. Alors que ce mensuel reflétait principalement la vie du diocèse, *Le Relais* voulait plutôt être un bulletin de nouvelles brèves et d'annonces hebdomadaires. D'une certaine manière, on peut dire que *Le Relais* a pris la relève d'*En Chantier*, à compter de 2017, par l'ajout de pages sur la vie diocésaine.

Initialement de facture simple, légère et sans trop d'apparat, *Le Relais* a progressivement pris du style, de la couleur, puis il a connu un rafraîchissement graphique majeur en 2019, à partir du numéro 760, par l'incorporation de bannières, de photos, davantage de couleur et d'une nouvelle mise en page, le tout sur deux colonnes. De format lettre 8,5" x 11", il peut être imprimé et comporte plus ou moins 6 pages.

832. 50 ans d'épiscopat !

Mgr Bertrand Blanchet, qui a célébré son 50e anniversaire d'ordination épiscopale en 2023, a reçu de la Délégation apostolique au Canada, à la fin du mois de décembre, une lettre provenant du pape François qui vient souligner ce jubilé. Mgr Blanchet en a fait parvenir une copie à notre archevêque, Mgr Denis Grondin, en lui proposant de la faire connaître aux diocésains de l'Église de Rimouski. Le document original est en latin, mais Mgr Blanchet, en latiniste expérimenté, nous en a fait une traduction française. Voici donc le texte de cette lettre du pape François.

Au Vénérable Frère

BERTRAND BLANCHET

Archevêque émérite de S. Germain…

…qui complète avec bonheur la cinquantième année de son ordination épiscopale à la prochaine solennité de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie [8 décembre 2023], nous rendons grâces comme il convient de cet heureux jubilé, nous souvenant de son ministère pastoral exercé pour le bien des fidèles de deux diocèses [Gaspé & Rimouski], nous implorons du Christ Pasteur Suprême la récompense appropriée, la consolation de l'âme, la jouissance de la santé, tandis que, à l'intercession de la très douce Mère de Dieu, Reine des Apôtres et de son très chaste époux saint Joseph, nous accordons volontiers une Bénédiction pour lui et pour ses proches, demandant à notre tour une prière pour que nous exercions le ministère Pétrinien dans la foi et la charité.

Donné à Rome, au Latran, le 20e jour du mois de novembre de l'année 2023.

Franciscus

Les 50 ans d'épiscopat de Mgr Bertrand Blanchet (à droite) ont été célébrés avec Mgr Denis Grondin (à gauche) lors de l'assemblée des prêtres du diocèse de Rimouski, le 13 juin 2023. Ici, le geste de la doxologie finale de la prière eucharistique lors de la concélébration. Photo : Yves-Marie Mélançon.

833. Montréal la ville aux 100 clochers

Dans son édition papier du **16 janvier 2024**, en pages A-1 et A-8, *Le Devoir* livre un premier texte de **Jean-François Nadeau** intitulé *Les vieilles églises, une solution à la crise du logement,* avec un point d'interrogation. En sous-titre, on peut lire : « *Une coalition de citoyens milite pour que ces bâtiments religieux délaissés reviennent aux collectivités*. » Ce premier texte fait référence à une lettre publique du **groupe citoyen Portes ouvertes** intitulé *Appel à réinvestir les églises du Québec* publié ce même jour par *Le Devoir* et dont le texte intégral est disponible à l'ANNEXE 13.

Deux autres textes seront publiés le lendemain **17 janvier :** une réponse de l'**Assemblée des évêques catholiques du Québec** (sur le site de l'AECQ), dont vous avez le texte complet au Billet #834 et qui s'intitule *Pour une discussion collective sur l'avenir du patrimoine religieux immobilier*. Et *Le Devoir* publie un second texte de **Jean-François Nadeau**, commentant la réponse des évêques, intitulé *Les évêques du Québec prêts à discuter de l'avenir des églises*.

Faisons un retour sur le premier texte du 16 janvier de M. Jean-François Nadeau :

Les vieilles églises, une solution à la crise du logement ?

« *Une coalition de citoyens milite pour que ces bâtiments religieux délaissés reviennent aux collectivités*. »

D'un point de vue patrimonial, la situation des églises du Québec est catastrophique. C'est ce qu'affirme le groupe Portes ouvertes, formé de citoyens (et de citoyennes) préoccupés par la dégradation rapide de nos églises. Ils se sont exprimés dans Le Devoir le mardi 16 janvier 2024 dans un contexte où l'entretien de ces vieux bâtiments devient de plus en plus difficile. L'heure est grave, plaident-ils.

« C'est une très bonne initiative que cette lettre », commente Luc Noppen, historien de l'architecture et spécialiste des églises au Québec. « Mais elle ne va pas assez loin parce que ça va plus mal que ça encore ! Et de beaucoup ! » Selon lui, il existe au moins 2000 églises au Québec menacées du pire dans un avenir très rapproché. « On ne sait pas quoi en faire. » Pourtant, dit-il, elles pourraient être utiles, avec leurs terrains, à l'heure d'une terrible pénurie de logements » (Jean-François Nadeau, op. cit., p. A-1).

* * *

Bien connu dans la région métropolitaine et proche des milieux universitaires, nous y retrouvons le professeur **Luc Noppen**, qui est un membre du *Conseil du Patrimoine Religieux du Québec* (CPRQ). Celui-ci est passé déjà par Rimouski. C'était au temps où, dans les chaumières, on discutait beaucoup, cherchant ce qu'on pourrait bien faire avec notre cathédrale.

M. Noppen a pour les jeunes du groupe citoyen Portes ouvertes une pensée qui le rapproche certes des plus jeunes. Il faut, concluait-il, *« développer des solutions pour le monde rural, mais aussi faire preuve d'imagination pour les églises des grandes villes ». Certains quartiers comptent plusieurs bâtiments religieux. Il faut mettre des priorités. Et vite ! Cette lettre, vraiment, n'est pas assez alarmiste. Nous avons beaucoup trop attendu pour agir »* (Jean-François Nadeau, op. cit., p. A-8).

■ Dans notre diocèse, la paroisse de **Sainte-Odile** a été érigée le **13 décembre 1940**, mais l'église date du **15 octobre 1939**, l'année d'une entrée en guerre qui n'aura de fin qu'en 1945. L'église a été rénovée en 1951.

L'église Sainte-Odile. Photo : Yves-Marie Mélançon, 2002.

La paroisse de Sainte-Odile a été dissoute et son territoire annexé à la paroisse de Saint-Germain le **1er septembre 2007**, puis l'église a été fermée au culte quatre mois plus tard, soit le **2 janvier 2008**. Dans les mois qui vont suivre, elle sera mise en vente et, pour peu de sous, elle trouvera preneur en 2009.

Tout sera alors mis en œuvre pour que l'on puisse rapidement offrir à quiconque un logement tout en préservant le cachet de l'ancienne église. Des lucarnes ont été percées dans la toiture, des portes-fenêtres ont été ajoutées. Le revêtement extérieur a été refait. Un 2e étage a été aménagé. L'ancienne église comporte huit logements. Ces réaménagements ont nécessité un investissement de 850 000 $ de la part de l'acquéreur, l'homme d'affaire Gaétan Lavoie.

L'église Sainte-Odile transformée en un bâtiment résidentiel. Photo : *En Chantier* 72, (2011), p. 14.

NOTE : Sur la fermeture de cette église et sur celles de Nazareth et de Saint-Yves, revoir le Billet #422 : *Leurs trois dernières eucharisties.*

■ Dans notre diocèse, l'église de **L'Annonciation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie-de-Nazareth** a aussi vu le jour en **1939.** Mais la paroisse n'a été érigée qu'en 1946.

L'église de Nazareth. Photo : Yves-Marie Mélançon, 2002.

Cette église a connu le même sort que sa jumelle, l'église de Sainte-Odile. Elle a été fermée au culte le **2 janvier**

2008, elle aussi. Dans les années qui vont suivre, elle sera mise en vente et, pour aussi peu que 50 000 $, elle trouvera preneur. On y aménagera dix logements locatifs de style "condominium" avec mezzanine en 2019.

L'église de Nazareth convertie en un immeuble à appartements. Photo : Société rimouskoise du patrimoine : https://srdp.ca/fiche/1849/. Courtoisie.

[...] *Selon **Luc Noppen**, le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ), l'organisme qui veille en principe sur la préservation de cette richesse collective, ne jouit pas des ressources nécessaires pour assurer la reconversion urgente des églises au profit de la collectivité.*

*Ce Conseil dispose de fonds de 35 millions par année pour des centaines d'églises, alors qu'une seule, dès lors qu'elle est imposante, peut nécessiter bien plus d'argent. **M. Noppen** est membre du conseil d'administration du CPRQ. « On peut offrir 300 000 $ ou des sommes de ce genre, à l'une et à l'autre, pour restaurer un toit. Mais ça ne permet pas de convertir les églises, des sommes pareilles ! »* (Jean-François Nadeau, op. cit, p. A-8).

Fini, le temps des quêtes

Les quêtes et les dons individuels pour venir en aide à ces bâtiments appartiennent au passé, disent les signataires du groupe Portes ouvertes : « Pour un grand nombre d'églises, la seule voie d'avenir sera la "requalification" entière ou partielle : autrement dit, un changement de vocation et d'usage. [...] Ce qui implique « le transfert de propriété des églises » (groupe Portes ouvertes, op. cit.).

*« Selon le professeur **Luc Noppen**, il faut même aller plus loin. À l'heure d'une crise du logement, il plaide qu'une partie de la solution se trouve en partie de ce côté. « En 2002, nous avions avancé qu'au moins 20 000 logements sociaux pouvaient être construits en récupérant des églises sur l'ensemble des sites potentiels » Le temps pressait déjà. Et nous voici au bord du gouffre. « Un marché doit être conclu avec les archevêchés », dit-il, afin que certains bâtiments soient soldés et que les plus importants reviennent vite à la société »* (Jean-François Nadeau, op. cit, p. A-8).

Problème juridique

Les signataires du groupe Portes ouvertes ajoutent que la Loi sur les fabriques, qui « encadre la propriété des églises du Québec, consacre la responsabilité de celles-ci entre les mains des conseils de fabrique confessionnels. De telle sorte que cette disposition interdit à de nombreux citoyens [non catholiques] de siéger au conseil d'administration de leur église de quartier. Ce qui conduit à priver les églises de soutiens structurants nécessaires à leur sauvetage » (groupe Portes ouvertes, op. cit.).

Autrement dit, le temps presse pour une « passation vers la collectivité » qui implique un nouveau regard juridique sur ces bâtiments. « Il faut donc encourager une forme de passation vers la collectivité, qui a financé ces églises et à laquelle elles appartiennent, non légalement, certes, mais légitimement, croyons-nous. Pour cette raison, la propriété de certaines églises du Québec, en région par exemple, a été transférée à la collectivité pour une somme symbolique d'un dollar : ce choix éthique apparaît exemplaire » (Jean-François Nadeau, op. cit, p. A-8).

Le groupe Portes ouvertes ajoute que l'on doit résister à « la tentation de brader le patrimoine bâti religieux à des intérêts privés. Un droit de préemption devrait au moins être accordé au milieu communautaire et aux initiatives d'économie sociale » [...] « Au Québec, les municipalités pourraient, en concertation avec le milieu, jouer [un] rôle de médiation et faciliter les projets de développement communautaire et d'entreprises d'économie sociale, gérés par l'intermédiaire d'un OBNL ou d'une fiducie d'utilité sociale suivant l'excellente suggestion de Luc Noppen, spécialiste des questions de patrimoine urbain. » (Jean-François Nadeau, op. cit, p. A-8).

Le groupe voit dans cette prise en main un moyen de voir ces bâtiments à grande valeur collective échapper à la valse de la spéculation immobilière. Les vieilles églises du Québec pourraient ainsi devenir « de riches espaces [dans lesquels investissent] le communautaire et les citoyens, des espaces de médiation et d'innovation sociales et économiques, favorisant les échanges entre les générations, les usages, les cultures, oxygénant par le fait même des quartiers entiers qui, dans les grandes villes, s'embourgeoisent et se referment. Ce défi complexe est une occasion à saisir pleinement, par une réflexion sur les villes que nous voulons, avec de l'imagination critique et une réelle détermination civile » (Jean-François Nadeau, op. cit, p. A-8).

Devoirs et obligations des municipalités

Les églises se dégradent. La société a-t-elle le loisir de ne rien faire ? Non, affirme le groupe Portes ouvertes. « Les municipalités ont […] les moyens et le devoir d'intervenir, en vertu de la nouvelle version de la Réglementation relative à l'occupation et à l'entretien des bâtiments. » Cette nouvelle balise stipule « qu'un propriétaire a l'obligation de respecter des exigences strictes en matière d'entretien et de maintien d'un bâtiment ». Aux municipalités de faire respecter cette obligation

Mais le groupe pointe aussi du doigt la nécessité, pour l'État, de soutenir les initiatives citoyennes en faveur de la sauvegarde du patrimoine religieux, ce qui passe notamment par « un financement conséquent du Conseil du patrimoine religieux du Québec ».

*Pour **Luc Noppen**, « il faut développer des solutions pour le monde rural, mais aussi faire preuve d'imagination pour les églises des grandes villes ». Certains quartiers comptent plusieurs bâtiments religieux.* (Jean-François Nadeau, op. cit., p. A-8).

834. Réaction des évêques du Québec

L'**AÉCQ** (**A**ssemblée des **É**vêques **C**atholiques du **Q**uébec) n'aura pas tardé à réagir. Dès le lendemain, les évêques se sont exprimés, souhaitant « être considérés comme des partenaires dans la réflexion et l'action. »

Assemblée des évêques catholiques du Québec

Pour une discussion collective sur l'avenir du patrimoine religieux immobilier

Montréal, le 17 janvier 2024 – En réponse à la lettre publique du groupe citoyen Portes ouvertes [voir le texte complet à l'ANNEXE 13] parue dans *Le Devoir*, le comité exécutif de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec souhaite exprimer son assentiment pour que l'avenir des églises fasse l'objet d'une véritable discussion collective. Que cette dernière se poursuive dans les instances existantes ou qu'elle donne lieu à un événement consultatif provincial de type « états généraux », les évêques souhaitent être considérés comme des partenaires dans la réflexion et l'action.

Les catholiques du Québec s'investissent depuis longtemps pour préserver le patrimoine religieux immobilier. Cet engagement se poursuit quotidiennement, bien que le nombre de paroissiens ait diminué ces dernières décennies. Le poids financier des bâtiments s'accroît et l'aide gouvernementale n'est pas à la hauteur des besoins. Dans toutes les régions, les diocèses et les fabriques propriétaires d'églises et de bâtiments attenants réfléchissent donc activement aux différentes façons d'assurer leur entretien, leur chauffage et leur restauration, y compris en envisageant la désacralisation des lieux et leur vente ou leur cession. Chaque bâtiment étant unique, les usages possibles varient grandement. De plus, la situation n'est pas la même dans les petites municipalités qui comptent une seule église et dans les grandes villes qui en comptent plusieurs, parfois très volumineuses, dans un même quartier. Quoi qu'il en soit, les communautés chrétiennes soutiennent divers projets de restauration et de requalification.

Nous réfléchissons et nous agissons en partenariat avec différentes instances de la société civile et de l'État : organismes communautaires, comités, arrondissements, villes, MRC, Conseil du patrimoine religieux du Québec, ministères, etc. En témoignent plusieurs documents, dont le protocole d'entente de 2007 entre le ministère de la Culture et des Communications et l'Assemblée des évêques; l'outil d'accompagnement La transformation de bâtiments religieux, publié en 2015 par la MRC de Kamouraska en collaboration avec le Centre local de développement et le diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière; et le texte Comment la crise climatique pourrait influencer certains usages du patrimoine religieux, publié en 2021 par le conseil Église et Société, suite à l'interpellation du Centre de ressources sur la non-violence à propos des « églises-refuges ».

Les évêques catholiques sont bien conscients que les églises construites par nos prédécesseurs comme points de rassemblement et de célébration jouent différents rôles : espaces religieux et spirituels, lieux sociaux et communautaires, repères culturels et identitaires. Notre patrimoine religieux a aussi des dimensions immatérielles : des pratiques et des valeurs de solidarité que nous souhaitons transmettre. En ce sens, les communautés chrétiennes souhaitent que les bâtiments préservés continuent à répondre aux besoins de la communauté où ils se trouvent, notamment en accueillant des organismes d'entraide. Assurer le financement et la pérennité de tels projets constitue cependant un défi de taille. Cela exige de réfléchir ensemble à nos façons d'habiter le territoire où nous nous trouvons. Les évêques catholiques rappellent que les communautés chrétiennes, propriétaires des églises, et les évêques eux-mêmes sont parties prenantes de ce chantier, à l'instar des communautés religieuses et des instituts de vie consacrée.

Pour informations :
Mgr Pierre Murray, C.S.S.,
secrétaire général,
Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ).
Source : https://evequescatholiques.quebec

835. Le *Seigneur-fondateur* de Rimouski

Un passionné de généalogie, M. **Gilles Saint-Louis**, a récemment présenté une biographie du Seigneur-Fondateur de Rimouski, **René Lepage**.

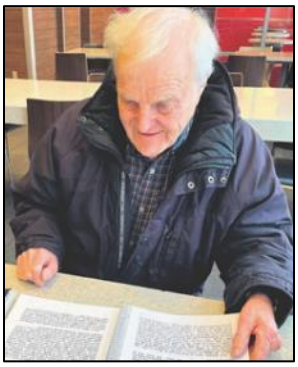

Amateur de généalogie, M. Gilles St-Louis. Photo Médialo - Annie Levasseur, *Le Laurentien*. Courtoisie.

Un extrait de cette biographie écrite par M. St-Louis se retrouve sur le site Web de l'hebdomadaire *Le Laurentien*, du 24 janvier 2024 (et en p. 3 dans la version papier). Nous retiendrons ce passage :

René Lepage de Sainte-Claire est le Seigneur-fondateur de la ville de Rimouski au Québec. Son père Germain Lepage épouse Reine Loury en France et le couple donne naissance à René Lepage baptisé en avril 1656 dans le village D'Ouanne, près d'Auxerre en Bourgogne. Son père Germain Lepage décide de venir s'installer en Nouvelle-France avec son frère Louis vers 1661. René Lepage émigre en Nouvelle-France, avec sa mère Reine Lory et sa tante Constance Lepage, entre 1670 et 1674. Il y rejoint son père Germain et son oncle Louis, installés sur des lots de la paroisse actuelle de Saint-François, à la pointe nord-est de l'île d'Orléans, près de Québec. René Lepage épouse le 10 juin 1686 à Ste-Anne de Beaupré Marie-Madeleine Gagnon âgée de 15 ans avec qui il aura dix-sept enfants. Marie-Madeleine est née à Château-Richer et est décédée à Rimouski à l'âge de 72 ans.

L'héritage

Des enfants de René Lepage, quatre filles deviendront religieuses, son fils aîné, Pierre de Saint-Barnabé, reprendra la seigneurie et la défrichera au profit de sa famille. Son deuxième garçon, Louis, prêtre et chanoine, est né à Saint-François de l'île d'Orléans. Il acquerra la seigneurie de Terrebonne. Les descendants de René Lepage ont, depuis plus de 320 ans, essaimé un peu partout en Amérique du Nord, du Canada jusqu'au sud-ouest des États-Unis (loc. cit.).

836. 10 ans après l'incendie de L'Isle-Verte

Au matin du jeudi **23 janvier 2014**, suite au tragique incendie de la résidence du Hâve de L'Isle-Verte où 32 personnes âgées ont perdu la vie, M^gr^ **Pierre-André Fournier**, alors archevêque de Rimouski, adressait cette lettre aux responsables de la paroisse et de la municipalité de L'Isle-Verte :

Un drame a frappé la belle communauté de L'Isle-Verte à laquelle je suis attaché de plusieurs façons. […] Au nom de la grande famille diocésaine et au nom de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec, j'exprime ma plus entière solidarité à toutes les personnes touchées par cette tragédie.

L'embrasement . Photo : Infodimanche.com / François Drouin. Courtoisie.

Mes pensées et mes prières vont d'abord à ces disparus, ces femmes et ces hommes, ces aînés qui vivaient paisiblement à cette résidence [du Havre]. Je pense ensuite aux personnes qui sont sorties indemnes de l'incendie, au traumatisme qui est le leur d'avoir perdu non seulement le lieu où elles demeuraient mais surtout des gens qu'elles côtoyaient à chaque jour. Je n'oublie pas également tous les membres du personnel et de la direction de cet établissement. Je pense encore aux familles des pensionnaires disparus. Qu'elles sachent que toute la population est affectée par ce drame qui touche la communauté de L'Isle-Verte, toute la région et tout le Québec également. Il y a aussi la communauté de L'Isle-Verte et celle des villages avoisinants qui sont durement affectées par ce drame. Je voudrais leur dire que je partage profondément leur tristesse. Je veux remercier, enfin, tous les intervenants et intervenantes qui apportent leur secours en ces moments difficiles. […] En vous rencontrant aujourd'hui, M^me^ Caron, P. Frigon et M^me^ Caillouette, j'aurai l'occasion de vous exprimer de vive voix ces sentiments émus qui m'animent. Acceptez l'expression de mon entière communion et l'assurance de mes fraternelles prières.

+ Pierre-André Fournier
Archevêque de Rimouski

Pour les célébrations dominicales des **25 et 26 janvier 2014**, M^me^ **Hélène Gémus** et l'abbé **André Daris**, de la paroisse cathédrale, ont préparé pour toutes les paroisses du diocèse cette proposition de prière universelle :

Président :
Dès le début de son ministère, Jésus a manifesté sa proximité avec tous les blessés de la vie; confions-lui aujourd'hui nos frères et sœurs de la communauté chrétienne de L'Isle-Verte, si lourdement éprouvés cette dernière semaine. Notre

prière se laissera inspirer par une lettre adressée jeudi par notre évêque Mgr Pierre-André.

Intentions :

- Pour tous les disparus, ces femmes et ces hommes, ces aînés qui vivaient paisiblement à cette résidence du Havre de L'Isle-Verte, prions le Seigneur.
R/. Écoute-nous, Seigneur.

- Pour toutes les personnes qui sont sorties indemnes de l'incendie; pensons au traumatisme qui est le leur d'avoir perdu non seulement le lieu où elles demeuraient, mais surtout des gens qu'elles côtoyaient à chaque jour prions le Seigneur.
R/. Écoute-nous, Seigneur.

- Pour les familles des pensionnaires disparus. Qu'elles sachent que toute la population est affectée par ce drame qui touche la communauté de L'Isle-Verte, toute la région et tout le Québec également. Prions le Seigneur.
R/. Écoute-nous, Seigneur.

- Pour la communauté de L'Isle-Verte et celle des villages avoisinants qui sont également affectés par ce drame. Partageons profondément leur tristesse et prions le Seigneur.
R/. Écoute-nous, Seigneur.

Président :
Inspirés par les paroles de notre évêque, nous t'avons prié Dieu notre Père. Exauce notre prière en ce jour et remplis-nous de ton Esprit. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

Au matin de l'incendie. Photo : Ryan Remiorz. Courtoisie.

Message du pape François

Apprenant le tragique incendie survenu dans la nuit du 23 janvier à L'Isle-Verte qui, en détruisant la résidence de personnes âgées, a fait de nombreuses victimes dont beaucoup sont encore portées disparues, Sa Sainteté le ***Pape François*** *s'associe par la prière à la peine des familles endeuillées, et il confie les victimes à la miséricorde de Dieu, afin qu'il les accueille dans sa lumière. Il exprime sa proximité spirituelle aux personnes blessées et à leurs familles, ainsi qu'aux pompiers et aux secouristes qui font un beau travail de solidarité, rendu difficile par les conditions météorologiques. En gage de réconfort, le Saint-Père adresse une particulière Bénédiction apostolique à toutes les personnes touchées par ce drame.*

Le **23 janvier 2024**, pour commémorer les 10 ans de cette tragédie, une marche silencieuse a été menée par les pompiers des municipalités des alentours qui sont intervenus la nuit de l'incendie de la Résidence du Havre. Des membres de la communauté de L'Isle-Verte ont déposé une couronne de 32 roses blanches à la mémoire des 32 victimes de l'incendie. L'heure était au recueillement à L'Isle-Verte en souvenir de ce triste événement.

837. Les dix ans de la galerie *Léonard-Parent*

La Ville de Rimouski vient de dévoiler sur son site Web la programmation 2024 de la galerie d'art Léonard-Parent qui célèbre cette année ses dix ans d'existence. En tout, neuf expositions composent cette programmation riche et diversifiée, promettant d'émerveiller les visiteuses et visiteurs dès le 25 janvier 2024. Le maire de Rimouski, M. **Guy Caron**, se montrant fort enthousiaste, a tenu à commenter : « Pour la Ville, c'est un plaisir de souligner l'anniversaire de la galerie d'art Léonard-Parent qui présente, pour une 10e année, une programmation ambitieuse, raffinée et haute en couleur. »

Photo : journallesoir.ca. Courtoisie.

La galerie d'art Léonard-Parent est le fruit de plusieurs années de travail. ***Coup d'œil****, la première galerie d'art de la Ville de Rimouski, a vu le jour en 1983. Dans les années 2000, suivant des changements dans le milieu culturel, cette dernière ferme ses portes. Le foyer de la salle DESJARDINS-TELUS devient alors un lieu d'exposition temporairement, jusqu'au 25 mars 2014, jour d'inauguration de la galerie d'art Léonard-Parent.*

La galerie d'art porte un nom significatif. ***Léonard Parent****, dit* ***Basque*** [voir le Billet #533], *était un artiste chez qui le don de soi a toujours été lié à un attachement indéfectible à sa région, le Bas-Saint-Laurent. Il a donné à Rimouski une fenêtre ouverte sur le monde. La longue liste des réalisations et des distinctions du peintre Léonard Parent ont fait foi de sa grande implication et de son engagement dans le milieu culturel rimouskois.*

Quarante ans après l'ouverture de sa première galerie d'art, la Ville de Rimouski continue de favoriser l'accessibilité à la culture avec la galerie d'art Léonard-Parent : au total, pas moins de 71 expositions ont été présentées et près de 19 000 personnes ont franchi ses portes. La Ville de Rimouski a aussi fait l'acquisition de 14 œuvres coup de cœur afin d'enrichir sa collection d'œuvres d'art et de soutenir les artistes en arts visuels.

(Source : communiqué, ville de Rimouski, 11 janvier 2024 et page Facebook du 12 janvier 2024 « Muffin et café » de Jean-Claude Leclerc).

* * *

Du **25 janvier au 1er mars 2024**, à la Galerie d'art Léonard-Parent, la Ville de Rimouski présente l'exposition « **Sentences d'éternité** » de **Dany Larrivée.**

Une des toiles de Dany Larrivée. Photo : Ville de Rimouski. Courtoisie.

Originaire de Saint-Médard dans la MRC des Basques, celui-ci a complété un Baccalauréat multidisciplinaire en création littéraire et en histoire de l'art ainsi qu'une maîtrise. *Sentences d'éternité* est la première exposition de peinture pour **Dany Larrivée.**

Armé de truelles, d'outils de construction et de matériaux récupérés, l'artiste expérimente et intègre à ses toiles le mouvement et les accidents contrôlés, lesquels font partie intégrante de sa démarche. « L'art abstrait, en son essence, doit traduire les tensions de son auteur dans l'intention de faire transsubstantiation : ce qui fait l'intériorité des êtres se manifeste tôt ou tard de l'extérieur. Ce que l'on voit est capté par nos sens, puis absorbé. L'art est le produit de cette expérience, laquelle transforme le monde sensible en œuvre empirique, ajoute l'artiste historien d'art de formation. « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » rappelle d'ailleurs Antoine Lavoisier. On ne crée pas à partir de rien, on recrée », ajoute-t-il. C'est d'ailleurs ce que soutient cette série d'œuvres à la fois physique et métaphysique, là où la matière côtoie et provoque l'esprit et sa réceptivité.

Ce corpus d'œuvres est composé de quatre segments intitulés respectivement *Diade du génome, Cycle des palingénésies, Cycle des chants magnétiques et Tryptique du nombre d'or*. Entre l'univers et l'Homme se joue une harmonie progressive depuis la genèse du monde. La vie fait écho à l'univers qui l'a engendré, dans un cycle perpétuel. » « L'artiste bas-laurentien habite actuellement Notre-Dame-des-Neiges où il exerce le métier de directeur général dans le milieu municipal et où ses temps libres sont dédiés à l'art et à la culture. »

(Source : communiqué, ville de Rimouski, 18 janvier 2024).

838. Le cardinal Lacroix dans la tourmente

Le **25 janvier 2024**, l'archevêque de Québec et primat de l'Église canadienne, le cardinal **Gérald Cyprien Lacroix,** est visé à son tour par des allégations d'agressions sexuelles. Son nom a été ajouté à une liste des agresseurs présumés dans le cadre de l'action collective intenté contre le diocèse de Québec. Les gestes reprochés concernent des attouchements qui auraient eu lieu sur une adolescente âgée de 17 ans, avant qu'il soit prêtre, lors de deux événements survenus en 1987 et 1988. La plaignante a attendu que sa mère décède pour dénoncer, pour ne pas lui faire de la peine. Ces allégations n'auront toutefois pas à être prouvées en cour, car il s'agit d'un recours collectif. Dans une vidéo publiée sur YouTube le **30 janvier**, le cardinal Lacroix a déclaré : « Je suis très affecté, comme plusieurs d'entre vous, par l'étendue des dégâts occasionnés par ces allégations non fondées ». Il avait déjà annoncé, le **26 janvier**, qu'il se retirait temporairement de ses fonctions d'archevêque de Québec le temps que « la situation soit clarifiée ». Il précise aujourd'hui : « Il ne s'agit pas d'une démission ». Il ajoute : « Je nie catégoriquement les allégations rendues publiques. Jamais, à ma connaissance, je n'ai posé de gestes inappropriés envers qui que ce soit [...]. Mon âme et ma conscience sont en paix face à ces accusations que je réfute ».

Le cardinal Gérald Cyprien Lacroix. Photo : archidiocèse de Québec, 30 janvier 2024. Courtoisie.

Le cardinal Lacroix est né le 27 juillet 1957 à Saint-Hilaire de Dorset. Il détient une maîtrise en théologie pastorale de l'Université Laval. De 1982 à 1987, il était secrétaire général de l'Institut séculier Pie-X et de 1985 à 1987 directeur de la Maison du Renouveau à Québec. Il a été ordonné prêtre le 8 octobre 1988. Il a reçu l'ordination épiscopale le 24 mai 2009. Il est devenu archevêque de Québec en février 2011, à l'âge de 66 ans, puis nommé cardinal trois ans plus tard, en 2014, par le pape François.

* * *

Les avocats qui représentent les victimes dans cette action collective viennent aussi d'interpeller le Séminaire de Québec, l'Œuvre du Grand Séminaire, le Collège François-de-Laval ainsi que l'Assurance mutuelle des Fabriques du Québec, qui apparaissent maintenant sur la liste des défendeurs.

839. Visite pastorale de Mgr Grondin

« Notre manière de faire Église »

La visite pastorale se fait par secteur en 2023-2024. Ils sont au nombre de 20 dans le diocèse, regroupés dans 6 unités pastorales pour un total de 97 paroisses. Un secteur réunit quelques paroisses avoisinantes. La visite de l'évêque se déroule habituellement sur deux ou trois jours, les fins de semaine. La visite comporte des temps de prière et de célébrations, des entretiens suivis de travail en ateliers et de plénières. Mgr **Denis Grondin** est accompagné par une équipe : les abbés **Yves Pelletier**, vicaire général, et **Adrien Édouard**, organisateur et animateur des rencontres, ainsi que de M. **Dyno Périgny**, économe diocésain.

D'emblée, l'abbé Adrien Édouard invite les participants à considérer ces moments ensemble comme une sorte de retraite paroissiale en compagnie de leur évêque. Puis la démarche débute par un temps de prière à partir d'un texte biblique.

Des entretiens de Mgr Grondin, du travail en ateliers et des plénières jalonnent ensuite la visite pastorale sur des sujets comme :

- « *Rallumer l'espérance. Encourager les partages de vie et de foi.* » Mgr Grondin fait observer que nous sommes un corps et avons à relever le défi d'une participation élargie selon les perspectives du synode sur la synodalité. La foi ne se vit pas seul. Comment faire route ensemble?

- *« Être sur les parvis. »* Cet espace représente aujourd'hui les personnes en marge de l'Église vers qui nous devons aller. Il faut identifier des lieux de proximité, de dialogue où l'on peut partager sa foi et son engagement au nom de Jésus.

- *« Solidaires dans la foi. Le sommes-nous vraiment ? »* L'évêque souligne que l'Eucharistie fait l'Église-communion. Il est urgent de vivre sa foi avec les autres.

Le dimanche, l'eucharistie est présidée par Mgr Grondin dans une des églises du secteur; il est accompagné des prêtres de l'unité pastorale et de son équipe.

Le deuxième ou troisième jour, en compagnie de M. **Dyno Périgny**, les participants réagissent d'abord sur les orientations actuelles concernant nos églises et nos édifices patrimoniaux. On veut que le Québec conserve son patrimoine, mais il faut néanmoins que les paroisses se délaissent du fardeau des bâtiments que la plupart ne peuvent plus porter. Il faut donc donner d'autres usages à nos églises, les requalifier et s'en départir.

Dans un second temps, on partage sur le regroupement des paroisses d'un secteur en une seule entité. Aucune paroisse ne peut se joindre à une autre tant qu'elle possède une église : une paroisse qui a procédé à la requalification de son église ne veut pas recommencer pour l'église de la paroisse voisine après un regroupement, une fusion.

* * *

Voici un compte-rendu de quelques-unes de ces visites pastorales, qui s'insèrent chronologiquement dans la rédaction des présents billets.

1. Secteur des Belles-Vues

Les **19-21 janvier 2024**, Mgr Grondin a donné rendez-vous aux paroissiens et paroissiennes du secteur des Belles-Vues, à **Saint-Jean-de-Dieu,** pour la visite pastorale. Ce secteur fait partie de l'unité pastorale de Trois-Pistoles et comprend, en plus de la paroisse hôtesse, celles de Saint-Clément, Saint-Cyprien, Saint-Médard et Sainte-Rita qui célèbre son centenaire en 2024.

Le vendredi après-midi, après un entretien donné par Mgr Grondin, les participants ont pu exprimer leur amour pour la Parole de Dieu, comment elle les attire et les transforme. Le samedi matin, un autre entretien donné par Mgr Grondin a provoqué les personnes présentes à identifier des lieux de dialogue ou « parvis » et l'on s'est demandé comment surmonter l'individualisme et le morcellement social?

Sous-sol de l'église de Saint-Jean-de-Dieu. Photos : Jean-François Mélançon.

En après-midi, M. Dyno Périgny, économe diocésain, a pris la relève pour traiter de l'avenir de nos églises et des fusions de paroisses. Des participants se sont inquiétés : si nous regroupons les paroisses, allons-nous perdre les

bénévoles dont l'action actuelle est identifiée à leur paroisse d'appartenance?

Le dimanche avant-midi, la messe a été présidée par Mgr Grondin. Pour l'occasion, il a remis à Mme **Yvette Carrier** la Croix de Saint-Germain du Mérite diocésain en reconnaissance de son bénévolat fameux à Saint-Clément. (Revoir les Billets #153 et #484 sur La Croix de Saint-Germain du Mérite diocésain).

Mgr Denis Grondin et Mme Yvette Carrier.

(Source : Jean-François Mélançon, *Le Relais* Nº 901, 26 janvier 2024, p. 4-5.)

2. Secteur du Pic Champlain

a) Sainte-Blandine

Le **27 janvier 2024**, se tenait à Sainte-Blandine une rencontre de paroissiens et de bénévoles. Dix-huit personnes ont participé à cette rencontre. Notre secteur est formé des paroisses de Saint-Narcisse, Sainte-Blandine, Sainte-Cécile-du-Bic, Saint-Fabien, Notre-Dame-des-Murailles et Saint-Eugène-de-Ladrière. Le secteur du Pic Champlain fait partie de l'unité pastorale de Rimouski-Neigette, laquelle unité comporte aussi la paroisse de La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon.

Nous avons d'abord médité une Parole tirée du Deutéronome : « La Parole de Dieu est toute proche ». Lors de l'entretien de l'avant-midi, Mgr Grondin nous a rappelé le thème du synode : « Marcher ensemble ». Un travail en équipes nous a permis d'identifier différents lieux de proximité où l'on peut partager sa foi chrétienne et son engagement… La famille, le milieu de travail, les activités de bénévolat figurent parmi ces lieux de proximité.

En après-midi, après le partage d'un dîner communautaire, nous avons identifié des « parvis » où nous pouvons être présents dans nos paroisses, pour partager notre foi chrétienne : fêtes de quartier, centre de loisirs, cantines ou cafés-rencontres, Club de l'Amitié, célébrations de funérailles, baptêmes, les commerces, les réseaux sociaux et bien d'autres. Notre maison peut devenir un parvis quand on y retrouve joie, lumière, accueil inconditionnel qui feront naître l'espérance dans les cœurs des personnes qui la fréquentent.

À Sainte-Blandine. Photo : Gisèle Martin.

Nous avons terminé cette rencontre par la messe dominicale, célébrée à 16 h 00 par Mgr Grondin, accompagné des abbés Adrien Édouard et Rodelain Blaise.

(Source : Gisèle Martin, *Le Relais* Nº 902, 9 février 2024, p. 4.)

b) Sainte-Cécile-du-Bic

Le **28 janvier 2024**, une visite bien attendue au Bic… Elle aura pris forme en trois volets.

■ **Volet 1** : La *messe dominicale* est présidée par Mgr l'Archevêque accompagné des abbés Jean-Baptiste Allico, modérateur, Rodelain Blaise, responsable du secteur Pic Champlain et Adrien Édouard, organisateur de la rencontre pastorale.

■ **Volet 2** : Un *buffet rassembleur*… Les paroissiennes et les paroissiens ont été invités à dîner avec Mgr Grondin et ils ont partagé un généreux buffet froid à la Salle Curé-Soucy. Les invités étaient contents de pouvoir parler, discuter et se rapprocher de Mgr Grondin, des abbés Jean-Baptiste, Rodelain et Adrien.

■ **Volet 3** : 14 h - La *rencontre d'information*; M. Dyno Périgny nous a remis une pochette de documents sur l'avenir de nos églises et nous a transmis des informations.

Chacune des fabriques a présenté un résumé de sa situation : tous ont à cœur la poursuite de leur mission qui est de continuer les activités dans leur église. Une des églises est en processus de vente. Celle du Bic continue ses travaux de restauration avec le Comité du patrimoine religieux du Québec (CPRQ). Ce fut un agréable moment enrichissant pour la quinzaine de personnes présentes en ce jour.

(Source : Nicole Lavoie, *Le Relais* N° 903, 23 février 2024, p. 4.)

c) Saint-Eugène-de-Ladrière

C'est sous le thème de la chanson « Pour bâtir l'avenir » que la rencontre du lundi **29 janvier** a débuté; c'était après celles qui ont lieu le 27 à Sainte-Blandine et le 28 au Bic.

Travail en atelier à Saint-Eugène-de-Ladrière.

Après un mot de salutation et un tour de table où chacun se présente, M^gr^ Grondin et l'abbé Édouard nous ont invités à partager la Parole de Dieu, La nouvelle vie dans le Christ, tirée de la Lettre aux Romains (12, 3-21) C'est un moment de prière où nous avons invoqué l'Esprit Saint sur notre assemblée et sur l'Église.

S'en est suivi de l'entretien donné par M^gr^ Grondin : Comment je vis ma solidarité dans la foi ? Suis-je solidaire des petits, c'est-à-dire des personnes éprouvées par la maladie, l'isolement social ou vivant dans la pauvreté ? Quelle place laissons-nous à ceux qui ne vivent pas comme nous, ne pratiquent pas comme nous ? Quel pont pourrions-nous créer pour faciliter l'intégration et apprécier l'apport particulier de chacune de ces personnes ? Nous avons travaillé en ateliers ces différentes questions.

Après ces réflexions, nous avons échangé sur le logo du diocèse « Avance au large ». La rencontre s'est terminée par un goûter fraternel. Ce fut un agréable moment enrichissant pour la quinzaine de personnes présentes.

(Source : Nicole Paradis, *Le Relais* N° 903, 23 février 2024, p. 5.)

3. Secteur des Basques

Les **3-4 février 2024,** M^gr^ Grondin a rassemblé 22 personnes engagées du secteur des Basques à **Saint-Mathieu**. Ce secteur comprend aussi les paroisses de Saint-Éloi, Sainte-Françoise, Saint-Simon et Trois-Pistoles, dans l'unité pastorale du même nom. M. le maire **Roger Martin** était présent à l'accueil, samedi, pour souhaiter la bienvenue aux personnes présentes et faire découvrir l'église de Saint-Mathieu magnifiquement reconvertie en complexe communautaire.

M. le maire (premier plan à gauche), M^gr^ l'archevêque (à droite), derrière lui l'abbé Jean-François Mélançon, curé, responsable de l'unité pastorale et trois membres de l'assemblée de fabrique de Saint-Mathieu. Photo : Manon Dionne.

Samedi matin. Après l'entretien donné par M^gr^ Grondin, les participants ont pu exprimer comment ils avaient été touchés au cœur par la Parole de Dieu et avec qui ils la faisaient connaître et partager. En après-midi, l'entretien donné par M^gr^ Grondin a provoqué les personnes présentes à identifier des lieux de dialogue, ou « parvis », avec les gens en retrait ou en marge de l'Église. La journée s'est conclue par une célébration de la Parole sur le thème de la lumière, suivie d'un repas festif.

Dimanche, la messe a été présidée par M^gr^ Grondin en l'église de Trois-Pistoles en compagnie des abbés Jean-François Mélançon, curé et Adrien Édouard. Après la messe, une douzaine de bénévoles ont pris leur repas ensemble à la salle Vézina, au sous-sol de l'église. En après-midi, M. Dyno Périgny, économe diocésain, a pris la relève devant près de 20 bénévoles des paroisses, dont plusieurs membres d'assemblées de fabriques, pour traiter comme à l'habitude de la requalification des églises et des fusions de paroisses.

M^gr^ Grondin, Dyno Périgny et Adrien Édouard. Photo : Manon Dionne.

Une prise de conscience s'est imposée : nos bénévoles actuels n'en ont plus que pour quelques années, on ne voit personne pour les remplacer dans les formes de bénévolat qui nous sont familières. Des lieux de rassemblement liturgique resteront nécessaires.

(Source : Jean-François Mélançon, *Le Relais* Nº 902, 9 février 2024, p. 4-5.)

4. Les autres secteurs

Les visites pastorales ont débuté en octobre, novembre et décembre 2023 dans les quatre secteurs de l'unité pastorale de la Vallée de la Matapédia : La Croisée, L'Avenir, Le Jardin de la Vallée, Avignon.

En mars et avril 2024, sont visités les secteurs de la Terre à la Mer (unité pastorale de Trois-Pistoles), des Montagnes (unité pastorale de la Mitis), des Érables, du Haut-Pays, des Montagnes et des Lacs (unité pastorale du Témiscouata) ainsi que la paroisse de la Bienheureuse Élisabeth-Turgeon de Rimouski (secteur et unité pastorale Rimouski-Neigette) qui compte à elle seule, au moment de rédiger ces lignes, près du tiers de la population du diocèse, soit ± 40,000 âmes.

En mai et juin 2024, sont visités les secteurs de la Montée, de la Basse-Métis (unité pastorale de la Mitis), puis le secteur de la Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon (unité pastorale du Témiscouata).

En septembre et octobre 2024, la visite pastorale se termine par les secteurs Vents et Marées (unité pastorale de la Mitis), Souffle d'Azur, Grands vents, Matane (unité pastorale de la Matanie).

Par ailleurs, la paroisse-cathédrale Saint-Germain de Rimouski ne fait pas l'objet d'une visite pastorale : en tant que paroisse personnelle et non territoriale (elle ne compte qu'une centaine de fidèles inscrits, peu importe leur domicile), elle a un statut canonique particulier, relevant directement de l'évêque qui est déjà son pasteur propre. (Voir ci-dessous le Billet #844 : *Comment ça avance à la Cathédrale ?*).

À terme, un bilan de la visite pastorale de l'évêque sera publié et pris en compte par les différents conseils diocésains et autres instances pastorales.

840. 200 ans pour la 3e église de Rimouski

Le bâtiment qui constitue aujourd'hui le Musée régional de Rimouski a été construit en **1824** et inauguré le **12 décembre** de cette même année en tant que **3e église de Rimouski.** Ce bâtiment célèbre donc 200 ans d'existence en **2024**.

Un peu d'histoire

Une 1re chapelle a d'abord été construite à Rimouski en 1711 ou avant, à l'emplacement approximatif de la salle de spectacle Desjardins-Telus. Elle reçut le statut d'église en 1742. Elle servira jusqu'en 1784. Désuète, puis démolie, elle fait place à une 2e église en colombage inaugurée le 18 juillet 1790. Lorsque cette église devient insuffisante pour la population qui s'accroît, l'idée est lancée, vers 1820, d'en construire une en pierre qui contiendrait plus de fidèles. L'autorisation de l'évêque de Québec, Mgr Joseph-Octave Plessis, est donnée le 15 juillet 1822.

La construction

L'essentiel de la construction de la 3e église se fait donc entre 1824 et 1826. Elle ne débute qu'en mai 1824, mais elle est ouverte au culte dès le **12 décembre 1824** alors que l'abbé Marc Chauvin, le curé de *Rimousky*, comme certains l'écrivaient à l'époque, procède à sa bénédiction. (À noter que Rimouski ne deviendra la paroisse canonique de Saint-Germain que le 30 janvier 1829.) C'est la première église de pierres de Rimouski et la plus vieille église de pierres de l'Est du Québec. Le bâtiment, de forme rectangulaire et sans transept, est construit en pierre des champs avec un toit très en pente recouvert de bardeaux. La sacristie est aménagée en premier afin de pouvoir y célébrer la messe aussitôt après la démolition de la 2e église.

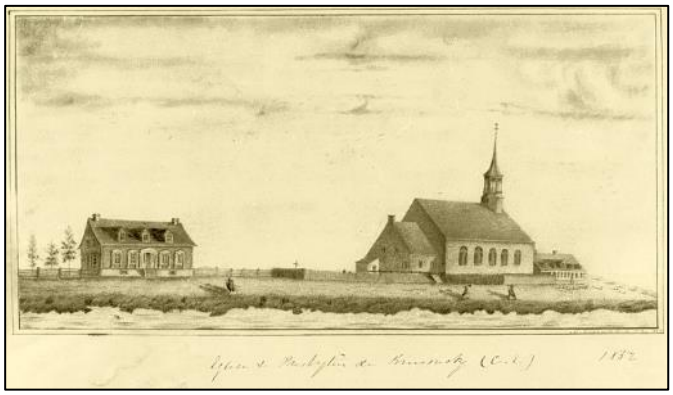

La 3e église de Rimouski : *"Église & Presbytère de Rimousky — 1852".* Croquis du Dr Joseph-Charles Taché (1820-1894). AAR.

L'édifice sera utilisé comme église de 1824 à 1862. Des aménagements majeurs y seront faits entre 1836 et 1838, puis aussi en 1850 en agrandissant l'espace pour les fidèles par des aménagements de l'intérieur. Cette 3e église changera de vocation, en 1862, à la suite de l'ouverture au culte de la 4e église de Rimouski, la future cathédrale.

La 3e église de Rimouski. Image : archives de la paroisse Saint-Germain.

Des changements de vocation

Depuis sa construction en 1824, et à compter de 1862, la troisième église a connu plusieurs modifications architecturales liées à l'utilisation qu'en ont fait ses propriétaires successifs et aux diverses missions auxquelles le bâtiment de pierre a servi. Après avoir été une église (1824-1862), le bâtiment est devenu un *Collège industriel* (1862-1869), lequel est érigé canoniquement en Séminaire de Rimouski en 1870. Ce sera donc le premier édifice du Séminaire, de 1870 à 1876, puis aussi en 1881-1882 après l'incendie du second édifice du Séminaire. (Revoir les Billets #16 à #18, #20 et #32). Petit fait historique : le 2 avril 1863, ce sont les élèves du Collège industriel qui ont enlevé le clocher du bâtiment en le renversant.

Le bâtiment devient ensuite la maison mère des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, du 20 octobre 1876 au 13 avril 1881. Elles le quittent alors, provisoirement, pour laisser la place aux élèves du Séminaire incendié. Puis elles occupent à nouveau l'édifice du 20 avril 1883 au 18 novembre 1907, déménageant alors dans leur nouvelle maison mère. (Revoir les Billets #57 et #499).

L'édifice est alors pris en charge par les Sœurs de la Charité de Québec qui vont l'habiter de 1908 à 1911, le temps de reconstruite leur hospice incendié (revoir le Billet #91). Elles le convertissent ensuite en couvent, le *Couvent gris* (1911-1969) (voir le Billet #92), qui leur sert d'école de filles appelée *Externat* ou *Académie Saint-Joseph*. Petit fait historique : en 1918, lors de l'épidémie de grippe espagnole, ses locaux seront utilisés comme hôpital provisoire.

Le musée régional

Le Musée régional de Rimouski éclairé par le soleil couchant. Photo : Yves-Marie Mélançon, 2002.

En vue de devenir un musée, l'édifice est à nouveau transformé par des travaux majeurs qui s'étalent de 1969 à 1971. Les aménagements extérieurs qui le cachaient (ajout d'un revêtement gris et d'un toit plat), faits par les Sœurs de la Charité en 1911 (le *Couvent gris*), sont enlevés et l'édifice retrouve son allure originale. L'intérieur est aussi complètement réaménagé pour accueillir des expositions. Ces travaux sont initiés par Mgr Antoine Gagnon (voir sa photo au Billet #266), alors supérieur de l'École technique et du Séminaire. Ils sont financés à même les revenus de la vente de l'École technique au Cégep. Le bâtiment devient finalement le Musée régional de Rimouski le 24 juin 1972. Il connaîtra une autre rénovation majeure de l'espace intérieur en 1993.

Un bilan après 200 ans

Avant de devenir successivement collège ou séminaire diocésain, maison mère des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, résidence provisoire des Sœurs de la Charité, école paroissiale, enfin Musée régional, la première église de pierre de Rimouski aura donc été à l'usage du culte pendant 37 ans. Au cours de cette période , elle a été soumise à l'administration de six curés : MM. Marc Chauvin, Michel Ringuet, Thomas Destroismaisons, Cyprien Tanguay, Michel Forgues et Épiphane Lapointe; elle a accueilli à sept reprises l'évêque de Québec en visite pastorale : Mgr Panet en 1826, Mgr Signay en 1833 et 1838, Mgr Turgeon en 1843 et 1849, Mgr Baillargeon en 1855 et 1860; enfin elle a servi à la célébration de quelque 6800 baptêmes, 1150 mariages et 2140 funérailles.

Monument historique par sa structure, cette église l'est aussi par le souvenir des grands événements de son époque. Sa cloche, par exemple, a sonné le glas de trois papes: Léon XII en 1829, Pie VIII en 1831 et Grégoire XVI en 1846. C'est de sa chaire que fut publié le décret d'érection canonique de la paroisse de Saint-Germain, en 1829, et le décret dogmatique de la Conception Immaculée de la Sainte-Vierge, en 1854. Et l'on pourrait encore rappeler qu'elle a vu l'établissement de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, en 1836, la proclamation de l'Acte d'Union du Haut et du Bas-Canada, en 1841, la création de la province ecclésiastique de Québec, en 1844, etc.

Un tel édifice méritait vraiment d'être préservé de la destruction. Il est donc heureux qu'on ait pris les moyens d'assurer sa survie et d'en faire un centre de conservation pour le patrimoine historique et artistique (Léo Bérubé, « La première église de pierre de Rimouski », dans *Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent*, Vol. 1, Nº 2 (1974), p. 2-5).

Une 4e église : la cathédrale

La construction de la quatrième église de Rimouski se fit de 1854 à 1862, sur un site situé à proximité de la troisième église, à l'est de celle-ci. Cette quatrième « église Saint-Germain » a été bénite et ouverte au public en 1862. Elle est devenue la « cathédrale Saint-Germain » en 1867, lors de la création du diocèse de Rimouski.

NOTE : Plusieurs de nos billets traitent de la cathédrale (voir entre autres les Billets #725 à #730) comme cela est mentionné dans notre index alphabétique des sujets : voir la rubrique *Cathédrale Saint-Germain*.

Sources :

- Le site Web du Musée régional de Rimouski.

- Le site Web Wikipédia sur le Musée régional.

- En collaboration : *Circuits Rimouski*, Société rimouskoise du patrimoine, 2018, p. 37-38.

- Le Centenaire de Rimouski : *Album-Souvenir, Notes historiques, 1829-1929*, p. 21-31.

- Sylvain Gosselin, « La première église de Rimouski (ca 1712-1784) », dans *L'Estuaire*, Vol. XXV, Nº 2 (Nº 61) juin 2002, p. 14-23.

- Léo Bérubé, « La première église de pierre de Rimouski », dans *Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent*, Vol. I, Nº 2, juin 1974, p. 2-5.

841. AMM, un report de plus de trois ans

Rien ne va plus entre les gouvernements - le Fédéral et le Provincial - relativement à l'expansion de **l'aide médicale à mourir (AMM).**

Un rappel : l'aide médicale à mourir a été légalisée au Canada le 17 juin 2016. Photo : OIIQ. Courtoisie.

Revoir ici le Billet #817 : *L'AMM en évolution chez nous.* Revoir aussi tous les autres billets qui sont là mentionnés.

La loi fédérale sur l'AMM

Le **1er février 2024**, M. **Mark Holland**, ministre de la Santé dans le gouvernement libéral de M. **Justin Trudeau**, présentait un projet de loi dont le but était de reporter d'un peu plus de trois ans, soit **jusqu'en mars 2027**, l'admissibilité à l'aide médicale à mourir (AMM) pour les personnes dont le seul problème serait une « maladie mentale ».

Le ministre **Mark Holland** et son collègue de la Justice, M. **Arif Virani**, se disent d'accord avec la conclusion d'un « comité mixte spécial » sur cette question, lequel a estimé que le Canada n'était tout simplement pas prêt à accueillir ce changement. Le « comité mixte spécial » sur l'aide médicale à mourir, composé de députés et de sénateurs, a conclu plus tôt cette semaine dans son rapport qu'il y avait encore des questions sur la manière dont les cliniciens pourraient faire la différence entre une personne qui nourrit des idées suicidaires et une autre qui demande de façon « rationnelle » l'aide médicale à mourir pour échapper à une maladie mentale. (Source : Marie-Andrée Chouinard, « Sans consensus sur l'aide médicale à mourir, point de salut », dans *Le Devoir*, édition du **2 février 2024**, p. A2)

La loi provinciale sur l'AMM

Québec a poussé un soupir de soulagement **le 30 janvier** dernier après la décision du gouvernement fédéral de repousser l'élargissement de l'aide médicale à mourir aux

personnes touchées par de graves troubles mentaux. Mme **Sonia Bélanger**, ministre responsable des aînés et déléguée à la santé, réagissait à la décision prise lundi par Ottawa de repousser de nouveau l'entrée en vigueur de certaines dispositions de sa loi sur l'AMM. « *Les personnes concernées seulement par une maladie mentale, qui devaient à l'origine avoir accès à ces soins dès le mois de mars, devront attendre au moins jusqu'après les prochaines élections fédérales pour connaître la décision finale du gouvernement fédéral.* » (François Carabin, « Québec soulagé par le report de l'élargissement de l'aide médicale à mourir par Ottawa », dans *Le Devoir*, édition du 31 janvier 2024, p. A2).

842. Un changement à la loi et son impact

Dans un long article de **Stéphanie Marin** paru dans *Le Devoir*, édition du 6 février 2024**,** en pages A1 et A6 **(***L'archevêque de Montréal va en Cour pour faire invalider une disposition de l'aide médicale à mourir*), nous lisons que Mgr **Christian Lépine**, archevêque de Montréal, demande au tribunal d'invalider le récent ajout à la loi qui oblige toutes les maisons de soins palliatifs à offrir maintenant l'« aide médicale à mourir ». « Cette demande en justice, qui vise le gouvernement québécois, a été déposée le lundi 5 février à Montréal. *Le Devoir* en a obtenu copie » (loc. cit.).

Mgr Christian Lépine. Photo : *Mission chez nous.* Courtoisie.

Voir le texte complet de la lettre de Mgr Lépine, *Quand la foi rencontre la loi : Les défis actuels des soins palliatifs*, à l'ANNEXE 14.

Là, on viendrait heurter de front l'archevêque de Montréal. « Nous demandons à la Cour, précisait-il, de reconnaître qu'il est contraire à notre liberté de religion et de conscience garantie par les Chartes canadienne et québécoise d'exiger que, dans notre propriété, soient commis des actes qui sont, à nos yeux, moralement inacceptables » (loc. cit.).

* * *

« La Loi contrevient aussi à un autre droit protégé par la Charte québécoise, qui soutient les demandes de l'archevêque : il s'agit de celui qui établit, pour un propriétaire, le droit à la jouissance paisible et à la libre disposition de ses biens (loc. cit.).

Par sa demande en justice, l'archevêque souhaite un sursis, soit que l'article de loi au cœur du litige ne soit pas appliqué jusqu'à un jugement sur le fond de sa contestation qui vise à le faire invalider. Il peut s'écouler des années avant que le procès dans cette affaire ne soit entendu par un juge. La demande de sursis, elle, devrait être présentée rapidement, dans les prochains jours » (loc. cit.).

La Maison de soins palliatifs St-Raphaël

Maison St-Raphaël de Montréal. Maison de soins palliatifs et Centre de jour depuis 2019. L'immeuble de trois étages est en partie annexée à ce qui reste de l'église de la paroisse Saint-Raphaël-Archange. Photo : Conseil du patrimoine religieux du Québec. Courtoisie.

Mais qu'est-ce que c'est? C'est un organisme bien ancré dans sa communauté qui est à double vocation : une maison de soins palliatifs de 12 lits et le premier centre de jour offrant des soins de bien-être sur l'île de Montréal;

- On y offre des soins palliatifs de grande qualité dans l'un des secteurs les plus populeux de Montréal, à des personnes vivant avec une maladie incurable …

- La Maison accueille, dans le respect et la compassion, des personnes de toutes provenances, sans égard à leur condition sociale, leur origine ethnique, leur orientation sexuelle et identité de genre ou leurs croyances religieuses…

- Tous les soins et les services sont offerts gratuitement.

Leur vision : Que chacun puisse vivre une fin de vie dans l'humanité et la dignité.

Leur mission : Offrir des soins palliatifs exceptionnels, dans un environnement chaleureux et accueillant, à des personnes de toutes provenances vivant avec une maladie incurable. Offrir des soins et services de répit exceptionnels aux proches et aidants naturels. Être un pôle d'excellence et d'innovation qui favorise la formation et la collaboration avec les milieux des soins de santé et de l'éducation.

* * *

Il fait valoir que ses demandes ne nuiront pas à l'accès à l'aide médicale à mourir, car elle est disponible ailleurs. De plus, la Maison St-Raphaël a conclu une entente avec le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, qui prévoit un mécanisme par lequel des patients peuvent être transférés dans un autre de ses établissements s'ils souhaitent obtenir l'aide médicale à mourir, est-il précisé dans la procédure.

843. Un Bulletin sur *Élisabeth Turgeon*

C'est le **7 février 1840** qu'est née à Beaumont, près de Québec, la Bienheureuse Élisabeth Turgeon… Et c'est le 17 de chaque mois que, dans la première petite chapelle de la maison mère, on fait mémoire d'elle. (Revoir le Billet #796 : *L'Aujourd`hui d'Élisabeth Turgeon*).

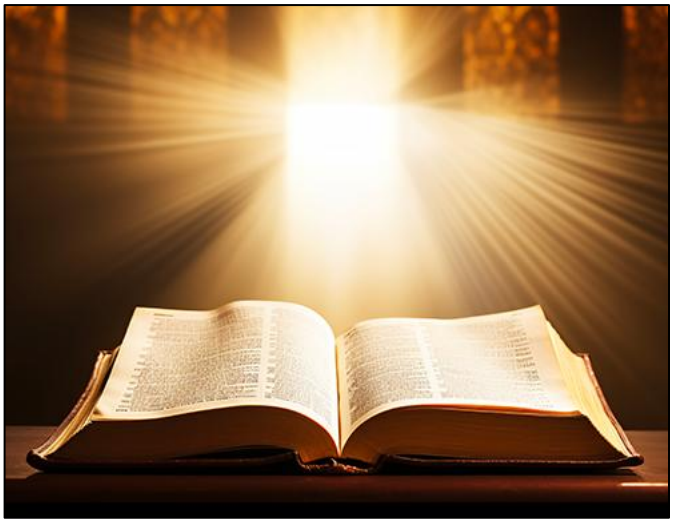

L'Aujourd'hui de la Bienheureuse Élisabeth Turgeon me parle de la fragilité assumée et d'un oui généreux à la volonté de Dieu. Vous vous souvenez sans doute qu'elle n'a vécu que 6 ans dans notre Congrégation. Un temps suffisamment long pour que sa fragilité devenue depuis longtemps source de tendresse donne un charisme et une Congrégation déjà ancrée dans la sagesse. Quel souffle donne force, vigueur et je dirais autorité à son engagement. À sa suite, comment faisons-nous face aux difficultés et à nos vulnérabilités? Que la Bienheureuse Élisabeth nous accompagne et nous inspire les attitudes qui parlent d'essentiel et de la suite du Christ. Que ce qu'elle a si généreusement investi pour notre monde et pour nous en particulier, se continue avec autant de générosité et de vérité. Notre milieu a besoin de témoignages.

Informations
[...] *Merci aux nombreuses personnes qui me font parvenir les faveurs obtenues par l'intercession de la Bienheureuse Élisabeth Turgeon : guérisons physiques, spirituelles, courage et force dans l'épreuve.*

Saviez-vous que...
En 2023, les Sœurs du Saint-Rosaire comptaient 130 ans de présence à Sainte-Anne de Beaupré. Rendons grâce pour tous les témoignages offerts au cours de ces nombreuses années.

Parole de sagesse
« Dites-moi donc sincèrement comment va la santé; prenez-en bien soin, c'est, avec la vertu, le trésor de la Sœur des Petites-Écoles. » 23 décembre 1880, Lettre aux Sœurs de St-Godefroi.

Réflexion de jeune
Tous les enfants furent photographiés, et la professeure essayait de les persuader que chacun d'entre eux devait acheter une copie de la photo de groupe : « pensez juste comme il serait intéressant de la regarder, lorsque vous aurez grandi, et que vous pourriez dire : « Voici Jenny, elle est avocate ou c'est David, il est maintenant médecin. » Une petite voix à l'arrière de la classe résonna : « Et voici la professeure. Elle est morte. »

Chemin de prière
« Faites toujours comme si le bon Dieu vous disait : tu n'as plus que quelques mois à travailler à ma vigne, à instruire, à édifier les enfants et à les rendre conformes à mon divin Fils; après ce temps, je te donnerai la récompense promise à tes travaux et à ton zèle. Tu brilleras d'autant plus que tu auras pris plus de soins et d'ardeur à exécuter mes volontés et à y conformer la tienne. » Lettre d'Élisabeth (1er février 1881)

(Source : Sr **Gabrielle Côté**, R.S.R. Vice-Postulatrice pour la cause de la Bienheureuse Élisabeth Turgeon. Bulletin mensuel *L'Aujourd'hui d'Élisabeth Turgeon,* Vol 1, Nº 6, février 2024; site Web).

844. Comment ça avance à la Cathédrale ?

C'est une question qui m'est souvent adressée par des personnes attentives au dossier. Actuellement tout se met en branle pour les travaux de la salle et en vue du chantier de la toiture. L'élan de la reconnaissance patrimoniale de l'édifice a motivé l'Assemblée de fabrique et redonné de l'espérance, mais en même temps, cela nous invite à travailler aussi le volet pastoral. Nous avons regardé ce volet pour les quatre prochains mois (les temps de Carême et de Pâques) et établi un calendrier comportant deux aspects : *célébration et présence*; célébrations de l'eucharistie les 1er et 3e dimanches du mois à 10 h 30 et ouverture les autres dimanches après-midi de 14 h à 16 h

avec un prêtre disponible pour accueillir et rencontrer les gens qui le désirent. À la fin, vers 16 h, nous offrirons un temps de prière avec des psaumes.

L'organisation pastorale appelle une implication des baptisés et c'est pourquoi j'espère qu'en plus des bénévoles recrutés pour les liturgies, nous constituerons un Conseil de Pastorale car l'Assemblée de fabrique ne peut accumuler toutes les tâches; d'autant plus qu'ils doivent travailler un projet de financement par les *« compagnons »* de la Cathédrale.

Un Conseil de Pastorale est important pour faire advenir une cathédrale qui soit parvis de fraternité, d'échange d'enseignement et de célébration : si cette dernière dimension avait pris beaucoup de place autrefois, nous devons équilibrer les divers angles d'ouverture qu'offrira cette église-mère. C'est pour cela que présentement je ne veux pas qu'elle soit orientée dans la voie traditionnelle qui concerne la préparation et célébration de baptêmes ou de mariages.

J'ai cru bon de [déléguer] l'abbé **Laval Gauvin** à temps partiel en service pastoral à la Cathédrale, avec quelques collaborateurs. Sa tâche d'accompagnement se veut une aide pour moi, pour la Fabrique et pour des gens impliqués, afin de créer un esprit de communion et de participation dans la revitalisation du projet Cathédrale.

Nous vivons ces premiers pas en communication avec l'abbé Jean-Baptiste Allico, modérateur de la paroisse de La Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon. Rappelons-nous que les paroisses sont appelées à s'entraider dans le partage de la mission d'évangélisation.

+ Denis Grondin
Archevêque de Rimouski

(Source : *Le Relais* Nº 902, 9 février 2024, p. 1).

845. Une demande de baptême à l'âge adulte

En janvier dernier, **Annie Leclerc**, la responsable diocésaine du catéchuménat, rencontrait Estelle, une jeune camerounaise qui était nouvellement arrivée à Mont-Joli où elle travaille présentement.

Celle-ci lui disait « qu'avant sa rencontre avec d'autres catholiques, il ne lui était jamais passé par la tête d'être baptisée ». De fil en aiguille, elle s'est mise à participer à des célébrations à l'église et elle a fini par demander à être baptisée dans l'Église catholique.

L'abbé **Pierre Guerrier**, prêtre responsable de l'Unité pastorale de La Mitis, l'a rencontrée pendant quelques temps. Au fil des échanges, il fut clair pour elle qu'elle voulait être baptisée. Des personnes de la paroisse ont également rencontré et soutenu Estelle. C'est dans l'église de Saint-Joseph-de-Lepage, **le 10 février**, qu'elle a fait son entrée au catéchuménat, un temps de préparation au baptême, entourée d'amis, d'Annie Leclerc et de représentants et représentantes de la communauté élargie de La Mitis.

Au centre, Pierre Guerrier et Estelle à sa gauche. Photo : Annie Leclerc.

L'abbé Guerrier a procédé au rite d'accueil, à l'arrière de l'église, en interrogeant d'abord la candidate : « Que demandez-vous à l'Église de Dieu ? » Sa réponse fut le baptême, la foi et la joie de connaître Jésus, de marcher à sa suite au sein de la communauté de ses disciples. Puis, ce fut la demande aux accompagnateurs, aux accompagnatrices et à toute la communauté d'être son soutien. Vint ensuite la signation de la croix avec l'huile des catéchumènes et la remise d'une petite croix.

Après la liturgie de la Parole, on lui a remis le livre des Évangiles, la base de toute la vie chrétienne. Cette entrée dans le catéchuménat au sein d'une communauté locale, qui dure quelques mois en vue du baptême (célébré possiblement à Pâques 2025), nous rappelle que le Seigneur continue d'appeler des personnes de tous les milieux et de tous les pays.

(Source : Annie Leclerc, *Le Relais* Nº 903, 23 février 2024, p. 2).

846. Une offre pour l'achat d'un presbytère

Mais de quel presbytère s'agit-il? En reste-t-il plusieurs? Celui qu'on nous présente aujourd'hui n'est-il pas inhabité depuis des lunes… C'est celui de la paroisse Saint-Germain au centre-ville de Rimouski. Le **12 février 2024**, la Ville de Rimouski publiait un communiqué et tenait en après-midi une conférence de presse

pour annoncer qu'elle déposera sous peu une offre de 1,15 M $ pour l'achat du presbytère, qui est une propriété de la Fabrique Saint-Germain.

Le presbytère convoité, propriété de la Fabrique Saint-Germain… Photo : Yves-Marie Mélançon.

Selon M. **Guy Caron**, maire de Rimouski, le bâtiment, qui abritait avant 2018 les bureaux et services de la fabrique, permettrait de relocaliser dans un espace plus adapté plusieurs organismes dit de type « culturel ».

Le maire de Rimouski, M. Guy Caron et M^me^ Audrey Dubé-Loubert, chef de division à la Ville de Rimouski – Culture. Photo : Ville de Rimouski. Courtoisie.

L'offre d'achat du presbytère est conditionnelle à la conclusion d'accords parallèles entre La Fabrique et la Ville de Rimouski concernant le stationnement, la place des Anciens-Combattants et la rue des Marguilliers. Le montant de la vente du bâtiment devra aussi être réinvesti dans la rénovation de l'enveloppe extérieure de la Cathédrale.

« *Cette annonce est un premier pas important dans le développement d'un quartier de la culture à Rimouski, une priorité pour moi et les membres du conseil municipal,* dit le maire. *Cette offre d'achat s'inscrit dans une optique de revitalisation du centre-ville et de restructuration des espaces consacrés aux organismes culturels sur le territoire. C'est un projet qui est parfaitement cohérent avec notre planification stratégique* Rimouski 2030 *dans laquelle la culture occupe une place de choix. C'est aussi un geste qui témoigne de notre volonté de protéger notre patrimoine bâti, par la préservation et la mise en valeur à la fois du presbytère et de la Cathédrale.*» (Guy Caron, maire de Rimouski).

« *Nous sommes en communication constante avec les organismes culturels et nous avons à cœur de répondre à leurs besoins. L'acquisition du presbytère permettrait donc d'être le point de départ visant une réflexion globale sur les infrastructures culturelles municipales. L'achat du presbytère représente un jalon important afin de positionner le développement de l'offre culturelle, de créer une proximité entre les lieux de diffusion et un dynamisme unique au cœur de la ville.* » (Audrey Dubé-Loubert, chef de division – Culture).

Si l'offre d'achat est acceptée par La Fabrique Saint-Germain, un processus de consultation sera mené auprès des organismes culturels afin de préciser leurs attentes et leurs besoins. Des demandes d'aide financière seront aussi déposées en vue de la réalisation des divers travaux requis pour les infrastructures ciblées. (Direction générale - Communications, Ville de Rimouski : Communiqué du 12 février 2024).

847. Canonisée : Sr Marie-Léonie Paradis

Sœur **Marie-Léonie Paradis,** de son prénom à la naissance **Alodie**, mais élevée sous le nom d'**Élodie Paradis,** est née dans le village bas-canadien de L'Acadie le **12 mai 1840**. Elle décède à Sherbrooke le **3 mai 1912** à l'âge de 72 ans.

Sr Marie-Léonie Paradis. Peinture de Sr Claire Thibault, f.m.m., 1994.

C'est au mois d'août de **1880** que Sr **Marie-Léonie Paradis** fonde *l'Institut des Petites Sœurs de la Sainte-Famille* avec 14 filles qui avaient revêtu l'habit religieux trois ans plus tôt. Devenue supérieure de la communauté, elle reçoit le soutien de M^gr^ **Paul LaRocque**, 2^e^ évêque de Sherbrooke (1893-1926), après avoir subi un revers de M^gr^ **John Sweeny**, évêque du diocèse de Saint-Jean au Nouveau Brunswick (1859-1926).

C'est en **1902**, sous l'épiscopat de M^gr^ **André-Albert Blais**, le 2^e^ évêque de Rimouski (1891-1919) qu'un premier contrat est signé avec Sr **Marie-Léonie Paradis** et les *Petites Sœurs de la Sainte-Famille.* Ce sont d'abord quatre religieuses qu'on a reçu à l'évêché de Rimouski; d'autres suivront à compter du **7 janvier 1904** et qu'on retrouvera en service au Séminaire de Rimouski jusqu'en **1962**.

Dans l'ouvrage qu'ils ont consacré au Séminaire de Rimouski en 2013 (*Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, p. 68-69), les auteurs ont salué d'une façon particulière la somme de services rendus par Sr **Saint-Stanislas**, qui fut pendant **22 ans** responsable des cuisines au Petit Séminaire, et Sr **Sainte-Pauline**, qui fut pendant **57 ans** responsable aussi des cuisines du Petit Séminaire. On disait d'elle qu'elle était la « providence des prêtres ». **Revoir le Billet #138** : *Les Petites Sœurs de la Sainte-Famille.*

Béatification

Sr **Marie-Léonie** est béatifiée par le pape **Jean-Paul II** lors de sa visite au parc Jarry, à Montréal, le **11 septembre 1984.** C'était dans le cadre des *Journées Mondiales de la Jeunesse* (JMJ).

Canonisation

Béatifiée en 1984, Sr **Marie-Léonie** sera canonisée cette année, soit 40 ans après sa béatification. Le Vatican l'annonçait le mercredi **24 janvier 2024**. Le pape **François** venait d'autoriser « la promulgation du décret reconnaissant un miracle survenu grâce à l'intercession de la fondatrice au Canada de l'Institut des *Petites Sœurs de la Sainte-Famille* à la fin du 19e [siècle] » (*Vatican News*, "Le Pape approuve plusieurs décrets : Marie-Léonie Paradis sera canonisée", 24 janvier 2024).

L'Église catholique reconnaît la « guérison miraculeuse d'un nouveau-né de sexe féminin à la suite d'une asphyxie périnatale prolongée avec défaillance de plusieurs organes et encéphalopathie. Cette guérison a eu lieu à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec. L'enfant est née en 1986 », explique l'agence officielle *Vatican News* (loc. cit.). Elle est donc âgée de 28 ans aujourd`hui.

La châsse-reliquaire de Sr Marie-Léonie Paradis, dont la relique fut accueillie à la basilique-cathédrale Saint-Michel de Sherbrooke le 31 mai 2017. Photo : archidiocèse de Sherbrooke. Courtoisie.

In memoriam

En **1895**, sœur Marie-Léonie, la supérieure des *Petites Sœurs de la Sainte-Famille* offre les services de sa communauté non seulement à l'évêché de Rimouski, mais aussi au séminaire. Elle propose même d'établir leur noviciat à Rimouski, mais cette proposition n'a pas eu de suite.

Le Séminaire signe un premier contrat avec les religieuses le 1er décembre 1903 : il leur confie la desserte matérielle de la maison, la responsabilité de la cuisine et des réfectoires, l'entretien de la lingerie, etc. Il s'engage à leur fournir un logement convenable et à leur payer 15 $ par trimestre par religieuse. Les quatre premières religieuses arrivent le 7 janvier 1904. Ensuite, leur nombre varie avec l'expansion du séminaire et se consolide à une vingtaine de sœurs aidées par un contingent de servantes laïques. Leur salaire augmente aussi, mais n'atteint que 20 $ par mois en 1958. Leur tâche est considérable, dont celle de servir 3 000 repas par jour à un moment donné […].

Elles quittent en 1966, la supérieure générale déclarant alors : « la tâche est devenue trop lourde et nous ne pouvons plus imposer à nos religieuses une besogne dépassant leurs forces physiques sans nuire, pour ainsi dire, à leur vie spirituelle et religieuse » (En collaboration, *Le Séminaire de Rimouski, ses écoles, ses œuvres*, Rimouski, 2013, p. 68-69. Chapitre 2, rédigé par Nive Voisine).

848. La Saint-Valentin du 99e cours

Un confrère du Séminaire (1954-1962), **Richard-Marcel Lebel**, à moi comme à tous les autres, glisse dans son ordinateur, en ce jour de la Saint-Valentin, un poème qu'aurait écrit son frère Robert (1924-2015).

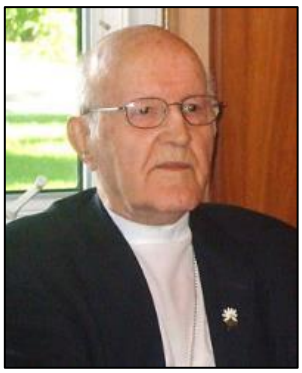

Mgr Robert Lebel en 2010. Photographe inconnu. Archives du diocèse de Valleyfield.

Brièvement, rappelait-il, *Robert a fait ses études de théologie à Rimouski et à Ottawa, puis a complété un doctorat à Rome. À son retour, il est devenu supérieur du Grand Séminaire. Il a aussi été Supérieur du Petit Séminaire de 1965 jusqu'à sa transformation en CÉGEP. Il a été par la suite évêque auxiliaire de Saint-Jean-d'Iberville pour une courte période, car il a remplacé l'évêque de Valleyfield après son décès. Il a occupé cette fonction pendant 26 ans, soit jusqu'à sa retraite. Il a alors séjourné dans une RPA* [Résidence pour personnes âgées] *de Valleyfield où il aidait le service de pastorale. Cette dernière RPA avait organisé en février 2010 un concours de poème sur*

l'amour. Pas de chance pour les autres participants, c'est mon frère qui a remporté le 1er prix! Voici :

A M O U R

Amour, espiègle Cupidon
Qui tire ses traits sans façon
Pour rendre les cœurs amoureux
Au beau jardin des gens heureux

Amour est la plus belle chose
Parmi les fleurs, il est la rose
Dont le parfum et la beauté
Présage l'éternel été

Il alimente le courage
Lorsque surviennent les orages
Il donne aux cœurs fidélité
Sur le chemin de la vérité

Il est le meilleur GPS
Qui conduit à la bonne adresse
Où l'on découvre le bonheur
Que nous promet le créateur

(Mgr Robert Lebel, 14 février 2010)

849. L'Ukraine après deux ans de guerre

Ce 24 février 2024, « *à l'occasion du deuxième anniversaire de l'invasion de l'Ukraine, les chefs de la plupart des Églises canadiennes demandent aux dirigeants de la Fédération de Russie de « cesser cette agression injuste », de mettre fin à la violence perpétrée contre l'Ukraine et son peuple » et de retirer immédiatement les soldats russes de « l'intérieur des frontières internationalement reconnue de l'Ukraine », ce qui comprend aussi la Crimée* (François Gloutnay, « Deuxième anniversaire de l'invasion de l'Ukraine. Les Églises canadiennes condamnent « une agression injuste » et « le meurtre de personnes innocentes », dans *Présence-Info*, 19 février 2024).

* * *

Le Conseil canadien des Églises (CCÉ), l'Alliance évangélique du Canada et le Réseau paix et réconciliation de l'Alliance évangélique mondiale ont rédigé une déclaration de douze pages. Ils ont ensuite convaincu les plus hauts dirigeants de 42 Églises canadiennes de signer cette lettre pastorale « sur l'Ukraine, le Canada et l'Église ». (loc. cit.).

Exemple de paysage ukrainien, disposé de la même manière que le drapeau.

Les signataires condamnent aussi le concept de « monde russe », une idéologie utilisée tant par la Fédération de Russie que par l'Église orthodoxe russe afin de justifier l'invasion de l'Ukraine. La déclaration ne mentionne jamais le nom du président Vladimir Poutine ou du patriarche orthodoxe Cyrille. […] (loc. cit.).

Des fidèles lors d'une célébration en la cathédrale patriarcale de la résurrection du Christ à Kiev. Photo OSV News / Courtoisie Église grecque-catholique ukrainienne et Présence Information religieuse.

Des gestes à poser

« En défendant la liberté de leur pays, les Ukrainiens cherchent ce que nous, en tant que Canadiens, tenons souvent pour acquis : le respect des droits de l'homme, la primauté du droit, la paix, l'ordre international, et l'appréciation positive du don unique de l'Autre, sa langue,

sa culture et sa spiritualité», expriment les Églises signataires.

Ils recommandent aux chrétiens du Canada de prier pour la « cessation des hostilités », pour la paix, la réconciliation, la guérison et pour que cesse « le meurtre de personnes innocentes, y compris d'enfants. »

Ils souhaitent aussi que toutes les communautés continuent de soutenir « émotionnellement, socialement, spirituellement et matériellement » les réfugiés venus d'Ukraine et, si possible, à se réunir le samedi 24 février afin de faire mémoire.

Enfin, ils rappellent que « l'Ukraine a souffert sous la domination impériale pendant des siècles, au cours desquels la culture, la langue et la spiritualité ukrainiennes ont été réprimées ». C'est pourquoi ils déclarent aujourd'hui que « l'agression et la destruction doivent cesser » (loc. cit).

850. À chacun d'eux sa juste part !

Une entente de règlement est intervenue dans les actions collectives prises contre deux diocèses du Québec, soit ceux d'Amos et de Trois-Rivières relativement à des agressions sexuelles perpétrées par des prêtres diocésains et d'autres préposés. Le cabinet d'avocats « Arsenault Dufresne Wee » a annoncé vendredi le 1er mars 2024 que le diocèse d'Amos verserait 9 375 000 $ et celui de Trois-Rivières 10 625 000 $.

Photo : iStock. Crédit : Bluestocking.

L'action collective contre le premier regroupe 40 victimes, tandis que celle contre le second compte 60 victimes pour l'instant. Les demandes d'action collective avaient été déposées en 2021. [...] *Les ententes doivent encore être approuvées par la Cour supérieure.*

Source : *La Presse canadienne* et *Le Devoir* des 2-3 mars 2024. Cette même source nous apprenait déjà, au Billet #752 : *Aux victimes d'agressions sexuelles*, que l'archidiocèse de Montréal avait déjà versé 14,7 millions de dollars.

851. Une aubaine : autre église à vendre

Et c'est celle de Saint-Jérôme de Matane qui appartient depuis quelques années à la Fabrique « Cœur-Immaculé-de-Marie ». Deux messes y sont encore célébrées chaque semaine, soit le vendredi et le dimanche.

Le chœur de l'église Saint-Jérôme. Photo : Jean-Yves Pouliot. AAR.

Lors de l'assemblée pour la « requalification » de l'église, assemblée qui eut lieu le **3 mars 2024** après la messe dominicale, le délégué épiscopal de l'Archevêché, M. **Dino Périgny**, a déclaré que la décision était prise et qu'elle était irrévocable. *Nous diluons nos forces*, reconnaissait-il. « On *ne peut plus garder deux lieux de culte : Saint-Jérôme et Saint-Rédempteur* ».

Mais encore beaucoup d'étapes à franchir

Revoir tout d'abord ici le **Billet #807** : *Une salle de spectacle pour Matane?* C'est un oui ou c'est un non? Nous étions au soir du **30 octobre 2023** et la question alors se posait clairement…

Nous sommes au **3 mars 2024** et c'est comme si la question n'était toujours pas réglée. Parmi les quelques 150 paroissiennes et paroissiens présents ce dimanche à l'assemblée de fabrique qui a suivi l'eucharistie dominicale, 45 personnes ont voté pour leur maire, M. **Eddy Métivier**, l'invitant à continuer ses démarches en vue de changer la vocation de l'église… Il n'y a que 14 fidèles qui ont voté contre et plusieurs autres qui se sont abstenus.

* * *

En fin d'assemblée, après un appel à l'unité, le curé, l'abbé **Auguste Ifèdoun Agaï** a tenu à rassurer ses fidèles paroissiens et paroissiennes. Tant que la ville n'a pas déposé d'offre d'achat et que la vente de l'église à **1,00 $** n'est pas officialisée, les activités religieuses, dont celles des messes, se poursuivront.

852. Allégations visant le cardinal Lacroix

Ce matin du **4 mars 2024**, le média *Présence – Information religieuse* et TVA nouvelles révélaient que le pape **François**, dans une lettre signée de sa main, avait demandé à l'ex-juge québécois **André Denis** d'enquêter « sur les faits, les circonstances et l'imputabilité du délit allégué ». Revoir ici le **Billet #838** : *Le cardinal Lacroix est dans la tourmente*.

* * *

Rappelons que le nom du plus haut dirigeant de l'Église catholique au Canada est apparu le 25 janvier dernier dans des documents judiciaires en lien avec une action collective contre le diocèse de Québec. [...] *Tout en niant vivement les accusations,* [M^gr^] *Lacroix avait précisé son retrait temporaire « des activités dans [s]on diocèse » dans un message vidéo le 30 janvier. Mais « coup de théâtre », seulement six jours plus tard, l'homme de 66 ans* [le cardinal Lacroix] *est apparu aux côtés du pape François à Rome, en participant à une réunion du Conseil des cardinaux* (Martin Lavoie, "Allégations contre le cardinal Lacroix : le pape mandate un juge québécois pour enquêter", dans TVAnouvelles.ca, 4 mars 2024).

Conseil des cardinaux, 5 février 2024, portant sur la place de la femme dans l'Église. 2^e^ à gauche : le cardinal Lacroix. Photo : © Vatican Media. Tous droits réservés.

Processus en cours

« Lorsqu'il y a des allégations de nature sexuelle sur un évêque ou un cardinal, cela relève directement du Vatican. Le pape peut décider de faire une enquête préliminaire », a expliqué à TVA [M.] *Alain Pronkin,* [auteur et spécialiste de l'actualité religieuse]**.** *Ce dernier ne cache pas cependant son étonnement face au caractère de l'annonce. « C'est la première fois que je vois qu'une enquête de cette ampleur est publique et qu'il y a un mandat signé par le pape. Ça me surprend », a déclaré M. Pronkin. Il a toutefois ajouté que cela ne signifiait pas que les conclusions de l'enquête allaient être publiques. « C'est le pape qui décide. » M. Pronkin a aussi fait remarquer que Gérald Cyprien Lacroix n'était pas encore prêtre au moment des gestes allégués* (loc. cit.).

Ex-juge André Denis

Depuis sa retraite, André Denis a mené plusieurs enquêtes sur le personnel de l'Église. Il a notamment épluché les dossiers de 6809 personnes provenant de neuf diocèses du Québec sur une période allant de 1940 à 2021. Il avait alors conclu que 87 personnes avaient bien abusé sexuellement des mineurs ou des personnes vulnérables. […] *J'ai jugé bon de rendre public mon mandat afin d'obtenir le plus de renseignements possibles sur les événements allégués.* […] *Je compte faire mon travail dans le respect des personnes tout en assurant la confidentialité des propos qui pourraient m'être rapportés. C'est la raison pour laquelle je ne souhaite pas faire d'autres commentaires publics », a-t-il expliqué* (loc. cit.).

M^e^ Alain Arsenault

La démarche de l'Église a cependant, pourrait-on dire, frappé un nœud. M^e^ Alain Arsenault, l'avocat de la victime alléguée, a indiqué à M. Denis que sa cliente ne désirait pas participer à l'enquête.

En réponse, le juge à la retraite [André Denis] *a mentionné « respecter la décision, mais avoir l'intention de compléter le mandat du pape »* (loc. cit).

853. Pas de sursis pour La Maison St-Raphaël

Dans ce billet #853, tout est dans le titre comme ce l'était aussi dans le **Billet #842** : *Un changement à la loi et son impact*. La Maison St-Raphaël devra offrir l'aide médicale à mourir, avec le sous-entendu que voici : « La Loi concernant les soins de fin de vie demeurera intacte jusqu'au procès qui examinera sa validité constitutionnelle ».

*Dans son jugement daté du **1^er^ mars**, la juge **Catherine Piché**, de la Cour supérieure, a rejeté la demande de sursis formulée par l'archevêque. Elle a aussi refusé une exemption qui aurait été valide pour la seule Maison St-*

Raphaël, située dans l'arrondissement montréalais de Côte-des-Neiges.

Façade de l'église Saint-Raphaël transformée en 2019 en maison de soins palliatifs. Photo : Alexis Hamel. © Images Montréal Imtl.org. Courtoisie.

« *Malgré l'intérêt significatif des demandeurs à protéger leurs croyances religieuses, cet intérêt a moins de poids devant le droit pour les Québécois d'accéder au soin de leur choix, y inclus à l'aide médicale à mourir, à la Maison St-Raphaël* », *écrit-elle.* [...]

La magistrate convient que la demande n'est pas frivole et qu'il y a une question sérieuse sur laquelle trancher. Elle précise que la modification législative « nuit d'une manière plus que négligeable » à la capacité de l'archevêque de se conformer à ses croyances : « Le dilemme moral insoluble est réel. » [...]

Ce litige n'est évidemment pas terminé, mais il peut s'écouler des années avant qu'un jugement se prononce sur la validité de cet article de la Loi concernant les soins de fin de vie.

Mardi [5 mai], *Québec s'est réjoui de la décision rendue. « L'aide médicale à mourir est un soin et tous les Québécois doivent y avoir accès, peu importe le milieu où ils se trouvent. La loi est claire, les maisons de soins palliatifs doivent rendre disponible ce soin. Demander à des gens en fin de vie de se déplacer ailleurs pour recevoir l'aide médicale à mourir ne correspond pas à une pratique que l'on souhaite voir », a déclaré par courriel la ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé, Sonia Bélanger* (Stéphanie Marin, « L'aide médicale à mourir devra être offerte dans une ancienne église », dans *Le Devoir*, mercredi 6 mars 2024, p. A4-A5).

L'archevêque de Montréal a déclaré prendre acte du jugement et étudier avec ses procureurs la possibilité d'aller éventuellement en appel.

854. Achat par l'UQAR des immeubles OSU

Sur le site Web du journal *Le Laurentien*, le **6 mars 2024**, sous la plume de **Véronique Bossé**, l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) nous apprend qu'elle a conclu l'achat, le **30 janvier 2024**, des deux immeubles des Ursulines bordant le campus de Rimouski pour un montant de 5 M$.

Il s'agit de deux édifices adjacents, le premier étant situé au 209-213 de la rue Notre-Dame Est, le second étant situé au 207-207A de la même rue.

Le 209-213 rue Notre-Dame est. Photo : Yves-Marie Mélançon, 2023.

Il nous est dit que « le premier sera rénové et réaménagé en résidences étudiantes grâce à un soutien financier de 1,76 M$ du ministère de l'Enseignement supérieur. En tout, 12 appartements comportant 34 chambres au total seront disponibles à compter de l'hiver prochain. »

Le 207-207A rue Notre-Dame est. Photo : Yves-Marie Mélançon, 2023.

Puis on précise que « le second édifice sera lui aussi réaménagé afin d'accueillir notamment les locaux des programmes de sciences infirmières, de psychologie, de psychosociologie et de travail social. »

Le campus de l'UQAR. Photo : © Vincent Janelle / *Le Laurentien*. Courtoisie.

Enfin, « un espace vert et un sentier piétonnier seront aménagés derrière les bâtiments afin de faciliter l'accès aux autres édifices du campus » (loc. cit.).

855. Du sérieux, M. le président Macron

Un projet hybride sur l'« aide à mourir » suscite de vives réactions en France. Après de longs mois de réflexion et plusieurs reports, le président de la république française, **Emmanuel Macron**, a dévoilé ce dimanche **10 mars 2024** son « modèle français de la fin de vie » : une « aide à mourir » qui doit permettre à certains patients, selon des « conditions strictes », de recevoir une « substance létale ».

Photo : Pixabay.

Même si cet acte peut s'apparenter à une forme de suicide assisté, le président affirme avoir voulu éviter ce terme, ou celui d'euthanasie, étant donné que le débat sur ce sujet agite la société française. Le « consentement » du patient est indispensable, et « la décision médicale a son rôle à jouer », avec des critères précis », a-t-il souligné dans une même interview aux journaux catholique La Croix et de gauche Libération. Les patients majeurs, « capables d'un discernement plein et entier », atteints d'une « maladie incurable » avec pronostic vital engagé à court ou moyen terme » et subissant des souffrances « réfractaires » (ne pouvant être soulagées) pourront « demander à pouvoir être aidés afin de mourir », a dit le chef de l'état. Les mineurs et les patients atteints de maladies psychiatriques ou neurodégénératives qui altèrent le discernement, comme Alzheimer, en seront donc exclus (Francesco Fontemaggi, « Emmanuel Macron annonce un projet de loi pour une "Aide à mourir" », dans *La Presse,* 10 mars 2024).

856. Ressourcement pour le carême 2024

Le **14 mars 2024** s'est tenu à l'archevêché un ressourcement pour le carême à l'intention des prêtres et des diacres de notre diocèse. Cette journée était animée par l'abbé **Michel Talbot** du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Le directeur de l'*Institut de pastorale*, M. **Pierre Cardinal**, en a fait un compte-rendu que *Le Relais* N° 905, p. 5, a publié le **22 mars 2024**.

L'abbé Michel Talbot. Photo : Pierre Cardinal, Institut de pastorale.

L'exposé s'est déployé en deux temps : 1 : La mission de Jésus ou l'épiphanie de la grâce de Dieu et 2 : La mission selon saint Jean : être des témoins du Christ Lumière.

La journée fut ponctuée par des moments de prière, de réflexion et d'échanges. Le tout s'est conclu par une célébration du pardon vécue dans un climat fraternel. La trentaine de participants ont apprécié la profondeur du message ainsi que les interpellations qui en découlaient pour le ministère.

L'abbé Talbot a dépeint le visage d'un Dieu qui *« a voulu s'approcher de l'homme pour communier à son destin et, en retour, pour permettre à l'homme de communier à son mystère. »*

Il nous invitait « à considérer la dimension humaine de ce mystère, c'est-à-dire la façon dont Jésus a réussi à incarner la grâce de Dieu : l'incarnation du Verbe résume tout l'amour de Dieu pour le monde (Jn 4,10), la grâce qui contient toutes les autres grâces. »

Les miracles opérés ici-bas sont des actes de présence de Dieu au monde, en réponse à la misère et à la souffrance. Les gestes, paroles et attitudes de Jésus manifestent le lien qui l'unit à Dieu, de sorte que ses actes humains sont aussi des actes divins, dotés d'une force de salut. C'est ainsi que la grâce divine est parvenue « jusque dans le nœud de la détresse humaine pour la transformer avec la force de la miséricorde. »

La mission de l'Église peut dès lors être comprise comme une « **actualisation de l'humanité de Dieu** » : « L'Église doit devenir le lieu où les chrétiens peuvent communier à l'amour de Dieu en lui prêtant leurs mains », pour que ces mains « deviennent des instruments de sa bonté ». L'Église est appelée à faire sienne la mission de son fondateur, permettant à notre humanité meurtrie d'être touchée par cette grâce désormais accessible.

Pierre Cardinal, Institut de pastorale

857. Le *Festival de Pâques* cette année

Festival de Pâques, Triduum pascal, Semaine sainte, autant d'expressions qui reflètent notre désir de célébrer la Vie en abondance pour laquelle nous sommes faits : « *Vivre aux éclats* » c'est le thème du Festival de Pâques de Rimouski [organisé annuellement par RESPIR; voir le Billet #413].

« Nous sommes chanceux d'avoir une saison où la nature se réveille et renaît en fécondité; des arbres, des fleurs, la terre elle-même avec les sources d'eau qui coulent à flots nous saisissent d'une sorte d'euphorie pascale ou printanière. Pâques, printemps de Dieu, comme le chante Robert Lebel évoquant le printemps du monde parfois difficile à contempler ou à faire advenir.

« Pour les chrétiens, la Résurrection du Christ est le gage de notre propre victoire sur le mal, la mort et le péché. La Croix glorieuse du Seigneur nous attire vers la miséricorde du Père afin de faire de nous tous un peuple capable de libérer le meilleur du cœur humain.

« Témoins par toute notre vie de cette expérience de gratuité pascale, l'Esprit Saint nous souffle sa présence et guérit les blessures de nos vies. Comment acceptons-nous de naître à une existence d'artisan de paix, de justice, de partage et de joie à la suite du Christ Ressuscité ? D'abord avec des yeux qui voient et des oreilles qui entendent la souffrance. À cette condition s'amorce le désir de marcher avec les autres pour choisir un style de vie plus simple et fraternel.

« Soyons disciples d'espérance, créateurs d'un environnement de beauté, de vérité, de grâce et de sainteté.

« En vous offrant de **Joyeuses Pâques**, bonnes célébrations familiales et communautaires !

+ Mgr Denis Grondin
Archevêque de Rimouski

(Source : *Le Relais* No 905, 22 mars 2024, p. 1. Semaine Sainte 2024 du 24 au 31 mars).

858. Aussi pour de Joyeuses Pâques!

Ce titre coiffe les vœux de Pâques de notre vicaire général, M. **Yves Pelletier**. Son texte est paru dans *Le Relais* No 905 du 22 mars 2024, p. 2.

Viens Seigneur, souffle ta vie !

« Pour les chrétiens, la fête de Pâques est la plus importante. Elle symbolise le passage de la mort à la vie de Jésus, le fils de Dieu.

« Le dimanche de Pâques clôt la semaine sainte, pendant laquelle Jésus a pris son dernier repas, le jeudi; il a été crucifié sur une croix le lendemain, le Vendredi saint, et est ressuscité, le dimanche de Pâques.

« Nous aussi, à la suite du Christ, nous vivrons notre propre mort, parsemée de petites morts quotidiennes, et nous serons entraînés, avec le Christ, vers la vie pleine, la vie de Dieu. *Dieu nous insuffle sa vie et nous permet de connaître à notre tour l'expérience du Ressuscit*é (*Vie liturgique*).

« Voilà notre foi et notre mission comme baptisés. Nous avons à témoigner de cette vie que le Christ nous a offert un jour et qui nous rejoint dès aujourd'hui.

« À travers les morts de notre monde, la guerre et les conflits en Ukraine, à Gaza, en Haïti, au Soudan, au Yémen, en Équateur et dans d'autres pays; à travers nos petits conflits quotidiens avec les personnes qui sont proches de nous, nous croyons que la vie est plus forte que la mort, que la vie triomphera toujours. Regardons le petit grain de blé tombé en terre (Jean 12, 24), s'il meurt, il porte du fruit en abondance. Gardons l'espérance que nos morts portent du fruit !

« Demandons au Seigneur de nous insuffler sa vie en abondance pour que nous puissions témoigner de sa présence au cœur de nos existences et dans notre monde actuel. Soyons témoins du Ressuscité !

« À tout le personnel de l'archevêché, à tous les membres des équipes pastorales, aux secrétaires des communautés et aux membres des assemblées de fabrique, à toutes les personnes impliquées en pastorale, dans les ÉLAP ou autres comités, je vous souhaite du repos et une belle fête pascale avec les vôtres. »

Yves Pelletier
Vicaire général

859. Que de cégeps en piteux état !

Dans *Le Devoir,* édition du **22 mars 2024**, une vingtaine d'établissements de niveau collégial tiraient la sonnette d'alarme : s'ils n'obtiennent pas plus de fonds, ce sont les étudiantes et les étudiants de ces années prochaines qui pourraient être pénalisés.

Croissance démographique

Le tableau qui suit fait voir les prévisions gouvernementales de la croissance du nombre d'étudiantes et d'étudiants dans le réseau collégial au Québec. *De toute évidence, les cégeps devront accueillir désormais de plus en plus d'étudiantes et d'étudiants.*

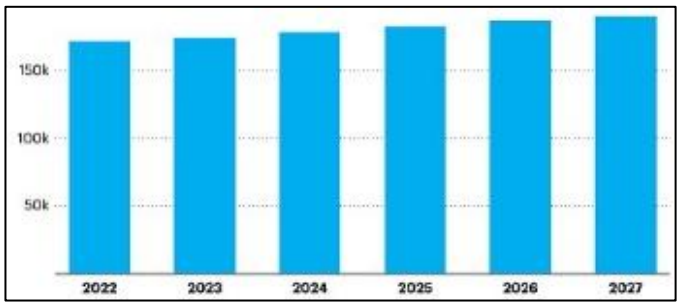

Graphique : *Le Devoir,* 22 mars 2024, p. A8. Source : Gouvernement du Québec, Ministère de l'enseignement supérieur. Courtoisie.

* * *

Déficits d'entretien

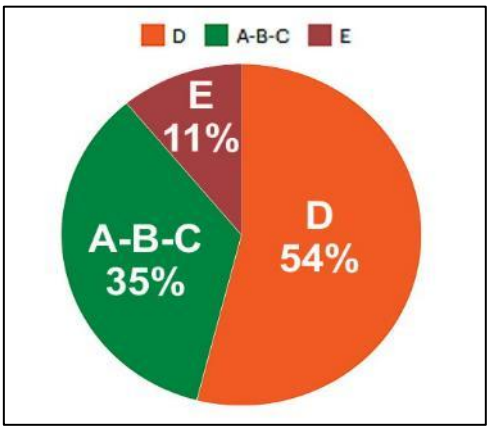

Graphique : *Le Devoir,* 22 mars 2024, p. A8. Source : Gouvernement du Québec, Ministère de l'enseignement supérieur. Courtoisie.

Dans cet autre graphique, les cégeps classés A-B-C (35%) sont considérés comme étant en bon état. Ceux qui sont de catégorie D (54%), sont en mauvais état et ceux qui sont de catégorie E (11%) sont en très mauvais état. À eux seuls, une vingtaine de cégeps du Québec accumulent actuellement un déficit de maintien de leurs immeubles vieillissants de plus d'**un milliard de dollars**.

Enfin, en 1ère position, sur une liste qui en compte une vingtaine, figure le collège de Bois-de-Boulogne avec un déficit de 53 millions de dollars. En 2e et 3e position, figurent les cégeps de **Rimouski** et de **Chicoutimi** avec chacun **un déficit de 51 millions de dollars**. Plus près de chez-nous, mais en 12e position figure le cégep de **La Pocatière**, affichant **un déficit de 22 millions de dollars.**

* * *

Rappelons que le campus du Cégep de Rimouski est un édifice composé des anciens Séminaire diocésain, École de commerce et Institut de technologie, lesquels furent acquis par le gouvernement du Québec en 1968. (Voir le Billet #284). Il n'y a pas que les cégeps qui sont en piteux états, car certaines de nos églises le sont aussi. Avec le temps qui passe, les problèmes financiers et d'entretien affectent également nos églises paroissiales ! En font foi les deux exemples qui suivent, pris parmi tant d'autres...

Effritement de la façade de l'église de Saint-Éloi. Photo : Bertin Denis, 2022.

Chute d'une partie du recouvrement du plafond de l'église de Sainte-Françoise suite à des infiltrations d'eau. Photo : Yves-Marie Mélançon, 2014.

860. Une transaction majeure en immobilier

Ce lundi **25 mars 2024**, l'organisme rimouskois *Serviloge* annonce qu'elle acquiert la propriété de la maison mère de la congrégation des sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire à Rimouski.

L'achat de cette propriété va permettre maintenant à l'organisme *Serviloge* de débuter les travaux de transformation, de mise aux normes et de changement de vocation de l'édifice. Le projet d'aménagement de 44 logements sociaux et abordables pourra donc aller de l'avant.

Faut-il ici rappeler que *Serviloge* bénéficie pour ce projet d'une aide de **11 M $** des gouvernements supérieurs.

La maison mère des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire. Photo : *Journal Le Soir* / Philippe Dufort. Courtoisie.

*Le montant de la vente est de **20,1 M $**; il inclut tous les bâtiments dont l'unité de soins de santé, soit le premier bâtiment de certification LEED existant à Rimouski. La transaction concerne aussi la chapelle, les jardins et les vergers. Serviloge assure qu'elle conservera les éléments patrimoniaux exceptionnels, dont les façades, les fenêtres, la pierre millésimée et les verrières* (Olivier Therriault, "Sœurs du Saint-Rosaire : achat de la Maison mère pour 20,1 M $", dans le *Journal le Soir*, 25 mars 2024).

Tous ces éléments seront conservés et mis en valeur pour la communauté.

*La Congrégation annonce par la même occasion qu'elle fera un don de **5,1 M $** pour la réalisation de la première phase des travaux de requalification du bâtiment principal. Les religieuses annoncent également qu'elles continueront d'habiter le bâtiment. « C'est un moment très important dans l'histoire de cette congrégation qui a joué un rôle majeur dans le développement de la communauté rimouskoise et bas-laurentienne depuis 150 ans. Cet héritage d'envergure permettra à Serviloge et aux organismes qui en bénéficieront de créer un milieu de vie intergénérationnel dynamique », indique le directeur général de Serviloge, **Jean-François Desmarais**. L'achat de la propriété permettra maintenant à l'organisme de débuter les travaux de transformation, de mise aux normes et de changement d'usage de l'édifice.* [...]

*Ce projet, c'est la requalification d'un bâtiment vieux de 117 ans qui conservera la mémoire de la mission des sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, mission enracinée dans 150 ans d'histoire au service de la population. La Congrégation continuera de contribuer au développement de ce projet, explique **Sr Marie-Alma Dubé**, supérieure générale de la Congrégation des Sœurs du Saint-Rosaire.*

Dans les prochaines semaines, Serviloge indiquera quelles seront les différentes étapes concernant le projet de requalification de la maison mère (loc. cit.).

* * *

Les intervenantes et intervenants dans le dossier de Serviloge et de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire. Photo : courtoisie.

De gauche à droite, rangée avant :
Sr **Pauline Massaad**, conseillère, Conseil général de la Congrégation; **Mylène Galarneau**, directrice des soins de santé, Organisation des services santé et bâtiment; Sr **Linonine Jalbert**, vicaire générale, Conseil général des Sœurs; Sr **Marie-Alma Dubé**, supérieure générale, Conseil général des Sœurs; **Francine St-Cyr,** présidente, Serviloge; Sr **Monique Beaulieu**, conseillère et secrétaire générale, Conseil général des Sœurs; Sr **Carmen Rivera**, conseillère, Conseil général des Sœurs; Sr **Rachel Fournier,** trésorière, Conseil général des Sœurs.

De gauche à droite, rangée arrière:
Mathieu Jean, directeur technique, Serviloge; **Mario Canuel**, vice-président, Serviloge; **Marie-Ève Pâquet**, directrice des finances, Serviloge; **Mikael Gauvin**, directeur général, Organisation des services santé et bâtiment; **Jean-François Desmarais**, directeur général, Serviloge; **Éric Gagné**, directeur des finances, Organisation des services santé et bâtiment; **Maxime Chamberland**, directeur des services de soutien, Organisation des services santé et bâtiment.

À propos de Serviloge

Serviloge est un organisme à but non lucratif spécialisé en immobilier social créé en 2014. Il oeuvre au développement, à la construction et à la gestion de projets d'habitation, d'espaces locatifs et d'initiatives diverses à vocation sociale sur le territoire de la MRC Rimouski-Neigette. Ces projets trouvent tout leur sens dans la volonté de Serviloge de créer des milieux de vie sains, dynamiques et inclusifs pour les personnes et les familles de toutes les générations.

À propos de la Congrégation

La Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, appelée à ses origines « Sœurs des Petites Écoles », a pris naissance à Rimouski, en 1875. En 1907, les premières religieuses ont quitté l'édifice actuel du Musée régional pour habiter leur nouvelle maison sur la

colline, leur maison mère. Depuis lors, elles manifestent le charisme et la mission confiée par Élisabeth Turgeon, leur fondatrice, béatifiée en 2015. En tout lieu géographique et en toute période de leur histoire, les religieuses demeurent des femmes consacrées et présentes auprès des gens des milieux où elles vivent. Actuellement, la Congrégation compte 210 religieuses réparties au Québec, aux États-Unis (Maine) et en Amérique centrale (Honduras, Nicaragua, Guatemala). Parmi elles, 160 habitent à la maison mère de Rimouski » (Source : site Web de Serviloge).

861. Le *Festival de Pâques* 2024

L'organisme RESPIR (RESPIR pour **RE**ssourcement **SPI**rituel de **R**imouski, voir le Billet #413) a tenu cette année, et pour une 13e année, son *Festival de Pâques* **du jeudi 28 mars au dimanche 7 avril**. Et il s'est déroulé cette année sous le thème « Vivre aux éclats ». M. **Gervais St-Laurent**, intervenant en relation d'aide, en aura été le président d'honneur. Le *Festival de Pâques* s'adresse non seulement à la centaine de membres de RESPIR mais à toute la population. Il s'est ouvert cette année avec un brunch amical et familial le dimanche 24 mars au restaurant « Entre deux » du *Complexe sportif Desjardins*.

Le président d'honneur du festival, M. **Gervais St-Laurent**, animait un thé-café rencontre gratuit le mardi **26 mars** à 19h Le thème des échanges aura été le suivant : « La mort, une transition vers la vie ».

Le jeudi **28 mars** s'est tenu l'incontournable « journée du pain partagé » Cette année, la population a été invitée à se procurer un pain dans cinq épiceries de Rimouski, soit le Super C, les deux IGA et les deux Métro. C'est là une activité qui permet habituellement de recueillir environ 2000 livres (900 Kg.) de pain chaque année.

Photo : RESPIR. Courtoisie.

C'est avec beaucoup de gratitude que RESPIR veut remercier la population ainsi que ses 70 bénévoles pour le magnifique succès de la Journée du pain partagé dans le cadre du Festival de Pâques 2024. L'organisme RESPIR a recueilli **2 817 livres (1 278 Kg.)** de pains. Ils ont été remis à l'organisme *Moisson Rimouski-Neigette* afin qu'il puisse les distribuer aux gens dans le besoin.

Le dimanche **31 mars** eut lieu la traditionnelle cueillette d'eau de Pâque organisée par les Chevaliers de Colomb. Le *Festival de Pâques* s'est terminé avec le concert « Le Pharillon chante Pâques » le dimanche **7 avril** à 14 h à l'église de Pointe-au-Père. (Sources : *Le Laurentien,* 27 mars 2024 / Volume 02, Nº 05, p. 4 et *Le Relais* Nº 906, 12 avril 2024, p. 3).

862. Un quiz sur le *Petit Séminaire*

Afin de raviver mes souvenirs ou mes connaissances sur mon passage au Petit Séminaire de Rimouski, un collègue m'a invité l'autre jour à répondre à quelques questions que je vous soumets à mon tour...

Questions :

1/ En quelle année le « cours classique » a-t-il débuté à Rimouski? Choix de réponse : 1907, 1922, 1863, 1891.

2/ En 1954, combien y a-t-il d'élèves qui ont débuté le 99e cours? Choix de réponse : 120, 135, 140, 160.

Note : Ce sont les séminaristes de ce 99e cours qui, aux premières années de leur formation, abandonneront la redingote marine avec à la taille un ceinturon vert, pour un pantalon de flanelle grise et pour un veston de couleur bleu marine. Ce sont ces mêmes séminaristes qui, deux ans plus tard, ajouteront à leur veston des boutons dorés et cet écusson distinctif qui apparaît ci-dessus. Une chemise blanche et une cravate de couleur bourgogne compléteront l'ensemble.

3/ Combien d'élèves ont leur photo sur la mosaïque de rhétorique? Choix de réponse : 55, 63, 72, 82.

4/ Combien d'élèves ont-ils terminé leur « Philo 2 » et participé à la « prise de ruban »? Choix de réponse : 35, 40, 45, 51.

5/ Qui a mis sur pied la troupe scoute du Petit Séminaire? Choix de réponse : Louis-Georges Lamontagne, Raoul Thibault, André-Albert Dechamplain, Euclide Ouellet.

6/ Quel était le nom donné à l'orchestre du Petit Séminaire? Choix de réponse : St-Charles, St-Georges, Ste Cécile, St-Antoine.

7/ Quel était le nom de la cantine de la Grande Salle? Choix de réponse : Choix du Président, La Bouffe joyeuse, L'Estudiantine, Le Régal.

8/ Qui a été professeur d'histoire au Séminaire pendant 50 ans? Choix de réponse : Georges Beaulieu, Antoine Perreault, Alphonse Fortin, Georges-Étienne Talbot.

9/ Qui a été le dernier Supérieur du Petit Séminaire? Choix de réponse : Georges Beaulieu, Pascal Parent, Robert Michaud, Robert Lebel.

Réponses :

Réponses : / **1** : 1863 / **2** : 160 / **3** : 72 / **4** : 45 / **5** : André-Albert Dechamplain (1900-1986) / **6** : Saint-Charles / **7** : L'Estudiantine / **8** : Alphonse Fortin (1889-1974) / **9** : Robert Lebel (1924-2015).

863. Sr Marie Ferréol et le cardinal Ouellet

Vous souvient-il de Sr **Marie Ferréol**, née Sabine de la Valette? C'est une religieuse française d'une cinquantaine d'années qui, un jour, eut maille à partir avec un cardinal qui est bien de chez nous. (Revoir ici en synthèse le **Billet #815** : *Mère Marie Ferréol : le 29 novembre).*

* * *

Sr **Marie Ferréol,** qui patientait déjà beaucoup, a dû patienter bien davantage… Exclue de sa congrégation sur ordre même du cardinal **Marc Ouellet**, elle espérait, pour une part, que lors de la rencontre du **29 novembre 2023**, un juge viendrait enfin décider si elle a droit, oui ou non, à des indemnités « pour les fautes commises envers elle ainsi que pour « le préjudice matériel et moral qu'elle a subi ». Or le tribunal judiciaire de Lorient avait alors repoussé l'affaire au **6 mars 2024** en raison « d'une difficulté de procédure liée à l'absence du cardinal **Marc Ouellet** » à l'audience du 29 novembre. Il avait pourtant été bien assigné, nous indique l'avocate, Me **Adeline Le Gouvello**, mais ne s'était pas présenté.

Mais le **6 mars 2024**, rien ne s'est produit, le cardinal brillant encore par son absence… La religieuse française, Sr **Marie Ferréol**, doit continuer à patienter. À la sortie du Palais de justice de Lorient, on se donne donc rendez-vous pour le **3 avril** prochain.

Sœur Marie Ferréol avec son avocate Me Adeline Le Gouvello et plusieurs de ses soutiens, à la sortie du palais de justice de Lorient, le **6 mars 2024.** Photo : OUEST-FRANCE. Courtoisie.

* * *

Voyons où nous en sommes avec le dossier de Sœur **Marie Ferréol** de la congrégation française des *Bénédictines du Saint-Esprit.*

Sœur Marie Ferréol qui a été exclu de sa communauté par un décret d'exclaustration sans motif apparent. À Cournols (Puy-de-Dôme), le 22 mai 2021. Photo : PASCAL AIMAR / TENDANCE FLOUE POUR « LE MONDE ». Courtoisie.

Au dossier, la documentation

1/ Au départ, retrouver les Billets **#786** : *En France, autour d'une poursuite civile* et #**787** : Grossière erreur pour un cardinal.

2/ Passer ensuite aux Billets #**799** : *Bannie du couvent sans justification* et #**800** : *L'autre côté de la médaille.*

3/ Avant de conclure, passer au Billet #**815** : *Mère Marie Ferréol : le 29 novembre*.

4/ Retenir que ce **29 novembre 2023** rien ne se produira. Le cardinal **Marc Ouellet** ne s'étant pas présenté ce jour-là, tout a été remis au **6 mars 2024**. Mais le **6 mars**, le cardinal ne s'étant toujours pas présenté en France, tout a été remis au **3 avril 2024.**

* * *

Le 3 avril, la conclusion (et voir le Billet #865)

(Source : Agence France Presse (AFP), « La communauté des dominicaines du Saint-Esprit et un cardinal canadien condamnés pour le renvoi de mère Marie Ferréol », dans *Le Monde*, 3 avril 2024.)

La justice a tranché : le tribunal civil de Lorient a condamné mercredi 3 avril la communauté des dominicaines du Saint-Esprit, le cardinal canadien Marc Ouellet et deux visiteurs apostoliques (enquêteurs) du Vatican pour le renvoi d'une religieuse, « sans motif » d'après elle.

L'association syndicale de la communauté des dominicaines du Saint-Esprit devra verser 33 622 euros à mère Marie Ferréol, née Sabine Baudin de la Valette, au titre du devoir de secours. La chambre civile a condamné également cette communauté religieuse à verser – solidairement avec le cardinal canadien Marc Ouellet, et les visiteurs apostoliques du Vatican Jean-Charles Nault et Maylis Desjobert – à son ancienne pensionnaire 182 400 euros au titre de son préjudice matériel, et 10 000 euros, au titre de son préjudice moral (loc. cit.).

Au titre de devoir de secours :	33 622 euros
Au titre de son préjudice matériel :	182 400 euros
Au titre de son préjudice moral :	10 000 euros
TOTAL :	**226 022 €**

Si on calcule l'euro à 1,6 dollar, cela donne **361 635 $**

* * *

[1/] *Il n'a pas été démontré que le décret d'exclaustration, signé du cardinal Ouellet (…) aurait reçu une quelconque approbation pontificale », précise le tribunal dans son jugement, que l'Agence France-Presse a pu consulter. Mère Marie Ferréol, 57 ans, a été renvoyée en octobre 2020 de sa communauté située à Berné, près de Lorient, après une visite du cardinal canadien Marc Ouellet. Une « exclaustration » sans motif, imposée en pleine nuit, alors qu'elle vivait depuis trente-quatre ans au sein de sa communauté. Elle vivait depuis du seul revenu de solidarité active (RSA).* [...]

[2/] *Lors du procès, le 4 octobre 2023, la « manipulation des personnes, les propos destructeurs et critiques, les atteintes récurrentes à la vérité, l'esprit de querelle, les critiques systématiques » avaient été les seuls griefs formulés à l'encontre de la religieuse, rappelés par la présidente de la première chambre civile, Armelle Picard. La magistrate s'était étonnée de ne pas avoir accès au dossier d'accusation du Vatican. M^e^ Bertrand Ollivier, avocat des deux « visiteurs apostoliques », venus enquêter dans la communauté, avait répliqué qu'« il n'y a[vait] pas droit d'accès au dossier en matière canonique .*

[3/] *La religieuse vivait sans histoire depuis 1987 dans cette communauté proche des mouvements traditionalistes catholiques. Mais à partir de 2011 les choses se seraient envenimées, quand mère Marie Ferréol avait dénoncé « des dérives et faits graves », avait plaidé son avocate, M^e^ Adeline Le Gouvello. Dans leur jugement, les magistrates soulignent qu'aucune preuve n'a été apportée par l'association pour prouver que la radiation avait été réalisée dans le respect de ses statuts. Et ajoutent que mère Marie Ferréol « n'a pas été en mesure non plus de se préparer moralement et matériellement à devoir quitter immédiatement sa communauté et son métier, en l'espace de quelques heures, sans jamais y revenir. »* [...]

[4/] *Le préjudice subi par la sœur a bien été reconnu comme étant matériel et moral, avec une atteinte à son honneur et à sa vie privée s'est félicitée dans un communiqué M^e^ Le Gouvello : « Pour [mère] Marie Ferréol, cette décision apporte un grand soulagement. »* (loc. cit.).

864. L'Éclipse solaire totale du 8 avril

Ce lundi **8 avril 2024**, un phénomène spectaculaire – et très rare! – s'est produit dans le ciel du Canada, des États-Unis et du Mexique : **une éclipse solaire totale**.

Ce jour-là, en après-midi, l'ombre de la Lune est passée sur le Québec. Ce fut pour nous une chance inouïe de pouvoir ainsi observer ce rarissime phénomène céleste. À Rimouski, pour assister à l'événement, jeunes et moins jeunes se sont rassemblés au parc Beauséjour. Il en fut de même au Cégep, à l'Archevêché et à la Mairie, trois édifices qui sont adjacents. Tout le personnel de l'Archevêché, incluant Mgr l'Archevêque, s'est retrouvé dehors, devant l'entrée principale, pour admirer le spectacle.

Le parc Beauséjour, le long de la rivière Rimouski. Photo Medialo – Annie Lechasseur. *Le Laurentien*, 17 avril 2024, p. 7. Courtoisie.

Un peu de planification aura sans doute été nécessaire pour ne pas se priver soi-même d'un tel spectacle. Que de précaution cependant ! Surtout ne pas regarder le Soleil directement sans protection adéquate. *Sinon, cela peut entraîner de graves problèmes, jusqu'à la perte partielle ou totale de la vue…*

Des lunettes appropriées

Des lunettes pour observer l'éclipse ont été distribuées gratuitement à quelque 600 personnes et des experts étaient sur place pour discuter avec les participants. Le Regroupement Éclipse Bas-Saint-Laurent 2024 s'est réjoui de constater l'engouement et le grand intérêt de la part de la population (Annie Levasseur, « Engouement pour l'éclipse solaire à Rimouski », dans *Le Laurentien*, 17 avril 2024, p. 7).

Photo : Michel Caron, Université de Sherbrooke. Courtoisie.

Du Mexique au Canada

L'événement de ce lundi a commencé à 14 h 07 (heure du Québec) sur la côte pacifique du ***Mexique****.* [...] *La trajectoire de l'éclipse a ensuite traversé* ***15 États américains*** *– du Texas au Maine – avant de terminer sa course dans l'est du* ***Canada****.*

Au total, l'ombre de la lune a pris environ une heure et demie à parcourir trois pays. Au Canada, l'éclipse était observable dans six provinces : l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. La trajectoire de l'éclipse a d'abord survolé le sud-ouest de l'Ontario vers 15 h 15, puis s'est déplacée vers l'est à travers le Québec et le Canada atlantique avant d'arriver à Terre-Neuve vers 15 h 45, heure de l'Est (Benoit Valois-Nadeau, « Tous les yeux rivés sur l'éclipse », dans *Le Devoir*, 9 avril 2024, p. A-4).

La Totale ou des Partielles

Nord

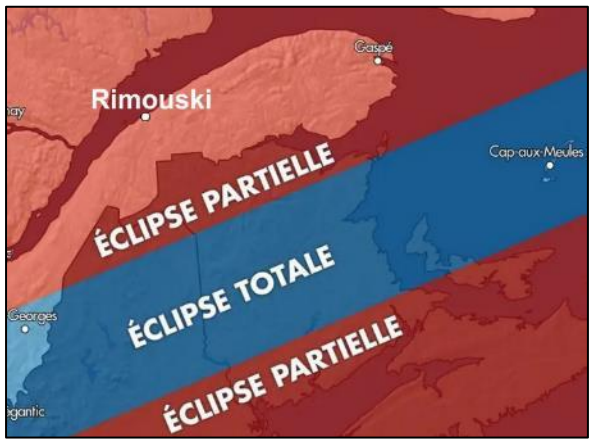

O **E**

Sud

Segment d'une carte de Guillaume Poulin pour l'ASTROLab du Mont-Mégantic. Courtoisie.

Sur cette bande « éclipse totale » figurent (mais sans apparaître ici) les noms de quelques villes et villages qui, en après-midi, en auront sûrement touché plus d'un. On y a en effet relevé « hors-champ» les noms de Montréal, Sherbrooke, Mont-Mégantic, Drummondville et St-Georges-de-Beauce.

Bien que partielle à Rimouski (à 96%), l'éclipse fut facile à observer grâce à un ciel complètement dégagé. À l'Archevêché, on s'est partagé deux paires de lunettes adaptées aux éclipses solaires ainsi qu'une « boîte à chaussure » modifiée pour l'observation du phénomène. À l'apogée du spectacle, il y a eu une légère pénombre, comme au coucher du soleil, et une baisse minime de la température, mais rien de comparable aux endroits où l'éclipse était totale. On a pu néanmoins admirer brièvement la couronne d'un soleil presque complètement caché par la lune.

Plus loin vers l'est, sur les Îles-de-la-Madeleine, on y a relevé le nom de Cap-aux-Meules. Auront connu aussi

une « éclipse partielle » les villes de Val d'Or, de Saguenay, de Gatineau, de Trois-Rivières, de Québec et de **Rimouski** (Sources : *Le Devoir*, éditions des 6-7 avril 2024, p. B2 à B6; 8 avril, p. A-1 à A-7; 9 avril, p. A-1, A4-5).

* * *

Un futur lointain sans éclipse totale ?

Durant toute la période de la civilisation humaine, les éclipses solaires ont eu la même allure, se présentant sous forme partielle, totale ou annulaire. Mais ça n'a pas toujours été le cas sur Terre - et cela pourrait aussi changer dans plusieurs centaines de millions d'années.

À mesure que la Lune s'éloigne de notre planète, à un rythme tranquille de quelques centimètres par année, sa taille relative dans le ciel diminue. Ce changement est imperceptible à notre échelle, mais un jour viendra tout de même où la Lune ne pourra plus couvrir le Soleil dans sa totalité. « À partir de ce moment-là, on aura des éclipses de Soleil, mais elles seront toujours annulaires, explique Robert Lamontagne. Et ça, ça va se produire dans environ 600 millions d'années. »

À l'inverse, il y a des centaines de millions d'années, voire des milliards d'années, la Lune occupait une place beaucoup plus importante dans le ciel. Les éclipses étaient donc plus fréquentes, et duraient bien plus longtemps (Sarah Boumedda, « Ce que vous devez savoir sur l'éclipse du 8 avril », dans *Le Devoir*, 6-7 avril 2024, p. B-3**)**.

865. Le cardinal condamné en France

Ce samedi **13 avril**, nous retenons une nouvelle rapportée par, *Vatican News, Zenit*, ainsi que par Radio-Canada (AFP), *Présence-Info* et plusieurs autres médias canadiens. Affaire classée ?

La balance de la justice. Photo : sergign / Adobe stock.

Dans la mythologie grecque, l'épée est le symbole de Némésis, déesse de la vengeance. Dans le monde romain, elle est remplacée par le glaive à double tranchant de la Légion incarnant l'impartialité de la Justice.

Ce symbole de puissance rappelle que la Justice n'est rien sans la force qui permet de la faire appliquer.

Le Vatican s'insurge contre la condamnation du cardinal Ouellet en France

Le directeur de la Salle de presse du Saint-Siège, Matteo Bruni, a confirmé que la Secrétairerie d'État avait transmis une « note verbale » à l'Ambassade de France qualifiant de « grave violation » de la liberté de religion la condamnation par le tribunal français de Lorient, en Bretagne, de la Communauté des Dominicaines du Saint-Esprit et du cardinal **Marc Ouellet** pour le renvoi d'une religieuse. Cette note, publiée par la suite, insiste aussi sur le fait que le jugement du tribunal soulève « des questions importantes concernant l'immunité » des dirigeants du Vatican.

Le cardinal Marc Ouellet, dit Matteo Bruni, *« a effectivement conduit une visite apostolique au sein de la communauté des Dominicaines du Saint Esprit, conformément à un mandat pontifical; à l'issue de cette visite,* [qui a révélé des comportements « gravement inappropriés » de la part de Sr Marie Ferréol], *une série de mesures canoniques a été adoptée à l'endroit de Madame Sabine de la Valette, parmi lesquelles figure son renvoi de cet institut religieux »* (*Vatican News,* 13 avril 2024).

Mécontente de cette décision, Sœur Marie Ferréol a intenté un procès et a demandé au tribunal de Lorient de déclarer qu'elle avait été renvoyée à tort de son ordre. Le 3 avril, le tribunal a donné raison à l'ancienne religieuse. (Revoir ici le Billet #863).

Au cours du procès, la présidente de la première chambre civile, Armelle Picard, s'était étonnée de ne pas pouvoir avoir accès au dossier d'accusation du Vatican. M^e^ Bertrand Ollivier, l'avocat des deux « visiteurs apostoliques », avait répliqué qu'il n'y avait « pas droit d'accès au dossier en matière canonique ». [...] *D'après le tribunal, aucune preuve n'a été apportée par l'association* [les Dominicaines du Saint Esprit] *démontrant que la radiation avait été réalisée dans le respect de ses statuts.* (Radio-Canada / *Agence France Presse*, 13 avril 2024).

Le Saint-Siège affirme que le tribunal de Lorient s'est prononcé « au sujet de la discipline interne [de l'Église] et de l'appartenance à un ordre religieux », ce qui ne relève pas de sa juridiction. Ces compétences relèvent uniquement de l'Église catholique et de son droit canonique

et non pas des états et de leurs tribunaux civils. La communauté des Dominicaines du Saint-Esprit est une Société de vie apostolique de droit pontifical agrégée à l'Ordre de saint Dominique en 1990. En cas de nécessité, et pour le bien commun, le Saint-Siège a le pouvoir d'agir indépendamment des statuts de la communauté.

Une éventuelle sentence du Tribunal de Lorient, conclut Matteo Bruni, *pourrait soulever non seulement des questions importantes concernant l'immunité, mais dans le cas où elle porterait sur la discipline interne et sur l'appartenance à un institut religieux, elle pourrait avoir donné lieu à une grave violation des droits fondamentaux à la liberté religieuse et à la liberté d'association des fidèles catholiques* (*Vatican News*, 13 avril 2024).

Le Vatican a déclaré qu'il n'avait appris l'affaire que par les médias : ni le cardinal ni le Saint-Siège n'ont reçu de copie du verdict. De plus, contrairement à ce qu'affirme le tribunal, « le cardinal **Marc Ouellet** n'a jamais reçu de citation à comparaître ».

Pourtant, en novembre [2023], l'avocate de la religieuse avait confirmé que l'organisme chargé de délivrer les assignations à comparaître avait bien remis l'acte mais, « en dépit des relances de l'huissier français », les détails de sa transmission n'ont pas été obtenus par les parties (François Gloutnay, *« Le Vatican déplore une "grave violation" de la liberté religieuse »,* dans *Présence-Info*, 15 avril 2024).

Marc Ouellet a été nommé archevêque de Québec en 2002 et élevé au cardinalat par le pape Jean-Paul II en 2003. Il a démissionné en 2023. Photo : Getty Images / Joe Raedle.

La décision a fait l'objet d'un appel et pourrait bien être examinée à Strasbourg par la Cour européenne des droits de l'homme. Cette dernière, à l'instar des tribunaux des États-Unis et du Canada, a constamment statué que les décisions d'expulsion de membres d'un organisme religieux sont fondées sur des raisons théologiques et pas seulement juridiques, sur lesquelles les tribunaux laïques ne peuvent interférer sans violer gravement la liberté religieuse – tout comme l'a dit le Vatican. Mais il semble que la violation de la liberté religieuse soit désormais quotidienne en France (Massimo Introvigne, « Sœurs Dominicaines du Saint-Esprit : Le Vatican opposé à la France sur la liberté religieuse », dans bitterwinter.org, 22 avril 2024).

866. Vraiment, rien ne le prédestinait…

Certes non, rien ne prédestinait **Alain Crevier**, ancien chanteur folk, lui qui avait connu un certain succès dans les années 1970 avec son groupe appelé tout simplement « *Automne* », à devenir, à Radio-Canada et pendant presque trente ans, la référence en matière de religion et de spiritualité chrétiennes.

Alain Crevier. Photo : Marie-France Coallier / Le Devoir. Courtoisie

C'est pour lui en effet que l'heure de la retraite va bientôt sonner. Après son départ, il ne restera plus de journaliste spécialisé dans ce domaine à la radio-télévision d'État. Ce qui reste à prévoir, c'est quand le diffuseur public abolira tout bonnement le poste. On comprendra aisément que l'ancien animateur de *Second regard* – une émission sur l'actualité religieuse - puisse aujourd'hui s'en attrister. Il y voit une fois de plus la preuve du désintérêt obstiné des québécois et québécoises pour tout ce qui a trait de près ou de loin à la religion.

Les Québécois ont voulu se débarrasser de la religion dans leur vie. C'est correct, mais en faisant ça, on a cru qu'il fallait aussi s'en désintéresser et faire comme si ça n'existait pas. Ce qu'on a oublié, c'est que la religion, quelle qu'elle soit, demeure très importante pour plein de gens sur la planète. En s'en désintéressant, on s'isole. On se prive d'une manière de voir les différents événements ailleurs dans le monde (Étienne Paré, « Alain Crevier

quitte Radio-Canada sans successeur », dans *Le Devoir*, 9 avril 2024, page B1).

Plus de quinze ans plus tard, Alain Crevier constate que ses pires appréhensions se sont avérées. « Ça se sent par exemple en ce moment dans la couverture qui est faite de la guerre entre le Hamas et Israël. On parle des combats, de la situation politique. Mais on oublie de traiter ce conflit-là, du point de vue de la religion, alors que c'est la raison d'être de l'État d'Israël », faisait encore remarquer Alain Crevier dans l'entrevue accordée au journal *Le Devoir* (op. cit., p. B2).

* * *

En 2019, Radio-Canada a finalement retiré de sa programmation l'émission *Second Regard*, « prétextant des changements dans les habitudes de consommation des téléspectateurs. Paradoxalement, l'émission Le *Jour du Seigneur* [la messe télévisée à 10 h le dimanche] est toujours en ondes], une décision **qu'Alain Crevier** peine à s'expliquer » (loc.cit.).

Dans les quatre dernières années, le journaliste est demeuré néanmoins occupé. Radio-Canada lui a confié l'animation d'un balado, Être*, la suite logique de* Second regard *». Chaque fois que l'état de santé du pape vacillait ou qu'un haut placé de l'Église était accusé d'agressions sexuelles, c'était aussi à lui qu'on faisait appel au Téléjournal. « À un moment donné, j'aurais aimé couvrir d'autres sujets, élargir mon terrain de jeu. Mais je suis conscient que je me suis un peu cantonné avec* Second regard*, confie l'animateur de 67 ans* » (loc. cit.).

* * *

Et pour la retraite…

Alain Crevier caresse déjà toutes sortes de projets pour sa retraite. Il compte entre autres poursuivre l'écriture d'un livre sur lequel il travaille depuis longtemps. Radio-Canada promet aussi de continuer à avoir recours à lui à titre d'intervenant lorsque l'Église se retrouvera au cœur de l'actualité (loc. cit.).

867. Message épiscopal du 1er mai 2024

L'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ) publie un message du 1er mai depuis 1974, poursuivant ainsi une tradition commencée par les évêques du Canada en 1956. Le conseil *Église et Société*, qui en assure la rédaction, est composé de neuf personnes de divers horizons, dont trois évêques. Il propose aux communautés chrétiennes et à leurs responsables des réflexions et des actions susceptibles de promouvoir la justice sociale et le respect des droits de la personne.

Ce qui suit est un résumé. Vous retrouverez le message dans son intégralité en suivant ce lien : https://evequescatholiques.quebec/sn_uploads/fck/AECQ-message_1ermai2024_fr.pdf.

* * *

Défendons le droit à une alimentation saine à un prix abordable

« Donnez-leur vous-mêmes à manger »

Cette année, à l'occasion du 1er mai, fête des travailleuses et des travailleurs et fête de saint Joseph-ouvrier, l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (s'est adressé) aux communautés chrétiennes en les invitant à prêter attention à la crise alimentaire en cours, à analyser la situation à la lumière de l'Évangile et à envisager différentes pistes d'action pour que toutes et tous puissent manger à leur faim.

Pour y parvenir, il faut procéder à une observation attentive des ressources disponibles et organiser une redistribution juste, un partage inspiré et guidé par Dieu qui a donné aux biens une destination universelle. Ce partage nécessite d'agir à différentes échelles, tant individuelles que collectives : soutenir les organismes d'aide alimentaire, réduire le gaspillage, éviter de trop acheter, donner les surplus, faire de l'éducation populaire, sensibiliser...

LA CRISE ALIMENTAIRE

La société québécoise traverse une véritable crise alimentaire qui s'ajoute à la crise du logement et à l'inflation.

PXHERE.COM

Voici d'abord quelques informations obtenues auprès des *Banques alimentaires du Québec,* (Bilan-Faim 2023, 25 octobre 2023).

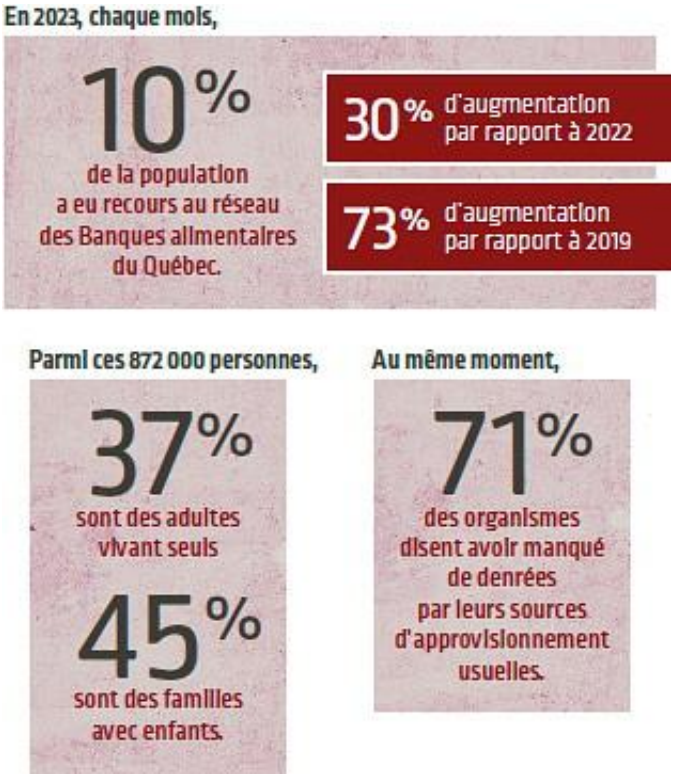

À l'occasion du 1er mai, nous constatons avec indignation que, dans bien des cas, occuper un emploi ne suffit pas pour s'alimenter et alimenter sa famille convenablement.

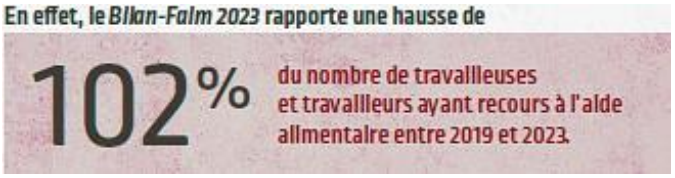

Derrière ces statistiques se trouvent des personnes et des communautés qui souffrent. Percevons-nous cette souffrance autour de nous? Y sommes-nous sensibles? Pensons par exemple aux parents, et en particulier aux mères, qui peinent à pourvoir aux besoins nutritionnels de leurs enfants en raison d'un revenu trop bas et du coût exorbitant d'un loyer qui constitue une dépense incompressible. Une telle situation constitue une chaîne de conséquences négatives, dont l'augmentation des risques de décrochage scolaire et de problèmes de santé ainsi que l'anxiété, le stress et même la honte des personnes en charge de nourrir leur famille (Ève Ménard, « Le visage de l'insécurité alimentaire change au Québec », dans *Le Devoir*, 20 juillet 2022; Djazia Bousnina et Khady Konaté, « La disponibilité des aliments de différentes cultures dans les banques alimentaires », dans *La Converse*, 30 décembre 2023).

Pensons aussi aux communautés autochtones, pour lesquels l'éloignement géographique et la destruction des territoires de chasse et de pêche par l'exploitation minière et forestière s'ajoutent aux effets de l'inflation des prix des aliments (Ismaël Houdassine, « L'insécurité alimentaire chez les enfants autochtones, une crise de santé publique », Radio-Canada, 6 octobre 2023).

La crise alimentaire témoigne de notre difficulté à protéger collectivement le droit fondamental énoncé à l'article 25 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, il y a 75 ans :

> *Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires.*

Nous relançons donc l'appel à combattre l'insécurité alimentaire en respectant la dignité des personnes, qui ont toutes besoin d'une alimentation saine à un prix abordable (AECQ, « L'être humain au coeur de la souveraineté alimentaire », 1er mai 2015).

À LA LUMIÈRE DE L'ÉVANGILE

Face à la crise alimentaire que nous traversons, nos communautés chrétiennes, qui sont souvent déjà engagées auprès des personnes vulnérables, doivent répondre à l'appel de celles et ceux qui ont faim. Pourquoi ? Parce que, ce faisant, nous agirons pour la justice, comme Jésus-Christ nous l'a enseigné, en continuité avec la grande tradition biblique de l'engagement pour la justice.

Cette interpellation se retrouve dans « la multiplication des pains » (Mathieu, 14, 14-21 et 15, 32-38; Marc 6, 34-44 et 8, 1-9; Luc, 9,12-17; Jean, 6, 5-14).

Il serait plus juste de parler de « la fraction et la distribution des pains », c'est-à-dire de leur *partage* dans les deux sens du terme (François, *Angélus du dimanche, 25 juillet 2021*; voir également Francis Daoust, *« La rupture des pains », Échos de la Parole*, Office de catéchèse du Québec, 19 juin 2022). Ce partage est fondamental. Il préfigure l'Eucharistie, puisque les évangélistes ont recours aux mêmes mots qu'à ceux de la Cène pour décrire l'action de Jésus qui prit les pains, rendit grâce, les rompit et les distribua à ses disciples (Benoît XVI, *Angélus du dimanche, 31 juillet 2011* et *Angélus du dimanche, 29 juillet 2012*).

Le partage des pains nous indique surtout que la capacité de nourrir convenablement celles et ceux qui ont faim, aujourd'hui encore, est à portée de main. En effet, Jésus montre comment répondre *avec Lui* à Son appel, « Donnez-leur vous-mêmes à manger », alors que nous pouvons être tentés de renvoyer chaque individu à ses propres moyens pour s'alimenter. Jésus nous rappelle que chaque

fois que nous donnons à manger et à boire à celles et ceux qui ont faim et soif, c'est à Lui que nous le faisons, témoignant de notre amour et de notre foi (Matthieu, 25, 35-40).

Notre idéal chrétien est que chaque personne mange à sa faim. Comment y parvenir, ou du moins s'en approcher ?

PXHERE.COM

Il faut d'abord procéder à une observation attentive des ressources disponibles. C'est le décompte que Jésus incite : « Combien de pain avez-vous? Allez voir. » Ensuite, il faut organiser une redistribution juste des ressources, c'est-à-dire un partage inspiré et guidé par le Dieu d'amour et de miséricorde, qui a donné aux biens une destination universelle et à qui nous apportons le peu que nous avons. Ce partage passe par la formation de petits groupes, une action de grâce, l'implication des disciples, la redistribution proprement dite et, enfin, le rassemblement des surplus, qui viendra accomplir une fois encore la parole du Seigneur citée par le prophète Élisée : « On mangera, et il en restera » (2 Rois, 4, 43).

AGISSONS DE CONCERT

Dans le Québec d'aujourd'hui, **plusieurs types d'action** s'offrent aux personnes de bonne volonté pour défendre le droit à une alimentation saine à un prix abordable.

À l'échelle individuelle,
... plusieurs personnes donnent du temps ou de l'argent pour soutenir des organismes d'aide alimentaire. Il est aussi primordial de réduire le gaspillage alimentaire en évitant de trop acheter et, le cas échéant, en donnant les surplus. Cela est essentiel, en particulier dans un contexte de crise.

À l'échelle collective,
... il faut aussi soutenir les organismes communautaires comme les cuisines collectives, qui font de l'éducation populaire et qui donnent des moyens techniques et sociaux concrets pour favoriser l'exercice du droit à l'alimentation au quotidien.

PXHERE.COM

À l'échelle sociétale,
... plusieurs campagnes de sensibilisation et de revendication ont eu lieu, sont en cours ou seront mises sur pied dans les mois et les années à venir.

■ En 2023, la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain a lancé une pétition nationale pour freiner l'inflation alimentaire en taxant les surprofits des compagnies alimentaires et en redistribuant les sommes recueillies à la population. Le document a reçu l'appui de 7 800 personnes, dont les évêques catholiques (AECQ, « Demandons l'imposition des surprofits des grandes entreprises alimentaires », 21 septembre 2023).

■ En 2018, le Regroupement des cuisines collectives du Québec amené une opération de mobilisation citoyenne pour l'adoption de politiques, de programmes et de lois capables de permettre une véritable protection du droit à l'alimentation. Sa déclaration pour le droit à une saine alimentation a reçu l'appui de 236 organisations et de plus de 5 700 personnes. En 2022 et 2023, l'organisme a effectué une tournée de consultations sur le droit à l'alimentation. Il amorcera bientôt la rédaction d'un projet de loi-cadre qui « vise à ce que la résolution des enjeux sur l'alimentation ne soit plus une responsabilité individuelle ou une affaire charitable, mais une responsabilité collective portée par l'État québécois » (Regroupement des cuisines collectives du Québec, Rapport d'activités 2022-2023, p. 21).

■ Comme de nombreuses personnes en emploi sont elles-mêmes durement affectées par la hausse des coûts en alimentation, et que travailler ne permet plus de sortir de la pauvreté, il est plus qu'urgent de considérer sérieusement un revenu de base couvrant les besoins essentiels, à l'instar du Front commun des personnes assistées sociales et du Collectif pour un Québec sans pauvreté, qui propose aussi une hausse du salaire minimum.

À l'échelle planétaire,
... notre idéal chrétien que chaque personne mange à sa faim est reconnu comme un droit universel par des traités comme le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, entré en vigueur en 1976. L'article 11.2 de ce pacte concerne précisément « le droit fondamental qu'a toute personne d'être à l'abri de la faim ». Il enjoint les États parties prenantes – dont le Canada – à adopter les mesures nécessaires pour « assurer une répartition équitable des ressources alimentaires mondiales par rapport aux besoins ». Toutefois, au tournant des années 2010, le Canada n'a pas signé le Protocole facultatif se rapportant à ce pacte, qui permettrait aux citoyennes et citoyens de communiquer une violation d'un des droits énoncés par le Pacte, d'enclencher une

enquête et de favoriser une correction de la situation (Daniel Pellerin, « Contrer l'inflation alimentaire », *Appoint*, décembre 2023, pp. 21-26).

En plus d'encourager les démarches pour une loi-cadre québécoise, nous pouvons interpeller nos députés et députées pour que le Canada s'engage à ratifier ce protocole.

* * *

À l'occasion du 1er mai, nous souhaitons sensibiliser nos communautés chrétiennes à la crise alimentaire et à la diversité des moyens concrets de défendre le droit à une alimentation saine à un prix abordable. Chaque communauté est donc invitée à se questionner sur les pistes d'action qu'elle peut envisager, que celles-ci soient nommées dans le présent texte ou non. En agissant de la sorte, aux côtés de nos concitoyennes et concitoyens, au nom de notre foi en Jésus-Christ et au bénéfice des personnes les plus vulnérables, nous garderons vivante l'espérance d'une société juste.

868. Un rêve inouï...

Il y a là un 150e anniversaire des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire qui nous renvoie à **1874** et à la chronologie établie par Mme **Giselle Huot** dans son livre *Un rêve inouï... des milliers de jeunes* publié chez Anne Sigier en 1991.

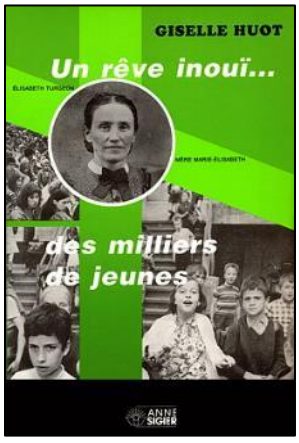

On trouve en effet dans ce livre de Mme Huot une importante chronologie qu'elle démarre en **1832** avec le mariage le **27 février** de Louis-Marc Turgeon et d'Angèle Labrecque, les parents d'Élisabeth Turgeon. Cette chronologie se termine le **15 novembre 1990**, ce jour où Mgr Gilles Ouellet signe le Décret d'ouverture de l'enquête canonique concernant la cause de canonisation d'Élisabeth, en religion, Mère Marie Élisabeth, fondatrice des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire.

Pendant toute cette année célébrée, ce 150e anniversaire nous renvoie à **1874**. « Cette année-là, en juillet, Élisabeth ouvre pour six mois une classe gratuite à Sainte-Anne-de-Beaupré, ceci pour remplir une promesse faite à la sainte qui a amélioré son état de santé. À l'été de 1874, Mgr Jean Langevin accepte de louer à Louise, la sœur d'Élisabeth, une maison lui appartenant. (Revoir ici le Billet #25 : *Les sœurs des petites écoles)*.

Le premier couvent de Rimouski ou la « maison du baptême » (1874-1875), louée par Mgr Langevin à Louise Turgeon en septembre 1874, devenue la maison des Carmélites en janvier 1875.

À l'été ou à l'automne qui suit, une 2e lettre de Mgr Langevin est adressée à Élisabeth. Cette fois, elle refuse à cause de sa promesse. Le 16 octobre 1874, première réunion officielle convoquée et présidée par l'abbé Edmond Langevin, de Louise Turgeon, Apolline Gagné, Delvina Vézina et Madeleine Dumas. Le **22 novembre 1874**, 2e réunion officielle convoquée et présidée par Mgr Jean Langevin, où la communauté naissante reçoit le nom de Sœurs des Petites-Écoles. Nomination du premier Conseil : Sœur Louise Turgeon, supérieure, maîtresse des études et du noviciat, Sœur Delvina Vézina, 1re assistante Madeleine Dumas, 2e assistante.

(Source : Giselle Huot, *Un rêve inouï... des milliers de jeunes,* Éditions Anne Sigier, 1991, 528 pages. Voir la chronologie, p. 23).

869. Un 150e anniversaire chez les RSR

CÉLÉBRER LE 150e ANNIVERSAIRE DE FONDATION de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire

L'Histoire, c'est le Temps qui passe dans sa régulière précision

Aujourd'hui, célébrer le cent cinquantième anniversaire de la Congrégation, c'est le temps de l'action de grâce et du souvenir.

Oui, c'est **se rappeler** le courage des devancières et la persévérance de toutes les sœurs dans leur vie de femmes consacrées.

Oui, **c'est remercier le Seigneur** qui, en toutes circonstances, accompagne avec fidélité.

Lui, le Maître du temps et de l'histoire
nous fait passer à travers ombres et lumière,
peines et allégresse, échecs et réussites.

Oui, **loué soit-il à jamais !** Que soit comblée
aussi toute personne qui vit selon le cœur de Dieu.

Que cette **Année Jubilaire** soit riche et inspirante,
en tout temps et en tout pays!

Bonnes célébrations!

Marie-Alma Dubé, RSR, Supérieure générale

(Source : *Le Relais* Nº 906, 12 avril 2024, p. 2-3)

870. Élisabeth native de Beaumont

Élisabeth Turgeon naquit le 7 février 1840 à Beaumont. Elle est la 5e d'une famille de 8 filles et 2 garçons. Elle étudie à l'école Normale Laval de 1860 à 1862, pensionne chez les Ursulines et reçoit d'elles quelques cours.

150 ANS DE BIENVEILLANCE — Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire

Pour remédier à la détresse intellectuelle et morale de son diocèse, Mgr Jean Langevin, 1er évêque de Rimouski, fait appel à Élisabeth Turgeon qui arrive à Rimouski le 3 avril 1875.

Le 25 mai 1875, il lui confie plusieurs directions et espère que, par elle, le groupe déjà rassemblé prépare ses institutrices compétentes pour l'enseignement dans les écoles paroissiales. En septembre 1876, Élisabeth enseigne aux garçons de la ville de Rimouski.

Depuis son jeune âge, Élisabeth nourrit le rêve de devenir religieuse. Elle désire pour elle et pour ses compagnes un engagement par vœux de religion dans le but d'assurer la stabilité de l'œuvre des Sœurs des Petites-Écoles. Après quatre années d'attente, l'évêque autorise la première profession pour le 12 septembre 1879. Dès janvier 1880, une première « sortie », deux sœurs partent enseigner à Saint-Gabriel. En septembre suivant, deux autres « sorties » : Port-Daniel et Saint-Godefroi.

À Rimouski, comme dans les missions, les privations de toutes sortes sont le pain quotidien. Dans de telles conditions, la santé fragile d'Élisabeth ne peut résister. Elle meurt saintement le 17 août 1881, à l'âge de 41 ans. (Pauline Massaad, RSR, « Élisabeth Turgeon, fondatrice », dans *Le Relais* Nº 907, 26 avril 2024, p. 3).

* * *

Sr **Pauline Massaad, RSR** nous invite à découvrir leur histoire, leur charisme, leurs valeurs, leurs projets et leurs activités sur leur site Web :

https://soeursdusaintrosaire.org.

871. Qu'advient-il du Grand Séminaire?

Voici d'abord une photo qui, un jour, fit rêver au moins un éventuel acheteur du Grand Séminaire. Or voici que cette photo, cette semaine, a fait la une de l'hebdomadaire *Le Laurentien*, édition du 15 mai. En page 2, on y voit le maire, M. **Guy Caron** et la députée-ministre, Mme **Maïté Blanchette Vézina**.

Photo Médialo – Annie Levasseur. Courtoisie.

Le titre de l'article a cependant de quoi surprendre : « 100 nouveaux logements à Rimouski **en 2026** ». Mme Annie Levasseur poursuit dans cet article :

Un immeuble de 100 logements sociaux et abordables pour aînés autonomes sera construit à Rimouski d'ici avril 2026. Le projet sera réalisé par l'organisme Mission Unitaînés. Le nouveau bâtiment de six étages sera situé sur la rue Corneau. Construit par Mission Unitaînés, il sera ensuite géré par l'Office d'habitation Rimouski-Neigette (OHRN).

« L'OHRN se réjouit d'avoir été sélectionné comme partenaire afin de devenir propriétaire et opérateur de ce nouveau bâtiment, répondant bien aux besoins de ses demandeurs. Cette nouvelle offre de logements permettra de diminuer significativement les délais de la liste d'attente pour avoir un logement abordable », exprime le directeur général de l'OHRN, Alain Boulianne (loc. cit.).

* * *

Dans ce contexte, le Grand Séminaire serait-il toujours à vendre? Mais la question se pose : faut-il vraiment le « brader »? Revoir ici toute une série de billets produits sur le sujet :

Billet #642 : *À vendre, mais quelle aubaine!*
Billet #664 : *Le Grand Séminaire, un bien patrimonial*
Billet #665 : *Du retard à protéger le Grand Séminaire*
Billet #666 : *Différents statuts de protection*
Billet #686 : Bientôt cité *: Immeuble patrimonial*
Billet #687 : En photos : l'*Immeuble patrimonial*

872. Proclamation du Jubilé 2025

Le jeudi soir 9 mai 2024, le Pape François a remis la Bulle d'indiction – terme signifiant « fixation à une date donnée » – du Jubilé 2025 aux archiprêtres des basiliques papales. Une lecture de la bulle *Spes non confundit* (L'espérance ne déçoit pas) a été faite dans la basilique Saint-Pierre avant la célébration des Secondes Vêpres, en la solennité de l'Ascension.

Ce document officiel, publié avec le sceau du pape (« bulla » veut dire « sceau » en latin), promulgue le jubilé ordinaire qui succède au grand jubilé de l'an 2000 proclamé par saint Jean-Paul II, et au Jubilé extraordinaire de la Miséricorde de 2016 commémorant la clôture du concile Vatican II (1962-1965).

Le jubilé ordinaire 2025 débutera le 24 décembre de cette année [2024] *avec l'ouverture de la Porte sainte de la basilique Saint-Pierre pour s'achever* [le 6] *janvier 2026. Il s'agira de la 27e Année sainte ordinaire accueillie par Rome. En effet, cette tradition, inaugurée par le pape Boniface VIII, remonte à 1300. Fixée à l'origine tous les cent ans, le rythme de la célébration d'une Année sainte est passé à cinquante ans en 1343, par décision de Clément VI, puis à vingt-cinq ans en 1470 par la volonté de Paul II. Les pèlerins qui participeront à l'Année sainte franchiront la Porte sainte pour recevoir l'indulgence plénière ouverte à tous, à condition de respecter les modalités stipulées dans la bulle d'indiction du pape, en particulier l'engagement à une authentique conversion du cœur. Cette démarche fait écho aux origines bibliques du Jubilé avec la sanctification de chaque 50e année (cf. Lv 25, 10-13) lorsqu'il était alors prescrit de remettre les dettes et de libérer les esclaves* (David Gabillet, « La bulle d'indiction du jubilé 2025 », dans *Magnificat* Nº 378, mai 2024, p. 99).

La devise du Jubilé 2025 sera « Pèlerins de l'espérance ». C'est un appel du pape François « à réanimer l'espérance dans un monde meurtri par l'expérience de la guerre, du désespoir, et du défi de nouvelles technologies » dont certaines sont déstabilisantes, comme l'intelligence artificielle (IA) par exemple. Le jubilé offre la possibilité de passer « des espérances à l'Espérance », l'une des trois vertus centrales du christianisme avec la Foi et la Charité (source : *Vatican News*, « Jubilé 2025 : Témoigner de l'espérance est une nécessité, estime Mgr Fisichella », 10 mai 2024).

Dans sa bulle, le Pape rappelle deux anniversaires importants: la célébration en 2033 du bimillénaire de la Rédemption et le 1700e anniversaire du premier grand concile œcuménique de Nicée (*Vatican News*, « Spes non confundit : la bulle d'indiction du Jubilé exhorte à l'espérance », 9 mai 2024).

873. Pour qui sonne maintenant le glas?

Au Québec, des **obsèques nationales** sont décrétées par le gouvernement du Québec. Deux types d'obsèques existent, soit les **Funérailles d'État,** soit les **Funérailles nationales.**

1/ Les **Funérailles d'État** sont réservées aux premiers ministres et aux présidents de l'Assemblée nationale. Le salon rouge du Parlement est rendu accessible au public pour la chapelle ardente. Le drapeau du Québec est mis en berne dès l'annonce du décès jusqu'au crépuscule du jour des funérailles. Des agents de la Sûreté du Québec portent le cercueil, lequel est recouvert du fleurdelisé. Le Premier ministre à y avoir été célébré fut **Maurice Duplessis** le 10 septembre 1959. Le plus récent, soit le dixième à être honoré, fut **Bernard Landry** le 13 novembre 2018.

10//09/1959 Maurice Duplessis, premier ministre
30/09/1968 Daniel Johnson (père), premier ministre
20/10/1970 Pierre Laporte, ministre en exercice
25/02/1973 Jean-Jacques Bertrand, premier ministre
15/12/1980 Jean Lesage, premier ministre
05/11/1987 René Levesque, premier ministre
22/11 1993 Gérard D. Levesque, député en exercice
20/10/1997 Robert Bourassa, premier ministre
04/06/2015 Jacques Parizeau, premier ministre
13/11/2018 Bernard Landry, premier ministre

2/ Les **Funérailles nationales**, quant à elles, sont offertes aux différentes personnalités qui ont joué un rôle majeur dans la société québécoise. Le drapeau n`est mis en berne qu'au jour des funérailles, et de l'aube au crépuscule. Ne cherchez plus : à ce jour, on dénombre dans cette catégorie quinze personnes, soit 14 hommes, mais une seule femme, **Claire Casgrain**.

06/05/1967 Ch. Lionel Groulx, historien
21/12/1996 Gaston Miron, poète
16/03/1999 Camille Laurin, personnalité politique
31/05/2000 Maurice Richard, hockeyeur

18/03/2002 Jean-Paul Riopelle, peintre
24/07/2002 Louis Laberge, syndicaliste
13/02/2004 Claude Ryan, personnalité politique
05/12/2009 Gilles Carle, cinéaste
11/09/2010 Claude Béchard, personnalité politique
10/12/2014 Jean Béliveau, hockeyeur
22/01/2016 René Angélil, impresario
02/04/2016 **Claire Casgrain**, personnalité politique
09/08/2018 Paul-Gérin Lajoie, personnalité politique
03/05/2022 Guy Lafleur, hockeyeur
02/03/2024 Paul Houde, animateur-radio
01/06/2024 **Jean-Pierre Ferland**, compositeur-interprète

(Source : Wikipédia)

Marie-Claire Kirkland-Casgrain en compagnie du premier ministre Jean Lesage, [1961], Archives nationales à Montréal, fonds La Presse (P833, S5, D2923-0006).

NOTE : Marie-Claire Kirkland-Casgrain est née le 8 septembre 1924 à Palmer, Massachusetts; elle décède le 24 mars 2016. Avocate de formation, elle devient la première députée québécoise à siéger au Parlement de la province de Québec le 14 décembre 1961.

* * *

C'est dans cette catégorie qu'on retrouvera **Jean-Pierre Ferland**, auteur-compositeur-interprète. Il est décédé le 27 avril 2024 à l'âge de 89 ans.

Dans un communiqué émis le 8 mai 2024, le premier ministre **François Legault** a officiellement confirmé la tenue de **funérailles nationales** en l'honneur de cet autre grand québécois. Elles ont été célébrées par M^gr^ **Christian Lépine**, archevêque de Montréal, en la basilique-cathédrale Marie-Reine-du-Monde, le samedi 1^er^ juin 2024. La cérémonie a eu lieu à 11 h. Un nombre limité de places a été offert au public. La population montréalaise a pu cependant venir dire adieu à ce grand artiste lors de son exposition en chapelle ardente tenue au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts de Montréal, de 10 h 30 à 16 h, le 31 mai. Le fleurdelisé sur la tour principale de l'hôtel du Parlement a été mis en berne le jour des funérailles, selon ce qu'a indiqué le bureau du premier ministre.

Immense auteur, compositeur et interprète, Jean-Pierre Ferland lègue plus de 450 chansons à toute une francophonie en deuil. Photo : Radio-Canada / Ivanoh Demers. Courtoisie.

3/ Les **Cérémonie d'hommage national** : en **2012**, une nouvelle catégorie a été créée pour honorer quiconque… S'y retrouvent à ce jour les personnalités suivantes :

10/09/2012 Denis Blanchette,
victime de l'attentat du Métropolis
16/02/2013 Richard Garneau, commentateur sportif
04/10/2013 Miche; Brault, cinéaste
13/02/2014 Fernand Leduc, peintre
20/10/2018 **Lise Payette**, personnalité politique
11/03/2021 Aux victimes de la pandémie de Covid-19
31/03/2022 Marc-André Bédard, personnalité politique
28/11/2023 Karl Tremblay, musicien

Lise Payette est née le 29 août 1931 à Verdun et est décédée le 5 septembre 2018 dans la même ville. C'est, au Québec, une femme politique, une écrivaine, une animatrice de radio et de télévision.

Lise Payette en mai 1979, alors qu'elle goûtait à la scène politique. Photo : Jacques Grenier, Archives *Le Devoir*. Courtoisie.

Élue députée du Parti québécois dans la circonscription de Dorion en 1976, **Lise Payette** est nommée ministre

des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières dans le Gouvernement de René Lévesque du 26 novembre 1976 au 21 septembre 1979, puis ministre d'État à la Condition féminine du 21 septembre 1979 au 30 avril 1981 et enfin ministre d'État au Développement social du 6 novembre 1980 au 30 avril 1981. Elle ne se représente pas en politique aux élections générales de 1981.

La journaliste et animatrice de télévision **Lise Payette** se fait connaître dans les années 1960 et 1970 lorsqu'elle anime l'émission *Place aux femmes*, qui parle des préoccupations des femmes de l'époque et la populaire émission de variétés *Appelez-moi Lise*. Elle devient rapidement un *emblème* du *mouvement féministe* québécois. En 1976, elle est élue député du Parti québécois et nommée ministre à la Condition féminine. Dès son élection, elle insiste pour qu'on la désigne comme « la » ministre, et non « le » ministre, comme cela avait été le cas pour les femmes ministres avant elle.

* * *

NOTE : Aucune québécoise n'a été honorée depuis octobre 2018, soit depuis le décès de **Lise Payette.**

874. Pour clamer sur vidéo son innocence

Les 23 et 24 mai 2024, les journaux rapportent que M^gr^ **Gérald Cyprien Lacroix** vient de prendre la parole dans une vidéo où il continue de clamer son innocence et où il invite une plaignante à déposer une plainte criminelle contre lui, ceci afin de faire la lumière sur les allégations qui le visent personnellement.

Le cardinal Gérald C. Lacroix, 23 mai 2024. Vidéo / Photo : Église catholique de Québec. Courtoisie.

Ainsi, dans un texte de paru dans *Présence Info* le 23 mai 2024**,** François Gloutney rapporte que le cardinal Lacroix se dit prêt à affronter la plaignante devant les tribunaux. Deux jours après que le Vatican eut déclaré qu'une « procédure canonique n'est pas envisagée » contre l'archevêque de Québec, le cardinal dit néanmoins souhaiter que « la lumière soit faite de façon complète et entière » sur les gestes d`agression sexuelle qui lui sont reprochés par l'une des 147 victimes inscrites à l'action collective contre l'archidiocèse de Québec. Le cardinal invite donc la plaignante, qui a choisi « de ne pas collaborer » à l'enquête qu'a menée durant trois mois le juge à la retraite André Denis, à reconsidérer sa décision ou encore « à porter plainte au criminel contre moi afin qu'un procès en bonne et due forme soit fait ».

Pour sa part, le journaliste **Jean-François Racine** du *Journal de Québec* relève, dans son édition du 24 mai 2024, le fait que, dans la vidéo, le cardinal Lacroix fait notamment la lecture de la conclusion principale de l'enquête du juge Denis précisant que la plaignante a choisi de ne pas collaborer à l'enquête. « Je retiens notamment des conclusions du juge Denis que les faits allégués et rapportés dans les journaux portent à équivoque et ne peuvent être reliés à aucun fait de mon histoire de vie ».

875. Saint-Gabriel la première paroisse

150 ANS DE BIENVEILLANCE
Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire

Saint-Gabriel est la première paroisse où Mère Marie-Élisabeth, elle-même, envoie deux religieuses de l'Institut le 2 janvier 1880. Le 7 janvier c'est l'ouverture des classes. Une vingtaine d'élèves arrivent et déjà à la fin de l'année, on en compte 73. Les Sœurs des Petites-Écoles supportent « l'isolement, la pauvreté, le surcroît de travail, mais la moisson lève et germe ».

En 1910, on construit un couvent plus grand et l'on y ouvre une classe Modèle (1912). En 1923, la diphtérie et la grippe espagnole apportent une baisse importante de la fréquentation scolaire. Les religieuses se voient obligées de quitter Saint-Gabriel à la fin de juin.

Durant la période 1923-1937, « c'est le développement de tout le système scolaire de la Province de Québec. Les institutrices laïques font preuve de générosité, mais leur nombre insuffisant ne parvient pas à répondre à tous les besoins ».

En 1937, les religieuses retournent à Saint-Gabriel. À l'école du village, on accueille 153 élèves. L'étape de 1940 à 1960 en est une de progrès et de collaboration entre religieuses et laïques entièrement donné à leur tâche. En 1963, c'est le regroupement des paroisses voisines (496 élèves et en 1954 (652 élèves). En 1983, l'école secondaire ferme ses portes. Une seule religieuse enseigne au primaire de 1989 à 1992. Les Sœurs demeu-

rent dans la paroisse accomplissant diverses tâches pastorales, jusqu'en 2016 (Lisette D'Astous, RSR, « Première mission dans le diocèse : Saint-Gabriel-de-Rimouski », dans *Le Relais* Nº 908, 10 mai 2024, p. 3).

876. L'expansion de la Congrégation

L'expansion de la Congrégation a été constante, malgré les privations, les sacrifices exigés et le peu de moyens à la disposition des pionnières.

Expansion missionnaire : ICI...

Dès septembre 1880, des religieuses se rendent en Gaspésie, plus précisément à Saint-Godefroi et à Port-Daniel. De 1883 à 1889, les sœurs acceptent cinq nouvelles fondations : Saint-Anaclet, Sainte-Luce, Mont-Joli, Chéticamp et Baie-des-Sables. Le 19 août 1899, les frontières canadiennes étaient franchies pour la première fois alors que trois sœurs ouvraient une école paroissiale à Frenchville, dans l'État du Maine, aux États-Unis. Progressivement, près de deux cents localités du Québec accueillent les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire. Elles gardent dans leur cœur l'amour des enfants et le souci de leur éducation intégrale à la suite d'Élisabeth Turgeon.

Expansion missionnaire : LÀ-BAS...

Les grands événements de l'Église comme l'Année sainte de 1950 et le Concile Vatican II ouvrent de nouveaux horizons. Les Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire répondent aux appels du large. Plusieurs missions côtières sont ouvertes sur la Basse-Côte-Nord (1955), et même jusqu'à Terre-Neuve et au Labrador (1972-1998). Un noviciat est ouvert au Maine, en 1968.

Expansion missionnaire : AILLEURS...

L'essor missionnaire connaît d'autres sommets. Collaborant avec les Églises diocésaines, les sœurs répondent aux appels et aux besoins des pays les plus pauvres. En Haïti (1970), en République Dominicaine (1974), en Afrique, de 1970 à 1993. Des missions sont ouvertes en Amérique latine : au Honduras (1964), au Pérou (1981-2013), au Guatemala (1994) et au Nicaragua (2006). (Pauline Massaad, RSR, « Expansion missionnaire… », dans *Le Relais* Nº 909, 24 mai 2024, p. 3-4).

877. Une enquête préliminaire canonique

Le **22 mai 2024**, le Bureau de presse du Saint-Siège a émis dans trois des langues officielles – l'italien, le français et l'anglais – le communiqué suivant :

Testo in lingua francese

Concernant les conclusions de l'enquête préliminaire canonique relative à une allégation anonyme visant le Cardinal Gérald C. Lacroix, Archevêque de Québec

Le Saint-Père a confié le 8 février 2024 au juge André Denis, juge retraité de la Cour Supérieure du Québec, le mandat de faire la lumière sur cette allégation formulée dans le cadre d'une action collective intentée contre l'Archidiocèse de Québec.

Le rapport de l'enquête préliminaire canonique menée par le juge Denis a été complété le 6 mai 2024 et communiqué au Saint-Père dans les jours suivants.

À la lumière des faits examinés par le juge Denis, ce rapport ne permet pas d'identifier quelque geste d'inconduite ou d'abus de la part du Cardinal Gérald C. Lacroix. En conséquence, une procédure canonique plus poussée n'est pas envisagée.

Le Saint-Père a autorisé le juge André Denis à diffuser un communiqué résumant les éléments de son enquête et à répondre aux questions à ce sujet.

Le Saint-Père adresse ses profonds remerciements au juge André Denis pour avoir mené à bien, dans les délais prescrits, le mandat qui lui avait été confié et qu'il a rempli avec impartialité dans le contexte d'une action collective visant l'Archidiocèse de Québec.

Cité du Vatican, le 21 mai 2024

878. L'affaire est au calendrier 2020-2024

Dès le **mois d'août 2020**, des personnes qui se disaient victimes d'agressions sexuelles déposaient une demande de recours collectif contre l'archidiocèse de Québec à la Cour supérieure du Québec.

■ Mai 2022
La cour autorise l'exercice de ce recours collectif.

■ 25 janvier 2024
La liste de demandeurs est amendée pour passer à **147** personnes et le nom du cardinal Lacroix est alors ajouté à titre de défendeur. Cette liste sera à nouveau modifiée et passera à **160** demandeurs.

■ **8 février 2024**
Le pape François demande la tenue d'une enquête sur les faits allégués.

■ **6 mai 2024**
L'ex-juge André Denis envoie son rapport de 66 pages au pape François.

■ **21 mai 2024**
Dans un hôtel de Québec, l'ex-juge André Denis rencontre la presse et leur présente le rapport adressé au pape François.

879. Le 21 mai de l'ex-juge Denis

Ce jour-là, dans un hôtel de Québec, le juge à la retraite **André Denis** présentait au public un résumé du rapport qu'il avait depuis quelques jours transmis au pape François.

L'ex-juge André Denis. Conférence de presse du 21 mai 2024. Photo : Philippe Vaillancourt / *Présence Info*. Courtoisie.

Au terme de ces trois mois d'enquête, celui-ci révélait qu'il n'a jamais pu obtenir le témoignage de celle qui a déclarée avoir été agressée il y a 35 ans par le cardinal **Gérald Cyprien Lacroix**. (Cette dame aurait donc aujourd'hui 52 ans).

« Sa déclaration est donc anonyme et elle refuse de collaborer à mon enquête », écrit le juge André Denis dans le rapport de 66 pages qu'il dit avoir remis au pape François le 6 mai 2024. Certes, cette dame « en a le droit et elle doit être traitée avec respect, empathie et accueil comme on doit le faire avec toute personne humaine » redit alors M^e^ Denis. Mais son refus a néanmoins « grandement affecté » l'enquête que lui a commandée le pape le 8 février 2024.

M^e^ Denis se dit incapable d'affirmer si l'acte reproché a eu lieu, oui ou non. « Je suis même incapable d'identifier un lieu, un événement, une date précise ou une quelconque circonstance. [...] Le refus de la demanderesse de collaborer au moindre degré à mon enquête me laisse démuni », devait-il confier au saint Père.

Enfin, le juge Denis craint que la dénonciation ne demeure anonyme « pour toujours » et regrette que le cardinal Lacroix ne puisse « jamais savoir qui l'a accusé » ou encore connaître « les faits qu'on lui reproche ».

880. Le 21 mai de M^e^ Arsenault

En entrevue avec le quotidien *La Presse*, « M^e^ **Alain Arsenault,** avocat en droit civil et représentant de l'action collective, a cependant soutenu que cette procédure n'aurait « aucune conséquence » sur le procès civil » (Chloé Bourquin, « Le cardinal Lacroix blanchi par le Vatican », dans *La Presse*, 21 mai 2024).

Photo : Stevens LeBlanc / *Le Journal de Québec*. Courtoisie.

*« Dès l'annonce de l'enquête, M^e^ **Alain Arsenault** [...] avait rejeté la procédure entamée par le Saint-Siège, la qualifiant de « viciée ». Ça a été le choix de notre cliente de participer au processus civil au Québec et de ne pas participer au processus du Vatican et de son système »,* a réagi l'avocat.

Monsieur Denis fait partie d'un processus d'enquête lourdement critiqué. […] Le Vatican n'a pas le monopole de la justice.

Même si le juge Denis avait recommandé la tenue d'un procès canonique, M^e^ Arsenault ne croit pas que la plaignante aurait eu droit à un procès juste et équitable. « Ce n'est absolument pas ça », prévient l'avocat, rappelant que de telles procédures avaient eu des conséquences néfastes sur les plaignants dans le passé. Les résultats de l'enquête n'ont aucune influence sur le recours collectif, précise l'avocat (Félix Morrissette-Beaulieu, « Le Vatican blanchit le cardinal Lacroix pour des allégations d'abus sexuel », dans *Radio-Canada Info*, 21 mai 2024).

881. Décès de l'abbé Denis Lavoie

L'abbé Denis Lavoie, doyen des prêtres du diocèse de Baie-Comeau, est décédé au CHSLD Boisvert de Baie-Comeau le vendredi 22 mars 2024 à l'âge de 93 ans

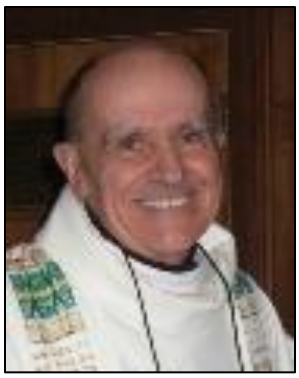

L'abbé Denis Lavoie. Photo : archives diocésaines de Baie-Comeau. Courtoisie.

et 6 mois. Ses funérailles ont été célébrées le samedi 13 avril en la cathédrale Saint-Jean-Eudes de Baie-Comeau. C'est l'abbé Yves Lemieux, curé de la cathédrale, qui a présidé la concélébration des funérailles, assisté de l'abbé Lorenzo Therrien, prêtre retraité, qui a livré l'homélie. Selon la volonté du défunt, sa dépouille mortelle a été crématisée et ses cendres ont été déposées le samedi 4 mai au cimetière Saint-Joseph-de-Manicouagan à Pointe-Lebel. Onzième d'une famille de treize enfants, tous décédés, il laisse dans le deuil deux belles-sœurs Colette Michaud (feu Gérard Lavoie) et Judith Barber (feu André Lavoie), ses neveux et nièces, parents et amis, sans compter ses confrères prêtres de l'archidiocèse de Rimouski et du diocèse de Baie-Comeau ainsi que les membres de la Famille Myriam Beth'léhem.

Né à Notre-Dame-du-Lac le 27 août 1930, il est le fils de Joseph Lavoie, cultivateur, et d'Eugénie Lévesque, enseignante. Il est ordonné prêtre le 3 juillet 1955 à l'occasion du Congrès eucharistique diocésain de Rimouski par Mgr Charles-Eugène Parent; incardiné au diocèse du Golfe Saint-Laurent (aujourd'hui Baie-Comeau) le 6 mars 1959. Il fait ses études classiques au Collège de Lévis (1943-1951); études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1951-1955). Au cours de sa carrière, il fait également des études en lettres à l'Université de Montréal (1958-1959) pour l'obtention d'une maîtrise ès arts et des études en sociologie religieuse à l'Université de Lille en France (1967-1968).

Denis Lavoie est professeur et régent au Séminaire de Rimouski (1955-1957) avant d'être prêté au diocèse du Golfe Saint-Laurent en 1957. Il est nommé professeur au Séminaire de Hauterive (1957-1967) dont il devient préfet des études en 1960 et supérieur en 1964, tout en étant le desservant de Pointe-Lebel en 1966-1967. Au retour d'une année d'études (1967-1968), il devient curé de la cathédrale de Hauterive (1968-1982) et président de la zone pastorale II en 1972. Après deux années consacrées à l'animation de retraites (1982-1984), il revient au ministère paroissial comme curé de Saint-Joseph de Sept-Îles (1984-1991), desservant à l'île d'Anticosti (1984-1985), président de l'équipe pastorale de la zone III (1988-1989). Il est ensuite curé de Chute-aux-Outardes (1991-1998). Le 21 août 2021, il prononce des vœux d'abandon filial et de charité fraternelle dans la Famille Myriam Beth'léhem, comme fils de Myriam. La même année, il quitte sa résidence de Pointe-aux-Outardes pour aller s'établir à L'Oasis des Pionniers à Baie-Comeau. Après un séjour à l'Hôpital Le Royer en 2021, il emménage à la Résidence Humanis en 2022, puis au CHSLD Boisvert de Baie-Comeau en 2023.

Denis [Lavoie] était un prêtre selon le cœur de Dieu : priant et renouvelé par le Souffle de l'Esprit. Pasteur fidèle au cœur de feu, il a œuvré près de 60 ans dans le diocèse de Baie-Comeau. Rempli d'amour pour la Parole de Dieu et pour l'Église, son cœur attentionné savait se faire proche de chacun pour donner Jésus. Affilié à la Famille Myriam, il l'a soutenue par son ministère et son amitié depuis sa fondation. Dans un élan d'offrande totale à Dieu, Denis a vécu dans l'abandon confiant à la volonté du Père jusqu'à la fin. De là-haut, il continue d'être le frère de tous. « De tout cœur, je vous bénis ! » – Denis, prêtre pour l'éternité (Hommage au défunt inscrit au verso du signet funéraire).

Sylvain Gosselin,
Archiviste diocésain
Publication : *Le Relais* 909, 24 mai 2024, Annexe 1.

882. Ouverture des festivités RSR

Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire

Le **30 juin 2024**, à l'occasion de l'ouverture officielle des festivités entourant le 150e anniversaire de leur fondation, les sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire invitaient chaleureusement toute la population à se joindre à elles pour une eucharistie solennelle d'action de grâce. **Celle-ci a eu lieu le dimanche 30 juin, à 15 h, à la maison mère**. Vous pouvez, dans le billet suivant, consulter la programmation des festivités de ce 150e anniversaire.

Photo prise lors de la conférence de presse du 18 juin 2024. Source : site Facebook des Sœurs du Saint-Rosaire. Courtoisie.

883. Programmation des festivités RSR

Voici les informations qui nous sont transmises par la Supérieure générale des Sœurs de Notre-Dame du

Saint-Rosaire, Sr Marie-Alma Dubé, à propos des fêtes jubilaires 2024-2025.

Sr Marie-Alma Dubé, RSR

Joyeuses célébrations !

En cette année où nous célébrons le 150e anniversaire de la fondation des « Sœurs des Petites Écoles », nommées en 1891 « Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire », je suis honorée de vous annoncer les dates des événements porteurs de mémoire qui vous seront présentés au cours de l'année.

Ce jubilé marque un chapitre exceptionnel de notre Histoire, tissée avec amour, dévouement et fidélité au projet de Dieu. Nous souhaitons que chaque événement programmé soit empreint de gratitude et de réflexion profonde, honorant notre passé tout en scrutant l'avenir avec espérance.

Marie-Alma Dubé, RSR
Supérieure générale

PROGRAMME DES ACTIVITÉS

30 juin 2024, 15h
Messe d'ouverture des fêtes du 150e
Chapelle de la maison mère de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire.

4 août 2024, dès 6h30
Pèlerinage Rimouski-Beaumont
Messe à 11 h.
Église Saint-Étienne-de-Beaumont
Retour en fin d'après-midi

10 août 2024, 15h
« Les lueurs »
Spectacle de conte de Stéphanie Pelletier
Chapelle de la maison mère de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire.
Contribution volontaire.

27-28-29 septembre 2024
Pèlerinage de Montréal à Rimouski
du groupe Melkite.

20 octobre 2024, 14h
Notre histoire en mots, par Georgette Renaud et Daniel Projean de Porte ouverte sur les mots. Ancienne chapelle de la maison mère de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire.

24 octobre 2024, 19h
Conférence d'Alain Ross :
Autonomie alimentaire – L'expérience concluante de la ferme des sœurs du Saint-Rosaire 1897-2014.
Chapelle de la maison mère de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire
Partenaire : Société rimouskoise du patrimoine.
Activité gratuite.

18 novembre 2024, 15h
Montée du « vieux couvent » suivie du repas traditionnel de la « montée au couvent neuf ».
Départ du Musée régional de Rimouski et maison mère des sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire.
Activité gratuite.
Sur invitation pour le repas.

28 novembre 2024, 19h
Conférence de Karl Johnson :
L'histoire de la maison mère des sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire.
Chapelle de la maison mère es sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire.
Partenaire : Société rimouskoise du patrimoine.
Activité gratuite.

22 janvier 2025, 12h
Causerie animée par Karine Hébert et Jean-René Thuot avec deux religieuses de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire.
UQAR, local à préciser.
Activité gratuite

25 janvier 2025, 14h
Inauguration de l'exposition sur les 150 ans de la Congrégation
Maison Mère.
Activité gratuite.

30 janvier 2025, 19h
Conférence de Guillaume Marsan :
Des archives exceptionnelles : Les missions d'enseignement des Sœurs du Saint-Rosaire sur près de 150 ans.
Chapelle de la maison mère de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire.
Partenaire : Société rimouskoise du patrimoine.
Activité gratuite.

5 février 2025, 19h
Conférence de Gabrielle Côté, RSR : Élisabeth, figure de proue.
Chapelle de la maison mère de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire.
Activité gratuite.

27 février 2025, 19h
Conférence de Karine Hébert et Jean-René Thuot :
Choisir la religion, choisir à vie en communauté. Les religieuses du Saint-Rosaire à Rimouski et dans l'Est-du-Québec.
Chapelle de la maison mère de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire
Partenaire : Société rimouskoise du patrimoine.
Activité gratuite.

21 mars 2025, 17h
Partageons le même pain, activité de solidarité avec les organismes sociaux du milieu.
Cafétéria de la maison mère de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire.
Sur invitation.

26 avril 2025, 15h
Représentation de la pièce de théâtre « Les sœurs des Petites-écoles », de Stéphane Pelletier, mise en scène par Sophie Desjardins-Gagnon.
Ancienne chapelle de la maison mère de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire.
Places limitées, premiers arrivés, premiers servis.
Partenaire : Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, Ville de Rimouski.
Contribution volontaire.

27 avril 2025, 15h30
Concert de l'Orchestre des jeunes du Québec maritime, sous la direction de James Darling.
Chapelle de la maison mère de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire
Contribution volontaire.

3 mai 2025, 15h et 19h
Deux représentations de la pièce de théâtre « Les sœurs des Petites-écoles » de Stéphanie Pelletier, mise en scène par Sophie Desjardins-Gagnon.
Ancienne chapelle de la maison-mère de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire
Places limitées, premiers arrivés, premiers servis.
Partenaire : Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, Ville de Rimouski.
Contribution volontaire

18 mai 2025, 14h
« Promenade de Paris à Rimouski »
Concert d'orgue de Jean-Guy Proulx.
Chapelle de la maison mère de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire.
Contribution volontaire.

1er juin 2025, 14h30
Après-midi intergénérationnel avec les jeunes de l'Harmonie Vent-du-fleuve,
Cafétéria de la maison mère de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire.
Contribution volontaire.

Juin 2025 (date et heure à préciser)
Conférence de Miriam Ester Landa, RSR : La Vie consacrée. Ancienne chapelle de la maison mère de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire.
Activité gratuite.

29 juin 2025, 19h
Cérémonie de clôture et plantation symbolique d'un arbre. Ancienne chapelle de la maison mère de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire et jardins de la maison-mère.
Activité gratuite.

PROGRAMME DES EUCHARISTIES

17 août 2024
Messe anniversaire d'Élisabeth Turgeon à 19h et présidée par Mgr Denis Grondin à la chapelle de la maison mère de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire.
Messe à 6h30 télédiffusée de la Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré.

18 août 2024
Messe à 10h30 télédiffusée de l'église Saint-Patrice de Rivière-du-Loup.

6 octobre 2024
Messe à 11h00 présidée par Mgr Claude Lamoureux à la cathédrale du Christ-Roy de Gaspé.

12 octobre 2024
Messe présidée par Mgr Claude Hamelin à la cathédrale Saint-Antoine-de-Padoue de Longueuil. Heure à préciser.

3 novembre 2024
Messe célébrée à midi et présidée par Mgr Milad El Jawich.

884. Décès de l'abbé Réjean Coulombe

Les propriétaires des *Résidences funéraires Valère Fortin Inc.* de Gaspé nous faisaient part du décès de **l'abbé Réjean Coulombe**, un prêtre de ce diocèse qui avait fait ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski dans les années 1966 et suivantes…

Son décès est survenu le mercredi 22 mai dernier au CHSLD Mgr Ross de Gaspé. Ses funérailles ont été célébrées un mois plus tard, soit le samedi 22 juin, présidées en la cathédrale Christ-Roi de Gaspé par l'évêque des lieux, Mgr Claude Lamoureux.

L'abbé Réjean Coulombe.

L'abbé **Réjean Coulombe** est né à Matane le 22 juin 1941, fils de Jeanne Gauthier et de Séraphin Coulombe. Il a exercé plusieurs fonctions dans un milieu civil avant d'être ordonné prêtre pour le diocèse de Gaspé le 24 juin 1982 à Gaspé.

Durant son ministère presbytéral, l'abbé Coulombe a servi pendant plusieurs années à titre de curé, administrateur ou modérateur dans les paroisses des Îles-de-la-Madeleine (1982-1996 et 2012-2018). Il a été de 1996 à 2006 curé dans les paroisses du Secteur Mgr-Matte (soit Paspébiac, New Carlisle, Saint Pie X, Saint Jogues et Saint Godefroi). De 2006 à 2012, il a exercé son ministère à titre de curé ou modérateur dans les paroisses du Secteur Au-Cœur-de-la Baie (Bonaventure, Saint-Elzéar, Caplan, Saint-Alphonse et Saint-Siméon). En 2018, après un dernier séjour de six ans aux Îles-de-la-Madeleine, l'abbé Réjean Coulombe revient en Gaspésie pour prendre une retraite bien méritée, tout en continuant à aider occasionnellement ses confrères prêtres tant que sa santé le lui permettait.

Outre ses confrères prêtres du diocèse de Gaspé et ses nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, l'abbé Réjean Coulombe laisse dans le deuil plusieurs amis et surtout des membres de sa famille, dont ses sœurs et frères Géraldine (épouse de feu Philias Jean), Danielle (épouse de feu Jean-Marie Pelletier), Claudette (épouse de feu Réal Côté – 1er époux; feu Fernand Morin – 2e époux), Guy et Jean-René. Il va rejoindre ses parents et les membres de sa famille qui l'ont précédé : ses frères et sœurs Gaétan (feu Huguette Synnet), Jacques (Joan Carey 2e noce, Monique (Feu Emmanuel Coulombe), Marc (Feu Jeannine Brassard), Émilie (Feu Camilien Blouin), Louisette (Théo Gosselin) et Nicole.
[…]

Abbé Serge D. Tidjani,
Chancelier du diocèse de Gaspé

885. Mise au point sur l'archevêché

Depuis quelques mois, avec le vieillissement, les prêtres résidents à l'Archevêché éprouvent le besoin d'une sécurité et d'un accompagnement accrus au niveau de leur santé.

Ceci nous a amenés à les rencontrer pour évaluer, avec eux, jusqu'où il devenait possible d'offrir des ressources supplémentaires convenables. L'autre problème qui s'est posé concernait le fonctionnement d'une cuisine et de son organisation avec les frais que cela encourt pour 5 à 6 personnes. De ce côté, il n'a pas été difficile de constater des déficits récurrent et l'instabilité du personnel.

Des résidents ont déjà trouvé un lieu plus stable et adapté pour répondre à leurs attentes. Pour ceux qui demeureront, il y aura un service minimum de soutien qui exige davantage d'autonomie.

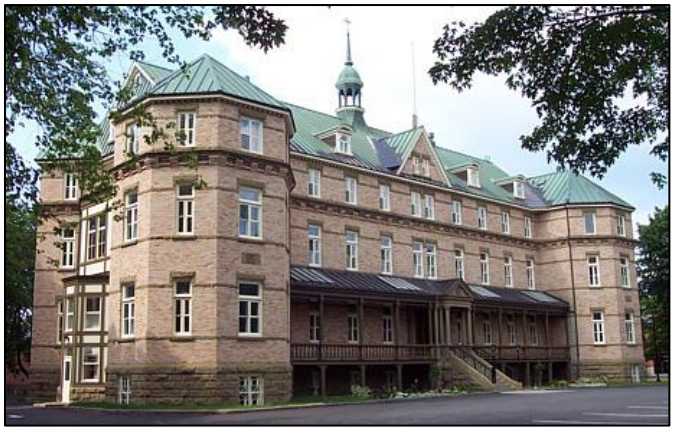

L'archevêché de Rimouski. Photo : Yves-Marie Mélançon.

L'Archevêché est appelé à demeurer un centre diocésain avec les bureaux de l'administration et de la pastorale. On envisage aussi certains partenariats qui permettront de bien utiliser les lieux dans une vision communautaire et sociale.

+ Mgr Denis Grondin
Archevêque de Rimouski

(Source : *Le Relais* Nº 910, 7 juin 2024, p. 1).

886. *Noah* et *Liam* mais pourquoi pas?

Selon le classement annuel publié par *Retraite Québec*, les prénoms masculins de **Noah** et de **Liam** de même que les prénoms féminins de **Florence** et d'**Alice** se sont retrouvés l'an dernier parmi les noms les plus populaires chez les nouveaux nés.

1/ Chez les garçons, c'est le bébé **Noah** qui conserve la tête pour une troisième année de suite, alors que le prénom a été attribué à 613 bébés. En deuxième position, figure le bébé **William** qui cède sa place au bébé **Liam**, utilisé 556 fois l'an dernier, mais et qui chute en 5e place avec 520 mentions cette année. (Est-il besoin vraiment de

rappeler ici que **Liam** correspond tout simplement à la moitié du prénom **Wil-Liam**).

Image par predvopredvo de Pixabay

2/ Chez les filles, on assiste cette année à un changement en tête du classement, **Florence** et **Alice** ayant toutes les deux devancé **Emma**, qui avait été le prénom féminin le plus populaire en 2021 et 2022. L'an dernier, les prénoms de **Florence** et d'**Alice** ont été utilisés 465 fois chacune, tandis qu'**Emma** a été donné à 456 bébés. L'an dernier, les prénoms de **Florence** et d'**Alice** ont été utilisés 465 fois chacun, tandis que le prénom d'**Emma** a été attribué à 456 bébés. **Olivia** (430) et **Charlie** (415) complètent ici le top 5. **(*La Presse canadienne*** et *Le Devoir***,** édition du 11 juin 2024).

* * *

Dans le diocèse de Rimouski, le nombre de baptêmes est en baisse annuellement depuis 10 ans. Si on exclut les années 2020 et 2021 à cause de la pandémie, on voit un recul récurrent des baptêmes selon les statistiques diocésaines de Rimouski depuis 2014. Il en est de même au niveau de la province de Québec depuis 40 ans :

Archidiocèse Saint-Germain-de-Rimouski

TABLEAU COMPARATIF DES BAPTÊMES

ANNÉE 2023	517
ANNÉE 2022	604
ANNÉE 2021	498
ANNÉE 2020	242
ANNÉE 2019	734
ANNÉE 2018	867
ANNÉE 2017	907
ANNÉE 2016	998
ANNÉE 2015	991
ANNÉE 2014	1 026

PROVINCE DE QUÉBEC

Année	Baptêmes
1990	70 082
2000	58 153
2010	46 694
2019	23 248
2020*	7320

* Année de la pandémie

Source : Le Quotidien

En 2024, la fête de Pâques est tombée le 31 mars. Ce jour-là, en France, quelque 7 135 adultes y ont été baptisés. C'est là un chiffre qui est en hausse de 31% par rapport à 2023.Cette augmentation est particulièrement marquée chez les jeunes adultes et les adolescentes et adolescents. Une tendance qui se confirme. (Source : https://www.lepelerin.com).

887. Action collective contre notre diocèse

*Le **13 juin 2024**, [le cabinet Lambert avocats de Montréal] a déposé une demande d'autorisation d'exercer une action collective contre la Corporation archiépiscopale Catholique Romaine de Saint-Germain-de-Rimouski, l'Archevêque catholique romain de Saint-Germain de Rimouski et la Corporation du Séminaire de Saint-Germain de Rimouski. Cette demande vise à obtenir réparation pour les agressions sexuelles commises par les membres du clergé ou les autres personnes sous l'autorité de l'Église catholique dans le diocèse de Rimouski.* [...]

L'action collective proposée

Conformément au Code civil du Québec, le commettant ou l'employeur est tenu de réparer le préjudice causé par la faute de son préposé ou employé lorsque cette faute est commise dans l'exécution des fonctions du préposé ou de l'employé. Nous poursuivons donc les personnes morales chargées des activités de l'Église catholique dans le diocèse de Rimouski pour les agressions sexuelles commises par les membres du clergé ou les autres personnes relevant de leur autorité dans le cadre des activités de l'Église.

Nous poursuivons également la Corporation archiépiscopale Catholique Romaine de Saint-Germain-de-Rimouski, l'Archevêque catholique romain de Saint-Germain de Rimouski et la Corporation du Séminaire de Saint-Germain de Rimouski pour leurs propres fautes. En effet, nous soutenons que ceux-ci n'ont pas pris les mesures nécessaires pour prévenir ou faire cesser les abus sexuels et qu'ils ont donc engagé leur responsabilité.

Nous réclamons des dommages-intérêts compensatoires afin d'indemniser les victimes pour les préjudices engendrés par les agressions sexuelles. Nous demandons également des dommages-intérêts punitifs afin de sanctionner l'atteinte intentionnelle aux droits à la sûreté, à l'intégrité et à la sauvegarde de la dignité des victimes d'agressions sexuelles, des droits qui sont protégés par la Charte des droits et libertés de la personne.[…]

Source : https://lambertavocats.ca/recours-collectif-diocese-rimouski/

888. Échange relatif à cette action collective

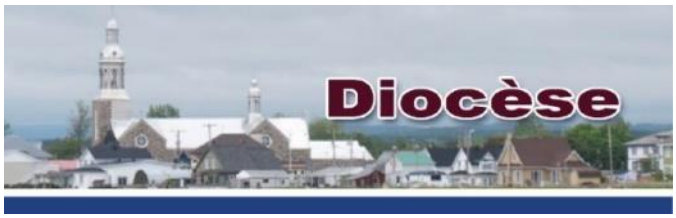

Le Diocèse de Rimouski prend acte de l'action collective déposée vendredi dernier [plutôt le jeudi 13 juin 2024]. *Nous reconnaissons la gravité de ces allégations et prenons cette situation très au sérieux.*

Depuis que les premières allégations ont émergé, nous avons coopéré pleinement avec les autorités civiles et ecclésiastiques pour enquêter et prendre les mesures appropriées. La protection des victimes et la transparence sont des priorités pour notre diocèse.

Nous encourageons toute personne ayant des informations pertinentes à se manifester et à coopérer avec les autorités compétentes. Nous restons engagés à assurer un environnement sûr et respectueux au sein de notre communauté. Des protocoles sont en place pour quiconque désirerait transmettre confidentiellement de l'information sur des abus sexuels.

https://dioceserimouski-archives.org/ch/dec/decret2021-01.pdf

Par respect pour le processus judiciaire, le Diocèse de Rimouski n'émettra pas d'autre commentaire pour le moment.

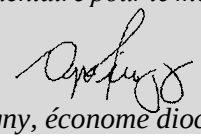

Dyno Périgny, économe diocésain

889. Ouverture d'un poste au diocèse

À la mi-juin, le diocèse publie une « ouverture de poste » aux services diocésains. Ce qu'on recherchait hier, et qu'on recherche encore aujourd'hui, c'est un ou une « responsable de la formation à la vie chrétienne ».

NATURE DU TRAVAIL

• Sous la responsabilité de l'Archevêque, s'insérant dans l'équipe des Services diocésains, la personne choisie a la responsabilité de coordonner la formation à la vie chrétienne (FVC) et le catéchuménat dans les six Unités pastorales. Elle veille à ce que se concrétisent des projets d'évangélisation et catéchétiques auprès des personnes de tous les âges qui cheminent dans leur foi. Pour ce faire, cette personne collabore avec les responsables paroissiaux et de secteurs, en FVC, les accompagne et leur propose de la formation.

• Planifier, coordonner et voir à la mise en œuvre de nouvelles approches catéchétiques pour tous les âges, dans les paroisses et secteurs, conformes aux orientations du *Directoire pour la catéchèse*.

• Accompagner, former et soutenir les responsables et catéchètes des paroisses et secteurs, en concertation avec les équipes pastorales et les ÉLAP (Équipe locale d'animation pastorale) dans la réalisation de leur mandat catéchétique ou d'évangélisation.

• Favoriser la dimension expérientielle de la catéchèse dans les axes fondamentaux de la vie chrétienne (Foi, Célébration, Fraternité et Engagement, Ac 2,42), en développant particulièrement l'engagement social au nom de sa foi, en lien avec les communautés chrétiennes.

• Privilégier le partage autour de la Parole de Dieu qui se déploie dans une approche plus familiale (l'Église domestique), intergénérationnelle et communautaire.

• Travailler en étroite collaboration avec l'archevêque, son équipe et les divers conseils pastoraux.

• Consolider la mise en place d'un comité du catéchuménat dans chaque unité pastorale en vue d'accueillir et d'accompagner les demandes pour le baptême et l'initiation chrétienne jusqu'à la confirmation des 16 ans et plus.

• Accompagner, outiller et former les communautés locales dans la préparation à la vie chrétienne des catéchumènes et des confirmands, adolescents et adultes.

• Guider les milieux dans la préparation des célébrations des différents rites du Rituel d'initiation chrétienne des adultes (RICA).

• Participer à certaines rencontres provinciales interdiocésaines, dont celles du Regroupement des responsables diocésains de la formation à la vie chrétienne et du catéchuménat (RFVC).

QUALIFICATIONS REQUISES ET EXIGENCES

• Détenir une formation universitaire en théologie, en pastorale ou toute autre formation pertinente.

• Être de foi catholique et en lien avec une communauté chrétienne.

• Posséder une expérience dans le domaine de la pastorale en paroisse et/ou au plan diocésain, entre autres en formation à la vie chrétienne, et connaître les défis missionnaires de l'Église au Québec.

• Posséder des habiletés en animation et en accompagnement individuel ainsi qu'auprès d'équipes de travail, pour bâtir des stratégies qui mènent à terme des projets concrets, avec les gens.

• Avoir une bonne capacité de communication orale et écrite.

• Savoir utiliser les principaux logiciels informatiques, dont ceux de la suite Office et être à l'aise avec les outils de communications numériques (Web, Facebook, Zoom, etc.).

• Être disposé à parfaire sa formation.

• Être disponible pour des activités le soir et les fins de semaine.

• Pouvoir se déplacer sur le territoire du diocèse de Rimouski afin de répondre aux besoins des communautés chrétiennes et des équipes pastorales.

QUALITÉS PERSONNELLES

• Capacité de travailler en équipe et de susciter un esprit de collaboration.

• Faire preuve d'initiative, de créativité et de leadership.

• Capacité d'écoute, d'ouverture et d'esprit d'analyse pour une relecture évangélique.

• Faire preuve d'autonomie, de polyvalence et d'une capacité à mener plusieurs projets simultanément.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

• Conditions de travail et salaire déterminés par l'ordonnance diocésaine.

• Il s'agit d'un emploi à temps plein, à 35h / semaine.

• Le premier contrat est d'une durée d'un an, avec possibilité de renouvellement.

• L'entrée en fonction est le **26 août 2024** (négociable). Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur CV et leur lettre de motivation au Bureau de l'Archevêque au plus tard le **9 août 2024**, à l'adresse suivante :

Bureau de l'archevêque de Rimouski
34, rue de l'Évêché Ouest
Rimouski, G5L 4H5
Courriel : francine.larrivee@dioceserimouski.com

* * *

NOTE : Au moment d'écrire ces lignes, précisons que nous sommes le SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024 et que c'est sans surprise qu'au diocèse le poste de « responsable de la formation à la vie chrétienne » n'a pas été comblé...

890. Chez les Dominicains, un nouveau virage

C'est avec beaucoup de retard que nous consignons par écrit ce document, un texte de M. **Pierre Cardinal**, directeur de notre *Institut de pastorale*, paru dans la publication diocésaine *Le Relais*, Nº 910 du 6 juin 2024, en page 7 :

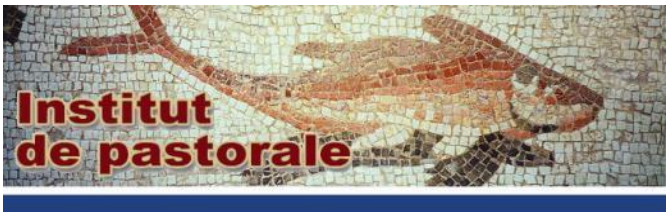

LES DOMINICAINS PRENNENT UN NOUVEAU VIRAGE

[En mai 2024] Le Collège universitaire dominicain (Ottawa) émettait un *communiqué* annonçant la fin prochaine de ses programmes universitaires de philosophie et de théologie. C'était l'un des plus anciens collèges universitaires au Canada. La baisse du nombre d'étudiants – malgré un virage numérique réussi – a rendu la situation intenable d'un point de vue financier et pédagogique.

Par le fait même, c'est la fermeture de l'Institut de pastorale des Dominicains qui est confirmée. L'institut du chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Montréal avait traversé une période difficile suite à la pandémie.

« *Une page se tourne, une autre s'écrit* » titre le communiqué. De nouvelles voies sont explorées « *alliant tradition dominicaine et questionnements contemporains* », en « *sortant des cadres institutionnels traditionnels* ». La transition vers de nouvelles façons de faire est déjà bien engagée. Les conférences virtuelles du *Centre dominicain d'éthique et de vie spirituelle* (CDEVS) accueillent des centaines de personnes. Le Collège néo-classique est une autre de ces initiatives qui s'inscrivent dans la foulée d'une transformation visant à répondre « aux grandes aspirations humaines ».

Les conférences du CDEVS sont accessibles en ligne : https://www.youtube.com/@Centredominicain/videos

Cette annonce revêt une signification particulière pour l'Archidiocèse. Depuis près de 20 ans, l'Institut de pastorale de Rimouski a bénéficié d'une entente de partenariat avec l'Institut de pastorale des Dominicains pour offrir le programme de certificat ici même, à Rimouski (programme FTP). C'est ainsi que la formation initiale en théologie et en pastorale a pu subsister dans la région après le retrait de ces programmes à l'UQAR.

Plusieurs Dominicains et professeurs d'ici ont participé à l'aventure et nous profitons de l'occasion pour les remercier de leur précieuse contribution.

Les personnes qui souhaitent suivre ou poursuivre un programme de certificat pourront maintenant se tourner vers la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval, qui offre une large gamme de cours

en ligne. S'adresser à l'Institut de pastorale de Rimouski pour plus d'information.

Quelques chiffres

Le programme FTP à Rimouski, c'est une quarantaine de cours accrédités par les Dominicains depuis l'automne 2005. Ensemble, les étudiants (des étudiantes en majorité) se sont inscrits près de 400 fois à un cours ou l'autre du programme, sans compter les personnes qui assistaient aux cours en tant qu'auditeurs libres.

C'est donc une page qui se tourne pour notre diocèse, ainsi que pour le diocèse de Gaspé qui comptait plusieurs étudiants inscrits à notre programme. On doit aussi mentionner les nombreuses activités ponctuelles animées par les Dominicains au fil des ans, dans notre archidiocèse ainsi qu'au Nouveau-Brunswick, notamment dans les diocèses de Campbellton et de Bathurst. Leur dévouement et la pertinence de leurs interventions furent très appréciés.

Fondé à Ottawa en 1900, le Collège universitaire dominicain est l'héritier d'un des plus anciens modèles universitaires produits par la culture occidentale. Créé dans la première moitié du XIIIe siècle, à la même époque que l'université, le *studium generale* était un centre de vie intellectuelle, spécialisé le plus souvent en philosophie et en théologie. Ce modèle a été adopté par l'Ordre des prêcheurs (les Dominicains).

Source : Collège universitaire dominicain

Pierre Cardinal
Institut de pastorale

891. Séjour en Afrique de Rodrigo Zuluaga

C'est dans la ville de Bujumbura, la capitale économique de ce pays, le Burundi, que nous retrouvons aujourd'hui le P. **Rodrigo Zuluaga Lopez**, bien connu dans plusieurs paroisses de notre diocèse.

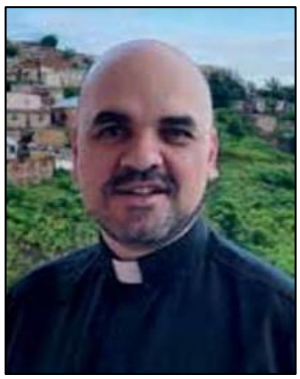

Photo : OMP Canada. Courtoisie.

Sur l'accueil du Père **Rodrigo Hernan Zuluaga Lopez** dans notre diocèse, revoir ici les billets **#415, #416** et **#417.** Sur les engagements et sur l'itinéraire pastoral du P. **Rodrigo**, revoir ici le long Billet #**793**.

* * *

Voici quelques extraits de la revue *Univers*, N° 2, juillet-décembre 2024, p. 8-9. C'est la revue d'information et d'animation missionnaire au service de l'Église canadienne publiée par *Mission Foi* de l'Œuvre pontificale de la propagation de la foi (OPM). On y retrouve un article du P. Rodrigo intitulé : *Premier voyage en Afrique : impressions et étonnements.*

Ils étaient fiers de nous montrer les beautés de leur pays, ainsi que la spontanéité, la joie et la foi des Burundais catholiques. Ils nous ont aussi expliqués le cheminement que l'Église burundaise entreprend dans les domaines de la réconciliation et de la paix, de l'éducation, de la santé et de la formation humaine et chrétienne. Les deux prêtres nous ont parlé d'une Église telle qu'elle est décrite par le pape François : une Église « en sortie, qui ressemble à un hôpital de campagne », pour soigner les blessures physiques et spirituelles, conséquences des guerres ethniques du passé. Ils nous ont donné l'heure juste, tout en étant réalistes quant aux défis qui s'imposent chaque jour à tout missionnaire qui veut être un témoin de la vie, des paroles et des gestes de Jésus. [...]

Une expérience qui enrichit ma vie

C'est difficile pour moi de décrire avec des mots l'expérience de vie si riche que j'ai vécue : la rencontre des personnes, des laïcs missionnaires, la visite des diocèses de Bujumbura, de Bubanza, de Gitega et de Bururi. Il y a beaucoup de choses qui m'ont marqué, mais l'essentiel de mon expérience reste dans mon cœur. Cela dit, je pourrais témoigner que cette Église locale du Burundi m'a touché profondément et me questionne positivement. Je constate que toutes ces personnes, jeunes, catéchistes et tous les bénévoles qui viennent aux célébrations, sont des chrétiens passionnés par leur foi. Le témoignage de leur foi me donne la certitude que l'Esprit saint travaille fort. Je souhaite que nous aussi nous soyons remplis de joie pour que nous puissions vivre ainsi notre mission, en célébrant notre foi dans la communion.

892. Tristesse dans une église-sœur…

Entendu en boucles toute la soirée du vendredi **5 juillet 2024** à la télévision de Radio-Canada : *L'Archidiocèse de Saint-Jean à Terre-Neuve devra payer 104 millions de dollars canadiens à 292 victimes d'abus sexuels.*

On se rappellera qu'en **2020** l'archidiocèse de Saint-Jean à Terre-Neuve avait été jugé responsable par la justice canadienne d'un des plus grands scandales de pédocriminalité du pays, mettant ainsi fin à deux décennies de bataille judiciaire et ouvrant la voie à l'indemnisation des victimes encore en vie.

Ces violences sexuelles ont été commises par des prêtres et par des religieux pendant plusieurs décennies à partir de 1940, et ce, notamment, dans l'orphelinat pour garçons

du Mount Cashel. La justice canadienne avait demandé à une tierce partie, l'entreprise *Ernst & Young*, de déterminer le montant de ces indemnités. Ainsi donc, 292 victimes doivent recevoir chacune entre 55 000 et 850 000 dollars canadiens, précise le document consulté par l'AFP (Agence France Presse).

Source : www/freepik.com

On se souviendra aussi qu'en **2021**, l'archidiocèse de Saint-Jean à Terre-Neuve s'était déclaré en faillite. Pour l'heure, les sommes amassées pat la vente de bâtiments lui appartenant se chiffrent à 40 millions de dollars canadiens.

L'avocat a toutefois « bon espoir » que les victimes recevront la totalité du montant prévu. « Il reste encore des actifs à traiter, incluant certains produits d'assurance », dit-il.

893. Vente du presbytère Saint-Germain

Le **17 juillet 2024,** la Ville de Rimouski a enfin procédé à l'achat du presbytère de la paroisse Saint-Germain comme elle estimait devoir le faire déjà en février dernier.

Presbytère Saint-Germain. Photo : Yves-Marie Mélançon.

Après avoir fait une offre d'achat de 1,15M $ pour le bâtiment patrimonial situé au centre-ville, le presbytère a été acquis au prix de 1,16M $, *taxes exclues*.

* * *

Le programme quinquennal d'immobilisations (PQI) 2025-2029 de la Ville de Rimouski a été adopté par le conseil municipal le 25 juin dernier. Des investissements au montant de 450 000 $ sont prévus pour une rénovation du presbytère.

894. Encan au presbytère Saint-Germain

Le **24 août 2024**, un encan s'est tenu au presbytère de la cathédrale… Ce n'est pas la première fois que, chez nous, on fait appel aux *Encans Jean D'Amour* de Rivière-du-Loup. C'est un homme d'expérience. On se souviendra d'au moins deux encans, un premier chez les sœurs de Notre-Dame du Saint Rosaire, les **24 et 25 mai 2021**. L'encan fut dans un premier temps silencieux et virtuel en raison des restrictions sanitaires que nous traversions ces temps-là… On se souviendra aussi d'un autre encan tenu celui-là à Lac-au-Saumon chez les sœurs de Notre-Dame, Reine du Clergé. (Revoir ici le Billet **#755 :** *Encan chez les Sœurs du Clergé*. La vente au grand public eut lieu dans la semaine du **23 avril 2023**).

À cet encan tenu au presbytère de Saint-Germain ont été vendues : des bibliothèques « dites de notaire ». (Ne me demandez pas ce qu'elles ont de particulier, je ne sais pas). Aura été vendue aussi une horloge murale de 40 pouces de hauteur; ce qui n'est évidemment pas une horloge grand-père… Auront été vendu encore des chaises antiques de différents styles (droites et berçantes), de vieux outils de cuisine, de la vaisselle, de vieux calorifères en fonte, des tables de différentes dimensions, des armoires en bois massif de très grande qualité, enfin des statues, des chandeliers, des tableaux, un classeur en bois et un bain sur pied…

S'y retrouvent enfin d'autres éléments, trop nombreux cependant pour y être ici recensés.

895. Poste ouvert à l'Institut de pastorale

L'Institut de pastorale de l'Archidiocèse de Rimouski a pour fin de promouvoir l'éducation en fournissant des activités de formation et de perfectionnement, ainsi que des conférences dans les domaines de la théologie, des sciences religieuses et de l'animation pastorale. Un Conseil d'administration assure sa gestion et un Conseil des études établit ses orientations. Le poste ouvert est celui de directeur de l'institut.

Qualifications requises

- Posséder un diplôme universitaire de 2e ou 3e cycle (maîtrise ou doctorat) en théologie, sciences religieuses ou études pastorales;
- Posséder une expérience dans le domaine de la pastorale et connaître les défis actuels de l'Église;
- Posséder des habiletés en planification, en gestion, en animation et en travail d'équipe;

- Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de dynamisme, de bon jugement et de capacité relationnelle;
- Être familier avec les outils numériques usuels de communication et de partage, tels que *Zoom, OneDrive, Facebook* et le *logiciel Excel;*
- Avoir une excellente maîtrise du français parlé et écrit.

Description de tâches

1. Formation

1.1 Adapter ou monter des formations sur mesure (microprogrammes) pour répondre à des besoins spécifiques en pastorale;

1.2 Planifier le déploiement dans les milieux du *Programme de formation pour les leaders en Église*, et l'animer en collaboration avec d'autres intervenants;

1.3 Établir et maintenir de bons liens avec les institutions partenaires qui œuvrent dans le domaine de la pastorale et de l'accompagnement spirituel.

2. Perfectionnement

2.1 Planifier des activités de formation et de ressourcement sous forme de journée de perfectionnement ou de conférence, en mode présentiel ou en ligne (webinaire);

2.2 Arrimer l'offre de formation aux besoins des milieux et rester à l'affût des voies d'avenir en pastorale;

2.3 Collaborer avec les Services diocésains dans le choix des orientations de formation de, de perfectionnement et/ou de ressourcement

3. Tâches de direction

3.1 Préparer le budget annuel de l'Institut en collaboration avec le Conseil d'administration et effectuer les autres tâches qui relèvent de la gestion courante

3.2 Convoquer et animer le Conseil des études et participer au Conseil d'administration, en rédiger les procès-verbaux;

3.3 Produire un rapport annuel et tenir des statistiques de fréquentation des activés offertes à l'Institut

4. Communications

4.1 Assurer la visibilité de l'Institut de pastorale et faire connaître sa mission en vue de son développement;

4.2 Promouvoir les activités proposées par l'Institut ou sous sa responsabilité, en tirant partie des nouveaux moyens de communication tels que *Facebook*;

4.3 Faire connaître, auprès des diocèses voisins, les activités qui sont offertes plus largement par l'Institut.

Conditions de travail

- Traitement annuel déterminé pat le Conseil d'administration de l'Institut.

- Horaire de travail : 32,5 heures/semaine (flexibilité possible pour tenir compte des activités prévues occasionnellement le soir et les fins de semaine).Vacances annuelles : le mois de juillet et une semaine à Noël

Entrée en fonction

7 janvier 2025

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre motivant leur choix, ce avant le 25 octobre 2024.

896. Pour célébrer un centenaire au Cégep

Le 23 septembre, le Cégep annonçait un moment unique : son édifice a 100 ans. La pierre angulaire du 5e Petit Séminaire de Rimouski a été bénie en 1922, soit au début de sa construction qui s'est étalée de 1922 à 1925. C'était alors le 4e bâtiment à voir le jour **sur le même site**, le Musée Régional de Rimouski (qui fut le 1er édifice du Séminaire) était sur un autre site. Les 3 bâtiments précédents sur le site actuel ont été soit détruits dans des incendies, soit encore démolis.

Ce bâtiment représente donc la résilience de notre mission éducative à travers le temps puisque les œuvres du Petit Séminaire datent de plus de 150 ans à Rimouski, explique la nouvelle directrice générale du Collège, Mme ***Julie Gasse****, entrée en fonction en juillet dernier et première femme à diriger l'établissement.* [...] « *Nous avons choisi l'année scolaire 2024-2025 pour nos célébrations parce qu'elles vont se conclure à la rentrée scolaire 2025 »* (*Le Laurentien*, 25 septembre 2024, p. 3).

Le bâtiment principal du Cégep célèbre donc cette année un 100e anniversaire. Aussi, y proposera-t-on une série d'activités autour du thème « Célébrons notre patrimoine ».

* * *

La première rentrée scolaire dans le bâtiment principal du Cégep, - qui était à l'époque le [5e] *Séminaire, - eut lieu en* ***1925****. On y accueillait comme pensionnaires 331 garçons de 13 ans et plus.* [...] *Fondé en 1967, le Cégep compte aujourd'hui 2170 étudiants. Les espaces ont principalement gardé la vocation qu'ils avaient à l'époque du Séminaire, mais il y a eu une démocratisation de l'enseignement avec l'ouverture aux jeunes filles et une plus*

grande accessibilité. Les dortoirs se trouvaient au troisième étage, au quatrième et au cinquième étage. Au deuxième étage, on retrouvait les classes, des bureaux et des chambres de professeurs. Le réfectoire est toujours là; c'est maintenant une cafétéria. Il a donc gardé sa vocation. Même chose pour la salle Georges-Beaulieu. Enfin, au troisième étage, il y avait la chapelle qui est devenue la bibliothèque (loc.cit.).

Le 5e Séminaire en construction. Photo : courtoisie, Cégep de Rimouski.

Vers 1925. Photo : BanQ à Montréal, P833,S3,D844; Fonds La Presse.

* * *

NOTE : Au Cégep, « un documentaire est en cours de réalisation. Il présentera le processus d'extraction de la ***capsule temporelle***. L'histoire du pavillon principal et son importance pour la région y seront aussi racontées » (loc. cit.).

Capsule temporelle

Lors de la bénédiction du bâtiment, le 20 septembre 1922, un petit tombeau dans lequel ont été déposés des objets de l'époque a été placé dans les murs. La première activité pour souligner le 100e anniversaire se tiendra le 8 octobre et ces objets seront présentés au public. « Nous avons prélevé les objets de la ***capsule temporelle*** *au printemps dernier et ils étaient intacts. Nous allons remettre d'autres objets similaires, qui témoignent de notre époque et en signe de continuité, dans la capsule temporelle que nous avons fait fabriquer pour l'occasion. Ils seront réinsérés dans le mur comme le premier groupe l'avait fait il y a 100 ans », affirme la directrice générale du Collège,* Mme **Julie Gasse** (loc. cit.)**.**

897. Pour une nouvelle *Capsule temporelle*

Les festivités entourant le 100e anniversaire du bâtiment principal du Cégep de Rimouski sont maintenant lancées. Une nouvelle « capsule temporelle » a vu le jour… Elle contient dans son étui de plomb des objets qui représentent bien notre époque. Le 8 octobre dernier, on a donc introduit dans les murs du collège de nouveaux objets que personne parmi nous ne retrouvera : de l'argent (billets et monnaie), des timbres, une carte étudiante du Cégep, l'épinglette du Cégep, l'épinglette des Pionnières et des Pionniers et une liste des équipes sportives, un article imprimé du journal Le Laurentien, un écrit d'une étudiante en lettres (Florence Manseau), une photographie aérienne du Cégep, une liste des programmes d'enseignement, un mot de la direction générale, une photo des objets de la précédente capsule temporelle de 1922, un permis d'études délivré à nos étudiants internationaux, une liste des invités d'honneur, etc.

Liste des objets de la capsule temporelle 2024. Photo : gracieuseté du Cégep de Rimouski.

Mme Julie Gasse, directrice générale du Cégep de Rimouski, remet la « capsule temporelle » à son endroit initial. Photo : gracieuseté du Cégep de Rimouski.

Au cours des prochain mois, le Cégep proposera une série d'activités qui souligneront ce 100e anniversaire. Les détails sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.cegep-rimouski.qc.ca/mon-cegep/100-ans.

(Source : Anne Levasseur, « Un retour dans le passé pour le Cégep de Rimouski », dans *Le Laurentien*, 16 octobre 2024, p. 7).

898. Le pape trois jours chez les Belges

Le pape François a essuyé de nombreuses critiques lors de sa visite en Belgique les **27, 28 et 29 septembre 2024**. Il a été surtout accusé d'avoir couvert des cas d'abus sexuels commis par des membres du clergé et d'être très en retard sur la question de l'intégration des femmes et de la communauté LGBTQ+ dans l'Église.

Image par Günther Simmermacher de Pixabay

Ce dimanche **29 septembre 2024**, *le pape François a présidé une messe solennelle au stade national de Bruxelles, appelant, au dernier jour de sa visite en Belgique, à ne pas « dissimuler » les violences sexuelles au sein de l'Église. Dès l'aube, munis de drapeaux de la Belgique et du Vatican, des milliers de fidèles – un peu moins de 40 000 selon les autorités – avaient pris place dans le stade Roi-Beaudoin de Bruxelles.*

Dans son homélie, le pape a affirmé avoir « entendu les souffrances » des 17 victimes de violences sexuelles qu'il a rencontrées vendredi sur fond de fortes attentes. « Le mal ne peut pas être caché, le mal doit être révélé au grand jour, qu'il doit connu… que l'agresseur soit jugé, qu'il soit laïque ou évêque », a-t-il-dit, des propos accueillis par trois salves d'applaudissements dans les tribunes.

Au cours de sa visite de trois jours, la première d'un pape en Belgique depuis Jean-Paul II en 1995, François *a aussi été interpellé sur l'accueil des LGBTQ+ ou encore la place des femmes dans l'Église, autant de thèmes qui ont mis en lumière les fortes attentes des catholiques belges face à une doctrine jugée pour certains trop passéiste* (Sources : *Le Devoir*, 30 septembre 2024, p. 2. *Le Journal de Québec*, 28 septembre 2024, p. 46).

Je demande à chacun, aux évêques, de ne pas dissimuler les abus, de condamner les agresseurs et de les aider à guérir de cette maladie.

L'Église doit avoir honte et demander pardon, et chercher à résoudre cette situation avec l'humilité chrétienne, et faire tout son possible pour que cela ne se reproduise pas.

(Pape François)

899. Les RSR et la paroisse de Saint-Robert

150 ANS DE BIENVEILLANCE — Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire

Dimanche dernier, le 29 septembre, [écrit Sr Lisette D'Astous, RSR]*, nous avons eu le privilège d'assister à une messe solennelle à l'église de Saint-Robert-Bellarmin, célébrée en l'honneur des 150 ans d'existence des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire à Rimouski.*

Ce moment fort et empreint de reconnaissance a été l'occasion de souligner l'héritage spirituel et l'engagement indéfectible de la congrégation au service de la communauté.

UNE PAGE D'HISTOIRE
LES RSR ET LA PAROISSE
DE SAINT-ROBERT-BELLARMIN

En 1943, trois religieuses arrivent à Saint-Robert-Bellarmin, nouvelle paroisse formée en 1941, dans la ville de Rimouski.

Dès septembre 1943, les 4 classes accueillent 153 élèves. Tâche ardue confiée à 2 enseignantes laïques et à 2 religieuses. D'autres élèves occupent des locaux temporaires, en attente d'une école neuve. En 1944, un agrandissement est construit et l'école de 8 classes prend le nom de Couvent de Saint-Robert. La population étudiante augmente rapidement et on construit, en 1947, un collège pour les garçons. En 1961, des élèves de Saint-Pie-X et de Sainte-Odile fréquentent l'école Saint-Robert. Une fraternité remarquable règne entre tous les élèves. Une école secondaire pour les garçons ouvre ses portes, en 1964 : École Paul-Hubert. C'est aujourd'hui l'École Polyvalente.

En plus de l'enseignement au primaire et au secondaire, les religieuses organisent le Mouvement d'Action Catholique, Service Missionnaire des Jeunes, Cercles des Jeunes Naturalistes et Réunions mariales. Sont enseignées les méthodes phonétiques et Cuisenaire-Gattegno, les travaux ménagers exposés, l'Amicale pour les anciens

élèves est fondée, les réunions parents-maîtres voient le jour. Tout suscite l'enthousiasme !

En 1971, les religieuses quittent les locaux de la Commission scolaire de l'école Saint-Robert. Elles s'établissent dans des résidences de la même paroisse. En 1974, la direction d'école passe aux mains des laïcs; aucune religieuse n'œuvre à l'école Saint-Robert. À cette période, elles assument donc des tâches de pastorale paroissiale, initiation sacramentelle, liturgie, récitatifs bibliques et secrétariat. Toujours, cette paroisse conserve une vivacité exemplaire !

De 1943 à 2011, les religieuses offrent aux gens de Saint-Robert le meilleur d'elles-mêmes : compétence, ferveur et engagement de « femmes consacrées » en 2015, c'est aussi dans l'église de Saint-Robert-Bellarmin que leur fondatrice Élisabeth Turgeon est béatifiée… Signe grandiose et toujours actuel de sa présence dans la ville de Rimouski !

Lisette D'Astous & Pauline Massaad, RSR
Le Relais Nº 918, 4 octobre 2024, p. 2.

900. Décès de l'abbé Benoît Hins

L'abbé Benoît Hins est décédé à l'Hôpital régional de Rimouski le samedi 5 octobre 2024 à l'âge de 84 ans et 7 mois. Ses funérailles ont été célébrées le lundi 14 octobre en l'église Saint-Robert-Bellarmin de Rimouski. C'est l'archevêque de Rimouski, Mgr Denis Grondin, qui a présidé la concélébration à laquelle prenaient part 24 prêtres diocésains, 5 diacres permanents et 1 séminariste. Selon la volonté du défunt, sa dépouille mortelle a été crématisée et ses cendres ont été déposées le lendemain 15 octobre aux Jardins commémoratifs Saint-Germain (secteur Sainte-Odile) pour être inhumées dans la concession familiale. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs Raynald (feu Lise Bélanger), Mariette (Gratien Levesque), Dolorès, Michel (Jocelyne Côté) et Christian (Johanne Riverin), ses neveux, nièces et autres parents, ses amis et amies ainsi que ses confrères prêtres de l'archidiocèse de Rimouski. L'ont précédé dans la mort ses sœurs Lise et Monique (feu Bertrand Pigeon) ainsi que son frère Gilles (Georgette Banville).

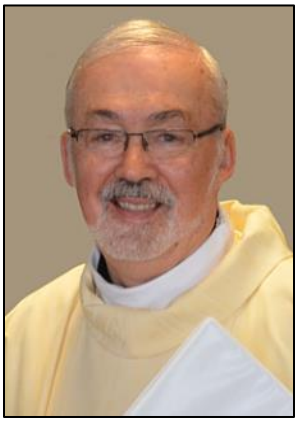

L'abbé Benoît Hins. Photo : Marc Brassard, 2017. AAR.

En début de célébration, l'abbé Guy Lagacé, ancien vicaire général, a rappelé la mémoire du défunt en déclarant que : « Notre diocèse perd [en lui] un grand leader d'une belle humanité, tant par la qualité de sa présence aimante que par son discernement dans la gestion pastorale dont il a eu la charge de nombreuses années. » Pour sa part, M. Michel Hins, frère du défunt, a évoqué le pasteur apprécié et accessible, l'amant de la musique, le bon vivant aimant célébrer en famille et entre amis. Dans l'homélie des funérailles, Mgr Denis Grondin a témoigné quant à lui de son admiration envers celui qui fut son proche collaborateur, rappelant, si besoin est, sa disponibilité et sa délicatesse, sans compter ses qualités d'organisateur. Homme de prière et d'abandon, ses dernières années ont été marquées par une forme rigide de la maladie de Parkinson, qui se traduisait par des difficultés d'élocution, faisant en sorte qu'il était confiné « dans une sorte d'espace de silence, surtout les derniers mois. On dirait qu'il était [alors] entré dans un monastère. Mais c'est le monastère qui était entré en lui » (homélie des funérailles).

Né à Sainte-Odile de Rimouski le 25 février 1940, il est le fils d'Alcide Hins, journalier, et de Victoire Morissette. Il est ordonné prêtre le 26 juin 1965 à Sainte-Odile de Rimouski par Mgr Louis Levesque. Il fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1953-1960) et à l'Université du Sacré-Cœur de Bathurst au Nouveau-Brunswick (1960-1961); ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1961-1965) où il obtient un baccalauréat en théologie. Au cours de sa carrière, il complète également des sessions d'études à l'Université du Québec à Rimouski, auxquelles s'ajoutent des études à l'Institut catholique de Paris et au Centre Sèvres (1985-1986).

Après son ordination, Benoît Hins est vicaire à Saint-Jean-de-Dieu (1965-1966), à Saint-Pie-X de Rimouski (1966-1972), à Causapscal (1972-1977), vicaire économe de Causapscal (avril-juillet 1974), animateur de pastorale à l'école polyvalente d'Amqui (1975-1977). Nommé curé de Nazareth à Rimouski (1977-1979), il devient ensuite vicaire général à la pastorale d'ensemble et directeur de l'office diocésain de l'éducation chrétienne (1979-1985), président de la corporation du Grand Séminaire de Rimouski (1979-1985). Au retour d'une année sabbatique (1985-1986), il est curé de Saint-Robert-Bellarmin de Rimouski (1986-1995), de Saint-Fabien et Saint-Eugène-de-Ladrière et desservant de Saint-Fabien-sur-Mer (1995-2000), responsable du Comité des futurs prêtres (devenu Comité du ministère presbytéral) de 1995 à 2011, président de la zone pastorale rurale de Rimouski (1996-1998) et, de 2000 à 2012, modérateur de l'équipe pastorale du secteur formé des paroisses de Saint-Eugène-de-Ladrière, Le Bic, Saint-Fabien, Saint-Fabien-sur-Mer et Saint-Valérien (secteur connu depuis sous le nom du Pic Champlain). Promu vicaire général en 2010, il est maintenu à ce poste par le nouvel archevêque de Rimouski en 2015. Cette année-là, durant la vacance du siège archiépiscopal, il est appelé à remplir la charge

d'administrateur diocésain du 14 janvier au 10 juin. Au terme de son second mandat de vicaire général, il est nommé vicaire épiscopal pour le clergé en 2018, fonction qu'il est contraint d'abandonner pour des raisons de santé en 2019. D'abord retiré à l'archevêché de Rimouski, il fixe sa résidence au Manoir Les Générations en 2024.

L'abbé Benoît Hins a été l'homme des grands évènements, dont il a été maître d'œuvre : le Rassemblement diocésain de 1984, à l'occasion du Jubilé de la Rédemption, la cérémonie de béatification d'Élisabeth Turgeon en 2015, les fêtes du 150e anniversaire du diocèse en 2017 et encore d'autres cérémonies d'envergure diocésaine.

Sylvain Gosselin, archiviste
Le Relais N° 920, 1er novembre 2024, Annexe 1.

Nous déposons, en ANNEXE 15, ces trois textes : 1/ L'hommage rendu à un confrère par l'abbé Guy Lagacé, 2/ L'hommage rendu à son frère par Michel Hins, 3/ L'homélie prononcée à l'église Saint-Robert par Mgr l'archevêque Denis Grondin.

901. Un cours maintenant à Mont-Joli

Une rencontre d'introduction à un programme court s'est tenue le **3 octobre** dans la salle Notre-Dame de l'église de Mont-Joli. Des personnes des trois secteurs de l'unité pastorale de La Mitis s'étaient rassemblées pour l'occasion, en compagnie des formateurs : **Pierre Cardinal** et **Charles Lacroix.**

Le programme court de *l'Institut de pastorale* est maintenant dispensé à Mont-Joli et il se veut accessible. Charles Lacroix et des participants. Photo : Pierre Cardinal.

Ce programme court se veut accessible. Il s'adresse à toute personne désireuse d'approfondir sa foi et de l'envisager dans sa dimension communautaire. Cette nouvelle cohorte s'ajoute à celle de Matane qui avait commencé ce parcours à l'automne de 2023.

902. Décès de l'abbé Laval Gauvin

L'abbé Laval Gauvin est décédé à l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec le 16 octobre 2024 à l'âge de 77 ans et 10 mois. Ses funérailles ont été célébrées le lundi 28 octobre en la cathédrale Saint-Germain de Rimouski. C'est l'archevêque de Rimouski, Mgr Denis Grondin, qui a présidé la concélébration à laquelle prenaient part 18 prêtres diocésains, 2 diacres et 1 séminariste. À l'issue du service funèbre, la dépouille mortelle a été transportée au cimetière de Saint-Simon-de-Rimouski pour être inhumée dans la concession familiale. Il laisse dans le deuil ses sœurs Francine (Normand Thibault), Lise (Pierre Lepage) et Gisèle (Fernand Lafrance), son frère Carol (Marie-Claire Dionne), ses neveux, nièces et autres parents, ses amis et amies ainsi que ses confrères prêtres de l'archidiocèse de Rimouski. Il était également le frère de feu Renée Gauvin.

L'abbé Laval Gauvin

En début de célébration, l'abbé Guy Lagacé, ancien vicaire général, a salué les qualités humaines du défunt : « Il émanait de lui une présence qui ne laissait personne indifférent, tant par sa jovialité que par son souci d'être transparent, vrai dans son accueil. » Dans le même ordre d'idées, la belle-sœur du défunt, Mme Marie-Claire Dionne, a évoqué « [sa] joie de vivre, [sa] bienveillance, [son] sourire, [sa] générosité, [ses] rires et, surtout, [son] courage dans l'adversité ». S'inscrivant dans ce concert d'éloges, le vicaire général, l'abbé Yves Pelletier, a livré le témoignage de l'archevêque émérite de Rimouski, Mgr Bertrand Blanchet, qui n'avait pu se déplacer pour l'occasion. Dans son message, notre archevêque émérite s'est remémoré l'accueil sans réserve que le défunt lui avait accordé à son arrivée dans le diocèse, tout en rappelant le grand respect et l'affection qu'il portait à l'égard de ses prédécesseurs. Dans l'homélie des funérailles, Mgr Denis Grondin, a lui aussi évoqué les qualités d'accueil du défunt, notamment envers ses paroissiens, sa famille, les prêtres venus d'ailleurs pour aider à la mission pastorale, sans oublier de mentionner son grand amour pour notre Église diocésaine et l'Église universelle.

Né à Saint-Simon le 20 novembre 1946, il est le fils d'Adrien Gauvin, cultivateur, et de Rita Théberge. Il est ordonné prêtre le 26 juin 1971 à la cathédrale de Rimouski par Mgr Louis Levesque. Il fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1959-1967); ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1967-1969) et au Centre d'études universitaires de Rimouski (1969-1970) où il obtient un baccalauréat en théologie. Au cours de sa carrière, il complète également des études spéciales à l'Université de Montréal (1978-1979) pour l'obtention d'une maîtrise en pastorale, auxquelles s'ajoute un stage à l'Université Saint-Paul d'Ottawa (1993-1994).

Encore étudiant en théologie, Laval Gauvin est cérémoniaire de Mgr Louis Levesque et secrétaire de l'office diocésain de liturgie (1970-1971), puis une fois ordonné, vicaire à Saint-Robert-Bellarmin de Rimouski (1971-1978). Sans nomination écrite, on fait souvent appel à lui comme personne-ressource en liturgie pour le diocèse et les paroisses et cérémoniaire de l'archevêque de Rimouski, et cela durant 44 ans (1971-2015), prenant ainsi une part active à l'animation des grands événements diocésains comme la messe chrismale, l'intronisation d'un nouvel archevêque, les ordinations, etc. Au retour des études (1978-1979), il fait une première expérience de paroisses jumelées comme curé de Saint-Eugène-de-Ladrière et de Saint-Valérien (1979-1984); il est président de la zone pastorale rurale de Rimouski (1981-1984). Il devient ensuite curé de Trois-Pistoles (1984-1993) et président de la zone pastorale de Trois-Pistoles (1986-1989). Durant cette période, il est également aumônier d'État des Filles d'Isabelle pour les diocèses de Gaspé, de Rimouski et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1985-1987). Au retour d'un congé sabbatique (1993-1994), il est curé de Rimouski-Est (1994-1997), de Sainte-Agnès de Rimouski (1995-1997), de la cathédrale de Rimouski (1997-2006) et des paroisses formant le secteur des Vents-et-Marées : Notre-Dame-de-la-Paix, Saint-Anaclet, Saint-Donat et Sainte-Luce (2006-2018). Il est membre de l'équipe d'animation pastorale du monastère des Ursulines de Rimouski (2018-2023) et délégué de l'évêque à la paroisse cathédrale de Rimouski en 2024.

Formé à l'école de l'après-Concile, l'abbé Laval Gauvin était reconnu pour son amour des liturgies sobres et priantes où ses interventions personnelles, comme cérémoniaire, se voulaient autant efficaces que discrètes. C'est à son initiative que fut installé en l'an 2000, après 33 années d'attente, le mobilier définitif du chœur de la cathédrale Saint-Germain (cathèdre, fauteuil du célébrant, pupitre du chantre, etc.), en même temps que le grand crucifix.

Sylvain Gosselin, archiviste
Le Relais N° 921, 22 novembre 2024, Annexe

903. Canonisation de Marie-Léonie Paradis

Nous sommes le **20 octobre 2024.** C'est dimanche et c'est aujourd'hui, à 10 h, heure de Rome, qu'au Vatican, sur la place Saint-Pierre, on assiste à la canonisation de Sr **Marie-Léonie Paradis**, la fondatrice à Sherbrooke de la communauté des *Petites Sœurs de la Sainte-Famille.* Elle est désormais reconnue comme sainte (revoir ici les Billets #138 et #847). Onze martyrs de Damas ainsi que deux autres personnes fondatrices de communautés religieuses, Giuseppe Allamano pour les *Missionnaires de la Consolata* et Elena Guerra pour les *Oblate dello Spirito Santo*, sont également canonisés pendant la même célébration.

Une délégation sherbrookoise d'une centaine de personnes était arrivée à Rome le vendredi 18 octobre. Dix religieuses de Sherbrooke faisaient partie de la délégation. La communauté compte 160 membres. Cent religieuses vivent à la Maison générale de Sherbrooke. Soixante autres œuvrent aujourd'hui en Amérique centrale.

La veille de la canonisation, le samedi 19 octobre, une vigile de prière s'est tenue dans l'église Chiesa Nuova, à moins d'un kilomètre du Vatican, à Rome. Ce fut le moment pour plusieurs de se recueillir avant l'événement. Des sœurs de la Sainte-Famille venues d'un peu partout, notamment du Honduras et de Sherbrooke, ont prononcé des prières et des chants qui ont résonné dans l'église. À Sherbrooke même, également la veille de la canonisation de la première sainte de sherbrookoise, les fidèles du diocèse étaient conviés à l'église Immaculée-Conception de la paroisse de la Bienheureuse Marie-Léonie-Paradis, à 19 h, pour une vigile de prière en communion avec les pèlerins réunis à Rome.

Courtoisie : Centre Marie-Léonie Paradis.

On se souviendra : Sr **Marie-Léonie Paradis** avait été béatifiée à Montréal le **11 septembre 1984** par le pape Jean-Paul II lors d'un passage historique au Canada. Le premier juillet 2024, c'est lors d'un consistoire destiné à le conseiller (une assemblée des cardinaux sous la présidence du pape) que le pape François a annoncé la nouvelle de la canonisation. L'archidiocèse de

Sherbrooke s'est réjoui de cette heureuse nouvelle qui coïncide avec le 150e anniversaire de sa fondation, peut-on lire sur le site Internet de l'archidiocèse.

Une célébration eucharistique en l'honneur de Sainte Marie-Léonie Paradis a eu lieu à Sherbrooke le dimanche suivant. Rimouski y fut représenté par Sr **Chantal Blouin**, s.r.c., qui a livré un témoignage sur cet événement de la canonisation dans *Le Relais* No 920, 1er novembre 2024, p. 4-5. En voici de larges extraits :

Le 26 octobre dernier, j'ai eu la joie de représenter Mgr Denis Grondin à la célébration d'action de grâce pour souligner la canonisation de Sainte Marie-Léonie Paradis. C'est dans la cathédrale Saint-Michel, remplie à pleine capacité, que Mgr Luc Cyr a présidé la messe en présence de quelques évêques, plusieurs prêtres, des fidèles et des filles spirituelles de Mère Léonie. Une belle occasion de mieux connaître cette femme de foi. [...]

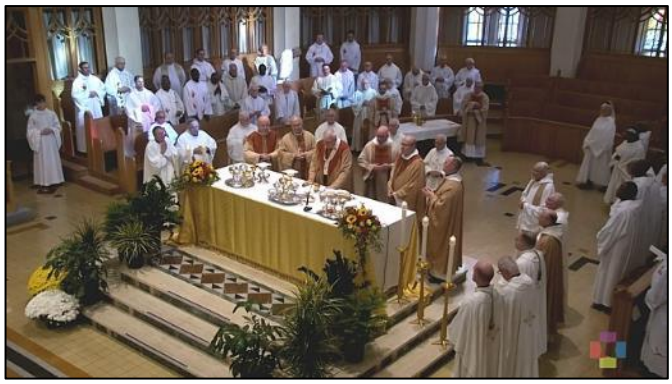

La célébration à la cathédrale. Photos : l'Église de Sherbrooke. Courtoisie.

Appelée de son vivant « la mère de toutes les nécessités », Virginie-Alodie Paradis est née à L'Acadie, dans un milieu rural situé tout près de Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, le 12 mai 1840. À l'âge de 14 ans, elle entre au couvent des Marianites de Saint-Laurent, (la branche féminine de la Congrégation de Sainte-Croix). Elle œuvrera dans l'enseignement, puis dans un orphelinat de New York. Elle rejoignit ensuite les Sœurs de la Sainte-Croix en Indiana. Bien que son attrait se porte vers le soutien du ministère des prêtres, c'est seulement en 1874, lors de son retour au Canada à Memramcook, au Nouveau-Brunswick, dans le Collège Saint-Joseph qu'elle pourra y répondre. Responsable de l'équipe des religieuses et des jeunes acadiennes qui y assument les travaux domestiques. En 1880, c'est avec ces jeunes filles qui se groupent autour d'elle que Marie-Léonie Paradis fondera Les Petites Sœurs de la Sainte-Famille dévouées initialement aux soins domestiques des collèges de Sainte-Croix.

En 1905, Saint Pie X relève la religieuse de ses obligations envers sa première communauté et lui permet d'intégrer le nouvel institut qui a pris forme. C'est dans une œuvre de prière et de dévouement, en aimant et en soutenant le ministère sacerdotal, qu'elle s'engage auprès de différentes communautés de religieux et du clergé diocésain. Marie-Léonie décède le 3 mai 1912. En 1984, l'Église la reconnait bienheureuse. Son corps se retrouve maintenant à la cathédrale de Sherbrooke où les gens peuvent vénérer la Sainte.

Avant la messe, chaque fidèle a pu déposer une rose près de son corps et se recueillir un instant pour implorer l'intercession de celle qui avait un grand cœur compatissant pour toute misère humaine. Mgr Paul LaRocque disait d'elle, « elle avait toujours les bras ouverts et le cœur sur la main, un bon et franc rire sur les lèvres, accueillant tout le monde comme si c'était Dieu lui-même. Elle était toute de cœur. » La foi, l'humilité, la spiritualité eucharistique ont soutenu l'apostolat de la Sainte auprès des prêtres et des pauvres.

Mgr Luc Cyr dépose une gerbe de roses au tombeau de la sainte. Photo : l'Église de Sherbrooke. Courtoisie.

L'Institut des Petites Sœurs de la Sainte-Famille, fondé par elle, a eu le souci de poursuivre le soutien temporel et spirituel des ministres du sacerdoce. Pour Marie Léonie, il s'agit de « voir et servir le Christ dans la personne du prêtre et toutes les personnes qu'elle rencontre ». À Rimouski, elles ont été présentes à l'Archevêché et au Petit Séminaire pendant de nombreuses années. « C'est souvent grâce à des communautés de femmes comme elles que de grandes œuvres ont pu voir le jour », me faisait remarquer mon voisin de table. [...]

Prions Sainte Mère Léonie pour les prêtres, mais aussi pour tous les besoins humains. Sainte Marie-Léonie Paradis, priez pour nous (loc. cit.).

Sr Chantal Blouin, s.r.c.

904. Avis de décès et remerciements

À Rimouski le **29 juillet** est décédé à l'âge de 78 ans et 2 mois Me **Michel DesRosiers**, le frère de René, le rédacteur de ces documents. Ils sont les fils de Gertrude Dionne et de J-André DesRosiers.

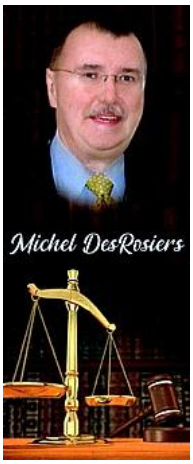

Endeuillés sont aussi sa sœur France (Julien Lévesque) et son frère Jacques (Karin Boudreau). Notre frère Jean (Jocelyne Doucet) est décédé le 9 juin 2002 à 59 ans.

Sont aujourd'hui laissés dans le deuil ses neveux et nièces : François Lévesque (Sylvie Desormiers) et Marie-Claude Lévesque (Gabriel Simard Johnson et leurs quatre enfants : Antoine et Olivier Lévesque, Adèle et Mathilde Simard-Johnson).

Le samedi **24 août** la famille recevait les condoléances des uns et des autres à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site du mausolée Élisabeth-Turgeon. La journée s'est terminée autour de la stèle funéraire où repose depuis 2002 notre frère Jean.

* * *

Enfin, des remerciements ont été adressés aux médecins soignants, M. Mathieu Pigeon et Mme Alexandra Barrette et au personnel du Manoir Les Générations – secteur CLSC pour les bons soins et le soutien accordé à notre frère pendant toutes ces semaines.

Par ailleurs, prenons note que c'est ce 31 octobre 2024 que le gouvernement du Québec a légalisé à toute fin pratique l'*Aide médicale à mourir*. Sur ce point, revoir encore le Billet #817 : *L'AMM en évolution chez nous.* Mais revoir avant tout le Billet #768 : *L'AMM « élargie » au Québec.*

* * *

Enfin, nous déposons en ANNEXE 16 deux textes : un hommage anonyme de ses vieux amis du Petit Séminaire de Rimouski et un autre de ma part, la prière amérindienne « À ceux que j'aime et ceux qui m'aiment » de Charlotte Newashish-Flamand.

905. Quoi faire de toutes nos églises ?

Voici ce qu'on pouvait lire comme titre dans une édition du journal *Le Laurentien*, sous la plume de Carolanne D'Astous : « *Une église transformée en salle de boxe dans la Matapédia* » (9 octobre 2024, p. 12). Cette église, c'est l'église paroissiale de Saint-Alexandre-des-Lacs que voici :

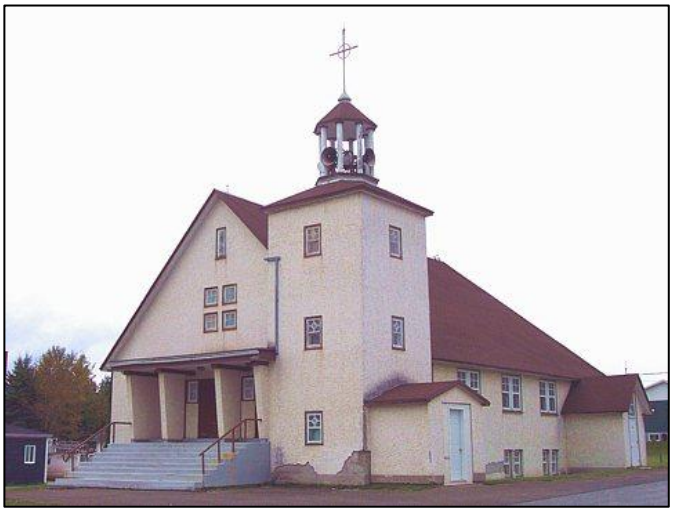

Église de Saint-Alexandre-des-Lacs. Photo : Yves-Marie Mélançon.

Voici ce qu'elle écrivait : « Un couple passionné d'arts martiaux a fait l'acquisition de l'église de Saint-Alexandre-des-Lacs pour y ouvrir un centre de remise en forme dédié à la boxe [olympique], offrant ainsi une seconde vie au bâtiment religieux » (loc. cit.).

* * *

À l'instar de plusieurs autres municipalités de la région, le petit village de quelque 300 âmes voit un projet de conversion d'église prendre forme. Passionnés d'arts martiaux, Therry Caron et sa conjointe Caroline Marquis étaient à la recherche d'un local idéal pour lancer un nouveau club de boxe dans La Matapédia. « On cherchait une salle assez grande pour accueillir les gens et les équipements de boxe. C'est là que ma conjointe a proposé l'église de Saint-Alexandre, puisqu'il n'y avait comme plus d'activités qui se passaient. On s'est renseignés pour louer le sous-sol, puis en fin de compte on a fait l'acquisition de l'église. On a redonné une nouvelle vie à l'église de Saint-Alexandre avec notre local de box », explique le nouveau propriétaire des lieux.

Les travaux d'aménagement du sous-sol de l'église étant complétés, le « Club Boxe Focus » a officiellement ouvert ses portes aux premiers élèves le 30 septembre dernier. Le succès ne s'est pas fait attendre, alors que la majorité des groupes affichent déjà complets. (loc. cit.).

Photo : Municipalité de Saint-Alexandre-des-Lacs. Gracieuseté.

Fort de ses 33 années d'expérience en boxe, kickboxing et karaté, ***Therry Caron*** *souhaite avant tout transmettre sa passion pour le sport de combat. Le Matapédien souhaite également démocratiser la boxe dans la région, en la présentant comme un sport accessible à tous, quel que soit le niveau d'expérience. Mon objectif, c'est de faire connaître la boxe aux gens de la Vallée. Ce n'est pas tout le monde qui est attiré par la compétition et ce n'est pas obligatoire d'en faire. L'entraînement de boxe en tant que tel, pour la remise en forme, l'amélioration de la condition physique c'est l'un des meilleurs sports qui existe »* (loc. cit.).

906. Pèlerinage 1 : Marie de l'Incarnation

Du 8 décembre 2023 au 8 décembre 2024, l'Église catholique de Québec souligne 350 ans de sens et d'action! Elle nous invite à redécouvrir la communauté diocésaine et notre histoire commune: **passage de la Porte sainte**, **visites de lieux patrimoniaux**, **expositions, randonnée de style Compostelle, spectacles, conférence**s, rendez-vous familiaux et collaboration avec de grands événements de Québec… »

Invitation du cardinal Gérald Cyprien Lacroix, archevêque de Québec

« L'Église catholique de Québec, ce sont des millions de personnes qui, depuis 350 ans, ont contribué et contribuent encore à tisser des fils de solidarité au cœur de la société. Avec leur visage en tête, nous souhaitons revisiter un riche héritage historique, pour mieux envisager les défis qui se présentent aujourd'hui. Saisissons l'opportunité de faire mémoire, pour mieux comprendre le présent et inspirer l'avenir. »

NOTE : pour le pèlerinage des pèlerins du diocèse, c'est le 4 octobre, avec départ en autobus du sanctuaire de Sainte-Anne-de-Pointe-au-Père à 7 heures, pour un retour en soirée vers 21 heures.

Première station :
Centre Marie de l'Incarnation

+ Sainte Marie Guyard dite de l'Incarnation est née à Tours en France le 28 octobre 1599.

Conférence religieuse canadienne. Courtoisie.

Marie Guyard fut d'abord l'épouse de **Claude Martin** qui meurt en 1619… Elle est la mère d'un fils, Claude, et femme d'affaire. Après quoi, à deux reprises, elle voit son amour maternel mis à dure épreuve : quitter son fils pour entrer chez les Ursulines (en 1632), puis le quitter définitivement pour venir en Nouvelle France. Revoir ici le Billet #497 : Sainte Marie de l`'Incarnation (1599-1672).

907. Pèlerinage 2 : Catherine de St-Augustin

C'est dans le cadre du 350e anniversaire du diocèse de Québec qu'on nous offre de participer à un pèlerinage d'une journée dans le Vieux Québec.

Deuxième station
Centre Catherine de Saint-Augustin

+ Moins connue sous son nom de famille, **Catherine de Longpré** est née le 3 mai 1632 à Saint-Sauveur-le-Vicomte, en basse Normandie. Elle est la fille de Simon de Longpré, avocat, et de Françoise Jourdan de Launay. Catherine fut élevée par ses grands-parents maternels qui voulurent ainsi aider leur fille Françoise, mère de plusieurs enfants. Dès son jeune âge, elle est frappée par la générosité de ses grands-parents qui accueillaient volontiers chez-eux des pauvres et des malades qu'ils soulageaient et surtout aimaient. Catherine découvre très jeune que Dieu l'appelait, elle aussi, à servir les gens en difficulté. Ceci à un point tel qu'elle décida, à 12 ans, de « se

faire » religieuse en entrant au monastère des Augustines hospitalières de la Miséricorde de Jésus, à Bayeux.

Quatre ans plus tard, pour répondre à une demande de renfort, elle s'embarque pour la Nouvelle-France où elle arrive en **1649.** Ceux et celles qui l'ont connue et suivie de près affirment qu'elle était sereine, ouverte, semeuse de joie et qu'elle se manifestait comme une femme forte, à la personnalité attachante et remplie de ressources. On n'hésita pas à lui confier des tâches importantes : directrice de l'hôpital, responsable des malades et du personnel soignant, formatrice des novices, économe, etc.

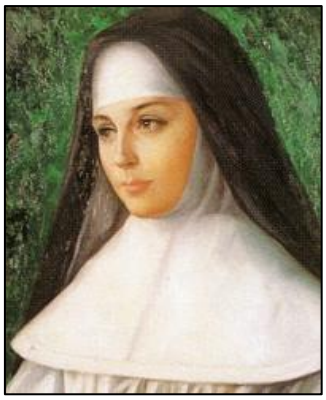

Image : A. L'Espérance. Pèlerinage Vieux Québec. Courtoisie.

Catherine souffrit elle-même de diverses maladies, ce qui l'aida certes à mieux comprendre les malades venant à l'Hôtel-Dieu. Elle mourut à 36 ans (**1668)**, appréciée d'ailleurs des Premières Nations qui lui avaient donné le nom de Iakonikon Riiostha, ce qui signifie « celle qui rend l'intérieur plus beau ».

Tenant au Canada toutes les fibres de son être, **Catherine de Saint-Augustin** est aujourd'hui reconnue comme cofondatrice de l'Église du Canada. Même si la dévotion à Catherine de Saint-Augustin a commencé dès sa mort (« je suis convaincu de sa sainteté » dira Mgr de Laval), ce n'est que le **23 avril 1989** qu'elle sera proclamée « Bienheureuse » par le pape Jean-Paul II. Elle est fêtée le 8 mai.

+ Au Centre d'animation

Vous pourrez dès lors vous laisser inspirer par cette « femme compatissante et mystique » en déambulant dans l'historique église et en visitant le **Centre d'animation Catherine de Saint-Augustin** inauguré officiellement en 1985 où l'on rappelle également la double mission des Augustines, soit le travail en milieu hospitalier et la contemplation.

« Bienheureuse Catherine, imprime en nous l'esprit de service. Apprends-nous la douceur et la compassion envers les plus petits de nos frères et sœurs dans le Christ ».

+ La châsse et son tombeau

Réalisée en 1717 par l'artiste Noël Levasseur, la châsse contient les reliques de la bienheureuse **Catherine de Saint-Augustin.**

La châsse. Photo : l'Église de Sherbrooke. Courtoisie.

908. Pèlerinage 3 : François de Laval

François de Montmorency-Laval est né à Montigny-sur-Avre, le **30 avril 1623.** Il est le troisième fils issu d'une famille noble et promis à une belle carrière en France. Mais il y renonce et devint prêtre en 1647, puis consacré évêque en 1658.

Troisième station
Saint François de Laval (1623-1708)

Wikimedia commons.

+ « Le premier évêque de Québec a été béatifié par le pape Jean-Paul II en 1980 et canonisé par le pape François en 2014. Il est reconnu pour sa foi et sa confiance en Dieu au cours d'une vie qu'il a consacrée à bâtir une communauté chrétienne vivante et évangélique sur les bords du fleuve Saint-Laurent en Nouvelle France comme on appelait alors le Québec d'aujourd'hui. »

Dans sa lettre apostolique du 8 décembre 2023 (fête de l'Immaculée et fête patronale du diocèse de Québec) donnée pour le 350e de l'Église de Québec le pape François écrivait : « Votre Église a été édifiée avec sagesse et audace par un saint pasteur au coeur missionnaire, François de Laval ».

On s'attendait à ce qu'il soit évêque dans une grande ville de France, mais il choisit plutôt de partir en mission au Canada, plus précisément à Québec où il arriva en juin

1659. Il fait de longs voyages à pied, en canot et en raquette pour visiter les villageois et les peuples autochtones. Il s'oppose d'ailleurs aux commerçants qui les exploitaient par la traite de l'eau de vie.

En bon administrateur, il met sur pied le Petit Séminaire pour les jeunes garçons, le Grand séminaire pour les candidats au sacerdoce; il a aussi créé la communauté des prêtres du Séminaire de Québec et fondé l'école de la Grande Ferme pour les travailleurs artisans. Étant un seigneur ingénieux, il a développé la Côte-de-Beaupré.

M^gr François de Laval décède le 6 mai 1708, fut béatifié en 1980, canonisé le 3 avril 2014 et fêté le 6 mai.

Son corps a été finalement transféré en 1993 à la chapelle funéraire de la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec où l'on peut se recueillir devant un des fondateurs de l'Église canadienne.

+ Centre d'animation François-De-Laval

Ce centre d'animation, pour une part, nous permet de découvrir ce personnage grâce à l'exposition qui lui est consacré. Elle vaut vraiment le détour, riche d'informations et d'objets qui témoignent du passé. Son nom a été donné notamment à la ville de Laval, à l'Université et à l'Hôpital Laval à Québec.

909. Pèlerinage 4 : *Un trésor religieux*

Pour bonifier ce pèlerinage, un arrêt est fait à l'église Saint-Michel de Sillery pour visiter l'exposition permanente de la cinquantaine d'icônes écrites par M^me Gilberte Massicotte Éthier.

+ L'Artiste iconographe

L'iconographe **Gilberte Massicotte Éthier** de Sillery s'est passionnée pour les arts, tout en étant mère de neuf enfants. Après des études aux Beaux-Arts, au Cégep et à l'Université Laval en arts visuels, elle découvre les icônes et s'y consacre alors exclusivement jusqu'à son décès en 2013.

Gilberte Massicotte Éthier (1919-2013)
Photo : Lépine Cloutier. Courtoisie.

Dérivé du grec (eikôn), le mot « icône » signifie tout simplement « image » et désigne généralement une peinture écrite sur bois représentant le Christ, la Vierge, un saint une sainte, voire même une scène biblique. L'artiste**, «** l'iconographe », est celui qui écrit (graphein) une icône d'où l'habitude de dire « écrire une icône ».

L`iconographie a longtemps été réservée aux moines. Les femmes en étaient exclues ainsi que les membres de diverses confessions religieuses. Actuellement, ceux et celles qui entreprennent l'iconographie au Québec, laïcs et religieux, sont nombreux à considérer l'écriture d'une icône comme un moyen de croissance spirituelle. « La personne qui s'adonne à ce travail peut s'en servir pour progresser, pour grandir spirituellement » affirme Michel Saint-Onge.

C'est donc dire que plus qu'une œuvre d'art, l'icône fait appel à l'art qui permet le passage du visible à l'invisible. Saint Paul d'ailleurs formule bien le fondement christologique de l'icône : « Le Christ est l'image du Dieu invisible » (Col. 1,15). Il veut dire que l'humanité du Christ est l'icône de sa divinité invisible, qu'elle est « le visible de l'invisible » (Jean Damascène).

On peut voir de belles collections d'icônes peintes sur panneau de bois de tous les styles et de toutes les époques dans des églises, des monastères et des musées modernes. Les principales se trouvent au Mont Sinaï, (monastère de Sainte-Catherine – 2000 icônes), en Grèce (Musée byzantin d'Athènes, monastère du Mont Athos); en Russie (Musée de l'Ermitage, à St-Pétersbourg, Musée d'Andrei Roublev à Moscou).

Mais, heureusement, plus près de nous, en l'église Saint-Michel-de-Sillery, nous avons la chance de visiter, avec moins d'ampleur, une exposition regroupant 50 icones écrites par Madame Gilberte Massicotte Éthier décédée en 2013. Comme le plus grand désir de l'iconographe était que « était que son œuvre puisse servir à l'éveil et à l'éducation de la foi », sa fille est heureuse de rendre accessible au plus grand nombre possible cette œuvre gigantesque, « une fenêtre sur l'Absolu ».

Eh bien ! En nous souvenant que « notre » vocation première est de devenir des icônes vivantes » (Thérèse D'Auteuil, r.s.r.), profitons donc de l'occasion qui nous est offerte de nous laisser interpeller par l'icône qui révèle ce que nos yeux de chair supportent de la lumière qui est celle du Christ transfiguré.

Jacques Côté, ptre
Rimouski

Source : Jacques Côté, « Les icônes : un trésor religieux à ne pas manquer… », dans *Le Relais* N^o 913, 19 juillet 2024, p. 2-3.

910. Collation des grades 2024 à l'Institut de pastorale du diocèse

« Pour que la Bonne Nouvelle reste bonne et nouvelle ! »

Le vendredi **18 octobre** au Grand Séminaire de Rimouski, Mmes **Monique D'Amours** et **Nancy Guay,** de même que M. **Élie Forcier**, recevaient leur diplôme de certificat en études pastorales au terme du Programme de formation théologique et pastorale (programme FTP) de *l'Institut de pastorale de l'archidiocèse de Rimouski*, offert en partenariat avec *l'Institut de pastorale des Dominicains*. Ils étaient accompagnés de membres de leur famille et d'amis, question de célébrer dignement cet accomplissement. Ce moment de réjouissance marquait pour eux la fin d'un parcours qui aura duré plusieurs années.

Nancy Guay, Élie Forcier et Monique D'Amours. Photo : Annie Leclerc.

La cohorte de finissants comprend aussi deux personnes du diocèse de Gaspé qui ne pouvaient être présents : M^me^ **Martine Vallerand** et M. **Paul-André Grenier**, d.p. Rappelons que ces deux étudiants ont fait l'essentiel de leur parcours académique avant la pandémie, lorsque les cours se donnaient en mode présentiel à Rimouski.

Le père **Hervé Tremblay**, doyen de la faculté de théologie du Collège universitaire dominicain, a fait parvenir un mot de félicitations aux cinq finissants. En voici un extrait :

« Nous avons la satisfaction d'avoir beaucoup semé et d'avoir beaucoup récolté, en vous tous et toutes. Peut-être serez-vous les inventeurs et les pionniers de nouveaux chemins et de nouvelles manières de faire pour que l'évangélisation continue ici et ailleurs. »

911. Hommage rendu à un ex-directeur

La collation des grades avait commencé par un hommage à l'abbé **René DesRosiers**, en reconnaissance pour sa contribution exceptionnelle à *l'Institut de pastorale de l'archidiocèse de Rimouski* et pour les services rendus au diocèse pendant de nombreuses années.

Professeur retraité de l'UQAR, c'est en 2003 que M. **René DesRosiers** a pris les rênes de l'Institut qui s'appelait alors *École de formation et de perfectionnement en pastorale*. Il a présidé aux destinées de l'Institut jusqu'en 2018. On ne compte plus les formations que René a contribué à mettre sur pied pour les gens du diocèse, toujours en lien avec les besoins du milieu. Parmi ses nombreuses réalisations, mentionnons les conférenciers de renom qu'il a su attirer à Rimouski.

L'abbé René DesRosiers, à droite, en compagnie de l'actuel directeur de l'Institut, M. Pierre Cardinal, à gauche, et de la présidente du Conseil d'administration, Mme Wendy Paradis. Photo : Annie Leclerc.

Soulignons également la présence de M. **Rodrigue Bélanger**, premier directeur de l'Institut (revoir le Billet #392). Cette collation des grades arrive au terme de 25 années d'existence de l'Institut. Ce fut donc l'occasion aussi de rendre grâce pour tous les fruits qui en a résulté.

Cette journée restera longtemps gravée dans nos mémoires.

912. Liquidation – tous les livres à 0 $

L'*Institut de pastorale de l'archidiocèse de Rimouski* (IPAR) possède une quantité impressionnante de volumes qu'on retrouve ici et là en plus d'un exemplaire.

Des centaines de livres à donner sur une variété de sujets comme l'Église, la liturgie, les sacrements, etc. Des auteurs connus et de belles découvertes. On compte aussi plusieurs ouvrages de spiritualité, de psychologie populaire, des Bibles et même des encyclopédies.

Bien des livres à donner à l'IPAR. Photo : Pierre Cardinal.

Tous ces livres sont offerts gratuitement aux gens du diocèse. Le 18 octobre, au soir de la collation des grades, le directeur de l'Institut, M. Pierre Cardinal, comptait bien en écouler un certain nombre. Une autre journée, le 5 novembre, était fixé pour accueillir les intéressés. Mais ce ne fut pas suffisant pour écouler les livres à donner. Le rédacteur de cette note a plutôt suggéré tout le mois de novembre ! D'ailleurs, il est toujours possible de se présenter un autre jour en prenant rendez-vous.

913. 150 ans de bienveillance RSR

Les membres de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire ont planifié une pléiade d'activités pour souligner de façon tangible leurs diverses contributions à la société, au fil de 150 ans d'histoire. (Revoir ici le Billet #883).

Sr Marie-Alma Dubé, supérieure générale, constate l'importance de reconnaître ce moment historique pour la communauté : « *Nous célébrons non seulement notre passé, mais aussi un avenir que nous souhaitons prometteur, grâce à des gens de cœur et de passion qui perpétuent encore aujourd'hui l'œuvre de l'éducation chrétienne.* »

Sr Pauline Massaad, coordonnatrice du Comité organisateur des diverses célébrations, explique que les événements sont répartis sur une période d'un an, **du mois de juin 2024 au mois de juin 2025**. *« Nous voulons célébrer fièrement nos racines tout en embrassant l'avenir, avec comme thème :* ***150 ans de bienveillance*** *»*, dit-elle.

Les religieuses, les membres associés et les bénévoles, qui assurent la coordination des divers événements inscrits au calendrier, souhaitent présenter à la population régionale ainsi qu'aux diverses communautés paroissiales où les religieuses ont œuvré, de beaux rappels de leurs implications en éducation, ici et ailleurs. L'enseignement primaire, secondaire et universitaire, les cours de musique, la pastorale paroissiale et le soutien discret à de nombreux organismes philanthropiques ont laissé des traces indélébiles de la participation des Sœurs du Saint-Rosaire, dans les diverses communautés où elles ont exercé un rôle digne de mention.

À la veille de l'année 2025, la présente publication des *Chemins de la foi* veut se faire l'écho de ces moments de bienveillance en reproduisant les écrits que la congrégation a fait paraître régulièrement dans *Le Relais* en 2024 et qu'elle va poursuite en 2025.

Rappelons que Mère Marie-Élisabeth, fondatrice de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, appelée à l'origine les « Sœurs des Petites Écoles », a été béatifiée le 26 avril 2015. Reconnue par le pape François comme « l'apôtre de la jeunesse et le témoin de la charité du Christ », elle fut aussi nommée Citoyenne d'honneur de la ville de Rimouski le 7 octobre 2021. (Revoir le Billet #826).

Source : Sr Pauline Massaad, coordonnatrice du comité organisateur. *Le Relais*, 7 juin 2024, p. 4.

914. Une présence RSR à L'Isle-Verte

En 1923, après plusieurs refus, faute de sujets, 1890-1897 – 1900-1911, arrivent enfin 6 religieuses pour la direction de l'école centrale.

En 1928, l'Isle-Verte possède deux écoles modèles, une pour les garçons et l'autre pour les filles. À cette époque il y a aussi quinze autres écoles élémentaires donnant l'instruction primaire à plus de quatre cents élèves, jusqu'en 5e et 6e année. Ce cours primaire terminé, les élèves aidaient leurs parents sur la ferme, poursuivaient leurs études au séminaire ou dans une communauté religieuse afin d'enseigner ou de soigner les malades. En 1949, la population étudiante augmente et l'on construit

un collège pour les garçons. Vers 1970, le regroupement scolaire et le système d'autobus met fin aux écoles de rang. Cependant, la direction des écoles élémentaires de l'Isle-Verte, Saint-Paul-de-la-Croix et de Notre-Dame-des-sept-Douleurs, demeure jusqu'en 1982.

En plus de l'enseignement primaire et secondaire, les religieuses préparent les jeunes à la réception des sacrements; fait remarquable : au début, le cours préparatoire à la communion solennelle durait trois ans à raison d'une fois par mois, le mercredi de la première semaine… Elles accomplissaient aussi des œuvres de pastorale paroissiale : enfants de chœur, liturgie, visite aux malades et participent au comité de l'AFEAS et d'autres activités sociales du milieu.

Messe de reconnaissance, 8 septembre 2024, église de l'Isle-Verte. Curé : Jean-François Mélançon accompagné d'une religieuse en costume d'époque.

Situé le long du fleuve Saint-Laurent, le village de l'Isle-Verte s'étend sur une longueur d'environ neuf milles et une profondeur de six milles. Le premier colon, Pierre Lindsay, écossais, s'établit à l'Isle-Verte en 1764. Viennent ensuite des Français qui s'adonnent à la pêche ou à l'agriculture. Les religieuses ont bénéficié de la vaillance et de la fierté des gens de l'Ise-Verte. Un séjour des plus enrichissants de 1923 à 2003!

Lisette D'Astous, RSR,
Le Relais Nº 917, 20 septembre 2024, p. 3.

915. Trois chapelles d'adoration

Le dimanche **13 octobre 2024**, eut lieu à l'église Saint-Pie-X à Rimouski l'ouverture d'une « chapelle d'adoration ».

Cette inauguration s'est faite dans le cadre de la messe de 11 h 00 animée par le groupe dit des jeunes de Rimouski. Cette nouvelle chapelle est accessible par la porte extérieure du côté sud de l'église. Les heures d'ouverture sont de 8 h 00 à 20 h 00 chaque jour.

Je redécouvre là ce que j'avais déjà découvert, un jour de janvier 2019, dans la sacristie de l'église d'Amqui.

Chapelle d'adoration, église Sainte-Pie-X. Photos : Yves-Marie Mélançon.

La chapelle d'Adoration Mont Thabor, située dans la chapelle Notre-Dame de l'église d'Amqui, est ouverte du lundi au vendredi à compter de 9 h 00 jusqu'en fin d'après-midi. N'hésitons pas à venir y rencontrer en silence Jésus, notre plus grand Bien. De plus, un temps d'adoration animé a lieu les mardis de 9 h 30 à 10 h 30.

Chapelle Mont Thabor, église d'Amqui. Photo : Kindé Cosme Arouko, curé.

Une chapelle d'adoration perpétuelle au Très-Saint-Sacrement est également ouverte, depuis le 1er mai 2023, en l'église du Très-Saint-Rédempteur de Matane. Elle est accessible tous les jours de 8 h 00 à 18 h 00.

Chapelle de l'église St-Rédempteur. Photo : Auguste Ifèdoun Agaï, curé.

916. Autour d'un film d'Edward Berger

C'est là un suspense psychologique… Un film que j'ai vu une première fois le 1er novembre et comme j'avais peine à me souvenir, un film que j'ai revu avec plaisir le 10 novembre.

Affiche de la bande-annonce du film.

Le film **CONCLAVE** est une adaptation très habile du roman de **Robert Harris**. Il possède le rythme palpitant d'un thriller et les ambiguïtés mordantes d'un conte moral. Enfin bref, **CONCLAVE** est un film qui tient en haleine, et ce, jusqu'à la fin, avec une surprise que personne ne verra venir. Parfaite illustration de l'adage de Platon voulant que « seuls ceux qui ne recherchent pas le pouvoir sont qualifiés pour le détenir » (Platon, dans la *République*).

Un rappel

Le mot « conclave » (du latin cum clavis « [fermé] à clé ») fait référence à l'isolement complet des cardinaux électeurs pendant toute la durée de l'élection du pape, isolement requis depuis le 13e siècle. Les deux tiers des voix des cardinaux électeurs sont requis. L'élu, dès son consentement donné, est le nouveau pape de l'Église catholique. Le conclave est un événement des plus secrets au monde. Son périmètre a été étendu à une partie importante de la Cité du Vatican, améliorant ainsi les conditions de vie des cardinaux électeurs, autrefois très austères. La maison « Sainte-Marthe », aménagée à cet effet à l'intérieur de la Cité du Vatican, permet aux cardinaux de se retirer dans une chambre individuelle entre les scrutins, qui continuent de se dérouler à huis clos dans la chapelle Sixtine. Jean-Paul II a maintenu la règle du secret absolu.

Entre autres choses, il est prévu de vérifier qu'aucun moyen d'espionnage n'ait été dissimulé dans la chapelle Sixtine. Les cardinaux électeurs sont tenus de vivre dans l'isolement le plus complet : ils ne peuvent pas utiliser le téléphone, ils renoncent à toute correspondance écrite, ils ne peuvent pas lire les journaux, ni regarder la télévision, ni recourir à aucun autre moyen de communication ou d'information. Par ces dispositions, on s'efforce d'organiser le vote et d'empêcher qu'un conclave ne dure trop longtemps. Après chaque scrutin, les bulletins de vote sont brulés. Une fumée noire indique aux observateurs, qui sont à l'extérieur du conclave, que le scrutin n'a pas donné de résultat. Une fumée blanche signifie qu'un pape a été élu.

Synopsis

Dans le film, le cardinal **Thomas Lawrence** est celui qui est chargé de gérer ce processus confidentiel après la mort inattendue du pape bien-aimé. Lorsque tous les cardinaux de l'Église catholique sont réunis et enfermés dans le Vatican, le cardinal Lawrence se retrouve au centre d'une conspiration et découvre un secret qui pourrait changer à jamais l'institution religieuse Les candidatures prestigieuses ne manquent pas, mais tandis que les intrigues se multiplient dans les coulisses du Vatican, le cardinal Laurence apprend que le Saint-Père serait mort après avoir mis à jour un secret explosif, lequel impliquerait un ou plusieurs des candidats à sa succession. Les *spoilers* (gâcheurs) trouvés sur internet nous suggèrent que le candidat élu serait un individu intersexué...

Somme toute, dit la critique, c'est un film d'actualité au scénario discutable, voire même improbable. Aller le voir ou non ? « Voilà la question. Et la réponse est affirmative, car le sujet du choix d'un pape lors d'un conclave fait réfléchir. Le scénario présente des thèmes classiques qui risquent bien d'occuper le prochain vrai conclave: l'avenir de l'Église, les dérives du cléricalisme, de l'argent, les crimes sexuels, etc. On ne peut rester insensible à cette réalité de l'impact du choix d'un pape tant sur l'Église catholique que sur le monde » (Alain Pronkin, *Présence-Info*, 4 décembre 2024).

(Sources : mediafilm.ca, ecranlarge.com, presence-info.ca et la *Conférence épiscopale de France*).

917. Un 500 000 $ versé sur la cathédrale

Comme nous l'annonçait Annie Levasseur dans son article publié dans le journal *Le Laurentien* du 20 novembre 2024, en page 4, la fabrique Saint-Germain a reçu une aide supplémentaire de 500 000 $ de la part du gouvernement du Québec pour la réfection de la toiture de la cathédrale de Rimouski.

L'annonce en a été faite par la ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, Maïté Blanchette-Vézina. Ce soutien financier provient du ministère de la Culture et des Communications.

« Une pluie de dollars ! » D'après Copperpipe, Freepik.

Jusqu'à maintenant, 2,1 M$ ont été investis pour rénover le bâtiment qui date de 1854, poursuit la journaliste. *De ce montant, une somme de 1,140 M$ provient du gouvernement provincial auquel s'ajoute le 500 000 $ annoncé. « C'était un engagement électoral, a déclaré la ministre. Aujourd'hui, je suis contente de voir que nous continuons le travail pour la réfection de ce bâtiment si important pour les gens de Rimouski. La cathédrale a fermé initialement il y a dix ans. Je suis fière de voir le travail qui est fait par la Fabrique et par l'ensemble des partenaires qui collaborent pour que ce lieu continue d'être au coeur de Rimouski », exprime la ministre.*

La cathédrale de Rimouski a été classée comme immeuble patrimonial en 2023. Cette désignation facilite le financement gouvernemental. La réfection de la toiture est évaluée à environ 5 M$. D'autres travaux seront ensuite effectués. « Ça a été fermé 10 ans et c'était quasiment perdu, mais là ça avance. Un nouveau système de chauffage a été installé au sous-sol et on commence la toiture. Nous ne reculerons pas. Il y aura ensuite la deuxième et la troisième partie de la toiture, la maçonnerie extérieure parce qu'il y a 3 400 trous à boucher, les voutes et les colonnes, entre autres », indique le président de la Fabrique Saint-Germain, Jean-Paul Heppell.

La Fabrique Saint-Germain évalue que les travaux pourraient s'étaler sur environ cinq ans, dépendamment de l'aide financière du gouvernement. [...] *« Il faut mettre 20 % de ce qu'il nous donne. L'argent de la vente du presbytère est placé juste pour ça »,* [...] *conclut monsieur Heppell* (loc. cit.).

918. Fête des RSR à Mont-Joli

Nous recevions une délégation des religieuses du Saint-Rosaire à Mont-Joli, le 24 novembre dernier. Nous nous rappelons que la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, appelée « Les Sœurs des Petites-Écoles » jusqu'en 1891, a été fondée par Élizabeth Turgeon, à Rimouski. De juin 2024 à juin 2025, elles célèbrent leur 150e année de fondation.

Nous avons été très heureux de les recevoir et surtout, de constater l'émerveillement de leur visage teinté de pourpre lorsqu'elles étaient accueillies par des anciens élèves. Elles se souvenaient de presque toutes les personnes et les élèves dans l'église, et même parfois, avec un souvenir chancelant, de leur nom.

Force est de constater qu'en pénétrant dans notre grande église, où surplombe un Jésus en croix majestueux, tout près du chœur, et en admirant notre Dame de Lourdes qui trône le saint autel nous enveloppant de sa chaleur, les religieuses ont fait vite partie intégrale de la communauté venue les rencontrer à Mont-Joli, ce jour-là.

Une chorale composée des chanteurs des paroisses de l'Unité pastorale de La Mitis, un comité dressant le déroulement de cette rencontre, le diacre Raymond Pelletier, Gilles, un prêtre de Trois-Rivières, Pierre Guerrier, prêtre de notre Unité, le prêtre aidant Pierre Beaudry et l'abbé Guy Lagacé, un célébrant hors pair, ont bien contribué à la réussite de cette eucharistie haute en couleurs, en chaleur et digne de Celui qui était fêté, Le Christ Roi.

Des hommages bien précis et proclamés par une des religieuses, Sr Pauline Massaad, coordonnatrice du comité organisateur des célébrations des 150 ans de la Congrégation, et par notre maire, Monsieur Martin Soucy, un merci sincère et des mots de félicitations de notre abbé Pierre Guerrier, une remise d'un cahier démontrant leurs années passées dans La Mitis et un léger goûter ont clos cette magnifique rencontre.

Louise Tremblay
Fabrique Notre-Dame-de-Lourdes
Le Relais Nº 922, 6 décembre 2024, p. 4.

919. Présentation de l'année sainte 2025

JUBILÉ 2025

Sous le signe de l'espérance, l'apôtre Paul stimule le courage de la communauté de Rome : « L'espérance ne déçoit pas » (Rm 5,5). L'espérance sera également le message central du prochain jubilé que le pape proclame tous les vingt-cinq ans. Qu'elle soit pour toutes et tous un moment de rencontre vivante et personnelle avec le Seigneur Jésus, « porte » du salut (cf. Jn 10, 7-9). Il est « notre espérance » (cf. 1 Tm 1,1), Lui que l'Église a pour mission d'annoncer toujours, partout et à tous.

Voilà comment commence le message du pape François dans son message pour l'ouverture de cette ANNÉE SAINTE. Il nous invite à nous laisser attirer par l'espérance à travers ce que nous vivons de difficile dans notre monde et notre vie personnelle. Cette espérance, elle est en Dieu et nous avons à nous en imprégner afin d'en témoigner toujours et sans cesse. Puisse l'espérance remplir nos cœurs en cette Année Sainte 2025.

Ouverture du Jubilé 2025

Dans le diocèse de Rimouski, la date d'**ouverture** de ce grand Jubilé a été fixée au dimanche **29 décembre 2024**, jour de la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph. L'Église diocésaine a été conviée à une célébration en la cathédrale de Rimouski à 10 h 30. Toutes et tous sont les bienvenus comme Pèlerins d'espérance (Yves Pelletier, v.g., *Le Relais* N° 921, 22 novembre 2024, p. 1).

Racines bibliques du jubilé

Jubilé juif : Dans la tradition hébraïque, le jubilé est une solennité publique célébrée tous les cinquante ans (cf. Lv 25). Cette fête revêt à la fois une dimension sociale et théologique (sabbatique).

La dimension sociale consiste en la remise des dettes survenues dans les cinquante années précédentes. Les propriétaires qui ont perdu leur terre, à cause des dettes, dues aux mauvaises récoltes, retrouvent l'entière jouissance de ce patrimoine (v. 13).

La dimension sabbatique consiste à laisser reposer la terre afin de faire prendre conscience qu'elle n'appartient qu'à Dieu seul et que tous les Israélites sont considérés comme des étrangers sur cette terre. Ainsi, nul ne devait prétendre être propriétaire de la terre (v. 23).

Selon Ex 21, 2-11, les esclaves hébreux, considérés comme des biens, et non comme des personnes, peuvent théoriquement être affranchis la septième année qui suit leur achat. Pour le Dt 15, 12-18, ils sont des « frères » et « sœurs » qu'on couvre de cadeaux en les laissant partir. Cette loi de Dt 15 prend appui sur l'événement fondateur de la libération d'Égypte.

Isaïe (61, 1-12) se réfère à cette libération, gravée en lettres indélébiles dans la mémoire des Hébreux, quand il annonce une « année de bienfait » accordée par le Seigneur.

Jubilé de Jésus : Dans son discours inaugural dans la synagogue de Nazareth, Jésus proclame l'ouverture de cette année annoncée par Isaïe (Lc 4, 16-19). Il se présente comme celui qui donne tout son sens à l'ancien jubilé : il est venu proclamer l'année de grâce du Seigneur, annoncer la bonne nouvelle aux pauvres, libérer les opprimés, rétablir le monde dans la paix.

Jubilé de l'Église : Dans l'Église catholique, l'institution d'une année sainte remonte à Boniface VIII, en 1300. Il était prévu qu'elle se célébrerait tous les cent ans. Mais Clément VI, en 1343, ramena ce délai à 50 ans (ce fut l'année 1350), et Urbain VI, en 1389 à 33 ans (la durée de la vie du Christ). Enfin, en 1470, Paul II en fixa le rythme à 25 ans. Règle toujours observée depuis lors. L'objectif premier d'une année sainte est de stimuler « la prière des croyants, leur esprit de pénitence et de conversion, leur sens de l'Église ».

Le jubilée 2025 ne s'écarte pas de cette voie quand le Pape François dans la Bulle d'indiction de ce jubilé présente aux croyants des signes d'espérance et les encourage à être des Pèlerins d'espérance.

Des signes d'espérance

Chaque mois, il peut se vivre dans les paroisses une activité en rapport avec le thème du mois.
- Janvier : **La Paix** : engagement pour la paix, semaine de l'unité des chrétiens
- Février : **La maladie** : l'attention aux malades : soulagement, guérison
- Mars : **La détention** : l'attention aux détenus : libération, croissance

- Avril : **La vie** : ouverture à la vie, amour de la vie
- Mai : **la famille** : semaine québécoise de la famille : à la rencontre des jeunes
- Juin : **Les migrants** : accueil et accompagnement des migrants
- Juillet : **Les aînés et les grands-parents** : hommage à sainte Anne et à saint Joachim
- Août : **L'éducation** : année scolaire, professeurs, parents, programmes
- Septembre : **La création** : action de grâce, soin de la terre
- Octobre : **La mission** : être missionnaires d'espérance
- Novembre : **Les pauvres** : amour préférentiel pour les pauvres, reconnaissance des organismes et des personnes qui œuvrent auprès d'eux
- Décembre : **La fin** : 28 décembre 2025, fête de la Sainte Famille

Adrien Édouard, ptre
Le Relais Nº 922, 6 décembre 2024, Annexe.

Prière du Jubilé – Année sainte 2025

Père céleste,
En ton fils Jésus-Christ, notre frère,
Tu nous as donné la foi,
Et tu as répandu dans nos cœurs
Par l'Esprit Saint, la flamme de la charité.
Qu'elles réveillent en nous
La bienheureuse espérance
De l'avènement de ton Royaume.

Que ta grâce nous transforme,
Pour que nous puissions faire fructifier
Les semences de l'Évangile,
Qui feront grandir l'humanité
Et la création tout entière,
Dans l'attente confiante des cieux nouveaux
Et de la terre nouvelle,
Lorsque les puissances du mal seront vaincues,
Et ta gloire manifestée pour toujours.

Que la grâce du Jubilé,
Qui fait de nous des Pèlerins d'Espérance,
Ravive en nous l'aspiration aux biens célestes
Et répande sur le monde entier la joie
Et la paix de notre Rédempteur.
À toi, Dieu béni dans l'éternité,
La louange et la gloire
Pour les siècles des siècles. Amen.

Pape François

920. Quatre prêtres *fidei donum*

Le diocèse de Rimouski est heureux de pouvoir accueillir cette année quatre prêtres ***fidei donum*** (pour une définition de cette expression, revoir le Billet #591).

1/ L'abbé **N'gnamien Jean-Marie ANOH**, est du diocèse de Daloa, en Côte-d'Ivoire. Il a été ordonné prêtre le 12 février 2011.

L'abbé Jean-Marie Anoh.

L'abbé Anoh est détenteur d'un doctorat en droit canonique de l'Université Saint-Paul d'Ottawa. Depuis le 30 septembre 2024, il occupe à temps partiel le poste de vice-chancelier du diocèse. Actuellement, il se familiarise avec les différents dossiers de la chancellerie où il est présent les lundis et mardis de chaque semaine.

Il est également auditeur et chargé des causes matrimoniales du diocèse de Rimouski au Tribunal ecclésiastique de Québec.

Il assiste aussi le curé des paroisses de l'unité pastorale de la Matapédia, l'abbé Kindé Cosme Arouko, curé, à titre de vicaire, et ce, du vendredi au dimanche.

* * *

2/ L'abbé **Agonma Zibo Patrick GNIVO** est du diocèse de Porto-Novo au Bénin. Il a été ordonné prêtre le 17 août 2002.

L'abbé Patrick Ggnivo

Il occupe, depuis le 30 septembre, le poste de responsable à temps partiel du catéchuménat pour notre diocèse.

L'abbé Gnivo est également membre de l'équipe mandatée de l'unité pastorale du Témiscouata, comme vicaire, à raison de trois jours semaine, du vendredi au dimanche. Il œuvre avec l'abbé Yves Pelletier v.g., administrateur paroissial, en compagnie de l'abbé Borne Djeumegued Pascal, également vicaire à temps partiel, et de trois agents de pastorale, Mmes Annie Leclerc et Marleen Dionne et M. Roger Robitaille. Il a sa résidence au presbytère de Squatec.

* * *

3/ L'abbé **Borne DJEUMEGUED PASCAL** est du diocèse de Maroua-Mokolo au Cameroun. Il a été ordonné le 13 novembre 2013.

L'abbé Borne Pascal

Tout comme l'abbé Gnivo, il est membre de l'équipe mandaté de l'unité pastorale du Témiscouata. Il occupe, depuis le 15 août, le poste de vicaire du jeudi au dimanche. Il achève d'écrire sa thèse de doctorat tout en demeurant au presbytère de Squatec.

* * *

4/ L'abbé **Moïse Adéniran ADÉKAMBI** est un nouveau venu chez nous pour une période de deux mois cette année (novembre et décembre 2024) et pour six mois en 2025 (juillet à décembre). Il a été ordonné prêtre le 4 août 1984. Il est détenteur d'un doctorat en sciences bibliques. Au Canada depuis déjà 13 ans, l'abbé Moïse est l'ancien vicaire général du diocèse de Gaspé. Il travaillera en alternance six mois dans son diocèse de Porto-Novo, au Bénin, comme formateur au Grand Séminaire interdiocésain, et les autre six mois dans le diocèse de Rimouski où il a le mandat d'accompagner les équipes pastorales et aussi d'aider au ministère paroissial selon les besoins. Il demeure à l'archevêché.

L'abbé Moïse Adékambi

921. Un nouveau cardinal pour le Canada

Le pape François avait annoncé au terme de l'Angélus du **6 octobre dernier** la convocation d'un consistoire pour le **8 décembre 2024,** en la fête de l'Immaculée Conception. Ce consistoire donnerait lieu à la création de 21 nouveaux cardinaux, parmi lesquels 20 électeurs de moins de 80 ans qui pourront être appelés à élire son successeur en cas de conclave.

Né en 1971 à Montréal dans une famille d'immigrés italiens, Francis Leo, dit « Frank », a été ordonné prêtre pour l'archidiocèse de Montréal 1996. Il étudie à l'Académie pontificale ecclésiastique de Rome de 2006 à 2008. En 2007, il entre dans la Fraternité Sacerdotale de Saint Dominique (Tiers-Ordre Dominicain). En 2008, il intègre le service diplomatique du Vatican et est envoyé à la nonciature en Australie jusqu'en 2011, puis à la mission d'études de Hong Kong (chargé des relations avec la Chine).

Mgr Frank Leo, archevêque de Toronto

En 2012, il revient au Canada pour prendre la direction du Grand séminaire de Montréal. De 2015 à 2021, il est secrétaire de la Conférence épiscopale canadienne. Choisi pour être vicaire général de Montréal en 2022, il en est nommé évêque auxiliaire la même année par le pape François. Moins d'un an plus tard, en 2023, le pontife lui confie l'archidiocèse de Toronto, où il succède au cardinal Thomas Christopher Collins. Le 7 décembre 2024, il est créé cardinal par le pape François avec le titre de cardinal-prêtre de *Santa Maria della Salute a Primavalle*.

922. Réouverture de *Notre-Dame* de Paris

Reculons de cinq ans et retrouvons en 2023, au sommet de l'église Notre-Dame à Paris, la flèche en feu d'Eugène Viollet-le-Duc**.** Elle s'y trouvait depuis 1859. Revoir ici le Billet #824 : *Un « coq » au faîte des clochers!* Les années passent et nous nous retrouvons à Paris, à la basilique-cathédrale Notre-Dame après sa restauration, la flèche reconstruite à l'identique ayant retrouvé sa place, pour la réouverture officielle de la cathédrale.

* * *

À 19 h 45, ce samedi 7 décembre le président Emmanuel Macron a prononcé un discours en l'honneur de la réouverture de Notre-Dame de Paris. Initialement prévu sur le parvis, le discours a finalement eu lieu à l'intérieur de la cathédrale Notre-Dame de Paris à cause des conditions météorologiques défavorables dû à la tempête Darragh. Les présidents ne sont pas autorisés à exprimer de discours politique au sein d'un lieu religieux. Reste à définir si le discours de Macron l'était (A.G., « Le discours d'Emmanuel Macron à l'occasion de la réouverture de Notre Dame de Paris », RCF Radio, 7 décembre 2024).

M. Emmanuel Macron en 2024, président de la République française. Photo : Julien Nizet, commons.wikimedia.org.

Le président de la République, Emmanuel Macron, a pris la parole pendant une dizaine de minutes, ce samedi 7 décembre, pour la réouverture de Notre-Dame de Paris. Il s'est exprimé devant une assemblée de prélats français et américains, ainsi que de plusieurs chefs d'État africains, européens et américains dont Donald Trump, mais aussi de plusieurs têtes couronnées comme le roi Philippe de Belgique, le prince William de Galles ou encore Albert II de Monaco. Le président a évoqué l'Histoire de France, remercié les mécènes du monde entier, félicité les artisans, et enfin rendu la cathédrale Notre-Dame à son évêque, Mgr Laurent Ulrich (loc. cit.).

* * *

Voir à l'ANNEXE 17, en son intégralité, le discours d'Emmanuel Macron, le président de la République française, lors de la réouverture de Notre-Dame de Paris le 7 décembre 2024.

En voici quelques extraits :

Notre-Dame de Paris rénovée. Photo : Archidiocèse de Paris. Courtoisie.

Oui, ce soir, les cloches de Notre-Dame sonnent à nouveau et l'orgue dans un instant s'éveillera. Musiques d'espérance, familières aux Parisiens, à la France et au monde. Les cloches de Notre-Dame sonnent à nouveau, qui ont scandé les heures du jour, et celles de l'histoire. Elles sonnent, comme elles ont sonné pour les onze rois qui ont vu s'élever la cathédrale. Pour saint Louis rapportant d'Orient la Couronne d'épines. Pour Henri IV pansant la blessure des guerres de Religion. Pour le vœu de Louis XIII et les victoires de Louis XIV. Pour Napoléon se sacrant lui-même, un matin de décembre 1804. Pour Victor Hugo, déambulant, rêveur, cherchant les yeux levés l'ombre de Quasimodo. Pour Claudel, ployé au pied d'un pilier, revenu à l'espérance, un soir de décembre 1886. Pour annoncer aux résistants de Paris l'arrivée du général Leclerc et des siens, puis pour célébrer la libération aux côtés du général de Gaulle. Pour les adieux de la France à ses génies, à ses soldats, à ses grands hommes. Oui, elles sonnent, elles qui ont accompagné notre histoire. Pour les adieux de la France à ses génies, à ses soldats, à ses grands hommes. Oui, elles sonnent, elles qui ont accompagné notre histoire. Pourtant, nous aurions pu ne jamais réentendre cette voix.

923. Vœux de Noël de Mgr Denis Grondin

« Pas à pas, se fait l'histoire : Dieu fait l'histoire, nous aussi nous faisons l'histoire ». Et « quand nous nous trompons, Dieu corrige l'histoire et nous fait aller de l'avant, en marchant toujours avec nous ». Du reste, « si cela n'est pas clair pour nous, nous ne comprendrons jamais Noël, nous ne comprendrons jamais le mystère de l'incarnation du Verbe, jamais ». (Pape François, *Méditation matinale à la chapelle de la Maison Sainte-Marthe*, 18 décembre 2014).

Chers diocésains, chères diocésaines,

Les jours se suivent… les années se succèdent… qu'y a-t-il de nouveau sous le soleil… quels projets nous propulsent en avant, quelles décisions vont marquer notre avenir et nous obliger à s'arrêter, à réfléchir… qui nous conduira vers plus de partage et de vérité ?

En faisant la lecture de cette dernière année, je me nourris de la joie des rencontres qu'a provoquées la visite pastorale des secteurs… je goûte à la contemplation de la fidélité du Seigneur chez des bénévoles qui s'engagent… je ressens aussi les appels de l'Esprit pour que nos communautés chrétiennes assument leur témoignage irremplaçable au coeur du monde et face aux jeunes générations. Ces dernières nous lancent la perche avec leurs angoisses et aussi avec leurs enthousiasmes.

Imaginons que du jour au lendemain, les réseaux cellulaires deviennent inutilisables, que le pétrole vienne à

manquer, et ajoutez-en… Les pires scénarios peuvent nous pousser à remplir nos maisons de conserves, etc., afin de survivre au pire. D'autre part, le vivre au quotidien, de manière consciente et responsable, nous donne le goût de se réseauter entre génération, et dans nos amitiés, de se connecter en ayant le souci de justice, de partage et de vérité.

L'Église nous propose, à travers 2025 d'être pèlerins d'espérance. Le grand Jubilé de cette Année Sainte offre un défi de continuité mais aussi de s'ancrer à l'évangile, source d'une espérance qui ne déçoit pas, à moyen et long terme. Que les premiers jours de ce Jubilé à partir du 29 décembre nous réjouissent pour en faire une belle opportunité de témoignage.

Pour l'Église diocésaine, la date d'ouverture de ce grand Jubilé a été fixée au dimanche 29 décembre 2024, jour de la fête de Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph. Toutes et tous sont conviés et les bienvenus comme Pèlerins d'espérance à une célébration en la cathédrale de Rimouski à 10 h 30.

Joyeux Noël et belle Année Sainte à vous comme pèlerins d'espérance, avec ma bénédiction.

+ Denis Grondin
Archevêque de Rimouski

(Source : *Le Relais* Nº 923, 20 décembre 2024, p. 1)

924. *Prier n'est pas dangereux*

Suite à des informations selon lesquelles la prière musulmane et d'autres pratiques religieuses ont eu lieu dans des écoles publiques du Québec, le gouvernement Legault a promis d'introduire une nouvelle loi pour renforcer la laïcité dans les écoles. On cite, à titre d'exemple, un groupe de professeurs intégristes musulmans qui a pris le contrôle d'une école de Montréal pendant quelques années, ne respectant pas le programme scolaire et la laïcité de cette institution. Ce qui est jugé illégal et inacceptable. Après la diffusion de ces allégations, le premier ministre du Québec, M. François Legault, a même envisagé la possibilité d'interdire les prières dans tous les lieux publics

Une éventuelle loi sur la prière en public serait un « dangereux précédent », croit Omar Koné, imam à la mosquée al-Iman de Montréal. Il dénonce sans appel les propos du premier ministre, M. François Legault, qui, selon lui, a amalgamé à tort la communauté musulmane québécoise et l'islamisme. « Ce qui s'est passé dans les écoles est parfois déraisonnable, reconnait-il, mais il faut regarder la question dans son ensemble. [...] *On parle de quelques cas. Pourquoi pointer du doigt l'intégralité des musulmans qui s'arrangent pour faire leur prière* [...] *sans déranger ? »* (Sandrine Côté, « Interdiction de la prière dans l'espace public : une mesure inconstitutionnelle ? », dans Radio-Canada, 7 décembre 2024).

C'est dans une déclaration faite le 6 décembre 2024, que M. Legault a visé une religion en particulier, l'islam et les islamistes :

« Ce que je dis, c'est que de voir des gens qui prient, dans les rues, dans les parcs publics, ce n'est pas quelque chose qu'on souhaite au Québec. Quand on veut prier, on va dans une église, dans une mosquée, mais pas dans des lieux publics. Et oui, on va regarder les moyens où on peut agir, légalement, ou autres. » [...] *Le lendemain, dans son compte X, François Legault a publié un bref message vidéo. « Je veux envoyer un message très clair aux islamistes. Les valeurs fondamentales qu'on a au Québec, comme la laïcité, comme l'égalité hommes-femmes, on va se battre* [pour elles] *et jamais on ne va accepter que des personnes essaient de ne pas respecter ces valeurs qui sont fondamentales au Québec »* (François Gloutnay, « François Legault veut interdire les prières en public », dans *Présence-Info*, 9 décembre 2024).

M. François Legault. Photo : Jacques Boissinot / La Presse Canadienne. Courtoisie.

La disposition dérogatoire

Pour ce faire, M. François Legault étudie même la possibilité de recourir à la **disposition dérogatoire**, ce qui pourrait entraîner la suppression de droits et de libertés prévus par la charte canadienne... Les réactions sont donc vives et nombreuses, car on estime au contraire qu'il est possible de faire cohabiter de façon raisonnable liberté de religion et laïcité de l'État. Ainsi, des événements à caractère religieux comme les célébrations lors de la visite du pape, la Marche du pardon le vendredi saint, la fête

musulmane de l'Aïd al-Adha, un Pow-Wow des Premières Nations, etc., peuvent rendre certains mal à l'aise, mais on ne doit pas les interdire pour autant. Elles sont protégées par la liberté d'expression, liberté de manifester, liberté de religion.

La **disposition dérogatoire**, article 33 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, a pour but d'assurer suffisamment de souplesse pour que les assemblées législatives provinciales, plutôt que les juges, aient le dernier mot en ce qui a trait aux grandes questions d'intérêt public. Mais elle ne permet de suspendre ou de restreindre l'exercice de certains droits et libertés qu'aux articles 2 et 7 à 15 de la Loi constitutionnelle de 1982.

Un point de vue partagé, celui de M^e^ Olivier Séguin

« Interdire la prière dans les lieux publics entre en contradiction avec les principes énoncés dans la Loi sur la laïcité de l'État, avertit un avocat associé au Centre juridique pour les libertés constitutionnelles. »

Dans une mise en garde qu'il vient de remettre au ministre responsable de la Laïcité ainsi qu'au premier ministre du Québec, M^e^ Olivier Séguin indique que la volonté du gouvernement de légiférer sur la prière publique contrevient au principe « sur lesquels repose expressément » cette loi, soit « la neutralité religieuse de l'État, l'égalité de tous les citoyens et citoyennes et la liberté de religion. [...] *Laissez vos sujets prier en paix, là où ils ne commettent aucun mal et ne causent à personne de préjudice objectif », enjoint-il au ministre Roberge et au premier ministre Legault* (François Gloutnay, « Laissez vos sujets prier en paix, plaide un avocat », dans PrésenceInfo.ca, 11 décembre 2024).

« Défendre ces libertés, c'est parfois défendre des idées ou des gestes qui peuvent déranger. [...] *La laïcité et la neutralité de l'État, ça veut dire que, tout en étant laïque, il ne favorise ou ne défavorise aucune religion. Ce n'est pas de nier toute trace de la religion, toute manifestation religieuse dans l'espace public »* (Vincent Brousseau-Pouliot, « L'inquiétante diversion de François Legault », dans lapresse.ca, 10 décembre 2024.

Le ministre fédéral de la Justice, Arif Virani, a quant à lui déclaré qu'il ne s'agit que de "spéculations" puisque M. Legault n'a pas déposé de projet de loi. [...] *« Sur le fond, je crois que les droits de n'importe quel Québécois sont les mêmes dans la Charte canadienne* [des droits et libertés] *que ceux de n'importe quel Canadien. Ça inclut le droit de pratiquer sa religion », a-t-il ajouté* (François-Alexis Favreau, « Interdiction de prier en public : "Monsieur Legault s'acharne" selon Miller », dans Radio-Canada.ca, 10 décembre 2024).

«*Une telle déclaration, c'est clairement une restriction à la liberté religieuse», réagit Marie-Claude Lalonde, la directrice nationale d'Aide à l'Église en détresse Canada* (François Gloutnay, « François Legault veut interdire les prières en public », dans *Présence-Info*, 9 décembre 2024).

Qu'est-ce qu'une prière?

Les évêques catholiques du Québec se sont également prononcés contre la volonté du premier ministre Legault de mettre fin à la prière dans les écoles, les parcs et autres lieux publics. Le président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec, M^gr^ Martin Laliberté, s'est dit « stupéfait » par la récente suggestion de M. Legault d'interdire la prière dans les parcs et dans les rues des villes. M^gr^ Laliberté estime qu'une interdiction de la prière publique affecterait un large éventail d'activités pratiquées par des personnes de nombreuses confessions (Maura Forrest, « Les évêques du Québec s'opposent à l'idée d'interdire la prière en public », dans L'Actualité.com, 10 décembre 2024).

Photo : Udra / Depositphotos.com

C'est dans la lettre ouverte intitulée *Prier n'est pas dangereux*, publiée le 10 décembre 2024 par l'assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ), et dont on peut lire le texte complet à l'ANNEXE 18, que M^gr^ Laliberté affirme aussi « qu'une interdiction de la prière publique ciblerait les groupes religieux minoritaires perçus par certains comme une menace pour l'identité québécoise ». Il fait également valoir, comme bien d'autres, que la liberté de religion est protégée par les chartes canadienne et québécoise des droits et libertés, et qu'une interdiction de la prière publique serait inapplicable au Québec.

925. Les RSR à Sainte-Félicité

Le 17 novembre dernier, la paroisse de Sainte-Félicité de l'Unité pastorale de la Matanie, a invité les Sœurs du Saint-Rosaire à une célébration d'action de grâce, dans le cadre du 150e anniversaire de la fondation de la Congrégation. Voici quelques informations sur la mission et la présence des religieuses dans cette paroisse :

Le 20 août 1946, trois religieuses arrivent à Sainte-Félicité. Elles reçoivent le mandat de porter un aspect de la mission de l'Église : *annoncer la Parole de Dieu à tous, en priorité chez les jeunes*. Elles *« se préoccupent du développement intellectuel en assurant une continuité dans les objectifs de l'enseignement scolaire »*.

Peu de détails sont donnés sur les clientèles scolaires de l'époque. Mais toujours la mission d'éducation et d'instruction des jeunes est au cœur du travail des religieuses. En 1983, on note une étroite collaboration avec les institutrices laïques aux écoles du village. La direction est assurée par une religieuse qui sait apporter à la vie scolaire : compréhension, amabilité et encouragement à l'ensemble appelé : élèves-parents-maîtres. On initie à la relation à Dieu par la nature, dont le Cercle des Jeunes naturalistes, et l'art de la musique. De 1970 à 1983, une religieuse offre son expérience et sa compétence aux élèves qui ont besoin d'aide, afin de reprendre goût à la vie scolaire. En plus de l'enseignement au primaire et au secondaire, les religieuses s'engagent avec ardeur dans la pastorale paroissiale. Toujours, elles s'intègrent avec bonheur à la vie sociale, culturelle et religieuse des gens sympathiques de Sainte-Félicité.

De 1946 à 2001, les religieuses ont accompli leur mission dans le village de Sainte-Félicité. Village où *« les gens s'adonnent à l'exploitation forestière, à la coupe du bois dans les moulins, à la culture du sol, à l'élevage des bestiaux et à la pêche hauturière »*. À savoir que l'origine de ce lieu est connue sous le nom de *« Pointe au Massacre »* relatant le naufrage d'un navire de la flotte de Walker, en 1711. En 1860, sainte Félicité, elle qui a su encourager ses sept fils lors de leur martyr, devient la patronne de la paroisse. Aujourd'hui, la municipalité de Sainte-Félicité, implantée sur le littoral de l'estuaire du fleuve Saint-Laurent, près des monts Chic-Chocs, ne cesse de charmer les visiteurs !

Lisette D'Astous, RSR. Pauline Massaad, RSR.
Le Relais Nº 923, 20 décembre 2024, p. 4-5.

926. Messe d'ouverture du Jubilé 2025

« DEVENONS PÈLERINS D'ESPÉRANCE »

Dimanche le 29 décembre 2024, à 10 h 30, en la Cathédrale, était célébrée la messe d'ouverture du Jubilé 2025 pour l'archidiocèse de Rimouski. Elle a été présidée par Mgr Denis Grondin accompagné par plusieurs prêtres concélébrants. Toute l'Église diocésaine était invitée à vivre cette Année Sainte afin de recevoir des grâces de croissance et de renouveau pour sa mission ecclésiale. Pour la circonstance, il n'y eut aucune célébration dominicale, en ce jour, dans les paroisses du diocèse (elles furent anticipées le samedi) afin de favoriser la participation d'un plus grand nombre de pèlerins à cette messe d'introduction au jubilé. Et justement, les fidèles y sont venus nombreux, d'un peu partout dans le diocèse.

Plusieurs concélébrants et diacres permanents. Photo : Y.-M. Mélançon.

Un grand nombre de fidèles laïcs. Photo : Yves-Marie Mélançon.

La célébration a débuté par le rassemblement d'un groupe de « pèlerins d'espérance », à la salle paroissiale adjacente à la cathédrale, pour l'ouverture officielle de l'année jubilaire 2025. S'y retrouvèrent une centaine de laïcs, de prêtres et de diacres permanents. Cette partie de la célébration était rediffusée sur des écrans dans la nef de la cathédrale pour l'ensemble des fidèles demeurés dans l'église. Elle fut suivie par une procession des pèlerins vers l'arrière de l'église où Mgr Grondin a procédé à la bénédiction d'une eau rappelant le baptême. Par la suite, il en a aspergé les fidèles en circulant dans l'allée centrale. Puis chacun a repris sa place dans la nef et le cortège des concélébrants a regagné le chœur pour la célébration de l'Eucharistie.

Mgr Denis Grondin ouvrant le Jubilé 2025. Photos : Yves-Marie Mélançon.

Bénédiction de l'eau baptismale pour l'aspersion qui va suivre.

Procession d'entrée. De gauche à droite : Mgr Denis Grondin, précédé par les abbés Moïse Adékambi, responsable de l'accompagnement pastoral de la paroisse cathédrale Saint-Germain, Yves Pelletier, vicaire général, et Adrien Édouard, responsable de l'animation diocésaine du Jubilé 2025.

Dans son homélie, M^gr^ Grondin a attiré l'attention sur le fait d'être des « pèlerins d'espérance », entre autres à partir d'une description du logo du jubilé qui véhicule cet appel à l'espérance. En voici quelques extraits :

[...] *Dans le logo du Jubilé, on voit une caravane de pèlerins en route, guidés par l'amour du Christ, la croix étant en premier.* [...] *Cette image de la croix, c'est celle du Christ qui nous précède dans la belle aventure du pèlerinage du salut de Dieu. Cette croix où il a tout donné pour qu'on ait accès à ce royaume de Dieu, à cette vie nouvelle, pour qu'on entraîne l'humanité dans cette espérance. Mais on voit aussi, dans le bas du logo, des vagues qui rappellent tout le flot d'événements que l'on doit souvent affronter, qui sont imprévus, qui marquent notre histoire humaine, mais qui n'empêchent pas l'avenir avec Dieu* [...] *par lui et en lui. Et ce qui est étonnant, c'est qu'on a relié une ancre à la croix. Non pas pour bloquer la mobilité, mais pour rappeler que l'on peut marcher sur les eaux avec le Christ, qu'on reste ancré dans la certitude que Dieu ne nous oublie pas. Il veut nous rejoindre, il est fidèle, envoyant aussi des témoins qui nous encouragent, nous unissant dans la prière où nous nous soutenons mutuellement. Nous avons donc besoin de l'ancre d'une communauté de foi afin de cheminer avec le Christ, parce qu'il n'est pas dans les nuages [mais avec nous]. Nous sommes ancrés dans l'espérance grâce au Christ qui fait que nous ne sommes plus des étrangers, mais des frères et des sœurs dans l'amour de Dieu.*

L'esprit du Seigneur veut souffler l'espérance en cette année jubilaire, parce que l'espérance veut atterrir dans les situations difficiles à comprendre; il ne faut pas perdre le sens et la direction de l'amour qui produit de grands fruits. [...] *Nous devons avoir le goût d'être ensemble pour semer cette espérance. Il y a [trois vertus théologales]: la foi, l'espérance et la charité. L'espérance, disait un certain auteur, c'est la plus petite des trois, mais elles ne sont pas séparées pour autant. L'espérance est celle qui nous ouvre à aborder les choses non pas seulement d'une façon rationnellement humaine, avec uniquement notre raison, mais aussi avec notre cœur. Aborder les choses avec un regard qui vienne de Dieu, avec une écoute peut-être du plus pauvre par qui Dieu veut nous parler.*

Donc, c'est dans ce sens que nous sommes appelés à être pèlerins d'espérance, [à avoir une] écoute renouvelée pour des solutions renouvelées, renouvelantes,

renouvelables. [...] *Nous avons besoin de cette année sainte* [...] *pour un temps fort, pour vraiment saisir le grand cadeau que le Christ nous a apporté et les dons qu'il a faits et qu'il continue de faire à son Église, en chacun de nous, et ce, pour être une Église entraînante par qui l'Esprit Saint souffle la beauté de la vie et la vraie liberté qui n'auront pas de limite.* [...]

* * *

[...] *Continuons d'être des* ***pèlerins d'espérance,*** *dans la foi, dans la miséricorde, avec la patience et la persévérance,* [...] *qui sont ses deux acolytes ! Comme nous sommes tous ici un peu des aînés, pour une majorité, sans doute qu'il y a un peu de persévérance dans notre vie ! Continuons d'être ainsi des témoins d'espérance.*

Bon jubilé et bonne démarche avec toutes ces grâces spéciales que le Seigneur veut nous donner et que nous pouvons demander. Amen.

Quatre jours plus tôt, soit le 25 décembre, à l'occasion de son message *Orbi et Urbi* (au monde entier et à la ville de Rome), le pape François nous avait adressé une exhortation pour le Jubilé 2025 où il nous invite à être des « pèlerins d'espérance ». En voici quelques extraits :

« Avoir le courage de franchir la Porte et devenir des pèlerins d'espérance »

[...] *Frères et sœurs, la porte du cœur de Dieu est toujours ouverte, revenons à Lui ! Revenons à ce cœur qui nous aime et nous pardonne ! Laissons-nous pardonner par Lui, laissons-nous réconcilier avec Lui ! C'est le sens de la Porte Sainte du Jubilé, que j'ai ouverte hier soir, ici à Saint-Pierre : elle représente Jésus, la Porte du salut ouverte à tous.*

Jésus est la Porte que le Père miséricordieux a ouverte au milieu du monde, au coeur de l'histoire, pour que nous puissions tous revenir à Lui. Nous sommes tous comme des brebis égarées et nous avons besoin d'un Berger et d'une Porte pour retourner à la maison du Père. Jésus est le berger, Jésus est la Porte.

Frères et sœurs, n'ayez pas peur ! La Porte est ouverte, elle est grande ouverte ! Venez ! Laissons-nous réconcilier avec Dieu, et alors nous nous serons réconciliés avec nous-mêmes et nous pourrons nous réconcilier les uns avec les autres, y compris avec nos ennemis. Oui, la miséricorde de Dieu peut tout, elle défait tous les nœuds, elle abat tous les murs de division, elle dissout la haine et l'esprit de vengeance.

Venez ! Jésus est la Porte de la paix. Souvent, nous ne nous arrêtons qu'au seuil, nous n'avons pas le courage de le franchir, parce qu'il nous interpelle. Entrer par la Porte exige le sacrifice de faire un pas, de laisser derrière soi les litiges et les divisions, pour s'abandonner aux bras ouverts de l'Enfant qui est le Prince de la Paix. En ce Noël, début de l'Année jubilaire, j'invite chaque personne, chaque peuple et chaque nation à avoir le courage de franchir la Porte, à devenir des pèlerins de l'espérance, à faire taire les armes et à surmonter les divisions !

[...] *Chacun est appelé à pardonner les offenses reçues, car le Fils de Dieu, qui est né dans le froid et l'obscurité de la nuit, remet toutes nos dettes. Il est venu pour nous guérir et nous pardonner.* ***Pèlerins d'espérance****, allons à sa rencontre ! Ouvrons-Lui les portes de nos cœurs, comme Il nous a ouvert la porte de son Cœur.*

(Source : *Zenit*, 25 décembre 2024.)

927. Une ordination au diaconat

Le dimanche 5 janvier 2025, en la fête de l'Épiphanie, **Nawell Dieuvens Péronvil** a été ordonné diacre transitoire pour l'archidiocèse de Rimouski. Ce diaconat est qualifié de transitoire par opposition au diaconat permanent, car il constitue une étape en vue de l'ordination presbytérale du candidat qui devrait avoir lieu à l'été 2025.

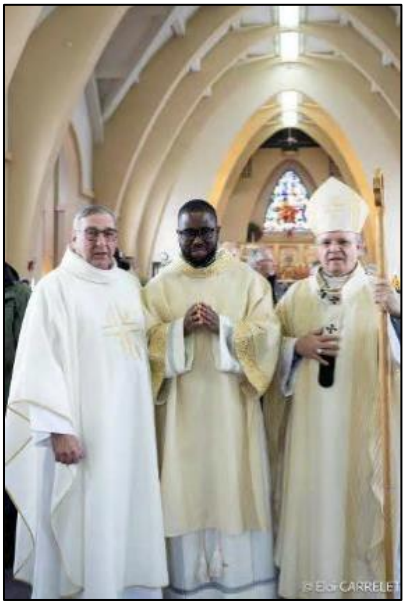

Le nouveau diacre, avec l'abbé Yves Pelletier, v.g., et Mgr Denis Grondin. Photo : Éloi Carrelet. Courtoisie.

L'ordination au diaconat, présidée par Mgr Denis Grondin, a eu lieu à Matane, en l'église Saint-Jérôme de la paroisse du Cœur-Immaculé-de-Marie, où Nawell a fait son stage pastoral en paroisse après ses études. Originaire d'Haïti, il a fait son Grand Séminaire et sa préparation au sacerdoce à Québec, pour notre diocèse. (Revoir ici les Billets #703, #785 et #828).

Dans son homélie, M^gr Grondin [...] *a exhorté l'ordinand à vivre son ministère diaconal en recentrant son cœur sur celui du Christ. Cela le dispose à vivre son diaconat dans l'humilité, dans le service de ses frères et sœurs, dans la proclamation de la Parole de Dieu et dans la fidélité à la prière de la Liturgie des heures, appelée Bréviaire, en prenant exemple sur le Christ, humble et serviteur. L'évêque a d'ailleurs mentionné à Nawell que, l'étole dont il va se vêtir désormais, est comme « un tablier » pour être au service de Dieu et du prochain* (Abbé Auguste Agaï, *Le Relais* N^o 924, 10 janvier 2025, p. 4).

Rendons grâce au Seigneur, car dans la foi de l'Église, Nawell a dit « OUI » au Seigneur pour toute la vie.

928. L'Institut de pastorale ferme ses portes

Le **10 janvier 2025**, M^me Wendy Paradis, présidente du Conseil d'administration de notre Institut de pastorale, publiait dans *Le Relais* N^o 924 une information à l'effet que notre Institut de pastorale du diocèse allait mettre fin à ses activités, et le pourquoi de cette décision. Rappelons aussi qu'au Billet #895, nous avions reproduit une ouverture de poste, faite en septembre 2024, pour un directeur de l'institut, suite au départ prévu de M. Pierre Cardinal à la fin de décembre 2024, poste qui n'a pas été comblé. De plus, il nous faut considérer que la fermeture du Collège universitaire dominicain d'Ottawa, que nous avons rappelée au Billet #890, auquel était affilié notre institut, y est aussi pour quelque chose.

Voici le texte de Mme Paradis :

Le Conseil d'administration de l'Institut de pastorale de l'Archidiocèse de Rimouski a le regret de vous annoncer la fermeture de cette institution. Cette décision fut difficile à prendre, mais à la suite de consultations et d'un discernement, nous en sommes venus à la conclusion qu'il nous était impossible de la maintenir ouverte.

Le diocèse de Rimouski, tout comme les diocèses voisins, a bénéficié pendant 25 ans d'une école de formation qui a su répondre aux besoins pastoraux du diocèse, des milieux, afin d'être une Église toujours en marche. Elle a été vivante et inspirante. Nous n'avons que de la gratitude pour toutes ces personnes qui ont œuvré au sein de cette organisation, aux professeurs d'ici et d'ailleurs, ainsi que pour toutes ces personnes qui ont participé aux nombreuses activités, sans oublier l'implication importante des membres des Services diocésains.

Nous avons une pensée particulière pour ces personnes visionnaires qui se sont mises au travail, dès l'annonce de la fermeture du département de théologie de l'Université du Québec à Rimouski, sans qui l'Institut n'aurait jamais vu le jour. Une pensée également à tous les agents, agentes de pastorale et les diacres qui ont consenti à concilier travail, famille, étude, en vue de l'obtention d'un certificat en théologie et pastorale.

Un merci particulier aux évêques qui se sont succédé et qui ont cru à l'importance d'une formation adéquate pour les différents ministères, pour les différents services rendus en Église, pour l'approfondissement de la Parole de Dieu et pour la formation de leaders afin d'assurer l'avenir des communautés.

Un immense merci aux nombreux donateurs qui ont permis à l'Institut de poursuivre ses objectifs. Merci infiniment à vous toutes et tous pour ces très belles années qui ont été vécues dans l'esprit d'assurer une plus grande vitalité de nos milieux.

En terminant, nous vous annonçons qu'il nous sera possible de tenir une dernière formation en septembre 2025 « Formation initiale à l'aide spirituelle » en collaboration avec le Centre spiritualité Manrèse de Québec. Des informations à ce sujet viendront sous peu.

Réjouissons-nous d'avoir eu une école de formation telle que l'Institut de pastorale où des centaines et des centaines de personnes ont été formées et sont encore en service aujourd'hui.

929. Les RSR à Mont-Joli

Célébration d'action de grâce. Le 24 novembre dernier, à la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes de Mont-Joli, s'est tenue *une messe d'action de grâce à l'occasion du 150^e anniversaire de fondation de la Congrégation Notre-Dame du Saint-Rosaire*. À cette occasion, les sœurs ont vécu de chaleureuses retrouvailles, marquées par des témoignages touchants et une grande reconnaissance. [Revoir le texte de Mme Louise Tremblay au Billet #918]. Voici un résumé de la mission que les sœurs ont vécue au sein de cette paroisse.

« L'histoire des Sœurs de Notre-Dame du Saint- Rosaire à Mont-Joli se module avec l'histoire de cette ville. Ainsi, dès le 23 août 1888, la communauté est présente ». Les

Sœurs s'installent à l'étage inférieur de la chapelle, partie située sous le chœur. La partie sous la nef sert de classe, avec un *« mobilier insuffisant pour les 150 élèves à asseoir. Quelle pauvreté »* !

En juin 1897, des jeunes filles réussissent les examens du Bureau Central des Examinateurs catholiques, prélude de l'intérêt pédagogique de cette population…

En 1913, les religieuses prennent possession d'une école toute neuve appelée *Couvent Notre- Dame-de-Lourdes*, on y reçoit 338 élèves (6 classes). En 1952, on construit une annexe à cette école pour le cours secondaire. Ce cours est transféré à la Polyvalente en 1969 (2195 élèves, 128 enseignants) et la partie centrale de 1913 est alors démolie. Les Sœurs continuent l'enseignement primaire et secondaire jusqu'en 1988. À Mont-Joli, nombreuses sont les réalisations de la Congrégation : enseignement régulier 1888 à 1988; pensionnat pour les jeunes (1930-1942) qui est en même temps l'École ménagère régionale, transférée à Rimouski en 1941; École normale française de Mont-Joli 1942-1967; École normale anglaise 1953-1961.

Seront fusionnées en 1967 : les Écoles normales des Ursulines de Rimouski, l'École normale Tanguay et celle de Mont-Joli. En 1970, les derniers élèves de cette École de l'État deviennent le noyau initial de l'Université du Québec à Rimouski…

À Mont-Joli, les religieuses y vivent le début de l'an 2000 : contrat du Patrimoine religieux pour la réparation extérieure de la maison; engagement pastoral et communautaire, lourdes tâches préparatoires à la vente et au départ de la maison, en 2008. En somme, présence longue, diversifiée et fructueuse dans ce milieu de mission.

Lisette d'Astous, R.S.R.
Le Relais No 924, 10 janvier 2025, p. 4.

930. Une grande première au Vatican

L'agence d'information *Vatican News* publiait le 7 janvier 2025 une nouvelle surprenante : celle de la nomination d'une religieuse, d'une femme, à la tête d'un dicastère romain. Le média titre à la une :

Sœur Simona Brambilla devient la première femme préfète au Vatican

Le Pape François a choisi la religieuse des Missionnaires de la Consolata pour diriger le dicastère pour les Instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique, avec le cardinal Ángel Fernández Artime, nommé pro-préfet.

Âgée de 60 ans, elle est la première femme à être nommée à la tête d'un dicastère romain. Avec la Constitution apostolique *Praedicate Evangelium* de 2022, le pape François a permis que des laïcs, dont des femmes, puissent diriger un dicastère et devenir préfets, une fonction auparavant réservée aux cardinaux et aux archevêques. Elle succède donc au cardinal brésilien **João Bráz de Aviz** qui était préfet de cette congrégation depuis 2011.

Sr Simona Brambilla. Courtoisie.

Sr **Simona Brambilla**, après avoir obtenu son diplôme d'infirmière professionnelle en 1986, a rejoint les Sœurs Missionnaires de la Consolata italiennes en 1988 où elle a fait profession perpétuelle en 1999. Entre temps, elle avait obtenu une licence en psychologie à l'Institut de psychologie de l'Université Pontificale Grégorienne en 1998. Puis elle a vécu une expérience missionnaire au Mozambique. Elle a enseigné de 2002 à 2006 à l'Institut de psychologie, puis obtenu son doctorat en 2008. Elle a été la supérieure générale de sa congrégation de 2011 à 2023. Le 7 octobre 2023, elle devenait secrétaire du dicastère pour les Instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique, jusqu'à sa nomination comme préfète de ce dicastère le 6 janvier 2025.

Auparavant, le 13 décembre 2024, elle avait été nommée membre du Conseil ordinaire de la Secrétairerie générale du Synode des évêques en compagnie de M^me^ María Lía Zervin.

María Lía Zervino. Courtoisie.

M^me^ **María Lía Zervino**, est une sociologue âgée de 73 ans, originaire de l'Argentine. C'est une vierge consacrée membre de l'Association des Vierges Consacrées Servidoras. Elle a obtenu un doctorat en sociologie à l'Université pontificale catholique d'Argentine. Elle a été consultante auprès du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux et elle a enseigné à la Faculté de théologie d'Argentine de Buenos Aires. En 2019, elle a été élue au Conseil mondial des religions pour la paix. Elle a été présidente, de 2018 à 2023, de l'Union mondiale des organisations féminines catholiques, une association de fidèles érigée par le Saint-Siège en 2006. Comme mentionné ci-dessus, elle est sur le Conseil de la Secrétairie du Synode des évêques depuis

le 13 décembre 2024 avec Sr Brambilla. Ces deux nominations constituent également une nouveauté, car ce conseil était jusqu'alors composé uniquement d'évêques diocésains ou d'éparchies provenant d'Amérique du Nord, d'Amérique latine, d'Europe, d'Afrique et d'Asie.

En 2005, elle avait été nommée à la tête de la Commission Justice et Paix de la Conférence épiscopale argentine, alors que M^gr **Jorge Mario Bergoglio**, le futur pape **François**, en était le président, ce qui constitue le début d'une longue amitié entre ces deux personnes.

En mars 2021, elle écrivit une lettre ouverte au pape François où elle constate qu'« on n'a pas assez progressé dans la mise en valeur de la richesse des femmes qui constituent une grande partie du peuple de Dieu » et, en conséquence, elle exhorte le pape à donner une plus grande place aux femmes non dans des postes simplement honorifiques, mais avec des fonctions réelles. Le 13 juillet 2022, elle est, avec Sr **Raffaella Petrini** et Sr **Yvonne Reungoat** (française, supérieure générale de la congrégation des Filles de Marie auxiliatrice), l'une des trois femmes nommées au Dicastère pour les évêques.

Sr Raffaella Petrini, SFE. Photo : les Franciscaines de l'Eucharistie. Courtoisie.

Sr **Raffaella Petrini**, des Franciscaines de l'Eucharistie, est nommée, à compter du **1^er mars 2025,** présidente du Gouvernorat de l'État de la cité du Vatican, l'organe exécutif de la cité papale.

Cette religieuse italienne de 56 ans est en même temps nommée présidente de la Commission pontificale de l'État de la Cité du Vatican, qui correspond à l'organe législatif. Elle succède au cardinal espagnol Fernando Vérgez Alzaga, 80 ans, qui était à ce poste depuis 2021. Elle devient la première femme à occuper une fonction aussi importante au sein de la structure administrative du Vatican. Dans son nouveau rôle, elle supervisera la gouvernance de la Cité du Vatican, en gérant ses opérations quotidiennes et ses politiques conformément aux directives du Saint-Siège. Le gouvernorat est responsable de divers aspects de l'administration de la Cité du Vatican, notamment la sécurité, l'infrastructure et le patrimoine culturel.

Sr Raffaella Petrini a prononcé ses voeux perpétuels en 2007 et a obtenu une maîtrise en comportement organisationnel de l'Université de Hartford, aux États-Unis. À Rome, elle a obtenu une licence en sciences politiques à l'Université internationale libre de Guido Carli et un doctorat à l'Université pontificale Saint-Thomas d'Aquin, où elle enseigne l'économie, la sociologie et la doctrine sociale de l'Église.

De 2005 à 2021, elle a oeuvré au sein de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples, et a été élue membre du Conseil général de sa communauté en 2017. Nommée en novembre 2021 secrétaire du Gouvernorat de l'État de la cité du Vatican, elle est également devenue membre du Dicastère pour les évêques en 2022. Au sein de la Curie romaine, elle est souvent décrite comme une femme discrète et simple, dotée d'une grande rigueur intellectuelle et exerçant l'autorité avec diplomatie et détermination.

(Sources : Anne van Merris, « Sœur Raffaella Petrini nommée présidente du Gouvernorat de la cité du Vatican », dans l'agence d'information *Zenit*, 17 février 2025; « Vatican : Sœur Raffaella Petrini nommée présidente du Gouvernorat », dans l'agence d'information *Vatican News*, 15 février 2025).

931. La Croix du Jubilé 2025

La croix officielle du Jubilé de l'espérance 2025 est destinée à accompagner les quelque 30 millions de fidèles attendus à Rome cette année, et spécifiquement lors du passage de la Porte sainte dans la basilique Saint-Pierre.

Symbole d'espérance et de fraternité, elle a été réalisée par le maître menuisier et artisan italien Riccardo Izzi. Elle est en bois précieux et fabriquée à la main. Elle montre sur sa face principale la représentation du Christ glorieux, signe d'espérance pour le monde.

Au revers de la croix se trouve le logo officiel du Jubilé 2025, renforçant son message d'unité et de foi : choisi par le pape François parmi 249 propositions différentes, ce logo représente quatre figures stylisées venant des quatre coins du monde, s'étreignant pour signifier la solidarité et la fraternité entre les peuples. La première figure est agrippée à la croix, symbolisant la foi et l'espérance. Les ondes en mouvement sous les figures illustrent le parcours parfois tumultueux de la vie, tandis que la partie inférieure de la croix se prolonge en une ancre, symbole d'espérance (revoir le logo en page 582).

Source : fr.zenit.org, 7 février 2025.

932. Médaille du Roi Charles III

Le coordonnateur et modérateur de la Table interreligieuse de concertation du Québec et secrétaire général de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec, M^gr^ **Pierre Murray**, C.S.S., est l'un des récipiendaires de la Médaille du couronnement du Roi Charles III, une distinction remise à des personnes qui « se sont distinguées par leur dévouement et leur engagement ayant un impact significatif sur leur communauté, à l'échelle locale, régionale ou nationale. »

Voici le texte reconnaissant sa contribution :

Mgr Pierre Murray, C.S.S.

Mgr Murray s'est distingué par son engagement sans faille et son leadership au service des communautés de foi de la province de Québec durant la pandémie de la COVID-19, en particulier par la création et la modération de la Table interreligieuse. Sous son leadership, la Table interreligieuse est devenue un modèle de collaboration et de respect mutuel, créant un espace où chaque participant a pu faire entendre et apprécier sa perspective. Cette approche inclusive et respectueuse a permis de renforcer les liens entre les communautés de foi, en développant un dialogue ouvert et constructif.

De plus, Mgr Murray a travaillé efficacement avec les autorités de santé publique et le Gouvernement du Québec afin de développer et faire valider un protocole sanitaire pour la réouverture sécuritaire des lieux de culte. Par ses efforts, il a non seulement assuré la sécurité des fidèles, mais a aussi aidé à mettre en valeur l'importance de l'accompagnement spirituel durant ces temps difficiles. Son engagement pour le bien-être collectif témoigne de son sens profond du devoir et de son dévouement pour la communauté.

Après la phase critique de la pandémie, Mgr Murray a continué son travail pour mettre en valeur et promouvoir la contribution des différents groupes religieux au bien commun. Il a montré que le dialogue interreligieux peut être un puissant levier de solidarité et d'entraide.

Cette médaille du couronnement commémore le couronnement de Sa Majesté le Roi Charles III à titre de Roi du Canada. La médaille est administrée par la Chancellerie des distinctions honorifiques de Rideau Hall. Pour être admissibles, les candidats devaient respecter les critères nationaux suivants : (1) avoir apporté une contribution importante au Canada ou à une province, à un territoire, à une région ou à une collectivité en particulier au Canada, ou accompli à l'étranger une réalisation exceptionnelle qui fait honneur au Canada; (2) être vivants le 6 mai 2023, date du couronnement de Charles III. La médaille peut être décernée à titre posthume, pourvu que la personne fût vivante à cette date.

Le dessin de la Médaille a été créé par Cathy Bursey-Sabourin, héraut Fraser de l'Autorité héraldique du Canada à la Chancellerie des distinctions honorifiques de Rideau Hall. La médaille est faite d'argentan et est laquée afin de prévenir l'oxydation. Elle est fabriquée par la Monnaie royale canadienne.

Sources : Simon Labrecque, adjoint au secrétaire général, AECQ, 9 février 2025 et le site descriptif de la médaille.

933. MANRÈSE : Centre de spiritualité

Dernière formation avant la fermeture officielle de l'Institut de pastorale de l'archidiocèse de Rimouski

Formation initiale à l'aide spirituelle
Septembre 2025

Cette formation de l'Institut de pastorale est offerte en collaboration avec le Centre de spiritualité Manrèse de Québec.

ORIENTATION

Le programme de formation initiale à l'aide spirituelle s'adresse à toute personne qui porte le désir d'aider les autres dans leur quête spirituelle. Le programme vise ainsi à former des aidantes et des aidants spirituels, aptes à offrir un service de compagnonnage et de soutien spirituel s'inspirant de la pédagogie ignatienne. Au terme du programme, la personne aura notamment accru sa capacité d'écoute de soi et d'accueil de l'autre, intégré les rudiments des pratiques ignatiennes du discernement spirituel et de la conversation spirituelle dans son quotidien, et grandi dans sa capacité de s'engager spirituellement au cœur du monde.

VOIES DE FORMATION

Le programme est caractérisé par son accessibilité : à temps partiel, hybride (conjuguant mode présentiel et mode virtuel), étendu sur une seule année, de septembre à avril. Il comprend douze séminaires (journées) de formation, ponctués par autant de rencontres d'accompagnement individuel.

PRÉALABLE

Pour être admise dans le programme, la personne doit être elle-même engagée dans un cheminement spirituel personnel en plus d'être habitée du désir d'aider les autres dans leur quête spirituelle.

L'institut soutiendra cette formation par l'attribution de bourses et une contribution aux frais de déplacement.

Wendy Paradis, dir.
Le Relais Nº 925, 24 janvier 2025, p. 2.

934. Des archives exceptionnelles

Le **30 janvier**, les religieuses ont accueilli pour une conférence dans leur ancienne chapelle M. **Guillaume Marsan**. Celui-ci avait donné à sa conférence le titre suivant : « *Des archives exceptionnelles. Les missions d'enseignement des Sœurs du Saint-Rosaire sur près de 150 ans* ».

M. Guillaume Marsan

Une conférence dédiée à un précieux legs de notre histoire : « nos archives », reconnaissait Sr Pauline Massaad. « Ces documents ne sont pas seulement des traces du passé, mais un héritage vivant, témoignant de la mission de celles qui nous ont précédées et qui, par leur dévouement, ont façonné notre Congrégation. »

« Avec toute son expertise, M. Marsan nous a aidés à mieux comprendre la richesse et la portée de ce legs. À travers ses connaissances, nous avons plongé dans ces récits et témoignages exceptionnels. » [Revoir le Billet #558]. *Un grand merci à lui!*

Pauline Massaad, RSR

Le Relais Nº 926, 7 février 2025, p. 3.

935. Une exposition spéciale RSR

Cette exposition est présentée depuis le 1er février et se poursuivra jusqu`au 29 juin 2025 à la Maison-Mère des sœurs du Saint-Rosaire.

936. Le pape François hospitalisé

L'Agence France-Presse nous apprend ce matin que le pape François, âgé de 88 ans, a été hospitalisé ce vendredi **14 février 2025** dans un hôpital de Rome afin d'y soigner une bronchite qui lui cause de fortes difficultés respiratoires. À l'issue des audiences de ce matin, celui-ci s'est donc rendu à l'hôpital Gemelli devait annoncer le Vatican dans un bref communiqué.

Hôpital Gemelli. Ce n'est pas la première fois que le Saint Père y est conduit.
Photo : https://gemellihospital.com

Surnommé « l'hôpital des papes », le Gemelli dispose d'un petit appartement qui lui est réservé au dixième et dernier étage. Il comprend bien sûr un lit et un téléviseur mais on y retrouve aussi une cuisine, une salle de bain, des équipements médicaux et une petite chapelle.

* * *

Ce qu'on observe encore, c'est que le pape François a été contraint à plusieurs reprises ces dernières années de déléguer la lecture de ses discours, voire d'annuler sa participation à des événements pour des raisons de santé.

Une santé déclinante

« Troubles de la hanche, douleurs à un genou, opérations, infections respiratoires : le pape a affiché ces dernières années une santé déclinante et connu plusieurs problèmes de santé, mais qui ne l'ont pas empêché de maintenir un emploi du temps chargé au Vatican ».

« Il a été contraint à plusieurs reprises de déléguer la lecture de ses discours, voire d'annuler sa participation à des événements pour des raisons de santé ».

En **mars 2024,** le souverain pontife avait dû annuler à la dernière minute sa participation au Chemin de croix au Colisée de Rome, avant de présider les célébrations de Pâques deux jours plus tard.

En **décembre 2023**, le pape François, qui a subi une ablation partielle d'un poumon dans sa jeunesse, avait dû annuler, déjà à cause d'une bronchite, une visite à Dubaï pour participer à la COP28 de l'ONU sur le climat.

En **juin 2023**, le souverain pontife avait été hospitalisé pendant 10 jours à l'hôpital Gemelli après une opération d'une hernie abdominale sous anesthésie générale.

Le pape François avait aussi été hospitalisé **en mars 2023** pendant trois jours pour une bronchite et en juillet pendant une dizaine de jour **en juillet 2021** après une opération du côlon.

Malgré ces problèmes médicaux à répétition, le pape François conserve un emploi du temps chargé, avec parfois une dizaine de rendez-vous dans la même matinée.

Le pape François continue aussi de voyager… **En septembre 2024** il a même effectué le plus long voyage de son pontificat, un périple de 12 jours aux confins de l'Asie du Sud-Est et de l'Océanie.

937. Amiante interdite un peu partout

Voici en rappel une photo tirée du Billet #854 : *Achat par l'UQAR des immeubles OSU***.** La photo qu'on aperçoit est celle du 209-213 de la rue Notre-Dame est à Rimouski. On nous disait que ce premier bâtiment serait rénové et réaménagé en résidences étudiantes grâce au soutien financier de 1,76 M$ du ministère de l'Enseignement supérieur.

Mais voilà… à cause de la présence d'amiante dans les murs, tout l'édifice est à rénover. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a condamné ce produit en 1986. Le Canada ne produit plus d'amiante depuis 2011 et son usage est interdit depuis 2016. L'amiante peut causer des

maladies potentiellement mortelles, comme l'amiantose, le mésothéliome et le cancer du poumon.

Voici quelques photos des travaux en cours prises en février 2025.

Photos : Yves-Marie Mélançon.

938. Un nouvel évêque pour Baie-Comeau

Le diocèse de Baie-Comeau, sur la Côte nord, a depuis le 14 février un nouvel évêque et c'est un religieux. Il s'agit du Père **Pierre Charland**, l'actuel ministre provincial des Franciscains du Canada.

Nous reproduisons ici le texte de présentation du journaliste de *Présence-Info*, M. François Gloutnay, « Un franciscain nommé évêque de Baie-Comeau », paru le 18 février 2025 :

Mgr Pierre Charland

Selon les notes biographiques offertes par la salle de presse du Vatican, le nouvel évêque de Baie-Comeau est né à North Bay, en Ontario, en 1964.

Il a obtenu un baccalauréat en sciences sociales, spécialisé en psychologie, à l'Université d'Ottawa, et a étudié au Collège dominicain de philosophie et de théologie à Ottawa. Diplômé en théologie, il a été maître de conférences à l'Institut d'études religieuses (anciennement la Faculté de théologie et de sciences des religions) de l'Université de Montréal ainsi qu'à l'Institut de pastorale des Dominicains de Montréal.

En 2018, au moment de l'union des deux provinces franciscaines du Canada, le frère Charland a été élu premier provincial de la nouvelle province du Saint-Esprit.

Selon la Conférence des évêques catholiques du Canada, le diocèse de Baie-Comeau compte 22 prêtres diocésains, 8 prêtres membres d'instituts de vie consacrée et de sociétés de vie apostolique, 5 religieuses appartenant à des instituts de vie consacrée, 6 diacres permanents et 4 agents pastoraux laïcs, au service d'une population catholique de 85 189 fidèles répartis dans 55 paroisses et missions (loc. cit.).

939. Démission de Mgr Jean-Pierre Blais

En complément du billet précédent, nous reproduisons le texte qui suit. Il a aussi pour auteur M. François Gloutnay, dans la publication de *Présence-Info* du 18 février 2025 :

Mgr Jean-Pierre Blais

Septième évêque de Baie-Comeau, Mgr ***Jean-Pierre Blais*** *n'est plus apparu publiquement depuis le 1er décembre 2022. Ce jour-là, les fidèles de son diocèse ont appris avec stupéfaction que le nom de leur évêque était inséré dans un tableau anonymisé des victimes préparé dans le cadre de l'action collective menée contre l'archidiocèse de Québec (cf. « Deux autres évêques dans la liste des abuseurs », dans Présence-Info, 1er décembre 2022).*

Les faits qui lui sont reprochés seraient survenus entre 1973 et 1975, au presbytère de Charny, dans la toute première paroisse où il a œuvré en tant que vicaire.

« Je tiens à nier formellement avoir eu des gestes déplacés sur la victime présumée », a-t-il déclaré le lendemain de cette annonce. Ce furent ses derniers mots publics.

Au moment de son 75e anniversaire de naissance, le 21 mai 2024, cet évêque a présenté sa démission au pape François. Mgr Jean-Pierre Blais a fait savoir à Présence qu'il n'entendait pas commenter la nomination de son successeur, ni l'acceptation par le pape de sa renonciation en tant qu'évêque de Baie-Comeau (loc. cit.).

940. Le pape François en difficulté

Voici un compte-rendu succinct de l'hospitalisation du pape François, du 14 février au 23 mars 2025. Pour plus de détails, voir l'ANNEXE 19.

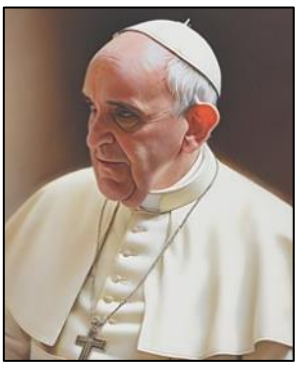

Image générée par YouCam IA.

14 février 2025. Le pape François a été admis à la polyclinique Agostino Gemelli pour y subir des examens complémentaires et poursuivre en milieu hospitalier un traitement contre sa bronchite, suite à l'aggravation de cette dernière. C'est lorsqu'il a commencé à respirer de plus en plus difficilement qu'il a compris qu'il ne pouvait plus attendre : il est arrivé à Gemelli en souffrant beaucoup. Les premiers résultats montrent une infection des voies respiratoires.

18 février. Un scanner thoracique a révélé l'apparition d'une pneumonie bilatérale qui a nécessité l'utilisation d'antibiotiques avec cortisone.

22 février. Soudain, l'état du Saint-Père devient critique : le matin, il a présenté une crise respiratoire asthmatique prolongée, qui a également nécessité l'application d'oxygène à haut débit. Les analyses de sang effectuées ont également révélé une baisse des plaquettes, associée à une anémie, ce qui a nécessité l'administration de transfusions sanguines. Le Saint-Père reste alerte et a passé la journée dans un fauteuil, bien qu'il souffre davantage qu'hier. Le pronostic est actuellement réservé.

23 février. L'état du Saint-Père reste critique, le pronostic est réservé. Son taux de plaquettes sanguines est resté stable, mais on note une insuffisance rénale initiale légère, qui est actuellement sous contrôle. L'oxygénation à haut débit par canules nasales se poursuit.

28 février. Le Saint-Père a présenté une crise isolée de bronchospasme qui a toutefois entraîné un épisode de vomissements avec inhalation et une aggravation soudaine du tableau respiratoire. Une ventilation mécanique non invasive a été mise en place. Ses médecins disent que « le pape François a frôlé la mort pour la première fois. [...] Cette nuit-là a été terrible, il savait, comme nous, qu'il ne survivrait peut-être pas à cette nuit-là. Nous avons vu l'homme qui souffrait ».

1er-2 mars. Cette période de crise passée, l'état clinique du Saint-Père est resté stable. Mais la situation demeure ouverte à d'autres crises comme celle du 28 février.

3 mars. Le Saint-Père a de nouveau présenté un épisode d'insuffisance respiratoire aiguë, causés par une accumulation importante de mucus endobronchique et un bronchospasme conséquent. Avec la nécessité d'aspirer d'abondantes sécrétions, une bronchoscopie a donc été réalisée de toute urgence, car, dans ces cas-là, il y a un risque de mort subite et de complications au niveau des poumons. Le pape a alors frôlé la mort pour une seconde fois. La ventilation mécanique non invasive a été reprise.

4 mars. L'état clinique du Saint-Père est resté stable. Il n'a présenté aucun autre épisode d'insuffisance respiratoire ou de bronchospasme. Il reçoit toujours de l'oxygène à haut débit pendant la journée et la ventilation mécanique est reprise pendant la nuit.

7-10 mars. Les améliorations enregistrées ces derniers jours se sont encore consolidées face à la bonne réponse au traitement médicamenteux. Pour ces raisons, les médecins ont décidé aujourd'hui de lever le pronostic. Toutefois, compte tenu de la complexité du tableau clinique et de l'important tableau infectieux présenté à l'admission, il sera nécessaire de poursuivre, pendant quelques jours encore, la thérapie médicale pharmacologique en milieu hospitalier.

17-18 mars. L'état du pape est stationnaire avec de légères améliorations grâce à la physiothérapie respiratoire. Il passe ses journées entre la physiothérapie, la prière, le repos et un peu de travail.

19 mars. L'amélioration de l'état clinique du Saint-Père est confirmée. On a suspendu la ventilation mécanique non invasive et on a également réduit le besoin d'oxygène à haut débit. Les progrès de la physiothérapie motrice et respiratoire se poursuivent.

22 mars. Bonne nouvelle : le pape François sortira de l'hôpital demain, dimanche 23 mars. Il devra cependant passer au moins deux mois en convalescence.

23 mars. Ce matin, avant d'apparaître au balcon du cinquième étage de l'hôpital pour saluer et donner sa bénédiction aux quelques 3 000 fidèles venus l'encourager, le pape François a brièvement salué le personnel et la direction de l'Université catholique et de l'hôpital Gemelli. « Merci à tous », a déclaré le souverain pontife d'une voix faible, lors de cette apparition publique de moins de deux minutes en fauteuil roulant, la première depuis le 14 février. Puis il est parti au Vatican après cinq semaines

d'hospitalisation en raison d'une pneumonie bilatérale. Le monde découvre aujourd'hui un pape amaigri, fatigué, affaibli, restant cependant lucide et déterminé.

La Maison Sainte-Marthe vue du dôme de Saint-Pierre, au Vatican. Le pape François y occupe la suite 201. Photo : Aka Straightshoota, Wikimedia Commons.

25 mars. En convalescence à Sainte-Marthe pour deux mois, le pape François poursuit sa thérapie pharmacologique et sa physiothérapie respiratoire et motrice (cette dernière en particulier pour la récupération de la voix). L'heure est au repos et aux soins. Pour le moment, il ne reçoit pas de visites et aucune décision n'a été prise quant au programme des semaines à venir. Il suit sa convalescence dans les termes décrits par ses médecins Sergio Alfieri et Luigi Carbone. Une équipe médicale est toujours présente auprès du Pape. L'oxygène administré continue, le procédé reste le même que celui décrit les derniers jours de son hospitalisation.

La phase la plus dangereuse de la maladie est passée et les infections les plus importantes ont été vaincues. Le docteur Alfieri conclut « Il est certain qu'à ce stade, il y a des prescriptions à respecter, comme éviter le contact avec des groupes de personnes ou d'enfants qui pourraient être le vecteur de nouvelles contagions. Lorsqu'il est parti, nous avons discuté et nous nous sommes promis de ne pas gaspiller l'effort que nous avions fait. Mais c'est le pape, ce n'est pas nous qui pouvons lui dicter sa conduite ».

Qui gouverne l'église pendant ce temps ? Les médecins du pape disent « qu'il était toujours vigilant. Même lorsque son état s'est aggravé, il était pleinement conscient. » Pendant son hospitalisation, il a consacré du temps à des activités professionnelles quand il le pouvait. Selon le cardinal Parolin, le Secrétaire d'État « le Pape n'a jamais cessé de gouverner l'Église ». Même dans les jours les plus difficiles de sa maladie, François « examinait les dossiers » sur lesquels il « tranchait en conséquence ». Les questions qui ont été présentées au Pape dans cette période, précise le cardinal Parolin, ne sont que les « questions sur lesquelles lui et lui seul peut et doit décider ». Il assure en outre que les dicastères du Vatican peuvent traiter certaines questions de manière autonome sur la base du pouvoir que le Souverain pontife leur a confié ou par délégation. « Ils travaillent au nom du Pape », exercent et prennent des décisions « suivant les lignes directrices » tracées par François, ce qui se produit également « en période normale ».

Sources : *Vatican News* et *Zenit* français.

941. Le 150e anniversaire des RSR

Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire

Le 26 février dernier, un groupe d'étudiants en histoire et en enseignement secondaire de l'UQAR, accompagné de trois professeurs, ont eu le plaisir de visiter notre exposition muséale.

Curieux d'en apprendre davantage, ils ont souhaité découvrir l'ancienne et la nouvelle chapelle, tout en rencontrant et échangeant avec les religieuses. Ces dernières les ont accueillis chaleureusement, offrant des moments précieux d'échange et de partage.

Les étudiants, visiblement intéressés, ont exprimé leur enthousiasme et leur satisfaction face à cette expérience enrichissante.

Pauline Massaad, RSR
Coordonnatrice des événements du 150e anniversaire de la Congrégation Notre-Dame du Saint-Rosaire.

Le Relais No 928, 7 mars 2025, p. 5.

942. Mémoire des cloches de Sainte-Agnès

Les trois cloches de l'église de Sainte-Agnès ont été bénies **le 15 juin 1958** par Mgr **Charles-Eugène Parent**. Cette cérémonie est en effet strictement réservée aux évêques. C'est un baptême et un baptême solennel.

Photo : *Le Progrès du Golfe*, 20 juin 1958, p. 6.

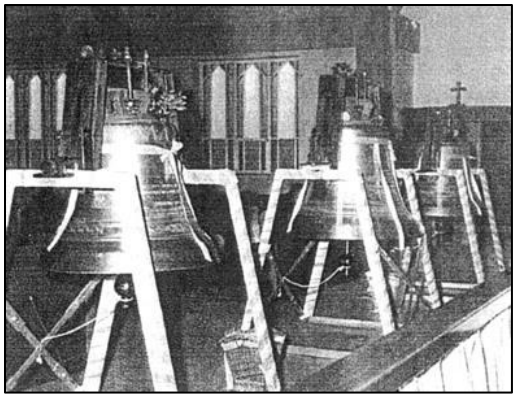

Photo : *Sainte-Agnès de Rimouski 1956-2006*, p. 13.

Comme on peut le voir sur ces deux photos, les trois cloches de Sainte-Agnès avaient été placées à l'intérieur de l'église. Mais pourquoi? Pour qu'on puisse les toucher facilement… et les bénir. Pour chacune de ces trois cloches, un nom sera donné au cours de la célébration. Mais peu de gens se souviennent encore de ces trois noms.

Première cloche : un Fa dièse

C'est la plus grosse.
Son poids : 1781 livres (808 kg)

Je m'appelle ***Marie***, dira-t-elle : « Je suis l'Immaculée-Conception ». Ainsi sera-t-elle nommée en mémoire du centenaire de la première apparition de la Vierge à Lourdes. Ses parrains et marraines seront : MM. les marguillers et leur épouse (non identifiée) : MM. Jean-Marie Leblanc, Gustave Thériault, Léo Lachance, Léopold Francoeur, Léopold Garon, Gérard Roy et Robert Sénéchal.

Deuxième cloche : un Sol dièse

Son poids : 1241 livres (563 kg)

Je m'appelle ***Joseph***; je suis le patron des ouvriers. Et j'ai pour parrain et marraine, le maire de Rimouski, M. Elzéar Côté et son épouse, M[me] Jeannette Dion.

Troisième cloche : un La dièse

Son poids : 891 livres (404 kg)

Je m'appelle ***Agnès.*** Je suis la patronne de la paroisse. Agnès est en effet le prénom de M[me] Jules-A Brillant. Ses parrains et marraines sont M. Léo Gagnon et M[me] Laurette Michaud, son épouse; M. Charles-Auguste Gagnon et M[me] Gisèle Dumais, son épouse.

(Source : Sainte-Agnès de Rimouski 1956-2006, p. 13).

* * *

À Sainte-Agnès, cette année-là, cette célébration de la bénédiction des cloches a été très solennelle : différents signes ont été utilisés : l'eau, l'huile et le Saint Chrême, l'encens, la myrrhe et le thym sans oublier la croix et la lumière. Laissons-nous interpeller par les cloches de nos paroisses la prochaine fois que nous les entendrons. Elles marquent non seulement l'angélus du midi, mais différents temps forts de la vie de nos communautés (messes, baptêmes, mariages, funérailles, etc.)

943. Un voyage pour deux des trois cloches

Les copropriétaires des terrains où se trouvaient l'ancienne église de Sainte-Agnès, les sœurs Kina et Bianca Dionne, ainsi que le maire de Rimouski. M. Guy Caron, auront l'occasion ces jours prochains – soit autour de Pâques - de s'envoler vers la France afin d'y voir le nouvel emplacement de deux des trois cloches de Sainte-Agnès.

Crédit photo : Kina Dionne. *Le Laurentien*, 26 mars 2025, p. 5. Courtoisie.

[...] *Une intervention faite par le maire de Rimouski, signalant l'existence et la disponibilité de ces cloches à La Rochelle, une ville côtière du sud-ouest de la France, aura permis de mettre en branle le projet de déménager les cloches du Québec à la France.* [...] *La Rochelle cherchait des cloches pour rénover le clocher de l'église Saint-Sauveur.* [...] *Il s'agit d'un retour au bercail pour ces dernières, qui sont originaires de France. Elles retrouvent leur point d'origine.* [...] [Elles seront inaugurées] *à l'église de Saint-Sauveur, lors du dimanche de*

Pâques, le 20 avril, où prendra place la bénédiction des cloches et l'inauguration du clocher.

* * *

[...] *Les sœurs Dionne conserveront la troisième cloche pour l'incorporer à leur projet de l'Îlot Sainte-Agnès, où seront construits des logements, commémorant de cette façon l'histoire du terrain où se trouvera l'Îlot* (Véronique Bossé, "Des cloches qui voyagent", dans *Le Laurentien*, 26 mars 2025, p. 5).

944. Pour n'y faire ici que « mémoire »

Vous souvient-il de ces deux journées de 2014, celle du jeudi 27 novembre et celle du lendemain 28 novembre ? Mais revoir d'abord ici le Billet #501 : *La cathédrale temporairement fermée.*

Ce jeudi, après consultation des architectes et ingénieurs qui ont préparé le « carnet de santé » de la cathédrale et pour des raisons de sécurité que M^gr^ **Pierre-André Fournier** et l'assemblée de Fabrique de la paroisse Saint-Germain avaient pris la décision de fermer « *temporairement* » la cathédrale, ceci à compter de minuit le vendredi 28 novembre 2014. Cette mesure, précisait-on dans le communiqué, était rendue nécessaire en fonction d'une saine gestion de la sécurité du public mais ne présume pas des décisions au sujet de l'avenir de la cathédrale. Le presbytère continuera d'être le centre administratif de la Fabrique et d'accueillir les paroissiens et paroissiennes pour les services habituels.

* * *

NOTE : Revoir aussi le Billet #893 : *Vente du presbytère Saint-Germain* (à la Ville de Rimouski le 17 juillet 2024) et le Billet #894 : *Encan au presbytère Saint-Germain* (le 24 août 2024).

* * *

CATHÉDRALE DE RIMOUSKI
Une messe a lieu tous les dimanches, à 11 h, à la cathédrale de Rimouski. Vous êtes invités à prendre connaissance, sur le panneau indicateur placé à l'avant de la cathédrale, des dates et heures des cérémonies religieuses, des activités culturelles et de tous les services offerts par la Fabrique St-Germain. Information : 418-724-4545.

Onze ans plus tard, on se rend compte qu'on est au bout du rouleau… L'affiche, au bas de la colonne de gauche, et l'annonces ci-dessus sont parues dans l'hebdomadaire *Le Laurentien*, édition du mercredi 26 mars 2025, respectivement en pages 6 et 12.

CHANGEMENT DE GARDE

L'abbé **René DesRosiers**, qui rédige les billets des **Chemins de foi** depuis 2016, se retire de la rédaction avec le précédent Billet #944. Un grand **MERCI** à l'abbé René DesRosiers pour le travail colossal accompli !

La suite est assurée par l'abbé **Yves-Marie Mélançon** : il collabore à cet ouvrage depuis les débuts par des recherches, le choix des photos et illustrations, la mise en page du texte et aussi la rédaction de quelques billets.

945. Décès de l'abbé Émile Gauvin

À la Maison des aînés et alternatives de Rivière-du-Loup, le dimanche **30 mars 2025**, est décédé à l'âge de 104 ans et 1 mois, l'abbé Émile Gauvin, doyen des prêtres de l'archidiocèse de Rimouski. En 2021, il était devenu le premier prêtre centenaire de l'archidiocèse de Rimouski et, en 2023, il avait célébré 75 ans de prêtrise. Ses funérailles ont été célébrées le 7 avril 2025 en l'église de Saint-Clément. C'est l'archevêque de Rimouski, M^gr^ Denis Grondin, qui a présidé la concélébration en présence de huit prêtres. À l'issue du service funèbre, la dépouille mortelle a été transportée au cimetière paroissial pour être inhumée ultérieurement dans la concession familiale.

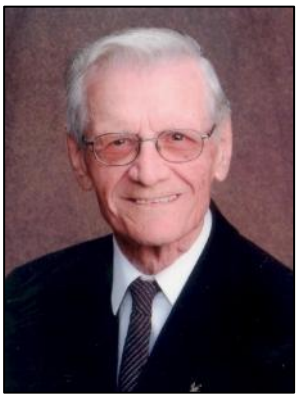
L'abbé Émile Gauvin. AAR.

Il laisse dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, ses amis et ses confrères prêtres de l'archidiocèse de Rimouski. Outre ses parents, il rejoint dans la mort ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : Élisée (Délina Santerre), Marie-Olympe, Albert (Claudia Caron), Angélina (Ovila Caron), Philippe (Marie-Ange St-Pierre), Julienne (Edmond Delisle), Jules (Rose Caron), Adéodat (Jeanne Caron), Conrad (Lucienne Beaulieu),

Thérèse (André Pelletier), Patrice (Anne-Marie Beaulieu), Ernestine, Marie (Lionel Caron) et Désiré.

Né le 19 février 1921 à Saint-Clément et baptisé sous le nom de Joseph-Antoine-Emilius, il est le fils d'Élisée Gauvin, cultivateur, et de Marie Caron. Il est ordonné prêtre le 6 septembre 1948 à la chapelle du Séminaire de Rimouski par Mgr Georges Courchesne. Il fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1936-1945); ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1945-1949).

Après deux années au Séminaire de Rimouski comme professeur et régent (1948-1950), Émile Gauvin est successivement vicaire à Saint-Honoré (1950-1951), Saint-Jérôme de Matane (1951-1952), Causapscal (1952-1954), Sainte-Rose-du-Dégelé (1954-1956) et Saint-Fabien (1956-1960). Il devient ensuite curé à Sainte-Paule (1960-1966), à Saint-Adelme (1966-1975) et à Saint-François-Xavier-de-Viger (1975-1986); il est vicaire substitut à Saint-Hubert en 1983 et 1984. À sa retraite depuis 1986, il demeure à Saint-Épiphane, puis à Rivière-du-Loup à partir de 2022.

Le départ paisible et serein de l'abbé Émile Gauvin est un peu à l'image de la vie simple et discrète qu'il a menée. Malgré une santé fragile et une certaine propension à la timidité, il se consacra avec dévouement et générosité à son ministère pastoral, en témoignant une confiance sans réserve envers la Vierge Marie par la récitation du chapelet. À l'instar des communautés chrétiennes qu'il a servi et de Mgr Denis Grondin, qui a prononcé l'éloge funèbre, nous pouvons dire : « "Oui, j'ai vu la fidélité de l'amour de Dieu à travers ce bon et généreux serviteur." Que la paix, la sérénité, l'amour, le dépassement, le courage qu'il a pu manifester nous inspirent à continuer comme des disciples en marche, porteurs d'espérance » (Mgr Denis Grondin, Homélie des funérailles).

Sylvain Gosselin, archiviste
Le Relais Nº 931, 25 avril 2025, Annexe

946. Décès de l'abbé Paul-Émile Labrie

Au Centre d'hébergement de Matane, le jeudi **3 avril 2025**, est décédé à l'âge de 85 ans et 3 mois, l'abbé Paul-Émile Labrie. Ses funérailles ont été célébrées le 14 avril 2025 en l'église du Très-Saint-Rédempteur de Matane. C'est l'archevêque de Rimouski, Mgr Denis Grondin, qui a présidé la concélébration en présence de dix-huit prêtres et d'un diacre. La dépouille mortelle sera transportée ultérieurement au cimetière paroissial de Saint-Luc de Matane pour y être inhumée. Il laisse dans le deuil ses sœurs Françoise (feu Dominique Roy) et Gisèle (feu Luc Fillion), ses neveux, nièces et autres parents, ses amis ainsi que ses confrères prêtres de l'archidiocèse de Rimouski. L'ont précédé dans la mort ses frères François, prêtre, et Gérard (Réjeanne Roy), sa sœur Jeanne-Paule (feu Maurice Fillion).

L'abbé Paul-Émile Labrie. AAR.

Né le 9 décembre 1939 à Saint-Luc de Matane, il est le fils d'Armand Labrie, cultivateur, et de Marie-Louise Lefrançois. Il est ordonné prêtre le 15 juin 1968 à Saint-Luc par Mgr Louis Levesque. Il fait ses études classiques à l'Externat classique et au Collège de Matane (1957-1961) et au Séminaire de Saint-Victor-de-Beauce (1961-1964); ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1964-1968) où il obtient un baccalauréat en théologie. Au cours de sa carrière, il complète également des études spéciales à l'Université Saint-Paul d'Ottawa (1977-1978) pour l'obtention d'une licence en pastorale familiale et d'une licence en counseling familial.

Paul-Émile Labrie est d'abord vicaire au Bic (juillet-août 1968), à Saint-Fabien (1968-1969) et à Saint-Jérôme de Matane (1969-1977) où il est en même temps aumônier à la Maison de la Providence (1969-1972) et à la prison (1973-1974). Au retour de ses études à Ottawa (1977-1978), il devient curé à Saint-René-de-Matane (1978-1980) et président de la zone presbytérale de Matane (1978-1980), curé à Saint-Jérôme de Matane (1980-1987), à Amqui (1987-1996), au Très-Saint-Rédempteur de Matane (1996-1998), puis, à partir de 1998, modérateur de l'équipe pastorale du secteur qui rassemble les paroisses de Petit-Matane, Saint-Jérôme et Le Très-Saint-Rédempteur de Matane. À ce regroupement paroissial connu sous le nom de secteur de Matane sont rajoutées les paroisses de Saint-Luc, Sainte-Paule et Saint-René-de-Matane en 2003, du Bon-Pasteur de Matane en 2005 et celles du secteur des Grands-Vents (Capucins, Grosses-Roches, Les Méchins, Saint-Adelme, Sainte-Félicité et Saint-Jean-de-Cherbourg) en 2014. Il se retire en 2015 à sa résidence de Saint-René-de-Matane. Durant sa retraite, il continue d'aider ses confrères en qualité de collaborateur auprès des communautés paroissiales de la région de Matane.

Dans les charges qui lui ont été confiées, l'abbé Labrie s'est montré un bon pasteur en qui l'on reconnaissait une âme généreuse ainsi qu'un bel esprit de service. Chaleureux, souriant et avenant pour tous, il a su se faire une belle place dans le cœur de ses paroissiens, comme en faisait foi l'assistance nombreuse qui était présente à ses

funérailles. Dans son petit domaine de Saint-René-de-Matane, où il vivait retiré, il se plaisait au travail de la terre en distribuant les fruits de son potager à son entourage. À l'instar de son frère François, qui avait été trappiste, il avait développé au fil des années, un certain esprit ascétique. En effet, « il cultivait dans [sa] maison un regard intérieur sur la vie, sur les gens, sur les défis pastoraux, un regard intérieur s'attachant à ce mystère de chacun pour y découvrir l'homme et la femme intérieurs que Dieu veut rejoindre » (Mgr Denis Grondin, Homélie des funérailles).

Sylvain Gosselin, archiviste
Le Relais Nº 932, 9 mai 2025, Annexe

947. L'intelligence artificielle

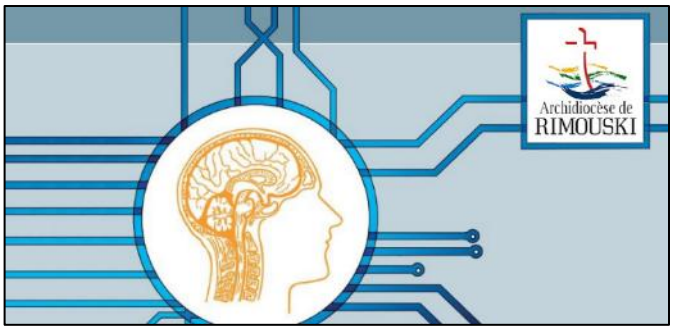

L'intelligence artificielle (IA en français, AI en anglais) désigne l'imitation ou la simulation de l'intelligence humaine par des machines (ordinateurs) programmées pour effectuer des tâches normalement effectuées par des humains ou requérant une intelligence humaine. C'est un domaine de l'informatique. (Pour plus de détails sur les différents types d'IA, voir : https://www.box.com et la deuxième page de notre ANNEXE 20 **:** *Et pour mieux comprendre l'IA générative...*). Son usage le plus commun par le grand public est la génération d'images, de musique, la retouche de photos, la traduction ou la production de textes en réponse à des questions; on l'appelle l'*IA générative*. Mais l'utilisation de l'IA est beaucoup plus étendue et elle touche à toutes les sphères de l'activité humaine, même les plus insoupçonnées.

La technologie de l'IA n'est pas une innovation, car elle existe depuis longtemps. Mais les géants de l'informatique et du Web gardaient cette technologie pour eux ou n'en diffusaient que des versions limitant l'usage fait par le grand public. Cependant, depuis 2017 et surtout ces dernières années, la technologie de l'IA connaît une large diffusion, car de nouveaux arrivants (comme OpenAI) ont décidé de laisser les gens faire presque tout ce qu'ils voulaient de leurs algorithmes. Dorénavant, chacun peut s'approprier ces « IA », et les utiliser à des fins aussi diverses qu'imprévisibles. Cela pose la question fondamentale de la fiabilité et de la véracité des contenus, car la qualité de l'information demeure incertaine. Comme L'IA est déjà omniprésente, son usage et ses applications suscitent beaucoup de réflexion et d'interrogation. Les défis liés à l'IA incluent son impact écologique, les questions de droits d'auteur, les enjeux éthiques, et la nécessité d'un cadre juridique adapté. L'Église n'y échappe pas. Le Saint-Siège s'y intéresse depuis plusieurs années, tant au plan théologique que philosophique, éthique et anthropologique.

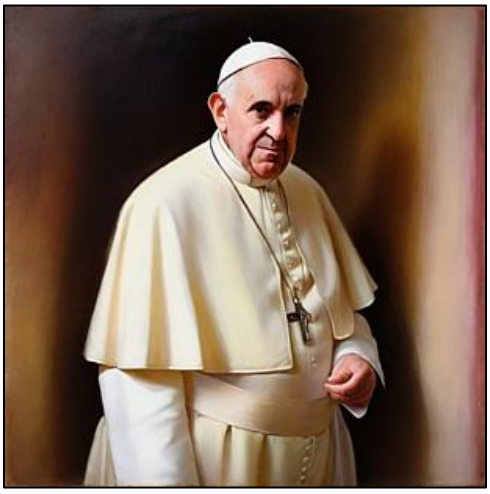

Voici, à titre d'exemple, une image du pape François générée en quelques secondes par une IA (YouCam). Bien qu'imparfait, le résultat n'en demeure pas moins étonnant... On peut remarquer un problème avec le bras gauche de la croix et sa chaîne du même côté, le manque de boutons de la soutane sur le ventre et l'étroitesse du ceinturon. Voir aussi l'image au Billet #940.

« *En ce qui concerne l'intelligence artificielle,* écrit le philosophe Pierre-Alexandre Cherkez, *les choses ne sont pas si simples. Le fait est que nous ne comprenons pas encore tout à fait à quoi nous avons affaire. Et que lorsque nous le saurons, nous ne pourrons probablement plus jamais revenir en arrière* (« Les affres de la compétition d'Oppenheimer à OpenAI », dans *Le Devoir*, 31 mars 2025, p. A6).

Le Québec figure parmi les écosystèmes en IA les plus dynamiques au monde, où l'ensemble des acteurs travaillent étroitement les uns avec les autres pour en faire un levier de développement économique et social. Le Québec est un pôle de recherche reconnu mondialement : en 2024, il se classe au cinquième rang pour la qualité et la renommée de sa recherche en IA. Les chercheurs du Québec s'illustrent en tant que précurseurs dans le domaine de la recherche opérationnelle et de l'apprentissage profond. Ils sont au premier rang pour leurs publications en IA, lesquelles sont mondialement les plus citées. Le Québec est aussi le berceau de la Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'IA (2018), un cadre de principes éthiques parmi les plus complets au monde, produit à l'issue d'un dialogue national entre plus de 500 citoyens, experts et parties prenantes. (Source : https://ia.quebec/).

À Rimouski, au moment d'écrire ces lignes, l'Université du Québec (UQAR) offre un diplôme d'études supérieures spécialisées en IA appliquée à la gestion des affaires au sein des organisations. Ce programme multidisciplinaire permet de saisir la portée de l'IA et d'acquérir les connaissances de base pour comprendre les avantages qu'elle peut offrir et évaluer les risques liés à son utilisation.

L'Église s'intéresse à l'IA sous plusieurs aspects, particulièrement sur ses effets sur la société et les personnes, sur son usage bon ou malveillant, sur sa différence fondamentale avec l'intelligence humaine. L'Église est présente aux différents colloques sur la place et l'usage de l'IA et elle participe aux réflexions par ses publications.

À cet effet, le 28 janvier 2025, le dicastère pour la Doctrine de la Foi et celui pour la Culture et l'Éducation ont conjointement publié une *note* intitulée *Antiqua et nova*. C'est un texte qui veut réfléchir sur les relations entre l'IA et l'intelligence humaine et il est important pour la doctrine sociale de l'Église, car la *note* passe en revue les questions sociales, les relations humaines, le monde du travail et de l'économie, la santé, l'éducation, l'information, le contrôle de la vie privée, l'environnement, la guerre et la spiritualité. Le texte nous rappelle particulièrement que l'IA nous imite, mais elle ne pense pas, contrairement à l'intelligence humaine qui a la capacité de comprendre, d'appréhender le sens du réel, d'établir des relations, d'avoir de la sensibilité, ce que l'IA ne fait que simuler car elle n'a pas de corps.

Le Père Éric Charmetant, s.j., (doyen de la faculté de philosophie des Facultés Loyola Paris), dans une entrevue à KTO TV disponible sur YouTube, nous donne un aperçu de ce document. En ANNEXE 20, nous reproduisons certains de ses commentaires, ainsi que ceux du Père Marcel Rémon, s.j., (directeur du Ceras), tirés de l'article *Introduction à "Antiqua et Nova" sur l'IA*, disponible à https://www.doctrine-sociale-catholique.fr. Cette annexe nous présente aussi quelques réflexions sur les réponses données par les IA aux requêtes qu'on leur adresse.

Avec *Antiqua et nova*, et selon son habitude, l'Église démontre son souci du discernement pour le bien de l'humanité. C'est un point vraiment très essentiel et il est bien mis en valeur dans ce texte. Il constitue un résumé pertinent et accessible de ce que l'Église, dans sa sagesse, pense de l'IA.

948. De retour à la case départ

Étant donné que le projet *Synergie Saint-Louis*, du CISSS du Bas-Saint-Laurent, ne pourra pas voir le jour, la Ville de Rimouski a décidé de procéder un nouvel appel de projets pour les *Ateliers Saint-Louis*. Elle vise la vente, dans les prochains mois, du bâtiment et du terrain sur lequel il est érigé. C'est l'occasion pour un promoteur, un groupe ou un organisme de proposer, d'ici le 27 avril, quelque chose de nouveau qui s'intégrera dans le développement du secteur.

« Dans le contexte de la création d'un pôle culturel et le processus de revitalisation et de réaménagement de la Place des Anciens-Combattants, le bâtiment des Ateliers Saint-Louis est positionné dans un secteur avec un grand potentiel pour réaliser un projet porteur et rassembleur pour la communauté rimouskoise. » indique le maire de Rimouski, M. Guy Caron. [...]

Éviter la démolition

« *Si on peut utiliser le bâtiment et son enveloppe, c'est vraiment l'avenue qu'on désire, mais si c'est impossible parce que personne n'est intéressé - dans un cadre financier viable - à y avoir un projet important pour la communauté, il faudra éventuellement regarder d'autres avenues. À ce stade-ci, la démolition n'est pas exclue. Ce n'est pas ce que l'on veut, d'où la raison pour laquelle nous faisons un nouvel appel de projets. Et sachant qu'il y a des groupes qui ont démontré leur intérêt à présenter un projet, on espère que ça va se réaliser* » (Véronique Bossé, "Ateliers Saint-Louis : retour à la case départ", dans *Le Laurentien*, 2 avril 2025, p. 7).

L'École Sacré-Cœur autrefois… Les Ateliers Saint-Louis aujourd'hui. Photo : Yves-Marie Mélançon.

949. Une apparition publique du pape François

Le pape François, en convalescence après sa grave pneumonie, a fait une apparition surprise place Saint-Pierre au Vatican, le 6 avril, envoyant un message encourageant sur sa santé deux semaines seulement après sa sortie de l'hôpital. « Bon dimanche à tous. Merci beaucoup » a déclaré au micro le pape de 88 ans, d'une voix toujours fragile, mais moins faible qu'à sa sortie de l'Hôpital Gemelli de Rome le 23 mars.

Il est apparu au terme d'une messe consacrée aux personnes malades et au monde de la santé. Sous des nuées de téléphones intelligents et de caméras, le pape s'est offert un bref bain de foule au milieu des fidèles ébahis, poussé par son infirmier personnel sur un fauteuil roulant et portant des canules nasales à oxygène. Il a ensuite béni la foule de 20 000 pèlerins qui l'a chaleureusement applaudi. En dépit des recommandations des médecins, le pape a même salué une par une des personnes derrière l'autel, en leur serrant la main, certaines n'hésitant pas à l'embrasser.

Le pape François, le 6 avril. Photo : Francesco Mattia Marinelli. Courtoisie.

Il lui a été conseillé de ne pas tenir d'activité publique et de s'abstenir de tout contact physique, pour limiter les risques de rechute. Mais c'est le pape François qui décide lui-même de sa conduite...

(Source : AFP; *Le Devoir*, 7 avril 2025, p. A2).

Le pape François, le 13 avril, place Saint-Pierre. Photo : © Vatican Media.

Le 13 avril, à l'issue de la messe des Rameaux célébrée sur la place Saint-Pierre, le pape François a de nouveau fait une apparition surprise, sous les applaudissements nourris des 25 000 fidèles, pour les saluer et leur adresser quelques mots : « Joyeux dimanche des Rameaux et bonne semaine Sainte ! » Le Pape est resté sur la place pendant une dizaine de minutes, saluant les fidèles et cardinaux présents, échangeant quelques mots avec des religieuses avant de repartir à la résidence Sainte-Marthe.

(Source : *Vatican News*, 13 avril 2025).

Le Vatican a confirmé, le 15 avril, que le pape François n'est pas en mesure de présider les célébrations de la semaine sainte. L'état de santé du pape continue de s'améliorer, cependant. « Les améliorations de la motricité, de la respiration et de la voix se poursuivent », a informé la Salle de presse du Saint-Siège. Le Pape continue les différentes thérapies, mais il a moins besoin de l'oxygénothérapie. (Source : *Vatican News*, 15 avril 2025).

950. Pâques : une renaissance

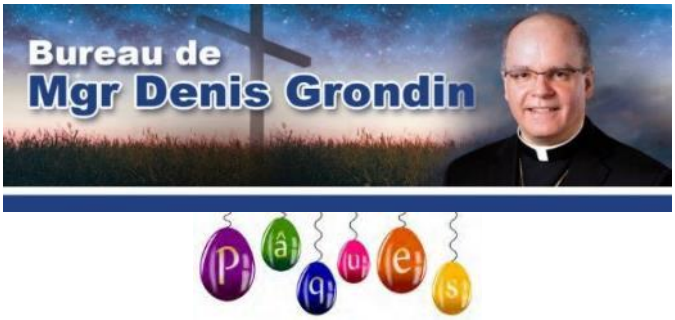

En cette année du grand Jubilé dans l'Église, nous sommes appelés, comme pèlerins d'espérance, à propager la Bonne Nouvelle du Christ Ressuscité au cœur des réalités personnelles et communautaires, au cœur des limites, des contradictions et des impasses de la vie. La foi n'est pas un optimisme naïf qui nous ferait fuir les nombreux défis d'une humanité blessée. Elle est basée sur l'accomplissement réalisé par le Sauveur, il crée une brèche de lumière dans les tombeaux qui nous enferment : tombeaux de l'orgueil, de la recherche du pouvoir, de l'exclusion des migrants, de l'ego manipulateur, des préjugés et la liste est longue… vengeance ou violence, etc…

Dans la grande Semaine pascale, nous prenons le temps d'être revêtus par le Christ Serviteur de la Paix, le Jeudi Saint; le temps d'approfondir cette dimension du disciple appelé à porter sa croix avec la force du Serviteur souffrant le Vendredi Saint et enfin, le temps d'éprouver la grâce de la Résurrection en vivant la Veillée pascale. Dans cette montée, chacun des baptisés redit son oui à la vie de l'Esprit qui jaillit du cœur de Dieu.

Veux-tu guérir ? Jésus interpelle les boiteux, les aveugles, les muets et continue d'agir en ceux et celles qui reconnaissent leurs pauvretés et veulent contribuer à faire éclore un monde nouveau, respectueux de la dignité et de la grandeur de chaque être humain.

Pâques devient une expérience de renaissance à la vie véritable au cœur du peuple de Dieu en marche depuis 2000 ans. Laissons-nous réconcilier avec la Vie et la Liberté gagnées par le Christ. Puissions-nous participer aux fêtes pascales qui régénèrent notre vocation d'amour, de tendresse et de miséricorde à la suite du Christ !

Avec ma bénédiction, Joyeuses Pâques

+ Denis Grondin
Archevêque de Rimouski

951. Pâques : une espérance à partager

« Christ est ressuscité, Alléluia », il est VIVANT.

En ce jour de Pâques, nous proclamons l'essentiel de notre foi : entrer dans la vie de Dieu ! La célébration pascale, au coeur de cette année sainte, nous incite à nous faire pèlerins d'espérance, à marcher ensemble sur notre chemin commun de foi.

Et l'Évangile peut nous relancer sur la route. Marie-Madeleine marche de grand matin vers le tombeau de Jésus. Les deux disciples, Pierre et l'autre disciple, marchent à leur tour vers la résurrection. Au début, ils voyaient des signes de mort, les linges et le suaire qui avait enveloppé le corps de Jésus. Puis ils découvrent la résurrection, la vie de Jésus. Ils entrent dans la foi. On dit de l'autre disciple : « il voit et il croit ».

Ces marches nous rappellent nos propres courses. Nous sommes en mouvement au niveau de notre vie et également de notre foi. Oui, aujourd'hui, Dieu nous redit que son Fils est Vivant. Nous avons à faire confiance à la vie de Dieu, à nous laisser saisir par l'amour du Christ pour nous et à en témoigner dans notre existence de tous les jours. C'est ainsi que nous deviendrons des pèlerins d'espérance.

Devenir des pèlerins d'espérance, c'est vivre notre mission de baptisés; c'est justement être dans le monde pour vivre une relation intime avec le Ressuscité; c'est signifier ce grand mystère de mort et de vie au cœur de notre existence.

Devenir des pèlerins d'espérance, c'est lutter contre le pessimisme; c'est dire aux autres : « Ne désespérez pas, luttons ensemble pour que la vie triomphe, pour que la beauté arrive, pour que l'amour jaillisse ».

Devenirs des pèlerins d'espérance, c'est être des témoins que le Christ ressuscité est toujours à l'œuvre dans notre quotidien; c'est apporter notre aide aux autres, les consoler et apporter la lumière pour les aider à voir le soleil dans leur vie; c'est annoncer, par notre vie, que le Christ chemine avec nous, que le bien et la vie triomphe toujours, que la vie est plus forte que la mort.
Devenir des pèlerins d'espérance, c'est croire en Jésus ressuscité, c'est apprendre à vivre son Évangile avec les autres, à devenir frères et sœurs; c'est construire la communion et la vivre avec toutes les personnes que nous croisons au fil de nos jours.

En ce temps de Pâques, nous sommes invités à vivre cette expérience de la rencontre personnelle et communautaire du Ressuscité, à accueillir sa vie nouvelle à l'œuvre en nous et dans le monde et à partager notre espérance, à devenir de véritables témoins. Puissions-nous être toujours des baptisés en action au cœur de notre monde d'aujourd'hui, des gens qui propagent l'espérance que nous avons au cœur, l'espérance pour un avenir meilleur. Soyons des pèlerins d'espérance !

Joyeuses Pâques à vous !

Yves Pelletier, vicaire général

(Source : *Le Relais* N° 930, 11 avril 2025, p. 1-2)

952. Fête du printemps (14e)

Le Festival de Pâques – Fête du printemps – nous revient chaque année avec le beau temps… Il est préparé avec soin par l'organisme R E S P I R qu'on retrouve à l'adresse du Grand Séminaire (au 49, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest, à Rimouski). Il y a là pignon sur rue.

C’est sous le thème **L’Audace de vivre** que « Nos pensées influencent nos conduites et définissent notre vie ».

L’AUDACE DE VIVRE

M. Réjean Pigeon, retraité de l'enseignement, auteur et conférencier, président d'honneur.

C’est avec beaucoup d’humilité que j’ai accepté la présidence d’honneur du Festival de Pâques, édition 2025. Par respect, je l’avoue, pour celles et ceux qui investissent énergie et temps pour nous accompagner dans notre cheminement spirituel.

Le thème retenu cette année, *L’Audace de vivre,* nous incite au dépassement. À éliminer les fausses croyances et les peurs qui obstruent notre esprit en ces temps incertains et à les remplacer par des renforcements positifs. À développer une vision constructive de la vie où s’exprime la confiance envers soi-même et envers les autres.

Afin d’y arriver, il faut d’abord s’occuper de ce que l’on peut contrôler. Nous possédons en nous toutes les ressources dont nous avons besoin pour évoluer. Malgré les incertitudes, la vie mérite que l’on s’y investisse. Il ne s’agit pas d’être parfait, seulement d’être humain et de plonger, de goûter, d’apprécier et d’aimer.

Que le Festival soit pour nous source de découvertes et de joie!

Réjean Pigeon

La 14e édition

Dimanche 13 avril
Brunch « *L’audace de vivre* » de 10 h à 14 h
Au Centre culturel de l’amitié
Adultes 20 $; étudiants 15 $
Gratuit pour les 5 ans et moins

Lundi 14 avril
Conférence avec Claudia Bur :
Comment se prioriser et vieillir en santé
Au Grand Séminaire en soirée

Mardi 15 avril
Rencontre vers soi avec Gervais St-Laurent et Ghinos Lepage : sujet : *Je m’émerveille*
Au Grand Séminaire à 19 h. Interaction)
Contribution volontaire

Jeudi 17 avril
Journée du pain partagé.
La population est invitée à se procurer du pain et à le déposer à la sortie des six épiceries partenaires. Ce pain sera distribué par Moisson Rimouski-Neigette.
Endroit : les 6 grands marchés d’alimentation de la Ville (De 8 h 30 à 16 h 30

Dimanche 20 avril
Cueillette d’eau de Pâques
Rassemblement à l’arrière de l’église de St-Robert. Départ à 4 h 30 du matin. Durée : Environ 1 heure. Au retour, **léger** déjeuner au sous-sol de l’église.
Contribution volontaire.

Dimanche 27 avril
Concert de clôture
« *L’audace de vivre* »
avec le chœur ***Le Pharillon*** de Pointe-au-Père.
À 14 h à l’église. Contribution : 20,00 $.

Quelques notes d’une évaluation

Le 14e Festival de Pâques a débuté par son brunch amical au Cercle culturel de l’amitié où 60 personnes étaient présentes. Cette activité est voulue par l’ensemble des membres parce qu’elle est rassembleuse. Il y avait une belle ambiance de camaraderie. Par ailleurs, c’est avec beaucoup de gratitude que nous remercions les responsables d’équipe et les 70 bénévoles pour le magnifique succès de la journée du pain partagé. L’organisme RESPIR a recueilli 4 462 livres de pain, comparativement à 2 817 l’an dernier. D’autre part, l’activité *Rencontre vers soi avec Gervais St-Laurent et Ghinos Lepage* a accueilli 20 personnes et cette activité a permis à celles-ci de s’émerveiller devant tous les petits miracles qui se présentent à elles chaque jour.

Finalement, le concert de clôture avec la chorale *Le Pharillon* a eu lieu le dimanche 27 avril et 77 personnes étaient présentes. Dans l’ensemble, la présence aux différentes activités a été un succès et nous avons reçu plusieurs commentaires positifs pour poursuivre dans le même sens l'an prochain. Merci à tous nos membres qui ont participé à cet évènement et un merci tout spécial pour tous les bénévoles qui ont travaillé à la réussite de cette belle semaine.

La Direction de RESPIR

Le Relais, Nº 932, 9 mai 2025, p. 5.

953. Un Québec encore très religieux

À première vue, c'est un paradoxe. La laïcité est une valeur fondamentale au Québec, mais la carte qui suit montre que c'est dans cette province (et dans les provinces atlantiques) que le moins de ménages se disent athées. C'est que la laïcité (le principe par lequel on distingue l'Église de l'État) n'est pas la même chose que le sentiment religieux ou spirituel. C'est ainsi qu'en Colombie-Britannique et au Yukon on trouve le plus de personnes qui répondent « aucune » quand on leur demande quelle est leur religion. Au Québec, selon le recensement de 2021 de Statistique Canada, 59,8% de la population se décrit encore comme « catholique », alors qu'on a 29,8% de personnes qui se disent athée, agnostiques ou sans religion. Mais seulement 14 % des Québécois participent à une activité religieuse en groupe, toutes religions confondues, au moins une fois par mois. Par ailleurs, au 31 décembre 2022, le nombre de catholiques de par le monde était de 1 389 573 000 selon les statistiques vaticanes.

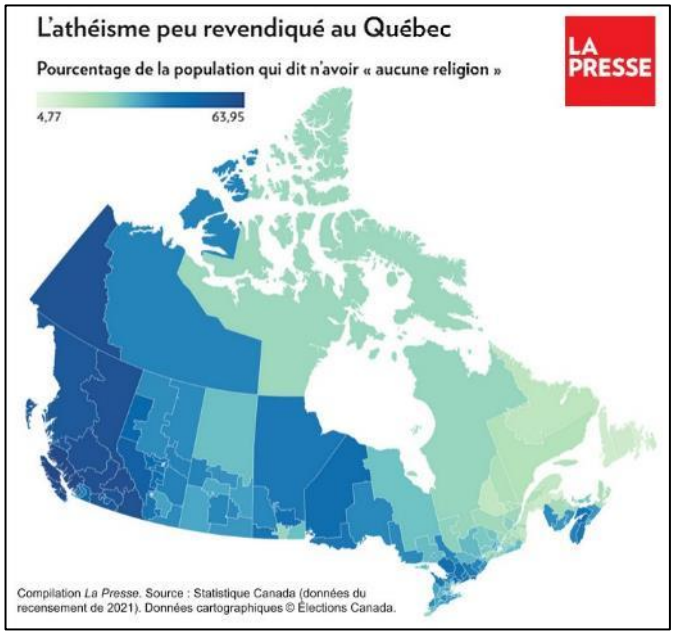

Sources : *La Presse*, 20 avril 2025. Courtoisie.
Le Devoir, 2 novembre 2021. Statistique Canada, 16 décembre 2022.

954. Décès du pape François

Selon les informations publiées par le Vatican, le pape François a succombé, le 21 avril à 7 h 35, à un accident vasculaire cérébral (AVC) qui a provoqué un coma et une défaillance cardiovasculaire irréversible. C'est ce qu'indique le certificat de décès signé par le directeur du département de la santé et de l'hygiène du Vatican, le professeur Andrea Arcangeli. Le document médical précise que le pape souffrait d'un épisode antérieur d'insuffisance respiratoire aiguë dans le cadre d'une pneumonie multi microbienne bilatérale, de bronchectasies multiples, d'hypertension artérielle et de diabète de type II.

Photo : *Vatican News*, 21 avril 2025. Courtoisie.

* * *

Quelques heures plus tard ce même jour, le diocèse de Rimouski publiait la photo et le communiqué de presse suivants :

Rimouski, le 21 avril 2025 – C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès du Saint-Père, le pape François. Notre archevêque, Mgr Denis Grondin, exprime sa vive émotion face à cette perte immense pour l'Église universelle et s'unit à la prière de tout l'épiscopat canadien.

Rencontre entre pape François et Mgr Denis Grondin lors de la visite Ad Limina au Vatican en 2017. © L'Osservatore Romano Photographic Service.

Mgr Grondin se remémore deux occasions où il a rencontré personnellement le pape François lors de la visite Ad Limina à Rome en 2017 :

« Je me souviens d'un moment, lors d'une rencontre au Palais Apostolique, où le Saint-Père s'est approché de moi tout simplement, pendant la pause pour me demander un verre d'eau. J'ai été surpris par sa simplicité et son humilité, un signe de proximité dans les petites choses ordinaires. Il s'est ensuite assis pour nous dire qu'il n'allait pas nous présenter un exposé, mais qu'il allait plutôt se mettre à notre écoute. Non pas pour nous dire quoi faire, mais pour accueillir les préoccupations et les défis de l'Église canadienne. »

« La deuxième occasion, un peu plus cocasse, s'est déroulée après que j'aie rencontré un jeune homme qui avait perdu son père et sa mère était très malade. Il m'a dit qu'il ne voulait pas devenir orphelin et il m'a demandé de confier au pape de prier pour lui. Je me demandais bien comment j'allais transmettre cette intention de prière. Même en tant qu'évêque, nous n'avons pas un accès direct au pape. Plus tard, j'étais dans l'ascenseur et soudainement, la porte s'ouvre. Qui entre ? Le pape lui-même. Lors d'un court échange, j'en ai profité pour confier au Saint-Père cette intention de prière. Il a reçu celle-ci avec sérieux et compassion. Je vois cela comme un événement providentiel entre deux étages. »

Un pontife d'espérance et de paix

La famille diocésaine de Rimouski se joint à l'Église catholique dans le monde entier qui pleure la disparition d'un pasteur sensible aux plus petits et aux réfugiés. Le pape François, pape de la rencontre, a guidé le saint peuple de Dieu en donnant un nouveau ton à la façon de faire Église, appelant sans cesse à la miséricorde, à la paix et à l'unité. Son héritage restera gravé dans le coeur de tous les fidèles.

HOMMAGES DANS LE DIOCÈSE DE RIMOUSKI

La période de deuil et célébrations spéciales

• Du moment du décès au jour des funérailles, une période de deuil de neuf jours (appelée Novendiali) débute immédiatement. Les catholiques du monde entier sont invités à se recueillir et à prier pour le repos de l'âme du Saint-Père.

• Le lendemain des funérailles jusqu'à l'élection du nouveau pape, période appelée la vacance du Siège (sede vacante), des messes « pour l'élection d'un pape » ainsi que des veillées de prière pour cette intention seront également célébrées dans le diocèse.

• À l'élection du nouveau pape, une messe d'action de grâce « pour le pape » sera célébrée.

Mise en berne des drapeaux et affichage des portraits

Le drapeau du Vatican sera mis en berne sur le mât de l'Archevêché de Rimouski durant toute la période de deuil et sera hissé à la tête du mât durant le reste de la vacance du Siège. Nous invitons nos paroisses qui disposent de drapeaux à faire de même.

Le portrait du pape François sera exposé dans le hall d'entrée de l'Archevêché de Rimouski revêtu d'un crêpe noir (morceau de tissu ou d'étoffe) en signe de deuil. Nous invitons aussi les paroisses à afficher le portrait du pape François sur un chevalet dans nos églises.

Sonnerie historique des glas pontificaux

Les glas pontificaux résonneront solennellement à la cathédrale Saint-Germain de Rimouski. La date et l'heure de cet événement seront annoncées sur notre page Facebook et comprendront :

• 88 coups de la cloche ténor, marquant l'âge du pape François ;
• Suivra le glas lui-même qui consiste en une série de quinze coups sur chaque cloche, de la plus grande à la plus petite, à intervalle de 5 secondes ;
• Le tout se terminera par une volée plénière (plenum) de cinq à dix minutes.

Toutes les autres églises du diocèse seront invitées au même moment à sonner ces glas ou de sonner un solo de la plus grande cloche durant cinq à dix minutes.

Les funérailles du Saint-Père

Les funérailles du Saint-Père auront lieu dans la Cité du Vatican, selon les nouveaux rites officiels (mis à jour en 2024). En solidarité avec le Saint-Siège, notre diocèse organisera également des moments de prière et de recueillement.

L'entrée en conclave pour l'élection du nouveau pape

Après la période de deuil, un conclave sera convoqué pour prier et délibérer sur l'élection d'un nouveau pape sous la guidance de l'Esprit Saint. Dès l'atteinte de la majorité (deux tiers), la fumée blanche s'élèvera de la cheminée de la chapelle Sixtine et les cloches de la basilique Saint-Pierre annonceront l'élection du nouveau Souverain Pontife.

Mgr Grondin invite toute la communauté catholique et tous les citoyens à s'unir dans la prière et la reconnaissance pour le ministère apostolique du pape François.

« Que chacun porte dans son coeur la mémoire de ce grand homme de foi et d'ouverture. Que l'Esprit Saint guide les responsables du gouvernement de l'Église durant cette transition et cette vacance du Siège apostolique » mentionne l'archevêque de Rimouski.

« Ne nous laissons pas voler l'espérance ! » (tiré de l'homélie du pape François en la basilique Saint-Pierre, le 21 octobre 2014, lors de la clôture du Synode sur la famille).

R. I. P.

955-A. Les dernières paroles du pape

C'est sans faire de bruit que le 21 avril le pape François a quitté ce monde. Son départ n'a pas été marqué par le spectacle, mais par l'humilité et la proximité humaine qui ont défini son pontificat. À 7 h 35, le Vatican a confirmé son décès, quelques heures seulement après qu'il eut montré des signes de souffrance. Pourtant, même le dernier jour, le pape ne s'est pas reposé derrière des portes closes, Il était là où il souhaitait le plus être : parmi les gens.

La veille de sa mort, le dimanche de Pâques, et bien que visiblement affaibli par sa maladie récente, François s'est à nouveau tenu sur la loggia de la basilique Saint-Pierre pour prononcer la bénédiction Urbi et Orbi. Il s'agissait d'un acte de foi et de résistance, sa voix étant encore forte de conviction alors qu'il s'adressait à la ville et au monde.

Pape François : bénédiction *Urbi et Orbi*, 20 avril 2025. Photo : Francesco Mattia Marinelli. Courtoisie.

*Mais ce n'était pas la dernière surprise de la journée. Dans un geste non annoncé qui prend désormais des allures d'adieu François a voulu monter une dernière fois dans la papamobile. Il a demandé à son infirmier personnel, **Massimiliano Strappetti** : « Pensez-vous que je puisse le faire ? » Strappetti l'encourage. Quelques instants plus tard, François frêle, mais souriant, tournait autour de la place Saint-Pierre.*

De retour à la Résidence Sainte-Marthe, le pape s'est reposé et a partagé un simple repas du soir. Rien dans ces heures ne laissait présager que la fin était vraiment proche. Mais le lendemain à l'aube, vers 5 h 30, son état s'aggrave.

Entouré de ceux qui l'ont accompagné tout au long de sa maladie, au premier rang desquels Strappetti, il faisait un dernier geste d'adieu en levant légèrement la main du lit. Puis, paisiblement et sans souffrir, il entra dans le coma. Il est décédé peu de temps après.

Ceux qui l'ont côtoyé décrivent ce moment non pas comme dramatique ni tragique mais comme profondément serein. Une fin tranquille pour un pape qui avait choisi la simplicité depuis le moment où il est monté sur le balcon en 2013 et s'est présenté avec un humble « Buona sera ».

« Merci de m'avoir ramené sur la Place » a-t-il dit à Strappetti. C'était plus que de la gratitude pour un retour physique dans un lieu. C'était la reconnaissance de quelque chose de plus profond, le cœur de la mission de François; marcher avec les gens, toucher leurs blessures et les rencontrer là où ils sont. Son pontificat n'a jamais été un pontificat de distance ou de protocole, mais de proximité.

Au cours des derniers mois, Strappetti était devenu non seulement un soignant, mais aussi un compagnon de confiance, présent lors de ses opérations chirurgicales, de sa convalescence et de sa fatigue. C'est lui qui a conseillé au pape de subir l'opération du colon qui a prolongé sa vie.

Plus tard, il a été nommé assistant médical personnel, un rôle qu'il a assumé avec un dévouement inlassable. Sa présence au chevet du pape dans les dernières heures de sa vie n'était pas un hasard, mais le fruit d'années de soins et de compagnonnage silencieux.

La mort de François, au lendemain de Pâques, a été considérée par beaucoup comme symboliquement appropriée. La Résurrection qu'il avait prêchée quelques heures auparavant est devenue l'espoir auquel il a confié sa vie (« Les dernières paroles du pape », dans zenit.org, 23 avril 2025).

Le cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'État du Vatican, à gauche, prie devant la dépouille du pape François exposée dans sa chapelle privée au Vatican, le 21 avril 2025. © Vatican Media.

955-B. Les funérailles du pape François

Les funérailles du pape François ont été célébrées le 26 avril 2025. C'est le cardinal Giovanni Battista Re, le doyen du collège des cardinaux, qui a célébré la messe des obsèques sur la place Saint-Pierre en présence de plus

de 400 000 fidèles venus de partout dans le monde pour rendre un dernier hommage au souverain pontife. Dans son homélie, il a rappelé les accomplissements « d'un pape parmi les gens, avec un cœur ouvert à tous ». « Ses gestes et ses exhortations en faveur des réfugiés et des personnes déplacées sont innombrables. Son insistance à œuvrer en faveur des pauvres a également été constante. »

Funérailles du pape François, Place Saint-Pierre, 26 avril 2025.

De nombreux représentants étrangers et chefs d'État ont assisté aux obsèques du pape à Rome. Après les funérailles, le pape François a été inhumé dans la basilique Sainte-Marie-Majeure. Il désirait des funérailles simples, à l'image d'un homme d'Église et non d'un roi. Sa tombe de marbre est gravée d'une simple inscription : « Franciscus ».

En rompant avec de nombreuses traditions et en prenant des décisions inédites, François a voulu dépoussiérer l'Église vieille de 2000 ans. Il a décentralisé son gouvernement en simplifiant sa gouvernance et en ouvrant des postes clés à des laïcs, notamment aux femmes. Il a fait du ménage dans les finances du Vatican.

Le scandale des abus sexuels dans l'Église est un autre gros chantier du pontificat du pape François. Contre ce fléau, il avait promis « la tolérance zéro ». Pour ce faire, il a aboli le secret pontifical pour les violences sexuelles commises par des membres du clergé afin de rendre accessibles aux autorités civiles les témoignages des procès canoniques. Il a aussi établi de nouvelles procédures en obligeant les responsables laïques et religieux à signaler les abus et en forçant tous les diocèses à se doter d'un système de signalement accessible au public.

Son plus gros legs pour le Canada, où il est venu en juillet 2022, a été sa rencontre avec les Autochtones. Il restera dans l'histoire comme le premier pape à avoir présenté les excuses officielles de l'Église catholique pour son implication dans le système des pensionnats pour Autochtones.

Il a été le pape de l'écologie intégrale avec son encyclique *Laudato si* publiée en 2015. Il a été le pape des périphéries par son attention portée aux migrants, à la dignité humaine, au dialogue interreligieux. Mais ce n'est que dans 10 ou 20 ans qu'on saura vraiment ce qu'il restera de son pontificat.

956. Un dixième anniversaire

150 ANS DE BIENVEILLANCE
Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire

Le 26 avril 2025, à 19 h 15, à leur ancienne chapelle, les sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire ont célébré le **dixième anniversaire de la béatification d'Élisabeth Turgeon**. Toute la population était invitée à un moment de réflexion, suivi d'un concert offert par la chorale Notre-Dame de l'Espérance, sous la responsabilité de M. Daniel Tope et la direction de M. Moleste Mobio, chef de chœur.

Gabrielle Côté, RSR
Vice-Postulatrice pour la cause d''Élisabeth Turgeon

DEUX ANECDOTES

En cette année du 150e anniversaire de la Congrégation, j'ai envie de vous raconter deux véritables anecdotes survenues dans les premières années de la communauté :

1. Un malencontreux incident vint embarrasser la vaillante cuisinière : les quelques minots de patates qu'on avait placés en sûreté dans la cave de la « maison Antoinette Parent », prirent goût de pétrole et devinrent immangeables. – Que faire ? Il ne fallait pas songer à les jeter. La cuisinière a une idée. Elle fait cuire toutes les patates, travail d'une semaine entière, elle les écrase, en fait une farce qu'elle assaisonne avec quelques fines herbes aromatiques que lui donne la ménagère de l'Évêché, y ajoute une grande partie des épices; elle prépare une pâte avec forte dose de soda et de sel, qu'elle met à la gelée, si bien que l'odeur et le goût du pétrole disparurent presqu'entièrement. Les fameux pâtés durèrent, bien qu'on en mangeât tous les jours, du quatrième dimanche de l'Épiphanie jusqu'à la mi-carême. La croûte était devenue si dure qu'aucun couteau n'y résistait, il fallait la tremper pour la manger.

2. Un certain jour, une bonne sœur se rend au magasin pour acheter quelques provisions. Le commis ne voulut pas les lui donner à crédit, car leur compte était trop élevé. – Que faire ? Elle devait rapporter les effets au couvent. Elle met sa main dans sa poche et quelle surprise d'y trou-

ver le montant exact. Vous devinez la consternation de cette religieuse !

Avoir confiance en la providence !

Pauline Massaad, RSR
Le Relais Nº 929, 21 mars 2025.

REPAS DE SOLIDARITÉ

Dans le cadre du 150e anniversaire de la fondation de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, le comité a organisé, le vendredi 21 mars, un Repas de Solidarité, visant à soutenir les organismes communautaires qui viennent en aide aux plus démunis de notre milieu.

« À cette occasion, explique Sœur Pauline Massaad, nous souhaitions mettre en lumière l'importance du travail des organismes communautaires. C'est pourquoi nous avons invité dix d'entre eux à se joindre à nous, leur offrant l'opportunité de présenter brièvement leur mission devant les religieuses et une cinquantaine d'invités. L'événement a pris la forme d'un repas de financement, où les contributions recueillies ont été intégralement remises à **deux** organismes participants, choisis par tirage au sort (*chacun a reçu un chèque de 1650 $: Cibles et l'Auberge du cœur le Transit*). »

Cette photo illustre bien le succès de cet événement.

Le repas servi dans le grand réfectoire de la Maison mère des RSR.

Le Relais Nº 931, 25 avril 2025.

957. Pas de « *fumée blanche* » sans pape !

Suite au décès du pape François survenu le 21 avril, l'Église se doit maintenant d'élire un nouveau pape. Le pape François était le 266e pape. Il a dirigé l'Église catholique pendant un peu plus de 12 ans. Ce sont les cardinaux électeurs du Vatican qui éliront le 267e souverain pontife à travers un processus bien distinct : le conclave.

Dérivé du latin *cum clave*, conclave signifie « avec clé » et représente le huis clos où sont enfermés les cardinaux électeurs. Cette tradition, qui date du Moyen Âge, a évolué à travers les années et les époques, mais son essence reste la même : les cardinaux éligibles se réunissent et restent en isolement jusqu'à ce qu'un nouveau pape soit élu en recueillant les deux tiers des votes. Un conclave doit s'ouvrir entre 15 et 20 jours après le début de la période de vacance du siège. Avant cela, le collège cardinalice se réunit pour évoquer le futur de l'Église et pour préparer l'élection à venir.

L'Église catholique compte actuellement 253 membres dans son collège cardinalice. De ces membres, 135 peuvent voter, car ils sont âgés de moins de 80 ans. En théorie, n'importe quel homme adulte non marié, baptisé et vivant en règle avec l'Église peut devenir pape ou prétendre au pontificat. Toutefois, l'élu est originaire du collège cardinalice depuis des siècles : le dernier pape non-cardinal était Urbain VI, en 1378.

Le Saint-Esprit guide les électeurs à choisir un nouveau souverain pontife et ceux qui désirent le devenir ne doivent pas manifester leur intérêt ouvertement. Des campagnes en sourdine précèdent donc le conclave, dont le processus est tout aussi silencieux et hermétique de par sa nature. Toutefois, le favori est rarement élu, déjouant ainsi souvent les pronostics. Un proverbe du Vatican dit même que « qui entre pape au conclave en sort cardinal ».

Chaque journée d'un conclave est séparée en deux périodes de votes secrets, l'une le matin et l'autre l'après-midi. Pour chacune de ces séances, les cardinaux électeurs votent une deuxième fois si le premier scrutin n'est pas concluant, pour un total maximum de quatre scrutins par jour. En 2013, François a été élu en deux jours et cinq scrutins. À noter que la période du premier matin est réservée à la célébration de la messe votive. En théorie, il

est donc possible qu'un Canadien devienne pape. Cependant, les experts ne croient pas que l'un d'eux sera élu. Ils visent plus sur un des « favoris », ceux qu'on appelle les « papabili ».

Les cardinaux canadiens

Les quatre évêques canadiens qui participent au conclave de mai 2025 sont :
- le cardinal **Francis Leo**, archevêque de Toronto;
- le cardinal **Thomas Christopher Collins**, archevêque émérite de Toronto;
- le cardinal **Michael Czerny**, préfet du Dicastère pour le service du développement humain intégral;
- le cardinal **Gérald Cyprien Lacroix**, archevêque de Québec.

Quant au cardinal **Marc Ouellet**, préfet émérite du dicastère pour les évêques depuis 2023, il a plus de 80 ans et ne peut plus participer au conclave.

Le conclave prend fin après que l'élu répond favorablement à la question « Acceptez-vous votre élection canonique comme souverain pontife ? », puis à la question « De quel nom voulez-vous appelé ? ». Ressort ainsi du conclave un nouveau pape, un nouveau chef de l'Église catholique.

Une très célèbre cheminée

Photo : © Antoine Mekary | ALETEIA. Courtoisie.

Pour communiquer les résultats au monde, les cardinaux brûlent leurs bulletins de vote sous une cheminée spécialement installée sur le toit de la chapelle Sixtine. En cas de vote non concluant, la fumée est noire. La fumée blanche, elle, signifie un vote concluant : l'élection d'un nouveau pape. Le son des cloches de la basilique Saint-Pierre accompagne également la fumée blanche.

(Source : d'après un texte de Léo Mercier-Ross, « Comment un nouveau pape est-il élu? », dans *Le Devoir*, 3 mai 2025.)

958. « Habemus papam ! »

Nous avons un pape, Léon XIV !

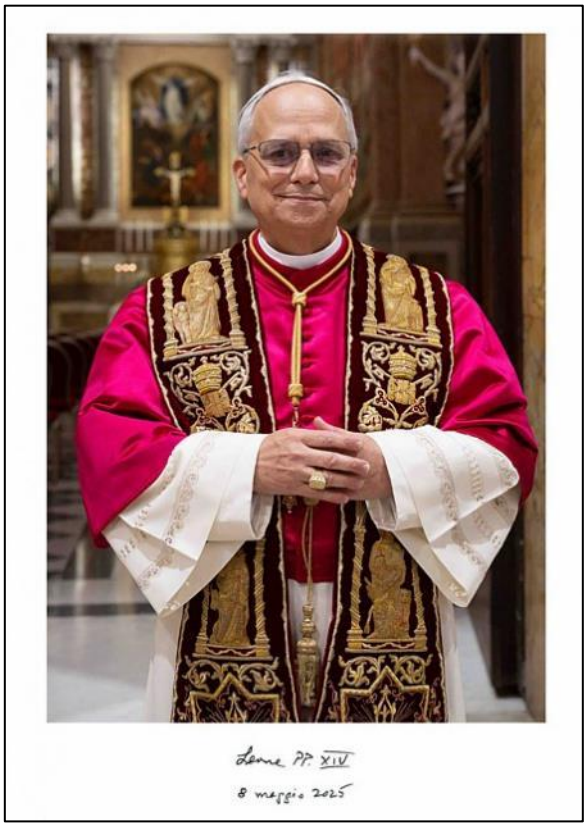

Le pape Léon XIV, Robert Francis Prévost. Photo officielle (Zenit).

Ce n'est pas tous les ans que nous sommes témoins de l'élection du successeur de saint Pierre, le pape Léon XIV, qui est d'abord évêque du diocèse de Rome. Après le rituel des funérailles du pape François et les congrégations où les cardinaux ont échangé sur les besoins de l'Église en vue de la mission évangélisatrice, voilà que la prière à l'Esprit Saint, dans tous les diocèses, s'élève avec joie et espérance afin que le guide et gardien de l'Unité nous conduise, avec sagesse et discernement sur les chemins de ce temps.

Pour certains, les processions et les cérémonials avec les vêtements écarlates sont plutôt des reliquats d'une Église un peu triomphaliste; pour d'autres, c'est la continuité de l'héritage chrétien et l'expression de l'unité et de la dimension catholique et universelle qui s'exprime par le collège des Cardinaux venant de plus de soixante-dix nations et rassemblés autour du Christ notre Tête et Premier Pasteur.

Avant d'élire Pierre pour premier berger, Jésus lui a posé trois fois la question : « Pierre m'aimes-tu ? » Jésus nous a révélé tout l'amour de Dieu en se donnant pour nous délier du mal et de la mort. La mission de Pierre, lui-même sauvé de son reniement, est d'entraîner par le Corps Ecclésial tous les chrétiens à vivre cette nouveauté du Ressuscité agissant par l'Esprit Saint, souffle de la vie libre d'enfant de Dieu. Notre réponse à la question « M'aimes-tu ? » conditionne le type d'Église à bâtir, Église de communion et de participation. Comment voulons-nous continuer à nous enraciner dans cette merveilleuse aventure ecclésiale qui n'est pas d'abord affaire de protocoles ou de structures d'organisations, mais de Mission pour toute l'humanité.

Que notre prière accompagne notre nouveau pasteur; accueillons-le avec joie dans cette grande Mission.

+Denis Grondin
Archevêque de Rimouski

(Source : *Le Relais* Nº 931, 9 mai 2025, p. 1.)

959. Le nouveau pape Léon XIV

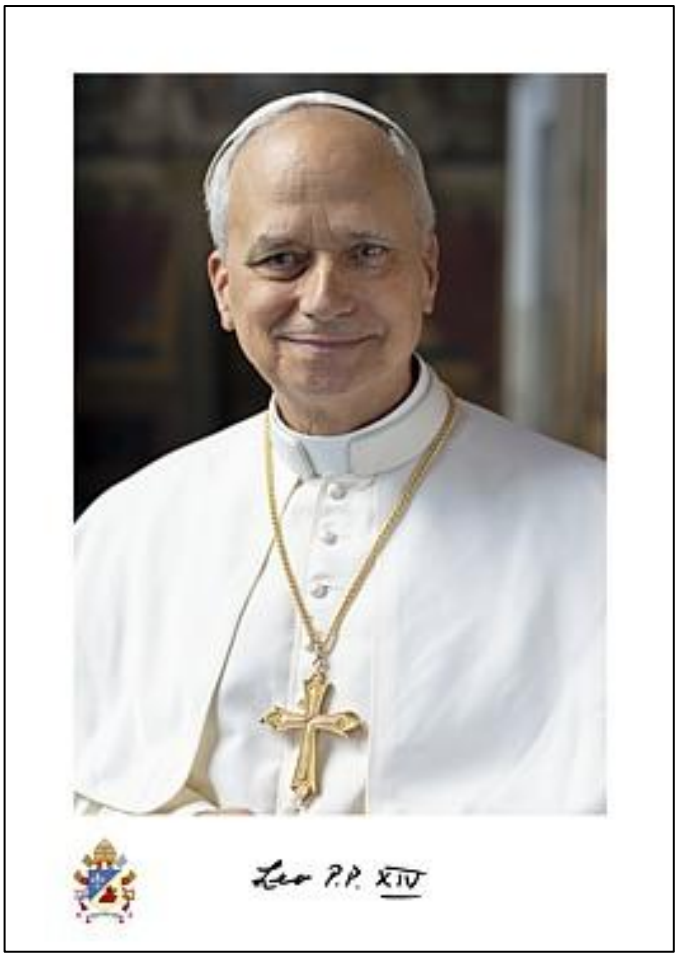

Qui est Léon XIV ?

Robert Francis Prévost, 69 ans, est né le 14 septembre 1955 à Chicago, aux États-Unis, de Louis Marius Prévost, d'origine française et italienne, et de Mildred Martínez, d'origine espagnole. Il a deux frères, Louis Martín et John Joseph.

Il passe son enfance et son adolescence dans sa famille et étudie d'abord au Petit Séminaire des Pères Augustins, puis à l'Université Villanova, en Pennsylvanie, où il obtient en 1977 un diplôme en mathématiques et étudie la philosophie. Le 1er septembre de la même année, il entre au noviciat de l'Ordre de Saint-Augustin (OSA) à Saint-Louis, dans la province de Notre-Dame du Bon Conseil de Chicago. Il fait sa première promesse en 1978 et ses vœux solennels le 29 août 1981. Il est ordonné prêtre le 19 juin 1982 au Collège des Augustins de Santa Monica.

Après des études à la Catholic Theological Union de Chicago, où il obtient une maîtrise en théologie en 1982, il est envoyé à Rome pour étudier le droit canonique à l'Université pontificale l'Angelicum. Il y obtient sa licence en 1984 et son doctorat en 1987 sur « Le rôle du prieur local de l'Ordre de Saint-Augustin ». Il est ensuite nommé directeur des vocations et directeur des missions de la province augustinienne "Mother of Good Counsel" à Olympia Fields, Illinois (USA).

En 1988, il rejoint la mission de Trujillo, au Pérou, en tant que directeur du projet de formation commune pour les aspirants augustiniens des vicariats de Chulucanas, Iquitos et Apurímac. Pendant onze ans, il occupe les postes de prieur de la communauté (1988-1992), de directeur de la formation (1988-1998) et de professeur des profès (1992-1998) et, dans l'archidiocèse de Trujillo, de vicaire judiciaire (1989-1998) et de professeur de droit canonique, de patristique et de morale au grand séminaire San Carlos et San Marcelo. Parallèlement, il se voit confier la charge pastorale de Notre Dame Mère de l'Église, devenue plus tard une paroisse portant le nom de Sainte Rita (1988-1999), et est administrateur paroissial de Notre Dame de Monserrat de 1992 à 1999.

En 1999, il est élu prieur provincial de la province augustinienne Mère du Bon Conseil à Chicago et, en 2001, lors du chapitre général ordinaire de l'Ordre de Saint-Augustin, ses frères le choisissent comme prieur général pour 6 ans, le confirmant en 2007 pour un second mandat.

En octobre 2013, il retourne dans sa province augustinienne, à Chicago, et devient directeur de la formation au couvent Saint-Augustin, premier conseiller et vicaire provincial; responsabilités qu'il occupe jusqu'à ce que le pape François le nomme, le 3 novembre 2014, administrateur

apostolique du diocèse péruvien de Chiclayo. Il y est ordonné évêque le 12 décembre 2014, en la fête de Notre-Dame de Guadalupe, en la cathédrale Sainte-Marie. Puis le 26 septembre 2015, le pape François le nomme évêque de Chiclayo. Il prend alors la nationalité péruvienne.

En 2019, François le nomme parmi les membres de la Congrégation pour le clergé et en 2020 parmi ceux de la Congrégation pour les évêques. Entre-temps, le 15 avril 2020, le Pape lui confie également la charge d'administrateur apostolique du diocèse péruvien de Callao.

Le 30 janvier 2023, il devient préfet du Dicastère pour les évêques et président de la Commission pontificale pour l'Amérique latine, ce qui le promeut archevêque. Au Consistoire du 30 septembre 2023, il le crée cardinal, en lui attribuant le diaconat de Santa Monica.

Le 4 octobre 2023, François le nomme membre de quelques dicastères et de la Commission pontificale pour l'État de la Cité du Vatican. Enfin, le 6 février 2025, il est promu à l'ordre des cardinaux-évêques, obtenant le titre d'Église suburbicaire d'Albano.

Le 8 mai 2025, il est élu pape par le conclave à la succession de François, décédé le 21 avril. Polyglotte, il parle l'anglais, l'espagnol, le portugais, l'italien et le français.

(Source : « La biographie du nouveau Pape Léon XIV », dans *Vatican News*, 8 mai 2025).

960. Les armoiries de Léon XIV

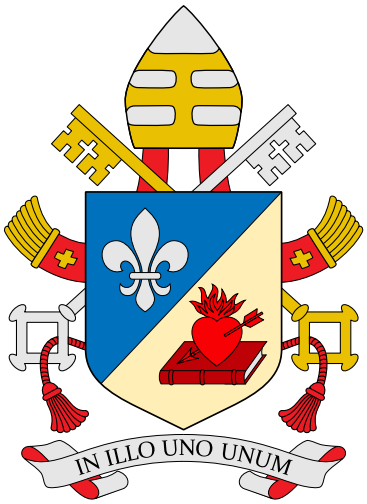

Les armoiries de Léon XIV sont divisées en diagonale en deux parties : la partie supérieure est à fond bleu et représente un lys blanc ; la partie inférieure est à fond clair et représente une image qui rappelle l'Ordre de saint Augustin : un livre fermé sur lequel se trouve un cœur transpercé par une flèche. L'image rappelle l'expérience de conversion de saint Augustin, qu'il a lui-même expliquée par les mots « Vulnerasti cor meum verbo tuo », « Tu as transpercé mon cœur de ta Parole ».

Sa devise épiscopale est « In Illo uno unum » (En lui seul nous sommes un), des mots que Saint Augustin a prononcés dans un sermon sur le Psaume 127, pour expliquer que « bien que nous, chrétiens, soyons nombreux, dans l'unique Christ, nous sommes un ».

961. Pièce de théâtre *Élisabeth Turgeon*

Dans le cadre des activités du 150e anniversaire de fondation de la Congrégation, nous avons eu le bonheur, samedi le 3 mai, d'assister à une magnifique pièce de théâtre : *Les Sœurs des Petites Écoles*, une œuvre inédite de Stéphanie Pelletier, autrice, metteuse en scène et conteuse.

Inspirée de la vie des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, cette création a été brillamment mise en scène par Sophie Desjardins-Gagnon, également scénographe et régisseuse. À travers une approche sensible et authentique, cette œuvre nous a transportés dans le passé, à la découverte des racines de la fondation de la Congrégation et de tout ce qu'elle a accompli au fil des décennies.

Chaque scène, chaque mot, chaque présence sur scène témoignait de l'impact profond de cette histoire sur notre communauté. Les comédiennes et le comédien ne sont pas des professionnels : leur engagement à porter cette mémoire avec justesse, respect et émotion mérite toute notre reconnaissance.

Lieu : Sanctuaire Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père, à Rimouski, les 24 et 25 juillet 2025.

But missionnaire :
Faire connaître à la population du diocèse de Rimouski, ainsi qu'aux personnes de l'extérieur, la dimension « missionnaire qui va au-delà des frontières » dans l'appel reçu par Élisabeth Turgeon. Cet appel reste toujours actuel et se manifeste chaque jour dans le souci de répondre, avec tendresse et sollicitude, aux plus petits et aux plus pauvres des familles d'ici et d'ailleurs.

Objectifs :
• Présenter la vie d'Élisabeth Turgeon comme une femme pèlerine d'espérance dans un monde assoiffé de paix.
• À la lumière de la neuvaine de Sainte Anne comme communauté diocésaine, vivre un temps fort de foi et de pèlerinage.
• Célébrer ensemble « l'année jubilaire 2025 » et stimuler la prière dans un esprit de conversion et d'espérance.

Organisation :
Ce sont trente personnes qui viennent d'autres pays comme bénévoles, à Rimouski, pour rendre un hommage à une icône québécoise, la Bienheureuse Élisabeth Turgeon, par la représentation d'une pièce de théâtre.

Pauline Massaad, RSR
Le Relais Nº 932, 9 mai 2025, p. 5.

962. Que de bien tristes nouvelles…

Deux diocèses du Québec — celui de Longueuil et celui de Saint-Hyacinthe — ont accepté de payer 15 millions de dollars en dédommagement après que des accusations d'agressions sexuelles ont été portées contre certains de leurs membres… De bien tristes nouvelles que celles révélées dans *Le Devoir*, édition du 22 mai 2025, p. 2.

* * *

Deux ententes de règlement ont été conclues entre les diocèses de Longueuil et de Saint-Hyacinthe et ceux qui accusent leurs prêtres et employés laïques d'agressions sexuelles. La période couverte par ces deux actions est de 1940 à aujourd'hui. Elle vise les membres du clergé, les employés et bénévoles, laïques ou religieux des deux diocèses. « Les ententes de règlement prévoient un versement de 6 480 000 $ par le diocèse de Longueuil et un versement minimum de 8 940 258 $ par celui de Saint-Hyacinthe, desquels seront déduits les honoraires et autres frais judiciaires. Les ententes devront être approuvées par la Cour supérieure avant que des sommes puissent être versées. Pour le diocèse de Longueuil, l'audition aura lieu le 9 septembre 2025 au Palais de justice de Montréal. Pour celui de Saint-Hyacinthe, elle se tiendra le 23 septembre 2025 dans le palais de justice de cette ville (loc. cit.).

963. Deux moments inoubliables

Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire
150 ANS DE BIENVEILLANCE

Dimanche 18 mai 2025, nous avons eu la joie de vivre un concert exceptionnel, mêlant musique et spiritualité dans toute leur richesse.

Dans la chapelle, remplie de paix et d'émotion, nous avons été transportés par la majestueuse sonorité de l'orgue entre les mains de Jean-Guy Proulx, accompagné des chants envoûtants de notre chorale, formée par des membres de la congrégation et dirigée avec grâce par sœur Lionine Jalbert.

M. Jean-Guy Proulx à l'orgue de la maison mère. Photos : Jean-Pierre Rousseau. Courtoisie.
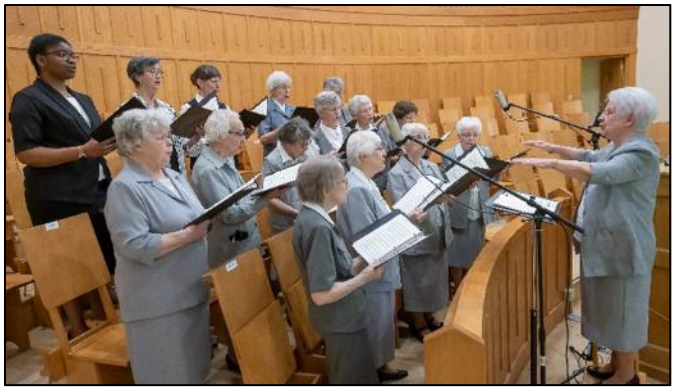
Ce bel après-midi a aussi été l'occasion d'un voyage à travers l'histoire de la musique chez les Sœurs, magnifiquement présenté par Madame Enya Kerhoas. Un rappel touchant du rôle central qu'a toujours joué la musique dans la vie spirituelle et communautaire de la congrégation.

Merci à tous ceux et celles qui étaient présents pour partager ce moment de beauté et d'harmonie.

Pauline Massaad, RSR
Le Relais Nº 933, 23 mai 2025, p. 2-3.

C'est avec un immense plaisir que nous avons eu le privilège d'accueillir, ce dimanche premier juin, l'Harmonie Vents du Fleuve pour un concert exceptionnel. Ce groupe de 67 jeunes musiciennes et musiciens talentueux, sous la direction de M. Pascal Bélanger et de M. Sébastien Landry, nous a offert une performance hors du commun.

Dimanche dernier, la musique a également réuni deux générations. En effet, quelques-unes de nos religieuses, également musiciennes dans l'âme, ont accepté de monter sur scène et d'interpréter de magnifiques pièces traditionnelles québécoises.

Jeunes et moins jeunes ont ainsi fait résonner les murs du réfectoire de la maison mère, tissant ensemble des notes, des souvenirs et des émotions. Ce fut un véritable moment de partage et d'harmonie entre les générations. La présence des jeunes de l'Harmonie Vents du Fleuve parmi nous a ajouté une bouffée de fraîcheur et de beauté musicale, qui restera gravée dans nos cœurs.

Pauline Massaad, RSR
Le Relais Nº 934, 6 juin 2025, p. 3.

964. 46e Assemblée des prêtres

Rendre raison de l'espérance (1 Pi 3, 15) - Tel fut le thème de notre 46e Assemblée des prêtres du diocèse de Rimouski qui a eu lieu le mardi 10 juin 2025. Ce rassemblement a eu lieu au Grand Séminaire de Rimouski.

Cette belle réflexion a été vécue dans la continuité du Jubilé 2025 portant sur *« Être des pèlerins d'espérance »* ! Effectivement, trente-cinq prêtres et diacres, d'ici et d'ailleurs, ont pu partager l'espérance qui les habite et leur façon de la faire rayonner concrètement dans notre monde d'aujourd'hui. C'est souvent dans les petites réalités de nos vies que se partage notre espérance.

Réjean Levesque, d.p., Paul-Émile Vignola, Mgr Denis Grondin, Yves Pelletier, v.g. et Bruno Levesque, d.p. Photos : Yves-Marie Mélançon.

Lors de la célébration eucharistique, nous avons prié pour notre nouveau pape Léon, pour notre évêque Denis qui soulignait ses 10 ans comme archevêque de notre diocèse, pour les dirigeants de notre monde, les prêtres, les diacres et nos jubilaires. En cette année 2025, nous soulignons les anniversaires d'ordination presbytérale de Gérard Beaulieu (65 ans), Marius Raymond et Paul-Émile Vignola (60 ans), Yves Pelletier, v.g. (40 ans) ainsi que les anniversaires d'ordination diaconale de Bruno Levesque, Réjean Levesque et Pierre-Paul Roy (25 ans).

Enfin, pour terminer notre assemblée, nous nous sommes réunis autour d'un repas de fête pour fraterniser dans la joie et l'allégresse. Je remercie toutes les personnes qui se sont donné la main pour assurer la bonne marche de notre Assemblée et surtout M. Sylvain Gosselin, notre archiviste, pour son immense travail à la préparation et à la réalisation.

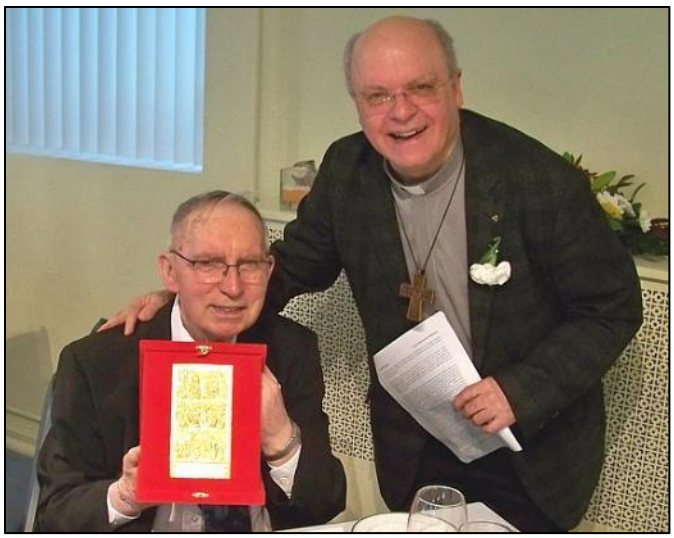

L'abbé Paul-Émile Vignola et Mgr Denis Grondin.

À tous les prêtres et les diacres de notre diocèse, je souhaite un été reposant et ensoleillé ! Au plaisir de se revoir en septembre !

Yves Pelletier, v.g.

Le Relais Nº 935, 20 juin 2025, p. 1.

965. Saint-Gabriel : première mission

En ce 150e anniversaire de fondation, il est particulièrement touchant de se remémorer les liens profonds et précieux que la Congrégation a tissés avec cette belle région.

Ce compagnonnage de longue date a pris racine en 1880, lorsque, à la demande du curé de la paroisse, quelques religieuses se sont établies à Saint-Gabriel-de-Rimouski, où elles ont œuvré avec dévouement jusqu'en 2016. Depuis, leur présence et leur engagement se sont déployés dans 12 paroisses de l'unité pastorale.

Saint-Gabriel : 1880-1923; 1937-2016
Saint-Anaclet : 1883-2014
Sainte-Luce : 1884-1909
Mont-Joli : 1888-1988 + plusieurs projets jusqu'en 2008
Sainte-Angèle-de-Mérici : 1910-1978
Sainte-Flavie : 1913-1967
Price : 1920-1987
Saint-Octave : 1930-1971
Saint-Donat : 1938-1969
Sainte-Jeanne d'Arc : 1938-1987
Padoue : 1938-1967; 1976-1991
Luceville : 1939-2014

La célébration du 8 juin 2025 à Saint-Gabriel a été l'occasion d'un émouvant geste de reconnaissance mutuelle entre les religieuses et la communauté paroissiale.

Lors de leur présence dans ces paroisses, les religieuses ont consacré leur énergie et leur cœur à l'enseignement, à la musique, à la pastorale paroissiale et à l'initiation aux sacrements. L'accueil chaleureux reçu dans ces milieux, comme la confiance, le soutien et la collaboration des curés, des parents et des paroissiens envers les religieuses, nous remplissent d'une profonde gratitude. Les nombreux témoignages recueillis attestent d'une estime mutuelle qui s'est tissée au fil des années. Merci de tout cœur pour ces années riches en partage et en cheminement à vos côtés.

Pauline Massaad, RSR
Le Relais Nº 935, 20 juin 2025, p. 3.

966. Clôture et bilan des festivités

En fin mai 2025, la supérieure générale de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, Sr **Marie-Alma Dubé**, adressait en ces termes une invitation à participer à la cérémonie de clôture des fêtes du 150e anniversaire de la fondation de l'institut :

Chers amis et membres de la Congrégation,

Dans le cadre des festivités marquant le 150e anniversaire de la fondation de la Congrégation, nous avons eu l'honneur de célébrer tout au long de l'année 2024 et 2025 l'héritage et l'engagement de notre communauté. Aujourd'hui, nous vous convions à la cérémonie de clôture qui marquera la fin de cette année de célébrations et de mémoire. Ce sera un moment précieux de réflexion et

de reconnaissance, où nous rendrons grâce pour les 150 années de service et d'inspiration de notre Congrégation.

Au programme :

• Vin d'honneur pour débuter cette soirée dans une ambiance conviviale, en toute fraternité.
• Discours de clôture, revenant sur les moments forts de l'année anniversaire et la riche histoire de notre Congrégation.
• Dévoilement de la sculpture en hommage à notre fondatrice, un symbole de notre héritage et de l'inspiration qu'elle continue d'apporter à notre communauté.
• Plantation symbolique d'un arbre marquant l'engagement durable et l'ancrage profond de notre Congrégation dans le temps.

Dans l'attente de vous retrouver pour célébrer ensemble cette étape de notre reconnaissance le dimanche 29 juin 2025, à 18 h, à la maison mère des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire.

Marie-Alma Dubé, RSR
Supérieure générale

Clôture du 150e

Il y a un an, à peu près à la même date [30 juin 2024], nous nous engagions dans une grande aventure : célébrer les 150 ans de fondation de notre Congrégation.

Tout au long de cette année jubilaire, nous avons vécu des instants mémorables, tissé des liens fraternels et partagé de profonds moments de communion. Dimanche dernier, [29 juin 2025], nous avons clôturé cette année exceptionnelle dans la simplicité, l'amitié et, surtout, dans la reconnaissance. Ce fut un moment précieux, où nous avons rendu grâce pour ces 150 années de service, d'inspiration et de fidélité.

La cérémonie de clôture a débuté par un vin d'honneur, dans une ambiance chaleureuse et fraternelle, suivi des discours revenant sur les temps forts de cette année anniversaire et sur la riche histoire de notre Congrégation.

À l'extérieur, deux gestes symboliques et durables ont marqué la soirée : le premier fut le dévoilement d'une sculpture rendant hommage à notre fondatrice, Mère Marie-Élisabeth. Cette œuvre honore aussi celles qui nous ont précédés, notre histoire et l'élan qui continue de nous porter vers l'avenir. Elle est le fruit d'une volonté commune : celle de laisser une trace visible, un repère dans le temps et l'espace pour les générations futures.

Sr Marie-Alma Dubé dévoilant la sculpture.

Le second geste fut la plantation d'un marronnier. Enraciné ce jour-là, ce jeune arbre grandira au rythme des saisons, comme témoin vivant de cet anniversaire et de notre engagement envers la vie, la nature et les générations à venir.

À travers la matière et le vivant, nous laissons donc deux empreintes complémentaires de ce 150e anniversaire : l'une pour se souvenir, l'autre pour espérer.

Enfin, nous rendons grâce à Dieu pour ces 150 années de fidélité et pour l'avenir qu'Il continue d'ouvrir devant nous, avec l'appui précieux de votre amitié.

Hommage aux religieuses

À l'occasion de la cérémonie de clôture, M. le vicaire général, l'abbé Yves Pelletier, a pris la parole, au nom de Mgr Grondin, pour exprimer sa gratitude et rendre grâce pour l'œuvre remarquable accomplie, depuis 150 ans, par des générations de religieuses du Saint-Rosaire, tant dans le diocèse de Rimouski qu'ailleurs dans le monde, au service de la jeunesse.

Sr Marie-Alma Dubé, RSR, M. Sylvain Gosselin et l'abbé Yves Pelletier, v.g.

Accompagné de M. Sylvain Gosselin, archiviste, M. l'abbé Yves Pelletier a offert à la Congrégation un tableau du peintre André Bergeron, intitulé *Dans nos campagnes.*

Pauline Massaad, RSR
Le Relais Nº 937, 18 juillet 2025, p. 3-4.

Bilan des festivités

Il y a un an, la Congrégation s'est engagée dans une grande célébration pour marquer ses 150 ans de fondation. L'événement a rassemblé des centaines de personnes à travers des gestes, prières, événements culturels et spirituels. Cette année a été vécue comme un temps fort de mémoire, de gratitude et de fraternité, soulignant l'héritage et la mission de la Congrégation.

Les célébrations ont inclus des rencontres paroissiales, un pèlerinage à Beaumont, des conférences, une exposition historique, un souper de solidarité, des concerts musicaux et des activités intergénérationnelles. Chacun de ces moments a renforcé les liens au sein de la communauté et avec la société.

Un geste symbolique fort a été posé : le don du piano Bechstein de Sr Pauline Charron à la Ville de Rimouski, en reconnaissance de l'apport culturel et musical de la Congrégation.

Les festivités ont été saluées pour leur profondeur, leur richesse humaine et spirituelle, et pour les liens durables qu'elles ont permis de créer. Un grand merci est adressé à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cette année, marquée par l'unité, la foi et l'espérance.

Pauline Massaad, RSR
Le Relais Nº 936, 4 juillet 2025, p. 4.

967. 150 ans d'engagement

C'est avec émotion et reconnaissance que le 29 juin de cette année se sont achevées à Rimouski des fêtes entourant le 150e anniversaire d'une présence active de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire.

Une célébration marquante en effet rassemblait ce jour-là à la maison mère quelque plus de 150 religieuses venues de quatre pays à la maison mère de Rimouski et plusieurs invités. L'événement a d'emblée mis en relief la dimension internationale de cette communauté religieuse à travers le monde, avec la récitation du chapelet en quatre langues : français, anglais, espagnol et arabe.

Cette diversité linguistique témoigne de l'étendue des missions des Sœurs du Saint-Rosaire. Elles sont présentes non seulement au Québec, mais aussi aux États-Unis, au Honduras et au Guatemala.

Les évêques de Gaspé, Mgr Claude Lamoureux, et d'Hamilton en Ontario, Mgr David Douglas Crosby, étaient présents lors de la cérémonie de clôture, soulignant ainsi l'importance de cette congrégation dans le paysage religieux canadien.

« La vie consacrée est une voie porteuse d'inspiration, un don de Dieu reçu gratuitement », a déclaré la supérieure générale de la congrégation lors de son discours de clôture. Pour celle qui dirige aujourd'hui cette communauté, l`héritage des « Sœurs des petites écoles » demeure vivant et a su s'adapter aux réalités contemporaines ».

« Autrefois dans le domaine de l'éducation par notre présence dans les écoles publiques, cette mission s'ajuste aujourd'hui à notre réalité communautaire et à celle du monde dans lequel nous vivons », a expliqué Sr Marie-Alma Dubé, évoquant la capacité d'adaptation de la congrégation tout en préservant l'essence du charisme hérité de sa fondatrice, la Bienheureuse Élisabeth Turgeon.

Médaille du roi Charles III

Ce jour-là, on a remis à Sr **Pauline Charron** la Médaille du couronnement du roi Charles III (voir Billet #932). Cette distinction lui a été remise en mémoire de sa contribution à l'éducation musicale pendant 34 ans au Conservatoire de musique et d'art dramatique de Rimouski.

La Médaille lui a été remise par la supérieure générale de sa congrégation, Sr Marie-Alma Dubé.

(Source : Johanne Fournier, « 150 ans d'engagements commémorés », dans *Le Soir*, 9 juillet 2025, p. 19.)

968. Un nouveau prêtre au diocèse

Le diocèse de Rimouski compte aujourd'hui un nouveau prêtre. Il s'agit de **Nawell Dieuvens PéronviI.** Il a été ordonné au presbytérat pour notre diocèse, à la cathédrale de Rimouski, le vendredi 27 juin 2025 par Mgr Denis Grondin.

L'abbé Nawell Dieuvens Péronvil.
Photo : Y.-M. Mélançon, 2025.

Âgé de 31 ans et originaire d'Haïti, il achève un parcours qui a commencé en 2017 avec des études au Grand Séminaire de Québec. (On peut suivre son cheminement en revoyant les Billets #703, 785, 790, 828 et 927).

La dernière ordination presbytérale pour le diocèse de Rimouski, célébrée par Mgr Bertrand Blanchet le 11 novembre 1999, avait été celle de l'abbé Jacques-Daniel Boucher (voir le Billet #763). Le diocèse de Rimouski compte aujourd'hui une quarantaine de prêtres et de diacres permanents, membres du clergé diocésain ou prêtres *fidei donum.*

969. Québec coupe les fonds…

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) ne pourra plus remplir l'essentiel de sa mission, faute d'argent. Le Ministère de la Culture et des Communications a suspendu ses programmes d'aide en restauration et en requalification du patrimoine religieux pour lancer une « réflexion ». Selon le ministre Mathieu Lacombe, « la stratégie actuelle n'est plus viable puisque les demandes dépassent largement notre capacité d'investissement ». Tout en se disant ouvert à des discussions sur de nouvelles perspectives, le CPRQ déplore que Québec suspende ces programmes d'aide financière. La présidente de son conseil d'administration, Caroline Tanguay, ne cache pas son inquiétude. « Je ne suis pas au gouvernement, mais quand on voit la situation dans les écoles et les hôpitaux, on peut se demander s'il n'y a pas là un lien ». Aucun budget n'a été programmé par le ministère de la Culture en faveur des programmes d'intervention du CPRQ.

Saint-Pierre-du-Lac, Val-Brillant

(Source : *Le Devoir* du 19 juin 2025, p. 2.)

Pour plus de détails, voir au Billet #986 les réactions des élus municipaux, des membres du Conseil interconfessionnel chrétien de la région de Québec et de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ).

970. Un écho du drame d'Amqui

Vous souvient-il ? C'était au centre-ville d'Amqui, le lundi 13 mars 2023, en milieu d'après-midi. Un citoyen du nom de Steeve Gagnon, âgé de 38 ans, a délibérément heurté à mort, avec son camion-bélier, trois personnes et il en a blessé neuf autres, dont deux enfants en très bas âge. (Revoir les Billets #736-737).

* * *

LE LUNDI 23 JUIN 2025
Steeve Gagnon
est reconnu coupable sur toute la ligne

À l'unanimité, le jury a reconnu **Steeve Gagnon** coupable des cinq chefs d'accusation portés contre lui, soit trois de meurtre prémédité et deux de tentatives de meurtre en utilisant un véhicule à moteur. L'auteur de l'attentat à la voiture-bélier qui a bouleversé Amqui et fauché la vie de trois personnes, en mars 2023, écope automatiquement d'une peine de prison à vie sans possibilité de libération avant 25 ans. Le juge Louis Dionne a immédiatement condamné Steeve Gagnon à 10 ans de prison pour chacune des accusations de tentative de meurtre, à purger simultanément. Les jurés ont plutôt prêté foi à la thèse de la Couronne, qui peignait Steeve Gagnon en être désespéré, sous pression financière et déterminé à tuer des « morveux » pour se venger de la société.

(Source : *Le Devoir* du 23 juin 2025, p. 2)

971. Cacouna en fête !

En juillet 2025, la municipalité fêtait le 350e anniversaire de l'existence de Cacouna et la fabrique célébrait simultanément le 200e anniversaire de l'érection canonique de la paroisse. On veut ainsi souligner la double dimension historique et spirituelle de la municipalité.

L'érection civile de Cacouna date du 12 février 1835. La paroisse Saint-Georges de Cacouna est la première du diocèse à avoir reçu l'érection canonique le 1er octobre 1825 des mains de Mgr **Joseph Octave Plessis**, évêque de Québec. Les registres débutent en 1813 avec l'arrivée du premier prêtre résidant. Le presbytère est le plus ancien du diocèse et date de 1835. L'église actuelle est de 1848. Elle a été restaurée et consacrée en 1897. Elle a été classée bien culturel par le gouvernement du Québec en 1957. L'église a été cédée à la municipalité le 20 janvier 2023, mais continue à servir pour le culte (revoir le Billet #731).

Du 2 au 6 juillet, les activités communautaires et culturelles se sont succédé pour souligner cette grande fête à Cacouna. Sous le chapiteau érigé par la municipalité pour recevoir les activités, certaines ont réuni de 600 à 1000 personnes.

Photo : Ghislain Mailloux. Courtoisie.

Le 6 juillet 2025, Mgr Denis Grondin, accompagné de quelques prêtres, célébrait une messe solennelle d'action de grâce à l'église de Cacouna pour souligner l'anniversaire de la plus vieille paroisse du diocèse. Elle fut suivie par un repas servi sous le chapiteau auquel a participé une foule nombreuse malgré le vent et la pluie qui s'étaient invités à la fête en ce jour !

972. Un hommage régional et populaire

L'auteur **Victor-Lévy Beaulieu,** originaire de Saint-Paul-de-la-Croix dans le diocèse de Rimouski, est décédé à Trois-Pistoles le 9 juin 2025. Il avait 79 ans. Bien que le conseil municipal de Trois-Pistoles ait décidé, le 14 juillet, de nommer son centre culturel *Centre Victor-Lévy Beaulieu*, il n'a cependant pas eu droit à une cérémonie nationale. Il a plutôt eu des « funérailles régionales » le samedi 30 août, à 15 h, dans l'église paroissiale de Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles, laquelle a vibré au rythme d'un hommage grandiose qui lui a été rendu. Entre émotion et célébration, ces « funérailles populaires régionales » ont rendu justice à l'immensité de l'homme et de son œuvre. L'image restera gravée dans les mémoires : un cheval nain déambulant dans l'allée centrale de l'église, précédant une procession festive où se mêlaient fantaisie et solennité.

Au pied de l'autel reposaient plusieurs objets ayant appartenu à Victor-Lévy Beaulieu, comme autant de symboles de sa vie. Photo : Johanne Fournier, Le Soir. Courtoisie.

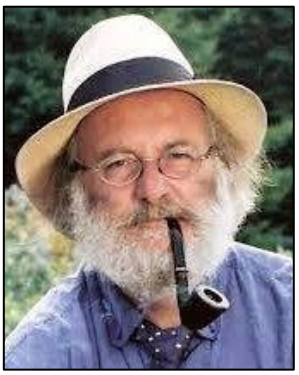

Victor-Lévy Beaulieu nous lègue une œuvre dense et lumineuse qui résiste au passage du temps par la richesse de sa langue et son enracinement dans notre culture. Sa plume, libre et fière, a porté haut les couleurs de notre littérature et de notre identité. Par la puissance de son œuvre, il a contribué à faire rayonner notre coin de pays bien au-delà de nos frontières. […] L'œuvre de Victor-Lévy Beaulieu (VLB) comprend les téléromans L'Héritage, Bouscotte, Race de monde et Montréal P.Q., qui ont marqué la télévision québécoise. Considéré comme l'un des plus grands écrivains de l'histoire du Québec, monsieur Beaulieu a amorcé sa carrière littéraire en 1967 en remportant le prix Larousse-Hachette

pour un essai sur Victor Hugo. Il compte à son actif 30 romans, une vingtaine d'essais littéraires et 13 pièces de théâtre. Il s'est également démarqué dans le domaine de l'édition en fondant VLB éditeur en 1976. Victor-Lévy Beaulieu est né en 1945 à Saint-Paul-de-la-Croix. Il a vécu à Montréal avant de revenir s'installer à Notre-Dame-des-Neiges. (Alexandre D'Astous, « Trois-Pistoles rend hommage à Victor-Lévy Beaulieu », dans *Le Soir*, 19 juillet 2025).

973. Qu'a fait l'abbé Pierre au Québec ?

La question semble aujourd'hui se poser… C'est dans *Le Devoir* (édition du 10 septembre 2025, page 2) et dans *Présence-Info* (du 16 septembre 2025). Rappelons d'abord qu'**Henry Grouès**, dit « **l'abbé Pierre** », est né le 5 août 1912 à Lyon et est décédé le 22 janvier 2007 à Paris à l'âge de 94 ans. C'était un prêtre catholique français. Il est le cofondateur du mouvement Emmaüs, une organisation non confessionnelle de lutte contre l'exclusion comprenant la Fondation Abbé-Pierre pour loger les défavorisés et de nombreuses autres associations, fondations et entreprises de l'économie sociale et solidaire en France.

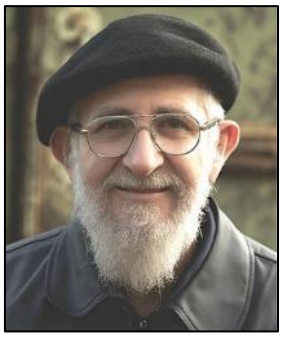

L'abbé Pierre. Image générée par Intelligence artificielle (IA).

Quatre rapports successifs réalisés à la demande d'Emmaüs ont révélé entre juillet 2024 et 2025 que l'abbé Pierre a commis des violences sexuelles sur des femmes et des enfants, filles et garçons, entre les années 1950 et 2005. Ces agissements étaient en partie connus par Emmaüs, l'épiscopat français et le Vatican dès 1955. Ces révélations ont suscité « une très grande émotion collective », reconnaît la sociologue Céline Béraud, directrice de l'École des hautes études en sciences sociales à Paris et présidente de la Commission indépendante d'études sur les violences commises par l'abbé Pierre (CEVAP). Celle-ci a été mandatée par Emmaüs International pour mener une enquête indépendante.

* * *

L'abbé Pierre a-t-il fait des victimes au Québec où il a séjourné à plusieurs reprises depuis 1955 ? La CEVAP vient de lancer ses travaux en Amérique du Nord en diffusant un appel à témoin. On souhaite s'entretenir avec des victimes de l'abbé Pierre, mais également avec des personnes ayant évolué dans son entourage pour comprendre « les mécanismes ayant fait que la parole (des victimes) a pu être euphémisée, niée et disqualifié », a indiqué la présidente Céline Béraud.

Des enquêtes journalistiques en France ont permis d'établir que le Vatican était au courant des agressions sexuelles commises par l'abbé Pierre. Ce n'est pourtant qu'à l'été 2024 que le scandale a éclaté au grand jour. Depuis, au moins 45 victimes ont été recensées par le cabinet français Egaé, une agence de conseil en égalité professionnelle spécialisée dans les formations contre les violences sexuelles. Deux des victimes disent avoir été agressées en Amérique du Nord, plus précisément aux États-Unis. Aucune victime québécoise n'est connue jusqu'à maintenant. Pourtant, des documents d'archives laissent croire que l'abbé Pierre a aussi sévi au Canada. Pour l'ensemble de l'affaire, on parle d'agressions sexuelles qui vont jusqu'au viol et « même jusqu'à de la pédocriminalité » affirme Céline Béraud.

C'est un professeur de l'Université d'Ottawa, le sociologue E.-Martin Meunier, qui sera responsable du volet Canada/Amérique du Nord de la CEVAP et qui, avec une équipe, cherchera à comprendre « les mécanismes qui ont permis à l'abbé Pierre de ne pas être inquiété publiquement pendant plus de 70 ans » et « quel était le rapport de l'Église et de la société avec l'abbé Pierre », à savoir comment les institutions religieuses ont « géré l'abbé Pierre ». Le rapport de la CEVAP doit être remis en 2027. « L'objectif de la commission n'est pas de faire des recommandations. Notre mandat est de faire la vérité et de divulguer ce que nous allons découvrir. À la lumière de notre rapport, la société civile prendra elle-même les décisions qui s'imposent », ajoute le commissaire Meunier.

Par ailleurs, l'abbé Pierre a été exclu de l'Ordre national du Québec en raison des accusations d'agression sexuelle qui pèsent contre lui. Il perd donc son titre de grand officier de l'Ordre national du Québec, l'un des nombreux honneurs qu'il avait reçus tout au long de sa carrière, décerné en 1995 par l'ex-premier ministre Jacques Parizeau. C'est le premier ministre François Legault qui a procédé à cette radiation en septembre sous la recommandation du Conseil de l'Ordre national du Québec, un comité indépendant formé de neuf membres. « Qu'une personne ait pu profiter de sa position pour abuser des plus vulnérables ne peut être passé sous silence. Les agressions sexuelles qu'il a commises sont impardonnables et vont à l'encontre des valeurs que nous défendons collectivement. Ce comportement jette une ombre sur celles et ceux qui ont véritablement fait avancer le Québec », a déclaré par écrit le cabinet du premier ministre.

(Sources : Magdaline Boutros, « Qu'a fait l'abbé Pierre au Québec? », dans *Le Devoir*, 9 septembre 2025; Jeanne Claveau-Laviolette, « L'abbé Pierre a été radié de l'Ordre national du Québec », dans *Le Devoir*, 20 septembre 2025; François Gloutnay, « L'abbé Pierre en Amérique

du Nord: appel à témoignages », dans *Présence-Info*, 16 septembre 2025.)

974. Les deux dernières Ursulines quittent notre diocèse

Jusqu'à tout récemment, des membres des Ursulines de l'Union canadienne œuvraient à La Maison d'Angèle dans la ville d'Amqui. En **juin 2025**, les dernières religieuses de cette communauté, les sœurs **Françoise Massé** et **Lorraine Ouellet**, déménageaient à Québec pour aller rejoindre les autres membres de leur congrégation qui avaient quitté notre diocèse pour la Capitale-Nationale à la suite de la fermeture de leur monastère de Rimouski en 2023 [revoir les Billets #763, #764 et #783]. Avec ce nouveau départ, c'est donc un chapitre complet de notre histoire diocésaine qui prend fin. Au nom de l'archevêque de Rimouski, Mgr Denis Grondin, et en mon nom personnel, j'aimerais témoigner toute ma reconnaissance aux religieuses de cette communauté qui ont œuvré dans notre diocèse avec amour, foi et passion, et ce, durant près de 120 ans. Il est déjà convenu que sœur Françoise Massé reviendra de temps à autre à Amqui pour soutenir et accompagner les laïques qui continuent l'œuvre de La Maison d'Angèle et, ce faisant, la conservent bien vivante. Merci aux religieuses qui continueront d'accompagner les responsables de La Maison d'Angèle.

Fondée en 2004, l'œuvre de La Maison d'Angèle s'inscrit dans la continuité de la mission d'éducation des Ursulines établies à Amqui dès 1947. Depuis le commencement, une corporation laïque fait vivre cette œuvre qui met en avant les valeurs transmises par sainte Angèle Mérici et sainte Marie de l'Incarnation. À chaque jour, des membres de l'équipe d'animation se font disponibles pour l'accueil, le partage, l'écoute et l'accompagnement des personnes en quête d'intériorité.

Malgré le départ des Ursulines, les valeurs de cette communauté y sont toujours présentes : « L'attention à la personne, la reconnaissance de la dignité de tout être humain, l'interdépendance avec la Création, l'écoute des signes des temps et des besoins du milieu, le partage de [leurs] lieux matériels et spirituels, le discernement continu de ce [qu'elles ont] à faire pour transmettre avec les laïques [leur] héritage spirituel » (http://www.ursulines-uc.com/media/1529/la-maison-dangèle-finale.pdf).

En terminant, j'aimerais reprendre les mots de Mgr Bertrand Blanchet lors de la bénédiction de cette maison en 2004, en disant : « De tout cœur, je bénis ce projet et le porte dans ma prière ». Je souhaite longue vie à cette œuvre de Dieu par laquelle la présence des Ursulines restera bien vivante parmi nous.

Yves Pelletier, vicaire général
Le Relais Nº 940, 12 septembre 2025, p. 2.

975. Une journée riche en apprentissages

« Cultiver la joie de marcher ensemble »

Durant trois ans, le pape François a guidé l'Église universelle dans un synode visant la participation, la mission et la communion. Il désirait que tous les paliers décisionnels vivent la synodalité pour le bien de la mission et du peuple de Dieu.

« Je souhaite que les équipes missionnaires des six unités pastorales deviennent une référence de ces dimensions pour les communautés chrétiennes », affirmait Mgr Denis Grondin à la suite de cet appel du Pape.

C'est dans cet esprit que, le 19 septembre dernier, plus d'une cinquantaine de personnes se sont réunies au Grand Séminaire de Rimouski pour prendre part à une journée de perfectionnement, destinée aux membres des équipes missionnaires élargies.

Photos : Christine Nget.

Ayant pour thème « Cultivons la joie de marcher ensemble », ce rendez-vous s'est déroulé sous le signe de la joie et de l'espérance.

Au fil de la journée, plusieurs exercices d'échanges et de réflexion, animés par l'abbé Richard N'Gole, vicaire général, et M^me^ Audrey Boucher, coordonnatrice de la pastorale, tous deux du diocèse de La Pocatière, ont permis de nourrir le goût et la joie du travail en équipe pour marcher ensemble dans la mission.

Voici quelques témoignages de la journée, en réponse à la question *« De quelle façon cette rencontre m'aide et nous aide à progresser, à évoluer ? »* :

- *« Nos prochaines rencontres d'équipe en seront inspirées afin d'y retrouver le souffle de l'Esprit ».*
- *« Une rencontre enrichissante, qui me donne force, patience et courage, pour continuer à avancer et relever de nouveaux défis ».*
- *« J'ai connu les façons de faire de toute une région. Wow ! J'espère mettre en pratique ce qui a été dit ».*
- *« De beaux outils pour repartir en équipe avec joie, force, et moins de peur. Une journée pour moi très motivante » !*

Un grand merci à tous et à toutes pour votre participation. Nous nous reverrons pour un suivi !

Christine Nget, agente aux communications
Le Relais N^o^ 941, 21 septembre 2025, p. 1.

976. Le Jubilé 2025 à Trois-Pistoles

L'église Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles a été une des églises du diocèse désignées comme lieu de pèlerinage à l'occasion de l'Année sainte 2025. Le dimanche 14 septembre, les paroissiens et les paroissiennes des trois secteurs de l'unité pastorale de Trois-Pistoles se sont rassemblés pour la messe du Jubilé dont le thème est Pèlerins d'espérance. Monseigneur Denis Grondin, accompagné du curé de la paroisse l'abbé Jean-François Mélançon, du coordonnateur des activités de l'Année sainte l'abbé Adrien Édouard, du vicaire épiscopal l'abbé Yves-Marie Mélançon, des prêtres collaborateurs de l'unité pastorale, Michel de la Chevrotière et Boniface Mouelé, a présidé cette messe de la solennité de la Croix glorieuse.

Michel de la Chevrotière, Yves-Marie Mélançon, Mgr Denis Grondin, Boniface Mouelé, Jean-François Mélançon, Adrien Édouard. Photo : Aubin Rioux. Courtoisie.

Les Chevaliers de Colomb du 4^e^ degré de l'Assemblée Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles ont formé une haie d'honneur pour la procession d'entrée et à la sortie des célébrants, en plus d'assurer le service de la quête.

Des intervenants provenant des secteurs de la Terre à la Mer, des Belles-Vues et des Basques ont fait les lectures et ont présenté les offrandes. L'assemblée a manifesté sa joie en applaudissant Madame Geneviève Roussel, soliste, la chorale et les musiciens sous la direction de Madame Manon Dionne.

Le curé a chaudement remercié tous les participants et les intervenants qui ont fait de cette solennité une fête à la hauteur de Celui qu'on a célébré et qui a fait de nous ses disciples : Jésus-Christ.

Après la messe, les participants étaient conviés à la salle Vézina pour partager le repas du midi. Ce fut une occasion favorable d'échanger entre bénévoles des différentes paroisses. Une belle journée de partage dans le Christ et un message d'espérance à apporter à notre entourage.

Christine Dubé
Le Relais N^o^ 941, 21 septembre 2025, p. 4-5.

977. Agressions sexuelles : un suivi…

Dans une action collective civile contre des communautés religieuses ou des diocèses, on ne condamne pas les personnes dénoncées. Ce sont plutôt les institutions dont elles font partie qui doivent indemniser les victimes présumées, et ce, si un juge reconnaît que des autorités religieuses ont eu connaissance d'agressions par certains de leurs membres, ont omis de mettre en place des

mesures propres à les prévenir et n'ont pas accordé d'aide aux victimes alléguées. Voici une liste, effective au 23 octobre 2025, des diocèses ou congrégations religieuses qui font l'objet d'un recours collectif en raison d'agressions sexuelles alléguées qui auraient été commises par certains de leurs membres. La date qui suit le nom de l'institution correspond au dépôt de la demande d'autorisation d'exercer un recours collectif contre cette institution. D'autres recours collectifs peuvent s'ajouter ultérieurement.

• Diocèses :

Amos, 2021-12-07
Chicoutimi, 2015-10-16
Gaspé, 2024-06-17
Joliette, 2019-12-12
Montréal, 2019-12-12 + 2019-04-03
Québec, 2020-08-21
Rimouski, 2024-06-18
Rouyn-Noranda, 2024-06-13
Saint-Hyacinthe, 2021-10-29
Saint-Jérôme-Mont-Laurier, 2023-11-22
Sherbrooke, 2022-06-29
Trois-Rivières, 2021-03-26

• Communautés :

Clercs de Sainte-Croix, 2013-10-30
Clercs de Saint-Viateur, 2017-11-14
Dominicains, 2022-06-30
Eudistes, 2023-10-12
Frères de la Charité, 2021-10-05
Frères de l'instruction chrétienne, 2022-04-21
Frères de Notre-Dame de Miséricorde, 2015-03-20
Frères de Saint-Gabriel, 2019-12-12
Frères des écoles chrétiennes, 2019-06-13
Frères du Sacré-Cœur, 2019-02-07 + 2016-10-17
Frères Maristes, 2014-09-22
Institut Voluntas Dei, 2021-05-27
Montfortains, 2022-04-21
Oblats de Marie Immaculée, 2018-03-29
Religieux de Saint-Vincent de Paul, 2019-12-12
Servites de Marie, 2017-11-17
Sœurs de la Charité de Québec, 2018-04-18
Sœurs de la Providence, 2021-06-09
Sœurs Grises, 2020-07-03

Développements récents :

(Source : François Gloutney, *Présence-Info*.)

8 septembre 2025

La juge Dominique Poulin de la Cour supérieure vient d'autoriser l'exercice d'une action collective contre la **Congrégation de Jésus et Marie**, communément appelée **Les Eudistes**. Toutes les personnes ayant été agressées sexuellement au Québec, par un membre ou un employé de la congrégation, entre 1940 à aujourd'hui, peuvent s'inscrire à cette action collective. À ce jour, 15 personnes ont contacté les avocats de ce recours. Les présumées agressions se seraient déroulées dans des maisons de la communauté, dans des presbytères de paroisses confiées à ces religieux ainsi que dans des institutions scolaires sous leur responsabilité. Le Collège des Eudistes de Montréal et l'Externat Saint-Jean-Eudes de Québec sont mentionnés à plusieurs reprises.

Le cardinal **Gérald Cyprien Lacroix**, l'évêque émérite **Jean-Pierre Blais** et les prêtres Laurier Morasse et Léopold Manirabarusha ont échoué à obtenir le titre d'intervenants dans l'action collective contre l'archidiocèse de Québec. Dans un jugement rendu le 4 juillet 2025, la juge Danye Daigle n'a pas acquiescé à cette demande. Cette semaine, les avocats de l'archevêque de Québec vont demander l'autorisation de porter en appel cette décision de la juge Danye Daigle en raison des « nombreuses erreurs » qu'elle contient. En juin 2024, l'archevêque de Québec, l'évêque émérite de Baie-Comeau et deux prêtres de l'archidiocèse de Québec ont choisi de s'adresser aux tribunaux afin de « rétablir de la manière la plus totale et rapide possible leur crédibilité », avait alors expliqué M^e^ Jacques Larochelle, un de leurs avocats. Il avait alors confirmé que ses clients estimaient « que le véhicule du recours collectif ne leur permet pas suffisamment d'exprimer leur innocence et de faire en sorte qu'ils aient le plus rapidement possible un jugement statuant sur leur cas ». La requête présentée à la cour argumentait que « la justice et l'équité commandent que les clercs toujours vivants et le souhaitant soient autorisés à intervenir rapidement pour contester les accusations portées contre eux et rétablir leur réputation, leur honneur et leur dignité ».

12 septembre 2025

Autorisée par la Cour d'appel le 27 mars 2025, l'action collective contre la branche canadienne de l'**Ordre des Prêcheurs** (les **Dominicains**) franchit une nouvelle étape. Le document de procédure, la demande introductive d'instance en termes juridiques, vient d'être déposé. Ce document de 50 pages présente les témoignages de treize femmes et hommes qui indiquent avoir été agressés par des Dominicains québécois. La plupart des victimes alléguées sont nées avant 1955 (8 d'entre elles) et les agressions qu'elles dénoncent ont eu lieu alors qu'elles étaient mineures (9 d'entre elles, la plus jeune étant âgée de 7 ans). Dans l'action collective contre les dominicains, la personne représentante réclame une somme de 450 000 $ tandis que le groupe des victimes demande qu'un montant total de 10 M $ à titre de dommages punitifs leur soit versé (moins les frais dévolus à

leurs avocats, soit environ 25%). Le dominicain le plus connu mentionné dans cette affaire est le père Benoît Lacroix, philosophe, théologien et poète. Décédé à l'âge de 100 ans, le père Lacroix a été promu grand chevalier de l'Ordre national du Québec en 1996. Mentionnons qu'aucun des faits allégués dans cette action collective n'a été prouvé en cour. Ils seront débattus dans le cadre d'un éventuel procès, à moins que les parties parviennent à conclure une entente hors cour.

19 septembre 2025

Un juge vient d'accorder au seul cardinal **Gérald Cyprien Lacroix** la permission d'en appeler d'un précédent jugement qui lui refusait le statut d'intervenant dans l'action collective menée contre l'archidiocèse de Québec. « L'affaire soulève des questions qui méritent un examen de la cour, ce qui justifie que la permission sollicitée soit accordée », indique le juge Simon Ruel de la cour d'appel du Québec. Dans son récent jugement, le juge Simon Ruel se dit « conscient des enjeux d'efficacité » et se déclare « soucieux de ne pas alourdir ou retarder les procédures de première instance ». Il souligne que le cardinal Lacroix « ne demande pas la suspension de l'instance en Cour supérieure ». La permission d'en appeler étant accordée, l'affaire sera maintenant déférée à la cour d'appel. Trois juges devront décider si le statut d'intervenant doit être accordé, cette fois, au seul cardinal Lacroix.

17 octobre 2025

Afin de clore l'action collective intentée par des victimes d'agressions sexuelles commises par des prêtres de 1940 à aujourd'hui, le diocèse de **Saint-Hyacinthe** s'engage à verser une somme de près de 9 M$ (précisément 8 940 258 $) dans un fonds de règlement. Le mercredi 15 octobre 2025, le juge de la Cour supérieure Martin F. Sheehan a approuvé une entente de règlement intervenue un an plus tôt entre les avocats des victimes et ceux du diocèse. Cette entente a été signée en mai 2025. Si plus de 66 personnes s'inscrivent à cette action collective, a aussi précisé le juge Sheehan, le diocèse pourrait verser jusqu'à un million de dollars de plus, soit près de 10 M$. Le jugement rendu mercredi note que l'évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe s'engage à rédiger « une lettre d'excuses personnalisée » pour chaque victime dont la réclamation aura été acceptée. Il s'agit là d'un « avantage important », estime le juge, qui ajoute que plusieurs victimes alléguées lui ont déclaré que cette lettre « apportait une valeur non négligeable au règlement » de cette action collective.

Cinq jours plus tôt, le vendredi 10 octobre 2025, le juge Donald Bisson de la Cour supérieure a approuvé une entente de règlement dans l'action collective menée contre le diocèse de **Saint-Jean-Longueuil.**

30 octobre 2025

L'action collective contre l'archidiocèse de **Montréal** est dorénavant close. Le vendredi 6 juin 2025, le juge de la Cour supérieure Donald Bisson a prononcé le jugement de clôture dans cette affaire liée aux agressions sexuelles commises par des prêtres depuis 1940. Un montant de 12 148 999 $ aura été distribué aux 108 victimes de prêtres montréalais. Au moment de la publication du jugement de clôture, toutes les victimes avaient reçu leur indemnisation ainsi qu'une lettre d'excuses signée par l'archevêque de Montréal, Mgr Christian Lépine. Seuls les noms de six prêtres ou ex-prêtres ayant déjà été reconnus coupables « dans le cadre d'un processus criminel », ont été publiés. Cette action collective a été initiée il y a six ans. (Voir aussi un suivi aux Billets #982-983).

978. Une retraite bien méritée

Après 31 ans comme chancelier de l'archidiocèse de Rimouski, l'abbé **Yves-Marie Mélançon**, v.é., a pris une retraite bien méritée en septembre de cette année. Il a cumulé cette fonction tout en demeurant curé à Sainte-Françoise, puis membre de l'équipe pastorale du secteur de Trois Pistoles où il a œuvré pendant 33 ans. Il a été remplacé à la chancellerie par l'abbé Jean-Marie Anoh, prêtre *fidei donum* (revoir le Billet #920) qui a pris la relève à compter du 1er septembre 2025. L'abbé Mélançon est aussi celui qui participe à la rédaction, met en page et publie sur le Web le présent *Chemins de foi* depuis ses débuts.

Voici ce qu'écrivait l'abbé Yves Pelletier, v.g., dans *Le Relais* du 10 octobre 2025 :

REMERCIEMENTS
À L'ABBÉ YVES-MARIE MÉLANÇON, V.É.

L'abbé Yves-Marie Mélançon

À la suite de la nomination de l'abbé Jean-Marie Anoh à titre de nouveau chancelier du diocèse de Rimouski, le 30 juin dernier, nous souhaitons exprimer notre reconnaissance à l'abbé Yves-Marie Mélançon pour ses trente et une années de service dévoué et fidèle comme chancelier au service de notre Église diocésaine. L'abbé Mélançon a accepté de poursuivre sa tâche de vicaire épiscopal aux affaires canoniques.

Au fil des ans, il a été le gardien indispensable de la mémoire et de la structure de notre diocèse. Il a incarné avec rigueur les valeurs de notre Église, veillant avec soin à la

bonne tenue des archives, à la validité des actes officiels administratifs, et à la transmission fidèle de notre mission pastorale. Son sens du détail et sa profonde connaissance du droit canonique ont assuré la continuité et la stabilité dans les moments de transition comme dans les périodes de croissance. Il a été également webmestre, assurant le site internet de notre diocèse afin qu'il soit une mine de ressources de toutes sortes pour l'archevêché et les paroisses. Son travail, souvent dans l'ombre, a été une lumière de stabilité et de confiance pour toute la communauté diocésaine.

Son sens du devoir, sa grande disponibilité et son souci du détail ont marqué tous ceux et celles qui ont eu le privilège de collaborer avec lui. Il a su allier compétence professionnelle et sens pastoral, contribuant ainsi à faire rayonner la mission de l'Église dans notre région.

Au nom de Mgr Denis Grondin et de toute la communauté diocésaine, nous lui exprimons nos plus sincères remerciements. Que Dieu le comble de ses bénédictions pour tout le bien accompli, et lui accorde paix et joie dans les années à venir.

Avec toute notre reconnaissance et notre affection,

Yves Pelletier, vicaire général
Le Relais, N° 942, 10 octobre 2025, p. 1.

979. Décès de Mgr Bertrand Blanchet

Le 24 octobre 2025, le service des communications du diocèse publiait le communiqué suivant :

DÉCÈS DE MGR BERTRAND BLANCHET
ARCHEVÊQUE ÉMÉRITE DE RIMOUSKI

C'est avec une profonde tristesse que le diocèse de Rimouski annonce le décès de Mgr **Bertrand Blanchet**, archevêque émérite de Rimouski. Il a servi comme évêque de Gaspé de 1973 à 1992, puis comme archevêque de Rimouski de 1992 à 2007. Mgr Blanchet résidait à La Pocatière, où il s'occupait du ministère pastoral. Le décès est survenu hier, le **23 octobre 2025** en soirée, à l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière. Âgé de 93 ans, il avait été admis le mois dernier pour traiter une pneumonie.

Funérailles

Les funérailles de Mgr Bertrand Blanchet seront présidées par Mgr Denis Grondin, archevêque de Rimouski, le samedi 1er novembre 2025 à 14 heures, en la cathédrale Saint-Germain de Rimouski. Tous ceux et celles qui souhaitent lui rendre un dernier hommage sont invités à se recueillir à la cathédrale Saint-Germain de Rimouski, où le corps sera exposé le vendredi 31 octobre, de 13 h à 21 h. Des moments de prière sont prévus à 16 h et à 20 h et se poursuivront le lendemain, samedi 1er novembre, de 9 h à 13 h 30. Tous les détails sont disponibles sur la page Facebook du diocèse de Rimouski. Mgr Blanchet laisse dans le deuil sa sœur, Mme Monique Blanchet (André Coulombe), sa belle-sœur, Mme Thérèse Guimont (feu Claude Blanchet), plusieurs neveux et nièces, ses confrères dans l'épiscopat, le clergé et les fidèles des diocèses de Sainte-Anne-de-La-Pocatière, Gaspé, Baie-Comeau et Rimouski, ainsi que de nombreux amis.

Une vie au service de la communauté

Dans son ministère, Mgr Bertrand Blanchet faisait preuve d'une grande sensibilité humaine et d'une rigueur scientifique. Né en 1932 à Saint-Thomas de Montmagny, il a poursuivi ses études classiques au Collège de Sainte-Anne-de-La-Pocatière (1944-1952), puis sa formation théologique au Grand Séminaire de Québec (1952-1956). Passionné par les sciences, il a obtenu un doctorat en sciences forestières de l'Université Laval en 1975. Il est reconnu pour son amour de la nature et du plein air. Homme simple, accessible, toujours plein de sagesse et contemplatif, il était particulièrement attentif aux jeunes adultes, il était bon pédagogue et soucieux de transmettre la foi aux jeunes.

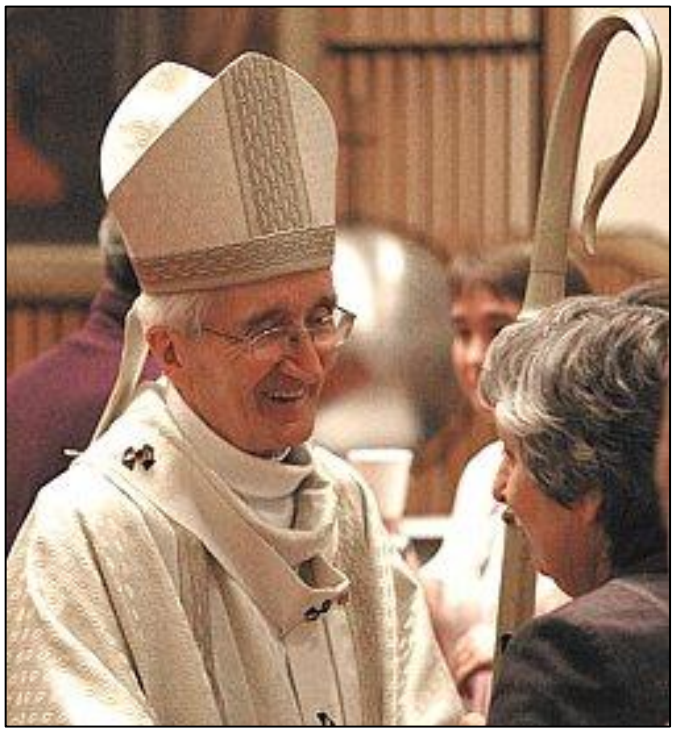

Célébrations de la Reconnaissance pour souligner la retraite de Mgr Bertrand Blanchet, le 10 juin 2008. Photo : Gérard Mercure. Courtoisie.

Ordonné prêtre en 1956, il a enseigné au Collège et au Cégep de La Pocatière jusqu'à sa nomination comme évêque de Gaspé en 1973. En 1992, il est devenu huitième archevêque de Rimouski, ministère qu'il a exercé

jusqu'en 2007. En tant qu'archevêque de Rimouski, on reconnaît son ouverture pastorale et sa volonté d'adaptation aux réalités contemporaines. Il a été précurseur de la venue de prêtres d'autres pays pour répondre aux besoins croissants des communautés locales en matière de présence sacerdotale ; cette initiative a permis de prêter main-forte au clergé de Rimouski tout en encourageant l'ouverture interculturelle au sein du diocèse.

« Par l'opération *En chantier*, il a su structurer les régions pastorales et orienter les grands volets de la mission avec ses proches collaborateurs. Pasteur attentif au charisme des laïcs, il a contribué à la valorisation du diaconat permanent et a assuré la transition d'une catéchèse scolaire vers une transmission de la foi enracinée dans les paroisses et les familles. C'est pendant son épiscopat que les laïcs ont commencé à animer des célébrations dominicales de la Parole mettant en valeur l'importance de se rassembler et de prier ensemble. Il a également soutenu le ministère de la présidence de funérailles confiées par des baptisés bien formés. Il a été apprécié pour la qualité de ses échanges sur des sujets délicats tels que la bioéthique, la vie, la dignité de la personne, où il faisait preuve d'une grande écoute et d'ouverture aux différents points de vue. Attentif aux plus démunis, il les accueillait avec une générosité empreinte de compassion », souligne Mgr Denis Grondin, actuel archevêque de Rimouski.

Mireille Lévesque, agente aux communications
communications@dioceserimouski.com

980. Les lieux d'ici : l'histoire derrière chaque nom

Le journal hebdomadaire *Le Soir* de Rimouski a publié, dans son édition du 23 juillet 2025, cinq pages sur la toponymie de 14 lieux d'ici : Causapscal, Esprit-Saint, La Rédemption, La Trinité-des-Monts, Le Bic, Les Boules (Métis-sur-Mer), Mont-Lebel, Padoue, Pointe-au-Père, Rivière Patapédia, Saint-Anaclet-de-Lessard, Saint-Eugène-de-Ladrière, Saint-Marcellin et Val-Brillant.

Le Bic. Journal *Le Soir*. Photo Tourisme BSL - Mathieu Dupuis. Courtoisie.

Ce document est présenté ainsi : *« Certains noms de lieux nous intriguent, nous touchent ou nous font sourire. Dans cette série, on s'attarde à quelques lieux de chez nous, choisis pour leur histoire singulière, leur nom évocateur ou simplement parce qu'ils nous parlent. Un clin d'œil à nos racines et à ceux qui ont donné une identité à notre territoire, un nom à notre coin de pays »* (loc. cit.).

Voici, à titre d'exemple, ce que l'on écrit sur **Le Bic** :

« La municipalité du Bic n'existe plus depuis le 16 septembre 2009. Elle a été annexée à Rimouski. L'appellation Le Bic a toutefois été préservée et elle identifie maintenant un secteur correspondant au territoire de l'ancienne municipalité. Le gouvernement a établi un parc de conservation d'une superficie de 33 km^2, le parc de conservation du Bic. La profondeur du havre du Bic en fait un abri sûr et l'un des mouillages importants du Saint-Laurent où le général Wolfe et sa flotte ont fait une halte en 1759. L'histoire bicoise remonte aux débuts de la colonie et même plus loin dans le temps, car en 1535, Jacques Cartier s'est arrêté au havre du Bic, tout comme Champlain le fera en 1603. Ce dernier est d'ailleurs l'auteur de la dénomination, car il appelle l'endroit le Pic, puis mentionne « dudict pic », à propos d'une montagne assez élevée (347 m) et pointue qui domine le havre. Par corruption lexicale, Pic serait devenu Bic, d'où le nom Bic repris lors de la création de la seigneurie en 1675 et du bureau de poste en 1832. Ce sommet porte aujourd'hui le nom officiel Pic Champlain. Sur le plan municipal, Le Bic provient de la fusion, en 1972, des municipalités de la paroisse de Sainte-Cécile-du-Bic et du village de Bic, respectivement créées en 1845 et en 1920. La dénomination Sainte-Cécile-du-Bic provient de celle de la paroisse érigée canoniquement en 1830 et desservie comme mission entre 1793 et 1850. Gentilé : Bicois, Bicoise. »

Ce document, digne de mention et que l'on peut avantageusement consulter, est disponible sur le site du journal *Le Soir*, à l'adresse Internet : https://journallesoir.ca/wp-content/uploads/2025/07/lesoir-rimouski-2025-07-23.pdf, aux pages 5 à 9, ou, si ce lien n'est plus actif, alternativement ici.

981. Le pauvre, baromètre de justice et de paix

Dans le programme de base de l'année jubilaire 2025 vécue en Église, le message du regretté pape

François invitait les catholiques à poser un geste d'espérance envers des personnes affectées par une situation de pauvreté : maladie, guerre, violence, insécurité alimentaire, deuil, isolement, etc.

Alors que des milliers d'êtres humains manquent souvent du nécessaire, ne risquons-nous pas de nous résigner ou de nous habituer à détourner notre regard et même à tomber dans une certaine indifférence qui laisse les recherches de solutions aux seuls gens au pouvoir ? Serions-nous prêts à annuler les dettes de pays pauvres qui ne pourront jamais s'en sortir autrement ? Et comment reconnaître notre dette écologique envers des contrées victimes de désertification ou d'inondations résultant de notre mode de vie qui produit sans arrêt des ressources polluantes… (Cf. *Message* du 13 juin 2025 du pape Léon XIV pour le dimanche 16 novembre 2025, 9e journée mondiale des pauvres).

Une piste du partage plus juste et respectueux doit être soutenue par des options politiques et économiques qui réglementent les échanges et défendent les plus petits : ces derniers ne sont-ils pas le baromètre pour engendrer un monde vers la solidarité, la justice distributive plutôt que vers l'exploitation et le profit à sens unique ? À cet égard les pauvres sont nos maîtres.

Plus près de nous, comment le souci du bien commun stimule-t-il notre implication dans la création d'un filet social ? Comment travailler ensemble pour ne pas exclure ou ignorer des gens ? Je félicite les instances civiles qui ont investi dans la création d'un lieu d'écoute, d'accueil et d'hébergement pour les personnes en situation d'itinérance à Rimouski.

« Ne faites pas de trésors sur la terre » (Mt 6,19). La pauvreté matérielle est liée à des pauvretés immatérielles qui touchent toutes les générations et toutes les conditions humaines : pensons à la maladie mentale, à l'isolement, au manque d'attention spirituelle, au besoin d'être reconnu dans ses talents… Bref, la table est dressée pour travailler ensemble le défi de l'amitié sociale où chacun apprivoise l'autre comme un frère, comme une sœur. En ce sens, tout geste, si humble soit-il, crée l'espérance d'une rencontre où le pauvre nous apprend « l'être ensemble », l'appréciation mutuelle, l'égale dignité humaine et la réalité du terrain.

Le pape Léon écrit ceci pour vivre la 9e journée des pauvres, le 16 novembre 2025 : « Les pauvres ne sont pas une distraction pour l'Église… chacun d'eux est porteur d'une parole et d'une sagesse, d'un trésor à découvrir à travers ce qu'ils vivent, leur histoire, leur résilience… ». Et, pour les chrétiens, Dieu dans son humanité a vécu plusieurs situations de précarité afin de porter les nôtres et susciter en nous le goût du service aimant, bienveillant et universel où se répondent ensemble justice et charité.

L'espérance, soutenue par l'amour de Dieu, transforme le cœur humain en terre féconde en créativité où riches et pauvres dépassent la bienfaisance et apprennent ensemble, cherchent et trouvent les signes d'une terre nouvelle et des cieux nouveaux. Ceci implique une action de proximité et aussi un travail de discernement pour modifier les causes structurelles responsables de pauvreté; et donc, créer des environnements où chacun a besoin de l'autre et apporte à l'autre, pour être debout ensemble.

Si nous voulons assurer un bien-être de base par une solidarité attentive, que ce dimanche nous offre la grâce d'une foi lucide et responsable, d'une charité accessible et d'une vision qui donne l'oxygène pour ne désespérer de personne.

+ Denis Grondin
Archevêque de Rimouski

Le Relais Nº 943, 24 octobre 2025, p. 7.

982. Un rapport accablant

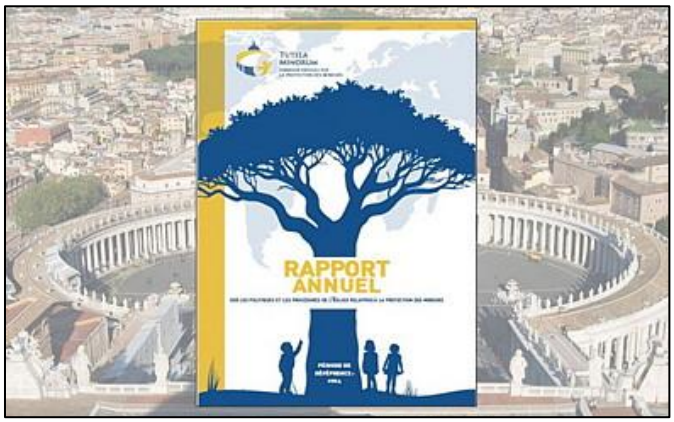

Présence Info (CPPM/Pixabay). Courtoisie.

Rapport annuel de la Commission pontificale pour la protection des mineurs. Abus sexuels dans l'Église : espaces sûrs et sanctions plus sévères.

Dans un article de la publication *Présence-Info* du 20 octobre 2025, M. François Gloutnay présente le rapport 2025 de la Commission pontificale pour la protection des mineurs, rendu public le jeudi 16 octobre, lequel évalue les mesures de prévention prises par les évêques catholiques du monde entier envers les victimes d'agressions sexuelles dans leurs propres diocèses. Le rapport de 103 pages questionne aussi les services mis en place par les autorités diocésaines afin d'accompagner les victimes et les survivants « sur leur chemin de guérison et de réparation ».

Le rapport doit reconnaître que des « défis persistants empêchent la mise en œuvre » de pratiques efficaces de réparation dans les diverses Églises locales. Cette commission pontificale propose donc aux conférences épiscopales des différents continents un « vade-mecum opérationnel » en six points que l'on peut brièvement résumer ainsi :

1/ Accueillir, écouter et aider les victimes d'agressions sexuelles. « Créer des espaces sûrs où les victimes et les survivants peuvent partager leurs expériences ».

2/ « Publier des déclarations officielles qui reconnaissent le tort causé et assument la responsabilité de l'Église dans son ensemble ». Ces excuses seront publiques. Des excuses privées doivent aussi être remises à chaque victime et à sa famille.

3/ Veiller à ce que les victimes d'abus aient accès à un soutien spirituel et psychothérapeutique à l'extérieur, si possible, des structures ecclésiales.

4/ « Fournir aux victimes et aux survivants une aide financière adéquate au regard des frais encourus du fait des abus, y compris les soins médicaux et psychologiques ». L'Église doit assumer la responsabilité de ces frais.

5/ Adopter des « sanctions significatives pour les auteurs des abus ou ceux qui les ont laissés faire » et traduire les coupables en justice.

6/ « Mettre en œuvre des programmes de sensibilisation destinés au clergé, aux religieux et aux fidèles afin d'encourager un processus de guérison collective ».

Certaines de ces recommandations ne sont pas nouvelles. Toutefois, la grande nouveauté de ce rapport se trouve au cœur de la cinquième recommandation, celle consacrée aux sanctions disciplinaires. On entend sanctionner avec sévérité « ceux qui ont laissé faire [les auteurs des abus] » les déclarant tout aussi coupables que les abuseurs. « Les coupables sont non seulement ceux qui ont abusé sexuellement des enfants ou des adultes vulnérables, mais aussi ceux qui ont laissé faire les abus en omettant sciemment de demander des comptes aux agresseurs, exposant ainsi les victimes/survivants à des abus supplémentaires […] Les coupables incluent aussi ceux qui, en gérant mal les signalements d'abus, ont traumatisé encore davantage les victimes/survivants tout en leur refusant la vérité, la justice et la réparation ».

983. Agressions sexuelles : autre suivi…

Le Billet #977 vous a présenté plusieurs décisions relatives aux recours collectifs contre des diocèses ou des congrégations religieuses au Québec. En voici une autre émise récemment.

Le diocèse de **Joliette** devra verser une somme de 5,3 M$ à titre de règlement d'une action collective visant à indemniser les personnes ayant été agressées sexuellement par des membres du clergé diocésain de 1940 à aujourd'hui. Le jeudi 30 octobre 2025, le juge Donald Bisson a approuvé une entente de principe intervenue entre les avocats du diocèse et ceux des victimes présumées afin de « mettre fin au litige sans admission de responsabilité ». À ce jour, près de 30 personnes se sont inscrites à ce recours. Chaque victime peut espérer recevoir un « montant brut approximatif » se situant entre 100 000 $ et 150 000 $ en moyenne, ainsi qu'une lettre d'excuses de la part de M^{gr} Louis Corriveau du diocèse de Joliette.

(Source : François Gloutney, *Présence-Info,* 3 novembre 2025.)

984. La pédagogie novatrice d'Élisabeth Turgeon

Le média *Présence-Info* publie, le 4 novembre 2025, sous la plume de Fannie Dionne, le résumé d'une entrevue avec Sr Gabrielle Côté, RSR, ancienne supérieure générale, qui partage ce qui l'a particulièrement marquée et qui est moins connu au sujet de la fondatrice de sa congrégation. En voici quelques extraits que nous empruntons à cet article.

Façade de la maison mère.

Avoir de la sollicitude pour les jeunes, reconnaître les capacités uniques de chaque élève, adapter son enseignement. Ce ne sont pas les principes d'un manuel de pédagogie récent, mais les valeurs à la base du travail éducatif d'Élisabeth Turgeon, fondatrice des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire (auparavant sœurs des Petites-Écoles) au 19^{e} siècle. Cette femme à la santé fragile a fondé une communauté d'éducatrice à partir de presque rien et, en six ans, elle a laissé sa marque sur la région de Rimouski. […]

À l'époque, explique sœur Côté, les femmes mariées ne pouvaient pas enseigner. Pour Élisabeth Turgeon, former des institutrices qui ne travaillent que quelques années est loin d'être idéal : elle souhaite fonder une congrégation de sœurs dédiées à l'enseignement. […] Le contexte est difficile pour elles, avant et après la fondation de la

congrégation. L'évêque est d'abord opposé à la création d'une communauté religieuse, puis il ne croit pas à son avenir. De plus, le nouveau diocèse est loin d'être riche et les institutrices ne sont pas toujours payées justement. Le travail d'Élisabeth Turgeon et de ses collègues se fait donc dans une grande pauvreté. […] *Au fil du temps, l'évêque déplace aussi régulièrement les institutrices d'une maison à une autre. Elles doivent alors laisser à d'autres leur demeure et leurs jardins bien entretenus pour repartir de rien. La situation est telle, raconte sœur Côté, qu'Élisabeth Turgeon a un jour envoyé une novice voler du bois à l'évêque pour se chauffer, disant que, quand les moyens le permettront, elles informeront et rembourseront l'évêque. « C'est une femme audacieuse, ce qu'on ne peut pas soupçonner, car elle était toujours malade. Mais elle avait une audace, un courage et du discernement pour saisir les moments où il fallait interpeller l'évêque pour sa congrégation. »*

Cette pauvreté a toutefois failli causer la fin de la communauté, poursuit sœur Côté, pendant la « nuit d'angoisse ». « Élisabeth Turgeon a convoqué toutes les sœurs et novices alors qu'elle était alitée et malade et, comme elles étaient dans une pauvreté indescriptible, elle leur a dit "Je vous rends votre liberté, retournez chez vous. Je partirai la dernière." » Les sœurs passent alors la nuit à la chapelle avant de revenir voir Élisabeth Turgeon et de lui dire qu'elles ne partiraient pas. « Ça a été comme un nouveau départ dans la congrégation. »

« C'était une avant-gardiste », s'exclame sœur Côté en parlant de la pédagogie d'Élisabeth Turgeon. « Sa base, c'était : il faut aimer les jeunes, leur manifester de la tendresse et de la sollicitude, les valoriser, croire en eux. » […] *Quand Élisabeth Turgeon envoie des sœurs dans des communautés rurales, elle leur dit de s'adapter à l'horaire des enfants, sachant que plusieurs devaient travailler avec leurs parents.* […] *Les jeunes doivent sentir qu'on croit en eux.* […]

Sœur Côté souligne qu'elle vivait la synodalité avant l'heure, étant toujours ouverte et à l'écoute des autres. « Elle n'écrivait jamais une lettre à ses sœurs dans une paroisse sans saluer le curé, les parents. Elle ne manquait jamais d'écrire un mot pour les enfants, leur demandant de prier pour elle. Elle se préoccupait des sœurs et envoyait parfois du vin à une sœur qui n'allait pas bien. C'est ça la synodalité » (Cf. Fannie Dionne, « Religieuses au Québec : la pédagogie novatrice d'Élisabeth Turgeon », dans presenceinfo.ca, 4 novembre 2025).

985. Pourquoi « Léon XIV » ?

Nous avons parlé du nom du pape Léon au Billet #959. La tradition veut que le pape change son nom personnel par un autre juste après son élection. « En prenant une nouvelle identité, il montre qu'il se donne entièrement à l'Église », explique Mgr Marc Pelchat, évêque auxiliaire de Québec.

Mais le choix du nouveau nom est aussi symbolique. Le nouveau pape a choisi le nom Léon, en référence à Léon XIII. Mort en 1903, ce dernier était connu pour son profond engagement social et pour sa lutte pour les droits des travailleurs. Ce choix montre explicitement que Léon XIV accorde une grande importance à la question de la justice sociale et qu'il souhaite s'engager pour défendre les plus vulnérables.

(Source : Chloé Bourquin, « Quatre questions à propos du nouveau pape », dans *La Presse*, 13 mai 2025).

Le pape Léon XIII. Artiste : N. De Paoli, Rome. Peinture laissée à l'Évêché de Rimouski par Mgr André-Albert Blais (1842-1919), évêque de Rimouski de 1891 à 1919. AAR.

Life of Leo XIII and History of his Pontificate
By Francis T. Furey, A.M.
New York / Philadelphia, 1903.

Note : nous avons retrouvé dans les archives du Grand Séminaire ce livre en anglais sur la vie de Léon XIII et l'histoire de son pontificat. C'est un volume de 600 pages, illustré. Nous y relevons un court et unique texte en français (p. vii) de Mgr Eugène Arnaud, qu'on doit considérer comme une copie d'un texte original d'approbation de ce livre sur Léon XIII.

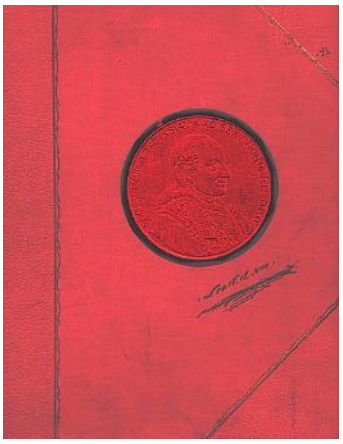

Couverture

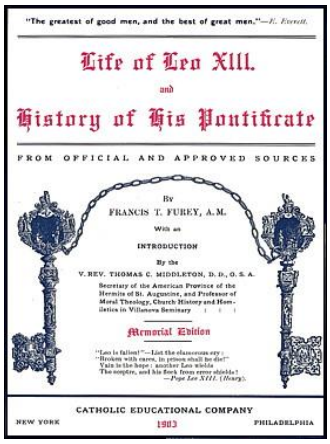

Page titre

Monsieur L'Aumônier,

Épris d'admiration devant la grande figure de Léon XIII, vous avez conçu le dessein de contribuer par votre plume à faire connaître d'une manière intime l'illustre Pontife qui gouverne l'Église depuis près de vingt-cinq ans.

Par les détails biographiques et l'exposé d'admirables qualités mises en lumière, vous avez rendu le Pape personnellement sympathique; mais par la publication ou l'analyse de ses sublimes enseignements pontificaux, vous avez montré le Docteur infaillible qui, ayant scruté sous toutes leurs phases les besoins de notre société contemporaine dans la lutte des doctrines, avec des accents inspirés, lui désigne sa seule voie de salut.

Comme celui de son prédécesseur du V^e^ siècle, saint Léon I^er^, que l'histoire a surnommé le Grand parce qu'il réprima victorieusement l'hérésie et fit reculer la barbarie en la personne d'Attila, le nom glorieux de Léon XIII s'inscrira dans les fastes de l'Église pour sa vaillance indéfectible à combattre les erreurs modernes et à diriger la civilisation dans les voies du véritable progrès.

Je vous félicite, monsieur l'Aumônier, de votre travail qui ne pourra que contribuer à rendre plus populaire notre grand Pontife et à vulgariser ses précieux enseignements.

† EUGÈNE,
Évêque de Fréjus et Toulon.

986. Restauration du patrimoine religieux

Au Billet #969, nous avons relevé le fait que, en juin 2025, le Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) avait suspendu ses programmes d'aide en restauration et en requalification du patrimoine religieux de la province venus à échéance le 31 mars 2025. Ils n'ont pas été reconduits temporairement, le temps que la réflexion en cours soit complétée. « Je souhaite d'abord que l'approche globale de gestion en patrimoine religieux soit revue et améliorée », a indiqué le ministre **Mathieu Lacombe**. « La stratégie actuelle n'est plus viable puisque les demandes dépassent largement la capacité d'investissement » du gouvernement québécois, a ajouté le ministre; mais « le statu quo n'est pas une option ». Puis, le 17 juin 2025, le ministre a annoncé la tenue d'un « chantier pour moderniser l'approche de gestion du patrimoine religieux » (cf. François Gloutnay, presenceinfo.ca, 20 juin 2025).

Les réactions ont alors été vives. Dans un autre article de François Gloutnay paru le 30 octobre 2025, toujours sur le site de presenceinfo.ca, et intitulé « Des élus municipaux demandent à Québec de rétablir l'aide financière », nous trouvons les interpellations faites depuis lors par des élus municipaux, par des membres du Conseil interconfessionnel chrétien de la région de Québec et par des évêques de l'AECQ.

Les élus municipaux

Le mercredi 8 octobre 2025, les membres du conseil de la Municipalité régionale de comté de D'Autray ont demandé, par résolution unanime, au ministre Mathieu Lacombe de rétablir « dans les meilleurs délais les programmes d'aide financière en restauration et en requalification gérés par le CPRQ ». […] La « suspension complète de ces programmes pour une période indéfinie » ne fera qu'aggraver la fragile situation du patrimoine religieux, […] « laisser en plan des dizaines de chantiers » et « fragiliser l'accompagnement d'une centaine de municipalités et d'organismes locaux mobilisés pour donner une nouvelle vie à leur église ». […] Un mois plus tôt, ce sont les maires et la préfète de la MRC de Drummond qui ont demandé au premier ministre François Legault de rétablir « dans les plus brefs délais » ces aides financières. […]
« Nous sommes très inquiets pour l'avenir du patrimoine religieux devant ce désengagement du ministère envers les communautés qui se mobilisent, souvent bénévolement, pour sauvegarder ces lieux identitaires du Québec», a déclaré pour sa part le Conseil régional du patrimoine de la MRC de Papineau. […] Plusieurs municipalités ont aussi indiqué au ministre Lacombe combien sa décision de suspendre l'aide financière au patrimoine religieux mettait en péril les projets de restauration envisagés à l'intérieur de leurs frontières respectives (op. cit.).

Lettre œcuménique

Les membres du Conseil interconfessionnel chrétien de la région de Québec se disent « très inquiets pour l'avenir du patrimoine religieux devant ce désengagement du

ministère […] *». Cette lettre est signée par les responsables de la cathédrale anglicane Holy Trinity, de l'église St. Andrew's (tradition presbytérienne) et de l'église Chalmers-Wesley (Église Unie du Canada). L'évêque auxiliaire (catholique) de Québec, M^gr^ Juan Carlon Londono a aussi apposé sa signature au bas de cette lettre* (op. cit.).

Du côté des catholiques

M^gr^ Raymond Poisson [du diocèse de Saint-Jérôme-Mont-Laurier], *président du comité sur le patrimoine de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ), a demandé* […] *de « demeurer moins silencieux face à l'interruption des programmes d'aide à la restauration et à la requalification du patrimoine religieux ».* […] *L'évêque de Joliette Louis Corriveau s'est dit en accord avec la proposition de son confrère et souhaite à son tour que les fabriques de son diocèse écrivent à leur député ainsi qu'au premier ministre afin que le financement soit rétabli.* […] *Plusieurs fabriques ont réagi dès qu'elles ont appris la suspension temporaire de l'aide financière.* [On déplore que] *« malgré la mobilisation du milieu, le gouvernement ne soutient plus la conservation de son patrimoine, notre patrimoine ».* […] *Le secrétariat de l'AECQ a précisé que ses représentants participent actuellement à des discussions avec le gouvernement concernant les subventions pour la restauration des édifices religieux.* […] *Les discussions avec le gouvernement « se déroulent de manière constructive et permettent d'approfondir la réflexion », a indiqué Éliane Thibault, directrice des communications à l'AECQ* (op. cit.).

Le ministre Lacombe assure toutefois que son ministère pourra offrir « un accompagnement pour les situations qui nécessitent des interventions urgentes ». On ne laissera pas s'effondrer une église ou un clocher ! Mais ces subventions exceptionnelles seront accordées « sous réserve d'une approbation gouvernementale ». Les subventions annuelles pourraient reprendre en 2026.

987. Un dernier hommage à M^gr^ Blanchet

Le samedi 1^er^ novembre 2025, une foule nombreuse s'est réunie à la cathédrale pour rendre hommage à M^gr^ Bertrand Blanchet, archevêque émérite de Rimouski, et célébrer son profond humanisme. Plusieurs évêques et membres du clergé étaient également présents. On a souligné l'humanité, la simplicité et la rigueur de cet homme de Dieu, de même que son amour pour les sciences et la nature.

Les versets 1 et 2 du Psaume 94 (95), son favori, celui qu'il récitait par cœur, étaient d'ailleurs à l'honneur sur les signets remis à la foule en sa mémoire :

Venez, crions de joie pour le Seigneur, acclamons notre Rocher, notre salut ! Allons jusqu'à lui en rendant grâce, par nos hymnes de fête acclamons-le !

Le corps de Mgr Bertrand Blanchet exposé en chapelle ardente à la cathédrale de Rimouski, le 31 octobre dernier. AAR, courtoisie..

M^gr^ Denis Grondin a témoigné : « Nous avons eu la chance d'entendre plusieurs personnes plus proches de lui venir rendre grâce pour les nombreux aspects de sa vie qu'il a partagés avec elles. Tous les représentants des différentes communautés chrétiennes ont également pris le temps de se rassembler pour lui dire merci. Même près de 20 ans après son départ, ce qu'il a semé continue de faire grandir l'espérance. L'expression du peuple de Dieu nous révèle l'esprit de famille et de communion nourri, au fil des événements, des joies et des épreuves. Cela nous rappelle l'importance de préserver ce lien de continuité au-delà des ruptures. Je remercie toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, ont ouvert leur cœur ou leur maison à ce bon pasteur et ont bâti avec lui. Merci également à celles et ceux qui ont contribué à la diffusion des hommages lui étant rendus ».

Archevêque émérite de Rimouski, M^gr^ Bertrand Blanchet a servi comme évêque de Gaspé de 1973 à 1992, puis comme archevêque de Rimouski de 1992 à 2007. Il résidait à La Pocatière, où il collaborait au ministère pastoral avant son décès survenu le 23 octobre 2025 en soirée, à l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière. Âgé de 93 ans, il avait été admis le mois précédent pour traiter une pneumonie.

Bon repos, M^gr^ Blanchet !

Si vous n'avez pas pu assister à la cérémonie en son honneur, vous pouvez l'écouter en rediffusion sur la page Facebook de la cathédrale de Rimouski : https://www.facebook.com/cathedralerimouski2016

Le Relais N^o^ 944, 7 novembre 2025, p. 2-3.

988. Nécrologie de Mgr Bertrand Blanchet

(1932-2025)

8e évêque et 5e archevêque de Rimouski

Soigné pour une infection pulmonaire à l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière depuis le 18 septembre 2025, Mgr Bertrand Blanchet, archevêque émérite de Rimouski, est décédé le jeudi 23 octobre 2025 à 21 h 05 des suites d'une insuffisance respiratoire, à l'âge de 93 ans et 1 mois. Mgr Blanchet était le frère de feu Alberta, feu Claude (Thérèse Guimont), feu Napoléon dit Paul (feu Jeanne Nicole), feu Jean-Louis et feu Fernand Blanchet (feu Gabrielle Fortin). Il laisse dans le deuil sa sœur Monique (André Coulombe), ses neveux et nièces, ses confrères de l'épiscopat, les fidèles et le clergé des diocèses de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, de Gaspé et de Rimouski ainsi qu'un bon nombre d'amis.

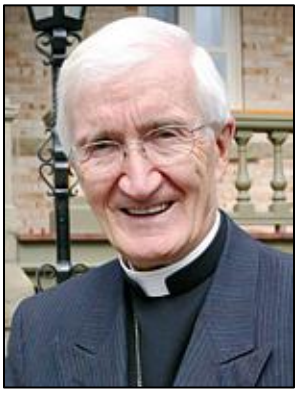

Photo : Karl Thériault, 2007.

Funérailles

Une cérémonie d'accueil et de prière en sa mémoire, présidée par Mgr Denis Grondin, archevêque de Rimouski, s'est tenue le vendredi 31 octobre 2025 en la cathédrale Saint-Germain de Rimouski. La dépouille mortelle, exposée en chapelle ardente, a offert aux fidèles l'occasion de venir lui rendre un dernier hommage. Trois liturgies de la Parole ont été célébrées le jour même et le lendemain matin, permettant à la communauté de prier et de rendre grâce pour sa vie et son ministère.

M. Réjean Levesque, d.p., présidant une célébration de la Parole. Photo : Marcel Lapointe, 31 octobre 2025. Courtoisie.

Retransmis par Internet, le service funèbre, célébré le samedi 1er novembre, a été présidé par Mgr Denis Grondin, assisté de trois évêques concélébrants : Mgr Pierre Goudreault, évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et président de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), Mgr Martin Laliberté, p.m.é., évêque de Trois-Rivières et président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ) et Mgr Gaétan Proulx, o.s.m., évêque émérite de Gaspé. Prenaient également part à la célébration : M. le cardinal Gérald Cyprien Lacroix, i.s.p.x., archevêque de Québec, Mgr Juan Carlos Londoño, évêque auxiliaire à Québec, Mgr Paul Lortie, évêque émérite de Mont-Laurier, Mgr Marc Pelchat, évêque auxiliaire émérite à Québec, Mgr Martin Veillette, évêque émérite de Trois-Rivières, 38 prêtres et 5 diacres permanents, sans oublier les nombreux fidèles venus de toutes parts pour rendre un dernier hommage à l'archevêque défunt.

La concélébration. Photo : Marcel Lapointe, 1er novembre 2025. Courtoisie.

Au début de la célébration, l'abbé Yves Pelletier, vicaire général, a donné lecture d'un message au nom des prêtres diocésains. Ont suivi les hommages de sœur Rita Gagné, ursuline et ancienne collaboratrice de Mgr Blanchet à Gaspé, de M. Jean-François Coulombe, neveu du défunt, au nom de la famille Blanchet, ainsi que de Mgr Martin Laliberté, p.m.é., représentant l'AECQ. Ce concert d'éloges s'est conclu par la lecture, par le vicaire général, du message de condoléances adressé au nom du pape Léon XIV.

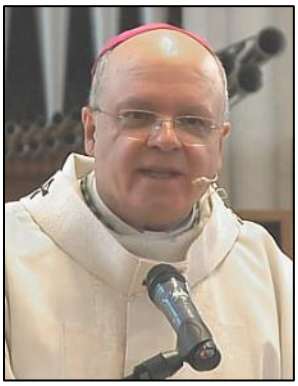

Mgr Denis Grondin. Photo : Marcel Lapointe, 2025. Courtoisie.

Dans son homélie, Mgr Denis Grondin a tracé un portrait juste et profondément humain du défunt, que l'on pourrait résumer comme suit : Mgr Bertrand Blanchet nous laisse un héritage de convictions, d'élan et de simplicité. Homme de foi et de relation, il a toujours vécu dans la confiance, l'émerveillement et le respect des personnes. Son style de vie, humble et centré sur l'essentiel, invitait à la contemplation de Dieu, de la nature et des autres. Pasteur attentif, il a parcouru le Bas-

Saint-Laurent et la Gaspésie, semant espérance et responsabilité. À travers son regard émerveillé et sa pensée ouverte, il nous conduisait à bénir la vie et à renaître à l'espérance. Son message demeure : nous sommes faits pour un héritage incorruptible, une communion d'amour en Jésus-Christ, animée par l'Esprit Saint. (On trouvera la version intégrale de cette homélie ainsi que les textes des hommages et des condoléances à l'adresse internet suivante : https://dioceserimouski-archives.org/dcd/bio/blanchet_ bertrand.html.)

Après la célébration, la dépouille de l'archevêque défunt a été conduite à son dernier repos aux Jardins commémoratifs Saint-Germain de Rimouski, à l'emplacement réservé aux anciens évêques et archevêques. Mgr Denis Grondin et l'abbé Gérald Roy, ancien vicaire général, y ont récité les dernières prières pour celui qui a consacré sa vie à l'annonce et à la réalisation du règne de Dieu.

Une vie au service de la communauté

Mgr Bertrand Blanchet est né le 19 septembre 1932 à Saint-Thomas de Montmagny. Il est le fils de feu Louis Blanchet, cultivateur, et de feu Alberta Nicole. Il a fait ses études classiques au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1944-1952), ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec (1952-1956), où il obtient une licence en théologie. Il poursuit ensuite sa formation en faisant des études biologiques à l'Université Laval de Québec (1959-1962), où il obtient un baccalauréat en biologie (1962) et des études en sciences forestières à l'Université Laval (1962-1964), où il obtient une maîtrise (1965) et un doctorat en sciences forestières (1975).

Ordonné prêtre pour le diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière le 20 mai 1956 à Saint-Thomas de Montmagny par Mgr Marius Paré, évêque auxiliaire de Chicoutimi, il est d'abord surveillant et professeur de grec au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière de 1956 à 1959, puis professeur de biologie de 1964 à 1969 et, au Cégep de La Pocatière, professeur de biologie et de sciences naturelles de 1969 à 1973.

Élu sixième évêque de Gaspé le 22 octobre 1973, il prend possession de son siège à l'évêché de Gaspé le 7 décembre 1973 et il est intronisé le lendemain en la cathédrale de Gaspé, aussitôt après son ordination épiscopale, conférée le même jour et au même endroit par le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, assisté de Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke, et de Mgr Gilles Ouellet, archevêque de Rimouski.

Il est président de la Commission pour le dialogue avec les non-croyants de la CECC de 1979 à 1983; délégué de la CECC au Synode mondial des évêques à Rome en 1983; membre du Secrétariat pontifical pour les non-croyants à la curie romaine de 1985 à 1988; président de la Commission de théologie de la CECC de 1987 à 1991.

Comme évêque de Gaspé, il met l'accent sur la collaboration clergé-laïcat, les nouveaux ministères, le renouveau biblique, l'environnement et la solidarité sociale; il collabore au Ralliement gaspésien et madelinot tenu à Chandler en 1991. Dans ce diocèse, il a ordonné sept prêtres et accueilli deux communautés religieuses : les Clercs de Saint-Viateur à Rivière-au-Renard (1988) et les Frères maristes à Grande-Rivière (1978).

Promu cinquième archevêque de Rimouski le 16 octobre 1992, il prend possession du siège métropolitain et reçoit l'investiture en la cathédrale de Rimouski le 2 février 1993. Mgr Carlo Curis, nonce apostolique au Canada, lui remet l'insigne du pallium en la chapelle du Séminaire Saint-Paul d'Ottawa le 30 août 1993. Il est président de la Commission de l'œcuménisme de la CECC de 1993 à 1995; président du groupe de travail sur l'avenir de la communauté chrétienne locale de l'Assemblée des évêques du Québec (AEQ) en 1997-1998; président de l'Organisme catholique pour la vie et la famille en 2000-2001. Il est membre du Panel des régions de la télévision française de Radio-Canada, de 2000 à 2006, et président de la Commission épiscopale de liturgie (secteur français) de la CECC de 2000 à 2003.

Comme archevêque métropolitain de Rimouski, il s'implique dans le développement régional et prend position sur les questions d'éthique. Il continue les œuvres de ses deux prédécesseurs, notamment par la création des secteurs paroissiaux. En 1995, il établit la Commission diocésaine des tarifs et traitements et deux nouveaux comités permanents chargés respectivement du ministère presbytéral et des nouveaux ministères. Il fonde en 1998 l'École de formation et de perfectionnement en pastorale (devenue Institut de pastorale de l'archidiocèse de Rimouski en 2005) qu'il établit au Grand Séminaire de Rimouski. Il lance en 2001-2002 un **Chantier diocésain** qui, sous un mode synodal, aboutira à des orientations pastorales et à un plan d'action dans les domaines de la transmission de la foi, de la vitalité des communautés chrétiennes et de la présence de l'Église dans notre milieu. Sous son épiscopat, le diocèse compte ses premiers diacres permanents, au nombre de douze, et quatre nouveaux prêtres. Pour faire face à la pénurie de vocations sacerdotales, Mgr Bertrand Blanchet a sollicité

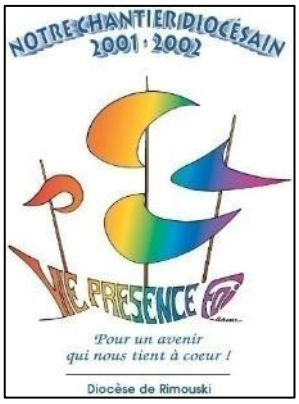

en 2007 le soutien du diocèse de Medellín, en Colombie, qui a envoyé deux prêtres fidei donum (revoir le Billet #415) afin d'appuyer le ministère des prêtres dans le diocèse de Rimouski. De plus, il autorise les laïcs à présider des assemblées dominicales en attente de célébration eucharistique (ADACE) ou des funérailles célébrées à l'église.

Il remet sa démission au Saint-Père le 19 septembre 2007, à l'âge de 75 ans, conformément au droit, laquelle est acceptée le 3 juillet 2008. À ce moment, il est nommé par Benoît XVI administrateur apostolique sede vacante du diocèse de Rimouski jusqu'au 28 septembre 2008, date de l'arrivée de son successeur, M^gr Pierre-André Fournier. Il se retire alors au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 2008, où il vit en fraternité avec d'autres prêtres. En 2010, il devient administrateur de l'œuvre Saint-Charles du Collège, puis vice-président jusqu'en 2025. Durant sa retraite, il publie une centaine de billets sur l'éthique dans *Prions en Église*, anime des conférences sur l'aide médicale à mourir et les perspectives chrétiennes, et donne des retraites sur les psaumes dans divers diocèses et congrégations du Québec. De 2017 à 2020, il a apporté son expertise comme personne-ressource auprès de l'unité missionnaire du Centre (le Diocèse de Sainte-Anne-de-La-Pocatière se répartit en trois territoires appelés unités missionnaires et regroupant des communautés locales : l'unité missionnaire Centre comprend 22 paroisses), et de 2017 à 2022, il est aumônier des Sœurs de la Visitation Sainte-Marie à leur monastère de La Pocatière.

M^gr Bertrand Blanchet a reçu le prix de l'Ancien de l'année par l'Amicale du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière le 18 mai 1980 et la médaille Gloire de l'Escolle (appelé aujourd'hui le prix Grand diplômé) par l'Association des diplômés de l'Université Laval de Québec le 19 octobre 2000. Il reçoit également un doctorat honorifique en théologie de la part du Collège universitaire dominicain d'Ottawa le 26 octobre 2008 ainsi que le prix de l'Association canadienne des périodiques catholiques (ACPC) pour l'ensemble de ses chroniques éthiques publiées dans Prions en Église le 25 octobre 2013.

N'ayant ni devise ni armoiries personnelles, il utilisait les armoiries du diocèse dont il était le titulaire.

Publications de M^gr Blanchet :

Les associations végétales des cédrières des comtés de L'Islet et de Kamouraska, Québec, 1965, 81 f.; *Les cédrières des comtés de Kamouraska et L'Islet*, Québec, 1966, 40 p. (avec André Lafond); *Les cédrières du Québec*, Québec, 1982, xiv, 166 p.; *Avortement, oui et non; dialogue en parallèle avec le Dr Henry Morgentaler et l'évêque de Gaspé M^gr Bertrand Blanchet*, Montréal, 1988, 120 p.; « La Révolution tranquille et l'âme québécoise » dans Marc Lesage et Francine Tardif, dir., *30 ans de Révolution tranquille*, Montréal, 1989, p. 25-33; *Quelques perspectives pour le Québec de l'an 2000*, Québec, 1991, 35 p.; « Propos sur l'euthanasie » dans *L'euthanasie et le suicide assisté*, Montréal, 1995, p. 17-35.; *Mandements des évêques de Gaspé*. Volume XI. *M^gr Bertrand Blanchet, sixième évêque de Gaspé*, 1973-1993, Gaspé, 1996, 333 p.; *La bioéthique, repères d'humanité*, Montréal, 2009, 222 p.

Sylvain Gosselin, archiviste diocésain
Le Relais No 945, 28 novembre 2025, annexe 1.

989. Horizons d'espérance

Le vendredi 21 novembre 2025, l'équipe missionnaire mandatée élargie du Témiscouata s'est réunie pour vivre un temps de ressourcement à l'approche de l'Avent, accompagnée par l'abbé Marius Raymond, notre patriarche. Dans un climat de simplicité et de paix, il nous a invités à regarder avec discernement l'Église d'hier, à accueillir l'Église d'aujourd'hui et à laisser grandir en nous l'espérance de l'Église de demain.

Au fil de nos échanges, une conviction commune s'est imposée : l'équipe pastorale veut placer la Parole de Dieu au cœur de nos rencontres et au cœur de chacune de nos relations avec les personnes que nous accompagnons. C'est cette Parole vivante qui éclaire nos pas, qui console, qui rassemble et qui ouvre l'horizon de l'espérance.

Nous avons reconnu que l'Église d'aujourd'hui porte encore les traces de certaines blessures du passé. Pourtant, nous croyons profondément que l'Esprit nous appelle à dépasser ces blessures et à marcher avec confiance. En rayonnant l'Évangile par notre présence, nos gestes d'accueil et notre écoute, nous voulons redonner aux gens le goût de découvrir le Christ et de sentir qu'ils ont leur place dans la communauté.

Notre espérance s'enracine dans ce que nous voyons chaque jour sur le terrain : la générosité des personnes rencontrées, la richesse des ressources locales, la fougue

et la profondeur de nos jeunes, les familles qui cherchent un lieu d'accueil, d'écoute et de sens. C'est là, au cœur de la vie quotidienne, que se construit l'Église : non comme une structure éloignée, mais comme un peuple en marche, une communauté d'entraide, un foyer dans lequel Dieu rassemble ses enfants.

Nos patriarches, l'abbé Marius Raymond et l'abbé Benoît Caron, ainsi que notre curé Auguste Ifèdoun Agaï, notre vicaire Patrick Zibo Gnivo, notre coordonnateur administratif M. Roger Robitaille et notre agente de pastorale Marleen Dionne, ont tous contribué à cette réflexion avec profondeur et bienveillance. Nous portons ensemble une grande espérance pour notre mission. Nous croyons dans les semences que nous déposons et dans le rayonnement que nous apportons à nos milieux.

Auguste Ifèdoun Agaï, Roger Robitaille, Marleen Dionne, Marius Raymond (à l'avant), Benoît Caron, Patrick Zibo Gnivo. Photo : courtoisie.

Cette rencontre a renforcé la fraternité qui nous unit. Peu à peu, une véritable équipe missionnaire se tisse, solidaire, confiante, désireuse d'aller vers les autres et de bâtir un leadership pastoral enraciné dans l'Évangile.

Notre matinée s'est conclue par un repas fraternel empreint de joie, de paix et de gratitude. Nous repartons avec le désir d'élargir ces temps de ressourcement, convaincus qu'ils nourrissent notre mission et préparent nos cœurs à accueillir Celui qui vient.

« Seigneur, que ta Parole guide nos pas. Fais de nous des témoins d'espérance, des artisans de paix et de communion ».

Marleen Dionne, agente de pastorale
Le Relais Nº 945, 28 novembre 2025, p. 5.

990. St-Alexis redonne vie à son cimetière

Dans son édition du 26 novembre 2025, le journal *Le Soir* publiait en page 4, sous la plume de Johanne Fournier, un article sur le vaste projet de revitalisation du cimetière de la paroisse de Saint-Alexis, dans la Vallée de la Matapédia. Au moment de rédiger ces lignes, cet excellent article était aussi disponible sur le site du *Journal le Soir*. Nous le reproduisons ici dans son intégralité.

Saint-Alexis redonne vie à son cimetière.

Un vaste projet de revitalisation transforme le cimetière de l'une des plus anciennes paroisses de la Vallée de la Matapédia en lieu de mémoire vivant, porté par une communauté mobilisée et fière de son héritage. En redonnant vie à son cimetière, Saint-Alexis-de-Matapédia veut ressusciter ses racines acadiennes.

Le cimetière de Saint-Alexis recèle une histoire exceptionnelle. « Le cimetière est un endroit historique et patrimonial », explique le promoteur du projet, Yvan Chouinard. Officiellement fondée en 1871, la paroisse a accueilli ses premiers colons acadiens dès 1860, venus de Rustico, à l'Île-du- Prince-Édouard. Cette migration historique a été orchestrée par l'abbé Georges-Antoine Belcourt, surnommé « le bouillant », qui avait réussi à obtenir le soutien de l'empereur Napoléon III. « Quand l'abbé Belcourt a commencé à faire ses démarches, il a fait toutes sortes d'activités en soutien aux gens de Rustico », raconte Laura Chouinard, qui assiste son frère Yvan dans le projet. L'empereur ira jusqu'à financer la création de la Banque des fermiers de Rustico qui, selon elle, est l'ancêtre des Caisses Desjardins.

Bénévoles déterminés

L'ampleur du chantier impressionne : 250 arbres centenaires ont été abattus par Philippe Castonguay, émondeur nouvellement arrivé dans la communauté. « Les arbres tombaient sur les stèles, ils étaient en fin de vie », indique un marguillier de la paroisse, Yvan Pitre. Puis en juin, des bénévoles ont redressé la clôture patrimoniale.

Le cimetière de Saint-Alexis-de-Matapédia révèle une histoire méconnue de l'Acadie, vieille de 165 ans. Photo Johanne Fournier. Courtoisie.

Une vingtaine de bénévoles se sont mobilisés, dont deux bénévoles particulièrement actives, Céline Duguay et Nicole Ouellette, qui ont patiemment repeint la clôture historique.

« On veut un peu reproduire l'esprit de bénévolat et d'entrepreneuriat de l'époque », souligne Yvan Chouinard.

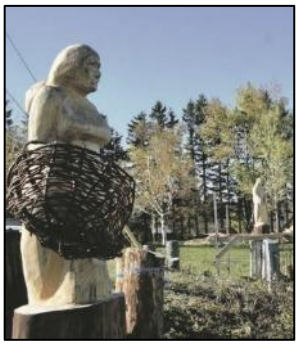

Sculpture de l'Acadienne par Pierre D'Amours. Photo Johanne Fournier. Courtoisie

Le projet intègre une dimension artistique. Pierre D'Amours, un sculpteur de Matapédia, a taillé dans les troncs d'arbres restants une Acadienne au visage ridé qui « regarde les siens dans le cimetière ». Son panier a été fabriqué selon la tradition micmaque par Jasmine Martin. D'autres sculptures évoquent la devise acadienne Ave Marie Stella et un saumon gravé avec l'inscription « wela'lin » (merci en micmac) rend hommage à la nation autochtone qui a accueilli les premiers colons.

Projets d'avenir

Le projet prévoit l'installation de codes QR sur les 500 stèles recensées, un poste d'accueil, un columbarium et des jardins communautaires surplombant les rivières Restigouche et Matapédia. « L'idée est de léguer un héritage », résume le promoteur, qui numérise méticuleusement les archives paroissiales. Son travail généalogique a déjà recensé 34 677 personnes issues des familles fondatrices.

La fabrique chapeaute l'initiative grâce à un protocole d'entente et un compte bancaire dédié au projet. Des thuyas occidentalis, commandités à 100 $ chacun, remplaceront bientôt les arbres disparus, assurant la pérennité de ce lieu chargé d'histoire.

991. Cathédrale : le point

Le 7 décembre 2025, une assemblée des paroissiens de la fabrique Saint-Germain se tenait à la cathédrale. Ce fut l'occasion de faire le point sur la situation de la fabrique et de l'édifice. Les marguilliers ont fait l'état de l'avancement des travaux de restauration de la cathédrale ainsi que de la situation financière de la fabrique, de même que le bilan des activités religieuses tenues en 2025, et ils ont présenté les perspectives pour 2026. Cette assemblée a été l'occasion de se rappeler le chemin parcouru par la cathédrale, depuis sa fermeture en 2014, causée par une crainte que le bâtiment ne soit dans un mauvais état. M. Alain Tessier, marguillier et secrétaire de la fabrique, de même que responsable des travaux de restauration et des communications, indique que « des architectes et des ingénieurs en structure nouvellement mandatés par la fabrique confirment que la structure de la cathédrale est en excellent état et que les seuls dommages aux finis intérieurs résultent d'infiltrations d'eau provenant de la toiture ».

Photo : Yves-Marie Mélançon.

Au printemps 2022, une nouvelle équipe de marguilliers a déposé une première demande d'aide financière au Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) pour la restauration de la cathédrale. Deux autres demandes ont été soumises en 2023 et 2024. « À ce jour, l'aide financière totale obtenue se chiffre à 1 640 000 $ et aura permis la réalisation de travaux de restauration d'un montant de près de 2,2 M$ », confirme Alain Tessier. Il insiste sur l'importance de la mobilisation du milieu, qui aura contribué à garder le lieu vivant. « Depuis la réouverture de la cathédrale en décembre 2021, en collaboration avec l'Archevêché, le Conservatoire de musique et ses groupes associés ainsi qu'avec l'appui du Comité pour la sauvegarde de la cathédrale de Rimouski (CSCR), les marguilliers ont multiplié les efforts pour faire revivre la cathédrale comme lieu de culte, de culture et de vie communautaire ».

(Source : Véronique Bossé, « La Fabrique convoque la population », dans *Le Soir*, 3 décembre 2025, p. 27.)

992. Décès de Raymond Ross, d.p.

M. Raymond Ross, diacre permanent, est décédé au Centre d'hébergement de Rimouski le dimanche 26 octobre 2025 à l'âge de 92 ans et 4 mois. Ses funérailles ont été célébrées le samedi 29 novembre 2025. C'est l'archevêque de Rimouski, M^gr^ Denis Grondin, qui a présidé la concélébration en présence de cinq prêtres et de cinq diacres permanents. L'homélie fut prononcée par M^gr^ Denis Grondin. Johanne Ross, au nom de la famille, exprima un hommage empreint de respect et d'affection. Enfin, Raymond Pelletier prit la parole pour honorer la mémoire du défunt au nom des diacres permanents. À l'issue du service funèbre, les cendres du défunt ont été déposées au cimetière paroissial de Saint-Anaclet. Époux de feu Jeannine Lepage, M. Ross laisse dans le deuil ses huit enfants : Johanne (André), Denis (Diane), Christiane (Denis), Gilles (Yolaine),

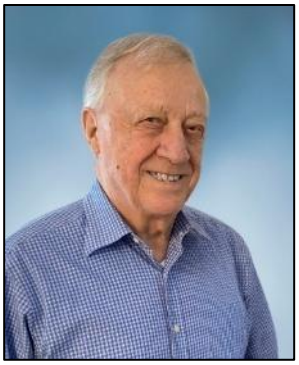

M. Raymond Ross, d.p.

Maryse (Jean-Marc), Lucie, Lise (Serge) et André (Caroline); ses 19 petits-enfants; ses 23 arrière-petits-enfants; son frère et ses sœurs : Janine, Alice (feu Jacques) et Réjean (France); ses beaux-frères et ses belles-sœurs de la famille Lepage, ses autres parents et amis ainsi que ses confrères prêtres et diacres permanents du clergé diocésain de Rimouski. Il était également le frère de feu Jean-Yves (feu Noëlla), feu Henri (Suzanne) et de feu Léopold (feu Micheline).

Né à Rimouski le 24 juin 1933, il est le fils de feu Léo Ross, cultivateur, et de feu Claudia Dubé. Il a fait ses études secondaires à l'Institut Sainte-Marie de Saint-Anselme (1946-1950); ses études universitaires à temps partiel à l'Université du Québec à Rimouski (1978-1988) pour l'obtention d'un baccalauréat en théologie. Par la suite, il a complété sa formation diaconale (1992-1995) et suivi des sessions en pastorale de la santé (1990 et 1992). Il a épousé Jeannine Lepage le 10 juillet 1956 à Sainte-Odile de Rimouski et il a ordonné diacre permanent le 1er juillet 1995 à Saint-Anaclet par Mgr Bertrand Blanchet. Il a été le tout premier à recevoir l'ordination comme diacre permanent au sein du diocèse de Rimouski.

Raymond Ross fut d'abord agriculteur (1954-1959), puis employé de la compagnie Iron Ore du Canada à Schefferville pour l'entretien de la machinerie (1959-1961), de nouveau agriculteur à Saint-Anaclet (1961-1966), gérant de la coopérative agricole de Saint-Anaclet (1966-1972), marchand général (1972-1979), agent évaluateur à la Régie des assurances agricoles du Québec (1979-1990). Après avoir été responsable de l'équipe d'initiation sacramentelle (1984-2018) et animateur de pastorale à temps partiel à l'École des Sources (1989-1992) et à l'École l'Héritage (1989-1990 et 1992-1993) de Saint-Anaclet, il est stagiaire de l'équipe pastorale du Centre hospitalier régional de Rimouski (1990), avant de recevoir un mandat d'agent de pastorale (1991-2002) au Foyer de Rimouski (devenu entre-temps le Centre d'hébergement de Rimouski). Semi-retraité, il est membre de l'équipe pastorale du secteur formé des paroisses de Saint-Anaclet et de Saint-Pie-X de Rimouski (2003-2005), puis animateur de pastorale au secteur des Vents-et-Marées, qui regroupe les paroisses de Notre-Dame-de-la-Paix, de Saint-Anaclet, de Saint-Donat et de Sainte-Luce (2006-2009). Engagé bénévolement au sein de sa communauté civile et religieuse, il est aussi directeur et président des Loisirs de St-Anaclet (1967-1977), commissaire d'école à la Commission scolaire régionale du Bas-Saint-Laurent et à la Commission scolaire La Neigette (1979-1985), membre du conseil paroissial de pastorale de Saint-Anaclet (1979-1989 et 1995-2018), du Conseil diocésain de pastorale (1998-2003) et du Comité diocésain du ministère diaconal (2002-2008 et 2013-2016). Il se retire au Manoir Les Générations de Rimouski en 2018. Après un séjour à la Résidence Émilia, il emménage au Centre d'hébergement de Rimouski en 2023.

Selon Raymond Pelletier, confrère et ami du défunt, Raymond Ross était un homme généreux, humble et profondément croyant, apprécié de tous. Mari fidèle et père de huit enfants, il a travaillé sans relâche pour sa famille tout en s'engageant activement dans sa paroisse et sa communauté. Premier diacre permanent du diocèse de Rimouski, il nous a marqués par son sourire, son humour et sa sagesse. Sa mémoire restera vivante dans nos cœurs.

Sylvain Gosselin, archiviste diocésain
Le Relais Nº 946, 12 décembre 2025, Annexe 1.

993. Une fête d'accueil à Rimouski

La ville de Rimouski invite annuellement ses nouveaux citoyens à sa fête d'accueil annuelle qui s'est tenue, en 2025, le samedi 22 novembre, de 9 h à 11 h 30, au Complexe sportif Desjardins.

Complexe sportif Desjardins. Photo : Ville de Rimouski. Courtoisie,

Dans une ambiance conviviale et familiale, cette activité d'accueil vise à souhaiter officiellement la bienvenue aux personnes qui ont choisi de s'établir à Rimouski durant la dernière année. Cet événement constitue une belle occasion de rencontrer et d'échanger avec le personnel administratif, les membres du conseil municipal et plusieurs organismes partenaires, tout en découvrant les services offerts par la Ville. À cette occasion, une trousse de bienvenue est remise et il y a un tirage de prix de présence. Pour plus de détails, on peut consulter le site https://rimouski.ca/ville/decouvrir-la-ville/bienvenue-rimouski.

994. Le crucifix de la salle du conseil

Dans un article publié dans le *Journal le Soir* du 10 décembre 2025, en page 3, le journaliste Alexandre D'Astous signe un texte intitulé « Rimouski rouvrirait le débat ». Dans le climat de la laïcité de l'État qui touche présentement le Québec, les députés de l'Assemblée nationale s'étant entendus pour retirer le crucifix du Salon bleu (en 2019), il est question, dans cet article, de la présence d'un crucifix dans la salle du conseil de la ville de

Crucifix de Rimouski

Rimouski. « Le maire de Rimouski, Guy Caron, estime que le mandat qui débute pour le conseil municipal élu devrait permettre de ramener la discussion autour de la présence du crucifix dans la salle du conseil. Il est cependant trop tôt pour savoir si Rimouski suivra l'exemple de la Ville de Québec qui a annoncé qu'elle sortira ce symbole de la religion catholique de sa salle du conseil ». Ce retrait a déjà été fait de la salle du conseil de Rivière-du-Loup, il y a de cela plusieurs années.

Pour le moment, le maire estime cependant que le conseil municipal de Rimouski, récemment élu le 2 novembre, a des priorités plus importantes ou urgentes à régler, dont le budget. « Au début d'un mandat, c'est peut-être l'occasion de le faire, à partir du moment où le budget va être passé », poursuit le maire qui souhaite que cela puisse se faire de manière rassembleuse, en évitant les divisions. C'est une question délicate qui avait déjà été débattue à huis clos en 2019 sans que le conseil de l'époque décide alors d'aller de l'avant avec ce retrait du crucifix. Advenant qu'il quitte éventuellement son mur, ce serait probablement pour en retrouver un autre à l'extérieur de la salle du Conseil.

995. Vœux de Noël 2025 de Mgr Grondin

Illustration de la carte de vœux de Mgr Denis Grondin. Carl ALMQUIST (1848-1924). L'annonce faite aux bergers. Vitrail, vers 1900. Église Christ Church, Wyresdale, Lancaster, UK.

Cher ami,
hère amie,

Ils n'attendaient rien de nouveau ces bergers de Bethléem, obligés de vivre la précarité de leur métier, protégeant leurs troupeaux jour et nuit. Et, pourtant, ces hommes simples, souvent jugés, ont été les premiers interpellés : Aujourd'hui vous est né un Sauveur… Allez voir, vous trouverez un nouveau-né… C'est le Christ, l'Amour.

Le Christ s'est identifié au bon berger du Psaume 23 et nous invite à le suivre afin de goûter aux bons pâturages de la vie. Nous avons besoin de bons guides pour entraîner notre société vers le meilleur, pour créer de nouveaux rapports de paix, de justice et de communion fraternelle.

En cette période de Noël, que le Seigneur vous accorde la grâce de devenir, avec son Esprit, des bergers vigilants et bienveillants, attentifs aux autres et à la lumière éternelle de Sa Sagesse.

Avec mes vœux de bonheur, de santé et de paix, je vous souhaite un joyeux Noël 2025 et une année 2026 remplie de confiance.

Rimouski, ce 8 décembre 2025.

+ Denis Grondin
Archevêque de Rimouski

Publication : *Le Relais* Nº 946, 12 décembre 2025.

996. Vœux de Noël du vicaire général

Ayons confiance : Dieu accomplit sa promesse ! En Jésus, l'enfant de Bethléem, Dieu va jusqu'au bout de son amour. Il se fait l'un de nous pour habiter notre monde et rester à nos côtés pour toujours. En ce temps de fête, ouvrons-lui nos cœurs et faisons-lui une place. Il vient nous offrir la lumière, la paix et un avenir rempli d'espérance.

Voilà la Bonne Nouvelle de Noël : Dieu veut inspirer nos vies pour que, par elles, son amour soit révélé à tous.

En ce début d'année, trois mots guideront nos vies : **bénir, retenir, méditer**.

• **Bénir** : remercier Dieu pour ses merveilles, pour la vie, l'amour, la joie, pour les gens que je rencontre, les situations vécues.

• **Retenir** : comme Marie, garder sa Parole au fond de nos cœurs pour qu'elle nous guide et nous soutienne chaque jour.

• **Méditer** : laisser cette Parole nous révéler la présence vivante de Dieu à nos côtés dans les jours ensoleillés et nuageux.

Que cette année soit remplie de lumière et de paix pour vous et les personnes que vous aimez!

Yves Pelletier, vicaire général

Publication : *Le Relais* N° 946, 12 décembre 2025.

997. Un concert de Noël chez les RSR

Un concert de Noël, intitulé *Noël d'antan*, s'est tenu au profit de la Fondation Maison Marie-Élisabeth (revoir les Billets #442 à #445) dans la chapelle de la maison mère des sœurs Notre-Dame du Saint-Rosaire, le dimanche 30 novembre à 14 h 30. Cette chapelle peut accueillir jusqu'à 700 personnes.

Pour cette édition du concert de Noël de la fondation, une trentaine d'artistes locaux ont interprété plusieurs des grands classiques du temps des fêtes, des chants anciens, des chants plus populaires. On y retrouvait, entre autres, le Quatuor vocal Boréal, les Petits chanteurs de l'école du Grand-Pavois de Sainte-Agnès sous la direction de la cheffe Marie-Claude Deschênes, la violoniste Ève Bélanger, le pianiste Jérémie Pelletier et la chanteuse rimouskoise Julie Houde.

Les petits chanteurs de l'école du Grand-Pavois. Photo : site Facebook de la Maison Marie-Élisabeth. Courtoisie.

L'an dernier, le concert avait rapporté la somme de 12 913 $ à la fondation qui doit recueillir près d'un million de dollars annuellement pour pouvoir opérer. Il n'y a pas de frais d'admission au concert, mais on suggère de faire un don pour la fondation. Depuis plus de 15 ans, la Maison Marie-Élisabeth accueille et offre gratuitement des soins à des malades en phase terminale.

998. Messes de *RORATE* pendant l'Avent

Le pape Léon XIV, en saluant les pèlerins polonais après sa catéchèse lors de l'audience jubilaire du 6 décembre 2025, encourage la pratique de la messe votive de Rorate en l'honneur de la Vierge Marie : « Puisse une participation régulière aux messes de Rorate aider, en particulier les enfants et les jeunes, à cultiver l'espérance en attendant Noël », a-t-il dit en polonais. Appelée aussi « messe à la bougie », cette liturgie eucharistique est célébrée avant l'aube pendant le temps de l'Avent qui précède la fête de Noël où « nous rappelons la première venue de Jésus, le Dieu avec nous, pour apprendre à le reconnaître chaque fois qu'il vient et pour nous préparer au moment où il reviendra ».

La messe de Rorate est célébrée tôt le matin à la lueur des bougies, alors qu'il fait encore nuit. Héritée des régions germanophones, cette tradition remontant au Moyen Âge est remise à l'honneur dans un certain nombre de paroisses. Elle permet d'approfondir notre relation avec la Vierge Marie et nous invite à vivre le temps de l'Avent dans l'espérance. On pourrait aussi l'appeler « messe de l'attente », car elle nous aide spirituellement dans l'attente de la venue du Sauveur.

Le mot « rorate » vient du latin et signifie « répandre la rosée », un terme repris dans l'antienne d'introduction de cette messe : « Cieux, distillez d'en haut votre rosée, que, des nuages, pleuve la justice, que la terre s'ouvre, produise le salut, et qu'alors germe aussi la justice. Moi, le Seigneur, je crée tout cela » (Isaïe 45, 8). Mais l'Avent est également un temps d'attente pour la Vierge Marie qui se prépare à donner naissance au Fils de Dieu. Marie nous rappelle qu'elle a enfanté la « Lumière » pour le monde. Son humilité et sa disponibilité ont permis au Christ, « Lumière du monde » (Jn 8, 12), de nous apporter le salut. (Source : Anne van Merris, « Le pape encourage les messes de « Rorate » pour l'Avent », dans *Zenit*, 11 décembre 2025.)

À Rimouski, pendant l'Avent, la paroisse de la Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon célèbre trois messes Rorate, incluant la prière des laudes du bréviaire, en l'église Saint-Pie-X, à 6 h 30 les jeudis 4, 11 et 18 décembre 2025. L'annonce de ces messes, publiée dans le feuillet paroissial de décembre 2025, les présente ainsi :

Les messes de Rorate sont de lumineuses perles de l'Avent, célébrées à l'aube depuis le Moyen Âge, à la seule lueur des chandelles, en l'honneur de la Vierge Marie. Leur nom vient du chant « Rorate caeli » — « Cieux, répandez votre rosée » — cri d'espérance d'un peuple qui attend la venue du Christ, lumière annoncée au cœur de nos nuits. Dans le silence du matin, ces messes nous appellent à faire cette ascèse et à nous lever avec Marie, à purifier notre désir de Dieu et à ouvrir nos cœurs à sa présence. Participer à une messe de Rorate, alors que le soleil se lève sur la ville, c'est laisser l'aube de Noël déjà poindre en nous et raviver la joie profonde de la foi.

Messe de Rorate pendant l'Avent 2025, Paroisse Bse-Élisabeth-Turgeon, église Saint-Pie-X, Rimouski. Photo : Guillaume Soucy Ross. Courtoisie.

Au dire des organisateurs et des participants, la célébration de messes de Rorate à Rimouski a été grandement appréciée et a connu un franc succès. Une quarantaine de fidèles ont osé se lever tôt et participer à cette première expérience, et ce, malgré des conditions hivernales parfois difficiles. On la considère donc comme très positive et elle sera reprise lors de l'Avent dans les années à venir.

999. La laïcité de l'État : un suivi

Pour faire suite au Billet #924, nous relevons dans *Le Relais* N° 946, du 12 décembre 2025, en p. 4, une note selon laquelle le projet de loi 9 a été déposé le 27 novembre 2025 : il porte sur le renforcement de la laïcité au Québec, vers un encadrement beaucoup plus strict de la vie religieuse et spirituelle. Voici le communiqué complet de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ), traitant de sa position sur le sujet :

Le projet de loi sur le renforcement de la laïcité, déposé hier par le gouvernement du Québec, affectera la vie de millions de Québécois désirant simplement vivre leur foi. Les évêques catholiques du Québec constatent que plusieurs mesures proposées vont directement à l'encontre des libertés fondamentales garanties par l'article 3 de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.

À nos yeux, le gouvernement n'a pas démontré la nécessité de légiférer à nouveau sur la laïcité de l'État, ni celle d'étendre la laïcité à l'espace public. Ce dernier élément est particulièrement inquiétant, car nous considérons depuis longtemps que la laïcité concerne non pas les relations dans la société, mais les rapports entre l'État et les religions. Les pratiques religieuses collectives dans des lieux publics sont par ailleurs déjà régies par des règlements municipaux sur les rassemblements et manifestations. Il est donc superflu de les viser de façon spéciale.

« Actuellement, plusieurs points restent à clarifier. Le projet de loi prévoit d'interdire "toute" pratique religieuse collective en public, mais la définition exacte demeure vague. Est-ce qu'une paroisse catholique qui organise une guignolée sera mise à l'amende? », questionne Mgr Martin Laliberté, évêque de Trois-Rivières et président de l'AECQ.

Le gouvernement propose de confiner les croyants dans leurs lieux de culte, sauf exception, alors que les manifestations publiques à l'extérieur font partie des pratiques traditionnelles de plusieurs religions.

Sur la question du port de symboles religieux par les employés de l'État, les évêques demeurent opposés depuis 2019 à l'extension de l'interdiction au personnel qui n'est pas dépositaire d'une autorité coercitive.

Le projet de loi a tout de même le mérite de clarifier les conséquences de la laïcité de l'État sur les usages possibles de lieux de culte achetés par des municipalités. Cela pourrait faciliter la conservation du patrimoine religieux de la nation québécoise.

Malgré leurs critiques, les évêques catholiques du Québec souhaitent travailler en collaboration avec le gouvernement afin de faire valoir leur position et trouver des solutions qui seront satisfaisantes pour tous (op. cit.).

Par ailleurs, les anglicans estiment que le projet de loi 9 n'est qu'une série « de solutions répressives à des problèmes inexistants ». Pour des organismes musulmans, le gouvernement s'attaque encore une fois à « de faux problèmes » (voir *Présence-Info*, 29 novembre 2025).

Dans un article intitulé « Laïcité québécoise : de la collaboration à la confrontation » publié dans le magazine numérique *Présence-Info* du 4 décembre 2025, **Loïc Bizeul**, chercheur postdoctoral à l'Université de Sherbrooke et coordonnateur de la Chaire Droit, religion et laïcité, affirme : « Replacé dans l'histoire longue du Québec, le projet de loi 9 sur le «renforcement de la laïcité» produit une **rupture majeure**. Ici [au Québec], la laïcité ne s'est jamais construite comme une politique de confrontation. Elle a émergé d'un **dialogue constant entre l'État et les milieux religieux -** en particulier catholiques -

dont la contribution à la modernisation du Québec fut déterminante. Le projet de loi 9 inverse cette logique : il installe une laïcité marquée par la tension, la méfiance et la régulation identitaire ». L'auteur poursuit :

Depuis la Révolution tranquille, la laïcisation de l'État québécois s'est développée progressivement, souvent en parallèle avec la sécularisation sociale. Celle-ci n'a jamais signifié une disparition de la religion, mais une transformation de sa place : moins institutionnelle et moins normative, mais toujours présente. Ce contexte a permis à l'État d'adopter des réformes majeures (en bioéthique, en éducation, en santé, dans la définition du mariage) qui ont contribué à dissocier les normativités étatiques et religieuses, sans ériger celles-ci en adversaires.

Édifice du parlement de Québec. Wikimedia commons.

[…] Une partie importante du clergé et des milieux intellectuels catholiques a participé activement à la modernisation du Québec. Des transformations centrales ont été pensées, discutées ou initiées en leur sein. Ce rappel ne vise pas à idéaliser l'Église, mais à reconnaître que la laïcité québécoise est née dans un espace d'ajustements, de réagencements et de négociations. Le Québec ne s'est pas laïcisé contre la religion, mais avec elle.

Les débats actuels, centrés presque exclusivement sur la visibilité religieuse, font oublier ce passé. […] Cette représentation alimente l'idée selon laquelle la laïcité doit neutraliser ce qui reste du passé catholique. […] Le modèle québécois repose depuis des décennies sur des réformes négociées et sur une pluralité de voix catholiques en transformation.

Le projet de loi 9 efface cet héritage en réduisant la laïcité à la régulation de la visibilité religieuse. Même si le texte affirme viser toutes les confessions, on sait qu'en pratique, ce sont d'abord les femmes portant le foulard [islamique] qui deviennent les figures implicites de cette régulation. […] Or jamais la laïcité québécoise ne s'est construite sur la désignation de groupes à surveiller. Elle s'est élaborée autour d'enjeux institutionnels et juridiques, non sur la mise à distance de certaines expressions religieuses. En réorientant la laïcité vers le contrôle de la diversité, le projet de loi 9 rompt clairement avec la tradition dialogique du Québec (op. cit.)

Selon l'auteur, le projet de loi 9 constitue donc une rupture historique. Cette évolution rompt avec trois caractéristiques fondamentales du modèle québécois : (1) Rupture avec la logique de **coopération**, lui substituant « une logique de suspicion envers des pratiques individuelles du religieux ». (2) Rupture avec la **laïcité tranquill**e, qui n'a jamais adopté une posture offensive, pour installer « une laïcité de confrontation où la diversité religieuse est perçue comme un problème à contenir ». (3) Rupture avec la **distanciation progressive** visant à dissocier les normes religieuses de celles de l'État : « Ce n'est plus la structure de l'État qui est mise à distance du religieux, mais certaines pratiques de citoyens qui sont mises à distance de l'État. » Et l'auteur de conclure :

Comprendre cette rupture est essentiel. […] On passe d'une laïcité de coopération à une laïcité de contrôle. Le Québec a montré, depuis plus d'un demi-siècle, qu'il est possible d'articuler pluralisme, mémoire religieuse et droits fondamentaux sans adopter une posture défensive. Retrouver cette tradition, c'est refuser que la laïcité soit instrumentalisée pour cibler certains groupes. C'est renouer avec ce qui a fait sa force : une laïcité d'ouverture, fidèle à son histoire et apte à affronter les défis contemporains sans céder à la crispation (op. cit.).

1000…billets et dix ans d'histoire !

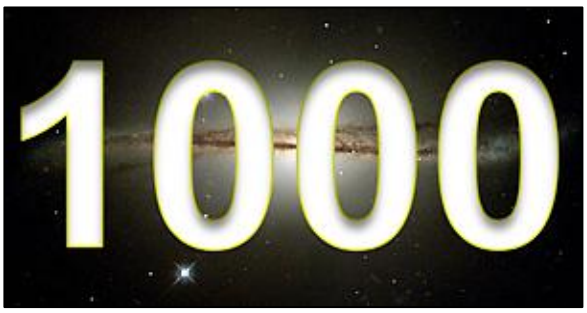

Premier janvier 2026, deux chiffres : 1000 et 10 ! En effet, en ce début d'année, les ***Chemins de la foi*** affichent fièrement 1000 billets et dix ans d'existence. Ils ont été commencés en 2016 par des textes sur l'histoire du diocèse de Rimouski, publiés dans *En Chantier*, puis dans *Le Relais*. Ils ont ensuite été réunis dans le présent document et prolongés régulièrement par de nouveaux billets sur l'histoire, puis sur l'actualité diocésaine. Un

travail colossal de recherches et de rédaction par l'abbé René DesRosiers, de mise en page et de publication par l'abbé Yves-Marie Mélançon : au moment de la rédaction de ces lignes, les *Chemins de la foi* totalisaient 725 pages à double colonne, incluant les pages annexes.

Détail intéressant : le chiffre **1000** est symbolique, particulièrement dans la Bible où il est un nombre important revenant une cinquantaine de fois et évoquant la multitude, mais aussi l'accomplissement, la perfection et l'infini. Selon le livre de l'Apocalypse (20, 3-7), le règne de Jésus sur Terre, lors de son retour, est prévu pour durer **1000** ans. « Le plus petit deviendra un **millier**, le plus chétif, une nation puissante. Moi, le Seigneur, je hâterai cela en temps voulu », lit-on dans Isaïe (60, 22). « Devant le Seigneur, un jour est comme **mille** ans, et **mille** ans sont comme un jour », rappelle 2e épître de Pierre (3, 8). « Le Seigneur s'est toujours souvenu de son alliance, parole édictée pour **mille** générations » (Psaume 105, 8), etc. Le nombre **1000** évoque donc une période très longue, indéfinie, ou infinie.

1001. Noël : 25 décembre ou 7 janvier ?

Le Canada, à ce jour, a accueilli 300 000 réfugiés ukrainiens fuyant la guerre qui sévit dans leur pays suite à l'invasion brutale de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022. (Revoir les Billets #670, #675 et #849). De ce nombre, depuis le début du conflit, 30 000 ont choisi de s'installer au Québec. Le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et la Côte-Nord ont accueilli plusieurs d'entre eux. À Rimouski, on en a également accueilli quelques-uns.

Les Ukrainiens sont majoritairement des chrétiens de rite oriental (des orthodoxes ou des catholiques de rite byzantin) qui célèbrent Noël et l'Épiphanie le même jour, soit le 7 janvier, alors que les chrétiens en Occident célèbrent ces deux fêtes séparément : Noël le 25 décembre et l'Épiphanie le 6 janvier. Toutefois, en raison de la guerre, les chrétiens orthodoxes qui étaient rattachés auparavant au patriarcat byzantin de Moscou, lequel est inféodé au pouvoir russe, ont décidé de s'en séparer et de devenir autonomes. Pour bien marquer cette séparation, ils ont décidé désormais de célébrer Noël le 25 décembre, séparément de l'Épiphanie, comme le font les Occidentaux.

On peut se demander pourquoi ces différences dans la date de célébration de la fête de Noël, de même que le moment où Jésus est vraiment né. Dans un article de Roselyne Dupont-Roc intitulé « Jésus est-il né le 25 décembre ? », publié initialement sur le site noel.catholique.fr et repris par *Zenit* le 23 décembre 2025, nous lisons à cet effet :

[…] *L'année même de cette naissance est discutée. Les évangiles de Matthieu et Luc nous disent que Jésus est né sous le règne d'Hérode le Grand, qui, paradoxalement, est mort en 4 avant J.-C. Il n'y a là aucun mystère! Simplement le fait que, lorsque le calendrier chrétien a été établi à partir de la naissance de Jésus, on situait cette naissance par rapport à la fondation de Rome. Le moine qui travailla sur ce calendrier, Denys le Petit (5e siècle), s'est trompé de 5 ou 6 ans pour fixer l'an 1.*

Le Nouveau-né. Georges de la Tour, vers 1648.

Solstice et Noël : Jésus, soleil levant

Historiquement les chrétiens n'ont fixé la naissance de Jésus à Noël (le jour « natalis ») au 25 décembre qu'à partir du 4e siècle (le premier témoignage officiel, qui remonte à 354, suppose que la nuit du 24 au 25 décembre est fêtée comme anniversaire de la naissance du Christ depuis une vingtaine d'années à peine), et c'est finalement l'empereur Théodose II qui l'a officialisée. Il s'agissait de remplacer les fêtes païennes du solstice d'hiver. Car c'est à ce moment de l'année que l'on célébrait depuis longtemps dans l'empire romain la renaissance du soleil, « sol invictus », avec les jours qui recommencent à grandir. Noël affirmait que, pour les chrétiens, Jésus était le seul soleil levant, l'astre qui illuminait la nuit.

Noël : un tournant pour l'humanité !

Les chrétiens ne s'inquiètent pas de cette ignorance et de cette datation tardive ; leur foi ne consiste pas seulement à faire mémoire d'un passé révolu, mais à affirmer aussi la présence du Seigneur vivant aujourd'hui, aux côtés des siens et de tous les hommes de bonne volonté. Raconter sa vie et son histoire, c'est montrer que celui qui naquit ignoré de tous sous Hérode le Grand, et qui mourut crucifié ignoblement sous Ponce Pilate est bien le Seigneur ressuscité qui vient à notre rencontre et transforme nos vies. En lui Dieu nous a définitivement rejoints. C'est un tournant et un phare dans l'histoire humaine.

25 décembre : un repère pour contempler l'essentiel

Nous avons besoin de repères et d'anniversaires qui ponctuent le temps de notre vie et accompagnent notre chemin de foi personnel et communautaire. Nous célébrons donc l'anniversaire de la naissance de Jésus le 25 décembre. Pourtant Noël fut d'abord fêté en lien avec l'Épiphanie, le 6 janvier, et aujourd'hui encore, certaines Églises orthodoxes et catholiques de rite byzantin célèbrent ensemble Noël et Épiphanie (Cela est dû au fait qu'ils ont conservé le calendrier « julien » (introduit par Jules César), comportant 13 jours d'écart par rapport au calendrier occidental « grégorien » (institué par le pape Grégoire XIII au XVI e siècle), et qui est devenu le calendrier civil).

Si, en Occident, les deux fêtes sont restées distinctes, le lien entre les deux grandes célébrations est évident. À partir du récit de la visite des mages dans l'évangile de Matthieu, les chrétiens célèbrent la manifestation, à tous les peuples de la terre, de Dieu venu dans notre chair. « Et le Verbe s'est fait chair », affirme le prologue de l'Évangile de Jean (1,14). Noël met en lumière l'action la plus inattendue de notre Dieu : il vient, en Jésus, son Fils, partager notre humanité. Là s'opère la jonction inouïe du divin et de l'humain, de l'éternité et du temps. Noël est la fête du mystère de l'incarnation : Dieu qui se fait homme, qui vient à nous, par amour (op. cit.).

1002. Clôture des Portes saintes

La fermeture des portes saintes des quatre basiliques de Rome s'est progressivement réalisée entre le 25 décembre 2025 et le 6 janvier 2026 pour clore définitivement l'année sainte du Jubilé 2025 vécu sous le thème « Pèlerins de l'espérance » (revoir le Billet #872). La Porte sainte de la basilique Sainte-Marie-Majeure a été la première à être fermée en après-midi le 25 décembre, durant une cérémonie présidée par l'archiprêtre de la basilique, le cardinal Rolandas Makrickas. Celle de la basilique Saint-Jean-de-Latran a été fermée le 27 décembre au matin par le cardinal archiprêtre Baldassare Reina, et celle de Saint-Paul-hors-les-Murs le 28 décembre par le cardinal archiprêtre James Michael Harvey.

Quant à la fermeture de la Porte sainte de la basilique Saint-Pierre au Vatican, elle a eu lieu le 6 janvier 2026, en la solennité de l'Épiphanie. La cérémonie a été présidée par le pape Léon XIV, qui a célébré en même temps la clôture solennelle du Jubilé de l'espérance. Inaugurée par le pape François le 24 décembre 2024, cette lourde porte en bronze a vu passer près de 30 millions de pèlerins durant les douze derniers mois.

Le pape Léon XIV franchissant la Porte sainte en portant la croix du jubilé lors du pèlerinage du Saint-Siège le 9 juin 2025. Photo : © Vatican Media.

Le murage des portes

Par après, lors d'un rite à caractère privé, le pape Léon XIV a achevé l'opération de fermeture des Portes saintes des quatre basiliques en les murant. Le 13 janvier 2026, à 19 h, a eu lieu le murage de la Porte sainte de Sainte-Marie-Majeure; le 14 janvier au soir, c'était au tour de la basilique Saint-Jean-de-Latran; le 15 janvier, celui de la basilique Saint-Paul-hors-les-Murs; et enfin, le 16 janvier au soir, celui de la Porte sainte de la basilique Saint-Pierre au Vatican. Cela clôt définitivement les démarches effectuées en lien avec l'année sainte du Jubilé 2025 vécu sous le thème « Pèlerins de l'espérance » (revoir le Billet #872).

Conformément à la tradition, sont alors placées à l'intérieur du mur, durant le rite de murage, une châsse en bronze contenant le procès-verbal de la fermeture de la Porte sainte, la clé de la porte, quelques médailles pontificales datant de la dernière fermeture de la Porte sainte, de 2016 à aujourd'hui, et, lorsque celle-ci a été réalisée, une médaille commémorative de la basilique concernée.

(Source : *Zenit*, 23 décembre 2025 et 15 janvier 2026.)

Messe de clôture de l'année sainte

Dans le diocèse de Rimouski, pour clore le Jubilé 2025 et pour toutes les grâces reçues durant cette année, en signe d'unité et de communion et pour une meilleure participation des fidèles, chaque équipe pastorale a été invitée à célébrer une messe dans son unité pastorale, dans l'église de son choix. Ce fut fait le 28 décembre 2025, en la solennité de la Sainte Famille. Pour l'unité pastorale de Rimouski, elle eut lieu dans deux églises : par Mgr Denis Grondin, pour le diocèse et la paroisse de la Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon de Rimouski, au sanctuaire

Sainte-Anne-de-Pointe-au-Père à 10 h; pour le secteur pastoral du Pic Champlain : en l'église Sainte-Cécile du Bic à 11 h. Pour l'unité pastorale de La Mitis : en l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Mont-Joli à 10 h 30; pour l'unité pastorale de Matane : en l'église Saint-Jérôme à 10 h; pour l'unité pastorale du Témiscouata : dans les églises Notre-Dame-du-Lac de Témiscouata-sur-le-Lac à 9 h 30 et Saint-Michel de Squatec à 11 h; pour l'unité pastorale de Trois-Pistoles : en l'église Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles à 10 h; pour l'unité pastorale de la Vallée de la Matapédia : en l'église Saint-Benoît-Joseph-Labre d'Amqui à 11 h.

1003. Les sépultures sous les églises

Nous retrouvons des sépultures sous certaines des églises du diocèse, habituellement les plus anciennes. La présence de ces sépultures pose un problème lorsque l'on se départit d'une église qui en contient. Pour la validité civile du contrat de cession d'un lieu sacré, comme une église ou un cimetière catholique, il doit être « réduit à un usage profane », selon l'expression officielle de l'Église, ce qu'on appelle communément une « désacralisation ». Une clause spécifique relative aux sépultures sous une église est alors ajoutée au contrat de cession. Voici un exemple de clause au contrat notarié :

« Le cessionnaire doit assumer le respect des restes des dépouilles pouvant être inhumées sous l'immeuble, pourvoir à l'entretien et à la conservation des monuments et autres ouvrages existants identifiant ces sépultures. À la connaissance du cédant, il y en aurait sous l'immeuble. Si le cessionnaire veut ou doit procéder à l'exhumation de ces restes, l'opération devra être exécutée selon les lois et les règlements applicables, en concertation avec des archéologues compétents en la matière, et ce, à ses frais. Pour sa part, le cédant accepte et prend pour engagement que la nouvelle inhumation puisse se faire dans une fosse communautaire du cimetière paroissial lui appartenant, sans autres frais que le creusage. »

Ce fut le cas particulièrement pour l'église de Saint-Modeste, cédée à la municipalité du même nom en 2017, où des travaux au sous-sol ont entraîné la découverte, puis l'exhumation de sépultures anciennes. Celles-ci ont été faites selon les normes en vigueur avec l'apport d'archéologues compétents. Plusieurs églises du diocèse sont connues pour abriter des sépultures. Mentionnons, entre autres : Saint-Georges de Cacouna, Saint-Jean-Baptiste de l'Isle-Verte (voir Billet #721), Saint-Edmond de Lac-au-Saumon, Saint-Simon, Notre-Dame-de-Neiges de Trois-Pistoles, la cathédrale Saint-Germain de Rimouski, etc.

Ces anciennes inhumations sont si nombreuses au Québec que de récents articles de journaux en font état. Par exemple, un dossier de Jean-Christophe Laurence publié le **11 janvier 2026** dans *La Presse* : « Tout allait bien, jusqu'à ce qu'on coupe trois cercueils… » (églises de Saint-Irénée dans Charlevoix, de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, de Saint-Antonin de Rivière-du-Loup), ainsi qu'un autre article du même auteur, ce même jour : « Surprises et branle-bas de combat » (l'église du Très-Saint-Rédempteur de Montréal), toujours dans *La Presse* sur Internet.

L'auteur nous rappelle que la présence de sépultures dans une église provoque parfois bien des désagréments quand vient le temps d'en changer la vocation. Cette coutume « *ad sanctos* » (près des saints), importée de France dans les débuts de la colonie, a été très répandue au Québec jusqu'au début des années 1900 où, par après, seuls quelques prêtres ont été inhumés sous des églises. Selon Mathieu Arsenault, professeur d'histoire à l'Université de Montréal, être enterré sous une église était un « privilège », et qui coûtait cher (op. cit.).

Des chiffres très partiels, parus dans l'Écomusée du patrimoine funéraire, donnent cependant froid dans le dos : le sous-sol de l'église de Saint-Roch-de-l'Achigan abriterait 65 dépouilles, celle de Saint-Jacques-de-l'Achigan, 117. On en compterait 34 à L'Assomption, 135 à Saint-Étienne-de-Beaumont, 216 à Saint-Jean-Port-Joli, 157 à Saint-Louis-de-Kamouraska, 62 à Saint-Pierre-de-Montmagny et 232 sous l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies. Sans compter le sous-sol de la basilique-cathédrale Notre-Dame-de-Québec, qui renfermerait plus de 900 sépultures de laïcs et d'ecclésiastiques. Des hommes, des femmes, des enfants…

Alors que le tiers des églises du Québec est en « mutation » (fermées, vendues, transformées, démolies), l'enjeu des sépultures « ad sanctos » se pose plus que jamais. Que faire avec ces cimetières sous nos pieds ? Comment négocier cette présence, quand l'église change de vocation ? (op. cit.).

Cette problématique se présente de plus en plus…

1004. Marcher ensemble…

Mardi le **13 janvier 2026**, l'équipe pastorale élargie de l'unité pastorale de la Vallée de Matapédia se rassemblait au presbytère à Amqui pour une première rencontre en suivi à la journée diocésaine de ressourcement du 19 septembre dernier, sous le thème « Continuons la joie de marcher ensemble » (revoir le Billet #975). Après avoir partagé la Parole de Dieu, les participants se sont exprimés par le CJMS (Comment je me sens aujourd'hui ?), ce qui a permis de mieux se connaître.

Toutes et tous se sont mis à table avec les abbés Kindé Cosme Arouko (curé) et Nawell Dieuvens Péronvil (vicaire) pour partager ce qui a été fait depuis septembre

dans chacun des quatre secteurs pastoraux de l'unité. De belles choses ont été réalisées dans chaque secteur : rencontre des équipes et partage du ressourcement reçu, émission de communiqués par courriel, écrits sur le feuillet paroissial, rappel des pistes à explorer, affichage, diffusion du chant thème « Tous ensemble », utilisation du site Facebook, remise de l'Évangile aux jeunes, etc.

Malgré cela, les participants sont aux prises avec certaines réalités : vieillissement de la population, difficulté de trouver la relève, diminution de la pratique religieuse, prêtres ayant un grand territoire à parcourir. Avant de terminer, il a été convenu de se donner un prochain rendez-vous en juin 2026.

En conclusion, l'abbé Kindé a rappelé l'importance de travailler ensemble avec joie dans chaque secteur, de recréer les liens entre les personnes, le tout dans l'intérêt de la communauté. Le mot *ensemble* nous ramène au chant thème.

L'équipe pastorale élargie de l'Unité pastorale de la Vallée de la Matapédia.

Se déroulant dans une atmosphère des plus conviviales, la rencontre s'est terminée par un repas au restaurant *Pastal*i où les échanges se sont poursuivis dans la bonne humeur.

(Source : *Le Relais* N° 948, 23 janvier 2026, p. 4-5.)

1005. La chapelle du Grand Séminaire

En accord avec ce qui avait été entendu, le groupe *Atena* maintient toujours sa promesse d'achat renouvelée de l'édifice du Grand Séminaire (revoir les Billets #719 et #720). Conséquemment, une demande d'autorisation de vente de l'édifice a été adressée à M^gr^ Denis Grondin par le conseil d'administration de la Corporation ecclésiastique du Grand Séminaire à l'automne 2025.

Le 20 octobre 2025, par décret, conformément aux normes du Code de droit canonique de l'Église catholique romaine, M^gr^ Denis Grondin a acquiescé à cette demande. Il a autorisé la vente et il a réduit à un usage profane (communément appelé « désacralisation ») la chapelle du Grand Séminaire pour qu'elle puisse servir à d'autres fins que le culte catholique.

En conséquence, à partir de ce moment, elle perd sa dédicace et sa bénédiction et cesse d'être un lieu sacré. Elle ne peut donc plus être utilisée pour les célébrations liturgiques catholiques. Entre autres, elle perd son statut de lieu autorisé pour les mariages religieux, ce qu'elle avait depuis le 27 octobre 2003, et les autorités diocésaines de Rimouski ne donneront plus d'autorisation à cette fin.

Tout ceci s'est fait avec le consentement du Conseil pour les affaires économiques, daté du 8 octobre 2025, et de celui du Collège des consulteurs, daté du 14 octobre 2025, conformément au Code de droit canonique et aux exigences de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC).

Ce changement de statut permet à la Corporation du Grand Séminaire d'utiliser ce local, dit « la chapelle », à diverses fins en 2026, et même de le louer. Ainsi, le jubé et l'arrière de la chapelle servent maintenant à entreposer les livres de la bibliothèque.

L'arrière de la chapelle et son jubé. On voit l'orgue en haut, à gauche. À droite, des étagères pour les livres. Photo : Yves-Marie Mélançon, 2026.

Les bancs ont été provisoirement regroupés à l'arrière et le long des murs de la chapelle pour dégager la nef. De étagères vitrées, remplies de livres, tapissent les murs. Photo : Yves-Marie Mélançon.

Cette conversion de la chapelle permet sa location pour la tenue, les fins de semaine, de célébrations liturgiques de chrétiens du Bas-Saint-Laurent de rite orthodoxe. Une iconostase est en élaboration, selon les usages de ce rite non catholique. Une iconostase est un mur que l'on tapisse d'icônes et qui sépare le chœur de la nef dans les églises des chrétiens de rites orientaux catholiques ou orthodoxes.

L'avant de la nef et le chœur, séparés par une iconostase en élaboration. Photos : Yves-Marie Mélançon, 2026.

La chapelle est également utilisée sur semaine par le groupe *RESPIR* (Ressourcement spirituel de Rimouski, voir les Billets #413, #854 et #861) pour les personnes qui veulent faire une pause bénéfique afin de se ressourcer dans un des rares lieux de paix et de silence qui sont encore accessibles de nos jours. On appelle ce local « L'OASIS DE RESPIR ». Le chœur et l'autel sont visibles avec l'ouverture de l'iconostase, comme on le voit sur la photo qui suit. Au moment d'écrire ces lignes, nous lisons, sur une affiche à l'entrée, que *RESPIR* utilise principalement ce local les jeudis, de 14 h à 16 h.

1006. L'Année de saint François

Le 15 janvier 2026, le pape Léon XIV a proclamé l'Année de Saint-François, une année jubilaire franciscaine, « une année de grâce » à l'occasion du 800e anniversaire de la mort du saint d'Assise. Du 10 janvier 2026 au 10 janvier 2027, les catholiques sont invités à prier spécialement le « pauvre » d'Assise et à suivre son exemple de charité et de paix. Pour la première fois depuis 800 ans, son corps a été exposé du 22 février au 22 mars 2026 dans la basilique Saint-François d'Assise. Un évènement exceptionnel, puisque son tombeau n'a encore jamais été ouvert au public depuis sa mort, le 3 octobre 1226. François Bernardone, né en 1181 ou 1182 à Assise, en Italie, diacre et mystique, a fondé l'ordre des Frères mineurs (O.F.M.) en 1210. Pour plus de détails sur cette exposition des reliques du corps de saint François (ossuaire), voir le Billet #1034 et l'ANNEXE 23.

Saint François d'Assise. Mosaïque surplombant une des portes de la façade du sanctuaire de la Sainte Face de la commune italienne de Manopello. Photo : Pixabay. Détail.

Prière pour l'intercession de saint François d'Assise :

Saint François, notre frère, toi qui, il y a huit cents ans, allais à la rencontre de sœur mort comme un homme apaisé, intercède pour nous auprès du Seigneur. Toi qui as reconnu la vraie paix dans le crucifix de Saint-Damien, apprends-nous à chercher en lui la source de toute réconciliation qui abat tous les murs. Toi qui, désarmé, as traversé les lignes de guerre et d'incompréhension, donne-nous le courage de construire des ponts là où le monde érige des frontières. En cette époque marquée par les conflits et les divisions, intercède pour que nous devenions des artisans de paix : des témoins désarmés et désarmants de la paix qui vient du Christ. Amen.

Leone PP. XIV

Dans une lettre adressée ce 10 janvier 2026 à la Conférence de la famille franciscaine, le pape Léon XIV affirmait : « La paix avec Dieu, la paix entre les hommes et la paix avec la Création sont les dimensions indissociables d'un unique appel à la réconciliation universelle. » La conversion du cœur d'un François d'Assise se répercute particulièrement en cette année spéciale. Par son action fidèle au Christ et par son intercession auprès de lui, il nous aide à ouvrir davantage notre cœur à l'amour et à la recherche de la paix dans notre quotidien.

(Source : *Le Relais* No 949, 6 février 2026, p. 3-4.)

1007. Prier pour l'Ukraine

Le Pape exhorte à prier pour l'Ukraine. Lors de l'audience générale du 4 février 2026, Léon XIV a appelé le monde à « soutenir par la prière » les Ukrainiens en guerre avec la Russie. Alors que les négociateurs ukrainiens, russes et américains sont à Abou Dhabi pour relancer les pourparlers de paix, la situation humanitaire ne cesse de se dégrader en Ukraine. Depuis plusieurs mois, Moscou lance des attaques massives de drones et de missiles sur le pays, laissant des centaines de milliers de personnes sans chauffage pendant l'hiver.

« J'exhorte tout le monde à soutenir par la prière nos frères et sœurs d'Ukraine, durement éprouvés par les conséquences des bombardements qui visent à nouveau les infrastructures énergétiques » a déclaré le Pape lors de l'audience générale en salle Paul VI du Vatican. Le Saint-Père a également exprimé sa gratitude pour les initiatives de solidarité promues dans les diocèses catholiques de Pologne et d'autres pays, « qui s'efforcent d'aider la population à résister en cette période de grand froid ».

(Source : Alexandra Sirgant, « Le Pape exhorte à prier pour l'Ukraine… », dans *Vatican News*, 4 février 2026.)

Dans une interview accordée aux médias du Vatican, le Père Wojciech Stasiewicz, directeur de Caritas-Spes du diocèse de Kharkiv-Zaporizhzhia, décrit la situation critique dans laquelle se trouvent les habitants et l'aide que l'Église continue d'apporter. « Nous avons des files d'attente devant les portes de personnes qui ont faim, qui ont besoin d'un médecin. Les salles de la curie épiscopale sont ouvertes aux familles. […] Nous n'oublions pas que notre mission principale est de donner de l'espoir et de redonner de la dignité. Les gens arrivent avec de grandes souffrances derrière eux, après avoir tout perdu. […] Avant tout, les gens ont besoin de soutien et de compréhension. En tant que *Caritas*, nous essayons d'être proches d'eux et de les aider de toutes les manières possibles ». La dernière vague de bombardements russes sur Kiev et d'autres villes ukrainiennes a lourdement touché Kharkiv et ses infrastructures énergétiques, laissant des milliers de personnes dans le noir et le froid.

(Source : Svitlana Dukhovych, « Ukraine, la résilience solidaire qui surmonte la guerre et le froid », dans *Vatican News*, 4 février 2026.)

Par ailleurs, les évêques orthodoxes ukrainiens présents au Canada invitent tous les croyants « à prier sans cesse pour une paix juste et durable en Ukraine, pour la victoire du bien sur le mal et de la lumière sur les ténèbres ». La guerre en Ukraine dure maintenant depuis quatre ans, ayant débuté le 24 février 2022 (revoir les Billets #670, #675 et #849). Depuis le début de l'été 2025, Moscou bombarde sans relâche Kiev et terrorise les grandes villes ukrainiennes. La Russie multiplie les attaques de drones et de missiles pour saper le moral de la population et détruire les infrastructures du pays.

À ce jour, ce conflit aurait fait près de 2 millions de victimes militaires, russes et ukrainiennes – blessés, tués et disparus confondus –, selon une étude publiée le 27 janvier. Moscou aurait subi le plus gros des pertes, avec 325 000 morts sur un total estimé à 1,2 million de victimes, depuis l'invasion de l'Ukraine, selon le Center for Strategic and International Studies (CSIS), basé à Washington. Kiev a également subi des pertes importantes, entre 500 000 et 600 000 victimes, parmi lesquelles de 100 000 à 140 000 morts.

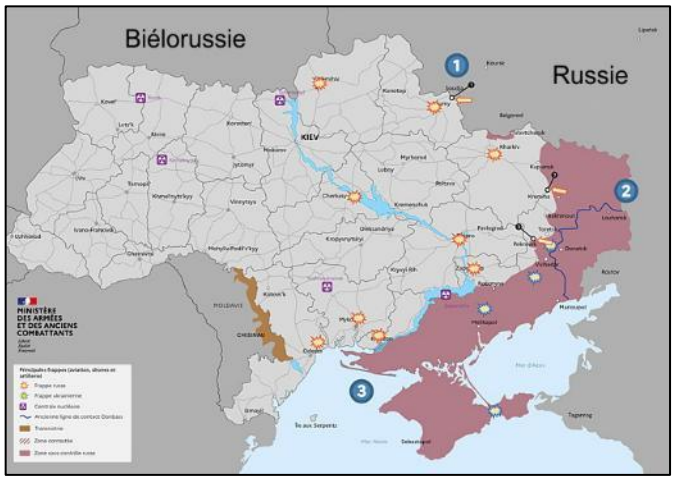

Situation de l'Ukraine le 5 février 2026. En brun, la zone occupée par la Russie. Carte produite par le Ministère des armées et des anciens combattants de France. Courtoisie. Voir une version agrandie en page Annexe 21.

1008. Audiences sur la laïcité

La Commission des relations avec les citoyens chargée d'étudier le projet de loi 9, *Loi sur le renforcement de la laïcité au Québec*, (revoir les Billets #924 et #999) a commencé ses consultations le 3 février 2026. Plusieurs groupes ou associations y ont déjà présenté des mémoires et questionné le projet de loi. La plupart des groupes et des institutions religieuses du Québec émettent des réserves et même des objections devant ce nouveau projet de loi.

Le mémoire du **Rassemblement pour la laïcité** (RPL), pourtant globalement favorable au projet de loi 9, a demandé aux députés comment les autorités municipales feraient pour « différencier une pratique religieuse d'une pratique non religieuse. […] Veut-on interdire les processions du Vendredi saint, les fanfares religieuses dans les quartiers portugais ou italien? À l'approche de Noël, quel événement sera considéré d'essence religieuse et lequel ne le sera pas? Et pourquoi interdire de tels événements festifs et rassembleurs, que personne ne voudrait voir disparaître? […] Un baptême, un mariage dans un parc, une séance de méditation, un rassemblement festif pour une fête religieuse sont des activités privées légitimes et pacifiques dans l'espace public qu'il n'y a pas lieu d'interdire dans un pays libre et démocratique ».

La **Fédération québécoise des municipalités** (FQM) demande quelles manifestations religieuses seront permises ou non. Elle donne l'exemple des cortèges funéraires lors de funérailles religieuses. De telles processions vers un cimetière sont fréquentes, « particulièrement en région, où la population est vieillissante et où l'héritage catholique demeure très présent », indique le mémoire de la FQM qui mentionne également les prières qui sont récitées dans un cimetière qui appartient ou dont s'occupe dorénavant une municipalité.

Le **Conseil national des musulmans canadiens** (CNMC) propose aux élus québécois d'« encadrer la pratique religieuse par des règles d'usage équitables plutôt que par une interdiction de principe », comme c'est le cas pour les prières de rues, qualifiées dans le projet de loi de « pratiques religieuses collectives » dans un lieu public. Toute pratique collective religieuse « devient illégitime uniquement lorsqu'elle empêche matériellement un service, bloque l'accès d'autrui, crée une pression normative sur des non-participants ou privatise durablement un espace ».

La **Ligue des droits et libertés** (LDL) a vivement dénoncé le projet de loi 9 qu'elle estime être « en rupture profonde face aux principes fondamentaux de la laïcité ». Le texte de ce projet de loi « opère un recul majeur des droits humains en ciblant de manière particulière certaines minorités religieuses et en alimentant un climat de méfiance, d'exclusion et de stigmatisation », déplore la LDL. « En interdisant les pratiques religieuses collectives en public, le gouvernement viole la liberté de culte, de religion, d'expression et de réunion pacifique, de même que le droit à l'égalité des personnes appartenant à des communautés religieuses ». Par ses diverses dispositions, le projet de loi 9 « alimente un climat d'intolérance et de délation ».

Dans son mémoire, **l'Assemblée des évêques catholiques du Québec** (AECQ) estime qu'en octroyant aux municipalités d'autoriser « exceptionnellement et au cas par cas» des pratiques religieuses collectives dans l'espace public, le projet de loi « laisse la protection des droits des minorités et des majorités religieuses entre les mains d'élus qui risquent de méconnaître certaines pratiques culturelles et religieuses ». De telles règlementations municipales sur la conduite des affaires religieuses vont « ouvrir la porte à des décisions arbitraires, à des incohérences entre les différentes régions du Québec, ainsi qu'à une imprévisibilité résultant des changements réguliers de composition d'un même conseil municipal ». L'espace public n'appartient pas à l'État, mais bien à la société, rappellent les évêques catholiques. Cet espace comprend notamment le patrimoine bâti. « Les cloches de nos églises sonnent encore à intervalles réguliers, ainsi qu'à l'occasion d'événements importants, comme des mariages et des funérailles. […] Elles sonnent aussi parfois pour souligner des enjeux importants, comme une marche pour souligner la fin d'un conflit, ou encore la protection de l'environnement, et ce parfois à la demande d'instances gouvernementales, comme durant la pandémie. […] L'espace sonore n'est pas neutre », reconnaissent les évêques. Mais comment réagira-t-on si des citoyens veulent « se servir de la nouvelle loi pour imposer un silence qui brimerait davantage la liberté de religion des Québécoises et des Québécois », demandent-ils dans leur mémoire, lequel est disponible sur le site de l'AECQ.

L'espace public n'appartient pas à l'État, mais bien à la société. C'est l'État qui est laïque, et non la société. La laïcité doit s'appliquer aux employés de l'État détenant une autorité coercitive, et non à la société.

Texte : d'après François Gloutney, « Réglementer les pratiques religieuses collectives? », dans *Présence-Info*, 5 février 2026.

1009. L'aide médicale à mourir et les troubles mentaux

Déposé en juin 2025 par la députée conservatrice Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, Colombie-Britannique), le projet de loi C-218, Loi modifiant le Code criminel (aide médicale à mourir), veut empêcher que les troubles mentaux soient dorénavant considérés comme « un problème de santé grave et irrémédiable à l'égard duquel une personne pourrait recevoir l'aide médicale à mourir ». [Revoir les Billets #749, #768 et #841.]

Dans une déclaration publiée le mercredi 4 février 2026, la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) demande aux députés de la Chambre des communes de voter en faveur de ce projet de loi. « Les troubles mentaux ne sont pas nécessairement irrémé-

diables », déclare la CECC. S'ils reçoivent de l'aide et des traitements adéquats, les personnes vivant avec des troubles mentaux peuvent obtenir « des résultats positifs à long terme » ainsi qu'« un horizon d'espérance et de guérison ». La conférence épiscopale demande également au premier ministre Mark Carney de permettre à tous les députés de voter librement, « selon leur conscience », sur le contenu de ce projet de loi.

(Texte : François Gloutney, « Projet de loi 9, abolition de postes, Cuba et aide médicale à mourir », dans *Présence-Info*, 6 février 2026.)

1010. Difficultés du Musée de Rimouski

Nous avons déjà souligné les 50 ans du Musée régional de Rimouski en 2022, au Billet #681, puis les 200 ans de l'édifice, troisième église de Rimouski, en 2024, au Billet #840. Fondé en 1972, le Musée régional de Rimouski occupe la plus vieille église de pierres à l'est de Québec. Des expositions d'art, de sciences et d'histoire y sont organisées, en plus de programmes éducatifs pour les élèves du primaire, du secondaire et les étudiants du cégep et de l'université. Lieu d'échange interdisciplinaire reconnu dans son milieu, le Musée régional de Rimouski collectionne et conserve des œuvres d'art, des artefacts et des archives photographiques qu'il diffuse par le biais d'expositions, de publications et d'activités d'éducation. L'accessibilité et l'inclusivité sont au cœur de l'engagement du musée dans sa pratique muséologique.

Toutefois, cette institution connaît des difficultés financières auxquelles elle doit s'attaquer résolument en apportant des solutions innovatrices au besoin. Le budget annuel du Musée régional de Rimouski approche le million de dollars. L'entretien à lui seul coûte 150 000 $ par année…

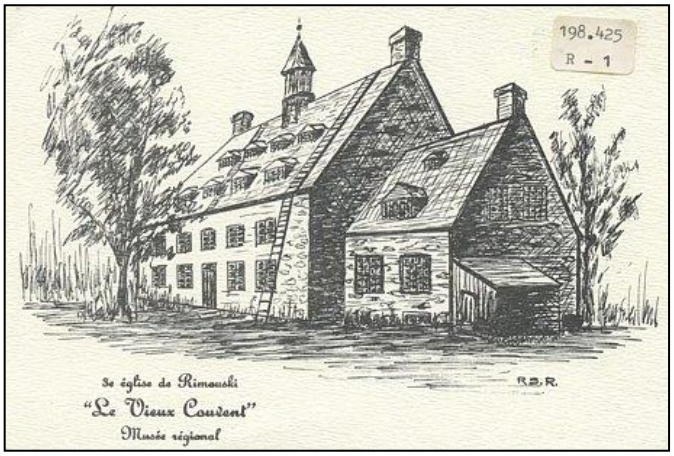

Carte postale « Le vieux Couvent ». BAnQ Rimouski. Fonds des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire (P1001). Date et auteur inconnus.

Dès l'année 2022, on a entrepris de dresser le carnet de santé de l'édifice afin d'identifier les étapes nécessaires à sa réfection. Deux siècles après sa construction, l'entretien du musée demande d'importants investissements que l'on doit assumer en grande partie à même le budget de fonctionnement. On veut bien mettre en valeur ce magnifique bâtiment, mais cela demande des sommes considérables. Malgré tout, des travaux jugés prioritaires sont réalisés à l'été 2023 et poursuivis à l'été 2024 grâce à une subvention de 300 000 $ de la Ville de Rimouski. Par la suite, on s'attelle à préparer du financement pour la réhabilitation de l'enveloppe extérieure et pour répondre à d'autres problématiques de l'espace intérieur. On souhaitait alors pouvoir convaincre les gouvernements et la Ville de Rimouski de contribuer financièrement aux travaux à venir, afin de permettre à l'ancienne église de pierre de témoigner de l'histoire de la région pour encore de nombreuses années.

Aux prises avec ces défis, le conseil d'administration du musée a finalement décidé de fermer ses portes le 17 février 2025, avec une réouverture prévue le 25 septembre, à l'occasion des Journées de la culture. Sur les neuf employés, un est mis à pied, trois sont « mis en chômage » et trois autres passent à temps partiel. Le poste de la conservatrice du musée et celui de la direction sont maintenus. Par voie de communiqué, l'administration dit vouloir mettre sur pied un comité de travail « afin de planifier la relance du musée à travers une réflexion et des actions concertées ». Ce sont évidemment les enjeux financiers qui minent le musée soumis à des déficits annuels répétitifs. Le financement public est le dossier sur lequel se penchera en priorité le comité de travail, en plus d'une demande d'amélioration des enveloppes budgétaires des paliers provincial, fédéral et même municipal. Des revenus annuels récurrents de 350 000 $ sont nécessaires pour assurer la survie du musée.

En août 2025, le musée franchit une étape majeure de sa transformation en dévoilant une toute nouvelle image de marque. Cette refonte s'inscrit dans son plan de relance, les dirigeants ayant décidé de revoir la structure de l'organisation, de repenser son financement et de rendre l'établissement plus attractif pour la population. Connue jusqu'ici sous le nom de Musée régional de Rimouski, l'institution adopte désormais l'appellation **Musée de Rimouski**. Le nouveau logo se compose d'un rectangle rouge, du nom et d'une forme blanche géométrique.

Musée de Rimouski

La mission du musée : effervescent, assumé et ouvert.

Une nouvelle directrice générale a été engagée. Son équipe travaille à l'élaboration d'une nouvelle programmation d'expositions et d'activités culturelles, ainsi qu'au renouvellement des demandes de subvention. On souhaite convaincre plus de Rimouskois et de résidents de la région de prendre un abonnement annuel à l'institution pour éviter une seconde fermeture qui pourrait, celle-là, être beaucoup plus longue. L'avenir du musée dépend surtout du public et de la communauté d'affaires. Pendant la fermeture, il y a eu des travaux de réaménagement de l'aire d'accueil pour optimiser le parcours du public, tandis que des murs ont été retirés dans la salle d'exposition Élizabeth-Turgeon pour ouvrir l'espace et offrir de nouvelles perspectives lumineuses sur le centre-ville de Rimouski.

Le musée rouvre ses portes, mais ses problèmes demeurent. C'est pourquoi l'institution tend maintenant la main à la Ville de Rimouski pour qu'elle devienne propriétaire des lieux. « Spect'Art, l'école de musique, l'école de danse sont tous dans un bâtiment construit par la Ville, entretenu par la Ville, alors pourquoi ce serait différent pour le musée? », demande Guy Dionne, le président du conseil d'administration du Musée de Rimouski. Le maire Guy Caron a évoqué cette possibilité : « Ce n'est pas non, mais ce n'est pas oui », avait-il répondu à une question de la presse en janvier 2026.

Des discussions ont lieu avec la ville, mais elles demeurent officieuses. […] *« On s'est donc entendu à l'effet qu'on allait déposer, en cours d'année 2026, un plan ou une proposition. Une hypothèse de cette proposition sera de transférer la propriété du musée. On est quand même ouvert, dans nos discussions avec la Ville, à explorer d'autres avenues »,* dit Guy Dionne. […] *Le transfert de propriété demeure une option qu'il considère, dans la mesure où il n'y voit pas d'inconvénient pour l'institution. De plus, le principe du transfert de propriété signifierait que la Ville n'aurait pas de frais à débourser pour l'acquérir. Elle devrait cependant assumer les coûts d'entretien des lieux, qui se situent aux environs de 200 000 $ par an. « En contrepartie, nous sommes prêts à payer un loyer, au même titre que les autres organisations culturelles ou de diffusion »,* ajoute Guy Dionne (« Musée de Rimouski : la Ville pourrait acquérir le bâtiment », dans le journal *Le Soir*, 28 janvier 2026, p. 19).

1011. Agressions sexuelles : et encore…

1) Le diocèse de Sainte-Anne-de-La-Pocatière

Les Billets #977 et #983 vous ont présenté plusieurs décisions relatives aux recours collectifs contre des diocèses ou des congrégations religieuses au Québec. Voici une autre requête qui a été déposée récemment, mais pour laquelle il n'y a pas encore eu de décision. Un juge doit d'abord donner son autorisation afin que cette action collective puisse aller de l'avant. Elle peut aussi être rejetée, mais c'est peu probable, vu les précédents. Cette décision du juge peut intervenir dans plus d'une année.

Un ex-étudiant du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et un ancien servant de messe en paroisse viennent de demander à la Cour supérieure du Québec l'autorisation d'exercer une action collective contre le diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière en raison d'agressions sexuelles subies aux mains de deux prêtres diocésains. Les deux plaignants sont âgés aujourd'hui de plus de soixante ans.

Les cabinets Bellemare Avocats et Lambert Avocats, qui ont présenté cette demande d'autorisation, déplorent le fait que les autorités du diocèse et du collège « n'ont pas pris les mesures nécessaires afin de sanctionner les agresseurs et d'éviter que les abus ne se répètent. Tout au plus, certains abbés ont été transférés dans d'autres paroisses, où ils ont continué à être en contact avec des enfants. Certains agresseurs ont ainsi fait plusieurs victimes au fil des ans », déclarent-ils. Les deux cabinets indiquent avoir été contactés par « cinq autres personnes se disant avoir été victimes d'agressions sexuelles » par des prêtres, des religieux ou des laïcs qui ont été au service du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

L'évêque du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et président de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), M^gr^ Pierre Goudreault, s'est dit « profondément troublé par la souffrance exprimée » par les victimes alléguées. Il veut assurer toutes « les personnes qui se reconnaissent comme victimes de sa proximité et de sa prière ». Il admet aussi que « de tels gestes n'auraient jamais dû survenir et ne trouvent aucune justification dans l'Église ».

(Source : François Gloutney, « Action collective contre le diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière », dans *Présence-Info*, 9 février 2026.)

2) Les Frères des écoles chrétiennes

Le 19 février 2026, le juge Donald Bisson de la Cour supérieure a approuvé «dans son intégralité» l'entente intervenue entre les Frères des écoles chrétiennes et plus de 200 victimes présumées d'agressions sexuelles commises par des membres de cette congrégation religieuse depuis 1940. Par cette entente qualifiée d'« inédite, voire historique », l'institut accepte de verser des indemnités aux victimes dont les réclamations seront jugées recevables, et ce, « sans aucune limite de fonds préétablie ». Cela est inhabituel, car, dans les actions collectives

contre des diocèses et des congrégations religieuses, une somme maximale est déterminée, versée, puis répartie entre les victimes. Ici, peu importe le nombre de victimes qui se sont déjà inscrites à ce recours et celles qui pourraient se manifester durant les six mois suivant l'approbation de l'entente, chaque victime reconnue recevra entre 50 000 $ et 270 000 $ (moins les honoraires des avocats ainsi que les taxes fédérale et provinciale). Cette entente est estimée « juste, raisonnable et dans l'intérêt des membres du groupe ». Il a aussi été mentionné que les Frères des écoles chrétiennes ont fait preuve de « générosité » dans la conclusion de cette affaire et qu'ils ont paraphé une entente qui peut permettre d'indemniser rapidement les victimes sans qu'elles aient à attendre la fin du travail des adjudicateurs, ce qui autrement aurait pu prendre jusqu'à 18 mois.

(Source : François Gloutnay, « Agressions sexuelles par des religieux : une entente inédite et historique », dans *Présence-Info*, 16 février 2026 et 27 février 2026.)

3) Les Rédemptoristes

La province canadienne de la Congrégation du Très Saint Rédempteur (Les Rédemptoristes) est visée par une action collective en raison d'agressions sexuelles qu'auraient commises des membres québécois de cette communauté. Il s'agit d'une seconde action collective intentée contre cette congrégation religieuse. En 2015, les Rédemptoristes avaient entériné un règlement de 20 M$. Cette somme (moins les honoraires des avocats) avait ensuite été répartie entre 111 ex-étudiants du Séminaire Saint-Alphonse de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Selon l'avocat Antoine Duranleau-Hendrickx, «les Rédemptoristes ont fait d'autres victimes à l'extérieur de cet établissement». La nouvelle action collective, si elle est autorisée par la Cour supérieure du Québec, entend indemniser toutes les victimes de rédemptoristes depuis 1940, à l'exception de celles qui ont fréquenté le Séminaire Saint-Alphonse entre 1960 et 1987. La demande d'autorisation d'exercer une action collective a été déposée le 18 février 2026.

La congrégation religieuse a émis une brève déclaration. « Nous examinons présentement cette action collective et nous formulerons une réponse à une date ultérieure, conformément aux politiques et procédures applicables à de telles situations.» Dans l'intervalle, les Rédemptoristes demandent au public de prier pour toutes les victimes d'abus. La congrégation comme actuellement 73 membres dans tout le Canada.

(Source : François Gloutnay, « Rédemptoristes… », dans *Présence-Info*, 20 février 2026.)

1012. Accompagner dans la dignité

Dans le cadre de la Journée mondiale du malade, le 11 février, l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ) a publié le document ***Pistes d'accompagnement pastoral des personnes en fin de vie*****,** un outil de discernement destiné à tous les catholiques qui accompagnent des malades au moment ultime de leur vie.

Alors que le recours à l'aide médicale à mourir devient de plus en plus fréquent et que l'offre de soins palliatifs demeure inégale d'une région à l'autre, ce texte veut soutenir les laïques et les ministres ordonnés interpellés pour des demandes d'accompagnement spirituel chrétien y compris lorsqu'elles envisagent de demander l'aide médicale à mourir.

« C'est avec humilité que nous proposons cet outil qui a pour objectif de mettre de l'avant un accompagnement compatissant. L'idée n'est pas de départager ce qui est permis de ce qui est interdit, mais de répondre "présent" à une demande de soutien. Il faut accueillir ces demandes avec respect, comme le signe d'un désir de se rapprocher du Christ », explique Mgr Alain Faubert, évêque de Valleyfield et porte-parole de l'Assemblée des évêques sur ce sujet.

En publiant cet outil, les évêques veulent nourrir la réflexion et soutenir l'action des communautés chrétiennes face à la maladie et à la fin de la vie. Le document qui compte 35 pages est composé d'une réflexion détaillée sur l'approche pastorale à privilégier et de fiches pratiques invitant notamment à redécouvrir le sacrement de l'onction des malades. Il est disponible ici.

(Source : communiqué du 11 février 2026 de l'AECQ.)

On peut lire, en ANNEXE 22**,** un commentaire de ce document fait par l'abbé Abbé Yves Hébert du Diocèse de Sainte-Anne-de-La-Pocatière publié dans *L'infolettre du jeudi* 12 février 2026, Vol. 4, no. 27.

1013. Une profession balisée par la loi

Les intervenant(e)s en soins spirituels (ISS) sont sur la ligne de front en matière d'accompagnement de

cette nouvelle réalité sociale, médicale et anthropologique que représente l'aide médicale à mourir. Rappelons que la profession d'ISS a été créée en 2011 par le Gouvernement du Québec. Elle a donc 15 ans d'existence en cette année 2026.

Ce titre d'emploi a pris progressivement le relais des animateurs de pastorale de la santé qui, eux-mêmes, avaient succédé aux aumôniers d'hôpitaux. Au-delà du changement de titre, l'année 2011 marqua aussi la fin de l'affiliation confessionnelle. En effet, les ISS sont maintenant strictement des professionnels de la santé qui ne relèvent plus des Églises et de leurs directives en matière de croyances ou de positions morales. Évidemment, plusieurs ISS demeurent personnellement enracinés dans une tradition religieuse et une communauté de foi. Mais leur approche clinique et leur éthique professionnelle exigent désormais d'accompagner chaque usager dans le respect de son parcours de soin et de vie, et à partir de la spiritualité singulière qui s'exprime chez ce dernier. Et ce, même lorsque la foi ou la pratique religieuse n'y apparaît pas comme une référence explicite. En effet, la spiritualité est comprise par les ISS comme une dimension constitutive de toute personne. Celle-ci touche, sur le plan anthropologique, à la quête de sens, aux valeurs, aux engagements, aux relations et au désir d'inscrire ou non une transcendance au cœur de son existence.

(Source : « Soutenir les intervenants spirituels face à l'aide médicale à mourir », dans *Présence-Info*, 5 septembre 2025.)

Description et tâches

Selon le site Web du Gouvernement du Québec sur les Métiers et professions en santé et services sociaux, « l'intervenant en soins spirituels exerce des activités de soutien et d'accompagnement à la vie spirituelle et religieuse des patients, à leur famille ainsi qu'à leurs proches. Il planifie, réalise et évalue des activités d'ordre spirituel et religieux. Il effectue des visites d'accueil aux patients et identifie leurs besoins spirituels et religieux. Il répond aux consultations en matière théologique, spirituelle ou éthique, participe aux équipes interdisciplinaires et apporte un support moral aux familles des patients. L'intervenant en soins spirituels est membre de comités et il assume un service de garde en dehors des heures régulières de travail pour répondre aux urgences de toutes sortes, lorsque sa présence est jugée nécessaire. »

Divers programmes de formation en théologie, pastorale ou en sciences religieuses sont offerts dans les universités et sont requis pour pouvoir exercer cette profession. Le site Web liste aussi quelques intérêts et aptitudes qui sont nécessaires pour les ISS : « aimer travailler en contact avec le public; avoir une facilité à communiquer et une capacité d'écoute des personnes; savoir observer et analyser les situations et les personnes; être capable de s'adapter à tous les types de milieux et de clientèles; faire preuve d'initiative, être créatif et autonome; pouvoir travailler de façon méthodique et structurée, selon des normes établies. »

L'ISS travaille principalement en centre hospitalier, en centre de réadaptation, en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et en centre local de services communautaires (CLSC). Dans le diocèse de Rimouski, l'Annuaire 2026 mentionne sept postes d'ISS. Bien qu'ils puissent être de n'importe quelle confession religieuse, les ISS qui sont de confession catholique apprécient recevoir un mandat pastoral officiel de la part de l'évêque diocésain. Ce mandat confère tous les droits et obligations reconnus à la charge d'**agent de pastorale** par le droit de l'Église et la coutume diocésaine. Il est accordé pour la durée et pour les tâches précisées dans l'entente contractuelle entre l'ISS et son employeur. Il recommande particulièrement au mandataire une écoute attentive et de la compassion envers les personnes les plus marquées par l'âge et la maladie, peu importe leur religion ou leur spiritualité.

1014. Hausse de l'aide médicale à mourir

Depuis l'entrée en vigueur, en 2015, de la loi concernant les soins de fin de vie, plusieurs milliers de Québécois ont fait le choix de se tourner vers l'aide médicale à mourir (AMM). Son administration est en hausse selon le dernier rapport d'activités publié par la Commission sur les soins de fin de vie. Le recours à l'aide médicale à mourir a augmenté de près de 156 % entre 2020 et 2025. 6 268 personnes y ont eu recours entre le 1er avril 2024 et le 31 mars 2025 (revoir les Billet #708 et #749). À titre de comparaison, 2 163 personnes ont reçu une sédation palliative continue sur cette même période. La Commission rappelle qu'elle surveille de près à ce que « les exigences relatives à l'AMM soient bien appliquées

au Québec et que l'AMM ne soit pas un soin choisi à défaut d'avoir accès à d'autres soins curatifs, palliatifs ou de fin de vie ».

« Toute personne devrait se questionner sur la différence entre les soins palliatifs et l'aide médicale à mourir, par exemple, et chercher à comprendre l'option qui est la plus cohérente avec sa foi et ses valeurs » (*Pistes d'accompagnement pastoral des personnes en fin de vie*, AECQ 2026, p. 15).

(Source : Hugo Saez, « Accompagnement des personnes en fin de vie », dans *Présence-Info*, 11 février 2026.)

1015. Les laïcs et la curie vaticane

Le cardinal Marc Ouellet, préfet émérite du dicastère pour les Évêques, revient sur la nomination de laïcs à des postes d'autorité au sein de la curie romaine (les dicastères, appelés autrefois des congrégations). S'agit-il d'une concession provisoire, non pérenne, à réviser, ou bien d'une avancée ecclésiologique ? (Pour des exemples de telles nominations, revoir le Billet #930). Sa réflexion a été rapportée par *Vatican News* du 16 février 2026. Nous en faisons ici un résumé.

(NDLR : dans le texte qui suit, nous entendons par clercs ou ministres ordonnés : les diacres, les prêtres et les évêques, dont les cardinaux. Par laïcs, nous entendons tous les fidèles non ordonnés, dont les religieuses et les frères dans les instituts religieux. Voir aussi le Billet #1032.)

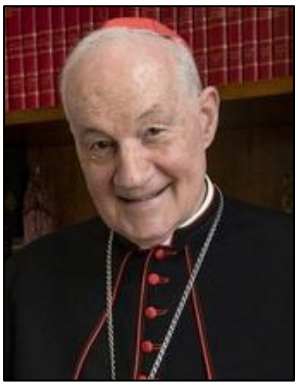

Le cardinal Marc Ouellet. Photo : Vatican Media. Courtoisie.

Parmi les décisions audacieuses du pape François, dit le cardinal, il faut compter la nomination de laïcs, dont des femmes, à des postes d'autorité habituellement réservés à des ministres ordonnés, habituellement des évêques ou cardinaux dans les dicastères de la curie romaine. Le pape a justifié cette innovation par le principe synodal qui appelle la participation accrue des fidèles à la mission de l'Église. Cette initiative se heurte toutefois à la coutume ancestrale de confier les positions d'autorité à des ministres ordonnés. D'où le malaise face à une décision papale qu'on respecte, mais que certains voudraient peut-être voir comme étant provisoire. Le cardinal Ouellet rappelle, cependant, que le sacrement de l'Ordre n'est pas la source exclusive de tout gouvernement dans l'Église. Il y a aussi l'action de l'Esprit-Saint et les charismes particuliers des fidèles. Il propose alors une lecture théologique de cette décision du Souverain Pontife qui dépasse le cadre des positions canoniques en litige sur l'origine et la distinction entre le pouvoir d'Ordre (des clercs) et le pouvoir de gouvernement dans l'Église. On la trouve énoncée dans l'article qu'il a publié le 21 juillet 2022 dans l'*Osservatore Romano*, qui a été approfondie dans son livre *Parole, Sacrement, Charisme. Risques et opportunités d'une Église synodale* (Paris, Parole et Silence, 2024). Il reconnaît que l'action de l'Esprit-Saint déborde les sacrements et autres actes des ministres ordonnés et se manifeste librement dans les charismes et ministères que le concile Vatican II a heureusement remis en valeur après des siècles de méfiance et de sous-développement.

Il admet qu'il existe un champ de recherche encore à explorer pour apporter des lumières complémentaires au geste prophétique du pape François. L'Esprit-Saint est à l'œuvre au-delà du lien établi entre le ministère ordonné et le gouvernement de l'Église. Sans qu'il soit question de substituer une gouvernance charismatique à un gouvernement hiérarchique, et conformément au droit de l'Église, les ministres ordonnés peuvent compter sur l'apport de fidèles laïcs dotés de charismes. Ceux-ci peuvent donc être intégrés dans l'appareil administratif, juridique et pastoral de la curie romaine. On peut alors considérer une collaboration entre clercs et laïcs où la position subordonnée du ministre ordonné n'est pas inconvenante ni contestable (comme c'est le cas présenté au Billet #930).

Le cardinal Ouellet estime que, quand le pape nomme une femme à la direction d'un dicastère, il ne lui délègue pas une partie de son pouvoir, mais il confie à une personne reconnue compétente à un certain niveau d'expérience ecclésiale, en vertu d'un charisme, une responsabilité supérieure qui demeure encadrée par le pouvoir du pape sur la curie romaine. Il faut donc renouer le dialogue entre canonistes et théologiens afin de favoriser l'intégration des personnes laïques compétentes dans des positions d'autorité à la curie romaine et dans les administrations diocésaines. C'est déjà le cas en beaucoup d'endroits et pas seulement pour des motifs de pénurie du clergé (voir le Billet #1016 qui suit pour l'exemple de l'archidiocèse de Rimouski).

Concession provisoire à réviser ou avancée ecclésiologique? Le cardinal n'a pas de doute sur le fait que le geste du pape François est prometteur d'avenir, car il inaugure une reconnaissance de l'autorité des charismes par l'autorité hiérarchique, conformément aux orientations du concile Vatican II qui invite les pasteurs à « si bien reconnaître chez eux (les laïcs) les ministères et les charismes, que tous coopèrent à leur mesure et d'un même cœur à l'œuvre commune ». (LG 30, 33) Cela contribuera notamment à restaurer l'image de l'autorité pastorale, qui perd de sa crédibilité par la plaie du cléricalisme, l'esprit

de caste, la sauvegarde des privilèges, l'ambition de monter dans la hiérarchie, bref une mentalité fermée qui pense le service du gouvernement en termes de pouvoir et qui est incapable de valoriser les charismes selon leur propre degré d'autorité. (Note : voir aussi le Billet #1032).

1016. Les laïcs et la curie diocésaine

Dans le diocèse de Rimouski, comme dans bien d'autres diocèses au Canada, l'intégration de personnes laïques compétentes dans des positions d'autorité et dans l'administration diocésaine est chose commune depuis plusieurs décennies.

Par exemple, la responsabilité de la pastorale et des services diocésains, assumée par un vicaire général à la pastorale d'ensemble jusqu'en 1992, a été confiée à un laïc, M. Jacques Ferland, qui a occupé ce poste de directeur de la pastorale d'ensemble jusqu'en 2002, année où il a été remplacé par M^{me} Wendy Paradis jusqu'en 2014, puis par Sr Chantal Blouin, s.r.c., jusqu'en 2015…

Il en va de même de l'économe diocésain, assumé par un prêtre jusqu'en 1986, puis par des laïcs depuis lors. Même chose pour l'archiviste diocésain dont la fonction est assumée par un laïc, M. Sylvain Gosselin, depuis 1990. Tout cela sans faire mention des nombreux laïcs qui occupent divers postes aux services diocésains, à la place de clercs, depuis le concile Vatican II.

1017. Soutenir l'Ukraine

Pour souligner les quatre ans de guerre entre la Russie et l'Ukraine, à l'occasion du 24 février 2026, date qui commémore le début du conflit armé entre ces deux pays, les Chevaliers de Colomb ont fait parvenir à leurs membres, par courriel, le message suivant :

Chers frères Chevaliers,

Aujourd'hui marque le quatrième anniversaire de la guerre en Ukraine. Depuis le début de cette guerre tragique, près de 2 millions de personnes auraient été tuées ou blessées et plus de 10 millions d'Ukrainiens ont été déplacés de leur foyer.

Tout au long de leur histoire, les Chevaliers de Colomb ont répondu aux besoins de leurs communautés en servant ceux qui en ont le plus besoin en temps de guerre, de catastrophe naturelle et de crise. Notre réponse en Ukraine n'a pas été différente. Depuis le début de ce conflit, nous avons fièrement soutenu le peuple ukrainien par nos paroles, nos prières et nos actions.

Dans les 36 heures suivant le début de cette guerre, les Chevaliers de Colomb ont lancé le Fonds de solidarité pour l'Ukraine, qui a maintenant recueilli plus de 24 millions de dollars pour les personnes dans le besoin. Cette générosité nous a permis de livrer plus de 4,5 millions de kilogrammes de denrées alimentaires et de fournitures par l'entremise de nos convois de la charité et de fournir plus de 320 000 colis de ravitaillement.

En tant que chrétiens, nous reconnaissons que nos frères et sœurs ukrainiens ont besoin non seulement d'un soutien matériel, mais aussi de prières, de soins spirituels et de la paix qui habite le cœur humain par la grâce de Dieu. C'est pourquoi nous avons collaboré avec les Chevaliers locaux pour offrir aux enfants ukrainiens une thérapie fondée sur la foi, organisé des activités de soutien et un accompagnement psychologique pour les veuves, distribué 60 000 rosaires partout en Ukraine et conçu une neuvaine pour la fin de la guerre.

Nous nous unissons au pape Léon XIV pour « porter dans nos cœurs » la souffrance du peuple ukrainien. Joignez-vous à moi pour continuer à soutenir fermement nos frères et sœurs dans le besoin, et veuillez envisager de faire un don au Fonds de solidarité pour l'Ukraine.

Je vous encourage à consulter notre vidéo de revue de l'année en Ukraine pour en apprendre davantage sur le travail essentiel que notre Ordre accomplit au service de ceux qui ont été touchés par cette guerre et qui ont besoin d'abri, de nourriture, de fournitures médicales et de soins spirituels.

Au nom des Chevaliers de Colomb, merci à tous ceux qui soutiennent ce travail essentiel. Le bienheureux Michael McGivney a fondé notre Ordre pour prendre soin des veuves, des orphelins et des familles dans le besoin. En servant nos frères en Ukraine, ainsi que leurs communautés, nous poursuivons fidèlement cette mission.

Fraternellement,

Patrick E. Kelly
Chevalier suprême

Rappelons que les Chevaliers de Colomb sont 1,75 million dans le monde et qu'ils comptent quelques 100 000 membres au Québec, dont 6 000 dans le diocèse de Rimouski. (Revoir les Billets #525 et #1007.)

1018. Incendies d'églises

On sera peut-être étonné d'apprendre que pas moins de 33 églises ont été la proie des flammes au Canada, de 2021 à ce jour, qu'il s'agisse d'accidents

(foudre, problème électrique) ou d'actes criminels, notamment dans l'ouest du pays, et ce, dans un contexte de tensions liées à la découverte de sépultures dans des pensionnats pour Autochtones. Depuis, une vague d'incendies et d'actes de vandalisme a touché plus de 123 églises. Ont été affectées des églises anglicanes, évangéliques, catholiques et de l'Église unie.

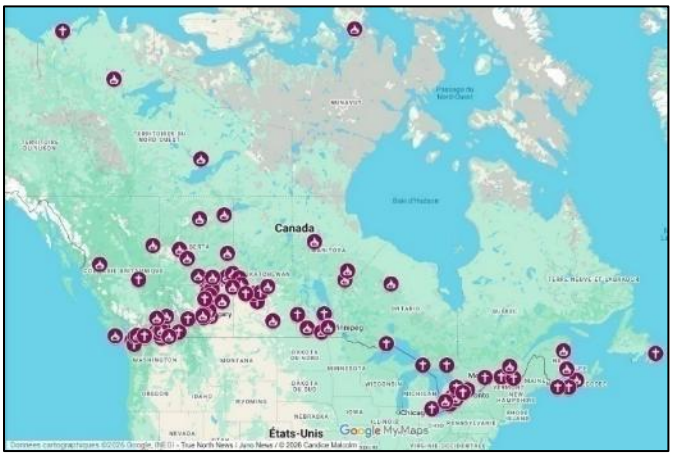

Églises qui ont été vandalisées ou incendiées au Canada depuis 2021. Voir un agrandissement de cette carte et la référence à l'Annexe 24.

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) indique que, depuis le début des années 2000, environ trois églises par mois ferment, sont démolies ou changent de vocation au Québec, l'incendie étant parfois le facteur précipitant la perte définitive du bâtiment. Depuis l'an 2000, plusieurs églises ont été incendiées au Québec, certaines lors d'incendies criminels. La plus récente église qui soit passée au feu est l'ancienne église patrimoniale Saint-Paul, dans l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal, ravagée par les flammes le 23 février 2026.

Incendie de l'église Saint-Paul. Photo : Éric Bilodeau. Courtoisie.

On peut trouver la liste des églises incendiées au Québec jusqu'en 1990 dans le livre de Léonard Bouchard, *Le Québec et ses cloches*, Éditions de l'Airain, Québec, 1990 – Appendice.

Dans le diocèse de Rimouski, à la liste des églises incendiées du Billet #321, on peut ajouter Saint-Modeste en 1866, Sainte-Cécile (Le Bic) en 1890, Saint-Benoît-Joseph-Labre (Amqui) le 4 août 1984 (Billet #400), Saint-François-Xavier (Les Hauteurs) le 27 décembre 1997 et Saint-Luc de Matane le 9 janvier 1999. Le feu a aussi brûlé une partie de la sacristie du sanctuaire Sainte-Anne de Pointe-au-Père en juillet 2017. Nous n'avons heureusement pas eu d'autre incendie d'église depuis lors.

Feu à l'église Pointe-au-Père en 2017. Photo : Carmen Fournier. Courtoisie.

1019. Un phénomène social inquiétant

Le chercheur Francis Dupuis-Déri, professeur de science politique à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), a dévoilé, le 23 février 2026, en partenariat avec la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), les résultats de son étude « Enseigner à l'école au Québec face à la misogynie, l'antiféminisme, l'homophobie et la transphobie ». Cette recherche est disponible en format PDF à l'adresse https://www.lafae.qc.ca/public/file/2026_Rapport_montee_misogynie_homphobie_transphobie-Francis-Dupuis-Dery.pdf.

Mais d'abord, quelques définitions :

Misogynie : sentiment de mépris ou d'hostilité à l'égard des femmes motivé par leur genre; c'est une forme de sexisme qui peut mener à des actes d'intimidation ou même de violence.

Antiféminisme : contre-mouvement idéologique et social caractérisé par l'opinion selon laquelle le féminisme est un mouvement dépassé et néfaste; il s'oppose à l'égalité des sexes et à l'émancipation des femmes.

Homophobie : crainte et rejet des homosexuels et de l'homosexualité; l'homophobe éprouve ou manifeste du mépris, de l'aversion, de la haine ou de l'hostilité envers les personnes homosexuelles (lesbiennes, gays, bisexuels) ou perçues comme telles. L'homophobie englobe des attitudes négatives, des préjugés, des discriminations et des violences, souvent liés à la méconnaissance.

Transphobie : l'ensemble des attitudes, comportements ou discours hostiles, méprisants ou discriminatoires envers les personnes transsexuelles ou transgenres, non binaires ou perçues comme telles.

Le quotidien *Le Devoir* a publié sur son site Web, le 23 février 2026, sous la plume de Zacharie Goudreault (*L'essor de la misogynie, de l'homophobie et de la transphobie à l'école inquiète les enseignants*), un article sur cette recherche et sur ce phénomène en croissance chez les jeunes, partout au Québec :

« Ces situations ne sont pas isolées ni marginales », d'après l'étude de ces gestes, de leurs auteurs et de leurs effets. « Les propos et gestes homophobes, transphobes et misogynes de la part d'élèves sont de plus en plus fréquents dans les écoles, où ils complexifient le travail des enseignants et minent le parcours scolaire de nombreux jeunes » Les manifestations d'intolérance « vont de défis entre élèves, […] à des graffitis sexistes ou homophobes, en passant par des propos dégradants visant les filles en raison de leur genre, voire à des saluts nazis et à la dégradation de drapeaux arc-en-ciel dans des écoles, dont certains ont été volontairement incendiés par des élèves » (loc. cit.).

Photo : Mohamad Azaam. Unsplash.

« J'ai vu des jeunes qui se mutilent. […] J'ai même vu un jeune quitter l'école secondaire pour s'inscrire aux adultes [dans l'espoir de ne plus se faire] écœurer tous les jours », dit une enseignante. On enregistre une explosion des demandes d'aide chez Tel-jeunes où une intervention sur cinq nécessite une évaluation du risque suicidaire. (Tel-jeunes est service d'intervention gratuit, confidentiel et sans jugement destiné aux adolescents de 12 à 17 ans au Québec. Disponible 24/7 par téléphone, texto, clavardage ou courriel, il offre écoute, conseils et soutien pour des questions sur la santé mentale, la sexualité, les relations ou les difficultés du quotidien.) « Ce phénomène a aussi des répercussions sur les enseignants, qui doivent gérer les situations problématiques dont ils sont témoins avec la direction scolaire et les parents des élèves concernés » (loc. cit.).

Une tendance se démarque toutefois. Les actes d'intolérance sont commis presque exclusivement par des garçons, peu importe leur appartenance religieuse ou ethnique. Même si les filles peuvent avoir des opinions intolérantes, elles les affichent moins ouvertement et moins agressivement que les garçons. Tout n'est pas noir pour autant : une majorité d'élèves ne cautionnent pas ces discours. Ces gestes sont le fait d'une minorité. Le phénomène n'est pas le fait d'une région ou d'un profil d'école en particulier : il est observé partout, autant dans les écoles culturellement diversifiées qu'homogènes (Léa Carrier, « Des enseignants observent une hausse de l'intolérance », dans *La Presse*, 23 février 2026).

On ne nait pas raciste, sexiste, homophobe. Ni chrétien, musulman, hindouiste. On l'apprend. On nous l'inculque. Mais où l'apprend-t-on? Le petit gars qui tient des propos dégradants envers son enseignante du primaire ne fait que transmettre ce qu'il entend et ce qu'il vit, à la maison comme dans son milieu immédiat. Or, c'est aussi dans la sphère familiale qu'il doit se conformer à la religion et aux valeurs morales de ses parents. S'il y a par conséquent un constat à faire, c'est que ce n'est pas tant le système éducatif qui pose problème, ce que les groupes religieux aimeraient tant nous faire accroire. Au contraire, c'est l'éducation au sens beaucoup plus large, qui est en jeu. À commencer par l'éducation à la maison (Pierre Paul Charlebois, « Religion et homophobie », dans *Le Devoir*, 6 mars 2026. Cette réflexion est un commentaire à l'article de Yves Gingras, « Un lien entre religion et homophobie? » paru sur le site Web *Le Devoir*, 6 mars 2026, et aussi à la page A7 de l'édition papier).

Les recherches en psychologie du développement montrent que les stéréotypes de genre émergent tôt, dès l'âge de 4 ans. Les aspirations des enfants ne naissent pas dans un espace neutre. Elles prennent forme à partir des images, des récits et des discours qui les entourent. Ce sont ces repères répétés qui finissent par dessiner l'horizon du possible. Les modèles visibles ne sont qu'une partie de l'équation; les discours entendus le sont tout autant (Julie Wawrzyniak, « Et toi, tu veux faire quoi quand tu seras grande? », dans *Le Devoir* sur le Web, 7 mars 2026 et à la p. B11 de l'édition papier du 7-8 mars 2026).

Devant ces faits, le rapport souligne la pertinence d'organiser des activités scolaires de sensibilisation sur le sexisme, les attitudes et préjugés discriminatoires, l'homophobie et la transphobie, mais aussi de revoir les codes

vestimentaires dans les écoles pour les rendre plus inclusifs. Le gouvernement est aussi interpellé par cette situation : il se dit préoccupé par cette montée de l'intolérance dans les écoles où elle n'a aucunement sa place. En décembre 2023, il a annoncé un investissement de 24,7 millions de dollars sur cinq ans dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie dans la province.

Une autre étude, publiée le 16 janvier 2025 par le Groupe de recherche et d'intervention sociale de Montréal (GRIS-Montréal), avait déjà dévoilé des données démontrant une hausse de l'inconfort des jeunes face à la diversité sexuelle au Québec. L'étude avait été réalisée à partir de plus de 35 000 questionnaires remplis par des élèves du secondaire dans plusieurs régions de la province. Près de 40% des jeunes disaient éprouver un malaise face à l'orientation sexuelle d'un ami. C'est pas le fait d'un groupe particulier. Le sentiment de malaise est observé chez les jeunes, peu importe leur âge, leur genre, leur niveau de religiosité ou la région qu'ils habitent.

(Autres sources : Zacharie Goudreault, « Hausse de l'intolérance à la diversité sexuelle dans les écoles du Québec », dans *Le Devoir*, 16 janvier 2025. / Léa Carrier, « L'inconfort face à la diversité sexuelle en hausse chez les jeunes. Étude de l'organisme GRIS-Montréal », dans *La Presse*, 16 janvier 2025. / Sébastien Burdalski, « La banalisation des discours d'extrême droite : restons attentifs à la montée des discours misogynes, homophobes, transphobes et masculinistes chez les jeunes », dans *Le Devoir*, 7-8 mars 2026, p. B12)

1020. IA, Internet et homélies

Le 19 février 2026, le pape Léon XIV a participé à une séance de questions et réponses, à huis clos, avec des prêtres du clergé du diocèse de Rome réunis au Vatican. Cette rencontre nous a été rapportée par *Vatican News* le lendemain. Le pape a répondu, dans un dialogue libre et ouvert, à diverses questions sur l'intelligence artificielle, l'euthanasie, les tromperies de l'Internet, l'usage des réseaux sociaux, l'isolement, la solitude et la fraternité presbytérale, la valeur de la vieillesse, etc.

ChatGPT. Vecteezy.

Ainsi, il a demandé aux prêtres de ne pas céder à la tentation de préparer leurs homélies avec l'intelligence artificielle générative (IA). L'invitation est donc de rester dans la vraie réalité, laquelle est bien différente de celle de l'IA et de l'utilisation de l'Internet. « Comme tous les muscles du corps — si nous ne les utilisons pas, si nous ne les bougeons pas, ils meurent — le cerveau a besoin d'être utilisé. Alors notre intelligence doit aussi être exercée pour ne pas perdre cette capacité. » De plus, « faire une véritable homélie, c'est partager sa foi » et l'IA « ne pourra jamais partager la foi, car elle est dénuée de vie spirituelle ». « Si nous pouvons offrir un service inculturé, dans le lieu, dans la paroisse où nous travaillons, alors les gens veulent voir notre foi, notre expérience d'avoir connu et aimé Jésus-Christ », a-t-il souligné.

Par ailleurs, il est fondamental d'avoir « une vie de prière » qui ne se résume pas à « la routine consistant à réciter le plus rapidement possible le bréviaire, que j'ai également sur mon téléphone portable », mais qui soit « un moment passé avec le Seigneur ». Avec cette « vie authentiquement enracinée dans le Seigneur », on peut alors offrir quelque chose de différent : « Ce n'est pas parce que je suis que j'offre ce que je suis; c'est une tromperie que l'on retrouve souvent sur Internet, Tik Tok, et nous voulons plutôt être nous-mêmes : *j'ai beaucoup d'abonnés, beaucoup de likes, parce qu'ils voient ce que je dis*... Ça, ce n'est pas toi : si nous ne transmettons pas le message de Jésus-Christ, nous faisons peut-être une erreur. Et il faut aussi réfléchir très humblement pour voir qui nous sommes et ce que nous faisons », a encore affirmé le pape Léon XIV, estimant qu'un prêtre ne doit pas confondre visibilité en ligne et témoignage spirituel. Il a insisté sur l'importance d'une vie de prière réelle et enracinée dans les communautés locales.

Parlant de ce moment où arrivent la vieillesse, la maladie, la solitude, que l'on doit vivre « comme un chemin qui nous fait avancer avec le poids des années, souvent aussi – que l'on soit jeune ou âgé – avec des maladies, avec ces difficultés, on aura la capacité, avec la grâce de Dieu, d'accepter la croix, la souffrance qui vient ». Il a alors adressé un mot aux prêtres âgés : « Même s'ils sont malades et alités, s'ils ont vraiment vécu une vie de service et de sacrifice, ils savent très bien que leur prière peut aussi être un grand service, un grand don. Leur vie a encore un sens profond ».

Léon XIV en a profité pour parler de l'euthanasie, déjà légale dans de nombreux pays, dont le Canada : « C'est la question de la fin de vie, des personnes qui n'ont plus de sens à leur vie et qui sont là avec le fardeau d'une maladie et qui disent : *Je ne veux plus porter ce fardeau, je préfère mettre fin à mes jours*. Si nous sommes si négatifs sur notre vie, et parfois avec moins de souffrance que celle que portent tant d'autres personnes, comment pourrions-nous leur dire : *Non, tu ne peux pas mettre fin à tes jours, tu dois l'accepter* », a rappelé le Souverain Pontife aux prêtres de Rome.

(Source : Salvatore Cernuzio, « Le Pape en dialogue avec les prêtres de Rome », dans *Vatican News*, 20 février 2026.)

1021. L'IA s'en va-t-en guerre

L'intelligence artificielle (IA) évolue à une vitesse grand « V » ! D'une **IA générative** (comme répondre à des questions, produire des contenus de textes ou d'images, etc., revoir le Billet #947) elle passe à un nouveau niveau, celui de l'**IA agentique**. Ce sont maintenant des systèmes autonomes capables de planifier, de prendre des décisions et d'agir pour atteindre un objectif précis. Ces « **agents** » intelligents fonctionnent avec peu ou pas de supervision humaine, s'adaptant à leur environnement en temps réel. L'**IA agentique** se distingue donc par sa capacité à agir, et non seulement à prédire ou générer du contenu, marquant une transition vers des systèmes d'automatisation intelligente sophistiqués pouvant se passer de l'être humain et, ultimement, le remplacer.

C'est dans ce contexte qu'elle devient aussi, et désormais, une **arme militaire**, ce qui ne manque pas d'inquiéter toute la planète. En effet, de grandes sociétés technologiques (comme Google, Microsoft, OpenAI, Apple, etc.) sont courtisées par les complexes militaro-industriels des pays les plus développés. « Or, l'IA n'est pas prête à prendre part à des conflits armés », dit Karim Jerbi, directeur de l'Union neurosciences et intelligence artificielle Québec (UNIQUE). « Ces systèmes ne sont pas suffisamment robustes ni contrôlables pour des décisions létales. L'IA fait des erreurs, mais dans un contexte militaire, l'erreur est grave et irréversible. »

Malgré tout ce que peuvent en dire les militaires, l'**IA agentique** est quand même un pas de plus vers le développement d'armes autonomes qui font craindre le pire aux spécialistes de l'IA. Il faut dire que les grandes sociétés technologiques ont toujours entretenu des liens avec le monde militaire. Elles sont engagées dans une « course aux armements » bénéficiant, aujourd'hui, non seulement de logiciels informatiques, mais aussi de l'IA. Autrement dit : nos forces armées doivent rapidement adopter l'IA, car l'IA est en train d'être adoptée par les forces armées ailleurs dans le monde. « La militarisation de l'IA n'est pas un futur hypothétique, elle est déjà en cours. Ce n'est plus de la science-fiction », dit l'expert Karim Jerbi.

L'expert déplore d'ailleurs le fait que « des technologies extrêmement puissantes sont actuellement déployées dans le domaine militaire, alors qu'aucun cadre juridique international clair n'a encore été établi pour en encadrer l'usage ». Selon lui, le Canada — en sa qualité de leader dans le domaine — pourrait contribuer à l'élaboration d'un tel cadre. « Si nous ne fixons pas rapidement des règles claires, ce ne sera pas l'éthique qui guidera l'usage de l'IA militaire, mais la logique du profit et de la compétition géopolitique », fait valoir l'expert (Clémence Pavic et Alex Fontaine, « Des utilisateurs désertent ChatGPT au profit de Claude. Pourquoi ? », dans *Le Devoir*, 7-8 mars 2026, p. A8-A9).

Il faut donc considérer les dangers posés par des systèmes supérieurement intelligents qui pourraient un jour surpasser les humains et les remplacer. « Le Canada devrait promouvoir activement un traité international sur l'interdiction des armes létales autonomes et encadrer de façon extrêmement stricte les partenariats entre la recherche publique et le secteur militaire. […] L'innovation ne doit pas précéder l'éthique », ajoute Karim Jerbi.

(Sources : Alain McKenna, « L'IA s'en va-t-en guerre », dans *La Presse*, 4 mars 2026. Voir aussi le texte de Katie Forster, « Un éminent chercheur met l'humanité en garde », dans *La Presse*, 4 mars 2026.)

1022. Les défis éthiques de l'IA

La perfection des moyens et la confusion des fins. Cette formule attribuée à Albert Einstein est le reflet d'un monde interpellé par les nouvelles technologies et façonné par celles-ci. Les intérêts en jeu sont multiples. Ils ne sont pas « neutres ». Et c'est dans ce contexte que le Saint-Siège, **dépourvu d'objectifs militaires ou commerciaux**, peut jouer un rôle clé dans la promotion d'une gouvernance mondiale qui développe des systèmes « éthiques dès leur conception ».

Telles sont quelques-unes des idées qui ont émergé du séminaire *Potentiel et défis de l'intelligence artificielle* organisé par le Secrétariat pour l'économie et le Bureau du travail du Siège apostolique (ULSA). Il s'est tenu à Rome le 2 mars 2026.

Les risques, « sans céder à une rhétorique apocalyptique », sont toutefois concrets: « Armes biologiques, propagande, désinformation, systèmes échappant au contrôle humain. […] Le « paradigme technocratique » déjà identifié par le pape François, risque d'amplifier les injustices, les inégalités, la polarisation et les menaces environnementales au lieu de les résoudre. Le développement de l'IA ne se fait donc pas dans des espaces neutres. […] En l'absence de réglementations internatio-

nales, « les grandes puissances visent la supériorité technologique, en particulier dans le domaine militaire », tandis que « la conscience d'une possible bulle financière incite à prendre des risques au détriment de la sécurité.

[…] Le risque de déléguer à l'IA des tâches cognitives proprement humaines a également été souligné, particulièrement par ceux qui ne sont pas en mesure d'évaluer critiquement les résultats et de poser les questions appropriées. […] Ce dont l'humanité a le plus besoin aujourd'hui : une intelligence qui, face à la puissance des outils disponibles, s'interroge sur leur utilité, leurs fins et leurs conséquences. Dans ce contexte, on comprend « l'attention suscitée par l'engagement du Pape Léon XIV à placer la réflexion sur l'intelligence artificielle parmi les priorités de son pontificat ». Pour sa part, l'Église possède une « autorité morale » et la capacité de réunir des interlocuteurs qualifiés, devenant ainsi un partenaire important pour orienter le développement de l'IA.

(Source : Edoardo Giribaldi, « Le Vatican organise un séminaire sur l'IA et l'éthique », dans *Vatican News*, 3 mars 2026.)

1023. France : euthanasie & suicide assisté

Nous avons traité au Billet #748, en avril 2023, de l'euthanasie et du suicide assisté en France. Le 25 février 2026, l'Assemblée nationale de France a adopté en seconde lecture deux propositions de loi, l'une sur les soins palliatifs et l'autre sur « l'aide à mourir », incluant l'euthanasie et le suicide assisté. L'Église de France y réagit même si ces deux textes ne sont cependant pas adoptés définitivement : ils seront examinés une nouvelle fois au Sénat, du 11 au 13 mai 2026.

Le projet de loi sur les soins palliatifs a été adopté à l'unanimité, un vote largement salué par la Conférence des évêques de France. Dans un communiqué publié ce 27 février, les évêques rappellent l'importance de ces soins, indispensables « pour garantir le soulagement de la douleur et l'accompagnement digne de toute personne en fin de vie (…). Leur développement effectif sur l'ensemble du territoire demeure une exigence prioritaire et un impératif de justice » (Anne van Merris, « L'euthanasie et le suicide assisté votés à l'Assemblée nationale : l'Église de France réagit », dans *Zenit*, 2 mars 2026).

En ce qui concerne le projet de loi sur « l'aide à mourir », 299 parlementaires sur 226 ont été favorables à ce texte, qui vise à légaliser l'euthanasie et le suicide assisté. L'écart assez faible dans les votes révèle une fracture évidente au sein de la société française dans ce domaine. Face à cela, les évêques français réaffirment leur « profonde opposition », et parlent d'une rupture irréversible avec les fondements éthiques de la société. Ils annoncent qu'ils continueront à dénoncer ce projet de loi, car « donner délibérément la mort ne saurait constituer un progrès humain » […] *Beaucoup s'accordent aujourd'hui pour dire que ce texte législatif va à l'encontre de toute dignité humaine, et qu'il représente un danger majeur pour l'avenir de la société. Un grand nombre de Français s'investissent par ailleurs pour rappeler l'évidence de la primauté et la beauté de la vie. « Ce n'est pas une histoire de religion ou de foi. C'est d'abord une histoire d'intelligence humaine » […] Avec beaucoup d'autres, les chrétiens vont s'engager pour promouvoir les soins palliatifs, et chercher à ce que la mort provoquée ne puisse pas entrer dans le droit français »* (loc. cit.).

1024. Décès vs naissances au Québec

Les décès dépassent les naissances au Québec pour une deuxième année de suite, et l'écart continue de se creuser. Une évolution qui ne surprend pas les experts, mais qui les inquiète. Comme beaucoup de jeunes adultes, des jeunes femmes rencontrées par le journal quotidien *La Presse*, du 6 mars 2026, disent vouloir des enfants, mais préfèrent attendre d'être plus stables financièrement, soit quand elles auront 30-35 ans. Dans la vingtaine, on veut profiter de sa jeunesse, voyager, décider de son avenir, réussir ses études, trouver un emploi, entreprendre une carrière, etc., et le manque d'argent, le climat changeant et l'environnement sont des problèmes.

Ces choix individuels s'inscrivent dans une transformation démographique plus large. Pendant des décennies, les naissances ont largement dépassé les décès. Ce n'est désormais plus le cas. Cette tendance se reflète dans les statistiques : l'âge moyen à la maternité atteint maintenant 31,4 ans au Québec, et les femmes de 30 à 34 ans sont aujourd'hui les plus fécondes.

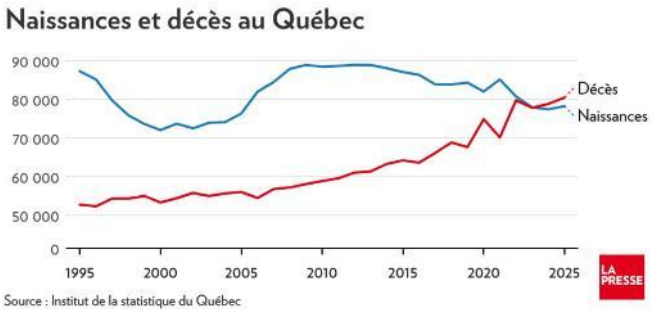

En 2024, on comptait 77 400 naissances et 78 800 décès. En 2025, 78 200 bébés sont nés, tandis que 80 450 personnes sont décédées. Le nombre de bébés a légèrement

augmenté, mais les décès ont progressé davantage, car la population du Québec est vieillissante. Le problème n'est pas l'augmentation des décès, mais la chute des naissances. En 2024, l'indice de fécondité est tombé à 1,7 enfant par femme, soit le niveau le plus bas jamais enregistré au Québec. Il ne s'agit aucunement de blâmer les mères. Si les enfants arrivent plus tard, c'est aussi parce que les conditions de vie, de travail et d'accès à la stabilité rendent ce choix plus complexe qu'autrefois. Le problème n'est pas individuel; il est structurel.

Dans toute population, la structure par âge dépend de trois facteurs : les naissances, les décès et l'immigration. Au Québec, on fait moins d'enfants et on veut diminuer nos seuils d'immigration. On se retrouve donc dans une sorte d'impasse. Dans une société vieillissante, quand la fécondité tombe à moins de deux enfants par femme, il est presque inévitable que les décès dépassent les naissances, à moins qu'il y ait une très forte immigration. Sans celle-ci, la population du Québec est en déclin. Ce déficit naturel – plus de décès que de naissances – n'est donc pas un accident de parcours. Il est appelé à durer.

(Source : Suzanne Colpron, « Les décès dépassent les naissances au Québec », dans *La Presse*, 6 mars 2026.)

1025. Journée internationale des droits des femmes, 8 mars

En 2025, l'organisation *ONU Femmes* a publié un rapport sur l'égalité des sexes et la situation mondiale des femmes. À l'instar de ce que constate ce document, le Québec connaît à la fois des avancées et des reculs.

*Par exemple, le rapport d'**ONU Femmes** relève qu'à l'échelle mondiale, les filles surpassent désormais les garçons en matière de scolarisation et de réussite. Le Québec ne fait pas exception. En 2024, les femmes de la province âgées de 25 à 64 ans étaient plus éduquées que les hommes, selon l'Institut de la statistique du Québec. Elles étaient 43 % à détenir un diplôme universitaire, contre 34 % des hommes. […Aussi, on] cite en exemple la création des services de garde, mais aussi les congés accordés par le Régime québécois d'assurance parentale.* […]
*Nathalie Guay, directrice générale de l'**Observatoire québécois des inégalités**, constate toujours plusieurs déséquilibres « importants », notamment sur les questions de la sécurité alimentaire, des violences et du travail. […] Les Québécoises ont plus de difficulté à se trouver un logement que les hommes. […] L'écart se creuse pour les personnes de 65 ans et plus et celles vivant seules. […] En 2022, les Québécoises étaient à la tête de trois cellules familiales [monoparentales] sur cinq* (Leïla Jolin-Dahel, « L'égalité des sexes loin d'être acquise au Québec », dans *Le Devoir*, 7-8 mars 2026, p. D3).

Il y a toujours une différence salariale évaluée à 17 % en moins pour les femmes en 2022. Il grimpe à 26 % à partir de 65 ans. Par ailleurs, on enregistre une hausse des violences sexistes. À Montréal, 38 % des femmes, en majorité des adolescentes, disent en avoir subi de la part d'un partenaire. « L'émergence de nouvelles technologies est un terreau fertile pour la prolifération des violences sexistes. Les réseaux sociaux, le Web et l'IA créent des contextes où les inégalités entre les femmes et les hommes empruntent de nouvelles formes, investissent de nouveaux espaces. » Rappelons aussi la misogynie et l'antiféminisme, dont font preuve des jeunes, comme il en a été question au Billet #1019.

*Léa Clermont-Dion, professeure associée en éducation à l'Université Concordia, constate un recul dans la perception des questions d'égalité dans ces espaces numériques. Le tiers des jeunes Montréalais adhère à des positions masculinistes, rappelle-t-elle. Dans la province, les trois quarts des 15 à 25 ans remettent en question la crédibilité des victimes d'agression sexuelle. Un jeune Québécois sur cinq est d'ailleurs d'avis que le féminisme sert à contrôler la société. C'est pourquoi elle dirige la campagne **On s'écoute**, visant à sensibiliser la communauté étudiante postsecondaire aux violences à caractère sexuel. La professeure craint par ailleurs un recul des droits des femmes dans d'autres domaines, rappelant qu'au lendemain de la réélection de Donald Trump à la présidence américaine, le masculiniste Andrew Tate clamait que les femmes ne devraient pas avoir le droit de voter. « Le masculinisme fait maintenant partie de certains programmes politiques et influence certaines décisions », dit Mme Clermont-Dion. Loin d'être anecdotique à ses yeux, la portée grandissante de ces idées constitue « l'enjeu de l'heure menaçant l'égalité au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde »* (loc. cit.).

Le **masculinisme** est une idéologie réactionnaire se développant fortement en ligne, souvent antiféministe et contre l'égalité des sexes, défendant une vision traditionnelle de la virilité pour restaurer la suprématie masculine.

1026. Le Centre-femmes de Rimouski

Comme à chaque année, le Centre-femmes s'implique afin de souligner le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes. Cette année, le thème de la campagne s'intitule « Générations deboutte ! ». Ce titre est en fait un clin d'œil au journal féministe *Québécoises deboutte !* qui revendiquait les droits des femmes il y a plus de 50 ans. Générations deboutte ! est une invitation à se tenir debout et à ne tolérer aucun recul face aux forces économiques, politiques et sociales qui menacent toujours de restreindre les droits des femmes. On pense notamment aux féminicides, à la violence conjugale, aux inégalités salariales, à la montée des discours masculinistes et à la dévalorisation du travail invisible.

Ainsi, dans le cadre de cette journée, le Centre-femmes organise, en collaboration avec le *Comité élargi 8 mars*, une soirée micro ouvert samedi 7 mars aux Bains publics (53 rue Saint-Germain Est à Rimouski). Cette soirée, animée par l'artiste locale Stéphanie Beaudoin, se veut une occasion de redonner la parole aux femmes dans un espace public. Les inscriptions pour présenter au micro se font entre 18 h et 19 h. La soirée débute à 19 h et l'entrée est gratuite.

Pour terminer, nous vous rappelons que la mission du Centre-femmes est de favoriser l'autonomie financière, sociale et affective des femmes. Nous militons également pour la défense des droits des femmes et soutenons leur engagement dans la communauté. Notez que nous ne sommes pas une maison d'hébergement.

Parmi nos services, nous offrons des périodes de milieu de vie où il est possible pour les femmes de venir échanger librement autour d'une boisson chaude et de briser l'isolement. Nous offrons également une programmation d'activités mensuelles disponible sur notre page Facebook ou encore sur notre site Web. Il est aussi possible de participer à nos cuisines collectives ou de rencontrer une intervenante sociale au besoin.

Pour profiter de nos services, vous devez être membre. La carte de membre est disponible à partir de 5 $ pour l'année. Vous voulez découvrir le centre ? Prenez rendez-vous avec une intervenante pour une rencontre d'accueil ou présentez-vous lors des périodes de milieu de vie, soit les lundis de 13 h à 16 h, ou les mercredis de 9 h à 13 h. Le Centre-femmes est ouvert aux femmes seulement ainsi qu'aux personnes s'identifiant comme femmes. Notez que nous sommes situées derrière l'Hôtel de Ville [et l'Archevêché], au fond du stationnement à droite.

Site Web : https://centrefemmesrimouski.org/
Isabelle Tremblay, intervenante sociale
Le Relais N° 951, 6 mars 2026, p. 3-4.

1027. 75 ans au diocèse de La Pocatière

Le diocèse de Sainte-Anne-de-La-Pocatière célèbre son 75e anniversaire de fondation en 2026. À cette occasion, il accueille l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ) qui va y tenir son assemblée en mars.

Le 23 juin 1951, le pape Pie XII signait le document par lequel ce diocèse était créé à partir d'un portion du territoire de l'archidiocèse de Québec. C'est le chanoine Bruno Desrochers, chancelier de Québec, qui en est le 1er évêque. Il est très jeune puisqu'il n'a que 41 ans. L'intronisation et la consécration du nouvel évêque ont lieu respectivement les 20 et 21 septembre 1951.

C'est à Montmagny que les évêques catholiques du Québec se réunissent du 10 au 13 mars 2026 pour leur 337e assemblée plénière. C'est l'occasion de souligner le 75e anniversaire de fondation du diocèse de Sainte-Anne-de-La-Pocatière, situé entre le fleuve Saint-Laurent et les forêts des Appalaches. Riche de son histoire rurale et de ses racines maritimes, le diocèse est également un lieu d'innovation, d'industrie et de tourisme qui a vu naître plusieurs vocations religieuses. Les diocésains ont été invités à prendre part aux réjouissances lors d'une célébration qui a eu lieu le mercredi 11 mars, à 19 h 30, à la cathédrale Sainte-Anne de La Pocatière.

« C'est un honneur d'accueillir mes confrères évêques dans ce magnifique diocèse et de leur en faire voir les splendeurs. Dans cette nature inspirante, je souhaite leur présenter l'esprit créatif qui s'en dégage, notamment grâce aux nombreux artistes et artisans qui ont su laisser leur trace dans cette communauté », mentionne Mgr Pierre Goudreault, évêque de Sainte-Anne-de-La-Pocatière.

Un groupe d'évêques du Québec, Lac-Bouchette, septembre 2025. Photo : Francis Bellerive. Courtoisie.

Dans le cadre des séances de travail de l'assemblée plénière de l'AECQ, plusieurs sujets sont abordés. Les évêques se préparent notamment à la Grande Assemblée missionnaire (GAM) qui aura lieu en septembre 2026. Cet événement, qui rassemblera plus de 200 personnes de tous les diocèses du Québec, permettra à celles et ceux qui œuvrent en Église d'échanger sur leur vision pour mieux annoncer l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui et de demain.

« L'Église est toujours en mouvement et pour nous, en tant qu'évêques, il est important de se rassembler régulièrement pour faire le point. Que ce soit entre nous, avec les partenaires de l'Église ou avec la société en général,

les échanges sont toujours enrichissants. Ils nous permettent de demeurer au service de la population québécoise », explique Mgr Martin Laliberté, président de l'AECQ et évêque-coadjuteur élu de Saint-Jean-Longueuil et administrateur du diocèse de Trois-Rivières.

(Source : AECQ, 2 mars 2026. Pour des détails sur le 75e du diocèse de La Pocatière : https://www.esap.ca/75e)

1028. L'appel décisif de catéchumènes

Dimanche matin le 22 février 2026, à l'église Saint-Nom-de-Marie de Sayabec, à 11 h, Mgr Denis Grondin a présidé la célébration de l'appel décisif et de l'inscription du nom de cinq catéchumènes présentés. Il s'agit de Elsa de Cynthia Sobzejiofak, Richmond Kouakou, Michaël Wolf, Francine Amenan Koffi, et Jean-Baptiste Gouaméné.

Les catéchumènes avec Mgr Denis Grondin. Photo Lisan Denise Chng.

Nous rendons grâce à Dieu qui suscite encore aujourd'hui, auprès des jeunes adultes de notre diocèse, l'appel à la foi chrétienne. Unis à l'église diocésaine en ce 1er dimanche du Carême, d'une seule voix, nous reconnaissions l'oeuvre de Dieu dans la vie de ces catéchumènes qui ont cheminé avec sérieux, persévérance et ferveur dans presque toutes les unités missionnaires de notre diocèse.

Après avoir écouté la Parole de Dieu et laissé résonner en eux l'appel à la conversion, l'évêque a procédé au Rite de l'Appel décisif et de l'inscription du nom. Ce rite marque une étape essentielle pour nos catéchumènes ayant cheminé avec discernement et foi.

Vient ensuite l'inscription de leur nom dans le registre des futurs baptisés : signe de leur engagement personnel, et du témoignage de l'accueil que l'Église leur offre avec joie. Ce geste, humble et solennel à la fois, marque leur engagement public et la décision ferme de poursuivre la route vers les sacrements de l'initiation chrétienne, qu'ils recevront à la prochaine Nuit pascale.

L'assemblée, constituée à cet effet, les a accueillis avec respect, bienveillance, recueillement et joie, consciente de participer à l'oeuvre de Dieu qui fait naître de nouveaux croyants pour son Église. Ayons confiance ! Jésus nous conduit !

Portons ces catéchumènes dans nos prières, afin que ce temps du Carême soit pour eux un temps d'illumination intérieure, de purification du cœur et de profonde rencontre avec le Seigneur !

Que ce moment soit pour eux source de confiance et de lumière sur leur route vers la Vigile pascale.

Agonma Zibo Patrick Gnivo, ptre
Responsable diocésain du catéchuménat
Le Relais Nº 951, 6 mars 2026, p. 3.

1029. Université Laval et théologie

L'Université Laval possède une faculté de théologie qui regarde vers l'avenir. Alors que certains pensent que la théologie et les études religieuses sont reléguées au passé, la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval prouve le contraire. Avec plus de 600 étudiants inscrits et une ouverture remarquable sur le monde contemporain, elle joue un rôle clé dans l'analyse des enjeux de notre époque.

Pavillon Félix-Antoine-Savard de l'Université Laval, Québec. Photo : Cephas/WikimediaCommons.

La Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval occupe une position singulière : elle est la seule faculté indépendante de ce genre au Québec. Ailleurs dans la province, les départements similaires ont été intégrés à d'autres facultés. Le Centre de l'étude du religieux contemporain de l'Université de Sherbrooke a frôlé la fermeture. Les programmes de Bishop's et d'Ottawa connaissent également des difficultés importantes.

Contrairement à la perception désuète qu'on pourrait avoir d'une faculté de théologie, l'institution de Québec se révèle dynamique et s'intéresse aux questions majeures de notre époque. Intelligence artificielle, éthique médicale, spiritualité des jeunes, femmes et religion : les professeurs explorent des questions qui concernent directement la société québécoise et mondiale. Au Québec, où la diversité culturelle prend de plus en plus de place, des affrontements de valeurs et des conflits liés à la religion sont devenus des préoccupations courantes.

La Faculté accueille une population étudiante remarquablement diversifiée : des jeunes de 18 ans côtoient des retraités de 80 ans dans les mêmes cours. Cette coexistence intergénérationnelle, associée à une forte présence d'élèves internationaux principalement originaires d'Afrique francophone et d'Europe, donne lieu à un environnement d'apprentissage dynamique et enrichissant.

Deux tiers des étudiants s'inscrivent en théologie, tandis qu'un tiers s'orientent vers les sciences religieuses. Une grande proportion d'entre eux commence par un certificat tout en continuant à travailler, puis passe au programme de baccalauréat. Les cycles supérieurs restent dynamiques. La faculté at une approche particulière de la théologie : elle rassemble des experts en théologie et en études religieuses dans un même lieu, favorisant une fertilité intellectuelle.

Pour Yves Guérette, doyen de la faculté, la fragilisation du catholicisme au Québec représente paradoxalement une occasion. Elle oblige à redécouvrir l'Évangile dans sa radicalité originelle, marquée par la vulnérabilité et l'ouverture à l'autre. « L'Évangile va faire du neuf, pas comme hier, comme aujourd'hui », affirme-t-il avec conviction. Dans un Québec qui continue d'inventer son vivre-ensemble face à la diversité religieuse, la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval prend position comme un pont essentiel entre traditions anciennes et questions contemporaines. Un service plus nécessaire que jamais à la société.

Texte : sélections d'après Annick Sénécal, « Université Laval : une faculté de théologie qui regarde vers l'avenir », dans *Présence Info*, 4 mars 2026.

1030. Scoutisme et foi

D'abord, rappelons-nous un peu d'histoire :

1907 : Fondation du scoutisme pour les jeunes, en Angleterre, par Lord Robert Baden-Powell. Le mouvement comporte dès l'origine une dimension spirituelle non confessionnelle, centrée sur le sens du devoir envers Dieu et la formation du caractère.

1908 : Arrivée du scoutisme au Canada avec la formation de trois troupes à Merrickville et Saint Catharines, en Ontario, et à Port Morien, en Nouvelle-Écosse.
1918 : Début du scoutisme francophone à Ottawa.
1933 : Première troupe scoute à Rimouski (revoir les Billets #144-145; #459-460)
1936 : Constitution officielle de la Fédération des scouts catholiques de la province de Québec.
1961 : Création de l'Association des Scouts du Canada.
1975 : Le mouvement scout francophone se centralise avec l'entrée dans l'Association des Scouts du Canada des groupes scouts francophones de l'Atlantique, de l'Ontario et de l'Ouest.

Scouts du Canada

1994 : L'**Association des Scouts du Canada** devient officiellement la seule entité scoute canadienne-française, autant pour les garçons que pour les filles, et elle recense 12 000 membres en 2026.

Le scoutisme est constitué par des districts. Le territoire du diocèse de Rimouski fait partie du **District scout de l'Est-du-Québec** couvrant les régions de Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Dans le diocèse, en 2026, il y a des scouts dans quatre municipalités : Rimouski, Trois-Pistoles, Saint-Jean-de-Dieu et Témiscouata-sur-le-Lac.

Le Canada compte exceptionnellement deux organisations scoutes reconnues par l'Organisation mondiale du mouvement scout (apolitique et non religieuse) : l'*Association des Scouts du Canada*, (ASC) pour les francophones, et *Scouts Canada*, pour les anglophones. Une troisième association scoute francophone existe en parallèle avec l'ASC, sans être toutefois reconnue par l'Organisation mondiale du scoutisme : l'*Association des aventuriers de Baden-Powell* (AABP), fondée en 2007, et regroupant 1 200 membres.

Alors que l'ASC est neutre et non confessionnelle, défendant une approche résolument laïque, l'AABP a cependant conservé une dimension spirituelle plus affirmée, intégrant dans sa méthode éducative des cérémonials, prières et références à Dieu. Entre foi assumée et neutralité confessionnelle, *Présence Info* est allé à la rencontre des chefs scouts afin de cerner la place qu'occupent aujourd'hui la spiritualité et la religion dans ce mouvement pour les jeunes.

Pour l'AABP, la spiritualité et le sens de Dieu font partie intégrante des piliers du scoutisme, avec la santé, la formation du caractère, la débrouillardise et le service. Si la

spiritualité fait partie des cinq buts du scoutisme, il n'est toutefois pas un lieu d'évangélisation. C'est un lieu où on va mettre sa foi en pratique comme étant la manière d'agir envers les autres : don de soi, solidarité, entraide et fraternité. On y retrouve des gens de plusieurs religions, tels que des protestants, des catholiques et des musulmans. Si les éléments plus explicitement religieux ne sont pas obligatoires dans l'AABP, ils peuvent toutefois être intégrés lorsqu'une troupe le souhaite. Les jeunes scouts, qu'ils soient issus d'un milieu confessionnel ou non, essaient de bien incarner les valeurs prônées par le mouvement, dont la finalité est de former les citoyens de demain.

(Source : Frédéric Hountondji, « Le scoutisme québécois en quête de sens » dans *Présence Info*, 5 janvier 2026.)

1031. La violence contre les femmes

Notre époque est guère mieux que les précédentes en ce qui a trait à la violence faite aux femmes. Mais aujourd'hui, nous sommes mis rapidement au courant des événements par les médias et les réseaux sociaux. Donc nous sommes mieux conscientisés.

Une lettre du pape Léon XIV, à ce propos, a été publiée le 8 mars dans la revue *Piazza San Pietro*. Il nous invite à ne pas sous-estimer la violence contre les femmes et à la dénoncer. Il faut que s'arrêtent les féminicides et qu'une « culture du respect » soit enseignée grâce à une alliance entre l'école et l'Église.

Cette lettre « est une ode aux femmes, aujourd'hui trop souvent « frappées et tuées » parce qu'elles sont un signe de contradiction d'une société confuse et violente. C'est aussi un appel fort à les soutenir et à les protéger de tout acte de violence. » Léon XIV répond alors à Giovanna, une Romaine, « qui se demande comment réussir à expliquer la violence trop fréquente et douloureuse que les hommes utilisent trop souvent contre les femmes qu'ils disent aimer, jusqu'à les tuer. »

Éduquer au respect dès l'enfance

Citant le «génie féminin» dont saint Jean-Paul II parlait, Léon XIV décrit les femmes comme les « protagonistes et les créatrices d'une culture du soin et de la fraternité indispensable pour donner un futur et une dignité à toute l'humanité ». « C'est peut-être aussi pour cela », qu'aujourd'hui elles sont « frappées et tuées », estime-t-il. Les femmes sont « un signe de contradiction dans cette société confuse, incertaine et violente », insiste-t-il, parce qu'« elles nous indiquent des valeurs de foi, de liberté, d'égalité, de générativité, d'espérance, de solidarité et de justice ». Ces valeurs sont ainsi combattues par « une dangereuse mentalité qui infeste les relations, ne produisant que de l'égoïsme, des préjugés, des discriminations et une volonté de domination ». Le Pape met en garde contre la violence, « frontière qui divise la civilisation de la barbarie ». « Il ne faut jamais sous-estimer un acte de violence et nous n'avons pas peur de dénoncer la violence, y compris ce climat qui la justifie, l'atténue ou en nie la responsabilité » écrit-il […] *Toutes les institutions ecclésiales et publiques peuvent, selon lui, « réaliser des projets spécifiques pour prévenir et arrêter les violences sur les femmes ». Il faut pour cela partir de la formation des jeunes en cherchant à ouvrir « tous les cœurs pour dire que chaque personne est un être humain qui mérite le respect et la dignité »* (Vatican News, « Le Pape invite à ne pas sous-estimer la violence contre les femmes et à la dénoncer », dans *Vatican News*, 8 mars 2026).

1032. Femmes dans l'Église : le Synode publie son rapport

La Secrétairerie générale du Synode a rendu public, le 10 mars 2026, le rapport final du groupe d'étude (appelé groupe 5) consacré à la place des femmes dans la vie et la gouvernance de l'Église, soulignant les défis culturels et la nécessité de valoriser leurs charismes dans une Église toujours plus synodale.

« Lorsque l'on parle du rôle des femmes dans la vie de l'Église, il faut être conscients qu'il s'agit avant tout d'un enjeu d'ordre culturel », déclare le cardinal Mario Grech, Secrétaire général du Synode. « De fait, dans de nombreuses régions du monde, des obstacles culturels profonds persistent, qu'il convient de reconnaître et d'afronter. Trop souvent, la manière de vivre la foi est

davantage déterminée par certains traits culturels que par les valeurs évangéliques. Notre mission renouvelée est de faire de l'Église une force qui incarne l'Évangile dans les cultures, en promouvant le respect des droits de chacun et la coresponsabilité selon la vocation de tous. Cela exige du courage, de l'accompagnement et de la patience pour introduire des changements graduels, préserver la communion ecclésiale, éliminer les discriminations et bâtir des communautés où les dons et les charismes de chaque personne, hommes et femmes, soient pleinement valorisés ». […]

[Ce document] *déploie une réflexion qui part « d'en bas », à l'écoute de l'expérience et de l'apport de femmes exerçant des responsabilités dans l'Église, pour discerner ce que l'Esprit Saint est en train d'opérer et d'inspirer. Parmi les thèmes clés : la reconnaissance que la « question des femmes » constitue un authentique signe des temps, à travers lequel c'est l'Esprit Saint lui-même qui interpelle l'Église; une attention propre à la synodalité envers les Églises locales, avec leurs cultures et leurs contextes concrets et diversifiés; une approche relationnelle qui met en valeur la dimension charismatique de la présence des femmes dans la vie ecclésiale ; une analyse des choix concrets posés par les Papes François et Léon XIV, dont la décision de confier à des femmes des charges de gouvernement au sein de la Curie Romaine représente un modèle sur lequel l'Église tout entière est appelée à réfléchir* (Communiqué du bureau de presse du Saint-Siège, « Femmes dans l'Église : le Synode publie son rapport », dans *Zenit*, 10 mars 2026).

Un long chemin à parcourir

Le document exhorte à reconnaître « de nouveaux espaces de responsabilité pour les femmes dans l'Église » car « rien n'empêche les femmes d'assumer des rôles de leadership ». Il demande un changement de mentalité ecclésiale, imprégnée de « cléricalisme » et de « machisme », et recommande une plus grande attention aux codes linguistiques dans l'enseignement, la catéchèse et les documents. […]

L'activité du groupe d'étude s'est concentrée sur une analyse « approfondie » du profil de certaines femmes dans l'histoire ancienne et récente de l'Église: il s'agit notamment des matriarches de l'Ancien Testament, de Marie de Magdala à Jeanne d'Arc, Hildegarde de Bingen, Francesca Cabrini, jusqu'aux plus récentes, comme Dorothy Day, Maria Montessori et Wanda Półtawska. Toutes ces femmes « ont exercé une véritable autorité et un véritable pouvoir en faveur de la mission », non pas « en lien avec l'ordre sacré », mais « d'une grande fécondité pour la vitalité du peuple de Dieu ». […]

Un malaise

Le document souligne le nombre croissant de femmes (jeunes et moins jeunes) qui se détournent de l'Église catholique ou de la participation active à la vie ecclésiale locale. À cela s'ajoute la diminution des vocations à la vie religieuse féminine. Tout cela, affirme le document, est également dû à une « crise générale de la foi». « Un autre aspect du malaise » mentionné dans le document est la demande de plus en plus forte, de la part des femmes engagées dans le domaine pastoral ou expertes en théologie et en droit canonique, de « revoir les formes actuelles de leadership ecclésiastique afin de les rendre plus accessibles aux femmes ». Il s'agit donc de l'accès au sacrement de l'Ordre, de la possibilité d'instituer de nouveaux ministères avec des caractéristiques spécifiques, de la possibilité de prononcer l'homélie lors des célébrations communautaires et de la question de « la charge de la gestion d'une communauté ou de certains offices diocésains ».

« Le rapport synodal sur les femmes : plus de pouvoir de gouvernance sans toucher à l'Ordre… pour l'instant »
Infovaticana, 10 mars 2026

Les nominations de femmes à la Curie

[Revoir ici les Billets #1015-1016.]

Dans sa conclusion, le rapport final analyse ensuite les pontificats de François et de Léon XIV : le premier avec la nomination de femmes à des postes importants au sein de la Curie romaine; le second qui, avec ses premières décisions, semble poursuivre cette voie. Ces deux Pontifes « constituent un modèle qui invite à la réflexion », et que de nombreux diocèses particuliers devraient également suivre afin de constituer un véritable « progrès ecclésial », souligne le rapport.

Toujours au sujet de nominations de femmes, le rapport analyse la Constitution apostolique Praedicate Evangelium sur la Curie romaine, dans laquelle il est précisé que « tout fidèle peut présider un dicastère ou un organisme, compte tenu des compétences, du pouvoir de gouvernement et de la fonction propre à ces derniers ». Il existe certes des fonctions qui exigent l'Ordre sacré, mais celui-ci « n'épuise pas en soi toutes les possibilités de ministère ». « Il ne faut donc pas discuter de la possibilité pour une femme d'occuper le poste de chef d'un dicastère ou d'un autre organisme du Vatican. Il s'agit en effet d'une réalité prévue par une constitution apostolique ».

De nouveaux domaines de responsabilité

La proposition du groupe 5 consiste donc à redéfinir les domaines de compétence afin « d'ouvrir la voie à la reconnaissance de nouveaux domaines de responsabilité pour les femmes dans l'Église ». D'une manière générale, cela réaffirme ce qui est mentionné dans le document final du Synode sur la synodalité, à savoir qu'« il n'y a aucune raison qui empêche les femmes d'assumer des rôles de leadership dans l'Église » (Salvatore Cernuzio, « Rapport synodal sur les femmes, leadership et mentalité », dans *Vatican News*, 10 mars 2026).

« Exclure les femmes des processus décisionnels de l'Église, c'est appauvrir le discernement ecclésial »

La Croix, 6 mars 2026

1033. Le pape déménage

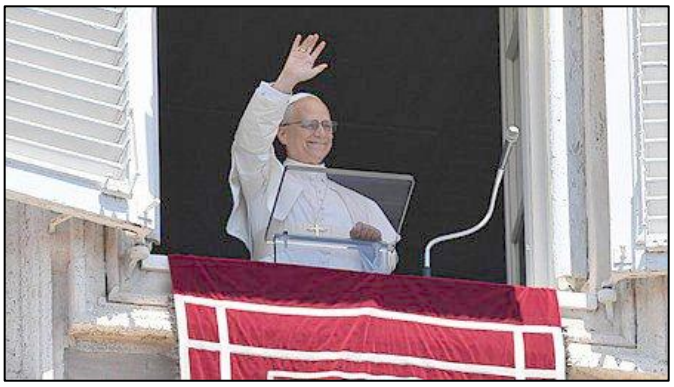

Fenêtre du bureau privé du pape. Photo : *Vatican Media*. Courtoisie.

Le 11 mai 2025, en retirant les scellés apposés le 21 avril 2025 à la suite du décès du pape François, le pape Léon XIV a rouvert l'appartement pontifical qui est situé au troisième étage du Palais apostolique. Il avait alors trouvé l'appartement dans un état de délabrement très préoccupant. Les lieux étaient vétustes. On déplorait un système électrique hors d'âge et une toiture laissant passer la pluie par certains endroits. Des rénovations s'imposaient.

Depuis sa nomination en 2023 comme préfet du dicastère pour les Évêques, et durant les dix premiers mois de son pontificat, en attendant que les rénovations de l'appartement pontifical soient complétées, le pape Léon XIV a résidé au palais du Saint-Office, siège du dicastère pour la Doctrine de la foi.

Le 14 mars 2026, il prend alors possession de l'appartement pontifical rénové dont il a aussi revu la configuration. Il s'y installe avec ses plus proches collaborateurs. Ce sont les locaux qui ont été occupés par ses prédécesseurs, à l'exception du pape François qui avait plutôt décidé de vivre à la Maison Sainte-Marthe. Le premier pape à avoir vécu dans cet espace de la troisième *loggia* fut saint Pie X (1903-1914).

L'actuel palais apostolique a été bâti au XV^e siècle, après le retour des papes d'Avignon et l'abandon du palais du Latran, jugé insalubre et peu sûr. […] L'accès aux appartements du Pape, un enchaînement d'une dizaine de pièces, se fait du côté de la place Saint-Pierre par un grand escalier (ainsi que par un ascenseur de nos jours). Il s'ouvre sur un vestibule, suivi de la bibliothèque privée du Pape, où il reçoit habituellement ses hôtes le matin. Viennent ensuite un petit salon, le bureau des secrétaires du Pape, puis le bureau du Pape – à la fenêtre duquel il se présente le dimanche pour l'Angélus – et enfin la chambre du pontife. Du côté "romain", différents témoignages rapportent la présence d'une salle de bain, d'une autre bibliothèque, d'un salon, d'une cuisine, d'une salle à manger et des quartiers des domestiques. La chapelle privée du Pape, quant à elle, donne sur la cour intérieure du palais (« Léon XIV prend possession des appartements apostoliques », dans *Aleteia*, 14 mars 2026).

Le Palais apostolique vu depuis la place Saint-Pierre. Photo : Wikipédia.

1034. L'ostension des reliques de François

Photo : Salle de presse Saint François d'Assise. Aleteia.ca. Courtoisie.

À l'occasion du 800^e anniversaire de la mort de François d'Assise, ses restes sont exposés dans la basilique d'Assise jusqu'au 22 mars (revoir le Billet #1006). Pour le frère franciscain Mario Cisotto, « cette ostension

attire des pèlerins du monde entier et devient un moment spirituel intense où beaucoup redécouvrent la force vivante de l'Évangile ». Depuis l'ouverture de l'ostension, les pèlerins se succèdent en silence, dans de longues files, dans la basilique d'Assise, sur la colline de saint François. Les fidèles ne viennent pas seulement contempler un témoignage du passé, mais l'ostension devient aussi un moment de rencontre intérieure, dit le frère Cisotto. (Moriba Camara, « L'ostension des reliques de saint François ravive l'expérience de l'Évangile », dans *Vatican News*, 13 mars 2026).

Après un contrôle de sécurité, un livret est remis aux pèlerins. Il aide à se disposer à la rencontre avec saint François, à travers ses reliques. « Vous n'êtes pas des visiteurs, peut-on y lire. Le visiteur regarde et passe son chemin. Le pèlerin se laisse interroger ». […] Au terme du cheminement devant l'autel, voilà les reliques : des ossements disposés dans une châsse de plexiglas. Certains pèlerins s'inclinent. D'autres touchent la châsse. Ici encore, le silence est absolu. À la sortie, Mahaut, une étudiante venue à pied depuis Turin raconte : « On n'a que quelques secondes, mais l'image est restée gravée dans mon esprit. Ces os si petits m'ont donné l'impression que François a été consumé par l'amour de Dieu. J'ai eu le sentiment que c'étaient ces os-là qui seraient relevés le jour de la Résurrection. Cela donne une espérance assez extraordinaire » (Bénédicte de Saint-Germain, « Des pèlerins du monde entier à Assise devant les reliques de saint François », dans *Aleteia*, 13 mars 2026**).**

Les reliques de saint François. Photo *: Vatican News*. Courtoisie**.**

Un message toujours actuel

Cette ostension s'inscrit dans les célébrations du huitième centenaire de la mort du saint d'Assise. Selon le père franciscain [Mario Cisotto]*, l'actualité du message de François tient à sa simplicité évangélique. « François a compris quelque chose de très simple: l'amour véritable ne consiste pas à cumuler, mais à se donner », affirme-t-il, comparant cette logique évangélique au « grain de blé qui doit tomber en terre pour porter du fruit ». Dans un monde marqué par la compétition et la peur, ce témoignage rappelle que « la véritable fécondité naît du don de soi, une fécondité que tu ne sais pas quand elle portera des fruits ou comment, mais sûrement, c'est une fécondité qui porte des fruits »* (Moriba Camara, « L'ostension des reliques de saint François ravive l'expérience de l'Évangile », dans *Vatican News*, 13 mars 2026).

1035. À l'école des saints, de A à Z

Selon Stéphane Baillargeon (« À l'école des saints », dans *Le Devoir*, 14-15 mars 2026, p. B5.), une école québécoise sur trois, soit 750 des 2370 établissements publics et 200 privés, porte le nom d'un saint, d'une sainte ou d'un groupe sanctifié (la Sainte Famille, les Saints Martyrs canadiens, etc.). Il faut ajouter les autres innombrables références religieuses, comme L'Ascension, La Rédemption, L'Esprit-Saint, La Trinité, Notre-Dame de…, etc. Du point de vue de la toponymie, la déconfessionnalisation du réseau scolaire attend toujours une Révolution tranquille, pourrait-on dire.

Image : *Le Devoir*. Courtoisie.

À lui seul, saint Joseph a droit à 60 mentions dans la banque de données du ministère de l'Éducation. Jésus s'y retrouve comme enfant, comme adulte, avec sa mère (externat Mont-Jésus-Marie), par son Sacré-Cœur et son saint nom. Marie apparaît elle aussi en plusieurs déclinaisons : Reine du clergé, Sainte-Marie, Saint-Cœur-de-Marie, Marie-Médiatrice, etc.

L'hagionomie (le fait de désigner quelque chose du nom d'un saint) vaut aussi pour toute la toponymie québécoise. Le territoire compte ainsi plus de 500 municipalités, sur environ 1125, dont le nom commence par « Saint » ou « Sainte », de Saint-**A**delme à Saint-**Z**énon dans le diocèse de Rimouski !

1036. Le procès du cardinal Marc Ouellet

Rappelons d'abord brièvement la séquence des principaux faits qui se rapportent à cette affaire. Nous en avons relevé avec détails les moments les plus importants aux Billets #709, 717, 722, 751 et 773.

• **21 août 2020 :** Une demande d'autorisation d'exercer une action collective est déposée à la Cour supérieure contre l'archidiocèse de Québec pour des cas d'agressions sexuelles sur des mineurs.

• **3 décembre 2020 et 25 janvier 2021 :** une agente de pastorale porte plainte à l'archidiocèse de Québec à l'encontre du cardinal Marc Ouellet.

• **26 janvier 2021 :** l'agente de pastorale écrit au pape.

• 23 février 2021 : le pape demande une enquête préliminaire à un prêtre qui rencontre la plaignante.

• 19 mai 2022 : Le juge Bernard Godbout de la Cour supérieure autorise l'exercice d'une action collective contre l'archidiocèse de Québec.

• 16 août 2022 : Le cabinet Arsenault Dufresne Wee Avocats rend publique la demande introductive d'instance de l'action collective qui révèle le cas d'une agente de pastorale qui aurait été agressée par le cardinal Marc Ouellet. Le nom de cette plaignante n'est pas révélé. Un tableau des victimes anonymisées est aussi déposé. Le nom du cardinal Marc Ouellet y apparaît. En février 2025, il compte 167 noms et celui de l'ex-archevêque de Québec y figure toujours.

• 18 août 2022 : le Vatican déclare qu'il n'y a aucun motif fondé pour ouvrir une enquête pour agression sexuelle sur la plaignante à l'encontre du cardinal Marc Ouellet.

19 août 2022 : « Ayant pris connaissance des fausses accusations portées contre moi par la plaignante (F.), je nie avec fermeté avoir eu des gestes inappropriés sur sa personne et je considère comme diffamatoires l'interprétation et la diffusion de ces allégations comme agressions sexuelles, a déclaré le cardinal Marc Ouellet par voie de communiqué. « Si une enquête civile devait être ouverte, j'entends y participer activement afin que la vérité soit établie et que mon innocence soit reconnue ».

13 décembre 2022 : Le cardinal Marc Ouellet annonce qu'il « entreprend aujourd'hui un recours judiciaire en diffamation afin de démontrer la fausseté des allégations portées contre [lui] et de rétablir [sa] réputation et [son] honneur ».

13 juin 2023 : L'avocat Alain Arsenault indique avoir recueilli les témoignages de deux femmes qui affirment avoir été agressées par le cardinal Ouellet. « Je nie fermement avoir posé quelque geste inapproprié que ce soit à l'égard de ces femmes », déclare le cardinal Ouellet.

2 mars 2026 : Début du procès en diffamation intenté par le cardinal Marc Ouellet contre Paméla Groleau au palais de justice de Montréal. Il est prévu qu'il prendra fin vers le 10 mars.

Lors de ce procès, le cardinal Ouellet réclame la somme de 100 000 $ à Paméla Groleau pour avoir déclaré publiquement qu'il l'aurait agressée sexuellement. S'il obtient gain de cause, il s'est engagé à verser l'intégralité de la somme « au profit de la lutte contre les abus sexuels subis par les Autochtones du Canada ».

Déterminée à aider les « victimes du clergé qui, depuis des décennies, cherchent à être entendues et reconnues », Paméla Groleau expliquait que le combat qu'elle menait était aussi celui « de tous les chrétiens et chrétiennes qui ont mal à leur Église et qui souhaitent la voir s'épurer des abus de toutes sortes afin qu'elle retrouve sa pertinence et sa crédibilité. » « Je mène ce combat car je veux être fière de mon institution », a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse. « Je rêve de la voir se porter à la défense des plus faibles, des appauvris, des blessés » (source : article no 1 mentionné page suivante).

Le cardinal Marc Ouellet et ses avocates au palais de justice de Montréal. Photo : Christinne Muschi, La Presse canadienne. Courtoisie.

Le procès intéresse tout particulièrement la communauté catholique en raison du statut dont jouit le cardinal Ouellet et du fait que Paméla Groleau, qui est poursuivie, est une agente de pastorale longtemps à l'emploi de l'archidiocèse de Québec. La conclusion de ce procès pourrait entraîner la modification des procédures édictées par les diocèses afin de recevoir les plaintes des fidèles, particulièrement en ce qui concerne l'anonymat des plaignants. « Au Québec, dans chacune des actions collectives intentées contre des diocèses ou des congrégations religieuses, cette obligation de confidentialité est aussi en vigueur, y compris lorsqu'une action collective est close et que toutes les victimes ont reçu une indemnisation » (loc. cit.).

Un autre enjeu est l'impact qu'aura ce procès sur les personnes qui songent à s'inscrire aux actions collectives actuellement menées contre des institutions religieuses. Risqueront-elles, elles aussi, d'être poursuivies en diffamation si elles dénoncent les comportements abusifs qu'ont eus envers elles des prêtres ou des religieux, toujours en vie ?[…] Si une personne invente de fausses accusations, elle devra en répondre. Mais « la personne qui signale de bonne foi est protégée » (loc. cit.).

Pour ce qui est des éphémérides du procès lui-même, nous n'entrerons pas ici dans ces détails. Ils sont disponibles sur le site de divers médias qui l'ont couvert. Vous pouvez cependant consulter les deux articles suivants qui ont inspiré la rédaction de ce billet :

1. François Gloutnay, « Le cardinal Marc Ouellet contre l'agente de pastorale F.: le procès en diffamation s'ouvre lundi », dans *Présence Info*, 27 février 2026.

2. François Gloutnay, « Bilan du procès en diffamation », dans *Présence Info*, 12 mars 2026.

Le procès en diffamation que le cardinal Marc Ouellet intente contre l'agente de pastorale Paméla Groleau s'est terminé en fin de matinée, le mardi 10 mars 2026. […] *Au terme de ce procès de sept jours, le juge Martin Castonguay a pris l'affaire en délibéré. Dans son jugement, en évaluant les preuves et les témoignages présentés, il devra statuer sur plusieurs questions.* […] *Le juge Martin Castonguay n'a pas précisé quand il rendra son jugement.* (source : article no 2 mentionné ci-dessus).

Le jugement reste donc à venir et fera l'objet d'un prochain billet.

1037. Une semaine pas comme les autres

La semaine dernière, j'ai célébré avec les évêques du Québec, à la Cathédrale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 75e de ce diocèse. Le logo des fêtes de ce jubilé parle de « l'Église de Sainte-Anne fière de ses racines et de ses fruits ». À la veille de vivre la grande Semaine des chrétiens dans nos unités pastorales, cette thématique exprime bien le sens de Pâques.

La Pâque des chrétiens se veut une grande proclamation du mystère de l'amour de Dieu déployé dans la vie de Jésus mort sur la croix et ressuscité pour nous donner son Esprit. Toute la vie de Jésus nous oriente vers le don de la vie nouvelle, la vie éternelle, cette victoire de la communion d'amour de Dieu qui est plus forte que la mort et que tout ce qui blesse l'âme humaine. La Semaine sainte, du dimanche des Rameaux au dimanche de Pâques, veut réveiller notre baptême afin que nous goûtions la grâce d'une naissance nouvelle par l'Esprit Saint. Ce dernier renouvelle par notre témoignage, personnel et communautaire, des fruits de paix, de compassion, de patience, de courage et d'espérance.

L'Alléluia pascal exprime la louange pour le Christ qui est la Résurrection et la Vie. Par le Jeudi Saint nous voulons être configurés au Christ Serviteur; par le Vendredi Saint nous acceptons de porter nos croix avec Lui : en effet la souffrance sans Dieu conduit facilement au doute et même au refus de cette dimension inévitable de la vie.

La belle Veillée pascale permet de bénir le Seigneur qui est notre Lumière. Ensemble, nous écouterons la Parole de Dieu qui révèle son œuvre toujours actuelle. Ensemble, choisissons de vivre dans nos secteurs la grande Semaine sainte avec enthousiasme. Puis, nous renouvellerons nos promesses et engagements du baptême, source vive de guérison et de salut.

Enfin, l'Eucharistie pascale ranime notre dynamisme missionnaire pour propager la bonne nouvelle comme peuple de Dieu.

+ Denis Grondin
Archevêque de Rimouski

La 337e assemblée plénière de l'AECQ

Le 10 mars 2026, à Montmagny, débutait la 337e assemblée plénière des évêques catholiques du Québec. En marge des festivités entourant le 75e anniversaire du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, les évêques ont travaillé ensemble jusqu'au 13 mars.

Au cours de la semaine, les évêques ont abordé divers sujets. Ils se sont notamment préparés à la Grande Assemblée missionnaire (GAM) qui aura lieu en septembre prochain. Cet événement, qui rassemblera plus de 200 personnes de tous les diocèses du Québec, permettra à ceux qui œuvrent en Église d'échanger sur leur vision pour mieux annoncer l'Évangile du monde d'aujourd'hui et de demain.

La gestion du patrimoine religieux immobilier est demeurée au cœur des préoccupations des évêques durant toute l'assemblée plénière, tout comme le soutien de la formation théologique et pastorale au Québec. Dans un souci œcuménique, ils ont également reçu les évêques anglicans de Québec et Montréal pour discuter d'enjeux communs.

Yves Pelletier
Vicaire général

Le Relais No 952, 20 mars 2026, p. 1-2.

1038. Divorcés remariés

Le 19 mars 2026, le pape Léon XIV a apporté son soutien à un texte de son prédécesseur, le pape François, tendant la main aux divorcés remariés. Avec *Amoris Laetitia* (« La joie de l'amour »), publié en 2016, le pape François avait discrètement ouvert la voie, au cas par cas, à la possibilité pour les catholiques divorcés et remariés civilement de recevoir la communion, bien que cela soit

contesté par certains conservateurs. À l'occasion du dixième anniversaire de cette exhortation apostolique, Léon XIV a qualifié le texte de « message lumineux d'espérance concernant l'amour conjugal et familial ».

Léon XIV a également convoqué à Rome en octobre 2026 les présidents des conférences épiscopales du monde entier pour un temps « d'écoute réciproque » sur les « mesures à prendre », « en tenant compte de ce qui se réalise dans les Églises locales ». « Notre époque est marquée par des transformations rapides qui, plus encore qu'il y a dix ans, rendent nécessaire une attention pastorale particulière aux familles », a-t-il écrit dans un message publié par le Vatican. Ces transformations du monde rendent nécessaires une mise à jour de l'engagement de l'Église.

(Sources : *Vatican News* et *La Presse*, 19 mars 2026.)

1039. L'aide médicale à mourir

La première ministre de l'**Alberta**, Danielle Smith, a déposé le 18 mars 2026 un projet de loi au parlement provincial pour restreindre l'aide médicale à mourir (AMM) aux seules personnes dont la mort est « raisonnablement prévisible ». Cette initiative divise alors qu'Ottawa envisage d'étendre la procédure aux troubles mentaux dès 2027. Seulement ceux « dont le décès naturel a été jugé raisonnablement prévisible par un médecin ou une infirmière praticienne » pourraient obtenir l'AMM, selon le projet législatif présenté. S'il était adopté, l'Alberta interdirait « aux personnes dont le seul problème médical sous-jacent est une maladie mentale » d'obtenir l'euthanasie, et imposerait qu'un proche soit « témoin » de l'administration de l'AMM.

1040. Égalité salariale homme - femme

Au Vatican, hommes et femmes sont payés à égalité grâce à un système de rémunération standardisé. Le Saint-Siège appliquerait donc une égalité salariale unique au monde. Alors que l'on commémorait la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars dernier (revoir le Billet #1025), on renouvelait les appels à combler les inégalités persistantes entre les sexes. On découvre alors que le Vatican est un état où les hommes et les femmes reçoivent le même salaire pour le même travail.

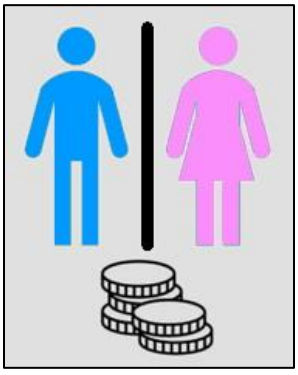

L'absence d'écart salarial entre les femmes et les hommes n'est pas le fruit d'une politique d'égalité spécifique, mais plutôt une caractéristique structurelle de l'appareil administratif du Saint-Siège. Les salaires sont déterminés par des grilles rigides et standardisées, liées à la classification des postes, à l'ancienneté et à la fonction, ne laissant aucune place aux disparités fondées sur le sexe. En ce sens, quoique dans une mesure limitée, le Vatican pourrait être considéré comme le seul pays au monde sans écart salarial entre les femmes et les hommes.

Fin 2024, le Vatican employait près de 5 500 personnes, dont plus de 1 300 femmes, soit un peu moins d'un quart de ses effectifs. Nombre d'entre elles occupent des postes de cadres intermédiaires et supérieurs, notamment dans les secteurs administratif, culturel et de la communication. Au cours de la dernière décennie, et plus particulièrement sous le pontificat du pape François, les femmes ont également commencé à accéder à des fonctions au sein de la Curie romaine qui leur étaient auparavant inaccessibles (« Au Vatican, hommes et femmes sont payés à égalité », dans *Zenit*, 20 mars 2026).

Le contexte ecclésial renforce encore cette initiative commencée par le pape François (revoir le Billet #930) et continuée par Léon XIV. Les consultations liées aux récents processus synodaux et le rapport du groupe 5 (revoir le Billet #1032) ont mis en lumière le désir persistant des fidèles d'une plus grande participation des femmes à la gouvernance de l'Église. La sphère administrative est donc devenue le principal domaine de changement au sein de l'Église.

1041. Deux journalistes inspirants

Vous avez peut-être remarqué que les noms de deux journalistes reviennent régulièrement dans les citations et références que nous faisons de leurs publications dans nos billets, ceci depuis l'année 2022. Il s'agit de François Gloutnay, de *Présence Info*, et d'Anne Van Merris, de *Zenit*. Ils sont souvent notre source d'inspiration pour la rédaction de tel ou tel billet suivant l'actualité de la vie de l'Église. Nous vous les présentons ici.

François Gloutnay

François Gloutnay est un journaliste québécois spécialisé en religion, dont la carrière a débuté dans les années 1980. Il a travaillé pour la Conférence religieuse canadienne ainsi que pour Développement & Paix, avant de devenir rédacteur en chef du journal *Le Présent* de la Mauricie.

Aujourd'hui, il collabore avec *Présence – information religieuse*, où il couvre l'actualité religieuse au Québec et au Canada. Son expertise porte sur les relations entre religion et société, avec un accent sur l'Église catholique. Il est présent sur Linkedin et Youtube.

ANNE VAN MERRIS

Anne van Merris est une journaliste française. Elle a suivi une formation à l'Institut européen de journalisme Robert Schuman, à Bruxelles, promotion 1993. Elle a été responsable de la communication au service de l'Église catholique et responsable commerciale dans le secteur privé. Elle est mariée à Luc van Merris depuis 1995 et elle est la mère de quatre enfants. Elle habite à Autun, en France. Par ses articles, elle collabore régulièrement, et depuis plusieurs années, à la publication numérique *ZENIT – Français*. On peut également la suivre sur Facebook.

1042. Une figure de saint Joseph

Dans un court texte daté du 19 mars 2026 et publié sur *Zenit*, Anne van Merris trace avec justesse l'essentiel d'un portrait de saint Joseph.

« Après Marie, il n'y a pas de saint plus grand que Joseph »

Ce jeudi 19 mars 2026, l'Église catholique fête saint Joseph, époux de la Vierge Marie et père adoptif de Jésus. Protecteur et gardien de la Sainte famille, il est le saint de la confiance en Dieu, de la fidélité et de l'humble obéissance.

Joseph est le saint patron des pères de famille, des travailleurs et des mourants. Proclamé patron de l'Église universelle en 1870 par le pape Pie IX, il fait partie des rares saints à bénéficier de deux fêtes dans le calendrier liturgique. La fête de Saint Joseph époux de Marie est célébrée le 19 mars, et Saint Joseph-artisan est fêté le 1er mai, afin de souligner la dignité du travail manuel.

La sainteté de Joseph se manifeste surtout dans le quotidien vécu avec discrétion : dans le travail de ses mains en tant que charpentier, dans le soin donné à sa famille et dans la façon de la protéger. « Après Marie, il n'y a pas de saint plus grand que Joseph, car sa vie toute entière fut consacrée à accomplir la volonté de Dieu avec humilité et courage », a écrit à son propos saint François de Sales dans ses Entretiens spirituels.

Un père dans l'accueil

Dans la Bible, saint Joseph ne s'exprime pas. Les Évangiles de saint Matthieu et saint Luc sont les deux seules sources bibliques qui en parlent. Saint Matthieu le présente dans les premiers chapitres comme un homme juste, descendant du roi David et qui accepte Marie après avoir eu un songe, alors que celle-ci attend un enfant. Saint Luc parle de lui au moment du recensement à Bethléem et de la Nativité.

Après la naissance de Jésus, Joseph prend la décision de fuir en Égypte, afin protéger la mère et l'enfant du roi Hérode. Et il n'apparaît plus dans les Évangiles jusqu'à l'épisode du Temple de Jérusalem, lorsque Jésus a 12 ans.

Joseph accepte ainsi une mission qui le dépasse et il choisit d'avancer avec confiance, malgré les incertitudes. « Joseph est un père dans l'accueil, capable d'accepter la vie telle qu'elle se présente, même quand elle dépasse notre compréhension, et de répondre avec courage aux responsabilités qui lui sont confiées » a également écrit le pape François dans sa lettre apostolique Patris corde, en 2020.

Une figure discrète mais essentielle, qui continue d'inspirer les familles et les travailleurs aujourd'hui.

1043. Le festival de Pâques

Sous le thème VIVRE ET RESPIRER, le 15e « Festival du Printemps » organisé par RESPIR se tient du 29 mars au 12 avril 2026 à Rimouski. Telle est aussi l'aspiration profonde de la plupart des personnes qui participent aux activités de RESPIR.

En ces temps que nous vivons, tant de réalités imprévues de ce siècle et de ce monde nous inquiètent et nous oppressent. Aussi, un jour ou l'autre, qui n'a pas ressenti ce besoin de parvenir à se libérer de ce qui l'étouffe afin de pouvoir « vivre et respirer » plus à son aise?

Et puisqu'après plus de 15 ans d'existence, c'est RESPIR lui-même qui est à l'honneur du festival, l'occasion se présente à nous de prendre conscience que lui aussi voudrait bien pouvoir « vivre et respirer ». En effet, ce serait une grave erreur de prendre RESPIR pour acquis car, d'une année à l'autre, son avenir réapparaît toujours incertain malgré les efforts déployés et la générosité exprimée qui sont tout juste suffisants pour agir tel un respirateur artificiel. Que faire alors? En fait, il suffirait de bien peu de choses. Si chacun des membres de RESPIR se décidait à recruter ne serait-ce qu'un nouveau membre dans son entourage et à solliciter ne serait-ce qu'une

personne donatrice de sa connaissance, la situation deviendrait vite différente : RESPIR pourrait davantage « vivre et respirer » par lui-même. Tenez-vous vraiment à RESPIR et à sa mission? Soyons conscients qu'il ne pourra jamais être plus vivant que ses membres et que, par conséquent, sa santé et son avenir reposent entre nos mains.

Alors, agirons-nous toutes et tous ensemble pour qu'il puisse enfin, lui aussi, « vivre et respirer » plus à son aise?

Pierre Choquette pour RESPIR
Président du C.A.

Avec amour,
je respire.
Par amour,
je respire.
Pour l'amour,
je respire.
Je respire l'amour,
donc je suis
AMOUR !

Plusieurs activités sont au programme :

Dimanche 29 mars
- Brunch : Vivre et respirer

Lundi 30 mars
- Exposition de photos artistiques (Moïra et André Marion)

Mardi 31 mars
- Rencontre vers soi avec Gervais St-Laurent et Ghinos Lepage. Sujet : Fais-toi un devoir de te donner aujourd'hui des « Moments de plaisir) »

Mercredi 01 avril
- Exposition de photos artistiques (Moïra et André Marion)

Jeudi 02 avril
- Journée du pain partagé : partageons cette valeur profonde, le don. La population est invitée à se procurer du pain et à le déposer à la sortie des épiceries partenaires de RESPIR. Ce pain sera ensuite distribué aux personnes dans le besoin par Moisson Rimouski-Neigette.

Dimanche 05 avril
- Cueillette d'eau de Pâques. Rassemblement à l'arrière de l'église Saint-Robert dans le stationnement et départ à 4 h 30 du matin (apporter contenant et lampe de poche). Durée : environ 1 heure. Au retour, léger déjeuner au sous-sol de l'église Saint-Robert.

Mercredi 08 avril
- Atelier : Comment et pourquoi prendre soin de soi, avec madame Claudia Bur, réflexologue, naturothérapeute, massothérapeute.

Dimanche 12 avril
- Spectacle musical de clôture avec Vitalie Beaulieu et Martin Lemarbre.

1044.

À SUIVRE… **RD / YMM, 2026-03-23**

À VENIR :

Des billets supplémentaires sur l'actualité de l'Église et la vie diocésaine.

NOTE : En **janvier 2018**, on ne comptait déjà plus les points de vue exprimés sur l'avenir de la cathédrale. Pour un, le citoyen **Jean-Yves Thériault** en a produit trois. Le journal *Le Soleil* de Québec en avait publié un le **14 décembre 2017**. Malheureusement, en raison d'une forte tempête de neige, cette édition n'avait pu être distribuée à Rimouski et dans toute la région, mais elle était déjà disponible, dès la veille, sur le site Internet du journal.

Nous retenons donc ici copie de ces trois textes :

1. LA CATHÉDRALE N'EST PAS LA MISSION (publié dans *Le Soleil*; voir l'annexe 1 ci-dessous)
2. LA CATHÉDRALE, UN MONUMENT RIMOUSKOIS (publié dans *L'Avantage*; voir l'annexe 2 ci-dessous, page A-2)
3. LA CATHÉDRALE, UN MONUMENT QU'ON DEVRAIT SOIGNER (inédit; voir l'annexe 2 ci-dessous, page A-3)

Le Soleil
14 décembre 2017

La cathédrale n'est pas la mission

POINT DE VUE

> La cathédrale de Rimouski est un édifice qui possède des dimensions historiques, patrimoniales et identitaires fort appréciables. Mais s'entête un comité qui veut conserver le passé sans les nécessaires transformations pour qu'une tradition reste vivante.

Les biens patrimoniaux constituent une forme d'héritage. À vouloir les garder intacts et dans leur ancienne vocation, on risque de les voir se détériorer jusqu'à perdre leur attrait et leur intérêt pour les générations présentes. Leur conservation exige qu'on opère les modifications nécessaires.

Une interprétation biaisée d'un sondage prétend que 77 % des gens voudraient le maintien du culte dans la cathédrale. Il me semble que ce pourcentage vaut plutôt pour la conservation de l'édifice lui- même dans le paysage rimouskois. En effet, si on se fie au nombre de fidèles qui fréquentent habituellement la cathédrale comme lieu de culte, on doit baisser considérablement le résultat. De ceux-ci, combien ont payé régulièrement leur capitation dans les récentes années? Et beaucoup l'ont fait pour d'autres raisons que l'entretien et la restauration de la cathédrale.

On parle de puiser dans des fonds diocésains qu'on prétend s'élever à une cinquantaine de millions de dollars. Je ne connais que deux fondations diocésaines importantes. Elles contiennent moins que la moitié de la somme prétendue et ce sont des fonds dédiés à des « œuvres » bien déterminées. Dans les présentes conditions du marché, ces « réserves » financières rapportent moins qu'elles l'ont déjà fait. Les bénéfices réduits qu'on en tire servent heureusement à maintenir les services pastoraux diocésains, à assurer la retraite des prêtres ainsi que la formation des divers préposé-e-s aux activités pastorales. Amassés par toutes les communautés du diocèse, ces fonds seraient nettement détournés si on les utilisait pour sauver la cathédrale

En tenant compte des moyens actuels de financement des bâtiments religieux et de la baisse généralisée de la pratique religieuse, vouloir conserver la cathédrale principalement comme lieu de culte risque de handicaper lourdement toute la vie pastorale de la communauté chrétienne du grand Rimouski, et finalement d'entraîner la ruine de la Fabrique Saint-Germain avec celle de l'édifice. Pour maintenir une vitalité communautaire, elle doit se départir de la responsabilité de la cathédrale (qui n'est pas le lieu le plus approprié au culte actuel) et faire une sélection judicieuse dans les autres édifices qu'elle entend conserver.

À mon avis, le sort de la cathédrale est lié à l'intérêt que l'ensemble de la population rimouskoise y trouvera comme édifice emblématique de la ville. Dans cette perspective, le sondage effectué indique un réel intérêt à garder la cathédrale dans le paysage rimouskois. Pour sauver la cathédrale, il me semble donc pressant de réaliser sa désacralisation pour qu'elle soit prise en charge par la communauté urbaine de Rimouski. C'est en effet un monument très significatif dans l'histoire et la vie de la ville. Pour conserver ce bien patrimonial, il ne s'agit pas de maintenir sa vocation passée. On doit lui trouver un attrait et une signification dans la vie rimouskoise actuelle.

Dans l'immédiat, quoi faire? Dès la décision prise de sa désacralisation, la ville, ou une corporation appropriée devrait assumer la responsabilité de sensibiliser la population à la valeur de cet édifice dans la vie et le paysage rimouskois. En même temps, elle verrait à recueillir les fonds nécessaires pour assurer d'abord les réparations urgentes, celles qui sont nécessaires pour la conservation de l'édifice et de son contenu. À plus long terme, il s'agira de voir comment elle pourrait être utilisée dans un plan d'urbanisme et de conservation du patrimoine qui prendrait en compte tout le quadrilatère englobant aussi la salle de spectacle, le musée, le presbytère et la Place des vétérans, etc. En plein milieu du centre-ville, un des édifices les plus significatifs sur le plan historique et emblématique devrait trouver sa place dans une planification d'un développement urbain qui prend en compte l'héritage patrimonial.

Jean-Yves Thériault, Rimouski

https://www.lesoleil.com/opinions/la-cathedrale-nest-pas-la-mission-618063204b39491be55b3ebc01 c72ab6

ANNEXE 2 - BILLET #581

Retour au Billet #581

L'AVANTAGE votre journal

Opinion
18 août 2017

La cathédrale, un monument rimouskois

À mon avis, le sort de la cathédrale concerne l'ensemble de la population rimouskoise. Vouloir la conserver principalement comme lieu de culte, c'est handicaper très lourdement toute la vie pastorale de la communauté chrétienne du grand Rimouski, et finalement proposer la ruine de la Fabrique Saint-Germain.

Une interprétation biaisée du sondage, fait récemment, prétend que soixante-dix-sept pourcent (77%) des gens voudraient le maintien du culte dans la cathédrale. Je demande alors : quel pourcentage des Rimouskois fréquentait habituellement la cathédrale? Quelle proportion des citoyens et citoyennes de Rimouski ont payé régulièrement leur capitation dans les récentes années? Et, question plus insidieuse, tous ceux et celles qui veulent conserver la cathédrale comme édifice principalement dédié au culte ont-ils toujours assumé toutes leurs redevances financières à la Fabrique?

On parle de puiser largement dans des fonds diocésains qu'on prétend s'élever à une cinquantaine de millions. Je ne connais que deux fondations diocésaines importantes : l'Œuvre Langevin et le Fonds du Séminaire. D'une part, elles contiennent moins que la moitié de la somme prétendue; d'autre part, ce sont des fonds dédiés à des « Œuvres » bien déterminées. L'un est maintenant une forme de fonds de retraite pour les prêtres de tout le diocèse, l'autre est dédié au large domaine de l'éducation, comme l'était le Séminaire. Ces « réserves » financières servent heureusement à maintenir les services pastoraux diocésains et elles contribuent à la formation des divers préposé-e-s aux activités pastorales. Amassés par toutes les communautés du diocèse, ces fonds seraient nettement détournés si on les utilisait pour sauver la cathédrale. De plus, toutes les paroisses du diocèse seraient en droit de les réclamer, car chacune d'elle a le problème de conserver sa « cathédrale ».

La communauté chrétienne de Rimouski ne manque pas de lieux de culte. Ils ne sont que partiellement utilisés et ils mettent en danger la capacité financière de la Fabrique. Pour maintenir une vitalité communautaire, elle doit se départir de la responsabilité de la cathédrale et faire une sélection judicieuse dans les autres édifices qu'elle entend conserver. Si la paroisse maintient la charge de la cathédrale, je cesserai de payer ma capitation. Pour sauver la cathédrale, il me semble plutôt pressant de réaliser sa désacralisation pour qu'elle soit prise en charge par la communauté urbaine de Rimouski, car c'est un monument très significatif dans l'histoire et la vie de la ville. Personnellement, je trouve important de la conserver au moins comme monument patrimonial. Pour cela, je serais prêt à participer au financement.

Dès la décision prise de sa désacralisation, je pense que la ville, ou une corporation appropriée, doit assumer la responsabilité de recueillir rapidement les fonds nécessaires pour assurer d'abord les réparations urgentes pour la conservation de l'édifice et de son contenu. À plus long terme, il s'agira de voir comment elle pourrait être utilisée dans un plan d'urbanisme et de conservation du patrimoine qui prendrait en compte tout le quadrilatère englobant aussi la salle de spectacle, le musée, le presbytère et la Place des vétérans. Et si on peut faire une célébration eucharistique dans un colisée, qu'est-ce qui empêchera de tenir des événements cultuels dans un édifice à vocation culturelle muni d'un orgue?

Jean-Yves Thériault, citoyen de Rimouski.

Retour au Billet #581

(Texte inédit, 2017)

La cathédrale, un monument qu'on devrait soigner

Comme la saga de la salle de spectacle, celle qui entoure l'avenir de la cathédrale risque d'être longue. Ce bâtiment possède des dimensions historiques, patrimoniales et identitaires qu'on ne doit pas négliger[1]. Mais s'entêtent ceux et celles qui veulent conserver le passé sans les nécessaires transformations pour qu'une tradition reste vivante.

Selon le Petit Robert 2015, le patrimoine est « ce qui est considéré comme un bien propre, comme une propriété, une richesse transmise par les ancêtres ». Les biens patrimoniaux constituent donc une forme d'héritage transmis aux descendants. À vouloir les garder intacts et dans leur ancienne vocation, on risque de les voir se détériorer jusqu'à perdre leur attrait et leur intérêt pour les générations présentes. Leur conservation exige

[1] Voir sur ce sujet Thuot, Vignola & Beaudry (dir.) *La cathédrale de Rimouski. Parcours, mémoires, récits.* Rimouski, Éditions de l'Estuaire, 2017.

qu'on opère les modifications nécessaires pour que ces biens entretiennent un attachement renouvelé chez les nouvelles générations appelées à les prendre en charge dans les conditions actuelles.

Une interprétation biaisée du sondage[2], fait récemment, prétend que soixante-dix-sept pourcent (77%) des gens voudraient le maintien *du culte* dans la cathédrale. Il me semble que ce pourcentage vaut plutôt pour la conservation de l'édifice lui-même dans le paysage rimouskois. En effet, si on se fie au nombre des Rimouskois qui fréquentaient *habituellement* la cathédrale comme lieu de culte, on doit baisser considérablement le résultat. De plus, quelle est la proportion des citoyens et citoyennes de Rimouski ayant payé régulièrement leur capitation dans les récentes années? Et de ceux et celles-là, beaucoup l'ont fait pour bien d'autres raisons que l'entretien et la restauration de la cathédrale. Enfin, question plus insidieuse, tous ceux et celles qui veulent conserver la cathédrale comme édifice principalement dédié au culte ont-ils *toujours* assumé *toutes* leurs redevances financières à la Fabrique Saint-Germain?

On parle de puiser largement dans des fonds diocésains qu'on prétend s'élever à une cinquantaine de millions. Je ne connais que deux fondations diocésaines importantes : l'Œuvre Langevin et le Fonds du Séminaire. D'une part, elles contiennent moins que la moitié de la somme prétendue; d'autre part, ce sont des fonds dédiés à des « œuvres » bien déterminées. L'un est maintenant une forme de fonds de retraite pour les prêtres de tout le diocèse, l'autre est dédié au large domaine de l'éducation, comme l'était le Séminaire. Dans les présentes conditions du marché, ces « réserves » financières rapportent moins qu'elles l'ont déjà fait. Les bénéfices réduits qu'on en tire servent heureusement à maintenir les services pastoraux diocésains. En plus de la contribution à la retraite des prêtres, elles servent aussi à la formation des divers préposé-e-s aux activités pastorales. Amassés par toutes les communautés du diocèse, ces fonds seraient nettement *détournés* si on les utilisait pour sauver la cathédrale. De plus, toutes les paroisses du diocèse seraient en droit d'en réclamer une part, car chacune d'elles a le problème urgent de conserver des édifices qui tiennent plus à cœur à leurs paroissiens que la cathédrale rimouskoise.

À mon avis, le sort de la cathédrale est lié à l'intérêt que *l'ensemble* de la population rimouskoise y trouvera comme édifice emblématique de la ville. Dans cette perspective le sondage effectué indique un réel appui. Je cite : « Le sondage démontre (Q5) que les Rimouskois sont attachés à la cathédrale dans une proportion de 62 %. Seulement 13 % affirment ne ressentir aucun attachement. En tenant compte de la question Q6, on constate que même chez les personnes sans attachement, il y a un désir de garder la cathédrale dans le paysage rimouskois »[3]. On peut donc tabler sur cet attachement. Chercher aussi comment l'entretenir et l'aviver dans une plus grande proportion de la population.

En tenant compte des moyens actuels de financement des bâtiments religieux et de la laisse généralisée de la pratique religieuse, vouloir conserver la cathédrale principalement comme lieu de culte risque d'handicaper lourdement toute la vie pastorale de la communauté chrétienne du grand Rimouski, et finalement d'entraîner la ruine de la Fabrique Saint-Germain avec celle de l'édifice. En effet, la communauté chrétienne de Rimouski ne manque pas de lieux de culte. Ils ne sont que partiellement utilisés et ils mettent déjà en danger la capacité financière de la Fabrique. Pour maintenir une vitalité communautaire, la paroisse doit se départir de la responsabilité de la cathédrale et faire une sélection judicieuse dans les autres édifices qu'elle entend conserver. Je cesserais moi-même de payer ma capitation si cet argent servait principalement au maintien de la cathédrale comme lieu de culte. Car ce n'est pas le meilleur lieu pour le culte participatif comme on le pratique maintenant. De plus ce serait trop donner pour la pierre plutôt que pour l'entretien de la vie ecclésiale.

[2] Voir Gilles Lechasseur, « La cathédrale de Rimouski désacralisée ou la cerise sur le sundae », *L'Avantage*, 2017/7/17.

[3] Kurt Vignola, « L'avenir de la cathédrale de Rimouski », juin 2017, p. 11. On trouvera dans ce document un bref mais excellent historique de la situation jusqu'au printemps 2017.

Pour sauver la cathédrale, il me semble donc pressant de réaliser sa désacralisation pour qu'elle soit prise en charge par la communauté urbaine de Rimouski. C'est en effet un monument très significatif dans l'histoire et la vie de la ville. Pour conserver ce bien patrimonial, il ne s'agit pas de maintenir sa vocation passée. On doit lui trouver un attrait et une signification dans la vie rimouskoise actuelle. Personnellement, je trouve important de la conserver comme monument patrimonial et, pour cela, je serais prêt à participer au financement de sa restauration.

Dans l'immédiat, quoi faire? Dès la décision prise de sa désacralisation, la ville, ou une corporation appropriée, devrait assumer la responsabilité de sensibiliser la population à la valeur de cet édifice dans la vie et le paysage rimouskois. En même temps, elle verrait à recueillir les fonds nécessaires pour assurer d'abord les réparations urgentes, celles qui sont nécessaires pour la conservation de l'édifice et de son contenu.

À plus long terme, il s'agira de voir comment elle pourrait être utilisée dans un plan 'urbanisme et de conservation du patrimoine qui prendrait en compte tout le quadrilatère englobant aussi la salle de spectacle, le musée, le presbytère et la Place des vétérans, etc. Certaines zones du centre-ville de Rimouski sont dans un bien triste état. En plein milieu de ce centre-ville, un des édifices les plus significatifs sur le plan historique et emblématique devrait trouver sa place dans une planification d'un développement urbain qui prend en compte l'héritage patrimonial.

Que dire de la possibilité d'y tenir des événements religieux? Eh bien, si on peut faire une célébration eucharistique dans un colisée dédié aux sports, qu'est-ce qui empêchera de tenir des célébrations *cultuelles* dans un édifice à vocation *culturelle,* déjà muni d'un orgue approprié aux grandes cérémonies?

Jean-Yves Thériault, paroissien et citoyen de Rimouski.

Retour au Billet #581

Retour au Billet #611

NOTE : Dans les diocèses au Québec, le 11 mars 2020 et tous les jours suivants, un bon nombre de directives ont été émises en prévision de la pandémie annoncée du « coronavirus » (COVID-19). Nous reproduisons ici le **Décret** de M^gr^ **Denis Grondin**, notre archevêque. À lui seul, il en fait voir toute la portée...

Archevêché de Rimouski
Le 17 mars 2020

DÉCRET
Normes diocésaines en prévention de la pandémie de la COVID-19

À toutes les diocésaines et tous les diocésains,
À tout le personnel pastoral,
Aux présidentes et présidents d'assemblées de fabrique,

En accord avec les normes publiées par l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AÉCQ), en respect de celles émises par le gouvernement du Québec, en solidarité avec les autres évêques et par souci de protéger les fidèles et la population en général, après consultation du Conseil presbytéral de Rimouski (CPR), du Collège des consulteurs et des membres de la curie diocésaine, nous émettons les directives suivantes qui prennent effet **immédiatement** et qui sont **OBLIGATOIRES**. Pour le moment, et jusqu'à avis contraire, voici ce qui est **suspendu, interrompu ou recommandé**. À cet effet, nous faisons appel à votre foi en Jésus-Christ, à votre amour pour le prochain et à vo bilité de baptisés et de citoyens. Annexe 2

1) En raison des nombreuses contraintes, toutes les églises doivent demeurer fermées. Toutefois, il est laissé au jugement des prêtres en paroisse et de leurs collaborateurs de déterminer si, par exception, l'une ou l'autre église reste ouverte, à l'occasion, pour la prière personnelle, et pour quelques heures par jour.

2) Toutes les célébrations sans distinction, que ce soit en paroisse, dans les communautés religieuses, dans les CHSLD, les autres résidences pour personnes âgées ou pour des associations sont suspendues. Cela comprend les messes du dimanche ou sur semaine, les baptêmes, les funérailles, les mariages, les célébrations de la Parole, les veillées de prières, les heures d'adoration, etc. Pour le moment, il en va de même pour tous les offices de la semaine sainte, incluant la messe chrismale, le jeudi et le vendredi saint, la vigile pascale et le dimanche de Pâques qui sont suspendus; si un changement devait survenir, mais cela est peu probable, vous en serez prévenus en temps opportun.

Les fidèles sont invités, quand cela leur est possible, à suivre la messe à la télévision ou sur Internet. La chaîne Sel et Lumière diffuse une messe quotidienne, du lundi au samedi à 8 h 30, sur son site web, et aussi à la télévision sur les postes suivants, selon votre câblodistributeur : Telus 873, Cogeco 185, Bell 654, Vidéotron 242, Shaw 293 ou 558 ou 574. La messe du *Jour du Seigneur* est diffusée à Radio-Canada le dimanche à 10 h. Il y a aussi les télévisions communautaires qui peuvent offrir une messe télévisée dans votre région. Également, nous vous incitons à rencontrer le Seigneur dans la prière personnelle, l'amour du prochain, le service gratuit à ceux et celles qui sont les plus fragilisés et isolés.

3) Toutes les réunions d'associations ou de comités, en paroisse, secteur ou unité pastorale, comme les conseils de pastorale, les comités de liturgie, les pratiques de chorale, etc., sont suspendues. Il en va de même pour les assemblées de fabrique et de paroisse, sauf urgence ou grave nécessité, et alors il est recommandé de les tenir par téléphone, vidéo conférence ou messagerie Internet (Skype, etc.).

4) Toutes les démarches de catéchèse pour les jeunes en paroisse, secteur ou unité pastorale sont interrompues, et ce, tant que les écoles ne seront pas rouvertes. Il en va de même pour les démarches catéchuménales, les préparations à la première communion, à la confirmation, au baptême, au mariage. À ce propos, il serait bon que les prêtres contactent les couples qui prévoient se marier dans les mois qui viennent pour les informer et leur suggérer de ne pas envoyer leurs invitations trop vite.

5) Toutes les célébrations de confirmation sont annulées. Elles reprendront à l'automne, à raison d'une par unité pastorale, si cela s'avère possible à ce moment-là.

6) Les prêtres, les diacres et les membres des équipes pastorales mandatées demeureront disponibles pour l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des fidèles, mais en mettant en pratique les exigences des autorités civiles et les mesures sanitaires, dont le confinement. L'utilisation du téléphone est à recommander en priorité.

7) Les employeurs soumis aux directives diocésaines (en particulier les fabriques) sont dans l'obligation de continuer à rétribuer tous leurs employés, sans modification à leur salaire, tant que durera la situation de pandémie et la suspension des activités ecclésiales. Entretemps, les secrétariats des fabriques peuvent demeurer accessibles, mais il serait prudent d'aviser les paroissiens de prendre rendez-vous avant de se présenter au bureau.

Malgré l'absence de célébrations liturgiques, nous invitons les paroissiens à continuer d'apporter leur soutien financier à leur paroisse respective par toute offrande monétaire qu'ils pourront faire parvenir par la poste ou déposer au secrétariat paroissial.

Nous sommes conscients que ce communiqué ne répond pas à toutes les questions et que ces normes exceptionnelles provoqueront des bouleversements dans vos habitudes. Mais le diocèse de Rimouski se veut solidaire de la population et des autorités civiles. Nous avons le souci de contribuer, au meilleur de nos possibilités, à prévenir la pandémie du coronavirus. Rappelons-nous que ces mesures ont pour but de nous protéger, surtout les plus vulnérables, et donc de rassurer. Nous faisons appel à votre esprit de solidarité, de compréhension et de fraternité les uns envers les autres.

Au fur et à mesure de l'évolution de la situation, en concertation avec les autorités civiles et en accord avec les mesures d'exception dues à l'urgence sanitaire, d'autres informations vous seront communiquées. Elles sont disponibles sur le site Internet du diocèse que nous vous invitons à consulter régulièrement : https://dioceserimouski-archives.org/.

Puisse ces événements susciter la prière et l'entraide afin de faire grandir en nous l'espérance que suscite l'Esprit du Seigneur. Merci de votre compréhension, de votre collaboration et de votre témoignage responsable et exemplaire.

+ Denis Grondin
Archevêque de Rimouski

Guy Lagacé, v.g.

Yves-Marie Mélançon, v.é.,
Chancelier
Publication : *Le Relais* N° 775, 19 mars 2020

Retour au Billet #611

NOTE : Sur la rémunération du personnel pendant la pandémie, un Décret de M^gr^ **Denis Grondin** a été publié le 27 mars 2020 et présenté dans *Le Relais* N^o^ 777 du 2 avril 2020. Il est adressé aux dix prêtres modérateurs, curés ou administrateurs paroissiaux de même qu'aux administrateurs des fabriques.

DÉCRET
SUR LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL PENDANT LA PANDÉMIE DE LA COVID-19 DANS L'ARCHIDIOCÈSE DE RIMOUSKI

Aux dix prêtres modérateurs, curés ou administrateurs paroissiaux
ainsi qu'aux administrateurs des fabriques

Nous savons que depuis le 17 mars, différents avis émis par des autorités diocésaines[4] ont pu créer la confusion dans l'esprit des administrateurs des fabriques paroissiales. Certains administrateurs hésitent à appliquer les directives que l'Évêque a émises. Par la présente nous venons rectifier ces situations qui feraient croire que chacun décide ce qui lui convient face aux prêtres et à la mission pastorale.

Ainsi, en ce qui concerne les prêtres modérateurs, curés ou administrateurs paroissiaux, il est strictement interdit de les mettre à pied ou en chômage et ils doivent continuer à recevoir leur salaire pendant la pandémie, sans changement ni diminution, peu importe la durée de celle-ci. C'est avec regret que nous maintenons **un seul prêtre par unité de mission pour l'ensemble des paroisses du diocèse**, les autres devant se résoudre à l'assurance-emploi, mais l'exercice de ma charge pastorale exige que je maintienne la présence d'au moins dix prêtres coordonnateurs sur le terrain de la proximité.

Ceci est **obligatoire** et aucune entorse à ce décret législatif ne sera tolérée sans l'autorisation écrite de l'Archevêque de Rimouski. **Toute personne qui contreviendra au présent décret ou incitera à le faire**, président d'assemblée, administrateur laïc ou clerc, etc., et de quelque manière que ce soit, **se verra retirer son mandat et devra quitter sa fonction ou son office**.

De notre côté nous cherchons des mesures qui pourront aider les administrateurs paroissiaux, mais la rétribution des prêtres concernés ne devrait pas être conditionnelle à cela.[5]

Pour ce qui est du personnel laïc au service des fabriques paroissiales et rétribué, à savoir les agentes de pastorales, les secrétaires, les responsables de la comptabilité, les sacristains, les préposés à l'entretien, les ménagères, les responsables de cimetières, les fossoyeurs, etc., les administrateurs détermineront quelles sont les personnes qui doivent être temporairement mises à pied ou gardées au travail, que ce soit à temps plein ou à temps partiel.

[4] Les canons 135, § 2, et 391, § 1 et 2, confèrent à l'Évêque diocésain, et à lui seul, le pouvoir législatif dans son diocèse. Aucune autorité diocésaine n'a le pouvoir ni le droit de donner aux paroisses, aux fabriques ou à toute autre institution diocésaine des directives différentes de celles que l'Évêque diocésain promulgue par décret.

[5] Nous surveillons l'annonce de programmes fédéraux pour les entreprises qui devraient entrer en vigueur en avril.

Les cas particuliers pourront être soumis **uniquement** à l'Archevêque de Rimouski, directement ou préférablement par l'entremise du vicaire général.

Merci de votre collaboration et de votre soutien de la communion ecclésiale et de l'unité en ces temps difficiles.

Ordonné à Rimouski, ce vingt-sept mars deux mille vingt.

+ Denis Grondin
Archevêque de Rimouski

Yves-Marie Mélançon, v.é.
Chancelier

Retour au Billet #613

ANNEXE 5 – BILLET #653

Retour au Billet #653

NOTE : Le 10 janvier 2020, le ministre de l'Éducation du Québec annonçait qu'il va abolir le cours *Éthique et culture religieuse*, « en raison de la place trop importante que la religion y occupait ». Nous livrons ici intégralement une **Réaction** des évêques catholiques du Québec à la suite de cette annonce, le texte du 25 octobre 2021. Dans notre diocèse, il a été publié dans *Le Relais* N° 846 du 28 octobre 2021, en annexe.

Assemblée des évêques catholiques du Québec

3331, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1W 1C5
aecq@evequescatholiques.quebec

COMMUNIQUÉ
pour diffusion immédiate

RÉACTION DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DU QUÉBEC SUITE À L'ANNONCE DU NOUVEAU PROGRAMME D'ÉTUDES *CULTURE ET CITOYENNETÉ QUÉBÉCOISE*

Montréal, le 25 octobre 2021 – Les évêques catholiques du Québec prennent acte de l'annonce, par le ministre de l'Éducation du Québec, du remplacement du programme d'études Éthique et culture religieuse (ECR) par un programme intitulé Culture et citoyenneté québécoise. En tant que citoyens québécois porteurs d'une foi partagée par de nombreuses personnes, et solidaires d'autres groupes religieux bien présents au Québec, les évêques sont inquiets des conséquences qu'entraînera l'évacuation radicale des notions de culture religieuse du cursus scolaire. Ils croient qu'un accroissement de la méconnaissance du fait religieux en découlera inévitablement. Cette méconnaissance risque en retour de nourrir les préjugés et d'augmenter la polarisation sociale, plutôt que d'aider les élèves à cheminer vers la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun.

Dans le cadre des brèves consultations en ligne organisées par le ministre de l'Éducation en janvier et février 2020, l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ) a déposé un mémoire intitulé L'importante complémentarité de l'éthique et de la culture religieuse dans le Québec d'aujourd'hui et de demain. Elle recommandait notamment que la révision du programme, processus normal après dix ans d'existence, prête une attention particulière aux demandes des enseignantes et enseignants, qui connaissent bien les réalités sur le terrain. Cette recommandation ne semble malheureusement pas avoir été entendue.

Dans son mémoire, l'AECQ expliquait aussi que le phénomène religieux doit être abordé à l'école publique de façon nuancée et objective, dans sa pluralité indéniable. Le programme ECR cheminait dans la bonne direction en prenant pour finalités la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun. L'expérience religieuse est une dimension centrale de la vie de plusieurs citoyennes et citoyens. C'est une dimension fondamentale de l'expérience humaine en tant que telle. Il s'agit aussi d'une dimension déterminante de l'histoire et de la culture du Québec, non seulement en raison de l'importance historique du catholicisme, mais aussi en raison de la longue coexistence pacifique de plusieurs traditions religieuses sur le territoire.

Le programme annoncé dimanche dernier semble malheureusement faire l'impasse sur tous les aspects qui pouvaient être regroupés sous le nom de « culture religieuse ». Ce faisant, il va notamment à l'encontre de la recommandation du Conseil supérieur de l'éducation qui, dans son avis de février 2021 intitulé La révision du programme Éthique et culture religieuse : vers une transition réussie, invitait le ministre à « maintenir un enseignement non confessionnel et laïque qui vise la connaissance des faits religieux, des spiritualités des Premières Nations et des Inuits et des visions séculières du monde dans la formation primaire et secondaire ».

Méconnaître le fait religieux, c'est, par exemple, ignorer le fait qu'il est possible à la fois de croire en Dieu et de pratiquer la pensée critique, comme l'ont fait de nombreuses personnes jusqu'ici. C'est aussi négliger la diversité interne des différentes traditions religieuses et la complexité des parcours de vie des personnes croyantes. Une telle méconnaissance ouvre la porte aux préjugés et aux attitudes extrêmes à l'endroit des personnes croyantes, alors qu'elles forment une partie significative de la population québécoise. Cette méconnaissance risque également de favoriser le repli sur soi, la polarisation sociale sur des questions comme le type de laïcité qui convient aux institutions québécoises, voire la radicalisation des positions sur les questions de sens.

La religion demeure un enjeu de société, au Québec comme ailleurs, et ce fait ne disparaîtra pas du jour au lendemain en évacuant la culture religieuse du programme scolaire. Face à cet enjeu majeur, qui a des résonances individuelles et collectives complexes, et qui concerne les fondements mêmes de nos expériences et de nos valeurs communes, il vaudrait mieux affiner nos approches éducatives et nuancer les contenus proposés aux élèves, plutôt que de tenter de les balayer sous le tapis.

En conclusion, les évêques catholiques du Québec souhaitent que les nombreuses inquiétudes exprimées par plusieurs intervenantes et intervenants de la société civile, suite à l'annonce de dimanche dernier, soient prises en compte dans l'élaboration des détails du nouveau programme d'études, qui restent à déterminer. Il est encore temps de reconnaître à sa juste mesure l'importante complémentarité de l'éthique et de la culture religieuse pour le Québec.

– 30–

Informations :
Mgr Pierre Murray, C.S.S,
secrétaire général
Assemblée des évêques catholiques du Québec
pmurray@evequescatholiques.quebec
Tél. : 514-914-0553

Retour au Billet #653

ANNEXE 6 – BILLET #666

Retour au Billet #666 | Retour au Billet #699

Le 3 juin 2021, à une question posée à M[me] **Sabrina Gendron**, directrice générale de la *Société rimouskoise du patrimoine* (SRDP), celle-ci répond qu'à Rimouski « plusieurs statuts de protection existent dont la **citation**, le **classement**, les **sites du patrimoine** et les **plans d'implantation et d'intégration architecturale** » Elle précise ensuite qu'il y a à Rimouski **deux bâtiments (ou immeubles patrimoniaux) classés** par le Ministère de la culture et des communications et **six bâtiments ou immeubles patrimoniaux cités** par la Ville de Rimouski

Nous déposons aux deux pages qui suivent une photo de ces huit bâtiments avec leur adresse civique respective.

Bâtiments classés
- Maison Gauvreau (1, rue de l'Évêché Ouest)
- Maison Lamontagne (707, boulevard du Rivage)

Bâtiments cités (ou immeubles patrimoniaux)
- Maison Pierre-Louis Gauvreau (150-152, rue St-Pierre)
- Maison Roy (811, boulevard St-Germain)
- Maison Letendre (86, rue de l'Évêché Est)
- Maison Perron (366, rue St-Robert)
- Gare de Saint-Anaclet (1050, avenue du Père-Nouvel)
- Gare de Rimouski (55-59, rue de l'Évêché Est)

Retour au Billet #666 | Retour au Billet #699

Maison Letendre, 86 rue de l'Évêché Est
Photo : © Société rimouskoise du patrimoine. Courtoisie

Gare de Rimouski, 55-59 rue de l'Évêché Est
Photo : Yves-Marie Mélançon

Maison Gauvreau, 1 rue de l'Évêché Ouest
Photo : Yves-Marie Mélançon

Ancienne gare de Saint-Anaclet, 1050 avenue Père-Nouvel
Photo : Monique Bellemare, Les vieilles gares du Québec. Courtoisie.

Retour au Billet #666 | Retour au Billet #699

Maison Pierre-Louis-Gauvreau, 150-152 rue Saint-Pierre
Photo : Yves-Marie Mélançon

Maison Roy, 811 boulevard Saint-Germain
Photo : © Société rimouskoise du patrimoine. Courtoisie.

Maison Perron, 366 rue Saint-Robert
Photo : Yves-Marie Mélançon

Maison Lamontagne, 707 boulevard du Rivage
Photo : Andréane Beloin, © Ministère de la Culture et des Communications. Courtoisie.

ANNEXE 7 – BILLET #686

Retour au Billet #686 | Retour au Billet #699

NOTE : le 19 septembre 2022, la Ville de Rimouski adoptait son **règlement 1308-2022** sur la citation du Grand Séminaire à titre d'immeuble patrimonial. Voici le texte de cette citation, mais sans les deux annexes qui y sont mentionnées.

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE RIMOUSKI

RÈGLEMENT 1308-2022

_____

RÈGLEMENT SUR LA CITATION DU GRAND SÉMINAIRE DE RIMOUSKI À TITRE D'IMMEUBLE PATRIMONIAL

_____

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ c. P-9.002), une Municipalité peut citer un immeuble présentant un intérêt public comme immeuble patrimonial;

CONSIDÉRANT que dans son Plan d'action pour l'année 2022, la Ville prévoit l'adoption d'un règlement de citation patrimoniale du Grand Séminaire;

CONSIDÉRANT qu'en 1931, a été construite la Maison Sainte- Thérèse, qu'elle fut acquise en 1943 par monseigneur Courchesne, l'évêque de Rimouski pour en faire le Grand Séminaire, et que cette Maison constitue, aujourd'hui, l'aile sud de l'immeuble;

CONSIDÉRANT que le bâtiment a été agrandi entre 1945 et 1947 selon des plans de l'architecte Albert Leclerc, et témoigne ainsi de l'importance de cette institution à Rimouski et dans la région;

CONSIDÉRANT que l'agrandissement est composé de l'aile centrale occupée notamment par la chapelle, le cloître et le préau ainsi que de l'aile nord, composant la façade principale;

CONSIDÉRANT que les caractéristiques architecturales principales de l'immeuble ont été préservées;

CONSIDÉRANT que le Grand Séminaire est une institution religieuse importante dans la région, qu'elle a formé de nombreux prêtres et que des activités pastorales y sont toujours pratiquées;

CONSIDÉRANT que l'immeuble est un point de repère culturel dans la ville, par ses vocations religieuse, communautaire et institutionnelle;

CONSIDÉRANT qu'un rôle social continu pour la communauté rimouskoise est toujours maintenu dans l'immeuble;

CONSIDÉRANT que le conseil local du patrimoine a tenu une consultation publique conformément à la Loi sur le patrimoine culturel, le 9 août 2022;

CONSIDÉRANT que le conseil local du patrimoine fait une recommandation favorable au conseil pour la citation de l'immeuble;

CONSIDÉRANT que de l'avis du conseil, il y a lieu de procéder à la citation du Grand Séminaire, de l'aile nord, de l'aile centrale, du cloître et son préau et la cours avant du bâtiment;

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été déposé le ... ;

CONSIDÉRANT qu'avis de motion 22-07-2022 du présent règlement a dûment été donné le 18 juillet 2022;

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

SECTION I
DÉFINITIONS

1. Pour l'interprétation du règlement, les mots et les expressions contenus au Règlement de zonage 820-2014 s'appliquent.

SECTION II
DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE PATRIMONIAL

2. L'immeuble visé par la citation est situé sur les lots 4 763 267 et 6 173 561 du cadastre du Québec.

3. La citation du Grand Séminaire vise :
   1° à l'extérieur du bâtiment principal, les éléments suivants :
      a) l'aile nord construite entre 1945 et 1947, indiquée A sur le plan UR-144-20220530, inclut à l'Annexe I du présent règlement, comprenant notamment :
         - le volume rectangulaire;
         - l'appareillage de pierre à bossage situé au niveau du soubassement;
         - le revêtement de brique, les effets créés par les jeux de volume et les motifs à reliefs, composant l'ornementation de style « Dom Bellot»;
         - la disposition symétrique des fenêtres;
         - le style des fenêtres à imposte, rectangulaires et à mitre;
         - l'entrée principale formée d'un avant-corps en brique;
         - les ornementations telles que les contreforts, le bas-relief en béton sculpté de Marie au-dessus du portail et l'inscription en latin au-dessus du portail de l'entrée;
         - le campanile, sa flèche recouverte de cuivre et la croix en métal;
         - les corniches, les appuis des fenêtres et le bas-relief sur l'avant-corps en béton;
      b) sur l'aile centrale construite entre 1945 et 1947, indiquée B sur le plan UR-144-20220530, inclut à l'Annexe I du présent règlement, comprenant notamment;
         - le revêtement de brique et la pierre à bossage situés au niveau du soubassement;
         - le revêtement de brique composant l'ornementation de style « Dom Bellot»;
         - la disposition symétrique des fenêtres;
         - les grandes fenêtres en mitre avec vitraux de la chapelle situés de chaque côté de l'aile centrale;
      c) le revêtement des avant-toits en cuivre;

   2° le terrain, comprenant notamment :
      a) le cloître et le préau, du côté ouest;
      b) la cour avant dont l'allée en forme de« U »;
      c) les arbres matures situés en cour avant;

   3° l'intérieur de la chapelle, comprenant notamment :
      a) le plan rectangulaire;
      b) les murs et les arcs polygonaux;
      c) les vitraux.

4. Les éléments suivants de l'architecture extérieure du bâtiment principal et du site ne sont pas assujettis au présent règlement :
   1° l'aile sud construite en 1931;
   2° les statues et monuments situés sur le terrain.

5. Les constructions, ouvrages ou travaux suivants ne sont pas assujettis au présent règlement :
   1° l'installation, la réparation ou le retrait d'un appareil ou d'un dispositif mécanique ou électrique au sol et sur le toit;
   2° la réparation ou le remplacement du revêtement du toit plat de l'aile nord et de l'aile centrale;
   3° la réparation ou le remplacement d'un escalier, d'un garde-corps ou d'une galerie en préservant le style et les matériaux existants;

4° la réparation ou le remplacement d'une ouverture (fenêtre ou porte) qui préserve le style architectural;
5° le retrait, la réparation ou l'ajout d'un bâtiment secondaire ne nécessitant pas de remblai, ni déblai d'importance, ni de coupe d'arbres;
6° l'installation, la réparation ou le retrait de mobilier et d'équipement de détente ou utilitaire et de jeux ne nécessitant pas de coupe d'arbres;
7° l'entretien général du bâtiment sans modification à l'architecture;
8° tous travaux ou interventions autres que la construction d'un nouvel immeuble principal ou l'agrandissement de l'immeuble existant sur le lot 6 173 561 et dans les cours latérales et arrière du lot 4 763 267 du cadastre du Québec.

SECTION III
MOTIFS DE LA CITATION

6. Le Grand Séminaire de Rimouski est cité pour les motifs suivants :
1 ° son importance historique et architecturale;
2° l'importance régionale du Grand Séminaire dans la formation des prêtres;
3° l'unicité de l'immeuble dans le paysage rimouskois et sa vocation d'enseignement religieux continue;
4° la préservation des caractéristiques architecturales à l'extérieur de l'aile centrale et de l'aile nord construites entre 1945 et 1947 et représentatives des courants artistiques et architecturaux de son époque de construction;
5° la conservation du cloître et de son préau;
6° l'importance de l'œuvre parmi les réalisations de l'architecte Albert Leclerc;
7° l'implantation du bâtiment en retrait de la rue et la cour avant arborée mettant en valeur le bâtiment.

SECTION IV
EFFETS DE LA CITATION

7. Le propriétaire d'un bien patrimonial cité doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la préservation de la valeur patrimoniale de ce bien, conformément à l'article 136 de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ c. P-9.002).

8. Quiconque altère, répare ou modifie, de quelque façon, quant à son apparence, un bien patrimonial cité doit se conformer aux conditions relatives à la conservation des caractères propres au bien stipulé au présent règlement.

9. Nul ne peut poser l'un des actes prévus à l'article 8 sans donner à la Ville un préavis d'au moins 45 jours. Dans le cas où un permis municipal est requis, la demande de permis tient lieu de préavis.

Avant d'imposer des conditions, le conseil prend avis auprès du conseil local du patrimoine.

SECTION V
OBJECTIFS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

SOUS-SECTION 1
ARCHITECTURE EXTÉRIEURE

10. Les objectifs relatifs à l'architecture extérieure du Grand Séminaire sont les suivants :
1° le style architectural d'inspiration Dom Bellot est préservé;
2° les caractéristiques architecturales d'origine du Grand Séminaire sont mises en valeur;
3° les travaux effectués font en sorte de préserver la forme du bâtiment et doivent rappeler la fonction première de l'immeuble, soit une institution religieuse.

11. Les critères permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs relatifs à l'architecture extérieure du Grand Séminaire sont les suivants:
1 ° les travaux préservent les caractéristiques architecturales d'origine du bâtiment et les mettent en valeur;
2° le revêtement de brique des murs et la pierre à bossage située au niveau du soubassement sont préservés;
3° la forme et la disposition symétrique des fenêtres sont préservées;
4° l'entrée principale en avant-corps, son bas-relief en béton sculpté de Marie et l'inscription gravée dans le béton en latin sont préservés;

5° l'ajout d'issue, d'escalier extérieur ou de balcon découlant d'un réaménagement intérieur ou d'une mise aux normes est réalisé de préférence sur un mur autre que la façade principale (nord) et respecte le style architectural du bâtiment ainsi que la symétrie des ouvertures;
6° l'éclairage apposé sur le bâtiment s'harmonise au style architectural de l'immeuble;
7° le cloître et son préau sur la façade ouest de l'aile centrale sont préservés et mis en valeur;
8° les avant-toits recouverts de cuivre sur l'aile nord et l'aile centrale et le campanile sont préservés.

SOUS-SECTION II
ARCHITECTURE INTÉRIEURE DE LA CHAPELLE

12. L'objectif relatif à l'architecture intérieure de la chapelle du Grand Séminaire est le suivant :
    1° le style architectural propre à la chapelle est préservé et mis en valeur afin de témoigner de l'usage d'origine.

13. Les critères permettant d'évaluer l'atteinte de l'objectif relatif à l'architecture intérieure de la chapelle du Grand Séminaire sont les suivants:
    1° les travaux, incluant l'ajout de nouvelles divisions de préférence transparentes, sur l'aire de plancher et dans l'ouverture du jubé, préservent et mettent en valeur les caractéristiques architecturales et les matériaux actuels propres à la chapelle;
    2° les éléments architecturaux suivants, de la chapelle, sont à préserver et mettre en valeur :
        a) le plan rectangulaire et le chœur en saillie à chevet plat;
        b) les murs en brique vernissée dans la partie basse et les arcs polygonaux en béton;
        c) les grandes baies pourvues de vitraux arborant un motif de grande croix dorée sur fond bleu.

SOUS-SECTION III
TERRAIN

14. Les objectifs relatifs à la préservation du terrain du Grand Séminaire sont les suivants :
    1° la préservation et la mise en valeur du cloître et du préau;
    2° le maintien de l'allée centrale en « U » menant à la façade principale;
    3° la cour avant gazonnée;
    4° les arbres matures situés en cour avant.

15. Les critères permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs relatifs à la préservation du terrain du Grand Séminaire sont les suivants :
    1° la subdivision du terrain n'est pas privilégiée, sauf pour l'ajout de bâtiments sur le lot 6 173 561, à l'est du Grand Séminaire et à l'arrière de celui-ci, au sud du lot 4 763 267, au plan UR-144-20220530, joint en Annexe 1 du présent règlement;
    2° l'allée centrale en « U » menant à la façade principale est préservée et mise en valeur;
    3° la préservation des arbres et leur remplacement lors d'une coupe nécessaire sont favorisés;
    4° l'aménagement d'aires de stationnement préconise la préservation des arbres existants et l'ajout d'arbres et de végétation est favorisé afin de dissimuler ces aires;
    5° un bâtiment secondaire n'est pas situé en cour avant.

SOUS-SECTION IV
AFFICHAGE

16. Les objectifs relatifs à l'affichage des occupants du Grand Séminaire sont les suivants :
    1° l'affichage s'intègre à l'architecture de l'immeuble et au terrain;
    2° l'affichage ne cache pas les éléments architecturaux à préserver et mettre en valeur.

17. Les critères permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs relatifs à l'affichage du grand Séminaire sont les suivants :
    1° un concept d'affichage discret est favorisé, en prévoyant des emplacements ainsi qu'un style et des matériaux communs;
    2° l'enseigne est composée de matériaux s'agençant à ceux de l'immeuble;
    3° l'enseigne est disposée de manière à ne pas cacher un élément architectural de l'immeuble;
    4° l'enseigne est réalisée dans un style s'agençant à l'architecture de l'immeuble;
    5° une enseigne collective est favorisée;

6° les enseignes au mur doivent être situées près des portes d'entrée au bâtiment.

SOUS-SECTION V
AGRANDISSEMENT ET AJOUT DE BÂTIMENTS PRINCIPAUX

18. Les objectifs relatifs à l'agrandissement du bâtiment principal ou la construction d'un nouvel immeuble sont les suivants :
    1° le style architectural des agrandissements et des ajouts permettent de maintenir l'emphase principale sur le Grand Séminaire;
    2° encadrer les nouvelles constructions agrandissements de manière à assurer une intégration harmonieuse au milieu construit et au milieu naturel;
    3 respecter et mettre en valeur le cadre architectural et naturel du secteur;
    4° contribuer à la qualité du paysage.

19. Les critères permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs relatifs à l'agrandissement du Grand Séminaire ou l'ajout d'un nouveau bâtiment principal sont les suivants :
    1° l'agrandissement du Grand Séminaire ou l'ajout d'un nouveau bâtiment principal sur la propriété est localisé soit sur le lot 6 173 561 ou en cours latérales ou arrière du lot 4 763 267 du cadastre du Québec et identifiée au plan UR-144-20220530, joint à l'annexe I du présent règlement;
    2 l'agrandissement et son raccord physique aérien ou au sol avec le Grand Séminaire sont réalisés sur un mur autre que la façade principale;
    3° le traitement architectural s'apparente par ses formes, ses volumes, la disposition des ouvertures (portes et fenêtres) et sa sobriété à l'architecture du Grand Séminaire;
    4 la couleur des matériaux s'harmonise à celle de la brique du Grand Séminaire.

SECTION VI
PLAN DE CONSERVATION

20. Un plan de conservation du Grand Séminaire est joint à l'Annexe II du présent règlement.

SECTION VII
DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET ENTRÉE EN VIGUEUR

21. L'officier responsable du présent règlement est le directeur du Service urbanisme, permis et inspection, le chef de division - Permis et inspection, le chef de division - Urbanisme, le conseiller en urbanisme et le conseiller en architecture.

22. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Avis de motion: 2022-07-18
Adoption: 2022-09-19
Entrée en vigueur :

(S) Guy Caron
Maire

(S) Julien Rochefort-Girard
Greffier

COPIE CONFORME

_____
Greffier ou Assistante-greffière

Retour au Billet #686 | Retour au Billet #699

ANNEXE 8 – BILLETS #46, #585 et #635

Retour au Billet #46 | Retour au Billet #585 | Retour au Billet #635

L'ARCHEVÊCHÉ DE RIMOUSKI

NOTE : Le premier évêché de Rimouski a été construit en **1870**, soit trois ans après l'arrivée du premier évêque, M^gr^ **Jean Langevin**. Né en 1821, celui-ci était donc âgé de 46 ans. Ordonné évêque le 1^er^ mai 1867, il sera investi le 17 mai et il exercera son ministère jusqu'à sa démission le 6 février 1891.

* * *

M^gr^ **André-Albert Blais** sera nommé évêque coadjuteur de M^gr^ Langevin le 28 décembre 1889. L'ordination épiscopale lui sera conférée quelques semaines plus tard, soit le 18 mai 1890. Il succédera alors à M^gr^ Langevin, démissionnaire le 6 février 1891. L'investiture se fera le 8 mars 1891.

C'est lui qui, au printemps de 1901, prend la décision, non pas d'agrandir le vieil évêché, mais de le remplacer par un nouvel immeuble, soit l'archevêché actuel. C'est lui dont on a célébré en 2003 le 100^e^ anniversaire.

* * *

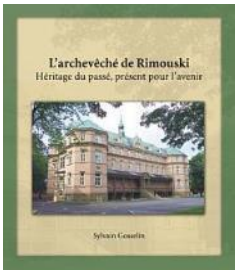

On a procédé le **9 juin 2009** au lancement du volume de M. **Sylvain Gosselin**, archiviste à l'archevêché. L'ouvrage est intitulé : *L'archevêché de Rimouski. Héritage du passé, présent pour l'avenir.*

Nous empruntons ici la page XIII où l'auteur fait voir comment les premiers évêques et archevêques qui se sont succédés ont parachevé l'œuvre de M^gr^ **André-Albert Blais**.

(Les textes et photos qui suivent sont également tirées de ce volume, p. 150-151 et 199-205.)

Sous M^gr^ Joseph-Romuald Léonard
- Le grand salon et le hall d'entrée (1920)
- La nouvelle chapelle (1921-1922)
- Le couvent des religieuses (1922-1923)
- Les armoires-bibliothèques (1923-1924

Sous M^gr^ Georges Courchesne
- Un préau pour le couvent (1928)
- À l'heure de l'austérité 1928-1936)
- Le système de gicleurs automatiques (1939)
- Les solariums (1941)
- Les luminaires intérieurs (1946-1948)
- Les rampes et lampadaires de l'entrée principale
- Le système de chauffage au mazout (1949)
- Les grilles de protection (1950)

Sous M^gr^ Charles-Eugène Parent
- Aménagement d'une buanderie (1951)
- Installation d'un ascenseur (1954-1955)
- Restauration de la chapelle (1956)
- Réfection de la toiture(1957)
- Installation d'une verrière aux armes de l'archidiocèse (1957)
- Réfection du système électrique (1962)
- Installation de cloisons amovibles au réfectoire (1965)
- Réfection de l'entrée ouest (1965)
- Organisation d'un secrétariat diocésain 1965-1970)

Sous M^gr^ Louis Levesque
- Le nouveau dépôt d'archives (1969-1970)

Sous M^gr^ Gilles Ouellet, p.m.é.
- Transformation des appartements privés (1983-1987)
- Réfection du grand salon (1985)
- Réparation des fenêtres (1986)
- Transformation de la chapelle du couvent (1989)
- Seconde restauration de la chapelle (1990-1992)

Sous M^gr^ Bertrand Blanchet
- Aménagement de la salle de réunion,
- Du bureau de l'archevêque et de celui du vicaire général (1994-1995)

LES RESTAURATIONS MAJEURES DE 2004-2007

Sous M^gr^ Bertrand Blanchet, entre 2004 et 2007, l'archevêché a été l'objet d'une restauration importante qui s'est déroulée en **quatre phases** et qui s'est chiffrée à plus de 3 000 000 $. On fait état d'une entrée de fond totalisant 3 941 051 $ dépassant largement l'objectif initial qui était de 3 000 00 $.

PHASE I en 2004 : Réfection de la toiture, du 15 septembre au 11 novembre.

Photos : Les Architectes Proulx et Savard. AAR.

Réfection d'une partie de la toiture

Noue[1] avant les travaux

Noue ventilée après la réparation

Lucarne avant les travaux

Lucarne restaurée

Restauration des gouttières et des débords de toit

1. Noue : ligne de rencontre de deux versants d'une toiture inclinée formant un angle rentrant.

PHASE II en 2005 : Restauration de la maçonnerie, des fenêtres et de la galerie, du 27 juin au 17 novembre.

Photos : Yves-Marie Mélançon. AAR.

Nettoyage des murs extérieurs au jet de verre broyé

Évidement des joints de maçonnerie

Piliers de la galerie avant les travaux

Colonnes de la galerie avant et après restauration

Restauration de la galerie avant

Le rejointoiement de la maçonnerie est terminé

PHASE III en 2006 : Travaux visant à corriger certains problèmes de vétusté et de sécurité-incendie, du 31 juillet 2006 au 23 mars 2007.

Photos : Yves-Marie Mélançon. AAR.

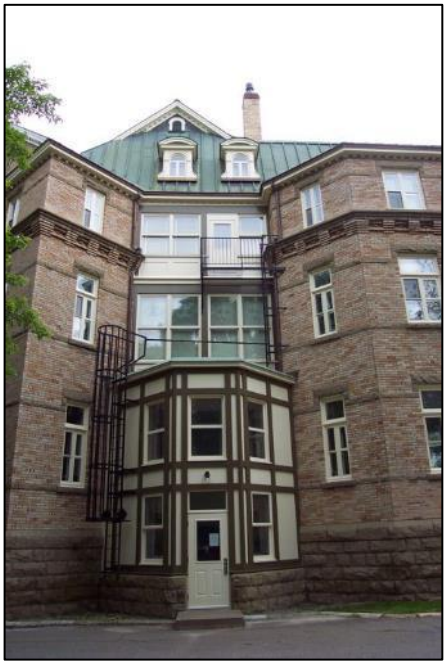

Entrée et mur du côté ouest avant les travaux

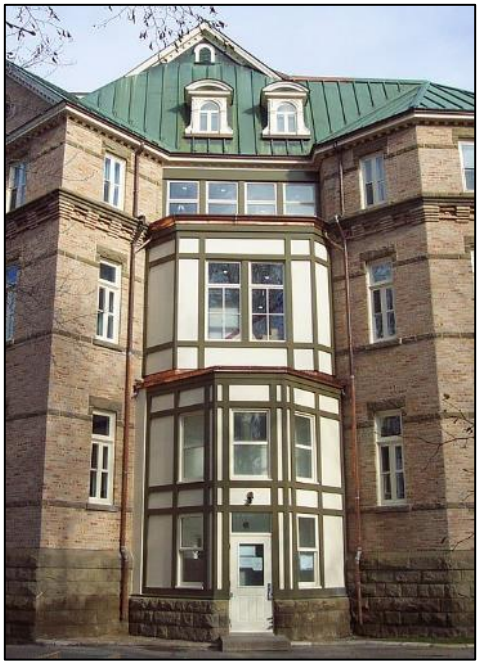

Après l'installation intérieure d'un escalier de sécurité-incendie sur 5 niveaux

Une des pièces du mur ouest (au 2e étage) qui ont été démolies et remplacées par un escalier partant du sous-sol jusqu'au 4e étage

La cafétéria au sous-sol avant et après l'aménagement d'une sortie de secours au nord-est

Travaux à l'extérieur pour la sortie de secours dans la cafétéria au sous-sol.
Voir la photo no 5 de l'aménagement final au bas de la page A-25.

PHASE IV en 2007 : Imperméabilisation et drainage des fondations, réfection de l'éclairage extérieur, restauration du hangar et finalisation des travaux, du 8 mai au 6 décembre 2007.

Photos : Yves-Marie Mélançon. AAR.

Les excavations autour de l'archevêché, vue arrière.

2. Le long de la voûte arrière

1. Drainage des fondations

2. Travaux complétés le long de la voûte arrière

1. Travaux de drainage complétés

Entrée arrière de l'archevêché

Travaux finalisés à l'arrière de l'archevêché

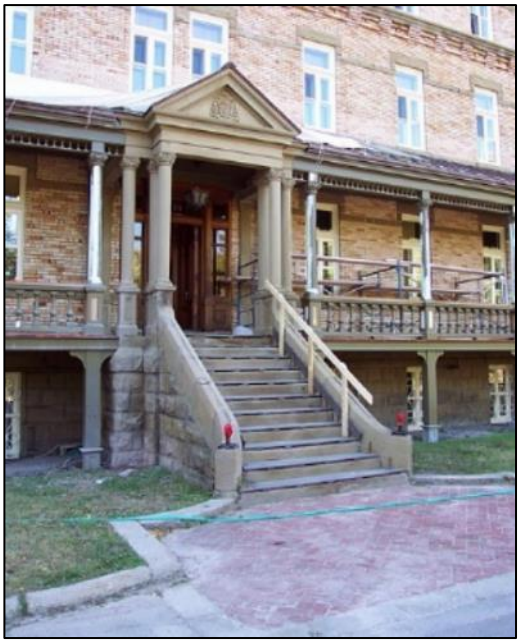

L'escalier de l'entrée principale avant sa restauration

Les travaux de restauration de l'escalier et d'aménagement de l'entrée principale

L'escalier restauré et l'entrée principale réaménagée

Travaux complétés pour les sorties de secours de la cafétéria, au sous-sol, ainsi que de l'escalier de l'est, au 1er étage.

Clôture des travaux : 6 décembre 2007

Les travaux de restauration ont pris fin « officiellement » le 6 décembre 2007, même s'il restait encore certains ouvrages à parachever. C'est le cas notamment des rampes et de l'escalier de la sortie arrière, dont la pose a d'abord été retardée pour permettre la finition des travaux de drainage. Reportée à l'automne 2007, l'installation de ces équipements de sécurité a été une nouvelle fois repoussée, après qu'on eut identifié un problème de conception lors de l'installation. Finalement, ce n'est que l'année suivante, le 4 juin 2008 plus précisément, que les rampes et l'escalier de secours ont été posés, mettant ainsi un terme aux travaux entrepris depuis 2004. Planifiée dès la deuxième phase, l'installation des paratonnerres n'a malheureusement pu être réalisée avant la fin des travaux, car les organismes intéressés (la corporation archiépiscopale, la Régie du bâtiment et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine) ont longuement négocié pour s'entendre sur un système qui serait économique à l'achat, peu coûteux à l'entretien et respectueux de l'apparence extérieur de l'édifice. Au mois de janvier 2009, les divers intervenants sont finalement parvenus à s'accorder sur un système qui rencontre tous ces objectifs. La mise en place des nouveaux paratonnerres devrait s'effectuer au cours de l'été 2009. D'ailleurs, l'archevêché peut déjà compter sur l'aide financière du Conseil du patrimoine religieux du Québec qui doit assumer 70 % des coûts d'acquisition et d'installation.

Plaque commémorant la fin des travaux, 6 décembre 2007. Photographe Yves-Marie Mélançon. AAR.

La clôture des travaux de restauration a fait l'objet d'une commémoration particulière, avec un petit-déjeuner de presse organisé à l'archevêché le 6 décembre 2007. Participaient à l'événement : l'archevêque de Rimouski, Mgr Bertrand Blanchet, le maire de la ville, M. Éric Forest, l'économe du diocèse, M. Michel Lavoie, ainsi que l'architecte du projet, M. Benoît Proulx. En présence de journalistes et d'invités réunis pour la circonstance, M. Michel Lavoie a d'abord pris la parole pour dresser un bilan complet des travaux et donner les résultats de la campagne de financement qui prenait fin le même jour. Il a ensuite profité de l'occasion pour faire deux annonces importantes, l'une portant sur la création d'un fonds patrimonial pour l'entretien perpétuel de l'archevêché et l'autre sur la publication d'un livre retraçant son histoire. À la fin de son allocution, M. Lavoie a remis à Mgr Blanchet une plaque commémorative sur laquelle figurent les clés symboliques de l'archevêché de Rimouski, en souvenir de la conclusion de la quatrième et dernière phase des travaux de restauration inaugurés le 20 septembre 2004. À tour de rôle, l'architecte et les dignitaires ont ensuite pris la parole pour apporter leur témoignage d'appréciation. Après la période des questions des journalistes, on a procédé à un tirage qui donnait la chance de gagner deux séjours à forfait offerts gracieusement par la direction de l'Hôtel Rimouski et de l'Auberge de l'Évêché.

(Sylvain Gosselin)

Retour au Billet #46 | Retour au Billet #585 | Retour au Billet #635

ANNEXE 9 – BILLET #721

Retour au Billet #721

DÉFUNTS SOUS L'ÉGLISE DE L'ISLE-VERTE

NOTE : Sous l'église de L'Isle-Verte reposent en paix une soixantaine de paroissiens et paroissiennes. Voici copie d'un relevé effectué par l'abbé **Lorenzo D'Auteuil**. Né à Saint-Jean-de-Dieu en 1922, celui-ci est ordonné prêtre en 1948, **curé de L'Isle-Verte de 1973 à 1982**, décédé à Rimouski le 24 août 1984, funérailles célébrées à Saint-Hubert le 27 août 1984 et inhumation le même jour au cimetière de Trois-Pistoles.

Les sépultures dont la position sous l'église est spécifiée et connue sont identifiées par un fond jaune.

* * *

1. Sous la vieille église, ont été d'abord ensevelis deux hommes et deux femmes. Ce fut d'abord le 12 décembre **1815 Marie-Louise Bérubé**, épouse de Jean-Baptiste Asselin, capitaine de milice. Elle avait 68 ans.
2. Vint ensuite le 14 février **1816 Josephte Lévesque**, épouse d'Anselme Côté. Elle avait 36 ans.
3. Le 3 janvier 1**831**, l'y rejoint **Jean-Baptiste Côté**, « seigneur primitif », époux de Marie Côté. Il avait 73 ans.
4. Le 16 mars **1842**, est alors inhumé **Antoine Petit**, qui est pilote. Il a 84 ans et il est l'époux de Josephte Grand'Maison.
5. Ces quatre corps avaient été enterrés sous la vieille église de L'Isle-Verte… Plus tard, ils seront exhumés et inhumés dans la nouvelle église, soit les **24 et 25 avril 1856**.

* * *

1856 Le 23 février, est inhumée **Marie Élisabeth Dubord**, épouse d'Hubert Fraser, gardien du phare de l'ile rouge. Elle avait 57 ans.
Le 12 mai, inhumation de **Paul Côté**, ancien capitaine de milice et époux de feu Perpétue Côté. Il avait 83 ans. Son épouse, **Perpétue Côté**, décédée à 84 ans le 8 novembre 1855 est exhumé puis inhumée dans l'église le 12 mai 1856.
Le 8 octobre, inhumation de **Geneviève Lapointe**, épouse d'Anselme Côté. Elle avait 63 ans.

1858 Le 9 février, **Benjamin Bertrand**, fils de Charles et d'Arthémise Dionne. Il n'a que 17 jours.
Le 5 mars, **Marie Soucy**, 65 ans, épouse d'Anselme Chassé.
Le 8 avril, **Siméon Côté**, fils de Jean et d'Angélique Lévesque. Il avait 32 ans.
Le 25 mai, **Priscille Côté**, fille de Basile et d'Anasthasie Asselin, à 42 ans.

1859 Le 18 mars, **Geneviève Fraser**, épouse d'Adolphe Dionne, à 35 ans.
Le 10 juin, **Alphonse Bélanger**, époux de Philomène Carrier, à 23 ans.
Le 25 juillet, **J.-Édouard-Marie**, fils de Charles et d'Arthémise Dionne décédé à 6 semaines.

1860 Le 12 novembre, **Hubert Fraser**, gardien du phare de l'île rouge, époux de Marie Dubord, noyé accidentellement près de l'ile rouge. Il avait 59 ans. Leur fils **Daniel Fraser** s'est aussi noyé accidentellement le même jour. Il avait 27 ans. (Tous les deux reposent en paix en avant du petit autel**,** du côté de l'Évangile).

1861 Le 25 mars, **Charles Côté,** époux d'Alexandrine Lemieux. Il a 27 ans.

Le 9 avril, **Pierre Fraser**, fils de feu Pierre Fraser et de Geneviève Marquis de l'île. Il a 26 ans.
Le 22 juillet, **Amédée Bertrand**, fils de Charles et d'Arthémise Dionne. Il n'avait que 5 mois.
Le 23 octobre, **Caroline Faucher**, fille de Jean-Baptiste Faucher, forgeron, et de feue Marie Desjardins, 31 ans. (Inhumée du côté de l'évangile).

1862 Le 7 avril, **Éloi Côté**, époux de Modeste Lévesque, 79 ans. Inhumé du côté de l'épître.
Le 22 avril, **Arthémise Bertrand** , fille de Charles et d'Arthémise Dionne. Elle n'avait que 10 ans. (Inhumée du côté de l'épître, au 3e rang, banc no 1).
Le 22 mai, **Sophie Fournier**, âgée de 35 ans, épouse de Charles Dumas, pilote. (Inhumée du côté de l'épitre, près du mur sous le banc no 20).
Le 25 août, **Achille-Georges Bertrand**, fils de Charles et d'Arthémise Dionne, âgée de 4 mois.
Le 12 novembre, **Modeste Lévesque**, épouse de feu Éloi Côté, 79 ans.

1863 Le 4 mai, **Henriette Levesque**, fille de Paul et de Sophie Côté de l'île. Elle a 5 ans.
Le 6 mai, **Joseph, Émile, Adolphe Bertrand**, âgé de 2 mois. Il est le fils de Charles et d'Arthémise Dionne.
Le 16 mai, **Françoise Duc**, épouse de Joseph Marquis, 73 ans. (Inhumée du côté de l'épître, en 1re rangée, banc no 2).

1865 Le 18 février, **Simon Côté**, fils de Raphaël Côté et de Lucie Côté. Il a 28 ans.
Le 1er mars, **Olivier McClure**, 73 ans. Il est l'époux de Constance Côté
Le 8 avril, **Édouard Chevalier**, pilote âgé de 57 ans. Il est l'époux d'Henriette Côté.
Le 6 octobre, **François Bélanger,** 79 ans, époux d'Angéline Marier.
Le 18 décembre, **William Irvine** (Irvin), époux de Lucie Hamel. Il a 53 ans et il est pilote. (On le retrouve dans la 2e allée sous le banc no 10).

1866 Le 7 juin, **Hortence Lindsay**, 33 ans, fille de Noël(?) Robert Lindsay et de Marguerite Mercure. Son époux est gardien du phare.
Le 22 juin, **Marie Lindsay**, 32 ans, fille de Robert Lindsay et de Marguerite Mercure.
Le 7 juillet, **Alexandre Fraser**, 26 ans, fils d'Hubert Fraser et d'Élisabeth Dubord.
Le 17 octobre, **Antoine-Aimé Bertrand**, 2 mois, fils de Narcisse Bertrand, avocat, et de Stella Têtu.

1868 Le 2 février, **Édouard Bertrand**, 8 mois, fils de Charles Bertrand, membre de la Chambre des Communes à Ottawa, et d'Artémise Dionne.
Le 29 mai, **Marcellin Robichaud**, 18 ans, fils de Pierre Robichaud, menuisier, et d'Henriette Leduc. (Celui-ci est mort noyé au Michigan).

Le 3 juin, **Cédulie Chevalier**, 24 ans, est la fille d'Édouard Chevalier et d'Henriette Côté.
1869 Le 18 février, **Édouard Chevalier**, 28 ans, marchand époux d'Elzilda Labranche
Le 26 février, **Philomène Fraser**, 28 ans, fille d'Hubert Fraser et d'Élisabeth Dubord. (On le retrouve du côté de l'Évangile, sous le banc no 2).
Le 19 mai, **Joseph-Marie-Elzéar Marceau**, 16 mois, fils d'Elzéar Marceau et de Philomène Canac.

1870 Le 16 mai, **Geneviève Marquis** de l'île… Elle a 68 ans et elle est l'épouse de feu Pierre Fraser.
Le 21 mai, **Joseph Miot dit Labrie**, cordonnier , 48 ans, fils de Germain Miot (Labrie) et de Marie Morin. Il s'est noyé près du rocher d'Ange Dion en revenant de l'Islet rond dans une très petite embarcation trop chargée de poissons qu'un coup de vent a fait chavirer.
Le 7 octobre**, Jean-Baptiste Dumont**, cultivateur. Il a 70 ans et il est l'époux d'Esther Dion.
Le 10 octobre, **Magloire Bélanger**, 48 ans, époux d'Aurélie Gauvin.
Le 24 octobre, **J.-Louis David Bertrand**, âgé de 2 mois et fils de Narcisse et de Stella Têtu.

1871 Le 24 octobre, **Josephte Grand'maison**, 100 ans, épouse de feu Antoine Petit, ancien pilote.
Le 15 avril, **Marie Caron**, 29 ans, épouse de David Boucher.

1873 Le 13 octobre, **Esther Dion**, 72 ans, épouse de Jean-Baptiste Dumont.
Le 20 octobre, **Anselme Chassé**, 94 ans, époux de Marie Soucy.
Le 20 décembre, **Gracieuse Boucher**, 28 ans, fille de Joseph Boucher et d'Olympe Lévesque.

1875 Le 5 mars, **Joseph Marquis**, 86 ans, époux de feu Françoise Duc.

1876 Le 22 mars, **Raphaël Côté** , 82 ans, époux de feu Lucie Côté. (Situé près de la chaire, dans la grande nef).

1877 Le 13 juin 1877, **Constance Côté**, 77 ans, épouse de feu Olivier McClure. (Située au sud près du mur, sous le 4e banc).

1894 Le 14 juin, **Philomène Langis**, 42 ans, sœur du curé Louis-Jacques Langis. (Située en avant de l'autel de saint-Joseph, sous la balustrade).

1895 Le 31 mai, **Adèle McClure**, épouse de Jean-Baptiste Côté, 67 ans.
Le 29 mai, **Julien Dion**, 88 ans, ancien pilote, époux d'Angèle Hamel.
Le 27 juillet, **Marie-Flore Côté**, 29 ans, fille de Jean-Baptiste Côté et d'Angèle McClure.
Le 25 novembre, **Marguerite Pettigrew**, 86 ans, veuve de Pierre Chabot, ancien aubergiste.
Le 20 décembre, **Arthur Pelletier**, 31 ans, époux d'Amélia Leclerc.

Référence : D'AUTEUIL, Lorenzo. *L'Église de l'Isle-Verte*, s.l., s.éd., 1980, 22 p.

Retour au Billet #721

Retour au Billet #771

ENCOURAGER LES PARTAGES DE VIE ET DE FOI

Lettre pastorale de Mgr Denis Grondin
aux fidèles catholiques de l'archidiocèse de Rimouski

Introduction

Comment un homme peut-il naître quand il est vieux? (*Jean* 3, 4)

Matthias Stomer, *Jésus-Christ et Nicodème.*

1. La question qui précède est posée à l'occasion d'une rencontre nocturne entre Jésus et le pharisien Nicodème. Ce dernier admire l'œuvre de Jésus et envie sa liberté de parole. La démarche qu'il entreprend auprès du Maître nous habite, car, en tant qu'Église, nous partageons la quête de Nicodème. Le pape François a convoqué, en 2021, un grand synode pour que l'Église, Corps du Christ, renaisse et discerne les chemins de sa mission « dans le monde de ce temps[6] ». Il souhaite qu'elle continue de marcher à la suite du Christ, dans la communion, vers une participation renouvelée par le souffle de l'Esprit Saint. Le jour de notre baptême, nous avons reçu ce don qui nous apprend à renaître spirituellement à la présence de Dieu et de son amour. Cette renaissance comporte une redécouverte de notre double appartenance au Christ et à notre famille qu'est l'Église. À la mi-mandat de mon épiscopat, je profite de l'occasion que me fournit cette lettre pastorale pour vous inviter à poursuivre avec moi la conversion pastorale et missionnaire de nos cœurs, de nos manières de faire, de nos habitudes. Ceci, afin que notre témoignage entraîne un avenir conforme à l'Évangile, rempli de la joie de vivre et de croire.

Bilan de l'expérience synodale

2. En nous permettant de « marcher ensemble », l'expérience synodale a été très riche pour les groupes qui y ont participé. Mais, après une année de rencontres et la production de synthèses diocésaines, provinciale et nationale portant sur la synodalité, où en sommes-nous exactement? L'écoute et l'accueil sont les deux thèmes qui sont revenus le plus souvent dans les rapports des équipes diocésaines; s'ajoutant à cela les échanges sur l'inclusion, la guérison et la nécessité de prendre du temps. (Ces documents sont disponibles à la consultation sur le site internet du diocèse[7]). On a aussi reproché aux autorités diocésaines leur manque d'écoute et de suivi après les réunions ecclésiales. Cela a pour effet de démobiliser et de réduire la participation de la communauté chrétienne. Ainsi, la foi d'une majorité de baptisés, porteurs de charismes importants et essentiels, demeure en dormance[8].

3. La Synthèse nationale décrit ainsi la situation qui prévaut actuellement : « Dans la province du Québec, fortement marquée par le caractère laïque de la société, on souhaite un changement urgent pour retrouver – ou conserver – ce qui reste de la pertinence de l'Église et de sa mission; ici le fossé entre la société et l'Église, tant au niveau moral, éthique ou même de la pratique

[6] François, *Discours à l'occasion de l'ouverture de la XVe Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques*, 3 octobre 2018.
[7] À l'adresse internet suivante : https://dioceserimouski-archives.org/sd/pp/index.html .
[8] Assemblée des évêques catholiques du Québec, *Synthèse provinciale – Québec – Synode sur la synodalité : « Pour que l'Église se renouvelle et continue, voici le temps favorable! »*, Montréal, AÉCQ, 2022, p. 5.

religieuse, ce fossé est tel qu'il menace sérieusement l'avenir des communautés chrétiennes[9]. »

... la lumière est venue dans le monde
et les hommes ont préféré les ténèbres à la lumière[10] ...

Dans sa conférence sur l'urgence missionnaire au Québec[11], le théologien Gilles Routhier a tenté de comprendre la faiblesse du tonus missionnaire de notre Église. Il parle d'un manque d'élan en évangélisation. Il rejoint ainsi le pape François qui, en janvier 2023, commençait une série d'enseignements sur la passion missionnaire des disciples de Jésus : « Tout part de ce regard, que nous apprenons de Jésus[12]. » Ce regard d'amour par lequel le Christ nous séduit. Nicodème lui-même a été transformé par ce regard
qui transforme et oriente les cœurs. Il est vrai qu'on ne dispose plus des ressources si précieuses des communautés religieuses et qu'une crise de confiance atteint l'Église responsable d'abus commis par certains de ses membres. Toutefois, avec humilité et désir de servir l'amour de Dieu, l'Esprit Saint nous pousse à prendre le large et à lancer les filets de la Parole de Dieu afin de se mettre à l'écoute des signes des temps.

Ivan Kramskoï, *Le Christ dans le désert.*

Pistes d'avenir

4. Sans pour autant balayer tout le travail réalisé par nos prédécesseurs, le Synode nous invite à éviter les écueils qui nuisent à la dynamique missionnaire. Pour cela, il est nécessaire de se poser les questions suivantes :

- Comment mieux partager la gouvernance pastorale afin que les pasteurs soient plus proches des fidèles et que le partenariat homme-femme soit mieux valorisé?
- Comment faire preuve de plus de créativité dans le but de rejoindre notre monde et la culture actuelle?
- Comment éviter les luttes de pouvoir qui empêchent de générer de nouveaux ministères?
- Comment valoriser les dons et charismes des jeunes générations?
- Comment quitter le travail en silo pour exercer un véritable travail d'équipe?
- Comment se prémunir contre les réflexes de gestionnaires afin de construire une Église plus fraternelle?
- Comment favoriser la consultation et le dialogue dans nos processus décisionnels?

5. Le constat qui en résulte, nous amène à faire confiance à la Parole de Dieu, comme Jésus l'a fait au désert en refusant la tentation du miracle. Jésus nous envoie en mission pour répondre aux faims profondes de nos contemporains : faims de bonheur, de paix, de réconciliation et de présence. « Et moi, dit Jésus, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde[13] ». Mais nous, sommes-nous avec lui? Le Seigneur, toujours à l'œuvre, nous encourage à former dans chaque paroisse des communautés humbles et pertinentes, conscientes de l'urgence missionnaire. Comment réapprendre à se réunir à la table de la Parole de Dieu et à celle de l'Eucharistie dominicale? Ne faut-il pas découvrir d'autres espaces et moments de rencontre avec le Christ marqués par l'accueil de nos frères et sœurs en quête d'absolu? Des expériences nouvelles d'accueil et d'écoute peuvent engendrer une communion réelle, une fraternité concrète et une ouverture qui actualisent l'œuvre de grâce de l'Esprit.

« La multitude de ceux qui étaient devenus croyants avait un seul cœur et une seule âme[14] », disait-on des premières communautés qui étaient soutenues par la présence et la force de l'Esprit Saint. Les Écritures nous permettent de contempler Celui qui est le Chemin, la Vérité et la Vie. En visitant les unités pastorales l'hiver

[9] Conférence des évêques catholiques du Canada, *Synode sur la synodalité : Synthèse nationale pour le Canada*, Ottawa, CÉCC, 2022, p. 1.
[10] *Jean* 3, 19.
[11] Gilles Routhier et Bertrand Roy, dir., *Qui fera du neuf? L'urgence missionnaire au Québec*, Montréal, Novalis, 2022, p. 49 et suiv.
[12] François, *Audience générale*, 11 janvier 2023.
[13] *Matthieu* 28, 20.
[14] *Actes des Apôtres* 4, 32.

dernier, la parole du prophète Isaïe nous a aidés à ouvrir nos cœurs aux surprises de l'Esprit créateur, fondement de notre baptême : « Voici que je fais une chose nouvelle : elle germe déjà, ne la voyez-vous pas[15]? »

6. Dans le contexte actuel, le ministère du prêtre, toujours essentiel, est appelé à évoluer dans un meilleur esprit de synodalité. Il fut un temps où les prêtres étaient aussi travailleurs sociaux, conseillers familiaux, animateurs de loisirs, et les consacrées, enseignantes, infirmières, travailleuses sociales... Par leur engagement respectif, l'Église a comblé généreusement l'appel à servir dans bien des domaines. Mais les prêtres d'aujourd'hui doivent redéfinir leur ministère d'évangélisation et de gouvernance, en collaboration avec les communautés chrétiennes, afin que tout un chacun puisse exercer sa mission de prêtre, de prophète et de roi.

... mais celui qui fait la vérité vient à la lumière pour qu'il soit manifeste que ses œuvres ont été accomplies en union avec Dieu[16].

Partage de vie et de foi

7. La compétence réclamée au disciple par le Seigneur en est une de proximité : avec qui puis-je partager ma foi, ma prière, mes questionnements pour cheminer et engager ma charité? Nous ne sommes pas là pour défendre une organisation, mais pour découvrir ensemble le mystère de l'Alliance de Dieu avec son peuple, son Église. S'ensuit alors la nécessité de servir le Royaume de justice, de paix et de réconciliation. Dans les Saintes Écritures, Jésus se retrouve souvent dans les maisons : celle de Zachée, de Marthe et Marie, de Matthieu ou des disciples d'Emmaüs. C'est là qu'il offre sa lumière et son regard bienveillant qui sont sources d'une vie nouvelle et engagée.

8. À mi-chemin du Synode 2021-2024, les conseils diocésains et les équipes synodales nous invitent à mettre en œuvre une priorité pastorale : **« Encourager les partages de vie et de foi. »** Il y a plus de 2000 ans, l'Évangile a été gravé dans l'expérience des chrétiens avant d'être rapporté par écrit. Cette Bonne Nouvelle du Salut gagne à être partagée dans un contexte domestique, alors que, comme corps mystique de l'Église, nous vivons une sorte d'exil et de dépouillement. Déporté à Babylone, le Peuple de Dieu a connu un déplacement du lieu de la célébration et de la transmission de la Loi qu'il retrouva dans la synagogue. La foi n'a pas besoin de temples inertes, mais de pierres vivantes, car le baptême nous fait temples de Dieu et l'accomplissement de la vie chrétienne se vérifie à l'amour porté les uns envers les autres dans le concret de nos vies. Combien de rassemblements, tablées, maisonnées nous permettent humainement d'exister et de communiquer au niveau de l'être? Toutes ces rencontres nourrissent nos motivations de vie et d'engagement.

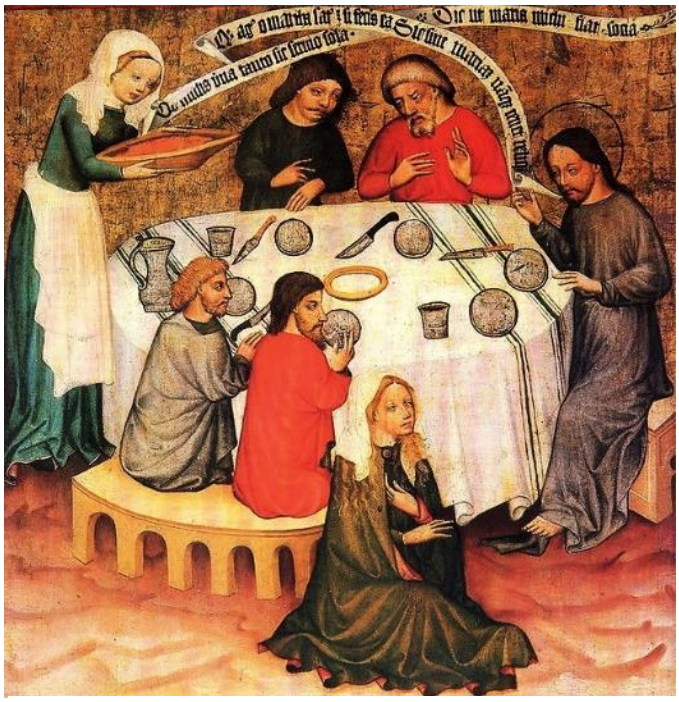

Scènes de la légende des saintes Marie et Marthe.

9. De même, la foi se nourrit de fêtes, de rassemblements qui créent un esprit communautaire. En ce sens, et pour reprendre les termes du pape François, l'Église domestique intergénérationnelle peut rallumer le feu de l'espérance et rejoindre des personnes vivant dans les diverses périphéries existentielles, leur apportant ainsi la joie de vivre et de croire. Ces périphéries sont des univers dominés tantôt par l'angoisse ou le désespoir, loin du terrain religieux, sans possibilité de trouver une oreille attentive et une amitié réconfortante. Ces situations, souvent marquées par la souffrance, l'isolement ou la détresse, révèlent des fractions sociales et mettent à jour les pauvretés relationnelles des individus. Ces pauvretés sont autant d'appels à faire communauté autrement.

[15] *Isaïe* 43, 19.

[16] *Jean* 3, 21.

Car Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique,
afin que quiconque croit en lui ne se perde pas, mais obtienne la vie éternelle[17].

Conclusion

10. Centrés sur l'essentiel, la prise de parole, l'échange et la conversation sont des denrées rares qui structurent l'identité personnelle et la confiance d'être quelqu'un, d'avoir sa place. La foi a besoin de cette dynamique d'écoute et de prise de parole pour devenir un témoignage où chacun contribue à la croissance intérieure. La conversation autour de la Parole de vie n'est donc pas tant une discussion, mais un écho véritable qui touche au plus profond du cœur. Notre Dieu se laisse donc atteindre, et nous aussi, car nous sommes membres du même corps du Christ : « J'ai vu, oui, j'ai vu la misère de mon peuple[18] », dit le Seigneur dans le livre de l'Exode. La vie relue à la lumière de la Parole de Dieu permet un regard différent sur soi et sur le monde, un horizon des plus lumineux. La Parole engendre aussi un processus de retournement, de renaissance et de conversion de l'âme. Touchés par la miséricorde du Christ, nous devenons plus sensibles et disposés à suivre Jésus qui révèle la Vérité sur l'humanité et sur Dieu. En cette vérité, une vie engagée se libère au service des autres. Prenons ensemble le risque d'ouvrir des portes et des parvis afin que le souffle de l'Esprit séduise une nouvelle génération, appelée elle aussi à faire corps dans la vérité de l'Amour. Pèlerins de la foi, devenons des entraîneurs qui, ensemble, sèmeront, grâce aux partages évangéliques, un désir de marcher ensemble avec un nouvel enthousiasme.

Donnée en la fête de saint Germain, le vingt-huitième jour du mois de mai deux mille vingt-trois.

+ Denis Grondin
Archevêque de Rimouski

Retour au Billet #771

[17] *Ibid.*, 3, 7.
[18] *Exode* 3, 7.

JMJ : LIEU DE RENCONTRE, D'APPRENTISSAGE ET DE DÉPOUILLEMENT

« Marie se leva, et s'en alla en hâte » - c'est sous ce thème que le pape François a convoqué la jeunesse catholique pour les 17e Journées Mondiales de la Jeunesse, du 1er au 6 août dernier.

Malko, Nawell et Félix.

Avec empressement, notre délégation a commencé les démarches pour participer à cette activité. De ce fait, avec les conseils des responsables du diocèse de La Pocatière, nous nous sommes joints à la délégation de mission jeunesse de l'archidiocèse de Montréal. Après quelques mois de préparation et des activités de levée de fonds, nous avons quitté le pays le 23 juillet pour se rendre au Portugal. Notre groupe a été accueilli par la délégation de mission jeunesse à l'aéroport de Lisbonne; nous avons ensuite pris le bus pour se rendre dans à Algarve, à Faro. Voici un petit témoignage des membres de notre délégation.

Malko Cunny

Nous étions trois de Matane pour aller au Portugal. C'était mes premières JMJ, en gros j'ai aimé mon séjour au Portugal. J'ai découvert beaucoup de choses. Ce qui m'a touché le plus, c'est la façon dont nous avons été accueillis par la famille d'accueil; ils sont gentils les membres de la famille Liberato! J'ai eu une sensation de bien-être le jour où l'on a accueilli le pape François. JMJ à Lisbonne, une JMJ qui est dans mon cœur.

Félix Mallet

Pour moi, les JMJ de Lisbonne ont été une incroyable expérience. Plusieurs raisons font en sorte que je ne pourrais pas oublier ce pèlerinage. En premier lieu, l'aspect social est un trait très marquant de cette expérience. Beaucoup de choses expliquent cela. Du fait que l'endroit où je vis n'abrite que peu de catholiques et encore moins de jeunes; parler avec des jeunes de mon âge partageant la même foi que moi a été un point fort du pèlerinage. L'atmosphère des JMJ a été également une très grande révélation. Ces JMJ m'ont fait voir que la foi catholique est restée dans de nombreuses familles encore au Québec.

Nawell Dieuvens Péronvil

Un pèlerinage demande avant tout un déplacement intérieur. C'est nécessaire d'avoir un cœur ouvert pour aller à la rencontre du Christ et de mes frères et sœurs en humanité. Je m'étais préparé spirituellement et mentalement pour vivre cette expérience unique. À Faro, j'ai été vraiment marqué par les propositions soumises par les organisateurs : des concerts, des temps de visite de la ville, et une chapelle d'adoration de 8 h à 17 h, toute la semaine. Une phrase que l'évêque du diocèse a dite dans la cérémonie d'ouverture m'a touché : *« Vous êtes la jeunesse du Christ et vous avez quelque chose à apporter au monde »*. Cette phrase résumait ma semaine dans le diocèse d'Algarve.

Après la messe de clôture des journées en diocèse, le lundi, nous prenions la route afin de se rendre à Lisbonne pour la semaine des JMJ avec le pape. Notre délégation était dans une famille d'accueil à Belas. La gentillesse et la générosité de la famille Liberato marqueront à jamais ma façon d'accueillir des invités et de m'ouvrir aux autres.

La semaine des JMJ a débuté avec la messe d'ouverture par le primat du Portugal, le cardinal Manuel Clemente. Une panoplie d'activités a été proposée : la cité de la joie, le festival de la jeunesse et les rencontres Rise Up. Les trois rencontres Rise Up avaient pour thèmes : la maison commune (l'écologie), la fraternité sociale et la miséricorde. C'était une occasion d'échanger avec des jeunes et de partager notre vision du monde, surtout le plan écologique et celui de la fraternité. Le Christ se donne à nous à travers les fruits de la création. La terre crie et a besoin de notre aide.

Puis, arrivent les rencontres avec le pape François. Dans ses messages, le pape nous invitait à ne pas avoir peur. *« Chers jeunes, je voudrais regarder chacun de vous dans les yeux et vous dire : sois sans crainte, n'aie pas peur ! Mais je vous dis en plus une chose très belle : ce n'est plus moi, c'est Jésus lui-même qui vous regarde maintenant. Il vous regarde, Lui qui vous connaît. Il connaît le cœur de chacun d'entre vous, il connaît la vie de chacun d'entre vous, il connaît les joies, il connaît les peines, les succès et les échecs, il connaît votre cœur. Et aujourd'hui, il vous dit, ici, à Lisbonne, en ces Journées Mondiales de la Jeunesse : n'ayez pas peur, n'ayez pas peur, courage, n'ayez pas peur ! »* Le pape tenait à rappeler à chacun et à chacune que l'Église a de la place pour tout le monde, tel que nous sommes! Et Jésus le dit clairement quand il envoie les apôtres afin d'inviter pour le banquet *: Allez chercher tout le monde, jeunes et vieux, bien portants et malades, justes et pécheurs, tous! Dans l'Église, il y a de la place pour tous. Père, mais je suis un misérable…, je suis une misérable, y a-t-il de la place pour moi ? Il y a de la place pour tout le monde ! Tous, tous, tous !* Par ces phrases, le pape nous invite à la mission. À se lever en hâte, à aller porter cette Bonne Nouvelle à tous ceux et celles qui penseraient qu'ils n'ont pas de place dans l'Église.

Maintenant, à notre tour de partager cette Bonne Nouvelle, d'essayer de ramener les jeunes à l'Église et de faire la rencontre du Christ.

À la fin des JMJ, nous avons eu la chance d'aller à Fatima. Ce haut lieu de pèlerinage depuis les apparitions de la Vierge en 1917. Malgré qu'il y eût beaucoup de pèlerins à l'intérieur du sanctuaire, où se trouve le corps des saints, il y avait un climat de prière.

Si j'ai à faire un résumé de ce pèlerinage, je peux dire que les JMJ sont vraiment un endroit de rencontre, d'apprentissage et de dépouillement. Tout d'abord de rencontre : rencontre avec Dieu, avec les autres et avec soi-même. On ne revient pas de ce voyage de la même façon, que ce soit sur le plan spirituel ou humain. Maintenant, il va falloir prendre du temps pour faire une relecture et tirer les nombreux fruits de cette expérience. D'ici là, je vous donne rendez-vous pour les prochaines JMJ à Séoul.

Nawell Dieuvens Péronvil

Retour au Billet #785 | Retour au Billet #828

Retour au Billet #786

LE PAPE FRANÇOIS PRÉSENTE SES EXCUSES AUX SŒURS DE PONTCALEC

Dans un article d'actualité publié le 29 janvier 2022 par I.Media sur Aleteia.org, il est fait mention du fait que le pape François a présenté des excuses aux sœurs Dominicaines du Saint-Esprit de Pontcalec, en Bretagne, le 23 décembre 2021. C'est une lettre qui a été lue aux religieuses le 28 janvier 2022 et dont I.Media a pu prendre connaissance. Le pape François assure avoir suivi de « très près » la situation de l'Institut qui connaît de vives tensions depuis 2013. Il présente par ailleurs ses excuses pour les « défaillances » dans l'accompagnement de la communauté par la Curie romaine, particulièrement par la Commission pontificale *Ecclesia Dei* qui était chargée de l'accompagnement des instituts traditionalistes depuis 1988 et que le pape François a supprimée en 2019 en transférant ses compétences au Dicastère pour la doctrine de la foi.

Dans sa lettre, « Le pape s'attriste d'abord que certaines décisions, qui ont été prises par Rome, aient manifesté une méconnaissance de la vie religieuse ». *« J'ai personnellement suivi les développements de votre situation, car il m'est apparu que, depuis le début de mon pontificat, vous n'aviez pas toujours bénéficié d'un accompagnement adéquat des instances du Saint-Siège qui avaient la charge de veiller sur vous. »* Puis il relève le fait que l'accompagnement des personnes « victimes d'abus » ait été déficiente pour quelques sœurs psychologiquement atteintes après des exorcismes illégitimes pratiquées par l'ancien aumônier de la communauté. Ces sœurs, qui ont toutes quitté la communauté, n'auraient pas été accompagnées par *Ecclesia Dei* par des démarches de soutien adapté. Ce n'est qu'après la visite apostolique de 2020-2021 que les victimes ont pu bénéficier d'un accompagnement. Le pape évoque enfin la manière dont a été traitée la question du fondateur de l'Institut, le Père Victor-Alain Berto accusé d'avoir abusé sexuellement de mineurs ou ayant eu des gestes équivoque vis-à-vis de quelques sœurs. Après enquête par deux spécialistes, « la commission *Ecclesia Dei* a conclu que le Père Berto était lavé de tout soupçon [...] et pleinement réhabilité ». Le Pape tient à préciser que cette « réhabilitation prématurée » dont le fondateur a fait l'objet « ne peut pas être maintenue sans nuances », comme le signalait la conclusion du rapport des deux experts enquêteurs sur cette affaire.

« Cette lettre est une vraie surprise », a confié à I.Media Soeur Marie Magdeleine, responsable de la communication de l'Institut. « Le Pape, comme un père, prend la peine de nous écrire pour présenter des excuses et nous encourager… Cela nous remplit d'émotion ». Après la polémique suscitée par le rejet de la supplique de sœur Marie Ferréol, et son renvoi définitif de la vie religieuse, le pape François a voulu clarifier un certain nombre d'éléments concernant cet institut traditionaliste. Il vient donc mettre un terme à une visite apostolique confiée, en juin 2020, au cardinal Marc Ouellet, préfet de la Congrégation pour les évêques. Celui-ci avait signé, le 21 octobre 2020 sur fond de querelles internes, le décret, confirmé par le pape, du renvoi de sœur Marie Ferréol, prieure générale de l'Institut, après 34 ans de vie religieuse.

Pour plus de détails, on peut consulter un article de *La Croix* du 29 janvier 2022 : https://www.la-croix.com/Religion/Le-pape-demande-pardon-religieuses-Pontcallec-defaillances-Curie-2022-01-29-1201197467 .

Retour au Billet #786

Retour au Billet #834

LE DEVOIR

Appel à réinvestir les églises du Québec

Karim Larose
L'auteur a coécrit cette lettre au nom du **groupe citoyen Portes ouvertes** avec Émilie Houle, Isabelle Gagnon-Zeberg, Émilie Grenier, Bernard Jacques, Nathalie Mazur, Julie Ouellette, Noémie Rivière, Julie Surprenant, Amélie Villeneuve. Ils ont aussi l'appui de près d'une vingtaine de particuliers mobilisés et d'organisations œuvrant dans ce milieu.*

16 janvier 2024 — Idées

D'un point de vue patrimonial, la situation des églises du Québec est catastrophique. Ni les diocèses ni les divers ordres de gouvernement ne prennent sérieusement acte du fait que, si rien n'est fait, la province perdra ces bâtiments par dizaines dans la prochaine décennie. Il n'y a pas de pilote dans l'avion, dans ce dossier, et nous en sommes à un seuil critique. La Ville de Montréal commence tout juste à s'intéresser plus attentivement à cette question, notamment à travers son projet pilote sur la sauvegarde du patrimoine bâti religieux, lancé à l'automne 2023 dans l'arrondissement Ville-Marie.

Collectivement, nous n'aurons pas le temps des demi-solutions. De très nombreuses églises, particulièrement fragilisées par leur architecture hors norme, sont en piteux état, et leur détérioration continue de s'accélérer au point de devenir, dans de nombreux cas, irréversible. Tandis que les diocèses sont sans ressource, les conseils de fabrique — les « CA » des églises — sont laissés à eux-mêmes pour faire face à des travaux urgents d'entretien majeurs exigeant des compétences pointues et des fonds colossaux, qu'ils n'ont pas, malgré leur bonne volonté.

Dans ce contexte, il est irréaliste de penser que des dons individuels résoudront le problème. Pour un grand nombre d'églises, la seule voie d'avenir sera la « requalification » entière ou partielle : autrement dit, un changement de vocation et d'usage. Les églises qui survivront seront celles dans lesquelles les communautés qui les entourent auront investi ainsi que celles qui auront été protégées par ces communautés.

Il n'y aura cependant pas d'engagement citoyen significatif sans une réflexion collective sur le transfert de propriété des églises. Ce mouvement est amorcé partout dans la province, mais il est urgent de l'accélérer. Les principales initiatives permettant aujourd'hui la sauvegarde d'églises viennent d'ailleurs de citoyens laïcs, de croyances diverses voulant défendre le patrimoine historique et social de leur milieu de vie. Or, la Loi sur les fabriques, qui encadre la propriété des églises du Québec et remet la responsabilité de celles-ci entre les mains des conseils de fabrique confessionnels, interdit à de nombreux citoyens de siéger au conseil d'administration de leur église de quartier.

Cette loi avait un certain sens quand l'univers social tournait autour de l'organisation des anciennes paroisses. Maintenant que ce n'est plus le cas, elle ne suffit plus, car les conseils de fabrique ne réussissent plus à assurer le maintien des bâtiments. En collaboration avec ces conseils, il faut donc encourager une forme de passation vers la collectivité, qui a financé ces églises et à laquelle elles appartiennent, non légalement, certes, mais légitimement, croyons-nous. Pour cette raison, la propriété de certaines églises du Québec, en région par exemple, a été transférée à la collectivité pour une somme symbolique d'un dollar : ce choix éthique apparaît exemplaire.

En France, les églises appartiennent aux communes depuis 1905. Au Québec, les municipalités pourraient, en concertation avec le milieu, jouer le même rôle de médiation et faciliter les projets de développement communautaire et d'entreprises d'économie sociale, gérés par l'intermédiaire d'un OBNL ou d'une fiducie d'utilité sociale, suivant l'excellente suggestion de Luc Noppen, spécialiste des questions de patrimoine urbain.

Plutôt que d'être sacrifiées aux pressions de la spéculation immobilière, de très nombreuses églises pourraient ainsi devenir de riches espaces investis par le communautaire et les citoyens, des espaces de médiation et d'innovation sociales et économiques, favorisant les échanges entre les générations, les usages, les cultures, oxygénant par le fait même des quartiers entiers qui, dans les grandes villes, s'embourgeoisent et se referment. Ce défi complexe est une occasion à saisir pleinement, par une réflexion sur les villes que nous voulons, avec de l'imagination critique et une réelle détermination civile.

En attendant, si les bâtiments se dégradent, mais que leurs administrateurs tardent à amorcer les travaux essentiels à leur préservation, les municipalités ont aussi les moyens et le devoir d'intervenir, en vertu de la nouvelle version de la Réglementation relative à l'occupation et à l'entretien des bâtiments, qui stipule qu'un propriétaire a l'obligation de respecter des exigences strictes en matière d'entretien et de maintien d'un bâtiment.

Nous interpellons donc le gouvernement du Québec, les diocèses, les conseils de fabrique, les villes et les arrondissements et vous, chers concitoyens : il tient à nous d'exiger que soit préservé ce précieux patrimoine bâti légué par les générations qui nous ont précédés. Ce qui sauvera ces bâtiments anciens, ce sera d'abord notre capacité à les intégrer dans la dynamique de quartiers contemporains à travers des projets citoyens et de nouveaux partages de propriété. À nous d'imaginer les églises de demain, et d'ouvrir leurs portes, tous ensemble.

Le **groupe citoyen Portes ouvertes** propose donc :

● Que les citoyens et les collectifs se rassemblent autour de ces questions.

● Que les conseils de fabrique au Québec réfléchissent, dans une perspective synodale, à la situation de leur église et à leur dialogue avec la société civile, autour de valeurs partagées.

● Que les conseils de fabrique et les diocèses résistent à la tentation de brader le patrimoine bâti religieux à des intérêts privés et qu'ils accordent un droit de préemption au milieu communautaire et aux initiatives d'économie sociale.

● Qu'à Montréal, chaque arrondissement adopte un plan sur la sauvegarde du patrimoine bâti religieux, dans la foulée de l'initiative de l'arrondissement de Ville-Marie.

● Que le gouvernement du Québec et les municipalités appuient avec clarté les démarches citoyennes, en leur donnant les moyens de leurs ambitions, notamment par un financement conséquent du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

Retour au Billet #834

---

* Ont cosigné cette lettre : Amélie Girard, directrice générale d'Économie sociale Laurentides; David Gobeille-Kaufman, communauté de partage Forces fraîches; Marie-Hélène Voyer, écrivaine, essayiste, professeure; Groupe HocheLab (Montréal); Martin St-Denis, M. Sc., expert-conseil à la Coop interface; Abrielle Sirois-Cournoyer, ALTE Coop; Élie Desrochers, aménagiste, coop Enclume; Ève Renaud-Roy, designer urbain et aménagiste, coop Enclume; Alexie Baillargeon-Fournelle, urbaniste, coop Enclume; Denise Poirier, comité de requalification de l'église Saint-Léonard-de-Portneuf; Martin Couture, marguillier de la paroisse Sacré-Cœur de Jésus (diocèse de Nicolet); Lily Thibodeau, responsable du projet d'acquisition et de requalification de l'église Sainte-Jeanne d'Arc (Lévis); Émilie Lalancette-Néron, directrice de la vitalité du territoire et des loisirs, Ville de Nanville; Dany Larrivée, directeur général de la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, responsable de la requalification de l'église de la Municipalité; Daniel Martin, citoyen de L'Anse-au-Griffon et coordonnateur administratif du centre communautaire Griffon (ancienne église Saint-Joseph); Mireille Bilodeau, présidente du CA du Centre communautaire Griffon; Paul Mackey, S.A.C.C.R.É.; Pivot, coopérative d'architecture; Marianne Lemieux-Aird, pour Entremise.

Retour au Billet #842

Église catholique à Montréal

Quand la foi rencontre la loi :
Les défis actuels des soins palliatifs
6 février 2024

DÉCLARATION

La position de l'Église catholique relativement aux soins de fin de vie

L'Église catholique reconnaît la nécessité de soins palliatifs de qualité qui affirment la dignité de la vie humaine en répondant aux besoins de soulagement de la douleur ainsi qu'aux besoins émotionnels, affectifs et spirituels. Selon la foi catholique, la vie humaine est un don sacré et inviolable, de la conception jusqu'à la mort naturelle.

Le Pape François le réaffirmait récemment : « À cet égard, je pense à tout le bien que font les *maisons de soins palliatifs*, où les malades en phase terminale sont accompagnés par un soutien médical, psychologique et spirituel qualifié, afin qu'ils puissent vivre avec dignité, réconfortés par la proximité de leurs proches, la phase finale de leur vie terrestre. Je souhaite que de tels centres continuent d'être des lieux où l'on pratique avec engagement la "thérapie de la dignité", alimentant ainsi l'amour et le respect pour la vie. »

Les soins palliatifs accompagnent la personne et ses proches dans le processus de fin de vie, tout en soulageant la douleur, sans retarder ni hâter la mort. Au contraire, la procédure que la Loi désigne sous les termes d'« aide médicale à mourir » (AMM) cause la mort prématurée de la personne. C'est pourquoi l'Église la considère comme un acte d'euthanasie, qui ne constitue pas une réponse moralement acceptable aux souffrances et à la détresse des personnes en fin de vie.

L'historique de la Maison St-Raphaël

L'Archevêque, via les Œuvres de charité de l'Archevêque catholique romain de Montréal, a accueilli, encouragé et soutenu, avec des donateurs et des bénévoles catholiques, la conversion de l'ancienne église de la paroisse Saint-Raphaël-Archange de Montréal en maison de soins palliatifs, qui offre 12 lits et des soins de jour. Cette transformation répondait aux vœux des paroissiens et de leur dernier curé, le père Gerry Sinel, qui avait lui-même oeuvré de nombreuses années auprès des personnes en fin de vie avant son décès en 2007.

Afin de permettre la concrétisation du projet, les Œuvres de charité de l'Archevêque a notamment, dans le cadre d'un bail emphytéotique, cédé l'usage du site de l'ancienne église, aujourd'hui évalué à près de 10 millions $, à l'organisme communautaire fondé pour mener à bien ce projet de maison de soins palliatifs, pour la somme symbolique d'un dollar par année.

Conformément au souhait de ses fondateurs et aux croyances et valeurs catholiques, les Œuvres de charité de l'Archevêque a exigé expressément que l'ancienne église soit utilisée afin d'offrir des soins palliatifs, sans toutefois que l'« aide médicale à mourir » puisse y être administrée.

Au moment de la signature du bail, en mars 2016, la *Loi concernant les soins de fin de vie et d'autres dispositions législatives* permettait aux maisons de soins palliatifs de choisir d'administrer ou non l'aide médicale à mourir dans leurs locaux.

La Maison de soins palliatifs St-Raphaël a ouvert ses portes en 2019, offrant des soins palliatifs gratuits de grande qualité. Une entente signée la même année avec le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal prévoit entre autres que si une personne demande et est éligible à l'« aide médicale à mourir », sa volonté sera respectée et elle sera transféré avec célérité dans un établissement du CIUSSS.

Le changement législatif et son impact

À notre grand désarroi, la Loi modifiant la *Loi concernant les soins de fin de vie et d'autres dispositions législatives*, LQ 2023, c. 15 (la nouvelle Loi), empêche depuis le 7 décembre 2023 les maisons de soins palliatifs d'exclure « l'aide médicale à mourir » de leur offre de services.

La nouvelle Loi a pour conséquence que des actes que nous jugeons moralement inacceptables seront commis sur notre propriété. L'État détourne ainsi *de facto* l'intention des fondateurs et des donateurs ainsi que la mission de l'ancienne église, que nous mettons gracieusement à la disposition d'un organisme communautaire.

En résumé, ce que le Pourvoi demande est ni plus ni moins de permettre aux maisons de soins palliatifs, comme il est permis aux professionnels de la santé, « de refuser d'administrer l'aide médicale à mourir en raison de ses convictions personnelles et (de) refuser de participer à son administration pour le même motif. »

Nous considérons qu'en forçant ainsi toutes les maisons de soins palliatifs à offrir l'« aide médicale à mourir », sans égard à leur mission et à leurs valeurs et à celles de la communauté qui les soutient, la nouvelle Loi nuit, de manière significative, à l'exercice du droit à la liberté de religion et de conscience, de même qu'au droit à la jouissance paisible et à la libre disposition de ses biens, garantis par la ***Charte canadienne*** et la ***Charte québécoise***.

Les maisons de soins palliatifs – qui sont des organismes communautaires et non des établissements publics – devraient pouvoir définir elles-mêmes leur mission et les services qu'elles sont prêtes à offrir, comme c'était le cas jusqu'à tout récemment.

Les Œuvres de charité de l'Archevêque catholique romain de Montréal a ainsi été moralement contrainte de s'adresser à la Cour supérieure pour faire respecter ses droits fondamentaux.

communications@diocesemontreal.org , https://www.diocesemontreal.org

Retour au Billet #842

Retour au Billet #900

Hommage de monsieur l'abbé Guy Lagacé
à l'occasion des funérailles de son confrère l'abbé Benoît Hins
en l'église Saint-Robert-Bellarmin de Rimouski, le lundi 14 octobre 2024 à 10 h 30

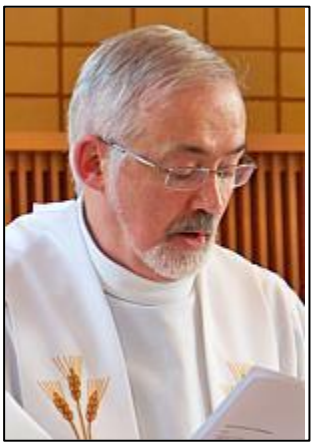
Benoît Hins, 2015.

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le samedi 5 octobre dernier le décès de Benoît. Notre diocèse perd un grand leader d'une belle humanité, tant par la qualité de sa présence aimante que par son discernement dans la gestion pastorale dont il a eu la charge de nombreuses années. Nous vivons donc ce départ, vous et moi, comme la fin d'un riche parcours qui a marqué notre diocèse dans le changement rêvé par le concile Vatican II. Sa fonction de vicaire général a permis aux prêtres d'ici de vivre leur ministère dans la confiance et la créativité. Nous lui en sommes très reconnaissants. Quant à moi, il m'a beaucoup inspiré quand je l'ai remplacé comme vicaire général en 2018. En abrégé, je rappelle ici, quelques aspects de son ministère que nous garderons avec bonheur, vous et moi, dans notre mémoire tant individuelle que collective.

Benoît est né à Rimouski en 1940; il fut ordonné prêtre en 1965 après ses études classiques et théologiques. Il a commencé son ministère pastoral comme vicaire dans quelques paroisses du diocèse jusqu'à sa nomination comme curé à Nazareth de 1977 à 1979. Mgr Gilles Ouellet lui demande d'être vicaire général en pastorale d'ensemble de 1979 à 1985. Par la suite, il devint curé à Saint-Robert de 1986 à 1995. Il a été appelé à exercer en 1995 jusqu'en 2011 la fonction de modérateur de l'équipe pastorale du Pic Champlain (paroisses du Bic, Saint Valérien, Saint-Fabien et Saint-Eugène), tout en assumant diverses tâches importantes dans bon nombre de comités diocésains. Il est nommé vicaire général une deuxième fois en 2010 jusqu'à sa retraite en 2018 pour des raisons de maladie : il aura donc assumé la fonction de vicaire général pendant 14 ans. À la suite du décès de Mgr Pierre-André Fournier, il sera appelé à remplir la charge d'administrateur diocésain dès le 14 janvier 2015 jusqu'à l'arrivée de Mgr Denis Grondin, en juin de la même année.

Benoît nous quitte, mais il ne nous laisse pas orphelins. Comme le dit si bien le poète : « La mort, ce n'est pas l'obscurité, c'est la lampe qui s'éteint parce qu'un jour nouveau se lève. » Benoît, tu as été un bon pasteur : tu nous as aimés; nous t'avons aimé; merci pour tout cela. Repose en paix maintenant !

Hommage de monsieur Michel Hins
à l'occasion des funérailles de son frère l'abbé Benoît Hins
en l'église Saint-Robert-Bellarmin de Rimouski, le lundi 14 octobre 2024 à 10 h 30

Ma plus grande difficulté lors de la composition de cet hommage a été de résumer le parcours de vie de Benoît en quelques minutes. Benoît a roulé sa bosse dans plusieurs paroisses du Bas-Saint-Laurent, que ce soit à Causapscal ou Saint-Jean-de-Dieu, pour les plus éloignées ou, parmi les plus proches, Nazareth et Saint-Robert, pour finalement se terminer à l'archevêché. À chacun de ces endroits, Benoît a demeuré dans de grandes maisons, ce qui a fait le bonheur de ses neveux et nièces qui s'en sont donné à cœur joie en courant d'un étage à l'autre ou en jouant dans l'ascenseur à l'archevêché.

Pour le côté professionnel de Benoît, je dirais qu'il était apprécié de ses paroissiens, puisqu'il savait, dans ses homélies, présenter les choses de façon simple et adaptée à la réalité. Benoît était une personne très organisée et, pour cela, il savait déléguer. Je revois encore ses petits papiers où il écrivait le détail des choses à préparer ou à faire lors de nos gros soupers des fêtes chez lui.

Benoît était aussi un amant de la musique. Lorsqu'il s'est départi de ses disques de vinyle (ce qu'on appelle les longs jeux), il y en avait trois boîtes bien pleines. De plus, en partant de l'archevêché, il a fait un ménage dans ses CD. Dans la boîte qu'il m'a remise pour en disposer, il y en avait 200. Ça, c'est à part des 165 autres qui sont présentement au chalet. Avec une telle quantité, le même CD ne devait pas revenir souvent. À l'exception, bien entendu, du CD préféré de Marie-Christine qui a joué, joué et rejoué. (*S'adressant à sa nièce :*) « Marie-Christine, dis-nous quel était le nom de ton CD préféré. » (*Celle-ci répond :*) « *Le Souffle de la mer.* » *Le Souffle de la mer* oui, on l'as-tu entendu. Pour les gens qui ne l'ont pas entendu, c'est des sons de baleines sur un fond de musique relaxante. Relaxante la première fois que tu l'entends, mais énervante quand ça fait plusieurs fois que tu l'entends…

Un des points faibles de Benoît, c'était son ventre. Ceux qui le connaissent bien doivent avoir en mémoire les copieux repas partagés soit avec les amis ou la famille. Benoît ne disait jamais non à la paella de Jocelyne ou encore – ce qui le faisait saliver rien qu'à entendre le nom – à la tarte à la citrouille concoctée par Jocelyne, selon la recette de Victoire. Ici, j'ouvre une petite parenthèse qui n'est pas dans mon texte. La Jocelyne dont je vous parle, c'est ma blonde. C'est vrai qu'elle fait bien à manger, même si ça ne paraît pas sur mon tour de taille. La recette, c'est que le gras ne colle pas sur moi.

Le chalet de Benoît : sa fierté, son lieu de repos, son endroit pour festoyer. À chaque année, il avait hâte que la neige fonde pour pouvoir descendre avec son auto et y passer la période de l'été. Qui n'a pas eu l'occasion de profiter d'un magnifique coucher de soleil à son chalet?

Pour ce qui est de la famille, Benoît était toujours disponible, que ce soit pour une confidence, un conseil ou encore des baptêmes de neveux ou de nièces et des enfants de ceux-ci, des mariages ainsi que plusieurs funérailles dans la famille élargie et dans sa propre famille.

Les derniers moments de son parcours ont malheureusement été assombris par la maladie de Parkinson. Cette difficulté à parler a provoqué chez lui une grande tristesse, de l'isolement, pour finalement lui enlever tout désir de se battre. De devoir quitter la résidence de l'archevêché a également été une dure épreuve qui l'a grandement affecté. Voilà une courte description de Benoît et de son parcours de vie, bien entendu il y aurait beaucoup plus à dire. Gardons en mémoire les beaux moments partagés avec lui. Au revoir Ben.

Homélie de monseigneur Denis Grondin
archevêque de Rimouski
à l'occasion des funérailles de monsieur l'abbé Benoît Hins
église de Saint-Robert-Bellarmin de Rimouski, le lundi 14 octobre 2024 à 10 h 30

Frères et sœurs,

Vous avez évoqué, nous avons évoqué depuis ces derniers jours bien des qualités de notre frère défunt, qualités d'accueil fraternel entre autres : Benoît, que nous accompagnons en cette dernière phase qui ouvre à la vie en plénitude, une vie d'amour qui se continue, s'approfondie. Qui de vous n'a pas été invité par lui à sa table ou à la table de la fête dominicale qu'est l'Eucharistie? La table est un élément majeur de la vie, de la vie de famille, de la vie de la communauté chrétienne. « Heureux les invités au repas des noces de l'Agneau », c'est ce que nous dirons tout à l'heure. Heureux les invités à la table, à la communion autour de la table, à la communion au Christ. Cette invitation

sans cesse renouvelée par notre frère dans son ministère, de dimanche en dimanche, nous aide à découvrir le véritable visage de Dieu, de Jésus-Christ, qui est un Dieu incarné, proche de la vie et qui, à travers les réalités de la vie, vient nous révéler jusqu'où le Père nous aime, jusqu'où il tient à nous, jusqu'où nous sommes reconnus à prendre place à sa table. Il est le serviteur par excellence de l'amour du Père et aujourd'hui le Christ invite Benoît, son prêtre, à se laisser recevoir, comme le dit l'Évangile, avec tous les convives déjà rendus à la fête. C'est, la communion pleinement réalisée, ce qui inclus aussi une libération de tout ce qui fait obstacle, autant physiques qu'autres, à notre vraie liberté d'enfants de Dieu. Invités, donc, avec tous ces convives en chemin, c'est aussi ce que nous sommes ce matin. Et le départ de l'un des nôtres nous rappelle à la fois notre finitude, mais aussi la direction de vie que nous ne devons pas oublier et que la compassion, les uns face aux autres, renouvelle dans une direction d'amour et de paix.

Pour avoir été accueilli par l'abbé Benoît en 2015 – il était alors vicaire général –, je rends grâce à Dieu. Il m'a aidé à entrer dans un ministère et des fonctions qu'on découvre petit à petit. Il avait été proche aussi d'autres évêques et de la vie diocésaine. J'arrivais un peu comme celui qui ne connaît rien, le dernier-né, non pas le premier. Il a été patient, ce n'est pas peu dire, mais aussi délicat : vous le connaissez. « Heureux le Serviteur fidèle », patient, veillant, qui est aussi comme un gardien. Benoît nous a donc révélé la disponibilité et la confiance nourries par la prière, une prière constante (c'est un priant Benoît), chaque matin, l'Eucharistie qu'il célébrait jour après jour; et sans omettre l'aide de l'Esprit Saint, le souffle de l'amour de l'Esprit, sachant très bien que c'est ce souffle qu'on voulait communiquer, ce souffle d'amour de Dieu. Jour après jour, il a dit « oui ». Vous l'avez évoqué, il avait parfois de la misère à dire non. C'est vrai, les Hins sont peut-être tous faits comme ça? Serviteur, servir, on dit oui, on embarque, c'est un peu lui, ça. Son « oui », il le disait avec un sens du devoir, mais aussi du travail d'équipe, de collaboration, faire corps, faire famille en Église. Cela nous révèle ce que le Synode, depuis trois ou quatre ans, veut nous convaincre : de marcher ensemble, combien c'est fort marcher ensemble, bâtir ensemble pour valoriser chacun dans ses zones, dans son baptême, dans son annonce concrète, son témoignage de vie. Le Royaume de Dieu passe d'abord par la révélation de cet amour qui parle de vie. À travers ce « marcher ensemble » dans différentes paroisses et missions, notre frère ne cherchait pas seulement une efficacité pastorale, parce que parfois on se débat et ça n'apporte pas les résultats escomptés, c'est comme ça, c'est comme ça la vie. Mais il était méthodique dans les milieux où il a pris acte de guider, d'orienter, d'entraîner la vie ou la mission chez les communautés; une direction, donc, de communion fraternelle dans l'unité, dans la diversité des dons, comme Jésus nous y invite, en union avec lui. Soyez unis comme le Père et moi nous sommes unis. C'est dans ce témoignage d'unité, d'amour, qu'on nous reconnaîtra comme des disciples déjà habités, transformés.

Enfin, sa disponibilité et ses charismes lui ont valu de conduire de beaux moments dans la famille diocésaine et je pense à ce moment de 2017, au programme du 150e [anniversaire du diocèse] qui demandait beaucoup de contacts, d'activités. C'est un homme d'organisation. Et en même temps, l'autre aspect que je trouve beau [chez lui], c'est quand on a commencé à accueillir des prêtres d'autres pays qui ont travaillé avec nous à la mission. Il a été à cette initiative du départ avec nos Colombiens. Je parlais à Rodrigo [Zuluaga Lòpez] ces derniers temps, il me disait combien il s'est senti aimé et accueilli. C'était vraiment important le premier prêtre qui nous arrive. C'était à la fois une expérience, une surprise, mais une mission d'intégration pour que nous ayons un seul cœur, une seule âme quelle que soit notre origine ou la terre où l'on a été enraciné; un seul cœur, une seule âme.

La fête de l'Action de grâce me semble tout à fait appropriée – je suis content que vous ayez choisi cette date – pour dire merci au Seigneur pour toute cette vie à travers un frère, un ami, un compagnon de route, un bon berger qu'on aurait chanté, qui demeurera un modèle à imiter. On a besoin de témoins, de connaître des figures qui nous dynamisent, dont on se souviendra et Benoît continuera de prier pour chacun de nous, c'est notre foi. Ici, il y a une continuité malgré le départ, au-delà de la douleur : ce sont des retrouvailles au quotidien. Nous sommes appelés, donc, à faire

goûter ce que Dieu veut nous faire goûter : qu'est-ce que c'est qu'une famille, qu'est-ce que c'est qu'être attentif, qu'est-ce que c'est que veiller, qu'est-ce que c'est aussi que cheminer dans le désarroi. Combien de fois, en approchant pour lui parler, je sentais son désarroi. Toutefois, il était bien présent. Je suis là. J'ai été là. C'est beau ça. C'est un langage simplifié, un langage vrai. « Quand je suis faible, c'est alors que je suis fort. » Saint Paul nous l'a dit, c'est ce qu'il a vécu aussi dans ses moments les plus incapables, obscurs.

Les dernières années ont confiné notre frère dans une sorte d'espace de silence, surtout dans les derniers mois. On dirait qu'il était entré dans un monastère. Mais c'est le monastère qui était entré en lui parce qu'il ne pouvait plus parler à cause de la maladie qui évoluait. Il y est entré le mieux possible, tant bien que mal, ce qui est arrivé trop tôt comme je le disais, pour continuer à demeurer dans la vie par différents gestes, cette vie mystérieuse à certaines heures, où on aurait le goût de continuer jusqu'au bout, en Dieu, mais aussi avec la prière de frères et sœurs, et l'amour des proches, continuer, être ensemble. Le Serviteur a accepté avec larmes ce chemin de don de soi et d'abandon, dans le dépouillement, comme l'or passé au creuset, au feu de l'amour, disait la Parole tout à l'heure. L'offrande et le témoignage de sa vie continueront de porter du fruit – on en est certain –, en chacun. Chaque personne crée une présence en elle pour continuer à être porteuse de fruits. Toute situation fécondée par l'amour et la foi en Dieu produit donc de grandes choses au-delà du sentiment d'inutilité qu'il a vécu à certaines heures. Je me souviens du dernier Noël. Il n'était plus capable de faire de décorations. Il manquait quelques anges au bord des fenêtres, c'est comme ça, mais il avait fait un effort quand même, je pense, c'était concret. Là, ce sont les anges qui sont venus par la prière produire de grandes choses, au-delà des sentiments de parfois se sentir moins utile, mais en saisissant une compréhension dans l'épreuve de la vie, ce qu'on ne peut pas comprendre sans vivre ces moments-là. Les « pourquoi » trouvent réponse à un autre niveau, au niveau du cœur, au niveau de la communion. L'Esprit Saint, aujourd'hui, fait vivre la mort et le départ de Benoît, mais aussi notre vie à tous, notre cœur, pour entrevoir le mystère d'une victoire et d'une résurrection grâce à Dieu. Un renouvellement intérieur au-delà d'une décroissance extérieure où tout s'efface, mais où tout prend place.

[Benoît était] responsable d'une équipe de partage Jesus-Caritas, et je remercie un confrère de Québec [l'abbé Donald Cliche] d'être avec nous aujourd'hui; ce sont des équipes où les prêtres apprennent à partager leur vie, à être en communion, à ne pas rester juste des fonctionnaires, des gens qui « fonctionnent ». Eh bien je remercie le Seigneur parce qu'il a vécu dans sa chair cette prière de Charles de Foucauld que nous allons tout à l'heure réciter autour de son cercueil et qui se résume à ceci, la prière de Jésus : « Non pas ce que je veux, Père, mais ce que tu veux ». Que ta volonté produise du fruit : non, je ne sais pas comment ça va se faire, mais je sais que tu vas produire un fruit. Alors, que je te fasse confiance!

Je veux terminer ce bref entretien par un geste et un refrain, en déposant un signe. Je demanderais au diacre de déposer ce signe qui nous fait naître à la manière de Jésus : un tablier. C'est non pas pour être servi mais pour servir que je le mets. C'est ce que Jésus a pris, c'est ce que Benoît a vécu. Que ce service renouvelle notre vocation à chacun, de don de soi, d'amour, de proximité et de rencontre en redonnant à chaque personne que nous côtoyons leur vraie grandeur, leur véritable dignité, leur importance comme être aimé et, en même temps, leur importance comme destinés à aimer infiniment, comme Lui. *Comme Lui savoir dresser la table*.

+ Denis Grondin
Archevêque de Rimouski

Retour au Billet #900

Retour au Billet #904

Hommage de ses vieux amis du Petit Séminaire de Rimouski
à l'occasion de l'inhumation de M^e^ Michel DesRosiers
le samedi 24 août 2024

L'année finissait à peine son parcours que nous étions à nouveau endeuillés par un quatrième départ, celui de Notre ami Michel.

Nous nous connaissions depuis notre entrée au collège classique en cette ville du savoir, des *Rodrigue as-tu du cœur* de l'abbé Santerre, des *oh Andres athénaois* de l'abbé Perreault, des *to be or not to be* de l'abbé Morin, des *rosa, rosa, rosam, rosae, rosae rosa* de l'abbé Lamontagne. Ce que Brel décrit comme étant *le tango des forts en thème boutonneux jusqu'à l'extrême et qui seront avocats*, parce que papa ne l'était pas.

Et il en a effectivement été ainsi puisque nous sommes entrés à la faculté de droit où tout a recommencé *mens rea, sub poena et pro forma*. Admis au barreau, il s'est installé à Rimouski en pratique privée jusqu'à ce que l'appel de la politique le ramène à Québec et le désir de devenir gestionnaire à s'installer à Montréal pour y rejoindre notre groupe d'amis dont le nombre de membres a considérablement augmenté grâce à Maurice, l'un des *alma mater Amici.*

La vie a fait en sorte que nous soyons non seulement des confrères au collège et à l'université, des condisciples au sein du barreau et des collègues au sein de la fonction publique, mais également et surtout des amis. Au fil des ans, nous allions, d'une part, apprendre qu'il était le troisième d'une fratrie de cinq, qu'il avait dû subir quelques interventions chirurgicales, qu'il aimait le confort douillet que lui offrait le statut d'externe et que, grand sportif, il jouait au curling. Nous allions, d'autre part, découvrir qu'il avait des opinions, parfois, souventes fois, bien arrêtées, qu'il était volontaire et qu'il avait du caractère.

Nous avons, au sein de ce groupe, festoyé ensemble, célébré ensemble des anniversaires, des noëls, des unions et autres divers événements ou simples prétextes tels le passage d'un visiteur venu de Québec à l'occasion notamment de réunions ou de colloques. Certains ont voyagé ensemble, assisté à des représentations théâtrales et musicales et ensemble nous avons affronté des épreuves et des départs. Le philosophe Alain a judicieusement écrit qu'il *« y a de merveilleuses joies dans l'amitié et que la joie est contagieuse »*.

Lors des festivités tenues à l'occasion de son cinquantième anniversaire de naissance, les *alma mater Amici* avaient renoncé à réserver une auberge au fonds des bois parce que, trop loin du centre-ville, il s'y serait vite ennuyé. Ils ont dénoncé certaines de ses habitudes selon lesquelles il magasinait ses vêtements à Rimouski alors qu'il vivait à Québec, et à Québec alors qu'il vivait à Montréal, et l'ont d'ailleurs décoré de l'ordre de l'ocelot en souvenir de sa belle chemise en reproduisant le pelage roux tacheté de brun. Ils ont révélé sa tendance, voire sa dépendance, à ramasser des épinglettes, des cartons d'allumettes, des violettes, des fers à repasser, des disques, des bouchons de liège et à acheter tous les volumes d'une collection de livres de cuisine qu'il n'utilisait d'ailleurs jamais.

Ils ont plus particulièrement salué sa légendaire générosité selon laquelle pour recevoir deux personnes, il en préparait pour dix et qui a fait en sorte qu'il a été l'hôte de multiples festivités du groupe. Merci pour l'hospitalité et les nombreuses rencontres amicales et festives vécues à l'occasion de mes passages à Québec et Montréal et pour les conversations alors tenues. Il importe en outre de souligner son dévouement constant et compétent dans le règlement de plusieurs successions.

Les jours de colère et de tristesse se sont pourtant à nouveau invités. *Dies irae, dies illa.* La solitude et la maladie se sont sournoisement installées et cette dernière a progressé trop rapidement l'obligeant à quitter son appartement à Montréal, son appartement à Rimouski et son appartement en résidence. Le plaisir de vieillir, ainsi que d'aucuns le qualifient, n'était plus au rendez-vous. Les rencontres furent depuis de plus en plus téléphoniques et épistolaires mais toujours porteuses de constance dans l'amitié.

Selon certains, le danger réel guérirait de la peur et bien qu'il soit courageux, l'être humain ne saurait point attendre la mort. Notre ami semble l'avoir su avec un réalisme et un détachement certains et prendre rationnellement et stoïquement l'inexorable et irrévocable décision. Informés, six d'entre nous sommes ici venus afin, encore une fois, d'être ensemble, ne serait-ce qu'un trop bref instant, pour amicalement partager souvenirs et émotions devant l'évidence de ce départ annoncé.

Il s'en est allé rejoindre Robert, Diane, Thérèse, Michel Godard et Maurice. S'impose donc ce constat d'Eugène Cloutier : *« L'amitié est lente à murir et la vie si rapide. »* Et je suis revenu en cette ville, où les liens d'amitié se sont noués depuis de très nombreuses années, pour te dire, ta mission étant désormais accomplie, *requiescat in pace*.

Juste un mot qui n'est pas de moi, mais qui est tiré d'une prière amérindienne retrouvée par hasard sur Internet :
https://agape-funeral.fr/la-priere-amerindienne-de-charlotte-newashish-flamand/
à l'occasion de la mise en terre de mon frère Michel, le samedi 24 août 2024.
René DesRosiers

À CEUX QUE J'AIME ET CEUX QUI M'AIMENT

Quand je ne serai plus là, lâchez-moi,
Laissez-moi partir, [fait entendre Michel];
Car j'ai tellement de choses à faire et à voir.
Ne pleurez pas en pensant à moi.
Soyez reconnaissant pour les belles années
Pendant lesquelles je vous ai donné mon amour.
Vous ne pouvez que deviner,
Le bonheur que vous m'avez apporté.
Je vous remercie pour l'amour
que chacun vous m'a démontré.

Maintenant, il est temps pour moi de voyager seul.
Pendant un court moment,
vous pouvez avoir de la peine.
La confiance vous apportera réconfort et consolation.
Nous ne serons séparés que pour quelque temps !

Laissez les souvenirs apaiser votre douleur !
Je ne suis pas loin et la vie continue !
Si vous en avez besoin, appelez-moi et je viendrai !

Même si vous ne pouvez me voir ou me toucher,
je serai là.
Et si vous écoutez votre cœur, vous sentirez clairement
La douceur de l'amour que j'apporterai.
Et quand il sera temps pour vous de partir,
Je serai là pour vous accueillir.
Absent de mon corps, présent avec Dieu.

N'allez pas sur ma tombe pour pleurer,
Je ne suis pas là, je ne dors pas,
Je suis les mille vents qui soufflent,
Je suis le scintillement des cristaux de neige,
Je suis la lumière qui traverse les champs de blé,
Je suis la douce pluie d'automne,
Je suis l'éveil des oiseaux dans le calme du matin,
Je suis l'étoile qui brille dans la nuit.
N'allez pas sur ma tombe pour pleurer,
Je ne suis pas là, je ne suis pas mort.

Charlotte Newashish-Flamand

Retour au Billet #904

Retour au Billet #922

7 décembre 2024

Discours du Président de la République lors de la cérémonie de réouverture de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Je me tiens devant vous, avant que ne commence la liturgie, pour vous dire la gratitude de la Nation française. Gratitude à l'égard de tous ceux qui ont sauvé, aidé et rebâti Notre-Dame de Paris. Gratitude à l'égard de tous ceux qui sont présents, au moment où nous nous apprêtons à la rendre aux catholiques, à Paris, à la France et au monde entier.

Oui, ce soir, les cloches de Notre-Dame sonnent à nouveau et l'orgue dans un instant s'éveillera. Musiques d'espérance, familières aux Parisiens, à la France et au monde. Les cloches de Notre-Dame sonnent à nouveau, qui ont scandé les heures du jour, et celles de l'histoire. Elles sonnent, comme elles ont sonné pour les onze rois qui ont vu s'élever la cathédrale. Pour saint Louis rapportant d'Orient la Couronne d'épines. Pour Henri IV pansant la blessure des guerres de Religion. Pour le vœu de Louis XIII et les victoires de Louis XIV. Pour Napoléon se sacrant lui-même, un matin de décembre 1804. Pour Victor Hugo, déambulant, rêveur, cherchant les yeux levés l'ombre de Quasimodo. Pour Claudel, ployé au pied d'un pilier, revenu à l'espérance, un soir de décembre 1886. Pour annoncer aux résistants de Paris l'arrivée du général Leclerc et des siens, puis pour célébrer la libération aux côtés du général De Gaulle. Pour les adieux de la France à ses génies, à ses soldats, à ses grands hommes. Oui, elles sonnent, elles qui ont accompagné notre histoire. Pourtant, nous aurions pu ne jamais réentendre cette voix.

Le 15 avril 2019, la nouvelle de l'incendie a couru de lèvres en lèvres. Les images de flammes dévorant le transept, la fumée noire. La flèche qui vacille puis s'effondre, dans un fracas d'ossement. Et ces heures de combat face au feu, la décision de lui laisser sa part, et ces minutes désespérées où tout pouvait partir, où la pierre, le bois, les vitraux auraient pu disparaître. Durant ces heures, il s'est trouvé des étudiants descendus de la montagne Sainte-Geneviève, pour entonner des chants. Les promeneurs à Time Square pour s'arrêter, en larmes, devant les premières images. Et de Rome à Moscou, des croyants de partout venus se réunir devant nos ambassades. Des chameliers au long du Niger descendus de leurs bêtes pour prier, dans leur religion, pour Notre-Dame. Ce soir-là, heur et malheur étaient mêlés. L'enchaînement de malchance, le vent d'est qui s'est levé, au pire moment, poussant les flammes vers le beffroi nord. Et l'enchaînement de coïncidences, aussi, que certains appelleront hasard, d'autres destin, d'autres providence.

Il y eut surtout de la bravoure. Celle de ces sapeurs-pompiers, et de leurs chefs, envoyés pour une dernière tentative, plus dangereuse encore que les autres. Ces hommes, escaladant la façade, plongeant dans le feu afin d'empêcher les seize cloches de tomber, et avec elles toute la cathédrale. À 22 h 47 a retenti ce message : nous sommes maîtres du feu. Nos pompiers reprenaient l'avantage. Et il n'y eut, cette nuit-là, aucun mort. Vers minuit, nous avons ouvert le grand portail. La flèche n'était plus. Le transept effondré. Le plomb continuait de couler partout, par flammèches. L'eau. Une odeur âcre, la croix et la pieta, qui apparaissaient dans un éclat singulier. Et la Vierge au pilier, intacte, immaculée, à quelques centimètres à peine de la flèche tombée. Notre-Dame de Paris était sauvée ; défigurée, mais sauvée par la bravoure, le courage de ces hommes.

Alors commencèrent ces minutes où tout pouvait vaciller. Tristesse et désespoir devant un tel drame, incertitude et désolation de ne jamais revoir la cathédrale comme avant. Vertige de découvrir que Notre-Dame de Paris pouvait disparaître, et que nos cathédrales aussi sont mortelles.

Alors nous avons choisi le sursaut, la volonté, le cap de l'espérance. Nous avons décidé de rebâtir Notre-Dame de Paris plus belle encore, en cinq années. Le sursaut, la volonté. Et pour rendre cela possible, une fraternité inédite. Fraternité de ceux qui ont donné sur tous les continents, de toutes les religions, de toutes les fortunes. Unis par l'espérance, et réunis dans ces murs. Fraternité des compagnons, apprentis, et de tous les métiers, ici réunis. Sous la conduite du général Georgelin, pour qui j'ai ce soir une pensée émue, puis de Philippe Jost et de leurs équipes. Fraternité des échafaudeurs, des grutiers, cordistes, électriciens, forestiers, scieurs, équarisseurs, charpentiers et tailleurs. Et puis les menuisiers d'art, parqueteurs, couvreurs, fondeurs, ferronniers d'art, serruriers, dinandiers, patineurs, lustriers, artisans de la pierre et maçons, tailleurs, carriers, sculpteurs, restaurateurs de sculptures et de peintures, maitres-verriers, facteurs d'orgues et campanistes, archéologues, ingénieurs, chercheurs, historiens, conservateurs, régisseurs d'art, architectes et tant de métiers encore.

Oui, ces femmes et ces hommes, plus de 2000 durant cinq ans, se sont inscrits dans la chaîne de ceux qui, depuis le XIIIe siècle, ont bâti la cathédrale. Reconstruisant la forêt de Notre-Dame, cette charpente de 2000 chênes, puis la flèche à l'identique, et ranimant les pierres et les peintures, redécouvrant cette blondeur. Ils ont montré que nous avions la volonté encore de bâtir de grands desseins, et de continuer la légende des siècles. Durant cinq années ici, chaque femme, chaque homme fut nécessaire pour rebâtir, chaque aide même du bout du monde fut nécessaire pour tenir, chaque geste fut nécessaire, réconciliant la grandeur de cette cathédrale et l'exigence de tous ces métiers. Nous avons redécouvert ce que les grandes Nations pouvaient faire : réaliser l'impossible.

Cette cathédrale fut ainsi la métaphore heureuse de ce qu'est une Nation, et ce que devrait être le monde. Fraternité d'un peuple déterminé à faire de grands choix ; fraternité universelle et entraide. Notre-Dame nous dit que nos rêves, même les plus audacieux, ne sont possibles que par la volonté de chacun, et l'engagement de tous. Notre cathédrale nous rappelle que nous sommes les héritiers d'un passé plus grand que nous, qui peut chaque jour disparaître, et les acteurs d'une époque que nous avons à transmettre. Notre cathédrale nous dit combien le sens, la transcendance, nous aident à vivre dans ce monde. Transmettre, et espérer.

Tel est le sens de ce travail, et de notre présence ce soir. Nous nous inscrivons à notre tour dans ce cortège de bâtisseurs, nous révélant à nous-mêmes face à l'adversité. Les cloches vont sonner, l'orgue va s'éveiller, les fidèles bientôt viendront prier. Le monde retrouvera la cathédrale rebâtie et embellie. Et nous, il nous faudra garder comme un trésor cette leçon de fragilité, d'humilité et de volonté, et n'oublier jamais combien chacun compte, et combien la grandeur de cette cathédrale est inséparable du travail de tous.

Ce soir, ensemble, nous pouvons partager la joie et la fierté. Monseigneur, Notre-Dame de Paris vous est redonnée. Ensemble, vous avez rendu cela possible. Soyez-en remerciés. Vivre Notre-Dame de Paris. Vive la République. Vive la France.

Emmanuel Macron
Président de la république française
7 décembre 2024

Retour au Billet #922

Retour au Billet #924

Assemblée des évêques catholiques du Québec

450-490-3990
1010-180, Place Juge-Denoyers,
Laval, Québec, H7G 1A4
aecq@evequescatholiques.quebec

Lettre ouverte
PRIER N'EST PAS DANGEREUX

Laval, le 9 décembre 2024

Les évêques catholiques du Québec éprouvent une vive inquiétude face à l'effacement des personnes et des communautés croyantes de l'espace public québécois réclamé récemment par plusieurs intervenants. L'idée d'interdire les prières à l'extérieur des lieux de culte, en particulier, nous semble rater la cible de promouvoir un vivre-ensemble apaisé sur le territoire d'un État laïc.

Une telle interdiction serait inapplicable. Les parcs publics accueillent toutes sortes de pratiques qui nécessitent de temporairement limiter l'accès à un secteur donné : pensons à une partie de balle ou de ballon. Que certaines de ces pratiques revendiquent une dimension spirituelle ou religieuse plus ou moins affirmée est tout autant légitime. Si cela est interdit, qui vérifiera par exemple le niveau d'adhésion d'une personne effectuant une salutation au soleil dans un cours de yoga ?

Par ailleurs, un groupe religieux peut organiser un rassemblement public pour d'autres fins que la prière, notamment recueillir des fonds pour un organisme d'aide aux personnes en situation de pauvreté, ou vivre un moment de détente commun. Cherchera-t-on alors à s'assurer qu'aucune prière n'est récitée durant une guignolée ou avant un repas amical ? Comment identifier une prière, et surtout, pourquoi chercherait-on à le faire ? Prier n'est pas dangereux.

Force est de reconnaître que les pratiques visées par une telle proposition d'interdiction ne sont pas toutes les actions publiques de personnes croyantes, mais celles de groupes religieux minoritaires qui sont perçus comme différents et, pour cette raison, menaçants pour l'identité québécoise. Rappelons que toute identité se transforme et se nourrit de contributions variées. La religion catholique a par exemple longtemps été une partie intégrante de l'identité québécoise ! Pour leur part, à l'instar du pape François, les évêques catholiques sont d'avis que le dialogue interreligieux sincère et bienveillant est aujourd'hui essentiel pour construire une société résiliente en ces temps de crises environnementale et socio-économique.

La laïcité de l'État, institution chargée d'administrer les lois et les règlements nécessaires à la paix sociale et d'offrir des services essentiels à l'ensemble de la population en vue du bien commun et de la protection des personnes vulnérables, n'exige pas la laïcité de la société. Cette dernière est composée d'individus, de familles et de groupes qui s'associent librement les uns aux autres pour des raisons et des fins légitimes diverses. L'une d'elles est l'expression collective de croyances religieuses.

L'importance et la légitimité de cette fin sont reconnues par la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948), à l'article 18 : « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites. » L'existence même de cet article, ainsi que des dispositions des chartes québécoise (1976) et canadienne (1982) des droits sur la liberté de conscience et de religion, démontrent aussi le risque bien réel que des autorités tentent de confiner à la sphère privée l'association à des fins religieuses ou spirituelles. En ce domaine, les documents fondamentaux du vivre-ensemble contemporain nous rappellent qu'il est essentiel d'agir avec une grande prudence, afin de respecter les droits et la dignité de toutes les personnes.

+ Martin Laliberté, p.m. é., Évêque de Trois-Rivières
Président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec

Retour au Billet #940

LA MALADIE DU PAPE FRANÇOIS
du 14 février au 23 mars 2025

14 février 2025. Le pape François a été admis à la polyclinique Agostino Gemelli pour y subir des examens complémentaires et poursuivre en milieu hospitalier un traitement contre sa bronchite, suite à l'aggravation de cette dernière. Pour le moment, son état clinique n'est pas préoccupant, mais il présente une légère fièvre.

15 février. Les analyses effectuées dans la journée ont confirmé l'infection des voies respiratoires. Le traitement a été légèrement modifié sur la base des nouveaux résultats microbiologiques. Au cours de la matinée, il a reçu la sainte Eucharistie, puis a alterné repos, prière et lecture. Mais pour faciliter son rétablissement, le personnel médical lui a ensuite prescrit un repos absolu.

16 février. Son état clinique est stable et le processus de diagnostic thérapeutique prescrit par le personnel médical se poursuit. En ce dimanche matin, il a reçu l'Eucharistie et suivi la messe à la télévision. L'après-midi, il a alterné lecture et repos.

17 février. Les résultats des analyses effectuées ces derniers jours ont mis en évidence une infection polymicrobienne des voies respiratoires, ce qui a conduit à un nouveau changement de traitement. Le pape devra rester hospitalisé plus longtemps que prévu.

18 février. Un scanner thoracique a révélé l'apparition d'une pneumonie bilatérale qui a nécessité l'utilisation d'antibiotiques avec cortisone. Cependant, le pape François est de bonne humeur.

19 février. L'état clinique du Saint-Père est stationnaire. Après le petit-déjeuner, le pape a lu quelques journaux et poursuivi son travail avec ses plus proches collaborateurs.

20-21 février. L'état clinique du Saint-Père s'améliore légèrement.

22 février. Soudain, l'état du Saint-Père devient critique : le matin, il a présenté une crise respiratoire asthmatique prolongée, qui a également nécessité l'application d'oxygène à haut débit. Les analyses de sang effectuées ont également révélé une baisse des plaquettes, associée à une anémie, ce qui a nécessité l'administration de transfusions sanguines. Le Saint-Père reste alerte et a passé la journée dans un fauteuil, bien qu'il souffre davantage qu'hier. Le pronostic est actuellement réservé.

23 février. L'état du Saint-Père reste critique, le pronostic est réservé. Son taux de plaquettes sanguines est resté stable, mais on note une insuffisance rénale initiale légère, qui est actuellement sous contrôle. L'oxygénation à haut débit par canules nasales se poursuit. Le Saint-Père reste vigilant et bien orienté.

24 février. L'état clinique du Saint-Père, qui est dans un état critique, s'est légèrement amélioré. Ce matin, le pape a reçu l'Eucharistie et il a repris son travail cet après-midi. Dans la soirée, il a remercié tout le peuple de Dieu qui s'est rassemblé pour prier pour sa santé ces derniers jours.

25 février. L'état clinique du Saint-Père reste critique, mais stable.

26 février. Le Saint-Père poursuit son apport d'oxygène à haut débit; il n'a pas présenté de crise respiratoire asthmatique aujourd'hui. Il poursuit la kinésithérapie respiratoire. Malgré une légère amélioration, le pronostic reste réservé.

27 février. L'état clinique du Saint-Père continue de s'améliorer. Il a consacré la matinée à la physiothérapie respiratoire, en l'alternant avec du repos, tandis que l'après-midi, après une nouvelle séance de physiothérapie, il s'est recueilli dans la chapelle de l'appartement privé du 10^{e} étage, recevant l'Eucharistie; il s'est ensuite consacré à ses activités professionnelles.

28 février. Le Saint-Père a présenté une crise isolée de bronchospasme qui a toutefois entraîné un épisode de vomissements avec inhalation et une aggravation soudaine du tableau respiratoire. Une ventilation mécanique non invasive a été mise en place. Ses médecins disent que « le pape François a frôlé la mort pour la première fois. [...] Cette nuit-là a été terrible, il savait, comme nous, qu'il ne survivrait peut-être pas à cette nuit-là. Nous avons vu l'homme qui souffrait ».

1er-2 mars. Cette période de crise passée, l'état clinique du Saint-Père est resté stable. Mais la situation demeure ouverte à d'autres crises comme celle du 28 février.

3 mars. Le Saint-Père a de nouveau présenté un épisode d'insuffisance respiratoire aiguë, causés par une accumulation importante de mucus endobronchique et un bronchospasme conséquent. Avec la nécessité d'aspirer d'abondantes sécrétions, une bronchoscopie a donc été réalisée de toute urgence, car, dans ces cas-là, il y a un risque de mort subite et de complications au niveau des poumons. Le pape a alors frôlé la mort pour une seconde fois. La ventilation mécanique non invasive a été reprise.

4 mars. L'état clinique du Saint-Père est resté stable. Il n'a présenté aucun autre épisode d'insuffisance respiratoire ou de bronchospasme. Il est toujours alerte, coopérant à la thérapie et réactif.

5 mars. Le Saint-Père reçoit toujours de l'oxygène à haut débit pendant la journée et la ventilation mécanique est reprise pendant la nuit. Il a multiplié les séances de kinésithérapie respiratoire et motrice active. Il a passé la journée dans un fauteuil. Le pronostic reste réservé.

(À suivre, p. A-52)

(Encart)

LE DEVOIR

5 mars 2025

||| RELIGION

CLÉMENT MELKI, CITÉ DU VATICAN, AGENCE FRANCE-PRESSE

Que sait-on de l'état de santé du pape François ?

Le pape François, 88 ans, est hospitalisé depuis le 14 février à la polyclinique Gemelli de Rome pour une double pneumonie. Voici ce que l'on sait de l'état de santé du chef de l'Église catholique, au sujet duquel le pronostic reste « réservé».

Le pape François a été initialement admis au Gemelli pour une bronchite, après être apparu plusieurs jours affaibli, la voix essoufflée. Le Vatican a ensuite révélé qu'il était atteint d'une pneumonie touchant les deux poumons avec un tableau clinique « complexe ».

Depuis, ses médecins ont fait état de deux moments jugés « critiques ». D'abord, « une crise asthmatique prolongée le 22 février qui l'a contraint à recevoir l'oxygène à haut débit au moyen de canules nasales. Ensuite, après quelques jours de « légère amélioration », le pape a connu le 28 février « une crise isolée de bronchospasme qui a entraîné un épisode de vomissement avec inhalation et une soudaine aggravation de son état respiratoire ».

Puis, le 3 mars, il a été de nouveau en proie à deux épisodes d'insuffisance respiratoire aiguë, causés par une accumulation importante de mucus endobronchique et un broncospasme consécutif » qui ont nécessité l'aspiration d'abondantes sécrétions.

Mardi soir, le Vatican a confirmé que son état était stable, mais a indiqué pour la première fois qu'il passera la nuit avec un masque à oxygène. Il n'a pas de fièvre et ses analyses de sang ne montrent pas jusqu'ici de signe de dégradation. Le pronostique reste cependant « réservé ».

Travail à distance

Malgré un tableau clinique tou-jours « complexe », le souverain pontife « garde le moral », peut se lever et se nourrir normalement, selon une source vaticane.

Depuis son appartement médicalisé, situé au 10e étage de l'hôpital Gemelli, le pape reçoit ses plus proches collaborateurs et poursuit son travail les jours où son état le lui permet. Il a notamment reçu à deux reprises la visite de son secrétaire d'État, le cardinal italien Pietro Parolin, et d'Edgar Peña Parra, respectivement no 2 et no 3 du Saint-Siège.

Il est en mesure de lire et de signer des documents, notamment des nominations d'évêques dans le monde, ainsi que d'entretenir des conversations téléphoniques.

Il peut aussi recevoir l'eucharistie, le sacrement de la communion et prier dans la chapelle de son appartement. Dans une lettre, il a remercié dimanche les fidèles pour leur affection et leur soutien.

Une communication huilée, mais aucune image

Depuis l'hospitalisation du pape, le Vatican communique deux fois par jour son état de santé, une transparence notable par rapport aux précédents pontificats, voulue par François lui-même. Chaque matin, vers 7 h GMT, heure du Vatican, un bref communiqué officiel indique généralement qu'il a passé une « bonne nuit », tandis qu'en début de soirée, vers 18 h GMT, un bulletin médical plus précis fourbit des détails sur son évolution clinique et les examens du jour.

Le pape n'est toutefois plus apparu en public depuis son entrée à l'hôpital et aucune photographie n'a é publié, contrairement à ce qui fut le cas dans le passé. « Le pronostic est encore réservé, la situation est donc différente. Les médecins ont été très prudents dans la description de la situation, nous devons en tenir compte » explique-t-on au Vatican.

La quatrième et plus longue hospitalisation

Il s'agit de la quatrième et de la plus longue hospitalisation pour le jésuite argentin depuis son élection en 2013, et celle-ci est appelée à durer encore au moins plusieurs jours.

En 2021, il avait déjà passé 10 jours au Gemelli pour une « colectomie gauche », une opération lors de laquelle il s'est vu retirer 33 cm de côlon.

En mars 2023, il avait été hospitalité trois jours pour une bronchite, puis une dizaine de jours en juin 2023 pour une opération d'une hernie abdominale sous anesthésie générale.

De nombreux antécédents

Réfractaire aux vacances, Jorge Bergoglio a tenu à maintenir une cadence effrénée au Vatican malgré les mises en garde de ses médecins et il affiche ces dernières années une santé chancelante, fragilisée par des alertes à répétition.

En surpoids, il souffre de douleurs au genou qui le contraignent à se déplacer en fauteuil roulant depuis 2022.

À l'âge de 21 ans, il avait frôlé la mort à cause d'une pleurésie, et le lobe supérieur de son poumon droit a dû lui être retiré. Il porte depuis peu un appareil auditif et a également révélé avoir été opéré de la cataracte en 2019.

(Suite de la p. A-51)

6 mars. L'état clinique du Saint-Père est resté stable. Il a poursuivi sa physiothérapie respiratoire et motrice. Il s'est consacré à quelques activités professionnelles durant la matinée et l'après-midi, alternant repos et prière. Il reçoit l'Eucharistie à tous les jours.

7-10 mars. Les améliorations enregistrées ces quatre jours se sont encore consolidées face à la bonne réponse au traitement médicamenteux. Pour ces raisons, les médecins ont décidé aujourd'hui de lever le pronostic. Toutefois, compte tenu de la complexité du tableau clinique et de l'important tableau infectieux présenté à l'admission, il sera nécessaire de poursuivre, pendant quelques jours encore, la thérapie médicale pharmacologique en milieu hospitalier.

11-13 mars. L'état clinique du Saint-Père reste stable et il a bénéficié toujours d'oxygène à haut débit pendant la journée et d'une ventilation mécanique non invasive pendant la nuit.

14 mars. Rien de nouveau concernant le tableau clinique du Souverain pontife, ce qui est un élément positif. Le pape récupère lentement et il faut du temps pour que les améliorations se consolident. Voici un mois qu'il est hospitalisé.

15 mars. Le Saint-Père a toujours besoin d'une thérapie médicale hospitalière et d'une physiothérapie motrice et respiratoire; ces thérapies montrent actuellement une amélioration progressive.

16 mars. Ce matin, le pape François a concélébré la messe dans la chapelle de l'appartement situé au dixième étage de l'hôpital Gemelli.

17-18 mars. L'état du pape est stationnaire avec de légères améliorations grâce à la physiothérapie respiratoire. Il passe ses journées entre la physiothérapie, la prière, le repos et un peu de travail.

19 mars. L'amélioration de l'état clinique du Saint-Père est confirmée. On a suspendu la ventilation mécanique non invasive et on a également réduit le besoin d'oxygène à haut débit. Les progrès de la physiothérapie motrice et respiratoire se poursuivent.

22 mars. Bonne nouvelle : le pape François sortira de l'hôpital demain, dimanche 23 mars. Il devra cependant passer au moins deux mois en convalescence.

23 mars. Ce matin, avant d'apparaître au balcon du cinquième étage de l'hôpital pour saluer et donner sa bénédiction aux quelques 3 000 fidèles venus l'encourager, le pape François a brièvement salué le personnel et la direction de l'Université catholique et de l'hôpital Gemelli. « Merci à tous », a déclaré le souverain pontife d'une voix faible, lors de cette apparition publique de moins de deux minutes en fauteuil roulant, la première depuis le 14 février. Puis il est parti au Vatican après cinq semaines d'hospitalisation en raison d'une pneumonie bilatérale. Le monde découvre aujourd'hui un pape amaigri, fatigué, affaibli, restant cependant lucide et déterminé.

25 mars. En convalescence à Sainte-Marthe pour deux mois, le pape François poursuit sa thérapie pharmacologique et sa physiothérapie respiratoire et motrice (cette dernière en particulier pour la récupération de la voix). L'heure est au repos et aux soins. Pour le moment, il ne reçoit pas de visites et aucune décision n'a été prise quant au programme des semaines à venir. Il suit sa convalescence dans les termes décrits par ses médecins Sergio Alfieri et Luigi Carbone. Une équipe médicale est toujours présente auprès du Pape. L'oxygène administré continue, le procédé reste le même que celui décrit les derniers jours de son hospitalisation : la nuit, il est question d'une oxygénation à haut débit avec des canules nasales, qui se poursuit dans la journée, mais avec une réduction progressive.

La phase la plus dangereuse de la maladie est passée et les infections les plus importantes ont été vaincues. Le docteur Alfieri conclut « Il est certain qu'à ce stade, il y a des prescriptions à respecter, comme éviter le contact avec des groupes de personnes ou d'enfants qui pourraient être le vecteur de nouvelles contagions. Lorsqu'il est parti, nous avons discuté et nous nous sommes promis de ne pas gaspiller l'effort que nous avions fait. Mais c'est le pape, ce n'est pas nous qui pouvons lui dicter sa conduite ».

Sources : *Vatican News* et *Zenit* français.

NOTE : Le pape François a finalement été hospitalisé à l'hôpital Gemelli pendant 38 jours pour une double pneumonie où il a frôlé la mort à deux reprises. Sur la voie de la guérison, il est sorti d'hôpital le 23 mars pour une convalescence qui devait durer deux mois. Il est décédé subitement d'un accident vasculaire cérébral, au matin du lundi de Pâques 21 avril 2025, à l'âge de 88 ans. Pour cette période de sa vie, revoir les Billets #940, #949, #952 et suivants.

Retour au Billet #940

Retour au Billet #947

L'intelligence artificielle : *Antiqua et Nova*

Le 28 janvier 2025, le dicastère pour la Doctrine de la Foi et celui pour la Culture et l'Éducation ont conjointement publié une *note* intitulée *Antiqua et nova*. C'est un texte qui veut réfléchir sur les relations entre l'IA et l'intelligence humaine et explorer des questions éthiques. Le Père Éric Charmetant, s.j., (doyen de la faculté de philosophie des Facultés Loyola Paris), dans une entrevue à KTO TV disponible sur YouTube, donne un aperçu de ce document; nous reproduisons ici certains de ses commentaires, ainsi que ceux du Père Marcel Rémon, s.j., (directeur du Ceras), dans l'article *Introduction à "Antiqua et Nova" sur l'IA*, disponible à https://www.doctrine-sociale-catholique.fr.

Une première partie essaie de clarifier les choses et de savoir ce qu'est l'IA. C'est un terme qui est plutôt impropre, parce que ces algorithmes, ces réseaux de neurones artificiels peuvent faire un certain nombre de calculs, imiter les réponses humaines, mais ils ne pensent pas (Éric Charmetant, op. cit.). Seul l'être humain est doté d'intelligence. Car l'IA n'est que fonctionnelle, c'est-à-dire conçue pour répondre à des questions [ou pour effectuer des tâches bien déterminées]. Or, l'intelligence humaine est plutôt définie comme la capacité non pas à répondre, mais celle à comprendre et à appréhender le sens du réel (Marcel Rémon, op. cit.).

La deuxième partie est une réflexion sur l'intelligence d'un point de vue théologique et philosophique. L'intelligence humaine a cette capacité d'entrer en relation avec autrui et de pouvoir aussi, par son corps, être habité par la sensibilité, ce que l'IA n'a pas, car elle n'a pas de corps. Donc il y a un côté effectivement très fascinant dans l'imitation de réponses humaines, mais sans accéder, pour la machine, à cette dimension du sens qui est très importante. [...] Et de fait, elle peut être mise en difficulté si on est toujours en relation avec des machines qui imitent notre intelligence, mais que de manière très partielle. Donc en termes d'information, il n'y a pas du tout cette dimension sensible, et même si parfois il peut y avoir une imitation de l'empathie humaine, ce n'est toujours qu'une imitation. [...]

[Par la suite], le document insiste sur la dimension de discernement moral et sur la question vraiment importante de pouvoir œuvrer dans le bon sens à une époque où on est à la croisée des chemins dans ce domaine. On voit bien les effets délétères possibles au niveau politique, d'influence des opinions, et puis d'utilisation de l'IA pour des projets criminels. Et de l'autre côté, le texte souligne toujours les aspects positifs au service de la connaissance, du partage des savoirs, au niveau aussi de la médecine. Et donc, par rapport à cette ambivalence, très forte dans cet usage de l'IA, se posent beaucoup de questions (Éric Charmetant, op. cit.).

Le texte aborde l'IA de façon équilibrée, montrant les bénéfices et les dangers de son usage : « l'IA peut être utilisée à des fins positives ou négatives » (*Antiqua et Nova*, #40). Classiquement, la dimension morale est réservée aux personnes : « entre une machine et un être humain, seul ce dernier est véritablement un agent moral » (*Antiqua et Nova*, #39). La question devient celle de la responsabilité : à qui l'attribuer parmi toutes les parties prenantes ? D'où la demande de transparence des processus de décision basée sur l'IA (*Antiqua et Nova*, #44). [...] c'est là que l'aspect structurellement dangereux d'une IA non régulée émerge, la note souligne majoritairement les dérives potentielles d'un usage non contrôlé des IA. [...] C'est dans le domaine militaire que l'IA est la plus dangereuse. C'est là que la nécessité d'une transparence et d'une responsabilité éthique est la plus urgente. Le Vatican réaffirme qu'aucune arme, aussi « intelligente » soit-elle, ne peut être autonome et "décider" de tuer ou non, sans validation humaine (Marcel Rémon, op. cit.).

Un des points majeurs de la pensée du pape François sur l'IA, c'est la question de ses effets anthropologiques : est-ce que ça va conduire au souci de la dignité des personnes, au souci des pauvres, à plus de justice et au service du bien commun ? Ou au contraire, est-ce que ça va servir à l'intérêt de quelques-uns, ce qui serait effectivement délétère pour le développement de l'humanité ? [...] Deux textes récents du pape François – son appel du 1er janvier 2024 sur l'IA et la paix, ainsi que son intervention au G7 [14 juin 2024] – soulignent l'importance pour lui de pouvoir être présent dans ces débats à un moment où il y a des décisions importantes qui se prennent (Éric Charmetant, op. cit.).

Retour au Billet #947

Et pour mieux comprendre l'IA générative...

Pour s'informer davantage, mais d'une manière abordable et vulgarisée, nous mentionnons trois documents sur l'IA publiés par ***Polytechnique Insight*** *et disponibles sur Internet.*

1. Thierry Rayna et Erwan Le Pennec ,"Les 4 mythes sur l'IA générative" dans Polytechnique Insights, 25 octobre 2025.
https://www.polytechnique-insights.com/tribunes/digital/les-4-mythes-sur-lia-generative/

Résumé de cet article :

L'IA n'est pas une innovation dans le sens où elle existe depuis bien longtemps. Nombre de commentaires ou de dépêches laissent penser qu'une avancée technologique majeure vient de se produire. Or, ce n'est tout simplement pas le cas. Les algorithmes utilisés par ChatGPT ou DALL-E ressemblent à ceux connus et utilisés depuis déjà quelques années. Ce qui s'est passé ces derniers mois n'est pas une révolution technologique, mais une évolution surprenante de son usage. Jusqu'à présent, les géants de l'IA (typiquement les GAFAM : Google, Apple, Facebook (Meta), Amazon et Microsoft) gardaient ces technologies pour eux ou n'en diffusaient que des versions bridées, décrétant et limitant ainsi l'usage fait par le grand public. Les nouveaux arrivants (OpenAI, Stable.AI ou Midjourney) ont, au contraire, décidé de laisser les gens faire (presque) tout ce qu'ils voulaient de leurs algorithmes. Dorénavant, chacun peut s'approprier ces « IA », et les utiliser à des fins aussi diverses qu'imprévisibles. C'est de cette ouverture que découle la « vraie » créativité de cette nouvelle vague de l'IA. En parallèle du « buzz » généré par ChatGPT, DALL-E, Open.AI, une évolution bien plus radicale, et bien moins visible, est en cours : la disponibilité et la diffusion large de modules d'IA pré-entraînées auprès du grand public. Cela pose la question fondamentale de la véracité des contenus. La qualité de l'information est incertaine.

L'IA générative, de même que les IA plus anciennes sont discriminantes. Aussi bonne qu'elle puisse paraître, cette IA ne remplace en fait qu'un bon débutant (sauf que cet apprenti n'apprend pas !), mais pas l'expert ou le spécialiste. L'IA, aussi performante puisse-t-elle paraître, ne remplacera pas l'expert. ChatGPT ou DALL-E peuvent produire de très bons « brouillons », mais ceux-ci doivent toujours être vérifiés, sélectionnés et affinés par l'humain. Avec ChatGPT, ce qui impressionne c'est l'assurance avec laquelle il répond, que cette réponse soit vraie ou fausse, car il lui arrive de donner des réponses erronées. En réalité, la qualité intrinsèque des résultats est discutable. L'explosion d'informations, de contenus et d'activités qu'entraînera cette utilisation large et ouverte de l'IA rendra l'expertise humaine plus que jamais nécessaire. Cela a d'ailleurs été la règle avec les « révolutions numériques » : plus on numérise, plus l'expertise humaine devient nécessaire.

2. Éric Moulines, Hatim Bourfoune et Pierre Cornette, "ChatGPT, Midjourney : tout comprendre sur les IA génératives", dans Polytechnique Insights, 25 octobre 2025.
https://www.polytechnique-insights.com/tribunes/video/chatgpt-midjourney-tout-comprendre-surles-ia-generatives/

Résumé de cet article :

Les IA génératives sont capables de créer du contenu à partir d'une base de données qu'elles auront ingérées et selon les indications qu'on lui donne. Une IA générative peut générer du contenu écrit, visuel ou audible, en ingérant du contenu. En lui donnant des indications en entrée, l'IA est capable de créer en sortie n'importe quel contenu qui correspondra aux indications ingérées. Ainsi, la question de la fiabilité des réponses données n'est, encore aujourd'hui, pas certaine. Il est possible à l'IA de générer des contenus qui semblent plausibles, mais qui sont rigoureusement faux. Car l'IA ne peut générer du contenu que selon la base de données sur laquelle elle a été entraînée. Par ailleurs, le large éventail d'applications d'IA générative pose des questions quant à ses possibles utilisations. « Comme pour tous les outils, il peut y avoir des utilisations malveillantes », admet Hatim Bourfoune. Cette technologie reste immature. « C'est le principe de la recherche, nous n'en sommes encore qu'au niveau zéro, maintient Éric Moulines. C'est déjà même étonnant que cela marche. » Ainsi, de nombreuses failles doivent encore être comblées, notamment du point de vue juridique en ce qui concerne, par exemple, les droits d'auteur de certaines des incalculables données ingérées par les IA. Par ailleurs, l'avenir « excitant » de l'IA peut être bloqué par son impact carbone tout de même considérable. « Ces modèles demandent beaucoup de mémoire, car ils ont besoin d'embarquer énormément de données, développe Éric Moulines. Aujourd'hui, on considère

qu'OpenAI consomme autant que la grille d'un pays comme la Belgique. » Voilà un problème qui sera sûrement plus compliqué à résoudre, car les IA ont besoin d'énormes quantités d'énergie électrique pour fonctionner.

3. Laure Soulier, « Démystifier l'IA générative : le vrai, le faux et l'incertain », dans Polytechnique Insights, 25 octobre 2025.
https://www.polytechnique-insights.com/tribunes/science/demystifier-lia-generativele-vrai-le-faux-et-lincertain/

Résumé de cet article :

Les IA génératives créent du contenu, généralement pertinent et varié (texte, image, vidéo), en se basant sur des probabilités et des modèles de langue profonds. Malgré sa performance, l'IA n'est ni comparable ni équivalente à l'intelligence l'humaine : au détriment de la vérité, ce qu'elle vise c'est la vraisemblance, que le résultat soit vrai ou faux. Évidemment, les IA perpétuent les biais et les erreurs des données sur lesquelles elles ont été entrainées. Le principe des IA repose sur des probabilités : ils prédisent le mot suivant ou le pixel voisin, en fonction de ce qui leur semble le plus vraisemblable. Pour cela, l'IA générative s'appuie sur un grand modèle de langue, c'est-à-dire un réseau profond de neurones artificiels qui a été entraîné sur une vaste quantité de données, qui peuvent être fausses ou inexactes. Ainsi, le logiciel identifie les correspondances les plus probables selon le contexte. Ce fonctionnement permet aux IA génératives de réaliser des performances remarquables. Celles-ci parviennent à établir des liens entre de multiples éléments, à partir d'un énorme volume de données. Un processus complexe, qui implique un grand nombre d'opérations mathématiques, exécutées très rapidement. Néanmoins, peut-on parler d' « intelligence » ? Si les résultats fournis peuvent être étonnants, le mode opératoire pour y parvenir n'a rien à voir avec l'intelligence humaine. Il faut bien garder à l'esprit qu'une IA générative ne vise pas à livrer la vérité, mais à maximiser une vraisemblance, à partir de ses données d'entraînement. Par exemple, d'après une étude de l'université de Hong Kong, ChatGPT (version GPT-3.5) afficherait un taux de pertinence de 64 %. Croiriez-vous sur parole quelqu'un qui a plus d'une chance sur trois de se tromper ? Les IA génératives ne font que prédire des probabilités – de façon certes complexe. Mais elles n'ont pas de discernement, elles ne ressentent pas d'émotions et n'ont pas davantage de conscience.

*Deux articles publiés dans le journal **Le Monde** en 2025 méritent notre attention. Cependant, ils sont réservés aux abonnés. Voici une présentation de leur contenu.*

4. William Audureau, « Comment l'IA nous trompe "avec un aplomb digne d'un écolier qui ne connaît pas sa leçon et qui bluffe" », dans *Le Monde*, 9 février 2025.
https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2025/02/09/comment-l-ia-nous-trompe-avec-un-aplomb-digne-d-un-ecolier-qui-ne-connait-pas-sa-lecon-et-qui-bluffe_6539014_4355770.html

*Résumé de cet article relatif aux générations de **textes**.*

Il ne faut pas se laisser piéger par les affabulations de l'IA générative. Depuis leur démocratisation, les outils comme ChatGPT proposent des résultats bluffants, au sens le plus littéral. Ils avancent régulièrement des réponses complètement fantasques – des « hallucinations », dans le jargon de l'IA, aux questions qu'on leur pose, aux demandes qu'on leur fait. Malgré leur multiplication, et la fragilité désormais bien connue de ces algorithmes, il demeure pourtant tentant de s'y fier, tant ceux-ci répondent avec assurance, car ces algorithmes ne sont pas conçus pour douter. Ces hallucinations sont liées à la conception même de ces IA, qui opèrent de manière probabiliste : sur la base des milliards de textes ingérés dans leur phase d'« apprentissage », elles calculent quelles suites de mots sont statistiquement les plus fréquentes après telles autres, sans critère de justesse ou de vérité, ni même de compréhension de la question. Parfois, ces erreurs proviennent simplement de sources de mauvaise qualité, comme il en existe tant sur Internet. Elles peuvent donner lieu à des réponses délirantes, à des inventions pseudo-savantes, comme l'ont illustré de nombreux témoignages d'utilisateurs. Les affirmations erronées des chatbots, comme ChatGPT, sont d'autant plus trompeuses que le sujet paraît pointu. Le descriptif paraît crédible, la formulation d'une grande clarté impressionne, mais tout est faux. Un chatbot ne « connaît » pas au sens strict, il se contente d'imiter le discours humain. Les termes même d'« intelligence artificielle » sont trompeurs : techniquement, il s'agit de modèles de langage de grande taille (LLM en anglais), ou, pour simplifier, d'« interlocuteur artificiel », capable de répondre sans comprendre la conversation. Face à cette intelligence qui n'en est pas une, la capacité de l'IA à nous berner dit aussi quelque chose de nous. Plusieurs études de psychologie sociale ont documenté que l'être humain accordait

plus de crédit à une affirmation énoncée avec assurance qu'à une assertion suggérée avec prudence. En se présentant face à un chatbot dans la position de celui qui attend une réponse d'un « sachant », l'internaute se met déjà en position d'être berné.

5. Nicolas Six, « Pourquoi les photos générées par IA se ressemblent-elles autant ? » dans *Le Monde*, 29 mars 2025. https://www.lemonde.fr/pixels/article/2025/03/29/pourquoi-les-photos-generees-par-ia-se-ressemblent-elles-autant_6588034_4408996.html

*Résumé de cet article relatif à la génération d'**images**.*

Aussi avancée que soit la technologie de création d'images par une IA, celles-ci partagent presque toujours les mêmes caractéristiques : traits de cartoon, textures lisses, composition épurée et esthétique idéalisée. Il en va de même pour des photos qu'on demande de corriger pour les améliorer (comme éliminer du flou) ou que l'on veut modifier par des retraits ou des ajouts d'éléments (comme changer des visages, modifier le fond de scène, supprimer ou remplacer un personnage). La plupart des images créées ou modifiées par l'IA conservent des caractéristiques, comme des tics visuels, qui n'échappent pas aux observateurs les plus avertis. Des éléments stylistiques récurrents qui, combinés, peuvent donner à l'œil une impression d'irréalité. Autre impression fréquente : les textures de l'image paraissent très lisses, car c'est le fonctionnement même d'une IA que de chasser le grain d'une image. Ce n'est pas non plus un hasard si, sur la plupart des programmes de génération d'images, les cheveux et les vêtements sont extrêmement propres et ordonnés, les couleurs chaudes et vives, et les visages, les corps et les paysages, idéalisés. Finalement, on n'aura pas toujours ce qu'on avait en tête lors de notre demande à l'IA. Parfois le résultat est surprenant, parfois décevant. En réponse, l'IA peut proposer quelques images et nous demander de choisir celle qu'on préfère : cela lui permet d'apprendre davantage, de contribuer soi-même à l'amélioration de ses performances esthétique. Tout cela s'explique par la façon dont sont entraînées ces intelligences artificielles : ces neurones artificiels ont été entraînés sur des piles d'images mêlant photos et dessins. Notamment sur la base *Laion*, qui comporte 5 milliards d'images. On y trouve tout et n'importe quoi, même si certaines IA génératives filtrent les images d'entraînement pour en exclure les moins esthétiques.

*Et pour conclure, avec l'élection de Donald Trump comme président des États-Unis, au pouvoir depuis 2025, et aussi l'avancée de l'IA, nous relevons un article paru dans **Le Devoir** :*

6. Christian Desmeules, « "L'heure des prédateurs" : Giuliano da Empoli, prophète inquiet », dans *Le Devoir*, 20 avril 2025. https://www.ledevoir.com/lire/873583/heure-predateurs-giuliano-da-empoli-prophete-inquiet?

Menaces de l'intelligence artificielle

Le monde semble changer à toute vitesse. Son orbite, en raison d'une série d'événements, semble aujourd'hui s'être déplacée : avancées de l'intelligence artificielle, attaques répétées contre la démocratie, multiplication des foyers de guerre. Un peu prophète, lanceur d'alertes, romancier du réel et « scribe aztèque », l'ancien conseiller politique italo-suisse Giuliano da Empoli estime avoir quelques clés pour nous aider à comprendre le chaos dans lequel nous avançons. [... Il y a] un nouvel ordre mondial qui se dessine sous nos yeux. Une nouvelle réalité, fruit corrompu d'une alliance entre géants de la tech et dirigeants populistes, où l'usage de la force brute semble devenir le mode d'opération.

[...] Le principal danger des nouvelles technologies, et notamment de l'intelligence artificielle, est l'absence de régulation, l'opacité dans laquelle elles évoluent. Pour lui, l'IA est « une forme d'intelligence autoritaire », qui transforme les données, nos données, en un pouvoir qui a le potentiel de se retourner contre nous. En un mot, écrit-il, « ils veulent qu'on remplace l'intelligence par la foi ». S'il s'agit selon lui d'une technologie extraordinaire, le problème principal de l'intelligence artificielle est que sa « gouvernance est catastrophique et fait qu'elle est simplement aux mains d'un nombre très restreint de sujets, hyperpuissants, qui la développent pour nourrir leurs desseins de pouvoir ».

Retour au Billet #947

Retour au Billet #1007

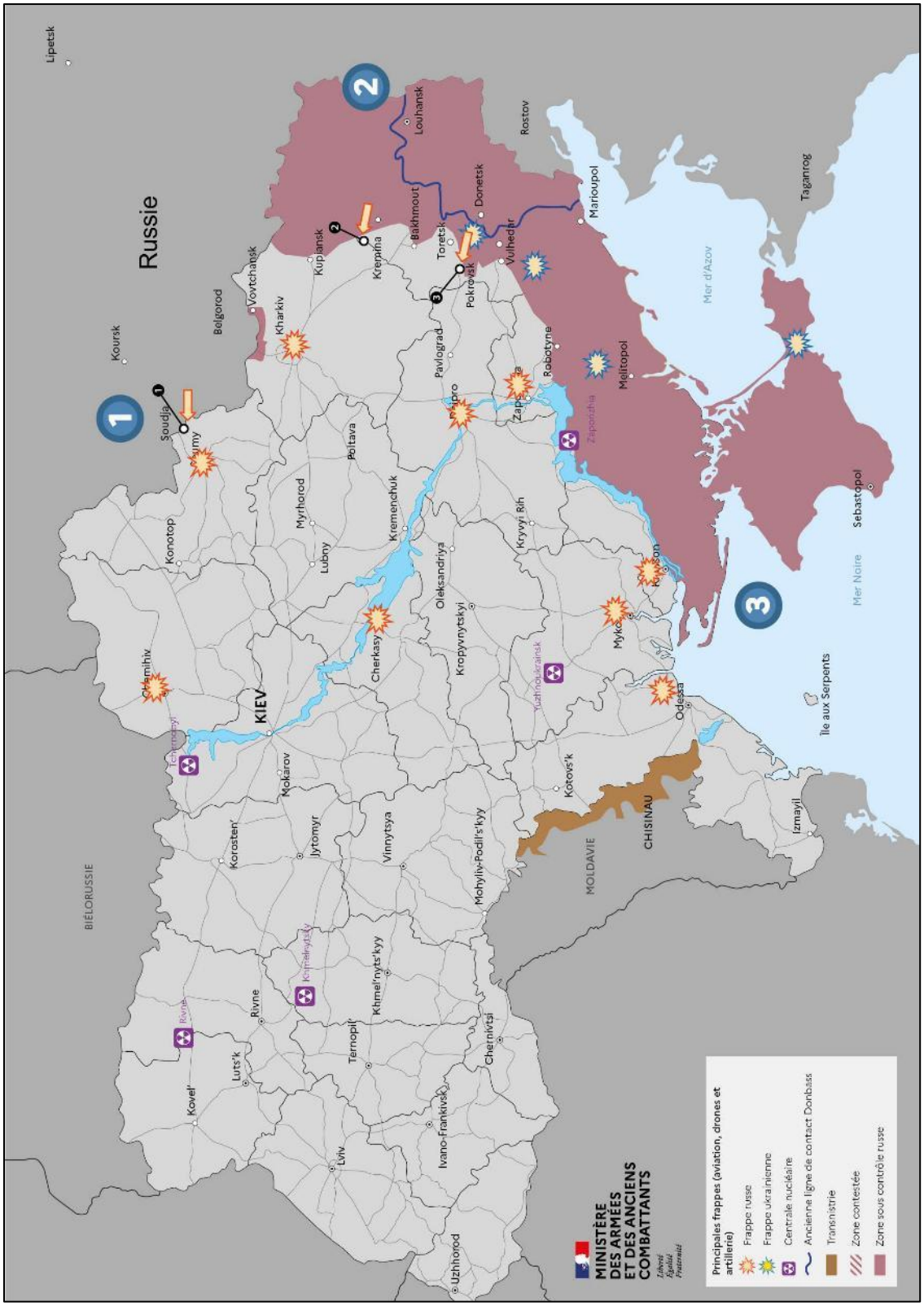

Situation de l'Ukraine le 5 février 2026. En brun, la zone occupée par la Russie. Carte produite par le Ministère des armées et des anciens combattants de France. Courtoisie

Retour au Billet #1012

Pistes d'accompagnement pastoral des personnes en fin de vie

Publication : AECQ, 11 février 2026.

Ce document s'inscrit dans un historique de prises de parole des évêques catholiques du Québec sur les questions touchant les soins de fin de vie. Devant le recours de plus en plus fréquent et l'élargissement des critères d'accès à l'aide médicale à mourir, les évêques sentent le besoin d'intervenir à nouveau pour nourrir le discernement des baptisés qui accompagnent des malades en fin de vie.

Il rappelle d'abord la position officielle de l'Église, qui est de soutenir clairement les soins palliatifs tout en s'opposant à l'euthanasie. En même temps, le document précise qu'il n'est pas un texte doctrinal qui chercherait à trancher ce qui est permis et interdit. Cette remarque m'apparaît très importante pour lire ce document dans une approche centrée sur la personne, plutôt que sur un principe, à l'image de l'attitude de Jésus dans l'Évangile. Il ne faut en aucun cas partir en croisade contre l'aide médicale à mourir, l'Église n'y gagnerait absolument rien.

Le document a aussi l'avantage de préciser les mots : soins palliatifs, acharnement thérapeutique, sédation palliative, aide médicale à mourir, etc., car ce n'est pas toujours facile de s'y retrouver et de bien distinguer chacune de ces options.

Mais ce que je trouve le plus important dans ce document est l'appel adressé à tous les baptisés de réfléchir à l'avance sur la façon dont nous souhaitons vivre la dernière étape de notre vie, en cohérence avec nos croyances et nos valeurs. Il est nettement préférable de ne pas attendre de recevoir un diagnostic de maladie grave ou d'être rendus en toute fin de vie pour commencer cette réflexion et décider entre les soins palliatifs ou l'aide médicale à mourir, par exemple. Je me permets d'insister sur ce point car nous vivons dans une société où la mort est généralement un sujet tabou : on ne veut pas en entendre parler, on veut cacher cette réalité autant que possible. Pourtant, la mort fait partie de la vie, et pour un chrétien c'est un lieu fondamental pour vivre sa foi.»

Ce document éclaire concrètement notre manière d'accompagner les personnes malades et leurs familles. Ce texte aide d'abord à rappeler que le plus important est d'« être là » : écouter, discerner et accompagner, plutôt que juger ou contrôler les décisions des personnes malades. Il insiste sur une pastorale de la présence, à la manière du Bon Samaritain qui se laisse toucher, s'approche, soigne avec les moyens dont il dispose, puis confie à l'aubergiste pour la suite.

Le document montre comment accueillir une demande d'accompagnement, même lorsque la personne a déjà fait une demande d'aide médicale à mourir, en commençant par écouter ses peurs: douleur, sentiment d'être un fardeau, perte d'autonomie, impression d'indignité. Une véritable attitude d'écoute signifie que chacun, dans la relation, donne et reçoit : la personne accompagnée peut enrichir mon regard sur la fin de vie et le sens de l'existence.

Il propose aussi des pistes très concrètes: offrir l'Onction des malades dès que possible, situer ce sacrement dans un cheminement de foi et non comme un « geste magique » de dernière minute. Enfin, il rappelle l'importance d'agir

dans un esprit de partenariat respectueux avec les autres intervenants, professionnels ou non, pour le bien de la personne et de ses proches.»

Ce document change ou vient renforcer la responsabilité pastorale des baptisés face aux personnes en fin de vie. Il élargit le regard: la fin de vie n'est pas seulement l'affaire du prêtre ou de l'hôpital, mais une coresponsabilité de tout le peuple de Dieu. Le texte insiste sur le fait que chaque baptisé peut devenir compagnon de route : par une visite, une écoute vraie, une prière, un soutien aux proches aidants, et par la préparation de funérailles qui portent vraiment l'espérance chrétienne. Il invite nos communautés à parler plus tôt de fin de vie, de soins palliatifs, de sacrements, de sens de la souffrance, pour ne pas attendre la « dernière heure » où tout est précipité.

Nous devons soutenir ceux et celles qui accompagnent : bénévoles, proches, prêtres, intervenants, qui peuvent se sentir impuissants ou déchirés dans certaines situations. Enfin, ce document nous pousse à promouvoir une véritable «culture palliative» et une «aide à vivre», en travaillant à la fois sur le terrain social (accès aux soins palliatifs) et dans nos paroisses, pour que personne ne soit laissé seul au moment le plus fragile de son existence.»

Abbé Yves Hébert,
Diocèse Sainte-Anne-de-La-Pocatière
L'infolettre du jeudi 12 février 2026, Vol. 4, no. 27.

Retour au Billet #1012

ANNEXE 23 – BILLET #1006

Retour au Billet #1006

VATICAN NEWS

À La Une de Vatican News
17/02/2026

Assise, exposition des reliques de Saint François du 22 février au 22 mars 2026

Du 22 février jusqu'au 22 mars 2026, dans l'église inférieure de la basilique Saint-François d'Assise, les pèlerins pourront, pour la première fois, prier devant les reliques du saint. À l'occasion du 800e anniversaire de sa mort, des célébrations solennelles et des initiatives sont consacrées à l'universalité et à l'actualité du message du «pauvre d'Assise». Pour l'Église catholique, c'est un moment de forte attraction spirituelle, pour les fidèles, une occasion de connexion concrète avec la mémoire vivante de l'un des saints les plus aimés et les plus universels. Dans la ville d'Assise, cœur de la spiritualité franciscaine, où 370 000 personnes sont attendues (entre 15 000 et 18 000 visiteurs par jour), l'exposition des reliques renouvelle un lien profond entre l'histoire, la foi et la communauté. Elle relance le message de paix, de fraternité et de simplicité de saint François qui continue de parler au monde d'aujourd'hui.

Quelle signification revêt aujourd'hui ce geste ancien ? Quelle réponse suscite-t-il dans une société de plus en plus éloignée des signes de la tradition religieuse ? Le frère *Giulio Cesareo*, directeur du bureau de communication du Convent d'Assise, souligne aux médias du Vatican le grand intérêt suscité par cet événement. Voici une synthèse de l'entrevue réalisée par Francesco Ricupero pour *Vatican News*.

Signification spirituelle et pastorale de l'ostension des reliques

Depuis toujours, les chrétiens vénèrent les reliques parce que les saints, en particulier les martyrs, sont ceux qui ont témoigné par leur vie que l'amour de Dieu les a pleinement touchés, et l'amour de Dieu n'est pas une chose abstraite, c'est une chose qui touche la chair. Les chrétiens ont toujours vénéré la vie des saints parce qu'ils y voyaient l'action du Saint-Esprit qui avait rempli leur chair de cet amour. Et c'est dans ce contexte que s'inscrit la vénération des reliques de François. Jésus, parlant de lui-même, dit que le grain de blé tombé en terre, s'il ne meurt pas, reste seul, mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruits (Jn 12, 24). Or, François est vraiment cette graine qui, à la manière de Jésus, à la manière des saints, à la manière peut-être de toutes les personnes de bonne volonté, se donne dans la vie de tous les jours. Et celui qui se donne porte du fruit !

L'ostension des reliques renforce le sentiment d'appartenance et de communion

Elle renforce la foi qui est une relation avec le Seigneur, lequel est amour. Elle nous unit à lui dans l'amour. Et en ce sens, vénérer les reliques de François signifie se fortifier dans cette certitude que celui qui aime en se dépensant pour les autres renforce les liens de l'union, qui sont ceux de l'Église, ceux de la charité. En ce sens, plus nous vivons dans l'amour, plus nous vivons dans le don de nous-mêmes, plus notre humanité devient notre être humain. Ce qui nous unit aux autres, ce ne sont pas les idées, mais précisément l'amour que nous donnons dans nos relations. Vénérer François est l'occasion de considérer à quel point l'amour donné avec authenticité porte tant de fruits, et depuis 800 ans, on en parle encore.

Impact de cet événement sur la communauté d'Assise et le pèlerinage

Assise et ses environs vivent au rythme de cet événement. Depuis des mois, toutes les capacités d'accueil sont pratiquement épuisées, tout est réservé. La société nous dit : « Prends soin de toi avant tout, ne te soucie pas des autres ». François dit exactement le contraire. Ses reliques sont celles d'une personne qui s'est dépensée, qui s'est beaucoup donnée, qui s'est consumée. Et c'est précisément ce qu'il nous dit : n'ayez pas peur de vous donner pour porter du fruit.

À travers ses reliques, François continue de parler aux jeunes et aux non-croyants

C'est encore François qui parle par ses reliques. Notre corps est le lieu où se nouent les relations, et les reliques de François sont également l'enveloppe de cette graine de François qui a germé, une enveloppe qui nous parle de lui. Les gens recherchent François parce qu'il incarne l'Évangile, il a vécu selon l'Évangile qui, s'il est accueilli, est une Bonne Nouvelle pour le monde, pour les personnes, pour la communauté. François a été appelé à être une icône du Christ, à être une image semblable au Christ.

L'ostension est une dévotion populaire et aussi un acte ecclésial

Nous avons beaucoup travaillé sur le site sanfrancescovive.org, sur les réseaux sociaux de la basilique sur Facebook et Instagram. Nous voulons vraiment nourrir la dévotion, c'est-à-dire notre amour, avec une expérience ecclésiale qui est théologiquement fondée, mais pas pour autant difficile. Nous voyons en François une graine qui a germé dans la charité qui traverse le temps et l'espace, et cela nous encourage tous à vivre chaque jour avec amour. C'est ce que François nous invite à vivre.

Message de François à une époque marquée par les crises sociales et les conflits

François n'a pas vécu à une époque tellement meilleure que la nôtre. Il y avait des guerres de religion, des guerres intestines dans les villes, de grands conflits, des querelles familiales. Il y avait beaucoup d'injustices. Mais le message qu'il nous transmet est très beau : si une personne accueille véritablement l'Évangile, elle crée autour d'elle une autre histoire, elle crée autour d'elle de nouvelles relations. Elle ne change pas le monde, mais les choses changent autour d'elle. Depuis 800 ans, François continue de toucher le cœur des gens. Nous ne pouvons pas résoudre tous les problèmes, mais si chacun d'entre nous fait un pas, il a un impact, un effet, et nous mentent ceux qui prétendent que nous ne pouvons rien faire.

Source : Francesco Ricupero, « Assise, exposition des reliques de Saint François du 22 février au 22 mars », dans *Vatican News*, 17 février 2026.

Retour au Billet #1006

Retour au Billet #1018

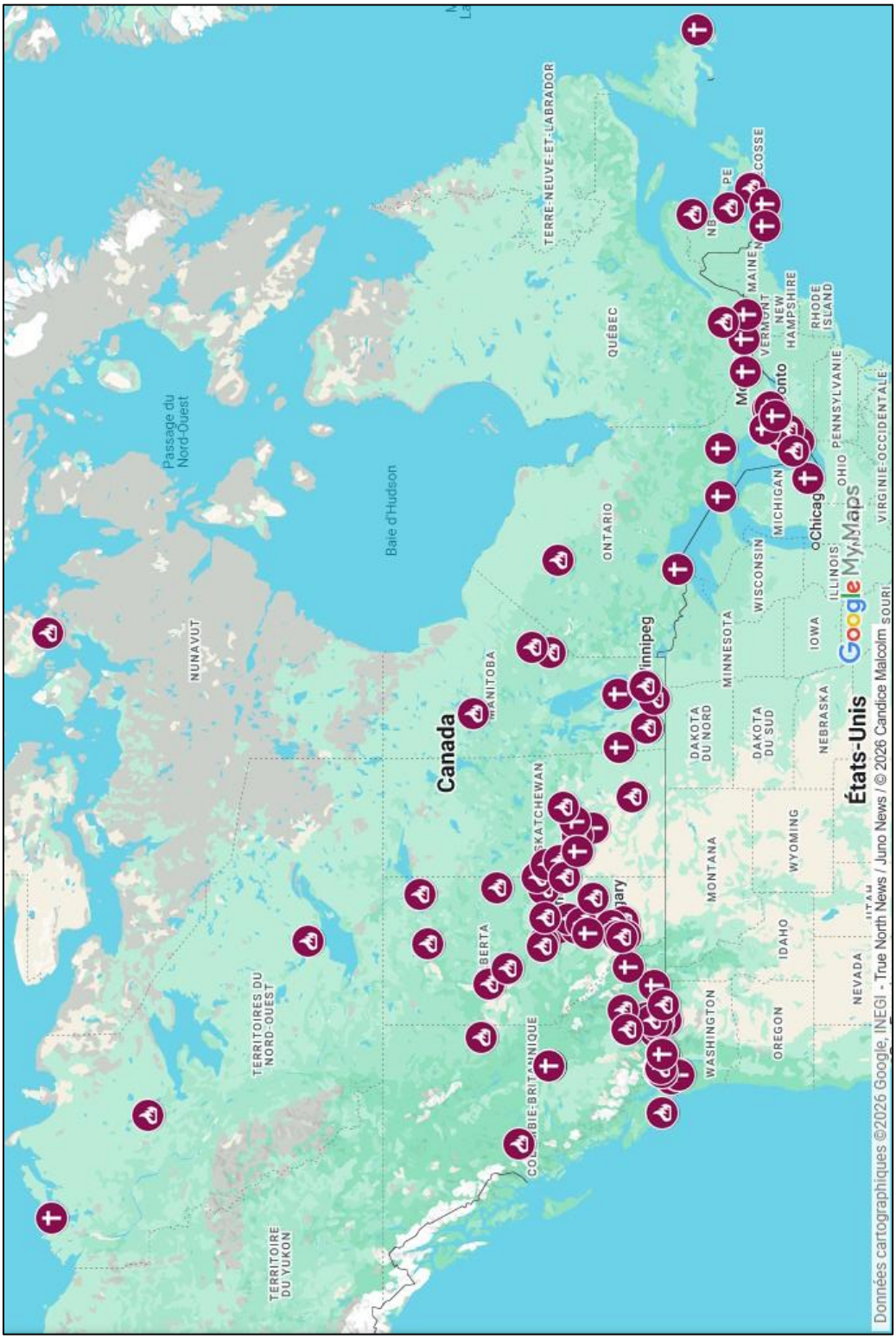

Églises incendiées ou vandalisées au Canada entre 2021 et 2025. Juno News, 2026 et Google Maps, 2026. Courtoisie.

Page A-63 laissée intentionnellement vide pour fin d'impression recto-verso**...**

Page A-64 laissée intentionnellement vide pour fin d'impression recto-verso**...**

INDEX (ptre = prêtre / v.g. = prêtre, vicaire général)

–

50e anniversaire des Sœurs du Saint-Rosaire 42
50e anniversaire du Diocèse de Rimouski 25
50e anniversaire du Séminaire de Rimouski 9, 30
75e anniversaire du Diocèse de La Pocatière 657, 665

1

100e anniversaire du diocèse de Gaspé 365, 399
100e anniversaire du diocèse de Rimouski 126
100e anniversaire du Séminaire de Rimouski
(4e/5e édifice) 559
125e anniversaire du diocèse de Rimouski 6, 169, 170
150e anniversaire de Sainte-Françoise 470
150e anniversaire de Saint-Gabriel 466
150e anniversaire de Saint-Jean-de-Dieu 479
150e anniversaire de Saint-Joseph-de-Lepage 469
150e anniversaire de Saint-Louis du Ha! Ha! 468
150e anniversaire de Saint-Moïse 468
150e anniversaire des Sœurs du Saint-Rosaire..543, 544, 547, 548, 550, 561, 473, 574, 581, 584, 588, 592, 604, 608, 609, 611, 612, 613
150e anniversaire du diocèse de Rimouski..58, 131, 241, 274, 281, 287, **298**, 300, 301, 305, **306**, 359

2

200e anniversaire de Cacouna 615
200e annniversaire, édifice du Musée régional de Rimouski 518

3

300e anniversaire de la ville de Rimouski 179
325e anniversaire de la ville de Rimouski 345
350e anniversaire de Cacouna 615
350e anniversaire du diocèse de Québec 498, 499, 567

6

6 mai 1950, feu de Rimouski 92

A

Abbé Pierre 616
Abus sexuels ..... *Voir :* Agressions sexuelles
Académie Saint-Joseph (Couvent gris, Rimouski) 36, 39, 519
Académie Saint-Joseph (de Mont-Joli) 38
Accueil-Maternité 235
Acolytat 410
Action catholique 81
Ad limina, visite
- 1921 ..... 40, 367
- 1949 90
- 2017 304
Adékambi, Moïse, ptre 577
AECQ 665
- aide médicale à mourir 445
- COVID-19 343
- élections provinciales 2022 401
- Éthique et culture religieuse, cours d'~ 364
  + ANNEXES, page A— 9
- exécutif 2023-2024 483
- Guide pour le réaménagement des paroisses 360
- messages du 1er mai 451, 540
- patrimoine religieux immobilier, avenir 508, 511
  + ANNEXES, page A— 37
- Risquer l'avenir (publication) 170
Agaï, Auguste Ifèdoun, ptre 325, 494
Agressions sexuelles ..412, 448, 470, 514, 527, 528, 547, 548, 549, 554, 557, 561, 609, 616, 618, 619, 623, 624, 646, 663
Agudelo Gutiérrez, Pedro Pablo, ptre 231, 481
Aide médicale à mourir 408
- Canada 644, 666
- France 445, 530, 655
- position AECQ (2023) 445
- Québec 415, 447, 460, 497, 520, 521, 528, 647, 648
  + ANNEXES, page A— 59
Albert, Fr René, s.c. 176
Allico, Jean-Baptiste N'dri, ptre 325, 390
Amiante 589
Amoris Laetitia 665
Amqui, drame 2023 ..... 438, 614
Anctil, Sr Monique, r.s.r. 185
Année sainte
- 1949-1950 91
- 1967-1968 130
- 1999-2000 298
- 2025 ..... 545, 575, 581
- 2026 (saint François d'Assise)
  + ANNEXES, page A— 60
Année Sainte
- 2026 (saint François d'Assise) 642, 662
Annexions de paroisses 195, 360
Anoh, Jean-Marie, ptre 576
Antiféminisme 651
Archevêché 122, 226, 386
- évêché 1er édifice (1870) 299
- évêchés, 1er (1870) et 2e (1901) édifices 18, 318
- résidence 356, 553
- restaurations 2004-2007 ..... 319, 355

+ ANNEXES, page A— 20
- valeur patrimoniale 201, 406
+ ANNEXES, page A— 19
- vente ? (2021) 355, 357, 359
Archevêque et Archevêque émérite 208
Armoiries diocésaines 2
Arouko, Kindé Cosme, ptre 325, 477
Arseneault, Alain, avocat 528
Asbestos, grève (1949) 72, 89
Assemblée des évêques catholiques du Québec ..... *Voir* : AECQ
Assemblée des prêtres 2023 462
Assemblée des prêtres 2025 610
Assogba, Clément, ptre 325
Ateliers Saint-Louis 43, 322, 404, 597
Atena Habitation 424
Athéisme 601
Au cœur de la vie (publication) 134, 164, 308
Audet, Nicolas, v.g. 6
Auger, Jean-Philippe, ptre 324

B

BAEQ 137
- fermeture de paroisses 138, 139, 140
Baie-Comeau ..... *Voir :* Diocèse de Baie-Comeau
Banville, Charles, ptre 140
Baptême
- adulte 523
- statistiques 553
- transgenres ou LGBTQ+ 492
Basque (J.-Léonard Parent), artiste peintre 282, 321
- Galerie d'art Léonard-Parent 513
Beaulieu, Victor-Lévy 615
Beaumont, Sr Mariette, s.c.s.l. 124
Bégin, Mgr Louis-Nazaire 70
Bélanger, Bse Sr Dina, r.j.m. 241
Bélanger, Noël, ptre .. 47, 50, 51, 60, 62, 88, 90, 107, 167, 185, 351
Bélanger, Rodrigue 184
Bénédictions
- couple de même sexe 504
Benoît XVI, pape
- avec François 237
- décès (2022-12-31) 419
Bérubé, Gabriel, v.g. 164, 227
Bérubé, Léo, ptre 183
Bérubé, Sr Rita, r.s.r. 166
Bérubé, Suzanne 506
Bibliothèque Lisette-Morin 106
Bienheureuse Élisabeth Turgeon .. *Voir :* Turgeon, Bse Sr Élisabeth, r.s.r.
Bizier, Sr Jeanne, f.m.b. 164
Blais, Mgr André-Albert **15**, 38, 54, 59, 112, 113, 124, 366, 457
- 25 ans d'ordination 24
- bilan (1917) 25
- Bourse Mgr Blais 24
- coadjuteur de Mgr Langevin 15
- décès 26
- Frères de la Croix de Jésus 30
- paroisses érigées 17
Blais, Mgr Jean-Pierre 412, 413, 590
- Baie-Comeau 211
Blaise, Rodelain, ptre 325, 390
Blanchet, Mgr Bertrand **171**
- 1973, évêque de Gaspé 172, 629
- 50 ans d'ordination épiscopale 462, 508
- bilan (2007) 199
- biographie 171
- Chantier diocésain (2001-2011) 188, 190
- décès (2025) 621, 627, 628
- démission (2007) 199, 203
- doctorat honorifique 210
- funérailles 628
- fusion des 9 paroisses de Rimouski (2007) 195
- nécrologie 628
- pallium 172
- prêtres fidei donum 196
- priorités (1993) 173
- visite pastorale (1994-1997) 181
Blanchette Vézina, Maïté, député-ministre
- classement cathédrale 2023 492
Blaquière, Marc-André, ptre 188
Bonazzi, Mgr Luigi, nonce 261, 270, **271**, 306, 326
Bossé, Hervé, ptre 123, 125
Boucher, Jacques-Daniel, ptre 456
Bouillon, Alexandre, ptre 54, 449
Bouillon, Georges 34
Bourgault, Jacques 285, 290, 298
Bourgault, Jean-Julien 321
Bourgeau, Victor 256, 330, 428, 494
Bourget, Mgr Ignace 238
Brambilla, Sr Simona 585
Brazeau, Omer 215
Brésil, mission diocésaine 122, 125, 139, 324
Brillant, Jean 28
Brillant, Jules-A. 59
- école d'arts et métiers 63
- École de marine 79
Brillant, Raynald, ptre 484
- décès **439**
- vicaire général **169**, 183, 189
Bse Élisabeth Turgeon ..... *Voir :* Turgeon, Bse Sr Élisabeth, r.s.r.
Bureau d'aménagement de l'Est du Québec ..... *Voir :* BAEQ
Bureau de poste de Rimouski (ancien édifice) 406

C

Cabano, incendie (1950) 93
Cacouna, église et presbytère 432

Caisses populaires Desjardins 22
Camp 55 68
Camp Louis-Georges-Lamontagne **227**, 229
- 50 ans 228
Cap-à-l'Orignal 86, 227
- chapelle 228, 230
- colonie de vacances 86, **227**, 229
Capsule temporelle 503, 560
Carbonneau, Charles-Alphonse, v.g. **41**, 53
Caron, André, ptre 122, 125
Caron, Guy, maire 513, 524
Cartier, Jacques (1534) 443
Casgrain, Claire 546
Catéchisme 99
Catéchuménat 523, 658
Cathédrale Notre-Dame de Paris
- incendie 2019 502
- réouverture 2024 577
+ ANNEXES, page A— 47
Cathédrale Saint-Germain, Rimouski 443
- cathèdre 129, 209, 298, 355
- classement (intention de) 427, 428, 429, 430, 431
- classement patrimonial 2023 ..... 491, 493
↘ valeur architecturale 494
↘ valeur artistique 494
↘ valeur historique 493
↘ valeur paysagère 494
↘ valeur sociale 494
- comité ~ 1862 284
- comité ~ 2016 287
- consécration de la ~ 102
- fermeture temporaire 256, 277
- histoire 428, 520
- mésentente . 236, 292, 293, 295, 296, 314, 317, 320, 347, 378
- médiateur 325, 326, 327, 329, 330
- poursuite civile 315, 347, 378
- messe de minuit 2021 369
- orgues 32, 266, 268, 284, 341, 354, 421
- presbytère 405, 523, 558
- publication sur la ~ (2017) 303
- quatrième église de Rimouski 7, 428, 518, 520
- rénovations (1967) 128, 297
- restauration 245, 247, 267, 275, 284, 333, 337, 338, 342, 405, 632
↘ chargé de projet 333, 334, 335
- salle Saint-Germain, rénovation 499
- service pastoral 2024 et suiv. 522, 594
- sondage Léger (2017) 302, 309, 311
- subventions 373, 388, 485, 574, 632
- valeur patrimoniale 256, 284, 316, 340, 374, 428, 429, 430, 431, 493
+ ANNEXES, page A— 1, 2, 3
- vandalisme (2021) 353
- vitraux 284, 330
Catherine de Saint-Augustin, bienheureuse 568
Cégep de Matane 241
Cégep de Rimouski 241, 532
- 100e anniversaire de l'édifice (2024-2025) 559
- 150e anniversaire du Séminaire (2013) 241
- armoiries 393, 396, 397
- Bibliothèque Gilles-Vigneault 226
- début (1968) 131
- implantation (1967) 127, 130
- Institut maritime du Québec 37
- Jean-Guy Nadeau 128, 250
Cénacle, Le (Cacouna) 76, 360
Centenaire, diocèse de Rimouski 130
Centre Saint-Germain (publication) 78, **82**, 99, 114, 132, 251
Chanoines (1877, début du chapitre des ~) 13
Chanoines (1998, fin du chapitre des ~) 183
Chanoines Réguliers de Prémontré 180
Chantier diocésain (2001-2011) 188, 190, 205
Chapelet en famille 96, 144
Chapelles d'adoration 572
Charbonneau, Mgr Joseph 71, 88, 89
Charland, Mgr Pierre 590
Charles III, couronnement du roi ~ (2023) 454, 587, 613
Charron, Sr Pauline, RSR 613
Chavoin, Sr Jeanne-Marie, S.M. 230
Chemin faisant (émission) 124
Chemin néocatéchuménal 283, 296
Chouinard, Sr Gisèle, s.r.c. 210, 244
Cimetières
- Jardins commémoratifs St-Germain 191, 220
- Le Bocage 219
- Sainte-Alexis 631
Clermont-Legros, Jean Francis 339
Club Caribou 76
Clubs Rotary 100
Coalition urgence rurale 165
Code civil du Québec, révision 1994 174
Collège classique de Matane (1958) 111
Collège industriel de Rimouski (1855) 6, **8**, **14**, 37, 63, 78, 111, 131, 241, 386, 519
Collins, card. Thomas Christopher 606
Colonie de vacances ..... *Voir :* Cap-à-l'Orignal
Compagnie de Sainte-Ursule 131
Concert de Noël 635
Concile diocésain 132
Concile Vatican II 116, 117
- 50e anniversaire 236
- Suites 121
Conclave 605
Conclave, film 2024 573
Confédération canadienne (1867) 7
Congrès eucharistique (1950) 91, 106
Congrès eucharistique international (2008) 203
Congrès eucharistiques régionaux 91, 110

Conseils
- Collège des consulteurs ... 162
- de pastorale paroissiale ... 149, 154
- de zones ... 154
- des Œuvres ... 107, 108
- diocésain de pastorale (CDP) ... 121, 153
- du patrimoine religieux du Québec ... 201, 226, 248, 249, 255, 265, 268, 282, 297, 373, 400, 417, 432, 444, 614, 626
↘ subventions 2012 ... 233
- pour les affaires économiques (CAE) ... 163
- presbytéral de Rimouski (CPR) ... 160
Consortium des écoles normales de Rimouski ... 112
Coopérative de solidarité Paradis ... 285
Cormier, Jean-Marc
- La lampe et la mesure (livre) ... 146
Cormier, Sr Odette, s.r.c. ... 495
Côté, Alcide, ptre ... 427
Côté, Marius, ptre ... 115
Coulombe, Réjean, ptre ... 552
Courchesne, Mgr Georges ... **47**, 106, 372, 449
- 2 doctorats honorifiques ... 60
- Action catholique ... 81
- armoiries ... 56
- bilan ... 94, 97
- colonisation ... 57
- consécration épiscopale ... 51
- décès ... 93
- évêque de Rimouski ... **50**
- florilège d'expressions savoureuses ... 60
- institutions d'enseignements ... 52, 62, 80
- Nos humanités (publication) ... 50
- pallium ... 84
- paroisses érigées ... 94
- portrait ... 87, 95
- prêtre ... **47**, **49**
Couturier, Mgr Gérard ... 69
- Diocèse de Baie-Comeau (1958) ... 109
- évêque de Hauterive (= Baie-Comeau) ... 151
Couvent gris ... 35, 36, 37, 39, 519
COVID-19, pandémie de la ~ ... 256, 335, 338, 339, 341, 342, 343, 344, 354, 369, 370, 374, 380
+ ANNEXES, page A— ... 6, 8
Crépault, Jean ... 335, 337, 345, 362, 373
Crevier, Alain ... 539
Crise du logement ... 508
Crise économique (1930 ss) ... 55
Croix de l'évangélisation (2017-2018) ... 306
Croix de Saint-Germain (décoration) ... 66, 245, 516
Croix Victoria (décoration) ... 28
Curis, Mgr Carlos, nonce ... 172, 276
Cyber lundi ... 411
Czerny, card. Michael ... 606

D

D'Amours, Alphonse, v.g. ... **65**, 98
Daris, André, ptre ... 124, 131, **143**, 224, 357
D'Astous, Léopold, ptre ... 122, 125
De la Croix Chevrière, Mgr Jean-Baptiste ... 70
Dechamplain, André-Albert, ptre ... **61**, 352
Décoration ... 69, 70, 110
- Croix de Saint-Germain ... 66, 245
- Croix Victoria ... 28
- de la SCHEC ... 501
- de l'Assemblée nationale ... 400
- du lieutenant-gouverneur ... 497
- du Roi Charles III ... 587, 613
- Ordre du Canada ... 186
- *Pro Ecclesia et Pontifice* ... 85, 99
- reconnaissance diocésaine ... 193
Denis, André, juge ... 528
Dérogation à une charte ... 579
Desbiens, J.-Eudore, v.g. ... 100
Deschênes, Raynald, v.g. ... **159**, 162
Desjardins, Alphonse ... 22
Desrosiers dit Dutremble, Michel ... 4
DesRosiers, Michel ... 566
DesRosiers, René, ptre ... 159, 166, 167, 181, 227, 436, 570
- Institut de pastorale ... 184, 193, 195
Desrosiers, Wilfrid, ptre ... 152
Développement et Paix ... 214
Diaconat permanent ... 152, 168, 304, 370
Diaconat transitoire ... 583
Dialogue diocésain (publication) ... 134, 164
Diocèse de Baie-Comeau ... 199, 299
- débuts ... 14
- Mgr Gérard Couturier (1958) ... 109
- Mgr Jean-Pierre Blais ... 211, 412, 413, 590
- Mgr Pierre Charland ... 590
Diocèse de Gaspé ... 366, 367
- 100 ans ... 365, 399
- Mgr Bertrand Blanchet (1973) ... 172, 629
- Mgr Claude Lamoureux (2023) ... 435, 452, 453
- Mgr François-Xavier Ross (1923) ... **42**, 46
- Mgr Gaétan Proulx (2016) ... 291
- Mgr Gilles Ouellet (1968) ... 146
- Mgr J.-Romuald Léonard, (administrateur 1922-23) ... 46
- préfecture apostolique (1882) ... 40
Diocèse de Hearts ... 100
Diocèse de La Pocatière ... 646, 657, 665
Diocèse de Québec
- 350 ans ... 498, 499, 567
- pèlerinage du 350e ... 567
- Porte Sainte ... 498
Diocèse de Rimouski
- 100 ans ... 126
- 125 ans ... 6, **169**, 170

- 150 ans...58, 131, 241, 274, 281, 287, **298**, 300, 301, 305, 359
↘ Grand rassemblement, 28 mai 2017 ..... **305**, **306**
- 4 paroisses transférées à La Pocatière(2001)..... 192
- 50 ans 25
- archidiocèse (1946) 84
- fondation (1867) 3, 299
- limites modifiées (2001)..... 192
- logo 348
Diocèse du Golfe Saint-Laurent..... *Voir* : Diocèse de Baie-Comeau
Dionne, Georges, ptre 84
Dionne, Rosaire, ptre 285, **288**, 290, 330, 332, 382, 407
Dionne, Yves-Marie, ptre 179, 393, 396
Disciples-missionnaires 281
Disposition dérogatoire..... 579
Distillerie, église Rivière-à-Claude (diocèse de Gaspé)..... 495
Divorcés remariés 665
Doctrine de la découverte..... 442
Dom Bellot 319, 320
Domaine Floravie 237
Douville, Mgr Arthur 90
Dubé, Émile, ptre 69
Dumais, Anne-Marie Beaupré.....131, 144, **155**, 321
Dumais, Mgr Raymond..... 173
- 1994, évêque de Gaspé..... 151, 173
- 2003, Institut de pastorale 184, 235
- 2012, décès 235

E

Eau de Pâques..... 182
Éclipse solaire 2024..... 536
École de pastorale du diocèse.....*Voir :* Institut de pastorale
Écoles
- Académie Saint-Joseph (Couvent gris, Rimouski)....36, 39, 519
- Académie Saint-Joseph (Mont-Joli) 38
- Cégep ..... *Voir :* Cégep de...
- chrétienne et catholique..... 19
- collège classique de Matane (1958)..... 111
- collège industriel de Rimouski (1855) 6, **8**, **14**, 37, 63, 78, 111, 131, 241, 519
- Consortium des ~ normales de Rimouski..... 112
- d'arts et métiers..... 63
- d'agriculture.....241, 319, 351, 396, 404
↘ dégradation de l'édifice..... 358
- d'agriculture de Sully (1929) 80
- d'arts et métiers.....58, 59, 67, 79, 241, 396
- de commerce 58, 59, 85, 111, 132, 241, 396
- de Marine.....78, 79, 80, 241
- de pastorale .....*Voir :* Institut de pastorale
- d'infirmières (1944)..... 80
- Grand Séminaire ..... *Voir :* Grand Séminaire
- Institut de technologie 396
- Institut familial **73**, 114, 240
- Institut maritime 37, 39, 78, 79, 80, 241, 396
- Institut Notre-Dame 74
- lieux de culte 448
- ménagères*.....114, 240
- moyenne d'agriculture
↘ constitution (1926) 40
↘ Résidence Lionel-Roy (1970).....218
- normale 10, 19, 20, 21, 52, 64
- normale Tanguay..... 59, 111, 112, 241, 396
- Paul-Hubert, polyvalente.....119
- petites ~ paroissiales (1871).....10
- Sacré-Coeur **39**, **43**, 322, 404
- Séminaire (petit)..... *Voir :* Séminaire de Rimouski
- technique..... 63, 241, 519
Économe diocésain
- Dyno Périgny 373, 515, 517
- Jean Crépault.....373
- Michel Lavoie.....164, 193, 227, 326, 332, 341
- Yves Pelletier 373
Édifice Paul-Émile-Gagnon 406
Édouard, Adrien, ptre 515
Églises .....*Voir aussi* Paroisses
- avenir..... 246, 336, 508, 532
- classées.....249, 251
- fermetures..... 200, 202, 417
- Groupe citoyen Portes ouvertes.....508
- incendiées 54, 92, 150, 180, 189, 231, 382, 389, 480, 502, 650
- Sanctuaire Sainte-Anne, Rimouski.....112
- sépultures sous les 425, 433, **640**
+ ANNEXES, page A— 27
- valeur patrimoniale 201, 226, 284, 297, 420, 428, 433, 493
- vente, cession 181, 335
Églises - édifices.....*Voir aussi :* Orgue, Vitraux, Paroisses
- 3e église de Rimouski 35, 36, 37, 39
- Bon-Pasteur de Matane.....287
- Cacouna, Saint-Georges.....432
- Cathédrale Saint-Germain, Rimouski..... *Voir :* Cathédrale
- de Rimouski 247, 248, 278, 297
↘ 1711-1790 = première église 7
↘ 1790-1824 = deuxième église 7
↘ 1824-1862 = troisième église.....7, 518
↘ 1862... = quatrième (cathédrale) 7, 520
- Esprit-Saint 389
- Lac-des-Aigles, Saint-Isidore 455
- L'Isle-Verte, Saint-Jean-Baptiste 251, 420, 425
+ ANNEXES, page A— 27
- Nazareth, l'Annonciation de ~, Rimouski..... 200, 509
- Notre-Dame de Paris
↘ incendie 2019 502
↘ réouverture 2024.....577
+ ANNEXES, page A— 47
- Notre-Dame-de-Lourdes, Mont-Joli 440
- Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Rimouski.....278
- Rivière-à-Claude (diocèse de Gaspé) 495
- Saint-Alexandre-des-Lacs.....566

- Saint-Alexis-de-Matapédia 480
- Saint-Donat 482
- Sainte-Agnès, Rimouski 278, 346, 368, 426, 592, 593
- Sainte-Angèle 434
- Sainte-Anne (sanctuaire, Rimouski) 252
- Sainte-Odile, Rimouski 200, 509
- Sainte-Rita 465
- Saint-Germain, Rimouski ..... *Voir :* Cathédrale
- Saint-Guy 456
- Saint-Jérôme de Matane 231, 490, 527
- Saint-Mathias de Cabano 382
- Saint-Paul-de-la-Croix 407
- Saint-Pie-X, Rimouski 221, 249, 297
- Saint-Robert, Rimouski 297
- Saint-Ulric 437
- Saint-Vianney 486
- Saint-Yves, Rimouski 200, 283, 297, 383, 422, 486
- Trois-Pistoles, Notre-Dame-des-Neiges 400

Églises transformées
- Lac-au-Saumon, Saint-Edmond 265
- Lac-des-Aigles, Saint-Isidore 377
- Nazareth, l'Annonciation de ~, Rimouski 509
- Rivière-à-Claude (diocèse de Gaspé) 495
- Saint-Alexis-de-Matapédia 480
- Sainte-Odile, Rimouski 509
- Saint-Mathias de Cabano 382
- Saint-Mathieu-de-Rioux 413
- Saint-Valérien 264
- Saint-Yves, Rimouski 383, 422, 486

Élections provinciales & AECQ (2022) 401
Élisabeth Turgeon ..... *Voir :* Turgeon, Bse Sr Élisabeth, r.s.r.
Élizabeth II (1926-2022), reine 399
Empress of Ireland 23
En 4 pages (publication) 134
En Chantier (publication) 193, 227, 308, **507**
Éthique et culture religieuse, cours d'~ 364
+ ANNEXES, page A— 9
Euthanasie 445, 648, 655
Évêché ..... *Voir :* Archevêché
Évêques de Rimouski... (voir aussi au nom)
01. Mgr Jean-Langevin 5
02. Mgr André-Albert Blais 15
03. Mgr J.-Romuald Léonard 29
04. Mgr Georges Courchesne 47
05. Mgr Charles-Eugène Parent 97
06. Mgr Louis Levesque 127
07. Mgr Gilles Ouellet 146
08. Mgr Bertrand Blanchet 171
09. Mgr Pierre-André Fournier 207
10. Mgr Denis Grondin 269

F

Famille Myriam Beth'léem 164
- Maison mère 164

Favi, Augustin, ptre 478
Fecteau, Mgr Clément 412
Féminicides 660
Femmes, dicastères du Vatican 585, 649, 660, 666
- Brambilla, Sr Simona 585
- Petrini, Sr Raffaella 586
- Zervino, María Lía 585

Femmes, journée des 301, 656, 666
Femmes, violence 660
Ferland, Jacques 181, 184, 192, 205, 212
Ferland, Jean-Pierre 546
Ferland, Olivier 266, 285, 288, **331**
Fermetures de paroisses 195, 360
Ferréol, Sr Marie, D.S.E. 474, 475, 484, 496, 535, 538
+ ANNEXES, page A— 36
Festival de Pâques 531, 534, 599, 667
Feu de, du ..... *Voir :* Incendie de, du
Fidei donum, prêtres 196, 197, 217, 249, 324, 325, 390, 576
- Adékambi, Moïse 577
- Agaï, Auguste Ifèdoun 325
- Agudelo Gutiérrez, Pedro Pablo 231
- Allico, Jean-Baptiste N'dri 325
- Anoh, Jean-Marie 576
- Arouko, Kindé Cosme 325
- Assogba, Clément 325
- Blaise, Rodelain 325
- Favi, Augustin 478
- Gnivo, Patrick 576
- Guerrier, Pierre 325
- Jeudy, Jean Gregory 325
- Molina Henao, Diego Andrés 325
- Morales Montoya, Juan Bautista 325
- Orozco Sanchez, Luis Guillermo 197
- Pascal, Borne 577
- Tidjani, Serge 292
- Zuluaga López, Rodrigo Hernán ..... *voir* : à la lettre **Z**
• Brésil, mission diocésaine 122, 125, 139, 324
• Statistiques 2016 292

Fidei donum, séminaristes
- Péronvil, Nawell Dieuvens 409, 474, 479, 506, 583, 614
+ ANNEXES, page A— 34, 35

Films
- Conclave 573
- Le temps d'un été 467

Fiset, Eugène 38, 45, 103
Fortin, Alphonse, ptre 33
Fournier, Mgr Pierre-André 202, **207**
- 1re lettre pastorale 227
- biographie 207
- blason 207
- décès 258
- dernier message 258, 259, 260
- feu de L'Isle-Verte 512

- hommages ... 261, 263
- investiture (2008) ... 207
- pallium ... 213
Foyers
- Centre d'accueil Jésus-Marie ... 240
- de Rimouski (N.-D. du Sacré-Cœur) ... 113
- Hospice Marie-Reine-du-Clergé ... 108
- Hospice-Orphelinat, Sœurs de la Charité (1890) ... 36, 37, 39
- Maison de la Charité Notre-Dame du Sacré-Cœur ... 113
- Maison de la Providence (Matane) ... 108
- Manoir de Caroline ... 73
- Manoir les Générations ... 73
- Notre-Dame des-Anges (Trois-Pistoles) ... 102, 108
- résidence des sœurs du clergé (Lac-au-Saumon) ... 471
- Saint-Joseph d'Estcourt ... 71
François d'Assise, saint ... 642, 662
+ ANNEXES, page A— ... 60
François de Laval, saint Mgr ~ ... 13, 70, 299, 400, 467, 498, 568
François, pape
- avec Benoît XVI ... 237
- cardinal Marc Ouellet ... 426
- chemin néocatéchuménal ... 283
- décès ... 603
- Décès ... 601
- décès de Mgr Pierre-André Fournier ... 261
- feu de L'Isle-Verte ... 513
- funérailles ... 603
- funérailles de Benoît XVI ... 419
- hospitalisation ... 441, 459, 589, 591, 597
+ ANNEXES, page A— ... 51
- JMJ Lisbonne 2023 ... 473
+ ANNEXES, page A— ... 35
- La joie de l'Évangile ... 281, 304
- l'Ukraine et la Russie ... 379, 444
- nomination de Mgr Claude Lamoureux (2023) ... 452
- nomination de Mgr Denis Grondin (2015) ... 270
- Spiritus Domini, motu proprio ... 409
- Sr Marie Ferréol ... 475, 484
+ ANNEXES, page A— ... 36
- synode (2023) ... 488
- violences sexuelles ... 561
- voyage au Canada (2022) ... 386, 391, 415, 439
Frères ... 19
- de l'Instruction chrétienne ... 53, 78, 80
- de la Croix de Jésus ... 18, 19, 30, 38, 39, 111
- de Notre-Dame-des-Champs ... 31
- du Sacré-Cœur ... **38**, 43, 177
↘ École Sacré-Cœur ... **39**, **43**
↘ Village des sources ... 193
- Maristes ... 30
Funérailles d'État / Nationales ... 545
Fusions de paroisses ... 195, 360

G

Gagnon, Antoine, ptre ... 69, 118
Gagnon, Clermont, sculpteur ... 279
Galerie d'art Léonard-Parent ... 513
Gare de Rimouski ... 405
Gaspé ... *Voir :* Diocèse de Gaspé
Gauvin, Émile, ptre ... 349, 594
Gauvin, Laval, ptre ... 298, 523
- décès ... 563
Gendron, Jean-Marc, ptre ... 141
Gérin-Lajoie, Sr Marie, SBC ... 119
Germain d'Auxerre, saint ... 6
Germain de Paris, saint ... II, 6, 7
Girard, Simon ... 421
Gloutnay, François ... 412, 413, 422, 443, 447, 448, 475, 496, 497, 502, **666**
Gnivo, Patrick, ptre ... 576
Golfe du St-Laurent, Préfecture apostolique du (Gaspésie) ... 40
Golfe St-Laurent, diocèse du ~ ... *Voir* : Diocèse de Baie-Comeau
Golias Hebdo ... 422
Gosselin, Pierre ... 4
Gosselin, Sylvain 104, 167, 174, 175, 187, 299, 303, 314, 355, 371, 440, 457, 459, 461, 493, 501, 520, 550, 563, 564, 595, 596, 613, 630, 633
+ ANNEXES, page A— ... 19
Grand Séminaire ... 117, 120, 135, 332, 544
- Atena Habitation ... 424
- bibliothèque ... 195
- centre diocésain de pastorale ... 312
- chapelle ... 641
- édifice de 1943 (Maison Sainte-Thérèse) ... 76, 319, 372
- incendie ... 397
- livres anciens ... 294, 350
- Maison blanche (1970-1978) ... 77, 136
- valeur patrimoniale ... 311, 312, 316, 319, 320, 322, 358, 372, 391, 392, 403
+ ANNEXES, page A— ... 14
- vente ... 336, 359, 372, 403, 406, 423, 424
- Vitraux ... 394
Grand Séminaire de Québec ... 143
Grande Maison de Ste-Luce ... **105**, 232
Grandir dans la foi, parcours ... 176
Grippe espagnole ... 25, 519
Grondin, Mgr Denis
- biographie ... **269**
- blason ... 269
- intronisation ... 270
- Lettre pastorale (2019) ... 325
- Lettre pastorale (2023) ... 463
+ ANNEXES, page A— ... 30
- origines ... 238
- pallium ... 276
- visite pastorale (2023-2024) ... 515

- vœux de Noël.....327, 345, 368, 414, 500, 505, 578, 634
Grouès, Henry (abbé Pierre).....616
Groulx, Lionel, ptre.....47, 48
Groupe citoyen Portes ouvertes
- disposition des églises.....508
- lettre publique, 2024-01-16.....508
Guerre
- 1914-1918.....48
- 1939-1945.....67
↘ aumôniers militaires.....69
↘ Camp 55.....68
- Terre Sainte (2023 et suiv.).....488
- Ukraine (2022 et suiv.)..... 374, 379, 526, 638, 643, 650
+ ANNEXES, page A—.....58, 62
- Ukraine / réfugiés au Canada.....374
Guerrier, Pierre, ptre.....325, 390
Guyard, Marie..... *Voir :* Marie de l'Incarnation

H

Hagionomie.....663
Hauterive.....*Voir* : Diocèse de Baie-Comeau
Hearst.....*Voir :* Diocèse de Hearst
Hertel, François.....49
Hins, Benoît, v.g..... **159**, 163, 164, **217**, 323
- administrateur diocésain..... 217, 261, 263, 273
- décès.....**562**
+ ANNEXES, page A—.....41
Hommage national.....546
Homophobie.....652
Hôpital.....108
- Amqui.....104
- Gemelli (des papes, Rome)..... 441, 459, 589, 591, 592, 53
+ ANNEXES, page A—.....51
- Matane..... 62, 86, 108
- Mont-Joli.....108, 371
- Notre-Dame-du-Lac.....108
- Rimouski..... 40, 63, 108
- Sanatorium Saint-Georges.....108, 371
Hospices.....*Voir :* Foyers
Hôtellerie Omer-Brazeau.....80, 215
Huard, Wilfrid, ptre.....69

I

Iconographie.....569
Iconostase.....642
In Corde (publication).....102, 114
Incendie
- de Cabano (1950).....93
- de la maison mère des Fr. de la Croix de Jésus (1916) ...19, 30
- de L'Isle-Verte (2014).....512
- de Notre-Dame de Paris (2019).....502
- de Rimouski (1950).....92
- d'églises....54, 92, 150, 180, 189, 231, 382, 389, 480, 502, 650
- du monastère des Ursulines (1937)..... 64
- du Séminaire de Rimouski (1881).....13, 36
- du Séminaire de Rimouski (1950).....92, 95
Institut de pastorale..... 211, 295, 313, 324, 556, 558, 563, 570
- 1999, Rodrigue Bélanger, dir..... 184
- 2001, Jacques Ferland, dir..... 184
- 2003, René DesRosiers, ptre, dir.....184, 193, 195
- 2018-2019, Jean Francis Clermont-Legros, dir..... 339
- 2020, Pierre Cardinal, dir. 338
- accompagnement spirituel 198, 274
- bibliothèque..... 196
- collation des grades (2012).....198, 234
- collation des grades (2019)..... 274
- collation des grades (2024)..... 570
- débuts..... 183
- déménagements (2019-2021).....233, 332, 335
- devise..... 184
- fermeture.....584, 587
- formation permanente..... 195
- Mgr Raymond Dumais, agent de recherches..... 184
- programmes..... 233
- projet..... 181
- sessions 2023..... 487
- structure..... 193
Institut familial.....*Voir :* Écoles
Institut maritime de Rimouski.....*Voir :* Écoles
Institut Monseigneur-Courchesne (orphelinat).....37, 79, 108
Institut séculier Notre-Dame..... 167
Instituts (congrégations religieuses).....*Voir :* Sœurs
Instituts (enseignements divers).....*Voir :* Écoles
Intelligence artificielle (IA).....596, 653, 654
+ ANNEXES, page A—..... 54
Intervenant en soins spirituels..... 647
Isle-Verte, incendie (2014)..... 512

J

JAL (Saint-**J**uste-**A**uclair-**L**ejeune)..... 151
Jalbert, Elzéar, ptre..... 461
Jardins commémoratifs Saint-Germain.....*Voir :* Cimetières
Jean, Joseph (alias Josaphat), ptre..... 374
Jeudy, Jean Gregory, ptre..... 325
JMJ Lisbonne 2023..... 473
+ ANNEXES, page A—.....34, 35
Joseph, saint..... 667
Jour du Seigneur, le (émission)..... 540
Journée internationale des femmes.....301, 656, 666
Journées du patrimoine religieux..... 483
Jubilé 2025.....545, 575, 581, 618, 622
- la Croix..... 586
Jurkovic, Mgr Ivan, nonce..... 359
Juvénat Notre-Dame du Sacré-Cœur..... 39

K

Keable, Joseph 28
Khalil, Louis 277

L

La lampe et la mesure (livre, Mgr Gilles Ouellet) 146, 147
La Pocatière ..... *Voir* : Diocèse de La Pocatière
Labrie, Paul-Émile, ptre 595
Lacombe, Mathieu, député-ministre
- classement cathédrale 2023 492
Lacordaire, cercles 120
Lacroix, card. Gérald Cyprien 422, 514, 528, 547, 548, 549, 606, 619
Lacroix, Charles **275**
Lagacé, Guy, ptre
- pastorale d'ensemble **275**, 281, 302, 313
- vicaire général **323**, 334, 335, 336, 338, 344, **376**, 379
Laïcité 649, 650, 660, 666
Laïcité de l'état 579, 633, 636, 643
+ ANNEXES, page A— 49
Lamontagne, Armand, ptre 68, 71, 74, 76
Lamontagne, Louis-Georges, ptre 61, 87
- colonie de vacances 86, 228
Lamoureux, Mgr Claude
- blason 453
- Diocèse de Gaspé 435
- nomination 452
- ordination 452, 453
Langevin, Edmond, v.g. **5**, 11, 33
Langevin, Marie-Antoinette 12
Langevin, Mgr Jean **5**, 183
- décès 17
- démission 16
- L'affaire Casault-Langevin 13
- Premier bilan (1882) 14
- visite pastorale (1867 et suiv.) 9
Langis, Louis-Jacques, v.g. **16**, 17, 23
Langis, Samuel, v.g. 53
Langlais, Daniel, d.p. 378
Langlois, Gabriel, ptre 238
Larocque, Mgr Charles 3
Larrivée, Dany, artiste peintre 514
Laurent dit Saint-Laurent, Pierre 4
Laval, Mgr François de ..... *Voir* : François de Laval
Lavoie, Denis, ptre 549
Lavoie, Marc-André, ptre 357
Lavoie, Michel 164, 193, 227, 326, 332, 341
Le Relais (publication numérique) 308
- 900e numéro publié 507
Le temps d'un été (film) 467
Lebel, Léonard, ptre 183
Lebel, Mgr Robert 250, 525
- biographie 151
- décès 152
- évêque 151
- prêtre 130
Leblond, Jean-Yves, ptre 38, 386
Lecoutey, André, ptre 283, 321, 394
Lectorat 409
Leo, card. Francis 577, 606
Léon XIII, pape 625
Léon XIV, pape 606
- armoiries 608
- biographie 607
- nom 625
- résidence 662
Léonard, Mgr Joseph-Romuald **29**, 151, 366, 367
- démission 46
- diocèse de Gaspé (admin. 1922-23) 46
- funérailles 46
- nouvelles paroisses 29
Léonard-Parent, Galerie d'art 513
Lepage de Lafossès, Nicolas 7
Lepage, familles (1696-1758) 346
Lepage, René 4, 6, 179, 512
Lépine, Mgr Christian
- aide médicale à mourir 521, 528
Les 4 axes de la pastorale 157
Les Smattes (long métrage) 140
Lettre pastorale
- Mgr Charles-Eugène Parent (1951) 94, 97
- Mgr Denis Grondin (2019) 325
- Mgr Denis Grondin (2023) 463
+ ANNEXES, page A— 30
- Mgr J.-Romuald Léonard (1924) 42
- Mgr Jean Langevin (1867) 8
- Mgr Pierre-André Fournier (2012) 227
Levack, David, ptre 55
Levesque, Mgr Louis **127**, 151
- coadjuteur 117
- Conseil diocésain de pastorale (1972) 153
- décès 183
- démission 145
- évêque de Hearst 100
- pallium 128
- paroisses érigées 145
- vicaire général **98**, 100, 102, 117
LGBTQ+, fidèles ~ (baptême) 492
Liberté religieuse 538
Librairie Le Centre de Pastorale 117, 168
- 50 ans 257
L'Isle-Verte, incendie (2014) 512
Livre de raison du Séminaire 68, 71, 74, 76

M

Macron, Emmanuel 577
+ ANNEXES, page A— 47
Madonna House 217
Maison d'Angèle, La (Amqui) 617
Maison Marie-Élisabeth (soins palliatifs) ... 214, 215, 216, 501, 635
Maison mère
- Fr. de la Croix de Jésus, feu de 1916 19
- Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé 54, **449**, 450, 471, **495**
- Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire . **21**, 38, 255, 403, 519
- vente 2024 532
- Sœurs Servantes de Jésus-Marie 202
-Fr. de la Croix de Jésus, feu de 1916 30
Maison St-Raphaël, Montréal (soins palliatifs) 521, 528
Manège militaire 403
Manrèse 587
Marie de l'Incarnation, sainte 254, 567
Masculinisme 656
Massicotte Éthier, Gilberte, icinographe 569
Maternité de substitution 506
Médaille
- canadienne du volontaire 69, 70, 110
- Croix de Saint-Germain 66, 245
- Croix Victoria 28
- de la défense 69, 70, 110
- de la guerre 1939-1945 ..... 69, 70, 110
- de la SCHEC 501
- de l'Assemblée nationale 400
- de sainte Geneviève 7, 431, 491, 493
- du lieutenant-gouverneur 497
- du Roi Charles III 587, 613
- Gloire de l'Escolle 630
- miraculeuse 152
- *Pro Ecclesia et Pontifice* 85, 99
Mélançon, Jean-François, ptre 164, 400, 427, 516, 517, 518
Mélançon, Yves-Marie, v.é. 208, 210, 315, 326, 369, 507, 620
Mères porteuses 506
Messager de Sainte Anne (publication) 82
Messe de Rorate 635
Michaud, Robert, ptre 186
- maison Louis-Bertrand (UQAR) 187
Minuit Chrétien ! (chant) 418
Misogynie 651
Missio ad Gentes 283, 361
Molina Henao, Diego Andrés, ptre 325
Monastère des Ursulines, feu de 1937 64
Montmorency-Laval, Mgr François de ..... *Voir* : François de Laval
Montmorency-Laval, saint François 568
Mont-Saint-Louis, Bic 44
Monument aux Braves, Rimouski 29
Morales Montoya, Juan Bautista, ptre 325
Moreau, Mgr Zéphirin 78
Morin, Charles, ptre 69
Morin, Lisette 505
Morin, Marcel, v.g. **148**
Morisset, Gérard 62
Municipalités, nom des (histoire) 622
Murray, Pierre, C.S.S. 587
Musée régional de Rimouski 7, 22, 38, 255, 645
- 200 ans de l'édifice (1824-2024) 518
- 50 ans 386
- Couvent gris 35, 36, 37, 39, 519
Myriam Beth'léem 164

N

Nadeau, Jean-Guy, ptre 127, 131, 134, 144, 155, 157, 165
- Cégep de Rimouski 128, 250
- doctorat honorifique (2014) 250
- vicaire général **162**, 165, 169
Natalité, taux de 655
Nelligan, Émile 303
Newashish-Flamand, Charlotte
+ ANNEXES, page A— 46
Noël
- Covid 19 ..... 345, 369
- vœux de l'évêque 327, 345, 368, 414, 500, 505, 578, 634
Noël, date 638
Nonce apostolique 208, 360
- Bonazzi, Mgr Luigi 261, 270, 271, 306, 326
- Curis, Mgr Carlos 172, 276
- Jurkovic, Mgr Ivan 359
- Ventura, Mgr Luigi 207
Notre curé s'en va (1973-74) 154
Notre-Dame de Paris
- incendie 2019 502
- réouverture 2024 577
+ ANNEXES, page A— 47
Nouveaux ministères (1979) 160
Nouvel, Henri, ptre 112
Noviciat des Fr. de la Croix de Jésus, feu de 1916 19
Nuit rouge (incendie Rimouski 1950) 92

O

Oeuvre de la Sainte-Enfance 38
Oeuvre Langevin 74, 122
Œuvre pontificale de la propagation de la foi 482
Office des communications sociales 125, 131, 155
Opérations Dignité 140, 165, 389
- débuts 139
Ordination presbytérale 614
Orgues
- Casavant 222, 226, 266, 284, 341
- Cathédrale Saint-Germain 32, 251, 266, 268, 284, 341, 354
- Compagnie d'orgues canadiennes 251, 421

- église de l'Isle-Verte 421
- église de Val-Brillant 226
- église Notre-Dame-du-Sacré-Cœur 249
- église Sainte-Agnès 278
- église Saint-Pie-X 222
- Guilbault-Thérien 266
Orozco Sanchez, Luis Guillermo, ptre 197
Ouellet, card. Marc 413, 416, 422, 426, 447, 464, 606, 663
- Sr Marie Ferréol 475, 484, 496, 535, 538
+ ANNEXES, page A— 36
Ouellet, Euclide, ptre *235*
Ouellet, Georges, ptre 459
Ouellet, Joseph-Édouard, ptre 240
Ouellet, Mgr Gilles **146**
- 4 axes de la pastorale 157
- accueil à Rimouski (1973) 147
- biographie 146
- Collège des consulteurs, création (1984) 162
- conseil pour les affaires économiques (1985) 163
- conseil presbytéral, création (1980) 160
- conseils de pastorale paroissiale 149, 154
- démission (1992) 171
- diaconat permanent (instauration, 1992) 168
- évêque de Gaspé (1968) 146
- funérailles 211
- grand rassemblement de 1984 163
- héritage 212
- La lampe et la mesure (livre) 147
- ordination épiscopale 146
- pallium 146
- paroisses érigées 170
- sacrement du pardon 155
Ouellet, Sr Marie-Anne, s.r.c. 54, 449

P

Page, Adrien, ptre 85
Pallium
- définition 84
- Mgr Bertrand Blanchet 172
- Mgr Charles-Eugène Parent 98, 172
- Mgr Denis Grondin 276
- Mgr Georges Courchesne 84, 172
- Mgr Gilles Ouellet 146, 172
- Mgr Louis Levesque 128, 172
- Mgr Pierre-André Fournier 213
Pandémie, COVID-19. 256, 335, 338, 339, 341, 342, 343, 344, 354, 369, 370, 374, 380
Papes
- Benoît XVI ..... *Voir :* Benoît XVI, pape
- François ..... *Voir :* François, pape
- Léon XIII ..... *Voir :* Léon XIII, pape
- Léon XIV ..... *Voir :* Léon XIV, pape
- Paul VI ..... *Voir :* Paul VI, pape
Pâques 182, 341, 444, 531, 534, 598, 599, 665, 667
Paradis, sainte Marie-Léonie, p.s.s.f. **59**, **524**, **564**
Paradis, Wendy 192, 193, 205, 231, 262, **275**, 313, 584
Parc du Bic 227
- tombolo 229
Parent, Charles, ptre 139
Parent, Galerie d'art Léonard-~ 513
Parent, J.-Léonard, artiste peintre ..... *Voir :* Basque
Parent, Léonard, ptre 170
Parent, Mgr Charles-Eugène 59, 95, **97**, 127, 151, 172
- auxiliaire **83**, 88
- décès 127, 162
- démission 84, 126
- ordination épiscopale 83
- pallium 98
- paroisses érigées 125
- vicaire capitulaire 95
Parent, Pascal, ptre 225, 361, 504, **505**
Paroisse
- Saint-Alexis 631
Paroisses ..... *Voir aussi* Églises
- annexions 195, 360
- Bon-Pasteur de Matane 287
- Bse Élisabeth-Turgeon 318
- Cacouna, 200/350 ans 615
- fermetures 195, 360
- fusions 195, 360
- réaménagements 195, 317, 360
- regroupements 195, 231, 360
- Saint-Antoine-de-Padoue 482
- Sainte-Blandine 516
- Sainte-Cécile-du-Bic 516
- Sainte-Françoise 476
↘ 150 ans 470
- Saint-Eugène-de-Ladrière 517
- Saint-Gabriel, 150 ans 466
- Saint-Germain. 247, 278, 382, 428, 518, *Voir aussi* Cathédrale Saint-Germain
↘ réduction de la ~ 222, 317
- Saint-Jean-de-Dieu 479, 515
- Saint-Joseph-de-Lepage, 150 ans 469
- Saint-Louis du Ha! Ha!, 150 ans 468
- Saint-Mathieu 517
- Saint-Moïse, 150 ans 468
- Trois-Pistoles 517
Pascal, Borne, ptre 577
Patrimoine religieux .. 201, 226, 233, 248, 249, 251, 255, 265, 266, 268, 282, 297, 328, 329, 373, 374, 400, 417, 420, 428, 433, 444, 493, 614, 626
- aide gouvernementale 614, 626
- avenir 508, 511
+ ANNEXES, page A— 37
Patrimoine rimouskois 373
Paul VI, pape

- Ministeria quaedam....409
Pauvreté....622
Payette, Lise....546
Pelchat, Mgr Marc
- médiateur (cathédrale)....326, 327, 329
Pelletier, Mgr Georges-Léon....151
Pelletier, Réal, ptre....196
Pelletier, Yves, v.g.....**379**, 391, 407, 471, 473, 531, 599, 610, 613, 617, 620, 634
Perdriau, Henri....330
Père Nouvel (Henri, ptre)....112
Pères
- Capucins....18, 53, 75
- Clercs de Saint-Viateur....53, 80, 151
↘ collège classique de Matane (1958)....**111**
↘ Grande Maison de Ste-Luce....**105**, 232
↘ Sully....**55**
↘ Synode diocésain (1938)....66
- Dominicains....556
- du Saint-Esprit....*Voir :* Spiritains
- Eudistes....18, 112
- Franciscains....161
- Jésuites....106
- Joséphites....152
- Oblats de Marie-Immaculée....33
- Prémontrés (chanoines réguliers)....180
- Récollets....161
- Rédemptoristes....53, 55
- Spiritains....53, 72
Périgny, Dyno....373, 515, 517
Péronvil, Nawell Dieuvens, ptre....409, 474, 479, 506, 583, 614
+ ANNEXES, page A—....34, 35
Petrini, Sr Raffaella....586
Pigeon, Claude, ptre....178, 190
Pineau, Lionel, ptre....361
Pointe-à-Santerre....74, 230
- Domaine Floravie....237
Porte Sainte....498, 499, 639
Poursuites civiles315, 347, 378, 416, 422, 448, 464, 470, 474, 475, 496, 535, 538
Pratique pénitentielle....155
Préfecture apostolique du Golfe du Saint-Laurent (Gaspésie)....40
Prémontrés....180
Presbytère
- Cacouna....432
- Sacré-Cœur....249, 278
- Sainte-Agnès....368, 426, 427
- Sainte-Luce....226
- Saint-Fabien....182
- Saint-Germain....18, 299, 318, 405, 523, 558
- Saint-Pie-X....196, 221, 278
- Saint-Yves....233, 335, 356, 384, 422
- ventes....181
Présence-Info (publication)354, 412, 413, 422, 443, 447, 448, 475, 496, 497, 502
Prières publiques....579
+ ANNEXES, page A—....49
Projet pastoral diocésain 2016-2021....292
Proulx, Mgr Gaétan....291, 435
Publications diocésaines
1. Messager de Sainte Anne....82
2. Centre Saint-Germain....82
3. In Corde....102
4. En 4 pages....134
5. Dialogue diocésain....134, 164
6. Au cœur de la vie....134, 164, 308
7. En Chantier....193, 308
8. Le Relais....308, 507

Q

Quatre axes de la pastorale....157
Querbes, Louis, ptre....55
Quiz, Séminaire de Rimouski....534

R

Racisme....479
Radio-Canada....144, 539, 540
Rapport Parent....118, 123
Raymond, Florent, ptre....492
Raymond, Marius, v.g. **148**, 154, 160
Réaménagement Rimouski (2006-2007)....195
Réaménagements de paroisses....195, 317, 360
Recours collectifs
- Amos....527
- Longueuil....609
- Montréal....470
- Québec.412, 514, 528, 547, 548, 549, 618, 619, 624, 646, 663
- Rimouski....554
- Saint-Hyacinthe....609
- Terre-Neuve....557
- Trois-Rivières....527
Redford, Robert Wilson....76
Regroupements de paroisses....195, 231, 360
Religieuses de Jésus-Marie....*Voir :* Sœurs de ~
Reliquaire Zélie & Louis Martin....307
Renouveau charismatique, 25 ans....185
Résidence Lionel-Roy....41, 319
- bâtiment ''fantôme''....404
- centre de santé....**179**
- dégradation de l'édifice....358, 402
- vente....**218**
RESPIR....196
- Festival de Pâques....531, 534, 599, 667
Révolution tranquille....123
Riki Bloc (escalade)....385, 486

Rimouski
- 300 ans ... 179
- 325 ans ... 345
- accueil des arrivants ... 633
- centre-ville ... 464
- édifices patrimoniaux ... 356, 373
+ ANNEXES, page A— ... 11, 12, 13, 14
- incendie (1950) ... 92
- mission (1701) ... 346
- réaménagement des paroisses (2006-2007) ... 195
- salle du conseil ... 633
- signification du nom ... 4
Riou, Pierre-Paul, céramiste ... 283, 321
Rioux, François, ptre ... 63
Rioux, Marcel, ptre ... 115, 278
Risquer l'avenir (publication) ... 170
Rivière-Hâté ... *Voir :* Pointe-à-Santerre
Ross, Mgr François-Xavier
- 1er évêque de Gaspé (1923) ... 40, 41, **42**, 46, 161, 367
- prêtre ... **21**, 22
- vicaire capitulaire ... 27, 29
- vicaire général ... **23**, 26, 29, 40, 41, 367
Ross, Raymond, d.p. ... 632
Rouet, Mgr Albert ... 242
Rouleau, Mgr Raymond-Marie ... 9, 51, 84, 151
Roulotte de la famille (1997) ... 179
Roy, Gérald, ptre
- curé, cathédrale ... **190**, 235, **254**, 257, 267, 270, 307
- vicaire général ... **189**, 190, 193, 209, 217, 308
Roy, Gilles, ptre ... 132, 141
Roy, Léon, ptre ... 239
Roy, Lionel, ptre ... 219
Roy, Philippe, ptre ... 69, 122
Roy, Raoul, ptre ... 220, 221
- mémoires ... 222
Ruest, Eugène, ptre ... 280

S

Sacrement du pardon ... 155
Saint Germain de Paris ... 340
Saint Joseph ... 667
Saint-Barnabé, navire-école ... 80
Sainte Anne (sanctuaire Rimouski) ... 252
Sainte-Anne-de-la-Pocatière ... *Voir* : Diocèse de La Pocatière
Saintonge, Philippe, v.g. ... **55**, 102, **114**, **117**, 121, **127**, 130, 134, 135, 136, 137, 145, 152, 154, 159, 257
- curé de Saint-Éloi (1973) ... 117
- librairie Le Centre de Pastorale ... **117**, **257**
- synode diocésain (1969-1972) ... 134, 136, 137
- vicaire capitulaire ... 146
Sanatorium Saint-Georges ... 67, 371
Sanctuaire Sainte-Anne, Rimouski ... 112, 252
Scoutisme ... 61, 228, 659
Scoutisme, débuts ... 61
Sculptures
- Cathédrale ... 285
- église Bon-Pasteur ... 290
- église Sainte-Agnès ... 278
Second Regard (émission) ... 540
Seconde Guerre mondiale ... 67
Séminaire de Rimouski ... 22, 58, 59
- 1er édifice ... 35, 38, 519
- 2e édifice ... 9, 13, 36
- 3e édifice ... 14, 16, 36
- 4e édifice ... 19, 30, 31, 559
- 50 ans (1920) ... 9, 30
- 5e édifice ... 43, 559
- bilan de 1882 ... 14
- bilan de 1917 ... 25
- blason ... 395, 534
- CEDAD ... 301, 351
- Cégep (implantation, 1967) ... 130
- charte ... 401
- corps professoral ... 71
- devise ... 396
- École d'arts et métiers ... 63
- École moyenne d'agriculture ... 40
- écoles générées par le ~ ... 241
- fêtes annuelles ... 71
- feu de 1881 ... 13, 36
- feu de 1950 ... 92, 95
- guerre 1939-1945 ... 68
- institution (1870) ... 9
- Le Bocage ... 219
- Petites Sœurs de la Sainte-Famille (1904-1966) ... 18, **59**
- Pointe-à-Santerre ... 74
- quiz ... 534
- scoutisme ... 61
- souscriptions ... 96
- vente ... 122, 131
Sépultures sous les églises ... 425, 433, **640**
+ ANNEXES, page A— ... 27
Service social du diocèse ... 115
Services diocésains
- restructuration (2015) ... 274
Serviloge, Rimouski ... 532
Sexisme ... 651, 656
Simard, Ernest, ptre ... 138, 186
Six mai 1950, feu de Rimouski ... 92
Société des Filles du Cœur de Marie ... 73, 106
Sœurs
- Augustines hospitalières de la Miséricorde de Jésus
↘ Bse Catherine de Sainte-Augustin ... 568
- Carmélites ... 12
- de Jésus-Marie ... 9, 238
↘ 150e anniversaire (2013) ... 241
↘ Centre d'accueil (1969) ... 240

↘ École ménagère (1942) 240
↘ Institut familial (1945) 240
↘ Trois-Pistoles (1863 à 2017) 239
- de l'Enfant-Jésus 53
- de l'Enfant-Jésus de Chauffailles 86, 360
- de la Charité de Québec 9
↘ 50 ans à Rimouski (1921) 33
↘ Académie Saint-Joseph (Couvent gris) 36, 39, 519
↘ école d'infirmières (1944) 80
↘ hôpital 10, 64
↘ Hospice-Orphelinat 36, 37, 39
- de la Charité de Saint-Louis de France 124
- de la Congrégation de Notre-Dame 9, 35, 239
- de la Providence 24
- de la Sainte-Famille de Bordeaux 104
- de la Sainte-Famille, Petites ~ 17, **59**, **524**, **564**
↘ Sainte Marie-Léonie Paradis **59**, **524**, **564**
- de Notre-Dame du Perpétuel-Secours 101
- de Notre-Dame du Saint-Rosaire 12, 21, 39, 54, 403
↘ 150e anniversaire de fondation ... 543, 544, 547, 548, 550, 561, 473, 574, 581, 584, 588, 592, 604, 608, 609, 611, 612, 613
↘ 50e anniversaire de fondation 42
↘ Bse Sr Élisabeth Turgeon **11**, **158**, **624**
↘ Institut familial **73**, 114
↘ Maison mère **21**, 38, 255, 519, 532
- de Saint-François d'Assise 206
- de Saint-Joseph de Saint-Vallier 53, 70
- de Saint-Paul-de-Chartres 161
- des Petites Écoles 11, 12
- Dominicaines de l'Enfant-Jésus 53, 62, 86
- Dominicaines de la Trinité 86
- Dominicaines du Rosaire 86
- Dominicaines du Saint-Esprit (France) 474
+ ANNEXES, page A— 36
- du Bon-Pasteur 15, 116, 287
- Filles de Jésus 18, 113
- Filles de la Sagesse 53, 66, 371
- Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal 119
- Maristes 230
- Missionnaires de l'Immaculée-Conception 24, 30, 40, **45**
↘ arrivée à Rimouski (1919) **38**
↘ Maison Sainte-Thérèse 60, 76, 319, 372
- Religieuses de Jésus-Marie
↘ Bse Sr Dina Bélanger 241
- Servantes de Jésus-Marie 24, 202
- Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé . 72, 179, 244, 321
↘ fondation 53, **54**
↘ Maison mère 54, **449**, 450, 471, **495**
- Servantes du Cœur-Immaculé de Marie 15
- Servantes du Très-Saint-Sacrement 150
- Société des Filles du Cœur de Marie 53
- Ursulines
↘ départ (2023) 457, 458, 472, 473, 529, 617
↘ école normale pour filles 19, 20, 21
↘ monastère de Rimouski (1906-1969) 20, 52, 65
↘ monastère de Rimouski (incendie, 1937) 64
↘ Sainte Marie de l'Incarnation 254, 567
Soins palliatifs 216, 232, 445, 446, 521
- France 655
- Maison Marie-Élisabeth 214, 215, 216, 501
- Maison St-Raphaël, Montréal 521, 528
- Québec 647
+ ANNEXES, page A— 39
Statistiques diocésaines 169, 194, 391, 411
Statistiques diocésaines (1928) 52
Statistiques diocésaines (1941) 75
Suicide assisté 445, 648, 655
Synodalité 363, 364, 488, 515, 617
Synode diocésain (1938) 66
Synode diocésain (1969-1972) 132, 133, 183
- assemblée synodale 136
- phase 1 133
- phase 2 135
- phase 3, clôture 137
- Suites 142, 147, 153, 156, 171
Synode romain (2023-2024) 363, 364
Synode, définition 133, 363
Synodes diocésains, liste (1870-1948) 133

T

Taché, Joseph-Charles 35, 518
- UQAR, centre de recherches ~ 294, 295, 350
Tagore, Rabindranath 172
Talbot, Michel, ptre 530
Tanguay, Cyprien, ptre 3, 8, 10, 35, 78, 111
Tétreau, Frédéric, ptre, L'affaire ~ 51
Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, sainte 190, 206
Thériault, Jean-Yves 160, 205, 316
+ ANNEXES, page A— 1, 2, 3
Thévenet, Claudine 238
Tidjani, Serge, ptre 292
Transgenres, fidèles ~ (baptême) 492
Transphobie 652
Tremblay, Jacques, ptre 58, 168, 278, 308, 370
Troisième église de Rimouski 35, 36, 37, 39
Turcotte, Nestor 263
Turgeon, Bse Sr Élisabeth, r.s.r.
- 1840-1881 ..... **11**, **624**
- 1871, institutrice à Québec 9
- 1979, charisme 158
- 1989, Sr Rita Bérubé, postulatrice 158
- 1990, ouverture de la Cause **158**, **166**
- 1991, commission historique 167
- 1991, examen des écrits 166
- 1994, dossier historique 174

- 1994, guérison alléguée 176
- 1994, procès canonique 175
- 1994, vertus alléguées 185
- 1994/1997, deux publications 166
- 1999, *Positio* 185
- 2013, reconnue vénérable 244
- 2015, béatification 259, 267
- 2018, titulaire d'une paroisse 318
- 2023ss, bulletin mensuel 483, 522
- 2025, sculpture 612
- 2025, théâtre 608
Turgeon, Louise 11

U

Ukraine
- guerre en ~ (2022 et suiv.) 374, 379, 526, 638, 643, 650
  + ANNEXES, page A— 58, 62
- réfugiés au Canada 374
Une Église d'hier à demain (livre) 145
Union catholique des cultivateurs (UCC) 53, 63, 84
Union catholique des fermières (UCF) 53
Unité pastorale 390, 391, 515
- de la Matanie 409, 494, 518
- de la Mitis 390, 518, 523
- de la Vallée de la Matapédia 438, 477, 518, 640
- de Rimouski-Neigette 390, 391, 481, 516, 518
- de Trois-Pistoles 515, 517, 518
- du Témiscouata 518, 630
Université du Québec à Rimouski ..... *Voir :* UQAR
Université Laval 49, 60, 77, 80, 94, 118, 123, 143, 319, 326, 658
UQAR
- Alcide-C. Hort, 1er recteur 145
- ancien monastère des Ursulines 20, 65, 472
- anciennes résidences des Ursulines 529, 589
- bibliothèque du Grand Séminaire 195, 294, 350
- campus en 2024 ..... 529, 589
- Centre de recherches J.-C. Taché 294, 295, 350
- collation des grades (1999) 178
- Jean-Guy Nadeau 250
- livres anciens 294, 350
- maison Louis-Bertrand 187
- Pascal Parent 226
- sciences religieuses, éducation permanente 171
- sciences religieuses, fermeture (2003) 181, 195
- sciences religieuses, maîtrise (1999) 178
- Une Église d'hier à demain (livre) 145

V

Van Merris, Anne **666**
Vatican, femmes et dicastères 585, 649, 660, 666
- Brambilla, Sr Simona 585
- Petrini, Sr Raffaella 586
- Zervino, María Lía 585
VEGA Groupe conseil 333
Vendredi fou 411
Ventura, Mgr Luigi, nonce 192, 207, 208
Vicaires généraux
01. Edmond Langevin **5**, 11, 33
02. Nicolas Audet 6
03. Louis-Jacques Langis **16**, 17, 23
04. François-Xavier Ross **23**, 26, 27, 29, 40, 41, 367,
- *Voir aussi :* Ross, Mgr François-Xavier
05. Charles-Alphonse Carbonneau **41**, 53
06. Samuel Langis 53
07. Alphonse d'Amours **65**, 98
08. Mgr Charles-Eugène Parent 83
09. Mgr Louis Levesque **98**, 100, 102, 117,
- *Voir aussi :* Levesque, Mgr Louis
10. J.-Eudore Desbiens 100
11. Philippe Saintonge **55**, 102, **114**, 117, 121, **127**, 130, 134, 135, 136, 137, 145, 146, 152, 154, 159, 257,
- *Voir aussi :* Saintonge, Philippe
12. Marcel Morin **148**
13. Marius Raymond **148**, 154, 160
14. Raynald Deschênes **159**, 162
15. Benoît Hins **159**, 163, 164,
- *Voir aussi :* Hins, Benoît et le no 20 ci –dessous
16. Jean-Guy Nadeau **162**, 165, 169,
- *Voir aussi :* Nadeau, Jean – Guy
17. Gabriel Bérubé 164, 227
18. Raynald Brillant **169**, 183, 189,
- *Voir aussi :* Brillant, Raynald
19. Gérald Roy **189**, 190, 193, 209, 217,
- *Voir aussi :* Roy, Gerald
20. Benoît Hins **217**, 261, 263, 273, 323,
- *Voir aussi :* Hins, Benoît et le no 15 ci –dessus
21. Guy Lagacé **323**, 334, 335, 336, 338, 344, **376**, 379,
- *Voir aussi :* Lagacé, Guy
22. Yves Pelletier .. **379**, 391, 407, 471, 473, 531, 599, 610, 613, 617, 620, 634
Viens, Louis, ptre 278, 288
Vignola, Kurt 302, 310
Vignola, Paul-Émile, ptre 611
Village des sources 193
Visite pastorale
- Mgr Bertrand Blanchet (1994-1997) 181
- Mgr Denis Grondin (2023-2024) 515
- Mgr Jean Langevin (1867 et suiv.) 9
Vitraux
- cathédrale 285, 330, 494
- église Bon-Pasteur 288
- église de Cacouna 433
- Grand Séminaire 394
- sanctuaire Sainte-Anne 253
Voisine, Nive, ptre 9, 26, 58, 87, 203, 212, 303, 308, 462
- décès/nécrologie 500

- historien..... 36, 501, 502

Z

Zervino, María Lía 585
Zones et conseils 154
Zuluaga López, Rodrigo Hernán, ptre..... 163, 296, 325, 557
- arrivée (2007)..... 197
- paroisse Bse-Élisabeth-Turgeon 318
- paroisse Saint-Germain 254
- paroisses matapédiennes (15) 231
- présentation..... 198, 481

LISTE DES BILLETS

BILLETS / TITRES / ANNÉES

INTRODUCTION

1. Le choix de Rimouski comme siège épiscopal
2. Étendue géographique du diocèse
3. Les trente-deux paroisses d'origine
4. Rimouski avant 1867
5. Les quinze premières familles
6. La signification du mot Rimouski

CHAPITRE 1 – Mgr Jean Langevin – 1867-1891

7. Mgr Jean Langevin, le premier évêque – 1867
8. Mgr Edmond Langevin, le 1er vicaire général – 1867
9. Les premiers collaborateurs – 1867
10. Qu'est-ce qu'un diocèse? – 1867
11. Le saint patron du diocèse – 1867
12. La toile de saint Germain d'Auxerre – 1738
13. Saint Germain de Paris – 1867
14. La Confédération canadienne – 1867
15. Les élections générales de 1867 – 1867
16. Le collège industriel de Rimouski – 1855
17. Quête annuelle pour le collège – 1867
18. Une œuvre d'envergure régionale – 1867
19. La première tournée pastorale de Mgr Langevin – 1867
20. Le Séminaire de Saint-Germain de Rimouski – 1870
21. Premières communautés religieuses – 1855,1957,1963
22. Les sœurs de la Charité à Rimouski – 1871
23. Les petites écoles paroissiales – 1871
24. Le projet d'une École normale – 1873
25. Les sœurs des Petites Écoles – 1874
26. Élisabeth Turgeon (1840-1881) – 1875
27. Un Carmel s'implante à Rimouski – 1875
28. La vocation de Marie Langevin —– 1875
29. Les élections provinciales de 1875 – 1875
30. L'affaire Casault-Langevin – 1877
31. Le Chapitre des chanoines – 1878
32. Incendie du deuxième Séminaire – 1881
33. Premier bilan de Mgr Langevin – 1882
34. La Séminaire au bilan de 1882 – 1882
35. Premier démembrement en 1882 – 1882
36. La ville de Rimouski après 1882 – 1882
37. Les Sœurs du Bon-Pasteur à Matane – 1883

CHAPITRE 2 – Mgr André-Albert Blais – 1891-1919

38. Mgr André-Albert Blais, coadjuteur – 1890
39. Démission du premier évêque – 1891
40. Mgr Louis-Jacques Langis, le 3e vicaire général – 1891
41. Mgr Blais et le troisième Séminaire – 1891
42. Mort de Mgr Jean Langevin – 1892
43. Création de 29 nouvelles paroisses – 1892
44. Un bon cheval pour l'Évêché – 1893
45. Communautés religieuses féminines – 1902-03
46. Construction d'un deuxième évêché – 1901
47. Communautés religieuses masculines – 1903
48. Les Frères de la Croix de Jésus – 1903
49. École chrétienne et catholique – 1904
50. Le quatrième Séminaire de Rimouski – 1905
51. Une École normale pour filles – 1904
52. Le terrain offert par Mgr Blais – 1904
53. L'emplacement du Monastère-École – 1904
54. Le Monastère-École enfin construit – 1906
55. Premier Principal de l'École normale – 1906
56. Le coût des études en 1907 – 1907
57. Le couvent neuf du Saint-Rosaire – 1907
58. Une crise au Séminaire en 1907 – 1907
59. Les premières Caisses populaires – 1908
60. Un portrait de curé en 1913 – 1913
61. Mgr F.-X. Ross, 4e vicaire général – 1914
62. Le naufrage de l'*Empress of Ireland* – 1914
63. Vingt-cinq ans d'épiscopat! – 1915
64. La Bourse Monseigneur-Blais – 1915
65. Nouvelles communautés religieuses – 1915-1918
66. Action de grâce pour le cinquantième – 1917
67. Une sorte de bilan pour Mgr Blais – 1917
68. Le Séminaire au bilan de 1917 – 1917
69. Épidémie de grippe espagnole – 1918
70. Un portrait du deuxième évêque – 1919
71. Décès de Mgr André-Albert Blais – 1919
72. Jugements sur Mgr André-Albert Blais – 1919
73. Première sépulture de Mgr Blais – 1919
74. Seconde sépulture de Mgr Blais – 1971
75. Succession de Mgr André-Albert Blais – 1919
76. Les leçons d'un référendum – 1919
77. Deux décorés de la *Croix Victoria* – 1918
78. Un Monument aux Braves à Rimouski – 1919

CHAPITRE 3 – Mgr Joseph-Romuald Léonard – 1919-1926

79. Mgr J.-Romuald Léonard, le 3e évêque – 1919
80. Encore onze nouvelles paroisses – 1919
81. Les Frères de la Croix de Jésus – 1903
82. Vers un nouveau Petit séminaire – 1920
83. Les Frères Maristes dans la Vallée – 1920-67
84. Une souscription pour le Séminaire – 1921
85. Les Frères de Notre-Dame des Champs – 1921
86. Les orgues de l'église-cathédrale – 1855, 1921
87. La venue des Oblats à Mont-Joli – 1921
88. Le 50e des Sœurs de la Charité – 1921
89. Un croquis de l'abbé Georges Bouillon
90. Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame (1855-1882)
91. L'œuvre *éducative* des Sœurs de la Charité de Québec – 1875
92. Sous le *couvent gris*, la 2e église! – 1907
93. Les Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception – 1919
94. L'Institut des Frères du Sacré-Cœur – 1921
95. Les Sœurs de la Charité de Québec – 1921
96. Un nouveau diocèse en Gaspésie – 1922
97. Un premier hôpital à Rimouski – 1923
98. L'École moyenne d'agriculture – 1926
99. Mgr C.-A. Carbonneau, 5e vicaire général – 1923
100. Ordination épiscopale de Mgr François-Xavier Ross – 1923
101. Expansion de l'hôpital dit « régional » – 1926
102. Le 50e des Sœurs du Saint-Rosaire – 1924
103. L'École Sacré-Cœur (1924-1980) – 1924
104. Vers le 5e Séminaire de Rimouski – 1925
105. La croix du Mont Saint-Louis au Bic – 1925
106. L'œuvre *éducative et missionnaire des Sœurs de* l'Immaculée-Conception – 1931
107. Démission de Mgr J.-Romuald Léonard – 1926

108. Au bilan de Mgr J.-Romuald Léonard – 1926
109. Funérailles de Mgr J.-Romuald Léonard – 1931

CHAPITRE 4 – Mgr Georges Courchesne – 1928-1950

110. Les années d'enfance et de formation – (1880-1950)
111. Parmi ses amis, l'abbé Lionel Groulx – (1878-1967)
112. Le Canada et la Guerre de 1914-1918
113. Un long séjour aux États-Unis – (1916-1919)
114. De retour en terre québécoise – (1919-1927)
115. Un 4e *évêque-désigné* pour Rimouski – 1928
116. Réaction de *l'évêque-désigné* – 1928
117. Autres réactions du milieu – 1928
118. La consécration épiscopale – 1928
119. Règlement de *l'Affaire Tétreau* – 1928
120. Le diocèse de Rimouski en 1928
121. Éducateur et homme d'action – 1928
122. Mgr Samuel Langis, 6e vicaire général – 1928
123. Appel à de nouvelles communautés – 1929
124. Relèvement de la classe agricole – 1929
125. Associés dans une même fondation – 1929
126. Les *Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé* – 1929
127. La venue des Rédemptoristes à Estcourt – 1929
128. Les Clercs de Saint-Viateur à Sully – 1930
129. La crise économique des années 1930 – 1930
130. Période de grands bouleversements – 1931
131. Les armoiries du nouvel évêque
132. Une figure quelque peu austère
133. Le *Congrès de colonisation* de 1929
134. De nouveaux *centres de peuplement* – 1932-1936
135. Deux axes d'une même action pastorale
136. Le Séminaire, une œuvre de prédilection
137. Des finances mieux équilibrées
138. Les Petites Sœurs de la Sainte-Famille – 1904
139. Le Séminaire et ses écoles
140. L'École de commerce – 1926
141. Deux doctorats *honoris causa*
142. La *Maison Sainte-Thérèse* (1931) – 1931
143. *Bons mots* et *Petites méchancetés*
144. Première troupe scoute au diocèse – 1933
145. L'abbé André-Albert Dechamplain – 1933
146. Les Dominicaines de l'Enfant-Jésus à Matane – 1935
147. Le style « professoral » de l'évêque
148. Un plan d'éducation postscolaire
149. L'École d'arts et métiers – 1936
150. On agrandit encore l'hôpital St-Joseph – 1936
151. Incendie du Monastère des Ursulines – 1937
152. Mgr Alphonse D'Amours, 7e vicaire général – 1937
153. La Croix de Saint-Germain – 1938
154. Le Synode diocésain de 1938 – 1938
155. Les Filles de la Sagesse à Mont-Joli – 1939
156. Mgr Courchesne et les familles rurales – 1939
157. La Seconde Guerre mondiale (1939-1945) – 1939
158. Le Séminaire et le *Camp 55* – 1941
159. Les aumôniers militaires – 1942-1943
160. Le Major-Abbé Wilfrid Huard – 1942
161. Les Sœurs de St-Joseph de Saint-Vallier – 1940
162. Le corps professoral du Séminaire – 1925-50
163. Les fêtes annuelles du Séminaire – 1949-62
164. Monseigneur Joseph Charbonneau – 1940
165. Les Spiritains au Lac-au-Saumon – 1941
166. Un Institut familial à Rimouski – 1941
167. Société des Filles du Cœur de Marie – 1942
168. L'*Œuvre de vacances* du Séminaire – 1937
169. Pour des vacances dites *sacerdotales* – 1939
170. Années de crise, croissance et désertion – 1941
171. Les Pères Capucins à Cacouna – 1942
172. Mais encore : le Caribou en toute saison – 1943
173. Le tout nouveau Grand Séminaire – 1943
174. Familles nombreuses à l'honneur – 1946
175. Les Frères de l'Instruction chrétienne – 1943
176. L'École de marine (1944) – 1944
177. Le navire-école : le *Saint-Barnabé* – 1944
178. Une *École d'infirmières* à Rimouski – 1944
179. De nouvelles institutions d'enseignement – 1928-50
180. Action catholique générale (1928-1935)
181. Action catholique spécialisée (1936-1942)
182. Action catholique diocésaine (1942-1950)
183. Éducation priorisée : le *post-scolaire* – 1933-47
184. La revue *Le Centre Saint-Germain* – 1940
185. Nomination d'un évêque auxiliaire – 1944
186. Sacre de Mgr Charles-Eugène Parent – 1944
187. Le *pallium* pour Mgr Georges Courchesne – 1946
188. Mais qu'est-ce donc qu'un pallium? – 1946
189. Message aux cultivateurs de l'UCC – 1947
190. Une véritable *École de commerce* – 1948
191. Les Sœurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles – 1948
192. Hôpital du Très-Saint-Rédempteur de Matane – 1948
193. La colonie de vacances du Cap-à-l'Orignal – 1948
194. L'abbé Louis-Georges Lamontagne – 1948
195. Un portrait *plaisant* de Mgr Courchesne – 1948
196. Mgr Courchesne et la vie rurale – 1949
197. Les relations avec ses homologues – 1949
198. Les relations avec son auxiliaire – 1949
199. Les relations avec Mgr Charbonneau – 1949
200. Asbestos : La grève de l'amiante – 1949
201. Une affaire qui éclate et s'enflamme – 1949
202. La visite *ad limina* de décembre 1949 – 1949
203. Un Congrès eucharistique projeté – 1950
204. Congrès eucharistiques régionaux – 1950
205. La « nuit rouge » du 6 mai 1950 – 1950
206. Incendie de Cabano au Témiscouata – 1950
207. Les derniers jours de Mgr Courchesne – 1950
208. Chapelle ardente et funérailles – 1950
209. Au bilan de Mgr Courchesne – 1950
210. Vingt-cinq paroisses créées en 20 ans – 1950
211. Témoignages de reconnaissance – 1950
212. Un portrait que trace Conrad Black – 1977
213. Le choix d'un vicaire capitulaire – 1950
214. Reconstruction du Petit Séminaire – 1950
215. Souscriptions en faveur du Séminaire – 1950
216. Le *chapelet en famille* à la radio – 1950

CHAPITRE 5 – Mgr Charles-Eugène Parent – 1951-1967

217. Un nouvel archevêque pour Rimouski – 1951
218. Œuvres reconnues d'un prédécesseur – 1951
219. Le *pallium* pour Mgr Charles-Eugène Parent – 1951
220. Mgr Louis Levesque, 9e vicaire général – 1951
221. Un tout nouveau catéchisme au Québec – 1951
222. Honoraires des prêtres du diocèse – 1951
223. Mgr J.-Eudore Desbiens, 10e vicaire général – 1952
224. En suspicion : les clubs *Rotary* – 1951
225. Un nouvel évêque pour Hearst – 1952

226. Du bon usage de l'automobile – 1952
227. Les Srs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours – 1952
228. La revue presbytérale *In Corde* – 1952
229. Consécration de la cathédrale – 1953
230. Préoccupation sociale de l'Archevêque – 1954
231. Les Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux – 1954
232. Du bon usage de la télévision – 1954
233. La *Grande Maison* de Sainte-Luce – 1955
234. La venue des Jésuites à Rimouski – 1955
235. Le grand Congrès eucharistique – 1955
236. Le Conseil des Œuvres du diocèse – 1955
237. Les quinze Œuvres fondatrices – 1955
238. Les fréquentations à l'adolescence – 1956
239. La modestie dans le vêtement – 1956
240. Les publications obscènes – 1958
241. Le chanoine Gérard Couturier élu évêque – 1956
242. Huit Congrès eucharistiques régionaux – 1957
243. Le collège classique de Matane – 1958
244. Une École normale pour garçons – 1958
245. L'École normale Tanguay – 1958
246. Le sanctuaire de Pointe-au-Père – 1958
247. La *Maison de la Charité* à Rimouski – 1959
248. Mgr Philippe Saintonge, 11e vicaire général – 1959-1973
249. L'Institut familial, une *École de bonheur* – 1960
250. Un 10e anniversaire : le *Service social* – 1950-1960
251. Mgr Charles-Eugène Parent au Concile – 1962
252. Les Sœurs du Bon-Pasteur à Saint-Léandre – 1962-1965
253. La Librairie du Centre de pastorale – 1964
254. Un coadjuteur pour Mgr C.-E. Parent – 1964
255. Mgr Louis Levesque au Concile – 1961-1964
256. La réforme en éducation au Québec – 196119-64
257. L'École *polyvalente* Paul-Hubert – 1964
258. Vers une nouvelle Église (1964-1992)
259. Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal
260. La Corporation du Grand Séminaire – 1964
261. La lutte contre l'alcoolisme – 1965
262. Le CDP, ses Commissions et Comités – 1965
263. Des prêtres au *salaire minimum* – 1965
264. Cession de biens à l'Archevêché – 1966
265. Une mission diocésaine au Brésil – 1966
266. Notre Église dans la tourmente – 1960-1966
267. Le Rapport Parent (1961-1966)
268. Les Sœurs de la Charité de Saint-Louis de France –1966
269. Mgr Louis Levesque à *Chemin faisant* – 1966
270. Mgr le coadjuteur en visite à Brasilia – 1966-1967
271. Paroisses érigées sous Mgr C.-E. Parent – 1967
272. Notre Église diocésaine centenaire – 1967
273. Démission acceptée de Mgr C.-E. Parent – 1967

CHAPITRE 6 – Mgr Louis Levesque – 1967-1973

274 Mgr Louis Levesque, archevêque en titre – 1967
275. Le choix d'un vicaire général – 1967
276. Un quatrième Cégep au Québec – 1967
277. Le *pallium* remis à Mgr Louis Levesque – 1967
278. La cathédrale rénovée est inaugurée – 1967
279. Clôture des Fêtes du centenaire – 1967
280. Une *Année de la Foi* célébrée – 1967-1968
281. Le Séminaire, une œuvre à perpétuer – 1967
282. La Compagnie de Sainte-Ursule – 1967
283. L'Office des communications sociales – 1968
284. Vente du Séminaire et de ses Écoles – 1968
285. Un concile diocésain : *possible?* – 1968
286. L'opération *Synode diocésain* (1969-1972)
287. Mais qu'est-ce donc qu'un Synode? – 1969-1972
288. Les six premiers Synodes diocésains – 1870-1992
289. Le *Synode* en sa première phase – 1969
290. Un trait d'union : *En 4 pages* – 1970
291. Un engagement au premier éditorial – 1970
292. Le *Synode* : deuxième phase – 1970
293. Le Centre diocésain de pastorale – 1970
294. Des séminaristes à la *Maison-Blanche* – 1970
295. L'*Assemblée synodale* (1971-1972)
296. Le couronnement du Synode – 1972
297. Un beau Plan, mais dévastateur – 1961-1966
298. Une menace pour plusieurs paroisses – 1969-1971
299. Le manifeste des curés en colère – 1970
300. Un second séjour à Brasilia – 1971
301. Les ex-paroissiens de Saint-Paulin – 1971
302. *Les Smattes*, le long métrage – 1970-1972
303. Les trois *Opérations Dignité* – 1970-1972
304. De nouvelles structures diocésaines – 1972
305. Formation des prêtres de demain – 1972
306. Une carrière dans les communications – 1972
307. Le chapelet à la radio rimouskoise – 1972
308. *Une Église d'hier à demain* – 1973
309. Paroisses érigées sous Mgr Levesque – 1973
310. Démission de Mgr Louis Levesque – 1973

CHAPITRE 7 – Mgr Gilles Ouellet, P.M.É. – 1973-1992

311. Élection de Mgr Gilles Ouellet – 1973
312. Un mandat très court à Gaspé – 1968-1973
313. Célébration d'accueil de Mgr Ouellet – 1973
314. Un Synode diocésain en héritage – 1973
315. Pourquoi deux vicaires généraux? – 1973
316. Un 1er vicaire général au presbyterium – 1973-1979
317. Un 1er vicaire général à la pastorale – 1973-1979
318. Autour de la *pyramide inversée* – 19734
319. Mais encore quelques mots-clés – 1973
320. Les Conseils de pastorale paroissiale (CPP) – 1974
321. Vingt églises incendiées en 50 ans – 1974
322. Servantes du Très-Saint Sacrement – 1974-1981
323. Le JAL : Saint-Juste-Auclair-Lejeune – 1974
324. Un 8e évêque originaire du diocèse – 1974
325. Biographie de Mgr Robert Lebel – 1924-2015
326. Les Pères joséphites – 1975-2012
327. Éducation permanente de la foi – 1971-1976
328. Conseil diocésain de pastorale (CDP) – 1972-1975
329. La composition du CDP – 1975
330. La zone et le Conseil de zone – 1973-74
331. Le Conseil de pastorale paroissiale (CPP) – 1973-1974
332. Relève aux Communications sociales – 1976
333. Pratique pénitentielle renouvelée – 1976-1977
334. Priorités pastorales diocésaines – 1976-1993
335. Un huitième clocher à Rimouski ! – 1977
336. Un constat : une *vision d'avenir*… – 1977
337. Les 4 axes de la pastorale – 1976-1981
338. Vers la glorification d'Élisabeth Turgeon – 1979
339. De la roulotte au triporteur – 2005
340. Un 2e vicaire général au presbyterium – 1979-1983
341. Un 2e vicaire général à la pastorale – 1979-1985
342. Le Conseil presbytéral (CPR) – 1980
343. Les *nouveaux ministères* – 1980

344. Sœurs de Saint-Paul-de-Chartres – 1980-1989
345. Les trois *ordres* franciscains – 1980-1993
346. Décès et funérailles de Mgr C.-E. Parent – 1982
347. Un 3e vicaire général au presbyterium – 1983-1991
348. Le Collège des consulteurs (1984)
349. Le rassemblement de Pentecôte – 1984
350. Conseil pour les affaires économiques (1985)
351. Un 3e vicaire général à la pastorale – 1985-92
352. La *Famille Myriam Beth'léem* – 1988
353. *Au cœur de la vie* voit le jour – 1989
354. Nos paroisses ont-elles un avenir? – 1989
355. Le côté *lumière* maintenant ! – 1989
356. Coalition urgence rurale – 1990
357. Examen des écrits d'Élisabeth Turgeon – 1990
358. Une production *vidéo* avec Mgr Ouellet – 1991
359. La *Commission historique* est établie – 1991
360. L'*Institut séculier Notre-Dame* – 1991
361. Le diaconat permanent – 1992
362. Un 4e vicaire général à la pastorale – 1992-2001
363. Le 125e anniversaire du diocèse – 1992
364. Paroisses érigées sous Mgr Ouellet – 1976-1983
365. Quelques événements marquants – 1973-1992
366. Éducation permanente de la foi – 1980
367. Démission de Mgr Gilles Ouellet – 1992

CHAPITRE 8 – Mgr Bertrand Blanchet – 1992-2007

368. Élection de Mgr Bertrand Blanchet – 1992
369. Le *pallium* pour Mgr Blanchet – 1993
370. Une personnalité à découvrir – 1861-1941
371. Propos recueillis en entrevue – 1993
372. Septième évêque de Gaspé – 1993
373. Une perte importante de revenus – 1994
374. Rapport de la *Commission historique* – 1994
375. Chez les RSR, le *procès canonique* – 1994
376. Enquête sur guérison alléguée – 1992-1994
377. La formation *Grandir dans la Foi* – 1994
378. Fusion chez les Frères du Sacré-Cœur – 1994
379. Manque de prêtres un peu partout? – 1994
380. Programme de maîtrise en théologie – 1994
381. Un service de santé personnalisé – 1995
382. Le tricentenaire de Rimouski (1696-1996)
383. La *roulotte* de la famille – 1997
384. Les Prémontrés de Saint-Constant – 1997
385. Note sur une visite pastorale (1994-1997)
386. Le projet d'une École de pastorale – 1997-1998
387. Des presbytères et des églises bradés – 1997
388. Une nuit de Pâques à Rimouski – 1998
389. Les derniers chanoines du diocèse – 1998
390. Décès de Mgr Louis Levesque – 1998
391. Une *École de pastorale* bien en vue – 1998
392. Brève note sur la devise de l'*École* – 1999
393. Le 25e anniversaire du Renouveau – 1999
394. *Vertus* attestées d'Élisabeth Turgeon – 1999
395. L'abbé Ernest Simard *in memoriam* – 1999
396. En mémoire de l'abbé Robert Michaud – 2000
397. La maison patrimoniale *Louis-Bertrand* – 2000
398. Écho à une manifestation matapédienne – 2001
399. Un *Chantier diocésain* pour 2001-2002
400. Un 19e vicaire général (2001-2010)
401. La *petite Thérèse* nous rend visite – 2001
402. Publication de *Paroisses et ministère* – 2002
403. Le Mausolée du cimetière rimouskois – 2002
404. Transfert de paroisses au diocèse voisin – 2002
405. Lancement de l'année pastorale 2003-2004
406. Nouvelle revue diocésaine : *En Chantier* – 2003
407. Institut de pastorale de l'Archidiocèse – 2005
408. Le *Village des sources* honoré – 2006
409. Coup d'œil sur les statistiques de 2007 – 1992-07
410. Autour de trois nouvelles paroisses – 2006
411. Renouvellement de mandat à l'*Institut* – 2006
412. La bibliothèque du Grand Séminaire – 2006
413. Ressourcement spirituel de Rimouski – 2007
414. En quête de ressources presbytérales – 2007
415. Accueil de deux prêtres colombiens – 2007
416. La mission des prêtres colombiens – 2007
417. Un portrait personnel de Rodrigo López – 2007
418. Formation en accompagnement spirituel – 2007
419. Le diocèse de Baie-Comeau s'agrandit – 2007
420. 75 bougies pour Mgr Bertrand Blanchet – 2008
421. Le vol des outardes en automne – 2008
422. Leurs trois dernières eucharisties – 2008
423. Une prière et quelques invocations – 2008
424. Valeur patrimoniale de nos églises – 2008
425. Une Fête diocésaine de reconnaissance – 2008
426. Quoi faire de nos églises paroissiales? – 2008
427. 49e Congrès eucharistique international – 2008
428. Hommages à Mgr Bertrand Blanchet – 2008
429. Merci! Un mot simple et chargé de sens – 2008
430. Retour à Rimouski de la *petite Thérèse* – 2008
431. Les Sœurs de Saint-François d'Assise – 2008-2013

CHAPITRE 9 – Mgr Pierre-André Fournier – 2008-2015

432. Biographie de Mgr Pierre-André Fournier – 2008
433. Le blason de Mgr Pierre-André Fournier – 2008
434. Investiture de Mgr Pierre-André Fournier – 2008
435. Un doctorat d'honneur pour Mgr Blanchet – 2008
436. Bienvenue à Mgr Jean-Pierre Blais – 2008
437. À l'Institut, second mandat renouvelé – 2009
438. Funérailles de Mgr Gilles Ouellet p.m.é. – 2009
439. L'héritage de Mgr Gilles Ouellet p.m.é. – 2009
440. Réception du *pallium* à Rome – 2009
441. Mgr Fournier et *Développement et Paix* – 2009
442. Une *Maison* de soins de fin de vie – 2009
443. La mission de la *Maison Marie-Élisabeth* – 2010
444. Qu'entend-on par *soins palliatifs*? – 2010
445. Un accompagnement plein de sens – 2010
446. Un 20e vicaire général (2010-2018) – 2010
447. *Madonna House* établi chez nous – 2010
448. Vente de la Résidence Lionel-Roy – 2011
449. Mais qui était donc Lionel Roy? – 2011
450. Le cimetière du Boisé du Séminaire – 1922-1985
451. L'abbé Raoul Roy (1907-1994)
452. *Mémoires* inédites de l'abbé Raoul Roy – 1982
453. La revue *En Chantier* honorée – 2011
454. *Une grand-messe planétaire* – 2010
455. Décès de l'abbé Pascal Parent – 2011
456. Sauvegarde du patrimoine religieux – 2012
457. La *Bibliothèque Gilles-Vigneault* – 2012
458. Première lettre pastorale de Mgr Fournier – 2012
459. Le *Parc du Bic* et le *Cap-à-l'Orignal* – 2012
460. La chapelle du *Cap-à-l'Orignal* – 2012
461. Le *Camp Louis-Georges Lamontagne* n'est plus – 2012

462. Le « Tombolo » du *Parc national du Bic* [2018]
463. La Pointe-Santerre en d'autres mains – 2012
464. Les Sœurs Maristes à Dégelis – 2012
465. Un nouveau clocher pour l'église Saint-Jérôme – 2012
466. Les 17 paroisses regroupées de la Vallée – 2012
467. Un avenir pour la *Grande-Maison* de Sainte-Luce – 2012
468. Une formation théologique pour assurer l'avenir – 2012
469. Pour nos églises dites *patrimoniales* – 2012
470. Collation des grades à l'*Institut de pastorale* – 2012
471. Un texte de Jean de la Croix retrouvé – 2012
472. À Rimouski *Accueil-Maternité* en fête! – 2012
473. Fermer la cathédrale? Pas question… – 2012
474. Savoir s'adapter à une nouvelle réalité – 2013
475. Le 50e anniversaire de Vatican II – 2013
476. Deux papes et une image pour l'histoire – 2013
477. Le *Domaine Floravie* de la *Pointe-à-Santerre* 2013
478. Mgr Denis Grondin en visite à Rimouski – 2013
479. Les R.J.M. à Trois-Pistoles depuis 150 ans – 2013
480. Le 150e du Séminaire et de ses écoles – 2013
481. Aujourd'hui : le Cégep de Rimouski – 2013
482. La tournée pastorale de Mgr Albert Rouet – 2013
483. Mère Marie-Élisabeth, reconnue *vénérable* – 2013
484. En mémoire de Sr Gisèle Chouinard s.r.c. – 2013
485. Les religions dans l'espace public – 2013
486. *Ma cathédrale, j'en prends soin…* – 2013
487. Quel avenir pour nos églises? – 2013
488. Un des *Repères* : « Demain, la veille » – 2014
489. Rimouski, la ville aux six clochers – 2014
490. Recommandations concernant la cathédrale – 2014
491. Recommandations pour les cinq autres églises – 2014
492. Sept églises classées *patrimoniales* – 2014
493. Devoir de mémoire et de reconnaissance – 2014
494. 40 ans d'épiscopat pour Mgr Robert Lebel – 2014
495. Classement de biens patrimoniaux – 2014
496. La dévotion à la *bonne sainte Anne* – 2014
497. Sainte Marie de l'Incarnation (1599-1672) – 2014
498. Mise en valeur du patrimoine religieux – 2014
499. Un chemin de mémoire pour les R.S.R. – 2014
500. La cathédrale, sa valeur *patrimoniale* – 2014
501. La cathédrale *temporairement* fermée – 2014
502. La cathédrale : *peut-on imaginer?* – 2014
503. La Librairie célèbre ses 50 ans – 2014
504. Dernier carnet de santé de Mgr Fournier – 2014
505. Message du Jour de l'An 2015
506. Un pas de plus vers la béatification – 2015
507. Marie qui défait des nœuds – 2015
508. Vigile de prière à Saint-Roch, Québec – 2015
509. Funérailles de Mgr Pierre-André Fournier – 2015
510. Mon archevêque… En toute simplicité – 2015
511. Avant Pâques, avant l'été, à l'automne? – 2015
512. Le *Centre écoresponsable* de Saint-Valérien – 2015
513. Lieux de culte en mutation au Québec – 2015
514. Projet innovateur pour Lac-au-Saumon – 2015
515. L'orgue de la cathédrale, bien patrimonial – 2015
516. Béatification de la vénérable Élisabeth – 2015
517. De nos parents à nos enfants, la cathédrale – 2015
518. Défendre l'intérieur de la cathédrale – 2015

CHAPITRE 10 – Mgr Denis Grondin – 2015ss

519. Une biographie de Mgr Denis Grondin – 2015
520. Le blason de Mgr Denis Grondin – 2015
521. Inauguration du ministère pastoral de Mgr Grondin – 2015
522. Le relais d'un évêque au suivant – 2015
523. Formation en accompagnement spirituel – 2015
524. Restructuration des Services diocésains – 2015
525. Sérieux coup de pouce pour la cathédrale – 2015
526. Le *pallium* remis à Mgr Denis Grondin – 2015
527. Qu'advient-il de la cathédrale fermée? – 2015
528. Toujours à vendre : l'église de Sainte-Agnès – 2015
529. Bradées ou pas, les sculptures de Sainte-Agnès – 2015
530. Faire des *disciples-missionnaires* – 2015
531. Vers un *tournant missionnaire* – 2016
532. Restauration du patrimoine religieux – 2016
533. En mémoire de J.-Léonard Parent – 2016
534. Le Chemin de croix de Saint-Yves – 2016
535. Accueil de familles missionnaires – 2016
536. Proposition du *Comité cathédrale 1862* – 2016
537. Questions-Réponses sur l'avenir de la cathédrale – 2016
538. Proposition du *Comité cathédrale 2016* – 2016
539. Une église-musée presque donnée – 2016
540. *Donnée* avec sa « galerie d'art » – 2016
541. Bienvenue à Mgr Gaétan Proulx O.S.M. – 2016
542. Première éclaircie sous un ciel nuageux – 2016
543. Des ministres ordonnés venus d'ailleurs – 2016
544. Le projet pastoral diocésain 2016-2021 – 2016
545. Prière pour le quinquennat pastoral – 2016
546. Pour une cathédrale plus accessible – 2016
547. Les livres anciens du Grand Séminaire – 2016
548. Pour un projet porteur et rassembleur – 2016
549. Un avenir qui crée des tensions – 2016
550. Panel d'Avent : *Va, quitte ton pays* – 2016
551. Dialogue difficile autour de la cathédrale – 2016
552. *L'autre midi à la table d'à côté* – 2016
553. L'année 2017 : un 50e à oublier – 2017
554. La cathèdre, signe visible de l'Église locale – 2017
555. Le diocèse à l'aube de son 150e – 2017
556. Le décret de fondation du diocèse – 2017
557. Le visuel et la prière du 150e anniversaire – 2017
558. Dépôt aux Archives nationales (BAnQ) – 2017
559. Le visage féminin de notre Église – 2017
560. Consultation sur l'avenir de la cathédrale – 2017
561. Nouvelle publication sur la cathédrale – 2017
562. Le poète Émile Nelligan et la cathédrale – 2017
563. Première *Visite ad limina* de Mgr Grondin – 2017
564. Congrès provincial des diacres permanents – 2017
565. Des retrouvailles à Saint-Pie-X – 2017
566. Les Eucharisties du 150e anniversaire – 2017
567. Pèlerinage de la Croix de l'Évangélisation – 2017
568. Le grand rassemblement du 28 mai – 2017
569. Les saints époux Zélie et Louis Martin – 2017
570. La tournée des régions au 150e – 2017
571. La revue *En Chantier* (2003-2017) – 2017
572. Que nous apprend le sondage *Léger*? – 2017
573. Point de vue de M. Kurt Vignola – 2017
574. Choix et orientations de Mgr l'Archevêque – 2017
575. Bien du sable dans l'engrenage – 2017
576. Un rapport si longtemps attendu – 2017
577. G.S. : *Centre diocésain de pastorale* – 2017
578. *Un temps pour chaque chose* (Qo 3,1-5) – 2017
579. Projection sur le presbyterium diocésain – 2017
580. Mais jusqu'où ira la mésentente? – 2018
581. Autre point de vue sur la cathédrale – 2018
582. Commission d'accès à l'information – 2018

583. St-Germain, une paroisse sans paroissien – 2018
584. Une toute nouvelle paroisse est née – 2018
585. Le projet *Circuits Rimouski* 2018 – 2018
586. Cathédrale : intervenants sous tension – 2018
587. Grand Séminaire : rapport reçu à la Ville – 2018
588. Au terme, une dernière recommandation – 2018
589. Un 21e vicaire général au diocèse – 2018
590. Pour un leadership partagé – 2018
591. Accueil de cinq prêtres *Fidei Donum* – 2018
592. Le choix d'un médiateur et sa tâche – 2018
593. Les travaux de Mgr Marc Pelchat – 2018
594. Fin de 2018 et Nouvel An 2019 – 2018
595. Les recommandations du médiateur – 2019
596. Remarques personnelles du médiateur – 2019
597. Conférence de presse du 6 février 2019 – 2019
598. Le communiqué du 7 mars 2019 – 2019
599. Sur un non-renouvellement de bail – 2019
600. Mandat confié à une Agence locale – 2019
601. Projet : transformation de la cathédrale – 2019
602. Questions sur les compétences requises – 2019
603. Profil de la personne recherchée – 2019
604. Dossier cathédrale : le *chargé de projet* – 2019
605. Le grand *dérangement* de juin 2019 – 2019
606. Bienvenue à M. Jean Crépault – 2019
607. L'avenir de nos églises paroissiales – 2019
608. Du nouveau sur le Grand Séminaire – 2019
609. Cinq ans déjà, mais avance-t-on vraiment? – 2019
610. Un nouveau directeur à l'IPAR – 2020
611. La pandémie de la COVID-19 – 2020
612. 2e carnet de santé pour la cathédrale -2020
613. Pandémie : rémunération du personnel – 2020
614. Avis de décès et condoléances – 2020
615. Anniversaire de notre saint patron – 2020
616. Le député *Harold LeBel* et la cathédrale – 2020
617. Un nouvel économe diocésain – 2020
618. Humour en temps de pandémie – 2020
619. Pour une réouverture des lieux de culte – 2020
620. À chacun son carnet de santé – 2020
621. Pour ces 250 fidèles un sincère merci – 2020
622. La COVID-19 entre à l'archevêché – 2020
623. Vœux de Noël de Mgr Denis Grondin – 2020
624. M. Jean Crépault durement éprouvé – 2021
625. Sous le thème *Rimouski fièrement 325* – 2021
626. Brèves notes sur les familles Lepage – 2021
627. L'église de Sainte-Agnès enfin vendue – 2021
628. Poursuite civile contre l'Archevêché – 2021
629. Un nouveau logo pour l'Archidiocèse – 2021
630. Un premier prêtre diocésain centenaire – 2021
631. Autre découverte de livres anciens – 2021
632. Archives et documentation (CEDAD) – 2021
633. Du vandalisme à la cathédrale – 2021
634. Autour d'une controverse vaccinale – 2021
635. Retour de la *cathèdre* à la cathédrale – 2021
636. Comme *une pierre* jetée dans la mare! – 2021
637. De l'Or, de l'Argent et du Bronze – 2021
638. L'archevêché, *maison de retraite*! – 2021
639. Pourquoi donc, mais à quel prix? – 2021
640. Hommage et reconnaissance – 2021
641. Pitié pour le patrimoine rimouskois – 2021
642. À vendre, mais quelle aubaine! – 2021
643. Nouveau nonce apostolique au Canada – 2021
644. Srs de l'Enfant–Jésus de Chauffailles – 2021
645. Un réaménagement de paroisses. – 2021
646. Familles honorées à Sacré-Cœur – 2021
647. La *Missio ad gentes* à Rimouski – 2021
648. Un nouveau délégué épiscopal – 2021
649. Prêtres et diacres jubilaires – 2021
650. Le Synode 2023 sur la synodalité – 2021
651. Qu'est-ce exactement qu'un Synode? – 2021
652. Le thème de ce Synode romain – 2021
653. À propos d'*Éthique et culture religieuse* – 2021
654. Le centenaire du diocèse de Gaspé – 2021
655. Le blason du diocèse de Gaspé – 2021
656. Notule sur le diocèse de Gaspé – 2021
657. Gaspé : quelques points de repère – 2021
658. Bientôt 150 condominiums locatifs – 2021
659. Vœux de Noël 2021 de Mgr Grondin – 2021
660. Les messes du temps des Fêtes – 2021
661. Messe de minuit à la cathédrale – 2021
662. L'abbé Jacques Tremblay *in memoriam* – 2021
663. Dernière Fille de la Sagesse à Mont-Joli – 2022
664. Le Grand Séminaire, bien patrimonial – 2022
665. Du retard à protéger le Grand Séminaire – 2022
666. Différents statuts de protection – 2022
667. Délégué épiscopal à l'administration – 2022
668. Cathédrale : demande d'aide financière – 2022
669. La cathédrale reconnue et reclassée – 2022
670. L'Ukraine et le Père Joseph Jean – 2022
671. Le poste de vicaire général ouvert – 2022
672. Transformée, l'église de Lac-des-Aigles – 2022
673. Engagement diaconal pour Daniel Langlais – 2022
674. Dossier cathédrale : Règlement hors-cour – 2022
675. Consécration de la Russie et de l'Ukraine – 2022
676. Un 22e vicaire général au diocèse – 2022
677. Des mesures sanitaires réduites – 2022
678. Une nouvelle assemblée de Fabrique – 2022
679. Quel avenir pour l'église de Cabano – 2022
680. Une, deux, trois fois : vendue – 2022
681. Les visites guidées du centre-ville – 2022
682. Voyage du pape François au Canada – 2022
683. Pour la cathédrale : une 1ère subvention – 2022
684. Du mouvement dans deux régions – 2022
685. Évaluation via le quotidien *Le Devoir* – 2022
686. Bientôt cité : Immeuble patrimonial – 2022
687. En photos : *l'immeuble patrimonial* – 2022
688. Un blason pour les séminaristes – 2022
689. La devise du Petit Séminaire – 2022
690. Des armoiries pour le Collège – 2022
691. Devise projetée pour le Collège – 2022
692. Début d'incendie au Grand Séminaire – 2022
693. Décès de sa Majesté Élizabeth II – 2022
694. Un écho du centenaire de Gaspé – 2022
695. Médaillée de l'Assemblée nationale – 2022
696. Élections québécoises d'octobre – 2022
697. Un projet de loi d'intérêt privé – 2022
698. Démolir, oui mais pour faire quoi ? – 2022
699. Ces bâtiments *fantômes* de Rimouski – 2022
700. Trêve de discussions sur un point – 2022
701. Sauvée par un couple de Toronto – 2022
702. SOS fin de vie… à Saint-Simon – 2022
703. Candidat pour deux ministères institués – 2022
704. Du *Vendredi fou* au *Cyber lundi* – 2022
705. À propos d'agressions sexuelles – 2022
706. L'église de Saint-Mathieu-de-Rioux – 2022

707. Vœux de Noël 2022 de Mgr Grondin – 2022
708. L'aide médicale à mourir au Québec – 2022
709. Une poursuite en diffamation – 2022
710. Que d'églises aujourd'hui disparues! – 2022
711. Le 25 décembre à l'*heure solennelle* ! – 2022
712. Des résolutions pour l'An neuf – 2022
713. Décès du pape émérite Benoît XVI – 2022
714. L'Isle-Verte et son legs patrimonial – 2022
715. Un nouvel agent en service à l'évêché – 2023
716. Revente de l'église Saint-Yves – 2023
717. Dans les griffes de Golias Hebdo – 2023
718. Accueil et promesse d'achat du GS – 2023
719. Rencontre du 24 janvier à l'archevêché – 2023
720. Présentation d'Atena Habitation – 2023
721. Référendum pour l'église de L'Isle-Verte – 2023
722. Pas de retraite pour Mgr Marc Ouellet – 2023
723. L'église Sainte-Agnès est démolie – 2023
724. Avis d'intention de classement – 2023
725. Intérêts pour le classement – 2023
726. Quelques notes sur notre histoire – 2023
727. Œuvre classée : l'ancien « tabernacle » – 2023
728. Œuvre classée : un « ciboire » – 2023
729. Œuvre classée : un « tableau » ancien – 2023
730. Les principales étapes du *classement* – 2023
731. Cacouna : son église est cédée – 2023
732. Sainte Angèle : une salle de spectacle – 2023
733. Un 10e évêque pour le diocèse de Gaspé – 2023
734. Une entrevue avec un jeune auteur ! – 2023
735. Quelle *agora* pour Saint-Ulric? – 2023
736. Un drame dans la Matapédia – 2023
737. La ville d'Amqui durement éprouvée – 2023
738. Pour plus de 56 millions de dollars – 2023
739. Décès de l'abbé Raynald Brillant – 2023
740. Encore une belle église en péril – 2023
741. Le pape François hospitalisé – 2023
742. La « Doctrine de la découverte » – 2023
743. Juste un mot sur Jacques Cartier – 2023
744. Où en est-on avec la cathédrale – 2023
745. Aussi pour de très *Joyeuses Pâques !* – 2023
746. Méditation sur la résurrection de Jésus – 2023
747. Message papal « Urbi et Orbi » – 2023
748. Une « Aide à mourir » en France – 2023
749. Un rappel de l'épiscopat du Québec – 2023
750. Bénissons *Véronique Hivon* ! – 2023
751. De nouveaux défis pour le cardinal – 2023
752. Aux victimes d'agressions sexuelles – 2023
753. Pas de chapelle dans nos écoles ! – 2023
754. La Maison mère des Sœurs du Clergé – 2023
755. Encan chez les Sœurs du Clergé – 2023
756. Le message épiscopal du 1er mai – 2023
757. Un décret du pape François – 2023
758. Le nouvel évêque intronisé – 2023
759. Ordination de Mgr Claude Lamoureux – 2023
760. Le blason de Mgr Claude Lamoureux – 2023
761. Le couronnement du roi Charles III – 2023
762. Un pas de plus vers une fusion… – 2023
763. Décès de l'abbé Jacques-Daniel Boucher – 2023
764. Les Ursulines quittent le diocèse – 2023
765. Comme si c'était un dernier adieu… – 2023
766. Décès de l'abbé Georges Ouellet – 2023
767. Le pape *François* très mal en point – 2023
768. L'AMM « élargie » au Québec – 2023
769. Décès de l'abbé Elzéar Jalbert – 2023
770. 44e assemblée des prêtres du diocèse – 2023
771. Lettre pastorale de Mgr Denis Grondin – 2023
772. Le centre-ville rimouskois revitalisé – 2023
773. Le cardinal : De nouvelles allégations – 2023
774. Vente à l'église de Sainte-Rita – 2023
775. Le 150e de Saint-Gabriel de Rimouski – 2023
776. Cinéma d'ici : Le temps d'un été – 2023
777. Fêtons ensemble Saint-Moïse – 2023
778. Ah! Ah! Saint-Louis du Ha! Ha! – 2023
779. Saint-Joseph-de-Lepage en fête – 2023
780. Cordiale bienvenue à Sainte-Françoise – 2023
781. Une entente *juste et raisonnable* – 2023
782. Lettre aux prêtres retraités – 2023
783. Retour à Québec des Ursulines – 2023
784. Quelques adieux du vicaire général – 2023
785. Journées Mondiales de la Jeunesse – 2023
786. En France autour d'une poursuite civile – 2023
787. Grossière erreur pour un cardinal – 2023
788. Vente de garage à Sainte-Françoise – 2023
789. Toute une année en service pastoral – 2023
790. Un nouveau prêtre venu du Bénin – 2023
791. Les 150 ans de Saint-Jean-de-Dieu – 2023
792. Une église et du théâtre à Saint-Alexis – 2023
793. Engagements du P. Rodrigo Lòpez – 2023
794. Qu'advient-il de Saint-Donat dans la Mitis? – 2023
795. Tout septembre en fête à Padoue – 2023
796. L'Aujourd'hui d'Élisabeth Turgeon – 2023
797. Un nouvel exécutif dans l'épiscopat – 2023
798. Sur un avis de clôture testamentaire – 2023
799. Bannie du couvent sans justification – 2023
800. L'autre côté de la médaille – 2023
801. Les subventions pour la cathédrale – 2023
802. Saint Vianney serait aussi à vendre – 2023
803. Un déménagement pour Riki Bloc – 2023
804. Sessions de l'Institut de pastorale – 2023
805. Communiqué de l'évêque de Calgary – 2023
806. Fin du Synode sur la synodalité – 2023
807. Une salle de spectacle pour Matane ? – 2023
808. La cathédrale officiellement classée – 2023
809. Aux croyantes et croyants LGBTQ+ – 2023
810. Décès de l'abbé Florent Raymond – 2023
811. Remerciements de Mgr L'Archevêque – 2023
812. l'Unité pastorale de la Matanie – 2023
813. Un couvent sauvé de la démolition – 2023
814. Une distillerie dans une église – 2023
815. Mère Marie Ferréol : le 29 novembre – 2023
816. Médaille du lieutenant-gouverneur – 2023
817. L'AMM en évolution chez nous – 2023
818. Les 350 ans du diocèse de Québec – 2023
819. « Fêter 350 ans de sens et d'action »! – 2023
820. Don fait à la Fabrique de St-Germain – 2023
821. Vœux de Noël de Mgr l'archevêque – 2023
823. Hommage à l'historien Nive Voisine – 2023
824. Un "coq" au faîte de nos clochers ! – 2023
825. Bénédiction des couples de même sexe – 2023
826. Feu l'abbé Pascal Parent honoré – 2023
827. Vœux personnels de Mgr Denis Grondin – 2023
828. Mais où donc est Nawell Péronvil ? – 2023
829. En mémoire de Mme Suzanne Bérubé – 2024
830. Une pratique « méprisable » dénoncée – 2024
831. *Le Relais* : 900 numéros parus – 2024

832. 50 ans d'épiscopat ! – 2024
833. Montréal, la ville aux 100 clochers – 2024
834. Réaction des évêques du Québec – 2024
835. Le Seigneur-fondateur de Rimouski – 2024
836. 10 ans après l'incendie de L'Isle-Verte – 2024
837. Les dix ans de la galerie Léonard-Parent – 2024
838. Le cardinal Lacroix dans la tourmente – 2024
839. Visite pastorale de Mgr Grondin – 2024
840. 200 ans pour la 3e église de Rimouski – 2024
841. AMM, un report de plus de trois ans – 2024
842. Un changement à la loi et son impact – 2024
843. Un Bulletin sur Élisabeth Turgeon – 2024
844. Comment ça avance à la Cathédrale ? – 2024
845. Une demande de baptême à l'âge adulte – 2024
846. Une offre pour l'achat d'un presbytère – 2024
847. Canonisée : Sr Marie-Léonie Paradis – 2024
848. La Saint-Valentin du 99e cours – 2024
849. L'Ukraine après deux ans de guerre – 2024
850. À chacun d'eux sa juste part ! – 2024
851. Une aubaine : autre église à vendre – 2024
852. Allégations visant le cardinal Lacroix – 2024
853. Pas de sursis pour La Maison St-Raphaël – 2024
854. Achat par l'UQAR des immeubles OSU – 2024
855. Du sérieux, M. le président Macron – 2024
856. Ressourcement pour le carême 2024
857. Le Festival de Pâques cette année – 2024
858. Aussi pour de Joyeuses Pâques! – 2024
859. Que de cégeps en piteux état ! – 2024
860. Une transaction majeure en immobilier – 2024
861. Le Festival de Pâques 2024
862. Un quiz sur le Petit Séminaire – 2024
863. Sr Marie Ferréol et le cardinal Ouellet – 2024
864. L'Éclipse solaire totale du 8 avril – 2024
865. Le cardinal condamné en France – 2024
866. Vraiment, rien ne le prédestinait… – 2024
867. Message épiscopal du 1er mai 2024
868. Un rêve inouï... – 2024
869. Un 150e anniversaire chez les RSR – 2024
870. Élisabeth native de Beaumont – 2024
871. Qu'advient-il du Grand Séminaire? – 2024
872. Proclamation du Jubilé 2025 – 2024
873. Pour qui sonne maintenant le glas? – 2024
874. Pour clamer sur vidéo son innocence – 2024
875. Saint-Gabriel la première paroisse – 2024
876. L'expansion de la Congrégation – 2024
877. Une enquête préliminaire canonique – 2024
878. L'affaire est au calendrier 2020-2024
879. Le 21 mai de l'ex-juge Denis – 2024
880. Le 21 mai de Me Arsenault – 2024
881. Décès de l'abbé Denis Lavoie – 2024
882. Ouverture des festivités RSR – 2024
883. Programmation des festivités RSR – 2024
884. Décès de l'abbé Réjean Coulombe – 2024
885. Mise au point sur l'archevêché – 2024
886. Noah et Liam mais pourquoi pas? – 2024
887. Action collective contre notre diocèse – 2024
888. Échange relatif à cette action collective – 2024
889. Ouverture d'un poste au diocèse – 2024
890. Chez les Dominicains, un nouveau virage – 2024
891. Séjour en Afrique de Rodrigo Zuluaga – 2024
892. Tristesse dans une église-sœur… – 2024
893. Vente du presbytère Saint-Germain – 2024
894. Encan au presbytère Saint-Germain – 2024
895. Poste ouvert à l'Institut de pastorale – 2024
896. Pour célébrer un centenaire au Cégep – 2024
897. Le pape trois jours chez les Belges – 2024
899. Les RSR et la paroisse de Saint-Robert – 2024
900. Décès de l'abbé Benoît Hins – 2024
901. Un cours maintenant à Mont-Joli – 2024
902. Décès de l'abbé Laval Gauvin – 2024
903. Canonisation de Marie-Léonie Paradis – 2024
904. Avis de décès et remerciements – 2024
905. Quoi faire de toutes nos églises ? – 2024
906. Pèlerinage 1 : Marie de l'Incarnation – 2024
907. Pèlerinage 2 : Catherine de Saint-Augustin – 2024
908. Pèlerinage 3 : François de Laval – 2024
909. Pèlerinage 4 : Un trésor religieux – 2024
910. Collation des grades à l'Institut – 2024
911. Hommage rendu à un ex-directeur – 2024
912. Liquidation – tous les livres à 0 $ – 2024
913. 150 ans de bienveillance RSR – 2024
914. Une présence RSR à L'Isle-Verte – 2024
915. Trois chapelles d'adoration – 2024
916. Autour d'un film d'Edward Berger – 2024
917. Un 500 000 $ versé sur la cathédrale – 2024
918. Fête des RSR à Mont Joli – 2024
919. Présentation de l'année sainte 2025 – 2024
920. Quatre prêtres fidei donum – 2024
921. Un nouveau cardinal pour le Canada – 2024
922. Réouverture de Notre-Dame de Paris – 2024
923. Vœux de Noël de Mgr Denis Grondin – 2024
924. Prier n'est pas dangereux – 2024
925. Les RSR à Sainte-Félicité – 2024
926. Messe d'ouverture du Jubilé 2025 – 2024
927. Ordination au diaconat – 2025
928. L'Institut de pastorale ferme ses portes – 2025
929. Les RSR à Mont-Joli – 2025
930. Une première au Vatican – 2025
931. La Croix du Jubilé 2025
932. Médaille du Roi Charles III – 2025
933. MANRÈSE : Centre de spiritualité – 2025
934. Des archives exceptionnelles – 2025
935. Une exposition spéciale RSR – 2025
936. Le pape François hospitalisé – 2025
937. Amiante interdite un peu partout – 2025
938. Un nouvel évêque pour Baie-Comeau – 2025
939. Démission de Mgr Jean-Pierre Blais – 2025
940. Le pape François en difficulté – 2025
941. Le 150e anniversaire des RSR – 2025
942. Mémoire des cloches de Sainte-Agnès – 2025
943. Un voyage pour deux des trois cloches – 2025
944. Pour n'y faire ici que « mémoire » – 2025
945. Décès de l'abbé Émile Gauvin – 2025
946. Décès de l'abbé Paul-Émile Labrie – 2025
947. L'intelligence artificielle – 2025
948. De retour à la case départ – 2025
949. Une apparition publique du pape François – 2025
950. Pâques : une renaissance – 2025
951. Pâques : une espérance à partager – 2025
952. Fête du printemps (14e) – 2025
953. Un Québec encore très religieux – 2025
954. Décès du pape François – 2025
955-A. Les dernières paroles du pape – 2025
955-B. Les funérailles du pape François – 2025

956. Un dixième anniversaire – 2025
957. Pas de « fumée blanche » sans pape ! – 2025
958. Habemus papam ! – 2025
959. Le nouveau pape Léon XIV – 2025
960. Les armoiries de Léon XIV – 2025
961. Pièce de théâtre *Élisabeth Turgeon* – 2025
962. Que de bien tristes nouvelles... – 2025
963. Deux moments inoubliables – 2025
964. 46e Assemblée des prêtres – 2025
965. Saint-Gabriel : première mission – 2025
966. Clôture et bilan des festivités – 2025
967. 150 ans d'engagement – 2025
968. Un nouveau prêtre au diocèse – 2025
969. Québec coupe les fonds… – 2025
970. Un écho du drame d'Amqui – 2025
971. Cacouna en fête ! – 2025
972. Un hommage régional et populaire – 2025
973. Qu'a fait l'abbé Pierre au Québec ? – 2025
974. Les deux dernières Ursulines quittent notre diocèse – 2025
975. Une journée riche en apprentissages – 2025
976. Le Jubilé 2025 à Trois-Pistoles – 2025
977. Agressions sexuelles : un suivi… – 2025
978. Une retraite bien méritée – 2025
979. Décès de Mgr Bertrand Blanchet – 2025
980. Les lieux d'ici : l'histoire derrière chaque nom – 2025
981. Le pauvre, baromètre de justice et de paix – 2025
982. Un rapport accablant – 2025
983. Agressions sexuelles : autre suivi… – 2025
984. La pédagogie novatrice d'Élisabeth Turgeon – 2025
985. Pourquoi « Léon XIV » ? – 2025
986. Restauration du patrimoine religieux – 2025
987. Un dernier hommage à Mgr Blanchet – 2025
988. Nécrologie de Mgr Bertrand Blanchet – 2025
989. Horizons d'espérance – 2025
990. St-Alexis redonne vie à son cimetière – 2025
991. Cathédrale : le point – 2025
992. Décès de Raymond Ross, d.p. – 2025
993. Une fête d'accueil à Rimouski – 2025
994. Le crucifix de la salle du conseil – 2025
995. Vœux de Noël 2025 de Mgr Grondin – 2025
996. Vœux de Noël du vicaire général – 2025
997. Un concert de Noël chez les RSR – 2025
998. Messes de RORATE pendant l'Avent – 2025
999. La laïcité de l'État : un suivi – 2025
1000…Billets et dix ans d'histoire ! – 2026
1001. Noël : 25 décembre ou 7 janvier ? – 2026
1002. Clôture des Portes saintes – 2026
1003. Les sépultures sous les églises – 2026
1004. Marcher ensemble… – 2026
1005. La chapelle du Grand Séminaire – 2026
1006. L'Année de saint François – 2026
1007. Prier pour l'Ukraine – 2026
1008. Audiences sur la laïcité – 2026
1009. L'aide médicale à mourir et les troubles mentaux – 2026
1010. Difficultés du Musée de Rimouski – 2026
1011. Agressions sexuelles : et encore… – 2026
1012. Accompagner dans la dignité – 2026
1013. Une profession balisée par la loi – 2026
1014. Hausse de l'aide médicale à mourir – 2026
1015. Les laïcs et la curie vaticane – 2026
1016. Les laïcs et la curie diocésaine – 2026
1017. Soutenir l'Ukraine – 2026
1018. Incendies d'églises – 2026
1019. Un phénomène inquiétant – 2026
1020. IA, Internet et homélies – 2026
1021. L'IA s'en va-t-en guerre – 2026
1022. Les défis éthiques de l'IA – 2026
1023. France : euthanasie & suicide assisté – 2026
1024. Décès vs naissances au Québec – 2026
1025. Journée internationale des droits des femmes, 8 mars 2026
1026. Le Centre-femmes de Rimouski – 2026
1027. 75 ans au diocèse de La Pocatière – 2026
1028. L'appel décisif de catéchumènes – 2026
1029. Université Laval et théologie – 2026
1030. Scoutisme et foi – 2026
1031. La violence contre les femmes – 2026
1032. Femmes dans l'Église : le Synode publie son rapport – 2026
1033. Le pape déménage – 2026
1034. L'ostension des reliques de François – 2026
1035. À l'école des saints, de A à Z – 2026
1036. Le procès du cardinal Marc Ouellet – 2026
1037. Une semaine pas comme les autres – 2026
1038. Divorcés remariés – 2026
1039. L'aide médicale à mourir – 2026
1040. Égalité salariale homme – femme – 2026
1041. Deux journalistes inspirants – 2026
1042. Une figure de saint Joseph – 2026
1043. Le festival de Pâques – 2026

Autres billets à venir prochainement...

2026-03-23 : En finale, un point de suspension…

Permettez qu'à la fin de ce parcours de quelques années je boucle la boucle comme je l'avais fait en juin 2017 dans le dernier numéro de la revue *En Chantier* (au Billet #571).

On rapporte que pendant la deuxième guerre mondiale (1939-45) la mention **–XXX–** au bas d'un texte indiquait la fin de la transmission d'un message télégraphique.

L'abbé René DesRosiers. AAR.

M. Sylvain Gosselin

L'abbé Yves-Marie Mélançon

Cette pratique aurait été par la suite conservée dans les médias écrits pour marquer la fin d'un communiqué. Mais on utilisait alors le chiffre **–30–**, le correspondant du chiffre romain. On raconte aussi que, pendant la Première Guerre mondiale (1914-18), les communications télégraphiques des journalistes ne pouvaient pas dépasser trente mots. Ils concluaient donc leur message par le chiffre **–30–** lorsqu'ils avaient atteint leurs trente mots… Mais il y a une autre explication : on raconte qu'à une certaine époque les membres de la presse devaient absolument remettre leurs communiqués au moins trente minutes avant le moment de leur diffusion. Et pour signifier qu'elles étaient conformes au délai, on rapporte qu'ils ajoutaient le symbole **–30–** à la fin de leur communiqué.

Mais il y a sur ce point une autre histoire un peu farfelue qui, celle-là, nous vient d'Angleterre. Les journalistes là-bas auraient eu la réputation d'être de grands fêtards. Selon cette histoire, le chiffre 30 (thirty, en anglais) viendrait en fait du mot anglais thirsty (assoiffé, en français). Cette pratique aurait été leur manière de marquer la fin de leur journée de travail et le début de leur soirée de festivités (*En Chantier* Nº 121, juin 2017, p. 14).

Et tous mes remerciements à tous ceux qui m'ont aidé et secouru tout au long de ces années. Un merci tout particulier à M. **Sylvain Gosselin**, archiviste du diocèse, qui m'a assisté dans mes recherches et qui rédige les nécrologies, et à l'abbé **Yves-Marie Mélançon, v.é.**, chancelier émérite, webmestre et informaticien, qui a uniformisé la mise en page, corrigé les textes, fourni ou trouvé bien des photographies et contribué à la rédaction de certains billets. Il aura su, pendant toutes ces années, conjuguer science et patience. Merci!

Sur ce, à la bonne vôtre!

René DesRosiers, ptre
desro7@ globetrotter.net
2026-03-23

– 30 –